PANORAMA
DES PRÉDICATEURS,
OU RÉPERTOIRE
POUR L'IMPROVISATION ET LA COMPOSITION DU SERMON,

Approuvé par l'Ordinaire, Mgr l'Evêque de Gap; par son Eminence Mgr le Cardinal Archevêque de Bordeaux, et par NN. SS. les Evêques de Fréjus, de Digne et de Nîmes;

Par M. l'Abbé C. MARTIN.

ALMA COLLEGE
252
LIBRARY
California

TROISIÈME ÉDITION.

DEUXIÈME PARTIE,

Comprenant: 1° la Dominicale de la Pentecôte; 2° les Mystères de Notre-Seigneur; 3° les Mystères de la Sainte-Vierge; 4° la Toussaint.

27460

A GAP (Hes-ALPES), CHEZ L'AUTEUR.

M DCCC LV.

La 1re Partie du PANORAMA DES PRÉDICATEURS *ayant été présentée au* SOUVERAIN-PONTIFE *le 26 juillet dernier,* SA SAINTETÉ, *en témoignage de sa satisfaction, a daigné faire adresser à l'Auteur la lettre pleine de bienveillance qui suit :*

DE MANDATO SUMMI PONTIFICIS PII IX.

Ill. ac RR. DD.

Redditurae fuerunt Maximo Pontifici Pio IX Litterae Tuae VII Kalendas Augusti proximi datae, quibus Ill. ac R. D., exemplar partis primae Operis a te exarati ac typis in lucem publicam editi obtulisti, cui titulus est: PANORAMA DES PRÉDICATEURS OU RÉPERTOIRE POUR L'IMPROVISATION ET LA COMPOSITION DU SERMON. Quod munus benigno quidem ac libenti animo accepit; commendatur enim spectatissimorum Galiae Antistitum testimonio, probatumque illud in primis est ab egregio Vapingensi isto Tuo Episcopo. Quare dedit mihi Sanctitas Sua in mandatis, ut officio Tuo responderem, ac Tibi, mea hac Epistota, suis verbis, agerem pro Ipso gratias. Hujus benevoli in Te animi pignus est Apostolica Benedictio, quam cœlestium omnium munerum auspicem, singulari paterni cordis affectu Tibi ipsi amanter impertita est.

Superest ut sensus Tibi, Ill. ac R. D., profitear obsequii mei, ac fausta et salutaria omnia precer a Domino Tui, Ill. ac R. D.

Dat: Romæ die 27 novembris 1852.

Humillimus et addictissimus servus,

DOMINICUS FIORAMONTI, SS. D. N., *ab Epistolis Latinis.*

Ill. ac RR. DD. Presbytero, C. MARTIN, *Vapingum.*

LETTRE DE Mgr CARR,

Evêque de Nimes.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je viens de parcourir la 1re partie de votre intéressant et utile ouvrage le *Panorama des Prédicateurs;* je ne puis que vous encourager à le continuer, bien persuadé que le Clergé accueillera le second volume avec plus d'empressement encore que celui qu'il a déjà entre les mains, et dans lequel il trouve de si abondantes ressources pour la prédication.

Le 4 Août 1852.

† FRANÇOIS, Evèque de Nimes.

FRAGMENTS D'APPRÉCIATIONS DE CET OUVRAGE.

Rome. Le T. R. P. VENTURA: « Mon très honorable Monsieur, mes occupations multipliées ne m'avaient pas permis jusqu'ici de parcourir votre *Panorama des Prédicateurs.* Maintenant que j'ai pu l'examiner, me voici venir vous en dire ma pensée que vous me faites l'honneur de me demander, et avec la franchise à laquelle vous avez droit. Je connais les savants travaux qu'on a publiés jusqu'ici dans le genre du *Panorama*, et je n'hésite pas à reconnaître que le vôtre l'emporte sur tous par l'abondance des choses que vous avez eu le talent de présenter dans le plus petit cadre de mots; ce qui en rend extrêmement facile l'usage à ceux qui voudront s'en servir, c'est-à-dire, aux ecclésiastiques auxquels le temps manque pour faire des recherches sérieuses afin d'arriver à faire des sermons de leur fonds..... »

Agréez, Monsieur l'abbé, l'expression de mon admiration pour votre immense travail. »

Diocèse de Paris.—Le T. R. P. LACORDAIRE: « *Le Panorama des Prédicateurs* est d'une belle exécution, je ne connais rien de plus simple et de mieux ordonné en ce genre. J'en ai fait déposer un exemplaire dans la bibliothèque de notre couvent de Paris, et je ne doute pas qu'il ne soit utile à nos Pères pour les former et les aider au ministère de la prédication. »

M. l'Abbé MIGNE : « Si vous voulez me céder votre manuscrit, je ferai de votre *Panorama* la préface ou la conclusion de mes *Orateurs Sacrés.* »

Diocèse de Lyon. M. BEAUJOLIN, *Vicaire-Général*: « Le *Panorama des Prédicateurs*, dont je possède la 1re partie, est un excellent ouvrage, d'une incontestable utilité pour le Clergé auquel il fournit, en lui évitant de pénibles et longues recherches, tous les matériaux nécessaires à la prédication. Ce livre, fruit d'un immense travail, peut suppléer à tous les sermonnaires, car il ne laisse rien à désirer pour l'ordre, la solidité et la richesse. Selon nos prévisions il fera bientôt la base et l'ornement des bibliothèques de tous les presbytères. »

Diocèse de Besançon. — M. CUENOT, *Supérieur du Grand-Séminaire et Vicaire-Général*: « M. l'Abbé, le second volume du *Panorama des Prédicateurs* est attendu avec impatience par un grand nombre de prêtres de notre diocèse; je m'étonne du retard que vous mettez à sa publication, je vous en fais de vifs reproches et vous engage à vous hâter. Vous ne devez pas faire réclamer depuis si longtemps par vos confrères l'autre moitié d'un ouvrage qui leur est d'un si grand secours pour la composition de leurs instructions. »

Diocèse de Langres. — M. LAMEZ, *Vicaire-Général et Supérieur du Grand-Séminaire* : « Je rends justice à votre travail, vous avez fait un bon livre, je vous prie d'agréer mes félicitations. »

M. MENNE, *Curé de Genevrières* : « Monsieur l'Abbé, permettez à un simple curé de campagne de venir vous témoigner sa reconnaissance personnelle pour le service que vous rendez à la chaire chrétienne par votre *Panorama.* Combien il est à regretter qu'il n'ait pas paru plutôt! Que de recherches fatigantes et souvent infructueuses de moins! Quelle aisance de plus pour les pasteurs, et quel avantage pour les paroissiens! Qu'à Dieu en soit toute la gloire et à vous le mérite! Je soupire après le second *Tome.* Je compte bien que pour les sujets de circonstances, vous penserez surtout à la première communion, aux fêtes patronales, aux principales confréries, telles que le Sacré-Cœur de Jésus, le Saint-Rosaire, le Saint-Scapulaire et autres encore. Vous me pardonnerez mon indiscrétion, mais je suis si content que je ne puis m'empêcher de vous parler de tout cœur. Je ne doute pas que tout ecclésiastique de France ne se procure incessamment votre *Panorama* pour en faire ses délices. »

Diocèse de Fréjus. — M. NEGRIN, *Curé de Mougins* : « Nous avons pris, M. le Curé de Cannet-près-Cannes, et moi, un exemplaire chacun de votre *Panorama des Prédicateurs.* J'en suis très satisfait pour ma part, et je désire vivement posséder intégralement un ouvrage destiné à rendre les plus grands services aux ouvriers évangéliques, à qui il simplifie d'une manière vraiment remarquable leur laborieux ministère. Je n'ose pas vous féliciter sur la belle et judicieuse exécution d'un travail qui a reçu pour première récompense le patronage justement mérité de pieux et savants prélats, parmi lesquels figure notre digne et vénérable Evêque ; car, que pourrait ajouter à de si éclatants suffrages, un témoignage bien sincère, je vous l'assure, mais sans valeur aucune comme le mien? »

Diocèse de Tarbes. — M. LAMOTE, *Supérieur du Grand-Séminaire* : « M. l'Abbé, j'ai parcouru votre *Panorama des Prédicateurs*, et il m'a semblé que cet ouvrage satisfait pleinement les éloges que lui ont donné plusieurs de NN. SS. les Evêques et de nos plus célèbres Prédicateurs. Aussi me suis-je déterminé à en prendre un exemplaire pour le Séminaire et j'ai fait déposer les autres dans notre librairie. J'espère qu'ils trouveront un écoulement facile pendant la retraite ecclésiastique. Tout ce que je puis vous assurer c'est que je recommanderai, dans l'occasion, aux prêtres de notre diocèse, un livre que je crois appelé à rendre un grand service au Clergé. »

Diocèse d'Agen.—M. CARNEZ, *Vicaire-Général et Supérieur du Grand-Séminaire* : « Monsieur l'Abbé, j'ai examiné votre *Panorama des Prédicateurs*. J'en pense tout le bien qu'on vous en a déjà dit. Je n'ajouterai qu'une chose qui me paraît très importante, c'est que votre ouvrage, tout en facilitant le travail, n'est pas de nature à favoriser la paresse. En effet, en fournissant d'excellents matériaux, il exige la mise en œuvre. »

Diocèse de Périgueux. — M. DE MONBRUN, *Chanoine, Directeur du Grand-Séminaire* : « M. l'abbé, je trouve pour ma part qu'il y a beaucoup de profit à tirer de votre excellent ouvrage : le *Panorama des Prédicateurs*, et cela sans trop de difficulté pour nos jeunes prêtres. Vous ouvrez des sources abondantes, et vous laissez travailler pour y puiser ce qu'on veut mettre en œuvre; vous êtes de moitié dans la plupart des prédications qui se produisent dans un grand nombre de diocèses, et ce mérite en vaut bien un autre. »

Nous omettons, faute d'espace, des témoignages tout aussi formels qui nous sont parvenus des diocèses d'Aix, d'Ajaccio, d'Alby, d'Amiens, d'Angers, de Bayeux, de Blois, de Bordeaux, de Bourges, de Cahors, de Cambrai, de Carcassonne, de Coutances, de Dijon, d'Evreux, de Grenoble, du Mans, de Metz, de Montpellier, de Moulins, de Nevers, de Nîmes, de Poitiers, de Rennes, de Rouen, de Rodez, de Séez, de Toulouse, de Troyes, etc.

COMPTE-RENDU DE JOURNAUX RELIGIEUX.

UNIVERS. Ce livre qui vient de paraître, et dont nous allons essayer de donner une esquisse, est un grand *Répertoire* pour la prédication. Œuvre solide et grave, œuvre de patience et de vaste érudition, elle a dû coûter à son auteur de longues veilles et d'incroyables recherches. Et pourquoi ne dirions-nous pas qu'elle nous a rappelé les travaux extraordinaires entrepris autrefois par des congrégations entières!

Ce sera caractériser en quelques mots cette remarquable compilation, de dire qu'elle est le précieux *Compendium* des grands Répertoires anciens et modernes de la chaire chrétienne. La plupart de ces ouvrages immenses que l'on ne peut plus éditer aujourd'hui, à cause des matériaux inutiles et sans choix qui les encombrent, étaient depuis longtemps perdus pour le Clergé. A part quelques érudits, qui connait et lit encore la *Polyanthea*, de Langius; le *Theatrum vitæ humanæ*, de Beryerlink; le *Panarium*, de Busæus; la *Polyanthea*, de Spaner; les *Summa prædicantium*, de Berchorius, de Labatha, de Peraldus; les *Loca communia*, de Louis de Grenade; l'*Hortus pastorum*, de Marchantius; la *Bibliotheca moralis*, de Mansi; même la *Bibliotheca manualis*, de Lohner, et la *Bibliothèque des Prédicateurs*, d'Houdry? Mines riches et fécondes, la plupart ignorées de nos jours, où puisèrent pendant des siècles les ministres de la parole sainte. L'auteur du *Panorama des Prédicateurs* y a fouillé de nouveau et a su en extraire avec un rare bonheur, au milieu de l'alliage auquel il était mêlé, l'or pur qu'elles recélaient.

En possession de tous ces nombreux matériaux, tous les soins de M. l'Abbé Martin ont eu pour objet de les harmoniser avec les exigences du sermon régulier. La patience et le discernement n'ont pas non plus fait défaut à cette importante partie de son travail : chefs-d'œuvre des Pères, chefs-d'œuvre de l'éloquence sacrée du dix-septième et du dix-huitième siècles, chefs-d'œuvre des contemporains, tout a été compulsé et analysé, pour prendre place dans son cadre et former un tout en rapport avec les besoins du temps présent.

Dans ce grand travail, l'auteur s'est proposé, ainsi que l'indique le titre, un but utile et tout pratique : c'est, dit-il, de *rendre facile l'Improvisation et la Composition du Sermon* à tous ceux qui ont à exercer dans les chaires chrétiennes le ministère de la parole. La nature d'un ouvrage si riche en matériaux montre clairement que l'auteur n'a voulu entendre par le mot d'*Improvisation*, que celle qui est conseillée par Fénelon... .....

Nous savons qu'il a été adressé à l'auteur des félicitations sur son beau travail par un grand nombre de Vicaires-Généraux, de Supérieurs de Séminaires, de Curés, etc., mais celles que nous venons de citer suffisent et parlent assez haut pour signaler au Clergé de France un livre dont chaque prêtre voudra faire son Manuel dès qu'il l'aura connu.

Que l'auteur nous permette cependant de manifester un profond regret de ce qu'il a cru devoir séparer les *deux parties* dont se compose son livre et retarder la publication de la dernière. Nous savons que son travail est achevé et qu'il sera bientôt mis sous presse, mais nous aimerions mieux déjà l'avoir sous la main. Qu'il se hâte donc, car il tarde à ceux qui ont pu se procurer la première partie de posséder dans son intégrité un ouvrage dont ils apprécient toute la valeur et l'utilité. *(Extrait du N° du 3 Décembre 1851).*

BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE. Nous ne ferons à cet ouvrage qu'un seul reproche : c'est de n'être pas encore terminé. La première partie seule a paru, et elle suffit pour nous faire désirer ardemment la seconde, et apprécier à leur juste valeur la science et le talent de l'Auteur. Il a fait là une œuvre de logique et de patience, destinée à avoir de très-grands et très-utiles succès. Les éloges dont elle a été comblée par plusieurs de NN. SS. les Evêques, sont le présage de ceux qui lui sont encore réservés lorsqu'elle sera plus connue. — La nécessité d'un tel travail se faisait sentir depuis longtemps : aussi de nombreuses tentatives ont eu lieu sous des titres divers. Mais la plupart de ces essais, très-utiles en eux-mêmes, ne satisfaisaient qu'à une partie des besoins. Presque tous se bornaient à reproduire mot à mot quelques passages, plus ou moins bien choisis, de sermons sur des matières classées par ordre alphabétique. Ces collections sans doute ont leur utilité; mais n'ont-elles pas aussi de très-grands inconvénients, en plaçant leurs lecteurs dans l'alternative ou de copier servilement, ou de se condamner à faire un vrai travail de dissection pour détacher les idées de l'enveloppe des mots et des phrases, afin de se les approprier et de leur donner la forme qui les rend personnelles? Souvent le temps manque pour ce labeur, toujours sec et aride. Aussi, combien de prédicateurs, forcés par la nécessité, se sont vus contraints de prendre les citations et les passages tels qu'ils étaient présentés, sans même avoir le loisir de les revêtir de manière à cacher leur origine étrangère! Cette habitude est funeste à l'orateur et à ceux qui l'écoutent. Il est rare, en effet, que des sujets ainsi traités se trouvent accommodés au génie du premier et aux besoins spirituels des seconds. — Combien préférable est la méthode qui a inspiré l'Auteur du *Panorama des Prédicateurs!* Il y a là des plans, des idées, des textes, des exemples, une doctrine solide et féconde; mais à chacun d'y ajouter son style, sa verve et son cœur. On en dit assez pour faciliter le travail personnel, en lui donnant une valeur réelle, et cependant on en dit trop peu pour favoriser la paresse et tendre des piéges à l'indolence. C'est une mine; mais le métal précieux qu'elle renferme a besoin d'être recueilli et travaillé. On ne saurait donc méconnaître l'utilité incontestable et incontestée de ce Recueil pour les prêtres, et nous ajouterons même, après le Cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux « pour les hommes du monde qui, ne » possédant pas un grand nombre de livres de piété, y trouveront des » extraits de l'Ecriture-Sainte, des Pères, des Théologiens, choisis avec » discernement et appropriés aux besoins de notre époque. » Mais, parmi les prêtres, ceux auxquels convient surtout ce Répertoire, ce sont ceux qui, ayant du goût pour la parole, et se trouvant, par les soins du ministère, dans l'impossibilité de faire de longues et profondes études, sont ainsi condamnés, ou à sacrifier une noble vocation, ou à se montrer inférieurs, en ne donnant pas aux vérités chrétiennes la force et l'autorité qu'elles réclament. En méditant les plans qui sont présentés ici, ils s'approprieront d'immenses connaissances; ils s'enrichiront d'un travail de longues années, résumé en quelques pages, et ils éviteront ainsi des labeurs pénibles, sans se priver des fruits qu'ils auraient portés. Du reste, un simple exposé de la méthode suivie par M. l'abbé Martin fera mieux connaître et apprécier son Œuvre que tous nos éloges, si bien mérités qu'ils soient.—L'ouvrage complet se divisera en cinq parties qui embrassent toutes les matières de la prédication chrétienne : 1° les Dominicales ou sujets de prônes, instructions, sermons, homélies, pour chaque dimanche de l'année; 2° Station de Carême, c'est-à-dire trois textes de sermons par semaine; 3° Mystères de Notre-Seigneur; 4° Mystères de la Sainte-Vierge; 5° Sujets de circonstances. Nous n'avons encore, dans le premier volume, que les dominicales et la station du Carême. — Pour chaque sermon, l'auteur propose trois plans différents, pris chez les meilleurs sermonnaires tant anciens que modernes, et qu'il a soin de citer. Deux de ces plans sont propres à un grand sermon; le troisième, toujours plus simple, se rapproche d'avantage de l'exhortation ou du prône. Une première page, portant en gros caractères le titre général, est consacrée au tableau synoptique de ces trois plans, dont les divisions et subdivisons sont exposées avec une clarté qui parle autant aux yeux qu'à l'esprit. Chacun est ensuite analysé en particulier, d'une manière plus développée, en suivant pas à pas l'orateur qui sert de modèle : rien n'est plus agréable à lire que ce travail. Il peut être très-avantageux pour les jeunes gens, en leur montrant comment les plus beaux chefs-d'œuvre de la parole humaine se réduisent à un syllogisme quelquefois bien simple, et comment le génie sait donner aux raisonnements, la vie, le mouvement, la passion. Chaque preuve, chaque démonstration est classée par ordre et par numéro. Une petite phrase, un mot souvent résume des paragraphes entiers; en rapprochant le texte complet de ce texte abrégé nous avons été frappés de sa scrupuleuse fidélité. — Après cette analyse si remarquable, viennent des trésors dont le prix est inappréciable pour ceux qui ont essayé les compositions de la chaire. Ce sont des textes nombreux tirés de la Sainte-Ecriture, de l'ancien et du nouveau Testament, classés par ordre chronologique, et collationnés avec soin. Dans le même ordre et à la suite viennent les passages les plus remarquables des saints Pères. On trouverait là seulement, avec un peu de facilité, des matières inépuisables pour de très-utiles instructions. Les philosophes eux-mêmes offrent aux lecteurs du *Panorama des Prédicateurs* le secours de leurs belles et nobles pensées; l'Histoire sainte, l'Histoire ecclésiastique, l'Histoire profane, la Vie des saints, leurs grands exemples et leurs sublimes figures. Enfin, pour ceux qui voudraient étudier à fond toutes ces matières et s'élever jusqu'à la science de la théologie historique, une liste des auteurs, soit théologiens, soit docteurs, soit ascétiques, soit orateurs, qui ont traité les mêmes vérités, ouvre, au moyen d'indications très-précises, une carrière immense et toute tracée. Quant aux sujets eux-mêmes, ils sont toujours en rapport avec l'Évangile, ou les circonstances du jour et du temps pour lesquels ils sont indiqués; lorsque l'ouvrage sera terminé, ce sera un Traité complet des vérités dogmatiques et morales, qui pourrait suppléer une Bibliothèque toute entière. — Une table des matières rend les recherches faciles. L'impression est soignée, sur beau papier, en caractères bien nets. Nous regrettons seulement que le format soit un peu embarrassant. On aurait peut-être pu le modifier. Du reste, il est impossible de renfermer plus de bonnes choses dans un plus petit espace. *(Extrait du N° d'Avril 1852).*

DOMINICALE

DE LA PENTECOTE.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/panoramadespredi0002parm

PREMIER PLAN.

Baptême.

(THÉOLOGIE.)

Ier Point.

EXCELLENCE DU BAPTÊME.

IIe Point.

OBLIGATIONS CONTRACTÉES DANS LE BAPTÊME.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Excellence du Baptême.

1—État d'où il nous tire;
2—Privilèges qu'il nous obtient;
3—Fin qu'il nous procure.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Obligations contractées dans le Baptême.

1—Renoncer au monde;
2—Vivre selon J.-C.

DEUXIÈME PLAN.

Dignité et Devoirs du Chrétien.

(M. L'ABBÉ POLGE.)

Ier Point.

GRANDEUR DU CHRÉTIEN.

IIe Point.

DEVOIRS DU CHRÉTIEN.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Grandeur du Chrétien.

1—Sa naissance;
2—Ses biens;
3—Ses destinées.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Devoirs du Chrétien.

1—Vivre selon la noblesse de son origine;
2—Conserver avec soin les biens qu'il possède;
3—Employer les moyens efficaces pour atteindre ses destinées.

TROISIÈME PLAN.

Renouvellement des Voeux du baptême.

(TRIBUNE SACRÉE.)

I.

ALLOCUTION AVANT D'ALLER AUX FONTS-BAPTISMAUX.

II.

INSTRUCTION AUPRÈS DES FONTS.

1—Les Fonts-Baptismaux;
2—Le péché originel;
3—Les promesses du baptême;
4—La violation de ces promesses;
5—Le renouvellement de ces promesses.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

BAPTÊME.

TEXTE.

Sed abluti estis, sed sanctificati estis.

I. Cor. VI. 11.

Le baptême, dit S. Cyprien, est une consécration solennelle qui se fait de nos personnes; mais une consécration dans laquelle il semble que Dieu a pris plaisir de rassembler toutes les richesses de sa grâce pour nous la rendre plus précieuse; car le baptême, ajoute ce Père, nous consacre en je ne sais combien de manières, qui doivent toutes nous inspirer un certain respect pour nous-mêmes. Il nous consacre comme *rois*, il nous consacre comme *prêtres*, il nous consacre comme *temples* de Dieu, il nous consacre comme *enfants* de Dieu, il nous consacre comme *membres* de Dieu. Ah! apprenons aujourd'hui ce que nous sommes en vertu du baptême et rappelons à notre souvenir les obligations que nous avons contractées dans ce sacrement!

Ier Point.

EXCELLENCE DU BAPTÊME.

1re SUBDIVISION. — État d'où il nous tire.

On peut faire au cathécumène les mêmes questions qu'on fit à Jonas : *Ex quo populo es tu? Quæ terra tua? Quò vadis?* (Jon. I. 8), c'est-à-dire, d'où viens-tu? Qui es-tu? Où vas-tu?

I. *Ex quo populo es tu?* D'où viens tu? De la terre d'iniquité : *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea.* (Ps. 4. 6). A quelle nation appartiens-tu? A la nation assise à l'ombre de la mort : *Qui in tenebris et in umbra mortis sedent.* (Luc. I. 79); au peuple captif : *A quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem* (II Tim. II. 26).

« L'homme est tombé par orgueil. Dans l'insensé désir de s'égaler à Dieu, il voulut ravir la science, et ne conquit que l'erreur. Au lieu de s'élever comme il s'en flattait, jusqu'au niveau du souverain être, toutes ses facultés se dégradèrent, et il descendit au-dessous de la brute : il osa douter de sa parole et braver ses menaces; le châtiment suivit de près. La rébellion des sens devient le premier fruit de sa rébellion contre Dieu; son entendement se couvre de ténèbres; de honteux mouvements, jusqu'alors inconnus, l'agitent et le fatiguent presque sans relâche... il ignore tout, s'ignore lui-même, il ignore jusqu'au crime pour lequel il est tourmenté. Comment donc l'expier ce crime énorme? (M. de Lamennais, *Méditations sur la foi*).

Il l'expiera au moyen du baptême. C'est ce sacrement qui brise les chaînes du démon et qui rend à l'image de Dieu sa beauté primitive : *Recede, Diabole, ab hâc imagine Dei; da locum Spiritui sancto. (Ritual. Rom.).*

On n'exorcise le cathécumène, dit S. Augustin, que parce qu'il est de la famille du démon : *Quid in eis agit exorcismus, si in familia diaboli non tenentur?* (*Contr. Jul.* L. XI, C. 5).

II. *Triste sort des infidèles.* 1° EN CE MONDE : ils marchent dans les ténèbres durant leur vie, ne connaissant ni le vrai Dieu, ni J.-C., ni l'Evangile; n'étant consolidés ni par la foi, ni par l'espérance, ni par la charité.

2° EN L'AUTRE : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur.* (Marc. XVI. 16). Les jugements de Dieu sont impénétrables; mais écrions-nous avec reconnaissance : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* (Ps. CXV. 3). *Non fecit taliter omni nationi* (Ps. CXLVII. 20).

2e SUBD. — Privilèges que nous obtient le baptême.

1° GRACE SANCTIFIANTE : Le sacrement de baptême confère à tous ceux qui le reçoivent dignement la grâce sanctifiante qui les rend agréables à Dieu et les purifie entièrement. Cette grâce détruit le péché originel que les enfants apportent en naissant, comme nous l'avons dit ci-dessus; il efface en outre, dans les adultes, les péchés actuels qu'ils ont commis avant le baptême, et remet toutes les peines spirituelles dues au péché, quel qu'il soit. Telle est la doctrine de l'église. (Concil. Trid. *Sess. V, Can.* 5).

La grâce sanctifiante que l'on reçoit dans le baptême est accompagnée des vertus infuses et des dons du Saint-Esprit; *Secundùm suam misericordiam salvos nos fecit, per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus Sancti, quem effudit in nos abundè per Jesum Christum, Salvatorem nostrum* (Tit. III. 5, 6). C'est une grâce sacramentelle qui nous donne, dans l'occasion, les forces nécessaires pour combattre la concupiscence et remplir les obligations du chrétien. Le baptême nous unit aussi à J.-C., comme des membres à leur chef; nous fait enfants de l'Eglise, et nous soumet à ses lois; nous donne droit aux sacrements, qu'on ne peut recevoir sans être baptisé; nous fait entrer dans la communion des saints, et nous fait héritier du royaume des cieux.

Nous devenons par le baptême : 1° rois : *Regale sacerdotium.* (I Petr. II. 9); 2° Prêtres : *Fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* (Apoc. V. 10); 3° Temples de Dieu : *Nescitis quia templum Dei estis* (I Cor. III. 16)? 4° Enfants de Dieu : *Dedit potestam filios Dei fieri* (Joan. I. 12); 5° Membres de J.-C. : *Vos estis corpus Christi et membra de membro* (I Cor. XII. 27.)

Si maintenant nous reprenons la question faite à Jonas : *Quæ terra tua?* La réponse est glorieuse.

Sur ces faits, établissez le parallèle entre ce que vous êtiez avant le baptême, et ce que vous êtes devenus en recevant ce sacrement : *Eramus naturâ filii iræ sicut et cæteri* (Eph. II. 3). *Videte qualem charitatem dedit nobis Deus, ut filii Dei nominemur et simus* (I Joan. III. 1). *Cùm essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo* (Eph. II. 5).

Aussi S. Léon va-t-il jusqu'à dire que le baptisé est devenu participant de la nature divine : *Divinæ consors factus naturæ* (Serm. I, *de Nativ. Dom.*).

2° CARACTÈRE QU'IMPRIME LE BAPTÊME. Le baptême imprime en nous un caractère ineffaçable, une marque, un signe spirituel, qui est comme le sceau des enfants de Dieu, et qui fait qu'on ne peut réitérer ce sacrement. Cette proposition est de foi. Le concile de Trente dit anathème à celui qui soutient que le baptême n'imprime pas dans notre âme un certain signe spirituel et ineffaçable (*Sess. VII. Can.* 9). Ce décret est fondé sur l'Ecriture et la tradition. S. Paul dit aux Ephésiens : *In quo et credentes signati estis Spiritu promissionis Sancto* (Eph. I. 13).

Suivant S. Cyrille de Jérusalem : « le baptême est la délivrance de notre captivité, la rémission des péchés, la régénération de notre âme, un vêtement d'honneur, un sceau sacré et ineffable : *Signaculum sacrum et indelebile*» (*Pro catech.* XVI). S. Jean Chrysostôme enseigne que notre âme est *marquée d'un signe* par le baptême, comme chez les juifs le corps l'était par la circoncision (*In Ep. ad Eph.*). S. Augustin prouve contre les Donatistes que ceux qui ont été baptisés par les hérétiques ne doivent point être baptisés de nouveau, parce qu'ils ont reçu le caractère de J.-C. (*Contr. Donat.* L. VI. C. 1) S. Basile (*Hom. 13 in Bapt.*), S. Ambroise (L. *Myst.* C. 7), S. Epiphane (*Hæres.* VIII), S. Jean Damascène (L. IV *de Fid. Orthod.* C. 9) reconnaissent que le baptême imprime un *signe spirituel* qui distingue les chrétiens de ceux qui ne le sont pas, et comparent ce signe à la *marque*, à la livrée qui distingue les militaires des simples citoyens, et les sujets d'un prince de ceux qui lui sont étrangers. A ces autorités on ajoute la pratique de l'Eglise, qui ne permet pas de réitérer le baptême qui a été administré selon le rit prescrit.

3e SUBD. — Fin que nous procure le baptême.

Quò vadis? Celui qui a été baptisé peut répondre : au ciel. La possession de Dieu, une récompense éternelle, les joies du ciel avec les anges et les saints, telles sont les destinées de celui qui ayant été lavé de la tache originelle par le baptême a, par là, acquis le titre et la qualité d'enfant de Dieu.

Non, M. F., rien n'approche des destinées du chrétien, rien n'est comparable à la glorieuse carrière qui s'ouvre devant lui, rien n'est si beau que l'avenir que la foi dévoile à ses regards.

IIe Point.

OBLIGATIONS CONTRACTÉES DANS LE BAPTÊME.

1re SUBD. — Renoncement au monde.

Il s'établit un dialogue touchant entre le ministre de Dieu et le cathécumène au moment où ce dernier va recevoir le baptême. *Abrenuntias Satanæ? abrenuntio. — Et omnibus pompis ejus? abrenuntio. — Et omnibus operibus ejus? abrenuntio. (Ritual. Rom.).*

Ce renoncement au monde n'est autre chose que le renoncement au péché, par conséquent renoncement à l'orgueil, à la luxure, à la cupidité, au monde et à satan, c'est-à-dire à toutes les occasions de péché. Tel est le premier engagement que contracte le chrétien dans son baptême.

2e SUBD. — Vivre selon J.-C.

Le prêtre continue l'interrogation : *Credis in Deum...., in Jesum Christum.... in Spiritum Sanctum? Credo (Ritual Rom.).* Que signifie cette profession de foi sinon qu'il doit y conformer sa conduite? D'ailleurs le ministre lui dit en termes formels : *Serva Dei mandata* (id. ibid.).

Ainsi donc il y a des obligations contractées dans ce sacrement, il y a une alliance faite avec Dieu. « L'alliance du saint baptême, dit Bossuet, est la première et fondamentale, dans laquelle que puis-je vous dire des biens qui vous ont été accordés? la rémission des péchés, l'adoption et la liberté des enfants de Dieu, l'espérance de l'héritage et de la gloire céleste; aux conditions néanmoins que vous soumettrez de votre part vos entendements et vos volontés à la doctrine de l'Evangile. » (Serm. *sur les Rechutes*).

« J.-C. veut, dit S. J. Chrysostôme, qu'après notre baptême nous ne *marchions plus selon la chair mais selon l'esprit.* Telle est la condition qui nous est imposée dans ce sacrement et en vertu de laquelle il n'y a plus à craindre de condamnation. »

Chrétiens, vous avez tous le bonheur d'être inscrits dans les fastes où l'Eglise conserve les noms de ceux qui furent adoptés comme vous; le caractère que vous portez est le même; vous priez comme eux, votre langage n'est pas différent; mais vos mœurs répondent-elles à votre dignité? Vous dites que vous êtes chrétiens, l'êtes-vous en effet? Si vous l'êtes, pourquoi cet oubli de Dieu, cette indifférence pour ses intérêts, cette lâcheté dans son service, cette infidélité à sa loi?

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

DIGNITÉ DU CHRÉTIEN.

TEXTE.

Obsecro vos.... ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.

EPH. IV. 1.

Si l'apôtre saint Paul se croyait obligé de rappeler aux premiers chrétiens la sublimité de leur vocation et les devoirs qu'elle impose, nous devons bien méditer aussi quelquefois sur ce sujet, surtout aujourd'hui que l'on ne voit plus, comme aux beaux jours de l'Église, les fidèles étonner le monde par la sainteté de leur vie.

Bien différents des enfants du siècle, qui font tous leurs efforts pour soutenir le nom qu'ils ont apporté en naissant, les chrétiens de nos jours oublient la dignité de celui qu'ils portent, et ne peuvent pas être déshonorés, lorsque, par leur faute, ce nom vient à perdre de sa gloire en cessant de produire les belles actions qu'il a toujours enfantées.

Il est donc nécessaire de renouveler en nous l'esprit de notre vocation, que nous avons perdu, et de nous retracer nos obligations que nous avons oubliées. Pour cela nous allons méditer avec soin sur ces deux questions, qui vont faire le sujet et le partage de ce discours.

1° *Quelle est la grandeur du chrétien?* 2° *Quels sont ses devoirs?*

Ier Point.

GRANDEUR DU CHRÉTIEN.

Rien de plus grand que le chrétien, lorsqu'on le considère avec les yeux de la foi. Le monde alors s'incline devant lui et rend hommage à sa grandeur, en avouant qu'il n'y a rien qui soit digne de lui être comparé. Pour s'assurer de cette vérité, il n'est pas nécessaire de raconter tout ce que Dieu a fait pour lui, tous les prodiges de son amour, tous les trésors qu'il a versés à pleines mains dans son âme. Je montrerai seulement qu'il est grand : 1° *par sa naissance;* 2° *par les biens qu'il possède;* 3° *par ses destinées.*

1re SUBDIVISION. — **Sa naissance.**

Le chrétien est grand par sa naissance. Les hommes ont beau se flatter d'une naissance illustre, ils n'ont tous, comme on sait, qu'une origine qui n'est pas bien honorable; ils viennent tous de la terre. Le chrétien seul est grand par sa naissance, lui seul a droit de se glorifier de son origine. Après avoir compté une multitude infinie de chrétiens illustres par leur sainteté et les prodiges de leur vie, or ce sont bien là des ancêtres honorables, il prend l'Evangile, et tenant à la main ce livre où est écrite l'histoire de sa naissance, il montre que la chaîne de ses aïeux, qui touche à la terre, va se rattacher aux cieux. Il fait voir que son origine est céleste ; car il est écrit que, rachetés par le sang de J.-C., les hommes ne naissent plus, comme autrefois, de la chair et du sang, mais que c'est Dieu même qui veut devenir leur Père : *Non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt* (Joan. I. 13).

Telle est la noblesse du chrétien, il est enfant de Dieu. Or, que de grandeur dans ce seul titre ! que d'augustes prérogatives attachées à ce nom !

2e SUBD. — **Biens que possède le chrétien.**

Le chrétien possède seul, à l'exception du philosophe, les deux biens véritables : la *vérité* et la *vertu.*

1° VÉRITÉ. Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, disait J.-C. à ses disciples, car le serviteur ne sait pas ce que fait le maître ; mais je vous appellerai mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. Que signifient ces paroles? Le chrétien est-il donc le confident et le conseiller de l'Eternel? Non, sans doute, nous pouvons dire néanmoins, dans un sens, qu'il renferme dans ses lumières toutes les vérités utiles, celles qui ont rapport *à son origine, à son état présent, à sa destination future, à sa félicité : Docebit vos omnem veritatem.* (Joan. XVI. 13).

D'où viens-je? Ai-je été jeté comme par hazard sur la terre? Que fais-je ici bas ? Quelle tâche ai-je à remplir? Que suis-je et qui pourra me definir? Voilà, M. F., les importantes questions que doit se faire tout homme raisonnable.

Doutes affreux, disparaissez devant le chrétien. Il est enrichi, dit S. Paul, de toute connaissance, il sait qu'il vient de Dieu, qu'il retournera vers Dieu. Le dogme du péché originel, ignoré pendant tant de siècles, lui est connu et à la lueur de cette vérité, dont tout lui garantit l'existence, il perce les abîmes, il sonde tous les replis de son cœur et l'homme n'est plus pour lui une énigme.

2° VERTU. Rien ne saurait arrêter le chrétien dans sa course, il s'élance comme un géant. C'est de lui qu'il est écrit : « Ils iront de vertu en vertu, ils acquerront une force nouvelle, ils prendront les ailes de l'aigle, ils voleront sans cesse et ne se lasseront jamais. »

Le chrétien est modeste au faîte des grandeurs, affable dans la puissance, humble dans les louanges, ferme dans les revers, patient dans les persécutions, doux parmi les outrages, modéré parmi les succès, indulgent pour ses frères, inexorable pour lui-même; ami fidèle, protecteur généreux, riche complaisant, père tendre, fils respectueux, sujet soumis, magistrat intègre, juge équitable, montrez une vertu qui ne soit pas la sienne.

3e SUBD. — **Destinées du chrétien.**

Qu'on parle tant qu'on voudra aux enfants des rois et des grands de leur splendeur future; qu'on fasse briller à leurs yeux des sceptres et des couronnes, qu'on leur presente les rênes d'un empire, qu'on les transporte, en imagination, au milieu des combats et des batailles, qu'on les promène autour des monuments de leurs victoires; le chrétien n'en sera point jaloux. En ouvrant le ciel dont il voit tous les biens, toutes les richesses et toute la gloire : et moi aussi, s'écrie-t-il, j'ai de belles espérances. Tout cela est à moi, et tout cela est immortel comme Dieu même. Il n'y a point là de ces lauriers qu'on ne cueille jamais que sur les corps sanglants d'une infinité de citoyens, et toujours mouillés des pleurs de la patrie; mais voilà les couronnes que Dieu me tresse de ses mains divines pour les vertus que j'aurai pratiquées, pour les malheureux que j'aurai soulagés, pour les victoires que j'aurai remportées sur moi-même. Et voilà bien sans doute la véritable gloire; car, dit l'Esprit-Saint, celui qui dompte son cœur est plus grand que celui qui emporte des villes. Mon nom ne sera point répété dans les siècles à venir ni lu dans les pages de l'histoire; mais que m'importe? il est déjà écrit, par le doigt de Dieu même, dans le livre de vie qui sera présenté un jour à toutes les générations de l'univers. Que pourra-t-on mettre en parallèle avec ce qui fait l'objet de mon espérance? Serait-ce un royaume? L'empire de l'univers ne vaut pas celui qui m'est destiné. Le trône de Dieu même avec son autorité et son bonheur, voilà mon apanage.

IIe Point.

DEVOIRS DU CHRÉTIEN.

Nous avons parlé, dans le sujet qui précède, des obligations ou devoirs du chrétien résultant des engagements qu'il a pris au baptême. Nous n'avons à parler ici que des devoirs qui résultent de sa qualité ou si l'on veut de la dignité du chrétien.

Ces devoirs consistent : 1° *à vivre selon la noblesse de son origine;* 2° *à conserver avec soin les biens qu'il possède.* 3° *à employer les moyens efficaces pour atteindre les destinées qui lui sont offertes.*

1re SUBDIVISION. — **Vivre selon son origine.**

Le chrétien comme nous l'avons vu ci-dessus est un enfant adoptif de Dieu et a une origine divine : *Ex Deo nati sunt* (Joan. I. 13). Cette élévation à laquelle nous fait participer le Seigneur nous impose l'obligation de vivre pour ainsi dire d'une vie céleste. Loin de nous par conséquent le péché qui nous ferait perdre notre titre, et l'échangerait en celui d'enfants du démon.

Si chacun cherche à conserver sa grandeur, à apparaître avec dignité à ne point dégénérer; pourquoi le chrétien ne serait-il point jaloux de la noblesse de son nom?

2e SUBD. — **Conserver avec soin les biens qu'il possède.**

Ces biens sont, comme nous l'avons dit, la *vérité* et la *vertu,* 1° VÉRITÉ, il doit aimer cette vérité qui l'éclaire et qui fait sa force, il vénérera donc les Ecrifures où elle est contenue, il les étudiera et les approfondira. Il marchera avec courage au flambeau de la foi, en remerciant Dieu comme le prophète de ce qu'il le fait luire sur ses pas : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine* (Ps. CXVIII. 105).

2° VERTU. Pénétré de ces paroles de l'Esprit saint : *Qui Justus est, justificetur adhuc; et sanctus, sanctificatur adhuc* (Apoc. XXII. 11), le chrétien doit toujours marcher de vertu en vertu, il doit être sans cesse affamé et altéré de la justice. Il doit sans cesse ambitionner des dons plus excellents, il doit toujours suivre un chemin plus parfait. Saintement avide, il ne doit jamais dire c'est assez ; il ne doit jamais regarder en arrière, mais compter pour rien ce qu'il a fait, dès qu'il peut faire davantage. Il doit faire en sorte que chaque instant l'enrichisse en lui apportant une vertu nouvelle. En effet la vertu ne se conserve que par l'exercice et par l'accroissement.

3e SUBD. — **Chercher à atteindre ses destinées.**

La possession de Dieu, un bonheur éternel dans les cieux, tel est l'avenir du chrétien. Or, quelles obligations lui imposent de si belles destinées? celles d'employer le moyen efficace pour y parvenir. Oui, le chrétien doit être saint, et 1° d'*une sainteté qui embrasse toutes les vertus;* 2° d'*une sainteté immuable dans sa durée.* Il doit être saint parce que Dieu son Père est saint; parce que la doctrine qu'il professe est sainte, parce que J.-C. qu'il doit imiter est saint, parce que le royaume du ciel qu'il veut conquérir n'est l'apanage que des saints.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

RENOUVELLEMENT DES VŒUX DU BAPTÊME.

I.

ALLOCUTION AVANT D'ALLER AUX FONTS-BAPTISMAUX.

Hunc diem.... celebrabitis solemnem Domino.

EXOD. XII. 14.

Ainsi parlait Moïse aux Hébreux sur le point de célébrer la première Pâque; ainsi dois-je vous parler moi-même en ce jour, mes chers enfants, où vous avez eu le bonheur de participer, pour la première fois, non simplement à l'agneau pascal, comme au temps de Moïse, mais au corps sacré de J.-C., dont il n'était que la figure et la prédiction.

Tout concourt à rendre ce beau jour célèbre parmi vous. Le Dieu de bonté, qui vous forma pour votre bonheur et pour sa gloire, vient de confirmer l'auguste alliance qu'il fit avec vous le jour de votre baptême, en se donnant à vous pour la première fois dans la sainte communion. De votre côté vous allez ratifier cette même alliance, en renouvelant par vous mêmes, et avec une pleine liberté, des engagements que vous aviez déjà contractés par l'organe de vos parrains et de vos marraines.

Tel est, mes chers enfants, le grand objet de la cérémonie qui nous rassemble; et tel est, M. F., la grande démarche que vont faire avec joie ces heureux enfants, et à laquelle vous devez concourir tous, en renouvelant avec sincérité et avec ardeur des vœux que vous avez eu peut-être le malheur de violer mille fois.

Soit que vous alliez renouveler de bouche, soit que vous renouveliez simplement de cœur les serments de votre baptême, il ne faut à cette heure, chrétiens, aucune hésitation, aucune incertitude. Votre résolution doit être énergique, et votre parole ferme. Il ne s'agit plus désormais de regarder en arrière; il ne s'agit plus, après avoir mangé la manne céleste, de retourner aux viandes et aux délices de l'Egypte.

S'il y en a parmi vous qui chancellent, qui soient irrésolus; s'il y en a à qui le cœur manque déjà pour l'avenir, et dont les serments prononcés de bouche soient déjà pour ainsi dire violés dans leur âme, qu'ils s'arrêtent..... qu'ils demeurent immobiles sur leurs bancs ou qu'ils se retirent de cette assemblée sainte. Lâches déserteurs du camp de J.-C., qu'ils aillent, sinon, comme autrefois Julien l'Apostat, chercher à effacer le caractère de leur baptême dans le sang des idoles, du moins grossir la foule des impies et des apostats dont le nombre s'est si fort multiplié de nos jours : *Separamini de medio congregationis ejus* (Num. XVI. 21).

Oui, qu'ils se séparent de l'assemblée des saints, ceux qui sont déjà décidés dans leur cœur à rompre leurs engagements solennels; qu'ils se séparent de l'assemblée des saints ces chrétiens aveugles et pervers qui ne craignent pas de déshonorer la sainteté de leur baptême par des mœurs toutes païennes; ces chrétiens hypocrites qui veulent à la fois servir deux maîtres, J.-C. et le monde; participant le matin à la table de l'agneau et le soir à celle de Bélial : *Separamini...*

Oui, qu'elles soient séparées de l'assemblée des saints ces filles mondaines, qui ne respirent que la vanité, la mollesse et les plaisirs, et qu'elles aillent prendre place avec les vierges folles de l'Evangile, qui, dépouillées de l'huile sainte de la grâce, sacrifient à la mondanité, se parent comme des idoles, font trophée des modes les plus indécentes, et promènent partout sans pudeur, l'orgueil d'une vertu qui n'est plus : *Separamini.*

Mais ne serait-ce pas faire injure à vos sentiments, mes chers enfants, que de les suspecter en ce jour?

Et vous tous, chrétiens, votre concours dans ce temple, votre recueillement et votre modestie, votre attendrissement même, tout cela ne répond-il pas de la pureté de vos motifs et de la droiture de vos intentions? *Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora saluti; tametsi ita loquimur* (Hebr. VI. 9). Approchez-donc avec confiance et renouvelez vos vœux devant le Seigneur, devant ses anges et devant l'assemblée des saints : *Vota mea reddam Domino coram omni populo* (Ps. CXV. 14).

II.

INSTRUCTION AUPRÈS DES FONTS.

I. LES FONTS-BAPTISMAUX. La voici, mes enfants, cette piscine miraculeuse, cette fontaine sacrée dont les eaux régénératrices purifièrent vos âmes de la tache originelle.

Le voici ce tombeau glorieux où vous ne fûtes ensevelis avec J.-C. que pour y laisser les dépouilles de la mort, et en sortir vivants de la vie de la grâce et de la justice. Le voici ce lit nuptial où l'Eglise, notre mère, nous enfanta à J.-C. et à son royaume éternel. C'est ici que le Père céleste vous adopta pour enfants, et qu'il fit entendre sur chacun de vous comme au baptême de J.-C., sur les rives du Jourdain, ce magnifique témoignage : *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui* (Matth. III. 17). C'est ici que le sang de J.-C., répandu sur la croix pour le salut du monde, coula sur votre âme pour la purifier du péché originel, au moment que les eaux du baptême coulèrent sur vos têtes; c'est ici que l'Esprit-Saint descendit invisiblement sur vous, planta le germe de la foi et de la charité dans vos cœurs, et prit possession de vos âmes et de vos corps pour en faire des temples vivants; c'est ici que des anges même de la cour céleste vous furent donnés pour gardiens et pour gouverneurs, comme à des princes et à des héritiers du royaume de J.-C.; c'est ici enfin que l'Eglise vous reçut au nombre de ses enfants, vous assura tous les soins de sa tendresse, et vous ouvrit tous les trésors de ses sacrements et de ses grâces.

Ah! mes chers enfants, quels transports d'admiration, de joie, de reconnaissance et d'amour ne doit pas exciter dans vos cœurs la vue de ces fonts sacrés, le souvenir de tant de merveilles, surtout quand vous les comparez avec le déplorable état de votre naissance?

II. LE PÉCHÉ ORIGINEL. Hélas! vous le savez, et il vous en souvient, malheureux descendants d'un père coupable et proscrit, vous aviez hérité de sa faute et de sa disgrâce; tristes enfants d'Adam, vous étiez nés les vils esclaves du démon par le crime et le malheur de votre origine, et après une vie de malheur ici-bas, vous deviez être exclus de la suprême félicité des saints. Mais grâces immortelles soient à jamais rendues à J.-C., notre divin libérateur! C'est lui qui nous a affranchis du joug du démon; c'est lui qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres pour nous faire passer à l'admirable lumière de l'Evangile, à l'aimable liberté de ses amis, de ses frères, et à tous les droits de cohéritiers de son royaume.

III. LES PROMESSES DU BAPTÊME. Mais, mes chers enfants, en vous rappelant les bienfaits inestimables dont la bonté du Seigneur vous a favorisés, ce saint lieu ne vous rappelle-t-il pas aussi les engagements sacrés que vous avez contractés avec lui le jour de votre baptême? C'est ici que vous jurâtes, par la bouche de vos parrains et de vos marraines, et que vous dites à la face du ciel et de la terre : *Anathème au démon et à tout ce qui lui appartient; anathème au monde, dont il est le prince et le roi; anathème à ses pompes et à toutes ses œuvres!* C'est en ce saint lieu que vous choisîtes le Seigneur pour votre part et votre héritage, et que *vous promîtes de vous attacher irrévocablement à J.-C., de le prendre pour votre modèle, et son Evangile pour la règle de vos mœurs.*

Tels furent vos engagements et vos promesses. Or, je vous le demande, mes chers enfants, et à vous tous, M. F., qui êtes ici présents, ces promesses solennelles les avez-vous observées?

IV. LA VIOLATION DE CES PROMESSES. Approchez de ces fonts redoutables; ils retracent aux yeux de ma foi le tribunal même de J.-C. où vous aurez à comparaître un jour. Approchez, et la main étendue sur les pierres sacrées qui le composent, jurez que vous avez été fidèles à ces promesses, et que vous avez observé ces engagements.

Mais vous restez immobiles, hélas! et votre silence parle assez haut. Vous avez donc été infidèles, vous avez donc violé le grand vœu du chrétien; vous avez donc souillé la robe d'innocence que vous aviez reçue et que vous deviez porter pure et sans tache au tribunal de J.-C. Grand Dieu! où en serions-nous, si vous nous jugiez à la rigueur et si vos miséricordes ne surpassaient toutes vos œuvres! *Et miserationes ejus super omnia opera ejus* (Ps. CXLIV. 9). Venez donc à cette heure lui parler le langage du repentir et de la douleur; il ne rejette jamais un cœur contrit et humilié : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies* (Ps. L. 19). Renouvelez ici à ses pieds vos promesses et vos vœux, et protestez-lui d'un entier dévoûment et d'une fidélité éternelle; dites-lui avec moi dans toute la sincérité de vos cœurs :

V. LE RENOUVELLEMENT DE CES PROMESSES. O Dieu! Père tout-puissant, qui m'avez tiré du néant, et qui m'avez donné l'intelligence pour vous connaître, la liberté pour vous servir, et la sensibilité pour vous aimer; Sauveur du monde! qui m'avez racheté, en mourant pour moi; Esprit-Saint! qui m'avez régénéré par l'onction de votre amour, je confesse ici et j'adore l'unité de votre nature et la trinité de vos personnes. Hélas! ingrat, je vous ai offensé, j'ai oublié mes premiers serments; mais je renouvelle ici en ce jour en présence de votre peuple et je ratifie de tout mon cœur ces vœux solennels par lesquels je vous fus consacré dans ce saint lieu : *Vota mea reddam coram populo ejus* (Ps. CXV. 14). Et plein de confiance dans votre grâce toute puissante je les observerai désormais avec la plus inviolable fidélité.

Ne sont-ce pas là, mes enfants, vos désirs, votre volonté, vos sentiments? Eh! bien, répondez d'une manière franche et précise devant le ciel qui vous contemple, devant vos pasteurs qui vous y exhortent, devant les anges qui vous écoutent : *Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres*, c'est-à-dire, au péché, aux maximes et aux vanités du monde. *Je promets de vivre et de mourir selon la doctrine de J.-C.*

O Dieu! ô Père tendre, vous venez de les entendre ces promesses, confirmez-les du haut du ciel et faites qu'elles soient à jamais observées!

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Baptême.

ANCIEN TESTAMENT.

Effundam super vos aquam mundam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris (Ezech. xxxvi. 25).

Fons de domo Domini egredietur, et irrigabit torrentem spinarum (Joël. iii. 1).

In illâ die erit fons patens domui David....(Zach. xiii. 1).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii et Spiritûs Sancti (Matth. xxviii. 19).

Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit; qui verò non crediderit, condemnabitur (Marc. xvi. 16).

Nisi quis renatus fuerit ex aquâ et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei (Joan. iii. 5).

ÉPITRES.

Joannes baptizavit vos aquâ, vos autem baptizabimini Spiritu Sancto (Act. i. 5).

Baptizetur unusquisque vestrûm in nomine Domini Jesu Christi, in remissionem peccatorum (Id. ii. 38).

Quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus (Rom. vi. 3).

Consepulti sumus cum illo per baptismum in mortem, ut quomodo Christus surrexit à mortuis in gloriam Patris, ità et nos in novitate vitæ ambulemus (Id. ibid. 4).

Et hæc quidem fuistis, sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed justificati estis in nomine Domini nostri Jesu Christi et in Spiritu Dei nostri (1 Cor. vi. 11).

Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis (Gal. iii. 17).

Unus Dominus, una fides, unum baptisma (Eph. v. 5).

Non ex operibus justitiæ quæ fecimus nos, sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus Sancti (Tit. iii. 5).

Dignité du Chrétien.

ÉPITRES.

Gratias agentes Deo qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine (Coloss. i. 12).

Certa bonum certamen fidei, apprehende vitam æternam, in qua vocatus es, et confessus bonam confessionem coram multis testibus (1 Tim. vi. 12).

Labora sicut bonus miles Christi Jesu (II Tim. ii. 3).

Discedat ab omni iniquitate, omnis qui nominat nomen Domini (Id. ibid. 19).

Vos genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis (1 Petr. v. 9).

SS. PÈRES.

Baptême.

Sine pompa, sine apparatu, sine somptu in aqua demissus, inter pauca verba tinctus, exilit innocens (Tertull., *de Bapt.*).

Dum sacramentum Baptismi impenditur corpori, corpus consecratur immortalitati (Id. ibid.).

Christi militiam professus es ad salutare lavacrum, hinc dedisti nomen, hujus sacramentis initiatus es, accepisti donativum et pignus Spiritus, ne quid dubitares de promisso stipendio, simulque Diabolo denuntiasti perpetuas inimicitias, renuntiasti omnibus illius pompis ac voluptatibus, exsuflasti, exsibilasti, jurasti in verba Redemptoris.....(S. Cypr. *de Dupl. Mart. ad Fortunat.*).

Unum novimus Baptisma salutiferum, quandoquidem una est pro mundo mors, et una ex mortuis resurrectio, quarum figura est baptisma (S. Basil. *de Spirit. S.*, C. 15).

Repete quid interrogatus sis, recognosce quid responderis. Renuntiasti Diabolo et operibus ejus; renuntiasti mundo et luxuriæ ejus et voluptatibus ejus. Non est fallere, non est negare (S. Ambr. *L. de iis qui init.* C. 2).

Per aquam Baptismi transitus est de terrenis ad cœlestia, ideo *Pascha* transitus dicitur; hic transitus est de peccato ad vitam, de culpa ad gratiam, de inquinamento ad sanctificationem. Qui per hanc aquam transit, non moritur, sed exurgit (Id. *L. de Sacr.*).

Confessus es bonam confessionem in Baptismo, renuntiasti sæculo et pompis ejus, coram multis testibus, coram sacerdotibus vel ministris, virtutibusque cœlestibus (S. Hieron. *In Ep. 1 ad Timoth.*).

Generat filium pater moriturus successurum; generat Deus de Ecclesia filios non successuros sed secum mansuros (S. August. *Tract. in Joan.* 12).

Mater Ecclesia tibi aliorum pedes accomodavit ut venires, aliorum cor ut credas, aliorum linguam ut fatearis, et quoniam alio peccante prægravatus eras, alio pro te confitente salvaveris (Id. *Serm.* 10 *de Verb.*).

Si baptizata est caro Christi quæ sine peccato erat, propter exemplum imitationis, quanto magis baptizanda est caro mortis propter evitandum judicium damnationis? (Id. *in Ep.* 50.).

Baptismus est captivorum et alieni æris remissio, peccati mors, animæ regeneratio, amictus splendens, character indeprehensibilis, cœli iter, regni cœlestis conciliato, adoptionis gratia (Id *L. de Bapt.*).

Detrahe verbum ab aquâ, quid erit nisi aqua? Accedit verbum ad elementum, fit sacramentum (Id. *Hom.* 80).

Baptismus non corporis est lavatio, sed animæ (Id. *in Evang. Joan.*).

Baptismi aqua, per Spiritum efficax est (Id. *L. Confess.* C. 114).

Confugite ad aquas istas. Solæ enim sunt quæ possunt vim futuri ignis extinguere. Sive enim justus sive sit injustus, Baptismus ei per omnia necessarius est; justo quidem, ut adimpleatur in eo perfectio et regeneretur Deo; injusto vero, ut peccatorum, quæ gessit, remissio concedatur (Id. *L. de Bapt.*).

In Baptismo rex, sacerdos et propheta efficimur (S. Chrysost. *Hom.* 3, *in Ep. 1 ad Cor.*).

Baptismus est, per quem primitias spiritus accipimus, et principium alterius vitæ, ut sit nobis regeneratio, et sigillum, et custodia et illuminatio (S. J. Damasc., *Sent.* 4).

SS. PÈRES.

Dignité du Chrétien.

Nemo christianus vère dicitur, nisi qui Christo moribus, prout valet, coæquatur (S. Cypr. *L.* 12, *de Abusib.*).

Nos, fratres charissimi, philosophi non verbis, sed factis, sumus; nec vestitu sapientiam, sed veritate præferimus; virtutem magis conscientiam quam jactantiam novimus, qui non loquimur magna, sed facimus (Id.).

Christianismus est imitatio divinæ naturæ. Si igitur christianus es, Christum Dei imitare; noli vacuum ferre nomen, atque inane, sed plenum; tanti mensuram nominis imple, inquam, operibus nomine dignis (S. Greg. Nyss. *de Nom. et prof. christ.*).

Exere vires, christiane, fortiter dimica, considera pactum, conditionem attende, militiam nosce; pactum quod spopondisti, conditionem qua accepisti militiam cui nomen dedisti. Verè dedicatus es miles, si putas te posse sine pugna vincere, sine certamine triumphare (S. J.-Chysost., *Serm. de Mart.*).

Christianus est lux, sal, fermentum (Id. *Hom.* 52 *in Joan.*).

Christianus à bono opere cessans, vix se excusabit apud Dominum (S. Hieron. *Hom.* 18 *in Evang.*).

Christiani nomen ille frustra sortitur, qui Christum minime imitatur. Quid enim tibi prodest evocari quod non es, et nomen usurpare alienum? Sed si christianum te esse delectat, quæ christianitatis sunt gere, et merito tibi, christiani nomen assume (S. August. *de Vit. christian.*).

Ille vere christianus est, qui omnibus misericordiam facit; qui nulla movetur injuria, qui alienum dolorem tanquam proprium sentit; cujus mensam nullus pauper ignorat; qui coram hominibus inglorius habetur, ut coram Deo et angelis glorietur; qui terrena contemnit, ut possit habere cœlestia, qui opprimi pauperem se præsente non patitur; qui miseris subvenit; qui ad fletum fletibus provocatur alienis, quod bene faciebat Paulus: *Quis infirmatur et ego non infirmor?* (Id. ibid.).

Ipse est christianus, qui in domo sua peregrinum se esse cognoscit. Patria nostra sursum est, ibi hospites non erimus (Id. *in Ps.* 32).

Christianum non faciunt parietes (Id. *L.* 8 *Conf. C.* 1).

Christi ille non famulus, sed subsannator et irrisor est, qui ejus se serviens dicit, cui servire dissimulat (Id. *de Vit. christian).*

Nihil periculosius falsis christianis (Id. *in* P. 53).

Non in hoc nobis nomine tantum quod christiani dicimur, non blandiamur, sed propter hoc etiam nos judicandos credamus, si nomen nobis frustra vindicemus alienum (Id. *de Vit. christian.*).

Agnosce, ô Chistiane, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degenerr conversatione redire! memento cujus capitis sis membrum, quodque erutus de potestate tenebrarum, translatus es in Dei lucem et regnum. Nolite iterum diaboli subjicere servituti, quia pretium tuum sanguinis Christi est (S. Leo. *Serm. de Nativ. Christ.*).

Tota vita hominis Christiani, si secumdum Evangelium vivat, crux est atque martyrium (S. Maxim. *in Serm.*).

THÉOLOGIE.

Baptême.

I. NOTION DU BAPTÊME.

Le mot *Baptême* signifie *ablution*, *immersion*. Tous les peuples, comme le remarque Bergier, ont compris que l'action de laver le corps était un symbole de la purification de l'âme.

On définit le baptême: « Un sacrement de la nouvelle loi, institué pour effacer le péché originel, et nous régénérer en J. C. » ou simplement comme dit le catéchisme du concile de Trente: *Recte et apposite definitur baptismum esse sacramentum regenerationis per aquam in verbo (Part. 2).*

En effaçant le péché originel que nous apportons en naissant, le baptême efface en même temps les péchés actuels que les adultes ont commis avant d'être baptisés, et, en nous régénérant, il nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise, d'enfants de colère que nous étions comme enfants d'Adam.

II. TROIS SORTES DE BAPTÊME.

On distingue dans l'école trois baptêmes: le baptême d'eau, *fluminis;* le baptême de feu; *flaminis;* le baptême de sang, *sanguinis*. Le baptême d'eau est le premier des sept sacrements institués par N. S. J.-C.; il est, suivant l'expression du pape Eugène IV, la porte de la vie spirituelle: *Vitæ spiritualis janua (Deret, pro Armæn.)* Le baptême de feu n'est autre chose que le désir de recevoir le sacrement de baptême, accompagné de la charité parfaite. Le baptême de sang est ainsi appelé, parcequ'il consiste dans le martyre, dans l'effusion du sang que l'on verse pour J.-C. Ni le baptême de feu, ni le baptême de sang ne sont des sacrements; ce ne sont pas de vrais baptêmes; on ne leur donne ce nom que parcequ'ils purifient l'âme de ses péchés, et qu'ils peuvent suppléer au sacrement dans ceux qui sont dans l'impossibilité de le recevoir. (Le Cl. Gousset, *Théol. Dogm.*)

III. NÉCESSITÉ DU BAPTÊME.

Le baptême est nécessaire au salut, nécessaire pour tous, pour les enfants comme pour les adultes: *Si quis dixerit baptismum liberum esse, hoc est, non necessarium ad salutem: anathema sit* (Concil. Trid. Sess. VII. Can. 5).

Dignité du Chrétien.

I. NOTION DU CHRÉTIEN.

Juxta S. Thomam, christianus est ille qui fidem Christi habet, qui spiritu Christi virtuose operatur, et ad institutionem Christi peccatis moritur (Sum. I, 2, Quæst. 124).

Juxta Canisium, christianus est ille qui Baptismatis sacramento initiatus, totam Jesu Christi doctrinam salutarem in ejus Ecclesia profitetur *(Sum. doctr. christ.)*.

II. DEVOIRS DU CHRÉTIEN.

I. NON ORE DUNTAXAT SED OPERE CONFITERI CHRISTUM. Hinc aliqui tria ad Christiani officium requirunt, scilicet: 1° *charitatem in corde*, 2° *veritatem in ore*, 3° *castitatem in corpore*. Alioquin enim timere debebit, ne impleatur comminatio S. Augustini dicentis: *Detegeris et deprehenderis, o Christiane, quando aliud agis, aliud profiteris, fidelis in nomine, aliud demonstrans in opere (Tract. de Symb.)*.

II. DIGNE ÆSTIMARE TITULUM CHRISTIANI. Beneficia illius nominis sunt: habere Deum Patrem, Christum Salvatorem, Verbum Dei pro alimonia vitæ; vocari *gens sancta, populus acquisitionis*.... habere sacramenta pro medicina animæ, gremium Ecclesiæ tanquam sinum matris (Lohner, *Bibl. man. tit. Christ.*).

III. NOSSE QUAM TURPE SIT NOMINI DIFFORMEM VIVERE. Hinc S. Augustinus: *Renuntiasti diabolo et operibus ejus, non hominibus, sed Deo et Angelis conscribentibus; tenetur in cœlum chirographum tuum* (Tr. de Symb.). Si chirographum homini dederis, teneris adstrictus; et reluctantem te fœnerator adstringit; si recusas, vadit ad judicem; atque illic tua cautione convinceris (S. Ambr. *L.* I, *de Sacr. C.* 2).

FIGURES.—EXEMPLES.

Baptême.

CIRCONCISION.

Masculus cujus præputii caro circumcisa non fuerit, delebitur anima illa de populo meo (Gen. XVIII. 14).

DÉLUGE.

In diebus Noe cum fabricaretur arca in qua pauci, id est octo animæ salvatæ sunt per aquam, quod et vos nunc similis formæ salvos facit baptisma (1 Petr. III. 20, 21).

Baptisma diluvium peccatorum (SS. PP.).

MER ROUGE.

Nous trouvons le salut dans les eaux du baptême, comme les Israélites le trouvèrent dans la mer Rouge, tandis que le démon et le péché qui nous poursuivent y sont noyés: *Unus ex eis non remansit* (Ita S. August.).

NAAMAN.

Descendit et lavit in Jordane septies juxta sermonem viri Dei, et restituta est caro ejus (IV Reg. V. 14).

EAUX DU PROPHÈTE.

Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris (IS. L. XII. 3).

Omnes sitientes, venite ad aquas (Id. LV. 1).

PISCINE DE BETSAIDE.

Est autem Jerosolymis probatica piscina (Joan. V. 2).

Illa piscina in figura fuit, ut credas quod in fontem Baptismatis vis divina descendat (S. Ambr. *De iis qui init.*)

BAPTÊME DE S. JEAN BAPTISTE.

Ego quidem baptizo vos aqua, ille vero baptizabit vos in Spiritu Sancto et igne (Marc. I. 8).

Histoire de l'Eglise.

LA PRISON MAMERTINE.

Anno Christi Domini 68, evenit ut S. Petrus apostolus in carcerem Mamertinum mitteretur, uti asseveratus est à militibus Processo et Martiniano, qui multos ob causas S. Petri monitu nomen Christo dederunt; quumque non esset eo in loco ad illos baptizandos aquæ copia, mirabiliter saxo fons erupit; e cujus aqua baptismus est administratus (Baron. *Ann. eccl.* T. I, *ad an. Dom.* 68).

LE S. DIACRE MURITA.

Nous lisons dans l'histoire des Eglises d'Afrique, qu'Hunéric, roi des Vandales, prince arien, suscita la plus violente persécution contre les catholiques.

Déjà les prisons regorgeaient de victimes; les échafauds étaient dressés sur les places publiques, et le sang des martyrs coulait de toute parts, lorsque Epildéphore, un des juges, qui était devenu apostat, dénonça lui-même et fit mettre en prison le saint diacre Murita, qui l'avait autrefois relevé des fonts. Instruit qu'il devait paraître au tribunal de ce juge infidèle, le saint vieillard prit avec lui la robe blanche dont il l'avait revêtu lui-même, le jour de son baptême, et la tirant brusquement de dessous son manteau au moment où il parut devant lui: « la voila, Epildéphore, s'écriat-il avec une sainte hardiesse, la voilà cette robe blanche, dont je te revêtis autrefois moi-même sur les fonts sacrés; la reconnais-tu? Malheureux, tu l'as indignement échangée contre les haillons de l'iniquité; comme elle faisait autrefois ta gloire et ton bonheur, elle fera aussi ta confusion et ton supplice au tribunal de J.-C., car elle te sera redemandée alors aux yeux de tout l'univers rassemblé; et, cette même robe à la main, j'y paraîtrai moi-même pour te reprocher en face ton parjure et ton apostasie. » A ce spectacle terrible et inattendu, ce juge apostat pâlit sur son tribunal et demeura interdit (Victor Uticens., *L.* 3, *de Persec. Wend.)*.

EXEMPLES.

Dignité du Chrétien.

S. SÉBASTIEN.

S. Sebastianus pectori hanc inscriptionem velut pretiosam gemmam affixit: *Christianus sum*; ut hac ratione suæ vocationis meminisset et ad quælibet ardua pro Christo patienda animaret (Surius, *in Vit. 20. Jan.*).

S. PACOME.

Legitur de S. Pacomio, quod scilicet, cum adhuc gentilis esset, et multis militibus fame pereuntibus, ad christianam civitatem venisset, ibique victum magna charitate subministrari advertisset, quæsiverit: quænam hæc gens foret ad beneficiendum tam prona? Cumque intellexisset, christianos vocari; hoc responso non contentus iterum quæsierit, quid sit esse christianum? Cui cum iterum responsum esset, esse homines pios, Deum colentes, et credentes in Jesum filium Dei et sperantes ab eo mercedem, omnibus benefacere; religionis hujus amore incensus, paululum secessit, et manibus in cœlum levatis se Christo in perpetuum devovit (Surius, 14 *Mail.*).

INTERROGATOIRE D'UN MARTYR.

Alius quidam Martyr à Tyranno interrogatus quod ipsi nomen esset? respondit: *Christianus sum.* Qua natus domo? *Christianus sum.* Sicque ad omnes alias quæstiones respondit; ratus hoc uno nomine omnes honoris titulos comprehendi (Euseb. *Hist. eccl.* L. IV. C. 1).

Ste BLANDINE.

Blandina virgo, dùm clamat in tormentis: *Christiana sum*; immanes cruciatus non superavit modo, sed et risit, et velut inter epulas exultavit (Id. ibid.),

S. MARIN.

Cùm Marinus vir militans, civis Hierosolymitanus, honore et divitiis clarus, in persecutione Valeriani apud Cæsaræam Palestinæ inter collegas honorem quemdam obtineret militarem, ut fieri solet, insequentem collegam suum subit invidia, et exclamat: *Non posse Marinum adipisci superiorem gradum eo quod esset Christianus.* Interrogatus à Judice, Marinus, si ità haberet; ille ità esse et vere esse christianum clarissima voce testatur. Tres ei deliberandi horæ deseruntur à judice, ut eligat utrum velit immolari Diis et Imperatori, aut christianus interimi. Cumque a tribunalibus esset egressus, Theoctenus Episcopus loci, apprehensa manu ejus, perduxit eum ad Ecclesiam, ibique multis verbis in fide confirmans, ad ultimum in interiora perduxit altaris, gladiumque suum, quo præcinctus erat, ostendens ei, et rursum Evangelium offerens, quid e duobus mallet, interrogat. Marinus vero promptissima fide, cum manum ad Evangelium tetendisset: *Obtinc*, inquit Theoctenus, *quod elegisti, o fili, et contemnens præsentem vitam, æternam sperato; confidens, perge et suscipe coronam quam tibi Dominus præparavit.* Regressus ad tribunal, evocatur per præconem; aderat enim tempus statutum, ille vero nec moras patitur, nec expectat interrogantem, sed continuo sibi et deliberatum asserit et ex paternis legibus confirmatum, quod *Deo optemperare oporteat magis quam hominibus.* Quem judex illico capite puniendum pro tali responsione pronuntiat (Id. L. 7, C. 12).

S. LOUIS.

S. Ludovicus, rex Galliæ, nullibi libentius quàm Passiaci agebat, eo quod in ea urbe baptizatus Christiani nominis titulum et honorem accepisset, quem ipso omnibus aliis honoribus longissime præferebat (*Pædag. christ.* P. I, C. 1, § 1).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

TERTULLIEN	— L. de Bapt.
S. CYPRIEN	— De Dupl. Mart.
	— Hom. de Bapt.
	— Ep. 67, 70, 73.
S. GRÉG. DE NYS.	— De Nomine et prof. christ.
S. BASILE	— Hom. de Bapt.
	— De S. Spirit. C. 15.
S. GRÉG. DE NAZ.	— Orat. 4
S. CYR. DE JÉR.	— Bapt. Catech.
S. JÉRÔME	— Ep. ad Ocean.
	— Hom. 18.
S. AMBROISE	— De init. C. 2.
	— De sacr.
S. J. CHRYSOST.	— Hom. ad Neoph.
	— Hom. 3 in Ep. 1 ad Cor.
	— Hom. 53 in Joan.
S. AUGUSTIN	— L. de Bapt.
	— Enchirid. C. 119.
	— De Civ. Dei L. 13.
	— L. 1. Contr. Jul.
	— Tract. in Joan.
	— L. 4. Contr. Donat.
	— Confess. C. 114.
	— Hom. 19 in Ep. ad Hebr.
	— Ep. 42-50.
	— De Pec. merit.
	— De vita christiana.
	— In Ep. 1. ad Cor.
S. LÉON	— Serm. 1 de Nativ. Chr.
S. MAX. DE TUR.	— In Serm.
SALVIEN	— Cont. Gent.
S. J. DASMACÈNE	— Sent. Sent. 4,

Théologiens.

CONC. DE TRENT.	— Cathech. Eff. Bapt.
TOURNELY	— De Bapt.

Ascétiques.

J. MARCHANTIUS	— Candel. myst. Tract 2.
P. CANISIUS	— Summa doctr. ch. T. 3. C. 2.
FLEURY	— Mœurs des Chrét.
BOUDON	— Le chrét. inconnu.

Prédicateurs.

S. BERNARDIN	— Serm. 14, T. 4.
MAT. FABER	— Conc. 8 in D. Adv.
	— Conc. 6. Dom. 4.
Le P. LEJEUNE	— 6 Serm.
LAMBERT	— Hom. 75.
BOURDALOUE	— Dom.—Pensées.
BOSSUET	— Pour le jour de Paques.
MASSILLON	— Dignité du chrét.
GEOFFROY	— Id.
LEGRIS-DUVAL	— Id.
DE BOULOGNE	— Id.
L'abbé DE POLGE	— Id.

Répertoires.

LOHNER	— Bibl. Man. concionator. tit. Baptism. Christian.
HOUDRY	— Bibl. des Prédicat.

PREMIER PLAN.

Respect Humain.

(MASSILLON.)

Ier Point.

CRIME DU RESPECT HUMAIN.

IIe Point.

FOLIE DU RESPECT HUMAIN.

IIIe Point.

INJUSTICE DU RESPECT HUMAIN.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Crime du respect humain.

1—Il est un outrage envers Dieu;
2—Il est une cause de scandale pour le prochain.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Folie du respect humain.

1—En lui-même;
2—Dans ses circonstances.

IIIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Injustice du respect humain.

1—La vertu est respectée des méchants.
2—La vertu est louée et recherchée des impies.

DEUXIÈME PLAN.

Respect Humain.

(LE Cl. DE LA LUZERNE.—LE R. P. GUYON.)

Ier Point.

DU RESPECT HUMAIN PAR RAPPORT A DIEU.

IIe Point.

DU RESPECT HUMAIN PAR RAPPORT A L'HOMME.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Du respect humain par rapport à Dieu.

1—C'est un outrage à sa majesté;
2—C'est une apostasie;
3—C'est une faiblesse dont l'homme n'est susceptible que contre Dieu.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Du respect humain par rapport à l'homme.

1—L'esclave du respect humain est sans conscience;
2—L'esclave du respect humain est sans vertu;
3—L'esclave du respect humain est sans principes;
4—L'esclave du respect humain est sans honneur.

TROISIÈME PLAN.

Zèle.

(M. L'ABBÉ DAVID, DE LYON).

Ier Point.

LE ZÈLE EST LE GRAND DEVOIR DU CHRÉTIEN DANS TOUS LES TEMPS.

IIe Point.

LE ZÈLE EST SURTOUT LE DEVOIR DU CHRÉTIEN EN NOTRE TEMPS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Le zèle est le grand devoir du chrétien dans tous les temps.

1—Zèle de l'Église.
2—Zèle du chrétien.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le zèle est surtout le devoir du chrétien en notre temps.

1—État actuel des esprits;
2—Prétextes.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

RESPECT HUMAIN.

TEXTE.

Qui me erubuerit et sermones meos, hunc Filius hominis erubescet quum venerit in majestate sua.

Luc, IX. 26.

Comme de tous les obstacles à la conversion, la timidité du respect humain, la crainte faible et criminelle du monde est le plus commun et le plus dangereux, il importe d'en faire sentir toute l'illusion ; car, en quelque état que la Providence nous ait fait naître, nous tenons tous à un certain monde qui nous environne. Nos proches, nos amis, nos protecteurs, nos maîtres, c'est ce petit nombre de personnes qui forme pour nous un monde à part dont nous craignons les jugements et au goût duquel nous sacrifions même nos désirs de vertu, si, en les accomplissant, nous devons nous attirer ses dérisions et ses censures. Or, je dis que cette disposition renferme : premièrement, un mépris de Dieu qui la rend très criminelle ; secondement, une crainte qui la rend très insensée ; troisièmement, un préjugé contre la vertu, qui la rend très injuste. Donc, *crime du respect humain, sa folie et son injustice*, voilà tout le sujet de ce discours.

Ier Point.

CRIME DU RESPECT HUMAIN.

1re SUBDIVISION. — **Il est un outrage envers Dieu.**

1° *Dans l'étendue de sa grandeur.* La grandeur de Dieu demande que vous ne le mettiez pas en parallèle avec un monde méprisable, et que toute la gloire qui vient des hommes ne soit qu'un songe et qu'une erreur, lorsque vous l'approchez de la sienne. Or, ici, rappelé d'un côté par la voix de Dieu, de l'autre, retenu par la crainte des hommes, vous lui dites, dans la disposition de votre cœur : Seigneur, je vous servirais dès ce moment, si, dans la situation où je me trouve, il était permis de vous servir sans m'exposer aux censures du monde.

O homme, s'écrie S. Chrysostôme, savez-vous bien quel est ce langage que vous tenez à Dieu? Vous lui dites : Maudissez-moi, Seigneur, j'y consens, pourvu que le monde m'approuve ; j'aime mieux être l'objet éternel de vos vengeances et de vos mépris, que de ne pas jouir ici-bas de l'estime et des vains suffrages des hommes. Cette impiété vous fait horreur, mon cher auditeur, et c'est pourtant vous qui êtes l'impie.

2° *Dans la vérité de sa puissance.* Craindre le monde quand une fois on s'est donné à J. C., c'est déclarer que J. C. n'est point assez puissant pour vous défendre contre le monde.

Ignorez-vous donc que les traits des méchants contre les justes se tournent contre les méchants eux-mêmes : *Infirmatæ sunt contra eos linguæ eorum* (Ps. LXIII. 9).

Les justes ont toujours méprisé les injures du monde ; ils ont glorifié Dieu d'être persécutés : *Posui vestimentum meum cilicium et factus sum illis in parabolam* (Ps. LXVIII. 12, 13). Les railleries des méchants étaient pour eux un motif de plus de mettre en Dieu leur confiance : *Ego vero orationem meam ad te Domine* (Ibid. 14).

Une âme vraiment touchée de l'amour de Dieu se met peu en peine des jugements du monde. Elle sait que le Seigneur est le Dieu fort, et qu'il dispersera ses ennemis. C'est un Noé qui entre dans l'arche, sans s'inquiéter de ce que diront les habitants de la terre ; c'est un Jacob qui, élevé jusqu'au ciel dans sa vision mystérieuse, s'occupe tout entier de son Dieu ; c'est un Moïse qui s'entretient seul avec le Seigneur, sur la montagne, sans se mettre en peine des calomnies qu'on répand contre lui dans la plaine.

3° *Dans la sublimité de sa gloire.* Cacher sa conversion au monde, ne vouloir servir Dieu qu'en secret, c'est n'être chrétien qu'à demi, c'est rougir d'être tout à son Dieu, c'est faire injure à sa gloire.

Le Sauveur s'est-il caché pour rendre honneur à son Père? Vous vous glorifiez d'être le disciple des mondains, et vous n'osez l'être de J. C.? O hommes, le Dieu du ciel et de la terre ne serait donc plus qu'un Dieu domestique ; et, le confondant avec les idoles renfermées autrefois dans le foyer et dans l'enceinte de chaque famille, vous vous contenteriez, comme Rachel, de le cacher dans votre tente et de l'adorer à l'insu de vos frères?

2e SUBD. — **Il est une cause de scandale pour le prochain.**

Ces exemples de ménagement entre le monde et J. C. deviennent plus dangereux que les exemples mêmes d'une dissolution déclarée. En effet, la vie licencieuse d'un pécheur lui attire plus de censeurs de sa conduite que d'imitateurs de ses excès ; mais les plaisirs et les abus du monde, autorisés par une vie d'ailleurs régulière et mêlés même d'actions pieuses, forment une séduction presque inévitable. Plus vous évitez les grands désordres, en vous permettant, d'un autre côté, tous les amusements et tous les abus que le monde autorise, plus vous devenez dangereux à vos frères, plus vous leur persuadez que le monde n'est pas si incompatible avec le salut qu'on le pense.

O hommes ! n'était-ce pas assez que vos dérèglements eussent été autrefois un sujet de scandale à vos frères ; faut-il encore qu'aujourd'hui votre fausse vertu devienne funeste?

Un saint disait que lorsque S. Paul paraîtrait devant le Seigneur, il traînerait après lui toutes les nations conquises. Vous n'aurez pas de néophytes à faire venir, vous n'aurez pas des nations à faire comparaître ; mais, devant vous, on verra paraître les âmes que vous auriez pu sauver et que vous aurez laissé se perdre. Devant vous on verra paraître les chrétiens qui auraient pu se sanctifier si vous aviez su leur donner l'impulsion, et qui se sont damnés parce que vous avez été lâches et apostats.

IIe Point.

FOLIE DU RESPECT HUMAIN.

1re SUBD. — **En lui-même.**

1° Placez-vous dans telle situation qu'il vous plaira. Soyez homme de bien, soyez homme de plaisir, vivez dans la retraite ou dans le monde, jamais vous n'aurez tous les hommes pour approbateurs. Dans l'état même où vous vous trouvez, n'osant rompre avec le monde et gardant encore tant de mesures avec lui, croyez-vous que tout vous applaudisse et que vous n'y ayez pas vos censeurs comme vos panégyristes? Or, puisque dans aucune circonstance de votre vie vous ne sauriez éviter la bizarrerie des jugements humains, pourquoi la craindriez-vous dans la piété seulement?

2° Mais je vais plus loin et je dis : Quand même, en prenant le parti de la vertu, vous auriez fait du monde entier le censeur de votre conduite? Eh ! qu'importent, M. F., les jugements des hommes à celui qui a su mettre son Dieu dans ses intérêts? Est-ce pour le monde que vous travaillez à votre salut? Si vous périssez, l'homme vous sauvera-t-il? et si le Seigneur vous justifie, qui osera vous condamner?.... Mais je me trompe, les mépris et les censures des hommes sont toujours la récompense de la vertu et le présage le plus certain de notre salut ; et, par conséquent, si votre changement de vie avait pu mériter les applaudissements d'un certain monde, vous devriez vous défier d'une démarche qui aurait pu lui plaire. Une vertu du goût des pécheurs me serait suspecte.

2e SUBD. — **Dans ses circonstances.**

Si la timidité du respect humain est insensée en elle-même, elle l'est encore plus dans toutes les circonstances qui l'accompagnent. En effet, on peut vous dire : Vous avez joui de l'estime du monde avant de vous convertir, cependant qu'a fait le monde à votre égard? Vous ne craignez pas les jugements du monde dans l'iniquité, pourquoi les craindriez-vous dans l'état de justice? N'y aurait-il donc que la vertu qui n'ose se montrer? Judas ne rougit pas de trahir son maître, Hérode ose paraître incestueux en face de la Judée entière, Jésabel se montre fardée à la fenêtre en un jour fameux. Mais Judas rougit de se montrer pénitent, mais Hérode rougit de rétracter sa parole. O Dieu ! y a-t-il donc de la honte à vous servir?

Venons à la chose même. Que pourra dire de vous le monde? que vous êtes inconstant, insensé, que vous ne le quittez que par dégoût ; heureuse inconstance, sage folie, vains propos! Voilà tous ces discours du monde ; dites s'il n'y a pas folie à les craindre !

IIIe Point.

INJUSTICE DU RESPECT HUMAIN.

Ces discours si redoutables et qui vous font abandonner l'entreprise de votre salut, ce ne sont pas les gens de bien qui les tiennent, c'est un petit nombre d'esprits frivoles ou licencieux, et qui, encore, au fond du cœur, rendent gloire à la vertu et ne peuvent lui refuser un respect sacré, tandis même qu'ils en font le sujet de leurs dérisions publiques. C'est ma dernière réflexion contre le vice que j'attaque.

1re SUBD. — **La vertu est respectée des méchants.**

La sainteté ne semble promettre que des persécutions ; toutefois, la vertu imprime au front des justes certains caractères qu'on ne peut s'empêcher de respecter. On voit dans le juste un esprit de religion qui frappe, une autorité dans ses exemples qui impose, certains traits d'éclat, comme sur le visage de Moïse, qui rendent vénérable. Le monde est forcé d'admirer la puissance de la vertu ; il déclare qu'elle est au-dessus de la gloire de ses héros.

2e SUBD. — **La vertu est louée et recherchée des impies.**

Non seulement le monde respecte la vertu, il lui donne encore des éloges dignes de son envie.

Les pécheurs ne portent pas toujours des jugements sévères contre les justes ; ils opposent la paix qu'ils goûtent, les douceurs qu'ils éprouvent, leur calme, leur bonheur, à leurs troubles propres, aux amertumes du monde, aux angoisses de leurs déceptions. Et ce parallèle les afflige.

Pourquoi donc, justes, rougiriez-vous de votre justice devant ceux qui vous l'envient? il y a une vraie injustice dans votre respect humain.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

RESPECT HUMAIN.

TEXTE.

Non erubesco Evangelium.

Rom. I. 16.

Non, il ne rougissait pas de l'Évangile l'apôtre intrépide qui présentait le flambeau de la foi à l'univers tout entier, aux ignorants et aux sages du siècle, aux petits et aux grands, aux esclaves et aux rois. Non, il ne redoutait pas la vaine censure des hommes celui qui se faisait une gloire de suivre la sainte folie de la croix, celui qui ne voulait d'autre honneur que l'honneur d'appartenir à un Dieu crucifié : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi* (Galat. VI. 14).

Ils ne craignaient pas les traits méprisables de l'inconstante opinion des hommes ces premiers héros de la religion qui, solennellement interrogés sur la foi, montaient hardiment sur les échafauds pour rendre témoignage à la vérité qui s'était manifestée à leurs cœurs, tant était puissante en eux la force de la conviction, tant il était difficile d'effrayer leur courage et d'arrêter leur générosité!....

Mais, hélas! que les chrétiens de nos jours ont dégénéré de leurs aïeux! On retient la vérité captive au fond de son cœur; on n'ose plus révéler au grand jour les sentiments de son âme; on n'est plus chrétien qu'en secret... Oui, M. F., le respect humain voilà la grande maladie de la France, voilà la plaie épouvantable dont elle est frappée, voilà le chancre funeste qui ronge et dévore les plus nobles parties de ce corps que la foi avait rendu jadis si robuste et si heureux...

C'est du respect humain que je veux vous entretenir. Je veux essayer de vous faire comprendre : 1° *qu'il est un crime énorme contre Dieu*; 2° *combien sont épouvantables ses effets par rapport à l'homme.*

1er Point.

DU RESPECT HUMAIN PAR RAPPORT A DIEU.

1re SUBDIVISION. — **C'est un outrage à sa majesté.**

En vous livrant au respect humain non-seulement vous établissez un parallèle injurieux entre Dieu et son ennemi, mais, ce qui est plus offensant encore, vous donnez à cet ennemi une préférence volontaire, réfléchie et de propos délibéré. Peut-être ne formez-vous pas nettement dans votre esprit cette odieuse comparaison; peut-être dans vos spéculations vous dites-vous que Dieu tient toujours le premier rang dans votre pensée. Vous êtes sur vos propres sentiments ce qu'est un homme, dont la vue affaiblie et terne ne sait pas distinguer entre les objets qu'il découvre mal, quels sont les plus proches et les plus reculés. Car en quoi consiste cette préférence que vous vous imaginez donner à Dieu sur le monde? Dieu vous dicte ses lois, le monde vous en donne de contraires, et ce sont celles du monde que vous suivez. Dieu vous appelle à lui par sa grâce, le monde vous attire à lui par ses plaisirs et c'est vers le monde que vous allez. Ce n'est donc que dans votre imagination que Dieu a la préférence; partout ailleurs c'est le monde qui est préféré.

2e SUBD. — **C'est une apostasie.**

Dites-nous donc quelle différence vous mettez entre vous et ces malheureux apostats qui, au temps des persécutions, renièrent leur foi. Comme vous ils étaient intimement persuadés que c'était à Dieu qu'ils devaient leurs hommages; comme eux vous transportez vos hommages à des divinités étrangères; ils croyaient, ils pensaient, ils sentaient de même que vous; vous apostasiez de même qu'eux. Oui votre respect humain est, autant que leur abjuration, une véritable apostasie. Qu'importe à ce Dieu que vous renoncez, que ce soit par la crainte des supplices, ou par celle des railleries qu'on l'abandonne? Vous vous rassurez en vain sur ce que votre respect humain ne vous empêche pas d'être chrétien. C'est cesser effectivement de l'être que de cesser de le paraître. Dissimuler sa religion, c'est la désavouer. Concentrer dans l'intérieur de l'âme le christianisme, c'est le détruire. J.-C. n'est pas venu établir sur la terre une religion purement intérieure. Si la croyance du cœur, dit S. Paul, contribue à la justification, la confession de la bouche est nécessaire au salut.

Que celui, dit S. Pierre, qui a l'honneur d'être chrétien, se garde d'en rougir; qu'il glorifie au contraire le Seigneur de lui avoir donné ce beau titre. Une des vérités les plus formellement enseignées par notre divin Maître, est qu'il ne reconnaît, comme étant à lui, que ceux qui sont publiquement connus pour y être; et que quiconque n'est pas entièrement pour lui, et par là même contre lui.

3e SUBD. — **C'est une faiblesse dont l'homme n'est susceptible que contre Dieu.**

Ce qui rend plus offensante encore pour Dieu cette déplorable faiblesse, c'est qu'on n'en est susceptible que contre lui. S'agit-il de faire le mal? on n'est pas arrêté par les jugements du monde. On ne le craint que lorsqu'il est question de faire le bien. Dites à cet ambitieux que ses intrigues sourdes percent dans le monde et le perdent de réputation; faites savoir à cet homme de finances que ses fraudes, ses monopoles, ses usures deviennent publiques et le dévouent au mépris et à l'indignation générales. Que vous répondront-ils? que ce sont de vains propos, qu'il est impossible d'empêcher le public de parler. Ainsi, pour vous éloigner de Dieu, le démon vous inspire une audace effrontée; et pour vous empêcher de revenir à lui, il vous suggère une faiblesse pusillanime. Ainsi, ô Dieu! ce n'est que pour vous offenser qu'on est plein de courage; on est saisi de terreur quand il s'agit de vous servir.

IIe Point.

DU RESPECT HUMAIN PAR RAPPORT A L'HOMME.

M. F., si dans ce moment j'adressais la parole à quelqu'un de vous en particulier : si en le désignant par son nom je lui disais : Monsieur, vous n'avez ni conscience, ni vertu, ni principes, ni honneur... Sans doute à cette violente interpellation, l'individu qui en serait l'objet croirait que j'aurais pris à tâche de l'avilir aux yeux de tout ce respectable auditoire; il serait indigné et à moins qu'il ne fut capable d'un acte d'héroïsme de charité, il me traduirait devant les tribunaux; et certes, il en aurait le droit, car je lui aurais supposé le caractère le plus méprisable, même selon l'opinion du monde. Eh bien! je ne parle à personne individuellement, mais que les esclaves du respect humain m'écoutent, s'il en est ici. C'est eux en général que j'accuse de n'avoir ni *conscience*, ni *vertu*, ni *principes*, ni *honneur*. Le reproche est grave, voici mes preuves.

1re SUBD. — **L'esclavage du respect humain est sans conscience.**

Qu'est-ce que d'avoir de la conscience? N'est-ce pas remplir ses devoirs quand on les connaît? N'est-ce pas écouter avant tout cette voix intérieure qui nous avertit du bien que nous devons faire, du mal que nous devons éviter? N'est-ce pas se montrer toujours docile aux voix, aux conseils, aux commandements de cette intelligence qui réside en nous? N'est-ce pas parler comme l'on croit devoir parler, agir comme l'on croit devoir agir, aller là où l'on croit devoir se rendre, rester dans les lieux où l'on croit devoir rester? D'après ce principe, voyez vous-mêmes si l'esclave du respect humain est un homme de conscience. Que consulte-t-il? l'opinion des hommes. Que craint-il? l'opinion des hommes. A qui obéit-il? à l'opinion des hommes. La conscience est-elle pour quelque chose dans ses actions et dans ses démarches? jamais. Si elle parle, il ne l'écoute pas; si elle réprimande, il étouffe ses cris. Dans cette lutte qui s'élève dans son cœur entre la conscience et le respect humain, la conscience est toujours vaincue.

2e SUBD. — **L'esclavage du respect humain est un homme sans vertu.**

Pour en être convaincu, M. F., il ne s'agit que de bien comprendre ce que c'est que la vertu. La vertu ne consiste pas dans un acte passager. Pour être vertueux, il ne suffit pas de faire quelques bonnes actions. La vertu est une habitude de l'âme, un état permanent; c'est une multiplication continue d'actions bonnes dans un certain ordre. Vous ne direz pas d'un scélérat qui, poussé par je ne sais quel motif, fait en passant l'aumône à un pauvre; c'est un homme vertueux; mais vous direz : il a fait un acte de vertu; c'est évident. Il faut donc puisque la vertu est un état permanent de l'âme, il faut donc de l'énergie pour être vertueux. Il faut savoir penser par soi-même, agir par soi-même; et l'esclave du respect humain en est-il capable? Supposez-lui les meilleures intentions, les exécutera-t-il s'il a à craindre les railleries, les sarcasmes, les mépris du monde?

3e SUBD. — **L'esclavage du respect humain est sans principes.**

Les principes sont invariables, immuables comme la nature, comme l'essence des choses dont ils émanent. L'esclave du respect humain n'a pour règle de ses pensées et de ses actions que l'opinion inconstante et mobile des hommes, que les caprices de ce qui l'environne, que les fugitives impressions des sociétés qu'il fréquente, des lieux où il passe; il dépend de tout. Pour avoir des principes il faut une noble indépendance; la trouverez-vous dans l'homme qui tremble à chaque instant de déplaire à un ami, d'encourir le blâme et la censure du premier venu? Donc se laisser dominer par le respect humain, c'est être sans principes, sans vertu, sans conscience.

4e SUBD. — **L'esclave du respect humain est sans honneur.**

Pour que vous compreniez nos raisons, M. F., il faut que nous soyons d'accord sur le sens de ce mot *l'honneur*. Par honneur j'entends cette estime, cette réputation, cette gloire qui a la vertu pour base. Eh! M. F., le sage peut-il avoir une autre idée du principe de l'honneur? N'est-ce pas celle que vous en avez vous-mêmes? Si vous réfléchissez, pourrez-vous jamais vous décider à appeler honorable une action que votre raison condamnera comme contraire aux principes et à la conscience, double source d'où émane la vertu proprement dite? Non, vous le sentez comme moi, il n'y a point d'honneur là où les principes ne dirigent pas, là où la conscience ne conduit pas. Mais je vous ai fait voir que l'esclave du respect humain étouffe la voix de sa conscience, viole ses préceptes les plus sacrés et foule aux pieds tous les principes, donc je vous ai démontré par là même qu'il outrage l'honneur, qu'il est sans honneur.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

ZÈLE.

TEXTE.

Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.

Joan. xv. 12.

Quand J.-C. parut, l'amour pour les hommes était étrangement méconnu. Ce mot céleste de charité qui répond à ce qu'il y a de plus pur dans notre âme, était ignoré ou profané. Un souffle d'égoïsme avait desséché tous les cœurs. C'eût été faiblesse de verser des larmes sur les misères de son semblable; mais un jour cette parole vint à retentir dans le monde : « aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés; » et une révolution se fit au cœur de l'homme, et la société présenta un spectacle nouveau. Dans le ciel, c'était une même famille qui n'avait qu'un même père : dans les cieux et sur la terre qu'un même amour; ses membres ne se saluaient plus que du nom de frère, et ces hommes qui s'aimaient d'une affection sincère, ils ne bornaient pas à eux leur charité, mais ils brûlaient de communiquer à tous, les trésors de la vérité et de l'amour infini qu'ils possédaient. Cette ambition du bonheur d'autrui qui est la partie supérienre de la charité, c'était le zèle. Tel sera aussi le sujet de ce discours.

Le zèle, c'est là le *grand devoir du chrétien dans tous les temps*, c'est là surtout le *devoir du chrétien en notre temps*. Double réflexion; sujet de votre bienveillante attention.

Ier Point.

LE ZÈLE EST LE GRAND DEVOIR DU CHRÉTIEN DANS TOUS LES TEMPS.

1re SUBDIVISION. — **Zèle de l'Eglise.**

Quoi de plus manifeste, dans l'Eglise catholique, que cet ardent amour des âmes, que cette passion de communiquer à tous les trésors de la foi, de répandre sur tous la grande aumône de l'Eternité. Partout où elle a planté une seule croix, où elle a enfanté un seul vrai disciple, à travers les heures brûlantes du jour et dans le silence des nuits, elle élève la voix, elle se prosterne, elle prie, se mortifie afin d'obtenir le retour de ses enfants égarés. Il n'est pas une de ces innombrables prières qu'elle met à chaque instant sur les lèvres du prêtre et du fidèle qui ne supplie pour la conversion du pécheur et la persévérance du juste.

Son cœur est un écho où chaque douleur de l'humanité trouve un retentissement.

Témoins de ce zèle qu'elles ne comprennent pas, les sectes séparées l'accusent de fanatisme. Tel est le nom qu'elles donnent à l'Eglise quand elle s'en va, au péril de sa vie, défendre, protéger sa foi. Fanatisme, disent-elles! je le crois bien. Est-ce que l'étrangère comprend quelque chose aux immolations de la mère! C'est qu'à l'Eglise appartiennent les âmes; c'est que là où le mercenaire s'enfuit, le bon pasteur élève la voix hardiment. L'un aperçoit le danger, il abandonne le troupeau; l'autre reste et donne sa vie pour ses brebis : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* (Joan. x. 11).

2e SUBD. — **Zèle du chrétien.**

Mais, M. F., si le zèle est le devoir de l'Eglise, n'est-ce pas aussi le devoir de chaque chrétien? Si la flamme divine de la charité brûle dans notre cœur, est-ce que nous ne devons pas sentir le besoin de la communiquer à tous? Pouvons-nous voir la gloire de Dieu outragée et ne pas sentir se remuer en nous un sentiment d'énergique douleur, et ne pas nous jeter dans la mêlée pour nous opposer au mal, selon nos forces? Pouvons-nous voir périr nos frères, nous qui les aimons, nous qui devons vivre de charité et ne pas leur tendre une main secourable?

Tout chrétien a été consacré prêtre de ce sacerdoce spirituel qui consiste à offrir à Dieu des victimes spirituelles. Aussi au prêtre le caractère divin, les pouvoirs, les devoirs plus stricts, plus redoutables; à lui dans le danger de se tenir au premier rang, d'obtenir la gloire des premières blessures, mais à tous l'obligation sacrée, le devoir selon la nature de nos forces et de nos moyens. C'est ainsi que, dans une société, chaque citoyen doit concourir au bien commun, quoiqu'il y ait des hommes spécialement chargés du pouvoir exécutif et législatif. Aussi le zèle a été la vertu, la passion de tous ceux en qui a brillé l'esprit chrétien. Quel zèle que celui de S. Paul, cette âme brûlante qui, seule à travers les périls, les malédictions, s'en allait par le monde, plantant la croix, luttant contre la synagogue irritée, confondant les sages du paganisme! Tandis qu'il était ignominieusement fouetté par les Juifs, vendu par de faux frères, il écrivait aux Corinthiens ces paroles : « que ne puis-je me sacrifier encore pour le salut de vos âmes! »

S. Jean Chrysostôme, qui se prosternait d'admiration devant cette vie surhumaine, a écrit de S. Paul, que l'univers n'était pas à l'étroit dans son cœur. C'est dans cette voie que tous les saints ont marché depuis Paul, le missionnaire de l'univers, jusqu'à S. François Xavier, cet homme étonnant dont la vie fut un vaste sacrifice au bien spirituel de l'humanité, qui mourant à quarante-six ans sur une rive déserte, après avoir arrosé de ses sueurs les Indes presque entières, n'emportait qu'un regret, celui de n'avoir pu accomplir le plan qu'il s'était tracé, et qui ne tendait à rien moins qu'à parcourir la plus grande partie de l'univers habité, une croix à la main; jusqu'à S. Vincent-de-Paul, dont on ne doit jamais omettre le nom quand on parle de charité et de zèle; jusqu'à cette femme admirable qui a porté la double couronne du génie et de la sainteté, Thérèse, qu'on surprenait souvent versant des larmes d'amour sur la gloire oubliée de Dieu et sur les âmes égarées.

Enfin, le flambeau du zèle, allumé sur le Calvaire au cœur de J.-C. a été se transmettant de main en main à travers toutes les contrées, et jamais il ne s'éteindra, quoiqu'espère l'impiété de tous les temps, jamais qu'avec le dernier soupir du dernier chrétien. Mais c'est à nous, M. F., qu'il a été remis, et plus que jamais notre tâche est belle et sacrée, je veux dire plus que jamais elle est pénible; car plus que jamais, aujourd'hui, le zèle est un devoir impérieux pour le chrétien. C'est la seconde réflexion.

IIe Point.

LE ZÈLE EST SURTOUT LE DEVOIR DU CHRÉTIEN EN NOTRE TEMPS.

Il y a des temps où les vertus ordinaires ne suffisent plus pour le chrétien, où l'héroïsme est son devoir de tous les jours et de toutes les heures; temps difficiles où bien des faibles apostasient, où bien des tièdes se réfugient dans une commode indifférence, où le calice des humiliations et des douleurs est bien amer pour les fidèles; mais aussi temps glorieux où se montrent les grandes âmes, où se révèlent, à travers les obstacles, les grandes vertus, où l'on mérite du ciel les grandes récompenses.

1re SUBD. — **Etat actuel des esprits.**

Notre époque n'est plus comme le siècle passé, une époque d'incrédulité, mais ce n'est point encore non plus une époque de foi. Notre temps est un temps d'hésitation, de réflexions où il se fait comme un silence solennel. Il s'agit de choisir entre Dieu et l'homme, entre le christianisme et la raison humaine révoltée.

Le zèle est donc pour cela le grand devoir de notre temps. De même qu'autrefois le monde a été sauvé par la charité, ainsi doit-il encore l'être aujourd'hui. A ce rationalisme superbe qui met sa débile raison dans la balance nous devons opposer une foi éclairée et une foi courageuse. A cet égoïsme qui a desséché les cœurs, qui mesure les sentiments les plus sacrés avec les vils calculs de l'intérêt, nous devons opposer la charité chrétienne dans sa sublimité, dans sa simplicité divine; la charité qui parle peu, mais qui agit beaucoup, qui se prête et se donne au dernier, au plus petit, au plus pauvre de nos frères; qui se donne avec ses biens, avec son âme, avec sa vie.

2e SUBD. — **Prétextes.**

Mais, dit-on tous les jours, que *pouvons-nous en présence des maux immenses qui nous entourent? Que sont nos efforts au milieu de tous les scandales qui se multiplient?*

Paroles pusillanimes qui outragent la grandeur du sentiment chrétien! Et peu vous importe, vous dirai-je, ce que vous pouvez, si c'est là ce que vous devez. Est-ce le succès que Dieu nous impose? Non, c'est le travail et la volonté. Le succès, il l'enverra à son œuvre au moment qu'il aura choisi. Qui vous dit qu'à vos efforts, tout humbles qu'ils soient, il n'est pas réservé de grands résultats?

Regardez ce qu'ont fait au dernier siècle, quelques hommes, pour répandre l'impiété. Ils étaient seuls d'abord au milieu de la foi universelle. Voulez-vous savoir les résultats de leur activité incessante, de leur haine persévérante? Regardez les ruines sociales et intellectuelles qui couvrent encore l'Europe. Que fait-on tous les jours pour un intérêt humain? On s'assemble, on s'unit, on organise des centres d'action, on provoque des manifestations universelles..... A Dieu ne plaise que je veuille jeter un blâme ou donner un éloge à ces manifestations! Elles sont étrangères à cette chaire, mais je dis que, si c'est là ce que l'on fait pour l'intérêt humain; si tant de gravité, tant d'intérêt palpité au fond de ces questions, est-ce que nous ne devons rien faire pour pratiquer le vrai et le bien, pour glorifier Dieu et pour sauver nos frères? Est-ce que ce n'est pas nous qui devons faire une sainte conjuration pour répandre partout les semences de la vérité et de la charité? Faire du bien aux hommes malgré eux, voilà le principe chrétien, les aimer jusqu'à donner sa vie, s'il le faut, voilà la mesure de notre charité, voilà le zèle catholique, voilà notre devoir à tous, M. F., dans ces jours de reconstruction sociale.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Respect humain.

ANCIEN TESTAMENT.

Qui contemnent me erunt ignobiles (1 Reg. II. 30).

Quoniam Deus dissipavit ossa eorum qui hominibus placent; confusi sunt quoniam Deus sprevit illos (Ps. LII. 6).

Propter te sustinui opprobrium, confusio operuit faciem meam (Id. LXVIII. 8).

Ambulans recto itinere et timens Deum despicitur ab eo qui infami graditur via (Prov. XIV. 2).

Qui timet hominem cito corruet (Id. XXIX. 25).

Noli esse judex nisi valeas virtute irrumpere iniquitatem (Eccli. VII. 6).

Quis tu ut timeres ab homine mortali et à filio hominis, quia quasi fœnum ita arescet et oblitus es Domini factoris tui qui tetendit cœlos et fundavit terram? (Is. XLI. 12, 13).

Nolite timere opprobrium hominum et blasphemias eorum ne metuatis (Id. ibid. 7).

Cui assimilastis me aut adæquastis et comparastis me? (Id. XLVI. 5).

Posui faciem meam quasi petram durissimam et scio quoniam non confundar (Id. LI. 7.

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Nolite timere eos qui occidunt corpus animam autem non possunt occidere; sed potius timete eum qui potest et corpus et animam perdere in gehennam (Matth. X. 28).

Qui me confusus fuerit et verba mea in generatione ista adultera et peccatrice, et filius hominis confundetur eum cum venerit in glorià Patris sui, cum Angelis sanctis (Marc. VIII. 38).

Qui me erubuerit et meos sermones, hunc filius hominis erubescet cum venerit in majestate suâ (Luc. IX. 26).

ÉPITRES.

Non possumus et quæ vidimus non loqui (Act. IV. 20).

Non erubesco Evangelium (Rom. I. 16).

Corde creditur ad justitiam, ore confessio fit ad salutem (Id. ibid. 10).

Cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt. Tradidit illos Deus in reprobum sensum (Id. ibid. 21, 28).

Mihi pro minimo est ut à vobis judicer aut ab humano die (1 Cor. IV. 3).

An quæro hominibus placere? Si adhuc hominibus placerem Christi servus non essem (Galat. I. 10).

Ad oculum servientes, tanquam hominibus placentes (Coloss. III. 9).

Qui proposito sibi gaudio, sustinuit crucem confusione contempta (Hebr. XII. 2).

Quis est qui vobis noceat si boni æmulatores fueritis? Timorem autem eorum ne timueritis et non conturbemini (1 Petr. III. 15).

Ipsi de mundo sunt, ideo de mundo loquuntur et mundus eos audit, nos ex Deo sumus (1 Joan. IV. 5, 6.)

Timidis autem et incredulis.... Pars illorum est in stagno ardenti igne et sulphure (Apoc. XXI. 8).

SS. PÈRES.

Zèle.

ANCIEN TESTAMENT.

Zelus domus tuæ comedit me; et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me (Ps., LXVIII. 10).

Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua inimici mei (Id. CXVIII. 139).

Vidi prævaricantes et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt (Id. ibid. 158).

Nonne qui oderunt te, Domine, oderam, et super inimicos tuos tabescebam? (Id. CXXXVIII. 21).

Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum, quia dereliquerunt pactum tuum filii Israel (3 Reg. XIX. 10).

Anima, quæ benedicit, impinguabitur; et qui inebriat, ipse quoque inebriabitur (Prov. XI. 25).

Fortis est ut mors dilectio; dura, sicut infernus, æmulatio (Cant. V. 6).

Ne despicias hominem avertentem se à peccato : neque improperes ei, memento, quoniam omnes in correptione sumus (Eccli. VIII. 6).

Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter; et maledictus qui prohibet gladium suum à sanguine (Jerem. XLVIII. 18).

Sanguinem ejus de manu tua requiram (Ezech. III. 8).

Qui docti fuerint, fulgebunt, sicut splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates (Dan. XII. 3)

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Qui fecerit, et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum (Matth. V. 20.)

Ignem veni mittere in terram; et quid volo nisi ut accendatur (Luc. XII. 49).

Recordati sunt vero discipuli ejus quia scriptum est : zelus domus tuæ comedit me (Joan. II. 17).

ÉPITRES.

Pro nobis mortuus est Christus, ut qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est, et resurrexit (2 Cor. V. 15).

Quis infirmatur et ego non infirmor? quis scandalizatur et ego non uror? (Id. XI. 26).

Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis (Galat. IV. 19).

Testis est mihi Deus, quomodo vos omnes cupiam in visceribus Christi. Et hoc oro, ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientiâ, et in omni sensu, ut probetis potiora, ut sitis sinceri et sine offensa in diem Christi, repleti fructu justitiæ per Jesum Christum in laudem et gloriam Dei (Philip. I. 9).

Cum possemus vobis oneri esse, ut Christi Apostoli; sed facti sumus parvuli in medio vestrum; tanquam si nutrix foveat filios suos, ita desiderantes vos, cupide volebamus tradere vobis non solum Evangelium Dei, sed etiam animas nostras, quoniam carissimi nobis facti estis (1 Thess. II. 7).

Si quis autem suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior (1 Tim. V. 8).

SS. PÈRES.

Respect humain.

Dæmon maluit suffundere hominis sanguinem quam effundere (Tertull. *in Apol.* C. 4).

Salvus sum si non confundor de Deo meo (Id. *de Carn. Chr.* C. 7).

Explicuisti frontem ad delinquendum, et ad recte agendum contrahes? (Id. L. 1 *Contr. Marcion.*).

Nihil operosius quam studium hominibus placendi (Id. ibid.).

Malefici gestiunt latere, devitant apparere, trepidant deprehendi, ne torti quidem facile aut semper confiteantur, christianus verò quid simile? neminem pœnitet, neminem pudet, nisi retro fuisse (Id. *in Apol.*)

Christianus se putat qui christianus esse aut confunditur aut veretur. Quomodo potest esse cum Christo qui ad Christum pertinere aut erubescit aut metuit? (S. Cypr. *Serm.* 5, *de Laps.*)

Christus in præceptis suis dicit : *Qui confusus me fuerit confundet* eum *filius hominis*, et christianum se putat qui christianus esse confunditur (Id. de *Dupl. Martyr.*)

Cum tyrannus dicit : *Abnega Christum et immola Jovi*; sæpè lingua negat, corde reclamante, et quamquam hoc gravissimum est, tamen aliquam impietatis culpam elevat humanæ naturæ imbecillitas (Id. ibid.)

Gratias ago Deo meo quod dignus sum quem mundus oderit (S. Hieron. ad *Asell.*)

Nihil tam speciale servitutis est quam semper timere (S. Ambr. L. de *Jos.* C. 4.)

Displiceamus his quibus displicet Christus (S. Paulin. *Ep.* 6.)

Non solus est proditor veritatis qui veritati renuntiat, sed etiam qui non profitetur veritatem (S. Chrisost. *in hom.*)

Timeo ne deridear, ne contemnar. Miser homo, non vis a conservis derideri, sed odio haberi à Domino Deo tuo (Id. *in Act. hom.* 41.)

Christum non puduit tua causa crucifigi, et te pudet ejus inenarrabilem profiteri dispensationem (Id. *in Ep. ad Gal.* C. 6.)

Erubescunt negare Christum et non erubescunt negare verba Christi (S. August. *Serm.* 48.)

Times prorsus ne offendas majorem, et non times ne offendas Deum (Id. ibid.)

Frontosus esto quando audis opprobrium de Christo; quid times fronti tuæ quam signo crucis armasti? (Id. in *Ps.* 68. *Serm.* 1.)

Ne erubescas prædicare quod nosti, et defendere etiam inter blasphemos, quod credidisti (Id. *in Ps.* 80.)

Non sine causa signum suum in fronte nobis figi voluit; tanquam in se pudoris, ne Christi opprobrio christianus, erubescat (Id. *in Ps.* 30.)

Parum est habere in corde Christum et nolle confiteri, cum timetur opprobrium (Id. *in Ps.* 118.)

Quid facies quando dicet tibi Christus : erubuisti de humilitate meâ, non eris in claritate meâ (Id. L. 3. *Conf.* C. 8.)

Discedat, mala verecundia, accedat salubris impudentia, si impudentia dicenda est (Id. L. 3. *Confess.* C. 8.)

SS. PÈRES.

ZÈLE.

Nemo potest habere zelum Dei et non habere scientiam Dei. Judæi putantes se zelum Dei habere, sacrilegi extiterunt in Filium Dei, qui non secundum scientiam zelati sunt, quia ignorantes Dei justitiam, propriam, id est quæ hominibus justitia redebatur, studebant implere, cum utique ipso magis justitiæ Dei nempè Christo obedire conveniret (Origen. in *Ep. ad Rom.).*

Est zelus ad vitam, est zelus ad mortem; ad vitam, zelus est divina præcepta servare, et amore nominis ejus custodire mandata, ut fecit Phinees (S. Ambr. *in Ps.* 118).

Angeli quoque sine zelo nihil sunt, et substantiæ suæ amittunt prærogativam, nisi eam zeli ardore sustentent (Id. ibid.).

Feci ego cœlum et terram. Eadem facultate te dono, ut terram facias cœlum. Accendi ego luminaria, accende tu illis clariora; nam potes his, qui in errore sunt, lumen veritatis accedere. Hominem facere non vales, at justum gratumque Deo potes. Vide, quam te diligam, qui majora tibi faciendi tribui potestatem (S, Chrysost. in *Gen.).*

Sæpe una anima quam lucrati fuerimus, potest innumerabilium peccatorum pondus abolere, animæque nostræ pretium in extremo die judicii fieri (Id. *Orat.* 5 *adv. Judæos).*

Etsi ingentes erogaverit pecunias pauperibus, plus tamen feceris, si converteris animam (Id. ibid.).

Hæc perfecta charitatis regula', hic certissimus terminus, hoc supremum omnium cacumen, quærere, quæ communem omnium comprehendant utilitatem, quod ipse Paulus significans addidit: *Sicut et ego Christi.* Nihil enim nos potest adeo imitatores Christi facere ut proximorum cura (Id. *Hom.* 3 *in* 1 *Cor.*).

Zelo domus Dei comeditur qui omnia perversa, quæ videt, cupit emendare; et si emendare non potest, tolerat ac gemit (S. August. in *Joan.*).

Nemo dicat: admonere non sufficio, adhortari idoneus non sum; quantum potes, exibe, ne male servatum talentum, quod acceperas, in tormentis pendere cogaris (S. Greg. *Hom.* 6 in *Matth.).*

Illi vere Doctores sunt qui cum per rigorem disciplinæ patres sint, per pietatis viscera matres esse noverunt; qui labores sanctæ conceptionis tolerant et proferendos Dei filios intra uterum charitatis portant, in edenda enim prole plus laborant (Id. L. 2, in *Job.* C. 9).

Zelum tuum inflammet charitas, informet scientia, firmet constantia. Sit fervidus, sit circumspectus, sit invictus; nec teporem habeat, nec discretione careat, nec timidus sit (S. Bern. in *Cant.).*

Bonus zelus est fervor animi, quo mens, abjecto humano timore, pro defensione veritatis accenditur, et eo magis commendabilis, quo quælibet prava, quæ viderit, corrigere satagit; si nequit, tolerat, et gemit (S. Bonav. in *Pharetr. div.* L. 4).

Absque igne quis ignem accendet; et sine charitate quis officia charitatis consummabit? Ardeat dilectionis flamma semper in te, quatenus calore tuo proximorum excutiatur tepor; imo accrescat amoris incendium, quomodo præteritarum negligentiaram rubigo deleatur. Poteris plane inflamare cæteros, si fueris, tu charitate concrematus (S. Laur. Justin. de *Cumpunct.*),

Habe zelum primo super teipsum et tunc juste zelare poteris et proximum tuum (*Imit. Chr.* L. 2, C. 3. §. 1).

EXEMPLES.

Respect humain.

ANCIEN TESTAMENT.

AARON. Populus congregatus adversus Aaron dixit: surge, fac nobis deos qui nos præcedant.... et fecit vitulum conflatilem (Exod. XXXII. 1, 4).

SALOMON. Cumque jam esset senex *depravatus* est cor ejus per mulieres ut sequeretur deos alienos (3 Reg XI. 4, 5).

LES TROIS JEUNES HÉBREUX. Sidrach, Misach et Abdenago; viri isti contempserunt, rex, decretum tuum; deos tuos non colunt (Dan. III. 12).

DANIEL. Fenestris apertis in cœnaculo suo contra Jerusalem tribus temporibus in die flectebat et adorabat (Dan. VI. 10).

TOBIE. Cum irent omnes ad vitulos aureos... hic *solus* fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini et ibi adorabat Dominum Deum Israel (Tob. I. 4).

NOUVEAU TESTAMENT.

LA SYNAGOGUE. Nemo *palam* loquebatur de illo propter metum Judæorum (Joan. XII. 13).

PILATE. Quærebat Pilatus dimittere eum... cum *audisset* hos sermones,. *tradidit* eis illum ut crucifigeretur (Joan. XIX. 12, 16).

MAGDELAINE. Frontosa ad salutem (S. August.).—Quia graviter erubescebat intus, nihil esse credidit quod verecundaretur foris (S. Greg.).

FÉLIX. Volens gratiam præstare Judæis Felix reliquit Paulum vinctum (Act. XXIV. 27).

LES APÔTRES. Non possumus quæ vidimus et audivimus non loqui (Id. IV. 20).—Obedire oportet Deo magis quam hominibus (Id. V. 29).

ZÈLE.

ANCIEN TESTAMENT.

MOÏSE. Aut dimitte eis hanc noxam, aut si non facis, dele me de libro tuo quam scripsisti (Exod. XXXII. 31).

DAVID. Tabescere me fecit zelus meus (Ps. CXVIII. 130).

MATHATIAS.—PHINÉES. Zelatus est legem sicut fecit Phinees Zamri (1 Mach. II. 26).

NOUVEAU TESTAMENT.

N. S. J.-C. Zelus domus tuæ comedit me (Joan. XI. 17).

S. PAUL. Per triennium nocte et die non cessavi cumlacrymis monens unumquemque vestrum (Act. XX. 31).

LES ENVOYÉS DE DIEU. Cogita quamobrem propheta, quamobrem Apostolus, quamobrem Justi, quamobrem Angeli frequenter missi sunt, quamobrem ipse primogenitus Filius ac Verbum Dei advenit. An non ut homines salvaret? An non ut eos errantes reduceret? Hoc idem fac agas tu quoque pro viribus tuis, omneque studium ac sollicitudinem impendas ad reducendum eos qui aberrarunt (S. Chrysost. *Orat.* 5 adv. *Judæos).*

VIE DES SAINTS.

S. BASILE. Jam in agone constitutus petiit vitam adhuc prorogari uno die ut Judæum qui promiserat se fidem catholicam suscepturum, si Episcopus in sequentem diem superviveret, ovili Christi agregaret, quem revera cum tota domo ipsemet in Ecclesiam descendens baptizavit, et paulo post rediens in lectum mortuus est (*Spec.. Exempl. dist.* 8.—*Lege* vitas SS. Chrysost.; Franc. ass. Ignat.; Theres.; Cathar. Sen.; Franc. Xav.; Franc. Borg.; Carrol. Borr.; Pii v.; Joan. Berchm.; Vincent.; Paul.).

MÉLANGES.

ZÈLE.

MOTIVA.

I. GLORIA DEI: Zelum amplissimum ipsa Gloria Dei meretur.

II. ANIMARUM PRÆSTANTIA. Quas Deus tanti æstimavit ut unigenitum suum pro eis daret; quas diabolus tanti reputavit ut pro eis totum mundum offerret (Albert. Magn. in *Parad. Anim.* C. 26).

III. PRÆMIUM ZELO PROMISSUM. Quæ gratia sublimior et Deo gloriosior conversatio esse potest quam illius qui quotidiano exercitio alios ob auctoris sui gratiam studet convertere (V. Beda. *Apud. Marchant.*).

ALIA MOTIVA.

I. CHRISTI EXEMPLUM. Quod sic proponit S. Bernardus: ipse diligit vos tanquam viscera sua, tanquam fructum pretiosissimum crucis suæ (S. Bern. *Ep.* 109).

II. ECCLESIÆ EXEMPLUM. Hunc Ecclesiæ Spiritum nobis Joannes ostendit præclara illa quam descripsit visione: *Signum magnum apparuit in cælo: mulier amicta sole et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim; et in utero habens clamabat parturiens et cruciabatur ut pariat* (Apoc. XII. 2).

O quam magnum habet desiderium pariendi! (S. Carol. Borr. *in Act. Conc. Med.*).

III. NEGOTIATORUM EXEMPLUM. Perspicuum est negotiatores sæculi tanta sustinere ut ad incertas periturasque divitias perveniant, et servent, cum animæ discrimine, quæ multis periculis quæsierunt: quid ergo Christi negotiatori faciendum sit? (S. Hieron. *Ep.* 4 *ad Rustic.*).

IV. PROPRIUM PECCATORUM DELETIO. O quam utilis est peccatorum remissio quæ conversos a peccatis non solum liberos efficit, sed etiam alios ab impietate et injustitia retrahens, flamma charitatis accendit (S. Gregor. in *Ps.* 4).

MEDIA.

I. MEDITATIO: 1° De amore Dei et Christi erga animas; 2° de animarum præstantia; 3° de diaboli in eis perdendis studio; 4° de SS. Apost., Mart, Episcop, et Past. exemplis.

II. ORATIO; VITÆ SANCTITAS, HUMILITATIS STUDIUM.

III. CREBRUM EXERCITIUM ZELI. Nam ut ignis eundo sic zelus agendo crescit. Plus sunt potæ, plus sitiuntur aquæ. Deindè cum zelosis hominibus frequenter conversari.

ASCETICA.

Quatuor sunt præcipue quæ asceta de hac virtute bene addiscere aliisque inculcare debet: 1° ut bene cognoscat naturam et conditiones zeli; quæ sunt ut sit *universalis, discretus, benignus, perseverans*; 2° ut bene cognoscat et præparet instrumenta quibus potissimum utendum est ad gloriam divinam et salutem animarum procurandam: quæ sunt *verbum, exemplum, oratio*; 3° ut cognoscat tentationes quibus plerumque hic zelus impeditur aut minuitur nempe *diffidentia de divinâ gratiâ; nimium juvandi alios desiderium; fructuum defectus*; 4° ut studeat bene cognoscere connexionem quæ reperitur inter zelum et amorem Dei.

EXEMPLA PROFANA.

SOCRATE. Assiduo doctrinas suas morales philosophicis suis quæstionibus immiscens, plurimos à pravis institutis ad saniora consilia virtutesque adduxit, ut Plutarchus testatur (Jansen. L. *Resp. ger.).*

PLATON. Laudando quotidie virtutem et vitia condemnando, tautopere auditores ad vitiorum, luxuriæ præsertim detestationem permovit, ut aliquos ex his conversos esse incredibile videretur (Justinus, L. 20 *Hist.).*

EPICTÈTE. In omnibus suis colloquiis nihil aliud propositum habebat quam ut animos audientium ad optima quæque expetenda incitaret (Arrian. de *Doctr. Epict.).*

(Voyez pour d'autres Ex. et surtout pour des Ex. modernes ou contemporains, le *Dict.* des *Anecdotes chrét.* Art. *Zèle).*

Auteurs à consulter.

RESPECT HUMAIN.

SS. Pères.

TERTULIEN — Apol. C. 4.
— L. 1 Contr. C. 4.
— 2. de Carn. Christi.
S. CYPRIEN — Serm. 5. de Laps.
— L. de Dupl. Mart.
S. J. CHRYSOST. — In Ep. ad Galat. C. 6.
— Hom. 41 in Act. Apost.
S. AMBROISE — L. de Joseph. C. 4.
— Ep. 30 ad Sabin.
S. JÉRÔME — Ep. ad Asell.
S. PAULIN — Ep. 6.
S. AUGUSTIN — Serm. 48.
— Serm. 20 de verb. Apost.
— L. 6 de Civ. Dei C. 10.
— In Ps. 30-118-141.
— L. de Confess. C. 8.
S. GRÉGOIRE — L. 39. Moral.
S. BERNARD — Ep. 108.

Ascétiques.

S. LAUR. JUST. — De lign. Vit. C. 1.
SURIN — Dial. Spirit T. 1.
LE P. LANGLOIS — Traité sur le Resp. humain.

Prédicateurs.

LA COLOMBIÈRE — Serm. 77. T. 4.
GIROUT — T. 3. Carême.
DUNEAU — Doninicale.
BOURDALOUE — 2 Avent.
LA RUE — Carême. T. 2.
DUFAY — Serm.
LE CHAPELAIN. — Id.
MASSILLON — Id.
PERRIN — Id.
LENFANT — Id.
Le P. GUYON — Id.

ZÈLE.

SS. Pères.

ORIGÈNE — In Ep. ad Rom.
S. GRÉG. DE NAZ. — Orat. 23.
S. AMBROISE — In Exod.
S. CHRYSOST. — Hom. 25 in 1 Cor.
— Orat. adv. Judæos.
— In Gen.
S. AUGUSTIN — In Joan.
— In Ps. 139.
S. GÉRGOIRE — L. 3 Dialog.
— Hom. 12 in Ezech.
— L. 19 Moral. C. 16.
S. BERNARD — In Cant.

Ascétiques.

S. BONAVENT. — In Pharetr. div. am. p. 2, C. 1.
S. LAUR. JUST. — De Compunct.
TOM. À KEMP. — Imit. Ch. L. 1, C. 5.
LANCIZIUS — Opusc. 13.
ALBERT-LE-GR. — In Parad. anim.

Prédicateurs.

MAT. FABER — In fest. SS. Sim. et Jud.
LAFONT — Serm. ecclés.
Serm. pour les retrait. ecclés.

PREMIER PLAN.

Blasphème.

(LE P. LE JEUNE.—LE P. HOUDRY.)

Ier Point.

ÉNORMITÉ DU CRIME DE BLASPHÈME

IIe Point.

CAUSES QUI L'OCCASIONNENT.

IIIe Point.

REMÈDES A EMPLOYER POUR L'ÉVITER.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Énormité du crime de blasphème.

1—C'est un outrage direct à la majesté de Dieu ;
2—C'est de plus un outrage public.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Causes qui l'occasionnent.

1—Le manque de foi ;
2—La corruption du cœur ;
3—La mode et l'habitude.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Remèdes à employer pour l'éviter.

1—La foi ;
2—La crainte de Dieu.

DEUXIÈME PLAN.

Blasphème.

(RICHARD, L'AVOCAT.)

Ier Point.

LE BLASPHÈME EST INJURIEUX A DIEU.

IIe Point.

LE BLASPHÈME EST PRÉJUDICIABLE AU PROCHAIN.

IIIe Point.

LE BLASPHÈME EST PRÉJUDICIABLE AU BLASPHÉMATEUR.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Le blasphème est injurieux à Dieu.

1—Il brave sa puissance ;
2—Il méprise sa grandeur.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le blasphème est préjudiciable au prochain.

1—Il occasionne du scandale ;
2—Il établit une coupable habitude.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le blasphème est préjudiciable au blasphémateur.

1—C'est un crime stérile ;
2—C'est un crime qui sera sévèrement puni.

TROISIÈME PLAN.

Colère.—Douceur.

(HUGUES DE S.-VICTOR.—RICHARD.—GRISOT.)

Ier Point.

FUNESTES EFFETS DE LA COLÈRE.

IIe Point.

AVANTAGES DE LA DOUCEUR.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

Funestes effets de la colère.

1—Elle nous fait perdre l'amitié de Dieu ;
2—Elle nous fait perdre l'amitié du prochain ;
3—Elle nous ôte notre raison.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Avantages de la douceur.

1—Par rapport à nous-mêmes ;
2—Par rapport au prochain ;
3—Par rapport à Dieu.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

BLASPHÈME.

TEXTE.

Ecce quidam de Scribis dixerunt intra se : hic blasphemat.

Matth. IX. 3.

Quoique je me serve d'un injuste et ridicule jugement que certains docteurs de la loi firent de la conduite de J.-C., qui passait dans leur esprit pour un blasphémateur, je ne crois pas toutefois choisir un dessein qui soit étranger à l'Evangile de ce jour, que de vous parler du blasphème; car il est dit aussi dans cet Evangile que les pharisiens et les docteurs voyant que Jésus accueillait les publicains et les pécheurs en murmuraient, c'est-à-dire blasphémaient. Ce ne sont pas seulement les reproches que J.-C. fait aux scribes et aux pharisiens qui doivent servir de matière à mes discours; ce sont encore, dit S. J. Chrysostôme, ceux que ces pitoyables ennemis de sa gloire lui font; et comme le blasphème est du nombre de ces péchés qui, selon l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, retombent sur la tête de ceux qui les imputent faussement aux autres, je me persuade que, me déterminant à vous en entretenir, je traiterai une matière aussi propre aux paroles de mon texte qu'elle est grande et importante en elle-même.

Ier Point.

ÉNORMITÉ DU CRIME DE BLASPHÈME.

1re SUBDIVISION.—**Il est un outrage direct à la majesté de Dieu.**

La plupart des péchés que commettent les hommes sont comme empreints d'une certaine timidité ou réserve qui les rendent quelquefois excusables, car ils semblent n'attaquer Dieu que d'une manière indirecte. Celui-ci attaque Dieu en face : Le blasphémateur, selon l'énergique expression de l'Ecriture, lève la main contre Dieu : *Tetendit adversus Dominum manum suam, et contra omnipotentem roboratus est* (Job. XV. 25).

S. Jude dit que les blasphémateurs font encore aujourd'hui ce que les anges rebelles firent autrefois dans le ciel : *Dominationem spernunt, majestatem autem blasphemant* (Jud. 8).

Pour concevoir mieux cette proposition, il faut remarquer que ces anges apostats firent paraître leur impiété en trois choses ; *en ce qu'ils attaquèrent directement et immédiatement Dieu, en ce qu'ils le méprisèrent en eux-mêmes, et en ce qu'ils péchèrent de pure malice*, comme dit S. Thomas sur cet endroit de S. Jude. Or, sans m'arrêter davantage à ce principe, c'est là ce que font les blasphémateurs, et c'est aussi ce qui rend leur péché très-énorme, en ce qu'il y a dans leurs blasphèmes un *caractère d'insolence*, de *mépris de Dieu* et de *pure malice*.

1° INSOLENCE. Il y a toujours de l'insolence dans le blasphème, puisque ce crime est une rébellion ouverte contre Dieu : *Tetendit adversus Dominum manum suam* (Job. XV. 25). Dès qu'il arrive aux blasphémateurs quelque perte ou quelque fâcheux accident; ils s'impatientent de Dieu, dit Tertullien, ils se souhaitent la mort, ils s'ennuient de vivre, ils accusent le ciel de leurs disgrâces, ils traitent Dieu comme ils feraient de leur plus cruel ennemi, et comme ils ne sauraient lui nuire que par de mauvais sentiments et d'injurieuses paroles, ils l'attaquent de ce côté là, ils le maudissent, et pour me servir des termes de l'Ecriture, ils lui insultent en face. Or n'y a-t-il pas là une insolence impie?

2° MÉPRIS. Le patrimoine de Dieu c'est son nom, dit Tertullien : *Census Divinitatis*. C'est là où il a mis sa gloire, c'est là où sont renfermés tous ses adorables attributs. Blasphémer cet auguste nom qui comprend tant de choses c'est donc attaquer toutes ses perfections, c'est s'en prendre à son être, c'est l'avilir et le mépriser infiniment.

3° MALICE. L'ignorance, l'infirmité, l'intérêt, la gloire, la violence, le plaisir, l'espérance, la crainte servent quelquefois de principe et d'excuse aux autres péchés; mais aucune de ces circonstances ne peut excuser les blasphémateurs. Allégueraient-ils l'ignorance? ils savent qu'ils font mal; l'intérêt ou l'espérance de faire fortune? mais personne ne peut augmenter son bien par cette voie; la gloire? mais il n'y a ici que de la honte.....

2e SUBD. — **Il est de plus un outrage public.**

Il n'en est pas du blasphème comme des autres péchés. Ceux-ci souvent se commettent en secret et le pécheur qui y tombe hait la lumière qui les découvre : *Qui male agit odit lucem* (Joan. III. 20). Celui-là paraît comme chef de sédition, et les blasphémateurs, semblables aux Sodomites, bien loin de cacher leurs péchés font gloire de les publier : *Peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt et non absconderunt* (Ps. III. 9).

Le blasphémateur vomit l'insulte contre Dieu devant ses enfants, devant ses serviteurs, en public. C'est pourquoi le blasphème passe de familles en familles, de races en races.

Le blasphème s'étend dans le monde par une certaine propagation et une fatale contagion, celle de l'invitation et de l'exemple; aussi, si vous y prenez garde, vous trouverez que c'est un péché universel qui règne impunément presque dans toutes les conditions de la société. Il y a des blasphèmes de *profession*, des blasphèmes d'*emportement*, des blasphèmes d'*abattement* et de chagrin.

J'appelle blasphème de profession ceux des soldats et des gens d'épée qui font gloire de profaner, en toutes rencontres, la sainteté du nom de Dieu; gens souvent sans religion, sans conscience, sans respect, sans crainte; gens qui croiraient ne point passer pour braves s'ils n'étaient d'insignes blasphémateurs, et dont quelquefois toute la prétendue générosité consiste à vomir de fréquentes et d'horribles imprécations contre le ciel.

J'appelle blasphèmes d'emportement, ceux de ces hommes colères et brutaux qui, à la moindre parole, au moindre sujet de mécontentement, éclatent en malédictions contre Dieu.

J'appelle blasphèmes de tristesse, ceux de ces malheureux que la pauvreté accable, qu'une cruelle persécution met hors d'eux-mêmes, qui n'ayant presque plus d'espérance ni de ressource du côté de la terre s'en prennent à Dieu, et qui bien loin d'édifier leurs frères par leur résignation et leur piété, les scandalisent par leurs murmures.

Le scandale attaché à ce péché est ce qui le rend encore plus odieux à Dieu, et ce qui en attire les plus redoutables vengeances.

Quand, par une scandaleuse impiété, la bouche du blasphémateur vomit ce que son âme a conçu; ce n'est plus d'un seul péché qu'il est coupable, il l'est encore de tous ceux qu'il aura fait commettre. On ne peut plus dire que sa malice se termine à son propre sujet, elle est, dit Salvien, sans mesure et sans bornes. On ne peut plus déterminer jusqu'où ira son crime; il fait un progrès infini, et lors même que le blasphémateur est mort, son blasphème demeure en quelque manière immortel.

Que penserons-nous donc de ces malheureux pères de famille qui, au lieu d'instruire leurs enfants dans la crainte de Dieu, au lieu de les reprendre et de les corriger quand ils l'offensent, leur enseignent l'art de l'outrager et les forment, pour ainsi dire, aux imprécations et aux blasphèmes!

Que penserons-nous de ces maîtres emportés et impies qui, bien loin de donner des exemples de modération et de respect pour Dieu à leurs serviteurs, leur en donnent de fureur contre lui par ces exécrables paroles qu'ils vomissent en leur présence!

Si le S.-Esprit proteste qu'un père qui souffre lâchement les désordres de ses enfants les hait et qu'il ne les aime que lorsqu'il leur inspire des sentiments de piété et de vertu, que peut-il dire de ceux qui les scandalisent par leurs blasphèmes, sinon qu'ils sont les corrupteurs et les meurtriers de leurs propres enfants?

Si S. Paul assure que *celui qui n'a pas soin des siens et principalement de ses domestiques est pire qu'un infidèle*, que ne dirait-il pas de ceux qui les portent au peché et qui leur font des leçons publiques d'impiété? Il les regarderait comme des apostats.

IIe Point.

CAUSES QUI OCCASIONNENT LE BLASPHÈME.

1re SUBD. — **Manque de foi.**

Le blasphémateur a perdu la connaissance de Dieu. Il oublie, sa présence, sa puissance, sa bonté, toutes ses adorables perfections.

1° PRÉSENCE DE DIEU. Cette pensée : Dieu me voit, a souvent arrêté les plus hardis. Si le blasphémateur ose insulter Dieu, c'est parce qu'il n'y croit pas, ou qu'il pense n'en être pas entendu;

2° PUISSANCE DE DIEU. Dieu qui d'un mot a fait le monde peut d'un mot le détruire; que lui faudra-t-il donc pour écraser ce ver de terre qui se soulève audacieusement contre lui? Un souffle, un acte de sa volonté. Le blasphémateur méconnaît cette toute-puissance; que n'oserait point entreprendre celui qui plein d'orgueil et d'impiété a oublié que le Seigneur est le Dieu fort devant qui tout n'est que cendre et poussière?

2e SUBD. — **Corruption du cœur.**

Ex abundatia cordis os loquitur (Matth. XII. 34). *Quæ autem procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquinant hominem; de corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemiæ* (Id. XV. 19). Le cœur de celui qui blasphème a perdu le sentiment de l'honnête, du vrai et du beau. Il s'est avili, il n'y a plus en lui de frein, de pudeur, de respect, de dignité. Cœur dépravé, temple en ruines, comme s'écrie Bossuet, Dieu y est honni, flagellé, crucifié; que les hommes s'en éloignent, il porte une contagion funeste!

3e SUBD. — **Mode et habitude.**

On blasphème pour se donner un air de vanité et de suffisance. On contracte cette habitude par suite du mauvais exemple. Mais, quelle gloire y a-t-il à outrager Dieu? Quelle funeste vanité! quelle horrible mode, quelle déplorable habitude!

IIIe Point.

REMÈDES A EMPLOYER POUR L'ÉVITER.

1re SUBD. — **La foi.**

La foi est le préservatif par excellence du péché de blasphème.

2e SUBD. — **La crainte de Dieu.**

Souvenir des châtiments imposés aux blasphémateurs : *Qui blasphemaverit nomen Domini morte moriatur* (Levit. XXIV. 11).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

BLASPHÈME.

TEXTE.

Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum.

EXOD. X. 7.

Heureux fut le siècle de S. Augustin, puisque au témoignage de ce père *(Tr. 27, in C. VI. Joan.)* quoiqu'il y eût plusieurs chrétiens qui renonçassent intérieurement Dieu par leur mauvaise vie, ce qui n'est qu'un blasphème pris dans un sens fort général, et dont je ne prétends pas parler ici, il y en avait cependant très peu qui le blasphémassent de paroles; les plus grands libertins gardant du moins extérieurement dans leurs débauches un tel respect pour le nom de Dieu qu'ils avaient horreur de le profaner par leurs blasphèmes. Si cet horrible péché ne s'était, depuis ce temps, répandu dans le christianisme comme une maudite lèpre qui a presque infecté tout ce saint corps, il serait inutile et peut-être dangereux de vous en parler; mais puisque le mal, par une funeste contagion, est devenu si commun qu'on se fait aujourd'hui une méthode et comme une espèce de gloire de blasphémer, il est important de vous faire connaître la nature et les effets de ce péché; il est important de vous faire voir combien il est *injurieux à Dieu*, *préjudiciable au prochain* et surtout *préjudiciable à vous-mêmes*.

Ier Point.

LE BLASPHÈME EST INJURIEUX A DIEU.

1re SUBDIVISION.—**Il brave sa puissance.**

En osant s'attaquer à Dieu même, le blasphémateur laisse entendre qu'il n'a rien à craindre de Dieu. Qu'est-ce Seigneur si puissant qui se laisse impunément insulter? Il ne me voit pas, il ne m'entend pas, il est semblable aux simulacres des nations: *Os habent et non loquentur, aures habent et non audient* (Ps. CXIII. 13, 14).

Cependant regarde le ciel; celui que tu oses outrager en a déployé l'immense étendue en une parole. Regarde la terre; elle est riche et féconde, et c'est Dieu qui la tient dans ses mains.

2e SUBD. —**Il méprise sa grandeur.**

Le nom de Dieu est grand: *Magnum est nomen tuum*. De quelque côté qu'on le considère, il renferme toutes choses et est infiniment au-delà de tout ce qu'on peut en dire.

On donne à Dieu des noms *positifs*, en lui attribuant une justice, une sagesse, une vérité, une miséricorde, une providence, une bonté qui subsistera nécessairement et par elle-même. On lui en donne de *négatifs*, en disant qu'il n'est ni fini par le temps, ni borné par les lieux, ni sujet au changement. On lui en donne de *relatifs*, tels que sont ceux de créateur, parce qu'il a produit des êtres hors de lui; de souverain, parce qu'il les gouverne par une autorité absolue; de maître et de règle, parce qu'il les conduit à leur fin; de juge, parce qu'il a droit de les récompenser et de les punir. Il y a des noms *notionels* qui regardent les personnes, il y en a d'*essentiels* qui regardent les perfections simples et absolues; or blasphémer cet auguste nom, qui comprend tant de choses, c'est attaquer toutes ses perfections, c'est s'en prendre à son être, c'est l'avilir et le mépriser infiniment.

Ce qui a fait dire aux Pères de l'Eglise, et à S. Thomas qui a suivi leur doctrine, que le blasphème, pris dans son étendue, est le plus grand de tous les péchés; en sorte que comme la religion renferme tout ce qui honore Dieu, aussi le blasphème renferme tout ce qui le méprise et détruit les trois vertus théologales par lesquelles on s'élève immédiatement vers lui.

1° FOI. Il est opposé à une humble confession de foi, puisqu'il a des relations particulières avec l'infidélité, en ce qu'il dit ou qu'il croit qu'il y a en Dieu des défauts qui n'y sont pas.

2° ESPÉRANCE. Il est opposé à l'espérance, en ce qu'un blasphémateur renonce Dieu et semble ne rien attendre de lui.

3° CHARITÉ. Il est oppposé à la charité, parceque la bonté divine est l'objet de cette vertu, et qu'un blasphémateur outrage principalement une si aimable perfection. Tout ce qui convient à Dieu, dit S. Thomas, appartient à sa bonté, et tout ce qui n'appartient point à Dieu est éloigné d'elle; par conséquent, conclut-il, celui qui nie quelque chose qui appartient à Dieu, ou qui lui ôte ce qui lui appartient, offense cet attribut, et en l'offensant il pèche contre la charité chrétienne.

O Dieu! que ces vérités sont étranges, mais qu'il est encore plus étrange de voir qu'on n'y fait presque point de réflexion. On profane en toute rencontre, sans honte, sans crainte, sans remords le nom du Seigneur; on n'en est pas empêché par aucune considération. Ni la grandeur de ce nom, ni les menaces de Dieu, ni l'énormité de ce péché ne sont des freins assez puissants pour arrêter la langue des blasphémateurs.

IIe Point.

LE BLASPHÈME EST PRÉJUDICIABLE AU PROCHAIN.

1re SUBD.—**Il occasionne du scandale.**

Les autres pécheurs cherchent la confidence et le secret, ils aiment la solitude, et s'ils marchent dans les voies de l'iniquité, ils n'y vont qu'en tremblant et à petit pas; le blasphémateur au contraire prend les armes contre Dieu, et se met à la tête de ceux qui le haïssent afin qu'ils courent tous en foule et se précipitent pour l'offenser.

Un feu qui brûle une vaste forêt et qui la réduit en cendres ne fait pas tant de mal, dit S. Jacques, qu'une méchante langue, qu'il appelle pour cet effet: une académie et une école publique de tout péché: *Universitas iniquitatis* (Jac. III. 6).

C'est dans cette académie que tous les enfants d'une même famille s'instruisent dans l'art de maudire Dieu, à l'exemple de leur père, et qu'ils apprennent ces blasphèmes qui leur font d'abord quelque horreur, mais auxquels il s'accoutument insensiblement, par l'habitude qu'ils ont à les entendre. Ils ressemblent, dit S. Basile, à une cire molle qui reçoit telle figure qu'on veut lui donner; mais comme on y d'abord gravé celle d'un démon blasphémateur, ce n'est aussi que celle-là qu'ils représentent. Ce sont des échos qui répètent les paroles qu'on a dites; mais comme ce ne sont que des paroles impies, ce ne sont aussi que celles-là qu'ils renvoient: *Universitas iniquitatis*.

C'est dans cette académie que tous les domestiques d'une même maison apprennent cette funeste méthode de jurer, à l'imitation de leurs maîtres; qu'ils s'en font tellement un plaisir et un devoir qu'ils disent insolemment, quand quelques bonnes âmes veulent les reprendre: *Linguam nostram magnificabimus, labia nostra à nobis sunt, quis noster dominus est?* (Ps. XI. 5).

C'est dans cette académie que les ivrognes et les joueurs, les artisans et les soldats enseignent et écoutent, donnent et reçoivent de si étranges leçons. C'est là qu'ils s'étudient à qui outragera plus souvent le nom de Dieu, c'est là qu'ils blasphèment lui et ses saints, dans la chaleur du vin et de leur débauche: *Universitas iniquitatis*.

2e SUBD.—**Il établit une coupable habitude.**

Certaines formes de langage prévalent chez le peuple parcequ'elles sont plus fréquemment employées. On se fera un jeu du blasphème à mesure qu'il deviendra plus commun.

Beaucoup en sont venus à ce point qu'ils le profèrent sans songer qu'ils offensent Dieu. Déplorables habitudes qui ne sont jamais exemptes de péché. Ce sont, hélas! ces habitudes criminelles que vous établissez et que vous autorisez autour de vous en ne mettant aucun frein à votre langue.

IIIe Point.

LE BLASPHÈME EST PRÉJUDICIABLE AU BLASPHÉMATEUR.

1re SUBD.—**C'est un crime stérile.**

Que vous revient-il du crime de blasphème? Y avez-vous quelque intérêt? Aucun. Y trouvez-vous quelque réjouissance? Au contraire, de l'amertume. Vous procure-t-il de la gloire? Non, mais de l'opprobre devant Dieu, devant les anges et devant les hommes vertueux. Vous profite-t-il en quelque chose soit pour le présent, soit pour l'avenir? Le profit du présent qu'il nous procure, c'est la privation de la grâce; celui de l'avenir, c'est le châtiment.

Il y a des péchés qui semblent nous conduire à certains avantages. Par le vol et l'avarice on s'enrichit; par l'orgueil et l'ambition on s'élève au dessus de ses semblables; par la volupté on se rassasie de sensualités; par la vengeance on abaisse un ennemi. Le blasphème ne vous donne aucune de ces satisfactions. C'est pour cela qu'il est par excellence le péché des démons: *Blasphemaverunt Deum cœli præ doloribus et vulneribus suis* (Apoc. VI. 11).

2e SUBD.—**C'est un crime qui sera sévèrement puni.**

On avait coutume dans l'ancienne loi de lapider quatre sortes de criminels; les adultères, les idolâtres et ceux qui consultaient les devins, les enfants dénaturés et les blasphémateurs.

Les adultères étaient lapidés parcequ'après avoir rompu le lien conjugal, il était juste qu'on leur fendit la tête à coups de pierres. Les idolâtres et ceux qui consultaient les devins étaient lapidés parceque, violant une loi qui avait été gravée sur des tables de pierre, ils méritaient qu'on tirât, avec d'autres pierres, vengeance de leur impiété. Les enfants dénaturés étaient aussi condamnés à cette peine, parce que, comme il faut avoir un cœur de pierre pour déshonorer ceux dont on a reçu la vie, il ne faut aussi rien moins que des pierres pour écraser ces grands coupables. Enfin, les blasphémateurs enduraient ce même châtiment et avec beaucoup de justice, puisqu'ils semblaient être coupables de ces trois autres péchés; je veux dire qu'ils violaient la foi qu'ils devaient à Dieu comme des adultères, qu'ils commettaient un crime scandaleux contre la religion comme les idolâtres, et qu'ils outrageaient le meilleur de tous les pères, comme les enfants dénaturés qui n'ont nul respect pour leurs parents.

Le blasphème est puni et en cette vie et en l'autre:

1° *En cette vie.* Par des *désirs violents* inassouvis: ils se lamenteront, ils crieront, ils blasphèmeront, mais leur cœur ne fera que s'aigrir: *Desiderium peccatorum peribit* (Ps. CXI. 10). *Par le remords*: leur conscience est sans cesse agitée; ils outragent Dieu, mais leur cœur n'est pas en repos.

2° *En l'autre.* Par des châtiments éternels: *Œstuaverunt homines æstu magno et blasphemaverunt nomen Dei* (Apoc. XVI. 9).

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

COLÈRE. — DOUCEUR.

TEXTE.

Ego autem dico vobis, quia omnis qui irascitur fratri suo reus erit judicio.

MATTH. V. 22.

Ce que les païens n'ont pu faire ou ce qu'ils n'ont fait que par politique; ce que les Juifs n'ont compris que grossièrement, c'est, chrétiens, ce que J.-C. nous ordonne expressément de faire. Quand il ne nous aurait pas dit, dans son Evangile, qu'il est venu perfectionner la loi bien loin de la détruire, le seul précepte qu'il nous y fait de la douceur et de la charité suffirait, dit S. Augustin, pour nous en convaincre.

Je me propose en ce jour de vous parler tout ensemble de la colère et de la douceur, du mal et du remède, du vice et de la vertu, afin que par les différentes idées que je vous en donnerai, vous puissiez plus sainement juger de la difformité de l'une et de la beauté de l'autre.

Je suivrai pour cela un plan bien simple. Je vous montrerai dans un premier point : *les funestes effets de la colère;* dans le second : *les avantages de la douceur.*

Ier Point.

FUNESTES EFFETS DE LA COLÈRE.

1re SUBDIVISION. — **Elle nous fait perdre l'amitié de Dieu.**

I. J.-C. LA CONDAMNE ET PAR SA PAROLE ET PAR SON EXEMPLE : *Qui irascitur fratri suo reus erit judicio* (Matth. v. 22). Il ne s'irrite, durant sa vie mortelle, contre aucun de ceux qui l'outragent; ni contre la Synagogue qui ne veut pas le reconnaître, ni contre Samarie qui lui ferme ses portes, ni contre Judas qui le trahit, ni contre le serviteur du Grand-Prêtre qui le frappe, ni contre les soldats qui le flagellent et le couronnent d'épines, ni contre ceux du peuple, qui aveuglés par la haine des prêtres et des Pharisiens, demandent sa mort.

II. ELLE EST OPPOSÉE AUX PRINCIPALES VERTUS CHRÉTIENNES.

1° *A la justice.* Elle porte à la partialité. Elle ôte le calme qu'il faut pour bien juger : *Ira viri justitiam non operatur* (Jac. I. 20);

2° *A la charité.* La colère est une source de discordes : *Qui provocat iras producit discordias* (Prov. XXX. 33). Les suites de la colère sont : les divisions, les querelles, les inimitiés, ruine de la charité;

3° *A l'humilité et à la douceur.* La colère naît ordinairement de l'orgueil blessé. Celui qui est humble est doux et patient.

4° *La colère est une source de péchés.* Si elle demeure dans le cœur de l'homme; elle l'aigrit, dit S. Thomas, contre celui dont elle prétend avoir été offensée, et elle le porte à se satisfaire par la vengeance. Si elle est dans la bouche, tantôt elle éclate par des clameurs de paroles confuses, tantôt par des injures, des imprécations et des blasphèmes; et si elle passe jusqu'aux effets, que de maux ne fait-elle pas souffrir à celui qu'elle attaque, quelle violence et quelle cruauté ne commet-elle pas?

2e SUBD. — **Elle nous fait perdre l'amitié du prochain.**

Un des plus dangereux effets de la colère est de troubler la mutuelle intelligence par laquelle Dieu a voulu unir les esprits des hommes, de faire comme une espèce de schisme dans le corps civil et de violer toutes les lois d'une douce et agréable société.

L'homme violent est redouté de ses semblables. On s'éloigne de lui parce qu'on sait qu'il ne va dans la société que pour y porter le trouble par ses paroles offensantes, ses calomnies, ses provocations.

3e SUBD. — **Elle nous ôte notre raison.**

Les moralistes ont dit de la passion de la colère qu'elle est la plus déraisonnable de toutes, car loin d'être dirigée par la raison et la volonté elle anéantit tellement ces deux facultés, que ses accès sont une véritable folie, et que l'homme qu'elle entraîne n'a pas, la plupart du temps, conscience de ses actes.

Je ne m'étonne pas après cela d'entendre dire aux Pères et particulièrement à S. Basile (*Hom. de ira*), et à S. Chrysostôme (*De ira et mansuetudine*), qu'un homme violent et fougueux n'est pas un homme mais une bête sauvage, un ennemi de la société, qui mérite d'être châtié comme un séditieux qui en profane les plus saintes lois. Il pique, disent-ils, comme un scorpion, il mord comme un serpent, il enrage comme un chien. Il n'a souvent ni respect pour ses supérieurs, ni affabilité pour ses égaux, ni égard pour ses amis. Ce qui donne de la vénération aux autres ne lui en donne point, l'honneur qu'il doit aux vieillards, l'estime aux gens de bien, la reconnaissance à ses bienfaiteurs, la tendresse à ses parents, tous ces devoirs si naturels et si sacrés ne le touchent point. Il ne connaît ni frères, ni amis, ni femme, ni enfants. Eh! comment les connaîtrait-ils, puisqu'il ne se connaît pas lui-même! Tantôt il rougit, tantôt il pâlit, tantôt il crie, tantôt il demeure dans un triste et morne silence. A n'entendre sortir de sa bouche que des paroles entrecoupées ou précipitées, à le voir trembler de tous ses membres et s'agiter avec violence on le prendrait pour un possédé. Encore est-ce peu dire, ajoutent ces mêmes Pères, puisque le démon qui le possède est souvent plus opiniâtre, et fait par son moyen plus de ravage dans le monde qu'il n'en ferait par le malheureux et l'involontaire ministère d'un possédé.

S. Grégoire-le-Grand, après avoir dit que l'homme violent a chassé de son âme l'Esprit-Saint, fait ainsi la peinture de l'état où le met son emportement : *Iræ suæ stimulis accensum cor palpitat, corpus tremit, lingua præpedit, facies ignescit, exasperantur oculi, et nequaquam recognoscuntur nati....* (*In Job.* c. 31). Quel désordre! où est donc la raison humaine? Où est cette grandeur qui distingue l'homme des autres êtres? Il a perdu pour un moment le sens et s'est dégradé, il est devenu violent et brutal comme le vent qui renverse, comme le tonnerre qui écrase, comme le tigre qui déchire. O dignité humaine!

La dignité n'est que dans le calme et la maturité du jugement. Dieu régnait dans l'éternité, et un jour il sort de son repos. Est-ce avec transport? non, mais dans le calme de l'ordre il crée le monde avec lenteur mettant six jours à une œuvre qu'il eût faite en une parole : *Non clamabit, nec audietur vox ejus foris* (Ps. XLII. 2).

Cette violente agitation de l'âme porte le trouble dans toutes ses facultés. Elle perd la paix, ce bonheur qu'elle recherche avec tant d'inquiétude; la paix avec soi-même, la paix avec autrui, la paix avec Dieu. Gardons-nous nous mêmes, et précautionons-nous contre la violence, si nous voulons conserver cette précieuse paix.

IIe Point.

AVANTAGES DE LA DOUCEUR.

1re SUBDIVISION. — **Par rapport à nous-mêmes.**

La première chose que nous devons considérer et respecter dans notre âme, c'est notre raison. Ce en quoi nous devons respecter cette raison, c'est de lui donner, autant que cela se peut, un empire absolu sur nos passions, par les vertus qui sont propres à les mortifier. Or la douceur est entre les vertus celle par laquelle nous donnons à notre raison l'empire qu'elle doit avoir sur nos passions, et par laquelle nous nous rendons parfaitement maîtres de nous-mêmes. La preuve en est dans l'un et l'autre Testament : *Mansueti autem hæreditabunt terram, et delectabuntur in multitudine pacis* (Ps. XXXVI. 11). *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram* (Matth. v. 4).

La douceur en effet met une âme dans la place que Dieu lui a marquée. Elle la rend ferme et inébranlable au milieu des mouvements et du bruit que les différentes passions font autour d'elle. Dans la persécution, dans l'abattement, dans les maladies, dans les bouleversements, dans les chagrins de toute sorte. Elle se tient également éloignée de la pusillanimité et de l'emportement; et c'est en ce sens qu'on peut dire, avec l'Esprit-Saint, qu'elle a en partage la stabilité de la terre, et avec J.-C., qu'elle la possède

2e SUBD. — **Par rapport au prochain.**

Non-seulement la douceur, dit le Sage, augmente le nombre de nos amis : *Multiplicat amicos,* mais elle apaise encore nos ennemis : *Mitigat inimicos* (Eccli. VI. 5). En effet, et c'est la pensée de S. J. Chrysostôme, la douceur ménage si à propos les mouvements du cœur humain, et, quelque fermé qu'il paraisse, elle a tant d'adresse pour l'ouvrir, que tôt ou tard elle l'adoucit et se le réconcilie. Un homme a-t-il été choqué d'une injure, d'un mauvais service, ou d'une parole désobligeante? La douceur qui n'injurie, ne maltraite et n'attaque personne, détourne l'esprit de cet homme ce qui enflamme sa passion, et, comme David enchantait par sa harpe l'esprit malin qui possédait Saül, de même cette vertu, soit par une édifiante retenue, soit par de sincères complaisances, a l'adresse d'affaiblir la colère, de l'adoucir, et si je puis m'exprimer ainsi de la charmer : *Spiritum malum incantat.*

3e SUBD. — **Par rapport à Dieu.**

Rien n'est, à notre égard, si digne de Dieu que la patience et la douceur; rien n'est à l'égard de Dieu, si digne de nous que la fidèle pratique de ces vertus, dit Tertullien (*De Patient.*). Formons-nous de Dieu telle idée qu'il vous plaira, celle qui nous console davantage, celle qui nous inspire plus de confiance, celle même, dit ce même Père, par laquelle nous concevons qu'il agit en Dieu, c'est quand nous nous le représentons comme un être infiniment élevé au-dessus de ses créatures, qui ne peuvent ni en changer l'état ni en troubler le repos : *O quam bonus et suavis est, Domine, Spiritus tuus in omnibus!* Sap. XII. 1). Or cet état de Dieu et sa conduite pleine de mansuétude, à notre égard, est, ajoute le S.-Esprit, pour nous donner une grande leçon et nous imposer l'obligation de la douceur.

Ce sont les âmes douces et paisibles, dit le prophète, qu'il a la bonté de conduire : *Diriget mansuetos in judicio et docebit mites vias suas* (Ps. XXIV. 9).

Enfin N. S. J.-C. nous a donné, durant sa vie terrestre, un exemple continuel de la vie de douceur : *Discite a me quia mitis sum,* disait-il à ses apôtres. En toute rencontre il a été : *Quasi agnus mansuetus* (Jeran. XI. 19). *Quasi agnus coram tondente se obmutescet* (Is. LIII. 7).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Blasphème.

ANCIEN TESTAMENT.

Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum; nec enim habebit insontem Dominus eum qui assumpserit nomen Domini Dei sui frustra (Exod. xx. 7).

Homo qui maledixerit Deo suo portabit peccatum suum, et qui blasphemaverit nomen Domini, morte morietur, lapidibus opprimet eum omnis multitudo populi, sive ille civis, sive peregrinus fuerit (Levit. xxiv. 15, 16).

Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus, si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo? (1 Reg. ii. 25).

Cui exprobrasti? Et quem blasphemasti? Contra quem exaltasti vocem tuam et elevasti in excelsum oculos tuos? Contra sanctum Israel (4 Reg. vi. 22).

Docuit iniquitas tua os tuum; et imitaris linguam blasphemantium (Job. xv. 5).

Addit super peccata sua blasphemiam (Id. xxxiv. 37).

Quorum os maledictione plenum est (Ps. xiii. 3).

Nolite loqui adversus Deum iniquitatem (Id. lxxiv. 6).

Vir multum jurans implebitur iniquitate et non discedet a domo illius plaga (Eccli. xxiii. 12).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Audistis quia dictum est antiquis : Non perjurabis; reddes autem Domino juramenta tua. Ego autem dico vobis, non jurare omnino, neque per cœlum, quia thronus Dei est, neque per terram, quia scabellum est pedum ejus, neque per Jerosolymam, quia civitas est magni regis; neque per caput tuum juraveris, quia non potes unum capillum album facere aut nigrum.

Sit autem sermo vester, est, est; non, non; quod autem his abundantius est, a malo est (Matth. v. 34, 35, 36, 37).

Omne peccatum et blasphemia remittetur hominibus, Spiritus autem blasphemia non remittetur (Id. xii. 31).

Qui autem blasphemaverit in Spiritum Sanctum non habebit remissionem in æternum, sed reus erit æterni delicti (Marc. iii. 29).

ÉPITRES.

Non ergo blasphemetur bonum nostrum (Rom. xiv. 16).

Blasphemia tollatur a vobis cum omni malitia (Eph. iv. 31).

Nunc autem deponite... iram, indignationem, malitiam, blasphemiam (Colos. iii. 8).

Ne nomen Domini et doctrina blasphemetur (1 Tim. vi. 1).

Admoneo... neminem blasphemare, non litigiosos esse (Tit. iii. 2).

Majestatem autem blasphemant (Jud. 8).

Datum est ei os loquens magna et blasphemias (Apoc. xiii. 5).

Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum (Id. ibid. 6).

Et blasphemaverunt Deum cœli præ doloribus et vulneribus suis (Id. xvi. 11).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Colère.

Non te superet ira (Job. xxxvi. 18).

Irascimini et nolite peccare (Ps. iv. 5).

Desine ab ira et derelinque furorem (Id. xxxvi. 8).

Responsio mollis frangit iram, sermo durus suscitat furorem (Prov. xv. 1).

Vir iracundus suscitat rixas, qui patiens est mitigat suscitatas (Id. ibid. 18).

Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso (Id. xxii. 24).

Qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior (Id. xxix. 22).

Qui provocat iras, producit discordias (Id. xxx. 33.

Ne sis velox ad irascendum (Eccle. vii. 10).

Ira et furor, utraque execrabilia sunt (Eccli. xxvii. 33).

Homo iracundus incendit litem (Id. xxviii. 11).

Homo homini reservat iram et a Deo quærit medelam (Id. ibid. 3).

Memorare timoris Domini et non irascaris proximo (Id. ibid. 8).

Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio (Matth. v. 22).

Iræ, rixæ, dissentiones, sectæ, invidiæ.... qui talia agunt, regnum Dei non consequentur (Gal. v. 20).

Omnis amaritudo, et ira, et indignatio.... tollatur a vobis cum omni malitia (Eph. iv. 31).

Sol non occidat super iracundiam vestram (Id. ibid. 26).

Nolite ad iracundiam provocare filios vestros (Id. vi. 4).

Deponite.... iram (Colos. iii. 8).

Tardus ad loquendum et tardus ad iram (Jac. i. 19).

Ira enim viri justitiam Dei non operatur (Id. ibid. 20).

Douceur.

Humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecatio (Judith. ix. 16).

Mansueti autem hæreditabunt terram et delectabuntur in multitudine pacis (Ps. xxxvi. 11).

Suscipiet mansuetos Dominus (Ps. cxlvi. 6).

Exaltavit mansuetos in salutem (Id. cxlix. 4).

Sapientia et disciplina timor Domini, et quod beneplacitum est illi, fides et mansuetudo (Eccli. i. 35).

Fili, in mansuetudine opera tua perfice, et super hominum gloriam diligeris (Id. iii. 19).

Sedes ducum superborum destruxit Deus, et sedere fecit mites pro eis (Id. x. 17).

Beati mites; quoniam ipsi possidebunt terram (Matth. v. 4).

Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris (Id. xi. 29).

In virga veniam ad vos an in charitate et spiritu mansuetudinis? (1 Cor. iv. 21).

Obsecro vos per mansuetudinem Christi (2 Cor. x. 1).

Obsecro vos.... ut digne ambuletis cum omni humilitate et mansuetudine (Eph. iv. 2).

Sectare vero.... patientiam, mansuetudinem (1 Tim. vi. 11).

Admone illos non litigiosos esse sed modestos, omnem ostendentes mansuetudinem ad homines (Tit. iii. 2).

Servum Domini non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes, docibilem, patientem (2 Tim. ii. 24).

SS. PÈRES.

Blasphème.

Nescitis quis sit Deus et quali debeat ore vocari? Quod si de studioso quodam viro male loquamur, dicimus : os tuum ablue et ita commemora; nunc vero nomen venerandum quod audientes dæmones horrent temerarie circumferimus? (S. Chrysost. *Hom.* 26 *ad Popul.*).

Non metuis ne forte ignis de cælo descendat et devoret te qui sic os adversus omnipotentem aperis? Neque vereris ne forte terra sub te disrumpatur et te absorbeat? Ne decipiaris o homo! impossibile enim est, manus effugere creatoris; audi eum qui dicit : *Blasphemantes rationem reddent Deo qui paratus est judicare vivos et mortuos* (S. Ephr. 2 *Paren.*).

Nihil horribilius blasphemia quæ posuit in excelsum os suum : omne quippe peccatum comparatum blasphemiæ levius est (S. Hieron. *In.* c. 18 *Is.*).

Linguam ream non facit nisi mens rea (S. August. *Serm.* 28 *de verb. apost.*).

Impii sunt qui jurare delectantur (Id. ibid.).

Non minus peccant qui blasphemant Christum regnantem in cælis quam qui crucifixerunt ambulantem in terris (Id. in *Matth.*).

Flagellatus est Christus flagellis Judæorum, sed non minus flagellatur blasphemiis falsorum christianorum (Id. in *Joan.*).

Pejus est blasphemare quam pejerare, quoniam pejerando falsæ rei adhibetur testis Deus, blasphemando autem de ipso Deo falsa dicuntur (Id. *L. Cont. Mendac.*).

Cum Deus laudatur de bono opere tuo, laudas opere tuo Deum. Et cum blasphematur Deus de malo opere tuo, opere tuo blasphemas Deum. Itaque ad aurium exhortationem cauta voce, corde ne sileas, vita ne taceas. Si ergo bene agis et quando manducas et bibis ad refectionem corporis sumis, gratias agens Deo, cibus tunc et potus laudat Deum. Si vero modum naturæ debitum immoderatione voracitatis excedas et violentia te ingurgites, quantastibet laudes lingua tua sonet, vita blasphemat (Id. *In Ps.* 46).

Prima semper irarum tela maledicta sunt. Quidquid non possumus imbecilles, optamus irati, et in omni animorum indignantium motu, votis malis pro armis utimur (Salv. L. 3 de *Gubern. Mundi*).

Omnia alia peccata videntur procidere, partim ex fragilitate humanæ naturæ, partim ex ignorantia; sed illud peccatum blasphemiæ procedit ex propria malitia, et quanto est major persona offensa, tanto major culpa, et plus crescet malitia culpæ, et sic blasphemia continet in se majorem malitiam aliis peccatis, et nullum est peccatum quod habeat in se tantam iniquitatem sicut blasphemia (S. Bern. *Serm.* 33).

Quis magis ingratus est Deo de beneficio specialiter sibi collato præ cæteris creaturis, scilicet loquela et lingua, quam blasphemator nominis Dei, qui cum dicere debeat cum propheta : *Benedicam Domino in omni tempore, semper laus ejus in ore meo*, Domino suo ore fetido maledicit, ingratus etiam de beneficio incarnationis; nam membra illa humanæ infirmitatis quæ pro salute nostra assumpsit Dei filius, blasphemus nominat ad contumeliam, quasi non satis afflictus fuerit Christus pro sua et aliorum salute ab iniquitate judaica, propterea compleat contumelia ejus (Id. ibid).

SS. PÈRES.

Colère.

Ne fratres dilectissimi, malum malo curate, nec contendite invicem calamitate mutua vincere. In rixa enim is inferior est qui victor est, ac peccatis longe gravior discedit (S. Basil. *In hom. de irâ*).

Commonet David ne per iram peccetur; solemus enim modum egredi, dum irascimur, et nos invenimur ipsi peccare qui peccantes arguimus, dum plus irascimur et amplius oneramus peccantem, quam meretur (S. Ambr. *in Ps.* 4).

Nihil iracundo homine insuavius, nihil gravius, nihil infestius, turpius nihil; sicut contra, nihil iracundi nescio jucundius. Feræ potius quam iracundo homini cohabitandum est; nam illa, cum semel mansuefacta fuerit, suam servat legem; hunc autem quoties mitigaverit, rursum efferatur (S. Chrysost. *Hom.* 29 *ad pop.*).

Fugiamus iram quæ rationem suffocat, mensuram justitiæ ignorat, solem justitiæ nescit, amicitias rumpit, de facili aufert pacem mentis, sapientiam calcat, sapienties infatuat, gravitatem in pastoribus dilacerat (S. August. *Serm. ad Fratr.*)

Irasci hominis est, iram non perficere christiani (Salvian. *Ep.* 9).

Quanta sit iracundiæ culpa pensare possumus, per quam dum mansuetudo amittitur, superna imaginis similitudo vitiatur (S. Greg. *L.* 2 *Moral.*)

Si non potes iram vitare, tempera, si non potes furorem cavere, cohibe (S. Isid. *L.* 1 *de Soliloq.*).

Est nociva bestia sibi nocens et alios scandalizans, virus mortiferum, animam interficiens et Spiritum Sanctum expellens. Cum autem vim irascibilem obtinuit, statim introducit ibi suam familiam quæ sunt rixa, furor mentis, contumelia, clamor, indignatio et blasphemia (S. Bonav. de *Pugn. Spirit.* 1, 4).

Douceur.

Conviciis homo mansuetus lacerabitur? Vincit, convicia non regerendo. Persecutionibus affligetur? sustinebit. Maledictis proscindetur? exhortabitur. Calumniis agitabitur? orabit. Probris impelletur? Christi societate honorabitur. Percutietur in dexteram maxillam! Præbebit et alteram, imo tertiam si habebit (S. Greg. Naz. *Orat. C. Max.*).

Quale spectaculum, quam grave est admirandum, ac sane nonnihil etiam ipsam humanam naturam exsuperans, hominem multis conviciis jactatum, et qui etiam vulnus in facie accepit, quippe alia sexcenta perpessus est, quæ et verbis et reipsa ad extremam infamiam tendunt, non ira incendi, nec ultionem parare, sed mansuetum pro eo qui sibi injurias intulit, preces fundere (S. Basil. *Orat.* 9 *de ira*).

Malum hominem, tacendo et locum dando, melius vincis, quam respondendo, quia malitia non instruitur sermonibus sed excitatur (S. Chrysost. *Hom.* 38 *Matth.*).

Per ora mittamus nihi nisi mellitum, nihil asperum, nihil amarum, sed omnia cœli digna (Id. ibid.).

Beatus ac vere felicissimus vir ille est qui mansuetus est (S. Ephrem. de *vit. et virt.*).

Magna est virtus si non lædas a quo læsus es, magna est fortitudo, si etiam læsus remittas, magna est gloria si cui potuisti nocere parcas (S. Isid. *in Soliloq.*).

MÉLANGES.

Blasphème.

LOI PÉNALES CONTRE LE BLASPHÈME.

Loi mosaïque. Educ blasphemum extra castra et ponant omnes qui audierunt manus super caput ejus, et lapidet eum populus universus (Levit. xxiv. 14).

Anciens canons de l'église. D'après les anciens canons, le blasphémateur était condamné à demeurer à la porte de l'Eglise. Après sept dimanches, il devait s'y présenter pieds nus, la corde au cou. S'il refusait il était excommunié (Gloss.).

Lois romaines. Ce crime était puni du dernier supplice par les lois romaines (Novel. 77).

Lois françaises. La législation sur le blasphème fut introduite en France par le successeur de Charlemagne. Il l'avait empruntée aux Novelles de Justinien. Cette législation fut maintenue et renouvelée par des édits de Philippe-Auguste, S. Louis, Philippe-le-Hardi, Philippe-de-Valois, Charles vi, Charles vii, Charles viii, Louis xii, François Ier, Louis xiv.

Exemples.

Blasphémateurs punis. Pharaon, Achan, Coré, Dathan, Abiron, Nabuchodonosor, Holopherne, Sennachérib, Antiochus, Nicanor, Hérode.

VIE DES SAINTS.

S. Polycarpe. Sollicitabatur a tyranno ut si vitæ suæ consulere vellet, Christum blasphemaret; ille vero respondit : Jam octoginta sex anni elapsi sunt quibus Christo meo inservio, nec tamen unquam mali quidpiam ab illo recepi, imo multis usque præclaris bonis de manu ipsius auctus sum, qua igitur ratione illum, prout tu, o proconsul, a me fieri desideras, blasphemare, illique maledicere potero? (*Act. Mart.*).

S. Louis. Nostre sainct Louys fust moderé dans ses paroles, car oncques ne l'ouis nommer le diable.

Un jour il disait : Plust à Dieu qu'en me fesant percer la langue d'un fer chaud je pusse bannir le blasphesme de mon royaume ! (Joinville).

MOTIVA

(Ad fugiendam blasphemiam).

I. Quia est peccatum Diaboli, Antichristi et damnatorum. *Aperuit os suum in blasphemias ad Deum* (Apoc. xiii. 6). *Blasphemaverunt nomen Dei* (Id. xvi. 9).

II. Quia Deus Genitor noster est. Quodsi honor et reverentia debetur propriis genitoribus, quanto magis Deo ex quo omnis paternitas in cœlo et in terra nominatur (S. Bern., *Serm.* 41).

III. Quia Deus nos beneficiis cumulavit. Quousque tandem exacerbamus eum qui tanta nobis bona donavit! (S. Ephr. *Paræn.* 42).

IV. Quia hoc peccatum est infructuosum. Non enim aliquod producit ut fit in furto, in homicidio, in adulterio, sed majestatem divinam lædit (S. Ephr. *Ibid.*).

MEDIA

(Ad eumdem finem obtinendum).

I. Cito resistere tentationi blasphemiæ. Qui blasphemiæ spiritu se pertubari sentit atque ab eo liberari cupit, pro certo habeat, non suam animam hujusmodi tentationum esse causam (S. J. Climac. *Grad.* 23).

II. Metus poenæ æternæ. Quam magna enim erunt illius peccati supplicia cum Deo sit ista tam nefaria, tam insignis injuria! (S. August. *De Civ. Dei*, c. 9).

III. Considerando quam multum hoc vitium dedecet christianos. Judæi quando blasphemarunt in Christum hoc fecerunt ex ignorantia. *Si enim cognovissent nunquam Dominum gloriæ crucifixissent* (I Cor. ii. 8).

Blasphemus autem hoc perpetrat ex malitia. Judæi non promiserant Christo fidem, blasphemi autem in baptismate promiserunt et in chrismate confirmaverunt (Alex. de Ales).

MÉLANGES.

Colère et Douceur.

Exemples.

Colère de Saul (1 Reg. xviii. 7, 8); d'Aman (Esther. iii. 6); d'Antiochus (2 Mach. vii. 3, 39, 41).

Douceur de Moïse (Num. xii. 3); de David (2 Reg. xvi, 5, 9, 10); de N. S. J.-C. (Matth. xi. 29. Joan. xviii. 22.—Tit. iii. 4).

VIE DES SAINTS.

S. Martin. Nemo unquan iratum, nemo mœrentem vidit, sed unus idemque semper cœlestem quodam modo lætitiam præ se ferens vultu, extra naturam hominis videbatur (Sulpit. Sev. *In vita*).

S. Ephrem. Dicitur primum iracundiæ intemperanter subjectus fuisse, et ob eam causam monasticam vitam exercuisse, ne a quopiam irasci videretur (Sozom. L 3 *Hist. eccl.* c. 16).

S. Jean-l'Aumônier. Ce saint ayant un jour une contestation avec le sénateur Nicétas, ils se séparèrent en mauvaise intelligence. Vers le soir, le saint affligé de ce différend, envoya un prêtre à Nicétas lui dire de sa part ces paroles : Mon frère le *soleil est près de se coucher*; faisant allusion à ces expressions de S. Paul : *Sol non occidat super iracundiam vestram* (Eph. iv. 26). Le sénateur frappé de ces paroles va le trouver en fondant en larmes; aussitôt ils se mirent à genoux tous les deux l'un devant l'autre et s'embrassèrent tendrement (*tiré de la vie du saint*).

Les parents de la colère. Un solitaire interrogeait un jour sa colère. Déclare-moi, lui disait-il, criminelle passion, quel est ton père, ta mère, quels sont tes maudits enfants, qui sont ceux qui te font la guerre et qui te mettent à mort? La colère pouvait répondre : J'ai plusieurs pères; le premier c'est l'orgueil; j'ai pour mère la sensibilité et l'amour-propre; mes filles sont l'inimitié, les rancunes, les contestations et la haine. Les ennemis qui me font mourir sont la douceur et l'humilité; je ne saurais vivre et respirer devant elles (tiré de S. Jean Climaque, 8e *degré*).

S. François de Sales. Ce saint se fit tant de violence, pour réprimer tout mouvement de colère qui s'élevait en lui, qu'on trouva, après sa mort, la vessie, qui est destinée à contenir le fiel, remplie de petites pierres (*En sa vie*).

MOTIVA.

Colère. 1° Ira est mentis temulentia; 2° Spiritum S. fugat; 3° sanitatem corporis lædit; 4° Societatem humanam dissolvit; 5° gravissima animæ damna infert.

Douceur. 1° Hæc virtus Deo est gratissima; 2° Christo similes nos facit; 3° summam continet dignitatem.

MEDIA.

Colère. 1° Præmeditatio adversorum; 2° Silentii usus; 3° Matura suppressio; 4° humilitatis exercitium; 4° opinionem comtemnere.

Douceur. 1° Exempla Christi et Sanctorum ante oculos habere; 2° in peccata, in dæmones vindictam convertere; 3° injuriantem ut amicum intueri; 4° utilitatem mansuetudinis perpendere; 5° lædentem ut phreneticum considerare.

AXIOMATA.

1 Arcus nimium intensus frangitur.
2 Nullum violentum perpetuum, moderata durant.
3 Immatura medicina est matura ruina.
4 Multum deliras si pectore concipis iras.
5 Res parient diras, nisi mox excluseris iras. (Buchler).
6 Iræ dilatio, mentis pacatio.
7 Mora et mora sunt primæ iræ medicina.
8 Imbellium animorum est cito irasci.
9 Cupido et ira pessimi sunt consulatores.
10 Ira ac præcipitantia destruunt bona consilia.
11 Ubi multa iracundia, multa quoque insania.
12 Iratus nemini magis nocet quam sibi.
13 Potissimus iræ fructus pœnitentia.
14 Ira cedendo, non cædendo extinguitur (*Florileg.* P. 2).

Une règle de la philosophie païenne. On cite cette parole d'un sage (le philosophe Athénodore) à César Auguste : « Quand vous vous sentirez porté à la colère, ne dites rien et ne faites rien que vous n'ayez parcouru, au moins d'esprit, toutes les lettres de l'alphabet. »

PREMIER PLAN.

Loi du Travail.

(Mgr SIBOUR, ARCHEVÊQUE DE PARIS, *Mandement de* 1851.)

Ier Point.

LA RELIGION NOUS APPREND QUE LE TRAVAIL EST UNE LOI DE NOTRE NATURE.

IIe Point.

LE CHRISTIANISME SEUL A BIEN COMPRIS ET BIEN APPLIQUÉ LA LOI DU TRAVAIL.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

La religion nous apprend que le travail est une loi de notre nature.

1—État primitif;
2—État de déchéance.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le christianisme seul a bien compris et bien appliqué la loi du travail.

1—Esclavage ;
2—Opinion des anciens philosophes;
3—Principes chrétiens sur le travail.

DEUXIÈME PLAN.

Avantages du Travail.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

DU TRAVAIL CONSIDÉRÉ EN LUI-MÊME.

IIe Point.

DU TRAVAIL PAR RAPPORT A LA VERTU.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Du travail considéré en lui-même.

1—Sa nécessité;
2—Ses avantages.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Du travail par rapport à la vertu.

1—Pour l'individu;
2—Pour la famille;
3—Pour la société.

TROISIÈME PLAN.

Oisiveté.

(BOURDALOUE.—GRISOT.)

Ier Point.

OBLIGATION DU TRAVAIL EN NOTRE QUALITÉ DE PÉCHEURS.

IIe Point.

OBLIGATION DU TRAVAIL EN NOTRE QUALITÉ D'HOMMES.

IIIe Point.

MANIÈRE DE SANCTIFIER SON TRAVAIL.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Obligation du travail en notre qualité de pécheurs.

1—Peine satisfactoire;
2—Peine préservative.

IIe POINT.

Obligation du travail en notre qualité d'hommes.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Manière de sanctifier son travail.

1—En esprit de pénitence;
2—En union avec J.-C.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

LOI DU TRAVAIL.

Non oderis laboriosa opera et rusticationem creatam ab Altissimo.

Eccli. VII. 16.

Nous sommes soumis à la loi du travail, et en notre qualité d'hommes, et en notre qualité de chrétiens. Comme hommes, comme membres de la société, nous ne pouvons vivre ni nous maintenir que par cette source unique de toute production. Comme chrétiens, nous devons accomplir nos devoirs ce qui signifie, exécuter tous les travaux auxquels notre condition nous condamne.

La religion sachant mieux que la science moderne ce qu'il y a dans l'homme et ce qui ressort de sa nature s'est uniquement attachée à représenter le travail comme un devoir. Elle nous apprend qu'il est une loi de notre nature, et que l'observation de cette loi a été un devoir pour l'homme même dans son état primitif, alors qu'il jouissait de l'intégrité de ses prérogatives, qu'il était comblé de toutes les faveurs célestes.

Ier Point.

LA RELIGION NOUS APPREND QUE LE TRAVAIL EST UNE LOI DE NOTRE NATURE.

1re SUBDIVISION.—**Etat primitif.**

« Le Seigneur-Dieu prit l'homme, dit le récit authentique de son installation sur la terre, et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder » (Gen. II. 15). Il paraît qu'à cette culture, à ce travail, le Seigneur attacha le droit pour l'homme de manger des fruits du paradis terrestre puisqu'il lui dit immédiatement : « Tu mangeras de tous les fruits du jardin » (Ibid. 16). Seulement afin que tu saches que tu ne possèdes la terre avec ses fruits et les instruments de ton travail et toi-même, que sous ma suzeraineté, comme hommage obligé et protestation de dépendance, comme épreuve nécessaire de ta fidelité : « Tu ne mangera pas du fruit qui est au milieu du paradis des délices » (Ibid. III. 3).

2e SUBD.— **Etat de déchéance.**

Mais voici ce qui est arrivé après la révolte et la déchéance. Ce travail qui eût été facile, fécond et plein de charmes dans l'état d'innocence, est devenu pénible, stérile et ingrat, à cause du châtiment que l'homme a mérité : « La terre est maudite à cause de toi, dit le Seigneur à Adam ; tu n'en tireras chaque jour ta nouriture qu'avec un grand labeur ; tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, car elle ne produira d'elle-même que des ronces et des épines » (Gen. III. 17, 19).

Non seulement la religion déclare, par les oracles sacrés, que le travail est un devoir naturel, que « l'homme naît pour travailler, ainsi que l'oiseau pour voler » (Job. V. 7), et que ce devoir, en tant qu'expiation, est devenu plus obligatoire après la chute ; mais partout encore dans la sainte Écriture, elle flétrit la paresse comme un vice, et loue le travail comme une vertu : « Paresseux va à la fourmi et considère ses voies et deviens sage ; elle n'a ni chef, ni modération, ni maître ; elle prépare sa nourriture dans l'été, et rassemble sa provision durant la moisson. Paresseux jusques à quand seras-tu couché? Quand te réveilleras-tu de ton sommeil ? Encore un peu de repos ! Encore un peu de sommeil ! Oui, mollement étendu, laisse encore tomber tes bras sur ton sein, et la pauvreté fondra sur toi comme un homme armé, et la misère comme un ravisseur » (Prov. VI. 6-11). « Le paresseux est dévoré de stériles désirs, mais l'âme du travailleur sera rassasiée » (Id. XIII. 4). « La crainte abat le paresseux, les âmes des efféminés languiront de faim » (Id. XVIII. 8). « Le paresseux ne laboure point à cause du froid, il mendiera aux jours de la moisson, et il ne lui sera rien donné » (Id. XX. 4).

Peut-on M. T. C. F., flétrir la paresse en termes plus energiques et inspirer plus d'estime pour le travail. Il est donc vrai que, partout dans les saintes Ecritures, il est représenté comme un conséquence de la nature de l'homme, comme un moyen pour lui de remplir sa destination, et comme la source principale d'où découle le droit de propriété et avec ce droit, toute la civilisation.

IIe Point.

LE CHRISTIANISME SEUL A BIEN COMPRIS ET BIEN APPLIQUÉ LA LOI DU TRAVAIL.

1re SUBD.—**Esclavage.**

Cependant, malgré cette glorification du travail par Dieu lui-même et l'estime qu'on en faisait, partout où la vraie religion étendait son empire, le travail des mains était devenu une ignominie, un vil attribut de l'esclavage chez les nations païennes. La sagesse antique séparée de celle de Dieu, oubliant la grandeur de l'homme a abusé du droit de propriété, jusqu'à l'appliquer à l'homme lui-même, qu'elle a osé regarder comme une chose, dans le profond mépris de sa destinée ou dans la complète ignorance de sa nature ; et par une conséquence nécessaire de cette indignité, elle a obligé cette chose organisée, l'homme, qu'elle mettait ainsi au rang de l'animal, à travailler pour son maître lequel possédant ce prinicipal vivant et actif, s'arrogeait naturellement le même droit sur l'accessoire et ce qui pouvait en naître, sur les enfants eux-mêmes de l'esclavage comme sur tous les fruits de son travail.

Ainsi la perte de la liberté ou l'esclavage a entrainé le déshonneur du travail qui est devenu la fonction et le caractère de l'esclave. L'honneur du travail périt donc avec la liberté et ainsi le droit de propriété qui en découle. L'esclave, en la perdant, perd l'instrument, le moyen nécessaire de la possession. Ne se possédant plus lui-même, ne pouvant disposer à son gré ni de sa personne, ni de son corps, comment disposerait-il de son travail, et par son travail des choses qui l'entourent?

Vous le savez, M. T. C. F., les deux tiers du genre humain, avant J.-C., étaient réduits ainsi par l'esclavage au rang de la bête de somme, travaillant pour leurs maîtres et à leur gré, sans en retirer d'autres fruits que la misérable pâture qu'on voulait bien leur donner, comme à des animaux domestiques. Et cela ne se pratiquait pas seulement chez les nations barbares, ou chez les nations gouvernées tyranniquement, mais au sein des peuples les plus polis de la Grèce, et là où la liberté politique était le plus glorifiée. Toutes ces fameuses républiques, dont on a tant parlé, avaient pour base la servitude, et ces grands citoyens, si fiers ds leur liberté, et qu'on nous propose encore quelquefois pour modèles, étaient tout simplement des contempteurs de l'humanité et des exploiteurs de l'homme. L'exploitation de l'homme par l'homme voilà ce que vous trouverez au bout de toutes les spéculations de la science et de tous les efforts du génie, quand le génie et la science ne sont pas éclairés et dirigés par la lumière de l'Evangile.

2e SUBD.—**Opinion des anciens philosophes.**

Mais voulez-vous voir jusqu'où les plus sages politiques des temps anciens poussaient le mépris du travail, suite nécessaire de ce mépris de l'humanité, écoutez le prince des philosophes, Aristote ; il se fait cette question : « L'artisan doit-il être compté parmi les citoyens ? Non, répond-il ; une bonne constitution n'admettra jamais l'artisan parmi les citoyens » (*Polit.* VII. 2).

Les laboureurs, ils les voudraient esclaves ; les artisans et les mercenaires viennent, dans sa pensée, après les laboureurs. Il proclame leurs occupations indignes de l'homme libre. « Ceux qui s'y livrent, dit-il, ont une existence dégradée, où la vertu n'a rien à voir. Ils sont déjà esclaves par l'âme, et ils ne vivent libres que parce que l'Etat n'est pas assez riche pour les remplacer par des esclaves, ni assez fort pour les réduire à cette condition, comme Diophante l'avait un jour proposé » (*Polit.* II. IV. 15).

Socrate, Platon, Xénophon, Cicéron pensaient de même. Les philosophes, amis de Julien, repoussaient du sanctuaire tout ce qui n'avait point une origine sacrée. « Crois-tu, s'écriait Thimistius, que des hommes nés d'un boulanger ou d'un cuisinier, élevés parmi les choses et les instruments de leur état, puissent atteindre jamais à la dignité et à la sublimité de la philosophie ? (*Orat.* XXI.—Voy. l'*Hist. de l'esclav. dans l'antiquité*, par H. Wallon).

Enfin, le droit de propriété réduit partout au droit du plus fort ; le vaincu exploité dans ses facultés spirituelles et corporelles par le vainqueur ; l'homme travaillant forcément comme l'animal au profit de celui qui s'en est rendu maître ; et dès-lors le travail, si noble aux yeux de la religion, transformé en attribut de l'esclavage, en fonctions des brutes, en ignominie ; voilà le résumé de la civilisation païenne avant la venue du divin Libérateur.

3e SUBD.—**Principes chrétiens sur le travail.**

Cette vérité si commune que l'homme est né pour le travail est également de la nature et de la religion : *Homo nascitur ad laborem et avis ad volandum* (Job. V. 7).

L'action est le génie du monde ; l'univers tout entier est dans l'activité. L'action est commandée à l'homme par ses besoins et par l'arrêt prononcé contre notre premier père : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.*

Il n'y a point de condition sur la terre, sans en excepter la plus élevée, qui n'ait, pour son caractère essentiel et pour son devoir capital et indispensable, le travail pour lequel elle est établie, et celui qui prétend être, sans engagement au travail, ignore la nature et l'usage de son esprit et de son corps. Il renverse le fondement de l'ordre du monde ; il viole la loi naturelle. Il ne doit pas paraître étrange que S. Paul ait dit *que celui qui ne travaille pas est indigne de la vie* (II Thess. III. 7). La vérité éternelle va plus loin, elle veut que le serviteur inutile et sans travail soit châtié : *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores* (Matth. XXV. 30).

Tels sont les principes du christianisme sur le travail.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

AVANTAGES DU TRAVAIL.

TEXTE.

Honestavit illum in laboribus et complevit labores illius.

SAP. X. 10.

C'est pour le travail que Dieu a créé l'esprit de l'homme et formé son corps. Les organes du corps ne sont donnés à l'esprit que comme les instruments de son activité. Cette destination de l'esprit et du corps de l'homme au travail par la loi naturelle et la loi divine est le fond de sa nature, et elle fait même l'une des ressemblances de l'homme à Dieu qui, dans son repos éternel et immuable n'a jamais cessé d'opérer (Joan. v. 17).

Mais cette loi nécessaire du travail est en même temps pour l'homme une loi bienfaisante. Elle est la source de toute richesse *matérielle*, *morale* et *spirituelle*. C'est que nous essayerons de faire voir dans cette instruction.

Ier Point.

DU TRAVAIL CONSIDÉRÉ EN LUI-MÊME.

Nous pouvons considérer le travail en lui-même, sous deux points de vue : 1° *dans sa nécessité;* 2° *dans ses avantages matériels.*

1re SUBDIVISION. — **Nécessité.**

L'homme est né pour le travail : *Homo nascitur ad laborem* (Job. v 7).

L'action lui est commandée par l'arrêt de Dieu et par ses besoins : *In sudore vultus tui vesceris pane* (Gen. v. 17). En effet la terre n'est fécondée que par nos sueurs.

La vie sociale impose des devoirs. Or, ces devoirs c'est encore le travail. Ainsi à chacun un lot, à chacun un office en ce monde, c'est-à-dire, à chacun un travail. Tel est l'ordre établi, ordre auquel on ne déroge pas, parce qu'il est fondamental et nécessaire.

La religion appuyant cet ordre dit : *Occupatio magna creata est omnibus hominibus* (Eccli. XL. 1); condamnant l'oisiveté elle ajoute : *Vade ad formicam, o piger!* (Prov. VI. 6). Dans l'Evangile, le Sauveur ordonne de couper l'arbre stérile et de le jeter au feu; il déclare que le serviteur inutile sera jeté dans les ténèbres extérieures; il ôte le talent à celui qui l'avait enfoui pour le donner à celui qui le fait fructifier.

2e SUBD. — **Avantages matériels.**

1° POUR LES INDIVIDUS. Le travail, loi de châtiment quant à sa source, devient dans son application une loi de bénédiction par les avantages qu'elle nous procure. C'est en effet le travail qui nous donne le *pain*, le *vêtement*, l'*habitation*, c'est-à-dire, les trois choses indispensables à la vie. Plus encore, il est le levier qui remue le monde, qui déplace l'or, les dignités, les titres, les honneurs, les palais, les domaines, qui rétablit l'équilibre des fortunes, qui dispense à chacun selon la sueur qui a coulé de son front. Il aide le petit à monter afin que sa génération prenne la place de celle qui maintenant perd son rang par son oisiveté. Il tire le pauvre de l'indigence, l'établit dans une honnête aisance où il peut, selon l'expression du Psalmiste, manger les fruits de ses sueurs : *Labores manuum tuarum quia manducabis* (Ps. CVII. 2), et où il peut voir ses enfants, comme de jeunes oliviers, entourer sa table : *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ* (Ibid.)

2° POUR LES FAMILLES. Leur inégalité, leur énorme distance a pour principale cause leur activité ou leur indolence. Les hasards de la guerre, le favoritisme, les intrigues ont pu en élever quelques-unes, mais le grand nombre doit certainement son rang et son nom à ses œuvres. Si les gouttes de sueur des générations laborieuses avaient pu être recueillies et mesurées, elles déborderaient à un tel point que vous trouveriez leur salaire mal payé, le fût-il par des titres éclatants, des trésors profonds et un renom sans fin.

Or, vous qui tombez, vous qui perdez l'héritage, vous qui descendez des dignités, vous qui ne vous avancez jamais d'un pas, n'en accusez que votre oisiveté, votre insurmontable paresse! Les épis de votre champ sont grêles, clair-semés, tandis que la moisson du laboureur diligent qui vous avoisine est épaisse, grande, riche. Vos prairies sont sèches tandis que celles qui les confinent verdoient; les ceps de vos vignes n'ont que des feuilles tandis que la vigne de celui qui s'est levé de bon matin donne en abondance d'excellents fruits. Il n'y a qu'une source de richesse dans le monde, le travail. Quiconque cherche à s'établir dans la société en dehors de cette voie, ne trouve que répulsion et misère. L'héritage lui-même, ces belles successions que laissent des aïeux, des proches, des amis, n'ont été à leur origine que des produits du travail.

Soumettons-nous donc à cette loi d'où découle toute sorte de biens.

3° POUR LES PEUPLES. Qu'a-t-il été fait dans le monde qui ne soit le produit du travail? Les chefs-d'œuvre de l'art, les découvertes de la science, les merveilles de l'industrie, les progrès de l'homme dans tous les genres sont le fruit de ses labeurs quotidiens. Les nations qui ont obéi à la loi du travail ont été bénies de Dieu et sont devenues grandes.

S. Augustin a dit des anciens Romains que Dieu leur donna l'empire du monde en récompense de leurs vertus civiques et sociales. Or, une de ces vertus qui la première leur valut cette récompense terrestre, c'est sans contredit leur incomparable activité. Les populations oisives au contraire, en violant la loi du Seigneur, tombent comme sous une seconde malédiction qui est l'abaissement, l'ignorance, la misère, un sommeil de mort. Voyez en effet comme les nations asiatiques dorment.

IIe Point.

DU TRAVAIL PAR RAPPORT A LA VERTU.

Si c'est par le travail que nous sustentons le corps, c'est aussi par le travail que nous nourrissons l'âme. La vie de l'esprit est dans l'activité. Dieu qui est un pur esprit agit continuellement, disent les philosophes. Notre âme qui est une émanation de sa substance a aussi pour principal attribut l'activité.

Mais cette faculté satisfaite qu'en résulte-t-il? Ceci revient à dire? Qu'est dans ses pensées, dans ses sentiments, dans sa conduite l'homme de travail?

1re SUBD. — **Pour l'individu.**

Cet homme étant dans l'ordre, puisqu'il obéit aux lois de la nature, tout en lui est réglé. Il se lève de bon matin et, selon l'appel du Seigneur, il va à la vigne, il supporte le poids du jour avec courage, il revient le soir prendre son salaire avec reconnaissance. Qu'avez-vous à reprendre dans sa vie? Bon père, il pourvoit par ses sueurs aux besoins de ses enfants, bon citoyen, il est utile à l'état, bon chrétien, il se conforme à la loi de Dieu.

L'homme de travail est *fort* devant le démon, *sage* devant les hommes, *saint* devant Dieu (*Développez* ces trois belles pensées).

Voyez l'oisif au contraire, il passe son temps dans le loisir ou dans les frivolités. Il reçoit le tribut du travail d'autrui et ne paie rien du sien. Pour lui, la vie se résume dans le mot de *jouissance*. Pourquoi tant se fatiguer, dit-il : *Manducemus et bibamus, cras enim moriemur* (1 Cor. XV. 32). Or, ce principe et ce mode de conduite sont corrupteurs. Le corps, habitué au rien-faire, va en perdant de son énergie, il devient lourd, inhabile, impuissant; l'âme détournée de sa fin, qui est l'action utile et méritoire, commence peu à peu à se complaire dans l'œuvre frivole et facile, et achève de se dépraver dans une indolence criminelle, car, dit le S.-Esprit : *Multam malitiam docuit otiositas* (Eccli. XXXIII. 29).

2e SUBD. — **Pour la famille.**

Une famille oisive est une famille vicieuse. C'est durant ces heures perdues, qu'on ne compte pas, que l'oisiveté donne au foyer ses leçons perverses, suggère ses desseins coupables, gâte les bons instincts de l'âme en montrant le mal sous des couleurs séduisantes. Que deviennent ce père et cette mère, qui jouent, qui mangent, qui dorment mollement sans aucun autre souci? Que deviennent leurs enfants? Ils jouissent et cherchent à jouir dans le sommeil, dans les fêtes, dans les spectacles, dans les festins, dans les plaisirs de toute sorte. Leur ardeur s'épuise, leur force morale s'éteint, et l'oisiveté nourrissant sans cesse en eux le besoin de plaisir, le seul sentiment qui leur reste, devient pour eux la source du vice, l'école de pestilence, le foyer de la dépravation.

3e SUBD. — **Pour la société.**

S. Augustin fait remarquer, après S. Paul, que ce fût par suite de l'oisiveté que le peuple de Dieu, dans le désert, s'abandonna à des fêtes profanes, à des jeux excessifs et à l'idolâtrie, Moïse ayant cessé un instant de l'occuper, pour aller conférer avec Dieu sur la montagne : *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere* (1 Cor. X. 7).

L'iniquité de Sodome, continue le même Père, eut également sa source dans l'oisiveté. Samson, David, Salomon tombèrent parce qu'ils voulurent se reposer.

Le christianisme s'est accru et affermi, durant les persécutions, parce que les persécutions étaient de grands travaux qui soutenaient la foi du fidèle. Mais, maintenant, dit S. Ambroise en parlant de son siècle, c'est la paix qui nous corrompt : *Nunc tentant otia quos bella non fregerunt.* Ces paroles s'appliquent bien mieux encore à notre temps. L'affaiblissement de la foi, l'indifférence religieuse, le dégoût des austérités n'ont-ils pas leur source dans l'amour excessif du bien-être, du repos et de la mollesse.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

OISIVETÉ.

TEXTE.

Quid hic statis tota die otiosi?

Matth. xx.

Est-ce un reproche, est-ce une invitation que le père de famille fait à ces ouvriers de notre Evangile? C'est l'un et l'autre. Il leur reproche leur oisiveté et les invite au travail : *Quid statis tota die otiosi? Ite et vos in vineam meam.* Ce reproche et cette invitation il les adresse à chacun de nous; faisons-en notre profit.

Il y a trois espèces de justice dont Dieu est capable par rapport à nous, et qui, loin de préjudicier à sa grandeur, sont autant de perfections de son être : *vindicative, légale, distributive;* justice vindicative qui punit le péché, justice légale, qui n'est point distinguée de sa providence à qui il appartient de gouverner le monde, justice distributive qui partage les récompenses selon les mérites. Je ne parlerai pas de cette dernière, je m'arrête aux deux autres qui imposent à l'homme une obligation indispensable de travailler.

La justice vindicative de Dieu répare le péché de l'homme par le travail; c'est aussi par le travail, que la justice légale de Dieu entretient tous les états et les conditions du monde. L'oisiveté donc qui s'oppose directement à cette double justice est un désordre; voilà tout mon dessein. Nous naissons tous dans le péché, et nous vivons tous dans une certaine condition; d'où je conclus que nous sommes tous sujets au travail et en *qualité de pécheurs,* c'est le premier point; et en *qualité d'hommes* attachés par état à une condition de vie, c'est le deuxième point.

Ier Point.

OBLIGATION DU TRAVAIL EN NOTRE CONDITION DE PÉCHEURS.

La foi nous apprend que Dieu ordonne le travail à l'homme comme une peine de sa désobéissance : *In sudore vultus tui vesceris pane* (Gen. v. 17); peine, disent les théologiens, qui par rapport à nous est en même temps *satisfactoire et préservative;* satisfactoire, pour expier le péché commis, et préservative, pour empêcher de le commettre.

1re SUBDIVISION.— **Peine satisfactoire.**

Dieu imposa le travail au premier homme comme le châtiment de son péché, et cette loi s'est étendue à la posterité d'Adam, sans nulle exception d'états, parce que nous sommes tous pécheurs : *Occupatio magna creata est omnibus hominibus* (Eccli. xl. 1).

Qu'est-ce donc que le désordre d'une vie oisive? C'est, répond S. Augustin, une seconde révolte de la créature contre son Dieu. La première a été la transgression de la loi, et la seconde est la fuite du travail. Par la première l'homme a dit : *Non serviam;* je n'obéirai pas, par la seconde il ajoute : je ne subirai pas la peine de ma désobéissance.

Voilà cependant ce que l'on peut bien aujourd'hui appeler le péché du monde, puisque c'est le péché d'un nombre infini de personnes qui n'ont point d'autre emploi dans leur condition que de jouir des commodités de la vie, dont le plus grand soin et la plus importante affaire est de couler le temps. Je suis riche, dit-on, et qu'ai-je affaire de travailler? Mais, quoique riche, vous êtes pécheur. Je suis d'un rang où le travail ne convient pas; il convient à tous et partout puisque vous êtes pécheur. Le travail fatigue et ennuie; prenez cette peine et cet ennui par pénitence.

2e SUBD. —**Peine préservative.**

De combien de péchés l'oisiveté n'est-elle pas la source? C'est le travail qui nous en préserve. Est-ce que David, dit S. Augustin, sentit dans son cœur le feu de la concupiscence lorsqu'il était occupé aux exercices de la guerre? Ne commit-il pas son adultère et son homicide lorsqu'il resta oisif dans Jérusalem dans un temps où, selon la remarque de l'Ecriture, il aurait dû être à la tête de ses troupes qui tenaient la campagne? Qui causa la ruine de Samson? Ce héros du peuple de Dieu toujours invincible devant ses ennemis fut pris et enchaîné tandis qu'il perdait son temps dans une vie efféminée auprès d'une femme étrangère. Salomon, le plus sage des rois, fut vertueux durant les premières années de son règne alors qu'il s'appliquait tout entier à bâtir le temple; mais son entreprise achevée, ayant voulu s'endormir dans un coupable repos, il se laissa corrompre par la volupté qui est la fille de l'oisiveté.

Pourquoi les maîtres de la vie spirituelle veulent-ils que la vie contemplative soit unie à la vie active? Pourquoi les fondateurs d'ordres, ces hommes si avancés dans la science pratique de la vertu ont-ils établi ce principe pour base de leur règle? Parce que le travail aussi bien que la prière mène à Dieu, fortifie l'âme et la maintient dans l'innocence. La grande maxime répandue dans les monastères d'Egypte, dit Cassien, était qu'un solitaire occupé devait être toujours le plus innocent, parce qu'il n'était tenté que d'un seul démon, au lieu qu'un solitaire paresseux et sans emploi, se trouve comme ce misérable de l'Evangile possédé d'une légion entière : *Operatorem monachum dæmone uno pulsari, otiosum spiritibus innumeris devastari.* Ces solitaires, ajoute S. Jérôme, savaient que quelque perfection qu'ils eussent acquise, il leur était impossible de contempler sans cesse les choses divines, et ils étaient de plus persuadés que demeurer un moment sans contemplation c'eut été s'exposer à la tentation.

S'il y a si peu de vertu parmi les hommes de nos jours, c'est que l'amour du travail a cédé la place à l'amour de l'oisiveté. Ils passent le temps à discuter sur les affaires publiques tandis que leurs affaires domestiques sont en souffrance. Ils comptent avec envie les revenus du riche et les lui reprochent, sans songer qu'il les tient de ses sueurs ou de celles de ses ancêtres. Ils veulent monter à la fortune tout-à-coup, et comme elle n'est que le résultat du travail, ils se découragent, ils la maudissent et s'étourdissent dans la satisfaction des mauvaises passions.

IIe Point.

OBLIGATION DU TRAVAIL EN NOTRE QUALITÉ D'HOMMES.

Nous sommes tous obligés au travail en notre qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie. Toute condition est sujette à certains devoirs dont l'accomplissement demande du travail et de la peine. Plus une condition est élevée dans le monde, plus elle a de ces engagements auxquels il est impossible de satisfaire sans une application constante et assidue. Cela se voit assez par l'induction qu'on peut faire dans tous les états de la vie.

Dieu l'a ainsi ordonné pour deux raisons, surtout à l'égard des conditions élevées : 1° afin que les dignités et les conditions honorables ne devinssent pas les sujets de notre vanité; 2° afin qu'elles ne servissent pas à exciter notre ambition.

Concluons donc deux choses : qu'il n'y a point d'état où l'oisiveté ne soit un crime et qu'elle l'est encore plus dans les états supérieurs aux autres. Y a-t-il en effet un état où l'on puisse être oisif sans manquer aux devoirs de conscience les plus essentiels, et comme les états supérieurs ont des devoirs plus importants, n'en est-on pas d'autant plus criminel, lorsque l'oisiveté les fait négliger? C'est pervertir l'ordre des choses, c'est être infidèle à la Providence, c'est déshonorer son état, et par une suite nécessaire c'est se damner.

IIIe Point.

MANIÈRE DE SANCTIFIER LE TRAVAIL.

1re SUBD. — **En esprit de pénitence.**

Le moyen de prendre notre travail en esprit de pénitence, à cause de nos péchés, est d'avoir : 1° de saintes pensées dans l'esprit; 2° de bonnes paroles dans la bouche; 3° la patience dans le cœur.

1° *Penser* à Dieu qui nous voit, qui compte nos sueurs, qui nous prépare une récompense proportionnée à nos fatigues; penser au péché, qui est la cause de tous nos maux, pour s'en pénétrer d'horreur. C'est ce que S. Bernard disait aux religieux de Clairvaux : *Causam laboris cogitet in labore, ut ipsa ei pœna quam patitur, culpam pro qua patitur repræsentet.* Enfin penser à notre travail pour bien le faire;

2° *Avoir de bonnes paroles* dans la bouche, des paroles édifiantes, des réflextions saintes à l'exemple des premiers chrétiens : *Loquentes vobismetipsis in psalmis, in hymnis et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino* (Eph. v. 19).

3° *Patience dans le cœur* afin de souffrir et de supporter le poids du jour avec soumission à la volonté de Dieu. Loin de nous l'emportement, la brutalité, le blasphème, les malédictions. Le travail est un effet de la malédiction qui pèse sur nos têtes, n'appelons pas de nouveau la malédiction en accomplissant notre œuvre d'expiation.

2e SUBD. — **En union avec J.-C.**

J.-C. est notre chef et notre modèle, or ce chef nous a donné l'exemple du travail et de la peine : 1° durant les trente ans de sa vie privée; 2° durant les trois ans de sa vie apostolique; 3° durant sa douloureuse passion. Nous devons donc souffrir pour lui et avec lui comme il a souffert pour nous.

Les premiers chrétiens offraient chacun de leurs travaux à J.-C. en faisant le signe de la croix, au dire de Tertullien : *Quæcumque nos conversatio exercet frontem crucis signo ferimus* (L. *de Coron. Milit.*). Les martyrs condamnés aux mines offraient leur travail au Sauveur avant d'aller lui offrir leur sang. Les solitaires de la Thébaïde louaient Dieu et lui consacraient en même temps leur travail journalier. Faisons donc notre travail en union avec J.-C. par qui seul il peut avoir quelque mérite.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum (Gen. II. 15).

Quia audisti vocem uxoris tuæ et comedisti de ligno ex quo præceperam tibi ne comederes, maledicta terra in opere tuo; in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ (Id. III. 17).

In sudore vultus tui vesceris pane (Id. ibid. 19).

Homo nascitur ad laborem et avis ad volatum (Job. V. 7).

Vade, piger, ad formicam et considera viam ejus et disce sapientiam; quæ cum non habeat ducem, nec præceptorem, nec principem, parat in æstate cibum sibi et congregat in messe quod comedat (Prov. VI. 6).

Egestatem operata est manus remissa; manus autem fortium divitias parat (Id. X. 4).

Labores manuum tuarum quia manducabis; beatus es et bene tibi erit (Ps. CXXVII. 10).

Per agrum pigri hominis transivi et per vineam viri stulti, et ecce totum repleverant urticæ et operuerunt superficiem ejus spinæ, et materia lapidum destructa erat (Prov. XII. 30).

Dulcis est somnus operanti, sive parum, sive multum comedat; saturitas autem divitis non sinit eum dormire (Eccle. V. 11).

Non oderis laboriosa opera et rusticationem creatam ab Altissimo (Id. VII. 16).

Bonorum laborum gloriosus est fructus (Sap. III. 15).

Justum deduxit Dominus per vias rectas; honestavit illum in laboribus et complevit labores illius (Id. X. 10).

Mane semina semen tuum et vespere ne cesset manus tua; quia nescis quid magis oriatur, hoc aut illud; et si utrumque simul, melius erit (Id. XI. 6).

Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute invenies? (Id. XXV. 5).

Servo malevolo tortura et compedes; mitte illum in operationem, nec vacet; multam enim malitiam docuit otiositas (Id. XXXIII. 28, 29).

Vita sibi sufficientis operarii condulcorabitur, et in ea inveniet thesaurum (Id. XL. 18).

Desideria occidunt pigrum, noluerant enim manus ejus quidquam operari: tota die concupiscit et desiderat (Id. ibid. XXXII).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Quid hic statis, tota die otiosi? (Matth. XX. 6).

Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores (Id. XXV. 30).

ÉPITRES.

Rogamus vos, fratres, ut abundetis magis et operam detis, ut quieti sitis, et ut vestrum negotium agatis et operemini manibus vestris sicut præcepimus vobis (I Thess. IV. 10).

Cum essemus apud vos, denuntiabamus vobis quoniam si quis non vult operari, non manducet (II Thess. III. 10).

SS. PÈRES.

Qui nobis vires idoneas ad laborandum supeditavit, in die judicii parem quoque in laborando industriam reposcet (S. Basil. in *Reg.* 27).

Quomodo non odio prosequemdum otium quod formica et ape pejorem efficit hominem qui, utique initio conditionis suæ, positus est in Paradiso ut operaretur et custodiret eum? Primum igitur et maxime proprium humanæ conditionis studium est, ut operetur; ita ut iners otium sit propemodum præter naturam hominis, id quod asserit se Dominus odisse (Id. in *C. 1 Is.*)

Nulla sine labore virtus, quia labor processus virtutis est (S. Ambr. *L. 2, de Cain, C.* 2).

Facito aliquid operis: ut te semper diabolus inveniat occupatum. Non enim ab illo facile capitur qui bono vacat exercitio (S. Hieron. *Ep.* 4).

Nullus labor durus, nullum tempus longum videri debet quo gloria æternitatis acquiritur (Id. in *Ep.*)

Labor noster inanis, nisi manus Domini adjuvet (Id. in *Gen.*)

Deus posuit hominem ad laborandum, artusque ejus ad hoc effinxit; idcirco otiosus ab ordine suo et creatione deficit (S. Chrysost. in 2, *ad Thess. C.* 3).

Labor malos mores corrigit (Id. in *Ps. Quis est*).

Laborantibus finis dulcis est (Id. *Hom. 1 in Matth.*)

Quis utilior est, is quis in deliciis est, an qui exercetur? Quæ navis? Ea quæ navigat, vel ea quæ in littore manet? Quæ aqua? Ea quæ fluit, vel quæ stat? Quod ferrum? an quod movetur, vel quo nemo utitur? Nam illud quidem splendet ac argento simile est, hoc autem rubigine consumitur et ubique inutile est. Tale quid fit etiam in otiosa anima; rubigo enim quædam apprehendit illam et consumit splendorem ac alia omnia (Id. *Hom. 3 in Act.*)

Per hanc (otiositatem) accendimur frequenter ad luxuriam, per hanc animamus ad superbiam, per hanc ducimur ad mundi gloriam, per hanc tentamur delicate pasti, per hanc suffocamur pretiose vestiti, per hanc ad superfluam dormitionem trahimur, per hanc ad verba sæcularia ducimur. Numquam quis civis cœlorum erit si otiositatem amaverit (S. August. *Serm.* 16).

Labor carnalis spiritus contritioni conjunctus, acceptissimum Deo sacrificium, dignumque sanctitatis habitaculum, puris, mundisque recessibus exhibebit (Cassian. *L.* 5 *Instit. C.* 2).

Sine labore non possumus transire æstum hujus sæculi (S. Gregor. in *Regist.*)

Homo ad laborem natus est; si refugit laborem, non facit id ad quod natus est (S. Bernard. in *Dec.*)

Cum arguantur otiositatis ipsi etiam quos nemo conduxit; qui jam conducti sunt, si otiosi inventi fuerint, quid merentur? *Fides* quippe *sine operibus mortua est* (Id. *Serm. in Pur. B. V.*)

Otio velut janua utitur dæmon, ut illicitas cogitatianum illecebras etiam purissimas mentes instillet (Id. *L. 1 de Consid.*)

Otiosa vita mater est nugarum et noverca omnium virtutum; ipsa enim est quæ virum fortem fortissime præcipitat in reatum, facit ei suffocare virtutem et viam construere ad gehenam. (Id. in *Serm.*)

Omnium tentationum et cogitationum malarum colluvies est otium summa mentis malitia, malorum omnium sentina, mors animæ (Id. ibid.)

MORALISTES.

I. Crime de l'Oisiveté.

Le paresseux manque tout à la fois à ce qu'il doit à *Dieu*, aux *hommes*, à *lui-même*:

1° A Dieu, qui a créé l'homme pour qu'il travaille sans cesse, soit au bien être matériel de la société par les produits de son industrie, de son intelligence, etc., soit à la perfection morale de chacun par de bons, d'utiles et de profitables exemples.

2° Aux Hommes, devant qui tout homme doit se montrer chaque jour sous l'aspect le plus favorable, le seul digne de lui, en homme qui se consacre tout entier au bonheur de tous, qui lutte avec énergie contre les obstacles, qui ne se laisse point abattre contre l'adversité et triomphe sans cesse de ses passions; la vie active et bien remplie d'un tel homme devant ranimer dans le cœur des indolents ou des indifférents l'aiguillon de l'amour-propre, aiguillon puissant qui peut et doit le porter à ne pas vouloir rester au dessous de celui qui s'offre naturellement ou peut être proposé pour modèle.

3° A lui-même, enfin, à qui le Tout-Puissant n'a donné la vie et l'activité qu'afin qu'il en fasse un noble et digne usage et lui serve à mériter un salaire qui ne sera accordé qu'à l'ouvrier laborieux, intelligent, infatigable, qui aura diligemment et honorablement terminé la tâche que le *Maître* lui a donnée (M. le Dr Poujol, *Des Passions*).

II. Suites funestes de l'Oisiveté.

La paresse a un vice radical; elle est essentiellement ennemie du progrès; si le travail est la source de la fortune, la cause du développement de tous les dons de la nature; si c'est en lui que l'esprit trouve sa culture, la mémoire ses ornements, l'intelligence sa rectitude, le corps son énergie, tout l'homme sa puissance, l'oisiveté au contraire est la mère de tous les vices. Elle avilit le caractère, affaiblit l'intelligence, détruit la mémoire, amollit le corps, ruine la fortune (M. l'abbé Pierrot, *Dict. de Théologie.*)

Que faisons nous du temps? Il y en a qui le divisent en deux parts, une pour la distraction, l'autre pour le repos. Il y en a qui le passent à table, au jeu, sur les places publiques. Il y en a enfin qui l'emploient au travail mais avec indolence, avec regret, avec répugnance. Or, que résulte-il de cela? de grands maux. L'exemple de tant d'oisifs en augmente encore le nombre; le dégoût du travail et l'indolence amoindrissent la production et engendrent la pauvreté.

Est-il étonnant qu'il s'élève de toutes parts tant de plaintes? Que les souffrances des hommes s'accroissent, que les besoins se multiplient, que la misère s'étende et menace les multitudes? Vous avez faim; mais ne seriez-vous point un enfant prodigue qui a dissipé la substance héréditaire, pour vivre voluptueusement? Ne seriez-vous pas un ouvrier de la onzième heure, ouvrier paresseux qui a passé sa journée sur la place publique, refusant l'ouvrage qui lui était offert? Ne seriez-vous pas le serviteur inutile qui est allé enfouir son talent au lieu de le faire fructifier?

Le festin du père de famille fut ouvert à tous, sinon à celui qui n'avait pas la robe nuptiale. Ne dites pas que les richesses sont le partage de quelques-uns; elles vont et viennent, selon que le travail les déplace; si vous n'avez rien c'est que vous n'avez rien fait (Un contemporain).

MOTIFS ET MOYENS.

MOTIVA.

I. Præmia laboribus promissa. Dicam Deo meo, inquit S. Augustinus: *Propter verba labiorum tuorum custodivi vias duras;* ad quam ergo mercedem? Aurum, argentum, amæna prædia; quid dicitur merces ista? Non hæc caduca; sed vita æterna (S. August. *Tr.* 9 *in Joan.*).

II. Periculum salutis in otioso. Hæc apud *Ægyptum ab antiquis Patribus* sancita est sententia: *Operatorem monachum dæmone uno pulsari, otiosum verò spiritibus innumeris devastari* (Cassian. *Inst. Mon. L.* x. C. 23).

III. Otii malignitas. Valde desidero vos bonis operibus esse occupatos, omnium enim vitiorum quasi magistra quædam atque origo est otiositas. Et sicut cognata sunt vitia mentiri et furari, ita proximi sunt nihil et male agere: tempus perdere et castitatem non retinere, otiari et luxuriari (S. Chrysost. *Hom.* 36 *in Matth.* et Drexel. *in Nic.* C. 3).

IV. Exemxlum Dei. *Pater meus usque modo operatur et ego operor* (Joan. v. 8). *In ipso vivimus movemur et sumus* (Act. xvii. 28).

V. Exemplum Christi. *In laboribus à juventute mea* (Ps. lxxxvii. 16). Christus, sua prima ætate, parentum suorum imperio subjectus fuit, et labores corporis, æquo cum ipsis animo, illis obediens, toleravit (S. Basil. *Const. monach.* C. 5).

VI. Omnis rei creatæ operatio. L'action est le génie du monde, l'univers tout entier est plein d'activité. Les corps célestes roulent sans cesse dans l'espace, la terre tourne constamment sur elle-même; rien ne demeure en repos, tout est animé dans ce vaste univers; le roi du monde demeurerait-il oisif dans cette scène d'activité?...

Omnia in cœlo deputata sibi officia sine quiete exercent. Numquid etiam animalia bruta ad suæ naturæ industriam otium fugiunt, numquid etiam laborant ut conserventur in esse? Omnia sub obedientia sunt, omnia agunt, quod agere debent. Quæ ergo dementia est ut solus homo de ignavo otio agendo cogitet? (S. August. *Serm.* 16 *ad Fr. in Eremo*).

VII. Creationis Finis. Dominus hominem finxit non eo consilio ut segnis ac languens desideret, sed potius ut esset qui se in laboribus honestis exerceat; nam: *Tulit hominem et posuit eum in Paradiso voluptatis ut operaretur et custodiret illum* (Gen. ii. 15). *In sudore vultus tui vesceris pane* (Id. iii. 19).

MEDIA.

I. Amor Dei. Amor Dei, teste S. Gregorio, numquam est otiosus. Operatur enim magna si est; aut si operari renuit, amor non est (S. Gregor. *in Hom.*).

II. Somno plus temporis non tribuere quam recta ratio postulat.

III. Otiosis et inutilibus verbis tempus non terere.

IV. Operibus inutilibus non se occupare.

V. Tempus male agendo non consumere. Unde recte concludit Seneca totam fere hominum vitam otiosam esse dùm ait: si volueris attendere, magna vitæ pars elabitur male agentibus, maxima nihil agentibus, tota aliud agentibus (Senec. *Ep.* 1 *ad Lucil.*).

VI. Redimere tempus. Tempora quæ infructuose expendistis reparentur per fructuosissimam occupationem temporis præsentis (S. Bern. *ad Tripl. cust.*).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

Samson. Dùm cum Philistæis pugnavit non potuit capi ab hostibus, sed postquam dormivit in sinu Dalilæ et otiose cum ea remansit, mox capitur et excæcatur ab hostibus (S. August. *Serm.* 16).

David. Quandiù se exercitavit in militiâ, non insultavit ei luxuria; sed postquam in domo otiosus remansit, laboravit adulterio, et adulterium commisit (Id. ibid.).

Salomon. Quandiù occupatus erat in ædificatione templi non sensit luxuriam; sed mox recedens ab opere persensit insultam luxuriæ, et deficiens, fœmina instigante, adoravit in thalamo vitulum aureum. Unde merito concludit S. Aug.: vigilate itaque fratres mei, et nolite deficere, quia nec sanctiores Davide, nec fortiores Samsone, nec sapientiores Salomone vos esse cognosco (Id. ibid.).

NOUVEAU TESTAMENT.

N. S. J.-C. S. Justin dit expressément que le Sauveur a vécu pendant plusieurs années du travail de ses mains en exerçant le métier de S. Joseph (*Dial. cum. Triph.* p. 136).

La B. V. Marie. Omne tempus suum tribus distinxit temporibus: unum quo laudavit Deum ore suo: aliud quo manibus serviebat filio: tertium quo, corporis infirmitati compatiens, necessaria tribuit ei juxta modum (*In Reg. S. Brigitt.* C. 29).

S. Paul. Argentum et aurum aut vestem nullius concupivi, sicut ipsi scitis; quoniam ad ea quæ mihi opus mecum et his qui in mecum sunt ministraverunt manus istæ (Act. xx. 34). Ipsi enim scitis quemadmodum oporteat imitari nos, quoniam non inquieti fuimus inter vos; neque gratis panem manducavimus ab aliquo, sed in labore et in fatigatione nocte et die operantes, ne quem vestrum gravaremus (II Thess. iii. 7, 8).

Les Apôtres. Apostoli habentes potestatem de Evangelio vivendi laborabant manibus suis, ne quem gravarent (S. Hieron. *Ep.* 4).

VIE DES SAINTS.

Monastères. In Ægyptiorum Monasteriis nullus absque operis labore suscipitur, non tam propter victus necessitatem quam propter animæ salutem, ne mens perniciosis cogitationibus vagetur (S. Hieron. *Ep.* 4). Le travail des mains et la prière formaient la base de la vie monastique (Fleury, *Mœurs des pr. chrét.*).

S. Antoine. Antonius Monachorum pater, cupiens otiositatem fugere, clamavit ad Dominum in eremo: Domine Deus, ô animarum et corporum vere custos, suscita in me gratiam tuam, infunde servo tuo misericordiam, ut in eremo collocatus in conspectu tuo otiosus non maneam. Et audivit Antonius: Antoni, cupis Deo placere? Ora, et dùm orare non poteris, *manibus labora, semper aliquid facito*, fac quod in te est. Age quod potes et non deficiet tibi auxilium de sancto (*In ej. Vit. à S. Athan.*).

S. Arsène. Postquam diù in Monasterio vixisset, rogatus in quâ re maxime confideret? In eo, respondit, quod homines fugi, quod tacui, quod flevi, at in eo potissimum quod *manibus laboravi* (Lanciz. *Op.* 15).

S. Pacôme. Suis manibus ferebat olera et irrigabat atque circa prandii tempus mensam parabat, et fratribus solita officia exhibebat (Rosweid. L. 1).

S. François d'Assises. Sua ipse manu sæpè laborabat et otiosum quemdam laboribusque fugitantem fratrem *Muscam* appellavit, atque ab ordine suo removit (S. Bonav. *in ej. vit.*).

S. Bernard. Cum alios fratres diligenter in labore corporali exercendos suscepisset, ne se quidem excipi voluit, et siquidem laborem communem sustinere non valebat, alio sibi commensurato labore compensabat (Sur. 20 *Aug.*).

MÉLANGES.

EXEMPLES PROFANES.

EGYPTIENS.

Amasis, rex apud Ægyptios legem condidit ut singuli singulis annis apud Provinciarum Præsides demonstrarent unde viverent. Et qui hoc non faceret aut unde legitimo viveret non demonstraret, velut inutile pondus terræ vita mulctaretur (Plin. *L.* 36. *C.* 24).

GRECS.

Athenienses otiosos homines non aliter puniebant ac si magnum aliquod delictum perpetrassent (Valer. Max. *L.* 2, *de Inst. antiq.*).

ASIATIQUES.

Draco, rex Bithyniæ, lapidari jussit eos qui in otio deprehensi fuerant præter pueros et senes (Fab. *Conc.* 2 *in Sept.*).

Parthi liberis suis non antè præbebant victum quam cursus jaculandi que certamine suscepto, sudore circa capita diffuso, fessi permaduissent (Lang. *in Polyanth.*).

Brachmanes philosophi pueros impransos foras protrudebant, si nihil utilis operæ vel parentibus, vel suis rebus necessariis dedissent (Id. ibid.).

Sinenses neminem otiari permittunt, quod usque adeo observant ut cæcos etiam in pistrino laborare, claudos vero aut aliter pedibus male affectos, manibus laborare cogant (Jarricus, *in disc. L.* 4).

ROMAINS.

Romæ olim nemini in publicum prodire licebat nisi insigne opificii vel artis quæ aleret aut occuparet sese, secum portaret.

Romanus Cato neminem in civem romanum admittebat quin non prius manum suam inspiciendam dedisset, eamque per labores induratam ac callosam ostendisset (Engelgr.).

Severus imperator, tantus amator laborum erat ut, quo alio quoque ad laborem incitaret, tribuno symbolum dari jusserit: *Laboremus* (Lang. in *Poly.*).

DICTA.

Senèque: Otium sine litteris mors est et vivi hominis sepultura (Ep. 32.)

Alexandre-le-grand: Regium est laborare, servile, otio et luxui vacare (Engelgr.). Nihil magna ingenia minus ferunt quam otium (Sabel.).

Marius. C. Marii, apud Sallustium imperatoria vox erat: *Nemo ignavia immortalis factus est* (Sallust.).

Toéopuraste. Interrogatus quid esset amor? respondit: animæ otiosæ affectus.

Demetrius. Vitam otiosam et sine ullis fortunæ incursionibus mare mortuum reputabat (Seneca, Ep. 68).

Appius Claudius sæpe dicere solebat negotium populo Romano melius quam otium committi, quod adverteret, nimia quiete, imperia in desidiam resolvi; et negotium, nomine quidem horrendum, civitatis mores in statu suo continuisse, blandæ appellationis quietem vero, plurimis vitiis respersisse (Seneca, *Sapienter Dict.* L. 4).

Virgile. Labor omnia vincit
Improbus, et duris urgens in rebus egestas (Georg.).

Ovide. Otia si tollas, periere cupidinis arcus
Contempteque jacent et sine luce faces (*De remed. amor.*).

Lucain. Variam dant otia mentem.

Claudien. Non quisquam fruitur veris odoribus,
Hyblæos latebris nec spoliat favos,
Si fronti caveat, si timeat rubos.
Armat spina rosas mela tegunt apes;
Herculem duri celebrant labores *(in Nupt.)*.

Marc-Aurèle. Regionem felicem vocat ubi nulli forent otiosi (Elian.).

S. Augustin. Otio periit Roma, deleta Carthagine (*De Civ. Dei, L.* 2. *C.* 30).

ASCETICA.

1° Ante laborem ora; 2° in labore, diligenter, alacriter, constanter perage; 3° post laborem, gratias age (Lohner, *in Bibl. Man.*).

PREMIER PLAN.

Sublimité et accessibilité de la sainteté.

(LE P. DE MAROLLES.)

Ier Point.

LA SAINTETÉ EST UN BUT DIGNE DE NOS EFFORTS.

IIe Point.

LA SAINTETÉ EST UN BUT QUE NOUS POUVONS ATTEINDRE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

La sainteté est un but digne de nos efforts.

1—Elle est le but de la vraie sagesse;
2—Elle est le produit du vrai courage;
3—Elle a pour couronnement la vraie gloire.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

La sainteté est un but que nous pouvons atteindre.

1—Quelque bornées que soient nos lumières;
2—Quelque épuisées que soient nos forces;
3—Quelle que soit notre condition.

DEUXIÈME PLAN.

Effets de l'exemple des Saints.

(BOURDALOUE.)

L'EXEMPLE DES SAINTS:

Ier Point.

JUSTIFIE CONTRE LES LIBERTINS LA VRAIE SAINTETÉ.

IIe Point.

FAIT VOIR AUX IGNORANTS EN QUOI CONSISTE LA VRAIE SAINTETÉ.

IIIe Point.

CONFOND LA LACHETÉ DES MAUVAIS CHRÉTIENS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

L'exemple des saints justifie contre les libertins la vraie sainteté.

1—Les libertins ont nié la sainteté;
2—Les libertins ont décrié la sainteté.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

L'exemple des saints fait voir aux ignorants en quoi consiste la vraie sainteté.

1—Ce ne sont pas les œuvres éclatantes qui font les saints;
2—En quoi consiste le fond de la sainteté.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

L'exemple des saints confond la lâcheté des mauvais chrétiens.

1—Cet exemple est une preuve que la sainteté n'a rien d'impraticable pour nous.
2—Cet exemple est une preuve que la sainteté n'a rien même de difficile.

TROISIÈME PLAN.

Grandeur des Saints.

(LE P. DE MAC-CARTHY.)

Ier Point.

LES SAINTS SONT GRANDS PAR L'ÉLÉVATION DE LEURS VUES ET DE LEURS PENSÉES.

IIe Point.

LES SAINTS SONT GRANDS PAR LA SUBLIMITÉ DE LEUR COURAGE.

IIIe Point.

LES SAINTS SONT GRANDS PAR LEURS ŒUVRES MERVEILLEUSES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Les saints sont grands par l'élévation de leurs vues et de leurs pensées.

1—Élévation de leurs vues;
2—Élévation de leurs pensées.

IIe POINT.—SUBLIVISIONS.

Les saints sont grands par la sublimité de leur courage.

1—Courage du renoncement;
2—Courage des opprobres;
3—Courage de la mort.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Les saints sont grands par leurs œuvres merveilleuses.

1—Législation;
1—Poésie;
3—Eloquence;
4—Histoire;
5—Philosophie;
6—Conquêtes;
7—Fondations d'empires;
8—Bienfaisance;
9—Civilisation.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

SUBLIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ DE LA SAINTETÉ.

TEXTE.

Dico enim vobis, quia nisi abundaverit justitia vestra plus quàm Scribarum et Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.

MATTH. V. 20.

Le Seigneur veut et attend de vous, chrétiens, non que vous fournissiez ici-bas une brillante carrière, que vous paraissiez avec éclat sur le théâtre de la vanité, que vous recueilliez les hommages ou les applaudissements de l'univers, que vous teniez un rang distingué parmi les sages du monde ou parmi ses héros; mais que, par une vie pleine d'innocence et de bonnes œuvres, vous augmentiez le nombre des prédestinés et des saints : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (1 Thess. IV. 3).

Quels obstacles pourraient s'opposer dans nous à l'accomplissement des volontés du Seigneur? Le peu d'estime que nous ferions de la sainteté, ou l'impuissance dans laquelle nous prétendrions être d'y parvenir? Mais et ce mépris et cette défiance sont également injustes. Pourquoi cela? parce que, quelques grands, quelque élevés que nous soyons, la sainteté ne doit point nous paraître un objet au-dessous de notre ambition, et que, quelque petits au contraire, quelque méprisables qu'on nous suppose, elle n'est point un bien au-dessus de notre portée.

En deux mots, travaillons à devenir des saints, *rien n'est plus digne de nous;* et c'est peut être la chose *dont nous sommes le plus généralement capables.*

Ier Point.

LA SAINTETÉ EST UN BUT DIGNE DE NOS EFFORTS.

Rien n'est plus digne de fixer les vœux d'une âme noble et élevée que la *sagesse*, le *courage* et la *gloire*. Or l'objet que je propose ici à votre ambition réunit ces trois caractères et dans le sens le plus réel, puisque, lorsqu'il est question de la sainteté, l'on peut prononcer avec assurance que *la vraie sagesse* en forme le projet, que le *vrai courage* l'exécute, que *la vraie gloire* le couronne.

1re SUBDIVISION.—**Elle est le but de la vraie sagesse.**

Il est écrit dans l'Ecclésiastique : *Sapientiam sanctorum narrent populi* (Eccli. XLIV. 13). Rien, en effet, de plus digne de nos éloges que la judicieuse conduite qu'ont tenue ces hommes formés à l'école de la raison éternelle. Que firent-ils? Eclairés de cette pure lumière, ils jetèrent d'abord les yeux sur ce monde dont la figure nous enchante, et ils remarquèrent que l'éclat dont il brille est un éclat trompeur, que ses honneurs sont frivoles, ses richesses périssables. Rentrant ensuite en eux-mêmes et considérant la dignité de leur nature, ils eurent bientôt compris que créés dans le temps, ils étaient nés pour l'éternité; que la vie présente n'est qu'un passage, la terre un exil, le ciel la véritable patrie. Après cela, il ne fut plus question pour eux de délibérer; ils se proposèrent d'arriver à ce terme comme au seul véritablement digne d'eux.

Se trompèrent-ils? Firent-ils un mauvais choix? C'est à vous-mêmes que j'en appelle. Leur conduite n'a-t-elle pas été inspirée par la plus pure sagesse? Car, qu'est-ce que la vraie sagesse, sinon l'art d'assortir les moyens les plus justes à la fin la plus sublime? Et n'est-ce pas une telle sagesse qui a concerté le projet de leur sainteté?

2e SUBD. — **Elle est le produit du vrai courage.**

Le sentiment universel des philosophes, confirmé par l'oracle même de l'Esprit-Saint, est que l'homme patient est supérieur à l'intrépide guerrier, et celui qui triomphe de son cœur au conquérant qui soumet les villes : *Melior est vir patiens viro forti; et qui dominatur animo suo expugnatore urbium* (Prov. XVI. 32).

Tels ont été les saints. Il est vrai de dire d'eux qu'ils ont été plus généreux, et qu'ils remportent des victoires plus difficiles que tout ce que, dans ce genre, offre le théâtre de la gloire guerrière. Vous ne sentez que trop cela, âmes chrétiennes, dans ces combats intérieurs où il vous faut sacrifier à la loi de Dieu les plus chers intérêts de votre cœur. Le vrai courage, chrétiens, n'est pas d'être à la tête des légions, au milieu des hasards, dans le sang et les funérailles, mais de s'ensevelir et de vivre dans ces pieux asiles consacrés à la pénitence, dans ces sociétés de chrétiens assez généreux pour aspirer à la perfection du christianisme; qui sont occupés sans cesse à réprimer leurs désirs, à faire une sainte violence à leurs inclinations; qui savent mettre un frein à leur colère, poser une garde de circonspection sur leurs lèvres, refuser à leurs sens toutes les satisfactions défendues, et même la plupart des satisfactions permises.

3e SUBD. — **Elle a pour couronnement la vraie gloire.**

Une vaste renommée, de pompeux éloges, l'admiration des peuples, des sceptres, des couronnes, des trophées et des triomphes; voilà réuni dans un seul point de vue tout ce que la gloire humaine a de plus éblouissant. Mais que deux simples réflexions l'ont bientôt dépouillée de tous ses charmes! Quelle est la durée de cette gloire si vantée? Quel en est le terme? La durée est de quelques années et son terme est le tombeau.

Ce n'est pas ainsi que périt la gloire des favoris de Dieu. 1° Elle renaît en quelque sorte de leurs cendres, elle semble prendre une vie nouvelle dans le tombeau. C'est alors que le grand rémunérateur illustre leur mémoire par des prodiges, et fait couler la santé et la vie de l'urne même qui renferme leurs dépouilles froides et insensibles; que bientôt leurs restes sacrés sont arrachés à la terre pour aller prendre une place sur les autels.

2° Je sais que cette espèce d'apothéose, si je puis parler ainsi, n'est pas indifféremment le partage de tous les saints, qu'il est même un prodigieux nombre de ces heureux habitants du ciel qui n'ont laissé aucune trace de leur existence sur la terre. Mais un jour viendra, que cette terre, théâtre obscur de leurs combats, retentira du bruit de leurs victoires, que les nations rassemblées préconiseront leurs vertus, applaudiront à leur récompense. Or, en ce jour leur sainteté sera couronnée par la vraie et solide gloire.

IIe Point.

LA SAINTETÉ EST UN BUT QUE NOUS POUVONS ATTEINDRE.

Il est mille entreprises dans la vie, dont la prudence nous défend d'espérer aucun heureux succès, parce que, pour les faire réussir, il faut ou de grands talents ou de puissants efforts, ou du moins un état, une fortune relevée. Mais consolez-vous, hommes simples, faibles et vils même par état et par condition; 1° *avec des lumières bornées* vous pouvez découvrir les voies sublimes de la sainteté; 2° *avec des forces épuisées,* vous pouvez marcher dans le chemin difficile de la sainteté; 3° *quelque humble que soit votre état,* vous pouvez arriver au terme glorieux de la sainteté.

1re SUBD. — **Quelque bornées que soient nos lumières.**

On vous l'a dit mille fois, M. F., la sainteté ne consiste, pour tous tant que nous sommes, qu'à remplir avec exactitude et avec ferveur les devoirs de notre état, selon le triple rapport dans lequel cet état nous constitue, soit avec Dieu, soit avec le prochain, soit avec nous-mêmes. Or, pour connaître ces devoirs sacrés, qui ne voit qu'il ne faut ni un génie fort pénétrant, ni des lumières fort étendues? Que la voix de la conscience, presque toujours intelligible à quiconque l'écoute dans le silence des passions, intime communément à chacun de nous la loi d'une manière peu équivoque; que cette loi elle-même n'est ni obscure ni inaccessible?

2e SUBD. — **Quelque épuisées que soient nos forces.**

Pour exécuter ce que la loi de Dieu commande, il faut des forces, sans doute, et des forces proportionnées à la difficulté des ordres qu'on a reçus de son maître; et c'est précisément ce dont vous vous plaignez de manquer, victimes malheureuses de plus d'une sorte de faiblesse; *faiblesse de cœur et de corps*

1° FAIBLESSE DE CŒUR, naturellement peu ferme ou amolli par de longues et de funestes habitudes. Or, comment avec un naturel si indolent entrer dans les routes difficiles de la sainteté? Vous le pouvez; 1° au moyen de la prière, ainsi que le dit le prophète : *Qui dat lasso virtutem, et iis qui non sunt fortitudinem et robur multiplicat* (Is. XL. 29). C'est le moyen qu'employa S. Augustin dont le cœur était si faible : *Usquequò, Domine, usquequò* (2. *Confess.*) Vous le pouvez encore; 2° au moyen des grâces que Dieu nous donne : *Surge qui dormis et illuminabit te Christus* (Eph. V. 14).

2° FAIBLESSE DU CORPS. La sainteté n'est que l'ouvrage du cœur. Si votre état d'infirmité ne vous permet pas de faire de grandes choses pour la gloire de Dieu, faites-en de petites, et désirez de ne pouvoir atteindre aux plus élevées : gémissez et humiliez vous d'être un membre inutile à la société, et un fardeau pesant sur la terre. Vous pourrez enfin prier beaucoup, souffrir beaucoup, aimer beaucoup... et dans ce dernier mot j'ai tout dit.

3e SUBD. — **Quelle que soit votre condition.**

N'allez pas croire, M. F., que la compagnie des saints et des saints les plus élevés dans la gloire, ressemble en rien à ces sociétés mondaines ou politiques qui font l'objet des désirs des âmes ambitieuses; qu'on ne puisse y être admis qu'à la faveur d'un grand nom. Non, chrétiens, des vertus et des vertus pures et constantes, voilà le seul prix de la gloire céleste, le seul titre qu'on puisse faire valoir avec succès auprès de celui qui distribue les rangs dans la cité sainte. Là les serviteurs reçoivent souvent un accueil plus distingué que leurs maîtres. Les Isidore, humble laboureur, et les Geneviève, simple bergère, y jouissent de la préséance sur des têtes autrefois couronnées.....

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

EFFETS DE L'EXEMPLE DES SAINTS.

TEXTE.

Benedictus Deus, qui elegit nos in Christo, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus.

Eph. 1, 3, 4.

La sainteté dont Dieu nous fait un commandement, et sans laquelle il n'y a point de salut pour nous, par une déplorable fatalité, trouve dans les esprits des hommes trois grands obstacles à vaincre et qu'elle a peine souvent à surmonter, savoir : le *libertinage*, l'*ignorance* et la *lâcheté*. Les libertins la censurent et s'efforcent de la décrier ; les ignorants la prennent mal, et, dans l'usage qu'ils en font, ou, pour mieux dire, qu'ils croient en faire, ils n'en ont que de fausses idées; enfin les lâches la regardent comme impossible, et désespèrent d'y parvenir.

Je soutiens, et voici le partage de ce discours, que l'exemple des saints est la plus invincible de toutes les preuves pour confondre la malignité du libertin, et pour justifier contre lui la vraie sainteté.

Je soutiens que l'exemple des saints est la plus claire de toutes les démonstrations pour confondre les erreurs du chrétien séduit et trompé, et pour lui faire voir en quoi consiste la vrai sainteté.

Je soutiens que l'exemple des saints est le plus efficace de tous les motifs pour confondre la tiédeur et le découragement du chrétien lâche, et pour le porter à la pratique de la vraie sainteté.

Ier Point.

L'EXEMPLE DES SAINTS JUSTIFIE CONTRE LES LIBERTINS LA VRAIE SAINTETÉ.

1re SUBDIVISION. — **Les libertins ont nié la sainteté.**

La première injustice que le libertin fait à la sainteté chrétienne est de ne pas vouloir la reconnaître, c'est-à-dire de prétendre que ce que l'on appelle sainteté n'est rien moins dans les hommes que sainteté ; que dans les uns c'est vanité, dans les autres singularité, dans ceux-ci dépit et chagrin, dans ceux-là faiblesse et petitesse de génie.

Malignité injurieuse à Dieu, parce qu'elle lui ôte la gloire qui lui est due en attribuant à tout autre qu'à lui les œuvres dont il est l'auteur ; malignité injurieuse aux hommes, puisque le mondain se prive ainsi d'une des grâces les plus touchantes, qui est le bon exemple.

Mais quelque présomptueux que puisse être le libertinage du monde, jamais il ne se soutiendra contre certains exemples irréprochables que Dieu dans tous les temps lui a opposés pour le confondre. Cette nuée de témoins dont parle S. Paul, cette innombrable multitude de saints dont nous honorons la glorieuse mémoire, est en faveur de la sainteté chrétienne un argument trop plausible et une preuve trop éclatante et trop forte pour pouvoir être affaiblie par toute l'impiété du siècle.

La vraie sainteté est rare, je l'avoue, mais n'y eut-il dans le monde qu'un vrai saint, son exemple suffit pour la condamnation du libertin. Mais nous n'en sommes point là ; pour un juste dont l'exemple suffirait, Dieu nous en découvre une multitude innombrable. Regardez le ciel, vous y verrez, dit S. Chrysostôme, des hommes sans nombre, en qui la sainteté n'a été ni tempérament, ni humeur, ni politique, ni intérêt, ni vanité, ni chagrin, ni faiblesse, ni petitesse d'esprit. Ces héros du christianisme, dit S. Augustin, sont une preuve des plus invincibles qu'il y a un Dieu, une religion, une grâce surnaturelle qui agit en nous ; parce qu'une sainteté aussi éminente que celle-là ne peut être sortie du fond d'une nature aussi corrompue que la nôtre.

2e SUBD. — **Les libertins ont décrié la sainteté.**

Ils ont cherché à la rendre odieuse en lui imputant des défauts prétendus.

Nous répondrons à cela que si les saints ont des défauts, ce n'est pas à la sainteté qu'il faut s'en prendre puisqu'ils ne sont pas saints par là. Bien loin que la piété les fomente et les autorise, elle est la première à les reprocher au chrétien, et elle ne cesse jamais de les combattre.

Il y a plus : est-il juste d'exiger de la vraie piété, parce que, elle est, en elle-même parfaite et divine, que d'abord, elle nous rende des hommes parfaits ?

Il suffirait de ces principes pour confondre l'impie, mais l'Eglise va plus loin. Elle montre, dans cette troupe glorieuse de saints qu'elle honore, des hommes vraiment irrépréhensibles, au sens même que le monde le veut. Leurs siècles les ont connus tels qu'on nous les dépeint ; les siècles souvent les ont canonisés, et c'est sur ce témoignage du monde entier que nous leur rendons un culte si solennel.

IIe Point.

L'EXEMPLE DES SAINTS FAIT VOIR AUX IGNORANTS EN QUOI CONSISTE LA VRAIE SAINTETÉ.

1re SUBDIVISION.—**Ce ne sont pas les œuvres éclatantes qui font les saints.**

On se dégoûte de la sainteté en s'imaginant qu'il faut pour y parvenir faire des œuvres extraordinaires, singulières, extrêmes et outrées.

Or, l'exemple des saints confond toutes ces erreurs ; il nous fait connaître en quoi consiste la sainteté et nous apprend qu'elle est toute renfermée dans l'accomplissement des devoirs de notre condition.

Les saints ne se sont pas précisément sanctifiés par des œuvres extraordinaires, éclatantes et particulières.

1° ILS POUVAIENT ÊTRE SAINTS SANS CELA. Combien, en effet, de prédestinés, maintenant heureux et paisibles possesseurs de la gloire, n'ont jamais rien fait sur la terre qui leur ait attiré l'admiration, ni qui les ait distingués ! *Saints sans cela* : Dieu, comme le remarque S. Augustin, a pris plaisir à les sanctifier dans l'obscurité d'une vie commune, d'une vie cachée; et, quand il les a introduits dans son royaume, il ne leur a point dit : Entrez, serviteurs fidèles, parce que vous avez fait pour moi de grandes choses, mais parce que vous avez été fidèles dans les petites ! *Quia super pauca fuisti fidelis* (Matth. XXV. 23).

2° ILS POUVAIENT AVEC CELA N'ÊTRE PAS SAINTS. Combien de réprouvés ont marqué leur passage sur la terre par des actions brillantes, auxquelles les hommes ont applaudi, tandis que Dieu les condamnait. Ce que je dis est tellement vrai que dans l'Evangile il n'est pas fait mention d'un seul miracle qu'ait fait la Sainte Vierge, ni S. Jean-Baptiste; et il est parlé dans l'Ecriture des miracles des faux prophètes.

2e SUBD. — **En quoi consiste le fond de la sainteté.**

1° Les saints n'ont été saints que parce qu'ils ont rempli les devoirs de leur état. Ils ont su parfaitement accorder leur condition avec leur religion. Ils ont rendu à chacun ce qui lui était dû. Ils ont honoré par leur conduite les ministères dont ils étaient chargés. Ils ont préféré en toute chose la conscience à l'intérêt. Soumis à Dieu, ils se sont tenus dans l'ordre où Dieu les voulait.

2° Mais j'ajoute que, parce qu'ils étaient saints, ils ont rempli tous ces devoirs ; autre principe d'une vérité incontestable. En effet, il n'y avait que la sainteté qui pût être en eux une disposition générale et efficace au parfait accomplissement de toutes ces obligations. Sans la sainteté, ils auraient succombé en mille rencontres aux tentations humaines. Saint Louis est saint parce qu'il s'est dignement acquitté des devoirs d'un roi. Et pourquoi s'est-il dignement acquitté des devoirs d'un roi ? Parce qu'il a été un saint roi. Tout ceci revient à dire que les prédestinés n'ont jamais séparé leur perfection de leurs devoirs; ou pour mieux dire ils n'ont jamais connu d'autre perfection que celle qui s'attachait à leurs devoirs.

IIIe Point.

L'EXEMPLE DES SAINTS CONFOND LA LACHETÉ DES MAUVAIS CHRÉTIENS.

1re SUBD.—**Cet exemple est une preuve que la sainteté n'a rien d'impraticable pour nous.**

Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles ; mais Dieu nous apprend à tenir un autre langage en nous montrant des millions de saints qui ont été dans le monde ce que nous ne voulons pas qu'on y puisse être, qui ont fait dans le monde ce que nous désespérons d'y pouvoir faire, qui ont trouvé la sainteté dans le monde, et qui l'y ont trouvée là même où elle a de plus grands obstacles à surmonter. Or, si Dieu nous ferme la bouche d'une part, il nous ouvre le cœur de l'autre, parce qu'il ranime notre espérance et qu'il nous fait connaître par ces exemples que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie.

C'est ce qui acheva la conversion de S. Augustin. Dans une merveilleuse vision qu'il nous a décrite, il crut voir la sainteté avec un visage majestueux, qui se présentait à lui et lui faisait de pressants reproches, qui lui montrait un nombre presque infini de vierges dont elle était accompagnée, et semblait lui dire pour exciter son courage et pour réveiller sa confiance : *Et tu non poteris quod isti et istæ ?* (*L. Confess.*)

Dieu, ou si vous voulez, la sainteté nous tient le même langage, et ce langage fera un jour notre condamnation.

2e SUBD. — **Cet exemple est une preuve que la sainteté n'a rien même de difficile.**

Tertullien a dit de N. S. J.-C. : *Solutio totius difficultatis Christus.* La raison qu'il en apportait, c'est qu'il n'y a point de difficulté dans la vie chrétienne que l'exemple de J.-C. ne doive adoucir. Mais ce que ce Père a dit de N. S., il semble qu'on peut le dire avec plus de sujet de l'exemple des saints ; car on peut dire de J.-C. qu'étant Dieu et homme il était plus en état que nous de faire ce qu'il a fait et de souffrir ce qu'il a souffert. Tandis que je n'aurai rien à répondre quand on me fera voir, dans les saints, des hommes comme moi qui ont tout entrepris, qui ont tout souffert avec joie. En vain je voudrais me plaindre de la pesanteur du joug et de la sévérité de la loi, tant de saints, à qui ce joug a paru doux, et qui ont fait leurs délices de cette loi, arrêtent toutes mes plaintes et condamnent toutes mes lâchetés.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

GRANDEUR DES SAINTS.

TEXTE.

Nimis honorificati sunt amici tui, Deus.

Ps. CXXXVIII. 17.

L'impiété n'a rien respecté, pas même la grandeur véritable, parce qu'elle irritait sa faiblesse. C'est pourquoi nous l'avons entendue calomnier les saints qui sont devenus l'objet de notre culte et de la vénération publique. A l'en croire, ces saints que nous invoquons n'ont été que des esprits faibles et bornés, des âmes rampantes et vulgaires; leur piété n'était qu'une superstition puérile; presque toutes leurs vertus (pardonnez, si je répète ces blasphèmes) se réduisaient à un grossier fanatisme; et si quelques-uns d'entre eux ont mérité des éloges, ils sont restés fort au-dessous des grands hommes dont on lit les actions dans les histoires profanes. Ces reproches nous imposeront-ils? Non, M. F., il est trop facile d'en montrer l'injustice. Nous ne nous bornerons même pas à les détruire, en faisant voir, ce qui suffirait, que les saints ont été des esprits éclairés, des âmes fortes et élevées, des cœurs droits, purs, sensibles, généreux; mais, pour mettre leur gloire dans tout son jour, et confondre à jamais leur détracteurs, nous entreprenons d'établir et de prouver sans réplique ces deux propositions : 1° *que les saints ont été les seuls véritables grands hommes;* 2° *que les saints ont été les seuls véritables gens de bien.* Mais comme ces deux propositions me fournissent le sujet de deux discours, je me renferme aujourd'hui dans la première.

Ier Point.

LES SAINTS SONT GRANDS PAR L'ÉLÉVATION DE LEURS VUES ET DE LEURS PENSÉES.

1re SUBDIVISION. — **Élévation de leurs vues.**

Que le monde produise ici à nos yeux tous ces héros qu'il nous vante, tous ces rares génies dont il veut que la gloire nous éblouisse : guerriers, politiques, philosophes, savants, orateurs, écrivains fameux. A quoi tous ces hommes ont-ils aspiré? Quel a été la fin de leurs travaux, lorsque la religion et la foi ne les ont pas ennoblis? Les uns se sont précipités dans les hasards des batailles, les autres se sont consumés de veilles pour se faire un nom, les autres ont mis tous leurs soins à faire briller leur sagesse.... Tous ont envisagé comme le suprême bonheur de pouvoir conserver, après la mort, une vie imaginaire dans le souvenir des hommes. Telle a été l'ambition de ces âmes qu'on appelle grandes, mais ambition qui se caractérise à bon droit par ces mots : *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas!* (Eccle. I. 2).

Voyons maintenant si les saints ont eu une ambition plus noble.

Les saints ont mesuré des yeux la terre entière, ils l'ont comparée avec l'immensité de leur cœur, et ils l'ont trouvée trop petite. Ils ont compris que la patrie des enfants de Dieu n'est point ce monde. C'est vers le séjour de la félicité permanente que leur cœur s'élançait sans cesse. Ce n'était pas une immortalité chimérique, celle du nom et des souvenirs qu'ils se promettaient dans cette région de vie, mais l'immortalité réelle et parfaite de tout leur être. Or, il y a de l'élévation dans de pareils sentiments.

2e SUBD. — **Élévation de leurs pensées.**

Tandis que l'impie se repaît de l'espérance affreuse du néant, et que les enfants du siècle bornent tous leurs désirs au temps qui s'échappe d'un vol si rapide, les saints de tous les âges répètent ce que l'un d'entre eux disait, il y a plus de trois mille ans : « Je sais que mon Rédempteur est vivant, qu'au dernier jour je sortirai du tombeau revêtu de cette même chair, et que dans ma chair, je verrai mon Dieu; cette espérance est mon trésor que je garde précieusement dans le fond de mon cœur, et que je ne me laisserai point ravir » : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo* (Job. XIX. 27).

O espérance de voir et de posséder Dieu! Besoin des grands cœurs, que rien de borné ne peut satisfaire et que l'infini seul peut remplir!

Sont-ce là, M. F., des pensées basses et rampantes? Ne sont-ce pas plutôt les sentiments les plus élevés et les plus divins qui puissent entrer dans le cœur de l'homme? Et puisque seuls les saints les ont eus, n'ai-je pas raison de conclure qu'on ne trouve qu'en eux seuls cette élévation extraordinaire de vues et de pensées qui est le premier caractère de la véritable grandeur?

IIe Point.

LES SAINTS SONT GRANDS PAR LA SUBLIMITÉ DE LEUR COURAGE.

1re SUBD. — **Courage du renoncement.**

Etait-ce des hommes sans cœur que J.-C. appelait à sa suite lorsqu'il disait que le royaume des cieux souffre violence? Faut-il un courage médiocre pour se dépouiller de toutes choses et se renoncer soi-même; pour se dévouer aux ignominies et aux outrages? Or, n'est-ce pas ce qu'ont fait les saints?

Voyez ces riches vendre tout ce qu'ils possèdent, en distribuer le produit aux pauvres et se condamner eux-mêmes à toutes les rigueurs de l'extrême pauvreté; sortir de leurs magnifiques palais, pour s'enfoncer dans d'affreuses solitudes; s'imposer de longues veilles, souffrir sans adoucissement le froid rigoureux des hivers et l'ardeur brûlante des étés; immoler enfin aux austérités les plus effrayantes de la pénitence une chair accoutumée aux délices. Tels furent les Paul, les Arsène, les Pélagie, les Marie d'Egypte et tant d'autres que je pourrais nommer. Comparez, et dites-moi si leur courage a surpassé celui de tant de grands hommes prétendus, qui ne refusèrent jamais rien à la nature?

2e SUBD. — **Courage des opprobres.**

Combien de ceux à qui l'on a donné le nom de héros ont été inconsolables d'une humiliation, n'ont pu supporter une marque de dédain, et, après avoir reçu un affront souvent léger, n'ont vu de remède à la plaie profonde de leur cœur que dans leur mort ou celle de l'imprudent qui les avait offensés!

Les saints ont été supérieurs à ces faiblesses de l'amour propre; ils ont su pardonner une injure et ne se venger que par des bienfaits. Ils ont su se mettre au-dessus des jugements des hommes : *Qui autem judicat me, Dominus est* (1 Cor. IV. 4). Ils marchaient à travers les clameurs, les insultes, les calomnies de ce monde frivole et corrompu, sans se détourner un seul instant du grand but vers lequel ils tendaient : *Tanquam purgamenta hujus mundi.... omnium peripsema usque adhuc* (1 Cor. IV. 9). Oh! les dignes disciples d'un maître rassasié d'outrages! Voilà un genre de courage inconnu aux héros du siècle.

3e SUBD. — **Courage de la mort.**

On pourra nous dire que, si les grands hommes du siècle n'ont pas eu le courage dont nous venons de parler, ils en ont eu d'une autre espèce; que certains d'entre eux ont montré une fermeté admirable dans les supplices et jusques dans les bras de la mort. Je l'avoue, il y a de tels exemples, et qui méritent tous les applaudissements qu'on leur donne.

Que répondrons-nous? Ah! paraissez martyrs de J.-C., descendez dans la lice, troupe innombrable de héros de tout rang, de toute condition, de tout sexe et de tout âge. Venez, vous vieillards qui dans des corps affaiblis par les années fites paraître une vigueur de jeunesse devant les tyrans.... Venez, généreux enfants qui dès votre entrée dans la vie sûtes mourir pour J.-C. Venez, ô femmes fortes, ô vierges intrépides! Venez enfin, vous tous, qui que vous soyez, qui, au milieu des chevalets, des ongles de fer et des brasiers ardents, le nom de Jésus sur les lèvres, sembliez moins des mourants que des triomphateurs! C'est vous qui avez vaincu le monde et l'avez courbé sous le joug de l'Evangile, c'est vous qui êtes les seuls vrais héros.

IIIe Point.

LES SAINTS SONT GRANDS PAR LEURS ŒUVRES MERVEILLEUSES.

I. LÉGISLATION. Je demanderai à un Solon et à un Lycurgue, si leurs lois éphémères peuvent entrer en comparaison avec la législation d'un Moïse qui subsiste encore de toute sa force au bout de trois mille ans.

II. POÉSIE. Je demanderai avec la même confiance aux poètes renommés de Rome et de la Grèce, lequel de leurs chants ils oseront opposer aux cantiques sublimes de David, aux tendres gémissements de Jérémie, aux menaces foudroyantes d'Isaïe, aux sublimes inspirations des prophètes.

III. ÉLOQUENCE. Je m'adresserai ensuite aux plus fameux orateurs des siècles d'Auguste et de Périclès, et je les forcerai d'avouer que les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Chrysostôme, les Ambroise, les ont souvent surpassés en éloquence.

IV. HISTOIRE. J'appellerai les historiens et je leur ferai sentir combien leurs plus beaux récits le cèdent à cette histoire simple et magnifique des choses saintes.

V. PHILOSOPHIE. Je ferai comparaître ces philosophes orgueilleux dont quelques-uns furent appelés divins; ils rougiront de leurs déclamations pompeuses, à la vue de l'Evangile.

VI. CONQUÊTE. Viendraient ensuite les conquérants : que leur opposerai-je, chrétiens? Une conquête bien plus rapide, plus étendue, plus étonnante que les leurs; celle de l'univers faite par les apôtres.

VII. FONDATION D'EMPIRES. Les fondateurs d'empires paraîtront à leur tour, je leur montrerai l'église, ce royaume tout à la fois spirituel et visible étendu de l'occident à l'aurore.

VIII. BIENFAISANCE. Les bienfaiteurs de l'humanité se présenteront aussi. Vous me suffirez vous seul pour éclipser toutes leurs œuvres, ô Vincent de Paul!

IX. CIVILISATION. Qui pourrait compter tous les services rendus à la société entière, toutes les grandes œuvres opérées par les saints? Les mœurs des peuples barbares adoucies, les superstitions du paganisme abolies; les terres défrichées, les déserts peuplés par les Etienne de Cîteaux, les Bruno, les Bernard; les monastères devenus les asiles de la science et de la vertu. Voilà une légère esquisse des œuvres des saints et de leurs bienfaits; sans que j'aie eu à parler de leurs œuvres proprement dites merveilleuses, je veux dire *la prophétie et le miracle* qui les ont fait souvent paraître comme des divinités sur la terre.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Sainteté.

ANCIEN TESTAMENT.

Ambula coram me et esto perfectus (Gen. XVII. 17).

Sancti estote quia ego sanctus, Dominus Deus vester (Levit. XIX. 2).

Eritis mihi sancti quia sanctus sum ego Dominus, et separavi vos a cæteris populis ut essetis mei (Id. XX. 26).

Memores præceptorum Domini, faciant ea, sintque sancti Deo suo (Num. XV. 40).

Perfectus eris absque macula coram Domino Deo tuo (Deut. XVIII. 15).

Beata gens cujus est Dominus Deus ejus : populus quem elegit in hæreditatem sibi (Ps. XXXII. 12).

Qui timet Dominum nihil negligit (Eccle. VII. 19).

Pro justitia agonizare pro anima tua, et usque ad mortem certa pro justitiâ, et Deus expugnabit pro te inimicos tuos (Eccli. IV. 33).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Decet nos implere omnem justitiam (Matth. III. 15).

Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam (Id. V. 6).

Estote perfecti, sicut Pater vester cœlestis perfectus est (Id. ibid. 48).

Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo, et veni sequere me (Id. XIX. 21).

Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam (Id. XXV. 23).

Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant (Joan. X. 10).

ÉPITRES.

Æmulamini charismata meliora, et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro (1 Cor. XII. 31).

Currebatis bene, quis vos impedivit? (Galat. V. 7).

Elegit nos.... ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate (Eph. I. 4).

Et hoc oro ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientia et in omni sensu; ut probetis potiora, ut sitis sinceri et sine offensa in diem Christi, repleti fructu justitiæ per Jesum Christum, in gloriam et laudem Dei (Philip. I. 10, 11).

De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumquæ bonæ famæ, si qua virtus si qua laus disciplinæ, hæc cogitate (Id. IV. 8).

Ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu (Coloss. I. 28).

Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra (Thes. IV. 3).

Scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum (1 Xetr. I. 16).

Quis est qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis? (Id. III. 13).

Ego sitienti dabo de fonte aquæ vitæ, gratis (Apoc. XXI. 6).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Saints.

ANCIEN TESTAMENT.

Viri sancti eritis mihi (Exod. XXII. 31).

Omnes sancti in manu Dei sunt; et qui appropinquant pedibus ejus, accipient de doctrina illius (Deut. VII. 6).

Benedicite Dominum omnes electi ejus; agite dies lætitiæ et confitemini illi (Tob. XIII. 10).

Mirabilis Deus in sanctis suis (Ps. LXII. 36).

Deus qui glorificatur in consilio sanctorum (Id. LXXXVIII. 8').

Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus, nimis confortatus est principatus eorum (Id. CXXXVIII. 17).

Justorum animæ, in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. Visi sunt oculis insipientium mori : et æstimata est afflictio exitus illorum, et quod a nobis iter, exterminium; illi autem sunt in pace (Sap. III. 1, 23).

Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est (Id. ibid. 4).

Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se (Id. ibid. 5).

Tanquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausti hostiam accepit illos, et in tempore erit respectus illorum (Id. ibid. 6).

Fulgebunt justi, et tanquam in arundineto discurrent. Judicabunt nationes, et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum (Id. ibid. 7, 8).

Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est (Id. V. 5).

Benedicite spiritus et animæ justorum Domino.... Benedicite sancti et humiles corde Domino (Dan. III. 36, 37).

Hic est fratrum amator, et populi Israël; hic est qui multum orat pro populo, et universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei (II Mach. XV. 14).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum (Matth. XIII. 43).

Si quis mihi ministrat me sequatur, et ubi sum ego, illic et minister meus erit. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus (Joan. XII. 26).

Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis.... Vos autem dixi amicos; quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis (Id. XV. 14, 15).

ÉPITRES.

Quos Deus prædestinavit, hos et vocavit; et quos vocavit hos et justificavit, quos autem justificavit illos glorificavit (Rom. VIII. 30).

Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat,.... (Apoc. VII. 9).

Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna (Id. ibid. 14).

(*Voir*, pour les textes relatifs à la récompense des saints, le sujet Toussaint).

SS. PÈRES.

Sainteté.

Simus ut Christus, quoniam Christus quoque sicut nos, efficiamur dii propter ipsum quoniam ipse quoque propter nos homo factus est (S. Greg. Naz. *Orat. 40 in Pasch.*)

Quicumque sanctus, quotidie in meliora extenditur et præteritorum obliviscitur (S. Basil. *Ep. ad Chit.*)

Hæc est in omnibus sola perfectio, suæ imperfectionis cognitio (S. Hieron. in *Ep. ad Theoph.*)

Si vis habere partem cum Christo tibi Christi exemplo vivendum est (Id. in *Epit.*)

Si vis perfectus esse, tu, qui perfectum te esse pollicitus es, quid aliud quam perfectam secutus es viam? Perfectus autem servus Christi nihil præter Christum habet, aut si quid præter Christum habet perfectus non est (S. August. *L. de Perf. just.*)

Perfectus est, qui ad perfectionem irreprehensibiliter currit, carens criminibus damnabilibus, atque ipsa etiam peccata venialia non negligens mundare eleemosynis (Id. ibid. C. 9).

Tota vita christiani, sanctum est desiderium proficiendi (Id. *Tract. 4 in Ep. 1 Joan.*)

Semper displiceat tibi quod es, si vis pervenire ad id quod non es. Nam ubi tibi placuisti, ibi remansisti; si tamen dixeris; sufficit, periisti (Id. *Serm. 15 de Verb. Apost.*)

Nullus sanctus et justus caret pecato, nec tamen ex hoc desinit esse justus vel sanctus, cum affectu teneat sanctitatem (Id. *De Eccl. dogm.*)

Multum in hac vita ille proficit, qui quam sit longe a perfectione justitiæ proficiendo cognovit (Id. *de Spirit. et Litt.*)

Quanto est quisque sanctior et desiderii sancti plenior, tanto est ejus in mundo fletus uberior (Id. *de Doctr. Christ.*)

Felix ille qui quotidie proficit, qui non considerat quid heri fecerit, sed quid hodie faciat ut proficiat (Id. *L. 1 adv. Pelag.*

Deo a quo nos sumus facti, nos reddamus, nec dominari nobis ea, quibus sumus naturaliter propositi, permittamus; dominetur utilis ratio, subjiciatur corpus animo, animus Deo, et impleta est tota hominis perfectio (S. Prosp. *L. 3 de Vit. Contempl.*)

Valde perfectorum est, ostenso opere, auctoris gloriam quærere, ut, illato laude privata, nesciat exultatione gaudere (S. Greg. *Moral.*).

Electis, cum foris ætas corporis, intus, si dici liceat, crescit ætas virtutis (Id. ibid. *L. 21. C. 15*).

Christus, sicut in illo ipso homine quem gessit; ita in nostris mentibus quosdam gradus corporeæ ætatis exsequitur. Noscitur, crescit, roboratur, senescit. Sed orandus ne in nobis diu aut jugiter parvulus aut infirmus et pauper sit (S. Paulin. *Ep. 3 ad Sever.*).

Hominis perfectio, continentia sibi, innocentia proximo, patientia utrique (E. Bernard. *Serm. 10 in Cant.*)

Nemo perfectus est, qui perfectior esse non appetit, et eo perfectiorem quisque se probat, quo ad majorem tendit perfectionem (Id. in *Epist.*)

Hominis proprium est ut semper proficere appetat et nunquam ab inquisitione torpescat, et ad hujusmodi sollicitudinem naturali impulsu ducitur, et ad hoc est conditus ut potiora semper concupiscens perveniat quandoque ad id, quo nihil est melius, quod est Deus (S. Laur. Just. in *Prœm. de Grad. perfect.*)

SS. PÈRES.

Grandeur et protection des Saints.

Magnus illic nos carorum numerus expectat, parentium, fratrum, filiarum, frequens nos et copiosa illic turba desiderat, jam de sua immortalitate secura, et adhuc de nostra salute sollicita. Qui autem ambigat cum ratione de amplissima eorum potestate, gratiaque apud Deum, a quo, canit Vates regius: *Constituti sunt Principes super omnem terram* (S. Cypr. *de Mortal.*).

Paratum hic est Christianis auxilium, Ecclesia videlicet Martyrum, exercitus triumphantium, chorus landantium Deum. Sæpè laborastis, sæpe operam dedistis, ut unum pro vobis orantem inveniretis, quadraginta sunt hi, unam orationis emittentes vocam. *Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine* Domini, ibi Deus est. Ubi vero quadraginta fuerint, quis dubitet, Deum esse præsentem? (S. Basil. *Hom.* 20 *in* 40 *Mart.*).

Qui sanctos Domini tetigerit, sic est quasi vexare cupiat pupillam oculi ejus, et illum nitatur clara luce privare, de qua loquitur Matthæi quinto: *Vos estis lux mundi* (S. Hieron. in *Illud. Zach.* 2 *Qui tetigerit*).

Omnes Martyres qui cum Deo sunt, interpellant pro nobis (S. August. *de S. Steph.*).

Cum his nobis familiaritas est, semper nobiscum sunt, nobiscum morantur, hoc est, et in corpore nos viventes custodiunt, et de corpore recedentes excipiunt (S. Maxim. *de Mart. Taur.*).

Exemples des Saints.

Quamvis disertus orator facundia sua me doceat, id tamen, quod utile est, melius disco exemplo sanctorum quam assertione verborum. Citius me persuadent oculi, quod cernunt, quam auris potest insinuare, quod præterit. Auditui enim irrepit oblivio, oculorum autem historia semper inspicitur (S. Ambr. *Serm.* 23 *de SS.*).

Propterea Sanctorum vitas et conversationem in divinis Scripturis præscriptam Spiritus Sancti gratia reliquit, ut discentes quod licet ejusdem fuerit naturæ, virtutibus tamen studuerint, ne simus nos ignavi et desides in iisdem exercitiis (S. Chrysost. *Serm.* II *in Gen.*).

Monumenta Sanctorum non loculi solum sunt et thecæ, et columnæ ac litteræ; sed res præclare gestæ, ac fidei zelus et sana apud Deum conscientia (Id. in *S. Eustach.*).

Nescio, qua fronte, vel qua conscientia cum omnibus sanctis partem in æterna beatudine habere desideramus, quorum exempla sequi in rebus minimis non acquiescimus (S. August. *Serm.* 61 *de Temp.*).

Intuere SS. Patrum vivida exempla in quibus vera perfectio refulsit (*Imit. Chr.* L. 1, C. 13, § 1).

Etsi onerosa sentitur præsens vita, facta est tamen jam per gratiam tuam valde meritoria, atque exemplo tuo et sanctorum tuorum vestigiis, infirmis tolerabilior et clarior (Id. L. 3, C. 18, § 2).

MOTIFS ET MOYENS.

Sainteté.

MOTIVA

(Ad sanctitatem acquirendam).

I. BENEFICIUM CREATIONIS.

Si fideliter et sapienter creationis nostræ intelligamus exordium, inveniemus hominem à Deo ad imaginem Dei conditum, ut imitator sui esset Auctoris et hanc esse naturalem nostri generis dignitatem, si nobis quasi in quodam speculo divinæ benignitatis forma resplendeat (S. Leo, *Serm.* 1 *de jejun.*).

II. BENIFICIUM INCARNATIONIS.

Hæc potissima incarnationis Christi causa fuit, quatenus per assumptum hominen documenta saluberrima tribueret Deus quibus peccator homo amissa recuperaret dona, deformatam reformaret imaginem, et cœlestem à qua elongaverat multum, remearet ad patriam (S. Laur. Just. *Serm. de Exalt. S. Cruc.*).

III. BENEFICIUM GLORIFICATIONIS.

Ambula coram me et esto perfectus... Ego protector tuus sum, et merces tua magna nimis (Gen. XVII. 2.— XV. 1).

IV. FILIORUM SÆCULI EXEMPLUM.

Quem ambitiorum vidimus aliquando contentum adeptis dignitatibus, ad alias non anhelare? Sic et curiosi cujusque non satiatur oculus visu, nec auris impletur auditu... Pudeat certe spiritualium bonorum non minus cupidos inveniri! (S. Bern. *Ep.* 34. *ad Monach.*).

MEDIA

(Ad eumdem finem).

1. VEHEMENS DESIDERIUM.

Tota vita boni christiani sanctum est desiderium proficiendi. Hic sinus noster est, hic saccus, et, quia angustus est, extendendo facis capaciorem (S. August. *Tr.* 4 *in Ep.* I *Joan.*)

II. ORATIO ASSIDUA.

Optavi et datus est mihi sensus; et invocavi, et venit in me Spiritus Sapientiæ (Sap. XII. 7).

III. LECTIO FREQUENS LIBRORUM SPIRITUALIUM.

Omnis Scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus (II Tim. III. 16).

IV. VITÆ ET EXEMPLORUM SANCTORUM FREQUENS MEDITATIO.

Credendum est vitas præstantissimorum virorum exquisitissime præscriptas esse, ut vita nostra imitatione ad virtutem et bonum rectius deducatur (S. Greg. Nyss. *de Vit. Moys.*).

DICTA.

GALIEN. Galenus dicere solebat: Cuique curandum ut aliquando vivat continentius, et melius hodie quam heri (L. 6, de *Cur. Morb.*)

THÉODORIC. Rex Theodoricus dicere solebat. Culpæ genus est non te fecisse quod summum est (Cassiod. L. 5, *Ep.* 5).

APULÉE. Nihil est similius et gratiosus Deo quam vir animo perfectus bono, qui in tantum homines cæteros antecellit quantum ipse à diis immortalibus antecellitur (*De Deo Socratis*).

S. BASILE. Imitatores sui nos voluit Deus ut prius faciamus aliqua, postea venustemus et semper venustemus magis ac magis (L. 1 *Hex. C.* 7).

EXEMPLES.

Exemples des Saints.

PASSAGE DU JOURDAIN.

Cum populus israeliticus Jordanis alveum transire deberet, ut terram promissionis ingrederetur, omnium primi transierunt sacerdotes, quos reliquus populus secutus est; ita ex Dei voluntate, præcipiente Josue, merito sacedotes terrorem populo excutere debuerunt, ne undis irruentibus suffocarentur; de sanctis vero sic in nova lege (Lohner, *Bib. man. T.* 2).

N. S. J.-C.

Christus naturam humanam suscepit, ut in se velut tabula quadam veram nobis pietatem depingeret, eamque omnibus ante oculos statutam pro viribus imitandam ceu architypum proponeret. Nec enim alia de causa corpus nostrum gessit, nisi ut, quoad fieri possit, ad imitanda vitæ ipsius studia nos conformemus (S. Basil. *C.* 2 *in Monach.*)

LA B. V. MARIE.

Sit vobis tanquam in imagine descripta vita B. Mariæ, in qua velut in speculo refulget species castitatis et forma virtutis. Hinc sumatis exempla vivendi, ubi tanquam in exemplari magisteria expressa probitatis, quid corrigere, quid fugere debeatis, ostendunt (S. Ambr. *L.* 2 *de Virg.*)

S. MACAIRE.

S. Macarius cum alicubi miræ sanctitatis monachos vidisset, domum reversus dixit: Vidi monachos, sed non sum ego monachus (Sur. *in Vit.*).

S. AUGUSTIN.

De seipso scribit: Exempla servorum tuorum, quos de nigris lucidos et de mortuis vivos feceras, congesta in sinum cogitationis nostræ urebant et absumebant gravem torporem, ne in ima vergeremus et accendebant nos valde (L. *Conf. C.* 2).

S. FRANÇOIS D'ASSISES.

Hoc suis documentum dedit: Consideremus, fratres, vocationem nostram qua evocavit nos misericors Deus, non tantum pro nostra, sed etiam pro multorum salute, ut eamus per mundum exhortando omnes, plus exemplo quam verbo (S. Francisc. *in Opusc. Coll.* 2.).

S. THOMAS D'AQUIN.

Acta sanctorum Patrum assiduo in manibus et pectore ferebat, ut ex eorum recordatione ad imitationem accenderetur (Rodrig.).

S. IGNACE DE LOYOLA.

Ex lectione vitæ Christi ac sanctorum, atque adeo præclaris eorum exemplis commotus, ad meliorem vitam conversus est (Platus, S. 1, C. 26.).

S. FRANÇOIS XAVIER.

In convertendis Ethnicis potissimus vitæ sanctitate et exemplo utebatur, hinc et ad idem opus socios lectissimos primarios proficiebat, auctoritatem sequens Apostolorum, qui, cum audissent recepisse Samariam Verbum Dei, miserunt ad eos Petrum et Joannem Apostolorum principes (Lanciz. *Opusc.* 2).

AXIOMATA.

Per sancta et pia exempla
Deo parantur gratissima templa.

Longum iter per præcepta, breve et efficax per exempla.

Optimus orator qui factis suadet (Senec.).

Auteurs à Consulter.

SS. Pères.

ORIGÈNE — In Levit. Hom. 10. C. 20.
— Tr. 8 in Matth.
S. CYPRIEN — L. de Mortal.
S. BASILE — Hom. in 40 Mart.
— In Ps. 1.
S. JÉROME — In C. 38 Job.
— In Matth. C. 19.
S. GREG. DE NYS. — De exempl. sanct.
S. CHRYSOST. — Hom. 87 in Matth.
— Hom. 25 ad pop.
— L. de Virg. C. 84.
— In S. Eustach.
— Serm. 11 in Gen.
S. AMBROISE — In Ps. 118.
— Serm. 23 de Sanct.
S. AUGUSTIN — Serm. 62 de Temp.
— De S. Steph.
— Ep. 108 ad Seleuc.
— Hom. 34 L. 50 hom.
S. LÉON — Ep. 80 ad Nicet.
— Ep. 54 ad Marc.
— Serm. 12 Quadrag.
S. MAXIME — De Mart. Taur.
CASSIEN, — Coll. 5. C. 14.
S. GRÉGOIRE — Moral. L. 1, 24.
S. BERNARD — De ord. Vitæ et mor. instit.
— Serm. de dil. Deo.
— Ep. 341 ad Monach.
— Serm. 3 de Ass.
— Serm. 1 de Adv.
— Serm. de Festo omn. Sanct.

Ascétiques.

THOM. À KEMP. — Imit. Chr. L. 1, C. 18, 25, 28. L. 2, C. 4. L. 3, C. 18.
RODRIGUEZ — Perf. chr. 1 p. C. 9, 10.
— Ibid. T. 1, L. 1.
GUILLORÉ — Œuvr. spirit.
T. JURE — Conn. de J.-C.
NEPVEU — Espr. du christian. C. 3.
SURIN — Dialog. T. 11. L. 5,
FÉNELON — Lettres spirit.

Prédicateurs.

GIROUT — Carême.
LA RUE — Exempl. des Saints.
BOURDALOUE — Carême.—La Touss.
MASSILLON — Serm.
SEGAUD — Exempl. des SS.
MAROLLES — Sainteté.
BORDERIES — Grand. des Saints.
MAC-CARTHY — Id.

Répertoires.

MANSI — Biblioth. moral.
BERCHORIUS — Sum. prædicant.
GRENADE — Loc. commun.

PREMIER PLAN.

Fuite du Monde.

(LE P. SEGAUD.)

Ier Point.

LA FUITE DU MONDE, DANS LE MONDE MÊME, EST POSSIBLE.

IIe Point.

LA FUITE DU MONDE, DANS LE MONDE MÊME, EST NÉCESSAIRE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

La fuite du monde, dans le monde même, est possible.

1—Séparation de corps;
3—Détachement de cœur;
3—Opposition de mœurs.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

La fuite du monde, dans le monde même, est nécessaire.

1—Le monde reconnu par le mondain;
2—Le monde convaincu par lui-même;
3—Le monde condamné par le Sauveur.

DEUXIÈME PLAN.

Mépris et haine du Monde.

(BORDERIES.)

Ier Point.

MÉPRIS DU MONDE.

IIe Point.

HAINE DU MONDE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Mépris du monde.

1—Vanité de ses grandeurs;
2—Fausseté de ses plaisirs.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Haine du monde.

IL EST POUR LE CHRÉTIEN UN ENNEMI:

1—Cruel;
2—Perfide;
3—Irréconciliable.

TROISIÈME PLAN.

Ce qu'il y a dans le Monde.

(BOSSUET.)

Ier Point.

CONCUPISCENCE DE LA CHAIR.

IIe Point.

CONCUPISCENCE DES YEUX.

IIIe Point.

ORGUEIL DE LA VIE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Concupiscence de la chair.

1—Ce que c'est que la concupiscence de la chair;
2—L'attache aux plaisirs des sens est vicieuse;
3—D'où vient la concupiscence.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Concupiscence des yeux.

1—Désir de connaître,
2—Plaisir des yeux.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Orgueil de la vie.

1—L'amour-propre est la racine de l'orgueil;
2—Opposition de l'amour de Dieu et de l'amour-propre.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

FUITE DU MONDE.

TEXTE.

Cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent...

MARC. VIII. 1.

Cette foule engagée dans le désert sans nourriture et épuisée de fatigue est l'image du monde. Lui aussi erre dans les solitudes manquant de pain, et moins heureux que la multitude de notre Evangile, pour laquelle le Sauveur fit un miracle, ses faux prophètes dont il suit les pas le laissent mourir de faim.

Ce monde dont je veux vous parler aujourd'hui, c'est le monde interdit au chrétien, le monde étranger au fidèle, le monde proscrit par l'Evangile Ce monde, que Dieu ne reconnaît pas pour son ouvrage, est celui où préside l'amour-propre, où gouvernent les passions, où sont étalés tous les charmes séducteurs; c'est le théâtre de la vanité, le séjour des plaisirs, le centre de la mollesse, le règne des sens.

Or, nous habitons ce monde, M. F., et c'est là que se consomme notre ruine spirituelle.

Qu'ai-je à faire au milieu de vous par cet entretien? De vous avertir du danger que courent vos âmes et de vous engager à fuir ce monde où vous ne pouvez opérer votre salut,

Le plan de mon discours consistera à vous montrer: 1° *que la fuite du monde, dans le monde même, est possible;* 2 *que cette fuite est nécessaire.*

1er Point.

LA FUITE DU MONDE, DANS LE MONDE MÊME, EST POSSIBLE.

1re SUBDIVISION.—Séparation de corps.

C'est de tout temps que le démon et le monde ont eu des endroits favoris où ils ont leur cour. Ces hauts lieux, si fameux dans l'Ecriture par les malédictions continuelles que Dieu leur donne. n'étaient pas seulement, si nous en croyons les prophètes, les autels abominables des démons, mais, encore plus, les rendez-vous célèbres du monde. C'était de ces derniers dont parlait Isaïe, quand, animé d'un saint zèle, il répétait avec tant d'ardeur et de force: *Recedite; exite inde; pollutum nolite tangere; exite de medio ejus* (Is. LII. 11).

Or, remarquez, chrétiens, ces expressions si vives et si pressantes; le prophète ne dit pas: essayez, tentez, faites effort; il n'ajoute pas: si votre état le permet, si votre âge le comporte, si vos intérrêts n'y mettent obstacle; mais semblable à un guide éclairé, qui de près a découvert une embuscade, il sonne l'alarme générale, et donne, sans tarder, le signal de la retraite.

De là que conclure? Sinon que cette séparation de corps des assemblées mondaines est toujours aussi possible qu'elle est indispensable.

A cela que répond le mondain habile? Il a toujours recours au même artifice, il veut qu'on lui détermine précisément quels sont ces lieux du monde qu'il faut fuir sous peine de péché, comme s'il ne les connaissait pas par la journalière expérience de sa fragilité.

Eh bien! qu'il vienne l'apprendre des saints qui n'ont fait une étude du monde que pour le fuir et s'en séparer! Qu'il écoute la voix de cette jeune et sainte veuve dont il est parlé dans le troisième chapitre du livre de Tobie. Seigneur, disait-elle, dans son humble prière, vous m'êtes témoin qu'on ne m'a jamais vue dans ces compagnies opulentes, où l'application au jeu est l'unique entretien, où le hasard allume les passions, où l'intérêt sert d'amorce au plaisir, où l'on achète la perte du temps; que je n'ai jamais eu de part aux fêtes mondaines: *Tu scis, Domine, quia nunquam cum ludentibus miscui me; neque cum his qui in levitate ambulant, participem me præbui* (Tob. III. 17).

Voilà les lieux, au jugement des saints, où se trouve le monde et où le vrai fidèle ne doit jamais se trouver. Or, dites-moi s'il est bien difficile de se tenir éloigné de ces lieux de péché?

2e SUBD.—Détachement de cœur.

« Voulez-vous attacher votre cœur au monde? Non, non, marchez, avancez, recevez ce que Dieu vous donne; mais élevez-vous plus haut, à la croix, à la souffrance, aux délaissements de J.-C., à la sécheresse qui lui fait dire j'ai soif, où néanmoins il ne reçoit encore que du vinaigre....

« Domaines, possessions, palais magnifiques, beaux châteaux, pourquoi voulez-vous m'arrêter? Vous tomberez un jour; ou si vous subsistez, bientôt je ne serai plus moi-même pour vous posséder. Adieu, je passe, je vous quitte, je m'en vais, je n'ai pas le temps de m'arrêter. Et vous plaisirs, honneurs, dignités, pourquoi étalez-vous vos charmes trompeurs? Je m'en vais » (Bossuet, *Sur le mépris du monde*).

Est-il donc impossible de faire comprendre à notre cœur qu'il ne doit s'attacher qu'à ce qui est grand, solide, durable; donc à la vertu, à la possession d'un bonheur qui ne passe pas? Il voudra lui-même ce détachement dès qu'il comprendra le néant des choses terrestres.

3e SUBD.—Opposition de mœurs.

Le monde est le théâtre de la vanité, l'école du vice, le siège de l'oisiveté, le règne de la concupiscence

Vos mœurs doivent donc être une opposition manifeste aux mœurs mondaines.

De même que vous pouvez vivre dans le monde sans prendre part à ses folles réjouissances, sans attacher votre cœur à ses biens trompeurs, vous pouvez aussi étaler en face de ses mœurs corrompues des mœurs pures. Qui vous empêchera d'être comme votre maître, doux et humble de cœur; de faire de votre demeure un temple où l'on adore et où l'on prie; de supporter la contradiction et les opprobres comme les Apôtres et les Maryrs; de rendre à vos ennemis le bien pour le mal; de macérer votre corps afin de dompter la loi des membres? Laissant à Babylone ses fêtes coupables, qui vous empêchera de mettre en pratique les maximes chrétiennes.

IIe Point.

LA FUITE DU MONDE, DANS LE MONDE, EST MÊME NÉCESSAIRE.

Je prendrai pour juges, dans cette question, *vous-mêmes, le monde* et *J.-C.* Il s'agit en ceci de votre salut; or, qui doit être plutôt écouté que vous-même, si vous prononcez contre vos penchants naturels et vos plus chères inclinations? Qui faut-il croire plus facilement que le monde, surtout s'il décide contre lui? Qui peut mieux nous instruire en ceci que le Sauveur, lui l'auteur du salut des hommes.

1re SUBD.—Le monde reconnu par le mondain.

Que pensez-vous vous-mêmes du monde? Lorsque vous le jugez dans un moment de calme, vous l'accusez, vous lui imputez vos blessures et tous vos maux spirituels. C'est à ce monde séducteur, dites-vous, que je dois tous les mauvais exemples que j'ai donnés aux autres, après les avoir reçus de lui, toutes les pernicieuses et fausses maximes que j'ai suivies et débitées sur sa parole; tous les fruits d'iniquité que j'ai portés et dont il a jeté les semences dans mon âme, car le moyen d'être du monde est de faire autrement que le monde!

Ainsi, selon vous, il est impossible d'être du monde sans avoir part à tous ses abus, sans risquer sa conscience, et par conséquent, selon vous-même, vous êtes obligé, de la manière que je vous l'ai enseigné, de fuir le monde et de vous en séparer, si vous voulez conserver votre innocence et assurer votre salut.

2e SUBD.—Le monde convaincu par lui-même.

Le monde reconnaît surtout deux choses: que l'on ne peut être du monde et faire pénitence; que l'on ne peut dans le monde apprendre à bien mourir.

Il convient qu'il n'exerce aucune rigueur sur le corps du mondain, car du matin au soir, il ne s'applique qu'à flatter ses sens.

Dans les cercles profanes on entend souvent répéter ces paroles, que S. Jérôme employait à l'égard d'un vieux mondain: Que fait cet homme dans le monde? Est-il sage d'y paraître encore? Sa tête est toute blanche, ses genoux tremblent.... Il touche à sa fin et déjà l'on prépare son cercueil: *Incanuit caput, tremunt genua.* Qu'il songe donc au grand voyage qu'il va faire: *Paret sibi viaticum, quod tàm longo itineri necessarium est; secum portet quod invitus dimissurus est.* Ainsi donc de son propre aveu le monde se condamne, et selon son conseil, nous devons le quitter pour sauver son âme.

3e SUBD.—Le monde condamné par J.-C.

Væ mundo à scandalis (Matth. VI. 24). *Non pro mundo rogo* (Joan. XVII. 9). *Ego vici mundum* (Joan. XVI. 33).

(*Voyez* la colonne des citations pour l'Ecriture sainte).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

MÉPRIS ET HAINE DU MONDE.

TEXTE.

Vado ad Patrem.

Joan. XVI. 16.

« C'est l'état d'un chrétien d'aller toujours; mais d'où est-ce qu'il part, et où est-ce qu'il doit arriver? S. Jean nous le fait entendre par cette parole : *Sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo ad Patrem* (Joan. XIII. 1). N'en dites pas davantage; nous devons faire ce passage avec J.-C. : *Je ne suis pas du monde, dit-il, comme ils ne sont pas du monde* (Id. XVII. 16). Ainsi selon sa parole, vous n'êtes pas du monde; quittez-le donc, marchez sans relâche; mais marchez vers votre Père. Pourquoi voulez-vous demeurer dans ce qui passe? Vous croyez que c'est un corps; une vérité; ce n'est qu'une ombre et une figure qui passe et s'évanouit. » (Bossuet, *sur la Tristesse des enfants de Dieu*).

Je dis plus, le monde est un séducteur qui nous éblouit par ses vanités et son faste, c'est un perfide qui corrompt notre âme, la dégrade et la perd sans retour. Or, les sentiments que nous devons avoir pour un tel ennemi doivent être : 1° *le mépris;* 2° *la haine.*

Ier Point.

MÉPRIS DU MONDE.

Le monde mérite notre mépris particulièrement pour deux motifs : 1° *parce que ses grandeurs sont vaines;* 2° *parce que ses plaisirs ne sont ni réels ni véritables.*

1re SUBDIVISION. — Vanité de ses grandeurs.

Au témoignage de la raison, la véritable grandeur est celle que donne la vertu, les services ou les talents; tout autre grandeur est chancelante, a besoin d'appuis étrangers, et dépend des caprices du hasard. Celle-là se soutient par elle-même, conserve toujours son éclat, et résiste aux épreuves de la mauvaise fortune comme aux séductions de la prospérité.

Or, quelle est la grandeur du monde? Quelle est cette grandeur à laquelle il prodigue son encens, et qu'il présente comme une amorce à des hommes imprudents et crédules? C'est une grandeur qui n'a d'autres titres aux hommages du vulgaire que la magnificence de ses palais, le luxe de ses tables, l'abondance de son or. Voilà les objets de l'estime, et des applaudissements du monde. Ce n'est pas le grand, c'est son or que le monde admire, c'est devant son or qu'il se courbe, c'est à son or qu'il offre une servile adulation. Ah! je comprends maintenant pourquoi l'Esprit-Saint appelle insensés ceux qui s'obstinent à poursuivre ces vaines chimères!

Je comprends avec S. Augustin pourquoi Joseph vit dans un songe sa grandeur future, pourquoi ce fut un songe qui fit connaître à Esther son élévation et à Gédéon sa victoire; enfin pourquoi ce fût dans un songe que Dieu fit voir à Daniel les royaumes les plus florissants et les plus puissants empires. Ah! dit le S. Docteur, c'est que tout cet éclat et tout cet appareil ne sont qu'un songe et qu'une ombre de la grandeur et non pas une grandeur réelle : *Somnium est, non veritas.*

2e SUBD. — Fausseté de ses plaisirs.

Les plaisirs que le monde offre à ses adorateurs, sont-ils des plaisirs purs? La conscience ne les trouble-t-elle jamais par ses reproches? Le remords ne déchire-t-il jamais le cœur de cet homme dont le visage est si riant? Des plaisirs purs! il n'en est plus depuis que la corruption empoisonne pour nous les joies les plus innocentes. Des plaisirs purs! l'enfance elle-même ne les connaît pas, et une science prématurée du mal flétrit les yeux du premier âge. Des plaisirs purs! le monde lui-même n'ose les promettre avec la mollesse de ses entretiens, les honteuses équivoques de ses bons mots, l'immodestie de ses ajustements, l'effronterie de ses regards. Sont-ce des plaisirs qui ne soient jamais troublés par la crainte? L'heureux du siècle, peut quelquefois, à force d'excès, réduire au silence ce juge invisible qui condamnait ses désordres, et se délivrer enfin des cris d'une conscience importune; mais il est une crainte qui le tourmente incessamment sans lui permettre de repos, c'est la crainte de voir bientôt ses plus flatteuses jouissances s'évanouir et ne lui laisser qu'un souvenir plein de douleur; l'image de leur fragilité l'assiége sans relâche. Dieu a gravé en caractères ineffaçables sur toutes les créatures qui l'environnent cet effrayant arrêt; la figure de ce monde passe : *Præterit figura hujus mundi* (1 Cor. VII. 31).

Ainsi en multipliant ses plaisirs il ne fait que multiplier les preuves de sa misère; et souvent comme le roi sacrilége de Babylone, c'est au milieu des joies de la dissolution, c'est tandis qu'on porte peut-être envie à son bonheur, à sa pompe et à sa magnificence, qu'il sent ses genoux trembler et son cœur défaillir à la vue de la main qui trace pour lui, sous ses yeux, son irrévocable sentence : *Præterit figura hujus mundi* (Id. ibid.).

Entendez le cri douloureux de Salomon : « J'avais permis à mes yeux de s'ouvrir aux plus doux objets, à mon cœur de se livrer sans mesure aux voluptés et aux délices, croyant que mon partage était de jouir ainsi du fruit de mes travaux; mais j'ai reconnu qu'il n'y avait que vanité et affliction d'esprit dans toutes ces choses, et que rien n'est stable sous le soleil, ni capable, par conséquent, de contenter le cœur de l'homme : *Vidi in omnibus vanitatem et afflictionem animi* (Eccle. II. 11).

IIe Point.

HAINE DU MONDE.

Nous devons aimer tous les hommes, mais il nous est enjoint de fuir un monde corrupteur, de fermer l'oreille à ses enchantements, de résister au torrent de ses coutumes, de condamner sans ménagement ses désordres, telle est la haine pour le monde que la religion nous ordonne de vous prêcher.

Nous devons haïr le monde parce qu'il est pour nous : *un ennemi cruel, perfide et irréconciliable.*

1re SUBD. — Ennemi cruel.

Vous regardez comme votre ennemi celui qui, par sa malice, vient troubler la paix de votre maison et semer dans le sein de votre famille les craintes, les soupçons et les défiances.

Or, une fois que le monde vous aura surpris, dans ses filets, votre cœur, ainsi qu'un royaume désolé par les factions et les révoltes, sentira s'élever une guerre intestine qui le tourmentera par les plus cruelles agitations.

Vous regardez comme votre ennemi celui qui par d'indignes artifices vous enleva l'attachement d'un cœur qui vous était plus cher que votre propre vie.

Le monde, en vous engageant sous ses lois, vous ravit l'amitié de votre Dieu, le meilleur, le plus sûr, le plus fidèle de tous les amis.

Vous regardez comme votre ennemi celui qui, par un procès injuste, vous a dépouillé de l'héritage de vos aïeux.

Oh! chrétiens, le monde vous arrache, non un héritage périssable, mais vos espérances éternelles; non des biens amassés par le travail de vos ancêtres, mais un royaume acheté par le sang même de J.-C. Encore si c'était à votre âme que s'arrêtât sa haine, vous vous consoleriez peut-être d'obtenir à ce prix de honteuses satisfactions; mais votre corps lui-même est l'objet de sa fureur; le monde énerve votre corps par la volupté, il le ruine par l'intempérance, il le consume par les veilles qu'il vous force de donner à ses plaisirs.

2e SUBD. — Ennemi perfide.

Le monde ne semble demander d'abord au chrétien que de pardonnables faiblesses, mais bientôt il le conduit aux plus déplorables excès. Ennemi perfide, après avoir fait de pompeuses promesses, il s'inquiète peu de les accomplir, et, pourvu qu'il vous ait enveloppé dans ses piéges, il lui importe peu de vous voir dans les soucis et les amertumes. Partisan du monde qui avez vieilli dans la pratique de ses lois et de ses coutumes, n'espérez de lui, sur le déclin des ans, ni consolation ni support.

Amateur du monde que la fortune vient tout-à-coup accabler de revers, n'allez pas le troubler en lui racontant vos malheurs, il ne vous écoutera pas.

Esclave du monde que la maladie a étendu sur un lit de douleur, ne l'appelez point pour être le témoin et le consolateur de vos souffrances. Il accourait autrefois quand vous l'appeliez à vos fêtes; mais il fuit les maisons des larmes et du deuil.

3e SUBD. — Ennemi irréconciliable.

Rien ne peut le fléchir, ni la candeur de la jeunesse, car c'est contre elle qu'il prépare ses plus cruelles armes; ni les soucis graves de l'âge mûr, ni le déclin des ans et le front vénérable de la vieillesse.

C'est peu pour lui de blesser votre âme; la mort de cette âme infortunée, sa mort éternelle, voilà ce que le monde demande, voilà ce qu'il faut pour assouvir la rage de cet implacable ennemi.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

CE QU'IL Y A DANS LE MONDE.

TEXTE.

Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitæ.

1 Joan. II. 16.

Toutes les paroles du Sauveur contre le monde et qu'on peut voir en l'Evangile de S. Jean (I. 10 — XIV. 17 — XV. 18, 19 — XVI. 33 — XVII. 6, 9, 11, 14, 15, 16, 17, 25) font voir que tous ceux qui font profession d'être ses disciples sont tirés du monde, parce qu'ils sont sanctifiés en vérité, que la parole de Dieu est en eux, qu'ils le connaissent, pendant que le monde ne le connaît pas. La vie du monde est donc la vie éloignée de Dieu et de J.-C.; et la vie chrétienne, la vie des disciples de J.-C. est la vie conforme à sa doctrine et à ses exemples.

C'est ce que S. Jean nous explique plus en détail par ces tendres paroles : *Mes petits enfants, jeunes et vieux, je vous l'écris, n'aimez pas le monde;* n'aimez pas ceux qui s'attachent aux choses sensibles, aux biens périssables; ne les aimez point dans leur erreur, dans leurs maximes, et n'imitez point leurs exemples, parce qu'il n'y a parmi eux que corruption. Et en voici les trois sources : *C'est qu'il n'y a dans le monde que concupiscence de la chair, que concupiscence des yeux et orgueil de la vie,* qui sont toutes choses trompeuses, inconstantes, périssables, et qui perdent ceux qui s'y attachent.

Je le crois, il est ainsi; c'est le S.-Esprit qui l'a dit par la bouche d'un apôtre, mais il faut encore tâcher de l'entendre, afin de haïr le monde avec plus de connaissance.

Ier Point.

CONCUPISCENCE DE LA CHAIR.

1re SUBDIVISION. — **Ce que c'est que la concupiscence de la chair.**

La concupiscence de la chair est ici d'abord l'amour des plaisirs des sens; car ces plaisirs nous attachent à ce corps mortel et nous en rendent l'esclave. Ce qui fait dire à S. Paul : *Qui m'en délivrera* (Rom. VII. 24).

L'amour des plaisirs des sens, qui nous attache au corps, qui, par sa mortalité, est devenu le joug le plus accablant que l'âme puisse porter, est la cause la plus manifeste de sa servitude et de ses faiblesses.

2e SUBD. — **L'attache aux plaisirs des sens est mauvaise.**

Ce qui rend cette attache visiblement vicieuse, c'est qu'elle nous porte au mal, puisqu'elle nous porte à des excès terribles, à la gourmandise, à l'ivrognerie, à la volupté, à toutes sortes d'intempérances. Ce qui faisait dire à S. Paul : *Je sais que le bien n'habite point en moi, c'est-à-dire, dans ma chair* (Rom. VII. 18).

Et encore : *je trouve en moi une loi de rébellion et d'intempérence, qui me fait apercevoir, lorsque je m'efforce à faire le bien, que le mal m'est attaché* (Ibid. 21). Ainsi le mal est en nous, et attaché à nos entrailles d'une étrange sorte, soit que nous cédions au plaisir des sens, soit que nous le combattions par une continuelle résistance, puisque, comme dit S. Augustin, pour ne point tomber dans l'excès, il faut combattre le mal dans son principe; pour éviter le consentement, qui est le mal consommé, il faut continuellement résister au desir, qui en est le commencement : *Ut non fiat malum excedendi, resistendum est malo concupiscendi.*

C'est une maladie que la contagion de la chair produit dans l'esprit; une maladie contre laquelle on ne doit point cesser de combattre, ni d'y chercher des remèdes par la sobriété et la tempérance, par l'abstinence et le jeûne.

3e SUBD. — **D'où vient la concupiscence.**

Dieu a fait l'homme droit (Eccle. VII. 30), dit le Sage; et cette droiture consistait en ce que l'esprit, étant parfaitement soumis à Dieu, le corps aussi était parfaitement soumis à l'esprit. Ainsi tout était dans l'ordre, et c'est cet ordre que nous appelons la justice et la droiture originelle. Comme il n'y avait point de péché, il n'y avait point de peine, par la même raison il n'y avait point de mort, la mort étant établie comme la peine du péché, il y avait encore moins de honte; Dieu n'avait rien mis que de bon, que de bienséant, que d'honnête dans notre corps, non plus que dans notre âme, l'ouvrage de Dieu subsistait en son entier : ils *étaient nus l'un et l'autre*, dit l'Ecriture, et ils ne rougissaient pas.

Mais aussitôt qu'ils ont désobéi à Dieu, ils se cachent.

Le corps cessa d'être soumis dès que l'esprit fut désobéissant; l'homme ne fut plus maître de ses mouvements et la révolte des sens fit connaître à l'homme sa nudité. Ainsi la concupiscence de la chair a sa source dans le péché.

Que sommes nous autre chose que chair et sang! Et combien devons-nous haïr le monde, et tout ce qui est dans le monde, selon le précepte de S. Jean, puisque ce que dit cet apôtre est si véritable : *Que tout ce qui est au monde, c'est la concupiscence de la chair.*

IIe Point.

CONCUPISCENCE DES YEUX.

La seconde chose qui est dans le monde, selon S. Jean, c'est la concupiscence des yeux.

Cette concupiscence consiste principalement en deux choses, dont l'une est le désir de voir, d'expérimenter, de connaître, en un mot, la curiosité; et l'autre est le plaisir des yeux, lorsqu'on les repaît des objets d'un certain éclat capable de les éblouir ou de les séduire.

1re SUBD. — **Désir de connaître.**

Le désir d'expérimenter et de connaître s'appelle la concupiscence des yeux, parce que de tous les organes des sens, les yeux sont ceux qui étendent le plus nos connaissances.

Le désir de voir, c'est-à-dire, d'expérimenter, nous replonge dans la concupiscence de la chair, qui fait que nous ne cessons de rechercher et d'imaginer de nouveaux plaisirs, avec de nouveaux assaisonnements pour en irriter la cupidité; mais ce désir a plus d'étendue, et c'est pourquoi il faut distinguer cette seconde concupiscence de la première. Il faut donc mettre dans ce second rang toutes ces vaines curiosités de savoir ce qui se passe dans le monde. O Dieu, quelle pâture pour les âmes curieuses et par là vaines et faibles! Et qu'apprendrez-vous par là qui soit digne d'être connu?

2e SUBD. — **Plaisir des yeux.**

Dans cette seconde espèce on prend le plaisir à la lettre, et pour les yeux de la chair.

Disons donc avec l'apôtre S. Jean, à tous les fidèles : N'aimez pas le monde, ni ses pompes, ni ses spectacles, ni son vain éclat, ni tout ce qui vous attire ses regards, ni tout ce qui éblouit et séduit les vôtres.

N'aimez point le monde ni tout ce qui est dans le monde; car tout y est plein de la concupiscence des yeux, qui est d'autant plus pernicieuse qu'elle est insatiable. Ne dites point que tout ce bien que vous vous plaisez à avoir devant vos yeux soit à vous; vous n'avez rien en vous-mêmes de quoi le saisir et vous l'approprier.

Voulez-vous un spectacle digne de vos yeux, chantez avec David : *Je verrai vos cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez fondées* (Ps. CXLIII. 15). Ecoutez J.-C. qui vous dit : *Considérez les lis des champs, et ces fleurs qui passent du matin au soir* (Matth. VI. 28, 29). Tant de beaux objets n'attirent vos regards que pour les porter à leur auteur incomparablement plus beau. Heureuse la douce contrainte qu'on fait à ses yeux, pour ne point voir les vanités, et dire avec David : *Détournez mes yeux, afin de ne les pas voir* (Ps. CXLIII. 45).

IIIe Point.

ORGUEIL DE LA VIE.

Quoique la curiosité et l'ostentation dont nous venons de parler semblent être des branches de l'orgueil, elles appartiennent plutôt à la vanité.

L'orgueil est une dépravation plus profonde; par elle l'homme, livré à lui-même se regarde lui-même, comme son Dieu, par l'excès de son amour propre.

C'est ce vice qui s'est coulé dans le fond de nos entrailles, à la parole du serpent, qui nous disait en la personne d'Eve : *Vous serez comme des dieux* (Gen. III. 5), et nous avons avalé ce poison mortel, lorsque nous avons succombé à cette tentation. Il a pénétré jusqu'à la moelle de nos os, et toute notre âme en est infectée. Voilà en général, ce que c'est que cette troisième concupiscence, que S. Jean appelle l'*orgueil;* et il ajoute : l'orgueil *de la vie*, parce que toute la vie en est corrompue; c'est comme le vice radical, d'où pullulent tous les autres vices; il se montre dans toutes nos actions. Mais, ce qu'il a de plus mortel, c'est qu'il est la plus secrète comme la plus dangereuse pâture de notre cœur.

1re SUBD. — **L'amour propre est la racine de l'orgueil.**

Dieu a fait l'homme droit (Eccle. VII. 30). Mais l'âme, se voyant belle, s'est délectée en elle-même, et s'est endormie dans la contemplation de son excellence; elle a cessé un moment de se rapporter à Dieu, elle a oublié sa dépendance. Or, en cherchant d'être libre jusqu'à s'affranchir de l'empire de Dieu et des lois de sa justice, l'homme est devenu captif de son péché.

2e SUBD. — **Opposition de l'amour de Dieu et de l'amour-propre.**

S. Augustin s'exprime en cette sorte sur cette opposition : La *charité*, dit-il, *c'est l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même; et au contraire, la cupidité est l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu* (*De Civ. Dei.* F. 14. c. 28).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Usquequo claudicatis in duas partes? Si Dominus est Deus, sequimini eum; si autem Baal, sequimini illum (3 Reg, XVIII. 21).

Tu scis, Domine, quia nunquam cum ludentibus miscui me (Tob. III. 16, 17).

Velut somnium surgentium, Domine, imaginem ipsorum ad nihilum rediges (Ps. LXXII. 20).

Numquid cognoscetur in tenebris mirabilia tua et justitia tua in terra oblivionis? (Id. LXXXVII. 13).

Vanitas vanitatum et omnia vanitas! (Eccle. 1, 2).

Ecce gentes quasi momentum stateræ reputatæ sunt; ecce insulæ quasi pulvis exiguus (Is. XL. 15).

Recedite, exite inde, pollutum nolite tangere, exite de medio ejus (Id. LII. 11).

Recedite de medio Babylonis (LI. 6).

Surgite et ite, quia non habetis hic requiem (Mich. II. 10).

NOUVEAU TESTAMENT.

—

ÉVANGILES.

Nemo potest duobus dominis servire (Matth. VI. 24).

Væ mundo a scandalis (Id. XVIII. 7).

Mundus per ipsum factus est et mundus eum non cognovit (Joan. I. 10).

Alium Paraclitum dabit vobis... Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere, quia non videt eum nec scit eum (Id. XIV. 17).

Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit (Id. XV. 19).

In mundo pressuram habebitis; sed confidite, ego vici mundum (Id. XVI. 33).

Non pro mundo rogo (Id. XVII. 9).

Pater juste, mundus te non cognovit, ego autem te cognovi, et hi cognoverunt quia tu me misisti (Id. XVII. 25).

ÉPITRES.

Nolite conformari huic sæculo (Rom. XII. 2).

A Domino corripimur ut non cum hoc mundo damnemur (I Cor. XI. 32).

Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo (Gal. VI. 14).

Scribo vobis, juvenes, quoniam vicistis malignum (I Joan. II. 14).

Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum non est charitas Patris in eo; quoniam omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitæ (Id. ibid. 15, 16).

Mundus transit et concupiscentia ejus (Id. ibid. 17).

Exite de illa populus meus, ut ne participes sitis delictorum ejus, et de plagis ejus non accipiatis (Apoc. XVIII. 4).

SS. PÈRES.

Omnia imaginaria in hoc sæculo, nihil veri (Tertull. L. *de Corona*).

Sola Dei gloria stat; solique stant et permanent qui cum illo et in illo gloriantur (Id. *L. de Pœnit.* c. 11).

Nihil appetere, nihil desiderare de sæculo potest, qui sæculo major est (S. Cypr. *Ep. ad Don.*).

Mundus transibit : tu cum eo qui non stat, cades, transibis et rues (Id. *de Jejun. Chr.* c. 6).

Mundi amor et Dei pariter in uno corde habitare non possunt, quemadmodum oculi pariter cœlum et terram nequaquam conspiciunt (Id. *de 12 Abus.*).

Difficile, imo, impossibile est ut præsentibus quis et futuris fruatur bonis, ut deliciis transeat ad delicias, et in utroque sæculo primus sit (S. Hieron. *Ep.*).

Nulla res longa mortalium est, omnisque felicitas sæculi, dum tenetur, amittitur (Id. ibid.)

Discite in hoc mundo supra mundum esse, et si corpus geritis, volitet in vobis ales interior (S. Ambr. *L. de Virg.*)

Contemne divitias et eris locuples; contemne gloriam et eris gloriosus; comtemne remissionem et quietem et tunc eam recipies (S. Chrysost. *Serm.* 25 *in Ep. ad Hebr.*).

Blanditur mundus, caveatur corruptor (S. August. *Serm.* 11, *de Nat. Joan. Bapt.*).

Si delectat te mundus, immundus es, quia vis semper esse in mundo (Id. *Tr. in Joan.*).

Nequitia est mundum diligere et ea quæ nascuntur et transeunt pro magno habere (Id. de *Agone Christi*).

Mentiuntur, moriuntur, in mortem trahunt (Id. *Ep. ad Licent.*).

Modo fructuose dicamus : transeunt; ne tunc dicamus infructuose transierunt (Id. *in Ps.* 32).

Non vis relinquere mundum, relinquit te mundus (Id. *Serm.* 245).

Mundus transit et concupiscentia ejus. Quid vis? Utrum amare temporalia et transire cum tempore? An Christum amare, et in æternum vivere (Id. *in Ep. Joan.*).

Si Christus pro te cœlesti sede descendit, tu propter ipsum fuge terrena. Si dulcis est mundus, dulcior est Christus. Si amarus est mundus, omnia pro te sustinuit Christus (Id. *de Mundi Contempt.*).

Vincula hujus mundi asperitatem habent veram, jucunditatem falsam, certum dolorem, incertam voluptatem, durum laborem, timidam quietem, rem plenam miseriæ, spem beatitudinis inanem (Id. ibid.).

Sancti viri, qui nihil hujus mundi appetunt, procul dubio nullis tumultibus in corde premuntur (S. Greg. *L.* 6 *Moral.*).

Fallax est hic mundus, finis dubius, exitus horribilis, judex terribilis, pœna infinibilis (Petr. Bles.)

Mundus clamat : ego deficiam. Caro clamat : ego inficiam. Diabolus clamat : ego decipiam. Christus vero dicit : ego reficiam; et tamen superba mens magis sequi vult deficientem quam reficientem (S. Bern. *in Ep.*).

SS. PÈRES.

I. Figure.

Deux voyageurs étaient partis ensemble pour une même ville. En chemin, ils arrivèrent à un lieu charmant, à un bois délicieux. L'un, pressé d'arriver au terme de son voyage, le traverse sans s'y arrêter, et parvient sain et sauf dans la ville; l'autre comme enchaîné par les attraits d'un si beau paysage, s'y arrêta longtemps. Un monstre survient, le traîne dans un antre et le dévore.

Ces deux voyageurs sont l'image parfaite de deux hommes qui s'efforcent ensemble et par le même chemin d'arriver à la perfection. Leur ennemi, pour les embarrasser dans l'exécution de leur dessein, leur suggère mille pensées, mille désirs capables de les seduire.

Ainsi fuyons les vains désirs du siècle de peur de tomber dans la honteuse servitude du péché (S. Ephrem, *Discours ascétique*).

II. Le monde est plein de pièges.

Reconnaissez, dit Salomon, que vous marchez au milieu des piéges et que vous courez sur le bord des précipices (Eccli. IX. 20). S'il n'y avait qu'un ou deux pièges à craindre, on pourrait se tenir sur ses gardes; mais *vous marchez au milieu*, dit Salomon. Ainsi partout des pièges, partout des précipices. Vous allez à la place publique; c'est pour y rencontrer votre ennemi, et son aspect seul vous fait monter le feu au visage. Vous entendez louer votre ami; vous voilà jaloux; un pauvre se présente, vous le regardez avec dédain, un riche avec envie.... Détachez-vous de la terre, les pièges y sont semés partout (S. J. Chrysostôme, *Hom.* 9, *au peuple d'Antioche*).

III. Vanité des choses du monde.

Qu'est-ce que toutes les choses de la terre? Un peu de cendre, une poussière que le vent disperse, une fumée, une ombre vaine, une feuille, dit Job, que le moindre souffle agite, un bruit d'un moment, un songe qui n'a ni consistance ni réalité! Il parle de grandeurs! Eh! dites-moi, que vous semble être ce qu'il y a de plus grand dans le monde? D'être consul? En quoi celui qui ne l'est pas est-il inférieur à celui qui l'est? (Le même, *Hom.* 9, *sur l'Ep. aux Hébr.*).

IV. Engagement du chrétien contre le monde.

Nous avons pris dans le baptême l'engagement d'exécuter le monde en nous-mêmes : *In morte ipsius baptizati sumus* (Rom. VI. 3). « Nous sommes baptisés en la mort de J.-C., en sa croix, en ses douleurs, en ses infâmies et en ses opprobres. Il a répandu pour nous sur le monde toute l'horreur de son supplice, toute l'ignominie de sa croix, tous ses travaux, toutes les pointes de ses épines, toute l'amertume de son fiel : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (Gal. VI. 14), il faut donc exécuter le monde en nous-mêmes, et le crucifier pour l'amour de Jesus.

J.-C. est venu pour vous faire haïr le monde. Prenez-donc parti, chrétiens, ou condamnez J.-C. ou condamnez aujourd'hui le monde : *Si Baal est Deus sequimini illum* (3 Reg. XVIII. 21). (Le même, ibid.).

MOTIFS ET MOYENS.

MOTIVA

(ad fugiendum mundum).

I. EXEMPLUM CHRISTI.

Christus omnia mundo contraria elegit. Aut ergo mundus errat, aut Christus fallitur? Atqui hunc, cum sit infinita sapientia, falli impossibile est; ergo mundum errare necesse est (S. Bern. *Serm.* 3 *de Nativ.*).

II. EXEMPLUM SANCTORUM.

Sanctos constanter mundus odio habuit. Unde illud Christi eisdem convenit : *Si de mundo fuisselis, mundus quod suum erat diligeret ; quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus* (Joan, XV. 19).

III. FALLACCIA MUNDI.

Imitatur enim factum Joabi, qui, dum Amasam amice salutavit, et manu dextrâ mentum ejus, quasi osculans tenuit, sinistra gladium ejus lateri infixit (2 Reg. XX. 10). Unde et ob eamdem fallaciam a nonnemine mundus anteriori parte pulcher admodum, a tergo vero turpissimus conspectus est.

IV. VANITAS MUNDI.

Hanc vanitatem cognovit et explicavit Salomon, dum dixit : *Omnia quæ desideraverunt oculi mei, non negavi eis ; nec prohibui cor meum quin omni voluptate frueretur, et oblectaret se in his quæ præparaveram. Cumque me convertissem ad universa opera, quæ fecerant manus meæ, et ad labores, in quibus frustra sudaveram, vidi in omnibus vanitatem et afflictionem animi, et nihil permanere sub sole* (Eccle. II. 10, 11, 12).

V. INCONSTANTIA MUNDI.

Mundus transit et concupiscentia ejus (I Joan. II. 17). Unde non male mari ab aliquibus comparatur, quod modo tranquillum est, et ad navigandum invitat ; modo a ventis concitatum, fluctibus omnia involvit.

MEDIA

(ad eumdem finem).

I. CHRISTI AMOR.

Cui Christus incipit dulcessere, necesse est amarescere mundum (S. Bern. *in Serm.*).

II. COELESTIUM BONORUM AMOR.

Si consideramus, fratres charissimi, quæ et quanta sint quæ nobis promittuntur in cœlis, vilescunt animo omnia, quæ habentur in terris (S. Greg. *in Registro*).

III. VANITATIS MUNDANÆ CONSIDERATIO.

Ad imaginem Dei facta anima rationalis, cæteris rebus occupari potest, repleri non potest. Dic mihi ubi sunt amatores mundi qui ante pauca tempora nobiscum fuerunt? Nihil ex eis remansit, nisi cineres et vermes (S. Bern. *in Serm. Ecce nos reliq. ; et in Medit.*).

SIMILITUDINES.

Sicut David indutus armis Saulis incedere non poterat, nec contra Goliath pugnare, sic armis mundi indutus, id est negotiis sæcularibus se implicans Deo, militare contra dæmonem non potest (Stapleton).

Sicut aversamur Judam osculo trahentem Christum, ita aversari debemus mundum falsis deliciis amatores suos decipientem (Job. *Conc.* 7 *in fer Cæn. Dom.*).

Bobus triturantibus similes sunt mundani, quia pro mundi gloria cuncti sudoribus libenter inserviunt, et gravium laborum jugo colla devotissime submittunt (S. Greg. *apud. Drexel.*).

Sicut deficientibus lignis deficit ignis ; sic quia mundus transit et concupiscentia ejus, haud dubium quin et lætitia quoque transeat (S. Bern. *Serm.* 4 *in Oct. Epiph.*).

Sicut turpe est virum ætate provectum in pulvere considentem puerilia opera facere ; ita non minus turpe est eos qui de rebus alterius sæculi perfruendis deberent esse solliciti, in rerum terrenarum pulvere volutari et studiorum turpitudine, possessionis suæ fædare perfectionem (S. Nilus, *in Libr. Aser.*).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

DINA.

Egressa est autem Dina filia Liæ ut videret mulieres regionis illius (Gen. XXXIV. 1).

LES MOABITES.

Fornicatus est populus cum filiis Moab, quæ vocaverunt eos ad sacrificia sua (Nnm. XV. 1).

LES FILLES DE SION.

Pro eo quod elevatæ sunt Filiæ Sion, et ambulaverunt extento collo, et nutibus oculorum ibant et plaudebant, ambulabant pedibus suis, et composito gradu incedebant : Decalvabit Dominus verticem filiarum Sion et Dominus crimen earum nudabit (Is. III. 16, 17).

JÉSABEL.

Porro Jezabel, introito ejus audito, depinxit oculos suos stibio, et ornavit caput suum, et respexit per fenestram ingredientem Jehu per portam... At ille dixit eis ; Præcipitate eam deorsum (4 Reg. IX. 30, 33).

BABYLONE.

Egredimini de Babylone, fugite a Chaldæis (Is. XLVIII. 20). Fugite de medio Babylonis et unusquisque salvet animam suam (Jerem. LI. 6).

ESTHER.

Tu scis (Domine) necessitatem meam quod abominer signum superbiæ et gloriæ meæ quod est super caput meum, in diebus ostentationis meæ (Esth. XIV. 16).

NOUVEAU TESTAMENT.

N. S. J.-C.

Væ mundo à scandalis ! (Matth. XVIII. 7).

LES TROIS CONCUPISCENCES.

Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, concupiscentia oculorum et superbia vitæ (I Joan. II. 16).

MERETRIX MAGNA.

Et in fronte ejus nomen Scriptum : Mysterium, Babylon magna, mater fornicationum et abominationum terræ (Apoc. XVII. 5).

VIES DES SAINTS.

S. PAUL.

Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo (Gal. VI. 14).

S. ARSÈNE.

Cum ex aula Theodosii, conspecta mundi vanitate, in solitudinem secessisset, ab Arcadio humanissimis litteris, et totius Ægypti vectigalibus promissis ad aulam invitatus est. Sed is nec rescribere dignatus, hoc solum renuntiari jussit : *Det veniam Deus nostris erroribus. Ego quidem mundo mortuus sum, pecuniam construere mei muneris non est ; neque enim mortui nummos tractant ; æterna cogitare, id unum ad me spectat* (Zach. Lipelous, 19 *Julii*).

S. ALEXIS.

Ipsa nuptiarum suarum nocte a paterna domo profugus, et post aliquos annos rediens, sub specie mendici usque ad mortem delituit, raroque, sed pulcherrimo exemplo, mundo illusit (Id. 17. *Julii*).

ABDICATIONS.

Lotharius anno 855, Ugo anno 920, Carolus anno 1556.
Imperium et mundum reliquerunt pro monasterio.

BOLESLAS III. Ille rex Poloniæ ob interemptum S. Stanislaum conscientiæ stimulis exagitatus, et omnibus exosus, ex regno profugit, tandem in monasterio Corinthiæ, Osiach dicto, occultus ministerio culinæ obiisse scribitur (Michow, L. 4 *Polon. regn.*)

MÉLANGES.

ASCETICA.

Quatuor sunt, quæ de hac materia considerare debet asceta.

I. Primum est ut firmiter sibi aliisque persuadeat id quod unanimiter SS. Patres et Asceticæ docent et cum illis, S. Cyprianus dicens : Mundi amor et Dei pariter in uno corde habitare non possunt, quemadmodum oculi pariter cœlum et terram nequaquam conspiciunt (S. Cypr. *de* 12 *Abus.*).

II. Alterum est ut certo sibi persuadeat, non posse se Christi discipulum esse, nisi et mundum odisse (Joan. XV. 9).

III. Tertium est ut sciat quid sit relinquere mundum, nempe relinquere ea quæ quærunt mundani, puta voluptates, divitias et honores et similia (Lanciz. *Opusc.* 21).

IV. Quartum est ut studeat amare Deum plus quam mundum, juxta illud S. Augustini : Amorem vestrum purgate, et quales impetus habebatis ad mundum, tales habeatis ad artificem mundi (In *Ps.* 31).

Exempla Profana.

(Inconstantia mundi).

SÉJAN.

Sejanus Consul sub Tiberio imperatore, tantæ fuerat auctoritatis, ut, illo absente, Romæ imperatorem ageret, aureoque in curru veheretur. Sed subito ad illum litteræ sunt allatæ, quibus cum speraret dignitatem suam tribunitia potestate auctum iri, jussus est in vincula conjici, capite plecti, unco trahi, et in Tiberim præcipitari (Dyonis. L. 38).

PLAUTIEN.

Plautianus Antonini Cæsaris socer, opulentissimus ac potentissimus, filiæ dotem dedit, quæ reginis quinquaginta suffecisset. Sed et populo magis quam ipse imperator erat formidabilis. Vox omnium una erat, cœlum prius ruiturum quam socero imperator noceret. Sed vices, ut fit, verterunt ; nam Plautianum cædis structæ insimulatum Antoninus in palatio occidit, nomenque illius ex omnibus monumentis ac tabulis eradi jussit. Sed et filium ejus Plautum ac Plautillam filiam in Lipariam exulare et paulo post occidi jussit (Baron. *An.* 203).

PERTINAX.

Pertinax imperator, primum grammaticam professus, postea alimentorum procurator, inde consul designatus, demum Africæ proconsul, et ex hoc imperator a militibus electus, vix octoginta dies imperium tenuit, ab iisdem militibus occisus est (Fabr. *Conc.* 9 *in Dom.* 3 *Adv.*).

BÉLISAIRE.

Belisarius post ingentes de Barbaris victorias reportatas, demum a Justiniano imperatore oculis orbatus, e tuguriolo a prætereuntibus stipem rogavit, dicens : Viator, obsecro, da obolum Belisario, quem invidia cæcavit, non culpa (Drex. *Ros. sel. P.* 1, c. 12).

USAGE DES ANCIENS PERSES.

Persæ Saccorum solemne hoc modo celebrant. Vinctorum, qui ad supplicium duci debent, aliquem in sella regis collocant, et veste regio ornant, faciuntque ei potestatem delicate et molliter vivendi, regiisque pellicibus per eos dies utendi, nec quisquam impedit quominus, quod vult faciat. Completo vero tempore flagellatum suspendunt : idem fere mundus cum amatoribus suis facit (Staplet. *Tr.* 5 *in Dom.* 19).

SÉNÈQUE.

Non male mundi vanitatem declarat Seneca : punctum est, inquit, in quo navigatis, in quo bellatis, in quo regna disponitis ; hoc est illud punctum, quod inter tot gentes ferro et igni dividitur. O quam ridiculi sunt mortalium termini, cum te in illa vere magna sustuleris videbis exercitus ire subjectis vexillis et licebit dicere ! It nigrum campis agmen ; formicarum iste discursus est in augusto laborantium (*Senec. præf. nat. quæst.*).

Auteurs à Consulter.

SS. Pères.

ORIGÈNE	— Hom. 14 in Num.
S. CYPRIEN	— Ep. ad Donat.
S. BASILE	— Instit. Mon.
S. JÉROME	— Epist.
S. AMBROISE	— De Virg.
	— Ep. 82 ad. Verc.
S. CHRYSOST.	— L. de Sacerd.
	— In C. 2 Matth.
	— In C. 21, 23 ibid.
	— Serm. 25 in Ep. ad Hebr.
S. LÉON	— De Jejun.
S. AUGUSTIN	— De Mor. Eccl.
	— Ep. 38 ad Læt.
	— In Ps. 44, 99, 132.
	— Serm. 17 de Nativ. J. Bapt.
	— De Agone Chr.
	— Serm. 245.
	— In Ep. Joan.
	— De mundi contemp.
S. GRÉGOIRE	— L. 6 Moral.
	— In L. 4 Reg.
	— Orat. 12.
S. BERNARD	— In Serm.
	— De Nat.
	— In Ep.
	— Homil. in Matth.

Ascétiques.

BELLARMIN	— Conc. 17.
DIDACUS STELLA	— De mundi Contemptu.
JOAN. MAJOR	— In magno. Spec. Exempl.
DREXELIUS	— In Rosis selectis.
LANCIZIUS	— P. 1 C. 12. Opusc. 25.
ENGELGRAVE	— Lucis Evang. 36.

Prédicateurs.

FABER	— Conc. 5.
BOURDALOUE	— Fuite du Monde.
BOSSUET	— Mépris du monde.
SEGAUD	— Fuite du monde.
LENFANT	— It.
BORDERIES	— It.

Répertoires.

STAPLETON	— T. 5 in Dom. 9. post. Pent.
LANGIUS	— In Polyant.
BEYERLINCK	— In Theat. Vit. hum.
LUD. GRANATEN.	— In Locis Comm. f. 636.
LOHNER	— Bibl. Man. Conciator. T. 4.
HOUDRY	— Bibl. des préd.
MONTARGON	— Dict. apost.
DASSANCE	— N. Bibl. des préd.

PREMIER PLAN.

Bonnes Oeuvres.

(GRISOT.)

Ier Point.

LES BONNES OEUVRES SONT NÉCESSAIRES POUR LE SALUT.

IIe Point.

BONNES OEUVRES QUE CHACUN DOIT PRATIQUER.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Les bonnes œuvres sont nécessaires pour le salut.

1—Ce qu'on entend par bonnes œuvres;
2—Sans les bonnes œuvres on ne peut mériter le ciel;
3—Sans les bonnes œuvres on ne peut éviter la damnation.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Bonnes œuvres que chacun doit pratiquer.

1—OEuvres générales;
2—OEuvres particulières.

DEUXIÈME PLAN.

Oeuvres de bienfaisance.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

OEUVRES DE BIENFAISANCE HORS DU CHRISTIANISME.

IIe Point.

OEUVRES DE BIENFAISANCE DANS LE CHRISTIANISME.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Œuvres de bienfaisance hors du christianisme.

1—Bienfaisance païenne;
2—Bienfaisance juive;
3—Bienfaisance philantropique.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Œuvres de bienfaisance dans le christianisme.

1—Toutes les œuvres de bienfaisance sont prescrites par la doctrine chrétienne;
2—Toutes les œuvres de bienfaisance sont pratiquées dans l'Eglise catholique.

TROISIÈME PLAN.

Bon Exemple.

(HOUDRY.)

Ier Point.

NÉCESSITÉ DU BON EXEMPLE.

IIe Point.

FRUITS DU BON EXEMPLE.

IIIe Point.

EN QUOI NOUS DEVONS DONNER LE BON EXEMPLE.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

Nécessité du bon exemple.

L'OBLIGATION DU BON EXEMPLE NOUS EST IMPOSÉE :

1—Par l'Eglise;
2—Par le prochain;
3—Par votre propre intérêt.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Fruits du bon exemple.

1—Gloire de Dieu;
2—Triomphe de la vertu.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

En quoi nous devons donner le bon exemple.

1—En religion;
2—Dans les vertus domestiques et civiles.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

BONNES OEUVRES.

TEXTE.

Omnis arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.

MATTH. VII. 19.

Que veut nous apprendre par là le Sauveur? Est-ce seulement le sort d'un arbre stérile? Personne ne l'ignore; il veut nous faire comprendre à quoi doivent s'attendre les chrétiens qui ne pratiquent pas les œuvres que le christianisme nous prescrit; il prononce par avance l'arrêt de leur condamnation : il déclare que, comme les arbres qui ne portent pas de bons fruits, doivent être coupés et jetés au feu, de même les chrétiens, qui n'en font pas les œuvres, seront retranchés du nombre des élus et précipités dans le feu des enfers : *Omnis arbor...*

Qu'il est donc important, M. F., de faire de bonnes œuvres; qu'il est nécessaire de pratiquer le bien que Dieu nous commande!

Les *bonnes œuvres sont absolument nécessaires au salut*, premier point. *Quelles sont les bonnes œuvres que chacun doit pratiquer?* second point. Cette matière nous regarde tous, la sentence de J.-C. est générale, il n'excepte personne; tâchez de vous en bien pénétrer.

Ier Point.

LES BONNES ŒUVRES SONT NÉCESSAIRES POUR LE SALUT.

1re SUBDIVISION.—**Ce qu'on entend par bonnes œuvres.**

On entend par là de saintes actions qui sont dignes du ciel; on entend la pratique des vertus chrétiennes, soit théologales, soit morales. Il y en a de deux sortes; les unes ne sont que de simple conseil, que Dieu n'exige pas absolument, auxquelles cependant il a attaché une récompense particulière, telles sont, par exemple, des aumônes abondantes, des abstinences, des jeûnes, qui ne sont pas commandés, aussi les nomme-t-on des œuvres de surérogation.

Il y en a d'autres qui sont d'obligation, que Dieu commande sous peine de péché; ce sont toutes les actions nécessaires pour nous acquitter des devoirs communs du christianisme, et des devoirs particuliers de l'état où Dieu nous a mis. Ce n'est point des premiers que je me propose de vous parler, cependant je ne puis trop vous y exhorter, car l'Esprit-Saint nous invite à les multiplier le plus qu'il nous sera possible : *Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare* (Eccle. IX. 10).

Je me borne en ce qui est de nécessité, et je dis que sans les bonnes œuvres, 1° *on ne peut mériter le ciel*, 2° *on ne peut éviter la damnation.*

2e SUBD.—**Sans les bonnes œuvres on ne peut mériter le ciel.**

1° ANCIEN TESTAMENT. Le prophète-roi établit clairement cette vérité au psaume 14. Qui sera digne, demande-t-il en s'adressant à Dieu, de se reposer sur votre sainte montagne, d'habiter dans vos tabernacles éternels : *Domine, quis habitabit.* Celui, répondit-il, qui marche dans l'innocence et remplit ses devoirs : *Qui ingreditur sine maculâ et operatur justitiam* (Ps. XIV. 1, 2). *Declina à malo, et fac bonum*, dit-il, dans un autre endroit (Ps. XXXVI. 27). Sur quoi S. Augustin parle ainsi : Ne croyez pas qu'il vous suffise de ne pas dépouiller votre frère de ce qui lui appartient : *Noli tibi putare sufficere, si non expoliasti vestitum.* Soulagez-le, s'il est dans la nécessité; c'est ce qui s'appelle éviter le mal et faire le bien : *Hoc est declinare à malo et facere bonum.*

2° NOUVEAU TESTAMENT. Consultons les livres sacrés du Nouveau Testament, les Evangiles, les Epîtres; écoutons le Sauveur donnant le précis de sa morale. Qu'ordonne-t-il? l'accomplissement de toute justice, de faire du bien à ses ennemis, de prier, de se mortifier, de donner l'aumône, et après avoir recommandé toutes ces bonnes œuvres, il prononce un oracle sacré : *Non omnis, qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum; sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum* (Matth. VII. 21).

Or, où nous est manifestée la volonté de Dieu? dans ses commandements, que l'on ne peut garder sans exercer quantité de bonnes œuvres.

(*Après avoir rapporté ces preuves on en viendra aux affections*).

Qui ne déplorera la négligence de la plupart des chrétiens en ce qui regarde les bonnes œuvres!... Qu'ils sont téméraires! car sur quoi espérez-vous le ciel, vous qui négligez les bonnes œuvres? Sur votre foi? mais qu'est-ce que la foi sans les œuvres : *Quid proderit; fratres mei, si fidem quis dicat se habere; opera autem non habeat* (Jac. II. 14). D'après S. Paul la récompense n'est promise aux chrétiens qu'après le combat : *Qui certat in agone non coronatur, nisi legitime certaverit* (2 Tim. II. 5).

3e SUBD.—**Sans les bonnes œuvres on ne peut éviter la damnation.**

La parole de J.-C. est formelle : *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur* (Matth. VII. 19). Il la répète en différentes circonstances dans les paraboles des vierges folles, du serviteur paresseux, du figuier stérile, de la vigne que le vigneron cultivait inutilement.

Ecoutez la sentence que le souverain juge doit porter un jour contre ceux qui négligent les bonnes œuvres : *Esurivi et non dedistis mihi manducare.... hospes eram et non collegistis me* (Matth. XXV. 42, 44).

PREUVE DE RAISON. Qui dit loi, dit devoirs; qui dit devoirs, dit œuvres. Or, il y a une loi de Dieu, et cette loi exige pour être accomplie des œuvres de la part des hommes. N'est-il point de toute justice que celui qui fait ces œuvres imposées par la volonté de Dieu soit récompensé et que celui qui les néglige ou les méprise soit puni?

Que pensez-vous à présent de vous-mêmes, chrétiens? Etes-vous dans la voie du salut vous qui omettez les bonnes œuvres?....

IIe Point.

BONNES ŒUVRES QUE CHACUN DOIT PRATIQUER.

Pour être instruits d'une manière claire et précise des bonnes œuvres nécessaires au salut, distinguons-en d'abord de deux sortes : les *unes générales* et communes à tous les chrétiens; les *autres particulières*, propres à l'état de chacun et aux circonstances où il se trouve.

1re SUBD.—**Œuvres générales.**

On les réduit communément à trois : la *prière*, le *jeûne* et l'*aumône*, où œuvres envers Dieu, envers soi, envers le prochain.

La piété envers Dieu, une juste modération envers soi-même, la miséricorde envers le prochain; voilà les bonnes œuvres que Dieu commande à chacun de nous : *Indicabo tibi, ô homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat à te; utique facere judicium, et diligere misericordiam; et sollicitum ambulare cum Deo tuo* (Mich. VI. 8).

1° ŒUVRES ENVERS DIEU. Nous devons honorer Dieu par certaines bonnes œuvres que la religion prescrit. Quoi de plus juste que de lui rendre nos hommages, tenant tout de lui, n'étant faits que pour lui? Or, comment remplirons-nous ces obligations? Par le moyen de la prière, et spécialement la prière journalière que nous lui adresserons le matin et le soir; nous nous en acquitterons en faisant de fréquents actes des vertus théologales, de foi, d'espérance et de charité; en assistant attentivement et dévotement au saint sacrifice de la messe, toutes les fois que l'Eglise nous l'ordonne; enfin, nous y satisferons si nous tâchons en tout et partout de plaire au Seigneur : *Sollicitum ambulare cum Deo tuo.*

2° ŒUVRES SE RAPPORTANT A SOI. Qu'elles bonnes œuvres le Seigneur nous ordonne-t-il par rapport à nous? d'exercer la justice à notre égard, c'est-à-dire, de faire de notre corps et de notre âme l'usage pour lequel il nous les a donnés.

Notre esprit doit lui faire le sacrifice de ses lumières et les soumettre à l'autorité de l'Eglise. Notre cœur doit lui être uni par l'amour. Nous devons de plus le glorifier dans notre propre corps et n'user de nos membres et de nos sens que selon sa volonté ainsi que l'apôtre nous y exhorte par ces paroles : *Glorificate et portate Deum in corpore vestro* (1 Cor. VI. 20).

3° ŒUVRES ENVERS LE PROCHAIN. Enfin nous sommes obligés de pratiquer la miséricorde envers le prochain : *diligere misericordiam.* Quelles en sont les œuvres? Les unes regardent le corps, les autres l'âme.

Les œuvres de miséricorde corporelle consistent surtout à *nourrir et à vêtir les pauvres, à visiter et à servir les malades et les prisonniers, à assister les mourants et à ensevelir les morts.*

Les œuvres de miséricorde spirituelle consistent surtout à *instruire les ignorants, à reprendre ceux qui font mal, à consoler les affligés, à prier pour les vivants et pour les morts.* Pour tout dire, en un mot, nous sommes obligés de faire au prochain tout le bien que nous voudrions nous être fait, si nous étions dans une situation pareille à la sienne.

2e SUBD.—**Œuvres particulières.**

Les bonnes œuvres particulières sont celles qui sont propres à l'état de chacun et aux circonstances où il se trouve : ce sera pour les pauvres des œuvres de patience, de soumission; pour les riches des œuvres de largesse; pour les pères, les mères et les supérieurs des œuvres de générosité et de vigilance; pour les enfants et les domestiques des œuvres d'obéissance et de fidélité.

CONCLUSION. *Efficacité des bonnes œuvres.* 1° Elles maintiennent dans la grâce, 2° elles expient le péché; 3° elles préservent de la rechute, et aident à persévérer jusqu'à la fin; 4° chacune d'elles aura sa récompense.

Pratique des bonnes œuvres. Trois conditions sont requises pour les rendre dignes du ciel : 1° l'état de grâce; 2° la bonté de l'action en elle-même; 3° la pureté d'intention.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

ŒUVRES DE BIENFAISANCE.

TEXTE.

Venite benedicti Patris mei... esurivi enim et dedistis mihi manducare, sitivi et dedistis mihi bibere; hospes eram et collegistis me; nudus eram et cooperuistis me; infirmus eram et visitastis me, in carcere eram et venistis ad me.

MATTH. XXV. 34, 35, 36.

Dès les premiers jours, pendant qu'elle gémissait au dehors sous un pouvoir oppresseur, l'Eglise offrait dans son sein l'image de la paix la plus inaltérable et la plus profonde: la pratique constante des plus pures vertus, une parfaite égalité, une heureuse union parmi ses enfants. Ses ennemis étonnés étaient forcés de convenir qu'il y avait quelque chose de surnaturel et de divin dans une religion qui pouvait unir les hommes d'une manière si parfaite et si nouvelle.

Ce qui les frappait surtout d'admiration, c'était le dévouement inépuisable des chrétiens, leur activité à soulager toutes les infortunes, leurs saintes privations et leurs aumônes, cette charité désintéressée qui ne s'exerçait pas seulement près de leur frères, mais qui s'étendaient à leurs ennemis et à leurs persécuteurs eux-mêmes.

C'est par ces saintes œuvres, entreprises au péril de leur vie et à travers la contagion de la mort, que nos pères, par la foi, parvinrent à désarmer leurs bourreaux et à convertir leurs ennemis. C'est aussi par ce spectacle, M. F., que vous étonnerez encore les hommes de ce siècle, car quoiqu'ils aient tenté de faire, ils sont contraints d'avouer que la vraie charité n'est que dans le christianisme.

Ier Point.

ŒUVRES DE BIENFAISANCE HORS DU CHRISTIANISME.

1re SUBDIVISION.—Bienfaisance païenne.

Ce devoir de bienfaisance qu'on regarde aujourd'hui comme un état naturel et instinctif à l'homme était méconnu dans les anciennes sociétés.

Lisez attentivement l'histoire des nations païennes, vous reconnaîtrez que chez elles l'activité sociale n'avait d'autre objet que la domination, la gloire, les richesses, les plaisirs.

Voyez cette Grèce, si célèbre par la sagesse de ses philosophes et la sagesse de ses institutions; vous offre-t-elle la touchante image de cette fraternité, qui doit réunir, sans les confondre, tous les membres de la famille humaine? A ses yeux tout étranger est considéré comme un barbare, ou comme un ennemi, et tout ennemi comme digne d'extermination et de mort.

Parmi ses concitoyens il n'y a que des maîtres et des esclaves, c'est-à-dire des oppresseurs et des vaincus. La famille elle-même se présente sous ce double aspect; la femme est le jouet, le caprice de la barbarie; l'enfant trouve dans son père un juge et un bourreau; et le serviteur, qui n'est plus que la chose du maître, devient, dans sa vieillesse, la proie des monstres entretenus à grands frais pour servir de mets somptueux à ses festins. Voyez les philosophes si vantés de l'antiquité, leur ignorance en fait de bienfaisance et de fraternité tient du prodige; toute leur sagesse consiste, pour remédier aux maux de l'homme, à nier que la douleur soit un mal, et à cacher sous le masque d'un stoïcisme fastueux, la dégradante torture d'un esclavage plus abject.... Voyez le citoyen romain; il va au théâtre applaudir à des jeux barbares où des milliers de gladiateurs vont s'entregorger sous ses yeux comme un vil troupeau. Quand des rois vaincus et des reines captives viennent pour implorer sa clémence, il les repousse avec dédain, et même, s'il le faut, il les livre aux lions de l'amphithéâtre.

Voilà ce qu'était devenu, sous l'orgueil dissolvant du paganisme, le devoir de la bienfaisance.

2e SUBD.—Bienfaisance Juive.

Sous la loi des temps anciens, avant J.-C., la bienfaisance de l'homme envers ses frères demeura toujours dans les limites d'une libéralité bornée. L'hospitalité fut la plus haute expression de la bienfaisance.

Sous le beau ciel de la Chaldée, le patriarche hospitalier attendait le voyageur au déclin du jour, à l'ombre du palmier qui s'élevait au devant de la tente de ses pères; il l'invitait à passer la nuit sous son toit, et le lendemain il le reconduisait en priant le ciel de lui être favorable. Le saint homme Tobie sortait la nuit pour ensevelir ses frères morts, et leur accordait cette autre hospitalité de la tombe que leur refusait la terre étrangère.

Sans doute ce sont d'admirables exemples de charité et de dévouement, mais qui ne vont jamais au delà de l'aumône et de l'hospitalité; encore même cette bienfaisance avait ses formes précises et marquées dans la loi. La loi ancienne réclamait œil pour œil, dent pour dent, cet impitoyable talion de la loi de Moïse. Je sais bien que cela était nécessaire par des raisons qu'il ne m'appartient pas de traiter ici; mais ce que je viens de vous dire suffit pour vous prouver que dans la religion instituée par Dieu même et soutenue par sa continuelle assistance, l'homme n'avait point encore dans sa perfection l'idée du dévouement, de l'abnégation, du sacrifice, de la vertu de charité qui ne nous a été révélée que par l'avènement de J.-C.

3e SUBD.—Bienfaisance philantropique.

La charité est libre par son essence; elle n'obéit qu'à ses propres inspirations. Elle souffre de tomber sous le contrôle de l'administration et d'être soumise à la rigidité des formes légales. Elle ressemble à ces eaux qui fertilisent un héritage tant que leur source reste inconnue, et qui cessent de couler dès qu'un œil curieux a voulu interroger de trop près le réservoir d'où elles émanent et surprendre le secret de leur inépuisable abondance.

Nous devons encourager la charité partout où elle se manifeste, mais nous devons déclarer que ce que nous appelerons charité *philosophique*, charité d'*ostentation*, charité de *mode* ou de *caprice*, est une charité païenne et sans résultats.

Elle ne porte au mal qu'un remède passager.

La victoire remportée sur l'orgueil et l'amour de soi est évidemment au dessus de la nature, et ce n'est pas en lui-même que l'homme trouve la force d'accomplir ce sacrifice de toute la vie et de toutes les heures, sans dédommagement ici-bas. *Celui qui est venu non pour être servi mais pour servir* a pu seul lui en inspirer la volonté et lui en donner le courage. Qu'on propose au philosophe anti-chrétien, à sa femme et à ses filles de se dépouiller de leurs richesses, de quitter leurs maisons pour soigner sans relâche de pauvres malades, pour s'enfermer avec des pestiférés. Or, la philantropie du siècle a-t-elle jamais donné cet exemple? C'est pour cela que ses tentatives sont vaines, et qu'elle n'a rien fait de durable pour soulager l'humanité.

IIe Point.

ŒUVRES DE BIENFAISANCE DANS LE CHRISTIANISME.

1re SUBD.—Toutes les œuvres de bienfaisance sont prescrites par le christianisme.

Le Sauveur du monde a prescrit toutes les œuvres de charité: 1° *par son exemple*; 2° *par son enseignement*.

1° EXEMPLE. Né dans l'indigence, la pauvreté, comme le dernier des enfants des hommes, le fils de Dieu voulut s'immoler à toutes les misères, afin qu'un jour dans sa personne toutes les misères fussent respectées; il s'enferma pendant trente ans dans l'atelier obscur d'un artisan gagnant son pain à la sueur de son front.

Dans sa vie publique, il voulut subir les rancunes, les haines, les piéges et les outrages de ses ennemis; puis il monta sur la croix pour répandre son sang afin de racheter le monde.

ENSEIGNEMENT. *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem* (Joan. XIII. 34). *Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos* (Matth. V. 44). *Quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ, amen dico vobis non perdet mercedem suam* (Matth. X. 42). Enfin il promet et donne le ciel à ceux qui auront exercé envers leurs semblables les œuvres de misericorde: *Venite benedicti Patris mei... esurivi enim et dedistis mihi manducare, sitivi....* Matth. XXV. 34, 35, 36).

2e SUBD.—Toutes les œuvres de bienfaisance sont pratiquées dans l'Eglise catholique.

1° ŒUVRES SPIRITUELLES.—*Instruire les ignorants*: Outre le sacerdoce séculier qui s'y applique habituellement, plusieurs instituts ont été fondés uniquement dans ce but; telle est par dessus tous la fin de l'admirable institut des frères de la doctrine chrétienne.—*Reprendre ceux qui font mal*: L'apostolat chrétien accomplit cette œuvre du haut de la chaire de la vérité.—*Consoler les affligés*: Les frères de S. Jean de Dieu et les sœurs hospitalières consolent les malades.—*Prier pour les vivants et pour les morts*: C'est ce que font continuellement les religieux contemplatifs.

2° ŒUVRES CORPORELLES.—*Nourrir et vêtir les pauvres*: L'église a fondé les hôpitaux dans ce but.—*Visiter et servir les malades et les prisonniers*: On sait ce que font pour eux les admirables sœurs de la charité. S. Jean de Matha a fondé un ordre pour la rédemption des captifs. L'œuvre de la Ste-Enfance est éminemment miséricordieuse.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

BON EXEMPLE.

TEXTE.

Ex fructibus eorum cognoscetis eos.

Matth. VII. 20.

C'est au fruit qu'on connaît l'arbre. Le chrétien enté sur J.-C., selon l'expression de S. Paul, doit porter de bons fruits. Le bon exemple est particulièrement le fruit qu'il doit offrir à la société des fidèles qui le regarde et l'entoure.

Il n'y a point d'homme dans le monde qui par la loi commune de la charité, ne doive au prochain le bon exemple; et quand S. Paul établissait cette grande maxime qu'il donnait pour règle aux chrétiens de Rome: *Unusquisque vestrum proximo suo placeat in bonum ad ædificationem* (Rom. XV. 2); il est évident qu'il parlait en général et sans nulle exception, ni de conditions, ni de rangs, ni de personnes.

Si donc il en est ainsi, montrons aujourd'hui *la nécessité* où nous sommes tous de *donner le bon exemple*, parlons ensuite des *fruits que nous retirerons de ce bon exemple* que nous aurons donné.

Ier Point.

NÉCESSITÉ DU BON EXEMPLE.

L'homme ne vit pas seulement pour lui; il se doit encore à la société dont il fait partie. Si nous ne vivions que pour nous la société serait impossible, et les instincts et les besoins qui sont dans notre âme seraient sans but comme sans satisfaction.

Or, devant vivre pour autrui, ce doit surtout être par nos œuvres et par nos bons exemples.

Deux moyens d'action auprès des hommes: la parole et l'exemple. La parole est quelquefois menteuse et l'homme ne s'y confie pas toujours; pour l'exemple, au contraire, il ne trompe pas, c'est pour cela qu'il a toujours tant d'autorité et de puissance.

Parmi les divers motifs qui doivent nous porter à donner le bon exemple, le premier est que nous sommes membres de l'Eglise de J.-C.

1re SUBDIVISION.—L'obligation du bon exemple nous est imposée par l'Eglise.

C'est un honneur et une grâce insigne d'appartenir à l'Eglise que le Sauveur est venu fonder sur la terre. Membres de cette Eglise, chacun de nous a deux devoirs essentiels à remplir envers elle: le premier, de ne pas la déshonorer par une vie de scandale; le second, de contribuer à sa gloire, à son étendue, à sa sainteté.

Or, nous accomplirons efficacement ces deux obligations en donnant le bon exemple.

Que produira en effet le bon exemple? Il montrera que cette Eglise est sainte, puisque ses membres sont vivants, et qu'ils marchent à grands pas dans la voie de la perfection; il montrera que les vérités qu'elle enseigne sont crues, puisque ceux qui reçoivent sa doctrine sont animés d'un esprit de foi ferme et inébranlable; il montrera que les vertus qu'elle impose sont praticables, puisque ses fidèles s'y soumettent sans répugnance et donnent l'exemple de celles qui paraissent les plus difficiles.

Plus encore: ce bon exemple encouragera les justes et contribuera à leur sanctification; il maintiendra dans le devoir les inconstants, et ramènera au bercail les brebis égarées.

2e SUBD.—Obligation du bon exemple imposée par le prochain.

1° OBLIGATION GÉNÉRALE. Que devons-nous au prochain? Comme membre de la communion des saints, nous lui devons de l'aider à operer son salut: *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (Ezech. III. 18). *Mandavit unicuique de proximo suo* (Eccli. XVII. 12).

Or, le bon exemple est le moyen le plus efficace pour l'aider à atteindre ce résultat.

Sic luceat lux vestra coram hominibus ut videant opera vestra bona (Matth. V. 16).

Aucun de nos actes ne sont indifférents à l'égard du prochain. Chacun d'eux le porte ou à l'édification ou au scandale.

Le bon exemple attire l'attention, porte à l'imitation, entraine, domine même la raison. La puissance de l'exemple est immense, ses conséquences sont incalculables et pour le présent et pour l'avenir, et pour les contemporains comme pour les descendants.

Sommes-nous bien persuadés de ces vérités? Nous édifions-nous mutuellement? Cherchons-nous à porter nos frères à la vertu. Soyons-en bien convaincus, M. F., on ne peut être vrai chrétien, on n'aime point ses frères, si on n'accomplit le précepte du bon exemple.

2° OBLIGATION SPÉCIALE. Outre la loi commune de charité qui nous oblige tous à donner le bon exemple, il y a encore des engagements et des devoirs particuliers. Selon les divers rapports par où les hommes peuvent être considérés dans la société humaine et dans la liaison qu'ils ont entr'eux, les uns sont plus obligés que les autres à l'accomplissement de cette loi.

Ainsi dans l'ordre de la nature, un père, en conséquence de ce qu'il est père, doit donner l'exemple à ses enfants.

Ainsi, dans l'ordre de la Providence, un maître, et quiconque a le pouvoir en main, doit, par sa conduite et par ses mœurs, édifier ceux qui lui doivent obéir.

Ainsi, dans l'ordre de la grâce, les prêtres et les ministres des autels doivent, comme dit S. Pierre, par la sainteté de leur vie, être les modèles et la forme du troupeau de J.-C.: *Forma facti gregis ex animo* (I Petr. V. 3).

Ainsi, dans la doctrine de l'Apôtre, les serviteurs de Dieu, par profession, en pratiquant les bonnes œuvres, doivent prendre singulièrement garde à être sincères dans leur piété, et même s'il se peut, exempts de tout reproche, pour fermer la bouche aux impies, ou pour les attirer à Dieu, ou du moins pour ne les pas scandaliser et ne les pas détourner des voies de Dieu: *Sinceri et sine offensa* (Phil. I. 10).

Ainsi les forts dans la foi, je veux dire les catholiques, doivent vivre parmi les faibles, c'est à-dire parmi leurs frères, ou séparés encore, ou nouvellement réunis, avec plus d'attention sur eux-mêmes, plus de vigilance et de précaution; tout cela fondé sur les principes les plus solides et les plus incontestables du christianisme.

3e SUBD.—Obligation de donner le bon exemple imposée par notre propre intérêt.

En portant les autres à la vertu, nous la pratiquons nous-mêmes.

En procurant le salut du prochain, nous faisons une œuvre de charité très agréable à Dieu, et nous obtenons par là beaucoup de grâces.

Enfin, nous participons au bien que font ceux que notre bonne conduite a mis et maintient dans la voie du salut.

IIe Point.

FRUITS DU BON EXEMPLE.

1re SUBD.—Gloire de Dieu.

Dieu est glorifié de notre fidélité à pratiquer la vertu, de notre édification, du grand nombre d'adorateurs que notre bon exemple aura entraînés au pied de ses autels.

Une âme lui est plus chère que de milliers de mondes. Or, cette âme, nous l'aurons conquise par une action édifiante.

Dieu a retiré une gloire infinie de la conversion du monde au christianisme; c'est continuer la conversion des hommes que de donner le bon exemple, car cet apostolat est toujours le plus efficace sur la terre.

2e SUBD.—Triomphe de la vertu.

Le bon exemple confond le vice. Rien en effet n'effarouche plus les libertins que la présence des hommes vertueux: *Vitia ex occasu meo suffundo* (Tertull.).

Si le bon exemple confond le vice, il encourage bien plus encore la vertu, en l'autorisant, en lui donnant du crédit dans l'opinion. Il enhardit les inconstants et les timides, il soutient les faibles et fait rougir les lâches: *Convincunt magis opera virtutis quam miracula* (S. Chrysost. *in Paneg. S. Babyl.*).

III. Point.

EN QUOI ON DOIT DONNER LE BON EXEMPLE.

1re SUBD.—En religion.

Si vous êtes chrétien, vous en devez donner des marques, et des marques ostensibles afin qu'on voie: *Ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est* (Matth. V. 16). Donc soumission à la loi de Dieu, sanctification du dimanche, assistance aux offices, fréquentation des sacrements, assiduité à la prière publique, à l'imitation des premiers fidèles dont il est dit: *Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum, et communicatione fractionis panis et orationibus* (Act. II. 42).

2e SUBD.—Dans les vertus domestiques et civiles.

On a dit de l'enfant qu'il imite avant d'apprendre. Cela peut également se dire du serviteur et du peuple. Ainsi un des devoirs graves des pères et mères c'est de donner le bon exemple à leurs enfants et à leurs serviteurs. Car ils seront ce que ces exemples les auront faits: Tel père tel fils, dit l'adage vulgaire, telle mère telle fille: *Et sequitur leviter filia matris iter.*

Il en est de même dans la vie civile, pour les magistrats envers leur subordonnés, pour les riches à l'égard du pauvre, pour les citoyens les uns envers les autres; leurs exemples auront les mêmes résultats.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Bonnes Oeuvres.

ANCIEN TESTAMENT.

Erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo (Ps. I. 4).

Domine quis habitabit in tabernaculo tuo?.... qui ingreditur sine macula et operatur justitiam (Id. XIV. 1, 2).

De fructu oris sui unusquisque replebitur bonis, et juxta opera manuum suarum retribuetur ei (Prov. XII. 14).

Indicabo tibi, o homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirit à te: utique facere judicium, et diligere misericordiam, et sollicitum ambulare cum Deo tuo (Mich. VI. 6).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur (Matth. III. 10).

Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est (Id. V. 16).

Non omnis qui dicit mihi: Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum; sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum (Id. VII. 12).

Venite benedicti Patris mei.... Esurivi enim, et dedistis mihi manducare; sitivi, et dedistis mihi bibere; hospes eram et collegistis me, nudus et cooperuistis me; infirmus et visitastis me; in carcere eram et venistis ad me (Id. XXV. 34, 35, 36).

Discedite à me maledicti in ignem æternum.... esurivi enim et non dedistis mihi manducare..,. (Id. ibid. 41, 42, 43).

Bonum opus operata est in me (Marc. XIV. 6).

Operamini non cibum, qui perit, sed qui permanet in vitam æternam (Joan. VI. 27).

Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est (Id. IX. 4).

Posuit vos, ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat (Id. XV. 26).

Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum; et omnem, qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat (Id. XV. 2).

ÉPITRES.

Reddet unicuique secundum opera ejus (Rom. II. 6).

Dum tempus habemus, operemus bonum ad omnes, maxime autem domesticos fidei (Gal. VI. 10).

Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? Numquid poterit fides salvare eum? (Jac. II. 14).

Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est (Id. ibid. 26).

Filioli mei, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate (I Joan. III. 18).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Bon Exemple.

ANCIEN TESTAMENT.

Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi monstratum est in monte (Exod. XIX. 40).

Exemplum sum coram eis (Job. XVII. 6).

Quod cum vidissem, posui in corde meo, et exemplo didici disciplinam (Prov. XXIV. 32).

Imitantur illum qui sunt ex parte illius (Sap. II. 25).

Adolescentibus exemplum forte relinquam (II Mach. VI. 28).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Vos estis lux mundi, non potest civitas abscondi supra montem posita (Matth. V. 14).

Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona (Id. ibid. 16).

Væ homini illi, per quem scandalum venit. Qui scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris (Id. XVIII. 6, 7).

Sint lucernæ ardentes in manibus vestris (Luc. XII. 35).

Nemo lucernam accendit et in abscondito ponit, neque sub modio, sed super candelabrum, ut, qui ingrediuntur, lumen videant (Id. XI. 33).

Qui facit veritatem venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo facta sunt (Joan. III. 21).

Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci et vos faciatis (Id. XIII. 15),

ÉPITRES.

Providentes bona non tantum coram Deo, sed etiam coram hominibus (Rom. XII. 17).

Unusquisque vestrum proximo suo placeat in bonum ad ædificationem (Id. XIV. 2).

Omnia ad ædificationem fiant (I Cor. XIV. 26).

Vostra æmulatio provocavit plurimos (II Cor. IX. 2).

Exemplum esto fidelium, in verbo et conversatione, in charitate, in fide, in castitate, ut profectus tuus manifestus sit omnibus (I Tim. IV. 12).

In omnibus præbe teipsum exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate, verbum sanum irreprehensibile (Tit. II. 7).

Mementote præpositorum vestrorum qui vos locuti sunt verbum Dei, quorum intuentes exitum, conversationis, imitamini fidem (Hebr. XIII. 7).

Quis sapiens et disciplinatus inter vos? Ostendat, ex bona conversatione, operationem suam in mansuetudine sapientiæ (Jac. III. 13).

Exemplum accipite, fratres, exitus mali, laboris et patientiæ, prophetas qui locuti sunt in nomine Domini. Ecce beatificamus eos qui sustinuerunt (Id. V. 10).

SS. PÈRES.

Bonnes Oeuvres.

Non absque sacramenti quadam significatione hoc mihi videtur scriptum (scilicet historia de militibus Gedeonis aquam manu lambentibus) nempe quod et manu et lingua operari debeant milites Christi, hoc est, opere et verbo (Orig. *Hom. 9 in Judic.*).

Manus datæ sunt homini, ut melius loqueretur; tunc enim melius quis loquitur, cum manuum actiones vocem comitantur, et pronuntiationem adjuvant; illarum quippe motus, rei, de qua agitur, et vocis sono conveniens, nescio quid spiritus et vitæ habet. Quisquis igitur diligere se alium asserit, et in verbis sistit, sine manibus loquitur, verba ejus quodammodo mortua sunt; accedat operatio, quæ manuum similitudine significatur, et fiet ut melius loquatur (S. Greg. Nyss. *De Opif. Mundi*).

Ille syllogismus certissime concludit qui per opera efficitur (S. Chrysost. *Apud Lyr. Apoph.* 9, *L.* 1).

Habent opera linguam suam, habent facundiam suam, etiam tacente lingua; facta namque præ dictis amantem probant (S. Cyrill.).

Bonorum opus fiat non timore, sed amore, non formidine pœnæ sed dilectione justitiæ, et ipsa enim vera et summa libertas est (S. August. *in Ps.*).

Bonum et rectum est quod agimus, si nec memoriam decipiat oblivio, nec error intelligentiam, nec iniquitas voluntatem; ab his tribus est omne quod agimus (Id. *in Joan.*).

In opere perfectus non est cui adhuc linguæ pravitas contradicit, nec in sermone laudabilis, qui hoc quod loquitur, opere non ostendit (S. Greg. *in Moral.*).

EXEMPLES.

ABEL. Justitiam colebat et virtuti operam dabat (Joseph. *L.* 1 *de Antiq. Jud. C.* 3).

NOÉ. De Noe testatur Scriptura quod fuit vir justus et perfectus in operibus suis (Gen. IX. 9).

DAVID. Erat secundum cor Dei, et faciebat omnes voluntates ejus et quod erat rectum coram Domino (III *Reg.* XV. 5).

EZÉCHIAS. Operatus est bonum et rectum et verum coram Domino Deo suo in universa cultura ministerii domus Domini, juxta legem et cæremonias, volens requirere Deum suum in toto corde suo. Hinc etiam ausus est ad Deum dicere: *Obsecro, Domine, memento, quæso, quomodo ambulaverim coram te in veritate et corde perfecto, et quod placitum est coram te fecerim* (IV Reg. XV. 3).

JOB. De Job quoque dixit Deus ad Satan: Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis in terra, homo simplex et rectus ac timens Deum, et recedens à malo? (Job. I, 8).

N. S. J.-C. Adeo perfecte Christus sua opera elaboravit ut publicum a turba testimonium tulerit, dicente: *Bene omnia fecit* (Marc. VII. 37).

—Sanctæ Mariæ Magdalenæ quondam dixit: Sint omnia opera tua facta cum tanta mansuetudine, et cum actu seu gestu adeo humili ut repræsentent magnetem ad trahendas creaturas ad Deum; et cum tanta prudentia, ut sint regula membris meis, id est, animabus religiosis et tuis proximis (In Vita, p. 1, C. 10).

PÈRES DU DÉSERT. Senex quidam ex antiquis Patribus, ad se venientibus dicere solebat: Non opus est verborum tantum; sunt enim verba plurima in hominibus tempore hoc, sed opera necessaria sunt; hæc enim Deus quærit, non verba, quæ fructum non habent (Lyræus, *L. S. Apopht.*).

Ste CLAIRE. S. Clara de monte Falco cum tanta cautela ac diligentia omnia sua peragebat ac si quavis hora vocanda foret ad rationem Deo reddendam (*In Vit.*).

SYMBOLISME. Ecclesia dum Epistolam recitari in Missa jubet, non frustra manus applicari libro præcipit, ut significet non sufficere audire verbum Dei, sed etiam manum applicandum esse, id est, opere complendum quod lectum est (Lyranus, *L.* 1 *Apoph.* 14).

SS. PÈRES.

Bon Exemple.

Qui profitentur se Christi esse, non modo ex iis quæ dicunt, sed ex iis, quæ faciunt, cognoscantur : ex fructu enim arbor dignoscitur. Præstat enim esse et tacere quam loqui et non esse, non in sermone regnum Dei, sed in virtute (S. Ignat. *Ep. ad Eph.*).

Omnis doctrina generatio quædam est, ut quemadmodum homines non generantur nisi in perfectione ætatis, et virium, ita nec filios spirituales, nisi à perfectione virtutum progigni contingat (S. Clem. Alex. *L.* 5 *Strom.*).

Dicta, factis deficientibus, erubescunt (Tertull. *De Patient.*).

Vitia ex occursu meo suffundo (Id. *De Pallio*).

Philosophus dum videtur auditur ; elingui philosophia vita nostra contenta est (Id. ibid.).

Efficacius est vitæ quàm linguæ testimonium (S. Cypr.).

Homines malunt exempla quam verba; quia loqui facile est, præstare difficile (Lactant. *De vera Pat. L.* 4).

Quantis exemplum veræ humilitatis et perfectæ charitatis ostenderis, cum tantis et pro tantis æterna præmia possidebis (S. Cæsarius, *in Admonit.*).

Amplius proficitur exemplo quam præcepto : quoniam nec difficile quod jam factum est æstimatur, et utile quod probatum est (S. Ambr. *De Virgin. L.* 2).

Verbo virtutem doceto, opere declara (S. Nilus, Abbas).

Domus Episcopi et conversatio quasi in speculo posita, magistra est publicæ disciplinæ. Quidquid fecerit, id sibi omnes faciendum putant (S. Hieron. *in Ep. ad Heliod.*).

Validiora sunt exempla quam verba, et plenius opere docetur quam voce (S. Leo, *Serm. de Jejun.*).

Nihil frigidius doctore qui verbis duntaxat philosophatur ; neque enim hoc doctoris est, sed histrionis et hypocritæ. Olim Apostoli prius vitæ exemplis docebant, deinde verbis: quin potius neque verbis quidem erat opus, cum clamarent opera (S. Chrysost. Hom. 13 *in Act.*).

Nullus homo sibi solummodo vivit (S. August. *Serm.* 163).

Ita conversetur christianus ut præbeat aliis exemplum et sit ei quasi copia dicendi forma vivendi (Id. *L. de Doct. Christ.*).

Volantia animalia se vicissim feriunt alis suis, sic sanctorum mentes, in eo quod superna appetunt, consideratis invicem alternis virtutibus, excitantur ; ala enim sua me percussit qui exemplo sanctitatis ad melius accendit ; et ala mea vicinum animal ferio, si aliquando alteri opus bonum, quo invitetur, ostendo (S. Greg. *Moral. L.* 24).

Qui in occulto bene vivit, se alieno profectu minime proficit, carbo est ; qui vero in imitatione sanctitatis positus, lumen rectutidinis ex se multis demonstrat, lampas est, quia sibi ardet, et aliis lucet (Id. *Hom.* 5 *in Ezech.*).

Noveris hujus trinitatis sacramentum in nullo frustratum esse a te, si pascas verbo, pascas exemplo, pascas orationum suffragio (S. Bern. *in Ep.*).

Ubique profectum tuum capias, ut, si bona exempla videas vel audias, ad imitandum accendaris.

Sicut oculus tuus alios considerat, sic iterum ab aliis notaris (Imit. ch. L. 1. C. XXV. § 5).

O quam strictam et abdicatam vitam sancti Patres in eremo duxerunt !... Dati sunt in exemplum... et plus provocare nos debent ad bene proficiendum quam tepidorum numerus ad ad relaxandum (Id. L. 1, C. XVIII. § 2, 3).

MOTIFS ET MOYENS.

Bonnes Oeuvres.

MOTIVA

(Ad opera bona facienda).

I. NECESSITAS. *Videtis quoniam ex operibus justificatur homo et non ex fide tantum* (Jac. II. 24). Hæc sunt enim ex quibus, in altera vita, vivere debemus, unde merito hortatur Salomon: *Quodcumque facere potest manus tua instanter operare ; quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos, quo tu properas* (Eccle. IX. 10).

II. UTILITAS. Opera bona sunt veræ divitiæ spirituales ad omnia utiles, teste S. Paulo dicente : *Corporalis exercitatio ad modicum utilis est ; pietas autem* (quam interpretes volunt in bonorum operum exercitio consistere) *ad omnia utilis est* (I Tim. IV. 8). Unde et Christus tam sollicite ad hos thesauros quos nec fures effodiunt et furantur, nec ærugo et tinea consumit, congregandos hortatur (Matth. VI. 20).

III. SIGNUM VERI AMORIS. Les œuvres sont le caractère distinctif du véritable amour. Dieu a aimé le monde jusqu'à livrer pour lui son fils unique. Un amour sans les œuvres n'est pas un amour. Celui qui aime sincèrement connaît les besoins de l'objet aimé et sait les satisfaire autant qu'il le peut. Quand une personne est animée par la charité, elle sait prévenir, servir, faire plaisir selon toute l'étendue de son pouvoir ; elle sait assaisonner les services qu'elle rend par des manières encore plus gracieuses que les grâces même qu'elle fait ; elle sait compatir aux maux du prochain, les soulager, lui prêter secours et l'aider à propos. Elle sait, par l'esprit de charité qui l'inspire et qui la conduit, parler, se taire, agir, s'arrêter, se gêner, se mortifier, relâcher de ses intérêts, renoncer à de justes prétentions. Mais que par une règle contraire, la charité vienne à se refroidir ou même à s'éteindre dans nos cœurs, tout cela disparaît de nos yeux. On n'est bon que pour soi-même, l'on ne se croit chargé que de soi-même (Bourdaloue, *Retr. Spirit.*).

MEDIA

(ad eumdem finem).

I. AMOR DEI. Nam ut S. Gregorius ait : Nunquam Dei amor est otiosus; operatur enim magna, si est; si vero operari renuit, amor non est (*Hom.* 3 *in Ev. L.* 8 *Collat.*).

II. AMOR SUI ORDINATUS. Si enim temporalibus divitiis tantopere inhiamus, ut per eas nobis bene sit in hac vita, quanto magis operibus bonis studiose vacandum est, quæ efficiunt, ut nobis in hac, et altera bene sit!

III. AMOR ERGA PROXIMUM. *Si autem frater et soror nudi sunt, et indigeant victu quotidiano, dicat autem aliquis ex vobis illis : ite in pace, calefacimini et saturamini, non dederitis autem eis quæ necessaria sunt corpori, quid proderit?* (Jac. II. 15, 16).

IV. VITÆ BREVITAS, Quis mendicus, si rex ei thesaurum aperiret ac facultatem concederet, per unum diem auferendi ex illo thesauro, quantum vellet et posset, vel unicum momentum abire sineret, quem non pecuniis ex thesauro exportandis impenderet? quanto magis ergo cessare non debet manus nostra, spatio tam brevi vitæ, ad divitias cœlestes comparandas, concesso. Hinc merito monet Apostolus : *Dum tempus habemus operemur bonum* (Gal. VI. 10).

V. SÆCULARIUM FERVOR IN AGENDIS. Si enim illi die noctuque à laboribus non cessant, ut honores et opes et voluptates perituras acquirere, fruique iis possint, quid facere non deberet homo, ut æternas opes ac voluptates gloriamque consequatur ? O utinam non cum veritate dici posset: *Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt* (Luc. XVI. 8).

ASCETICA.

Tria sunt præcipua quæ asceta de bonis operibus nosse atque aliis inculcare debet : Quæ sunt conditiones requisitæ ad opus bonum, scilicet: 1° *illarum substantia ;* 2° *modus ;* 3° *finis*. Quod nonnulli brevius expresserunt dum dixerunt ;

Omne tulit punctum, patitur qui semper, agitque,
Quæ vult, quovemodo vult Deus, et quia vult.

ŒUVRES DE MISÉRICORDE.

On compte ordinairement quatorze œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle qui sont renfermées dans ces deux vers :

Visito, poto, cibo, redimo, tego, colligo, condo.
Consule, castiga, solare, remitte, fer, ora (Theol. moral.).

MÉLANGES.

Bon Exemple.

EXEMPLA SACRA.

MATHATIAS. Nunc ergo, o filii, æmulatores estote legis.... mementote operum patrum quæ fecerunt in generationibus suis... Abraham nonne in tentatione inventus est fidelis... Joseph in tempore augustiæ... Phinees pater noster... Jesus,... Caleb... David... Elias... Ananias... Daniel (I Mach. II. 50-60).

N. S. J.-C. Vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus (I Petr. II. 21). Nec enim alia de causa corpus nostrum gessit, nisi ut, quoad fieri possit, ad imitanda vitæ ipsius studia nos conformemus (S. Basil. *C.* 2 *in Const. Mon.*).

La B. V. MARIE. De B. Virgine sic loquitur S. Ambrosius : sit vobis tanquam in imagine descripta vita B. Mariæ, in qua velut in speculo refulget species castitatis et forma virtutis, hinc sumatis exempla vivendi ubi tanquam in exemplari magisteria expressa probitatis, quid corrigere, quid fugere debeatis, ostendant (S. Ambr. L. 2 de Virg.).

PREMIERS CHRÉTIENS. Nos philosophi non verbis, sed factis sumus non loquimur magna, sed vivimus quasi servi et cultores Dei (S. Cypr. *de Bon. pat.*).

S. AUGUSTIN. De seipso scribit : Exempla servorum tuorum quos de nigris lucidos et de mortuis feceras vivos, congesta in sinum cogitationis nostræ urebant, et absumebant gravem torporem, ne in ima vergeremus et accendebant nos valde (L. 1 *Confess. C.* 2).

S. THOMAS D'AQUIN. Acta SS. Patrum assiduo in manibus et pectore ferebat, ut ex eorum recordatione ad imitationem accenderetur (Rodr. p. 1).

S. IGNACE DE LOYOLA. Ex lectione vitæ Christi ac sanctorum atque adeo præclaris eorum exemplis commotus ad meliorem vitam conversus est (Plaut. L. 1, C. 26).

S. FRANÇOIS XAVIER. In convertendis Ethnicis potissimnm vitæ sanctitate et exemplo utebatur (Lanciz. *Opusc.*).

LES SAINTS. Intuere SS. Patrum vivida exempla, in quibus vera perfectio refulsit, et videbis quam modicum, et pene nihil, quod agimus (*Imit. Chr.* L. 1. C. XXVIIII. § 1).

EXEMPLA PROFANA.

ZENON. Dicere solebat malle se unum Indum videre, qui se sponte flammis absumat, quam omnes de patientia audire et discere probationes.

MARC-AURÈLE. Philosophica studia reducere volens, postquam primus Palæstram ingressus est, mox omnes ad sui sequellam pellexit (Lyræus, *in Apoph.*).

THÉODOSE. Cum in mensa frugalitati præcipue studeret, efficit ut in omnes nobilium Romanorum mensas eadem frugalitas penetraret (Paculus, *in Orat.*).

MOTIVA

(Ad bona exempla danda).

Quia exempla 1° conducunt ad glorificandum Deum ; 2° instrumentum efficacissimum sunt ad lucrandum proximum ; 3° ad humiliandos nos inducunt ; 4° ad imitationem præclarorum factorum provocant ; 5° roborant in adversis ; 6° consolantur in tribulationibus ; 7° occasio sunt sanctos summe honorandi ; 8° Christus suo exemplo commendavit ; 9° ad convinciendos infideles conducunt.

MEDIA

(Ad eumdem finem).

1° Amor Dei ; 2° Amor communitatis cui adscripti sumus ; 3° Amor seu zelus proximi ; 4° Amor ordinatus nostri ipsorum, nam ex S. Paulo : *in omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina.... verbum sanum, irreprehensibile, ut is, qui ex adverso est, vereatur nihil habens malum dicere de nobis* (Tit. II. 7, 8).

AXIOMATA.

Qualis rex, talis grex.
Qualis rector est civitatis, tales et habitantes in ea (Eccli. X. 2).
Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios (Prov. XXIX. 12).
Mobile mutatur semper cum principe vulgus.
Per sancta et pia exempla
Deo parantur gratissima templa.
Longum iter per præcepta, breve et efficax per exempla
Optimus orator qui factis suadet (Seneca).

JUGEMENT PARTICULIER.

PREMIER PLAN.

Vérité du jugement de Dieu.

(Mgr LACARRIÈRE, 1er ÉVÊQUE DE LA GUADELOUPE.)

Ier Point.

IL Y AURA UN JUGEMENT DE DIEU.

IIe Point.

COMMENT LE CHRÉTIEN DOIT ATTENDRE CE JUGEMENT.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Il y aura un jugement de Dieu.

PREUVES TIRÉES :

1—De l'Ecriture ;
2—De la raison ;
3—De la tradition sacrée et profane.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Comment le chrétien doit attendre ce jugement.

1—Dans la pénitence ;
2—Dans la pratique des œuvres satisfactoires.

DEUXIÈME PLAN.

Nature de ce jugement.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

L'AME ALLANT COMPARAITRE DEVANT LE TRIBUNAL DE DIEU.

IIe Point.

L'AME JUGÉE AU TRIBUNAL DE DIEU.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

L'âme allant comparaître devant le tribunal de Dieu.

1—L'âme quittant ce monde ;
2—L'âme allant à Dieu.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

L'âme jugée au tribunal de Dieu.

JUGEMENT ET CONDAMNATION POUR LES PÉCHÉS COMMIS :

1—Envers Dieu ;
2—Envers le prochain ;
3—Envers elle-même.

TROISIÈME PLAN.

Préparation à ce jugement.

(GRISOT.)

Ier Point.

PENSÉE DU JUGEMENT DE DIEU, PENSÉE EFFRAYANTE.

IIe Point.

PENSÉE DU JUGEMENT DE DIEU, PENSÉE SALUTAIRE ET CONSOLANTE.

IIIe Point.

MOYENS POUR SE PRÉPARER A CE JUGEMENT.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Pensée du jugement de Dieu, pensée effrayante.

1—A cause du compte que chacun aura à rendre ;
2—A cause de la sentence qui suivra ce jugement.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Pensée du jugement de Dieu, pensée salutaire et consolante.

1—Pensée salutaire ;
2—Pensée consolante.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Moyens pour se préparer à ce jugement.

1—Moyens par rapport à nous-mêmes ;
2—Moyens par rapport au prochain ;
3—Moyens par rapport à Dieu.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

JUGEMENT DE DIEU.

TEXTE.

Et dixi in corde meo : justum et impium judicabit Deus.

Eccle. III. 47.

Le jugement de Dieu, M. F., voilà le mot qui répond à toutes les énigmes, qui répond à toutes les difficultés du temps présent. Ce jour d'aujourd'hui, c'est le nôtre, comme dit l'Ecriture. Dieu nous laisse pour un temps dans la main de notre conseil, pour voir l'usage que nous ferons de la liberté qu'il nous a donnée pour le bien ou le mal. Il se tient pour ainsi dire, caché à nos yeux, mais, au sortir de ce monde, il se présente pour nous demander compte des actes de notre vie : *Redde rationem villicationis tuæ* (Luc. XVI. 2). Il se présente pour récompenser ou pour punir, il se présente pour le rétablissement de toute chose : *Tempus omnis rei tunc erit* (Eccle. III. 17).

Mais qui pense sérieusement à la certitude de son jugement ? C'est donc pour réveiller et affermir en vous cette croyance que je vais vous montrer sur quels fondements repose cette grande et capitale vérité.

Ier Point.

IL Y AURA UN JUGEMENT DE DIEU.

Cette vérité nous est démontrée par des preuves invincibles tirées de l'*Ecriture*, de la *raison*, et corroborées pour ainsi dire encore par la *croyance universelle* des peuples.

1re SUBDIVISION. — **Écriture.**

Les passages soit de l'ancien, soit du nouveau Testament, abondent en faveur de cette vérité.

1° ANCIEN TESTAMENT. Ecoutez Job : *Quid faciam cum surrexerit ad judicandum Deus?* (Job. XXXI. 14); David : *Non intres in judicium cum servo tuo, Domine* (Ps. CXLII. 2). Lisez ces paroles dans les Proverbes : *Pondus et statera judicia Domini sunt* (Prov. XVI.); dans l'Ecclésiaste : *Cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium* (Eccle. XII. 14); dans l'Ecclésiastique : *In fine hominis denudatio operum ejus* (Eccli. XI. 29)...

2° NOUVEAU TESTAMENT. *Dico vobis quod omne verbum.... reddent rationem in die judicii* (Matth. XII. 36); *Vigilate ut digni habeamini stare ante Filium hominis* (Luc. XXI. 36); *Reddet unicuique secundum opera sua* (Rom II. 6); *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi...* (2 Cor. V. 19); *Statutum est omnibus hominibus semel mori, post hoc autem judicium* (Hebr. IV. 27). (*Voy. ci-après* la colonne des textes de l'Ecriture).

2e SUBD. — **Raison.**

PREMIER PRINCIPE : *Il y a une différence entre le bien et le mal.* Il y a des vérités, des principes tellement clairs, tellement sacrés de leur nature, que tout effort est impuissant à les déraciner de l'esprit humain dont ils forment la constitution. Celui que nous venons d'émettre est un de ces principes incontestables. Eh bien ! M. F., de ce principe, de cette vérité si simple, si naturelle, qui entre dans nos esprits, comme la lumière du jour, entre dans nos yeux, je veux déduire logiquement, et je ne crains pas de dire, mathématiquement, la certitude du jugement futur.

DEUXIÈME PRINCIPE : *L'homme est libre de choisir entre le bien et le mal.*

Si l'homme n'avait pas cette liberté, il n'y aurait pas vraiment de différence entre le bien et le mal ; car où serait alors son démérite, quand il ferait le mal ? Le mal, dans ce cas, serait un malheur comme la maladie. Or, avons-nous jamais rougi d'être malades ? Non ; pourquoi ? Parce que la maladie, non plus que la foudre, n'est pas à la portée de notre volonté.

ABSURDITÉ DU FATALISME. Si l'homme n'était pas libre, c'est-à-dire s'il était soumis à la fatalité, toute législation, soit divine, soit humaine, serait absurde. En effet, toute législation lui commande d'éviter le mal et de pratiquer le bien ; or, à quoi servirait cette prescription, si l'homme n'avait pas en soi le pouvoir de faire le bien prescrit, et de ne pas faire le mal défendu ? Toute justice disparaîtrait, car toute action serait forcée ; l'homme devant les tribunaux arguerait de la nécessité pour échapper à la peine, et toujours il devrait être absous. Dès-lors plus de morale, plus de société. Tout serait confondu, le mal et le bien, le crime et la vertu, l'injustice et l'équité.

Mais de cette vérité, non moins incontestable que la première : *L'homme est libre entre le bien et le mal*, il résulte nécessairement une troisième vérité fondamentale, à savoir :

TROISIÈME PRINCIPE : *L'homme qui fait le mal mérite un châtiment ; l'homme qui fait le bien mérite une récompense.* En effet si la vertu *mérite*, elle appelle une récompense ; si le vice *démérite*, il appelle une peine. Il existe une relation nécessaire entre ces deux termes : *vertu* et *récompense*, et ces deux autres : *vice et châtiment.*

Mais où est cette récompense, et où est cette peine ? Elle n'est point sur la terre.

RÉCOMPENSE DE LA VERTU SUR LA TERRE. La vertu trouve sur la terre une double récompense, qui consiste dans l'approbation de *la conscience et des hommes.* Mais cette récompense n'est pas suffisante. La satisfaction morale, en effet, n'est pas en rapport de l'acte héroïque qui l'a produite, elle est passagère, elle s'affaiblit en raison de l'habitude de vertu. Les hommes d'un autre côté ne sont pas toujours justes ; il arrive souvent qu'ils appliquent au crime la récompense due à la vertu, et à la vertu la peine due au crime.

PUNITION DU VICE SUR LA TERRE. Il y a des crimes de deux sortes ; ceux qui relèvent de la justice humaine et ceux qui n'en relèvent pas.

Que peut la justice humaine ? Elle peut atteindre et frapper le vol, l'injustice criante, l'homicide. Mais elle est impuissante contre la débauche, la haine, la vengeance, la calomnie, l'ingratitude, contre les crimes de la pensée. Or, il y a en nous un cri secret, un cri inexorable qui appelle, qui attend, qui invoque un vengeur.

Résumons maintenant notre argumentation.

Il y a une différence entre le bien et le mal. L'homme est libre de choisir entre le bien et le mal. L'homme qui fait le mal mérite un châtiment ; l'homme qui fait le bien mérite une récompense. Cette récompense pour le bien, n'est pas sur la terre, non plus que ce châtiment à l'égard du mal.

Il faut donc qu'il y ait, à la fin de notre vie, un rémunérateur et un vengeur qui nous attend sur le seuil de l'éternité, afin de rétablir l'ordre, l'équité, la justice.

Ce rénumérateur ou vengeur, c'est Dieu. Cet acte par lequel il remettra tout dans l'équité, c'est son jugement. Nous avons donc affirmé avec raison : *Il y aura un jugement de Dieu.*

L'Eglise a toujours enseigné ce dogme de foi, c'était aussi l'enseignement de la Synagogue. (*Voir, pour la croyance de l'ancien peuple*, la colonne de l'Ecriture sainte ci-après ; *et pour la croyance des fidèles* les témoignages des SS. PP. cités également ci-dessous).

(*Pour la tradition profane*, consulter la colonne qui ci-dessous porte ce titre).

IIe Point.

COMMENT LE CHRÉTIEN DOIT ATTENDRE CE JUGEMENT.

Le serviteur dont il est parlé dans l'Evangile peut nous servir de modèle. Averti que son maître allait lui demander compte de sa gestion, il rentra aussitôt en lui-même pour examiner ce qu'il devait faire : *Ait villicus intra se : Quid faciam ?* (Luc. XVI. 3).

Rentrons donc en nous-mêmes et reconnaissons que nous n'avons que deux moyens à employer pour nous préparer au jugement de Dieu : 1° *réparer le passé par une sincère pénitence ;* 2° *apaiser la justice divine par des œuvres satisfactoires.*

1re SUBD. — **Pénitence.**

Ce moyen est absolument nécessaire à ceux qui ont fait un mauvais usage des biens que Dieu leur a confiés. Ne faudrait-il pas, en effet, avoir perdu la foi pour continuer une vie de désordres, lorsqu'on se voit sur le point d'aller subir le jugement de Dieu ? Quittez donc dès ce jour ces habitudes criminelles qui vous attireront infailliblement une sentence de condamnation, si vous n'avez soin de les détruire....

2e SUBD. — **Œuvres satisfactoires.**

Quoique la coulpe et la peine éternelle du péché aient été remises par le sacrement de pénitence, il reste ordinairement et presque toujours une peine temporelle à subir ou dans ce monde ou dans le purgatoire, ainsi nous devons vaquer à des œuvres satisfactoires.

Le jugement de Dieu est près de nous, nous ne tenons dans nos mains ni les années, ni les jours. Regardez donc la mort à vos côtés, et elle vous montre à son tour Dieu et sa justice.

« O formidable tribunal, s'écrie S. Jean Chrysostôme ! ô sentence finale effrayante ! ô paroles du souverain juge qui glacent d'épouvante le cœur le plus insensible ! S'il est impossible de les entendre sans effroi, que sera-ce quand on les verra s'exécuter ! »

Préparons-nous à ce jugement redoutable, M. F., préparons-nous par la pénitence si nous sommes pécheurs, et soyons même dans la crainte étant innocents : *Si credimus venturum judicium, innocentes judici nos præparemus* (S. Chrysost. *Serm.* 59).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

NATURE DE CE JUGEMENT.

TEXTE.

Redde rationem villicationis tuæ.

Luc. XVI. 2.

Il est triste de mourir, M. F., c'est un douloureux spectacle de voir la vie manquer à l'homme, ses deux substances unies jusques là dans un parfait accord se séparer violemment, l'une disant adieu à l'autre, et toutes deux quitter pour jamais ce monde. Ce n'est pas cependant le plus lamentable de notre fin. L'agonie, si elle est cruelle, est toujours courte; la mort, destruction de notre nature terrestre, est l'œuvre d'un moment.

Ce qui doit nous inspirer un effroi plus réel, c'est l'événement qui suivra la mort, c'est le jugement de Dieu : *Post hoc autem judicium* (Hebr. IX. 27). Ce jugement est tout pour la créature, il est sa vie ou sa mort éternelle; l'arrêt qui en sortira réglera à jamais son bonheur ou son malheur. Le jugement de Dieu est l'article de notre foi qui inspire le plus la terreur; c'est la vérité religieuse qui a peuplé les monastères, qui faisait trembler sur leur lit de mort les Hilarion et les Jérôme. Méditons aujourd'hui nous-mêmes sur cette vérité fondamentale. Comparaissons, par la pensée, devant le tribunal de J.-C., où nous devrons un jour manifester nos consciences : *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi* (2 Cor. V. 10). Arrêtons-nous à considérer : 1° *l'âme, dégagée de ses liens terrestres allant comparaître devant Dieu;* 2° *l'âme jugée au tribunal de Dieu, et entendant prononcer sa sentence éternelle.*

Ier Point.

L'AME ALLANT COMPARAITRE DEVANT LE TRIBUNAL DE DIEU.

1re SUBDIVISION. — **L'âme quittant ce monde.**

IL EST MORT. Il ne reste plus de cet homme, qui se mouvait et qui parlait tout-à-l'heure, qu'un corps inanimé, une face changée, une organisation qui se décompose. Ses amis viennent pour prendre part au deuil de sa famille, le prêtre règle l'ordre des funérailles, un fossoyeur est allé creuser une tombe, et on porte le cadavre en terre.

Mais qu'est devenu le souffle vivant qui animait cette créature? Où est cet homme avec sa pensée, avec son cœur, avec son âme? Il n'est point dans un cercueil. Nous déposons des restes dans la tombe, mais nous ne nous y ensevelissons pas nous-mêmes. Ne nous cherchons donc pas sous des suaires. Il est mort, c'est-à-dire il s'est séparé, il est parti : *Proficiscere anima Christiana (Rit. Rom.).*

En quels lieux est allée cette âme en quittant son corps?

LE JUSTE. La mort étant venue à Lazare, ce pauvre de l'Evangile qui mourait de faim à la porte du mauvais riche, des anges descendirent du ciel prendre son âme : *Factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ* (Luc. XVI. 22). C'est toujours ainsi qu'est accompagnée l'âme du juste, à sa sortie de ce monde. Son espérance commence dans la mort : *Sperabit autem justus in morte sua* (Prov. XIV. 32). Il sait que pour lui les jugements de Dieu sont doux : *Judicia tua jucunda* (P. CVIII. 39), que c'est en eux qu'il doit avoir confiance : *In judiciis tuis supersperavi* (Ibid. 43).

LE PÉCHEUR. Mais il en va bien autrement pour le pécheur. Pour lui c'est ici que son châtiment commence. Placé entre deux mondes, l'un qu'il quitte, l'autre qu'il aborde; il n'a d'appui ni dans l'un ni dans l'autre. Une irrésistible puissance le pousse; marche, marche, et il est précipité dans le profond abime de l'éternité.

SES BIENS ET SA FAMILLE. Quelle situation nouvelle! Quel changement dans son existence! Jusque-là, il vivait comme nous en ce monde. Il avait une maison où il commandait, une famille qui l'aimait, des amis qui l'entouraient. Ne parlez plus maintenant de sa maison, elle a déjà passé en d'autres mains, ni de sa famille, il n'en a plus. Les liens les plus invincibles sont rompus par la mort. La puissance des hommes s'arrête aux bornes de la vie. Ils accompagneront ses restes au sépulcre, c'est tout ce qu'ils peuvent faire; pour lui ils ne l'accompagneront pas. Il est parti seul, il s'avancera seul vers le tribunal de Dieu. Oh! quel voyage inconnu il faut faire cette fois! Quelle route obscure il faut suivre! Dans quel abandon absolu il faut se trouver!

ÉGALITÉ DANS LE JUGEMENT. Il était peut-être riche en ce monde.... Depuis qu'il n'est plus sur la terre ses proches glorifient ses restes par des obsèques magnifiques.... Mais quoiqu'ils fassent pour son corps, le niveau de l'égalité est sur son âme. Elle n'est ni plus grande ni plus favorisée que les autres; elle va au même but, le même juge l'attend, la même balance pèsera ses œuvres.

2e SUBD. — **L'âme allant à Dieu.**

PRÉSENCE DE DIEU. Vivant indépendant sur la terre, il lui semblait que Dieu n'y existait pas.... Mais à peine son âme a-t-elle brisé ses liens terrestres qu'elle se sent comme accablée de la toute-puissance, de l'immensité et de la présence de Dieu..... Son indépendance lui est ôtée, qu'il le veuille ou non, il est sous le plein domaine de Dieu, il est sous sa main toute puissante qui le force à se présenter devant son tribunal.

LIEU DU JUGEMENT. Où se tient le jugement de Dieu? En quel lieu est dressé le siége de sa suprême justice? Ceux qui l'ont vu ne reviennent pas et aucun des vivants ne nous dira où se font les justices du Seigneur. Va, et par des routes que nous ne savons pas et qu'on doit apprendre seul, tu arriveras au pied du juge des vivants et des morts. Cependant soyez sans inquiétude, car de même que les anges viennent au-devant des justes, de même les démons viendront à la rencontre des âmes pécheresses. Ils marcheront devant elles, tandis que leurs œuvres les suivront : *Opera enim illorum sequuntur illos* (Apoc. XIV. 13). Ils les conduiront jusqu'au tribunal du souverain juge et là ils seront leurs accusateurs : *Qui accusabit illos ante conspectum Dei* (Apoc. XII. 10).

IIe Point.

L'AME JUGÉE AU TRIBUNAL DE DIEU.

Ame, dira le Seigneur, assis sur son tribunal, tu venais de moi pour retourner à moi. Je t'avais envoyée pour un temps vivre sur la terre, unie à un corps. Comment as-tu rempli cette existence? Voici l'heure où le maître demande compte du talent qu'il a confié à son serviteur, où il réclame son bien avec usure; ton épreuve est finie, ton corps est tombé, qu'apportes-tu de la terre d'où tu viens? Rends compte de ta gestion : *Redde rationem villicationis tuæ* L'âme restera muette, dit ici Tertullien : *Et stabit ante aulas Dei, nihil habens dicere (Test. anim.).* Qui osera lever la voix devant votre majesté, Seigneur, au jour de votre justice? Alors devant cet âme muette sera exposé le livre de la loi, car dit S. Paul : *Quicumque in lege peccaverint, per legem judicabuntur* (Rom. II. 12); ce qui est conforme à ces paroles du Sauveur : *Nolite putare quia ego accusaturus sum apud Patrem; est qui accusat vos Moyses* (Joan. V. 45).

Or que porte la loi : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu; tu ne jureras pas son nom, tu garderas le sabbat. » Voilà les préceptes de la première table.

Sur la seconde il est écrit : « Tu honoreras ton père et ta mère; tu ne tueras point; tu te préserveras de la fornication; tu ne prendras pas le bien d'autrui; tu ne diras pas de faux témoignages. » Et dans l'Evangile : « tu aimeras tes ennemis, tu seras humble, tu te soumettras à l'Eglise, tu te sanctifieras par les sacrements. »

Quelle a donc été ta conduite, dira alors le Seigneur, envers *Dieu*, envers le *prochain* et envers *toi-même?*

1re SUBD. — **Envers Dieu.**

Le juste soutiendra l'interrogatoire avec le calme d'une conscience pure, comme faisaient les martyrs devant les proconsuls.

Pour le pécheur, au contraire, cet interrogatoire sera redoutable, parce qu'il remettra devant ses yeux toutes ses iniquités.

Et d'abord, il n'a pas adoré Dieu, il a blasphémé son saint nom, il a profané le jour du sabbat, il était plein d'indifférence pour les choses saintes, plein de mépris pour le culte, de dédain pour la parole de Dieu....

2e SUBD. — **Envers le prochain.**

Celui qui a outragé Dieu n'a pas épargné les hommes. Il sera demandé au pécheur comment il a vécu dans sa famille et dans la société. Père, a-t-il donné le bon exemple, fils, a-t-il respecté l'autorité paternelle, frère, a-t-il été juste et généreux? La société, ne l'a-t-il pas corrompue par de funestes doctrines? ne l'a-t-il pas troublée par ses scandales? n'a-t-il pas trahi l'amitié, ôté au prochain son honneur ou son bien?

3e SUBD. — **Envers soi-même.**

L'œil du juge pénètrera jusqu'aux profondeurs les plus secrètes de ses actes intimes et personnels. Son adolescence a été frivole, sa jeunesse luxurieuse, son âge mûr ambitieux. Il a profané son temple, il a avili son âme, et vieillard, c'est-à-dire, ouvrier de la fin du jour, il n'est pas même allé travailler à la onzième heure, à la vigne du Seigneur.

L'âme entendra, regardera et se souviendra; ou plutôt elle verra qu'elle est coupable et elle s'accusera elle-même selon ces paroles de S. Paul : *Inter se invicem cum cogitationibus accusantibus* (Rom. II. 15). Le Seigneur prendra ses œuvres de péché et les mettra dans la balance, quelques vertus stériles serviront vainement de contrepoids, le mal l'emporte et à voix terrible du juge se faisant entendre dira comme autrefois à Balthazar : *Mané, Thécel, Pharés* (Daniel. V. 26).

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

PENSÉE DU JUGEMENT DE DIEU.

TEXTE.

Memorare novissima tua.

Eccli. vii. 40.

Quelle que soit la terreur que nous inspire la pensée du jugement dernier, il est un autre jugement dont le souvenir ne doit pas moins nous glacer d'effroi, je veux parler de celui où l'âme, seule avec Dieu, entendra prononcer la sentence irrévocable qui décidera de son sort pour l'éternité.

C'est ce jugement que les saints ont médité en tremblant, qui remplissait de frayeur les solitaires et les anachorètes, exténués de jeûnes et de veilles, et qu'appréhendaient les Hilarion et les Jérôme, après la plus longue et la plus austère pénitence.

Méditons aussi nous, M. F., tandis que nous en avons le temps, ce jour d'angoisses, ou plutôt cette transition rapide qui nous place en face de notre juge.

Ier Point.

PENSÉE DU JUGEMENT DE DIEU, PENSÉE EFFRAYANTE.

1re subdivision. — **Pensée effrayante à cause du compte que chacun aura à rendre.**

D'où viens-tu, dira le Seigneur à l'âme tremblante en sa présence? — Seigneur, je viens de la terre. — Et qui t'y avait placée, continuera le souverain juge? — Seigneur, c'était vous. — Eh bien, pourquoi t'avais-je placée sur la terre? — C'était pour vous connaître, vous aimer et vous servir. — L'as-tu fait? dira Dieu. Et alors les livres où sont écrites toutes les actions des hommes seront ouverts en présence de l'accusé : *Libri aperti sunt* (Apoc. xx. 12).

Le premier, c'est le livre de vie : *librum vitæ* (Id. xiii. 8). Toutes vos bonnes actions y sont inscrites, même une bonne pensée, même un verre d'eau froide donné pour l'amour de J.-C. Ce livre est tenu par votre bon ange; vous connaissez son dévouement, comptez sur sa fidélité.

L'autre est le livre de mort; depuis la première pensée du mal jusqu'à la délectation de la volonté et la consommation du crime, depuis la parole inutile jusqu'au blasphème, tout y est inscrit en caractères ineffaçables. Ce livre est tenu par le démon; vous connaissez sa haine, comptez sur son exactitude.

Et quand Dieu aura placé l'âme en face de ses œuvres : Maintenant, dira-t-il, appelle-moi un Dieu sans miséricorde : *Absque misericordia* (Osée, i. 6). Je t'avais prouvé mon amour, mais tu l'as méprisé; c'est pourquoi, à cette heure, la mesure de mon amour est devenue la mesure de ma justice, et je vais être sans miséricorde : *Absque misericordia.*

Alors cette âme sera interrogée et jugée. Sur quoi? sur tout, M. F.; sur la jeunesse, sur l'âge mûr, sur la vieillesse; sur tout, c'est-à-dire sur toutes les pensées, les désirs, les discours, les actions, les omissions; sur tout, c'est-à-dire sur le mal qu'elle aura fait, sur les péchés personnels, sur ceux d'autrui dont elle aura été la cause ou qu'elle n'aura pas empêchés lorsqu'elle le devait et qu'elle le pouvait; sur tout, c'est-à-dire sur les obligations communes à tout chrétien, sur les devoirs propres de son état; enfin, sur tout, sur l'usage des biens naturels, des richesses, des puissances du corps et de l'âme; sur tous les biens surnaturels, soit extérieurs, soit intérieurs. En un mot, notre vie, quelque longue qu'elle ait été, sera mise dans la balance; rien n'échappera aux lumières infiniment pénétrantes du Dieu qui doit nous juger : *Illuminabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium* (1 Cor. iv. 5).

L'âme sera interrogée et jugée. Sur quoi? sur les *commandements de Dieu*, sur les *commandements de l'Eglise*, sur les *péchés capitaux*.

Commandements de Dieu. Vous étiez homme, Dieu avait éclairé votre âme du flambeau de l'équité naturelle pour vous faire connaître vos devoirs, et jamais vous n'avez redouté sa justice. Bien plus, vous étiez chrétiens, vous saviez par sa loi ce que vous deviez à Dieu par l'amour, à vos frères par la justice, à vous-même par la chasteté? Qu'avez-vous fait? (Suivre un à un les commandements de Dieu).

Commandements de l'Eglise. Avez-vous observé les commandements de l'Eglise? Ces commandements étaient aussi obligatoires que ceux de Dieu, car ils ne sont pas nouveaux et n'ont été faits que pour coordonner les premiers et régler la manière dont ils doivent être observés. L'Eglise nous dit : jeûnez, faites abstinence; mais J.-C. a dit : faites pénitence et croyez à l'Evangile. L'Eglise nous oblige à la confession et à la communion; mais J.-C. a dit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez; si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'aurez point la vie en vous. Jugez maintenant s'il est permis de transgresser ces commandements.

Péchés capitaux. Il y a encore les péchés capitaux, sur lesquels Dieu vous interrogera; ces péchés, les ennemis acharnés de notre âme, ces péchés, qui engendrent tous les vices, qui fomentent toutes les mauvaises passions. O quel compte à rendre au Seigneur!

Le ciel et la terre passeront, mais la loi en vertu de laquelle vous devez être jugés ne passera point.

2e subd. — **Pensée effrayante à cause de la sentence qui suivra ce jugement.**

Dieu ayant convaincu l'âme de la bonté ou de la malice de sa cause, prononcera, au même instant, une sentence irrévocable. Il l'a lui manifestera, il l'a lui fera entendre au-dedans d'elle-même. Pour le juste, il se réjouira dans le Seigneur, parce que ce jour sera pour lui un jour de triomphe. C'est pour cela que S. Jean s'écrie dans l'Apocalypse : *Beati mortui qui in Domino moriuntur* (Apoc. xiv. 13). La mort a été pour lui sans effroi, le jugement du Seigneur lui est comme un jour de fête, et il entendra sortir de la bouche de son juge, devenu pour lui un père, ces douces paroles de l'Evangile : *Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam, intra in gaudium Domini tui* (Matth. xxv. 23).

L'âme pécheresse, au contraire, sera glacée de terreur en entendant prononcer contre elle la sentence de condamnation. Va, maudite, lui dira le juge suprême, va au feu éternel, préparé au démon et à ses anges : *Discedite à me maledicti, in ignem æternum* (Matth. xxv. 41).

Et aussitôt le démon, prenant sa victime, l'emportera dans ces gouffres où il y a « des feux dévorants, grincements de dents, un pleur éternel, un feu qui ne s'éteint pas, un ver qui ne meurt pas » (Bossuet, *Serm. sur la joie du chrétien*); *igne devorante; fletus, stridor dentium; igne inextinguibili; ubi vermis non moritur.*

Voilà la fin du méchant, voilà le terme de sa vie de péché. Sa mort a été pleine d'angoisses, son jugement est sans espérance, sa destinée est le malheur éternel.

O vérité du jugement de Dieu, qui devrait être profondément gravée dans la mémoire des chrétiens, que tu es peu méditée!

Les hommes tourmentent leur vie de mille manières, on dirait à voir leur fiévreuse agitation qu'ils sont immortels sur cette terre. Or, tout passera pour eux, et leur ambition, et leurs plaisirs et leurs richesses, et une chose demeure toujours la même, toujours formidable, le jugement de Dieu! Songe donc pécheur à ce que tu auras à répondre à Dieu, quand tu comparaîtras devant lui : *O miserrime et insipiens peccator, quid respondebis Deo, omnia mala tua scienti? (Imit. Chr. L. i, c. vxiv. § 1).*

IIe Point.

PENSÉE DU JUGEMENT DE DIEU : PENSÉE SALUTAIRE ET CONSOLANTE.

1re subdivision. — **Pensée salutaire.**

Cette pensée nous retire du péché, témoin S. Augustin *(Confess. L. 6. C. 16)*. Elle nous les fait expier par des œuvres de pénitence : elle nous excite à la pratique constante du bien et cela en tout lieu et en tout temps, ainsi que l'exprime le Psalmiste : *Custodivi vias Domini, nec impie gessi a Deo meo, quoniam omnia judicia ejus in conspectu meo : et justitias ejus non repuli a me. Et ero immaculatus cum eo* (Ps. xvii. 22, 23, 24).

2e subd. — **Pensée consolante.**

C'est la pensée que Dieu est notre témoin et qu'il sera notre juge qui nous console, dans les maux que nous souffrons, pour la gloire de Dieu, dans les faux jugements que les hommes portent de nous et dans leurs persécutions; qui nous console encore dans les actes d'héroïsme qui ont pour objet le triomphe de la vérité et de la vertu et enfin dans les œuvres de sainteté secrètes et dont Dieu seul est témoin : *Memor fui judiciorum tuorum, Domine, a sæculo, et consolatus sum* (Ps. cxviii. 24).

IIIe Point.

MOYENS POUR SE PRÉPARER AU JUGEMENT DE DIEU.

1re subd. — **Moyens par rapport à nous-mêmes.**

Nous juger nous-mêmes : *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur* (1 Cor. xi. 31). Faire comme dit S. Bernard *(in Cant. Serm. 50) Judicabo proinde bona mea; judicabo et mala. Mala melioribus curabo corrigere actibus, diluere lacrymis. expiare jejuniis, et in bonis de me utiliter sentiam.*

2e subd. — **Moyens par rapport au prochain.**

Ne juger personne : *Nolite judicare et non judicabimini* (Luc. vi. 37). Exercer à son égard les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

3e subd. — **Par rapport à Dieu.**

1° L'aimer comme notre père et le craindre comme notre juge; 2° recourir à la protection de la sainte Vierge; invoquer son ange gardien et S. Michel, afin qu'ils nous soient favorables au jour de notre jugement; 3° enfin, faire chaque chose comme si on devait aussitôt après subir son jugement : *Sic loquimini, et sic facite sicut per legem libertatis incipientes judicari* (Jac. ii. 12).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Si repente interroget, quis respondebit ei? (Job. IX. 12).

Opus hominis reddet ei, et juxta vias singulorum restituet eis (Id. XXXIV. 11).

Appendat me in statera justa, et sciat Deus simplicitatem meam (Id. XXXI. 6).

Quid faciam cùm surrexerit ad judicandum Dominus? (Id. ibid. 14).

Arguam te et statuam contra faciem tuam (Ps. XLIX. 21).

Tu reddes unicuique juxta opera sua (LXI. 13).

Non intres in judicium cum servo tuo, Domine (Id. CXLII. 2).

Non proderunt divitiæ in die ultionis, justitia autem liberabit a morte (Prov. XI. 4).

Pondus et statera judicia Domini sunt (Id. XVI. 11).

Cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, pro omni errato, sive bonum sive malum illud sit (Eccle. XII. 14).

Erit virtus ab Altissimo qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur (Sap. VI. 4).

In fine hominis denudatio operum ejus (Eccli. XI. 29).

Ipse revelat profunda et abscondita et novit in tenebris constituta et lux cum eo est (Daniel, II. 22).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Vigilate quia nescitis qua hora Dominus vester venturus sit (Matth. XXIV. 42. — Marc. XIII. 33).

Dico autem vobis quod omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii (Id. XII. 36).

Redde rationem villicationis tuæ (Luc. XVI. 2).

Vigilate itaque, omni tempore orantes, ut digni habeamini stare ante Filium hominis (Id. XXI. 36).

ÉPITRES.

Scimus quoniam judicium Dei est secundum veritatem (Rom. II. 2).

Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum (1 Cor. IV. 4).

Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur (Id. XI. 31).

Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum (2 Cor. V. 10).

Unusquisque onus suum portabit (Galat. VI. 5).

Statutum est omnibus hominibus semel mori, post hoc autem judicium (Hebr. IX. 27).

Nulla est creatura invisibilis in conspectu ejus, omnia nuda et aperta sunt oculis ejus (Id. IV. 13).

Si justus vix salvabitur, impius et peccator, ubi parebunt? (1 Petr. IV. 18).

De ore ejus gladius utraque parte acutus exibat (Apoc. I. 16).

SS. PÈRES.

Actus nostros ita præparemus, veluti reddituri imminenti judici rationem (S. Cypr. *in Symb. Expos.*).

Beatus erit quisquis, non sine memoria divini judicii, omnia gesserit (S. Hilar. *in Ps.* 118).

Nihil est quod magis proficiat ad vitam honestam quàm ut credamus eum judicem futurum quem occulta non fallunt, indecora offendunt et honesta delectant (S. Ambr. *in Offic.*).

Si pro otioso verbo periculum est, quanto magis pro criminoso (Id. *in Ps.* 38).

Pendet per singulos dies nostrorum statera meritorum, atque exiguis vel boni operis, vel degeneris flagitii momentis huc atque illuc sæpe inclinatur (Id. *Ep.* 44).

Væ etiam laudabili vitæ hominum, si semota misericordia discutias eam! (S. August. *in Confess.*).

Stateram Dei non vides, omnis cogitatio tua in illam levetur (Id. *in Ps.* 85).

Ascende tribunal mentis tuæ, esto tibi judex et dic Deo tuo: *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco* (Id. *in Ps.* 50).

Convincet sine ulla temporis prolixitate conscientias (Id. *L.* 10 *de Civ. Dei*).

Ille judex nec gratia prævenitur, nec misericordia jam flectitur, nec pecunia corrumpitur, nec satisfactione mitigatur (Id. *L.* 3 *de Symb. C.* 8).

In potestate nostra posuit Deus qualiter judicemur (Id. *Serm.* 47 *de Sanct.*).

Quando Deus Judex erit alius testis quam conscientia tua non erit; inter judicem justum et conscientiam tuam noli timere nisi causam tuam (Id. *in Ps.* 37).

Puto quia magna sit jam peccati pœna, metum ac memoriam futuri abjecisse judicii (Id. *Serm.* 120 *de Temp.*).

Si quæ præsentis vitæ lætitia est, ita agenda est ut nunquam amaritudo futuri judicii recedat a memoria (S. Hieron. *in Matth.*).

Si credimus venturum judicium, innocentes judici nos præparemus; judicem negat esse, et judicandum se satis diffidit qui male vivit (S. Chrysol. *Serm.* 59).

Satis delicatè nobiscum agitur quando in potestate nostra datur qualiter judicemur (S. Eligius, *Hom.* 8).

Sæpe justitia nostra ad examen divinæ justitiæ deducta, injustitia est; et sordet in districtione judicis quod in æstimatione fulgat operantis (S. Greg. *Mor. C.* 6).

Vitari terror judicii non nisi ante judicium potest; modo non cernitur, sed precibus placetur. Cum vero in illo tremendo examine sederit, et videri potest et placari non potest, quia facta pravorum quæ diu sustinuit tacitus, simul omnia reddet iratus (Id. ibid. *L.* 14).

Cognoscetur Dominus judicium faciens, qui nunc ignoratur misericordiam quærens (S. Bern. *de* 12 *Grad.*).

Time scrutinium judicis, time illum qui per prophetam dicit: *Scrutabor Jerusalem in lucernis* (Id. *Serm.* 35, *in Cant.*).

Judicemur iterum, fratres, et terribilem illam expectationem studeamus præsenti declinare judicio (Id. *in Ps. Qui habitat*).

In omnibus rebus respice finem, et qualiter ante districtum stabis judicem, cui nihil est occultum; qui muneribus non placatur, nec excusationes recipit; sed quod justum est judicabit (*Imit. Ch.* C. 18, § 1).

MOYENS.

MOTIVA

(Ad judicium Dei timendum).

I. Potentia judicis. *Timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam* (Matth. XVII. 28).

II. Sapientia judicis. *Cùm accepero tempus, ego justitias, judicabo* (Ps. LXXIV. 3).

III. Scientia judicis. *Ego Dominus scrutans cor, et probans renes* (Jerem. XVII. 10).

IV. Inflexibilitas judicis. *Non enim parcet in die vindictæ nec acquiescet cujusquam precibus* (Prov. VI. 15).

V. Rigor examinis. Judex improperabit hominibus non solum mala quæ fecerint, et locuti fuerint, aut etiam cogitaverint; verum etiam bona quæ omiserint aut neglixerint (Beda. *Dist.* 9).

VI. Aperitio libri. *Libri aperti sint*, libri in quibus scripta sunt mala, in quibus scripta sunt bona, in quibus scripta est cujusque vita (S. Chrysost. *Hom. de Cæco*).

VII. Diaboli accusatio. Bollandus, in vita S. Joannis Eleemosynarii, refert hunc sanctumin memoria recenti tenere solitum fuisse quidquid circa judicium particulare cuique animæ quondam a S. Simeone Stylita audierat; videlicet: obviat ei chorus dæmoniorum superbiæ, investigat eam si habeat opera superbiæ. Obviat chorus spirituum detractionis, ut aspiciat, si quando oblocuta sit, et pœnitentiam non egerit. Obviant dæmones fornicationis, et scrutantur, si recognoscant in ea voluptates suas. Et quando a terra usque ad cœlum misera anima positura rationem pervenerit, seorsim ab ea sancti angeli stabunt; et non adjuvabunt eam nisi bonitates suæ (Bolland. T. 2).

S. Augustinus testatur dæmonem audacter coram judice proditurum peccatorem eique dicturum esse: æquissime judex, judica hunc esse meum per culpam qui tuus noluit esse per gratiam: tuus per naturam, meus per malitiam; tuus ob passionem, meus ob suasionem; tibi inobediens, mihi obediens; qui tecum noluit habere vitam, judica, ut mecum habeat gehennam (S. Aug. *Contr. Judæos*).

VIII. Accusatio propriæ conscientiæ. In die judicii, ait S. Bernardus, uniuscujusque conscientia ad testimonium adducetur, et aperto libro conscientiæ, omnis culpa ante oculos reducetur atque ita cogente conscientia, unusquisque erit accusator et judex suus (S. Bern. *de Inter. Dom.* C. 38).

IX. Severitas sententiæ. S. Bonaventura hac in sententia sex notabiles considerat circumstantias: 1° à Deo separationem; — cum dicit: *discedite;* 2° maledictionem — *maledicti;* 3° incarnationem per præpositionem *in;* 4° pœnæ acerbitatem — *ignem;* 5° liberationis desperationem — *æternum;* 6° dæmonum associationem — *qui paratus est diabolo et angelis ejus.* Hinc S. Bernardinus: o infelix discessio, et separatio ab omnibus bonis! (*Serm.* 12).

X. Irrevocabilitas sententiæ. *Tunc invocabunt me et non exaudiam* (Prov. I. 28). Rogat te, Deus, anima, ut tu misereris, et ad te non admittitur (Salvian. *L.* 5, *ad Eccl. Cath.*). Arctæ et strictæ erunt tunc viæ omnium peccatorum, quando non poterunt negare, non excusare, non appellare, non fugere, non impetrare veniam, non habere refugium. Omnes enim viæ præoccupatæ erunt, contrahentur in augustiis suis. (S. Bern. *Serm.* 51, *in Cant.*).

MOYENS.

MEDIA

(Ad judicii sententiam malam evitandam).

I. VITA ET CONSCIENTIA BONA. Quando Deus judex erit, alius testis quam conscientia tua non erit. Si causam malam non habueris nullum accusatorem pertimesces, nullum falsum testem refelles, nullum verum requires, tu tantum bonam conscientiam affer ut possis dicere : *Quoniam in te, Domine, speravi, tu exaudies, Domine Deus* (S. August. in Ps. 57).

II. SPES ET FIDUCIA IN MISERICORDIA DEI. In hoc judicio omnia terrent me, omnia me conturbant, sola hæc mihi relicta est consolatio : Domine mi, quia criminum meorum tu solus futurus es judex, tu, inquam, redemptor meus, advocatus meus, Pater meus, tota spes mea et totum bonum meum et solatium (S. Thom. Vill. *Conc in 2 Dom. Adv.*). Hinc S. Paulus: *Non habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus* (Hebr. IV. 15).

III. FREQUENS CONTRITIO ET CONFESSIO. *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur* (1 Cor. XI. 31). Judicium facit contra se qui se reum agnoscit et confitetur. Justitiam facit qui peccata quæ sententia damnat, pœnitentia punit (S. Thom. vill. *Conc. in Dom. 1 Adv.*).

IV. VIGILANTIA SOLLICITA. Vigilare debet omnis christianus ne imparatum eum inveniat Domini adventus (S. Aug. *Ep.* 10).

V. FREQUENS MEMORIA JUDICIS. Judicium districti judicis investigemus, fratres, et eo amplius frequentem in timore ac tremore ipsius considerationem quo minus comprehendere possumus investigabilem abyssum judiciorum Dei et irrefragabilem dispositionem (S. Bern. *in Ps.* 90, *Serm.* 15).

VI. EXAMINIS FREQUENS USUS. *Ante judicium interroga teipsum, et in conspectu Dei invenies propitiationem* (Eccle. XVIII. 29). Bonum judicium quod me illi divino districtoque judicio subducit et abscondit (S. Bern. *Serm.* 35, *in Cant.*).

VII. POENITENTIA SERIA. A paradisi gaudiis per oblectamenta discessimus, ad hæc per lamenta revocamur (S. Greg. *Hom.* 10 *in Ev.*). Nunc est fructuosa pœnitentia quando correctio libera. Pœnitebit te ad vocem Scripturæ, nam ad vocem præsentis judicis, sine causa, pœnitebit te (S. August. *Serm.* 190, *de Temp.*).

VII. MISERICORDIÆ EXERCITIUM. *Beati misericordes quoniam ipsi misericordiam consequentur* (Matth. v. 7).

Eleemosyna teste S. Chrysostomo, Christi adstat tribunali, non tantum patrocinans, verum et ipsi judici persuadens ut reo patrocinium præstet, et pro eo ferat sententiam (S. Chrysost. *Hom.* 33, *ad Pop.*).

IX. FIDUCIA ERGA CHRISTUM PASSUM. Si haberes causam apud aliquem judicem agendam, et instrueres advocatum; esses susceptus ab advocato, ageret causam tuam, sicut posset, et si non illam finiisset et audires illum in judicio venturum judicem, quantum gauderes, quia ipse potuit esse judex tuus, qui paulo ante fuit advocatus tuus? Et modo ipse pro nobis orat, ipse pro nobis interpellat, qui in illa die nos judicabit (S. August. *Serm.* 119, *de Temp.*). Hinc S. Eleazarus jamjam moriturus ter illa repetiit verba : per crucem et passionem tuam, libera me Domine (Surius, 27 *Sept.*).

X. B. VIRGINIS ET SANCTORUM VENERATIO. Hi enim sunt amici quos conciliare nobis Christus hortatus est dicens : *Facite vobis amicos* (Luc. XVI. 9).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

JOB.

Quid faciam cum surrexerit ad judicandum Deus? (Job. XXXI. 14).

Quis mihi hoc tribuat ut in inferno protegas me, et abscondas me, donec pertranseat furor tuus? (Id. XIV. 13).

DAVID.

Non intres in judicium cum servo tuo Domine (Id. Ps. CXL. 2).

ISAIE.

Spiritus Domini super me... misit, me, ut prædicarem diem ultionis Deo nostro (Is. LXI. 2).

SOPHONIE.

Dies iræ dies illa, dies tribulationis et angustiæ, dies calamitatis et miseriæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis, dies tubæ et clangoris (Soph. I. 15, 16).

BALTHAZAR.

Et hæc interpretatio sermonis : numeravit Deus regnum tuum, appensus es in statera et inventus es minus habens; divisum est regnum tuum (Dan. V. 27).

NOUVEAU TESTAMENT.

L'ÉCONOME INFIDÈLE.

Et vocavit illum, et ait illi : Quid hoc audio de te? Redde rationem villicationis tuæ (Luc. XVI. 2).

LE SERVITEUR INUTILE.

Accedens autem et qui unum talentum acceperat, ait : Domine... abscondi talentum tuum in terra... Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores (Matth. XXV. 24, 30).

LES VIERGES FOLLES.

Et clausa est janua.... Vigilate itaque quia nescitis diem neque horam (Matth. XXV. 10, 11, 12, 13).

VIE DES SAINTS.

S. AUGUSTIN.

S. Augustinus de se confessus est, nihil aliud ipsum a profundiore voluptatum carnalium gurgite revocasse, nisi metum mortis et futuri judicii, qui nunquam recessit de pectore illius (*L.* 16 *Confess. C.* 16).

LE S. ABBÉ ÉLIE.

Elias abbas qui septuaginta annis sanctissime vixerat in deserto, dicere solebat iis qui ad ipsum ventitabant : Tria timeo : primum est, animæ e corpore discessio; alterum, inevitabilis necessitas comparendi coram Deo; tertium est, sententia quam in me laturus est Judex (Pallad. *C.* 51).

S. EPHREM.

Heu mihi! Fratres mei in Christo dilecti, recordatus sum horæ illius et contremui (*De Appar. Cruc.*).

S. BERNARD.

Paveo gehennam, paveo judicis vultum (*Serm.* 10 *in Cant.*),

S. ELIZABETH DE HONGRIE.

Ego me dispono et præparo ad diem judicii (Mansi, *disc*, 31 *art.* 2).

AXIOMATA.

Non judicari vis? Teipsum judica.
Amans de amante judicans, non judicat.
Judicio amantis, nihil indulgentius (Drexel, *in Tribunali, L.* I, *C.* 7).
Nolite judicare et non judicabimini (Luc. VI. 17).
Qui timet judicem, cavet culpam.
Judicis est recti, nec munere, nec prece flecti (Buchl.).

TRADITION PROFANE.

La doctrine de l'immortalité de l'âme et d'*un état futur de récompenses et de châtiments* paraît se perdre dans les ténèbres de l'antiquité. Elle précède tout ce que nous avons de certain. Dès que nous commençons à débrouiller le chaos de l'histoire ancienne, nous trouvons cette croyance établie de la manière la plus solide dans l'esprit des premières nations que nous connaissions (Voltaire, Warburton, Bolingbrocke).

EGYPTIENS.

A chaque zone et auprès des suppliciés on lit toujours leur condamnation et la peine qu'ils subissent... Tandis qu'on lit au contraire à côté de la représentation des âmes heureuses, sur les parois opposées : « Elles ont trouvé grâce aux yeux du Dieu grand ; elles habitent les demeures de gloire celles où l'on vit de la vie céleste; elles jouiront à tout jamais de la présence du Dieu suprême » (Champollion, *Lettre 13e sur l'Egypte et la Nubie*).

PERSES.

Oui, souverain maître de la nature, ne juge pas avec sévérité le dernier de tes esclaves. Son cœur, il est vrai, est souillé par le crime, mais la douce espérance lui sourit encore en pensant à l'excès de ta générosité (Saadi).

GRECS.

Quand l'âme est séparée du corps, elle arrive à un lieu tout divin où elle voit d'un côté le Ciel et de l'autre l'Enfer. Alors elle paraît devant son juge, et après le jugement les bons s'en vont à droite pour recevoir leur récompense, et les méchants s'en vont à gauche emportant avec eux la marque et les signes extérieurs de leur réprobation. Car l'âme, dans l'autre monde, n'emporte avec elle que les habitudes contractées pendant la vie. Le juge les examine sans s'occuper du rang qu'elles ont tenu sur la terre, mais seulement de ce qu'elles sont au moment où elles paraissent devant lui (Pluton, *de Repub. L.* 10).

Pour ceux dans lesquels il trouve des marques d'une vie inique, molle et intempérante, ils souffrent un juste châtiment. Les uns qui ne sont pas indignes de guérison, sont livrés à la peine et au remords jusqu'à ce qu'ils aient expié leurs fautes; les autres qui en sont indignes, souffriront une peine éternelle... C'est pourquoi, ô Callicles, méprisant les vains honneurs et ne regardant que la vérité, je m'efforce de vivre et de mourir en homme de bien; et je vous y exhorte, ainsi que tous les autres autant que je puis. Je vous rappelle à la vertu, je vous anime à ce saint combat, le plus grand, croyez-moi, que nous ayons à soutenir sur la terre. Combattez-donc sans relâche, car vous ne pourrez plus vous être à vous-même d'aucun secours, lorsque, présent devant le juge, vous attendrez votre sentence tout tremblant et saisi de terreur (Le même, *Gorgias*).

ROMAINS.

Les bons seront réunis aux âmes des bons, et les méchants aux âmes des méchants. Jeune homme, tel est le jugement des dieux qui habitent le ciel, des dieux que tu t'imagines ne pas s'occuper de toi (Cicéron, *de Leg. L.* 40).

LES TROIS JUGES DES ENFERS.

MINOS.

Nec vero hæ sine sorte datæ, sine judice, sedes.
Quæsitor, Minos, urnam movet; ille silentum
Conciliumque vocat, vitasque et crimina discit (Virg. *Æn. L.* VI. V. 43).

RHADAMANTE.

Gnossius hæc Radhamanthus habet durissima regna;
Castigatque auditque dolos, subigitque fateri,
Quæ quis apud superos, furto lætatus inani
Distulit in seram commissa piacula mortem (Id.)

ÆAQUE.

Continuo ad pœnam justus vocat Æacus umbram.
Urnam tartareis movet Æacus umbris (Id.)

Auteurs à Consulter.

SS. Pères.

ORIGÈNE	— In C. 2 Ep. ad Rom.
	— Hom. 3 in Ps. 36.
S. CYPRIEN	— L. 4 Ep. Ep. 6.
S. HILAIRE	— In Ps. 118.
S. BASILE	— De vera virt.
S. AMBROISE	— Offic.
S. JÉROME	— In Matth.
	— In Daniel, c. 7.
S. CÉSAIRE	— Hom. 29.
S. CHRYSOST.	— Hom. 18 in Joan.
	— In C. 24 Matth.
	— Hom. de cæco.
S. AUGUSTIN	— In Ps. 147.
	— Serm. 38 de Sanct.
	— De Vanit. sæculi.
	— Serm. de Temp. 16, 63, 67.
	— L. de anima et ej. orig. c. 50.
	— L. 3 de Symb.
	— In Ps. 51.
S. GRÉGOIRE	— L. 4 Moral.
	— Ibid. L. 9. 23.
	— Hom. 9 in Evang.
S. ISIDORE	— L. 1 Sentent.
S. ANSELME	— De Simil. Mundi.
S. BERNARD	— In Cant. Serm. 23.
	— De 12 Grad.
	— Serm. 11.
	— In Ps. 90.
	— De inter. Dom.
S. THOMAS	— P. 3, q. 58, art. 3.

Ascétiques.

THOM-A-KEMP	— Imit. Chr. L. 1. c. 18.
	Ibid. c. 24, § 1.
DREXELIUS	— In Tribunali.
CANISIUS	— In Novissimis.
DENYS-LE-CH.	— De 4 Novissimis.
LOUIS-DE-GREN.	— In Duce Peccatorum.

Prédicateurs.

FABER	— Conc. in Adv.
LE P. LEJEUNE	— 4 Serm.
LA RUE	— 1 Serm.
BOURDALOUE	— Avent. Serm.
GRISOT	— Prônes.
Mgr LACARRIÈRE	— Serm.
Mgr DUPANLOUP	— (Id.)

Répertoires.

LANGIUS	— Polyanthæa.
LUD. GRANATEN.	— Loca Communia.
LOHNER	— Bibl. Man. Conc.
HOUDRY	— Bibl. des préd.

PREMIER PLAN.

Ce que c'est que le Temple.

(M. L'ABBÉ DE SAINT-ARROMAND.)

Ier Point.

DESTINATION GÉNÉRALE DU TEMPLE.

IIe Point.

SA DESTINATION SPÉCIALE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Destination générale du temple.

IL EST :

1—Le symbole de la religion tout entière ;

2—Le témoignage des plus sacrés engagements ;

3—Le monument des souvenirs les plus saints et les plus glorieux.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Sa destination spéciale.

IL EST :

1—Le lieu de la résidence de Dieu ;

2—Le lieu de ses libéralités.

DEUXIÈME PLAN.

Respect, Profanation, Désertion des Temples.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

COMBIEN LES ÉGLISES MÉRITENT NOS RESPECTS.

IIe Point.

COMBIEN ELLES SONT PROFANÉES ET DÉSERTÉES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Combien les églises méritent nos respects.

1—Ce qu'elles sont par rapport à Dieu ;

2—Ce qu'elles sont par rapport à nous.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Combien elles sont profanées et désertées.

1—Profanation ;

2—Désertion.

TROISIÈME PLAN.

Dédicace.

(LITURGIE.—S. BERNARD.)

I.

Antiquité de la cérémonie de la dédicace.

1—Chez les Juifs ;

2—Chez les chrétiens.

II.

Institution de la fête de la dédicace des temples.

III.

But et caractère de la cérémonie de la dédicace.

1—Séparation ;

2—Oblation.

IV.

Effets de la cérémonie de la dédicace.

1—Pour Dieu ;

2—Pour les fidèles.

V.

Significations symboliques de la cérémonie de la dédicace.

1—Sanctification de nos âmes ;

2—Jérusalem céleste.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

CE QUE C'EST QUE LE TEMPLE.

TEXTE.

Non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli.

Gen. XXXII. 17.

A l'aspect d'un temple, l'esprit humain se recueille et s'élève, les passions les plus tumultueuses se calment et se taisent; les pensées graves et sérieuses succèdent au fougueux désirs; le sentiment religieux s'empare du cœur. Malgré soi, on est ému, on se sent comme transporté par un souffle divin dans un monde nouveau.

D'où viennent donc ces pensées, tout à la fois austères et douces, consolantes et fortes, calmes, mais si entraînantes et si sublimes, qui nous saisissent et nous transportent? Quel mystère en ces murs auprès desquels toute ame s'incline et adore!

Le temple, M. F., ce n'est pas seulement un amas de pierres élevées et sculptées avec art. Ces enceintes, ces voûtes, ces nefs, ces colonnes sont plus que des monuments de science et de génie. En eux réside et respire quelque chose de divin. Si le langage d'un temple est si éloquent, s'il nous émeut si profondément, c'est que sous quelque rapport qu'on le considère: dans *sa destination générale ou particulière*, à lui se rattachent les idées les plus saintes et les plus élevées.

Ier Point.

DESTINATION GÉNÉRALE DU TEMPLE.

Le temple considéré dans sa destination générale est: 1° *le symbole de la religion tout entière;* 2° *le témoignage des plus sacrés engagements*; 3° *le monument des souvenirs les plus pieux, les plus glorieux, les plus entiers.*

1re SUBDIVISION.—Il est le symbole de la religion tout entière.

Reconnaître un Dieu, c'est admettre la nécessité d'un culte, et l'idée de culte renferme l'idée d'un lieu où ce culte s'exerce.

Aussi voyons-nous les enfants de l'Evangile, forcés d'abord de se cacher, se réunir dans les catacombes; mais aussitôt que la paix leur est donnée, des basiliques s'élèvent sur les ruines des temples païens. A mesure que l'Eglise s'étend, elle plante la croix comme le trophée de ses conquêtes, partout elle élève des temples. Le temple est comme le centre où la religion rassemble ses rayons épars, afin qu'ils brillent d'un plus vif éclat. Le temple c'est un symbole où toutes les choses qui le composent sont autant d'articles de foi, où tout y a son langage, son expression qui lui est propre. Sur cet autel, je vois la grande victime qui paya le salut du monde; ce tabernacle, c'est l'image du ciel où réside un Dieu qui fait ses délices d'habiter parmi les enfants des hommes; ces couronnes d'anges, ce sont les esprits célestes qui descendent vers nous et reportent vers Dieu l'encens de nos prières; ces tableaux qui décorent le sanctuaire, ces images pieuses, ce sont les saints intercédant pour nous. Partout, sur le bois ou sur la pierre, la pensée catholique se manifeste et s'épanouit, se traduit sous mille formes, afin de s'emparer de l'homme; et, si elle frappe ses sens c'est pour mieux arriver à son cœur.

2e SUBD.—Il est le témoignage des plus sacrés engagements.

Comme les pierres que Jacob rassembla pour être la preuve subsistante de l'alliance qu'il contractait avec Laban son beau-père, le temple est aussi le titre de cette alliance que nos pères firent avec le Seigneur pour eux et pour nous; alliance que nous avons acceptée, renouvelée même. Ce temple, c'est le représentant des siècles passés, c'est la voie des générations antiques, la seule qui leur ait survécu, appelant les générations présentes, les invitant à aller au Dieu des vivants et des morts; c'est pour ainsi dire une tradition matérielle, qui, comme la tradition orale ou écrite, proclame à la face des peuples le culte que leurs pères rendaient à Dieu. Aussi opposait-on aux Ariens les hymnes que les fidèles chantaient dans leurs temples; aux Pélagiens, ces prières par lesquelles l'Eglise implorait alors comme aujourd'hui, la grâce divine. Et encore aujourd'hui, quelle réfutation plus forte et plus manifeste du protestantisme que ses propres temples, bâtis avant lui et que ses mains sacrilèges ont dépouillés des ornements de leur culte?

Là, dans ce temple s'agenouillait ma mère, ici priait mon père; quel est l'homme dont la piété ne devrait pas se ranimer à ce pieux souvenir!

3e SUBD.—Il est le monument de souvenirs pieux et glorieux.

A chacun se rattache le souvenir d'un saint, d'un grand roi, d'un prodige ou d'un fait illustre; car la religion aussi, M. F., aime à consacrer la gloire. Parcourez toutes les basiliques de l'univers chrétien, toutes rappellent quelques mystères de la vie du Sauveur, de la Vierge ou des héros de l'Evangile.

Le temple est votre cité, dit l'Apôtre. C'est la patrie, c'est la famille, c'est l'existence tout entière de l'homme. C'est là que vous fûtes portés des bras de votre mère, c'est là que vous avez fait votre premier pas dans la vie, c'est là que vous reviendrez avant de la quitter pour jamais. Ici sera béni votre cercueil. C'est dans le temple que la voix des hommes s'élève suppliante pour arrêter les fléaux qui le frappent; c'est dans les temples que les vainqueurs viennent offrir leurs trophées au Dieu qui donne la victoire.

IIe Point.

DESTINATION SPÉCIALE DU TEMPLE.

1re SUBD.—Il est le lieu de la résidence de Dieu.

Que Dieu habite spécialement dans nos temples, c'est ce qui est expressément déclaré dans les saintes Ecritures: *Dominus in templo sancto suo* (Ps. X. 5), disait David. Après la dédicace du temple, le Seigneur apparut à Salomon et lui dit: *Sanctificavi domum hanc quam ædificasti, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus* (III Reg. IX. 3). Il y a une expression frappante dans l'Ecriture et que Dieu emploie souvent pour désigner les temples qui lui sont consacrés, c'est: *Domus mea*; ma maison. Or, de même que nos maisons sont les lieux de notre spéciale résidence, de même les lieux que le Seigneur appelle sa *maison* sont les lieux qu'il aime à habiter.

Les SS. Pères en parlant du respect que les chrétiens doivent avoir pour les églises leur rappellent qu'elles sont les lieux de la résidence du Seigneur. S. Chrysostôme dit que le temple chrétien est une cour royale céleste, qu'il est le ciel lui-même. *Ecclesia est aula regia cœli; cœlum, ipsum; Ecclesia cœlum est in angustum redactum.* Ainsi d'après l'Ecriture et les témoignages de la croyance chrétienne, nos églises sont la demeure de Dieu, la maison, le lieu de sa résidence particulière sur la terre.

2e SUBD.—Il est le lieu de ses libéralités.

Qu'est-ce que Dieu fait dans son temple? Il y opère comme dans tout l'univers; car la vie de Dieu c'est l'action. Trois sortes d'opérations de Dieu envers l'âme dans son temple: 1° *il la purifie;* 2° *il l'éclaire;* 3° *il la sanctifie.*

1° IL LA PURIFIE. Deux grandes souillures dans l'homme, la lèpre héréditaire que se transmettent les générations et que chacun de nous apporte en naissant, ensuite le péché que commet notre faible nature dans ses jours d'erreur, de tentation et de misère. Or, le Seigneur bon et compatissant nous a tenu prêt à ce double mal un double remède dans son temple. C'est là que sont les deux piscines de salut, celle du baptême et celle de la pénitence.

Debout sur le seuil de ce temple le Seigneur y attend pour ainsi dire sa créature. Pour l'enfant, il change son nom d'enfant de colère *filii iræ* en celui d'enfant d'amour: pour l'adulte, il l'appelle, il lui ouvre ses bras comme le père de l'enfant prodigue. Il lui tient sa maison ouverte à toute heure. Bon pasteur, il remet dans le bercail la brebis égarée, bon maître, il pardonne à ses serviteurs sept fois et jusqu'à septante fois sept fois.

2° IL L'ÉCLAIRE. Le Sauveur allait prêchant l'Evangile de ville en ville, et de bourgade en bourgade. Comment prêche-t-il maintenant? Le temple est le lieu où se font continuellement entendre ses oracles. C'est ici qu'il nous parle, c'est ici que sa voix retentira jusqu'à la fin. La parole que vous entendez à l'église n'est pas la parole du prêtre; il n'est lui que l'organe. Il fait ici l'office de l'ange qui parla sur le mont Sinaï. Il fait comme les prophètes qui disaient ce qu'ils avaient entendu, ou ce que l'inspiration divine leur avait suggéré. J.-C. emprunte de lui le son, les formes, la langue, mais la doctrine qui fait le thème de la parole est à lui.

Or, cette doctrine a dissipé les ténèbres du monde, elle a renversé l'idolâtrie, elle a confondu les savants; n'est-elle donc pas la vraie doctrine qui éclairera vos âmes, qui leur enseignera toute vérité, toute vertu, par conséquent la voie du salut?

3° IL LA SANCTIFIE. La sainteté but de la vertu, couronnement si souhaité de la vie chrétienne, peut être atteinte de diverses manières. Les martyrs mirent le sceau à leur sainteté par l'effusion de leur sang, les anachorètes par la pratique scrupuleuse des conseils évangéliques, les apôtres par la prédication de l'Evangile. Voilà pour la voie extraordinaire. Mais dans la voie ordinaire comment arrive-t-on à la sainteté? Par la foi et les œuvres. Or le moyen efficace d'accroître sa foi et de la soutenir par les œuvres, c'est de visiter Dieu dans son temple. Ici est l'enseignement de la doctrine, nous l'avons dit. Or cet enseignement crée la foi. Ici s'offre le saint sacrifice, œuvre de foi par excellence. Ici sont administrés les sacrements, source d'eau vive jaillissante jusqu'à la vie éternelle.

Mais si la foi s'accroît par tout ce qui se passe dans le temple, c'est à l'autel que le fidèle puise l'énergie pour pratiquer l'œuvre, c'est la participation à l'Eucharistie qui rend charitable, bon, chaste, patient, en un mot vertueux et saint.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

RESPECT, PROFANATION, DÉSERTION DES TEMPLES.

TEXTE.

Et ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes in illo et ementes.

Luc. xix. 46.

S. Jean ajoute : *Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo* (Joan. xi. 15), il les chassa un fouet à la main.... Les SS. Pères nous font remarquer cette manière extraordinaire du Sauveur pour nous faire entendre que la profanation du saint lieu est un grand crime. Voyez son courroux, disent-ils, voyez son indignation. Il vient d'entrer dans la cité comme un roi pacifique : *Rex mansuetus* ; il a accueilli l'hosanna de la foule ; il vient même, tant son cœur est tendre et compatissant, de verser des larmes sur les malheurs qui menacent Jérusalem, la ville coupable qui lapide les prophètes. Naguères il a pardonné à Madeleine, à la femme adultère, à Zachée, au publicain, il s'est assis même à la table des pécheurs ; or, voici que son visage s'enflamme d'un zèle ardent qui nous étonne, que ses mains débonnaires s'arment de la verge de sa justice. C'est que l'on déshonore la maison de son Père, qu'on la convertit en des usages profanes, qu'on change le lieu de prière en un lieu de négoce, de trafic et d'avarice.

Sans doute il y avait dans Jérusalem d'autres crimes qui méritaient sa colère. Il y avait l'hypocrisie des Pharisiens, la corruption des Scribes, l'impiété des Saducéens, le scandale d'Hérode, l'idolâtrie des gouverneurs romains ; mais comme si la gloire de son Père en eût été moins blessée, il semble les dissimuler en ce jour, tandis qu'il laisse éclater tout le feu de son courroux contre les profanateurs du temple. Apprenons de là *combien nos églises méritent le respect, et combien leur profanation est un grand crime.*

Ier Point.

COMBIEN LES ÉGLISES MÉRITENT NOS RESPECTS.

1e subdivision. — **Ce qu'elles sont par rapport à Dieu.**

I, Sa demeure. *Vere Dominus est in loco isto* (Gen. xxviii. 16).

Terribilis est locus iste, non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli (Id. ibid. 17). L'univers entier est un temple que Dieu remplit de sa gloire et de sa présence. Toutefois les hommes lui ont consacré dans tous les temps des lieux qu'il a honorés d'une présence spéciale. Les patriarches lui dressèrent des autels en certains endroits où il leur avait apparu. Les Israélites dans le désert regardèrent le tabernacle comme le lieu où résidait sans cesse sa gloire et sa présence ; et arrivés à Jérusalem, ils ne l'invoquèrent plus avec la solennité des encens et des victimes que dans le temple auguste que Salomon lui fit depuis élever.

Mais les temples chrétiens ne sont pas des temples vides, semblables à celui de Jérusalem, où tout se passait en ombre et en figure. Le Seigneur habitait encore alors dans les cieux, dit le prophète, et son trône était encore au-dessus des nuées ; depuis qu'il a daigné paraître sur la terre, converser avec les hommes, et nous laisser, dans les bénédictions mystiques, le gage réel de son corps et de son sang, l'autel du ciel n'a plus aucun avantage sur le nôtre ; et nos temples sont alors devenus ces nouveaux cieux que le prophète promettait aux hommes.

II. Le lieu de ses faveurs. C'est dans les églises que le Seigneur répand ses faveurs et ses grâces.

1° C'est ici où dans le sacrement qui nous régénère, vous êtes devenus fidèles ; c'est ici où la bonté de Dieu, en vous associant par le baptême à l'espérance de J.-C. vous a discernés de tant de païens qui ne le connaissent pas, de tant d'hérétiques, qui le connaissant, ne le glorifient pas comme il le demande. Ici est le lieu de l'alliance que vous avez contractée avec le Dieu de vos pères. Vous ne devez donc plus y paraître que pour ratifier les engagements de votre baptême.

2° C'est dans cette enceinte sacrée, en second lieu, où sont élevés de toute part des tribunaux de réconciliation et de miséricorde. C'est ici où J.-C. vous a dit mille fois par la bouche de ses ministres : Mon fils, vos péchés vous sont remis ; allez et ne péchez plus désormais de peur qu'il ne vous arrive pis. Or là où vous avez paru tant de fois pénitent, paraîtrez-vous encore mondain et profane?

3° Le temple est, en troisième lieu, la maison de la doctrine et de la vérité, et c'est ici où, par la bouche des pasteurs, l'Eglise vous annonce les maximes du salut et les mystères du royaume des cieux. Or, viendrez-vous encore ici où du haut de ces chaires chrétiennes nous vous disons tous les jours, de la part de J.-C., que les impurs ne possèderont pas le royaume de Dieu, y former des désirs profanes et manquer au respect dû à un aussi auguste lieu?

4° C'est dans le temple que vous venez offrir, en un sens avec le prêtre, le sacrifice redoutable, renouveler l'oblation de la croix et présenter à Dieu le sang de son fils, comme le prix de vos péchés.

Que de motifs d'être pleins de révérence, et de respect pour ces sanctuaires où Dieu nous prodigue ses grâces et, où avec ses divins secours, nous accomplissons notre œuvre par excellence, celle pour laquelle nous sommes en ce monde, le salut de notre âme!

2e subd. — **Ce qu'elles sont par rapport à nous.**

I. Notre maison de prière. *Domus mea domus orationis vocabitur* (Matth. xxi. 13—Luc. xix. 46). Le temple est la maison de prière où chacun doit venir exposer au Seigneur ses plus secrètes misères ; où on l'apaise sur les calamités publiques par des vœux communs ; où les ministres assemblés lèvent les mains pour les péchés du peuple, et où les yeux du Seigneur sont toujours ouverts à nos besoins et ses oreilles attentives à nos cris : *Et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus* (3 Reg. ix. 3).

Ce n'est pas qu'on ne puisse le prier en tout lieu, comme dit l'apôtre, mais le temple est l'endroit où il se rend plus propice, et où il nous a promis d'être toujours présent pour exaucer nos vœux et recevoir nos hommages. Oui, M. F., c'est ici que nous devons venir gémir avec l'Eglise sur les scandales qui l'affligent, sur l'endurcissement des pécheurs, sur le refroidissement de la charité. C'est ici que nous devons venir demander à Dieu son appui pour sauver notre âme. Or, à ce titre peut-il être pour nous un lieu plus saint et plus vénéré?

II. Notre asile d'espérance. Qu'est le temple pour le *riche*, pour le *pauvre*, pour le *juste*, pour le *pécheur*, pour tous les *chrétiens?*

1° Le temple est pour le *riche* une école de sagesse. Là il y aperçoit le seul vrai riche, Dieu. Là il reconnaît qu'il existe des trésors spirituels et invisibles mille fois plus précieux que ceux qu'il possède et dont il se sent dépourvu. Là il voit le pauvre se placer à ses côtés et être son égal ;

2° Le temple est pour le *pauvre* un refuge, une consolation, un asile. Toujours et à toute heure les portes lui en sont ouvertes. Il regarde et voit une table où il lui est permis d'aller s'asseoir à côté des autres hommes. Le tabernacle, surmonté d'une croix, lui apprend, à la fois la pauvreté de son Dieu, et à Bethléem et au Calvaire. Il lève les yeux pour la prière et se sent fortifié. A côté de la croix du Sauveur sa croix lui paraît moins lourde, et aux oreilles de son âme divinement consolée retentissent ces paroles : *Beati pauperes...,. Beati qui lugent quoniam ipsi consolabuntur ;*

3° Qu'est le temple pour le juste qui vit de la foi et dont la patrie n'est pas sur la terre. Le temple pour le juste c'est l'image du ciel, c'est l'abri contre les tempêtes, c'est le port du salut ;

4° Et vous pécheurs, le temple n'est-il rien pour vous? Il n'est rien tant que vous dormez dans le péché, mais quand la grande voix de Dieu vous réveillera, le temple sera alors pour vous l'apparition de la miséricorde divine, l'asile du repentir, l'assurance du pardon. Levez-vous donc et entrez dans l'église de Dieu.

5° Mais le temple appartient à tous et il est le bien de tous. Le temple c'est le toit paternel, le foyer domestique, les archives de la famille. Là se trouve l'abrégé de l'histoire de notre vie ; elle est pour ainsi dire écrite sur ses murs. Là sont les souvenirs de notre enfance, souvenirs de la purification de notre âme par l'onde salutaire du baptême ; de notre adolescence, souvenirs des jours suaves de notre première communion et de notre confirmation ; de notre jeunesse, quand sous la main de Dieu nous avons uni notre sort devant ses autels à celle qu'il nous avait choisie pour épouse ; de notre âge mûr, quand nous avons apporté nos enfants au saint baptême, quand nous sommes venus, agités, fatigués, nous reposer un moment dans le sanctuaire, dans les consolations de la prière et de l'adoration ; de la vieillesse, quand nous y sommes venus pleurer ceux que Dieu nous prenaient et reprendre courage auprès des autels. O temple, tu es dans toutes nos pensées comme dans toutes nos joies!

IIe Point.

COMBIEN LES ÉGLISES SONT PROFANÉES ET DÉSERTÉES.

1re subdivision. — **Profanation.**

Profanations visibles. *Curiosité vaine ;* on vient dans les temples pour y admirer la beauté et la magnificence de l'architecture, la grandeur, les exactes proportions de l'édifice, les richesses, la pompe des ornements qui l'embellissent. *Etalage du faste* : c'est dans les temples que chacun vient étaler son luxe... *Pièges et séductions* : jusques dans les temples, des pièges mortels sont quelquefois tendus à la pudeur ; une beauté coupable vient servir de flambeau au démon de la volupté... Profanation d'*impiété* : on n'y vient pas pour Dieu, on n'y croit pas, ou si on y croit on l'outrage par des irrévérences... Profanation de *scandale* : tenue immodeste et sans recueillement...

2° Profanations invisibles. Dérèglements de l'esprit et du cœur : sollicitudes de notre état, projets d'ambition, animosités de la haine, trouble de ses passions, voilà ce qu'on apporte dans le temple en y voulant adorer Dieu.

2e subd. — **Désertion.**

Le grand mal de nos jours est moins la profanation que la désertion des temples. Voyez dans nos plus grandes villes au milieu d'un peuple si nombreux, les places publiques, les lieux destinés au commerce, le barreau, les académies de jeu, les théâtres ne suffisent pas à contenir la multitude qui s'y rend de toutes parts. Dans nos sanctuaires presque déserts Dieu semble attendre des adorateurs.....

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

DÉDICACE.

TEXTE.

Dedicaverunt templum Domini rex et filii Israel.

3 Reg. VIII. 63.

L'Eglise est admirablement sage dans la disposition et dans la fin de son culte. Elle sait que tout vient de Dieu, principe unique, et c'est vers lui qu'elle fait remonter toute sa reconnaissance.

Voyez en effet l'ordre de ses fêtes. C'est d'abord en l'honneur de l'adorable Trinité et de chacune des divines personnes qu'elle déploie la pompe de ses cérémonies et le saint appareil de ses solennités. Elle décerne ensuite un culte à part à Marie, mère de Dieu; puis elle honore les anges, ministres du Seigneur, ensuite les saints qui sont maintenant dans le ciel les amis de Dieu. Elle fait plus, elle honore leurs précieuses reliques, respectables débris de ces tabernacles vivants où habitait la Divinité, elle honore même leurs images.

Mais après avoir, dans le cours de son année ecclésiastique, rendu à Dieu, à la Vierge, aux Anges, aux Saints le culte qui leur est dû, l'Eglise pouvait-elle clore l'année et ses fêtes sans payer un juste tribut d'hommages au lieu saint où elle a réuni ses enfants, où elle leur a distribué la vertu des mystères et des trésors célestes. C'est ce qu'elle a fait et c'est l'objet de la solennité qui nous réunit en ce jour; la *Dédicace* de toutes nos églises.

Ier Point.

ANTIQUITÉ DE LA CÉRÉMONIE DE LA DÉDICACE.

1re SUBDIVISION.—**Chez les Juifs.**

L'usage des dédicaces est très ancien, dit un écrivain très versé dans la science ecclésiastique. Sans la faire remonter à Jacob qui consacra au Seigneur le lieu et la pierre où il avait eu sa vision mystérieuse de l'échelle; sans parler de Moïse et d'Aaron qui dédièrent à Dieu le tabernacle qu'ils lui avaient construit dans le désert, ni de David qui fit de même pour l'arche sainte quand il la fit transporter solennellement sur la colline de Sion; nous nous bornerons relativement à l'antiquité de cette cérémonie à rappeler qu'il y a eu trois grandes dédicaces pour le temple de Jérusalem. La première est celle que fit Salomon, après qu'il eût construit ce fameux temple qui porta son nom et qui était une des merveilles de l'univers; la seconde, celle de Zorobabel, faite à la reconstruction de ce même temple, au retour de la captivité de Babylone; la troisième, celle que firent les Machabées quand ils renouvelèrent l'exercice de la religion interdit par Antiochus qui avait fait profaner le temple. Cette dernière est appelée dans l'Evangile : *Encenia*, c'est-à-dire, renouvellement. Les Juifs célébrèrent cette fête pendant huit jours avec la plus grande solennité (1 Mach. IV. 36). Ils la célèbrent encore aujourd'hui. N. S. J.-C. l'honora de sa présence comme on peut le voir dans l'Evangile de S. Jean (X. 22).

2e SUBD. — **Chez les chrétiens.**

Pour les églises chrétiennes la cérémonie de la dédicace a commencé à se faire avec solennité sous Constantin, lorsque la paix fut donnée à l'Eglise. Les chrétiens, dit un savant auteur, qui bénissaient leur nourriture, leurs maisons et tout ce qui devait servir à leur usage, ne manquèrent pas, alors qu'ils pouvaient le faire, de bénir par une consécration spéciale leurs oratoires et leurs églises, car jusques-là, durant les persécutions, ils n'avaient pu célébrer les SS. mystères que dans les prisons, dans leurs maisons ou dans des lieux cachés.

Cette coutume de consacrer les églises avec autant de dévotion que de solennité avait sans doute son origine dans la tradition apostolique. Les évêques de la province et du voisinage s'assemblaient ordinairement pour assister à une si auguste cérémonie. Constantin alla jusqu'à convoquer tous les évêques de l'orient pour la dédicace de l'église de Tyr et pour celle du S. Sépulcre de Jérusalem. S. Ambroise rapporte une prière qu'on récitait à la consécration d'une église, et nous voyons par les écrits des SS. PP. qu'ils faisaient souvent des discours sur les fêtes de la dédicace des temples du Seigneur. Cette cérémonie remonte, comme vous le voyez, d'un côté à Salomon, de l'autre aux premiers âges de l'Eglise; son antiquité est donc incontestable.

IIe Point.

INSTITUTION DE CETTE FÊTE POUR LES CHRÉTIENS.

En l'an 607, le pape Boniface IV fit purifier, à Rome, le Panthéon, vaste temple païen qui renfermait dans son enceinte tous les dieux des peuples vaincus, et le dédia au culte du vrai Dieu sous l'invocation de la B. V. Marie et de tous les martyrs.

Chaque année l'Eglise célèbre l'anniversaire de cette solennité, dont chaque temple fait sa solennité propre, telle est l'origine de la fête de la dédicace des églises chrétiennes. Ce jour de fête est donc l'anniversaire du jour où chaque ville, chaque hameau, chaque bourgade pût aller pour la première fois s'agenouiller dans le temple qu'il avait élevé au Seigneur. En un mot, ce jour est l'anniversaire de la dédicace de toutes les églises, c'est-à-dire de leur consécration solennelle à Dieu.

III. Point.

BUT ET CARACTÈRE DE LA CÉRÉMONIE DE LA DÉDICACE.

La dédicace est pour une église ce qu'est l'inauguration pour un monument profane. Par l'inauguration le monument est revêtu publiquement de son caractère, il entre dans toute la signification de l'objet qu'il représente ou du but pour lequel il a été fait. Par la cérémonie de la dédicace, l'Eglise reçoit une sanction qui la fait passer légitimement à l'usage pour lequel elle est destinée. Je vous ferai remarquer en cela une double sanction : 1° sanction de *séparation;* 2° sanction d'*oblation.*

1re SUBDIVISION.—**Séparation.**

Il est dit dans les actes des apôtres que Dieu ayant appelé Saul et Barnabé au ministère apostolique, ordonna de les séparer des autres disciples : *Segregate mihi Saulum et Barnabam* (Act. III. 2). Par la cérémonie de la dédicace le pontife fait à un temple ce que l'Esprit de Dieu fit envers Saul et Barnabé; il le sépare, il l'oint de l'huile sainte au nom du Seigneur, et le tire ainsi de la catégorie des édifices ordinaires. Ce n'est plus une maison, ce n'est plus un palais, ce n'est plus une habitation pour les hommes; c'est plus que tout cela; c'est maintenant l'édifice à part, l'édifice le plus vénérable de la cité, c'est l'habitation sainte, c'est le temple du Dieu vivant.

2e SUBD.—**Oblation.**

La première pierre a été posée au nom du Seigneur, or voilà qu'on a béni la dernière et le monument entier. C'est un anathème voué au Seigneur. C'est pourquoi dans la cérémonie, le pontife offre au roi du ciel et de la terre, un palais que lui ont construit les mains des hommes; il offre au souverain maître de la nature un autel où désormais brûlera en son nom l'holocauste. Tel est le caractère de la cérémonie de la dédicace. Parlons maintenant de ses effets.

IVe Point.

EFFETS DE LA CÉRÉMONIE DE LA DÉDICACE.

Nous avons à examiner ici ce qu'est devenue : 1° *pour Dieu;* 2° *pour les fidèles,* l'église dédiée.

1re SUBD. — **Pour Dieu.**

Elle est devenue pour Dieu sa maison : *Domus Dei* (Gen. XXIV. 17); *Domus mea* (Matth. XXIII 13). Or, quelle transformation! Des pierres, une matière brute, un edifice qui est devenu tout d'un coup la maison royale du ciel : *Aula regia cœli* (S. Chrysost). Remercions Dieu, M. F., de ce qu'il daigne accepter à ce point les œuvres que nous lui consacrons.

2e SUBD.—**Pour les fidèles.**

L'homme a une grande œuvre à opérer durant les quelques jours qu'il passe sur la terre; il a à sauver son âme. Or, M. F., le lieu propice pour préparer en ce monde nos destinées futures, c'est l'église. C'est ici que nous commençons, que nous continuons, que nous consommons notre sanctification.

Quatre choses concourent surtout au salut de l'âme : 1° *la prière;* 2° *les sacrements;* 3° *la parole de Dieu;* 4° *le S. Sacrifice.*

Mais ces quatre choses c'est dans l'église particulièrement qu'elles se trouvent. Ici est le lieu de prière : *Domus orationis vocabitur* (Matth. XXI. 13); ici on administre les sacrements; ici on distribue le pain de la parole et le pain sanctificateur du sacrifice. En vérité c'est ici que nous pouvons travailler efficacement à l'affaire sérieuse du salut.

Ve Point.

SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES DE LA CÉRÉMONIE DE LA DÉDICACE.

La cérémonie de la dédicace a une double signification emblématique : 1° *Elle est l'image de la sainteté de nos ames;* 2° *elle figure ensuite la Jérusalem céleste.*

1re SUBD. — **Sanctification de nos âmes.**

Dieu fait invisiblement dans nos âmes, dit S. Bernard, ce qui a été fait visiblement sur les murs de ses temples. Or que font les pontifes dans l'enceinte sacrée des églises, lors de leur dédicace? Des aspersions, des inscriptions, des onctions, des bénédictions : *Aspersio, inscriptio, unctio, illuminatio, benedictio.* De même continue ce Père, Dieu vous a marqués de sa croix au baptême, il vous a oints de l'huile du salut par le S.-Esprit, il a éclairé vos âmes par la lumière de l'Evangile, enfin il vous bénit à toute heure en ouvrant sa main sur la création. L'aspersion, l'onction, l'inscription, l'illumination figurent les *mérites;* la bénédiction c'est la récompense. La conclusion de ce parallèle est celle ci : Nous sommes aussi les temples de Dieu; c'est l'expression de S. Paul : *Templum Dei estis vos* (1 Cor. III. 16). Quelle ne doit donc pas être notre sainteté!

2e SUBD.—**Jérusalem céleste.**

C'est l'autre symbole. Lisez-en la description dans l'apocalypse : (Apoc. XXI, 2, 27). Or, M. F., c'est vers ce temple immortel que nous marchons. Nous stationnons en passant dans ceux que bâtissent les hommes, afin de nous y purifier et de devenir dignes d'entrer un jour dans celui qu'habitent les anges et les saints.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Vere Dominus est in loco isto... Quam terribilis est locus iste! Non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli (Gen. XXVIII. 16, 17).

Solve calceamenta de pedibus tuis, locus in quo stas, terra sancta est (Exod. III. 5).

Pavete ad sanctuarium meum (Levit. XXVI. 2).

Si cœlum et cœli cœlorum te capere non possunt, quanto magis domus hæc quam ædificavi (III Reg. VIII. 27).

Sanctificavi domum hanc quam ædificasti, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus (Id. IX. 3).

Majestas Domini implevit totam domum (II Paralip. VII. 1).

Oculi mei erunt aperti et aures erectæ ad orationem eorum qui in loco isto orabunt, et cor meum ibi cunctis diebus (Id. ibid. 15).

Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo (Ps. V. 8).

Dominus in templo sancto suo (Id. X. 5).

Domine dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ (Ps. XXV. 8).

Replebimur in bonis domus tuæ, sanctum est templum tuum (Ps. LXIV. 5).

Zelus domus tuæ comedit me (Ps. LVIII. 10).

Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum, concupiscit et déficit anima mea in atria Domini (Ps. LXXXIII. 83).

Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum (Ps. XCII. 5).

Custodi pedem tuum ingrediens domum Dei (Eccle. IV. 17).

Holocausta eorum et victimæ eorum placebunt mihi super altari meo, quia domus mea domus orationis vocabitur cunctis populis (Is. LVI. 7).

Vide abominationes pessimas quas isti faciunt hic (Ezech. VIII. 9).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Et intravit Jesus in templum Dei, et ejiciebat omnes vendentes et ementes in illo... et dicit eis: scriptum est: domus mea domus orationis vocabitur; vos autem fecistis illam speluncam latronum (Matth. VXI. 12, 13.—Luc. XIX. 46).

Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo (Joan. II. 15).

ÉPITRES.

Nescitis quia templum Dei estis, et spiritus Dei habitat in vobis? (I Cor. III. 16).

Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. Templum enim Dei sanctum est quod estis vos (Id. ibid. 16, 17).

Numquid domus non habetis ad manducandum vel bibendum aut ecclesiam Dei contemnitis? (Id. XI. 22).

Mulieres in ecclesiis taceant, non permittitur eis loqui (Id. XIV. 34).

Vos estis templum Dei vivi (II Cor. VI. 16).

Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem (Apoc. XXI. *Vide totum caput*).

SS. PÈRES.

Omnes ad orandum in eodem loco convenite; sit una communis precatio, una spes in charitate.... Omnes velut unusquisque ad templum Dei convenite, velut ad unum altare, ad unum J.-C. sacerdotem (S. Ignat. Mart. *Ep. ad Magn.*).

Cum parvo peccato ad ecclesiam veniunt, et cum peccatis multis de ecclesia recedunt (S. Ambr. *Serm.* 33).

An quidquam indignius est quam oracula divina circumstrepi, circumsonari sacramenta confusis vocibus, cum gentiles idolis suis reverentiam tacendo deferunt? (Id. *L.* 1 *de Virg.*).

Ecclesia non est officina forensis, sed locus angelorum, regia cœli, cœlum ipsum (S. Chrysost. *in* 1 *Cor.*).

Ecclesia cœlum est in angustum redactum (Id. ibid.).

Non mirum est si fulmen dimitteretur, digna enim fulmine sunt hæc quæ in ecclesia fiunt (Id. *Hom.* 24 *in Act.*).

O audaciam, quomodo Deum placare poterimus! (Id. ibid.).

Numquid theatrica sunt hæc quæ hic geruntur? (Id. ibid.).

Habes ecclesiam, sacrificium quod perficitur, patrum orationes, habes Spiritus Sancti domum, martyrum memorias, sanctorum congregationem, multaque alia quæ possunt te à peccatis ad justitiam revocare (Id. *Hom.* 69).

Tunc primis Ecclesiæ temporibus domus erant ecclesiæ; nunc ecclesia est domus, vel potius quavis domo deterius (Id. ibid.).

Quid facis homo! mulieris speciem curiosus in ecclesia perscrutaris, nec horrescis, tanta templum Dei afficiens contumelia? (Id. *Hom.* 24 *in Matth.*).

Dominus est in loco isto ubi duo aut tres, sed tam multi in ipsius congregati nomine perseverant (Id. ibid.).

Stat sacerdos Deo offerens orationem cunctorum, tu autem rides? Nihil times? Non contremiscis? (Id. *Hom.* 15 *in Ep. ad Hebr.*).

In foro silentium, in ecclesia clamor (Id. *Hom. de Bapt. Chr.*).

Hoc faciunt qui male vivunt, quantum in eis est, domum Dei speluncam latronum facere volunt (S. Aug. *in Ps.* 130).

Movet me dolor magnus adversus fratres nostros Christianos qui sic volunt intrare ecclesiam, ut hic, corpus habeant et alibi cor (S. Aug. *Serm.* 6 *de Verb. Dom.*).

Hinc et illud quoque accedat, ut omnium pene mentibus insitum sit, naturaliterque persuasum quæ Deo semel dedicata sunt, ea neque profanari, neque ulla hominum insolentia, Deo obnitente, posse attingi. Quo enim pacto fieri queat ut ea polluantur quæ suapte natura semper sunt munda cæteraque emundant omnia? (*Conc. Ephes.* L. 5. C. 21).

Templum Dei fidelis quisque est (S. Greg. *in Ezech.*).

Ecclesiam non secus ac cœlum frequenta, nihilque in ea aut loquere aut age quod terram sapiat (S. Nilus).

Non in hoc solum Domini timoris officium est ad domum Dei corporaliter convenire et visibiliter genuflectere, sed animam supplicationis affectu, impetrationis fructu dignam facere ad exorandum, fide et operibus preparare (S. Eucher. in hæc verba: *Oportet semper orare*).

Noluit Christus in domo sua terrenæ negotiationis opus... quid ergo putamus faceret Dominus si rixis dissidentes, si fabulis vacantes, si risu dissolutos reperiret? (Beda, *in C.* 2 *Joan.*).

Terribilis plane locus et dignus omni reverentia quem fideles viri inhabitant, quem sancti Angeli frequentant, quem sua quoque præsentia Dominus ipse dignatur (S. Bern. *in Ex. Dom.* 9 *post. Pentec.*).

TEMPLES SPIRITUELS.

Les considérations qui suivent, développées ainsi que l'a fait Bossuet dans son sermon pour le jour de Pâques, peuvent fournir matière à un magnifique discours.

I. Comment nous sommes le temple de Dieu.

1° Les philosophes ont appelé l'univers le grand monde et l'homme le petit monde. S. Grégoire de Nazianze, le grand théologien d'Orient, a trouvé cette appréciation injurieuse à la dignité de la nature raisonnable, et il a converti cette proposition en disant contrairement à la philosophie que l'homme est un grand monde dans le petit monde: *Alterum quemdam mundum in parvo magnum (Orat.* 38). En effet là est le grand monde où il y a plus d'étendue et de capacité; or, la pensée humaine est plus vaste que l'univers. Mais si l'homme est le grand monde, il est aussi, à juste titre, le grand temple, et il mérite mieux ce nom que l'univers, car toute la nature matérielle incapable d'intelligence et de parole se ramasse et s'assemble dans lui qui voit et comprend. Plus encore, il n'est pas seulement le temple mais l'adorateur de Dieu pour le reste des créatures qui, dit S. Augustin, n'étant point capables de connaître se présentent à lui pour l'inviter à rendre à Dieu l'hommage pour elles: *Pro eo quod nosse non possunt, quasi innotescere velle videntur (De Civit. Dei, L.* XI. *C.* 27). Ainsi et d'après la philosophie et d'après la théologie dont j'ai cité le premier docteur, l'homme est le temple de Dieu.

2° Nous reconnaîtrons mieux la vérité de ceci en établissant le parallèle. Qu'est-ce qu'un temple? *Le lieu où réside le Seigneur.* Mais Dieu réside tellement en nous que son image y est toujours vivante: — *Une maison de prière*, mais est-il un plus parfait sanctuaire pour l'oraison que notre cœur? — *L'édifice où est l'autel des holocaustes*; mais c'est surtout notre âme par ses aspirations, notre bouche par ses chants qui offrent à Dieu le sacrifice de louange: *Sacrificium laudis.* Il y a en nous un autel, c'est notre cœur; une chaire, un Sinaï d'où le Seigneur annonce la parole sainte, c'est l'inspiration de la grâce. Il y a en nous un tribunal pour le jugement du péché, c'est la conscience qui le brise par la contrition.

Mais ce qui surtout a fait de nous des temples plus encore que la création, c'est l'opération des sacrements.

Par le baptême, J.-C. souverain pontife nous consacre à l'adorable Trinité; l'huile sainte de la confirmation continue la dédicace; la pénitence purifie ce temple que les vendeurs ont profané; l'eucharistie est déposée religieusement dans nos cœurs comme dans le tabernacle sacré....

Aussi l'apôtre s'écrie: *Nescitis quia templum Dei estis?* (I Cor. III. 16). *Sed abluti estis, sed sanctificati estis* (I Cor. VI. 11).

3° Pourquoi la vénération de l'Eglise pour les reliques des saints? Parce que leurs membres ont été le temple du Dieu vivant. Léonide baisait avec respect la poitrine d'Origène, son fils, encore enfant, disant qu'elle était le tabernacle de l'Esprit-Saint.

Un saint pontife, martyr, la veille de sa mort, dans sa prison, offrait le S. Sacrifice sur son cœur, pensant que cet autel vivant serait digne de l'holocauste. S. Bernard, prêchant sur la dédicace, dit que cette fête est la nôtre: *Nostra est quia de ecclesia nostra.*

II. Obligation que cette qualité de temple de Dieu nous impose.

1° De nous séparer du profane; 2° de vivre dans la sainteté.

MOTIFS.

MOTIVA

(Ad templa Dei veneranda).

I. ANGELORUM EXEMPLUM.

De quo sic S. Bonaventura locutus est : Debet enim reverentia ipsis adstantibus exhiberi, et gloriosi angelici spiritus nobis adesse credendi sunt, cum divinis mancipamur obsequiis vel officiis.... Non dubitare licet ubi Dominici corporis et sanguinis mysteria geruntur, supernorum civium adesse conventus qui monumentum in quo venerabile corpus positum fuerat et jam resurgendo abcesserat, tam sedulis excubiis servaverunt; debet igitur eis assistentibus reverentia exhiberi (S. Bonav. *Serm. de Dedic.* c. 1).

— La présence de Dieu dans nos temples remplit les séraphins d'un saint tremblement et ils se voilent la face de leurs ailes. Les moines d'Egypte, pénétrés de ces sentiments, ôtaient leurs sandales, au rapport de Cassien, toutes les fois qu'ils s'assemblaient pour célébrer ou recevoir les divins mystères. Les juifs s'inclinaient en entrant dans leurs temples ; il paraît que c'est d'eux que les Grecs et les Orientaux ont emprunté l'usage où ils sont, depuis le commencement du christianisme, de s'avancer, en entrant, au milieu de l'église, et de s'incliner vers l'autel, en répétant ces paroles du publicain de l'Evangile : *Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.* Pour peu, donc, que nous ayons la foi, nous ne pouvons nous approcher du sanctuaire sans nous écrier : *Que ce lieu est terrible ; c'est ici, véritablement, la maison de Dieu et la porte du ciel!* (Gen. XXVIII. 17). (Godescard, *Vie des saints*).

II. DÆMONUM EXEMPLUM.

Teste S. Chrysostomo, domum ubi repositum fuerit thus timet diabolus, nec audet accedere ; multo magis ubi reponitur corpus Christi et celebrantur divina mysteria.... Extra Ecclesiam stat diabolus quippe sacrum istud in ovile non audet intrare ; ubi enim Christi grex est, lupus non comparet, sed foras stat (S. Chrysost. *Hom.* 5, *C.* 21).

III. PAGANORUM EXEMPLUM.

Si falsa veterum paganorum religio, ait Concilium Ephesinum, quæ, quidvis obvium pro Deo colebat, adeo superstitionis suæ servans fuit, ut altaria non quibusvis, sed sacerdotibus duntaxat ad hoc institutis, committeret, neque fana sua rursum ubilibet, sed in arcibus, aliisque munitioribus locis tantum erigeret, ibique idola sua magna cum veneratione adoraret ; quanto magis par est, nos religionem nostram ut omni cum observatione, pietate ac diligentia observare tuerique nitamur, ad quos Deus ipse cum vero religionis cultu, cœlo interim non deserto descendit (*Concil. Eph. L.* 5, *C.* 21).

— Les païens avaient un tel respect pour les temples, que, selon Arrien, il était défendu d'y cracher et de s'y moucher. On y montait quelquefois à genoux, s'il faut en croire Dion. Dans les calamités publiques, les femmes se prosternaient par terre dans les temples et balayaient le pavé de leurs cheveux (M. l'abbé Bertrand, *Dict. des Religions*).

— Testatur Seneca ipsa quoque collapsorum templorum rudera, lapides et cæmenta a cæcis gentibus in summa habita fuisse veneratione : non magis, inquit, contemnitur sapiens cum jacuit, quam sacrarum ædium ruinæ calcantur quas religiose, æque, adstantes adorant (Seneca, *ad Alb.* 31).

IV. UTILITAS.

Quam paucis explicavit S. Carolus Borromæus his verbis : hæc sacra loca elegit Deus ut in iis fidelium orationes exaudiat ; ut mediis sacramentis suam nobis largiatur gratiam ; ut mediante sacrosancto verbo suo prædicato donis nos spiritualibus locupletaret, in sacris hisce locis per sacerdotes aliosque ministros ecclesiasticos cœlestis beatorum angelorum et sanctorum hierarchia repræsentatur ; eo fideles concurrunt ut in una fide, in uno spiritu et quasi uno eodemque ore tanquam unius ejusdemque Ecclesiæ membra orationes suas unanimiter persolvant. Hæc et alia bona multa in Ecclesiis copiose recipimus (S. Carol. *p.* 7, *Act. Med. fol.* 1040).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

L'ÉCHELLE DE JACOB.

Quam terribilis est locus iste ! (Gen. XXVIII. 12, 13, 17).

Profanateurs.

CORÉ, DATHAN ET ABIRON.

Tollite singuli thuribula vestra.... Et dirupta est terra sub pedibus eorum (Num. XVI. 17, 31).

LES BETHSAMITES.

Percussit autem de viris Bethsamitibus eo quod vidissent arcam Domini (1 Reg. VI. 19).

OZA.

Iratus est itaque Dominus contra Ozam, et percussit eum eo quod tetigisset arcam (1 Paralip. XIII. 9, 10).

BALTHASAR.

Præcepit ergo jam temulentus ut afferentur vasa aurea et argentea quæ asportaverat Nabuchodonosor pater ejus de templo quod fuit in Jerusalem, et biberunt in eis rex et optimates majoresque ejus et concubinæ.... in eadem hora apparuerunt digiti quasi manus hominis scribentis contra candelabrum.... *Mane, Thecel, Phares* (Daniel, V. 1, 2, 5, 26).

HÉLIODORE.

Heliodorus autem quod decreverat, perficiebat.... Apparuit equus terribilem habens sessorem.... isque cum impetu Heliodoro priores calces elisit (2 Mach. III. 23, 25).

Zélateurs.

BELSÉLÉEL.

Fecit autem Belseleel et arcam de lignis setim (Exod. XXVII. 1).

DAVID.

Quam dilecta tabernacula tua, Domine (Ps. LXXXIII. 2) !

SALOMON.

Igitur ædificavit Salomon domum (Domino) et consummavit eam (3 Reg. VI. 14).

ÉZÉCHIAS.

Quæ cum audisset Ezechias rex, scindit vestimenta sua.... ingressusque est domum Domini (4 Reg. XIX. 1).

NOUVEAU TESTAMENT.

N. S. J.-C.

Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo (Joan. II. 15).

LES PREMIERS CHRÉTIENS.

Quotidie perdurantes unanimiter in templo (Act. II. 46).

En entrant dans les temples du Seigneur, les rois déposaient leurs couronnes ; il n'était permis à personne d'y porter des armes ; on baisait la porte et les colonnes ; on s'inclinait profondément devant l'autel. Ces édifices ne servaient jamais à aucun usage profane ; les diacres étaient chargés d'empêcher qu'il ne s'y commit aucune indécence, et les clercs inférieurs d'y entretenir la plus grande propreté (Bingham, *Orig. ecclés.*).

S. MARIE D'ÉGYPTE.

Cum Hierosolymis templum S. Crucis ingressa fuisset, non tam ut adoraret quam ut ab amasis suis adoraretur, Deus ibi cor ejus tetigit mox ut pedem suum sacro templi illius limini intulisset (Mansi, *Disc.* 6),

LA MÈRE DE S. GRÉGOIRE DE NYSSE.

Venerandæ mensæ nunquam terga vertit, nec divinum solum conspuendo inquinavit. Locis sacris nunquam illius vox audita est, necessarias tantum illas et mysticas excipio, ita ut nullum verbum in Ecclesia prodierit nisi quod cum lacrymis Deo funderet (S. Greg. Nys.).

S. JÉROME.

Quando iratus fuero, et aliquid mali meo animo cogitavero, et me nocturnum phantasma deluserit, Basilicas martyrum intrare non audeo, ita totus et corpore et animo contremisco (S. Hieron. *Contr. Vigil.* L. 3).

MÉLANGES.

ASCETICA.

I. CAUSÆ OB QUAS PRÆCISE TEMPLA INTRAMUS.

Quatuor de causis intramus ecclesiam : 1° ut laudemus Deum : *Laudate servi Dominum ;* 2° ut oremus : *Domus mea domus orationis ;* ut instruamur : *ego docebo vos ;* 4° ut reficiamur susceptione sacramenti quod in ecclesia præsentatur : *Et ego reficiam vos* (S. Bonav. *in Ps.* 117).

II. CUR ECCLESIA DOMUS ORATIONIS VOCATUR.

Ob octo causas ab eodem sancto indicatas : 1° quia ibi peccator recte orans obtinet remissionem peccatorum ; 2° quia tentatus, ibi recte orans, obtinet liberationem ; 3° quia sterilis sicut Anna obtinet fecunditatem ; 4° quia infirmus impetrat salubritatem ; 5° quia tristis consequitur jucunditatem ; 6° quia alienigena impetrat prosperitatem ; 7° quia conversus ad Deum habebit victoriam ; 8° quia captivatus adipiscetur incolumitatem. Porro ut idem doctor seraphicus notat, omnes hæ utilitates quas in domo Dei consequimur, à Salomone speciatim expressæ fuère (3 Reg. VII et Paralip. VII) ; et pro his octo beneficiis, inquit idem seraphicus, celebravit, postea Judas Machabæus, per octo dies, solemnitatem dedicationis sicut dicitur (1 Mach. IV) (S. Bonav. *Serm.* 4 *de Dedicat.*).

III. CUR ECCLESIA SIT APTIOR AD PRECES DEO OFFERENDAS.

Locus sacratus Deo et benedictus aptior est et utilior adorandum : 1° quia ibi magis excitatur devotio, et ferventior fit oratio ; 2° quia benedictio episcopalis et oratio ejus majorem efficaciam confert orationi ad impetrandum ; 3° quia associatur orationibus Ecclesiæ generalis ; 4° tandem quia Dominus domum sibi dicatam et habitantes et psallentes in ea, quadam speciali gratia custodit et visitat (Hugo Card. *in 4 Joan.*).

IV. CUR TEMPLA AURO ET ALIIS REBUS PRETIOSIS ORNANDA SINT.

Non quia Deum, qui Spiritus est, plus aurea quam lutea, plus gemmata quam nuda delectent corpora ; sed quod homines, quod diligunt, cum Deo libenter offerunt dilectione Dei, quia illud a se separant, quidquid illud sit, Deo pretiose efficiunt (Rupert. *alb. de Div. Offic.* C. 23).

Dieu lui-même ordonna les ornements et la magnificence du tabernacle (Exod. XXV. 3, 4, 5, 6).

V. QUISNAM SIT MAJOR ORNATUS TEMPLI.

Decorem domus Dei et locum tabernaculi claritatis ejus diligimus, et nos ipsi sumus. Quid est decor domus Dei et locus tabernaculi claritatis ejus, nisi templum ejus de quo Apostolus dicit : *Templum enim Dei sanctum est quod estis vos* (1 Cor. III. 17). (S. August. *Serm.* 257 *de Temp.*).

Exempla profana.

LES PLATONICIENS.

Platonici et stoici in templorum locis et porticibus versabantur, ut admoniti, angustioris habitaculi sanctitate, nihil aliud quam de virtutibus cogitarent (S. Hier. L. 2, *Contr. Jovin.*).

VESPASIEN.

In restitutione combusti Capitolii, ruderibus purgandis, manus primus admovit, ac suo collo quædam extulit (Sueton. *in Vit. C.* 8).

ALARIC.

Roma capta vetuit ne ulla iis inferretur molestia qui securitatis causa ad loca sacra et præcipue in SS. Petri et Pauli Basilicam confugissent (Baron. *Ann.* 410, V. 21).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. IGNACE MART. — Ep. ad Magnes.
S. BASILE — Hom. 5 in Ps. 28.
— Serm. 33.
S. AMBROISE — De Virg. L. 1, 3.
— Ep. 48 in Sabin.
S. JÉROME — Contr. Vigil. L. 3.
S. J. CHRYSOST. — Hom. 33 in Matth.
— Hom. 13 in Marc.
— Hom. 24 in Matth.
— Hom. 74 ibid.
— Hom. 36 in 1 Cor.
— Hom. 9 in 1 Tim.
— Serm. 1 ex var.
— Serm. de Orat.
— Hom. 24 in Act.
— Hom. 15 in Ep. ad Hebr.
— Hom. de Bapt. Chr.
S. AUGUSTIN — Serm. 256 et 257 de Temp.
— Serm. Var. in Ded.
— Tract. 10 in Joan.
— Serm. 6 de Verb. Dom.
— In Ps. 160.
CONCILE D'EPHÈS — L. 5, C. 21.
SALVIEN — De Gub. Dei L. 5.
S. EUCHER — Hom. *Oportet semper orare.*
S. GRÉGOIRE — In Ezech. hom. 15.
— Hom. 13. in Evang.
BÈDE — In C. 2 Joan.
S. BERNARD — Serm. 6 de Dedic. Eccles.
— L. de Medit.
— Doctr. Bernardi.

Ascétiques.

S. BONAVENT. — In Ps. 117.
— Serm. 4 de Dedic.
Le card. HUGO — In C. 4 Joan.
S. CHARL. BOR. — Act. Mediol.
NEPVEU — Refl. chr. T. 4.

Prédicateurs.

TEXIER — Carême, 4e lundi.
GIROUT — It.
Le P. LEJEUNE — T. 10 Serm.
FLÉCHIER — Serm. sur la Déd.
LAFONT — 24e Dim. après la Pent.
LA COLOMBIÈRE — Serm.
MASSILLON — Carême.
SEGAUD — Serm.
PALLU — It.
LE CHAPELLAIN — It.
NEUVILLE — It.
GEOFFROI — It.
CAMBACÉRÈS — It.
TRIBUNE SACRÉE — Plusieurs Serm.

Répertoires

LOHNER — Bibl. Man. Conc.
HOUDRY — Bibl. des prédicat.
DASSANCE — Nouv. Bibl. des prédicat.

PREMIER PLAN.

Ambition.

(BOURDALOUE.)

Ier Point.

L'AMBITION EST AVEUGLE DANS SES RECHERCHES.

IIe Point.

L'AMBITION EST PRÉSOMPTUEUSE DANS SES SENTIMENTS.

IIIe Point.

L'AMBITION EST ODIEUSE DANS SES SUITES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

L'ambition est aveugle dans ses recherches.

ELLE SE PROPOSE :

1—Un prétendu bonheur ;

2—Une véritable grandeur.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

L'ambition est présomptueuse dans ses sentiments.

1—L'ambition prétend à tout ;

2—L'ambition se croit capable de tout.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

L'ambition est odieuse dans ses suites.

1—Dans la poursuite de la grandeur ;

2—Dans l'usage de la grandeur.

DEUXIÈME PLAN.

Vanité des grandeurs.

(BOSSUET.)

Ier Point.

DANGERS ET NÉANT DE LA PUISSANCE TERRESTRE.

IIe Point.

INSTABILITÉ DE LA FORTUNE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Dangers et néant de la puissance terrestre.

1—Ce qui rend heureux ;

2—Application.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Instabilité de la fortune.

1—Aveuglement des ambitieux ;

2—Confusion des ambitieux.

TROISIÈME PLAN.

Vanité des honneurs.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

CE QUE COUTENT LES HONNEURS.

IIe Point.

CE QU'ILS SONT POUR LES HOMMES.

IIIe Point.

CE QU'ILS SONT EN EUX-MÊMES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Ce que coûtent les honneurs.

1—Des bassesses ;

2—Des injustices ;

3—Des anxiétés.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Ce qu'ils sont pour les hommes.

1—Des servitudes ;

2—Des écueils pour le salut.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Ce qu'ils sont en eux-mêmes.

1—Caducs ;

2—Trompeurs ;

3—Fragiles.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

AMBITION.

TEXTE.

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent.

Luc. XIV. 7.

Ce fut toujours l'esprit de ces faux docteurs de la loi de vouloir partout se distinguer, partout dominer, et d'être souverainement jaloux d'une vaine supériorité dont ils se flattaient et dont se repaissait leur ambition. Mais pour rabattre ces hautes idées et cette enflure de cœur, que fait le fils de Dieu? Dans un exemple particulier il leur trace une leçon générale, et dans la parabole de ce festin de noces où il veut qu'une modestie humble et retenue leur fasse chercher les dernières places, il comprend tous les états, tous les temps toutes les conjonctures de la vie, où l'humilité doit réprimer nos désirs ambitieux et nous inspirer une réserve sage et chrétienne. *Cum invitatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco.* Maxime qui ne dût guère être du goût de ces hommes superbes que J.-C. se proposait d'instruire; et maxime qui de nos jours n'est guère mieux suivie dans le christianisme, ni mieux pratiquée. Depuis les grands jusqu'aux petits, il n'y a personne ou presque personne qui, plus ou moins selon son état, n'ait en vue de s'élever et qui ne dise comme cet ange qui s'évanouit dans ses pensées, je monterai: *Ascendam.*

Ier Point.

L'AMBITION EST AVEUGLE DANS SES RECHERCHES.

Parce qu'elle suppose dans les honneurs qu'elle recherche: 1° *Un prétendu bonheur*, et qu'elle n'y trouve que des chagrins et des croix; 2° *Une véritable grandeur*, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine et souvent même sa honte et son humiliation.

1re SUBDIVISION.—**Un prétendu bonheur.**

L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche un prétendu bonheur; et elle n'y trouve que des chagrins et des croix, car pour parvenir à ce fantôme de bonheur où aspire l'ambitieux, il faut prendre mille mesures toutes également gênantes et fatigantes. Pour contenter une seule passion qui est de s'élever, il faut devenir la proie de toutes les passions, pour se pousser à cet état que l'on ambitionne, il faut surmonter mille obstacles et soutenir autant de combats qu'il y a de compétiteurs. Dans l'attente de cet état il faut supporter des retardements capables d'épuiser toute la patience d'un cœur. Il faut languir de longues années dans l'incertitude du succès, toujours flottant entre l'espérance et la crainte, et souvent après des délais presques infinis, ayant encore l'affreux déboire de voir toutes ses prétentions échouer, et ne rapportant pour récompense de tant de pas malheureusement perdus, que la rage dans le cœur et la honte devant les hommes.

Je dis plus: c'est que cet état, si l'on est enfin assez heureux pour s'y ingérer, bien loin de mettre des bornes à l'ambition et d'en éteindre le feu, ne sert au contraire qu'à la piquer davantage et qu'à l'allumer; que d'un degré on tend bientôt à un autre, tellement qu'il n'y a rien où l'on ne se porte, rien où l'on ne se fixe, rien que l'on ne veuille avoir, ni rien dont on jouisse; que ce n'est qu'une perpétuelle succession de vues, de désirs, d'entreprises, et par une suite nécessaire, qu'un perpétuel tourment.

Voyez Aman: que lui manquait-il? C'était le favori du prince, c'était de toute la cour d'Assuérus le plus opulent et le plus puissant, mais Mardochée à la porte du palais ne le salue pas, et par le ressentiment qu'il en conçoit, il devient malheureux au milieu de tout ce qui peut faire la félicité humaine.

Autant il en a coûté pour s'établir dans l'état qu'on a recherché, autant il en coûte pour s'y maintenir. Que de pièges à éviter, que d'artifices, de trahisons, de mauvais coups à prévenir! que de revers à craindre!

Je vais encore plus loin et j'ajoute que cet état, objet de son ambition, au lieu d'être pour lui-même un état de repos est un engagement au travail, une charge, un fardeau pesant si l'on veut en remplir les devoirs.

2e SUBD.—**Une véritable grandeur.**

L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche une véritable grandeur, et elle n'y trouve qu'une grandeur vaine et souvent même sa honte et son humiliation. Grandeur *vaine en elle-même*; elle ne donne communément et ne suppose nul mérite réel; *vaine dans les moyens* de l'acquérir, car elle exige mille bassesses. Examinez bien sur quels fondements sont appuyées les plus hautes fortunes, et vous verrez qu'elles n'ont point eu d'autres principes, et qu'elles n'ont point encore d'autre soutien que les flatteries les plus basses, que les complaisances les plus serviles, que l'esclavage et la dépendance. *Vaine dans sa durée*: grandeur mortelle et passagère: il a fallu bien des années et presque des siècles pour bâtir ce superbe édifice, mais pour le détruire de fond en comble que faut-il? Un moment et rien de plus. Moment inévitable, puisque c'est celui de la mort à quoi toute la grandeur ne peut parer.

Enfin *vaine dans les revers* auxquels elle est sujette, dans ses chutes et ses décadences. Combien de grands ont survécu et se survivent en quelque sorte à eux-mêmes en survivant à leur grandeur! Combien ont entendu cette parole de notre Evangile si désolante pour une âme ambitieuse: *Da huic locum* (Luc. XIV), donnez la place à cet autre et retirez-vous! De quel œil alors ont-ils regardé toute la fortune du siècle et combien de fois, devenus sages mais trop tard, se sont-ils écriés: *Et ecce universa vanitas* (Eccle. I. 2).

IIer Point.

L'AMBITION PRÉSOMPTUEUSE DANS SES SENTIMENTS.

L'ambitieux prétend à tout et se croit capable de tout sans s'être auparavant éprouvé soi-même.

1re SUBD—**L'ambitieux prétend à tout.**

Demandez-lui s'il y a quelque chose qu'il ne recherche pas. Il veut de grands biens; il brigue tous les hauts emplois; il souhaite les palais, les titres, les gloires, les jouissances; il ouvre les yeux du côté du négoce, vers les magistratures, sur l'Eglise, jusqu'aux marches des trônes. Les temps étant devenus féconds en belles fortunes, il compte sur la science et la fait selon ses désirs.

Quelle soif! quelle étrange immodération!

2e SUBD.—**L'ambitieux se croit capable de tout.**

Demandez-lui s'il aura de quoi remplir tous les devoirs d'une telle charge, il vous répondra sans hésiter comme les deux fils de Zébédée: *Nous le pouvons.* Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce sont les sujets les plus incapables qui se tiennent plus assurés d'eux-mêmes et qui forment plus d'intrigues pour s'ingérer dans les premiers emplois.

Il se croit capable de tout sans s'être auparavant éprouvé soi-même. C'est assez qu'il ait de quoi acheter cette charge pour croire qu'il est en état de la posséder et de l'exercer, sans avoir fait nul essai de son esprit, de ses talents, de son naturel. Il aspire même à des dignités dont la première condition, selon le témoignage de S. Paul, est d'être irrépréhensible. D'où S. Grégoire conclut qu'il se juge en effet irrépréhensible et sans défaut. Suivons le grand principe de la prudence chrétienne qui est de présumer peu de soi, ou plutôt, de n'en point présumer du tout.

IIIe Point.

L'AMBITION EST ODIEUSE DANS SES SUITES.

Il y a deux sortes de grandeurs, les unes légitimes et naturelles; celles que donnent le mérite, la vertu, une fortune honnête et irréprochable...

Les autres irrégulières et pour ainsi dire artificielles, comme celle de tant d'ambitieux qui ne s'élèvent que par brigues et par machines. Nous aimons les premières, mais les autres nous sont insupportables; pour le mieux comprendre il n'y a qu'à considérer l'ambitieux en deux états.

1e SUBD.—**Dans la poursuite de la grandeur.**

Quels ressorts ne fait-il pas jouer pour y parvenir? A quelles perfidies, ne se porte-t-il point? Que ne sacrifie-t-il point à l'avancement de sa fortune et au succès de ses desseins? Or, est-il rien qui doive plus exciter l'envie et l'indignation du public?

2e SUBD.—**Dans l'usage de la grandeur.**

Quand une fois l'ambitieux est arrivé au terme de ses espérances, quelle fierté et quelle hauteur! Et c'est ici que nous devons observer la différence de ces deux espèces de grandeur que nous avons d'abord distinguées. La grandeur donnée par le mérite et la vertu est communément civile, affable, douce, modeste, bienfaisante et c'est ce qui la fait respecter et honorer. Mais l'autre qui n'a pour fondement et pour appui que l'industrie et l'artifice, est une grandeur farouche, brusque, inaccessible, méprisante, tyrannique, et c'est ce qui lui attire la haine.

Bienheureux les humbles, ils possèdent tout à la fois et le cœur de Dieu et le cœur des hommes.

Pénétrons-nous de cette vérité, chrétiens, que plus nous sommes élevés plus nous avons de devoirs à remplir et plus nous courons de risques pour le salut. C'est pourquoi êtes-vous élevés par votre condition au dessus des autres? Humiliez-vous, et d'autant plus que vous êtes plus élevés: *Quanto magnus es humilia te in omnibus* (Eccli. III. 20).

Ce n'est que par là qu'on trouve grâce devant Dieu. Êtes-vous dans un état vil et abject? loin de porter envie à ceux qui sont au-dessus de vous rendez grâces au Seigneur de l'obscurité de votre naissance; réjouissez-vous d'avoir plus de ressemblance avec J.-C. modèle de tous les chrétiens.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

AMBITION.

TEXTE.

Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum, et facerent eum regem, subiit iterum in montem ipse solus.

JOAN. VI. 15.

Je reconnais J.-C. à cette fuite généreuse qui lui fait chercher dans le désert un asile contre les honneurs qu'on lui prépare.

Celui qui venait se charger d'opprobres devait éviter les grandeurs humaines. Mon Sauveur ne connaît sur la terre aucune sorte d'exaltation que celle qui l'élève à sa croix, et comme il s'est avancé quand on eut résolu son supplice, il était de son esprit de prendre la fuite pendant qu'on lui destinait un trône.

J.-C. voit, dans sa prescience, en combien de périls extrêmes nous engage l'amour des grandeurs, c'est pourquoi il fuit devant elles pour nous obliger à les craindre; et nous montrant, par cette fuite, les terribles tentations qui menacent les grandes fortunes, il nous apprend tout ensemble que le devoir essentiel du chrétien est de réprimer son ambition. Ce n'est pas une entreprise médiocre de prêcher cette vérité, et nous devons auparavant demander la grâce du St-Esprit par l'intercession de Marie.

Ier Point.

DANGERS ET NÉANT DE LA PUISSANCE TERRESTRE.

1.e SUBDIVISION. — **Ce qui rend heureux.**

Posse quod velit, velle quod oportet. Voilà, dit S. Augustin, ce qui seul peut rendre l'homme heureux. En effet, de même que si vous ne pouvez pas ce que vous voulez, votre volonté n'est pas satisfaite, de même si vous ne voulez pas ce qu'il faut, votre volonté n'est pas réglée, et l'un et l'autre empêchent d'être heureux.

Ajoutons qu'il est encore, sans difficulté, plus essentiel de désirer ce qu'il faut que de pouvoir ce que l'on désire, car l'un vous trouble dans l'exécution, l'autre porte le mal jusques au principe. Que peut servir la puissance à une volonté déréglée, sinon qu'étant misérable en voulant le mal, elle le devient encore plus en l'exécutant.

Le grand crédit est pour les pécheurs un fléau que Dieu leur envoie, parce qu'en joignant l'exécution au mauvais désir c'est mettre le comble. De quoi a servi la puissance à Pilate? à le précipiter jusqu'au fond dans le crime.

Dieu qui veut nous sauver, nous enseigne non à désirer beaucoup, mais à nous exercer à vouloir le bien.

2.e SUBD. — **Application.**

Mais il est temps que nous fassions une application particulière de cette belle doctrine de S. Augustin. Que demandez-vous, ô mortels! quoi! que Dieu vous donne beaucoup de puissance? Et moi je réponds avec le Sauveur que « vous ne savez pas ce que vous demandez. »

Considérez bien où vous êtes, voyez la mortalité qui vous accable, regardez cette figure du monde qui passe (Cor. VII. 31). Parmi tant de fragilité sur quoi pensez-vous soutenir cette grande idée de puissance?

Certainement un si grand nom doit être appuyé sur quelque chose; et que trouverez-vous sur la terre qui ait assez de force et de dignité pour soutenir le nom de puissance? Ouvrez les yeux, pénétrez l'écorce. La plus grande puissance du monde ne peut s'étendre plus loin que de faire mourir un mortel, que de hâter de quelques moments le cours d'une vie qui se précipite d'elle-même? Ne croyez donc pas, chrétiens, qu'on puisse jamais trouver du pouvoir où règne la mortalité : *Nam quanta potentia potest esse mortalium?* C'est une sage Providence, et ainsi, dit S. Augustin, le partage des mortels est d'observer la justice; la puissance leur sera donnée au séjour d'immortalité : *Teneant mortales justitiam, potentia immortalibus dabitur.* Aspirons à cette puissance, la seule véritable.

Je crois que vous voyez maintenant quelle sorte de puissance nous devons désirer, durant cette vie; puissance pour modérer nos mœurs, pour modérer nos passions, pour nous composer selon Dieu, puissance sur nous mêmes, puissance contre nous-mêmes, ou plutôt, dit S. Augustin, puissance pour nous-mêmes contre nous-mêmes..... Eveille-toi, raison, pauvre esclave qui songes à sauver quelques soldats et laisses prendre le roi prisonnier; reconnais enfin cette vérité, que si c'est une grande puissance de pouvoir exécuter ses desseins, la grande et la véritable c'est de régner sur ses volontés.

La puissance est le principe le plus ordinaire de l'égarement, en l'exerçant sur les autres on la perd souvent sur soi-même, enfin elle est semblable à un vin fumeux qui fait sentir sa force aux plus sobres.

Je dirai aux ambitieux qui soutiennent qu'on doit chercher à se mêler aux affaires de ce monde et à s'y distinguer : C'est en vain qu'on s'efforce de se distinguer sur la terre où la mort nous vient bientôt arracher de ces places éminentes, pour nous abîmer avec tous les autres dans le néant commun de la nature; de sorte que les plus faibles se riant de votre pompe d'un jour et de votre discernement imaginaire, vous diraient avec le prophète : O homme puissant et superbe, qui pensiez par votre grandeur vous être tiré du puits, « vous voilà blessé comme nous, et vous êtes fait semblable à nous » *Et tu vulneratus es sicut et nos, nostri similis effectus es* (Is. XIV. 10).

Ah! que vous feriez sagement de renoncer à l'ambition! il vous sera bien plus aisé de la retenir que lorsque vous lui aurez laissé prendre goût aux honneurs et aux dignités. Vivez content de ce que vous êtes et surtout que le désir de faire du bien ne vous fasse pas désirer une condition plus relevée.

Sans soupirer ardemment après une plus grande puissance, songeons à rendre bon compte de tout le pouvoir que Dieu nous confie.

IIe Point.

INSTABILITÉ DE LA FORTUNE.

La fortune trompeuse en toute autre chose est du moins sincère en ceci qu'elle ne nous cache pas ses tromperies; au contraire, elle les étale dans le plus grand jour et entre ses légèretés ordinaires, elle se plait de temps en temps d'étonner le monde par des coups d'une surprise terrible, comme pour rappeler toute sa force en la mémoire des hommes, et de peur qu'ils n'oublient jamais ses inconstances, sa malignité, ses bizarreries. C'est ce qui m'a fait penser que toutes les complaisances de la fortune ne sont pas des faveurs, mais des trahisons qu'elle ne nous donne que pour avoir prise sur nous et que les biens que nous recevons de sa main ne sont pas tant des présents qu'elle nous fait, que des gages que nous lui donnons, pour être éternellement ses captifs, assujétis aux retours fâcheux de sa dure et malicieuse puissance.

1re SUBD. — **Aveuglement des ambitieux.**

L'inconstance de la fortune établie sur tant d'expériences convaincantes devrait détromper les ambitieux de tous les biens de la terre, et c'est au contraire ce qui les engage. Car au lieu d'aller à un bien solide et éternel sur lequel le hasard ne domine pas et de mépriser par cette vue la fortune toujours changeante, la persuasion de son inconstance fait qu'on se donne tout-à-fait à elle, pour trouver des appuis contre elle-même. Car écoutez parler ce politique habile et entendu; la fortune l'a élevé bien haut, et dans cette élévation il se moque des petits esprits qui donnent tout au-dehors et qui se repaissent de titres et d'une belle montre de grandeur; il se croirait peut-être assez grand, s'il ne voulait chercher des appuis à sa grandeur. Pour lui il appuie sa famille sur des fondements plus certains, sur des charges considérables, sur des richesses immenses qui soutiendront éternellement la fortune de sa maison. Il pense s'être affermi contre toutes sortes d'attaques; aveugle et mal avisé! Comme si ces soutiens magnifiques qu'il cherche contre la puissance de la fortune, n'étaient pas encore de son ressort et de sa dépendance, et pour le moins aussi fragiles que l'édifice même qu'il croit chancelant.

2e SUBD. — **Confusion de l'ambitieux.**

C'est trop parler de la fortune dans la chaire de vérité. Ecoute homme sage, homme prévoyant, qui étends si loin aux siècles futurs les précautions de la prudence; c'est Dieu même qui te va parler et qui va confondre tes vaines pensées par la bouche de son prophète Ezéchiel : *Pulcher ramis et frondibus nemorosus, excelsusque altitudine et inter condensas frondes elevatum est cacumen ejus* (Ezech. XXXI. 3). Assur, dit ce saint prophète, s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du Liban : le ciel l'a nourri de sa rosée, la terre l'a engraissé de sa substance; les puissances l'ont comblé de leurs bienfaits et il suçait de son côté le sang du peuple. C'est pourquoi il s'est élevé superbe en sa hauteur, beau en sa verdure, étendu en ses branches, fertile en ses rejetons : les oiseaux faisaient leurs nids sur ses branches; les peuples se mettaient à couvert sous son ombre : un grand nombre de créatures et les grands et les petits étaient attachés à sa fortune; ni les cèdres ni les pins, c'est-à-dire les plus grands de la terre ne l'égalaient pas : *Abietes non adæquaverunt* (Ib. VII. 8).

Autant cet arbre s'était-il poussé en haut, autant semblait-il avoir jeté en bas de fortes et profondes racines.

Voilà une grande fortune, un siècle n'en voit pas beaucoup de semblables : mais voyez sa ruine et sa décadence. « Parce qu'il s'est élevé superbement et qu'il a porté son faîte jusqu'aux nues et que son cœur s'est enflé dans sa hauteur : pour cela dit le Seigneur, je le couperai par la racine; je l'abattrai d'un grand coup et je le porterai par terre, il viendra une disgrâce et il ne pourra plus se soutenir; il tombera d'une grande chute. Tous ceux qui se reposaient sous son ombre se retireront de lui de peur d'être accablés sous sa ruine : cependant on le verra couché tout de son long sur la montagne, fardeau inutile de la terre. » (Ezech. XXXI. 12). Homme quelle décadence! est-ce à cela que tout devait aboutir?

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

VANITÉ DES HONNEURS.

TEXTE.

Vanitas vanitatum et omnia vanitas.

Eccle. I. 2.

Qu'est-ce que toutes les choses de la terre? Un peu de cendre, une poussière que le vent disperse, une fumée, une vaine ombre, une feuille, dit Job, que le moindre souffle agite, un bruit d'un moment, un songe qui n'a ni consistance ni réalité. O homme! combien tu n'es que néant! Il parle de grandeurs! Eh! dites-moi, que vous semble être ce qu'il y a de plus grand dans le monde? d'être empereur, d'être consul? En quoi celui qui ne l'est pas est-il inférieur à celui qui l'est? Dans peu de jours, il n'y aura entre l'un et l'autre aucune différence. Vous aurez été consul; combien de temps? Quelques heures, c'est-à-dire que vous aurez fait un rêve d'un moment. Or, ces rêves brillants dont l'ambition se repaît durant le jour, la nuit du tombeau vient les anéantir, et durant toute votre mort vous ne penserez guère à ce que vous étiez pendant la vie. Ce monde n'est qu'une scène de théâtre où nous venons jouer notre rôle, acteurs d'un moment, qui disparaissons aussitôt que la toile s'abaisse. Rien de durable dans l'univers. Le seul bien qui nous soit propre, le seul qui ne meurt pas, c'est notre âme; et c'est là le seul dont on ne s'occupe pas.....

Ecoutez un sage monarque qui avait fait une expérience personnelle de la gloire, des honneurs, du faste et de toutes les jouissances de la vie présente; que dit-il de ces vaines choses que vous ambitionnez avec tant d'ardeur : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas* (S. Chrysost. *Hom.* IX. *in Ep. ad Hebr.*).

Ier Point.

CE QUE NOUS COUTENT LES HONNEURS.

1re SUBDIVISION. — **Des bassesses,**

Que de bassesses pour parvenir! Il faut paraître, non pas tel qu'on est, mais tel qu'on nous souhaite. *Bassesse d'adulation*; on encense et on adore l'idole qu'on méprise. *Bassesse de lâcheté;* il faut savoir essuyer des dégoûts, dévorer des rebuts et les recevoir presque comme des grâces. *Bassesse de dissimulation;* point de sentiments à soi, et ne penser que d'après les autres. *Bassesse de dérèglement;* devenir les complices et peut-être les ministres des passions de ceux de qui nous dépendons, et entrer en part de leurs désordres pour participer plus sûrement à leurs grâces. Enfin *bassesse même d'hypocrisie;* emprunter quelquefois les apparences de la piété, jouer l'homme de bien pour parvenir, et faire servir à l'ambition la religion même qui la condamne. Ce n'est point là une peinture imaginaire, c'est l'histoire de la plupart de ceux qui vivent.

2e SUBD. — **Des injustices.**

Un ambitieux ne connaît de loi que celle qui le favorise; le crime qui l'élève est pour lui comme une vertu qui l'ennoblit. Ami infidèle, l'amitié n'est plus rien pour lui dès qu'elle intéresse sa fortune. Mauvais citoyen, la vérité ne lui paraît estimable qu'autant qu'elle lui est utile; le mérite qui entre en concurrence avec lui est un ennemi auquel il ne pardonne point; l'intérêt public cède toujours à son intérêt propre; il éloigne des sujets capables et se substitue à leur place; il sacrifie à ses jalousies le salut de l'Etat; et il verrait avec moins de regret les affaires publiques périr entre ses mains que sauvées par les soins et par les lumières d'un autre.

3e SUBD. — **Des anxiétés.**

La soif des hommes rend malheureux celui qui en est possédé. L'ambitieux ne jouit de rien; ni de sa gloire, il la trouve obscure; ni de ses places, il veut monter plus haut; ni de sa prospérité, il sèche et dépérit au milieu de son abondance; ni des hommages qu'on lui rend, ils sont empoisonnés par ceux qu'il est obligé de rendre lui-même; ni de sa faveur, elle devient amère, dès qu'il faut la partager avec ses concurrents; ni de son repos, il est malheureux à mesure qu'il est obligé d'être plus tranquille. C'est un Aman, l'objet souvent des désirs et de l'envie publique, et qu'un seul honneur refusé à son excessive autorité rend insupportable à lui-même.

IIe Point.

CE QU'ILS SONT POUR LES HOMMES.

1re SUBDIVISION. — **Des servitudes.**

1° Qui dit honneurs, emplois, dignités, dit devoirs et services. C'est pourquoi le premier dignitaire du monde, le souverain Pontife s'appelle avec raison le serviteur des serviteurs de Dieu : *Servus servorum Dei.* Nous devons considérer les hautes fonctions, non par rapport à elles, non sous le point de vue de la gloire qui en revient à notre personne de les avoir occupées; mais comme des charges pesantes, comme des ministères qui nous rendent dépendants d'autrui, nous lient à ses intérêts, nous obligent à procurer tout le bien possible à nos inférieurs. Les moralistes païens eux-mêmes parlent ainsi des dignités : *Est inter onus et honorem non tantum allusio vocis quam rei ipsius expressa veritas; honor quippe ex onere venit aut potius ex honore onus* (Senec. c. 2 *de Brev. vit.*).

2° D'après les principes de la morale, chacun en son état a à répondre de son impéritie dans l'exercice de ses fonctions. Il ne s'agit donc pas seulement de penser quand on s'avance dans les dignités, qu'on y trouvera une subsistance avantageuse, qu'on y fera fortune, qu'on y sera beaucoup considéré, mais bien plus au contraire qu'on y aura de graves devoirs à remplir, qu'on sera l'esclave de ces devoirs, qu'on ne se devra plus à soi-même, mais au public devant lequel comme devant Dieu on est responsable de toutes les obligations de sa charge.

L'assemblage de toutes les professions et des conditions compose l'ordre général de la société des hommes dans un Etat. C'est cela même qui lui donne la vie; ainsi dans le corps c'est en remplissant leurs fonctions que les membres entretiennent la vie, et mieux ils fonctionnent, plus la vie est excellente et abondante. Mais de même que dans le corps l'action des membres ne peut être bonne et utile qu'autant qu'ils demeurent à leur place et y exercent convenablement leurs fonctions, de même dans la société les conditions ne peuvent avoir une salutaire influence que si elles demeurent dans l'ordre. Or cet ordre, par rapport aux dignités, exige qu'elles s'abaissent, qu'elles descendent vers le petit et le faible dont elles sont, par nature, le protecteur et l'appui; de là elles ont été appelées avec raison des *servitudes*.

2e SUBD. — **Des écueils pour le salut.**

1° Ceux qui sont aux charges se persuadent aisément qu'ils ne doivent pas regarder de près à la rigidité du christianisme; que les empires et les monarchies ne se mènent point par des maximes de religion; que la loi de Dieu est la règle du particulier, mais que les Etats ont une règle supérieure à la loi de Dieu même; que tout tomberait dans la langueur et dans l'inaction si les maximes du christianisme conduisaient les affaires publiques, et qu'il n'est pas possible d'être en même temps et l'homme de l'Etat et l'homme de Dieu.

2° Élevés au-dessus de leurs semblables, quelquefois moins occupés, quelqu'importantes que soient les dignités qu'ils remplissent, les favoris de la fortune sont plus violents dans leurs passions, et tout ce qui les entoure les porte au plaisir. Quels obstacles peuvent trouver sur ce point ceux qui tiennent en leur main la fortune publique, ceux qui commandent, ceux dont l'autorité se fait partout obéir? Les occasions préviennent presque leurs désirs; leurs regards, si j'ose parler ainsi, trouvent partout des crimes qui les attendent; leurs sentiments n'ont qu'à se faire jour, leur volonté n'a qu'à se manifester pour être aussitôt satisfaite.

3° Le mépris continuel qu'à fait le Sauveur soit des honneurs, soit des richesses, démontre clairement qu'ils sont un écueil pour le salut. Lisez l'Evangile, consultez la doctrine du Maître. Est-il un vice contre lequel il se soit plus élevé que contre l'ambition, l'amour déréglé des premières places et des distinctions? Que n'a-t-il pas dit au simple peuple, aux Pharisiens, et spécialement à ses disciples? Voyez-le ensuite dans sa vie privée. Issu de la famille royale de David, il veut naître pauvre, vivre ignoré à Nazareth, et lorsque dans son apostolat il fait des miracles, ce n'est point sa gloire qu'il cherche, mais celle de son Père céleste.

IIIe Point.

CE QU'ILS SONT EN EUX-MÊMES.

1re SUBD. — **Caducs.**

La gloire qui doit finir avec nous est toujours fausse. Elle était donnée à nos titres plus qu'à nos vertus. C'était un faux éclat qui environnait nos places, mais qui ne sortait pas de nous-mêmes. Nous étions sans cesse entourés d'admiration et vides au-dedans des qualités qu'on admirait. Cette gloire était le fruit de l'erreur et de l'adulation, et il n'est pas étonnant de la voir finir avec elle. Telle est la gloire de la plupart des princes et des grands. On honore leurs cendres encore fumantes, d'un reste d'éloges; on ajoute encore cette vaine décoration à celle de leur pompe funèbre. Mais tout s'éclipse et s'évanouit le lendemain. On a honte des louanges qu'on leur a données. C'est un langage suranné et insipide qu'on n'oserait plus parler. On en voit rougir les monuments publics où elles sont écrites et où elles ne semblent subsister que pour rappeler publiquement un souvenir qui les désavoue.

2e SUBD. — **Trompeurs.**

Qu'est-ce que l'honneur? *Honor*, dit S. Thomas, *testificationem quamdam importat de excellentia alicujus.* Or, ce témoignage n'est-il pas très-souvent purement extérieur, feint, dissimulé? Tel nous honore au-dehors qui nous méprise au-dedans de lui-même. Ce n'est pour l'ordinaire qu'à la place, au caractère, et non pas à la personne qu'on rend ce tribut, s'il est intérieur et réel, il suppose le mérite et ne le donne pas : *Non es sanctior, si laudaris; non vilior, si vituperaris. Quod es, hoc es; nec major dici vales quam teste Deo sis (De imit. Chr. L. 2).*

3e SUBD. — **Fragiles.**

Rien de plus court, de plus fragile, de plus inconstant que les honneurs. Aujourd'hui le public nous respecte, demain il nous méprise ou nous insulte. Aujourd'hui nous sommes nécessaires, recherchés, proclamés, demain la foule nous renverse en nous couvrant de boue. Les honneurs plus fragiles que tous les autres biens de la terre ne font que passer devant nous, nous ne pouvons ni les saisir, ni les retenir; c'est une ombre capricieuse et fugitive qui nous échappe aussitôt qu'elle passe devant nous.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN ET NOUVEAU TESTAMENT.

Ambition.

Elevasti me, et quasi super ventum ponens elisisti me valide (Job. xxx. 22).

Noli quærere a Domino ducatum, neque a rege cathedram honoris (Eccli. vii. 4).

Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates (Id. ibid. 6).

Non adjicias exaltari amplius in monte sancto meo (Soph. iii. 11).

Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis adorans et petens aliquid ab eo. Qui dixit ei : Quid vis? Ait illi : Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam et unus ad sinistram, in regno tuo. Respondens autem Jesus dixit : Nescitis quid petatis (Matth. xx. 20, 21, 22).

Scitis quia principes gentium dominantur eorum.... Non ita erit inter vos; sed quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister (Id. ibid. 25, 26).

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent.... Omnis qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur (Luc. xiv. 7, 11).

Quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum (Id. xvi. 15).

Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus (Joan. vi. 15).

Charitas non est ambitiosa (1 Cor. xiii. 5).

Vanité des Grandeurs.

Vanitas vanitatum et omnia vanitas (Eccle. i. 2).

Ego Ecclesiastes fui rex Israel in Jerusalem et proposui in animo meo quærere et investigare sapienter de omnibus quæ fiunt sub sole. Vidi cuncta quæ fiunt sub sole et ecce universa vanitas et afflictio spiritus (Id. ibid. 12, 13).

Ecce magnus effectus sum et præcessi omnes sapientia.... Dedique cor meum ut scirem prudentiam atque doctrinam erroresque et stultitiam; et agnovi quod in his quoque esset labor et afflictio spiritus (Id. ibid. 16, 17).

Dixi ego in corde meo : vadam et affluam deliciis et fruar bonis. Et vidi quod hoc quoque esset vanitas (Id. ii. 1).

Coacervavi mihi argentum et aurum et substantias regum ac provinciarum; supergressus sum opibus omnes qui ante me fuerunt in Jerusalem; omnia quæ desideraverunt oculi mei non negavi, nec prohibui cor meum quin omni voluptate frueretur.... vidi in omnibus vanitatem et afflictionem animi et nihil permanere sub sole (Id. ibid. 8, 9, 10, 11).

Quid nobis profuit superbiæ? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? Transierunt omnia illa tanquam umbra (Sap. v. 8, 9).

Omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus, quasi flos agri (Is. xl. 6).

Non glorietur sapiens in sapientia sua; et non glorietur fortis in fortitudine sua; et non glorietur dives in divitiis suis; sed in hoc glorietur, qui gloriatur, scire et nosse me (Jerem. ix. 3).

Præterit figura hujus mundi (1 Cor. vii. 31).

SS. PÈRES.

Ambition.

Etiam in sinu sacerdotum ambitio dormit, ibi sub umbra recubat, in secreto thalami se fraudulenter occultat (S. Cypr. *Serm. de Jejun.*).

Sæpe quos vitia nulla delectant, quos nulla potest movere luxuria, nulla avaritia subruere, facit ambitio criminosos (S. Ambr. *in Luc.*).

Omnis honor sæculi, diaboli est negotium (S. Hilar. *in C.* 3 *Matth.*).

Ambitiosus humilitatem simulat, honestatem mentitur, affabilitatem exhibet, benignitatem ostendit, subsequitur et obsequitur, cunctos honorat, frequentat curias, visitat optimates, assurgit et amplexatur, applaudit et adulatur (S. Chrys. *Hom.* 2 *in Ep. ad Tit.*).

Excæcat mentis intuitum præsertim gloriæ furor (Id. *Hom.* 43 *ad Pop.*).

Quicumque desideravit primatum in terra, inveniet confusionem in cœlo, et inter servos Christi non computabitur qui de primatu tractaverit (Id. *in Dial.*).

Honos quærere te debet, non ipsum tu (S. Aug. *L.* 50 *Hom. hom.* 13).

Ambitio est quædam simia charitatis, charitas enim *patiens* est pro æternis, ambitio patitur omnia pro caducis; charitas *benigna* est pauperibus, ambitio divitibus; charitas *omnia suffert* pro veritate, ambitio pro vanitate; utraque *omnia credit, omnia sperat*, sed loge dissimili modo (Petr. Raven. *in Serm.*).

Locus regiminis desiderantibus negandus est, fugientibus offerendus, virtutibus ergo pollens coactus ad regimen veniat (S. Greg. *in Past.*).

Quanto quisquis curis mundi majoribus occupatur, tanto facilius vitiis premitur; si enim vix animus valet peccata devitare quietus, quanto minus occupatione sæculari devinctus (S. Isid. *L.* 3 *de Sum. bon. C.* 48).

O ambitio, ambientium crux! quomodo omnes torques, omnibus places! Nihil acrius cruciat, nihil molestius inquietat; nihil tamen apud miseros mortales celebrius negotiis ejus (S. Bern. *L.* 3 *de Consid.*).

Vanité des Grandeurs.

Resipiscat unusquisque a furore sæcularium dignitatum quæ mentem animamque perturbant, ut compos sui esse non possit (S. Ambr. *L.* 3 *in Luc.*).

Nonne dementia est, cum habeas theatrum in cœlo constitutum, spectatores tamen in terra tibi deligere? (S. Chrysost. *Hom.* 17 *in Ep. ad Rom.*).

Fugiendo gloriam Paula merebatur, quæ virtutem quasi umbra sequitur, et appetitores sui fugiens, sequitur contemptores (S. Hieron. *in Vit. S. Paul.*).

Blandum nomen honos, mala servitus, exitus æger (S. *Ep.* 36 *ad Aug.*).

Vanitas est honores ambire et in altum se extollere *(Imit. Chr. L,* i. *C.* 5 *F.* 4).

Omnis quidem gloria humana, omnis altitudo mundana, æternæ gloriæ comparata vanitas est et stultitia (Id. *L.* iii. *C.* 41, § 6).

MORALISTES.

I. Notion de l'ambition.

L'ambition est un désir violent de s'élever au-dessus des autres et même sur leur ruine. C'est un désir immodéré de la gloire, de la domination, des grandeurs, des honneurs, enfin des richesses.

Il ne faut pas confondre, dit Massillon, l'ambition avec cette noble émulation qui mène à la gloire par devoir; la naissance nous l'inspire, la religion l'autorise. Selon Duclos, l'émulation et l'ambition diffèrent entre elles, en ce que la noble émulation consiste à se distinguer parmi ses égaux et à chercher son bien-être, au lieu que l'ambition est un désir immodéré de remplir des places supérieures à ses talents. Celle-ci est un crime, l'autre est une vertu.

De sa nature, l'ambition n'est qu'un péché véniel; mais il devient aisément mortel, lorsque les moyens qu'elle emploie sont injustes, qu'elle est prête à sacrifier un grave intérêt dont la libre disposition ne lui appartient pas (S. Liguori, *L.* iv. nº 66).

II. Caractères de l'ambition.

L'ambition n'a point de bornes. C'est un gouffre qui n'a ni fond ni rive; c'est le vide que les philosophes n'ont encore pu trouver en leur nature, un feu qui s'augmente avec la nourriture qu'on lui donne. En quoi elle paie justement son maître, car l'ambition est juste seulement en cela qu'elle suffit à sa propre peine et se met elle-même en tourmente. La roue d'Ixion est le mouvement de ses désirs qui tournent et retournent continuellement du haut en bas et ne donnent aucun repos à son esprit (P. Charron, *de la Sagesse*).

III. État de l'ambitieux.

L'ambitieux n'a ni trêve ni repos. Il ne jouit ni de la gloire qui lui paraît faible, ni des honneurs qu'on lui rend, parce qu'il en imagine des plus flatteurs, ni de sa puissance, parce qu'il voit des hommes plus puissants que lui. Il est misérable dans le bonheur même, indigent au milieu de l'abondance; c'est Alexandre, maître du monde et regrettant qu'il n'y ait pas un autre univers à conquérir; c'est Aman, favori du grand roi, plus puissant que son maître, et néanmoins malheureux, parce que le seul Mardochée refuse de fléchir le genou devant lui (MM. les Drs Alibert et Poujol, *Des Passions*).

IV. Remèdes.

1º On doit apprendre ou rappeler aux ambitieux, et ils ne le sentiront que trop eux-mêmes, que les peines de la carrière de l'ambition commencent dès le premier pas, et durent toute la vie;

2º On doit leur montrer le néant des objets qui les séduisent et l'incertitude des récompenses qui les attendent;

3º On doit surtout, et c'est certainement le meilleur remède, leur faire souvent le récit de la mort prématurée de la plupart des ambitieux.

Un fait terrible à ce sujet c'est la fin des présidents de la Convention. Sur 75 membres qui ont dirigé cette assemblée on en trouve : *Guillotinés* 18; *suicidés* 5; *déportés* 8; *incarcérés* 6; *mis hors la loi* 22; *aliénés* 4; donc 61 dont la fin fut désastreuse; presque tous les secrétaires de cette trop fameuse assemblée ont terminé leur vie tout aussi misérablement (M. Descuret, *Médecine des Passions*).

AMBITION.—VANITÉ DES GRANDEURS.

MOTIFS.

MOTIVA

(Ad ambitionem fugiendam).

I. Ambitiosi anxietas.

Perpetuis *spei timoris* et *iracundiæ* motibus agitatur ambitiosus. Imo omnino denique per hos tres affectus, non aliter ac Absalon, ambitiosus per tres lanceas perimitur (Lohner, *Bibl. Man.*).

II. Periculum vitæ.

Perpetuo vitæ periculo exponit ambitio, uti bene agnorit Saturninus dum ad imperium invitatus, dixit: Nescitis, o amici, quid mali sit imperare. Gladii et tela cervicibus nostris imminent, impendent utique hastæ et spicula, ipsi custodes timentur, ipsi comites formidantur. Non cibus pro voluptate, non iter pro auctoritate, non bella pro judicio, non arma pro studio sumuntur (Drexel. *Aurifod. P. 3, C. 5*).

III. Rationis redditio.

Prælatus, si perversa perpetrat, tot mortibus dignus est quot ad subditos suæ perditionis exempla transmittit (S. Greg. *Past. L. 3*).

IV. Exemplum Christi.

Non enim *debet discipulus esse supra magistrum, nec servus major domino;* si ergo Christus fuit *opprobrium hominum et abjectio plebis*, quomodo homo affectabit esse superior hominum (Lohner, *Bibl. Man.*).

V. Indignitas.

Sola virtus est cui gloria jure debetur et secure impenditur. Quæ autem sine virtute est gloria, profecto indebite venit, propere affectatur et periculose captatur. Hinc jam olim Romani duo templa ædificarunt honori et virtuti. Sed ita ut per virtutis templum prius transeundum esse illi qui in honoris templum intrare vellet, ut quo pacto ostenderent, solam virtutem esse viam ad verum honorem; et merito quia cum honor sit externa testificatio internæ bonitatis, bonitas autem a sola virtute habeatur, recte infertur solam virtutem esse radicem et matrem gloriæ et honoris (S. Bern. *in Serm.* — Lohner, *in Bibl Man.*).

MOTIVA

(Circa honorum vanitatem).

I. Brevitas honorum.

Pro qua cognoscenda legatur duntaxat catalogus SS. Pontificum, imperatorum, Regum, Magnatum, et quam subito violenta morte potior illorum pars interierit, protinus inveniemus (Lohner, *Bibl. Man.*).

Tout ce qui n'a que le monde pour fondement se dissipe et s'évanouit avec le monde (Fléchier).

II. Instabilitas honorum.

Pourquoi donc les hommes tourment-ils ainsi leur existence? Ne sont-ils donc jamais convaincus que toutes ces vanités de l'ambition ne peuvent rien pour le bonheur? Le passé n'est-il pas là tout entier, attestant les désastres de l'ambition? De tous ces noms jetés à l'avenir par les ambitieux de tous les siècles, combien en est-il qui surnagent? Les plus glorieux pâlissent au bout de quelques années, de nouveaux événements occupent l'attention du monde, et, après un siècle, tout ce qui s'est passé de mémorable n'existe plus que d'une manière vague et confuse dans la mémoire des hommes (M. le Dr Poujol).

— Bona hujus sæculi instabilia sunt, et rotarum in morem cum ipso sæculo volvuntur (S. Ambr.).

Videamus illud in Salvatore : O quam dissimile est inquit S. Bernardus : *Tolle, tolle, crucifige!* ab illo : *Benedictus qui venit in nomine Domini!* Quam dissimile! *Rex Israel*, et : *Non habemus regem nisi Cæsarem.* Quam dissimile! Rami virentes et crux; flores et spinæ. Cui prius sternebant vestimenta aliena, ecce suis exuitur (S. Bern. *in Ps.* § 2).

III. Curarum copia.

Esto quod sublimetur in altum, statim curæ succrescunt, sollicitudines cumulantur, vigiliæ producuntur ex quibus natura corrumpitur, spiritus infirmatur, abrumpitur somnus, debilitatur virtus.... (Innocent. III. L. 2, C. 19).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

Lucifer. Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo (Is. XIV. 14).

Adam et Ève. Eritis sicut dii, scientes bonum et malum (Gen. III. 5).

La tour de Babel. Venite faciamus nobis civitatem et turrim cujus culmen pertingat ad cælum, et celebremus nomen nostrum antequam dividamur in universas terras (Gen. XI. 4).

Coré, Dathan et Abiron. Surrexerunt contra Moysen (Num. XVI. 2).

Absalon. Quis me constituat judicem super terram, ut ad me veniant omnes qui habent negotium (2 Reg. XV. 4).

Nabuchodonosor. Vocavit duces et bellatores suos, dixitque cogitationem suam in eo esse ut omnem terram suo subjugaret imperio (Judith, II. 2).

Aman. Lugens et operto capite, narravit Zares uxori suæ et amicis omnia quæ evenissent sibi (Esth. VI. 13).

NOUVEAU TESTAMENT.

N. S. J.-C. Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus (Joan. VI. 15).

Les fils de Zébédée. Dic ut sedeant hi duo filii mei unus ad dexteram tuam et unus ad sinistram in regno tuo (Matth. XX. 20).

Les Scribes. Attendite a Scribis qui volunt ambulare in stolis et amant salutationes in foro, et primas cathedras in synagogis et primos discubitus in conviviis (Luc. XX. 46).

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Hérésiarques. L'ambition eut une grande part au soulévement des héresiarques contre l'Église : témoin Arius, Tertullien, Novatien, Eutichès, Macédonius, Photius, Luther *(Hist. de l'Egl.)*.

VIE DES SAINTS.

S. Ambroise. A populo et imperatore Mediolanensi pro Episcopo postulatus, nocte ex urbe effugit, et cum Ticinum iter intendisset, non sine miraculo mane se in porta Medialonensi deprehendit (Paulin. *in ej. Vita*).

S. J. Chrysostome. De sua ad Episcopatum promotione ita scripsit : ab eo ipso die quo tu mihi Episcopatus suspicionem hanc injecisti, factum est identidem ut corpus hoc ab anima propemodum dissolveretur, tam ingens pavor, tam ingens tristitia, meum animum occupavit (S. Chrysost. L. 6 *de Sacerd.*).

S. Grégoire-le-Gr. Electus in Pontificem, non modo aufugit, sed etiam imperatorem Mauritium rogavit, ne consentiret electioni (Sur. *in vit.*).

S. Anselme. Quo animo sedem episcopalem conscenderit, hisce verbis de semetipso testatur : quod ignorare nequiverunt, qui eo die vultum meum inspexerunt quando me Episcopi, Abbates aliique Primates ad Ecclesiam trahentes et contradicentes rapuerunt, ita ut dubium videri posset, utrum sanum insani, an insanum traherent sani, nisi quia illi canebant, et ego magis mortuo quam viventi colori similis, stupore et dolore pallebam (S. Anselm. *L. 2, Ep. 1*).

S. François d'Assise. Interrogatus a Papa an fratres suos ad Prælaturas promoveri æquo animo ferre posset, respondit : Domine, fratres mei ideo vocati sunt minores ut majores fieri non præsumant (Mansi, *Disc.* 5).

Adrien VI. Interrogatus quod supplicium capitale hosti imprecaretur : *Pontificatum* respondit.

S. Pie V. Dicere solitus fuit : Cum essem religiosus sperabam bene de salute animæ meæ; cardinalis factus, extimui; nunc Pontifex creatus, pene despero (Corn. a Lap. *in C. II. Num.*).

MÉLANGES.

Ambition.

EXEMPLA PROFANA.

Thémistocle. Dicere solebat : somnum sibi adimere trophæa Miltiadis (Plutarch. *in Them.*).

Alexandre-le-Gr. Jovis Ammonis filius dici voluit (Quint. Curt.).

Agrippine. Neronis mater, cum nato vix Neroneastrologus ei prædixisset, eum regnaturum, sed matrem necaturum, subito exclamare cæpit : *Occidat, modo imperet* (Sueton.).

Domitien. Primus se Dominum et Deum appellari jussit, edixitque, ne scripto aut sermone aliter nominaretur. Statuas in Capitolio nonnisi aureas argenteasque poni jussit (Tert. *in Off.*).

Ochus. Persarum rex, cum fratres haberet centum et undecim, ex iis octoginta interfecit, ut regnum securius solus possideret (Justin. L. 10).

DICTA.

Phavorinus. Ille philosophus aiebat ambitiosos esse partim *ridiculos* quod ad majora aspirarent; partim *odiosos*, quod ea consequerentur; partim *miserabiles*, quod spe sæpius fallerentur (Stobæus, *de Provid. L. 2*).

Timon. Vocabat ambitionem et avaritiam elementa malorum, eo quod ex illis omnia vitia, perinde ut omnia mixta ex elementis generarentur (Id. *de Inst. L. 8*).

Ovide. Vive tibi, quantumque potes, prælustria vita;
Sævum prælustri fulmen ab arce venit (*L. 1, Trist.*).

Engelgrave. Curia dat curas; ergo si vivere curas,
Et bene secure, non sit tibi curia curæ.

AXIOMATA.

Ecquid honos? Onus est et nil nisi sarcina quædam,
Quæ nulla quemquam commoditate beat.
Si quæratur honos, non fugiatur onus.
Vis ut honoreris? Virtutem fac venereris (Buchlerus).
Honores mutant mores sed raro in meliores (Plinius).
Si re priveris, neque nomen habere mereris (Juvenal).
Hoc est regnare, nolle regnare cum possis (Senec.).
Qui recte faciet, non qui dominatur erit rex.

Vanité des grandeurs.

DICTA.

Seleucus. Dicere solebat paucis notum esse regnum ac magistratum, ac neminem qui illud noverit, inventum iri, qui diadema regium humi projectum tolleret (Erasmus).

Veteres. Regnum nunc splendidam servitutem, nunc auratos compedes, nunc falsam felicitatem vocabant; christiani vero statum miserrimum, salutis naufragium, curarum ac discriminis abyssum, libertatis vinculum vocant (Beyrlinck, *in Theatro vit. human.*).

Diogène. Interrogatus quinam homines nobilissimi essent? respondit : contemptores opum, gloriæ, voluptatis, vitæ, contrariis autem paupertate, obscuritate, fame, labore ac morte superiores (Stob. L. 84).

Juvenal. Stemmata quid faciunt? quid prodest, Pontice, longo
Sanguine censeri? pictosque ostendere vultus
Majorum, et stantes in curribus Æmilianos?
Tota licet veteres exornent undique ceræ
Atria, nobilitas sola est atque unica virtus (Sat. 3).

Lafontaine. Ni l'or, ni la grandeur, ne nous rendent heureux (Philémon et Baucis).

Nous ne devons pas nous prévaloir d'un titre que nous tenons de nos ancêtres, d'une naissance illustre, d'une intelligence peu commune, des biens que nous possédons et qui nous arrivent; ces biens et ces honneurs valent peu, et rien n'est plus à craindre que les revers qui nous rejettent plus bas même que l'échelon dont nous sommes partis pour nous élever. Ce rang que nous tenons, ne peut nous rendre honorables que tout autant que par nos mérites nous nous montrerons dignes de l'occuper; ces trésors de l'intelligence, que le Créateur nous a départis, peuvent s'épuiser pendant le cours d'une maladie ou s'affaisser sous le poids des années (M. S.-Marc Girardin).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

Origène	— Tr. 2 in Job.
	— Hom. 3 in Ps. 36.
	— Hom. 2 in Ps. 38.
S. Cyprien	— Serm. de Jejun.
S. Basile	— Hom. 10 in Ps. 37.
	— Const. Mon. C. 10.
S. Hilaire	In C. 3 Matth.
S. Ambroise	L. 2 in Luc.
S. J. Chrysot.	Hom. 30 in Gen.
	In C. 23 Matth.
	In Hom. 6 Joan.
	In Ep. ad Tit.
	Hom. 43 ad pop. Ant.
S. Jérôme	In Reg. Mon.
S. Augustin	In Ps. 1.
	De civ. Dei, L. 19, C. 19.
	De Doctr. Ch. L. 2.
	L. 50 Hom. Hom. 13.
	L. 8 Conf.
	In Ps. 7.
	In Quadr. Ep.
Cassien	Instit. L. 1.
S. Grégoire	Moral. L. 20.
S. Anselme	In Ep. ad Tim.
S. Isidore	L. 3 de Sum. bon.
S. Bernard	L. 3 de Consid.
	Serm. 3 in Dom. Palm.
Innocent III	De Con. Mund. C. 35.

Ascétiques.

Thom.-a-Kemp.	Im. Chr. L. 1, C. 5, 7. — L. 3, 41.
Engelgrave	Luc. Ev.
Alvarez	De Extinc. vit.
Rodriguez	Perf. chr. p. 1, Tr. 3, C. 2.

Prédicateurs.

Math. Faber	Conc. 3 in Fer. Cin.
Bourdaloue	Serm.
Bossuet	It.
Massillon	Petit Carême.
	Serm. sur le faux hon.

Répertoires

Marchantius	Hortus Past et Tuba sac. Lect. 5.
Busæus	In Panario.
Stapletonius	In Promptuario.
Beyerlinck	In Prompt. Moral.
Langius	In Polyant.
Mansi	In Bibl. Mor.
Lohner	In Bibl. man. conc.
Houdry	Bibl. des Prédic.

PREMIER PLAN.

Le sens dépravé.

(LE T. R. P. LACORDAIRE.)

Ier Point.

RAVAGES DU SENS DÉPRAVÉ.

IIe Point.

COMMENT LE CATHOLICISME A ENGENDRÉ DANS LE MONDE LA VERTU DE CHASTETÉ.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Ravages du sens dépravé.

1—Dans l'individu;
2—Dans la société.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Comment le catholicisme a engendré dans le monde la vertu de chasteté.

1—Les Apôtres dans Rome;
2—Un sacerdoce de vierges;
3—Chasteté des femmes chrétiennes;
4—Chasteté de la jeunesse chrétienne.

DEUXIÈME PLAN.

Servitude du péché d'impureté.

(CHEMINAIS.)

Ier Point.

SERVITUDE CRUELLE.

IIe Point.

SERVITUDE HONTEUSE.

IIIe Point.

SERVITUDE PERNICIEUSE.

IVe Point.

SERVITUDE NÉCESSAIRE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Servitude cruelle.

1—Anxiétés avant le péché;
2—Amertumes après le péché.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Servitude honteuse.

1—Devant soi-même;
2—Devant les hommes;
3—Devant Dieu.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Servitude pernicieuse.

1—Elle affaiblit la foi;
2—Elle endurcit.

IVe POINT.—SUBDIVISIONS.

Servitude nécessaire.

Chaînes invincibles de l'habitude.

TROISIÈME PLAN.

Caractères et châtiment de ce péché.

(L'ABBÉ COSSART.—LE T. R. P. DE BUSSY.)

Ier Point.

PÉCHÉ HONTEUX.

IIe Point.

PÉCHÉ CRUEL.

IIIe Point.

CHATIMENT DE CE PÉCHÉ.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Péché honteux.

1—D'après la raison;
2—D'après la foi.

IIe POINT.

Péché cruel.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Châtiment de ce péché.

1—Par lui-même;
2—De la part de Dieu.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

LE SENS DÉPRAVÉ.

TEXTE.

Tradidit illos Deus in reprobum sensum.

Rom. I. 28.

Je vais vous montrer que l'homme n'a pu produire la vertu de la chasteté, mais que la doctrine catholique y a réussi. J'espère, de l'assistance divine, que je resterai dans la mesure de mon ministère, et que vous aussi vous élèverez votre cœur à la pureté qui est de droit dans de semblables entretiens.

Tout notre corps est plus ou moins révolté contre l'âme qui doit le régir. Cependant l'âme gouverne assez bien certains de ces ressorts que nous appelons les sens ; elle peut par la force de la nature, à l'aide d'une philosophie honnête et spiritualiste, tenir assez souverainement les rênes d'une très-grande partie de son administration. Mais il est un sens singulier, le seul qui ne soit point nécessaire à l'entretien de la vie, et qui demeure privé de ses fonctions, même légitimes, sans nuire au jeu ni au développement de notre organisation; et ce sens qui devrait être naturellement le plus facile à gouverner, puisqu'il est libre d'accomplir ou de ne pas accomplir son ministère, c'est celui-là même qui est en révolte permanente contre l'âme, par un mystère que je ne puis pas expliquer présentement, que j'ignore, si vous le voulez, mais qui est le plus grand mystère de notre nature, parce qu'il touche au plus profond de la question du bien et du mal. Ce sens n'est pas seulement révolté, il est dépravé.

Ier Point.

RAVAGES DU SENS DÉPRAVÉ.

1re SUBDIVISION.—Dans l'individu.

1° SENS DÉPRAVÉ. J'appelle un sens dépravé celui qui ne s'inquiète pas de ses fonctions vraies, mais qui agit par un instinct d'égoïsme étranger à toute destination. Il est manifeste que c'est là une dépravation de l'ordre naturel, parce que la nature va toujours à une fin juste, déterminée et efficace. Or, le sens dont je parle ne s'inquiète pas de sa fin ; ce qu'il cherche c'est lui-même, c'est une satisfaction indépendante de tout bien qui le couvre de son utilité et de sa sainteté. Au lieu que tous les autres sens opèrent dans la direction de la vie, alors même qu'ils abusent d'eux; au lieu que le sommeil nous repose, que la nourriture nous répare, que nos oreilles écoutent la parole, que notre verbe la profère ; en un mot au lieu que tous nos sens, même dans leurs excès, accomplissent quelque chose de vrai, celui-là ne cesse de conspirer contre notre vie. Il use sans fruit nos plus précieux organes, il dévore sans but nos plus admirables facultés.

N'avez-vous pas rencontré de ces hommes qui, à la fleur de l'âge, à peine honorés des signes de la virilité, portent déjà les flétrissures du temps; qui dégénérés avant d'avoir atteint la naissance totale de l'être, le front chargé de rides précoces, les yeux vagues et caves, les lèvres impuissantes à peindre la bonté, traînent sous un soleil tout jeune une existence caduque? Qui a fait ces cadavres? Qui a touché cet enfant? Qui lui a ôté la fraîcheur de ses années? Qui a mis sur sa face des siècles honteux? N'est-ce pas ce sens ennemi de la vie des hommes? Victime de sa dépravation, ce malheureux.... s'en va, pris du vin de la mort, et d'un pied méprisé, porter son corps au tombeau où ses vices dormiront avec lui et déshonoreront sa cendre jusqu'au dernier des jours.

2° SENS ABJECT. Ah! si ce n'est pas là un sens dépravé quel nom lui donner ? Un nom plus dur encore, car j'ajoute que c'est un sens abject. C'est un sens abject, parce qu'il tue le cœur, parce qu'il substitue l'émotion du sang à l'émotion de l'âme. J'ai déjà vu dans ma vie bien des jeunes gens, et, je vous le déclare, je n'ai jamais rencontré de tendresse de cœur dans un jeune homme débauché; je n'ai jamais rencontré d'âmes aimantes que les âmes qui ignoraient le mal ou qui luttaient contre lui. Une fois en effet qu'on s'habitue aux émotions violentes, comment voulez-vous que le cœur dont le battement est si calme dans sa vraie nature, oppose ses douces et frêles jouissances aux jouissances grossières et exagérées du sens dépravé ? L'un est égoïste, l'autre généreux ; l'un vit de soi, l'autre hors de soi. Entre ces deux tendances, l'une doit prévaloir. Si le sens dépravé l'emporte, le cœur se flétrit peu à peu, il ne sent plus la force des joies simples.

Mais quoi de plus abject que de tuer le cœur de l'homme ? Que reste-t-il de l'homme quand son cœur ne vit plus ? Pourtant le sens dépravé fait davantage encore ; aucun vice comme aucune vertu n'arrête ses effets à l'homme seul ; l'un et l'autre ont dans la société le contre-coup de leur action. Et, sous ce rapport, le sens dépravé est l'oppression et la ruine du monde.

2e SUBD. — Dans la société.

1° IL DÉTRUIT LA LIBERTÉ. On parle beaucoup de liberté, et, pour ma part, j'en parle aussi fièrement qu'un autre, car grâce à Dieu, il y a une liberté juste et sainte. Eh bien! du haut de cette tribune sacrée, je vous dénonce un de ses ennemis. Je vous dénonce un despotisme atroce et ignoble, celui du sens dépravé contre tout une portion de la race humaine ; car l'infâme ne se borne pas à lui, quoiqu'il ne vive que de lui; il sort de lui, mais pour faire des victimes, et quelles victimes !

Ah! chrétiens, en quittant cette assemblée, cherchez une de ces rues où la misère s'abrite. Montez ces tristes rampes; vous voici devant un grand spectacle. Ces visages flétris si jeunes, ils ont été beaux; ces membres qui n'inspirent plus que la tentation de l'horreur, ils ont été vivants; ces êtres déshonorés, ils avaient des frères et des sœurs. Ils n'en ont plus, ils n'ont plus rien, pas même de remords. Qui les a dépouillés, meurtris, livrés à la misère, à l'opprobre, à l'ignorance même de leur malheur ? Qui? vous le savez bien. Lâche autant qu'égoïste, le sens dépravé ne s'attaque pas à l'homme dans sa force, mais dans sa faiblesse; il n'ira pas tenter l'homme qui peut le regarder en face; il va bassement comme le ver de terre, se glisser au sein des fleurs que le printemps vient d'ouvrir et qui n'ont qu'un jour. Il va solliciter ce qui ne peut pas se défendre ; il se présente à un être faible et trop facile à séduire, parce qu'il a autrefois séduit le premier. Il se présente à lui sous les dehors d'un cœur touché. L'hypocrite ose mettre la main sur cette région de l'âme ; il cache la débauche et la trahison sous le geste de l'amour et de la fidélité; puis, l'heure passée, après qu'il a détruit ce qui ne se réédifie jamais, il abandonne, il s'en va, déserteur du mal qu'il a fait, se consoler du dégoût qu'il éprouve par un dégoût qui n'est encore qu'à venir. Quelle oppression y aura-t-il dans le monde, si ce n'est pas là de l'oppression, et quelles ruines, si ce que je vais dire ne compte pas pour des ruines?

2° IL PERD LES RACES ET LES PEUPLES. — *Races.* Quand vous regardez dans l'histoire de notre pays et que vous y voyez tous ces noms illustres qui en étaient la couronne, couronne de baron, couronne de comte, couronne de marquis, couronne de duc, toutes ces vieilles couronnes qui formaient la couronne totale du pays, et qu'ensuite regardant ces races dans le présent, vous en trouvez qui plient sous le fardeau de leur antiquité, enfants dont l'épée maniée par leurs pères avait étendu les frontières de la patrie et de la vérité, et qui ne peuvent plus rien ni pour l'une ni pour l'autre, il ne vous est pas difficile d'en connaître la cause. Le vice a passé dans ces races et en a rongé les fibres vives.

Peuples. Il n'épargne pas même les nations. Un temps vient, et pour quel peuple n'est-il pas venu tôt ou tard? Un temps vient où l'histoire civilisée succède à l'histoire héroïque ; les caractères tombent, les corps diminuent, la force physique et morale s'en va d'un même pas, et l'on entend de loin le bruit du Barbare qui s'approche et qui regarde si l'heure est venue d'enlever du monde ce vieillard de peuple. Quand cette heure a sonné, quand un pays se sent trembler devant la destinée, qui a passé sur lui? Quel souffle a tari sa vie? Toujours le même. La mort n'a jamais qu'un grand complice. Ce peuple s'est abatardi dans les homicides joies de la volupté; il a versé son sang goutte à goutte et non plus par flots sur les champs féconds du dévouement; or, il y a, du sang versé de la sorte, une vengeance inévitable, celle que subissent dans la servitude et la ruine toutes les nations finies.

IIe Point.

COMMENT LE CATHOLICISME A ENGENDRÉ DANS LE MONDE LA VERTU DE CHASTETÉ.

1re SUBD.—Les apôtres dans Rome.

Un jour quelques paysans, partis des vallées d'un pays sans renom, vinrent et s'arrêtèrent sur une place de Rome, où tous les dieux de l'univers étaient renfermés sous la triple protection du temps, de la victoire et de la religion. Ils vinrent : ils regardèrent autour d'eux ces puissances qui étaient là pour défendre la honte et la volupté divinisées. Nos paysans n'apportaient là contre tous ces dieux qu'un cœur pur. Il fut le plus fort. La chasteté planta au Panthéon son double signe, la croix d'abord, la chair de l'homme souffrant par une immolation volontaire, et à côté l'image de la Vierge sans tâche; tous les deux annonçant au genre humain que le père du monde ce n'était pas le sang versé dans la volupté, mais le sang versé dans la douleur; tous les deux lui apprenant que la mère du monde ce n'était pas la fécondité, même légitime, mais la virginité, la virginité sœur de la jeunesse, de la beauté, de la bonté, du génie, de la force, sœur et mère de toutes les vertus et avec elles du monde entier.

2e SUBD.—Un sacerdoce de vierges.

Mais un sacerdoce est nécessaire au maintien comme à la propagation de toute sainte doctrine. Quel devait être le sacerdoce de la chasteté, sinon un sacerdoce de vierges?

3e SUBD. — Chasteté des femmes chrétiennes.

La doctrine catholique a fait un sacerdoce chaste. Ce n'était pas encore sa plus grande merveille. Elle a aussi purifié le cœur de la femme. Elle a créé de saintes générations de chrétiennes, vivant libres au milieu du monde, confiées à elles-mêmes, gardiennes, avec leurs mœurs, des mœurs générales, prenant dans la société un empire nouveau, et faisant naître, du respect, un amour que l'antiquité n'avait pas connu.

4e SUBD.—Chasteté de la jeunesse chrétienne.

La croix a aussi touché la jeunesse. La Vierge sans tâche est apparue à son cœur énivré de vie. Tous deux lui ont appris le supplice heureux de la continence, la religion dans tous les siècles s'est entourée d'elle, comme d'une jeune garde d'honneur, qui la défend aussi bien que la poitrine de ses martyrs et l'épée de ses docteurs.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

SERVITUDE DU PÉCHÉ D'IMPURETÉ.

TEXTE.

Cum immundus spiritus exierit ab homine.

MATTH. XII. 43.

On vous a dépeint le vice de l'impureté comme un feu dévorant qui embrase, qui consume tout sans distinction d'âge, d'état et de profession; pour moi je me contenterai de vous faire sentir l'esclavage où nous réduit cette passion. Autrefois, pour confondre les Epicuriens qui faisaient consister le souverain bonheur dans les plaisirs, on leur dépeignait la volupté comme une reine sur le trône et tenant toutes les vertus dans les fers. Cela seul, dit S. Augustin, leur était insupportable: *Nihil hac pictura dicunt esse ignominiosius et deformius (De Civ. Dei* L. 5).

Tâchons nous aussi de montrer aux chrétiens cette servitude afin que, honteux de la supporter, ils tentent de la secouer.

Ier Point.

SERVITUDE CRUELLE.

1re SUBDIVISION.—**Anxiétés avant le péché.**

Soit qu'on considère ce péché avant qu'il ait été commis, soit qu'on examine l'amertume qu'il laisse dans le cœur après qu'on la commis, je trouve, selon la pensée de Boëce, que presque toujours l'inquiétude précède et que le repentir suit: *Appetitus fornicationis anxietas est, satietas vero pœnitentia.*

Quelles alarmes pour la conscience avant le crime! Si l'impudique n'a pas encore secoué tout à fait la crainte de Dieu, tous les principes, toutes les maximes d'une sainte éducation se révoltent, à ce moment, contre lui. L'œil de Dieu qui l'éclaire, le jugement formidable qui l'attend, le feu qui doit le consumer, l'éternité malheureuse dont il est menacé, quels sujets de trouble et de frayeur! A-t-il étouffé les remords de la conscience? Il faut toujours éviter l'œil des hommes; car enfin le monde tout méchant qu'il est ne saurait souffrir le vice. Il faut donc prendre des mesures, épier les occasions, compter les moments, ménager les rendez-vous, prévenir tous les contre-temps. Il faut éviter l'œil d'un père vigilant, tromper une mère attentive à vous observer, s'assurer de la fidélité de celui-ci, payer bien cher les soins de celui-là. Il faut trembler à toute heure d'être surpris.... Bien plus, quels sujets de soupçon et de défiance! que de secrètes jalousies! Un homme ne sait s'il est aimé, si on ne le sacrifie point à un rival. Il ne sait s'il peut compter sur la parole qui se donne mutuellement dans un commerce aussi honteux et aussi infidèle que celui-là. *O quantum præcedunt vigiliæ*, s'écrie S. Bernard, *et quam modicum festum in modica libidine sequitur?*

2e SUBD.—**Amertumes après le péché.**

Satietas vero pœnitentia. Il est surpris qu'un péché qui lui a tant coûté lui échappe en un moment, et qu'il ne lui en reste que la peine devant Dieu et le reproche devant les hommes. Mais quel trouble lorsqu'il pense aux suites de son péché, à l'éclat que doit faire sa conduite, si elle est connue! Quelle honte! Il s'en est trouvé qui se sont donnés la mort de désespoir. Cependant cette passion satisfaite n'est pas pour cela éteinte, si ce n'est le même objet, un autre la rallume, elle vous tyrannisera sans relâche, elle vous poursuivra partout: *Oculos habentes plenos adulterii et incesssabilis delicti* (2 Petr. II. 13).

IIe Point.

SERVITUDE HONTEUSE.

1re SUBD.—**Devant soi-même.**

Quoique cette servitude semble propre à chaque passion, c'est le caractère particulier à celle-ci. Les vices de l'esprit sont quelquefois glorieux, mais l'impureté c'est le vice honteux par excellence. L'ambition est le péché des anges, l'impureté est le péché des bêtes. Il y a une tache ineffaçable que porte avec soi ce péché, qu'on s'efforce inutilement de couvrir et de déguiser. Tant qu'il y aura de la raison, il y aura de la pudeur, et tant qu'il y aura de la pudeur le vice que j'attaque sera honteux.

C'est une espèce d'ivresse qui fait oublier à l'impudique tout ce qu'il est. Une jeune personne ne se souvient plus que son honneur est attaché à sa vertu; un magistrat n'a plus d'égard à son caractère; un ami oublie les devoirs les plus sacrés de l'amitié: *Supercecidit ignis et non viderunt solem* (Ps. LVII. 9). Mais bientôt on a honte de soi-même, on est confondu, on gémit.

2e SUBD.—**Devant les hommes.**

La corruption n'a pas effacé de l'esprit des hommes les idées de vertu que la nature y a gravées. Le sentiment de toutes les nations a attaché à la pudeur l'honneur des femmes. Qui que vous soyez dans la société, une flétrissure de honte vous attend si vous passez pour impudique. La débauche n'a jamais fait honneur à personne, ni à un jeune homme, ni au riche, ni au magistrat, ni à l'homme d'épée. Un homme qui dans les maisons qu'il fréquente laisse une mauvaise impression de sa conduite est dès là regardé comme un homme suspect et dangereux. On l'éloigne, on le décrie, on l'évite, quelques avantages qu'il ait d'ailleurs, on refuse son alliance; et c'est ce qui fait bien voir combien le péche d'impureté est en abomination.

Mais les libertins en font gloire.—Eh quoi! le sentiment de quelques gens sans probité, sans vertu, sans autorité peut-il rendre ce vice honorable? Et enfin, ont-ils sujet de se faire gloire? Est-ce d'avoir été séducteurs de l'innocence? Est-ce d'avoir réussi dans leurs desseins criminels? Est-ce d'avoir fait mille bassesses? Quelle honte en toutes ces choses!

3e SUBD.—**Devant Dieu.**

Il sera toujours honteux de violer la loi du maître que vous adorez. Le christianisme a banni l'impureté du monde en renversant l'idolâtrie. Grâces à la croix de J.-C. les impuretés monstrueuses du paganisme avaient disparu, et l'Eglise voulait qu'il en restât pas même le nom parmi les fidèles; *Nec nominetur in vobis* (Eph. v. 3). Or, vouloir aujourd'hui que dans la religion d'un Dieu crucifié, qui ne respire que la pénitence, on puisse avec honneur lever l'étendard de l'impureté, quelle infamie! Ah! que diraient ici du haut de cette chaire, les saints martyrs, les saints évêques, les vierges chrétiennes, les fidèles si chastes des premiers temps! Que ces œuvres de ténèbres retournent dans l'obscurité d'où notre siècle les a tirées; et s'il y a des chrétiens assez malheureux pour manquer à leur devoir, qu'ils n'insultent pas du moins à la religion qu'ils professent; qu'ils n'attirent pas sur eux les châtiments de ces villes criminelles dont parle l'Ecriture, en mettant leur impudence à faire gloire de leurs péchés: *Peccatum suum quasi Sodoma prædicaverunt* (Is. III. 9).

IIIe Point.

1re SUBD.—**Elle affaiblit la foi.**

En effet l'esprit devenu esclave du corps secoue bientôt le joug de la religion. Ah! chrétiens, quelle est la fureur de cette passion malheureuse de ne se contenter pas de vous faire perdre Dieu, mais de vous fermer toutes les voies de retour vers lui! Au lieu de combattre le vice par la foi, vous souffrez que la passion vous ôte cette même foi. Ce sont les suites funestes de l'impureté. Voici comment.

On commence par se retirer des sacrements. Celui de la pénitence qu'on fréquentait devient incommode. La nourriture céleste qu'on prenait régulièrement et pour laquelle on avait du goût devient une manne insipide. On aime mieux avec l'enfant prodigue se nourrir du gland des pourceaux que de manger avec les saints le pain des anges. La parole divine qu'on écoutait volontiers devient odieuse parce qu'elle condamne le dérèglement de nos mœurs. La prière est désormais un exercice pénible. Tout ce qui regarde en un mot le culte de Dieu devient indifférent et fâcheux.

2e SUBD.—**Elle endurcit.**

Quelquefois on découvre toute la profondeur de la plaie, mais sans douleur, sans repentir, sans renoncer à son péché qu'on regarde comme peu de chose. Les communions indignes qui suivent achèvent d'endurcir, ou si la conscience veut parler, si la grâce intimide, on commence par degré à secouer le joug. On raisonne sur les vérités de la religion. Cette éternité de peines est-elle bien établie? Y a-t-il un enfer comme on nous le dit? Qui en est revenu? Le doute ne suffit pas pour vous calmer. Il faut étouffer tout à fait la pensée de ces vérités importantes: *Exinanite usque ad fundamentum* (Ps. CXXXVI. 7). Ainsi on s'endurcit et on va droit à l'impénitence finale.

IVe Point.

SERVITUDE NÉCESSAIRE.

Il n'est pas d'esclavage qui ne puisse, par quelque voie, se mettre en liberté; mais il faut un miracle de la grâce pour faire passer un impudique dans l'heureuse liberté des enfants de Dieu. *Suspirabam*, dit S. Augustin instruit par sa propre expérience, *ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate, velle meum tenebat inimicus.* Ceux qui sont dans le désordre ne connaissent que trop la force impérieuse de cette habitude. Ils feront si vous voulez les réflexions les plus belles sur la vertu, ils parleront le langage des anges, ils auront même de l'horreur pour leur état, ils voudront rompre leur chaîne, mais hélas! ils sont esclaves de l'habitude. On les priera, on les conjurera, on les intimidera, on les convaincra, on les arrachera comme par violence; cela m'est impossible, répondront-ils, je le voudrais bien, je croyais la chose plus facile, mais je ne puis reculer.

Il faut donc y penser avant de former ce malheureux engagement.

Cependant en quelque état que vous soyez, ne désespérez pas. J.-C. est venu sauver les plus grands pêcheurs. Madeleine a éprouvé les effets de sa misericorde; S. Augustin est sorti avec le secours du ciel de l'abîme où il était plongé; Ste Marie, Egyptienne, a été touchée de Dieu en mettant les pieds sur le seuil de son temple; Ste Pélagie fut ramenée de son égarement par la parole des ministres du Seigneur.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

CARACTÈRES ET CHATIMENT DE CE PÉCHÉ.

TEXTE.

Non mœchaberis.

Exod. xv. 14.

« Toutes les actions contraires à la vertu de pureté, dit S. Augustin, sont comprises sous ce nom, et Dieu les a défendues toutes lorsqu'il a dit: *Non mœchaberis.*

La défense que Dieu a faite va plus loin; elle s'étend aux mauvaises pensées, aux mauvais désirs, et afin qu'il ne put rester aucun doute là dessus, il a fait un commandement exprès pour réprimer les désirs de la concupiscence. C'est l'objet formel du neuvième.

Ainsi ce ne sont point seulement les actions extérieures, les œuvres de la chair que Dieu regarde avec horreur et qui donnent la mort à l'âme; ce sont encore les mauvais désirs, les pensées déshonnêtes auxquelles on s'arrête volontairement, tout ce qui passe dans l'esprit et dans le cœur contre la pureté. Puissé-je vous faire sentir, dans cette instruction combien le péché contraire à cette sainte vertu est *honteux* et combien Dieu le *punit* rigoureusement !

Ier Point.

PÉCHÉ HONTEUX.

1re SUBDIVISION.—Daprès la raison.

HONTE. S. Bernard a dit que l'avarice est le péché de l'homme parce que la terre lui a été donnée en héritage; que l'orgueil est le péché de l'ange, mais que l'impureté est l'acte de la brute: *Crimen bestiæ.*

L'impureté est, de tous les crimes, le plus déshonorant. Il y a, pour ainsi dire, des vols nécessaires, des mensonges, des médisances qui ne perdent pas dans l'estime publique, il n'y a jamais d'adultères, de fornications d'honneur.

La liberté a tout fait pour accréditer les plaisirs des sens: épitres, contes, fables, odes, théâtres... et l'impudicité n'en demeure pas moins un vice sans honneur.

SERVITUDE. Que font les hommes depuis 60 ans? Quel est le cri qui est dans toutes les bouches? Liberté! Liberté. Je l'aime aussi la liberté, mais je veux dire celle des enfants de Dieu et non celle du mal. Eh bien! point de liberté pour l'incontinent. Sur sa tête est un joug, sur sa poitrine des montagnes qui l'écrasent, ses membres sont dans les chaînes.—Portrait du libertin... ses souffrances, ses anxiétés, ses maladies, ses biens dissipés et cependant la passion qui crie toujours : Marche, marche.

Les païens, malgré la corruption où l'idolâtrie les avait plongés, malgré les pernicieux exemples de leurs divinités, avaient cependant conservé du respect pour la pureté et lui rendaient hommage dans les Vestales.

« Pourquoi, dit S. Clément d'Alexandrie, croyaient-ils que leurs divinités prenaient la figure des bêtes lorsqu'elles s'abandonnaient à l'impureté? C'est qu'ils sentaient bien que, lorsqu'on se livre à ce vice honteux, on ne mérite plus d'être considéré comme homme, comme être raisonnable; que, puisqu'on imite les brutes, on doit être mis au même rang qu'elles; qu'on se met même au dessous d'elles en abusant de la raison qu'elles n'ont point reçu en partage. »

2e SUBD. -- D'après la foi.

Ouvrons les Livres Saints, et nous y verrons combien la foi ajoute encore à l'horreur que la raison nous inspire pour ce vice. « Mes bien aimés, disait S. Paul aux premiers fidèles, purifions-nous des souillures de la chair et de l'esprit (II Cor. VII. 1). La volonté de Dieu est que vous soyez saints, que vous évitiez la fornication, que chacun de vous honore et respecte son corps, se conduisant saintement et honnêtement, qu'il ne se laisse point aller aux désirs impurs, comme les nations qui ne connaissent point Dieu » (I Thess. IV. 3, 4, 5).

Aussi ce grand apôtre désirait-il que les fidèles eussent une telle horreur du péché déshonnête qu'on ne l'entendit pas même nommer parmi eux (Eph. V. 3). *(Voir, pour d'autres citations, la colonne de l'Ecriture sainte, ci-après).*

IIe Point.

PÉCHÉ CRUEL.

Ses annales sont écrites avec du sang. Une jeune femme ravissante de beauté prend un jeune homme par son vêtement et se penchant à son oreille: « Je t'aime, lui dit-elle, contente ma passion. » Joseph s'enfuit en lui abandonnant son manteau. Irritée, furieuse, la femme dédaignée court en pleurant auprès de son époux et y accuse l'innocent. Putiphar ordonne qu'on conduise en prison son plus vertueux serviteur.

Souvenez-vous de David, de sa mansuétude et de sa patience à l'égard de Saül. Mais qu'a-t-il vu, car voilà qu'il devient féroce? Aussitôt il écrit une lettre, et par un raffinement de cruauté, il confie la lettre de mort à la victime même. Qu'Urie périsse, et pour qu'il n'échappe pas, plus de cent valeureux combattants tomberont à ses côtés: *Propter speciem mulieris multi perierunt* (Eccli. IX. 9).

Livre-toi à nous ou choisis la mort, disait deux infâmes vieillards à la plus chaste des femmes d'Israël. La mort, s'écrie Suzanne. Les annales de l'impudicité sont écrites avec du sang.

L'impudicité, vous dites que c'est l'amour, c'est la plus atroce cruauté. Voyez sur les chemins des enfants qui pleurent; voyez-les exposés sur les marches des palais et des temples, quelquefois étouffés, enfouis, morcelés, donnés aux bêtes ou jetés dans les eaux. Voyez les malheureuses victimes de la lubricité du libertin, il les méprise, il les outrage, il les frappe et quelquefois il les tue. Horreur! *Luxuria homicidas facit* (S. Chysost. *Hom. in C. 14. Matth.*).

« Il n'est point rare qu'un homme qui se livre à l'incontinence cesse d'être lui-même. Aveuglé par cette passion, une des plus tyranniques pour l'espèce humaine, il tombe dans une sorte d'humeur sombre et farouche, et, dans ses transports, il se porte aux plus violents excès. Est-il étonnant, d'après cela, que les plus tragiques évènements de l'histoire et les signes les plus pathétiques qu'ait inventés la fable ne nous montrent rien de plus affreux que les effets de l'incontinence (M. le docteur Poujol, *Des Passions*).

IIIe Point.

CHATIMENT DE CE PÉCHÉ.

1re SUBD. -- Par lui-même.

Le péché d'impureté traîne à sa suite son châtiment. Ce châtiment peut se traduire par ces mots: 1° *Aveuglement;* 2° *Désordre;* 3° *Esclavage;* 4° *Remords;* 5° *Rechute et habitude.*

1° AVEUGLÉMENT. L'impureté rend l'homme charnel: *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt* (I Cor. II. 14). L'homme charnel perd trois connaissances: 1° *la connaissance de lui-même;* 2° *la connaissance de son péché;* 3° *la connaissance de Dieu.—Il perd la connaissance de lui-même.* Exemple des deux vieillards de l'Ecriture qui ne se souviennent plus ni de leur âge ni de leur dignité. Un juge oublie ce qu'il doit au public, un père ce qu'il doit à son ami.—*Il perd la connaissance de son péché*, ou plutôt de la griéveté de son péché. Il le traite de chose légère, commune, autorisée par le besoin des sens.—*Il perd la connaissance de Dieu.* Les progrès de l'impiété sont toujours en raison des progrès du vice impur. Quand le cœur est gâté l'esprit se trouble. D'ailleurs la pensée de Dieu troublant le voluptueux dans son plaisir, il fait effort pour ne pas y croire.

2° DÉSORDRE. Le désordre de l'impureté consiste, dit S. Augustin, en ce que l'esprit se laisse gouverner par les sens; en ce que, dit Tertullien, ce vice a une liaison presque nécessaire avec tous les autres vices. De là les guerres, les discordes, les haines irréconciliables, les profanations, les sacrilèges, les empoisonnements, les trahisons, les impostures, les injustices, les violences, les dilapidations et la ruine des familles.

3° ESCLAVAGE. Point de péché qui rende l'homme plus esclave du démon. Dans les premiers siècles, dit S. Augustin, cet ennemi de notre salut attaquait les chrétiens par les persécutions, mais depuis qu'il a trouvé un moyen de s'introduire par les voluptés sensuelles, toutes les persécutions ont cessé. (Voir, pour plus de dévelop. *le 2e plan ci-devant qui traite de la servitude du péché honteux*).

4° REMORDS. Dans les autres péchés on peut se faire plus aisément une fausse conscience, et le pécheur dans cette fausse conscience trouve une espèce de repos. L'impureté est un vice trop grossier pour servir de sujet aux illusions d'une conscience erronnée. Ainsi, pour peu qu'on ait encore de religion, il n'y a point de péché que le remords ne suive de plus près. Il est vrai que l'impudique perd ordinairement la foi, mais en quelles incertitudes ne le jette pas alors son infidélité même? et cette infidélité ne l'assurant de rien et lui faisant hasarder tout, de quel secours lui peut-elle être pour avoir la paix. Ainsi, trouble du côté de Dieu que l'impudique envisage comme le juge de ses actions.

5° RECHUTE ET HABITUDE. *Rechute.* Il n'est point de péché qui rende le pécheur plus sujet à la rechute. Il n'en est pas non plus de plus difficile à guérir, car par ses engagements criminels l'impudique se fait pour ainsi dire un état d'impénitence, d'où il n'en veut presque jamais sortir. *Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti*, dit l'esprit impur; je reprendrai dans cette âme tous les avantages que j'y ai perdus, et le dernier état où elle se trouvera sera pire que le premier.

2e SUBD. — De la part de Dieu.

LE DÉLUGE. *Omnis caro corruperat viam suam.* (Gen. VI 12). Hommes, animaux, tout ce qui respirait sur la terre fut englouti. Tel fut le châtiment à jamais mémorable par lequel Dieu punit la corruption des hommes.

SODOME ET GOMORRHE. Leur malice s'étant de nouveau multipliée, Dieu donna encore l'exemple le plus effrayant de ses vengeances. Il fit tomber sur Sodome et Gomorrhe une pluie de soufre et de feu, qui les réduisit en cendres avec leurs infâmes habitants et les villes voisines qui avaient participé à leurs abominations.

(Voir, pour plus de dévelop. *la colonne des exemples, ci-après*).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Non permanebit Spiritus meus in homine in æternum, quia caro est (Gen. VI. 3).

Non mœchaberis (Exod. XX. 14).

Non concupisces uxorem proximi tui (Deut. V. 21).

Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de muliere (Job. XXI. 1).

Ne attendas fallaciæ mulieris (Prov. V. 2).

Ne abstrahatur in viis illius (mulieris) mens tua; neque decipiaris semitis illius : multos enim vulneratos dejecit, et fortissimi quique ab ea sunt interfecti (Id. VII. 27).

Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det (Sap. VIII. 21).

Propter speciem mulieris multi perierunt (Eccli. IX. 9).

Vinum et mulieres apostatare faciunt sapientes (Id. XIX. 2).

Qui se jungit fornicariis erit nequam, putredo et vermes hæreditabunt eum; et extolletur in exemplum, et tolletur de numero anima ejus (Id. ibid. 3).

Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationis in medio eorum (Osee, V. 4).

Væ qui dormitis in lectibus eburneis, et lascivitis in stratis vestris! (Amos. VI. 4).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Audistis quia dictum est antiquis : Non mœchaberis. Ego autem dico vobis : quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendam eam, jam mœchatus est eam in corde suo (Matth. V. 27, 28).

Dissipavit substantiam suam, vivendo luxuriose (Luc. XV. 13).

ÉPITRES.

Nolite errare : Neque fornicarii, neque adulteri, neque molles..... regnum Dei possidebunt (1 Cor. VI. 9, 10).

Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? Absit (Id. ibid. 15).

Fugite fornicationem. Omne peccatum quodcumque fecerit homo, extra corpus est; qui autem fornicatur, in corpus suum peccat. An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus Sancti qui in vobis est, quem habetis a Deo, et non estis vestri? (Id. ibid. 18, 19).

Fornicatio et omnis immunditia, nec nominetur in vobis, sicut decet Sanctos (Eph. V. 3).

Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra, ut abstineatis vos a fornicatione, ut sciat unusquisque vestrum vas possidere in sanctificatione et honore, non in passione desiderii, sicut et Gentes quæ ignorant Deum (1 Thess. IV. 3, 4).

Fornicatores et adulteros judicabit Deus (Hebr. XIII. 4).

Concupiscentia, cum conceperit, parit peccatum; peccatum vero, cum consummatum fuerit, generat mortem (Jac. I. 15).

Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati; virgines enim sunt. Hi sequuntur agnum quocumque ierit (Apoc. XIV. 4).

SS. PÈRES.

Mœchia affinis idololatriæ (Tertull. *de Pudic.*).

Lascivia mater impœnitentiæ (S. Cypr. *de Discipl.*).

Crudelis domina et rabiosa luxuria est, libidine quasi stimulis, servilem mentem exagitans (S. Greg. Nyss. *de Vit. Moys.*).

Demptis parvulis, ex adultis propter carnis vitium pauci salvantur (S. Remig. *in Ep. ad Rom. C.* 14).

Luxuria seminarium et origo est vitiorum (Id. *de Helia et Jejun.*).

Ubi incipit quis luxuriari, incipit deviare a vera fide (Id. *Ep. 1 ad Sab.*).

Affectæ vires senum, sed mens plena est libidinum (Ibid.).

Quasi clavis suffigitur anima corporis voluptatibus, et cum semel adhæserit cupiditatibus, demersa terrenis, difficile in altum potest, unde descendit, sine Dei favore, volare (Id. *in Luc. C.* 4).

Qui luxuriatur vivens mortuus est, et ferreas mentes libido domat (S. Hieron. *in Ep.*).

O quam acerbus est fructus luxuriæ! amarior felle, crudelior gladio (Id. *de Monog.* c. 5).

O ignis infernalis luxuria! cujus materia gula, cujus flamma superbia, cujus scintillæ prava colloquia, cujus cinis immunditia, cujus finis gehenna! (Id. *L.* 2 *Ep.*).

Fornicatio et voluptas pervertit sensum, et de rationabili brutum efficit animal (Id. *in Osœam*, c. 4).

Luxuria homicidas facit (S. Chysost. *Hom.* 4 *in Matth.*).

Venter mero æstuans despumat in libidinem (Id. *Ep.* 22 *ad Eustoch.*).

Inter omnia certamina Christianorum, sola dura sunt prælia castitatis; ubi quotidiana est pugna et rara victoria; gravem namque sortita est castitas inimicum cui quotidie resistitur et semper timetur (S. August. *L. de Hom.* c. 2).

Libidinis impetus momento transit, et opprobrium infelicis animæ semper permanet (Id. *Serm.* 250 *de Temp.*).

Quanta iniquitas et quam lugenda perversitas, ut animam quam Christus sanguine redemit, luxuriosus quisque, propter unius momenti delectationem diabolo vendat! (Id. ibid.)

Cum me pulsat aliqua turpis cogitatio, ad vulnera Christi me confugio (Id. *in Enchir.* c. 22).

Ex quo luxuria semel mentem occupaverit, vix eum bona cogitare permittit. Sunt enim desideria viscosa, quia ex suggestione oritur cogitatio, ex cogitatione affectio, ex affectione delectatio, ex delectatione consensus, ex consensu operatio, ex operatione consuetudo, ex consuetudine desperatio, ex desperatione peccati defensio, ex defensione gloriatio, ex gloriatione damnatio (S. Greg. *in Moral.*).

De luxuria cæcitas mentis, inconsideratio, inconstantia, præcipitatio, amor sui, odium Dei, affectus præsentis sæculi, horror autem vel desperatio futuri generantur (Id. ibid.).

Non est aliquod vitium per quod mundus tantum subjiciatur diabolo; hoc peccatum lætificat infernum et quasi totum mundum trahit ad supplicium (S. Bern. *Serm.* 21 *de Luxur.*).

O quam acerbus est fructus luxuriæ! amarior felle, crudelior gladio (S. Thom. Villanov. *Conc. L.*).

Luxuria est inimica Deo, inimica virtutibus; perdit omnem substantiam, et ad præsens voluptate deliniens, futuram non sinit cogitare paupertatem (Id ibid.).

THÉOLOGIE.

I. Sources du péché de luxure.

Les moralistes ramènent ordinairement toutes les sources d'impureté aux *pensées*, aux *désirs*, aux *regards*, aux *paroles*, aux *actions*. Cette division nous paraît convenable; elle envisage l'impureté dans tous ses degrés.

1° Pensées. La pensée est le premier mobile de nos actions; c'est elle qui fait naître le désir, qui donne l'impulsion aux principes qui produisent les actes libres. Qu'est-ce qu'une action? Ce n'est qu'une pensée réalisée. Les pensées impures ont un attrait tout particulier, leur douceur est enivrante, semblables aux sirènes, elles ont pour ainsi dire une voix enchanteresse.

2° Désirs. Le désir est un degré de plus que la pensée. Celle-ci n'est qu'une image, une complaisance, sans la volonté de réaliser son objet. Le désir veut l'exécution.

3° Paroles. Les conversations peuvent être un souverain danger, surtout entre des âmes tendres et sensibles.

4° Regards. L'œil de l'homme est appelé la porte de l'âme. C'est par lui qu'elle reçoit les plus vives impressions.

5° Actions. Ici nous n'avons à entrer dans aucun détail.

II. Suites de la luxure.

Elle produit trois effets bien déplorables : 1° *Elle fait oublier tous les devoirs;* 2° *elle porte aux plus grands crimes;* 3° *elle cause le malheur de celui qui en est victime.*

1° Oubli des devoirs. Il n'y a point d'honneur, de conscience, d'intérêt qu'elle ne soit disposée à sacrifier. Le père dominé par ce vice oublie ce qu'il doit à ses enfants. Le juge lui sacrifie les droits de la justice. L'ami lui immole les plus saints devoirs de l'amitié.....

2° Crimes. Les récits des forfaits de cette abominable passion remplissent l'histoire. C'est elle qui agitant le brandon de la discorde a suscité des guerres désastreuses qui ont désolé la terre. C'est elle qui a troublé le repos des familles, qui a couvert de honte celles qui avaient toujours marché dans le chemin de l'honneur. C'est elle qui aiguise les poignards dans l'ombre, qui verse les poisons, qui excite aux plus affreux attentats.

3° Malheur. Les maux qu'a causés l'impudique passent sans cesse devant ses yeux : la désolation de sa famille, la perte de son honneur, la ruine de ses enfants, et par dessus tout l'image de Dieu qui se montre effrayante, armée d'un glaive de feu Au-dehors l'objet de sa passion le tyrannise, le public le raille, la société honorable le repousse. Tout cela pèse sur l'impudique comme un poids que la main la plus forte ne pourrait soulever.

III. Remèdes contre la luxure.

1° Pensées et désirs. Le remède contre les pensées et les désirs est d'être constamment occupé : *Diabolus semper te inveniat occupatum* (S. Hieron.); et ensuite de prier.

2° Paroles et lectures. Le remède à ce mal c'est de le prévenir. Ainsi jamais de conversation déshonnête, ni de lecture daugereuse.

3° Regards. Veiller sans cesse sur ses yeux et sur les objets de ses regards.

4° Actions. Le premier et le plus essentiel moyen de succès, c'est de rompre toute liaison criminelle; le plus efficace et le seul qui donne de la sécurité, c'est la fuite

(M. l'abbé Pierrot, *Théol. morale*).

MOTIFS ET MOYENS.

MOTIVA

I. Hoc vitium aliorum est origo.

Ex hoc malo quasi ex fonte nascuntur ebrietas, crapula, magna injustitia, avaritia et innumera alia mala (S. Chrysost. *Hom.* 21 *in Gen.*).

II. Est insatiabile.

Tria sunt insaturabilia et quartum quod nunquam dicit : sufficit : infernus et os vulvæ et terra quæ non satiatur aqua ; ignis vero nunquam dicit : sufficit : (Prov. xxx. 15, 16).

III. Est quasi immedicabile.

Tam difficile est, ait S. Chrysost. luxuriosum castitati quam mortuum vitæ restituere *(Hom* 23 *ad Popul.)*; cujus rationem reddit S. Hieron., quia avaritia cum marsupio, superbia cum vestibus deponitur, at libido carni insita est, carnem vero quis deponet? (*In Reg. monach.*).

IV. Est summe perniciosum.

1° Corpori. D'après Hippocrate, Celse, Aretée, Galien, Aetius, Hoffman, Boerrhaave, Wan-Swieten, Senac, Tissot, etc. le vice impur nuit au développement du corps, épuise et tarit les forces vitales dans leurs sources les plus intimes, en dépensant, avec le plus pur sang, l'influx nerveux qui ne semble départi à chaque être que dans certaines proportions (*Voyez* leurs ouvrages).

2° Animæ. Aucun des grands génies de l'antiquité n'a été très adonné aux femmes, et tout le monde sait qu'un des plus grands physiciens dont s'honore l'Angleterre est mort vierge à l'âge de quatre-vingts ans (M. le Dr Descuret, *des Passions*).

3° In omnibus. 1° Perte des biens de la grâce, de l'intelligence et de la fortune ; 2° esclavage ; 3° avilissement ; 4° impénitence ; 5° mort ; tels sont les déplorables effets du libertinage (S. Bonavent. *in Diæt sal.*).

V. Castitatis dignitas.

Hominem angelis similem facit (SS. PP.).
La chasteté épure l'homme et le tient dans le respect que la philosophie et la religion imposent (Diderot).

MEDIA.

I. Fuga.

Primum hoc est et præcipuum medium ab Ascetis æstimatum. Triplex debet esse : 1° cogitationum ; 2° occasionum ; 3° mulierum (S. Basil. *in Const mon.* — S. Joan. Dam. *Coll.* 9).

II. Oratio, timor Dei, humilitas, obedientia.

Putabam me romanis interesse deliciis.... sæpe choris intereram puellarum ; pallebam jejuniis et mens desideriis æstuabat in frigido corpore.... itaque omni auxilio destitutus ad Jesu jacebam pedes (S. Hieron. *Ep.* 22).

III. Castigatio corporis.

Hoc medio usi sunt *Paulus* castigans corpus suum ; *Hieron.* pectus suum tundens cum lapide ; *Franciscus* in nive se volvens nudus ; *Benedictus* in spinis se rotans ; *Guillelmus aquitanus* catena in corpus sæviens ; *Damianus* corpus scopis dilanians, *Alph. Rodriguez et B. Aloysius* fœminam de facie nunquam aspicientes (Sandæus, *in Flore myst.*).

IV. Occupatio honesta.

Ad edomandam carnem, hæbream linguam addiscit S. Hieron., et postea dixit ; ama scientiam Scripturarum et carnis vitia non amabis (*Stim. virtut.* L. 2, C. 22).

V. Pœnas luxuriæ destinatas ponderare.

Pœnas sæculares et pœnas æternas (S. Bern. S. 55).

VI. Amor Christi ; amor et cultus B. Virginis ; usus frequens sacramentorum.

MÉLANGES.

EXEMPLES PROFANES.

Païens. Malgré la corruption du paganisme, les philosophes anciens avaient compris le mérite de la chasteté. Cicéron, après avoir reconnu que le culte de la Divinité exige beaucoup d'innocence et de piété, une inviolable pureté de cœur et de bouche (*De Nat. Deor. L.* 11, *C.* 28), rapporte un passage de Socrate où ce philosophe compare la vie des âmes chastes à celle des dieux (Tuscul. L. 1, n° 28) *Casta placent Superis*, disaient les poètes mêmes.

A Rome, dans les plus grandes solennités, on faisait marcher des chœurs de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe pour chanter les louanges des dieux ; on présumait que la *chasteté* propre à leur âge était un mérite aux yeux de la Divinité. Mais il faut convenir que les mœurs publiques répondaient mal à cette persuasion (Bergier, *Dict. de Théolog.*).

Vestales, Scipion. Le genre humain, pourtant, ne lui faites pas l'injure de croire qu'il ne fût pas honteux et qu'il n'aspira pas à secouer le joug. Il y aspirait. Il y avait des Vestales, il connaissait le mot de chasteté, il en avait quelques illustres exemples, tels que la continence d'un Scipion dans une occasion fameuse (Le R.-P. Lacordaire, *Confér.* t. 11).

— P. Scipio Africanus captivam viginem, formæ excellentia, ævi sui miraculum, nec quidem videre voluit, ne a libidine vinceretur qui tot civitates expugnasset (Gell. *Noct. attic.* C. 8).

Démocrite. Oculos licentiores evagari nec redire sine fædis cogitationibus deprehendens, seipsum utroque lumine privavit malens cæcus quam impudicus esse (Drexel. *in Viljos. C* 4).

DICTA.

Status, incessus, sessio, accubitio, vultus, oculi, manuum motus, teneant decorum, præsertim natura ipsa duce et magistra. Quibus in rebus duo maxime fugienda sunt : ne quid effeminatum aut molle, et ne quid durum aut rusticum (Cic. *Offic.*).

— Plato refert voluptatem et dolorem olim apud Jovem de mutuis injuriis graviter conquestos fuisse, quos cum conciliare nequisset, catena adamantina inter se connexuerit, ut quamtumvis odiis inter se dissederent, altera ab altera discedere nequiret (Plat. *in Phæd.*).

— Quidam ex antiquis dixit : Diabolum sibi in uxorem desponsasse iniquitatem ex qua varias suscepit filias, quarum primam Superbiam Nobilibus, Avaritiam et Usuram Mercatoribus, Rapinam et Furtum Militibus, Mendacium et Fraudem Artificibus et Advocatis, Simoniam Ecclesiasticis, Hypocrisim Religiosis, Invidiam Aulicis desponsarit ; at vero Luxuriam liberam esse et omnibus communem voluerit, ut per eam tanto plures homines lucrari posset (Marchant. *in Tuba sacra*).

AXIOMATA.

1° Libidinis initia continebit, qui illius exitum cogitabit (Seneca).

2° Quid facies, facies Veneris, si veneris ante?
Non sedeas, sed eas, ne pereas per eas.

3° Si cædis, cedit ; si stas, Venus improba lædit.
Cypria damna fugas, si sua tela fugis.

4° Dives eram dudum, fecerunt sed tria nudum :
Alea, vina, Venus ; tribus his sum factus egenus.

5° Luxuriat raro non bene pasta caro.

6° Recte de Hercule quidam cecinit : Lenam non potuit, potuit superare leænam.
Quem fera non potuit vincere, vicit hera (Buchlerus).

7° Sine Cerere et Baccho friget Venus.

8° Corpus, opes, animam, ingenium, famam, virtutes,
Debilitat, perdit, necat, impedit, inficit aufert.
Otia, mensa, libri, vaga lumina, verba, sodales;
Hæc tolle, hanc minue, hos muta, hæc claude, hæc fuge,
Vita hos (Drexel. *in Niceta*).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

Propter speciem mulieris multi perierunt (Eccli. ix. 9).

Hæc enim diluvium fecit, Pentapolim cum adjacente regione subvertit ; Sichen cum populo interemit ; Josephum in carcerem misit ; filios Judæ percussit ; Judæum et Madianitidem pugione transfodit ; viginti quatuor millia fornicatores cum filiabus Moab gladio interemit : tribum Benjamin pro uxore Levitæ delevit ; Samson in manus Philistim dedit ; filios Heli sacerdotis in bello prostravit ; Uriam occidit ; Ammon interfecit Salomonem pervertit ; duos senes nequam falso judicare fecit (Hugo).

NOUVEAU TESTAMENT.

L'Enfant prodigue. Dissipavit omnem substantiam suam vivendo luxuriose (Luc. xv. 13).

N. S. J.-C. Sa conduite pleine de miséricorde envers Madeleine (Luc. viii) ; la Samaritaine (Joan. iv.) ; la femme adultère (Joan. viii.).

VIE DES SAINTS.

S. Jérôme. *Ses combats.* Au sein des déserts, dans ces vastes solitudes brûlées du soleil, combien de fois j'ai rêvé les délices de Rome.... Je criais au Seigneur, je pleurais, je priais. Environné de bêtes féroces et d'affreux reptiles, je me revoyais en idée parmi les chœurs des vierges romaines. Dans un corps exténué, dans une chair morte avant l'homme, la concupiscence attisait ses feux dévorants....

Son triomphe. Dieu m'est témoin, qu'après des torrents de larmes, les yeux attachés au ciel, triomphant, je m'élevais parmi les anges, et, dans les ravissements d'une vision céleste, je chantais : *Je suis arrivé jusqu'à vous, Seigneur, attiré par l'odeur de votre encens* (*Ep.* 22).

S. Pacôme. Optabat ferarum dentibus laniari, eo quod 40 annorum solitudine, jejuniorum, aliarumque rerum asperitate hunc hostem expugnare non potuerit, licet nunquam penitus eidem succubuerit (Pallad. *C.* 26).

S. Benoit. Per speciem mulieris aliquando a se visæ graviter tentatus, in spinas se abjecit sicque prurientem libidinem extinxit (Thom. *Cantip. L.* 2 *Op. C.* 30).

Jeunes gens chastes. 1° *S. Thomas d'Aquin* Comes, in ætatis flore, titione propudium abegit ; 2° *S. Bernardus*, incondito clamore scortum repulit ; 3° *S. Bernardinus*, integerrima pudicitia adolescentulus floruit ; 4° *Edmundus Cantuariensis* ad illicita pertrahentem fortissime profligavit ; 5° *Jacobus* Regis Lusitani nepos, mortem subire quam castitati contraria patrare elegit ; 6° *Bellarminus* tam virginem carnem quam a matre acceperat, quam a sacro lavacro innocentiam Deo reddidit ; 7° *Nicetas* juvenis speciosissimus, vinctus in strato, præcisam morsu linguam cum sanguinis profluvio in provocatricem est jaculatus ; 8° *S. Franciscus Salesius, S. Franciscus Xaver. B. Aloysius Gonzagua ; Joannes Berckmannus* ab adolescentia castitate fuerunt mirabiles (Sandæus, *in Flore Mystica*, *Orat* 5).

Jeunes vierges et veuves pudiques. SS. Agatha, Lucia, Agnes, Cæcilia, Catharina, Anastasia, Genovefa, Theresia ; Clotildis, Bathildis, Paula, Joanna, Francisca, Joanna Valesia.

Epoux vierges. Castitatem etiam in toro conjugali servaverunt Marcianus et Pulcheria ; Valerianus cum Cæcilia ; Julianus cum Basilissa ; Eduardus Britanniæ rex cum Editha ; Henricus, imperator, Deiparæ studiosissimus cum Cunegunde uxore. S. Alexis prima, nocte nuptiarum, uxorem effugit. Quid dicam de Chrysanto et Daria in Italia ; de Anseberto et Angadrisina in Gallia ; de Alphonso II, Castilliæ rege, vocato casto, cum Bertha in Hispania? (Id. ibid.).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

Origène	— L. 2 in Job.
S. Cyprien	— De Continentia.
S. Basile	— Constit. L. 4.
	— Hom. 55.
	— In Ps. 31, 32. Hom.
S. Ambroise	— Ad Virg. laps. 8.
S. J. Chrysost.	— de Ver. Virginit.
	— De Continent.
	— Hom. 4 in C. 14. Matth.
	— De Virg. C. 79.
S. Ephrem	— Serm. de Castitat.
	— Serm. super *Attende.*
S. Jérome	— Ad Eustoch. Ep. 48.
	— Ad Suzan. laps.
S. Augustin	— In Ps. 41, 75.
	— De Civ. Dei L. 2, C. 16.
	— Contr. Jul. L. 4, C. 14.
	— In Agone Christi.
	— Serm. 3 de Verb. Apost.
	— De Honnest. matrim.
	— De Vita sancta.
S. Leo	— Serm. 4 de Pas.
S. Paulin	— Ep. 4 ad Sever.
Cassien	— L. 6 instit.
S. Grégoire	— Moral. L. 10, C. 8.
	— L. 21 in Job.
S. Isidore	— Orat. 35.
	— L. 2 Sentent. C. 39.
	— L. 2 de Sum. bono C. 31.
S. J. Climaque.	— Gr. 15.
S. P. Damien	— L. 4 Orat.
Bède	— De Templo Salv.
S. Bernard	— Serm. 36, 37, in Cant.

Ascétiques.

S. Laur. Justin.	— De Int. conf.
S. Thom. Villan.	— C. 7 de S. Idelph.
Hugo-a-S. Vict.	— Inst. mon. L. 4.
Bona	— Princip. C. 26, 27.
Rodriguez	— T. 3, C. 13, 14.
S. Fr. de Sales	— Amour de Dieu.

Prédicateurs.

Le P. Lejeune	— Sur l'impureté.
La Colombière	— It.
Bourdaloue	— It.
Cheminais	— It.
Bossuet	— It.
Massillon	— It.
Segaud	— It.
Le R.-P. Lacordaire.	— Conf. sur la chasteté, T. 2.

Répertoires

Marchantius	— In Horto Past.
Busæus	— In Panario.
Langius	— In Polyanthea.
Mansi	— Bibl. Mor.
Lohner	— Bibl. Man. titul. *Castitas*, *Luxuria*, *Voluptas.*
Houdry	— Bibl. des prédicat.

PREMIER PLAN.

Motifs et avantages.

(S. BERNARD.—LE P. LENFANT.)

DUPLICEM OB CAUSAM DILIGENDUS EST DEUS :

Ier Point.

QUIA NIHIL JUSTIUS.

IIe Point.

QUIA NIHIL DILIGI FRUCTUOSIUS POTEST.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Rien de plus juste.

1—Perfections de Dieu.
2—Dieu nous aime.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Rien de plus avantageux.

1—La charité fait notre principal mérite devant Dieu ;
2—Elle fait notre bonheur sur la terre ;
3—Elle consomme notre sainteté.

DEUXIÈME PLAN.

Grandeur et justice de cet amour.

(UN CONTEMPORAIN.)

NOUS DEVONS AIMER DIEU :

Ier Point.

RIEN DE PLUS GRAND.

IIe Point.

RIEN DE PLUS JUSTE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Rien de plus grand.

1—La charité est la plus noble des vertus ;
2—La charité est le plus grand de nos privilèges ;
3—La charité est l'ornement du christianisme ;
4—La charité est le grand but des ouvrages et des desseins de Dieu.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Rien de plus juste.

1—A cause de ses perfections ;
2—A cause des bienfaits de la création ;
3—A cause du bienfait de la rédemption.

TROISIÈME PLAN.

Motifs et manière.

(LE P. BRYDAINE.—L'ABBÉ GÉRARD.)

Ier Point.

MOTIFS D'AIMER DIEU.

IIe Point.

MANIÈRE DE L'AIMER.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Motifs d'aimer Dieu.

1—Précepte ;
2—Perfections de Dieu ;
3—Bienfaits de Dieu.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Manière d'aimer Dieu.

1—Amour de préférence ;
2—Amour de plénitude ;
3—Amour de perfection.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

MOTIFS ET AVANTAGES.

TEXTE.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua et ex omnibus viribus tuis.

Luc. x. 27.

Que ne suis-je moi-même, grand Dieu! pénétré de votre amour pour l'exciter dans tous ceux à qui j'en parle! Comme un feu sacré purifia autrefois les lèvres de votre prophète, qu'il soit donné aujourd'hui aux miennes d'exhaler les saintes ardeurs de la divine charité!

Comme ces Séraphins qui se renvoyaient l'un à l'autre les louanges du Dieu saint et en publiaient la gloire, que ne puis-je étendre ma voix jusqu'aux extrémités de la terre et entendre retentir de toutes parts ces vives acclamations : Dieu aimable, tous les cœurs sont consumés de votre amour! Du moins, vous dirai-je, mes chers auditeurs, autant qu'il dépendra de moi, aimez Dieu; ce n'est pas seulement ici une vertu de perfection qui soit uniquement l'apparence d'une piété éminente, c'est une obligation si essentielle qu'elle est comme la base de toutes les autres.

Aimez Dieu, *rien de plus juste*, ce sera le sujet de la première partie. Aimez Dieu, *rien de plus avantageux*, ce sera le sujet de la seconde.

Ier Point.

RIEN DE PLUS JUSTE.

C'est un acte de justice de donner son affection à tout ce qui le mérite, à tout ce qui est bon et parfait. Or, Dieu étant le souverain bien, je lui dois à ce titre tout mon amour.

1re SUBDIVISION.— **Perfection de Dieu.**

1° Si on considère Dieu dans sa nature, on l'appellera perfection, parce qu'il est doué d'une infinité d'attributs qui tous concourent à le rendre souverainement parfait.

Demandez son nom au Seigneur, il vous répondra comme à Moïse : *Ego sum qui sum* (Exod. III. 14). Je suis l'être nécessaire, l'être essentiel, l'être souverain. Je suis le principe et la fin de tous les êtres. Tout ce qui est, n'est que par moi; tout ce qui vit, respire, raisonne, ne vit ne respire ne raisonne que par moi : *Ego sum qui sum.*

Dieu est l'être éternel pour qui le passé ne fuit pas et qui tient l'avenir dans ses mains. Il est l'être immense, remplissant le ciel et la terre, l'espace réel et l'espace possible. Tout ce qui se meut et se fait dans l'univers, se meut et se fait dans ce vaste océan; son étendue est sans mesure, ses bornes c'est lui-même. Il est le Tout-Puissant, transportant les montagnes dans sa colère, ouvrant les abîmes, tenant les cieux suspendus sous ses pieds, créant de milliers de mondes d'une parole, et d'une parole les faisant rentrer dans le néant. Il est la souveraine sagesse; les vues lumineuses et profondes des hommes ne sont que l'ombre, que la faible image de la science et de la sagesse divines.

2° Dieu se montrant au-dehors est la souveraine beauté. Admirez les beautés de la création et le firmament, les mers, les montagnes. Admirez la beauté de l'homme qui est son image, dans sa sublime intelligence. Voyez les beautés morales dans les rapports des êtres, voyez enfin et admirez les beautés de la religion qu'il a donnée à l'homme.

3° Dieu se communiquant à ses créatures est la libéralité, la justice, la bienfaisance, l'assemblage de toutes les amabilités. C'est dans son sein qu'elles ont pris naissance, c'est lui qui les conserve, c'est lui qui les protège, les bénit et prépare leurs destinées.

Ainsi Dieu *souverain bien*, Dieu souveraine *beauté*, Dieu *libéralité*, sous ces trois titres, il doit être l'objet de trois sortes d'amour; de l'amour de *justice*, de l'amour d'*inclination* et de l'amour de *reconnaissance*. C'est donc avec raison qu'il nous dit : *Diliges Dominum Deum tuum.*

2e SUBD. — **Dieu nous aime.**

Si nous devons aimer Dieu parce qu'il est souverainement aimable, nous devons surtout l'aimer parce qu'il nous aime lui-même le premier.

1° AMOUR ÉTERNEL. *In charitate perpetua dilexi te* (Jerem. XXXI. 3). Nous avons été dans la pensée de Dieu de toute éternité. Il sortit un jour de son repos afin de nous faire participer à son bonheur.

2° AMOUR PRÉVENANT. *Ipse prior dilexit nos* (1 Joan. IV. 10). Ceci se voit surtout dans le mystère de la Rédemption. Le Seigneur nous envoya son fils pour racheter nos âmes et, toutefois, nous n'avions pas mérité ce salut, car nous étions des enfants de péché.

3° AMOUR ENTIER. Dans l'ordre de la nature nous ne sommes, pour ainsi dire, qu'un bienfait subsistant de sa bonté. N'est-ce pas sa Providence qui pourvoit à tous nos besoins? Dans l'ordre de la grâce, quel enchaînement de bienfaits! Les trois personnes adorables de la Trinité coopèrent chacune à la sanctification et au salut de nos âmes. Nous avons l'Evangile pour nous éclairer et nous consoler, nous avons les sacrements pour nous purifier; nous avons J.-C. pour Docteur, pour Père, pour Modèle et pour Médiateur.

Ecoutez, M. F., voici une dernière voix qui se fera mieux entendre et qui embrasera vos cœurs du plus ardent amour. Cette voix c'est celle du Calvaire. Le voilà le Dieu que je vous propose pour objet et pour motif de votre amour : *Causa diligendi Deum, Deus est.* Que mérite-t-il de sa créature un Dieu qui se fait victime de sa créature? Pour vous attendrir que voulez-vous qu'il fasse? N'est-ce pas assez de se dépouiller de toute sa gloire? Est-ce trop peu de s'incarner, de naître? Eh bien! M. F., il mourra. Mourir est-ce encore trop peu? Il mourra dans les supplices. Votre cœur est-il content d'un tel amour? Le sien ne l'est point encore, il lui faut les supplices les plus infâmes et les plus cruels. Couronné d'épines, la chair sillonnée de blessures, chancelant sous le fardeau de sa croix, les pieds, les mains percés, le côté ouvert, abreuvé de fiel; un Dieu qui aime ainsi mérite-t-il enfin que vous l'aimiez? *Causa diligendi Deum, Deus est.*

C'est donc, M. F., avec ces mêmes clous, qui ont percé les pieds et les mains du roi de gloire, que je voudrais en lettres de sang, du sang de J.-C., graver aujourd'hui dans vos cœurs le grand précepte : *Diliges Dominum Deum tuum.*

IIe Point.

RIEN DE PLUS AVANTAGEUX.

1re SUBD.—**La charité fait notre principal mérite devant Dieu.**

Comment nous élevons-nous de la poussière et comment apparaissons-nous quelque chose devant Dieu? Par nos élans d'amour, par nos soupirs, par nos cris, par nos témoignages de reconnaissance. L'homme devient grand par l'amour, Dieu le regarde, Dieu a pitié de lui, dans sa bassesse, à cause de ce sentiment sublime.

La charité est la vertu par excellence : *Major autem horum est charitas* (1 Cor. XIII). Elle donne un mérite spécial à toutes nos œuvres. Ainsi nos actions les plus communes : nos prières, nos sacrifices, nos mortifications, nos exercices spirituels, nos confessions, nos communions, nos pélérinages, l'accomplissement de tous nos devoirs d'état acquièrent un nouveau prix ayant été faites en vue de l'amour que nous avons pour Dieu.

2e SUBD.—**Elle fait notre bonheur sur la terre.**

Deux sortes de jouissances pour l'homme sur la terre : les jouissances sensuelles et les jouissances morales. Les premières sont anathématisées par le christianisme; d'ailleurs elles ne procurent pas le bonheur. Les jouissances morales ont divers principes. Celles qui ont leur source dans la croyance sont les plus vraies et les plus douces. Mais parmi ces dernières, quelle vertu donnera plus de satisfaction au cœur de l'homme que la charité? *Irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te* (S. August.).

Eh bien emplissez votre cœur de l'amour divin, et son repos, c'est-à-dire son bonheur, commencera dès ce bas monde. Dieu est la force, la sagesse, la beauté, la tendresse; or, il faut la force à l'âme humaine, il faut la sagesse à notre esprit, la beauté à notre intelligence, la tendresse à notre cœur. Que ces grandeurs et ces perfections de Dieu s'accordent bien avec les goûts et les besoins de notre âme!

3e SUBD.—**Elle consomme notre sainteté.**

Dilige et fac quod vis, disait S. Augustin, Quel est le sens de ces étonnantes paroles? C'est que la ferveur de votre amour sera l'appui de votre fidélité; c'est que vous agirez plus généreusement si vous aimez Dieu plus ardemment; c'est que cet amour qui amasse les mérites diminue en même temps la peine de les recueillir; c'est que pour Dieu on fait beaucoup quand on l'aime beaucoup, c'est, en un mot, que la charité fait notre sainteté.

Et n'est-ce pas l'explication de ces prodiges de vertus que, dans les saints, nous avons peine à comprendre? Mystère d'une sainteté sublime dans eux, dont leur amour pour Dieu nous donne l'intelligence. Voyez les pénitents dans les déserts, les apôtres dans les fatigues, les martyrs dans les tourments. D'où leur vient tant de générosité, tant de constance et même tant de joie? Ils aiment Dieu avec ardeur; c'est la force de la charité qui soutient les rigueurs de la pénitence; c'est la flamme de la charité qui nourrit celle du zèle; c'est le triomphe de la charité qui fait éclater le triomphe de la foi. L'amour divin, tel est le secret ressort de ces opérations dont l'héroïsme nous frappe, tel est notre moyen d'union avec Dieu, par la sainteté.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

GRANDEUR ET JUSTICE DE CET AMOUR.

TEXTE.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua.

Luc. x. 27.

Était-il besoin de ce précepte pour aimer un Dieu créateur, source de tout ce qui est beau, grand et admirable? Et cependant un sentiment aussi naturel que celui d'aimer son créateur n'avait eu, avant J.-C., qu'un faible empire sur le cœur de l'homme.

Le juif grossier trop souvent dominé par la crainte lui offrait des victimes et l'adorait en tremblant.

Une orgueilleuse philosophie analysait ses perfections, dissertait éloquemment sur sa grandeur, mais l'analyse et les dissertations ne sont pas de l'amour. L'esprit se remue et le cœur demeure froid et insensible.

Chez le juif l'amour semblait être plutôt un sacrifice qu'un besoin; chez le philosophe, c'était un art, ce n'était pas un sentiment.

Ainsi l'union de la créature avec le Créateur ne fut point complète avant J.-C.

Ils s'écoulèrent enfin les siècles de ténèbres; la loi cessa de faire des esclaves; le règne de la crainte disparut avec les ombres de la synagogue. Un fleuve d'amour descendit du Calvaire, l'homme reçut un cœur de chair et des prodiges d'amour répondirent à l'amour immense du Dieu rédempteur.

Je viens vous dire aujourd'hui combien il est *beau et juste* d'aimer Dieu.

Ier Point.

RIEN DE PLUS GRAND QUE D'AIMER DIEU.

Le cœur de l'homme a besoin d'amour; c'est pourquoi notre vie se passe à aimer Dieu ou le monde, selon le choix que nous avons fait. Mais d'où vient cet étrange aveuglement qui fait que notre cœur se porte plus souvent vers le monde que vers Dieu; c'est que nous n'avons qu'une faible connaissance de la grandeur et de l'excellence de l'amour divin.

Je vais essayer de faire passer sous vos yeux ses précieuses prérogatives, et vous faire sentir combien il est glorieux à l'homme d'aimer Dieu. Je vais vous montrer la charité comme *la plus noble des vertus;* comme le *privilège le plus honorable* que Dieu pût apporter à sa créature; comme le *plus bel ornement* de la religion chrétienne, comme le *grand but des ouvrages* et des desseins de Dieu.

1re SUBDIVISION.—La charité est la plus noble des vertus.

Il y a tant de misère dans l'homme que tout jusqu'à ses vertus lui en rappelle le triste souvenir. Sa foi lui annonce son aveuglement, l'espérance sa pauvreté, la pénitence ses crimes, la patience ses afflictions, l'humilité sa misère, la mortification sa convoitise, la chasteté ses penchants honteux, la soumission aux ordres de Dieu sa dépendance.

Mais la charité plus noble que toutes ces vertus, magnifique dans son objet, pure dans ses motifs, indépendante des sens et de la matière, ne nous offre rien que de grand et ne nous rappelle aucune imperfection.

Vertu sublime; elle est le commerce le plus intime et le plus élevé que l'homme puisse avoir ici bas avec son Créateur.

Vertu toute puissante; elle désarme le ciel : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum* (Luc. vii. 47).

Vertu divine, elle est, si je puis m'exprimer ainsi, la vertu de Dieu : *Deus charitas est* (1 Joan. iv. 8).

Vertu céleste; le ciel n'en a point d'autres; là il n'y a plus ni la foi, ni l'espérance, ni l'humilité, ni la patience, ni la mortification; la charité seule fait le bonheur suprême.

Vertu éternelle; elle franchit les bornes du temps, elle est plus forte que la mort : *Charitas nunquam excidit* (1 Cor. xiii. 8).

Vertu universelle; c'est à son flambeau que s'allume le feu sacre de toutes les autres vertus; ôtez la charité, et il n'y a plus de vertus sur la terre : *Si charitatem non habuero, nihil sum* (1 Cor. xiii. 2).

2e SUBD.—La charité est le plus grand de nos privilèges.

Si quelque chose est capable de me donner une haute idée de la dignité du prix de mon âme, c'est ce témoignage glorieux que le chrétien peut se dire à lui-même : *Je suis fait pour aimer Dieu.*

Mais si je suis fait pour aimer Dieu, le ciel est donc ma destinée; je suis donc fait pour que Dieu m'aime. S'il est vrai qu'en aimant les créatures nous embrassons leur abjection et leur bassesse, il est donc vrai que par l'amour de Dieu nous devenons des êtres tout divins et tout célestes. Une âme enflammée de l'amour divin s'élève au-dessus de la terre, elle ne vit plus que d'une vie divine, et l'on peut dire en ce sens que comme c'est l'amour qui d'un Dieu fait un homme, c'est aussi l'amour qui fait de l'homme un Dieu.

Rougissons, M. F., de notre aveuglement et du peu de cas que nous faisons de notre destinée.

3e SUBD. — La charité est l'ornement du christianisme.

La grandeur, le fondement de la religion chrétienne est dans les prophètes et les miracles; mais son plus bel ornement c'est d'avoir enseigné à l'homme l'amour de Dieu. Elle est donc infiniment supérieure à la synagogue qui n'apprenait guère qu'à le craindre; elle est donc infiniment supérieure à la philosophie qui n'apprend qu'à le discuter. Cet enseignement est sublime, car il rappelle l'esprit de l'homme à la source dont il émane, et il fournit à son cœur les délices où il peut se rassasier.

4e SUBD. — La charité est le grand but des ouvrages et des desseins de Dieu.

Si Dieu sort de son repos, s'il crée le monde, c'est pour la charité; s'il crée des anges, des êtres raisonnables, c'est pour la charité; s'il répand sur la terre ses bienfaits, c'est pour la charité; s'il quitte les cieux, s'il naît d'une vierge, c'est pour la charité; s'il mène une vie laborieuse, s'il meurt sur la croix, c'est pour la charité. La charité c'est la clé de voûte du monde moral; sans elle tout s'écroule et l'univers n'est plus qu'un chaos informe.

C'est ainsi que la charité élève l'homme au-dessus de tous les objets créés, et le porte à la hauteur des anges. L'amour de Dieu est donc pour l'homme ce qu'il y a de plus grand sur cette terre; nous ajoutons qu'il n'y a rien de plus juste.

IIe Point.

RIEN DE PLUS JUSTE QUE D'AIMER DIEU.

1re SUBDIVISION.—A cause de ses perfections.

Nous sentons tous, sans efforts et sans peine, que Dieu est le plus grand et le plus beau de tous les êtres; et lorsque à la vue des objets ravissants qui décorent l'univers notre âme s'agrandit et s'échauffe, nous aimons Dieu alors sans le vouloir ni le savoir. C'est l'idée du beau infini qui cause nos transports.

Nous ne saurions refuser à Dieu nos hommages à la vue de sa grandeur souveraine, pourquoi lui refuserions-nous notre amour à la vue de sa beauté suprême? L'amour n'est-il pas le premier et le plus noble de tous les cultes? Est-il donc si pénible d'aimer? N'est-ce pas au contraire le plus doux de nos penchants? Et notre cœur peut-il, sans se faire violence, se refuser à tant de charmes?

Mais comme aimer Dieu pour ses perfections est un sentiment qui accable votre faiblesse; comme il vous faut des bienfaits pour aimer; ce n'est plus le plus parfait des êtres, la source de toute beauté et de toute grandeur que j'offre à votre amour, ce n'est plus *Dieu,* c'est *votre Dieu.*

2e SUBD.—A cause des bienfaits de la création.

Ecoutez, M. F., ce que Dieu a fait pour l'homme. Dieu un jour commanda au néant, et le magnifique spectacle des cieux se déploya, et la terre se para de fleurs et de fruits. Pour qui toutes ces merveilles? pour l'homme. Ce roi de la nature, Dieu le comble de dons en le créant. Les plus nobles facultés viennent l'embellir tour à tour : son cœur immense embrassera le monde, son âme libre et indépendante pourra dominer l'univers. Il n'est point périssable comme les objets qui l'environnent; les astres vieilliront, l'univers s'abîmera sans retour, mais l'homme ne mourra pas; à la fin des temps il ira se perdre à jamais dans le sein de Dieu, pour jouir éternellement selon le prix de ses œuvres, de son bonheur et de sa gloire. Telles sont les faveurs que l'homme a reçues d'un Dieu libéral et magnifique. Or, à cause de pareils bienfaits le Seigneur ne mérite-t-il pas notre amour?

3e SUBD.—A cause du bienfait de la Rédemption.

On est frappé d'un plus grand étonnement encore, lorsque passant des bienfaits de la création à des bienfaits d'un ordre supérieur, on considère le monde de la grâce.

Suivez-moi sur le Calvaire, ce n'est plus ici un Dieu qui nous crée, qui nous conserve et pourvoit à nos besoins; c'est un Dieu qui devient notre victime, un Dieu qui succombe sous des coups qui ne devaient tomber que sur l'homme coupable. Arrêtons-nous donc au bienfait de la Rédemption. Tous les autres traits de l'amour d'un Dieu disparaissent devant celui-ci. On ne conçoit rien de si grand, l'imagination épuisée succombe, le langage humain reste muet et l'on tombe confondu au pied de la croix.

Cependant telle est l'inconséquence de l'homme, tel est son aveuglement qu'il s'habitue au plus touchant des spectacles et que le plus grand des bienfaits n'est plus pour lui qu'un lointain souvenir. Et quoi! M. F., le bienfait de la Rédemption, le sang du Calvaire aurait-il donc perdu son prix, parce que nous en sommes instruits par la voix de dix-huit siècles?

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

MOTIFS ET MANIÈRE.

TEXTE.

Diliges Dominum Deum tuum.

Deut. VI. 4.

Quoique dans toutes nos instructions, M. F., notre unique but soit de vous porter à avoir pour Dieu un véritable amour, et à le lui témoigner par vos œuvres; il semble que l'Église ait voulu nous obliger à vous y exhorter plus particulièrement en ce jour. C'est pour cela qu'elle nous fait lire dans l'Evangile l'entretien qu'eût le Sauveur avec les Pharisiens à ce sujet.

Ceux-ci lui demandèrent : *Quod est mandatum magnum in lege?* (Matth. XXII. 36), et le Sauveur leur répondit : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua. Hoc est maximum et primum mandatum* (Id. ibid. 37, 38).

Ce que les ennemis de J.-C. ne lui demandaient que pour le tenter, nous devons, M. F., le lui demander souvent et nous le demander à nous-mêmes avec un désir sincère d'obéir à sa loi divine.

Je m'attacherai uniquement dans cet entretien à vous développer la réponse qu'il fit aux Pharisiens; elle renferme tout à la fois : 1° *les motifs qui doivent nous porter à accomplir le précepte de l'amour de Dieu;* 2° *la manière d'y satisfaire.*

Ier Point.

MOTIFS D'AIMER DIEU.

Trois motifs puissants doivent nous porter à aimer Dieu : 1° son *précepte;* 2° ses *perfections;* ses *bienfaits.*

1re SUBDIVISION. — Précepte.

LOI ANCIENNE : *Audi Israel : Dominus Deus noster Dominus unus est. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua* (Deut. VI. 4, 5).

LOI NOUVELLE. *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua* (Luc. X. 27).

Mon souhait, disait encore le Sauveur, c'est que la terre entière soit embrasée du feu sacré de l'amour divin : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* (Luc. XII. 49). Je ne m'arrêterai pas à vous démontrer le pouvoir suprême qu'a le Seigneur, en vertu de son souverain domaine, de porter des lois et d'obliger les hommes à les garder. Je me bornerai au contraire à vous dire avec S. Augustin : « Qui suis-je, Seigneur, pour que vous me commandiez de vous aimer et que vous me menaciez des derniers malheurs si je ne vous aime pas! » En effet, M. F., est-il de commandement plus glorieux pour nous et plus honorable? Ce n'est pas ainsi que les grands de la terre en usent envers leurs inférieurs. Ils leur ordonnent de les servir, ils exigent leurs hommages, mais ils sont si fiers qu'ils dédaignent leur amour.

2e SUBD. — Perfections de Dieu.

Dieu, qui nous commande de l'aimer, possède lui seul toutes les perfections que nous admirons dans les créatures spirituelles et corporelles : la beauté, la bonté, la grandeur, la puissance, la sainteté, la science, la sagesse et la force. Il les possède dans un degré infini, il les possède par lui-même, il les possèdera à jamais : *Ego sum qui sum* (Exod. III. 14). *Ego ostendam omne bonum tibi* (Id. XXXIII. 19). *Domine Deus virtutum quis similis tibi?* (Ps. LXXXVIII. 9). Si vous trouvez en Dieu le moindre défaut, la moindre laideur, dit S. Augustin, je consens à ce que vous ne l'aimiez pas, mais loin d'y trouver quelqu'imperfection, plus vous le connaîtrez, plus vous sentirez qu'il est aimable.

L'amour n'est point aimé, s'écriait sainte Thérèse, surnommée Séraphique à cause de son grand amour pour Dieu.

3e SUBD. — Bienfaits de Dieu.

1° ORDRE DE LA NATURE. *Dieu créateur. Neque ego spiritum et animam donavi vobis... Sed mundi Creator qui formavit hominis nativitatem quique omnium invenit originem* (2 Mach. VII. 22, 23). *Dieu conservateur.* La Providence divine veille sur nous. Dieu est sans cesse avec nous : *In ipso vivimus, movemur et sumus* (Act. XVII. 28). Que deviendrait le monde si Dieu se retirait de lui un seul instant? Quels sentiments d'amour et de reconnaissance ces pensées devraient faire naître en nous? *Numquid non ipse est Pater tuus?* (Deut. XXXII. 6). *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* (Ps. CXV. 5). *Quid habes quod non accepisti?* (1 Cor. IV. 7).

2° ORDRE DE LA GRACE. *Dieu rédempteur.* Péché originel, péchés actuels, peines éternelles. Comment le Sauveur nous en a affranchis, par le baptême, la pénitence, par sa mort, par ses grâces. Amour immense de Dieu dans le mystère de la Rédemption : *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* (Joan. III. 16).

3° ORDRE DE LA GLOIRE. *Dieu rémunérateur.* Espérances du chrétien dans l'avenir : *Credo videre bona Domini in terra viventium* (Ps. XXVI. 13). *Reposita est hæc spes mea in sinu meo* (Job. XIX. 27). Dieu tiendra compte de nos œuvres : *Opera enim illorum sequuntur illos* (Apoc. XIV. 13). Dieu nous prépare dans l'éternité un bonheur ineffable : *Nec oculus vidit...* (1 Cor. II. 19); et ce bonheur sera sans fin : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis* (Joan. XVI. 22).

IIe Point.

MANIÈRE D'AIMER DIEU.

Nous devons aimer Dieu d'un amour de *préférence*, de *plénitude*, de *perfection*.

1re SUBDIVISION. — Amour de préférence.

1° C'EST L'AMOUR QUE DIEU EXIGE. Dieu ne nous commande pas de l'aimer d'un amour sensible; cette sensibilité n'est pas toujours en notre pouvoir; ni d'un amour forcé, il ne serait pas honorable à Dieu d'être aimé de la sorte; ni d'un amour fervent jusqu'à un certain degré, mais Dieu exige de nous que nous l'aimions par préférence à tout : *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus* (Matth. X. 37).

2° CET AMOUR EST RAISONNABLE. Un roi veut être servi en roi; pourquoi Dieu ne serait-il pas aimé en Dieu? Or, il n'est aimé en Dieu qu'en étant aimé plus que toutes les créatures. Ainsi l'aimait S. Paul lorsqu'il disait : *Quis nos separabit a charitate Christi?* (Rom. VIII. 35).

Ainsi l'aimait S. Augustin et ainsi portait-il les fidèles à l'aimer, lorsqu'il leur disait : « Si Dieu vous comblait de biens en ce monde à condition que vous ne verriez point sa face dans l'autre, accepteriez-vous? En ce cas vous n'avez point encore commencé à aimer J.-C. » : *Nondum cœpisti esse amator Christi.*

Amour de préférence, c'est ce qui condamnera ceux qui ont préféré les créatures, les biens de ce monde, leurs parents, leurs amis à Dieu.

2e SUBD. — Amour de plénitude.

Amour qui nous doit faire observer toute la loi de Dieu : *Plenitudo legis est dilectio* (Rom. XIII. 10). Il n'en est pas de la charité comme des vertus morales et naturelles, en sorte que nous puissions dire, quand nous accomplissons un précepte : j'ai une charité commencée. Si j'en accomplis plusieurs cette charité croît en moi, et elle sera parfaite lorsque je les accomplirai tous. Non, il n'en va point ainsi, l'essence de la charité ne souffre point de partage non plus que la substance de la foi. Violez un seul précepte, plus d'amour de Dieu : *Qui offendit in uno, factus est omnium reus* (Jac. II. 10).

3e SUBD. — Amour de perfection.

La loi nouvelle étant plus sainte que la loi ancienne, le précepte de l'amour de Dieu nous y impose aussi des obligations plus grandes. La douceur du joug de l'Evangile, la liberté que J.-C. nous a apportée, dit Tertullien, ne favorise nullement la licence des mœurs. En effet, le Sauveur nous ordonne de renoncer au monde bien plus formellement que Moïse. Concluons donc que l'amour de Dieu doit être beaucoup plus généreux et plus fort dans un chrétien que dans un juif, puisqu'il doit avoir une vertu proportionnée à ces saintes et rigoureuses obligations que le baptême nous impose.

Je dirai encore, avec Guillaume de Paris, que l'acte d'amour doit embrasser tous les conseils sans condition, en sorte que s'il était nécessaire, pour marquer à Dieu notre amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils de plus mortifiant, nous devrions être disposés à tout entreprendre et à tout souffrir.

Enfin, pour tout dire en un mot, nous aurons un amour de perfection si nous aimons Dieu comme il nous a ordonné de l'aimer : 1° *Ex toto corde;* sans réserve, sans exception, sans partage; 2° *Ex tota anima;* d'un amour qui s'empare de nos facultés et qui produise l'action : *Numquam est Dei amor otiosus, operatur enim magna si est; si autem operari renuit, amor non est* (S. Greg. *Hom.* 30 *in Evang.*); 3° *Et ex omnibus viribus tuis;* de toutes ses forces et constamment : *Quærite Dominum, quærite faciem ejus semper* (Ps. CIV). *Sine fine quærendum est,* dit à ce sujet S. Augustin, amour doux et facile et qui ne coûte pas les peines de celui de la créature! *Sine labore amatur, aut si laboratur, labor amatur* (S. August. *de Bon. vid. C.* 21).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Audi Israel : Dominus Deus noster, Dominus unus est. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua ; eruntque verba hæc quæ ego præcipio tibi hodie in corde tuo ; et narrabis ea filiis tuis ut meditaberis in eis, sedens in domo tua et ambulans in itinere, dormiens atque consurgens ; et ligabis ea quasi signum in manu tua, eruntque et movebuntur inter oculos tuos, scribesque ea in limine et ostiis domus tuæ (Deut. VI. 4, 5, 6, 7, 8).

Hoc tantum diligentissime præcavete ut diligatis Dominum Deum vestrum (Jos. XXIII. 11).

Diligam te, Domine, fortitudo mea ! (Ps. XVII. 2).

Diligite Dominum omnes Sancti ejus (Id. XXX. 24).

Custodit Dominus omnes diligentes se (Id. CLXIV. 20).

Ego diligentes me diligo (Prov. VIII. 17).

Universa delicta operit charitas (Id. X. 12).

Præbe, fili mi, cor tuum mihi (Id. XXIII. 26).

Fortis est ut mors dilectio (Cant. VIII. 7).

Oculi Dei in diligentes se (Eccli. XXXIV. 15).

In charitate perpetua dilexi te (Jerem. XXXI. 3).

In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis (Osee, XI. 4).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et in tota anima tua ; hoc est maximum et primum mandatum (Matth. XXII. 37.—Luc. X. 27).

Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur ? (Luc. XII. 49).

Si diligitis me, mandata mea servate (Joan. XIV. 15).

Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me ; qui autem diligit me, diligetur à Patre meo, et ego diligam eum et manifestabo ei meipsum (Id. ibid. 21).

Si quis diligit me, sermonem meum servabit et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus (Id. ibid. 23).

ÉPITRES.

Plenitudo legis est dilectio (Rom. XIII. 10).

Quis nos separabit à charitate Christi? (Id. VIII. 35).

Certus sum quia neque mors neque vita... neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei quæ est in Christo Jesu (Rom. VIII. 39).

Si charitatem non habuero, factus sum velut æs sonans (I Cor. XIII. 1).

Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, anathema sit (Id. ibid. 14).

Nos ergo diligamus Deum, quoniam ipse prior dilexit nos (I Joan. IV, 10).

Videte qualem charitatem dedit nobis Deus, ut filii Dei nominemur et simus (Id. III. 1).

SS. PÈRES.

Præcipis, Domine, ut diligam te, hoc et possum et debeo (S. Cypr. *Serm. de Chr. Bapt.*).

Thesaurus indeficiens est amor divinus, quem qui habet dives est ; quo quicumque caret pauper est (S. Basil. *in Hexam.*).

Gratia vehementior est ad amandum quam natura (S. Ambr. *in Ps.* 40).

Facile quælibet bona possunt perire, quæ non possunt sine charitate prodesse (Id. L. 2 *de Voc. Gent. C.* 3).

Unum terribile arbitror, ab amicitia Dei repelli ; unum solum expectabile, scilicet amicitia Dei, qua sola, vita hominis et requies perficitur (S. Greg. Nyss. *De Vit. Moys.*).

Nihil amantibus durum, nullus labor difficilis ; amemus et nos Deum et facile videbitur (S. Hieron.).

Ne mihi dicas : diligo Deum etiam plus quam meipsum ; verba sunt ista ; ostende hoc ipsis operibus (S. Chrysost. *Hom.* 5 *in Ep. ad Eph.*).

In dilectione Dei nulla noxia, in dilectione mundi cuncta sunt noxia (S. Leo, *Serm.* 5 *de Jejun.*).

Nullum habere debet terminum charitas, quia nulla potest claudi fine Divinitas (Id. *Serm.* 10 *Quadr.*).

Non colitur Deus nisi amando (S. August. *in Ps.* 77).

Quid amas quod ad tempus durat ? (Id. *De Civ. Dei L.* 8. *C.* 10).

Deus amore petitur, amore quæritur, amore revelatur, amore quoque in eo permanetur (Id. *De Mor. Eccl. C.* 27).

Ille felicius amat qui Deum amat, et tanto felicius amat quanto amplius, quia summum bonum, solus Deus est (Id. *De Amore Dei, C.* 9),

Amor Dei sibi abundat, amor ubi venerit cæteros in se traducit et captivat affectus. Propterea qui amat, amat, aliud novit nihil (Id. *Serm.* 13).

O ignis qui semper ardes et numquam extingueris ! O amor qui semper uris et numquam tepescis ! accende me et accendar ; accende, inquam, ut totus te diligam solum (Id. *Medit.*).

Quisquis cognoscit te diligit te, se obliviscitur ; amat te plus quam se, relinquit se ut veniat ad te (Id. *in Soliloq.* C. 6).

Quid tibi sum ipse ut amari te jubeas à me, et nisi faciam irascaris mihi, et mineris ingentes miserias ? Hei mihi ! parum ne est ipsa miseria, si non amem te ! (Id. L. 1 *Confess. C.* 5).

Verus amor non sentit amaritudinem, sed dulcedinem, quia soror amoris dulcedo est, sicut soror odii est amaritudo (Id. *ibid. L.* 3).

Cœlum et terra et omnia quæ in eis sunt, ecce undique mihi dicunt ut te amem ; nec cessant dicere omnibus, ita ut sint inexcusabiles (Id. ibid. L. 10, C. 6).

Charitas in omnibus Dei donis ita excellit ut etiam Deus dicta sit : *Deus charitas est* (Id. *in Ep. ad Julian.*).

Quæ una charitas si adsit, omnia recte fiunt, si autem desit illa, omnia frustra fiunt (Id. L. 2 *Contr. Cresc. C.* 12).

Altare Dei est cor nostrum in quo jubetur ignis semper ardere ; quia necesse est ex illo ad Deum flammam charitatis indesinenter ascendere (S. Greg. L. 15 *Moral.* C. 7).

Cum amat Deus, non aliud vult quam amari ; quippe non aliud amat nisi ut ametur, sciens ipso amore beatos qui se amaverint (S. Bern. *Serm.* 83 *in Cant.*).

Vere magnus est qui magnam habet charitatem (*Imit. Chr.* L. 1).

THÉOLOGIE.

I. Précepte de l'amour de Dieu.

Le précepte d'aimer Dieu implicitement, renfermé dans le premier commandement du Décalogue, a été renouvelé d'une manière expresse sous le ministère de Moïse (Deut. v. 5), et confirmé par N. S. J.-C. qui nous le donne comme le premier et le plus grand de tous les commandements (Matth. XXII. 37, 38).

II. Nécessité de cet amour.

La charité est nécessaire de nécessité, de moyen. Il n'y a pas de salut possible sans la charité. Les enfants qui meurent avant l'usage de raison ne sont sauvés que par la charité habituelle qu'ils ont reçue dans le baptême. Pour ce qui concerne les adultes, ils sont obligés, en vertu d'un précepte particulier de faire des actes d'amour de Dieu. Le Saint-Siège a condamné la proposition par laquelle on avait osé soutenir le contraire.

Le précepte de la charité ne nous oblige certainement pas de faire tous les jours des actes d'amour de Dieu ; mais celui qui passerait un temps considérable sans produire aucun acte de cette vertu se rendrait coupable de péché mortel, lors même qu'il n'aurait rien d'ailleurs à se reprocher.

III. De l'amour parfait et imparfait.

On distingue l'amour parfait et l'amour imparfait. Le premier nous fait aimer Dieu pour lui-même et appartient à la charité ; le second nous fait aimer Dieu plutôt pour nous que pour lui-même et se confond avec l'espérance.

On reconnaît que l'amour est parfait, lorsque, en aimant Dieu pour lui même, on met habituellement tout son cœur en lui, de manière à ce qu'on ne se permette aucune pensée, aucune affection, aucun désir qui soit contraire à la charité.

C'est encore un acte de charité parfaite que d'aimer Dieu à cause de sa bonté qui est une de ses principales perfections, même autant qu'elle nous est avantageuse, ou qu'elle nous aide à accomplir la volonté divine et à obtenir notre fin dernière, qui est d'aimer Dieu pour lui-même.

Mais aimer Dieu uniquement comme moyen d'acquérir la vie éternelle, ou d'éviter l'enfer, ce n'est point l'aimer d'un amour de charité, c'est l'aimer pour nous et non pour lui-même. Ce n'est point non plus aimer Dieu d'un amour parfait que de l'aimer à cause des bienfaits dont il nous a comblés. Cet amour est un acte de reconnaissance et non de charité. Cependant, si on regarde les bienfaits de Dieu comme un effet de sa bonté, si on les aime pour Dieu et non pour soi-même, alors on fait un acte de charité, car dans ce cas ce ne sont point les bienfaits qu'on aime mais la bonté divine, source de tout bien et de tout don (Mgr Le Cl Gousset, *Théol. Moral.* T. 1 p. 141, 142).

IV. De la mesure de l'amour de Dieu.

La mesure de l'amour divin, nous dit un Père de l'Eglise, c'est d'aimer Dieu sans mesure. En effet, nous sommes obligés d'aimer Dieu en proportion de son être et suivant les qualités de son être. Dieu n'ayant aucune limite, notre amour pour lui ne doit donc pas en avoir.

L'amour dominant et de préférence est donc un écoulement de la nature de Dieu et de celle de l'homme (M. l'abbé Pierrot, *Dict. de Théol. morale*).

THÉOLOGIE MYSTIQUE.

I. DES QUATRE DEGRÉS DE L'AMOUR DIVIN.

L'homme commence par s'aimer pour lui-même, car il est chair, et il ne peut rien goûter hors de lui. Ce n'est que lorsqu'il commence à comprendre qu'il ne peut subsister par lui-même qu'il commence aussi à chercher, par la foi, ce Dieu dont il a besoin. Arrivé à ce second degré il aime donc Dieu; mais pour soi et non pour Dieu. Lorsque, par suite de cette dépendance et de ce besoin qu'il a de Dieu, l'homme en vient jusqu'à l'honorer par des prières, par de pieuses lectures, par son obéissance, par la direction de toutes ses pensées vers lui, petit à petit au moyen de ce commerce d'intime familiarité, Dieu se fait connaître à lui davantage, et lui devient plus doux. De la sorte, quand il a une fois goûté combien le Seigneur est doux, il arrive jusqu'au troisième degré, c'est-à-dire à aimer Dieu, non plus pour soi, mais pour lui. Sans doute il faut qu'il reste longtemps dans cet état, et je ne sais si jamais il à été donné ici-bas à aucun homme de parvenir au quatrième degré, où l'homme ne s'aime plus soi-même que pour Dieu. Cet amour est celui des bienheureux dans le ciel (S. Bernard, *Traité de l'Amour de Dieu).*

II. SIGNA VERÆ DILECTIONIS.

De signis quibus cognoscitur utrum homo Deum diligat, hæc accipe: cum aliquis *cogitat* de Deo libenter et *audit*, cum quis libenter pro Deo *dat*, cum quis pro Deo libenter *patitur* (S. Laur. Just. *de Lign. Vit. C.* 11).

III. ACTUS AMORIS DIVINI.

1° Complacere sibi in summa bonitate Dei.
2° Velle Deo summum bonum intrinsecum et gaudere quod tam perfectus sit. Et ex his duobus actibus, complacentia scilicet et benevolentia, juxta S. Thoman, componitur dilectio quæ est primarius charitatis actus.
3° Desiderare Deo gloriam, bonumque externum, ut videlicet ejus nomen sanctificetur a nobis, et aliis, et sic omnia fiant ad majorem Dei gloriam.
4° Dolere de impedimentis gloriæ divinæ, v. g. de peccatis nostris et alienis, aliisque obstaculis, eaque efficaciter removere.
5° Velle frequenter conversari cum Deo aut de Deo.
6° Desiderare magis Deo frui in hac vita, eique magis uniri per perfectionem et consiliorum evangelicorum adimpletionem.
7° Desiderare eodem magis et citius frui in patria, adeoque juxta exemplum S. Pauli cupere *dissolvi et esse cum Christo.*
8° Diligere omnia quæ Dei sunt, præcipue tamen proximum.
9° Omnia adversa etiam ipsum martyrium, propter Deum cum gaudio sustinere (Lanciz. *Opusc.* 20).

AXIOMATA.

1° Fortis est ut mors dilectio, et dura sicut infernus æmulatio (Cant. VIII. 6).
2° Amor ab operibus magis pendet quam verbis (S. Ignat. *de Exerc.*).
3° Tantum es quantum diligis.
8° In amore non vivitur sine dolore.
Vanitas vanitatum et omnia vanitas præter amare Deum.
5° Minus Deum diligit qui aliquid diligit, quod propter ipsum non diligit (S. August.).

MOTIFS ET MOYENS.

MOTIVA

(Ad Deum amandum).

I. IN DEO OMNIA PERFECTISSIME CONTINENTUR.

Si quæris verum gaudium, quære, sed non ubi quæris. Quære in fonte, ibi enim omnia vivunt. Si multæ et magnæ delectationes sunt in rebus delectabilibus, qualis et quanta est delectatio in illo qui fecit omnia delectabilia! Amemus unum bonum in quo sunt omnia bona et sufficit (S. August.). Bona creata delectant tantum superficialiter, Deus autem intime. Solus Deus substantiam animæ substantialiter penetrat et ideo medullitus delectat (S. Thom. 2, 2 *Quæst.* 25).

II. DEUS PRÆCIPIT AMOREM.

Dic mihi per miserationes tuas Domine Deus meus, quid tibi sum ipse ut amari a te jubeas me, et nisi faciam irascaris mihi! (S. August. *L.* 5 *Conf. C.* 20).

III. SINE CHARITATE OMNIA NIHIL SUNT.

Hæc est virtus in qua nec minimum opus respuitur, sine qua nec maximum acceptatur; non prædicatio etiamsi fiat lingua angelorum; non fides etiamsi montes transferat; non eleemosyna etiamsi omnes facultates in cibos pauperum distribuat (Rich. a-S.-Vict. *de Grad. Char. C.* 3).

IV. CHARITAS OMNIA OPERA MERITORIA FACIT.

O quam pretiosus est amor qui in conspectu Dei omnia pretiosa facit! (S. Bernardin. *Serm.* 5).

V. CHARITAS THESAURUS EST ANIMÆ.

Nullæ majores sunt divitiæ quam Deum possidere, et charitatem habere (S. Laurent. Just. *De Lig. Vit. C.* 4).

VI. DEUS SUMME IN NOS BENEFICUS EST.

Donat Deus et donare non cessat in præsenti; sed maxima et plura donabit in futuro (S. Thom. *Opusc.* 61). Opus nostræ redemptionis totum amorem nostrum sibi vindicat (S. August.).

VII. NIHIL ÆQUIUS, UTILIUS, DIGNIUS, JUCUNDIUS FACILIUS EST AMORE DEI.

Illud patet ex sententiis SS. PP. supra citatis.

MEDIA

(Ad eumdem finem).

I. CONSIDERATIO CREATURARUM.

Integer amator Dei, quocumque se vertit, familiarem habet admonitionem amoris, rebus his pro speculis utitur, et in omne quod cernit sui amatoris, sibi resultat memoria. Aspicit cuncta quæ condidit et quo condiderit fine et in his non tam admirabilis quam amabilis sibi occurrit. Atque ex arrha dilectionis quam præcontulit sapienter æstimat quanta reservavit in dotem (Rich. a-S.-Vict. *de Grad. Charit.*).

II. GENEROSUS CONTEMPTUS OMNIUM RERUM EXTRA DEUM.

Diminutio cupiditatis argumentum est charitatis (S. August.).

III. OBSERVATIO MANDATORUM.

Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me (Joan. XIV. 21).

IV. AMICITIA CUM DEO PER FREQUENTEM ORATIONEM.

Vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo nota feci vobis (Joan. XV. 15).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

MOISE AU PEUPLE.

Et nunc Israel quid Dominus petit a te, nisi ut timeas Dominum Deum tuum... et diligas eum ac servias Domino tuo in toto corde tuo, et in tota anima tua (Deut. X. 12, 13)?

JOSUÉ.

Hoc tantum præcavete diligentissime, ut diligatis Dominum Deum vestrum (Josue, XXIII. 11).

DAVID.

De omni corde suo (David) laudavit Dominum, et dilexit Deum qui fecit illum (Eccli. XLVII. 10).
Mihi autem adhærere Deo bonum est (Ps. LXXII. 28).

NOUVEAU TESTAMENT.

LA PÉCHERESSE.

Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix.... Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum (Luc. VII. 37-47).

S. PIERRE.

Simon Joannis diligis me: ait illi etiam, Domine, tu scis quia amo te (Joan. XXI. 16).

S. JEAN.

Qui recubuit in cœna super pectus ejus (Joan. XXI. 20).
Nos ergo diligamus Deum, quoniam ipse prior dilexit nos (1 Joan. IV. 10).

S. PAUL.

Quis nos separabit a charitate Christi? (Rom. VIII. 35).

VIE DES SAINTS.

S. IGNACE, MARTYR.

Nunc incipio Christi esse discipulus, nihil de his quæ videntur desiderans, ut Jesum Christum inveniam. Ignis, crux, bestiæ, confractio ossium... tota tormenta diaboli in me veniant, tantum ut Christo fruar *(In sua Ep. ad Rom.).*

S. AUGUSTIN.

Domine, Deus, ita te diligo ut si Deus essem vellem sortem inter nos commutare, et ego Augustinus esse, ut tu Deus esses. Ita dixisse fertur S. Augustinus (Penneq. *Consid.* 13).

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

Valde familiaria fuere illa verba S. Francisco: *Deus meus et omnia (In Ej. Vit.).*

S. PHILIPPE DE NÉRI.

Charitate Dei vulneratus languebat fugiter; tantoque cor ejus æstuabat ardore ut cum intra fines suos continere non posset, illius sinum confractis atque elatis duabus costis mirabiliter Dominus ampliaverit. Sacrum vero faciens aut ferventius orans in aera quandoque sublatus, mira undique luce fulgere visus fuit *(in Ej. vit.).*

Ste MARIE-MADELEINE DE PAZZI.

Tanto igne divini amoris æstuabat ut eo ferendo impar, ingesta aqua pectus refrigerare cogeretur *(In Ej. Vit.).*

CHARITÉ DES SAINTS.

Charitas sanctos homines Dei non modo divitiarum dignitatumque sæcularium atque honorum, verum etiam vitæ lucis hujus contemptores fecit. Ideo Apostoli non recusarunt flagellis cædi et occidi; reliqui omnes discipuli diversis tormentorum absumi ac perimi, et sic de omnibus Martyribus. Nihil illis formidini, nihil timori esse poterat quoniam perfecta charitas foras mittit timorem. Et pro aliis qui sanctitatem quæsierunt sive in speluncis, sive in monasteriis, sive etiam in sæculo, nunquam abfuit fortitudo, quia charitas animum efficit firmum (Marul.).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

ORIGÈNE — Hom. 2, in Exp. Cant.
S. CYPRIEN — L. 1 de Spect.
S. BASILE — Hom. 16 in Ps. 114.
— In Hexam.
S. GRÉGOIRE DE NYSS. — In Vit. Moys.
S. AMBROISE — Orat. de Fid. resur.
S. JÉROME — Ep. 22 ad Eustoch.
S. CHRYSOST. — Hom. 52 in Act.
— Hom. in Ep. ad Rom.
— Hom. 14 in Ep. ad Hebr.
S. AUGUSTIN — De Sub. dilect.
— De Confl. vit. et et virt.
— De Moral. Eccl. C. 15.
— In Enchirid.
— Tr. de Laud. Charit.
— L. 4 de Catech. rud.
— De Trinitate C. 18.
— Tr. in Joan.
— De Civ. Dei L. 10, C. 4.
— De agone Chr.
— Serm. 72 de Temp.
— Serm. 54 de Verb. Dom.
— In Ps. 34, 39, 53, 55, 66.
S. PROSPER — De Vit. Contemp. C. 15.
S. GRÉGOIRE — Hom. 18.
S. BERNARD — Tr. de dil. Deo.
— Serm. 1, 10, 28, 43, 52, 74, 79, in Cant.
S. BONAVENT. — Opusc.

Ascétiques.

S. LAURENT.-JUST. — De Lign. vit.
THOM-A-KEMP — Imit. Chr. L. 1. c. 1, 3, 24. — L. 2, C. 5, 9, 34. — L. 3, C. 10, 48.
ENGELGRAVE — Luc. Ev. Dom. 11, Post. Pentec.
S. FRANÇ. DE SALES. — Tr. de l'amour de Dieu.
S.-JURE — Con. et amour de J.-C.
BOSSUET — Elévations.
FÉNELON — Lettres spirit.
PALLU — Tr. de l'am. de Dieu
BOUDON — Le chr. inconnu
AVRILLON — Coment. affectif.

Prédicateurs.

MOLINIER — T. 2.
BOURDALOUE — Serm.
LA RUE — Id.
DUFAY — Lundi de Pâques.
SEGAUD — Id.
BRYDAINE — Serm.
LENFANT — Id.
GÉRARD — Id.
CAMBACÉRÈS — Id.
BOULOGNE — Id.

PREMIER PLAN.

Vraie et fausse conscience.

(DE LA LUZERNE.)

Ier Point.

DE LA VRAIE CONSCIENCE.

IIe Point.

DE LA FAUSSE CONSCIENCE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

De la vraie conscience.

1—Elle est notre accusateur et notre juge ;
2—Elle est la voix de Dieu.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

De la fausse conscience.

1—Causes de la fausse conscience ;
2—Malheur de la fausse conscience ;
3—Sécurité de la fausse conscience.

DEUXIÈME PLAN.

Lumières et remords de la conscience.

(LE P. LENFANT.)

Ier Point.

IL FAUT PROFITER DES LUMIÈRES DE LA CONSCIENCE POUR NE PAS SE RENDRE COUPABLE.

IIe Point.

IL FAUT PROFITER DES REMORDS DE LA CONSCIENCE POUR CESSER D'ÊTRE COUPABLE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Il faut profiter des lumières de la conscience pour ne pas se rendre coupable.

1—La conscience est un guide divin.
2—La conscience est un tribunal infaillible.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Il faut profiter des remords de la conscience pour cesser d'être coupable.

1—Nous devons écouter les reproches de la conscience ;
2—Nous devons céder à ses reproches.

TROISIÈME PLAN.

De la fausse conscience.

(BOURDALOUE.)

Ier Point.

LA FAUSSE CONSCIENCE EST AISÉE A SE FORMER.

IIe Point.

LA FAUSSE CONSCIENCE EST AISÉE A SUIVRE.

IIIe Point.

LA FAUSSE CONSCIENCE EST UNE EXCUSE FRIVOLE POUR SE JUSTIFIER DEVANT DIEU.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

La fausse conscience est aisée à se former.

1—Conscience selon ses désirs ;
2—Conscience selon ses intérêts.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

La fausse conscience est dangereuse à suivre.

1—Avec une fausse conscience, il n'y a point de mal qu'on ne commette ;
2—Avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement ;
3—Avec une fausse conscience, on commet le mal sans ressource.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

La fausse conscience est une excuse frivole pour se justifier devant Dieu.

1—Il n'y a plus aujourd'hui de conscience erronée et innocente ;
2—Dieu nous confondra toujours par une autre conscience droite qui reste en nous.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

VRAIE ET FAUSSE CONSCIENCE.

TEXTE.

Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint.

Luc. xi. 35.

De même qu'une vigne de bonne nature, et plantée dans un sol fertile, si elle vient à être ravagée par la tempête et frappée de la grêle, ne devient pas tout à fait stérile, mais dans sa dévastation conserve encore, avec quelques ceps échappés à l'orage sa fécondité naturelle, laquelle, aidée par les soins du cultivateur, pourra produire par la suite de nouveaux rejetons et donner encore une abondance de fruits, de même l'âme humaine, dégradée, affaiblie, pervertie par le péché originel, n'a pas été si profondément corrompue qu'il n'en soit resté saine quelque partie, laquelle, cultivée avec soin pourra réparer les ravages de la faute primitive et produire des fruits de pénitence et de justice. L'intelligence a été obscurcie, la volonté, égarée, le cœur gâté, mais la conscience est restée intacte. Nous n'avons plus la connaissance aussi claire, la résolution aussi ferme, l'amour aussi ardent du bien, mais nous en conservons toujours le sentiment. Nous portons au dedans de nous des principes innés de justice, de droiture, de pudeur. Nous pouvons ne pas les suivre, nous ne pouvons pas les méconnaître. Si nous les perdons dans la pratique, nous les retrouvons dans la spéculation. Leur lumière ne nous dirige pas toujours, mais elle ne cesse pas de luire.

Montrons, dans cet entretien, quel est le bonheur de celui *qui est dirigé dans ses actes, par une bonne conscience;* et le malheur de celui *qui se laisse égarer par la suggestion d'une conscience trompeuse et fausse.*

Ier Point.

DE LA VRAIE CONSCIENCE.

1re SUBDIVISION. — **Elle est notre accusateur et notre juge.**

Tout ce que nous voyons dans les tribunaux humains, nous le retrouvons dans celui de la conscience. Comme eux, elle interprète les dispositions de la loi et en fixe le sens; comme eux, elle procure son exécution et punit ses infractions. La seule différence entre son tribunal et les tribunaux civils, c'est qu'elle exerce seule et par elle-même toutes les fonctions, tandis que dans ces tribunaux, elles sont distribuées entre divers exécuteurs. Elle est tout à la fois l'*accusateur*, le *témoin*, le *juge* et le *bourreau*.

1° ACCUSATEUR universel, la conscience poursuit tous les péchés, de quelque genre qu'ils soient; elle les poursuit partout et jusque dans la pensée. Le juste qui a eu la faiblesse de se laisser entraîner dans quelque faute est, dit l'Esprit-Saint, son premier accusateur. Le pécheur au plus fort de ses désordres, emporte avec lui le reproche; sa propre corruption s'élève contre lui, ses vices se dénoncent eux-mêmes. L'infidèle qui n'a pas le bonheur de connaître notre sainte loi trouve dans sa conscience une loi d'après laquelle ses pensées s'accusent et se défendent les unes les autres.

2° TÉMOIN véridique, exact, vigoureux, la conscience présente sans cesse son véritable témoignage. Qu'importe d'avoir su cacher à tous les yeux son crime si on est convaincu par sa propre déposition? C'est la conscience de Caïn qui lui remet à tout moment sous les yeux son fratricide, et qui le force d'avouer qu'il est digne de mort et indigne de pardon.

3° JUGE éclairé et sévère, aucun délit ne peut se dérober à sa vigilance, aucun coupable ne peut se soustraire à ses arrêts.

4° BOURREAU impitoyable, la conscience place dans le cœur du coupable qu'elle a condamné le remords qui troublera toute sa vie, qui empoisonnera jusqu'à ses plaisirs et dont il ne pourra se défaire qu'en se délivrant de son péché. Portant au-dedans de lui-même l'ennemi qui le menace et le persécute, continuellement agité par deux sentiments opposés, celui de ses devoirs et celui de ses fautes; malheureux de n'avoir la force ni de vaincre ses penchants déréglés ni d'étouffer ses remords cuisants, se reprochant ses jouissances criminelles au moment où il les goûte avec le plus d'emportement, le pécheur du sein de ses plaisirs contemple avec terreur le terme affreux où ils doivent le conduire. Le ver rongeur attaché à son cœur et qui ne cesse de le dévorer, ne mourra pas même avec lui; il le suivra jusque dans l'autre vie, et après avoir été son tourment dans le temps, il sera son supplice dans toute l'éternité.

2e SUBD. — **Elle est la voix de Dieu.**

La conscience est née droite; ses jugements son naturellement justes; c'est qu'ils sont alors les jugements de Dieu même. C'est elle qui les forme mais c'est Dieu qui les lui dicte. Cette voix que nous entendons au dedans de nous-mêmes, qui nous dit ce qui est bien et ce qui est mal, qui nous excite à l'un et nous détourne de l'autre, c'est la voix de Dieu que notre conscience nous reporte. Jeune homme innocent jusqu'à ce jour, c'est la voix de Dieu qui parle en vous, et qui vous avertit de rompre ces liaisons dangeureuses, de fuir ces sociétés perverses, de vous éloigner de ces conversations licencieuses. Femme mondaine toute occupée de plaire et de séduire, c'est la voix de Dieu qui parle en vous, et qui vous reproche l'indécence de vos ajustements, la familiarité de vos entretiens, la liberté de vos discours, le scandale de vos complaisances. Magistrat que sollicite à un arrêt inique la cupidité, l'ambition ou la passion, c'est la voix de Dieu qui parle en vous, qui vous présente un intérêt supérieur à ceux qui vous tentent. Militaires qui courez venger une injure, c'est la voix de Dieu qui parle en vous, qui vous conjure si vous méprisez le péril auquel vous allez exposer votre corps, de considérer au moins l'affreux danger où vous jetez votre âme. Négociant que la perspective d'un gain considérable, mais illicite est prête à séduire, c'est la voix de Dieu qui parle en vous pour fixer votre irrésolution et pour vous retenir dans les bornes de la justice et de la probité. Pécheurs de tout état et de tout genre, c'est la voix de Dieu qui parle en vous; c'est son souffle puissant qui élève dans votre âme, comme des flots agités, ces mouvements tumultueux, ces terreurs intérieures qui vous troublent et vous tourmentent. Il vous dispute la paix criminelle dans laquelle vous voulez vous endormir; il vous met en guerre avec vous-mêmes, et, suscitant votre conscience contre votre passion, il fait de votre âme un théâtre de combats.

O admirable profondeur, ô disposition admirable aussi admirable que bienfaisante des conseils de la sagesse divine! C'est du péché même qu'elle fait ressortir le remède du péché.

IIe Point.

DE LA FAUSSE CONSCIENCE.

1r SUBD. — **Causes de la fausse conscience.**

Ce qui produit généralement la fause conscience, c'est l'intérêt. Nous ne parlons pas ici seulement de l'intérêt de l'argent; nous prenons ce mot dans son acception la plus étendue. Toute passion, toute inclination vicieuse inspire un intérêt; intérêt de grandeur dans l'ambitieux, intérêt de gloire dans l'orgueilleux, intérêt de plaisir dans le voluptueux, intérêt de fortune dans l'avare, intérêt de ressentiment dans le vindicatif. Sur ce qui n'intéresse pas le cœur la conscience est toujours exacte; nous en résonnons solidement, nous en discourons savamment: et sur ces objets qui nous sont indifférents, s'il est un reproche à faire à nos consciences, c'est presque toujours celui d'une sévérité poussée à l'excès.

Mais qu'un intérêt survienne, avec celui-là naît l'intérêt de séduire la conscience qui le combat. Les lumières s'obscurcissent, le jugement s'altère, la sévérité se dément. Et vous pouvez aisément vous en convaincre par vous-mêmes, vous qui êtes dans ce triste état d'une conscience égarée. Ces actions que vous croyez innocentes maintenant, les avez-vous toujours jugées telles? Rappelez-vous ce que vous en pensiez avant d'être dominés par les passions qui vous les font commettre. Comparez vos principes d'alors avec vos maximes actuelles. Sa morale a-t-elle varié depuis ce temps? N'est-ce pas évidemment votre cœur qui est changé?

2e SUBD. — **Malheur de la fausse conscience.**

De même qu'une conscience droite est le plus grand bonheur de cette vie et l'avant-coureur de la félicité de la vie future, de même une conscience fausse est le comble du malheur dans le temps, parce qu'elle conduit au malheur de l'éternité. La dépravation des mœurs est un mal affreux; mais un mal bien plus terrible est la dépravation de la règle même des mœurs. La maladie n'est jamais plus dangereuse que quand on s'est ôté le remède qui peut la guérir. Le crime n'est jamais plus universel, plus effronté, que quand la loi qui devait le réprimer le favorise. La conscience est la lumière de l'âme, comme l'œil est la lumière du corps. Si votre œil est clair, dit le divin Maître, tout votre corps sera éclairé; si au contraire votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux. Si la lumière qui est en vous devient elle-même ténèbres, dans quelles ténèbres vous trouverez-vous? Tel est le malheureux effet d'une conscience fausse; il n'y a pas de mal quelle ne fasse commettre; et, ce qui est plus lamentable encore, elle le fait commettre hardiment et tranquillement.

La fausse conscience couvre la terre de crimes et ferme le ciel aux grâces. Les lumières de la raison s'affaiblissent, la passion autorisée par l'ignorance se fortifie, l'aveuglement se forme, l'endurcissement suit.

3e SUBD. — **Sécurité de la fausse conscience.**

Il existe, dit l'Ecclésiaste, des pécheurs qui vivent dans une sécurité aussi entière que si leurs œuvres étaient celles du juste. C'est cet aveuglement qu'il juge être la plus grande des vanités.

L'homme qui est parvenu à imposer à sa conscience un silence absolu, à bannir tout scrupule, à étouffer tout remords, s'applaudit de s'être mis enfin en possession de pécher paisiblement. C'est le malade désespéré des médecins qui, parce qu'on ne lui donne plus de remèdes, ayant la mort sur le bord des lèvres, se félicite d'être guéri. Le pécheur abusé appelle l'état de sécurité où il est arrivé, paix, repos, tranquillité. O paix pernicieuse! ô repos trompeur! ô tranquillité funeste, bien plus déplorable que l'agitation et le trouble! Cette conscience cautérisée, comme dit S. Paul, est le comble du malheur, le plus terrible des fléaux dont Dieu afflige l'homme dans cette vie; c'est l'abandon de Dieu, c'est l'avant-coureur de la réprobation, c'est le commencement de la vengeance céleste.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

LUMIÈRES ET REMORDS DE LA CONSCIENCE.

TEXTE.

Domine, hominem non habeo, ut cum turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam.

Joan. v. 7.

Ce secours nécessaire pour la guérison d'une infirmité corporelle et dont le paralytique de l'Evangile se plaignait d'être privé, Dieu nous l'offre constamment, chrétiens auditeurs, pour le salut de notre âme, par la force de sa grâce; et c'est un effet précieux de cette grâce que le mouvement imprimé dans notre conscience.

Non-seulement la conscience nous presse de remédier à nos maux, mais elle est attentive à nous faire prévoir nos dangers. Elle commence par nous instruire; et, si ses instructions sont inefficaces, elle y ajoute aussitôt ses accusations, afin qu'après avoir montré sans succès les routes de la justice, elle nous engage au moins à rentrer promptement dans celle de la pénitence.

Quel est en effet le caractère distinctif de la conscience? C'est d'offrir des lumières et de produire des remords; ses lumières, c'est ce que j'appelle la règle de la conscience; ses remords, c'est ce qui en devient le tourment et par là même la ressource. Mais de sa part tout est dirigé au bien. Ne nous plaignons donc pas de n'avoir personne qui nous aide à l'opérer, puisque nous renfermons toujours au-dedans de nous-mêmes l'activité d'un principe qui nous porte à la vertu et qui s'efforce à nous retirer du péché. Il s'agit de nous appliquer à en suivre fidèlement les impressions.

Examinons à ce dessein, et c'est tout le plan de ce discours, examinons *comment il faut profiter des lumières de la conscience pour ne pas se rendre coupable*; c'est le sujet de la première partie; *comment lorsqu'on est coupable, il faut profiter de ses remords pour cesser de l'être*, c'est la seconde.

Ier Point.

IL FAUT PROFITER DES LUMIÈRES DE LA CONSCIENCE POUR NE PAS SE RENDRE COUPABLE.

1re SUBDIVISION. — **La conscience est un guide divin.**

Vous ne l'ignorez pas, chrétiens, on entend par le mot de conscience cette lumière intérieure de notre raison, ce jugement de l'âme qui nous découvre ce que nous ordonne la loi de Dieu et ce qu'elle nous défend, quand il s'agit d'en faire les œuvres et de ne pas en enfreindre les préceptes. Nous sentons trop clairement ce que c'est que la conscience, pour qu'il faille s'arrêter à la définir. Voyons uniquement comment il faut la consulter pour ne pas nous rendre coupables. Je dis qu'il faut la consulter comme un guide qui nous est donné par la sagesse de Dieu.

Oui, mes chers auditeurs, c'est Dieu lui-même qui, selon la parole du prophète-roi, a fait rejaillir sur nous un rayon de son éternelle lumière, et qui, pour nous faire connaître sa loi, a communiqué à notre raison une portion de cette sagesse incréée dont la loi émane : *Signatum est super nos lumen vultus tui* (Ps. IV. 7). C'est cette sagesse, devenue naturelle à l'homme, qui a fait dire à S. Paul, parlant des nations qui n'avaient pas reçu la loi, qu'elles trouvaient une loi au fond de leur cœur; que les œuvres de la loi, c'est-à-dire que leurs devoirs y étaient écrits; que la raison publiait ainsi pour elles les ordres de la raison même : *Ipsi sibi sunt lex* (Rom. II. 14). Il le dit plus formellement encore lorsqu'il fait une mention expresse du témoignage que la conscience leur rend : *Testimonium reddente illis conscientia ipsorum* (Id. ibid. 15), et, pour ne rien omettre sur un point si important, il entre dans le détail de ces pensées diverses, de ces dissertations que l'âme fait intérieurement avec elle-même et qui l'accusent lorsqu'elle fait le mal ou qui la justifient lorsqu'elle agit bien : *Et inter se invicem cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus* (Id. ibid.).

2e SUBD. — **La conscience est un tribunal infaillible.**

La conscience est ce tribunal secret, ainsi que l'appelle S. Grégoire, que Dieu a établi dans le cœur des hommes, afin que, pouvant se juger, ils puissent se conduire. Ce tribunal nous représente celui de Dieu même, selon la belle pensée d'un ancien qui n'a pas craint de dire que la conscience est, pour tous les hommes, comme un Dieu. Elle en est au moins sensiblement l'interprète. C'est Dieu qui nous parle par la voix de la conscience; c'est Dieu qui nous dirige par la règle de la conscience; c'est Dieu qui se plaint par les reproches de la conscience; c'est Dieu qui nous applaudit par la paix de la conscience; c'est Dieu qui nous fait entrevoir ses jugements par les jugements de la conscience : *Mortalibus cunctis conscientia est Deus.*

Déférez donc à ce tribunal, s'écrie S. Chrysostôme, toutes les fautes que vous avez commises. Faites comparaître devant lui votre âme, qu'elle lui rende un compte exact de chacune de ses actions. Faites ainsi taire l'orgueilleuse, remettez-la sous la chaîne, prononcez l'arrêt; soyez à la fois et l'exécuteur et le juge. Châtiez-la sans pitié; ne lui laissez passer aucun jour sans lui faire subir son interrogatoire; mettez-lui sous les yeux cet étang enflammé, ce ver immortel, ces supplices sans nombre qui attendent l'âme criminelle. Pour cela renfermez-vous avec elle dans une solitude où vous n'ayez que Dieu pour témoin, où rien ne puisse vous troubler ni vous distraire. Choisissez le silence de la nuit, le prophète vous y invite par ces paroles : *Quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini* (Ps. IV. 5). Si vous faites de cet examen un devoir auquel vous soyez journellement fidèle, vous n'aurez rien à redouter du dernier jugement. » *(Hom. XXIV. in Ep. ad Hebr.).*

IIe Point.

IL FAUT PROFITER DES REMORDS DE LA CONSCIENCE POUR CESSER D'ÊTRE COUPABLE.

1re SUBDIVISION. — **Nous devons écouter les reproches de la conscience.**

Ce que j'entends par l'attention qu'il faut prêter aux remords de la conscience, c'est cette discussion réfléchie dans laquelle on entre pour s'examiner en détail, sur les mêmes objets, contre lesquels la conscience réclame. C'est ce soin soutenu de confronter, si je puis employer ce terme, la conscience qui accuse, avec les œuvres qui sont la matière de ses accusations. C'est ce discernement prudent et sage qui rapproche de la loi qui nous oblige, le témoignage de la conscience qui se plaint de nos infractions. C'est la réponse de soi-même à soi-même; c'est enfin l'aveu que la conscience qui nous a convaincus fait succéder à la preuve sur laquelle est fondée la conviction. Ainsi le fit David; il écoute humblement le prophète, et à l'instant il confesse hautement son péché : *Peccavi Domino.*

Ecoutez maintenant les reproches que vous fait la conscience. De la part du Seigneur elle accuse et le principe, et le progrès, et le nombre, et les suites de vos péchés. Elle ne vous dit pas simplement : vous êtes pécheurs; elle vous rappelle depuis quel temps vous l'êtes; elle vous montre en combien de manières vous l'êtes; elle vous expose jusqu'à quel point vous l'êtes.

Vous entendez murmurer la conscience d'une vie toute mondaine qu'elle vous reproche. Ce n'en est point assez. Entendez-la vous développer plus clairement ce que renferme cette accusation : une dissipation excessive, des amusements et des spectacles pernicieux, des sociétés équivoques, le goût du monde et de ses maximes, l'oubli de vos plus grands et de vos plus chers intérêts, des sentiments passionnés, des discours séducteurs, de contagieux exemples.

Elle ne se borne pas à censurer votre indolence dans le service de Dieu, elle entre dans le détail et vous reproche : l'éloignement habituel des temples du Seigneur où l'irrévérence qui les profane; l'omission de certaines observances essentielles au culte divin, telles que, dans les jours marqués, l'assistance au sacrifice de l'autel, la désertion constante de la table sainte; ce peu de réserve dans les pensées, cette légèreté inconsidérée dans les paroles, cet abandon de son esprit, de son cœur, de tout soi-même aux goûts de la nature. Dans ce triste et trop sûr détail, quelle ample matière aux réflexions que suggèrerait la conscience!

Ah! si on lui laissait la liberté de faire sur elle-même un sérieux retour; à la suite de ses recherches combien d'hommes observeraient utilement dans eux ce qu'ils remarquent si facilement dans les autres? Vous ne l'ignorez pas, chrétiens auditeurs, c'est le défaut de conscience que journellement et de toutes parts on accuse dans le monde. Entendez le cri public, quelles idées il présente! La négligence dans les fonctions les plus sacrées, la longueur dans les affaires pressantes; les excès dans le pouvoir, la distraction des plaisirs qui éloigne la vigilance, le vil intérêt qui usurpe le nom de justice, la mauvaise foi sous le masque de l'industrie... Or, d'où viennent ces reproches malheureusement trop justes à l'égard des hommes vus en général? C'est qu'il en est peu qui se les fassent à eux-mêmes à l'aide de la réflexion.

2e SUBD. — **Nous devons céder à ces reproches.**

Ce serait, M. F., joindre le malheur de l'endurcissement au désordre du crime que de reconnaître son péché, sans vouloir cesser d'être pécheur. Eh! quel sera pour vous, le terrible effet de la voix de Dieu qui vous rappelle, si vous n'y répondez que par l'obstination d'un cœur qui lui résiste! Oserez-vous dire : Je me condamne et je ne puis me résoudre à me réformer! Combien en est-il cependant qui, pleinement convaincus de leurs égarements se laissent abattre par les difficultés du retour, et qui, en avouant que leur conscience n'est pas tranquille, se refusent au moyen de la tranquilliser! Ils ne peuvent pas gêner dans elle la liberté avec laquelle elle se déclare, et ils lui disputent le triomphe qui doit les lui soumettre. Ils sont coupables et ils sont éclairés. Ah! ils sont donc doublement malheureux s'ils persistent à être rebelles!

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

DE LA FAUSSE CONSCIENCE.

TEXTE.

Dirigite viam Domini.

I. JOAN. 23.

Ne cherchons point hors de nous-mêmes l'éclaircissement de ces paroles de l'Evangile. Ces voies du Seigneur, que nous devons préparer, ce sont nos consciences. Ces voies droites, que nous devons suivre, pour nous mettre en état de recevoir J.-C., ce sont nos consciences réglées selon la voie de Dieu. Ces voies obliques, que nous sommes obligés de redresser, ce sont nos consciences perverties et corrompues par les fausses maximes du monde. Cette voie trompeuse dont les issues aboutissent à la mort, c'est la conscience aveugle et erronée que se fait le pécheur. Cette voie sûre et infaillible qui conduit à la vie, c'est la conscience exacte et timorée que se fait l'homme chrétien.

Mon dessein est de vous découvrir aujourd'hui le désordre de la fausse conscience, qui est cette voie réprouvée et directement opposée à la voie du Seigneur. Je veux, s'il m'est possible, vous en préserver, en vous montrant : 1° *combien il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience;* 2° *combien il est dangereux d'agir selon les principes d'une fausse conscience;* 3° *enfin, combien devant Dieu il est inutile d'apporter pour excuse de nos égarements une fausse conscience.*

Ier Point.

LA FAUSSE CONSCIENCE EST AISÉE A SE FORMER.

Je dis qu'il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience; pourquoi? En voici les deux grands principes : parce qu'il n'est rien de plus aisé que de se faire une conscience ou selon *ses désirs* ou *selon ses intérêts*.

1re SUBDIVISION. — Conscience selon ses désirs.

La conscience selon ses désirs ou selon ses intérêts est évidemment ce que j'appelle conscience déréglée et erronée. Appliquez-vous et vous allez en convenir. Conscience déréglée, par la raison seule qu'on se la forme selon ses désirs. La preuve qu'en donne S. Augustin ne souffre pas de réplique. C'est que dans l'ordre des choses, qui est l'ordre de Dieu, ce sont les désirs qui doivent être selon la conscience, et non pas la conscience selon les désirs. Cependant, M. F., dit ce saint docteur, voilà l'illusion et l'iniquité à laquelle, si nous n'y prenons garde, nous sommes sujets. Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs, et parce que c'est sur nos désirs que nos consciences sont fondées, qu'arrive-t-il? Suivez la pensée de S. Augustin : tout ce que nous voulons, à mesure que nous le voulons, nous devient et nous paraît bon : *Quodcumque volumus, bonum est.* Peut-être ne nous paraissait-il d'abord qu'agréable, qu'utile, que commode; mais parce que nous le voulons, à force de l'envisager comme agréable, comme utile ou commode, nous nous le figurons permis, nous le prétendons innocent, nous nous persuadons qu'il est honnête, et, par un progrès d'erreur dont on ne voit que trop d'exemples, nous allons jusqu'à croire qu'il est saint : *Et quodcumque placet sanctum est.* D'où vient cela? De l'ascendant malheureux que notre cœur prend insensiblement sur notre esprit, pour nous faire juger des choses, non pas selon qu'elles sont, mais selon ce que nous voulons ou ce que nous voudrions qu'elles fussent; comme s'il dépendait de nous qu'elles fussent à notre gré bonnes ou mauvaises et que notre volonté eût en effet ce pouvoir de leur donner la forme qui lui plaît. Car c'est précisément ce que S. Augustin a voulu nous faire entendre par cette expression : *Quodcumque placet sanctum est.*

2e SUBD. — Conscience selon ses intérêts.

Mais s'il est aisé de se faire une conscience, en se la formant selon ses désirs, beaucoup plus l'est-il en se la formant selon ses intérêts; et c'est ici où je vous prie de renouveler votre attention. Car, comme raisonne fort bien S. Chrysostôme, c'est particulièrement l'intérêt qui excite les désirs et qui leur donne cette vivacité si propre à aveugler l'homme dans les voies du salut. En effet, mes chers auditeurs, pourquoi se fait-on dans le monde des consciences erronées, sinon parce qu'on a dans le monde des intérêts à sauver auxquels, quoiqu'il en puisse être, on n'est pas résolu de renoncer? Et pourquoi tous les jours, en mille choses que la loi de Dieu défend, étouffe-t-on les remords de la conscience les plus vifs, sinon parce qu'il n'y en a point de si vifs que la cupidité encore plus vive et l'intérêt plus fort que la conscience n'aient le pouvoir d'étouffer.

IIe Point.

LA FAUSSE CONSCIENCE EST DANGEREUSE A SUIVRE.

1re SUBD. — Avec une fausse conscience il n'y a point de mal qu'on ne commette.

Pour vous le faire toucher au doigt, je vous dirai : jusqu'où ne va pas le dérèglement d'une conscience aveugle et présomptueuse? Du moment qu'elle s'est érigée en conscience, dites-moi les crimes qu'elle n'excuse pas et qu'elle ne colore pas? Quand, par exemple, l'ambition s'est fait une conscience de ses maximes pour parvenir à ses fins, dites-moi les devoirs qu'elle ne viole pas, les sentiments d'humanité qu'elle n'étouffe pas, les lois de probité, d'équité, de fidélité qu'elle ne renverse pas? Quand la conscience est de concert avec la cupidité et l'envie d'avoir, dites-moi les injustices qu'elle ne permet pas, les usures qu'elle ne favorise pas, les vexations, les violences, les mauvais procès, les chicanes qu'elle ne justifie pas?

2e SUBD. — Avec une fausse conscience on commet le mal hardiment et tranquillement.

Hardiment, parce qu'on n'y trouve dans soi-même aucune opposition; tranquillement, parce qu'on n'en ressent aucun trouble; la conscience, dit S. Augustin, étant alors d'intelligence avec le pécheur, et le pécheur, dans cet état, ayant fait comme un pacte avec sa conscience qui le met enfin dans la funeste possession de pécher et d'avoir la paix. Or, la paix dans le péché est le plus grand de tous les maux.

3e SUBD. — Avec une fausse conscience on commet le mal sans ressource.

La grande ressource du pécheur c'est la conscience droite et saine qui, en commettant même le péché, le condamne et le reconnaît comme péché. C'est par là que Dieu nous rappelle, qu'il nous presse, qu'il nous force, pour ainsi dire, de rentrer dans l'ordre et dans la soumission et l'obéissance due à sa loi. Ce fut par là que la grâce de J.-C., victorieuse, triompha du cœur d'Augustin. Ce fut cette rectitude et, pour ainsi dire cette intégrité de conscience que S. Augustin avait conservée jusque dans ses plus grands égarements mêmes. Oui, Seigneur, disait-il à Dieu, dans cette humble confession de sa vie, que je puis proposer aux âmes pénitentes comme un parfait modèle, oui Seigneur, voilà ce qui m'a sauvé; ma conscience déclarée pour vous contre moi, ma conscience quoique coupable, juge équitable d'elle-même, voilà ce qui m'a fait revenir à vous. Ainsi, avec une conscience droite, quelque éloigné de Dieu que l'on puisse être, on revient de tout. Au contraire avec une fausse conscience, mortellement blessé, on est dans l'impuissance de guérir; engagé dans les plus grands crimes et dans les plus longs égarements, on est sans espérance de retour. Avec une fausse conscience, on est incorrigible et inconvertible; on s'opiniâtre, on s'endurcit, on vit et on meurt dans son péché; d'où il suit que la fausse conscience, et surtout la paix de la fausse conscience dans l'ordre des jugements de Dieu doit être regardée du pécheur, non-seulement comme une punition de Dieu, mais comme la plus formidable des vengeances de Dieu, mais comme le commencement de la réprobation de Dieu.

IIIe Point.

LA FAUSSE CONSCIENCE EST UNE JUSTICE FRIVOLE POUR SE JUSTIFIER DEVANT DIEU.

1re SUBD. — Il n'y a plus aujourd'hui de conscience erronée et innocente.

Dans le siècle où nous vivons, il y a trop de lumière pour pouvoir supposer ensemble une conscience dans l'erreur et une conscience dans la bonne foi. Une pareille conscience ne peut se former qu'en vivant dans une indifférence extrême à l'égard des devoirs, qu'en négligeant l'étude de la religion; mais pour un chrétien qui se pique d'intelligence et de discernement, pour un chrétien que la lumière investit de toutes parts, à qui il est facile d'être instruit de la vérité et de la connaître à fond, quel droit aurait-il de dire que c'est l'erreur de sa conscience qui l'a trompé? Excuse vaine, et qui n'a point d'autre effet que de le rendre encore plus criminel!

2e SUBD. — Dieu nous confondra toujours par une autre conscience droite qui reste en nous.

Vous n'avez pas besoin, pour vous éclairer sur la plupart de vos doutes, dit S. Augustin, de consulter des hommes habiles; ne cherchez point hors de vous des éclaircissements et des réponses; ne sortez pas de vous-mêmes pour savoir ce que vous avez à faire; écoutez les décisions de votre cœur; suivez le premier mouvement de votre conscience et vous vous déterminerez toujours pour le parti le plus conforme à la loi de Dieu.

La première impression du cœur est toujours pour la sévérité de la règle contre les adoucissements de l'amour-propre; votre conscience ira toujours plus loin et sera toujours plus sévère que nous-mêmes; et si vous avez besoin de nos décisions, ce sera plutôt pour en modérer la sévérité que pour en détromper la fausse indulgence : *Noli foras ire; in teipsum redi; in interiore hominis habitat veritas.* (S. August.).

Voilà, M. F., la première manière dont la loi de Dieu nous jugera un jour; cette loi manifestée dans la conscience du pécheur, et comme née avec lui, s'élèvera contre lui; notre cœur marqué du sceau de la vérité sera le témoin qui déposera pour notre condamnation; on opposera nos lumières à nos actions, nos remords à nos mœurs, nos discours à nos pensées, nos sentiments secrets à nos démarches publiques, nous-mêmes à nous-mêmes.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Quid faciam tibi, o custos hominum? Quare posuisti me contrarium tibi et factus sum mihimetipsi gravis? (Job. VII. 20).

Sonitus terroris semper in auribus illius; et cum pax sit, ille semper insidias suspicatur (Id. XV. 21).

Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine! (Ps. IV. 7).

Die ac nocte gravata est super me manus tua, conversus sum in ærumna mea, dum configitur spina (Id. XXXI. 4).

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper (Id. L. 4).

Omnes dies pauperis mali; secura mens quasi juge convivium (Prov. XV. 15).

Fugit impius, nemine persequente; justus autem quasi leo confidens absque terrore erit (Id. XXVIII. 1).

Cum sit timida nequitia, dat testimonium condemnationis; semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia (Sap. XIII. 21).

Bona est substantia cui non est peccatum in conscientia (Eccli. XIII. 30).

Beatus qui non est lapsus verbo ex ore suo, et non est stimulatus in tristitia delicti (Id. XIV. 1).

Non est oblectamentum super cordis gaudium (Id. XXX. 17).

In omni opere tuo crede ex fide animæ tuæ, hoc enim est conservatio mandatorum (Id. XXXII. 27).

Excæca cor populi hujus (Is. VI. 10).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Si lumen quod in te est, tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt? (Matth. VI. 23).

Vermis eorum non moritur (Marc. IX. 44).

Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint (Luc. XI. 35).

ÉPITRES.

Tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum (Rom. II. 9).

Gentes ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis (Id. ibid. 15).

Omne quod non est ex fide, peccatum est (Id. XIV. 23).

Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ, quod in simplicitate cordis et sinceritate Dei, et non in sapientia carnali, sed in gratia Dei conversati sumus in hoc mundo (2 Cor. I 12).

Habentes cauteriatam conscientiam (1 Tim. IV. 2).

Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum, et quidquid petierimus, accipiemus ab eo (1 Joan. III. 21, 22).

SS. PÈRES.

Conscientia domesticum et verum tribunal est (S. Greg. Naz.)

Quæ pœna gravior quam interioris vulnus conscientiæ? Nonne hoc magis fugiendum quam mors, dispendium, exilium, debilitas, dolor? (S. Ambr. *de Offic.*).

Amplius suis suspicionibus affligitur impius quam alienis plerisque verberibus, majoresque vibices vulnerum in ejus animo sunt quam in eorum corpore, qui ab aliis verberantur (Id. *de Jac. Tr.* 4).

Quis puritate et simplicitate pectoris dulcior fructus? Quis cibus suavior, quam is quem animus bene sibi conscius et mens innocens, epulatur (Id. *in Ps.* 48).

Benignus Deus ejusmodi nobis accusatorem assistere voluit, ut nunquam soli relinquamur, sed indesinenter ille congrediens clamet, et pœnam exigat delictorum (S. Chrysost. *Hom.* 20 *in Gen.*).

Animi tranquillitatem et lætitiam non principatus magnitudo, non pecuniarum copia, non potentiæ tumor, non corporis fortitudo, non aliud quippiam rerum humanarum afferre consuevit, præterquam conscientia bona, quam certe qui puram habet, ut pannosus sit, ut cum fame luctetur, tamen tranquillior beatiorque est iis qui inter delicias degunt (Id. *Hom.* 1 *in Ep. ad Rom.*).

Felix conscientia quæ afflictionis tempore bonorum operum recordatur. *Beati enim mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* (Id. ibid.).

O conscientia sancta! in terra adhuc es, et in cœlo habitas, gaude, o anima sancta, sancta conscientia decorata! (S. August. *Serm.* 10 *ad FFr.*).

Nulla pœna gravior est pœna conscientiæ, vis autem nunquam esse tristis, bene vive (Id. *in Solil.*).

Quisquis malus est, male secum est, torqueatur necesse est; sibi ipsi tormentum est, ipse enim est pœna sua quem torquet conscientia sua. Fugit ab inimico, quo potuerit, a se qui fugiet (Id. *in Ps.* 36).

Humana judicia potest subterfugere male agens, sed non judicium conscientiæ (S. Greg. Magn. *L.* 27 *Moral.* c. 17).

Conscientia bona coram Deo sufficit (S. Anselm. *Ep. ad Cor.*).

Est conscientia quasi candela accensa quam posuit Dominus in medio cordis nostri, ut pateant ea quæ in eo sunt contenta, unde Psalmus ait : *Signatum est super nos lumen vultus tui Domine!* (S. Bernard. *Sentent. T.* 2).

Lectulus respersus floribus bona conscientia est, bonis referta operibus (Id. *in Cant. Serm.* 47)

O felix conscientiæ puritas! o felix sanctæ conscientiæ jucunditas, quæ vermem interiorem excludis, quæ a carcere doloris liberas rationem, quæ ab omni immunditia purgas mentem. O mens sancta, o paradisus deliciarum, variis bonorum operum virgultis consitus, variisque virtutum floribus purpuratus et suaviter cœlesti gratia irrigatus. Hæc est, fratres mei, paradisus in quo plantatur lignum vitæ, et cœlestis sapientiæ, hæc est thalamus Dei, palatium Christi, habitaculum Sancti Spiritus (Id. *Serm.* 10).

Non est vera libertas, nec bona lætitia, nisi in timore Dei cum bona conscientia (L. *Imit. Chr. L.* I C. 21).

Felix qui a se abdicat quidquid conscientiam maculare potest (Id. ibid).

THÉOLOGIE.

I. Notion de la conscience.

La conscience est une espèce de jugement intérieur et de pratique qu'on porte sur ce qu'on doit faire ou éviter, dans la circonstance où l'on se rencontre; ou ce qu'on aurait dû faire ou ne pas faire, selon cette même loi, dans celle où l'on s'est trouvé *(Conférences d'Angers)*.

Pour se former de la conscience une idée nette et précise, il faut la considérer comme une faculté de notre âme, particulière et distincte de toutes les autres. Son objet est de nous faire porter des jugements pratiques sur ce que, dans les circonstances où nous nous trouvons, nous devons observer ou éviter, sur ce qui nous est actuellement et sur tel point permis, ordonné, interdit.

La conscience n'est ni l'intelligence ni la volonté, mais elle participe de toutes deux. Placée entre ces deux facultés elle suit l'une et précède l'autre. Elle reçoit de l'intelligence les préceptes généraux qu'elle particularise, qu'elle adopte à l'occurrence et qu'elle transmet avec empire à la volonté (De la Luzerne).

II. Pécher contre sa conscience.

La conscience étant le moyen par lequel Dieu nous fait connaître sa volonté, c'est aller contre la volonté de Dieu que d'agir contre sa conscience. Le souverain est personnellement offensé quand ses ordres manifestés par le dépositaire de son autorité sont trangressés. Notre conscience est pour chacun de nous le ministre de Dieu chargé de nous intimer ses commandements. Nous péchons donc contre Dieu quand nous enfreignons ce que nous dicte la conscience (Le même).

III. Remords de la conscience.

Les remords de la conscience sont une grâce que Dieu fait au pécheur pour l'exciter à la pénitence. Le premier homme en fit l'expérience immédiatement après son péché; il s'aperçut de sa nudité, se cacha, n'osa plus paraître aux yeux de son créateur. Dieu dit à Caïn lorsqu'il méditait son crime : *Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas le salaire? Si tu fais mal, ton péché s'élèvera contre toi* (Gen. IV. 7). David dit en gémissant : *La vue de mes péchés ne me laisse point de repos* (Ps. XXXVII. 4). Un malfaiteur, qui serait parvenu à ne plus sentir de remords, serait un monstre redoutable (Bergier, *Dict. théol.*).

IV. Danger de résister à la conscience.

Ne vous abusez pas, pécheur, en résistant à ce remords de la conscience qui vous presse, vous résistez au Saint-Esprit, qui emploie ce moyen pour vous rappeler. Où en seriez-vous, malheureux, si ce don de Dieu venait à vous être retiré? Vous rejetez sa grâce; sa grâce vous abandonnera. Vous fuyez la vérité; la vérité vous punira en s'éloignant de vous et en vous livrant à vos erreurs (*Théol. mor.*).

V. La conscience est la voix de Dieu.

Conscience! conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre; juge infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu! C'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions; sans toi, je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe (J.-J. Rousseau).

MORALISTES.

ANCIENS.

EPICTÈTE. Pædagogo pueros nos tradiderunt parentes, qui ubique observaret ne quo læderemur. Deus autem jam viros insitæ conscientiæ custodiendos tradit; quæ quidem custodia et consecratio nequaquam contemnenda est, quoniam et Deo displiceret et conscientiæ ipsi nostræ hostes essemus (Epict. *Apud Busæ.*).

PÉRIANDRE. Interrogatus quid in minimo esset maximum? Bona mens, respondit, in corpore humano. Alias rogatus quid esset libertas? Recta conscientia dixit (Stob. *De Prudent*, L. 1).

BIAS. Interrogatus quis in vita metu careret? Bona conscientia respondit (L. Gran. *in Loc. com.*).

SOCRATE. Quæsitus qui sine perturbatione viverent? qui nihil sibi conscii sunt, dixit (Id. ibid.).

POLYBE. Nullus neque testis tam formidabilis, neque judex tam gravis quam conscientia quæ mentibus cujusque insidet et inhabitat (Polyb. *in Fragm.*).

CICÉRON. Honesta bonis viris, non occulta quæruntur (L. 1 *Offic.*).

Nullum theatrum virtutis conscientia majus est (Id. *Tusc.*).

Conscientia bene actæ vitæ multorumque benefactorum recordatio jucundissima est (Id. *in Caton.*).

Acta ætas honeste atque splendide tantam affert consolationem ut eos qui ita vixerint, aut non tangat ægritudo, aut leviter pungat animi dolor (Id. *Tusc.* 3).

HORACE. ..... hic murus abenus esto
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa (*Ep.* 1, L. 1).
Integer vitæ scelerisque purus,
Non eget Mauri jaculisque, nec arcu,
Nec venenatis gravida sagittis,
Fusce, pharetra. (Id. Od. XIX. L. 1).
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ (Id. Od. III. L. 3).

SÉNÈQUE. Conscientiam magis quam famam attende. Falli namque sæpe poterit fama, conscientia nunquam (Senec. *de Morib.*).

PLUTARQUE. Facinorosa conscientia, instar ulceris in corpore, pœnitentiam relinquit in anima lancinantem jugiter ac pervellentem (Plutarch. *De anim. Tranq.*).

JUVÉNAL. Pœna autem vehemens....
Nocte dieque suum gestare in pectore testem (*Sat.* 13).

MODERNES.

REMORDS. Chaque homme a au milieu du cœur un tribunal où il commence par se juger lui-même, en attendant que l'arbitre souverain confirme sa sentence.... Pourquoi le remords est-il si terrible, qu'on préfère se soumettre à la pauvreté et à toute la rigueur de la vertu, plutôt que d'acquérir des biens illégitimes. Le tigre déchire sa proie et dort. L'homme devient homicide et veille; il cherche les lieux déserts, et cependant la solitude l'effraye; il se traîne autour des tombeaux, et cependant il a peur des tombeaux. Tous ses sens semblent devenir meilleurs pour le tourmenter; il voit au milieu de la nuit des lueurs menaçantes; il est toujours environné de l'odeur du carnage; il découvre le goût du poison jusque dans les mets qu'il a lui-même apprêtés; son oreille, d'une étrange subtilité, trouve le bruit où tout le monde trouve le silence; et, en embrassant son ami, il croit sentir sous ses vêtements un poignard caché (Chateaubriand, *Génie du Christian.*).

Celui qui est tourmenté de remords ne peut vivre avec lui-même; il faut qu'il se fuie, qu'il se distraise pour avoir un moment de repos; c'est là peut-être la raison pour laquelle les méchants sont rarement sédentaires; ils ne restent en place que quand ils méditent le mal; ils errent après l'avoir commis.

Si les hommes voulaient un peu réfléchir, ils verraient qu'il est de leur intérêt de fuir le crime et de pratiquer la vertu; l'un nous rend toujours malheureux et porte son châtiment avec lui; l'autre nous conduit au bonheur, et ne va jamais sans récompense (M. le Dr Poujol, *Dict. des Passions*).

REGRETS. Nul n'est exempt de regrets, mais comme ils sont souvent très superficiels, ils ne réparent guère le mal; seulement ils témoignent du malheur ou de l'imprudence de celui qui a sujet d'en éprouver.

EXEMPLES.

ÉCRITURE SAINTE.

ADAM. Cum audisset vocem Domini Dei deambulantis in paradiso.... abscondit se Adam et uxor ejus a facie Domini in medio ligni paradisi (Gen. III. 8).

CAÏN. Dixitque Cain ad Dominum: major est iniquitas mea quam ut veniam merear. Ecce ejicis me hodie a facie terræ, et a facie tua abscondar, et ero vagus et profugus in terra (Id. IV. 13, 14).

LES FRÈRES DE JOSEPH. Merito hæc patimur quia peccavimus in fratrem nostrum, videntes angustiam animæ illius dum deprecaretur nos, et non audivimus (Id. XLII. 21).

SAMUEL. Loquimini de me coram Domino et coram Christo ejus, utrum bovem cujuscumque tulerim aut asinum; si quempiam calumniatus sum, si opressi aliquem, si de manu cujusquam munus accepi (1 Reg. XII. 3).

EZÉCHIAS. Obsecro, Domine, memento quæso, quomodo ambulaverim coram te in veritate et in corde perfecto et quod placitum est coram te fecerim (4 Reg. XX. 3).

S. PAUL. Nihil enim mihi conscius sum; sed non in hoc justificatus sum (1 Cor. IV. 4).

VIE DES SAINTS.

S. HILARION. Interrogatus a latronibus quid faceret si latrones ad ipsum venirent? respondit: *Nudus latrones non timet.* Cumque illi dicerent: *Atque occidi potes;* subjecit ille: *Possum, sed ideo latrones non timeo, quia mori paratus sum.* Moriens vero sic animam allocutus est: *Egredere, anima mea! Septuaginta annis servisti Deo et mori times?* (S. Hieron. *in Vit.*).

S. TIBURCE. A Fabiano Christum abnegare aut gravia tormenta expectare jussus, intrepide respondit: *Decerne quod lubet. Omnis nobis vilis est pœna ubi pura est comes conscientia (In Act. Mart.).*

S. AUGUSTIN. Dicere solebat: *Senti de Augustino quod libet; sola me conscientia in oculis non accuset* (S. Aug. *in Cont. sec. hæret.*).

S. FRANÇOIS D'ASSISE. Dicere solebat: licet lapides et saxa de cœlo plucrit Dominus, non nocebunt nobis, si tales fuerimus quales nos ille requirit (In Fabr. *Conc.* 4 *in Dom.* 4 *post. Epiph.*).

S. FRANÇOIS XAVIER Tam teneræ erat conscientiæ ut, per totam hyemem confessus, materiam peccati venialis non afferret (Lanciz. *Opusc.* 3).

BELLARMIN. Tantopere custodiebat puritatem mentis ut ipse fassus sit se per totos septuaginta novem annos quibus vixit, deliberate non peccasse (Id. ibid.).

S. LOUIS DE GONZAGUE. Adeo studebat mundam servare conscientiam, ut non modo alii, sed nec ipse quidem reperire quid posset, quod peccati venialis speciem haberet *(In ej. Vit.* L. 2, C. 10).

S. FRANÇOIS DE SALES. Il écrivait à l'évêque de Belley en ces termes:

« On vient de m'avertir de Paris qu'on déchire mes vêtements de la belle manière, mais j'espère que Dieu me les raccommodera, de sorte qu'ils seront meilleurs qu'ils n'étaient, si cela est nécessaire pour son service. Je ne veux d'autre réputation que celle qui m'est nécessaire pour cela. Pourvu que Dieu soit servi, qu'importe que cela se fasse avec une bonne ou mauvaise réputation. Qu'il dispose de moi comme il lui plaît, puisque je suis tout à lui. Si mon abjection sert à sa gloire, ne dois-je pas me glorifier d'être abject et méprisé? »

Dans une autre circonstance, on inventa contre ce grand saint une horrible calomnie en matière de chasteté. Il ne chercha point à se justifier, quelque chère que lui fut la vertu contre laquelle on l'avait accusé d'être prévaricateur. Ses amis, étonnés de ce qu'il ne se justifiait pas, essayèrent de lui prouver qu'il était obligé à cela. Une bonne réputation est nécessaire, disaient-ils, pour ne pas rendre infructueux votre ministère. Il se contenta de répondre: « Dieu sait de quel crédit j'ai besoin pour mon ministère, et je ne veux rien de plus » *(Heureuse année).*

MÉLANGES.

MOTIVA

(Ad conscientiam rectificandam).

I. EST DUX, CONSILIARIUS ET PÆDAGOGUS NOSTER. Nullum conscium scelerum tuorum magis timueris quam temetipsum (id est conscientiam tuam) alienum enim fugere potes, te nunquam (Seneca, *de Morib.*).

II. JUDEX NOSTER EST. Statim tribunal ascendit post factum, et accusatoris judicis et carnificis munere fungitur (S. Chrysost.).

III. CONSOLATOR NOSTER EST. S. Athanasius explicans illa verba Psalmi 149: *Exultabunt sancti in gloria, lætabuntur in cubilibus suis*, dicit gloriam et cubilia et penetralia in quibus homines probi magnam capiunt voluptatem esse virtutes, hancque esse veram quietem et gloriam (S. Athan. *in Ps.* 149).

IV. MALÆ CONSCIENTIÆ INQUIETUDO ET CRUCIATUS. Quando inter cruciatus conscientiæ abest Deus, qui est unica consolatio, non habet infelix peccator quo reccurrat et semper miserrimus est (S. August. *in Ps.* 45).

V. EST THEATRUM VIRTUTIS. (Cic *Tusc.*) o conscientia sancta! (S. Aug. *Serm.* 10 *ad fr.*).

MEDIA

(Ad conscientiam purificandam).

I. ACCURATA SENSUUM CUSTODIA. *Omni custodia serva cor tuum quoniam ex ipso vita procedit* (Prov. IV. 23).

II. FREQUENS CONSCIENTIÆ DISCUSSIO; CREBER CONFESSIONIS USUS.

III. CONSIDERARE SEIPSUM UT TEMPLUM. *Nescitis quia templum Dei estis et Spiritus Dei habitat in vobis?* (1 Cor. III. 16).

IV. PROMPTA ACCEPTATIO CORRECTIONIS.

V. AMOR SINCERUS DEI, CHRISTI ET B. VIRGINIS.

EXEMPLA PROFANA.

AGIS. Ab Ephoro interrogatus num et jam pœniteret eorum quæ gessisset? impavide respondit: nequaquam, cum sciam me prudentiam cum honestate semper conjunxisse (Plutarch. *in Lanc.*).

DRUSUS. Cum faber murarius promitteret se quinque talentorum mercede effecturum ne domus illius, ullius prospectui pateret, respondit: *Quinimo decem tibi talenta dabo, si talem facias ut omnium prospectui pateat* (Id. *in Apoph.* L. 6).

PERTINAX. Imperator admonitus ut a conjuratis sibi caveret, respondit nequaquam sibi ullius mali conscium esse, atque adeo opus non esse ut contra imperatoriam majestatem et anteactam vitam, latebris aut fuga vitæ suæ consulat (Herod. L. 2).

NÉRON. Ob cædem matris crebro dicebat se specie materna exagitari, verberibus furiarum et tædis ardentibus; et ab Octavia et Matre in arctissimas tenebras trahi (Sueton. *in Neron.*).

CALIGULA. Ob innumera flagitia sua tanto metu fuerat occupatus ut noctu vix tribus horis et his ipsis inquiete dormiret, ad minimum tonitru caput obvolveret, ad majora vero se omnibus sub lecto absconderet (Id. C. 50 et 51).

DENYS DE SYRACUSE. Metu patratorum scelerum, adeo omnibus diffidebat ut barbam non ferro sed ardentibus nucum putaminibus per filias sibi curaret. In lectum vero lata fossa cinctum per ligneum pontem se recepit, appositis nihilominus foris custodibus (Valer. Max. C. 14).

THÉODORIC. Rex Gothorum cum Symmachum innocentem occidisset et paulo post caput magni piscis appositum in mensa fuisset, visum ei est caput dicti sancti apparere, ideoque concito gradu in cubiculum secedens decubuit, et paulo post mortuus est (Herod. L. 2).

AXIOMATA.

Conscientia, mille testes.
Secura mens, quasi juge convivium.
Bona est substantia, quando non est peccatum in conscientia.
Omne malum aut timore, aut rubore, natura perfudit (Lang. *in Polyant. Prov.*).
O nox, quam longa est, quæ facit, una senem! (Martial. L. 2 *Ep.* 7).

PREMIER PLAN.

Caractères du service de Dieu.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

CARACTÈRES DU SERVICE DE DIEU.

IIe Point.

EN QUOI CONSISTE LE SERVICE DE DIEU.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Caractères du service de Dieu.

1—Service juste;
2—Service glorieux;
3—Service doux et avantageux.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

En quoi consiste le service de Dieu.

1—A observer ses commandements;
2—A éviter de lui déplaire;
3—A persévérer avec fidélité dans son service.

DEUXIÈME PLAN.

Service de Dieu et du monde.

(TEXIER.—DUNEAU.—POULLE.)

Ier Point.

DU SERVICE DE DIEU ET DU SERVICE DU MONDE.

IIe Point.

MANIÈRE DE SERVIR DIEU.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Du service de Dieu et du service du monde.

1—Service du monde rude;—Service de Dieu doux;
2—Service du monde stérile;—Service de Dieu fructueux;
3—Service du monde honteux;—Service de Dieu glorieux;

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Manière de servir Dieu.

1—Avec liberté;
2—Avec joie;
3—Avec persévérance.

TROISIÈME PLAN.

Crainte de Dieu.

(CAMBACÉRÈS.—GRISOT.—UN CONTEMPORAIN.)

LA CRAINTE DE DIEU EST:

Ier Point.

UN PRINCIPE DE LUMIÈRE ET DE JUSTICE.

IIe Point.

LA SOURCE DES VERTUS SOCIALES.

IIIe Point.

UNE RÈGLE DE CONDUITE SURE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Principe de lumière et de justice.

1—Lumière;
2—Justice.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Source des vertus sociales.

1—La probité;
2—L'amabilité;
3—L'ordre;
4—L'attachement aux devoirs.

IIIe POINT.

Règle de conduite sûre.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

CARACTÈRES DU SERVICE DE DIEU.

TEXTE.

Nemo potest duobus Dominis servire.

MATTH. VI. 24.

Le genre humain est partagé en deux camps. La terre porte deux grandes cités, la cité de Dieu et la cité du monde, Jérusalem et Babylone; d'une part les hommes pieux, fidèles, honnêtes, vertueux; de l'autre, les hommes méchants, injustes, voluptueux, enchaînés au char du démon. Qui que nous soyons, il faut nécessairement que nous plantions notre drapeau dans l'un ou l'autre de ces camps, il faut que nous appartenions à Dieu ou au monde, à la vertu ou au crime, à la loi sacrée du devoir ou à l'instinct brutal du plaisir. Pour qui nous prononcerons-nous? Sous quels étendards irons-nous nous ranger? Lequel l'emportera dans notre cœur de Dieu ou du démon? Avoir posé la question, c'est l'avoir résolue; votre foi et votre piété m'en sont un sûr garant. Oui, évidemment nous voulons appartenir à Dieu, évidemment nous voulons faire triompher en nos âmes le parti de la vertu de l'honneur, de la probité.

Ier Point.

CARACTÈRES DU SERVICE DE DIEU.

Le service de Dieu est marqué de trois sublimes caractères. Il est 1° *juste*; 2° *glorieux*; 3° *doux et avantageux*.

1re SUBDIVISION.—**Service juste.**

Il y a pour nous un devoir de justice à prendre parti pour Dieu contre le monde et le démon. Rien de plus étroit et de plus pressant que les titres qui nous obligent à le servir, soit que nous le considérions en *lui-même* ou par *rapport à nous*.

I. DIEU EN LUI-MÊME. Le Seigneur est l'être par excellence, l'être doué de toutes les perfections. Or, à ce titre d'être souverainement parfait, Dieu a non-seulement droit à nos services mais encore il ne peut ne pas les exiger.

II. DIEU PAR RAPPORT A NOUS. Nous avons avec Dieu quatre rapports intimes : rapports : 1° de *création*; 2° de *conservation*; 3° de *rédemption*; 4° de *sanctification*. Ces rapports constituent chacun l'étroite obligation où nous sommes de servir Dieu.

1° CRÉATION. C'est la main toute puissante du Seigneur qui a tiré le monde du néant, qui a formé l'homme et lui a livré l'univers. Mais n'y a-t-il pas des liens, des rapports nécessaires de subordination, de respect et d'amour entre le créateur et sa créature? Or, que ne devons-nous pas à Dieu en notre qualité de créature?

2° CONSERVATION. La conservation est comme une création continuelle. Admirez cette bonté touchante de la Providence divine qui veille et pourvoit à tous vos besoins. Elle commande au soleil de se lever, de rechauffer la terre, aux eaux de monter vers les cieux et de redescendre pour rafraîchir les vallées desséchées, à la terre de produire des fruits abondants. Elle écarte les fléaux, elle apaise les mauvaises passions des hommes, elle maintient l'ordre et la paix pour que sa créature vive et accomplisse ses destinées selon les lois de son être. Nous sommes donc aussi obligés, à l'égard du Seigneur, pour ce bienfait que pour celui de la création

3° RÉDEMPTION. S. Paul se servait autrefois de ce motif pour exhorter les fidèles à se consacrer au service de Dieu : « Le Seigneur vous a acquis au prix de son sang, disait-il, glorifiez-le donc comme il le mérite » : *Empti enim estis pretio magno. Glorificate et portate Deum in corpore vestro* (I Cor. VI. 20).

4° SANCTIFICATION. Enfin Dieu sanctifie nos âmes, afin de pouvoir les admettre un jour dans la cité des élus. Donc double récompense qu'il nous accorde; récompense en cette vie par les soins qu'il prend de notre salut, récompense dans le ciel où il nous mettra en possession du bonheur éternel. Que de bienfaits! Or, M. F., voudrions-nous que l'ingratitude que nous regardons comme un grand crime dans le commerce de la vie, n'en fût pas un quand il s'agit de Dieu? Rendons grâces au Seigneur pour les biens qu'il nous accorde. Déclarons-nous ses serviteurs fidèles, car c'est à juste titre qu'il a droit à nos hommages.

2e SUBD.—**Service glorieux.**

Dans le monde, on tient à honneur d'approcher les hommes fameux par l'éclat de leur nom ou de leur position sociale. Les serviteurs des grands étalent avec complaisance les livrées de leurs maîtres. Les courtisans fatiguent les princes de leurs obséquieux empressements, tant la gloire et la majesté de la pourpre projette l'éclat de ses rayons sur tous ses alentours. Que sera-ce donc, M. F., de servir Dieu, le roi des rois; Dieu qui est assis au plus haut des cieux? Que sera-ce de servir cette haute et suprême puissance, à qui seule, comme parle Bossuet, appartient la gloire, la majesté et l'indépendance? *Gloria magna est sequi Dominum* (Eccli. XXIII. 38). *Cui servire regnare est* (S. Leo).

Ah! que me parlez-vous de votre noblesse, riches et grands du monde? Que me parlez-vous d'un titre d'honneur cueilli sur vingt champs de bataille et arrosé du plus pur sang de vos aïeux? Tout cela est beau et grand dans le culte des souvenirs humains! Mais que tout cela est petit aux yeux de la foi! Oh! comme tout cela n'est rien en regard de la dignité du chrétien humble serviteur de Dieu!

La reine de Saba après avoir vu la magnificence du palais de Salomon, après avoir été témoin de la sagesse de ce grand prince, s'écria : Heureux les serviteurs qui ont l'honneur d'être admis dans votre maison! *Beati servi tui, qui assistunt coram te omni tempore* (2 Par. IX. 7).

N'avons-nous pas bien plus à nous féliciter d'être au service d'un maître dont la puissance et la majesté surpassent infiniment tout ce que nous pouvons imaginer? Mais qui ne gémira de l'aveuglement de la plupart des hommes qui sont insensibles à cet honneur, et qui préfèrent une gloire vaine et passagère, c'est-à-dire la gloire frivole de servir les créatures?

3e SUBD. — **Service doux et avantageux.**

I. SERVICE DOUX. Le Sauveur a dit de son joug : *Jugum enim meum suave est et onus meum leve* (Matth. XI. 30). La douceur est donc son caractère particulier. En effet douceur dans la *croyance*, douceur dans la *pratique*.

1° CROYANCE. Les lois religieuses sont conformes aux principes de la raison. Le dogme est appuyé sur l'autorité du miracle. La morale évangélique est réputée sainte et admirable par les impies eux-mêmes; elle est regardée comme étant en parfaite harmonie avec les besoins de notre cœur. Qu'il est donc doux de se soumettre à une pareille autorité!

2° PRATIQUE. Les devoirs imposés par l'Evangile sont faciles. Ils n'ont rien qui soit au-dessus de nos forces. D'ailleurs le chrétien est aidé de la grâce, il est encouragé par l'exemple de J.-C. et des saints; et il a toujours pour asile la miséricorde de Dieu.

II. SERVICE AVANTAGEUX. 1° *Avantages temporels*. Dieu nous trouvant fidèles à son service nous bénira. C'est ainsi qu'il fit autrefois à l'égard des patriarches. Nos jours sur la terre seront paisibles; nos familles croîtront dans la joie; la terre nous enrichira de ses fruits abondants. Notre vertu nous vaudra le respect des méchants, et pour les biens de la fortune, il nous en sera accordé selon nos besoins.

2° AVANTAGES SPIRITUELS. Nous trouverons dans la pratique de la religion des consolations ineffables. Nous serons d'un bon exemple à nos frères, nous serons les élus de Dieu, nous consolerons l'Eglise; nous trouverons nous-mêmes la paix, le calme intérieur de l'âme.

Que nous apporte au contraire le service du monde? Descendez dans ce cœur, posez la main sur cette conscience toujours ballotée entre Dieu et le monde, entre le devoir et le plaisir, entre les entraînements de la passion et les sévères exigences de la vertu; qu'y trouvez-vous? le trouble, l'agitation, le remords... Quels sont au contraire les heureux effets du règne souverain de Dieu dans une âme? le calme, la joie, le bonheur, la sérénité d'une conscience où sont descendues les harmonies du ciel. Là tout est dans l'ordre; les sens sont soumis à la raison, la raison obéit à la foi, et la volonté exécute ses ordres.

3° AVANTAGES ÉTERNELS. Quel est le sort que Dieu réserve à celui qui a passé sa vie à son service? Il aura pour récompense les joies éternelles du ciel. Il sera assis sur un trône de gloire. Il avait semé dans les angoisses, il recueillera dans le bonheur et les chastes voluptés dont Dieu enivre ses élus.

IIe Point.

EN QUOI CONSISTE LE SERVICE DE DIEU.

1re SUBD.—**A observer ses commandements.**

Servir Dieu c'est accomplir sa volonté. Sa volonté nous est exprimée dans sa loi. C'est pour cela qu'il est dit dans l'Evangile : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata* (Matth. XIX. 17). *Si diligitis me, mandata mea servate* (Joan. XIV. 15).

2e SUBD.—**A éviter de lui déplaire.**

Eviter le péché, fuir les occasions dangereuses, renoncer au monde, ne souffrir aucun partage entre Dieu et Baal : *Usquequo claudicatis in duas partes? Si Dominus est Deus, sequimini illum* (3 Reg. XVIII. 21).

3e SUBD. — **A persévérer avec fidélité dans son service.**

Cum bona voluntate servientes (Eph. VI. 7). *Qui perseveraverit usque in finem hic salvus erit* (Matth. X. 22).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

SERVICE DE DIEU ET DU MONDE.

TEXTE.

Non potestis servire Deo et mammonæ.
MATTH. VI. 24.

On ne peut servir deux maîtres, dont les maximes et les services sont incompatibles. Vouloir plaire à l'un et à l'autre, c'est déplaire à tous deux. Dieu demande indispensablement, de ses serviteurs, une pureté parfaite, une exacte tempérance, un cœur humble et détaché des biens créés, une vraie charité. Le monde a des maximes toutes contraires ; l'amour du plaisir, la mollesse, la sensualité y sont autorisés ; l'orgueil, l'ambition, la vanité forment le caractère des mondains ; les richesses sont l'idole presque universelle; la simplicité, la bonne foi, la droiture en sont, pour ainsi dire, bannies. Après cela comment accorder le service de ces deux maîtres? Non, on ne le peut. Cependant est-il rien de plus commun que l'alliance monstrueuse de ces deux services? On aurait honte de renoncer entièrement à la religion, on ne voudrait pas passer sa vie dans les derniers dérèglements, mais aussi on ne veut pas servir uniquement le Seigneur. Que fait-on? On cherche un tempérament, on veut allier le monde avec Dieu, la conscience avec les passions, Bélial avec J.-C. Vaine tentative, folle prétention ! car dit le Sauveur : *Qui non est mecum, contra me est; et qui non colligit mecum, dispergit* (Luc. XI. 23).

Je veux, dans cet entretien, établir un parallèle entre le service de Dieu et celui du monde, afin que, voyant d'un côté combien le premier est *doux, fructueux* et *noble;* et de l'autre, combien le second est *rude, stérile et honteux,* vous fassiez votre choix en connaissance de cause : *Optio vobis datur, eligite hodie quod placet* (Josue, XXIV. 15).

Ier Point.

DU SERVICE DE DIEU ET DU SERVICE DU MONDE.

1re SUBDIVISION.—Service du monde, rude.

SUJÉTIONS INJUSTES. Les serviteurs du monde ont à supporter l'arbitraire des grands, l'orgueil des riches, la domination souvent illégitime de l'homme sur l'homme. Ils ont à se conformer aux modes les plus insensées, aux coutumes les plus bizarres; ils sont forcés d'être les esclaves de l'opinion du moment; car l'opinion, cette reine impitoyable du monde sacrifie tout à son despotique empire. Or, en tout cela que d'assujétissements iniques!

SUJÉTIONS PÉNIBLES. Ceux qui sont les esclaves du monde sont soumis à ses lois sévères sur l'étiquette, ont à ménager les caprices des grands par une attitude souple et composée, à servir leur ambition par des intrigues. Ils ont à subir la sévérité des jugements des hommes, jugements souvent dictés par la passion, jugements quelquefois faux et attentoires à l'honneur. Ils se trouvent parfois, pour plaire à autrui, dans des situations cruelles; situations faites par les événements ou par la méchanceté des maîtres perfides qu'ils servent.

SERVICE DE DIEU, DOUX.

Le service de Dieu est doux quant à la *loi*, et doux quant au *devoir*.

LOI. Les lois chrétiennes sont toutes conformes aux principes de la loi naturelle. Les vérités de la foi reposent sur des miracles authentiques. Soit les hérétiques soit les incrédules, tous ont applaudi à la perfection de la morale évangélique qu'ils ont déclarée être en harmonie avec nos besoins. Le service de Dieu est donc doux, quant aux prescriptions de la loi.

DEVOIRS. Le Sauveur ne nous a rien imposé qui fût au-dessus de nos forces. Nous sommes aidés par l'infusion de la grâce, fortifiés et encouragés par l'exemple de J.-C. et des saints, enfin consolés par les excès de la miséricorde du Seigneur. Nous pouvons donc conclure avec le Sauveur : *Jugum meum suave est et onus meum leve* (Matth. XI. 30).

2e SUBD.—Service du monde, stérile.

SUCCÈS RARE. Beaucoup courent dans l'arène de la politique, des armes, des sciences, des arts, de la fortune, de la gloire, et peu sont couronnés. On ne compte pas, tant ils sont nombreux, ceux qui échouent, et on sait les noms de ces quelques-uns qui parviennent. Donc, dans la poursuite des vanités de ce monde, que de déceptions, que de dégoûts, que de sacrifices, que d'insuccès et de revers!

SUCCÈS FRIVOLES. Peu sont récompensés en ce monde, mais le seraient-ils ; quelles couronnes! quelles palmes! La gloire est une vaine fumée, l'autorité est une puissance d'un jour, maudite et disputée ; les richesses ne dédommagent pas de ce qu'elles coûtent à acquérir, les plaisirs sont des maux qui usent, les jouissances de l'esprit sont rares. Qu'ont servi à Alexandre sa renommée, à Salomon ses plaisirs? Rois, grands, savants, riches maîtres du monde se trouvent à leur dernière heure les mains vides.

SERVICE DE DIEU, FRUCTUEUX.

EN CE MONDE. Le juste trouve sa récompense dans son cœur; dans les inspirations du S.-Esprit, dans les consolations de la grâce, dans les maximes de l'Evangile, dans l'exemple des saints. Il sait que tout ici bas est vanité et il ne met point son appui sur un bras de chair.

EN L'AUTRE. Dieu prépare à ses serviteurs dans l'éternité un bonheur tel que : *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum* (1 Cor. II. 9).

Seigneur, vous seul êtes digne d'avoir des serviteurs, parce que vous seul êtes assez riche pour les récompenser : *Euge serve bone... intra in gaudium Domini tui* (Matth. XXV. 21).

3e SUBD.—Service du monde, honteux.

L'HOMME DEVANT L'HOMME. Quoique l'on fasse, quelque grandeur que revêtent les rois, quelque faste qu'ils étalent; qu'on prenne des titres de noblesse, qu'on se décore de noms glorieux, qu'on s'élève de mille sortes au-dessus de ses semblables, on reste homme.

Ceux qui s'abaissent, qui servent pour vivre, ou qui servent pour s'avancer sont aussi des hommes. Le maître et le serviteur sont de la même nature. Que les maîtres ne se prévalent pas de leur rang, c'est le péché qui a établi ce désordre, c'est-à-dire l'inégalité des conditions.

Que dirais-je encore, si je parlais du service des passions? Est-il rien de plus honteux que de sacrifier aux goûts dépravés d'un cœur corrompu? Qui a été grand parmi les hommes? Est-ce Nabuchodonosor, Balthazar, Néron, Domitien? Est-ce les sophistes du paganisme? Le service du monde et des passions ne fait qu'avilir l'homme.

SERVICES AVILISSANTS. On peut énumérer les divers services d'homme à homme. Services politiques ; le sujet sert le roi. Services d'art ; l'ouvrier sert le savant. Services domestiques, le serviteur sert le maître. Ces services sont pour la plupart matériels et communs.

Il y a ensuite des hommes qui travaillent pour les plaisirs de leurs semblables, qui s'étudient à leur procurer des jouissances. L'artisan de ces divers services s'avilit. Pour ce qui est du service de nos passions il nous abaisse et nous dégrade en nous portant à satisfaire des goûts dépravés, condamnés par la raison,

SERVICE DE DIEU, GLORIEUX.

L'HOMME DEVANT DIEU. Ici l'homme s'élève : *Cui servire regnare est.* Dieu est notre Créateur, notre Rédempteur; Dieu est l'être parfait, l'être puissant, le maître; le servir c'est accomplir le devoir le plus légitime, c'est l'ordre. Les anges se glorifient de le servir, nous sommes donc associés au ministère des anges. Dans ce service rien que de glorieux. Notre intelligence n'est point asservie, elle s'élève, elle s'inspire aux sources véritables. Elle puise la vie auprès de l'auteur de la vie. Notre cœur est plein. Si le monde n'a pu le satisfaire Dieu lui suffit.

ACTES GLORIEUX. Les apôtres vrais serviteurs de Dieu, ont changé la face du monde. Quiconque sert Dieu sert son prochain, or il n'y a rien de vil dans ce service lorsqu'il est inspiré par des sentiments de foi. Les martyrs ont vaincu leurs bourreaux. Il y a eu là de la gloire. Les cénobites ont vaincu le désert. Parmi les saints les uns se sont voués pour leurs semblables, les autres ont triomphé d'eux-mêmes dans un combat intérieur et journalier. O service de Dieu, vraie grandeur, vraie noblesse, car voilà que tu produis partout des œuvres de gloire!

IIe Point.

MANIÈRE DE SERVIR DIEU.

1re SUBD.—Avec liberté.

Le Sauveur nous a rendu la liberté des enfants de Dieu, nous devons donc le servir avec cette liberté, en rompant les chaînes du démon et du péché, en foulant aux pieds tout respect humain, en agissant spontanément et avec promptitude.

2e SUBD.—Avec joie.

N'ayons pas cette humeur chagrine qui semble faire croire à la pesanteur du joug du Seigneur. Il faut aller à Dieu, avec joie, comme à notre meilleur ami. Les saints avaient cette gaité dans le service de Dieu. Voyez David dans ses psaumes. Douce gaité des cénobites, de sainte Thérèse, de S. François de Sales, de S. Vincent-de-Paul.

3e SUBD.—Avec persévérance.

Ce n'est point pour un jour que Dieu veut être servi. Nous lui appartenons dès notre naissance et pour jamais. Voulons-nous persévérer dans le service de Dieu, servons-le comme nous dit S. Paul : *Cum timore et tremore, in simplicitate cordis... cum bona voluntate* (Eph. VI. 5, 7).

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

CRAINTE DE DIEU.

TEXTE.

Noli timere, fili, pauperem quidem vitam gerimus, sed multa bona habebimus, si timuerimus Deum.

Tob. IV. 23.

Telles étaient les paroles que Tobie adressait à son fils, pour le consoler de leur pauvreté. Il lui mettait devant les yeux les richesses que procure la crainte de Dieu, richesses plus abondantes, plus solides, plus précieuses que celles de ce monde et bien capables de rendre celles-ci méprisables. Ces leçons sublimes d'un vieillard sanctifié dans les épreuves d'une vie de souffrance, élevaient l'âme d'un fils bien né, lui donnaient la juste appréciation des biens célestes et des choses de ce monde, en faisaient un sage et un juste, digne d'être proposé en exemple à toutes les générations.

Voulant vous entretenir de la crainte de Dieu, j'ai cru, en commençant, ne pouvoir mieux faire que de vous rappeler cette admirable famille de Tobie, une des plus saintes dont il soit parlé dans l'ancien Testament, pour vous dire que c'est sur ce modèle que doivent se former les familles chrétiennes, que comme dans celle-là, il ne doit y avoir qu'un enseignement parmi les nôtres, l'enseignement de la *crainte de Dieu;* que comme pour celle-là, il ne doit y avoir qu'un appui pour les nôtres, l'appui de la *crainte de Dieu.*

Je m'efforcerai de vous faire voir, dans ce discours, que la crainte de Dieu est : 1° *un principe de lumière et de justice;* 2° *la source des vertus sociales;* 3° *une règle de conduite sûre.*

Ier Point.

LA CRAINTE DE DIEU EST UN PRINCIPE DE LUMIÈRE ET DE JUSTICE.

1re SUBDIVISION.—**Principe de lumière.**

Cette connaissance est la première qu'acquière l'esprit. Dès que nous avons l'âge de raison, on nous parle de Dieu, on nous le montre présent partout, dans le ciel et sur la terre, veillant sur les hommes, tenant compte de leur conduite et préparant pour eux, soit des récompenses, soit des châtiments, dans l'autre vie. Cette notion de la Divinité nous inspire aussitôt sa *crainte*, l'une s'établit dans notre esprit aussi promptement que l'autre.

Mais en quoi consiste cette crainte de Dieu? Ne confondons pas, M. F. Elle n'est pas la terreur ni l'épouvante; car ainsi prise, elle nous porterait à haïr la Divinité source de tout bien. Elle est, au contraire, un sentiment de profond respect mêlé d'amour, qui est produit dans nos âmes, par la considération de la grandeur et de la souveraine puissance de Dieu.

Or, ce sentiment de respect mêlé d'amour, je dis qu'il est un principe de lumière pour nos âmes, car il est comme une voix intérieure qui parle, à toute heure, à la créature de Dieu, sans qu'elle ait besoin d'étude ni de secours de la science. Il est un rayon qui illumine l'intelligence et lui donne, comme par intuition, la connaissance de ses devoirs. Quand on dit de quelqu'un : il craint Dieu, on dit en même temps il *sait*, il *connaît*, il ne se trompe point dans ses jugements. Il craint Dieu, c'est-à-dire, il a le sentiment du vrai, du juste, qui supplée à la science.

Ainsi la crainte de Dieu, c'est-à-dire, cette vénération, ce respect qu'il a pour le souverain maître de toutes choses, apprend à l'homme tout ce qu'il lui importe de connaître relativement à la Divinité; de même que la crainte filiale apprend au fils tout ce que la nature lui impose à l'égard de son père.

L'homme craignant Dieu est convaincu de l'existence de l'Être des êtres, il devine ses perfections, il sent sa présence dans tous les lieux, il a foi dans ses promesses, il reconnaît la justice de la loi de Dieu, il comprend qu'il doit s'y soumettre; il a tout vu, tout entendu, et tout compris, car le sentiment lumineux de la crainte de Dieu lui a tout appris.

2e SUBD.—**Principe de justice.**

Les prescriptions de la conscience comme celles de la loi divine se résument dans ces deux mots : *Declina a malo, et fac bonum* (Ps. XXXVI. 27). Or, cette règle de conduite est fondée sur le sentiment de la crainte de Dieu. En effet, si ce sentiment éclaire notre intelligence sur les vérités de la foi, comme sur les devoirs que ces mêmes vérités nous imposent, il ne nous laisse pas dans une vague et inutile théorie, il nous porte à l'action et à l'action telle que la veut une bonne conscience.

Declina a malo. Il nous invite d'abord à nous abstenir du mal, il arrête sur nos lèvres le blasphème, l'imprécation, la médisance, la calomnie, les propos scandaleux. Il calme les emportements de notre colère, il retient la main homicide qui se lève pour frapper un frère, il remplit d'effroi le coupable qui médite des projets sinistres.

L'homme ne devient méchant et pervers que lorsqu'il s'est dépouillé de la crainte de Dieu; c'est l'aveu de tous les grands criminels, ce qui a fait dire à S. Ephrem : *Timor Dei velut gladius anceps est, omnem concupiscentiam pravam exscindens (Orat. de patient.).*

Fac bonum. La crainte de Dieu nous fait opérer le bien. Elle est le principe de la sagesse, selon ces paroles du Psalmiste : *Initium sapientiæ timor Domini* (Ps. CX. 9). Elle est un moyen de sanctification selon S. Paul : *Percifientes sanctificationem in timore Dei* (2 Cor. VII. 1). Elle sert de fondement à la foi et à l'espérance, dit S. Cyprien : *Fundamentum fidei et spei est timor* (*Ep. ad Quir.*). Elle est la gardienne de l'innocence : *Timor Dei innocentiæ custos* (Id. *Ep. ad Donat*). Elle est, ajoute S. Ambroise, comme une ancre qui fixe l'âme inconstante : *Timor Dei, clavis animæ fluctuantis* (*De Parad.*).

IIe Point.

LA CRAINTE DE DIEU EST LA SOURCE DES VERTUS SOCIALES.

On distingue principalement quatre vertus sociales : 1° la *probité;* 2° l'*amabilité;* 3° l'*ordre;* 4° l'*attachement aux devoirs.*

1re SUBDIVISION.—**Probité.**

Comparez la probité de l'homme craignant Dieu à celle de l'impie et du libertin. Combien elle l'emporte par sa sincérité! Il sera probe, non par vanité, mais par des principes de religion, et par conséquent il le sera en toute circonstance. Il sera ferme dans l'épreuve, constant dans le péril, héroïque contre la séduction; il sera probe, même contre ses intérêts. C'est pour cela qu'un philosophe du siècle dernier, qui méprisait la crainte de Dieu, la voulait dans ses serviteurs.

2e SUBD.—**Amabilité.**

Quelle différence entre la douceur de la charité, et le langage trompeur de la politesse; entre les prévenances de l'une, et les offres astucieuses de l'autre; entre les œuvres admirables de la première, et les promesses vaines de la seconde? Hors de la crainte de Dieu, l'amabilité est une manière mondaine et souvent l'hypocrisie, avec cette crainte, elle est la charité chrétienne.

3e SUBD.—**Ordre.**

Cette vertu, qui opère les grandes choses, est particulièrement l'apanage de l'homme craignant Dieu. Il gouverne au-dehors avec sagesse, administre ses biens selon l'équité, maintient l'union dans sa famille, veille à l'éducation de ses enfants; au-dedans, c'est-à-dire au spirituel, il est tout entier aux intérêts de son âme. Tout est plein dans sa vie, parce que tout y est prévu et coordonné.

4e SUBD. — **Attachement aux devoirs.**

Enfin celui qui craint Dieu accomplit tous ses devoirs. Est-il magistrat? Il rendra la justice avec impartialité, en pensant que Dieu le jugera à son tour. Est-il père? Il sera fidèle, dévoué et laborieux, en songeant que ses services sont le prix d'un salaire, et que c'est honorer Dieu que de tenir ses engagements. Heureux un état, heureuse une société, heureuse une famille dominée par la crainte de Dieu. Tout y est en harmonie, parce que, dominé par cette crainte, chacun y fait son devoir.

IIIe Point.

RÈGLE DE CONDUITE SURE.

Trois règles de conduite en dehors de la conduite de Dieu : 1° *la science;* 2° *la raison*; 3° *l'éducation;* mais aucune de ces trois n'est infaillible.

1° SCIENCE. La science est sujette à l'erreur. Elle est orgueilleuse dit S. Paul : *Scientia inflat* (1 Cor. VIII. 1); alors elle nous égare nécessairement parce qu'elle nous aveugle.....

2° RAISON. Il n'y a pas moins à craindre d'elle que de la science. Elle n'est pas toujours saine, calme, clairvoyante. Quelquefois elle est sous l'influence des passions. On sait combien elle a mal guidé l'ancien monde.

3° ÉDUCATION. Mettrez-vous votre confiance dans l'éducation? soit. Mais sachez ceci, c'est qu'une éducation n'est réelle, n'est capable de vous régler qu'autant qu'elle est religieuse. Sans cela elle est dangereuse et sans résultat.

La crainte de Dieu sera donc notre règle de conduite sûre et infaillible.

On a eu beau attaquer la religion, et chercher à affaiblir, à son égard, le respect que lui doivent les hommes, le sentiment de la crainte de Dieu n'a pas cessé un instant d'être en honneur parmi nous. On a aimé jusque dans les plus mauvais jours le prince, le magistrat, le savant, le politique, le père, l'enfant, l'ouvrier, le serviteur craignant Dieu. On les aime aujourd'hui, et on les aimera toujours, parce qu'on sent qu'il y a dans ces hommes un frein contre les mauvaises passions, et un stimulant pour les porter au bien, et que le sentiment qui met de pareilles choses dans l'âme est un sentiment éminemment sociable.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Service de Dieu.

ANCIEN TESTAMENT.

Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies (Deut. VI. 13.—Matth. IV. 20).

Et nunc, Israel, quid Dominus petit a te.... nisi ut servias Domino Deo tuo, in toto corde tuo, et in tota anima tua (Id. X. 12).

Servite Domino, perfecto corde, atque verissimo (Josue. XXIV. 14).

Eligite hodie cui potissimum servire debeatis (Id. ibid.).

Testes vos estis, quia ipsi elegistis Dominum, ut serviatis ei (Id. ibid. 22).

Servite Domino, in omni in corde vestro (I Reg. XII. 20).

Vade, et loquere ad servum meum David (II Reg. VII. 5).

Servite Domino in veritate (Tob. XIV. 10).

Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis, homo simplex, et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo? (Job. I. 8).

Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore (Ps. II. 11).

Deus meus es tu, et bonorum meorum non eges (Id. XV. 2).

Mihi autem adhærere Deo bonum est (Id. LXXII. 28).

Ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus (Id. CII. 21).

Ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ (Id. CV. 16).

Bonitatem fecisti cum servo tuo, Domine (Id. CXVIII. 65).

Sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum, et sicut oculi ancillæ tuæ in manibus dominæ suæ, ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum (Id. CXXII. 2).

Gloria magna est sequi Dominum (Eccli. XXIII. 38).

Servus meus es tu, Israel, in te gloriabor (Is. XLIX. 3).

Confregisti jugum, et dixisti: Non serviam (Jerem. II. 20).

Si Dominus ego sum, ubi est honor meus? (Malach. I. 6).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Nemo potest duobus dominis servire, aut enim unum odio habebit et alterum diliget, aut unum sustinebit, et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ (Matth. VI. 24).

Jugum enim meum suave est, et onus meum leve (Id. XI. 30).

Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui (Id. XXV. 23).

Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores (Id. ibid. 30).

Beati servi illi quos cum venerit Dominus, invenerit vigilantes. Amen dico vobis quod præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis (Luc. XII. 37).

ÉPITRES.

Paulus servus Jesu Christi (Rom. I. 1).

Jam non estis vestri, empti enim estis pretio magno (I Cor. VI. 20).

Servire Deo vivo et vero (II Thess. I. 9).

Simon Petrus, servus et apostolus Jesu Christi (II Petr. I. 1).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Crainte de Dieu.

ANCIEN TESTAMENT.

Forsitan non est timor Dei in loco isto, et interficient me (Gen. XX. 11).

Dominum tuum timebis (Deut. VI. 13).

Noli timere, fili mi, pauperem quidem vitam gerimus, sed multa bona habebimus, si timuerimus Deum (Tob, IV. 23).

Qui timent te, magni erunt per omnia (Judith. XXI. 19).

Ecce timor Domini, ipsa est sapientia (Job. XXVIII. 28).

Venite, filii, audite me, timorem Dei docebo vos (Ps. XXXIII. 12).

Initium sapientiæ timor Domini (Id. CX. 9).

Beatus vir qui timet Dominum, in mendatis ejus volet nimis (Id. CXI. 1).

Timor Domini, principium sapientiæ (Prov. I. 7).

Timor Domini, fons vitæ (Id. XIV. 27).

Melius est parum cum timore Domini, quam thesauri magni et insatiabiles (Id. XV. 15).

Mulier timens Dominum, ipsa laudabitur (Id. XXXI. 30).

Deum time, et mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo (Eccle. XII. 13).

Timor Domini expellit peccatum (Eccli. I. 27).

Timor Domini, sicut paradisus benedictionis (Id. XL. 28).

Quis non timebit te? O rex gentium! (Jerem. X. 7).

Salus erit timentibus nomen Domini (Mich. VI. 9).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Non terreamini ab his qui occidunt corpus.... Ostendam autem vobis quem timeatis (Luc. XII. 5).

Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat et hominem non reverebatur (Id. XVIII. 2).

Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es (Id. XXIII. 40).

ÉPITRES.

Surgens autem Petrus... Viri Israelitæ, et qui timetis Deum, audite (Act. XIII. 16).

Noli altum sapere, sed time (Rom. XI 20).

Non est timor Dei ante oculos eorum (Id. XII. 18).

Scientes ergo timorem Domini, hominibus suademus (II Cor. V. 11).

Perficientes sanctificationem in timore Dei (Id. VII. 1).

Subjecti invicem in timore Christi (Eph. V. 21).

In simplicitate cordis timentes Deum (Collos. III. 22).

Deum timete (I Petr. II. 17).

Timete Dominum, et date illi honorem, quia venit hora judicii ejus (Apoc. XIV. 9).

Quis non timebit te, Domine, et magnificabit nomen tuum?.. quoniam judicia tua manifesta sunt (Id. XV. 4).

SS. PÈRES.

Service de Dieu.

Hæc est gloria hominis perseverare, et manere in Dei servitute (S. Iren. *L. 4 Hær. C.* 18).

Libertate nobilior est servitus Christi (Origen. *L. 1 in C. 1 Ep. ad Rom.*).

Nulla major est dignitas quam servire Christo (S. Ambr. *L. de Vid.*).

Portare jugum Christi, suave est; si ornamenta putes cervicis tuæ esse, non onera, erige cervicem, redimicula geris non vincula (Id. *in Ps.* 118).

Servit quicumque, vel metu frangitur, vel delectatione irretitur, vel cupiditatibus ducitur, vel mœrore dejicitur, servitus est enim omnis passio (Id. *de Vit. Beat. L.* 2).

Peccator extra se dominos habet, intra se servitutem patitur (Id. ibid.).

Si sol et luna et stellæ serviunt Deo, quare ergo non serviam? Cœlum servit et terra, et infelix homo non servit (Id. *in Ps.* 91).

Serviens Deo animus recte imperat corpori, hincque ipsi Domino ratio subjecta, recte imperat libidini, vitiisque cæteris (S. August. *L.* 19 *de Civ. Dei C.* 24).

Mali nolendo servire, nihil aliud agunt quam ut bono Domino non serviant, non ut omnino non serviant, quia qui noluerit servire charitati, necesse est ut serviat iniquitati (Id. *in Ps.* 18 *Enarr.*).

Si apostolica disciplina *servum monet, ut homini domino suo, non tantum ex necessitate, sed ex voluntate serviat*, quanto magis Deo, tota et plena et libenti voluntate serviendum est qui videt et voluntatem tuam (Id. *in Ps.* 7 *Serm.* 1).

Bonus etiam si servit liber est, malus autem etsi regnet servus est, nec est unius hominis sed, quod gravius est, tot dominorum quot vitiorum (Id. *L. 4 de Civ. Dei*).

Omnis servitus amaritudine plena est, omnes conditione obligati et serviunt et murmurant. Nolite timere Dei servitutem, non erit tibi gemitus, non murmur, non indignatio (Id. ibid.).

Vis ut serviat animæ tuæ caro tua? Deo serviat anima tua. Debes regi ut possis regere (Id. *in Joan.*).

Beata voluntas quæ serviendo comparat libertatem, misera servitus quæ generat libertatis excessum (S. Chrysost. *in illud Isaiæ: Si volueritis).*

In hoc facti sumus ut boni simus et nostro serviamus auctori; contra præcepta cujus agentes, contra naturam agimus (S. Paulin. *Ep.* 25).

Subjecti sumus Deo, sed non sumus omnino subjecti, quia ex nobis nascitur quod divinæ remittitur jussioni (S. Fulgent. *Ep.* 4).

Utinam vel tantum Deo quantum mundo, tantum cœlo quantum terræ, tantum virtuti serviamus quantum vitiis humana fragilitas famulatur! (S. Chrysost. *Serm*, 114).

O libera servitus! o servitium supra omnes dominationes eximium! quibus talis lætitia tribuitur, qualis in regnorum gloria non habetur! (Cassiodor. *in Ps.* 99).

Servire Deo regnare est (S. Leo, *Ep. ad Demetr.*).

Creator ille est, tu creatura; tu servus, ille Dominus; ille figulus, tu figmentum; totum ergo quod es, illi debes à quo tantum habes, illi præcipue Domino qui et te fecit et benefecit tibi (S. Bern. *Serm. de quadr. debito).*

SS. PÈRES.

Crainte de Dieu.

Timor fundamentum salutis est; timendo cavebimus cavendo salvi erimus (Tertull. *de Cult. Fem.*).

Ubi Deus, ibi metus in Deum (Id. ibid).

Deus quantum patris pietate indulgens, semper et bonus est, tantum judicis majestate metuendus est (S. Cypr. *De Lapsis*).

Timor Dei, innocentiæ custos (Id. *Ep. ad Donat.*).

Fundamentum fidei et spei est timor (Id. *Ep. ad Quir.*).

Timor Dei velut gladius anceps est, omnem concupiscentiam pravam exscindens (S. Ephrem, *de Patient. orat.*).

Timor Dei, clavis animæ fluctuantis (S. Ambr. *L. de Parad.*).

Tenendum est animam, Dei timore velut muro obseptam, fortem esse, et quodam modo invictam (S. Cyrill. *L.* 2 *in Is. C.* 16).

Qui non vivit in timore, recte illum agere non est facile, sicut qui vicissim cum timore vivit, eum impossibile est peccare (S. Chrysost. *Hom.* 13 *ad Pop. Ant.*).

Salus est Dei timor qui mentem corrigit, fugit crimina, innocentiam servat et omnis boni tribuit facultatem (Id. *in Serm. de Joan. Bapt.*).

Quis potest, nisi Deum timeat, servare justitiam? (S. August. *Serm. de Annunt.*).

Discat timere qui non vult timere; discat ad tempus esse sollicitius qui semper non vult esse sollicitus; timentis Dominum beata est anima ejus (Id. *Serm.* 214 *de Temp.*).

Time, ne timeas (Id. *in* 1 *Joan.* c. 4).

Quod supra hominem est time, et homines te non terrebunt; mortem sempiternam time, et præsentem non curabis (Id. *in Ps.* 65).

Attende, Domine, quia bonus es, attende quia justus es; amo bonum, timeo justum; amor et timor perducant me (Id. *in Ps.* 32).

Timor præsens securitatem generat sempiternam; time Deum qui super omnes est, et hominem non formidabis (Id. ibid.).

Qui timet Deum nihil negligit; timere Deum est, nulla quæ facienda sunt bona, præterire (S. Greg. *Moral.*).

Timore et amore affecta anima, velut quibusdam duobus brachiis suis comprehendit, amplectitur, stringit, tenet et ait : *Tenui eum nec dimittam* (S. Bern. *L.* 5 *de Consid.*).

Beatus es, si cor tuum triplici timore repleveris, ut timeas quidem pro accepta gratia, longe amplius pro amissa, longe plus pro recuperanda; time ergo cum accesserit gratia; time, cum abierit, time cum denuo revertitur.

Pro omni tempore time Deum, et ex omni corde tuo. Tunc demum, si plene, si perfecte timueris, dabit tibi saporem charitatis (Id. *Serm.* 54 *in Cant.*).

Quicumque desiderat sapientia et scientia repleri, et qui salutari spiritu munitus anhelat ad culmen pertingere virtutum, non aliunde incipiat, quam a timore Domini; nam ipse timor est robur animæ, lumen intelligentiæ et spes salutis (S. Laur. Just. *Lign. vit. C.* 2 *de Tim. Dei*).

Non est vera libertas, nec bona lætitia, nisi in timore Dei cum bona conscientia (*Imit. Chr. L.* 3, c. 6).

MOTIFS ET MOYENS.

Crainte de Dieu.

MOTIVA.

1. UTILITAS. Teste Salomone : *Timor Domini expellit peccatum* (Eccli. I. 27). *Deus voluntatem timentium se faciet* (Ps. CXLIV. 91). *Timenti Dominum non occurrent mala* (Eccli. XXXIII. 1). *Timenti Dominum bene erit in extremis* (Id. I. 13). *Timor Domini sicut Paradisus benedictionis* (Id. XL. 28).

II. SECURITAS. *Qui timet Dominum nihil trepidabit et non pavebit, quoniam ipse est spes ejus* (Eccli. XXXIV. 16).

Non constristabit justum quidquid ei acciderit, ut ipse etiam Deus per Isaiam promisit dicens : *Servus meus es tu, elegi te et non abjeci te. Ne timeas, quia ego tecum sum; ne declines, quia ego Deus tuus; confortavi te et auxiliatus sum tibi* (Is. XLI. 9, 10).

III. CRIMINOSORUM HOMINUM TIMOR. De quo sic loquitur sanctus Laurentius Justinianus; si tantum timet aliquis criminosus, qui scit se reum esse unius criminis, cum est in conspectu terreni principis, quantum timere debet qui multorum se reum esse cognoscit delictorum, de examine regis æterni? Et si tanta cura pertimescitur judicium pulveris, qua intentione cogitandum et qua diligentia formidandum est judicium tantæ majestatis? (S. Laur.-Just. *Lig. Vit. C.* 4 *Tim. Dei*).

IV. CONSIDERATIO FACILITATIS PEREUNDI SPIRITUALITER ET CORPORALITER. Quod quotidie in multis cernitur. Unde nimirum præceps est qui transire contendit ubi conspexerit alium cecidisse, et vehementer effrænis est cui non incutitur timor de alieno casu (Id. ibid.).

MEDIA.

I. PRÆSENTIA DEI OB OCULOS HABITA. Qua ratione hic in nobis excitabitur timor? Si illud in animo habuerimus, ubique adesse Deum, omnia andire, omnia videre; non ea solum quæ fiunt ac dicuntur sed etiam quæcumque in cordibus et recessu mentis latent (S. Chrysost. *Hom.* 8).

II. COGNITO DEI. Si enim columnæ cœli contremiscunt et pavent ad nutum ejus et, ut S. Gregorius loquitur, ipsæ virtutes cœlorum quæ sine cessatione Deum conspiciunt, in ipsa contemplatione contremiscunt, quanto magis homo peccatis undique involutus trepidabit (S. Greg. L. 7 *Moral.*).

III. COGNITIO SUI. Si ignoras te, inquit S. Bernardus, non habebis timorem Dei in te.

Ergo tenetis memoria, neminem absque sui cognitione salvari, de qua nimirum mater salutis humilitas oritur, et timor Domini qui et ipse, sicut *initium est sapientiæ* ita et salutis. Nam quomodo non vere humiliabitur et timebit in hac cognitione sui anima, cum se perceperit oneratam peccatis, et mole hujus mortalis corporis aggravatam, carnalium desideriorum fœce infectam, cæcam, curvam, implicatam multis erroribus, expositam mille periculis (S. Bern. *Serm.* 16).

IV. DEI MAGNITUDO, ET POTENTIA, ET FORTITUDO. O hominum stultissime! times alium hominem tui similem qui forte nescit peccatum tuum, aut si forte sciverit, poteris fugere eum aut decipere vel placare, et totum quod potest facere est auferre a te vitam temporalem quam aliquando relicturus es; et non times Deum qui totum quod agis videt; neque potes ab eo fugere, vel decipere eum qui quotidie potest tibi reddere mille retributiones et postea infernum? (S. Thom. Villan. *Serm. de Purif. B. V. M.*).

V. INCERTITUDO SALUTIS. Hæc sanctis causa est tremendi, ne ipsi pietatis operibus elati deserantur ope gratiæ, et remaneant in infirmitate naturæ (S. Leo, *Serm.* 8 *de Epiph.*).

MÉLANGES.

Crainte de Dieu.

FRAGMENT ORATOIRE. Va, mon enfant, *et aie la crainte de Dieu.* Voilà le dernier mot qu'adresse une mère à son fils, quand elle est sur le point de s'en séparer. Ce fils est un soldat que la patrie appelle à sa défense, c'est un marinier qui cotoie les plages lointaines, c'est un émigrant pour lequel le sol natal est avare, et qui porte sa tente sous d'autres cieux. Quel qu'il soit, en quelques lieux qu'il se transporte, quelle que soit la profession qu'il aille exercer, la parole d'adieu est la même, parce que cette parole sacramentelle que disent, en pareille circonstance, toutes les mères, contient toute doctrine, celle de la foi, celle du foyer, celle de la société.

Or, l'enfant qui a recueilli pieusement cette dernière parole des lèvres de sa mère en y prenant son dernier baiser, et qui est assez heureux pour s'en souvenir, reviendra un jour au sol natal, y apportant la graisse de la terre, c'est-à-dire la fortune que Dieu donne à ceux qui le craignent, la joie du retour, le contentement du cœur, et toujours, par dessus tout, l'honneur, apanage inamissible de celui qui marche, comme Abraham, en la présence du Seigneur (Un Contemporain).

On l'a dit cent fois, et vous n'êtes pas sans l'avoir dit vous-mêmes, en en voyant la justification autour de vous : *Celui qui ne craint pas Dieu est à craindre*, car qui l'arrêtera dans la voie du mal, et quel motif le portera à faire le bien? Cet homme qui ne craint pas Dieu, je redoute sa rencontre, en quelque lieu que ce puisse être. Sur un chemin isolé, il me prendra mon argent; sur une place publique, il trompera ma bonne foi; dans les emplois, il briguera honteusement pour me supplanter; il usera de la calomnie pour me renverser. Mon voisin, quant aux terres, il empiètera sur les miennes, il me suscitera des procès, il ravagera mes récoltes, il me désaffectionnera mes serviteurs. S'il entre dans ma maison, il y sèmera le mal, troublera la paix de ma famille et fera le malheur de quelqu'un des miens (Le même).

ASCETICA.

I. DE GRADIBUS TIMORIS. Est gradus cujusdam profectus, ut, dum vel pœnarum metu, vel præmiorum spe incipimus vitia declinare, ad charitatis gradum transire possimus (Cassian. *Coll.* 15, C. 8).

II. PERFECTI TIMERE DEBENT. Propter tria : 1° propter culpam occultam : *Delicta quis intelligit?* (Ps. XVIII. 13). *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum* (I Cor. IV. 4); 2° propter sui insufficientiam, unde hoc : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam* (Rom. VIII. 18); 3° propter futuram ruinam, scilicet ne peccet in futuro; unde hoc : *Beatus homo qui semper est pavidus* (Prov. XXVIII. 14.) (S. Bonav. *de Stim. div. amor.*).

III. QUOMODO TIMOR EST INITIUM SAPIENTIÆ. Initium sapientiæ, secundum ejus *essentiam*, sunt prima principia sapientiæ, quæ sunt articuli fidei; et secundum hoc fides dicitur sapientiæ initium; sed quantum ad *effectum*, initium sapientiæ est unde sapientia incipit operari, et hoc modo timor est initium sapientiæ (S. Thom. Quæst. 19, *art.* 7.).

AXIOMATA.

Animus, vereri qui scit, tuto scit aggredi (Buchl.).

Pœnam prevenit pene metus.

Qui pavet, cavet.

Nemo celerius opprimitur quam qui nihil timet (*Florileg.*).

EXEMPLES.

Service de Dieu.

Selon la remarque de Tertullien, Dieu prit le titre de Seigneur après la création de l'homme, et l'homme celui de serviteur :

Formavit igitur *Dominus* Deus hominem de limo terræ (Gen. II. 7).

ABRAHAM : Propter *servum* meum Abraham (Gen. XXVI. 24).

MOÏSE : Moyses servus Domini (Josue, 1, 2).

JOB : Numquid considerasti servum meum Job? (Job. 1, 8).

DAVID : Hæc dices servo meo David (2 Reg. VII. 8).

S. PIERRE : Simon Petrus servus et apostolus J.-C. (1 P. I. 1).

S. PAUL : Paulus servus J.-C. (Rom. I, 1).

S. JUDE : Judas J.-C. servus (Jud. I, 1).

S. JACQUES : Jacobus Dei et D. N. J.-C. servus (Jac. I. 1).

N. S. J.-C. : Formam servi accipiens (Philip. II. 7).

LA B. V. MARIE : Ecce ancilla Domini (Luc. 1, 38).

Crainte de Dieu.

CONTEMPORAINS DE NOE : Edebant et bibebant (Luc. XVII. 27).

TOBIE : Multa bona habebimus si timuerimus Deum (Tob. IV. 23).

JOB : Semper, quasi tumentes fluctus, timui Deum (Job. XXXI. 23).

DAVID : Confige timore tuo carnes meas (Ps. CXVIII. 120).

JOSAPHAT : Constituens judices in cunctis civitatibus Juda, dicebat illis : *Sit timor Domini vobiscum* (2 Par. XIX. 7).

ELÉAZAR : Domine, libenter hæc patior propter timorem tuum (2 Mach. VI. 50).

SIMÉON : Homo justus et timoratus (Luc. II. 25).

EGLISE PRIMITIVE : Ambulans in timore Domini (Act. IX. 31).

CORNEILLE : Vir religiosus ac timens Deum (Act. X. 2).

S. PAUL : Tremens ac stupens, dixit : Domine, quid me vis facere? (Act. IX. 6).

LES PAÏENS. Nos in hanc sectam (nempe relig. christian.) metu præjudicati judicii transvolamus (Tertull.).

VIE DES SAINTS.

S. JÉROME.

Ego peccatorum sordibus inquinatus, aiebat, diebus ac noctibus operor, cum timore reddere novissimum quadrantem et quod mihi dicatur: Hieronyme, *veni foras* (S. Hieron. *Ep.* 5).

S. BERNARD.

De seipso fatebatur : Ego quoniam peccator sum, dissolvi non cupio, sed formido, sciens quia *mors peccatorum pessima.* Formido exire, et in ipso contremisco portus ingressu, dum non confido prope assistere qui excipiat exeuntem (S. Bern. *Hom.* 56 *in Cant.*).

S. PHILIPPE DE NÉRI.

Quando jam erat in maxima existimatione sanctitatis, ditatus extasibus, revelationibus, visionibus, donis miraculorum..... solitus tamen erat dicere Deo : *Domine, noli mihi fidere,* quia ego te tradam et prodam (Apud Mansi, *disc.* 8).

LES SAINTS.

Semper sanctorum securitas plena timoris erat; nec eo minus solliciti et humiles in se fuerunt, quia magnis virtutibus et gratia emicuerunt (*Im. chr. L.* I. *C.* 20, § 3).

FUITE DES OCCASIONS.

PREMIER PLAN.

Précepte de fuir les occasions.

(DE LA LUZERNE.)

Ier Point.

PRÉCEPTE DE FUIR LES OCCASIONS.

IIe Point.

VAINE CONFIANCE QUI PORTE A BRAVER LES OCCASIONS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Précepte de fuir les occasions.

1—Précepte divin;
2—Précepte naturel;
3—Précepte appuyé d'exemples.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Vaine confiance qui porte à braver les occasions.

1—Illusion de se fier sur sa force;
2—Illusion de compter sur la grâce de Dieu, en désobéissant à Dieu.

DEUXIÈME PLAN.

Motifs de fuir les occasions.

(LE P. LENFANT.)

Ier Point.

MÉCONNAITRE L'OCCASION, C'EST UN INEXCUSABLE AVEUGLEMENT.

IIe Point.

SE FLATTER QU'ON TRIOMPHERA DE L'OCCASION, C'EST UNE COUPABLE PRÉSOMPTION.

IIIe Point.

NE PAS VOULOIR ABANDONNER L'OCCASION, C'EST UNE MORTELLE LACHETÉ.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Méconnaître l'occasion, c'est un inexcusable aveuglement.

1—Diverses sortes d'occasions;
2—Occasions prochaines, éloignées, dangereuses.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Se flatter qu'on triomphera de l'occasion, c'est une coupable présomption.

1—L'occasion recherchée porte infailliblement au péché;
2—L'occasion recherchée produit l'abandon de Dieu.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Ne pas vouloir abandonner l'occasion, c'est une mortelle lâcheté.

1—L'attachement à l'occasion est un attachement au péché;
2—Aucun prétexte ne peut dispenser de sacrifier l'occasion prochaine du péché.

TROISIÈME PLAN.

Marques d'une fausse pénitence.

(LE P. CH. DE NEUVILLE).

Ier Point.

LA PÉNITENCE, QUI N'ÉVITE PAS L'OCCASION, EST AU MOINS DOUTEUSE ET SUSPECTE.

IIe Point.

LA PÉNITENCE, QUI N'ÉVITE PAS L'OCCASION, EST FRAGILE ET INCONSTANTE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

La pénitence, qui n'évite pas l'occasion, est au moins douteuse et suspecte.

1—Les pénitences véritables sont rares;
2—La pénitence, qui ne retranche pas l'occasion du péché, est suspecte et douteuse;
3—La pénitence, qui ne fuit pas l'occasion du péché, est une pénitence réprouvée.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

La pénitence, qui n'évite pas l'occasion, est fragile et inconstante.

1—Un pénitent, qui n'évite pas l'occasion, ne peut compter sur lui-même.
2—Il ne peut compter sur la grâce.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

PRÉCEPTE DE FUIR LES OCCASIONS.

TEXTE.

Fugite, salvate animas vestras.

Jerem. XLVIII. 6.

Pourquoi tant de chrétiens qui avaient heureusement suivi, pendant un temps, les sentiers de la justice, se sont-ils perdus ensuite dans les voies de l'iniquité? Pourquoi voyons-nous tous les jours des pénitents qui se flattaient d'être revenus à Dieu de bonne foi, dont la conversion avait eu toutes les apparences de la sincérité, retourner honteusement sous le joug du péché? La cause principale de leur égarement est bien connue: c'est qu'en renonçant au péché, ils n'ont pas renoncé à ce qui y conduit. Ils avaient la volonté de ne plus offenser Dieu; ils n'avaient pas celle d'en éviter les occasions. Ils consentaient à retrancher l'effet; ils laissaient subsister la cause. Est-il étonnant que la même cause ait continué de produire les mêmes effets? Qui va marcher sur un piége doit être persuadé que son pied y sera pris et arrêté. Cette vérité est généralement reconnue; cherchons à nous en pénétrer nous-mêmes en ce jour : 1° *en étudiant le précepte qui nous ordonne de fuir les occasions;* 2° *en méprisant les vains prétextes qui nous portent à les braver.*

Ier Point.

PRÉCEPTE DE FUIR LES OCCASIONS.

1re SUBDIVISION. — **Précepte divin.**

Quand Dieu défend une chose, il interdit tout ce qui peut y donner occasion. Ainsi dans le paradis terrestre, il avait défendu non-seulement de manger le fruit défendu, mais même d'y toucher. Ainsi, il défendit aux Israélites, non-seulement d'adorer des idoles, mais même d'en avoir.

Dans la nouvelle loi, pourquoi J.-C. a-t-il renforcé les préceptes plus anciens, par d'autres préceptes plus stricts? C'est, répond S. Chrysostôme, pour détruire plus efficacement le péché, en ôtant même ce qui y conduit. Par exemple, pour empêcher l'homicide, il défend jusqu'aux paroles dures. Il arrête l'impureté en proscrivant le regard licencieux, et, par l'interdiction du serment, il réprime le parjure.

Les Saintes-Écritures sont pleines de ce précepte général et absolu de fuir, comme le péché, les occasions qui l'engendrent. Ici Dieu nous déclare, par la bouche du Sage, que c'est celui qui évite les pièges qui est en sûreté; là, par l'organe de l'Ecclésiastique, il nous notifie que quiconque aime le péril doit être assuré d'y périr. Retirez-vous, retirez-vous, s'écrie-t-il dans Isaïe, sortez de ce lieu dangereux; gardez-vous de porter les mains à ce qui est souillé. Fuyez, ordonne-t-il dans Jérémie, fuyez du milieu de la criminelle Babylone; que chacun cherche à sauver son âme.

Il serait trop long de rechercher, dans les Livres-Saints, tous les commandements; dans les saints Pères, toutes les exhortations de fuir les occasions qui portent au péché. Arrêtons-nous à un seul oracle de l'éternelle vérité, si positif qu'aucune des subtilités qu'elle se plait à accumuler ne peut l'éluder.

« Si votre œil droit est pour vous une occasion de péché, arrachez-le et jetez-le loin de vous. Si c'est votre main droite qui vous entraîne dans la chûte, coupez-la et rejetez-la. » Observez combien est impératif, combien est précis ce précepte.

2e SUBD. — **Précepte naturel.**

La loi naturelle nous dit que nous ne devons pas nous exposer au danger. Appliquez ce principe. N'est-ce pas vous exposer au danger de perdre votre âme que d'affronter une occasion de péché? Pouvez-vous vous dissimuler quelle est la force de l'objet agréable et présent? Quand on en était éloigné, on jugeait mal de l'impression qu'il devait faire, parce qu'on ne la sentait pas. Quand on l'a sous les yeux, on ne juge pas avec certitude si on doit s'en éloigner ou s'y livrer. Sa vue a quelque chose de flatteur qui charme les sens, fascine l'intelligence, éblouit l'imagination, séduit la volonté.

Et ce n'est pas ici une simple spéculation; c'est ce que montre l'expérience de tous les temps, de tous les hommes, c'est ce dont la vôtre propre doit vous convaincre. L'intempérant, dans un grand repas; le joueur, à côté d'une table de jeu; le vindicatif, à la vue de son ennemi; le libertin, auprès de l'objet séducteur, n'éprouvent-ils pas plus de peine pour résister à leurs passions qu'il leur était cependant ailleurs déjà si difficile de surmonter? Et de quoi vous servira donc le passé, si vous ne vous en faites pas une leçon pour l'avenir?

3e SUBD.—**Précepte appuyé d'exemples.**

Chose étonnante et en même temps bien douloureuse! Ce sont ceux qui ont le plus souvent succombé dans les occasions qui se promettent présomptueusement de n'y succomber jamais. Et les personnes parvenues au plus haut degré de sainteté, des solitaires vieillis dans les austérités de la pénitence, un saint Jérôme, qui avait passé toute sa vie dans les exercices de la piété et de la mortification, tremblaient à la seule idée d'une occasion périlleuse. Ils n'osaient se flatter de la victoire; ils avouaient ingenument que leur unique ressource était la fuite. Pour éviter cette rencontre dangereuse, une vigilance exacte gardait leurs sens, une extrême circonspection réglait toutes leurs démarches.

Et ce n'était pas une vaine pusillanimité qui pénétrait de la terreur des occasions ces célèbres personnages; ils avaient devant les yeux tant de chutes mémorables d'hommes les plus distingués par leur sainteté, depuis celle d'Adam jusqu'à leur temps, et où ils ne s'étaient laissés abattre que pour n'avoir pas su se garantir des occasions. Ils savaient qu'un regard indiscret sur Bethsabée avait fait d'un homme selon le cœur de Dieu un adultère et un meurtrier, que le plus sage des mortels avait été entraîné dans l'idolâtrie pour s'être livré aux séduisants attraits des femmes étrangères, que le premier des apôtres, presque au moment où il vient de jurer à son maître une fidélité constante, le renie jusqu'à trois fois, parce qu'il a eu l'imprudence de mettre le pied dans une maison où la faiblesse serait tentée.

Que dirons-nous encore? Les déserts de la Thébaïde ont vu succomber, après de longues années de mortification et de la pratique de toutes les vertus, plusieurs de leurs respectables anachorètes qui seulement avaient manqué de prendre de suffisantes précautions contre les dangers des occasions. S. Augustin se lamente amèrement d'avoir vu s'écrouler les colonnes du sanctuaire; d'avoir vu pécher pour une seule occasion dont il n'aurait pas plus craint la chute que celle des Jérôme et des Ambroise, des hommes qui par l'innocence de leurs mœurs et par l'élévation de leurs méditations semblaient rivaliser avec les puissances célestes. Et à la vue de tant de déplorables exemples, avec tant de motifs de frayeur, nous ne craindrions rien, nous qu'aucune austérité ne mortifie, qu'aucune occasion ne fortifie, qu'aucune solitude ne préserve, qu'aucune victoire ne défend?

IIe Point.

VAINE CONFIANCE QUI PORTE A BRAVER LES OCCASIONS.

Sur quoi pourra être fondé cette grande confiance qui vous fait braver l'occasion! Vous ne pourrez l'établir que sur vous ou sur Dieu. Vous vous imaginez : 1° *d'avoir tellement dompté vos passions que vous en serez toujours le maître;* vous vous flattez : 2° *d'être tellement chéri de Dieu qu'il ne vous abandonnera jamais.* Ces deux motifs sont également frivoles. Le premier est un orgueil de Pélagien; le second une présomption de Pharisien.

1re SUBDIVISION. — **Illusion de se fier sur la force.**

Vous avez de la foi, et vous vous croyez assez fort pour résister par vous-même à la tentation. Comment donc accordez-vous cette prétention avec les oracles de J.-C. qui vous déclare que sans lui vous ne pouvez rien; que nul ne peut venir à lui s'il n'est attiré par Dieu son Père? Comment expliquerez-vous ce que dit en tant d'endroits le grand Apôtre sur la nécessité absolue de la grâce pour toutes nos actions, et même pour nos pensées? Comment vous soustrairez-vous aux anathèmes dont l'Eglise a constamment frappé votre erreur? Il faut absolument ou abjurer votre foi ou renoncer à à votre présomption.

Mais elle est encore aussi déraisonnable qu'irréligieuse. Qu'est-ce que cette prétendue force dans laquelle vous mettez votre confiance? Un roseau cassé, propre seulement à percer la main qui a l'imprudence de s'y appuyer. C'est avec ce frêle soutien que vous osez braver les tentations du démon, du monde, de la chair et des passions en y joignant encore volontairement celle de l'occasion qui fortifie toutes les autres, Vous que le plus léger souffle fait plier, vous défiez audacieusement toutes ces tempêtes réunies. Mais vous connaisez bien vous-même votre impuissance à leur résister.

2e SUBD. — **Illusion de compter sur la grâce de Dieu en désobéissant à Dieu.**

Si c'est en Dieu que vous mettez votre confiance, elle est plus raisonnable et plus chrétienne en elle-même, mais elle ne l'est pas dans vous. La confiance en Dieu est une vertu dont on peut abuser comme des autres. Elle nous est recommandée pour nous encourager au bien et non pour nous enhardir au mal. Ce n'est pas une confiance qui honore Dieu, c'est une présomption qui l'outrage de se flatter qu'on obtiendra ses secours en s'en rendant indigne; qu'on les attirera par la violation de ses commandements, et qu'ils seront le prix des offenses qu'on lui fera. Ce n'est pas, dit S. Cyprien, selon notre volonté qu'il distribue ses grâces. Nos caprices ne font pas sa loi. Il donne ses secours pour faire observer ses préceptes. Chaque grâce est relative, est adaptée au précepte qu'elle doit faire observer. Elles sont diversifiées selon les divers états où Dieu nous place, selon les différents devoirs qu'il nous impose. Aux époux, grâces d'union; aux magistrats, grâces de justice; aux militaires, grâces de modération; aux ecclésiastiques, grâces de piété. Mais relativement aux occasions de péché que présente le monde, qu'est-ce que Dieu vous ordonne? Il vous commande de les fuir. La grâce qu'il vous destine dans cette circonstance est donc une grâce, non de résistance, mais de fuite. En espérer un autre est une illusion, supposer qu'on l'aura est une témérité; dans cette confiance, chercher l'occasion est une violation de la loi. Et c'est en désobéissant à Dieu que vous vous flattez d'obtenir ses secours!

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

MOTIFS DE FUIR LES OCCASIONS.

TEXTE.

Fuge in Ægyptum... futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum illum.

Matth. II. 13.

A peine J.-C. était au monde que déjà il était en butte aux persécutions. Sa fuite en Egypte, en cette circonstance, nous apprend ce que nous devons faire pour échapper au danger dans les occasions de chute où l'ennemi du salut cherche à nous faire tomber.

Qu'il est rare cependant qu'on évite avec sévérité les occasions du péché! C'est un précipice qui menace, et l'on veut marcher sur ses bords. C'est un fleuve qui entraîne, et l'on ose en braver le cours. C'est un air contagieux qui ôte la vie, et l'on ne craint pas de le respirer; ceux-ci sous prétexte qu'ils ne s'aperçoivent pas du danger; ceux-là dans l'idée qu'ils sauront s'en préserver; d'autres, enfin, parce qu'il leur en coûterait trop d'y renoncer.

Il faut donc faire connaître, aux premiers, les occasions où ils s'exposent; avertir les seconds, qu'ils doivent s'attendre à y succomber, et dire aux troisièmes, qu'il est nécessaire pour eux de les quitter.

En trois mots, voici tout le partage de ce discours : 1° *méconnaître l'occasion, c'est un inexcusable aveuglement; il faut le dissiper;* 2° *se flatter qu'on triomphera de l'occasion, c'est une coupable présomption; il faut s'en désabuser;* 3° *Ne pas vouloir abandonner l'occasion, c'est une mortelle lâcheté; il faut la guérir.*

Ier Point.

MÉCONNAITRE L'OCCASION, C'EST UN INEXCUSABLE AVEUGLEMENT.

1re SUBDIVISION.—**Diverses sortes d'occasions.**

Il y a, entre les diverses occasions, des distinctions qu'il est nécessaire de saisir pour se régler dans la pratique. Distinguons d'abord les occasions où l'on va se jeter de son plein gré, de celles où l'on se trouve involontairement engagé. Il est évident que ce n'est pas des occasions involontaires qu'il s'agit ici. Par rapport aux occasions volontaires, les théologiens en distinguent communément de deux sortes : les unes qu'ils appellent prochaines, qui sont celles où l'on pèche constamment; les autres qu'ils nomment éloignées, dans lesquelles on ne tombe que rarement. Mais pour s'exprimer avec une certaine précision, il faut observer que, depuis la certitude jusqu'à la simple possibilité d'offenser Dieu, il y a beaucoup de degrés de probabilité. Toutes les tempêtes ne sont pas également violentes. Ainsi, les différentes occasions présentent des dangers plus ou moins imminents, et la variété est nécessairement très-grande, à raison de la grande diversité des circonstances.

Cependant, afin d'offrir des règles fixes, rapportons toutes ces occasions à trois classes principales; savoir : les occasions *prochaines*, les occasions *éloignées* et les occasions mitoyennes que nous appellerons *dangereuses*.

2e SUBD. — **Occasions prochaines, éloignées, dangereuses.**

1° Les occasions prochaines sont celles qui conduisent infailliblement au péché; où on peut regarder la chute comme certaine, non pas physiquement, mais moralement. Trois causes différentes peuvent donner cette certitude. D'abord la nature même de l'occasion, ensuite l'expérience personnelle, enfin les dispositions particulières que l'on porte au-dedans de soi.

2° Les occasions éloignées sont celles qui, bien qu'innocentes de leur nature, peuvent cependant donner lieu à des offenses.

3° Les occasions dangereuses sont celles où la chute n'est pas certaine, mais probable, où on s'est rendu coupable, non pas toujours, mais souvent; ce ne sont pas des occasions prochaines, mais elles peuvent le devenir.

Or, méconnaître l'occasion de pécher, dans des circonstances si multipliées où l'on est exposé à offenser Dieu, n'est-ce pas comme je l'ai affirmé, un inexcusable aveuglement?

Considérez seulement la nature de l'occasion en elle-même, voyez combien elle est capable de vous entraîner.

Quel danger ne présentent point ces théâtres, où le souffle malheureux, qui anime les passions, les arme toutes contre nous-mêmes?

Quel danger dans ces bals, assemblées nocturnes que le goût de l'amusement paraît seul former?

Quel danger dans ces liaisons tendres, et par là même suspectes?

IIe Point.

SE FLATTER QU'ON TRIOMPHERA DANS L'OCCASION, C'EST UNE COUPABLE PRÉSOMPTION.

1re SUBD. — **L'occasion recherchée porte infailliblement au péché.**

En recherchant l'occasion, vous fournissez des armes à l'ennemi. L'occasion répand dans votre esprit un nuage, dans votre cœur un trouble, dans vos penchants une vivacité qui se réunissent contre vous. De là cet affaiblissement de la vertu qui périt, pour ainsi dire, en détail, et qui s'évanouit bientôt entièrement. La volonté une fois ébranlée, il ne faut plus que le consentement, et ce consentement tout le sollicite; vous vous le demandez à vous-même, vous le donnerez infailliblement.

Comment après cela espérez-vous de triompher de la force de l'occasion? Ou vous la craignez, mon cher auditeur, ou vous vous y exposez sans crainte. Si vous la craignez, cette frayeur condamne elle seule la fausse confiance dont vous vous parez. Si vous ne la craignez pas, vous succomberez plus certainement encore, puisque vous ne prenez dès-lors aucune précaution.

Vous espérez d'en triompher! Eh! que n'étaient-ils donc aussi inébranlables que vous les Jérôme qui, jusque dans l'austérité du désert, dans l'entier éloignement du monde, en craignaient même l'idée; les Antoine, les Hilarion qui s'ensevelissaient tout vivants, et qui cependant avaient toujours à combattre, les Paul qui réduisaient leur corps en servitude, et qui néanmoins se sentaient captivés par la loi du péché? Voilà les hommes qui étaient alarmés du péril de l'occasion; mais vous, vous êtes invulnérable, et vous seul n'aurez pas à appréhender.

2e SUBD.— **L'occasion recherchée amène l'abandon de Dieu.**

Ne pas se précautionner contre un danger, quand on le peut, c'est moins espérer en Dieu que le tenter : *Qui non præcavet periculum quod præcavere potest, potius tentat Deum quam sperat in eo* (S. Grég. *Moral.*).

En vous donnant la grâce de fuir, Dieu pourvoit suffisamment à votre fragilité. Vous méprisez ce moyen; est-il de sa sagesse d'en autoriser l'abus; ou plutôt n'est-il pas de sa justice de le punir, en permettant que vous deveniez, par votre propre faute la victime d'une présomption dont il a cherché à vous garantir? Dieu nous aide, dit S. Thomas, lorsque nous faisons de notre part ce qui est en nous. Nous nous exposons au danger et il en permet les suites, mais n'en accusez que vous seul. J'ose vous défier d'imaginer un sujet raisonnable de plainte pour n'en avoir pas été préservé.

IIIe Point.

NE PAS VOULOIR ABANDONNER L'OCCASION, C'EST UNE MORTELLE LACHETÉ.

Le salut est si étroitement lié à la fuite de l'occasion qu'il est insensé d'entreprendre de les séparer. Il faut donc nécessairement, pour le salut, quitter l'occasion, et parce que *l'attachement que l'on conserve pour elle est lui-même un attachement au péché*, et parce que *l'occasion prochaine du péché, étant libre et volontaire, aucun prétexte ne peut dispenser de la sacrifier;* deux points d'instruction qui renferment les pressants motifs d'y renoncer.

1e SUBD. — **L'attachement à l'occasion est un attachement au péché.**

Ce que j'entends ici par l'attachement à l'occasion, ce n'est pas précisément cette secrète inclination qui y attire et que l'on étouffe, inclination qui annonce, il est vrai, la pente funeste qu'on a au péché, et qui doit inspirer plus de précautions; mais inclination qui, en elle-même, et dès qu'on y résiste, n'est pas le péché. Cet attachement, c'est cette détermination à rester librement dans l'occasion. Or, cet attachement est un péché, car c'est vouloir le péché que de vouloir ce qu'on reconnaît en être le principe. N'est-ce pas, en effet, vouloir le péché que de n'en avoir pas cette sainte horreur et cette haine chrétienne qui ne se bornent pas, dans un cœur, à le lui faire détester, mais qui l'alarment sur ce qui peut le faire renaître; qui lui font saisir les moyens qui servent à l'en défendre; qui lui rendent odieux jusqu'au souvenir de ce qui l'a occasionné?

2e SUBD.—**Aucun prétexte ne peut dispenser de sacrifier l'occasion prochaine du péché.**

On devient industrieux à imaginer des motifs qui rassurent dans l'attachement à l'occasion.

1° On dit : ces occasions, dans lesquelles j'ai vécu, faisaient l'agrément de mes jours. Elles sont devenues nécessaires; d'ailleurs mon état m'y engage, j'ai des bienséances à y observer.

— Vain prétexte que celui de votre engagement dans le monde; il en est d'autres qui y sont engagés comme vous, qui sont assujétis aux mêmes usages et qui savent cependant se préserver du même péril. D'ailleurs s'il y a un état dans le monde qui, par lui-même, vous porte infailliblement au péché, J.-C. a décidé que rien ne pouvait vous y retenir : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum... projice abs te* (Matth. XVIII. 6).

2° On dit : Cette occasion de péché est aussi pour moi une occasion de fortune.

— Ah! mon cher auditeur, quelle est la grande fortune que vous avez à faire? C'est le ciel à acquérir. A quoi vous servira-t-elle cette fortune, si vous vous perdez? Les biens de ce monde vous sont-ils plus chers que vous-même?

3° On dit : Quitter cette occasion c'est faire naître le soupçon qu'elle en était une pour moi.

— Hélas! le monde n'avait pas attendu jusqu'à aujourd'hui pour le reconnaître! Supposons qu'il l'ignore cependant. Prenez alors des mesures pour vous mettre à couvert de sa censure, mais il ne vous est pas permis de persister dans une occasion où vous savez que vous allez succomber.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

MARQUES D'UNE FAUSSE PÉNITENCE.

TEXTE.

Nolite jugum ducere cum infidelibus. Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate?

2 Cor. VI. 14.

Nos pénitences sont trompeuses et hypocrites, elles sont passagères et peu durables. Quelle en est la source la plus ordinaire? C'est que lorsqu'on pense ou plutôt lorsqu'on se flatte de penser sérieusement à quitter le péché, on ne commence point par quitter l'occasion du péché; on se dit que le cœur est changé, on ne change rien dans les mœurs, dans la conduite, dans les liaisons, dans les amusements.

Mais écoutez et instruisez-vous, vous qui, après de longs égarements, vous disposez à rentrer dans les sentiers de la justice et qui vous promettez d'y persévérer : je dis que si vous ne fuyez pas l'occasion du péché, que si le premier pas que vous faites, dans les voies du salut, ne vous éloigne et ne vous sépare du péché, je dis que votre pénitence n'est pas sincère et qu'elle ne sera pas durable; 1° je dis : 1° *que c'est une pénitence que vous devez regarder au moins comme douteuse et suspecte, sur laquelle vous devez trembler;* sujet de la première partie; je dis : 1° *que c'est une pénitence fragile et inconstante, sur laquelle vous ne devez pas compter;* sujet de la seconde partie.

Ier Point.

LA PÉNITENCE, QUI N'ÉVITE PAS L'OCCASION, EST AU MOINS DOUTEUSE ET SUSPECTE.

Vous aimez l'occasion du péché, vous aimez donc le péché; vous ne renoncez point à ce que vous connaissez être pour vous une disposition au péché, une préparation au péché; vous ne renoncez donc pas sincèrement et véritablement au péché; votre pénitence n'a donc et elle ne peut avoir que les vains dehors, la superficie et l'apparence de la pénitence chrétienne. Vérité terrible que j'appuie sur trois réflexions simples et naturelles, bien propres à vous faire trembler sur le vide et l'insuffisance, sur le crime peut être et sur l'hypocrisie sacrilège de ces demi-pénitences qui se vantent d'être dans les sentiments et qu'on ne voit point paraître dans les actions. Je soutiens : 1° *qu'elles sont plus rares qu'on ne le pense les pénitences sur lesquelles l'homme pénitent a droit de se rassurer;* 2° *que, de toutes les pénitences qui sont douteuses et suspectes, il n'en est point qui le soit davantage que la pénitence qui ne va pas jusqu'à retrancher l'occasion du péché;* enfin 3° *que la pénitence qui ne fuit pas l'occasion du péché porte visiblement les caractères d'une fausse pénitence.*

1re SUBDIVISION.—Les pénitences véritables sont rares.

Ce qui perd, ce qui damne les hommes, c'est encore plus l'impénitence que le péché. Ce qui peuple l'enfer, c'est une impénitence déguisée et cachée sous le voile de la pénitence; une pénitence qui joue et amuse une âme, qui n'a ni l'audace d'être pleinement impénitente, ni la force de devenir véritablement pénitente; une pénitence capable d'en imposer aux autres et de nous éblouir nous-mêmes, incapable de contenter et d'apaiser notre Dieu; ce Dieu, dit Tertullien, qui, perçant ces dehors sombres et austères, dans lesquels s'enveloppe une âme qui trompe ou qui est trompée, descend jusqu'aux derniers et aux plus profonds replis du cœur, pour discerner la fausse pénitence de celle qui est véritable.

S. Ambroise, et avec lui plusieurs Pères, nous disent que de tant d'hommes qui se sont écartés des voies de Dieu et qui semblent revenir vers lui, il en est plusieurs qui s'en éloignent plus par leur pénitence apparente qu'ils ne l'avaient fait par leur péché. Ces saints docteurs soutiennent qu'il est plus facile de trouver des âmes, qui n'ont point connu le péché, que d'en trouver qui l'ont sincèrement quitté; des âmes qui n'ont point d'offenses mortelles à pleurer, que des âmes qui pleurent véritablement ce qu'elles ont à se reprocher. Quel sujet d'alarmes et d'inquiétudes, pour un cœur tendre qui commencerait à aimer son Dieu et son salut!

2e SUBD.—La pénitence, qui ne retranche pas l'occasion du péché, est suspecte et douteuse.

Qu'est-ce que la véritable pénitence? C'est, dit le Concile de Trente, une douleur d'avoir commis le péché et une résolution de fuir le péché : *Dolor est de peccato commisso, cum proposito non peccandi de cætero.* C'est, disent les Pères et les théologiens, une douleur véritable et sincère, fondée sur une connaissance vive et pénétrante des grands avantages que nous perdons par le péché, et des maux infinis qui sont la peine du péché.

Quest-ce donc que l'homme pénitent? Concevons-le une fois et ne l'oublions jamais; le vrai pénitent est un homme qui, plein d'amour pour son Dieu et vivement pénétré de la crainte de ses jugements, envisage comme le plus grand mal, celui de déplaire à Dieu.

Cela posé, interrogeons. Quel amour aura pour Dieu celui qui ne craint point le péril de lui déplaire? Quelle haine du péché que celle qui laisse à l'occasion du péché tous les charmes qui nous la rendirent aimable, et qui ensuite nous firent aimer le péché? Quelle pénitence que celle qui continue de rechercher tout ce qui conduit au péché, tout ce qui peut reproduire le péché? Si telle est la vraie pénitence, dites-moi donc ce que c'est qu'une fausse pénitence?

Les désirs de cette pénitence sont faibles, l'amour en est imparfait; la haine qu'elle paraît avoir du péché est stérile et insuffisante. Quels désirs du salut, en effet, sont plus faibles que ceux qui n'empêchent pas d'exposer le salut? Quel amour de la vertu plus imparfait et plus languissant que cet amour qui ne nous sépare point des occasions dangereuses à la vertu? Quelle haine du péché plus impuissante, plus vaine, plus inefficace que celle qui subsiste et qui s'accorde avec l'amour des occasions du péché? Et par conséquent quelle pénitence plus incertaine et plus suspecte qu'une pareille pénitence!

3e SUBD.— La pénitence qui ne fuit pas l'occasion du péché est une pénitence réprouvée.

En effet, revenons à la doctrine du saint Concile de Trente, deux qualités sont essentielles à la pénitence chrétienne : la *douleur*, qui par un repentir sincère et véritable déteste le péché; la *résolution* ferme et constante d'éviter le péché. Or, sur cela voici comme je raisonne. Si votre douleur était sincère, si votre repentir était véritable, l'occasion du péché n'aurait plus tant de charmes pour gagner votre cœur; si la résolution de conserver la grâce était une résolution sérieuse et profondément imprimée dans l'âme, plus l'occasion du péché conserve de charmes et d'attraits, plus vous auriez d'empressement à le fuir.

Et ne dites point que la douleur n'est pas moins sincère ni moins réelle en vous, quoiqu'elle ne paraisse ni vive ni tendre. Je vous répondrai, avec S. Ambroise, que la pénitence qui justifie le pécheur, c'est la pénitence qui pleure le péché; avec S. Augustin qu'un cœur n'est point assez touché de son péché, lorsqu'il peut lui refuser ses larmes, avec le saint Concile de Trente, que la pénitence est un baptême de pleurs et de larmes abondantes : *Pœnitentia, baptismus non sine magnis fletibus.*

IIe Point.

LA PÉNITENCE QUI N'ÉVITE PAS L'OCCASION DU PÉCHÉ EST FRAGILE ET INCONSTANTE.

Sur quoi, en effet, pourra compter le pénitent qui s'expose à l'occasion du péché? Sera-ce sur lui-même? Hélas! il est si faible, et il en a fait tant de fois la triste expérience. Sera-ce sur Dieu? Mais en cherchant le péril qu'il lui ordonne d'éviter, obtiendra-t-il de lui la force de vaincre?

1re SUBD.— Un tel pénitent ne peut compter sur lui-même.

Je ne m'arrêterai pas, chrétiens, à vous dépeindre la force de l'occasion et la force de l'homme; je ne vous représenterai point qu'affaibli par le vice de son origine, il trouve dans son propre fonds des dangers qu'il ne peut fuir, des obstacles à son salut qu'il a peine à vaincre.

Je ne vous dirai point, qu'est-ce que l'occasion? C'est un écueil funeste auquel vient échouer tôt ou tard la sagesse la plus épurée. Qu'est-ce que l'homme? C'est un vaisseau d'argile qui se brise souvent au premier choc. Je vous dis, qu'est-ce que l'homme pénitent? C'est une ville prise d'assaut que l'ennemi vient d'abandonner, et dont on n'a point eu le temps de réparer les brèches. Votre cœur gâté, amolli, ouvert de toutes parts est exposé à tous les traits de l'enfer. Outre la fragilité naturelle à l'homme, vous avez la faiblesse que le péché vous a laissée; car voilà par où le péché me paraît surtout à craindre, c'est qu'il semble quelquefois plus difficile de n'y pas retomber que de s'en relever, surtout quand on néglige d'en fuir les occasions. Pensez-vous que ce qui fit naître le péché ne le fera pas renaître? Pensez-vous que votre pénitence tiendra contre un péril qui, dans tant d'occasions, fit succomber votre vertu et votre innocence? Ah! vous ne pouvez dominer le penchant qui vous entraîne vers l'occasion du péché, et cela lorsque vous vous croyez pénitents; comment, dans l'occasion vous rendrez-vous maîtres du penchant qui vous entraînera vers le péché? Celui qui ne peut fuir pourra-t-il s'en défendre?

2e SUBD. — Il ne peut compter sur la grâce.

Vous comptez que la grâce vous soutiendra. Dieu n'a-t-il donc pas déclaré qu'il abandonnera l'homme présomptueux qui s'expose témérairement? Ecoutez à ce sujet l'Apôtre : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste..... et prolapsi sunt, renovari ad pœnitentiam* (Hebr. VI. 4, 6). Il est donc bien des chrétiens qui font de fausses pénitences; car combien y en a-t-il qui ne sont pas plutôt relevés qu'ils retombent, faute de se précautionner contre les occasions du péché.

Raisonnons tant qu'il nous plaira; flattons-nous d'espérances chimériques, promettons-nous et des grâces et une force que nous n'aurons point dans le péril que nous aurons cherché, que nous n'aurons point évité; Dieu se rit d'un espoir trompeur; sa parole s'accomplira : *Impossibile est...*

FUITE DES OCCASIONS.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT..

Recedite a tabernaculis hominum impiorum, et nolite tangere quæ ad eos pertinent, ne involvamini in peccatis eorum (Num. xvi. 26).

Sculptilia eorum igne combures; non concupisces argentum et aurum de quibus facta sunt, neque assumes ex eis tibi quidquam, ne offendas, propterea quia abominatio est Domini Dei tui (Deut. vii. 25).

Gens absque consilio est et sine prudentia. Utinam saperent et intelligerent et novissima providerent! (Id. xxxi. 28).

Per occasionem avertent filii vestri filios nostros a timore Domini (Jos. xxii. 25).

Non derelinquis præsumentes de te, et præsumentes de se et de sua virtute gloriantes, humilias (Judith. vi. 15).

Ecce timor Domini ipsa est sapientia, et recedere a malo, intelligentia (Job. xxviii. 20).

Posside sapientiam, posside prudentiam; ne obliviscaris, neque declines a verbis oris mei. Ne dimittas eam et custodiet te, dilige eam et conservabit te (Prov. iv. 5).

Qui cavet laqueos securus erit (Id. xi. 15).

Virum iniquum involvet laqueus (Id. xxix. 6).

Qui amat periculum in illo peribit (Eccli. iii. 27).

Scito quoniam in medio laqueorum ingredieris (Id. ix. 20)

Quasi a facie colubri fuge peccata; et si accesseris ad illa, suscipient te. Dentes leonis dentes ejus, interficientes animas hominum (Id. xxi. 2, 3).

Precare ante faciem Domini, et minue offendicula (Id. xvii. 29).

Sic peccatoribus offensiones in ira ejus (Id. xxxix. 29).

In lapidem autem offensionis et in petram scandali, duabus domibus Israel, in laqueum et in ruinam habitantibus Jerusalem (Is. viii. 14).

Si abstuleris offendicula tua a facie tua, non commoveberis (Jerem. ix. 1).

Fugite, salvate animas vestras (Id. xlviii. 6).

Salvabuntur qui fugerint, et erunt in montibus quasi columbæ convallium omnes trepidi (Ezech. xvii. 6).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum et projice abs te..... Et si dextera manus tua scandalizat te, abscide eam, et projice abs te (Matth. v. 29, 30)r

Si quis ambulaverit in die, non offendit, si autem ambulaverit in nocte, offendit (Joan. xi. 9, 10).

ÉPITRES.

Qui mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo? (Rom. vi. 2).

Ne ponatis offendiculum fratri, vel scandalum (Id. xiv. 13).

Videte autem ne forte hæc licentia vestra offendiculum fiat infirmis (1 Cor. viii. 9).

Omnia sustinemus ne quod offendiculum demus Evangelio Christi (Id. ix. 12).

Nolite jugum ducere cum infidelibus; quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate? (II Cor. vi. 14).

SS. PÈRES.

Dormientibus nobis et pigre agentibus, dormire dicitur Deus, suis nos vigiliis et inspectione, indignos judicans (S. Basil. *in Ps.* 29).

Prudentia est virtus quam si quis rite sectatus fuerit, nunquam ab officio, virtuteque abscedet, numquam vitiorum pestem incurret (Id. *Hom.* 12).

Habes prudentiam cujus est flere occidua et quæ æterna sunt quærere, lugere sæcularia quæ seipsa oppugnent, Deum pacis inquirere qui stulta mundi elegit ut confundat sapientes? (S. Ambr. *in C.* 6 *Luc.*).

Fugiamus peccata, et a via mala recedamus; si enim fugerimus, etiam si inter innumeros hostes fuerimus, nemo nos lædere poterit; si hæc non fugerimus, etiamsi ad ipsum verticem montium ascenderimus, hostes etiam illic innumerabiles reperiemus (S. Chrysost. *Hom.* 6 *ad pop.*)

Quis enim fidelis servus et prudens? Rem quidem laudabilem proponit, rarissimam autem, ut fidelis quis inveniatur et prudens. Ecce si quæras fideles, id est, Deum timentes, et ipsos quidem non multos invenies, tamen adhuc facile invenis; item si prudentes quæras, invenies multos, fidelis autem et prudens difficile invenitur. Quanto ergo rarior invenitur, tanto, qui inventus fuerit, beatior est! (Id. *Hom.* 51 *in Matth.*).

Peccatum ea natura est ut facile hominem obsideat atque undique stet, nempe a fronte et a tergo ut sic nos dejiciat (Id. *Hom. in* 1 *Cor.*).

Non enim, non, inquam, datur gratia nisi vigilanti (Id. *Hom.* 1 *in Act.*).

Si vis esse securus, vigila, pone seram januæ tuæ, id est legem divini temporis ori tuo ut dicas cum propheta: *Dixi custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea* (Id. *Hom.* 51 *in Matth. C.* 24).

Qui sine salvatore salutem vult habere, et sine vera sapientia æstimat se prudentem fieri posse, non sanus, sed æger, non prudens sed stultus in ægritudine assidua laborabit, et in cæcitate noxia demens et stultus permanebit (S. August. *de Civ. Dei*).

Hostis vigilat et dormis tu? (Id. *in Ps. C.* 2).

Quid prodest quod nos pretiosis vigiliis, laboribusque conficimus, et ea quæ maxime Deus noster desiderat, non habemus? hoc est cor mundum et liberum ab istis minutiis negligentiarum (Euseb. Emiss. *Hom.* 9 *ad Mon.*).

Animalia prophetica, et in circuitu, et intus plena oculis esse memorantur. Quisquis enim exteriora sua honeste disponit, sed interiora negligit, in circuitu oculos habet, sed intus non habet. Sancti vero homines et exteriora sua circumspiciunt ut bona de se exempla præbeant fratribus; et interiora sua vigilantia attendunt, quia se irreprobabiles interius judicis obtutibus parant, ideo in circuitu oculos et intus habere perhibentur (S. Greg. *L.* 19 *Moral.*).

Sit mens vigilans, sit undique suspecta, sit ubique sollicita, ut insidiantis laqueos possit præcavere (Id. *Ep.* 13).

Vigilemus super opera nostra ne vel amittamus quod præceptum est, vel quod prohibitum committamus (S. Bernard. *Serm.* 5).

Minima neglecta eo turpius moribus maculam ingerunt, quo vitari facilius cognita potuerunt (S. Bonav. in *Prol. spec. disc.*).

Magna sapientia est non esse præcipitem in agendis, nec pertinacem in propriis stare sensibus (*Imit. chr. L.* 1 *C.* 4).

Vere prudens est qui omnia arbitratur ut stercora, ut Christum lucrifaciat (Id. ibid. C. 8).

THÉOLOGIE.

I. Nécessité de fuir les occasions.

C'est un moyen sûr pour marcher d'un pas ferme, au milieu des pièges qui nous environnent, que d'éviter non-seulement de mal faire, mais ce qui y porte, bien que la chose paraisse indifférente en soi. Par exemple, ce n'est point un mal, en apparence du moins, de rire, de plaisanter; mais il peut le devenir par les conséquences. Le rire engendre souvent les paroles libres, celles-ci les actions encore plus déhonnêtes. Un mot plaisant attire les reparties chagrines, offensantes; celles-ci les voies de fait, les insultes, les vengeances, quelquefois sanglantes et meurtrières. Aussi l'apôtre défend-il sévèrement *toutes paroles de raillerie* (Eph. v. 4). On s'imagine que ce sont des riens; mais ces riens peuvent occasionner les plus grands maux.

Quel mal y a-t-il à vivre dans l'abondance? On n'en soupçonne pas. Mais l'intempérance, mais les excès, mais les prodigalités, les rapines qu'il faut commettre pour s'y entretenir, ne sont-ce pas là des maux? Coupez l'arbre à sa racine, vous en arrêtez les fruits empoisonnés. On ne trouve en général rien de condamnable à fréquenter les spectacles, à aller au cirque voir des combats d'animaux, à y jouer soi-même; on n'en calcule point les conséquences; liberté dans les propos et dans les actions, débats, sarcasmes et querelles, insultes et violences, inimitiés souvent implacables, voilà ce que l'on remporte du théâtre. Le jeu que produit-il? la passion, les pertes, les blasphèmes, les maux les plus funestes.

Fuyons non-seulement le péché qui se montre à découvert, mais les occasions dont la pente insensible entraîne au péché. On ne marche point sur le bord du précipice sans trembler d'y tomber; souvent même il suffit de la frayeur où il vous jette pour troubler la tête et pour y précipiter le voyageur mal assuré. Ainsi quand on marche si près du péché, la peur que l'on en a ne garantit pas toujours la chute. Vous regardez telle femme d'un œil curieux; bien que vous ne soyez pas adultère de fait, vous l'êtes d'intention. Tel est l'oracle de J.-C.; le seul désir que vous en avez, est un engagement au crime.

Fuyez, fuyez donc bien loin l'ombre même du péché. Voulez-vous être chaste? Fuyez non-seulement l'adultère, mais l'empressement dans les regards. Voulez-vous n'avoir point à vous reprocher des paroles honteuses? Evitez tout rire immodéré, toute dissipation d'esprit et de cœur. Craignez-vous le meurtre? Fuyez les querelles. L'intempérance? fuyez les recherches et les plaisirs de la table (S. Chrysostôme).

II. Principiis obsta.

L'ennemi du salut profite de tout pour nous perdre, et ses artifices sont inépuisables. C'est la plupart du temps par de légers manquements qu'il commence, pour entraîner ensuite à de plus considérables.

C'est à sa source qu'il faut arrêter le mal. Bien qu'il ne parvienne pas aussitôt à son dernier excès, il n'est point pour cela à négliger. Il croîtra durant votre sommeil. Ce n'est qu'une racine; mais si vous ne l'arrachez pas elle produira des fruits de mort (Le même, *Hom.* 86 *in Matth.*).

Principiis obsta. Sero medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras. (Ovid. *De Remed.*).

THÉOLOGIE.

I. Notion.

Les objets extérieurs agissent sur nos sens, nous entraînent à eux, excitent en nous des mouvements; c'est ce qu'on nomme occasions. Elles peuvent être pour le bien ; mais telle est la corruption de notre nature que nous nous sentons plus vivement entraînés vers le mal.

II. Différentes espèces d'occasions.

L'occasion peut se considérer sous deux rapports principaux : 1° *quant à la violence de l'entraînement;* 2° *quant à la facilité ou à la difficulté de l'éviter et de la fuir.*

Considéré sous le premier point de vue, l'entraînement au mal peut être vif, ordinaire, fréquent ; il peut n'être aussi que rare et languissant, etc.

La première espèce d'entraînement procuré par l'objet extérieur se nomme occasion prochaine; la seconde espèce est appelée occasion éloignée.

Considérée par rapport à la facilité ou à la difficulté de la fuir, l'occasion se divise en deux espèces ; l'une volontaire, qu'on peut éviter ou fuir selon sa volonté et sans difficulté ; l'autre nécessaire, qu'on ne peut nullement éviter ou sans un grand dommage.

III. Occasions prochaines et éloignées.

On donne communément le nom d'*occasion prochaine* à celle où, attendu les circonstances de la personne, du lieu et de l'expérience passée, on pèche toujours, ou presque toujours, ou du moins fréquemment. Ce qui la distingue de l'*occasion éloignée*, dans laquelle, eu égard aux mêmes circonstances, on ne pèche que rarement. Ainsi l'occasion prochaine n'est jamais telle que quand elle a, d'une manière absolue ou relative une union fréquente avec le péché. Tel est le caractère propre qu'assignent les théologiens pour distinguer l'occasion prochaine de l'occasion éloignée.

IV. Vains prétextes pour rester dans les occasions.

1° Prétexte de bienséance. On fait valoir des considérations de bienséance, la crainte de faire un éclat, de risquer d'attirer sur soi les soupçons.... — Mais soyez de bonne foi, ce sont ces fréquentations, ces assiduités qui faisaient naître les soupçons et tenir les propos.

2° Prétexte d'utilité. On fait valoir des considérations de fortune. — Mais écoutez l'oracle éternel : *Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?*

3° Prétexte d'impossibilité. On dit qu'on ne peut se résoudre à telle séparation.—Ce qui vous semble impraticable par vous-même, la grâce vous le rendra facile.

4° Prétexte que l'occasion n'est pas interdite. Mais demande-t-on où est le mal de faire ce qui n'est point criminel ? —Le précepte de fuir les occasions est aussi positif que celui d'éviter les péchés. Ce qui n'est pas criminel en soi peut n'être pas innocent pour vous, et dès-lors vous devient personnellement defendu, par la loi générale de fuir ce qui vous porte au péché.

5° Prétexte qu'on ne peut abandonner toute société. Si c'est une obligation pour moi d'éviter toutes les occasions de péché, il faut donc que je sorte de ce monde où elles sont si communes et que j'aille m'enfoncer dans les déserts. — Non, mais *usez du monde comme n'en usant pas*, selon le principe de l'apôtre.

EXEMPLES ET PARABOLES.

Ste THÉRÈSE.

Au milieu de distractions futiles, dit Ste Thérèse, n'étant âgée que de vingt-quatre ans, je perdis mon père. A sa mort, les dernières paroles qu'il adressa à ses enfants firent sur moi une profonde impression. Le prêtre qui l'avait assisté dans ses derniers moments se chargea de diriger ma conscience. D'après ses avis je repris la méditation, *mais je n'évitais point les occasions qui avaient porté le trouble dans mon âme*, et mon état n'en devint que plus pénible. Je voyais mes fautes et je ne voulais point me corriger. Dieu m'entraînait d'un côté, le monde m'appelait de l'autre. J'aurais voulu allier le ciel et la terre, et je voyais que cela était impossible. Cette guerre intérieure me tourmentait et me faisait souffrir. Je passai près de vingt ans dans cet état. *Je tombais et ne me relevais que faiblement pour retomber aussitôt.* Je ne goûtais ni la joie qu'éprouvent les âmes qui servent Dieu fidèlement, ni ce faux contentement que l'on cherche dans les plaisirs du monde. Lorsque je pensais à ces plaisirs mon âme se troublait ; je me rappelais ce que je devais à Dieu en méditant, les affections mondaines se présentaient en foule pour me jeter dans l'inquiétude et l'abattement. Les infirmités, la maladie me reprenait et alors le monde s'éloignait de moi; je revenais sincèrement à Dieu; et je travaillais à lui gagner les autres; mais souvent j'avais à surmonter le dégoût, l'ennui surtout dans le temps où je voulais méditer. En cet état si déplorable mon âme était lasse, abattue, *je cherchais inutilement le repos dans mes mauvaises habitudes.* Enfin Dieu eût pitié de moi. J'avais une tendre dévotion pour S. Augustin, ayant été élevée dans un couvent de son ordre. Il avait été pécheur, et je trouvais une grande consolation à penser à ces saints que Dieu a attirés à lui, quoiqu'ils l'eussent offensé. J'espérais que par le secours de leurs prières Dieu me pardonnerait comme il leur a fait miséricorde. Ma confiance se ranima en lisant les confessions de S. Augustin. Je m'y voyais dépeinte telle que j'étais alors, et quand je fus arrivée aux passages touchants où ce grand saint raconte sa conversion, un torrent de larmes coula de mes yeux. »

Dès ce moment la vie de Thérèse fut complètement changée, car la prière et la méditation se partagèrent tous ses instants (*Fleurs de la morale*).

MOT D'UN PHILOSOPHE.

On demandait un jour à un philosophe quel était l'art le plus grand et le plus estimable de tous. C'est, répondit-il, l'art de gouverner les peuples, les provinces, les villes, les familles; l'art de conserver la santé du corps et de régler les passions de l'âme.

On pourrait ajouter l'art de faire son salut, l'art de fuir les occasions, l'art d'éviter le péché et l'enfer, l'art d'acquérir les vertus et de conquérir le ciel (*Heur. Ann.*).

Paraboles sur les précautions.

Un Voyageur. Quand un voyageur rencontre en son chemin un endroit dangereux, il marche avec circonspection, il observe tous ses pas. Si vous étiez obligé de traverser un champ de gazon et de fleurs que vous sauriez être plein de fosses cachées et d'abîmes couverts où il est aisé de tomber et d'où il est impossible de se retirer quand on y est une fois tombé, je vous le demande, marcheriez-vous dans ce champ sans crainte, sans attention, sans regarder où vous mettez les pieds.?

Hélas! votre voisin a disparu de dessus la terre et est entré dans son éternité, votre frère est caché dans sa tombe, il a subi son jugement et ne reparaîtra plus; et vous ne tremblez pas et vous ne vous précautionnez pas ?

Les Voleurs. Quand on sait qu'une route est infestée de voleurs et d'assassins, on n'y passe pas ; ou si on est forcé d'y passer on n'y va point sans être bien armé, vous au contraire vous vous jetez dans les occasions les plus dangereuses, sans nécessité, sans crainte, sans armes et sans défense, quelle merveille que vous y périssiez!

Maladie épidémique. Quand il court une maladie épidémique, on se munit de remèdes et d'antidotes ; et vous, au milieu d'un air corrompu vous ne prenez aucune précaution !

La famine. Quand on craint la disette ou la famine, on se précautionne on fait ses provisions. Faites donc d'abondantes provisions dans la prière et dans les sacrements.

Le feu. Quand le feu est dans un quartier de la ville tous les voisins tremblent et prennent leurs précautions; le feu des passions vous consume, celui de l'enfer est sur le point de vous atteindre et vous ne tremblez pas! *Paraboles* du P. Bonaventure).

MÉLANGES.

MOTIVA

(Circa prudentiam).

I. Præceptum. *Estote prudentes sicut serpentes* (Matth. x. 16).

II. Utilitas. Salus autem ubi multa consilia (Lohner. Bibl. Man. Conc.).

III. Dignitas. Prudentia Deo similes facit, teste Jamblicho (Stobæ. *de Prud.*).

IV. Jucunditas. Proprium prudentiæ est optima optare, eligere, ac agere, ut Aristoteles docet ; unde juge convivium securæ mentis instruitur. Docet finem suum assequi ; de quo nihil jucundius et optabilius homini accidere potest. (Arist. *L.* 1 *Mor. mag. C.* 34).

Hinc Cicero testatur : nihil esse hominis prudentia dulcius, aut sagaci ac bona mente melius (*in Tusc.* 5). E contrario vero non potest esse jucunda vita, ubi prudentia abest, et merito cum sit mentis oculus (Id. ibid.).

V. Securitas. Teste Antisthene, tutissimus murus prudentia est, hic enim nec proditur, nec collabitur (Laert. *L.* 6, *C.* 6).

Hinc Seneca : sapiens ad omnem incursum munitus et intentus est; non, si paupertas, non, si luctus, non, si ignominia, non, si dolor impetum faciat, pedem refert; interitus contra illa ibit, et inter illa. Sapiens plenus est gaudio, hilaris et placidus, et inconcussus, cum diis ex pari vivit (*Ep.* 60).

MEDIA

(ad prudentiam acquirendam).

I. Oratio. *Invocavi, ait Salomon, et venite in me Spiritus sapientiæ* (Sap. VII. 7). *Si quis vestrum indiget sapientia, postulet a Deo qui dat omnibus affluenter* (Jac. XII. 6).

II. Discussio conscientiæ. Uti suasit S. Bernards sequentibus verbis : attende diligenter quantum proficias, vel quantum deficias, qualis sis in moribus et qualis in affectibus, quam similis sis Deo, vel quam dissimilis. Stude cognoscere te, quia multo melior et laudabilior es, si te cognoscis quam si, te neglecto, cognoseres cursus siderum, vires herbarum, complexiones hominum, virtutes gemmarum, proprietates aquarum, naturas animalium, et haberes omnium cœlestium et terrestrium scientiam. Redde ergo te tibi, statue te ante te, tanquam ante alium, et sic temetipsum plange. Hæc est optima prudentiæ actio (*L. de Consid.*).

III. Recordatio præteritorum. Multarum rerum tempus magister est, testibus antiquis philosophis, ex quibus Bias interrogatus qui optimus foret consiliarius? *Tempus*, respondit (Stobæus, *de Prud.*).

DICTA.

Bion. Prudentiam dicebat tanto cæteris virtutibus antecellere, quanto cæteris sensibus præstaret visus (Laert. *L.* 41, *C.* 7).

Socrate. Interrogatus quid sit prudentia? Animæ concinnitas respondit (Stob. *de Prud.*).

Anthisthènes. Negabat sapientem vivere juxta leges ab hominibus conditas, sed juxta normam virtutis. Sapiens enim non ideo declinat a malo quod legibus prohibitum sit, sed quod ipsa ratio dissuadet, hoc agendum esse (Laert.).

Périandre. Quærenti quid in minimo sit maximum, respondit : *Prudentes cogitationes animæ in corpore humano* (Stob. *de Prud.*).

Aristote. Constat, inquit, neque proprie bonum esse sine prudentia, neque prudentia sine virtute morali quempiam esse (*L.* 6 *de Mor.*).

Cicéron. Sapientia est una quæ mœstitiam pellat ex animis, quæ nos exhorrescere metu non sinat, qua præceptrice in tranquillitate vivi potest, omnium cupiditatum ardore extincto (*L.* 5 *de Off.*).

AXIOMATA.

Parva sunt arma foris, nisi consilium sit domi.
Diu deliberandum quod statuendum est semel.
Salus ubi multa consilia.
Festina lente. Qui festinus est pedibus offendet. Substantia festinata minuetur, quæ autem paulatim colligitur manu, proficiet.
Malum consilium consultori pessimum. (Buchl. *Axiom.*).
Quantæ virtutis quisque fuerit, melius patet occasione adversitatis.
Occasiones namque hominem fragilem non faciunt;
Sed qualis sit, ostendunt (*Imit. Chr. L.* 1. *C.* XVI, § 4).

PREMIER PLAN.

Nature du précepte de la sanctification du dimanche.

(LE P. MASSON.)

Ier Point.

PRÉCEPTE JUSTE.

IIe Point.

PRÉCEPTE FACILE.

IIIe Point.

PRÉCEPTE AVANTAGEUX.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Précepte juste.

CE PRÉCEPTE EST :

1—De droit naturel ;
2—De droit divin ;
3—De droit ecclésiastique.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Précepte facile.

ON L'ACCOMPLIT :

1—Par le repos religieux ;
2—Par la prière.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Précepte avantageux.

1—A la société religieuse ;
2—A la société civile.

DEUXIÈME PLAN.

Obligations, avantages, violation du 3me précepte.

(Mgr REGNIER, ÉVÊQUE D'ANGOULÊME.)

Ier Point.

OBLIGATIONS QUE NOUS IMPOSE LE TROISIÈME PRÉCEPTE.

IIe Point.

AVANTAGES RELIGIEUX ET SOCIAUX DE SON OBSERVATION.

IIIe Point.

COMBIEN SA VIOLATION EST FRÉQUENTE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Obligations que nous impose le troisième précepte.

CES OBLIGATIONS CONSISTENT :

1—A nous abstenir des œuvres serviles ;
2—A vaquer au service divin.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Avantages religieux et sociaux de son observation.

1—Avantages religieux ;
2—Avantages sociaux.

IIIe POINT.

Combien sa violation est fréquente.

TROISIÈME PLAN.

Caractères du dimanche.—Objections.

(UN CONTEMPORAIN.—*Tribune sacrée.*)

Ier Point.

CARACTÈRES DU DIMANCHE.

IIe Point.

OBJECTIONS CONTRE SA SANCTIFICATION.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Caractères du dimanche.

CE JOUR EST :

1—Le jour du Seigneur ;
2—Le jour de l'homme ;
3—Le jour de la famille ;
4—Le jour des peuples.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Objections contre la sanctification du dimanche.

1—Les intérêts de la production et du commerce ;
2—Les besoins de la vie ;
3—Les exigences professionnelles.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

NATURE DU PRÉCEPTE DE LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

TEXTE.

Memento ut diem sabbati sanctifices.

Exod. xx. 8.

Toutes les années, tous les mois, toutes les semaines, tous les jours, toutes les heures appartiennent à Dieu. Il n'est dans notre vie aucun moment que nous ne soyons obligés de rapporter à la gloire et à la sanctification de son nom, mais vous savez, chrétiens, que comme dans l'ancienne loi il s'était particulièrement consacré le sabbat, il s'est dans la nouvelle approprié les dimanches et les fêtes.

L'obligation y est précise. Vous tous qui êtes élevés dans le sein de la véritable église, vous le savez si bien que vous vous faites un devoir de religion de le dire; mais j'appréhende fort que vous ne rendiez pas à Dieu, pendant ce saint temps, le culte que vous lui devez et qu'il attend de votre soumission à sa loi.

Pour vous porter à être désormais fidèles à accomplir le précepte de la sanctification des dimanches et des fêtes, je vais vous montrer que ce précepte est *juste*, *facile* et *avantageux*.

Ier Point.

PRÉCEPTE JUSTE.

1re SUBDIVISION.—**Il est de droit naturel.**

A ne consulter que notre raison et notre sens intime, il existe une obligation pour toute créature raisonnable, de conserver au culte de Dieu quelque portion du temps que nous tenons de sa libéralité. Admettre que nous puissions parcourir le cercle de toute une vie, sans en donner une partie à l'adoration à la louange de celui de qui nous l'avons reçue, et qui nous la conserve à chaque instant, par une sorte de création continuée, est une supposition qui révolte la conscience et contre laquelle proteste la loi de la nature écrite dans le cœur de tous les hommes.

Les peuples qui se sont le plus écartés des vraies traditions ont eu toutefois leur sabbat et leurs fêtes, tant ils avaient compris que Dieu doit avoir ses jours de solennité où l'homme lui rende un culte public.

Dès que ce jour est désigné par un précepte positif, divin, il devient un jour de sanctification de droit naturel et de plus de droit divin. Or, c'est ce qui est arrivé pour le dimanche.

3e SUBD.—**Il est de droit divin**

Le troisième précepte du décalogue est ainsi conçu : *Memento ut diem sabbati sanctifices. Sex dies operaberis et facies omnia opera tua. Septimo autem die sabbatum Domini Dei tui est, non facies omne opus in eo, tu et filius tuus et filia tua, servus tuus, et ancilla tua, jumentum tuum et advena qui est intra portas tuas* (Exod. 8, 9, 10).

Le Seigneur après avoir formulé ce commandement se donne ensuite lui-même en exemple pour son observation : *Sex enim diebus fecit Dominus cœlum et terram et mare et omnia quæ in eis sunt, et requievit in die septimo, idcirco benedixit Dominus diei sabbati, et sanctificavit eum* (Exod. xx. 11). O homme, à quelle hauteur la religion t'élève! Que tu me parais grand, quand je te considère à la lumière de la foi! Pour anoblir ton travail comme ton repos, elle règle ces deux lois sur un type divin. Comme ton Dieu, tu travailles six jours, comme lui le septième jour tu te reposes. Une image reproduit son modèle; on reconnaît un fils aux traits de son père. Tu es donc l'image de Dieu, tu es donc l'enfant de Dieu! Pourquoi faut-il que tu te déshérites de ces titres glorieux, en troublant par la profanation du saint jour cette adorable économie qui te fait semblable à Dieu même?

2e SUBD.—**Il est de droit ecclésiastique.**

Au sabbat, les apôtres substituèrent le dimanche pour honorer la résurrection du Sauveur : *Una autem sabbati cum convenissemus ad frangendum panem* (Act. xx. 7). *Per unam sabbati unusquisque vestrum apud se seponat, recondens quod ei bene placuerit, ut non, cum venero, tunc collectæ fiant* (1 Cor. xvi. 2). *Fui in spiritu in Dominica die* (Apoc. i. 10). S. Augustin s'exprime ainsi à ce sujet : *Dies tamen Dominicus non Judæis sed christianis resurrectione Domini declaratus est, et ex illo habere cœpit festivitatem suam* (*Ep. ad Jan.* 19, *Alias.* 55).

L'Eglise tient de J.-C., son chef, le droit nécessaire au bon gouvernement des âmes, elle a donc aussi bien que l'a eu la Synagogue, le pouvoir d'instituer des fêtes et le droit de les faire observer. Lui contester ce droit c'est la détruire. Telle a toujours été la pratique de l'Eglise, telle est la croyance des Docteurs et des fidèles sur ce point.

IIe Point.

PRÉCEPTE FACILE.

1re SUBD.—**On l'accomplit par le repos religieux.**

Septimo autem die sabbatum Domini Dei tui est, non facies omne opus in eo (Exod. xx. 10). Est-il rien de plus juste et de plus raisonnable de consacrer un jour à réparer ses forces, après en avoir employé six à un travail? Ce précepte est doux, facile, parce qu'il est en harmonie avec nos besoins, parce qu'il est en même temps prescrit et par la nature et par la science.

Ce repos d'ailleurs n'est pas un repos d'oisiveté, il nous est accordé pour que nous nous occupions avec un tendre intérêt des vérités du salut et des dons des trois personnes divines.

2e SUBD.—**On l'accomplit par la prière.**

Memento ut diem sabbati sanctifices (Exod. xx. 9). Les juifs sanctifiaient ce jour par des sacrifices et par la prière. Il est enjoint aux chrétiens d'entendre la Messe et de vaquer à des exercices de piété : *Missas die dominica a sæcularibus totas audiri speciali ordinatione præcipimus; ita ut ante benedictionem sacerdotis egredi populus non præsumat; quæ si non fecerint ab Episcopo publice confundantur* (*Conc. Agath. ann.* 506).

IIIe Point.

PRÉCEPTE AVANTAGEUX.

1re SUBD.—**A la société religieuse.**

1° LE DIMANCHE EST LE JOUR DE L'ADORATION. Que ce saint jour, dit Bossuet, soit pour nous un jour d'allégresse. C'est le jour où la Trinité adorable se fait connaître; le Père par la création, le Fils par sa résurrection; le S.-Esprit par sa descente sur les Apôtres.

Le juif, au jour du sabbat, se rappelait seulement le bienfait de la création; il adorait cette toute-puissance qui, d'une parole, a tout tiré du néant, et cette bonté qui a tout créé pour l'homme.

Combien le chrétien s'élève a de plus hautes idées. Sans doute, comme le juif, il adore dans toute la beauté de ses œuvres un Dieu créateur, mais ce saint jour lui rappelle cette idée si touchante d'un Dieu anéanti pour l'homme, un Dieu rédempteur, un Dieu réparateur de notre nature dégradée; car la gloire de sa résurrection nous rappelle son anéantissement et les humiliations de sa passion et de sa mort. Le juif adorait un Dieu qui, par la puissance de son bras, l'avait tiré de la captivité de l'Egypte; le chrétien l'adore comme l'ayant délivré de la servitude du péché et nous ayant arrachés par l'effusion de son sang à l'odieuse puissance de la mort et de l'enfer.

2° LE DIMANCHE EST LE JOUR DE LA COMMUNION FRATERNELLE. Aux grandes solennités de la Pâque, des tabernacles, de la Pentecôte, tout le peuple se portait autrefois à Jérusalem. Les enfants de Jacob faisaient de nouveau une seule famille; les douze tribus n'en formaient plus qu'une; ces grands jours étaient les jours des souvenirs antiques; on y renouvelait l'alliance avec le Seigneur et des liens d'amour plus forts s'établissaient entre les membres de la grande famille de Jacob.

Nous allons aussi nous, chrétiens, renouveler chaque dimanche notre alliance avec le Seigneur, réunis dans le même temple, nous sommes tous frères et enfants de la même Eglise.

3° LE DIMANCHE EST LE JOUR DES BÉNÉDICTIONS PUBLIQUES. Nous prions, nous gémissons en commun. Dieu écoute la prière de tout un peuple. Les grâces du Seigneur pleuvent en abondance sur nos têtes, car c'est en ces jours que Dieu bénit la société, l'Etat, les familles et chacun en particulier.

4° LE DIMANCHE EST LE JOUR DE LA SANCTIFICATION. L'homme ne vit pas seulement de pain. Des jours de bruit, de fatigue et de douleur ne suffisent pas à l'homme, il lui faut pour son âme des jours de recueillement, afin qu'elle s'élève au-dessus des choses terrestres et qu'elle se mette en communication avec son créateur.

2e SUBD.—**A la société civile.**

1° PAR RAPPORT AU PHYSIQUE. Le dommage que produit une surexcitation continue sur le système animal de l'homme, ne se manifeste pas, il est vrai, à cause de la vigueur de son âme, aussi vite que chez la brute, mais il succombe cependant d'une manière plus soudaine, il diminue par un travail non interrompu la longueur de sa vie et prive sa vieillesse de cette vigueur qu'il devait conserver avec le plus grand soin. L'observation du dimanche doit donc être acceptée, non-seulement parmi les devoirs religieux, mais parmi les devoirs naturels, si la conservation de la vie est un devoir et si on est coupable de suicide en la détruisant prématurément.

2° PAR RAPPORT AU MORAL. Dites, s'il est rien de plus beau que ce rendez-vous de toutes les générations vivantes au pied de la Divinité, rien de plus propre à les faire marcher de concert dans le chemin de la vertu! Otez au peuple la prière, cette prière commune autour du sanctuaire, vous affaiblirez insensiblement sa foi, et la morale publique ne tardera pas à se corrompre.

3° PAR RAPPORT AUX RELATIONS DE FAMILLE ET DE CITÉ. Plus les hommes se trouvent en contact, plus les caractères et les mœurs se polissent, plus les amitiés de famille et de cité s'établissent et se fortifient.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

OBLIGATIONS, AVANTAGES, VIOLATIONS DU 3e PRÉCEPTE.

TEXTE.

Benedixit diei septimo et sanctificavit illum.

Gen. II. 3.

Parmi les commandements que renferme la loi sainte, il en est un dont il nous est plus particulièrement ordonné de garder le souvenir, parce que l'oubli que nous en pourrions faire nous rendrait plus coupables et entraînerait pour nous les plus fâcheuses conséquences; c'est celui qui nous prescrit de sanctifier le jour que Dieu s'est réservé.

Qu'est-il besoin de vous dire combien il est vénérable par son antiquité, combien le rend digne de votre soumission l'autorité si haute et si sacrée qui vous l'impose? Il remonte aux premiers jours de l'univers, il a pour auteur celui dont la toute-puissance nous a créés, dont la providence et la bonté nous conservent.

Maître souverain du temps qu'il nous dispense, Dieu a voulu en réserver une partie pour lui-même; c'est un tribut qui atteste et nous oblige à reconnaître son inépuisable bonté envers nous, et la dépendance continuelle, absolue où nous sommes de sa volonté suprême.

Le précepte de la sanctification du dimanche peut être considéré par rapport : 1° *aux obligations qu'il impose*; 2° *aux avantages que son observation nous procure*; 3° *aux violations dont il est l'objet*. C'est l'ordre que nous allons suivre,

Ier Point.

OBLIGATIONS QUE NOUS IMPOSE LE 3e PRÉCEPTE.

Deux obligations distinctes sont renfermées dans le précepte de la sanctification du dimanche : 1° le repos religieux qui nous interdit toutes les œuvres serviles; 2° l'accomplissement des pratiques pieuses qui les doivent remplacer.

1re SUBDIVISION — **Obligation de nous abstenir des œuvres serviles.**

Ce repos que nous devons observer, pendant le jour du Seigneur, nous est formellement commandé dans les Saintes-Écritures, et les actions qui sont de nature à le violer, nous y sont expressément interdites : *Sex diebus operaberis, die septimo cessabis arare et metere* (Exod. XXXIV. 21).

Outre les travaux qui appartiennent à l'agriculture ou aux arts mécaniques et industriels, l'Eglise a toujours défendu les ventes et achats, les marchés publics : *In diebus dominicis, secundum Domini præceptum, nulla opera servilia quilibet perficiat... neque mercata exerceat* (*Conc. Rem.*).

Le trafic, en effet, est incompatible avec la sanctification du dimanche. Les passions cupides qu'il met en jeu, les ardentes préoccupations qu'il excite, ôtent à l'âme la liberté, le calme, le recueillement dont on a besoin pour s'occuper de Dieu et de son service, pour vaquer à la prière et à la méditation des vérités éternelles.

3e SUBD. — **Obligation de vaquer au service divin.**

Entre les œuvres de religion qui doivent remplir et sanctifier les pieux loisirs que nous donne le dimanche, il en est une que l'Eglise met au premier rang et dont elle nous fait un commandement exprès, c'est l'assistance au sacrifice adorable de la messe. Elle ordonne à ses enfants, avec toute l'autorité dont J.-C. l'a rendue dépositaire, de se réunir dans le temple, pour prendre part à ce mystère éminemment saint qui nous rappelle, d'une manière aussi vive que touchante, les grandes vérités de la foi, et supplée à l'imperfection des hommages que nous rendons à Dieu.

C'est pendant le recueillement de cette grande et solennelle action, avec le respect qu'inspire le lieu sacré où elle s'accomplit, que les fidèles reçoivent de la bouche de leurs pasteurs la parole divine qui leur apprend leurs devoirs et leurs espérances, qui leur montre le but où ils doivent tendre et le moyen d'y parvenir.

Et comme tous les enseignements, toutes les pratiques de la religion, en élevant les hommes vers le Dieu qui est leur Père commun, tendent à les unir plus étroitement entre eux, à rendre plus doux les liens de leur fraternité, à leur inspirer, pour toutes les misères qui désolent cette vie, une tendre et active commisération, l'Eglise recommande, comme complément de ces pratiques essentielles de piété, les œuvres de la charité chrétienne. Rien, selon sa doctrine, n'est plus digne de Dieu, rien ne l'honore davantage et n'est plus efficace pour sanctifier son jour que la visite des malades, des pauvres, des affligés, que les consolations et les secours portés à ceux qui souffrent et dont le cœur est dans l'amertume.

Ainsi a été enseignée depuis le temps des apôtres, ainsi a été comprise et pratiquée dans l'univers chrétien, pendant les siècles qui nous ont précédé, la loi de la sanctification du dimanche.

IIe Point.

AVANTAGES RELIGIEUX ET SOCIAUX DE SON OBSERVATION.

1re SUBD. — **Avantages religieux.**

Libres des affaires du siècle, rien ne vous empêche le dimanche et les jours de fête de répandre votre cœur devant le Seigneur dans la prière, d'en sonder les replis secrets, d'y remarquer les taches et les altérations qu'y ont faites les soucis terrestres. Les ministres de la pénitence vous attendent alors dans leurs tribunaux, pour donner des remèdes à vos maladies et vous délivrer du poids honteux de vos iniquités. C'est surtout en ces jours que vous pouvez plus facilement venir vous prosterner au pied des autels, offrir au Seigneur le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, tandis que le prêtre offre pour vous la victime sainte. C'est en ces jours qu'il vous est plus libre de fortifier votre âme d'une nourriture céleste, de vous asseoir à la table sacrée et d'y manger le pain des anges. C'est en ces jours que les ministres de la parole font retentir à vos oreilles mieux disposées les préceptes de la loi divine, que Dieu touche vos cœurs par leur ministère, qu'il les fléchit sous le joug salutaire de l'Evangile. C'est en ces jours enfin que tout vous rappelle l'affaire importante du salut et que tout aussi vous porte à y donner vos soins.

Outre les grâces communes et générales, chaque mystère et chaque fête vous en procurent de particulières. Tantôt J.-C. naît dans vos âmes la même nuit où vous célébrez sa naissance, tantôt il les circoncit par le glaive du retranchement et de la mortification au jour où le couteau de Moïse ensanglante sa chair sacrée, tantôt il les éclaire par la lumière de l'étoile qui conduisit les Mages jusqu'à son berceau. Quelquefois il imprime en elles les mérites de sa mort, quelquefois il y produit tous les fruits de sa résurrection.

Chaque saint encore dont vous célébrez dignement la fête, vous obtient une grâce nouvelle, le martyr son courage, le confesseur sa foi, la vierge sa chasteté, la sainte veuve son détachement et sa piété, chacun d'eux enfin toutes les vertus qu'ils ont eux-mêmes pratiquées. S'il m'était permis d'entrer dans un plus long détail, je vous ferais voir, dans la célébration de chaque dimanche, une grâce singulière à recueillir et les nombreuses bénédictions accordées aux familles chrétiennes qui passent ce saint jour dans la piété.

2e SUBD. — **Avantages sociaux.**

Et ne croyez pas, M. F., que la sanctification du dimanche ne touche qu'à la religion, et que le prêtre seul doive attacher de l'importance à ce qu'elle soit observée. Elle tient d'une manière intime à tous les intérêts de la société, et tout homme de bien doit concourir à la faire respecter selon son pouvoir.

Qu'y a-t-il, en effet, de plus important pour la société, de plus nécessaire au maintien de la tranquillité et de l'ordre qui assurent son bien-être et ses pacifiques progrès, que l'*éducation morale du peuple*, le *respect de tous les droits acquis*, la *probité dans les transactions*, la *conscience dans les engagements*.

Or, pour les populations au milieu desquelles le dimanche tombe en désuétude, tous ces avantages ne sont-ils pas compromis?

Cette éducation morale qui donne au peuple en même temps le sentiment de sa dignité et celui de ses devoirs, qui le plie à des habitudes honnêtes, qui établit la régularité dans son travail, qui lui inspire l'amour de la justice, le respect des lois et une obéissance consciencieuse à l'autorité, d'où la recevra-t-il, si la religion cesse de la lui offrir? Et quel accès la religion aura-t-elle auprès du peuple, si elle ne peut le rassembler le dimanche pour lui faire entendre sa voix?

Abandonnée sans direction religieuse à ses instincts naturels, quel avenir moral peut avoir cette multitude d'hommes que leurs métiers emprisonnent pour la vie dans des ateliers, ou que des durs travaux de l'agriculture tiennent sans interruption attachés à la glèbe. Que substituer pour eux à ces graves et solennelles assemblées du dimanche? Qu'il est à craindre que leurs espérances et leurs désirs ne s'arrêtent aux satisfactions sensuelles, contre lesquelles ils s'empresseront d'échanger le salaire de leurs labeurs et le produit de leur industrie!

Si vous voulez que Dieu se retire de vos affaires et que sa loi cesse de les régler, l'*usure et la fraude seront sur vos places publiques*, selon l'expression de l'Ecriture (Ps. LIV. 11).

Lorsque la conscience ne sera plus éclairée par la religion, la cupidité saura par mille détours échapper aux lois humaines et la justice s'abritera derrière le parjure.

IIIe Point.

COMBIEN SA VIOLATION EST FRÉQUENTE.

Comment est observée parmi nous la sanctification du dimanche? Que voyons-nous trop souvent dans nos villes? Au lieu de ce calme religieux et de cet air de fête dont le dimanche devait offrir le spectacle, nous retrouvons dans les rues et sur les places publiques l'agitation tumultueuse, les travaux profanes, les vêtements et l'extérieur négligés des jours ordinaires; le commerce étale ce qu'il y a de plus brillant dans ses magasins pour tenter les acheteurs, le mouvement des usines et des ateliers, le bruit dont ils retentissent attestent dans quel oubli est tombée la loi de Dieu et portent au loin le scandale de sa violation.

Que nos yeux se tournent vers les campagnes, qu'y rencontrent-ils? Çà et là des travailleurs livrés à toutes les occupations agricoles, et qui dans la saison où ils ont à recueillir les fruits de la terre, coupent, amassent, transportent ces moissons que Dieu leur donne, sans s'arrêter au moins quelques instants pour élever vers lui leurs regards et leur reconnaissance.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

CARACTÈRES DU DIMANCHE.-- OBJECTIONS.

TEXTE.

Hæc est dies quam fecit Dominus.

Ps. CXVII. 24.

Le dimanche est le jour du repos, substitué dans la loi de grâce, au sabbat de la loi ancienne. S'il convenait de célébrer par un culte perpétuel le souvenir des grandes œuvres d'un Dieu créateur, il n'était pas moins convenable de consacrer la mémoire des œuvres plus merveilleuses encore d'un Dieu rédempteur. Le miracle de puissance, qui a fait le monde, méritait-il plus d'admiration et de reconnaissance que le miracle d'amour qui le sauve? Le sabbat était saint sans doute, parce que le Seigneur s'est reposé après avoir mis la dernière main à ses ouvrages. Mais le jour où J.-C. ressuscité est sorti glorieux du tombeau, vainqueur de la mort, du péché et de l'enfer; le jour où son Esprit est descendu visiblement sur la terre pour y verser des flots de grâces, de lumière, de consolation et de vie, ce jour n'avait-il pas droit aussi à être éternellement consacré dans la mémoire des hommes, et être à jamais béni par leur pieuse reconnaissance? Toutefois, conservant aussi au dimanche le caractère du sabbat, l'Eglise a sagement réuni dans une même célébration les deux grands souvenirs de la Création et de la Rédemption du monde, en sorte que le dimanche nous rappelât, à lui seul, les prodiges les plus éclatants de la droite du Très-Haut, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce.

Ier Point.

CARACTÈRES DU DIMANCHE.

1re SUBDIVISION.—Le dimanche est le jour du Seigneur.

Il l'a distingué et disposé, dans l'ordre des jours, avec une singulière complaisance. Il y a fait éclater ses plus grandes merveilles, ce *fiat lux* qui a éclairé le monde matériel, et l'apparition de cette autre lumière mille fois plus vivifiante et plus pure qui éclaire le monde des intelligences. Il se l'est réservé, et il ne veut en partager la gloire avec personne, ni en céder la moindre part aux œuvres de la terre. Le dimanche est le jour de Dieu, parceque c'est le jour de son sacrifice, de ses sacrements, des triomphes de sa grâce et de sa parole, le jour où la religion exerce, dans sa forme la plus solennelle, ses actes les plus sublimes.

2e SUBD.—Le dimanche est le jour de l'homme.

Il y a deux hommes dans l'homme, *le premier terrestre parce qu'il est de la terre; le second céleste parcequ'il est du ciel* (1 Cor. xv. 47), et qu'animé d'un souffle divin, il porte dans son sein des espérances pleines d'immortalité. Le premier se nourrit de pain, le second vit de vérité et de *toute parole qui procède de la bouche de Dieu*. L'un est chair et sang, et par ses habitudes animales ne se montre guère supérieur à la bête; l'autre est esprit et vie, et, par ses facultés intellectuelles, est à peine d'un degré inférieur à l'ange. De ces deux principes, quel est celui qui constitue véritablement l'homme, qui lui assigne sa classe et son rang dans l'ordre des êtres, qui marque son caractère, qui fait son importance et sa dignité? Celui-là assurément qui, planant au-dessus des régions inférieures, le rapproche des sources élevées de la lumière et de la vie divine, Les six jours abandonnés au travail ne sont donc pas, à proprement parler, les jours de l'homme. Ce sont les jours de l'organisme physique, les jours de l'action matérielle et brutale, les jours de cette créature mortelle et besogneuse qui cherche péniblement, à la sueur de son visage, en tourmentant la terre, en lui arrachant ses produits, à procurer la nourriture qui périt à un corps qui périt lui-même Ce sont les jours de cet être infortuné que Job a défini si admirablement, dans ces paroles pleines de larmes: *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis* (Job, XIV. 1). Mais l'homme né de Dieu, l'homme spirituel, immortel, l'homme avide de connaître le souverain bien et capable de l'aimer; ah! le dimanche, voilà son jour! C'est le dimanche qui donne à ses besoins intimes, à ses nobles intérêts, à ses inspirations plus vastes que le temps et l'espace, la satisfaction et l'apaisement qu'elles réclament! En ce jour sacré, dans un saint commerce avec son Dieu, sous l'influence de sa parole, dans le rafraichissement de la prière, sa pensée s'illumine, sa vertu s'épure et se fortifie, sa sensibilité se développe et se perfectionne, tout l'homme moral se sépare et se renouvelle. Que deviendrions-nous, hélas! avec ce poids de nos cenvoitises et de nos passions qui nous incline vers la terre, si le dimanche n'était là pour nous arracher à cette boue et nous relancer vers l'infini?

3e SUBD. — Le dimanche est le jour de la famille.

Que de charmes ce beau jour répand dans une maison chrétienne! On se plaint, et avec raison, que les liens de la société domestique se relâchent, que l'esprit de famille tend de plus en plus à se perdre. Mais on peut remarquer aussi que ce désordre se propage et se généralise à mesure que les saintes prescriptions de la loi du repos sont plus scandaleusement méprisées. Que le dimanche reprenne ses droits, rendez-lui ses antiques honneurs, et vous verrez bientôt refleurir ces temps heureux où chaque foyer était une école de vertu, un sanctuaire de paix et d'innocence. Les autres jours de la semaine dispersent et isolent les membres de la famille. Chacun va dans sa voie, le père à ses affaires ou à ses travaux, la mère à ses soins d'intérieur, les enfants aux écoles publiques ou à l'apprentissage des métiers. Le dimanche, au contraire, les rapproche et les rassemble, il les réunit au pied des autels, autour de la chaire évangelique et de la table sacrée, d'où ils rapportent des pensées de paix, une conscience légère, un cœur satisfait, une volonté plus généreuse de s'aimer, de s'entr'aider, de travailler au bonheur de tous.

4e SUBD.—Le dimanche est le jour des peuples.

C'est le jour social par excellence. L'idée de nationalité emporte avec elle l'idée d'un culte public. Dieu a fait les sociétés publiques comme il a fait les individus. Elles lui doivent, à ce titre un tribut d'honneur, des hommages solennels, et il n'est pas sous le soleil de plus beau spectacle que celui d'un grand peuple bénissant tout d'une voix *celui qui règne dans les cieux*, comme parle Bossuet, et de qui relèvent tous les empires. Or, le temple, le prêtre, le peuple assemblé, voilà le culte public. Mais tout cela qu'est-ce autre chose que le dimanche? C'est un fait, confirmé par l'expérience, que toute assemblée réveille et développe naturellement dans les esprits leur penchant inné à une bienveillance naturelle, dispose davantage les hommes au bien, à la justice, à la concorde, aux sentiments élevés, à la poursuite de la vertu, au respect de la dignité propre d'homme. Or quelle autre institution que celle du dimanche maintient, avec plus de formes, ces fondements de l'état social?

IIe Point.

OBJECTIONS CONTRE LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

On fait naître ces objections ou prétextes: 1° *des intérêts de la production et du commerce*; 2° *des besoins de la vie*; 3° *des exigences professionnelles*.

1re SUBD.—Intérêts de la production et du commerce.

1° PRODUCTION. Parmi les agents de la production, le travail tient la première place. D'un autre côté, il est également incontestable que la production est un des éléments les plus influents de la fortune publique. Mais de ces deux principes admis, il ne faut pas se hâter de conclure, avec certains économistes, que le jour du repos est un capital perdu pour la richesse d'un peuple. La production n'a de valeur appréciable que dans son rapport avec les besoins réels de la consommation. Or, il est reconnu qu'elle est déjà hors de proportion. Le repos du dimanche loin de lui être nuisible, lui est donc utile parce qu'il suspend sagement cette production exubérante, et prévient les chômages longs et ruineux.

En outre, si les jours de travait produisent, ce sont les jours de repos qui consomment; à ce titre encore le dimanche est le puissant moyen d'écoulement de toute production.

2° COMMERCE. Nous répondrons ici, par un fait éclatant. Nulle part le commerce est plus florissant qu'en Angleterre, où cependant le repos du dimanche est observé avec la plus grande rigueur.

2e SUBD.—Besoins de la vie.

Les besoins de la vie se font sentir tous les jours, dit l'ouvrier, *donc il faut travailler tous les jours*.

D'abord, en travaillant le dimanche, vous perdez un repos nécessaire à la réparation de vos forces, vous usez votre vie beaucoup plus vite....

C'est ensuite un axiome en économie commerciale: que plus une marchandise est offerte, plus elle perd de sa valeur vénale. Il en est de même de la main-d'œuvre. Or, en travaillant tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, vous augmentez évidemment d'un septième la production et la main-d'œuvre, et le taux du salaire subira nécessairement une réduction proportionnée. Donc vous perdez au lieu de gagner.

Mais ensuite, l'*homme vit-il seulement de pain?* Ne devez-vous donc rien à votre âme? Et d'où vient que l'ouvrier qui travaille le dimanche n'en est que plus pauvre et plus misérable? Et ensuite, si vous avez besoin de travailler le dimanche pourquoi chômez-vous le lundi?....

3e SUBD.—Exigences professionnelles.

Nous nous hâtons de reconnaître qu'il est certaines industries qui ne peuvent chômer, même le dimanche, sans se compromettre et s'annuler. Les droits de la religion sur le dimanche s'interprètent ici par le droit de la nature. Mais un fabricant chrétien n'a garde d'abuser de cette interprétation, et de l'étendre au-delà de ses justes limites. Il y a loin de là à cette largeur d'interprétation que se permettent des travailleurs, appartenant surtout à certains corps de métiers, qui se font de leur état comme un droit acquis de profaner le saint jour. Nous n'avons qu'un mot à leur dire: Travaillez le lundi et vous sauverez ainsi le repos et la sanctification du dimanche.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Complevitque Deus, die septimo, opus suum quod fecerat, et requievit die septimo ab universo opere quod patrarat. Et benedixit diei septimo, et sanctificavit illum; quia in ipso cessaverat ab omni opere suo quod creavit Deus ut faceret (Gen. II. 2, 3).

Requies sabbati sanctificata est Domino (Exod. XVI. 23).

Memento ut diem sabbati sanctifices. Sex diebus operaberis et facies omnia opera tua. Septimo autem die sabbatum Domini Dei tui est; non facies omne opus in eo, tu et filius tuus et filia tua, servus tuus et ancilla tua, jumentum tuum et advena quæ est intra portas tuas (Id. XX. 8, 9, 10).

Videte ut sabbatum meum custodiatis, quia signum est inter me et vos in generationibus vestris (Id. XXXI. 13).

Custodite sabbatum meum; sanctum est enim vobis. Qui polluerit illud morte morietur; qui fecerit in eo opus, peribit anima illius de medio populi sui (Id. ibid. 14).

Pactum est sempiternum inter me et filios Israel, signumque perpetuum (Id. ibid. 17).

Custodite sabbata mea, et dabo vobis pluvias temporibus suis, et terra gignet germen suum (Levit. XXVI. 2, 4).

Dies septimus celeberrimus et sanctus erit vobis : omne opus servile non facietis in eo (Num. XXVIII. 25).

Observa diem sabbati, ut sanctifices eum, sicut præcepit tibi Dominus Deus tuus (Deut. V. 12).

Memento quod servieris in Ægypto et eduxerit te Dominus Deus in manu forti; idcirco præcepit tibi ut observares diem sabbati (Id. ibid. 15).

Quæ est hæc res mala quam facitis et profanatis diem sabbati? (2 Esdr. XIII. 17).

Iniqui sunt cœtus vestri, solemnitates vestras odivit anima mea; facta sunt mihi molesta, laboravi sustinens (Is. I. 13, 14).

Beatus vir custodiens sabbatum, ne polluat illud, custodiens manus suas ne faciat omne malum (Id. LVI. 2).

Nolite portare pondera in die sabbati, et nolite ejicere onera de domibus vestris in die sabbati, et omne opus non facietis; sanctificate diem sabbati, sicut præcepi patribus vestris (Jerem. XVII. 21, 22).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Licet sabbatis benefacere (Matth. XII. 12).

Si vis ad vitam ingredi, serva mandata (Id. XIX. 17).

Sabbatum propter hominem factum est, non homo propter sabbatum (Marc. II. 27).

Interrogavit eum quidam princeps, dicens : Magister bone, quid faciens vitam æternam possidebo? Dixit autem ei Jesus : Mandata nosti (Luc. XVIII. 18, 19).

ÉPITRES.

Una autem sabbati cum convenissemus ad frangendum panem (Act. XX. 7).

Per unam sabbati unusquisque vestrum apud se seponat, recondens quod ei bene placuerit, ut non, cum venero, tunc collectæ fiant (1 Cor. XVI. 2).

Fui in spiritu in Dominica die (Apoc. I. 10).

SS. PÈRES.

1er Siècle.

Dominica dies, regina et princeps omnium dierum (S. Ignat. Mart. *Ep. ad Magnes).*

2e Siècle.

Solis qui dicitur die, omnium sive urbes sive agros incolentium in eumdem locum fit conventus, et commentaria apostolorum aut scripta prophetarum leguntur, quod licet per tempora (S. Justin. *Apol.* I. *N.* 67).

3e Siècle.

Si ergo desinas, et ab omnibus operibus secularibus vaces, ad Ecclesiam convenias, lectionibus divinis aurem præbeas, et de cœlestibus cogites, de futura spe sollicitudinem geras, venturum judicium præ oculis habeas, non respicias ad præsentia et visibilia, sed ad invisibilia et futura; hæc est observatio sabbati christiani (Orig. *Hom.* 13 *in Num.*).

4e Siècle.

Quod sabbatum non otii, sed spiritualis actionis materia sit, dilucidum est ex ipsis rebus (S. Chrysost. *Serm.* 1 *de Lazar.*).

Nihil sollicitius providendum est quam ut solemnem diem, non tam ciborum abundatia, quam spiritus exultatione celebremus (S. Hieron. *in Ep.*).

5e Siècle.

Præponitur sabbato dies dominicus, fide resurrectionis (S. August. *Ep.* 18 *ad Casulan.).*

Domini resurrectio promisit nobis æternum diem, et conservavit nobis dominicum diem, qui vocatur Dominicus; nam ipse videtur proprie ad Dominum pertinere, quia eo die Dominus resurrexit (Id. *Serm.* 15 *de Verb. Apost.*).

Ut in his diebus, ab omni negotio sequestrati, soli divino cultui vacemus (Id. *Serm.* 252 *de Temp.*).

Melius tota die foderent quam tota die saltarent, in festis (Id. *in Ps.* 32).

6e Siècle.

Dominico die, a terreno labore cessandum, et precibus insistendum est; ut si quid negligentiæ per sex dies agitur, per diem resurrectionis dominicæ, precibus expietur (S. Greg. *L.* II. *Ep.* 3).

7e Siècle.

Diei dominicæ tanta debet esse observantia ut, præter orationes et Missarum solemnia, nihil aliud fiat (*Sext. Conc. OEcum.*).

8e Siècle.

Consecratum est Deo sabbatum ut, qui non omnem vitam Deo consecrabant, saltem exiguam illius partem Domino, velut ingrati famuli, largirentur (S. J. Damasc. *L.* 4 *de Fide*, c. 21).

11e Siècle.

Ille sabatum Domini veraciter celebrat qui, sic ab his quæ mundi sunt operibus vacat, ut a spiritualibus tamen actibus non quiescat (S. P. Dam. *L.* 4 *Ep.* 16).

16e Siècle.

Moneat Episcopus populum diligenter teneri unumquemque parochiæ suæ interesse, die dominica, ad audiendum verbum Dei (*Conc. Trid. Sess.* 24 *de Reform.* c. 4).

THÉOLOGIE.

I. Institution du Dimanche.

Le dimanche a succédé au sabbat des Juifs, établi pour célébrer le repos de Dieu, après la création de l'univers. Ce sont les Apôtres qui peu à peu ont opéré ce changement. Leur but principal a été d'honorer d'une manière particulière le jour où le Sauveur, en sortant glorieux du tombeau, a mis le sceau à la rédemption du genre humain.

De plus, par une coïncidence, qui sans doute n'est pas fortuite, il se trouve que chacune des personnes de la TT. SS. Trinité a accompli ce jour-là même son œuvre la plus merveilleuse et la plus éclatante. Ainsi c'est le dimanche que le Père a tiré du néant le ciel et la terre; c'est le dimanche que le Fils est ressuscité triomphant et glorieux; c'est le dimanche que le Saint-Esprit est descendu, pour la première fois et ostensiblement, sur l'Eglise naissante.

II. Observation du dimanche.

Le précepte concernant le dimanche est en partie affirmatif, et en partie négatif, en ce qu'il ordonne certaines choses et qu'il en défend d'autres.

1° Précepte affirmatif. Entendre dévotement la sainte Messe, assister aux Vêpres et aux autres offices, écouter avec respect la parole de Dieu, s'approcher des sacrements, visiter les malades, consoler les affligés, instruire ses enfants et ses domestiques, sont les principales actions commandées aux fidèles le saint jour de dimanche. Mais de toutes ces œuvres, il n'y en a qu'une qui soit obligatoire sous peine de péché mortel, c'est l'assistance à la sainte Messe.

2° Précepte négatif. Il est expressément défendu de faire des œuvres serviles les jours de dimanche et de fête de commandement.

III. De la sanctification du dimanche, par rapport au bonheur de l'homme.

1° Par rapport au corps. La nécessité d'un jour de relâche sur sept a été reconnue, par les observateurs les plus attentifs, comme une loi impérieuse à laquelle on ne peut se soustraire, sous peine de graves dangers pour sa santé et même pour sa vie. (Le Dr anglais Farre).

Le calcul décimal peut convenir à un peuple mercantile, mais il n'est ni beau ni commode dans les autres rapports de la vie et dans les équations célestes. La nature l'emploie rarement; il gêne l'année et le cours du soleil. On sait maintenant par expérience que le cinq est un jour trop près, et le dix un jour trop loin pour le repos. La Terreur, qui pouvait tout en France, n'a jamais pu forcer le paysan à remplir la décade, parce qu'il y a impuissance dans les forces humaines et même, comme on l'a remarqué, dans les forces des animaux. Le bœuf ne peut labourer neuf jours de suite; au bout du sixième, ses mugissements semblent demander les heures marquées par le Créateur, pour le repos général de la nature (Châteaubriand, *Génie du Christian.*).

II. Par rapport a l'ame. Le retour d'une fête hebdomadaire, qui rassemble le peuple dans les temples, pour offrir en communauté avec le prêtre le sacrifice suprême, doit nécessairement lui suggérer des réflexions salutaires, et influer puissamment sur la règle de sa vie. (M. F. Perennès, *De l'Observ. du Dimanche*).

MORALE SOCIALE.

Nous soutenons que le triple intérêt de la propriété, de la famille et de la religion exige impérieusement le rétablissement de l'observation du dimanche.

I. PROPRIÉTÉ.

La propriété d'abord, parce qu'elle a, comme ses plus éloquents défenseurs nous l'affirment, le travail pour origine, et parce qu'elle court les risques les plus sérieux, à la suite d'un travail excesssif et sans discontinuation. C'est avec cet excès que naissent et s'entrechoquent dans l'industrie les rivalités ardentes et de mauvaise foi, la fabrication exagérée, la ruine des petites industries, le monopole des grands établissements, les fraudes enfin qui portent un si triste coup au crédit du commerce français à l'étranger. Oui, la propriété est menacée plus qu'on aime à le dire et même à le penser, par l'encombrement des produits, par cette concurrence illimitée qui aboutit sans cesse au monopole, par les insatiables cupidités de la spéculation, par tous les abus que la suppression du repos périodique et religieux a déchaînés sur nous.

II. FAMILLE.

La famille ensuite, car c'est dans ses rangs que la corruption se glisse et se propage de plus en plus, et que la profanation du dimanche en est le principal agent. Ce lien domestique, le seul qui nous reste, chaque jour ébranlé et relâché survit encore. Mais dans les rangs les plus nombreux du peuple, il ne résistera pas longtemps à la profanation du dimanche et aux honteux excès du lundi. C'en sera fait bientôt de la vie commune pour cette foule de ménages que les exigences du travail et du commerce séparent et dispersent pendant toute la semaine. C'en sera fait de l'assistance commune au culte et de cette instruction religieuse non moins nécessaire au père qu'à l'enfant; car si l'un ignore, l'autre oublie et méconnaît trop souvent la dignité de sa nature et la grandeur de sa mission. C'en sera fait enfin, de la subordination et du respect filial entre le père et le fils, attablés ensemble au cabaret, pendant que la mère et les filles reprennent tristement leurs labeurs: et d'ailleurs de quel droit le père exigerait-il le respect et l'obéissance de ses enfants, lorsqu'il refuse l'un et l'autre à la loi du Père céleste de tous les hommes?

III. RELIGION.

Quant à la religion, ceux qui ont inscrit son nom sur la bannière du parti de l'ordre, avant celui de la famille et de la propriété, ont dû comprendre les obligations qu'ils s'imposaient. Ils s'engageaient alors, non pas certes à rétablir des privilèges ou des avantages matériels que la religion n'a jamais réclamés depuis qu'elle les a perdus; mais ils s'engageaient à la délivrer de ses entraves et à la préserver de ces scandales qui constituent un outrage ou une oppression (M. de Montalembert, *Rapport sur la proposition de M. d'Ollivier, relative à l'observation du dimanche*, le 12 décembre 1850).

La transgression habituelle, publique et scandaleuse de la loi du repos hebdomadaire renferme toujours un profond mépris ou une ignorance inexcusable de la loi divine. Pas de milieu possible. Un peuple qui n'observe pas le dimanche est tombé dans un oubli grossier des commandements de Dieu; il ne sait plus si Dieu a fait des commandements, il vit comme la brute dans une indifférence stupide sur tout ce qui appartient à l'ordre moral. Ou bien s'il sait il n'y croit plus, ou y croit plus qu'on ne pense peut-être, et alors la transgression formelle de la loi prend un caractère particulier de malice et devient une sorte d'apostasie (M. Combeguille, *Univers*, 1851).

TRADITION PROFANE.

L'auteur de la nature a gravé dans le cœur de tous les hommes à quelques siècles, à quelques climats, à quelques nations qu'ils aient appartenu, le précepte éminemment religieux de consacrer à son culte un jour de chaque semaine (*Traité hist. et dogm. des fêtes*. T. XIII. p. 1).

ANCIENS.

La tradition de la sainteté du septième jour ne se conserva pas seulement chez les Juifs. Ce jour, dit Philon, est le jour de *la naissance du monde, la fête de l'univers.*

Aristobule, philosophe péripatéticien, montre la vénération générale des peuples pour ce jour, par des passages d'Hesiode, d'Homère et de plusieurs autres auteurs dont l'autorité incontestable ne permet pas de douter qu'il ne fût saint et solennel par tout l'univers. Cet usage a régné chez les anciens Chinois, chez les Indiens, les Perses, les Chaldéens. les Egyptiens, même chez les peuples du Nord, et on la retrouvé chez les Péruviens (Gebelin, *Histoire du Calendrier*).

La division du temps en sept jours a été connue de tous les peuples de la terre. A quelque haute antiquité que l'on remonte on l'a voit toujours établie. On la retrouve de même dans quelque pays que l'on parcoure, parmi les nations civilisées, comme parmi les hordes de sauvages, dans les religions qui n'ont entre elles aucune communication, qui diffèrent de religion, de mœurs, de préjugés, de langage... (Le Cat de la Luzerne, *Hom. sur l'Evang. du XVIe dimanche après la Pent.*).

Les Phéniciens consacraient un jour sur sept en l'honneur de Saturne; les Delphiens chantaient tous les sept jours une hymne à Apollon; les Athéniens fêtaient le septième jour en l'honneur de la lune, quelques écrivains grecs parlent du septième jour comme sacré et du huitième comme consacré au repos éternel; les anciens druides de la Grand-Bretagne honoraient aussi le septième jour.

Pour ce qui regarde les Romains qui étaient un peuple excessivement religieux, puisqu'il adoptait les dieux de tous les peuples, ils se sont conformés aux mêmes usages touchant les jours de repos et de fête. Avant l'ère chrétienne, les lois romaines obligeaient le grand pontife et les flamines à veiller à ce que personne ne travaillât pendant les jours de fête; un crieur public avertissait le peuple. Le délinquant en était puni par une amende qui était un cochon offert en sacrifice, s'il avait péché par ignorance (Macrobe et Servius).

Sans une nécessité pressante tout travail manuel était défendu et les boutiques fermées, afin que personne ne fût distrait des devoirs prescrits par la religion. Servius cite à ce sujet le docte Varron et l'usage constant du peuple romain qui ne pouvait être fondé que sur la tradition patriarcale. Mutius Scevola profond jurisconsulte, grand-prêtre et consul, disait qu'on ne ne pouvait faire, un jour de fête, que ce qui ne pouvait être omis ou différé sans un dommage notable: *Quod prætermissum noceret*, dit Macrobe. Il cite pour exemple un bœuf tombé dans une fosse (Les mêmes).

MODERNES.

La loi physiologique du repos du septième jour est encore observée par tous les peuples civilisés ou semi-civilisés, par les chrétiens, les Juifs, les mahométans et les idolâtres. Les Sarrazins avant Mahomet chômaient le vendredi, les musulmans, depuis Mahomet, ont en vénération le même jour. Les Chinois et les autres peuples asiatiques se reposent le septième jour. Les Czéremisiens, peuple idolatre des bords du Volga, chôment aussi le vendredi. Les idolâtres des environs d'Ormus et de Goa ont pris le lundi, ceux de la Guinée le mardi, plusieurs tribus du Mogol le jeudi (*Voyez* Strahlemberg, La Motte-le-Vayer, Banier).

TRADITION SACRÉE.

ANTIQUITÉ DU SABBAT. Il paraît que le Sabbat a été institué dès le commencement du monde. C'est l'opinion des anciens Juifs au témoignage de Philon et de Josèphe. Plusieurs Pères de l'Eglise, tels que Tertullien, Lactance, S. Chrysostôme, S. Théophile d'Antioche, S. Augustin ont partagé cette opinion. C'est le sentiment de beaucoup de théologiens catholiques, parmi lesquels on compte: Cornelius-à-Lapide, Tournely; et parmi les critiques protestants on peut consulter: Ucher, Gall; Amesius, Sharp, Zanchius, le savant antiquaire Williams Stukely, Obyri, Heberstreit. La même assertion a été prouvée d'une manière éclatante par Chérubin-à-S.-Josepho, dans ses *Append. Biblic.* (*Traité hist. et dogm. des Fêtes principales et mobiles*).

OBSERVATON DU SABBAT. L'observation du Sabbat était si rigoureuse chez les Juifs qu'il leur était défendu de faire cuire de la viande ce jour-là, de faire plus d'un mille en voyage, d'acheter ou de vendre la moindre chose, de faire dans le temple les préparatifs nécessaires au sacrifice, de se défendre contre un ennemi, de tirer un bœuf de l'eau (Exod. XVI. 25, 29.— Esdr. XIII.—Matth. XII).

PUNITION DE LA VIOLATION DU SABBAT. Factum est autem cum essent filii Israel in solitudine, et invenissent hominem colligentem ligna in die sabbati, obtulerunt eum Moysi et Aaron et universæ multitudini; qui recluserunt eum in carcerem nescientes quid super eo facere deberent.

Dixit que Dominus ad Moysen: Morte moriatur homo iste obruat eum lapidibus omnis turba extra castra (Num. XV. 32, 33, 34, 35, 36).

JUIFS MODERNES. Les rabbins ont encore enchéri sur la rigueur de la loi Sabbatique, ils ont réuni sous trente-neuf chefs tout ce qui est prohibé le jour du Sabbat, savoir: labourer. semer, moissonner, botteler et lier les gerbes, battre le grain, vanner, cribler, moudre, bluter, pétrir, cuire, tondre, blanchir, peigner ou carder, filer, retordre, ourdir, taquer, teindre, lier, délier, coudre, déchirer, bâtir, détruire, frapper avec le marteau, chasser ou pêcher, égorger, écorcher, préparer et racler la peau, la couper pour la mettre en œuvre, écrire, raturer, régler le papier, allumer, éteindre, porter quelque chose d'un lieu particulier en public. (*Dict. des religions*).

OBSERVATION DU DIMANCHE PAR LES PREMIERS CHRÉTIENS. Les premiers chrétiens reçurent naturellement cette division du temps, qu'ils regardaient comme venant directement de Dieu, dont il est écrit dans la Genèse qu'*il bénit le septième jour et le sanctifia* (Gen. II.3) Ils transférèrent le jour du repos du Sabbat, qui était notre samedi au dimanche en mémoire de la résurrection du fils de Dieu. Car il convenait que, de même que sous l'ancienne loi l'on célébrait le jour où l'univers naissant sortit des mains du Créateur, on célébrât sous la loi nouvelle le jour où l'univers déchu retrouva ses titres de glorification sur la pierre du divin sépulcre.

Ces mêmes premiers chrétiens se montrèrent très fidèles à observer le dimanche. La vue des plus cruels supplices ne pouvait les empêcher de se réunir au *jour du Seigneur*, et dans les ténèbres des catacombes leur allégresse éclatait en bénédictions. (M. F. Pérennès, *De l'Observation du dimanche*).

Le jour qu'on appelle du soleil, tous ceux qui demeurent à la ville ou à la campagne s'assemblent en un même lieu, et là on lit les écrits des apôtres et des prophètes, autant que l'on a de temps (S. Justin, *Apol.*).

CHRÉTIENS DE TOUS LES SIÈCLES. La religion du Christ en montant sur le trône des Césars fit un précepte obligatoire de la sanctification du dimanche. Le concile d'Orléans tenu en l'an 538 ordonna aux fidèles de toute condition de chômer le dimanche. Depuis cette époque l'usage officiel de la semaine s'est répandu chez tous les peuples chrétiens (M. F. Pérennès, ibid.)

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. IGNACE M.	— Ep ad. Magn.
S. JUSTIN	— Apol.
ORIGÈNE	— Hom. 13 in Num.
S. GRÉG. DE NAZ.	— Orat. 6.
S. CHRYSOST.	— Hom. 10 *in* Gen.
	— Serm. de S. Philem.
	— Hom. 4 in Resurr.
S. JÉROME	— L. 16 in C. 58 Is.
	— L. 15 C. 44 Ezech.
S. CYRIL. ALEX.	— Hom. 29 de Pasch.
S. LÉON	— Serm. 3 Quadr.
	— Ep. 82 ad Diosc.
S. AUGUSTIN	— Serm. 26 de Sanct.
	— Serm. de Temp. 136, 231, 251.
	— Contr. Adim. C. 16.
	— Tract. 122 in Joan.
	— L. 4 de Gen. C. 11.
	— L. 22 de Civ. Dei, C. 30.
S. PIER. DAMIEN	— L. 4, Ep. 16.

Théologiens.

Catéch. du Conc. de Trente.	
	— Commandem.
S. CHARLES BOR.	— Act. Conc. Mediol. Part. 3.
BELLARMIN	— T. 1 L. 3 Contr. C. 10.
SUARÈS	— De Virt. Relig. L. 2.
	— Tr. 2 de Fest.
THOMASSIN	— Fêtes de l'Eg. L. 2.
BERGIER	— Dict. de Théol.
M. l'ab. PIERROT	— Dict. de Theol. m.

Antiquaires.

GOMAR	— Investig. or. Sabb.
SELDER	— De jure nat. et gen.
SPENCER	— In Genesim.
D. CALMET	— Comm. sur la Gen.
J. WAILLIS	— Tr. de Sabbato.
POLYSINOPS	— Crit. in Gen.
HEYLIN	— Hist. du Sabbat.
BRAMHALL	— Œuvres.

Prédicateurs.

S. BERNARDIN	— T. 2 Serm. 10.
Le P. LEJEUNE	— T. 2 Serm. 48.
LAFONT	— 16 Dim. après la
TERRASSON	— T. 4.
MASSON	— Serm.
L'ab. BOILEAU	— It.
LA LUZENE	— Hom. du 16e Dim. après la Pent.

Traités spéciaux.

Traité historique et dogm. des fêtes principales.
De l'Observ. du dim. par M. Fr. Pérennès.
Mandements pour le Carême de 1838.

AMOUR DU PROCHAIN.

PREMIER PLAN.

Précepte.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

DEVOIR COMMANDÉ PAR LA NATURE.

IIe Point.

DEVOIR COMMANDÉ PAR LA RELIGION.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Devoir commandé par la nature.

1—Nous sommes frères ;
2—Nous sommes misérables ;
3—Nous sommes faibles.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Devoir commandé par la religion.

1—Esprit de notre religion ;
2—Grand intérêt de notre religion.

DEUXIÈME PLAN.

Pratique.

(BOURDALOUE.—MASSILLON.)

Ier Point.

NATURE DE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE.

IIe Point.

COMMENT NOUS MANQUONS A LA CHARITÉ.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Nature de la charité chrétienne.

1—De la charité générale ;
2—Caractères de la charité, selon la doctrine et l'exemple de J.-C. ;
3—Caractères que S. Paul assigne à la charité.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Comment nous manquons à la charité.

1—Nous condamnons injustement le prochain ;
2—Nous ne supportons pas le prochain avec charité.

TROISIÈME PLAN.

Motifs.—Manière.

(LA COLOMBIÈRE.—*Instr. de Toul.*)

Ier Point.

OBLIGATION D'AIMER NOTRE PROCHAIN.

IIe Point.

COMMENT NOUS DEVONS AIMER NOTRE PROCHAIN.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Obligations d'aimer notre prochain.

1—Ordre de la nature ;
2—Ordre de la grâce.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Comment nous devons aimer notre prochain.

1—Comme nous voulons être aimés ;
2—Comme nous nous aimons nous-mêmes ;
3—Comme nous a aimés J.-C.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

PRÉCEPTE.

TEXTE.

Diliges proximum tuum sicut teipsum.

Matth. XXII. 39.

Qui nous a dit, M. F., qu'il fallait aimer notre prochain? C'est la nature; puisque sa lumière, dès le berceau, nous fait distinguer ceux qui nous sont semblables et qui nous aiment, et nous engage, par un juste retour, à les aimer. C'est la raison; puisque le besoin que nous avons du commerce de l'amitié nous apprend à mériter celle d'autrui par la nôtre. C'est la loi du monde; puisque sans cette union et cet amour qui forment la société et qui en font tout le bonheur, le monde entier ne serait que confusion et désordre. C'est la loi de Moïse; puisque, en même temps que ce grand législateur ordonnait aux Hébreux d'aimer Dieu de tout leur cœur, il leur ordonnait aussi d'aimer le prochain comme eux-mêmes. C'est J.-C. enfin; puisqu'il a fait de l'amour du prochain son précepte particulier, qu'il l'a laissé par testament à ses apôtres, et qu'il a voulu que ce fût le caractère par lequel ses disciples se distinguassent des autres hommes. Donc, précepte de l'amour du prochain; 1° *précepte naturel;* 2° *précepte chrétien.*

Ier Point.

DEVOIR COMMANDÉ PAR LA NATURE.

Que la charité fraternelle soit un devoir commandé par la nature, c'est là une de ces vérités frappantes qui ne demandent ni preuves ni raisonnements.

Hommes nous sommes *frères;* nous sommes *misérables;* nous sommes *faibles.* Frères, il nous faut aimer; misérables, il faut nous consoler; faibles enfin, il faut nous supporter.

1re SUBDIVISION.—**Nous sommes frères.**

Nous descendons de la même origine, nous remontons vers la même source; nous jouissons des bienfaits du même père, nous aspirons au même héritage, nous sommes nourris des mêmes espérances.

Celui qui marche à mes côtés a été tiré comme moi du limon de la terre, son âme est comme la mienne, l'image de Dieu. Nous vivons le même nombre d'années, la terre nous appartient également. Nous éprouvons les mêmes joies, les mêmes douleurs. La maladie nous détruira, un tombeau commun nous recevra.

Les mêmes lois nous régissent, car les lois de la nature sont partout les mêmes; nous avons la même patrie, la terre; nous éprouvons les mêmes sentiments d'honneur, de gloire, de vertu.....

Nous sommes frères enfin, puisque nous appartenons tous à la grande famille humaine. Mais si nous sommes frères, nous devons nous aimer. Qui dit fraternité, dit amour, et amour sincère, profond, réciproque. « Les hommes, a dit un philosophe païen, Sénèque, doivent se regarder tous comme les membres d'un grand corps, la nature les ayant tirés de la même source, et, par là, les ayant fait les parents les uns des autres. »

2e SUBD. — **Nous sommes misérables.**

Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis (Job. XIV. 1). Telle est la triste situation de l'homme sur la terre. Le malheur est sur son âme comme sur son corps. Son âme souffre à cause de son ignorance et de sa concupiscence; son corps est victime de la douleur, des maladies et de la mort. Oh! elle est grande la misère de l'homme!

Or, si nos bras sont unis par la charité, nous serons forts contre le malheur, et elle sera douce la pente qui conduit vers la tombe.

Malheur à celui qui est seul, dit l'Ecriture; s'il tombe, personne ne le relève, s'il chancelle, personne ne le soutient; mais deux frères qui s'entendent et s'unissent, qui partagent leurs joies ainsi que leurs chagrins, et font, à frais communs le triste pèlerinage de la vie, ces deux frères sont forts et inébranlables.

Soutenons-nous donc les uns les autres; et, dans nos instants de vague tristesse où l'âme rassasiée d'elle-même demande à tous les objets qui l'environnent un remède à sa langueur, allons dans la maison de deuil, dans l'asile de l'infortune. Nous pleurerons avec celui qui pleure, et les larmes que nous aurons essuyées nous apporteront du bonheur. Nous serons heureux parce que nous aurons consolé notre frère.

3e SUBD. — **Nous sommes faibles.**

Hélas! qui dira la faiblesse de l'homme? jouet infortuné de ses passions et de ses erreurs, victime de son ignorance et abusé par ses lumières, ne s'instruisant presque jamais que par ses fautes, incertain dans ses résolutions, sans cesse emporté vers les extrêmes, ne sachant jamais s'arrêter dans les limites du bien; impétueux dans sa jeunesse, enfant dans sa caducité, inconséquent dans tous les âges, ne trouvant dans son corps qu'une chair indomptable, dans son esprit que de vains sophismes, dans son cœur que de combats renaissants, que de désirs contraires, presque toujours aussi malheureux que coupable, plus digne de compassion que de haine; voilà l'homme, voilà ce que nous sommes.

Or, qui nous expliquera comment ces hommes si faibles ne s'unissent pas pour se soutenir? Qui nous expliquera comment ces hommes qui ont tant de besoin d'indulgence ne s'unissent presque que pour voir de plus près leurs mutuelles faiblesses et pour les censurer plus amèrement. Couvrons donc du manteau de la charité les fautes de notre frère. L'infortuné à son réveil sera assez puni par ses remords. Nous devons abhorrer les vices, mais nous ne devons jamais cesser de supporter les vicieux. Coupables envers Dieu, ils sont pour nous toujours à plaindre. Soyons pour eux pleins de miséricorde comme l'est le Seigneur : *Et recordatus est quia caro sunt* (Ps. LXXVII. 39). Aidons-les à sortir du péché, et aimons-les pour les fortifier et les sauver.

IIe Point.

DEVOIR COMMANDÉ PAR LA RELIGION.

Quelque profonde que soit dans nos cœurs cette fraternité que nous inspire la nature, elle serait encore bien imparfaite si le christianisme ne l'eût fortifiée par ses puissants motifs et ne l'eût consacrée par d'illustres exemples : Elle est 1° l'*esprit de notre religion;* 2° *le grand intérêt de notre religion.*

1re SUBD.— **Esprit de notre religion.**

1° ESPRIT DE DIEU. L'esprit de notre religion n'est autre que l'Esprit de Dieu; or, l'esprit de Dieu est un esprit de charité : *Deus charitas est* (1 Joan. IV. 8). Dieu est charité. Il n'est point dit que Dieu n'est que sagesse, force et lumière; la seule charité semble absorber en lui les autres attributs, et l'on dirait que tous les rayons de sa gloire viennent se réunir et se confondre dans ce seul et unique centre : *Deus charitas est.*

2° ESPRIT DE J.-C. Ce fut par excellence l'esprit de J.-C. Redites-nous la charité du Sauveur, terre heureuse qu'il arrosa de ses sueurs, Jérusalem perfide sur laquelle il versa des larmes, femme adultère qu'il renvoya sans vous condamner, Madeleine dont il agréa les parfums, et vous petits enfants auxquels il prodiguait sa tendresse, et vous mères et sœurs désolées dont il essuya les pleurs, et vous infirmes qu'il guérissait, vous pauvres qu'il secourait, dites-nous s'il fût jamais une âme plus aimante, plus expansive. Quelle doctrine, quels miracles!

Ce ne sont point des signes dans le ciel, ce sont des bienfaits pour la terre. Sa puissance est toute pour les malheureux.

Dans ses courses pénibles, dans ses pathétiques discours, dans les tendres sollicitudes de son apostolat, il se montre toujours sauveur, toujours bon, toujours père. Chrétiens, voilà notre modèle, voilà le véritable esprit de l'Evangile.

Mais quelle est l'étendue du précepte de la charité fraternelle? *Ut sint unum sicut et nos* (Joan. XVII. 22). Il était réservé au christianisme de donner à la fraternité un motif tout divin, une règle et une fin toute céleste.

FAUSSE FRATERNITÉ. La fraternité, sans l'intervention de Dieu, ne peut exister par la raison que rien n'est moins digne d'être aimé que l'homme séparé de Dieu. L'homme sans Dieu n'est plus, en effet, qu'un être méchant et égoïste qui n'agit que par intérêt. Voilà pourquoi nous voyons chaque jour tomber ces étranges systèmes où l'on se propose de rendre l'homme plus heureux et plus sociable en l'enlevant au christianisme. On a parlé de politesse, et l'on a cessé d'être affable; on a parlé de sensibilité, de tolérance, et l'on n'a été sensible qu'aux plaisirs, et tolérant que pour les vices. On a parlé de pacte social, et tous les liens de la société se sont rompus, et l'on a vu ces citoyens de l'univers devenir étrangers à leur propre famille. Il a paru ce triste code qui nous apprend que le plaisir est notre premier maître, l'intérêt notre premier devoir, que la vertu n'est que l'amour raisonné de soi. Basse et rampante morale qui dégrade et dessèche les âmes. Laissons-là tous ces systèmes décorés des beaux noms de philanthropie et d'humanité, mais vains et funestes.

2e SUBD.—**Grand intérêt de notre religion.**

Rien ne saurait dédommager le christianisme de la perte de la charité. Dans ces temps où il n'y a plus d'oracles dans Juda ni de signes dans Israël, c'est par la charité que doit briller le christianisme : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* (Joan. XIII. 35). Triomphe que l'Eglise remporta dans les premiers temps par le spectacle de sa charité : *Videte ut invicem se diligant,* disaient les païens, au témoignage de Tertullien. Que les impies, les incrédules, les indifférents de nos jours aient à dire de même, et nous aurons augmenté le nombre des croyants.

O charité divine, sainte paix, aimable concorde, qui surpasses tout sentiment! Oui, tu es mille fois plus précieuse que l'or, plus désirable que les honneurs, plus attrayante que les épanchements de la joie mondaine! Viens, descends de l'auguste séjour où tu règnes, tu es notre premier bien, comme notre premier devoir.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

PRATIQUE.

TEXTE.

Diligamus alterutrum.

I. Joan. III. 23.

L'apôtre bien aimé de J.-C., parcourant les églises d'Asie dont il était le patriarche et le fondateur, répétait sans cesse dans les assemblées des fidèles ces paroles: *Filioli, diligite alterutrum.* Cet admirable apôtre de la charité, dit S. Jérôme, était si vivement pénétré de l'obligation mutuelle que les chrétiens ont de s'aimer, que, parvenu à une extrême vieillesse, pouvant à peine être porté à l'église sur les bras de ses disciples, et n'ayant plus assez de force pour leur faire de longs discours, on l'entendait encore s'écrier tous les jours dans leurs saintes assemblées: *Filioli, diligite alterutrum.*

Sur quoi, ses disciples lui ayant demandé pourquoi il leur répétait toujours les mêmes paroles: Ah! mes chers enfants, leur redit-il encore, aimez-vous les uns les autres, parceque c'est le précepte du maître et que si vous le gardez il suffit: *Quia præceptum Domini est, et si solum fiat, sufficit.*

Voilà, chrétiens, ce que à l'exemple ce de grand apôtre, tous les prédicateurs de l'Evangile ne devraient jamais cesser de prêcher à leur auditoire. Ce sera donc ce que je vous prêcherai aujourd'hui.

Ier Point.

NATURE DE LA CHARITÉ.

1re SUBDIVISION.—**De la charité en général.**

La charité, c'est l'amour du prochain en vue de Dieu. Le précepte de la charité renferme, non-seulement les sentiments de bienveillance, mais toutes les actions qui en sont la preuve. les bienfaits, les secours, les conseils, la douceur, la commisération, l'indulgence pour les défauts d'autrui, l'oubli des injures, la crainte d'humilier et de contrister nos semblables. Nous exigeons tout cela pour nous, si on nous le refuse, nous nous plaignons; nous le devons donc aux autres.

La charité, dit Bourdaloue, ne se réduit pas à ne point vouloir du mal et à n'en point faire, mais elle doit aller jusque dans les intérêts du prochain sans se resserrer toute entière dans les siens propres. C'est ainsi que la loi de Dieu nous le dicte. Il veut que nous n'ayons tous qu'un même cœur, et parce que rien ne divise plus les hommes que l'attachement au propre intérêt, il veut que pour l'exécution de la charité, nous nous dépouillions de cet intérêt et que nous y renoncions.

2e SUBD.—**Caractères de la charité selon la doctrine et l'exemple de J.-C.**

Le caractère de la charité telle que J.-C. nous l'ordonne par son précepte a quelque chose de singulier. Il l'appelle son précepte nouveau: *Mandatum novum do vobis* (Joan. XIII. 34). Il veut que nous aimions les autres, comme il nous a aimés. Mais comment nous a-t-il aimés le Sauveur? Avec le plus parfait désintéressement. Il nous a aimés jusqu'à tout sacrifier pour nous, jusqu'à se faire pauvre, jusqu'à s'anéantir par des excès d'humilité, jusqu'à prendre la forme d'esclave, jusqu'à devenir un homme de douleurs, jusqu'à mourir comme un criminel. Voilà le modèle de notre charité.

Aimer ses frères sans qu'il en coûte rien! *Nonne et Ethnici hoc faciunt* (Matth. V. 45).

3e SUBD.—**Caractères que S. Paul assigne à la charité.**

Les voici: *Charitas patiens est, benigna est. Charitas non æmulatur, non agit perperam, non inflatur, non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum, non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati, omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet* (1 Cor. XIII. 4, 5, 6, 7).

1° *Patiente et douce.* La charité, dit S. Chrysostôme, est la source de tous les biens. La patience est l'abrégé de tout le christianisme, c'est une émanation de la charité. Avec la patience marche la sagesse, comme l'emportement est toujours accompagné de faiblesse et de folie.

2° *La charité n'est point envieuse.* On voit des personnes, continue le même Père, d'un caractère doux et patient, se laisser surprendre par la jalousie, poison secret qui corrompt ces qualités. Ce n'est point là la charité.

3° *Elle n'est point téméraire ni précipitée.* La charité est grave, circonspecte, toujours égale.

4° *Elle ne s'enfle point d'orgueil.* Loin de s'abandonner à l'orgueil, elle prévient tous les mouvements capables de le produire dans l'âme. Elle n'a pas même à combattre ni l'orgueil ni l'envie, parce qu'elle en a triomphé à l'avance en ne leur permettant aucun accès.

5° *Elle n'est point ambitieuse ni vindicative.* Elle l'est si peu que les mépris, les outrages, les insultes même les plus humiliantes ne sauraient l'atteindre. Ah! quand le vice ne rougit pas de se montrer au grand jour, comment la charité rechercherait-elle les vains applaudissements des hommes? (S. J. Chrysost. *Hom.* 32 *in* 1 *ad Cor.*).

IIe Point.

COMMENT NOUS MANQUONS A LA CHARITÉ.

Nous manquons de deux manières au prochain, dans l'exercice de la charité. 1° *Nous le condamnons, quand la charité nous porte à l'excuser;* 2° *Nous éclatons contre lui, quand la charité doit nous le faire supporter.*

1re SUBD.—**Nous condamnons injustement le prochain.**

Nous condamnons d'ordinaire notre prochain ou par *ignorance* ou par *passion*

I. Ignorance. Trois sortes d'ignorance: L'ignorance du *fait*, l'ignorance du *droit*, l'ignorance de l'*intention*.

1° Ignorance du fait. Par fait on doit entendre les choses sur lesquelles on forme son jugement. Or, par exemple on blâmera la bizarrerie dans les démarches, l'ostentation dans les paroles, la mauvaise foi dans la société. Et sur quoi fonde-t-on son jugement? Sur des rapports souvent mal pris et mal reçus.

2° Ignorance du droit. Supposons que vous soyez assez éclairé sur le fait, l'êtes-vous assez sur le droit? Il y a mille occasions dans la vie où d'après l'extérieur on trouverait à reprendre, tandis qu'il n'y a rien à corriger quand au fond. Une loi est portée, vous la condamnez sans connaître les motifs qui ont engagé l'autorité à la promulguer. Un ami se détache d'un ami, et voilà que vous le condamnez sans connaître ses motifs.

3° Ignorance de l'intention. C'est, dit S. Bernard, ce qui devrait nous empêcher de juger notre prochain. Le fait peut être injuste, le droit insoutenable, la personne malheureuse; mais quand l'intention est bonne elle est excusable. Faisons-nous tout ce qui peut contribuer à faire connaître l'innocence de l'intention? *Nolite ante tempus judicare* (1 Cor. IV. 5).

II. Passion. Condamner par passion c'est condamner par *naturel*, par *prévention*, par *intérêt*.

1° Quels sont ceux qui condamnent *par naturel*? Ces âmes mal nées qui ne cherchent qu'à tourner en mal toute action. Ces cœurs vicieux qui, ne pouvant entendre parler de vertu, dénigrent, critiquent, noircissent; qui refusent tout éloge, qui exigent du prochain plus que Dieu lui-même.

2° Ceux qui condamnent *par prévention* sont ces esprits bornés qui sont toujours susceptibles des premiers préjugés; ces hommes faibles qui se laissent surprendre par les premières impressions.

3° Enfin, il n'est rien de si innocent et de si pur que l'*intérêt* ne le condamne et ne le noircisse.

Devenons donc plus circonspects dans les jugements que nous portons de nos frères. Suivons les règles de la charité que nous trace S. Paul et dont il a été parlé (1 Cor. XIII. 4, 5, 5, 7).

2e SUBD.—**Nous ne supportons pas le prochain avec charité.**

L'obligation de supporter le prochain porte sur trois fondements: 1° *Sur sa faiblesse*; 2° *sur le sentiment de fraternité*; 3° *sur le précepte de J.-C.*

1° Sa faiblesse. Compassion que nous éprouvons pour un malade.... Or, le prochain est ce malade qui mérite toute notre pitié. Il a mille défauts, il a mille infirmités. Ce sera un esprit volage, un homme emporté, un corps malade. Hélas! il est le premier à plaindre, d'autres que vous sont obligés de le supporter. Ayez donc courage et patience auprès de lui.

2° La fraternité. Nous sommes unis au prochain par le sang, par l'alliance, par la même profession. Ainsi nous aurons à nous plaindre d'un père avare, d'une mère ambitieuse, d'un associé, d'un égal, d'un fils débauché, d'une fille coquette, d'un maître dur, d'un serviteur infidèle. Soyons bons envers tous ceux-là, car ils sont véritablement tous nos frères.

3° Précepte de J.-C. Point de précepte plus formel et plus absolu dans la loi de grâce que celui de la charité. La charité fraternelle est l'âme du christianisme; elle est le commandement favori du fils de Dieu: *Diliges proximum tuum sicut teipsum* (Matth. XXII. 39). *Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem* (Joan. XIII. 34). C'est peu que le Sauveur ait publié si souvent ce précepte dans le cours de sa mission; sur le point d'aller s'immoler pour le salut des hommes, il en recommande par trois fois l'observation à ses apôtres et semble la leur demander par le sacrifice de sa vie auquel il touche. C'est un père mourant, dit S. Augustin, qui entouré de ses enfants, leur manifeste sa dernière volonté sur un point qu'il a infiniment à cœur, et les presse, les conjure de l'accomplir. Ne sera-t-elle pas pour eux, ne sera-t-elle pas, pour des chrétiens, une loi sacrée et inviolable?

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

MOTIFS. — MANIÈRE.

TEXTE.

Ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

Luc. x. 37.

C'est l'importante leçon par laquelle le Sauveur conclut l'entretien qu'il eût un jour avec un docteur de la loi qui était venu lui demander ce qu'il fallait faire pour posséder la vie éternelle. Après l'avoir instruit de l'obligation et de la manière d'aimer son prochain par la parabole du Samaritain, il le renvoie, en lui recommandant de suivre l'exemple de cet homme charitable : *Vade, et tu fac similiter.* Mais est-ce seulement pour celui qui questionne le Sauveur que cette instruction a été faite? Non, M. F., il n'est aucun de nous à qui elle ne convienne, aucun à qui elle ne soit nécessaire. Elle est pour tous les hommes, elle est pour tous les temps et tous les lieux.

Ier Point.

OBLIGATION D'AIMER NOTRE PROCHAIN.

Le précepte de la charité ne renferme pas seulement les sentiments de bienveillance, mais toutes les actions qui en sont la preuve, les bienfaits, les secours, les conseils, la douceur, la commisération, l'indulgence pour les défauts d'autrui, l'oubli des injures, la crainte d'humilier et de contrister ses semblables.

Soit que nous considérions notre prochain selon l'ordre de la nature, soit que nous le considérions dans l'ordre de la grâce, tout nous excite à l'aimer comme nous.

1re SUBDIVISION.—**Ordre de la nature.**

1° La loi de charité est *une loi de notre être.* Elle est dans notre cœur comme dans l'Evangile. C'est une douce inclination qui nous porte à aimer nos semblables, et à nous unir à eux par les liens de la société. C'est un sentiment de pitié qui nous attendrit et nous afflige, à la vue des malheureux. C'est un besoin qui nous tourmente et nous presse de soulager leurs maux. C'est un plaisir délicieux et pur que nous goûtons à les faire cesser. Voilà le fond et comme les premiers éléments de notre être. Humanité, bonté, bienveillance, voilà les affections primitives de notre âme. Elles y précèdent les passions qui les altèrent. Elles sont les traits les plus sensibles de notre ressemblance avec le Dieu bon qui nous tira du néant. Aimer nos frères, c'est donc suivre la première leçon de la nature, c'est céder à un penchant qui nous honore et qui a pour lui le suffrage de la raison. Au contraire, étouffer cette voix impérieuse et touchante qui nous parle en leur faveur ou n'éprouver à leur égard qu'une froide insensibilité, c'est avoir cessé d'être homme.

2° Le prochain, c'est *notre semblable,* or, dit S. Ambroise : *Nihil tam secundum naturam quam amare naturæ consortem.* La ressemblance qui se trouve entre les hommes dont le Père commun est dans les cieux doit produire entre tous une charité inaltérable.

Cette loi d'aimer son semblable n'est-elle pas d'ailleurs observée même parmi les êtres dépourvus de raison? *Omne animal diligit similem sibi, sic et omnis homo proximum sibi* (Eccli. XIII. 19).

Que penser donc de ceux qui renferment tout leur amour dans eux-mêmes, qui ne se mettent point en peine de leur prochain; qui, sensibles à tout ce qui les regarde ne sont aucunement touchés de ce qui arrive au reste des hommes; qui, loin de prendre part au malheur d'autrui, vont même jusqu'à en prendre de la joie? Ne sont-ils pas des violateurs d'une des lois les plus sacrées de la nature?

3° Le prochain, c'est *la créature de Dieu.* Il est son œuvre, il en dépend. Il est de plus son image et l'objet de son amour.

Sa puissance nous créa, sa providence nous garde, son amour nous récompensera. Or, tous ces motifs nous portent naturellement à l'aimer.

4° Le prochain, ce sont tous les hommes, mais ce sont particulièrement ceux avec lesquels nous avons des rapports; ceux de notre famille, ceux de notre parenté, ceux qui nous avoisinent, ceux de notre patrie. Or, que de motifs la nature ne nous suggère-t-elle pas pour aimer tous ces frères?

2e SUBD. — **Ordre de la grâce.**

Si nous sommes si étroitement obligés à aimer notre prochain, à le considérer seulement selon l'ordre de la nature et par les seules lumières de la raison, combien plus y sommes-nous obligés si nous l'envisageons avec les lumières de la foi?

1° PRÉCEPTE DE J.-C. D'abord c'est le précepte formel du Sauveur du monde. Quand un docteur de la loi, comme nous l'avons vu dans l'Evangile de ce jour, s'approche de lui pour le tenter en lui demandant : Maître, quel est le plus grand des commandements? Que répond le divin Maître : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de toute votre âme, de tout votre esprit et de toutes vos forces. C'est là le premier et le plus grand commandement. » Puis il ajoute aussitôt : « il y en a un autre qui est en tout semblable au premier : vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Ailleurs il appelle ce commandement son précepte : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* (Joan. XV. 12). Comme s'il disait : Tous les autres commandements je vous les ai donnés de la part de mon Père, mais celui-ci est le mien propre. Ou bien encore : vous n'avez pas sujet de vous plaindre de ma loi qu'elle soit trop onéreuse et trop difficile, car tout ce que je demande de vous, c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.

M. F., ce sont là les paroles qui ont fondé dans le monde la fraternité, et qui l'ont établie sur des bases mille fois plus inébranlables que les efforts des politiques ou que la lettre des constitutions.

2° EXEMPLE DE J.-C. Le Sauveur n'avait pas deux règles de conduite, comme il disait, il faisait. Il avait dit à ses apôtres : *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (Joan. XV. 13), et il eut le suprême courage de pousser jusque-là le dévouement et le sacrifice. Non content de s'être fait homme pour nous, il a voulu encore prendre sur lui nos péchés, nos misères, les clouer avec lui sur la croix, les effacer dans son sang généreux, et sceller ainsi, par le plus héroïque exemple, le plus sublime des préceptes. Or, chrétiens, rachetés par le même Dieu, baignés de son sang sur le Golgotha, ne nous reconnaîtrons-nous pas pour frères?

3° MEMBRES DE LA MÊME ÉGLISE. Quelle union plus étroite que celle qui existe parmi des chrétiens : *Omnes vos fratres estis* (Id. ibid. 8). *Sumus invicem membra* (Eph. IV. 25). Donc, nous avons tous la même génération spirituelle, par J.-C., et cette fraternité est plus forte que celle de la chair et du sang. Donc, nous avons tous les mêmes moyens de salut, les mêmes espérances, les mêmes destinées. Enfin, le Sauveur nous a communiqué à tous le même esprit d'union par cette prière à son Père : *Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi ut sint unum sicut et nos* (Joan. XVII. 11).

IIe Point.

COMMENT NOUS DEVONS AIMER NOTRE PROCHAIN.

Je dois aimer mon prochain dans Dieu, pour Dieu, et comme Dieu l'aime; l'aimer dans Dieu, en sorte que Dieu soit le principe de ma charité; l'aimer pour Dieu, en sorte que Dieu soit le motif de ma charité; l'aimer comme Dieu l'aime, en sorte que Dieu soit le modèle de ma charité. Voici encore comment nous devons aimer le prochain.

1re SUBD. — **Comme nous voulons être aimés.**

Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis (Matth. VII. 12). Nous ne voudrions pas qu'on nous fît aucun tort, qu'on formât contre nous des soupçons, qu'on déclinât notre réputation, qu'on nous maltraitât; gardons-nous donc de rien faire de semblable au prochain.

Nous voudrions au contraire qu'on nous assistât dans nos besoins, que l'on prît part à nos maux, qu'on nous aidât par des conseils, qu'on fût indulgent pour nos fautes, etc. Agissons donc ainsi envers le prochain : *Et vos facite illis.*

2e SUBD.—**Comme nous nous aimons nous-mêmes.**

Diliges proximum tuum sicut teipsum (Matth. XXII. 39). S. Thomas fait observer que le mot *teipsum* ne marque pas une égalité, mais seulement une ressemblance d'amour, en sorte que notre amour pour nous-mêmes soit le modèle de celui qui est dû au prochain. Cette ressemblance doit consister en ce que : 1° nous aimions le prochain pour Dieu; selon ces paroles de S. Augustin : « celui-là sait aimer qui aime pour Dieu »; 2° nous l'aimions pour lui faire éviter le mal; 3° nous l'aimions pour l'aider dans la vertu. Jugeons-donc de l'amour que nous avons pour le prochain par celui que nous avons pour nous : *Intellige, quæ sunt proximi, ex teipso* (Eccli. XXXI. 18).

3e SUBD.—**Comme nous a aimés J.-C.**

J.-C. nous a aimés : 1° d'un amour *affectif;* il nous a tous portés dans son cœur, il a prié pour nous, il a désiré notre bonheur; 2° d'un amour *effectif;* il a exécuté à la lettre tout ce que son Père désirait de lui pour opérer le grand ouvrage de la Rédemption; 3° de l'amour *le plus fort;* souvenez-vous de tout ce qu'il a enduré de douleurs durant sa vie privée et publique; 4° de l'amour le *plus constant;* en faut-il d'autres preuves que la mort qu'il a endurée pour chacun de nous : *Majorem hac dilectionem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (Joan. XV. 13). *In hoc cognoscimus charitatem Dei quoniam ille animam suam pro nobis posuit; et nos debemus pro fratribus animam ponere* (1 id. III. 16).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Diliges amicum tuum sicut teipsum (Levit. XIX. 18).

Non oderis fratrem tuum in corde tuo (Id. ibid. 17).

Si attenuatus fuerit frater tuus, et infirmus manu, et susceperis eum... et vixerit tecum (Id. XXV. 35). *Vide adhuc* Deut. XVI. 11, 13, 14—XXIII. 19—XXIV. 17.

Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri feceris (Tob. IV. 16).

Universa delicta operit charitas (Prov. X. 12).

Ordinavit in me charitatem (Cant. II. 4).

Melius est duos esse simul quam unum.... funiculus triplex difficile rumpitur (Eccle. IV. 9, 12).

Dilige proximum et conjungere fide cum illo (Eccli. XXVII. 18).

Numquid non Pater unus omnium nostrum? Numquid non Deus unus creavit nos? Quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum? (Malach. II. 10).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum (Matth. XXII. 39 — Levit. XIX. 18 — Marc. XII. 31).

In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetæ (Id. ibid. 40).

Diligere proximum tanquam se, majus est omnibus holocautomatibus et sacrificiis (Marc. XII. 33).

Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines et vos facite illis (Luc. VI. 31).

Mandatum novum do vobis : ut diligatis invicem, sicut dilexi vos (Joan. XIII. 34).

In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem (Id. idid. 35).

Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem sicut dilexi vos (Id. XV. 12).

Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis (Id. ibid. 13).

ÉPITRES.

Charitatem fraternitatis invicem diligentes (Rom. XII. 10).

Qui diligit proximum, legem implevit (Id. XIII. 8).

Plenitudo ergo legis est dilectio (Id. ibid. 10). *Vid. adhuc* Rom. XII. 5—XV. 2).

Charitas patiens est, benigna est, non æmulatur etc. (1 Cor. XIII. 4...).

Alter alterius onera portate et sic adimplebitis legem Christi (Galat. VI. 2).

In charitate radicati et fundati (Eph. III. 17).

Si quod solatium charitatis, si qua societas spiritus, si qua viscera miserationis.... eamdem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes (Philip. II. 1, 2).

Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes (1 Thess. V. 14).

Charitatem continuam habentes, quia charitas operit multitudinem peccatorum (1 Petr. IV. 8).

SS. PÈRES.

Apud christianos, lex et norma amicitiæ, quisque ipse est; atque eadem proximis velle, quæ et sibi ipsis (S. Greg. *N.*).

Mandatum charitatis proximi, simile est mandato charitatis divinæ; quoniam hoc illud inducit, ab illo rursus munitus (S. Chrysost. *Hom. in Matth.*).

Hoc in primis habet charitas, quod cum utilitate, sit facillima atque jucundissima (Id. *Hom. 2 in Joh.*).

Charitatis debitum etiamsi semper solvatur, semper debetur (Id. *Ep.* 22).

Tanta charitatis vis est ut cœlo latiorem faciat animam, unde Paulus dicebat : *Dilatamini* (Id. *Hom. 44 in Act.*).

Alius amat quia redamatur, alius quia honore afficitur, alius quia utilitati sibi esse fore hominem putat; Christi vero causa, difficile quemquam invenies qui amicum ut oportet diligat; omnes fere sæcularium vinculorum nexu vinciuntur (Id. *Hom. 61 in Matth.*).

Considera, o homo, unde nomen sumpseris? Ab humo scilicet quæ nihil a te accipit, sed omnia largitur... unde appellata humanitas specialis et domestica virtus hominis quæ adjuvet consortem (S. Ambr. *L. 5 Offic.*).

Non diligis proximum tuum, si non ad bonum, ad quod ipse tendis, adducis (S. August. *de Morib. Eccl.*).

Dilectio proximi certus gradus est ad dilectionem Dei (Id. *L. Contr. adim.* c. 6).

Omnis homo homini promixus. Non est cogitanda longinquitas generis ubi est natura communis (Id. *de Doctr. chr.*).

Charitas est glutinum animarum, societas fidelium, otio non frigida, actione non fracta, non fugax, non audax, non præceps (Id. ibid.).

In charitate pauper est dives, sine charitate omnis dives est pauper. Charitas in adversitatibus tolerat, in prosperitatibus temperat, in duris passionibus fortis est, in bonis operibus hilaris est, in tentationibus tutissima, in hospitalitate latissima, inter bonos fratres lætissima, inter falsos patientissima (Id. *de Laud. Charit.*).

Diligamus in proximis quod sunt, et odio habeamus quod in itinere Dei nobis obsistunt (S. Greg. *in Hom.*).

Tantum quilibet portat proximum quantum amat. Si enim amas, portas; si desiisti amare, desiisti tolerare (Id. *in Ezech.*).

Cætera cum reddita fuerint, non debentur; dilectio autem tanto magis debetur quanto amplius impenditur; ipsa est quæ semper redditur et semper debetur, nec cum redditur, amittitur, sed potius reddendo multiplicatur, quoniam habendo redditur, non carendo (S. Anselm.).

Charitas in adversis non deficit, quia *patiens est;* inimicis non rependit quia *benigna est,* felicitas aliena eam non cruciat quia *non æmulatur*, conscientia mala non pungit quia *non agit perperam* (S. Bern. *Tract. de Charit.*).

O nimiam Dei clementiam! o ineffabilem Dei benignitatem! præmium nobis pollicetur, si nos mutuo diligamus, et ea nobis præstemus quibus nos invicem indigemus, et nos superbo et ingrato animo ei renitimur, cujus imperium beneficium est! (S. Laur. Just.).

Si portari vis, porta et alium. Vide quam longe es adhuc a vera charitate et humilitate; quæ nulli novit irasci, vel indignari nisi tantum sibi (*Imit. Chr.* L. 2, c. 3, § 2).

MORALISTES.

I. Amour du prochain.

Le sentiment qui nous porte à aimer les hommes, à les traiter en frères et à leur faire du bien, se nomme amour du prochain.

Cet amour est de tous les sentiments affectueux, le plus noble, le plus fécond après l'amour de Dieu; car il est la source des sentiments d'*humanité*, de *charité*, de *dévouement*, etc., et conséquemment, aussi nécessaire à la société civile, pour le bonheur de la vie, que dans le christianisme, pour notre félicité éternelle (La Rochefoucauld, *Maximes*).

L'amour du prochain est opposé à tous les vices qui nous rendent indifférents envers nos frères, ou qui nous animent contre eux. C'est une vertu essentiellement chrétienne; l'action est pour elle une condition d'existence; sans les œuvres elle n'existe pas (Un Contemporain).

II. Humanité.

Rien n'avait plus de pouvoir, sur l'esprit des anciens païens, que les devoirs religieux qui rappelaient les hommes à l'humanité. Chez eux violer l'hospitalité, rejeter les suppliants qui n'avaient pour armes que leur misère, d'humbles prières et des branches d'olivier, c'était un crime qui attaquait la divinité même. (Le Dr Poujol, *des Passions*).

III. Charité.

Nous passerons sous silence les dévouements sans bornes, les aumônes de toute sorte, les généreux sacrifices dont l'Eglise a donné, dans chaque siècle, de nombreux exemples; les hospices élevés pour l'enfance, pour la vieillesse, pour l'aliénation mentale, pour tous les genres d'infirmités; les congrégations religieuses établies uniquement pour l'humanité faible ou souffrante; les sociétés ecclésiastiques ou laïques qui ont pour mission de soulager les misères publiques ou privées; les hommes apostoliques qui vont porter aux peuples les plus lointains et les plus barbares, les bienfaits de la civilisation et de la foi, etc. etc. Toutes ces œuvres sont le produit et la conséquence du christianisme. (M. l'abbé Bertrand, *Dict. des Relig.*).

IV. Dévouement.

C'est par amour de l'humanité et soutenus par l'esprit de Dieu que nos zélés missionnaires se *dévouent* à la conversion des idolâtres.... C'est par amour de l'humanité et soutenues par l'esprit de Dieu que nos vierges chrétiennes se *dévouent* à instruire les enfants, à secourir la vieillesse infirme ou indigente, à soigner les malades, à affronter sans effroi la contagion.

L'histoire de France nous montre tour à tour S. Louis soignant les pestiférés à Damiette; S. Vincent-de-Paul bravant la neige et les frimas pour recueillir les pauvres petits enfants que des mères dénaturées abandonnaient sans pitié.... le chevalier Rose et l'évêque de Belzunce donnant des secours spirituels et temporels aux pestiférés de Marseille; Mgr de Quelen quittant sa retraite pour secourir les petits orphelins dont les parents avaient été moissonnés par le choléra; Mgr Affre, archevêque de Paris qui, sous l'impulsion d'un zèle vraiment sacerdotal, animé du feu de la charité chrétienne, affronta pour remplir son devoir de bon pasteur le péril même de la vie afin d'éteindre la guerre civile (Pie IX, *Lettre aux Vicaires capit. de Paris*).

AMOUR DU PROCHAIN.

HISTORIQUE.

LOI ANCIENNE.

La loi ancienne est remplie de la morale la plus pure. Quand elle exprime la conduite que l'on doit tenir, dans les rapports avec le prochain, elle défend la haine, la vengeance, et elle ordonne l'amour du prochain (Levit. XIX. 17, 15).

JUIFS MODERNES.

Les juifs modernes sont en général fort charitables pour les pauvres de leur nation. Dans les grandes villes, les pauvres vont, la veille du sabbat et des grandes fêtes, chez les riches et chez les personnes aisées, et chacun leur donne selon ses moyens (Léon de Modène).

CHARITÉ CHRÉTIENNE.

Nous ne nous arrêterons pas ici à faire le tableau de la charité chrétienne, qui comporterait des volumes tout entiers. Ce que nous voulons simplement constater, c'est que la loi de charité fait le fond de la doctrine évangélique (Joan. XIII. 35).

BIENFAISANCE MUSULMANE.

Les musulmans, qui ont tant emprunté au christianisme, n'ont eu garde d'oublier la charité. Il est, disent-ils, de précepte divin, et par là d'obligation absolue pour tout fidèle, de faire la charité aux pauvres : *Point de grâce, dit Mahomet, pour celui qui meurt rassasié, laissant à côté de lui son voisin affamé.... Le fidèle qui aime Dieu doit aussi aimer son prochain... O croyants, donnez l'aumône!* (*Coran.* 11, 77, 11, 104).

PHILANTHROPIE PAIENNE.

La charité est de précepte chez les juifs, et les chrétiens qui professent la religion révélée, ainsi que chez les musulmans qui ont tiré leur doctrine de ces deux religions, mais nous ne croyons pas qu'elle existe, du moins comme faisant partie du culte, dans aucun autre système religieux.

HINDOUS ET BOUDHISTES. Leur humanité pour les bêtes est au-dessus de leur charité pour les hommes. Ils n'ont pas la plus légère idée de cette vertu. Leurs religions respectives leur commandent bien en général la bienfaisance, mais la division et la suprématie des castes dans l'une, la doctrine de l'individualité ou de la déification dans l'autre, sont à jamais un obstacle à la charité, entendue dans le sens chrétien. (M. l'abbé Bertrand, *Dict. des Relig.*).

GRECS. Voici sur notre sujet quelques maximes des sept sages de la Grèce.

Omnibus placito. Violentiam oderis. Litem oderis. Ne cui invideas. Affabilis esto. Omnibus teipsum præbe. Concordiam sectare. Largire cum utilitate (*Dicta sept. Sapient. Græc.*).

LATINS. Quoniam, ut præclare scriptum est a Platone, non nobis solum nati sumus, sed etiam patriæ, parentibus, amicis, cæterisque hominibns (Cicer. *de Off.* c. 21).

Ille Terentianus versus in pectore et in ore sit :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto (Senec. *Ep.* 95).

Quam sententiam : *Alteri ne feceris quam tibi fieri non vis*, adeo dilexit Alexander Severus ut in palatio et in publicis operibus præscribi juberet (Lamprid. *in Alex. Sever.*).

PHILANTHROPIE CHRÉTIENNE.

Formons-nous, dans notre esprit, un type de l'homme tel qu'il doit être, et cherchons à lui ressembler. Ce type, que la religion nous propose, c'est l'homme fort et patient au plus haut degré, l'ennemi irréconciliable de l'oppression et de l'hypocrisie, le philanthrope qui pardonne tout à l'exception de la perversité, qui ne veut pas se repentir; celui qui peut se venger et ne veut pas; celui qui s'est fait le père des pauvres et qui ne condamne pas les riches, pourvu qu'ils considèrent aussi les pauvres comme leurs frères; celui-là est l'unique philosophe sans tâche, l'entière manifestation de Dieu, un être de notre espèce, c'est l'Homme-Dieu (Silvio Pellico, *Devoirs des hommes*, c. 6).

MOTIFS ET MOYENS.

MOTIVA

(ad Dilectionem erga proximum exercendam).

I. HUMANITAS.

Conservanda est humanitas, ait Lactantius, si homines dici velimus. Id autem conservare humanitatem, quid est aliud quam diligere hominem quia homo est, et idem, quod nos sumus (Lact. *L.* 8 *Div. just.*).

II. MANDATUM CHRISTI.

Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos (Joan. XV. 12).

III. FRATERNITAS.

Fratres sumus non tantum natura sed gratia : *Omnes vos fratres estis... unus est Pater vester qui in cœlis est* (Matth. XXIII. 8, 9). Atqui major est fraternitas Christi quam sanguinis. Sanguinis enim fraternitas similitudinem corporis refert, Christi autem fraternitas unanimitatem cordis animæque demonstrat sicut scriptum est : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una* (S. Aug. *Serm.* 20 *de Temp.*).

IV. NECESSITAS.

Sicut anima non vivificat membra, nisi sibi invicem copulata; ita cum nos omnes corpus sumus in Christo, *teste apost.* (1 Cor. X. 17), Spiritus Sanctus non vivificabit nos, nisi per charitatem unum simus (Lohner, *in Bibl. man. concion.*).

V. SECURITAS.

Quid enim foris conturbare aut contristare poterit, si intus bene est, et fraterna pace gaudetis? Nempe frater, qui juvatur a fratre, quasi civitas firma et *funiculus triplex difficulter rumpitur*, teste Salomone : Eccle. IV. 12 (S. Bern. *Serm.* 29 *in Cant.*).

VI. UTILITAS.

Quia Christus, omnia quæ proximo exhibemus obsequia, non aliter quam sibi facta essent, remuneratur; quia concordia res parvæ crescunt, discordia autem maximæ dilabuntur (S. Greg. *Hom.* 8 *in Ezech.*).

MEDIA

(ad eumdem finem).

I. AMOR DEI.

Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se; unde cum nos per amorem conjuncti cum uno tertio, scilicet Deo, fuerimus, facile etiam inter nos per charitatem conjungemur. Hinc S. Gregorius, per amorem Dei, inquit, amor proximi gignitur, et per amorem proximi amor Dei nutritur (*L. Moral.* 10).

II. IN OMNIBUS HOMINIBUS CHRISTUM INTUERI.

Quam ob causam Dominus dixit : Quidquid *fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Matth. XXV. 40).

Unde S. Cyprianus : Quid potuit nobis magis Christus edicere? Quomodo potuit magis justitiæ de misericordia operam provocare? (S. Cypr. *Tr. de Eleem.*).

III. CONSIDERARE FREQUENTER DAMNA EX CHARITATIS VIOLATIONE PROVENIENTIA.

Longe, quæso, fratres, inquit S. Bernardus, a vobis facile semper hoc abominabile malum, vos qui experti estis et quotidie experimini *quam bonum et quam jucundum sit habitare fratres in unum.* Quidquid foris blanditur nulla est perfecta consolatio, si intus, quod absit, seminarium discordiæ germinaverit (S. Bern. S. 29 *in Cant.*).

AXIOMATA.

Est amor ingratus, si non sit amator amatus.
Sorte patet misera, quæ sit dilectio vera.
Verus amator erit, qui me, plus quam mea quærit.
Concordia res parvæ crescunt, discordia maximæ dilabuntur (Buchler, *de Dilect. prox.*).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

MOISE.

Obsecro, Domine, peccavit populus iste peccatum maximum... at dimitte eis hanc noxam, aut si non facis; dele me de libro tuo quem scripsisti (Exod. XXXII. 31).

TOBIE.

Sed Tobias, plus timens Deum quam regem, rapiebat corpora occisorum, et occultabat in domo sua, et mediis noctibus sepeliebat ea (Tob. II. 9).

NOUVEAU TESTAMENT.

N. S. J.-C.

Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri (Tit. III·4).

S. PAUL.

Optabam ego ipse anathema esse a Christo, pro fratribus meis (Rom. IX. 3).

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

PREMIERS CHRÉTIENS.

Videte quomodo se diligant! (Tertul. *Apol. C.* 39). Tel était le cri de surprise des païens, en voyant la charité des chrétiens.

Itaque quos separabat longitudo terrarum, Christi gratia connectebat (S. Ambr. *Serm.* 39).

S. JEAN.

Nihil aliud per singulas solebat proferre collectas, nisi hoc : *Filioli, diligite alterutrum.*

Tandem discipuli et fratres qui aderant, tædio affecti quod eadem semper audirent, dixerunt: Magister, quare semper hoc loqueris? Qui respondit dignum Joanne sententiam: *Quia præceptum Domini est et, si solus fiat, sufficit* (S. Hieron. *in Ep. ad Galat. L.* 3, *C.* 6).

S. Paul a également dit : Qui diligit proximum, legem implevit (Rom. XIII. 8).

VIE DES SAINTS.

S. MARTIN DE TOURS.

Martinus ita Deum orabat: Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem (S. Supit. *in ej. Vit.*).

S. PACOME.

Pachomium adhuc militem et nullius eum fidei mysteriis imbutum, nihil potius ad Christum adduxit quam Christianorum Charitas. Cum enim militibus Constantini Magni stipem et annonam quæ eos defecerat quærentibus, videret quosdam inter alios Pachomius qui singulari benevolentiæ singnificatione milites in domos suas ultro invitarent, tamque liberaliter offerrent necessaria et miratus rogaret: Ecquodnam genus id hominum tam, præter consuetum, beneficum; cumque Christianos esse intelligeret; papæ! inquit, non potest non optima esse illa religio, quæ ita ad charitatem instruit homines; eam ergo amplecti quid vetabit? (Baron. *Ann.* 318).

SS. PP. DU DÉSERT.

Abbas Pæmen interrogatus quomodo intelligendum esset illud Christi : *Majorem charitatem nemo habet....* respondit: Si quis malum verbum audivit a proximo suo et tolerat patienter; iste animam ponit pro amico suo (*Vit. SS. PP. L.* 3).

Dixit Abbas Pastor; quacumque hora tegimus peccatum fratris nostri, teget etiam Deus nostrum, et quacumque hora prodiderimus culpas fratrum, et Deus similiter nostra prodet (Id. *L.* 9).

Senex solitario mortuum portanti dixit: mortuos portas, at vivos etiam porta (Penneq. *in Isaq. L.* 3).

Voyez pour d'autres exemples, dans *le Dictionnaire des Anecdotes chrét.*, les mots : *Amour du prochain, Philanthropie, Bienfaisance, Compassion.*

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. AMBROISE — In Ep. ad Rom. — In Ep. 1 ad Cor. — Serm. 9 de Unit. Charit.
S. JÉROME — In regul. Monach. ad Paul.
S. CHRYSOST. — Hom. 92, — Hom. 33 in Ep. 1 C. — Hom 61 in Matth. — Hom. 19 ad popul. — Hom. 77 in Joan. — Hom. 4 in Matth. — Orat. 5 adv. Jud. — In dialog.
S. AUGUSTIN — De unit. Eccl. — De Nat. et Grat. — De Spirit. et Litt. — Tract, 65 in Joan. — Tract. in 1 Ep. Joan. — Ep. 59 ad Paulin. — Ep. 62 ad Cœlest. — Ep. 137 ad Volus. — De laude Charit. — De Moral. L. 1. — In Apoc, 23. — In Ps. 118. — De doctr. Chr. C. — In Spec. Erem. — In Ps. 132. — In Serm. Dom. in Monte.
S. PROSPER — De Vit. Contempl.
S. GRÉGOIRE — L. 3 Moral. C. 4, 26. — Hom. 8. in Ezech. — L. 10 Moral. — Hom. 28 in Evang. — In Pastor.
S. BERNARD — Tr. de dilig. Deo. — Serm. 18 in Cant.
S. THOMAS — In Sum. — In Ps. 138.

Ascétiques.

S. BONAVENT. — In Serm.
S. LAUR. JUST. — In L. Vit. C. 17.
TH. à KEMP. — Imit. Chr. L. 1, C. 15, 16. L. 2, C. 34. L. 3, C. 42.
Cl. PELLETIER — Tr. de la charité.
AVRILLON — Am. de Dieu et du proch.
PALLU — Tr. de la charité
RODRIGUEZ — Un traité entier.

Prédicateurs.

BOURDALOUE — Dominicale.
BOSSUET — Char. fratern.
LA RUE — It.
MASSILLON — It.
SEGAUD — It.
L'ab. RICHARD — Serm.
BRIDAYNE — It.
BOULOGNE — La Charité.

Répertoires

MANSI — Bibl. Moral. Tr. 5.
LABATA — In Apparatu.
RUSÆUS — In Viridario.
LOHNER — In Bib. Man.
HOUDRY — Bibl. des prédic.

PREMIER PLAN.

Détraction.

(LA LUZERNE.)

Ier Point.

CRIME DE LA DÉTRACTION.

IIe Point.

SES CARACTÈRES PARTICULIERS.

IIIe Point.

SA RÉPARATION.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Crime de la détraction.

1—Elle est condamnée par l'Ecriture sainte;
2—Elle est condamnée par la raison;
3—Elle est opposée à la charité;
4—Elle est opposée à la justice.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Ses caractères particuliers.

1—Méchanceté;
2—Audace;
3—Lâcheté.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Sa réparation.

1—Obligation de la réparer;
2—Rareté des réparations;
3—Moyens de la réparer.

DEUXIÈME PLAN.

Médisance.

(BORDERIES.)

Ier Point.

CAUSES DE LA MÉDISANCE.

IIe Point.

EFFETS DE LA MÉDISANCE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Causes de la médisance.

1—L'envie;
2—La présomption;
3—L'hypocrisie.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Effets de la médisance.

1—Pour la société;
2—Pour ceux qui en sont l'objet.
3—Pour le détracteur lui-même.

TROISIÈME PLAN.

Jugement téméraire.

(BOURDALOUE.)

Ier Point.

COMMENT NOS JUGEMENTS SONT TÉMÉRAIRES.

IIe Point.

GRIÈVETÉ DU JUGEMENT TÉMÉRAIRE.

IIIe Point.

MOYENS POUR S'EN PRÉSERVER.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Comment nos jugements sont téméraires.

1—Par défaut d'autorité;
2—Par défaut de connaissance;
3—Par défaut d'intégrité.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Grièveté du jugement téméraire.

1—Il est injurieux à Dieu;
2—Il est contraire à la charité et à la justice;
3—Il est préjudiciable dans ses effets.

IIIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Moyens pour s'en préserver.

1—Premier moyen;
2—Deuxième moyen;
3—Troisième moyen.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

DÉTRACTION.

TEXTE.

Detractores, Deo odibiles, contumeliosos, superbos, elatos, inventores malorum.

Rom. I. 30.

La détraction, considérée dans sa généralité, est une injuste diffamation du prochain, un tort fait à sa réputation, en son absence. L'attaque portée à son honneur, en sa présence, est un autre péché: on l'appelle outrage, injure, affront, selon sa grièveté. On nuit à la réputation du prochain, ou en révélant ce qui est secret, et c'est la médisance, ou en énonçant ce qui est faux, et c'est la calomnie. Il en est de ce péché comme des autres, c'est principalement l'intention avec laquelle on le commet qui en fait l'énormité. Quant à la calomnie, elle est essentiellement, et dans toutes les circonstances, criminelle.

La détraction est un mal général. Cherchez une société, une famille, une condition, j'ai presque dit une seule personne qui ne soit plus ou moins entachée de ce vice odieux. Mais l'universalité d'un vice lui donnerait-il des droits à notre respect? Non; plus au contraire nous le voyons commun, plus notre ministère doit s'attacher à le combattre. Examinons donc la détraction dans sa nature, découvrons en l'*énormité*, montrons ses *caractères* et indiquons en les *remèdes*.

Ier Point.

CRIME DE LA DÉTRACTION.

1re SUBDIVISION.—Elle est condamnée par l'Ecriture.

Il faudrait ignorer profondément la loi de Dieu, pour douter qu'elle condamne la détraction. Il y a peu de péchés plus positivement interdits, peu de vices plus fréquemment proscrits, dans les Livres-saints. Le roi-prophète parlant des détracteurs, dit: *Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolose agebant, judica illos Deus* (Ps. v. 11). Le Sage ajoute: *Attende, ne forte labaris in lingua, et sit casus tuus insanabilis in mortem* (Eccli. XXVIII. 30). S. Paul comprend ce péché, parmi les crimes les pus énormes qui excluent du royaume des cieux: *Neque fornicarii, neque adulteri, neque maledici regnum Dei possidebunt* (1 Cor. VI. 10). S. Jacques, défendant les détractions mutuelles, ajoute que celui qui juge son frère ou nuit à sa réputation, juge la loi elle-même, et lui fait tort. Il serait trop long de parcourir tous les textes sacrés qui condamnent ce vice et en annoncent la punition.

2e SUBD.—Elle est condamnée par la raison.

Pour sentir combien ce vice est odieux en lui-même et funeste dans ses effets, il n'est pas nécessaire d'être chrétien, les lumières naturelles suffisent. Ce que le Saint-Esprit nous révèle, dans les Livres-sacrés, il l'avait gravé dans nos cœurs. En effet, qui ne condamne hautement la détraction, qui est un vol de l'honneur, une semence de discordes, une injustice flagrante, une lâcheté. Les moralistes de tous les temps ont flétri énergiquement un vice aussi odieux.

3e SUBD.—Elle est opposée à la charité.

La charité bénigne et douce, d'après le grand apôtre, en haïssant le péché, chérit toujours le pécheur. La charité, constamment bienfaisante, n'agit jamais méchamment, mais au contraire, ce qu'elle a de biens, elle le verse sur le prochain. La charité ne pense *point* le mal, elle aime à voir le bien; elle détourne ses yeux du vice, pour ne pas l'apercevoir. La charité ne prend pas un plaisir malin à découvrir les iniquités. Bien loin de les montrer, elle en gémit; loin de railler le pécheur, elle le plaint. Le prince des apôtres ajoute que, au lieu de dévoiler les péchés, la charité les dérobe autant qu'elle peut à tous les regards, en les couvrant de son manteau. Or, la détraction, ayant des caractères entièrement opposés à ceux que nous venons d'énumérer, est l'ennemie directe de la charité.

4e SUBD.—Elle est opposée à la justice.

Vous n'êtes pas charitable, vous avez au moins la prétention d'être juste. Vous, détracteur, vous juste! Et qui est-ce qui vous a donné autorité sur la réputation de votre frère? La réputation est son bien, elle est le premier; le plus grand de ses biens, elle est une sorte de vie civile qui le fait exister honorablement dans l'opinion de ses concitoyens; elle est son titre aux emplois, elle le rend digne des dignités. Il a droit à la conserver; et eut-il mérité de la perdre, vous n'avez pas le droit de la lui enlever. Vous rougiriez de lui dérober la plus légère somme, et vous n'avez pas honte de lui ôter un bien plus précieux que toute sa fortune? Vous auriez horreur d'attenter à sa vie, et vous vous faites un barbare plaisir de tuer son honneur, qui lui est plus cher que la vie?

IIe Point.

CARACTÈRES PARTICULIERS DE LA DÉTRACTION.

1re SUBD.—Méchanceté.

Le roi-prophète compare la langue du détracteur à celle de l'aspic qui enfonce, dans la plaie qu'il fait, son venin mortel; au glaive aiguisé qui porte la mort; à la flèche pointue qu'on lance de loin dans le cœur. Ce qui rend ces traits plus dangereux, plus funestes dans la main du méchant, c'est leur variété, c'est l'adresse avec laquelle il les lance. Vous le voyez, selon les personnes dont il parle, selon celles à qui il s'adresse, employer avec un art perfide toutes les manières de répandre et de persuader ses méchancetés. Tantôt il en impose par l'assurance de son ton, présentant les soupçons comme des certitudes, donnant ses conjectures pour des faits indubitables, mêlant hardiment le faux avec le vrai. Tantôt plus insidieux, il en laisse entendre plus qu'il n'en dit. Ce n'est souvent qu'un mot, qu'un geste, qu'un sourire, aussi expressifs et plus persuasifs qu'une détraction ouverte. Ici, il affecte une hypocrite compassion, il plaint avec un air triste, avec des paroles d'intérêt celui qu'il décrie; là, pour donner plus de créance au mal qu'il dit, il y joint de perfides éloges; il pare sa victime, en l'immolant; il cache sous des fleurs la pointe aiguë dont il la perce; c'est Joab embrassant Amasa, afin de l'assassiner; c'est Judas trahissant le Fils de l'homme par un baiser.

2e SUBD.—Audace.

Audacieuse, la détraction s'attaque à tout; insolente, elle ne respecte rien. La plus haute élévation ne met pas hors de ses atteintes; elle dirige ses coups contre les têtes les plus augustes. Les dépositaires de l'autorité sont l'objet de ses murmures, de ses satires, de ses calomnies. Le sanctuaire n'est pas pour lui un asile sacré, il va y poursuivre les oints du Seigneur. Il viole les tombeaux, répand presque sur des cendres froides et insensibles sa bave vénimeuse. La vertu même, ce qu'il y a de plus respectable parmi les hommes, la vertu qui unit la terre au ciel dont elle est le don le plus précieux, la vertu n'est pas à l'abri de ses coups; c'est sur elle qu'il s'acharne avec le plus d'âpreté, parcequ'elle l'offusque et qu'elle est la censure vivante de ses vices. Dans la bouche du calomniateur, la chaste Suzanne devient une adultère, le pudique Joseph un corrupteur, le fidèle Miphibosceth un traître, Daniel un infracteur des lois, Jérémie un imposteur ennemi du peuple. Il n'y a pas eu un saint qui n'ait été l'objet de criminelles détractions; beaucoup d'entre eux en ont été les victimes, témoin surtout les martyrs.

3e SUBD.—Lâcheté.

Le perfide détracteur attaque celui qui, étant absent, se trouve dans l'impuissance de résister. Il prend, pour porter ses coups, le moment où on n'est pas en mesure de les parer. Trop lâche pour attaquer de front, il assassine par derrière.

Ecoutez le raisonnement de S. Chrysostôme à ce sujet: Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi ou c'est votre ami, ou il vous est indifférent. Si c'est votre ennemi, c'est alors l'envie et la haine qui vous font parler, or, cela est traité de bassesse et de lâcheté parmi les hommes; si c'est votre ami, quelle lâcheté de trahir ainsi les devoirs de l'amitié; si cet homme vous est indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? N'en ayant reçu aucun mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre? Je vous demande s'il est rien de plus lâche qu'un tel procédé.

IIIe Point.

RÉPARATION DE LA DÉTRACTION.

1re SUBD.—Obligation de cette réparation.

De toutes les injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible, devant Dieu, que celui de la médisance:

1° Parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation qui est celle de l'honneur; 2° parce que c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses; 3° parce qu'il s'étend communément à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être qui ne doive trembler. Trois caractères qui méritent toutes vos réflexions et que vous n'avez, peut-être, jamais bien méditées (*Voy.* pour le dévelopg. de ces trois considérations, Bourdaloue, *Serm. sur la Médisance*, 2e point).

2e SUBD.—Rareté des réparations.

On entend à tout moment des détractions, presque jamais on ne voit des satisfactions. Deux énormes obstacles arrêtent: 1° *Difficulté de les vouloir;* 2° *difficulté de les pouvoir.*

3e SUBD.—Moyens de réparation.

Ne vous désespérez cependant pas, ô vous qui avez eu le malheur de vous laisser entraîner à ce dangereux péché, ce serait le comble de votre infortune! La difficulté, l'impossibilité même d'une réparation convenable ne doit être, ni un motif de vous décourager, ni un prétexte à ne faire aucun effort. Il en est de la réparation de l'honneur comme de celle de la fortune. Celui qui se trouve dans l'impuissance de rendre tout le bien injustement acquis, doit restituer ce qui est en son pouvoir. Mais tout ce qui est possible vous est prescrit. Quant à la calomnie, vous pouvez et vous devez la rétracter franchement. Pour la médisance, le meilleur moyen de réparation sera de dire désormais tout le bien que vous connaissez de ce frère dont vous aviez dit du mal.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

MÉDISANCE.

TEXTE.

Si peccaverit in te frater tuus, vade, et corripe eum inter te et ipsum solum.

Matth. XVIII. 5.

Vainement le divin Sauveur, pour unir ses disciples par les liens d'un indissoluble amour, a pris soin de leur prêcher l'indulgence, par les plus mémorables exemples comme par les plus touchantes leçons, le chrétien n'en trouve pas moins, dans ses frères, des juges inexorables qui le citent à leur tribunal, examinent sa conduite avec rigueur, et le flétrissent par des jugements que dicte trop souvent l'inconsidération ou la malignité; en un mot, sous une loi de douceur et de charité, la médisance, tant de fois l'objet des anathèmes de notre législation adorable, exerce chaque jour au milieu de nous les plus déplorables ravages. Essayons d'arrêter un tel désordre, en montrant : 1° *les véritables causes de la médisance;* 2° *ses funestes effets.*

Ier Point.

CAUSES DE LA MÉDISANCE.

Les causes les plus ordinaires de nos médisances sont : 1° *l'envie;* 2° *la présomption;* 3° *l'hypocrisie.*

1re SUBDIVISION.—**L'envie.**

Comparez l'envie et la médisance, et vous jugerez qu'elles ont entre elles trop de rapport pour que l'on méconnaisse leur honteuse affinité.

L'envie est une passion obscure, qui se nourrit en secret de ses fureurs; la médisance cherche les ténèbres, et ne répand son venin qu'avec précaution et réserve. L'envie est une passion lâche qui redoute la présence de son ennemi, et n'ose le regarder en face; la médisance ne ronge, qu'en son absence, celui qu'elle veut perdre; mais s'il paraît, elle se déconcerte et se renferme dans un honteux silence.

Enfin, comme l'envie, la médisance, dit Salomon, est semblable à ce reptile vénimeux qui rampe dans l'obscurité, et profite de l'inadvertance du voyageur pour lui faire une blessure mortelle : *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit* (Eccle. x. 11). Mais il n'est point nécessaire d'examiner plus longtemps les honteux rapports qui existent entre l'envie et la médisance, faites-en l'expérience vous-même, mon cher auditeur; est-ce à un inconnu que se rapporte votre malignité, n'est-ce pas plutôt à un rival que le succès a couronné ou que la gloire environne? Or, quelle autre cause sinon l'envie, aiguise contre lui votre langue comme celle du serpent, et fait distiller de vos lèvres le poison de la médisance! *Acuerunt linguas suas, sicut serpentis, venenum aspidum sub labiis eorum* (Ps. XIII. 3).

2e SUBD.—**La présomption.**

Plus d'une fois, c'est la présomption qui anime le médisant, et lui inspire une rigueur inexorable contre des vices dont il ne craint pas les atteintes pour son orgueilleuse vertu. Observez, en effet, avec soin ses discours, et vous verrez avec quelle habileté il sait pallier et excuser, dans autrui, les défauts dont sa conscience l'avertit qu'il doit rougir le premier. Mais pour les passions auxquelles il se croit inaccessible, et dont il ne s'est défendu peut-être qu'en se jetant dans l'extrémité opposée, il se plaît à les peindre des plus odieuses couleurs. S'il est doux et peut-être jusqu'à la faiblesse, il vous racontera les emportements du prochain et les scandales de son aveugle fureur. S'il est économe, et peut-être jusqu'à l'avarice, il vous détaillera les folles prodigalités de ceux qu'entraînent l'amour du faste et les illusions du siècle, ou il vous dira tout bas, par quels honteux moyens, ils fournissent à leur luxe effronté.

Le présomptueux se pique de connaître les hommes, de les savoir pénétrer, et c'est là, dit-il, ce qui lui donne le droit de les juger.

Vous connaissez les hommes! En ce cas, vous devez avoir appris combien leurs penchants ont de violence, pourquoi donc êtes-vous sans miséricorde? Vous connaissez les hommes! Mais n'est-ce pas peut-être d'après vous-même, d'après votre méchante nature, d'après la bassesse de vos sentiments; et pour cela, ne prenez-vous pas dans votre cœur les motifs bas ou criminels que vous leur imputez? Vous connaissez les hommes! Eh bien! perdez cette connaissance, puisqu'elle produit pour vous et pour eux des fruits si dangereux; puisqu'elle entretient dans votre cœur ce fiel plein d'amertume qui le ronge, et qu'elle vous porte à répandre au-dehors vos doutes pleins de malignité et à semer parmi vos frères les discussions et les scandales.

3e SUBD.—**L'hypocrisie.**

La médisance n'est jamais plus digne d'horreur que lorsque, empruntant le masque de la vertu, elle s'entretient des défauts d'autrui, sous le specieux prétexte de les réformer ou d'en gémir. C'est surtout dans cette dissimulation hypocrite que le médisant trouve un plein contentement, et qu'il se repaît à loisir de la contemplation de son propre mérite et de la satisfaction qu'il éprouve à tout humilier autour de lui. Non-seulement il goûte sans remords ces coupables douceurs, mais il s'accuserait de lâcheté, s'il consentait à garder le silence. Il prétend qu'il est de son devoir de poursuivre courageusement le vice, et d'en relever les excès sans pitié. Vous diriez qu'il a été établi le réformateur de ses semblables, et que c'est à lui que Dieu a confié les intérêts de sa gloire. Aveugle, qui ne comprend pas qu'il ne censure si vivement les erreurs de son frère que pour lui faire perdre, dans l'estime des hommes, une place dont il prétend s'emparer, et que la douceur qu'il trouve à critiquer ses défauts, doit bien moins sa naissance à son zèle qu'à la compassion secrète qu'il établit entre les faiblesses d'autrui et sa prétendue supériorité.

IIe Point.

EFFETS DE LA MÉDISANCE.

1re SUBD.—**Pour la société.**

Qui peut calculer les terribles effets de la médisance? L'apôtre S. Jacques la compare, avec grande justesse, à un feu dévorant qui se répand avec d'autant plus de rapidité qu'il trouve plus de matières à ses ravages. Vous avez lâché une médisance; il n'est plus en votre pouvoir de la retenir; elle va se répandre, et peut-être beaucoup au-delà de votre intention. Les péchés de toute une contrée deviennent les vôtres. Vous médisez par toutes les bouches. En circulant de bouche en bouche, de société en société, de ville en ville, votre médisance laissera de tous côtés, pour traces de son passage, le trouble et le désordre.

Pourquoi sont-ils déchaînés les uns contre les autres ces époux, ces frères, ces parents qui se chérissaient si tendrement? Un seul mot rapporté a changé leur amitié en une implacable inimitié. Ces deux hommes, qui, le fer à la main et la rage dans le cœur, s'élancent l'un contre l'autre pour se détruire, étaient deux intimes amis qu'un rapport vrai ou faux pousse à ces atroces vengeances. Vous avez vu autrefois cette communauté si édifiante par sa concorde, par le bon esprit qu'y faisait régner l'union générale; vous êtes aujourd'hui scandalisé de la discorde qui met en fermentation tous ses membres. Quel est le principe de cette désunion? Quelques médisances, quelques paroles inconsidérées qui les ont tous opposés entre eux. Qu'est-ce qui a fait de cette ville, ci-devant si tranquille, un théâtre de partis, de querelles, de factions? Un seul détracteur a suffi pour corrompre tous les esprits, pour verser dans tous les cœurs le poison que distillaient ses lèvres. Et les Etats mêmes n'ont-ils pas souvent ressenti les terribles effets de ce vice funeste? N'avons-nous pas vu des révolutions préparées par les calomnies que des langues criminelles répandaient avec art sur les souverains les plus vertueux, pour aliéner d'eux les peuples? Combien de fois de faux rapports ont précipité les empires les uns contre les autres et ont été les causes secrètes des guerres destructives de l'humanité!

2e SUBD.—**Pour ceux qui en sont l'objet.**

Aux troubles que la détraction suscite dans la société, joignez les maux douloureux dont elle accable les particuliers.

L'Esprit-Saint emploie pour les faire sentir une expression bien énergique. Il dit que la plaie faite par la langue brise les os. Pécheur, livré à ce vice funeste, pouvez-vous, sans être effrayé vous-même, contempler tous les infortunés que votre langue meurtrière a plongés dans le malheur? Là, pleure une jeune fille à qui vos propos légers ont enlevé tout espoir d'établissement. Ici, languit, dans la misère, un négociant dont vous avez perdu le crédit. Ailleurs, se consume, en vains regrets, un innocent que vous avez fait dépouiller de l'emploi qui faisait la subsistance de sa famille. Plus loin, reste dans l'inaction un domestique à qui vos rapports ferment la porte de toutes les maisons, après l'avoir fait renvoyer de celle où il était entretenu. Cherchez un mal que la détraction ne puisse produire, je dis trop peu, qu'elle ne produise fréquemment, habituellement, continuellement.

3e SUBD.—**Pour le détracteur lui-même.**

Par les péchés de sa langue, dit le Sage, le méchant s'avance vers sa ruine 1° *ruine temporelle;* 2° *ruine spirituelle.*

1° *Ruine temporelle.* Le détracteur, en se rendant l'ennemi du genre humain, a fait du genre humain le sien. En se rendant le détracteur universel, il s'est chargé de l'abomination universelle. Abandonné de ses amis qu'il a aliénés, poursuivi par des adversaires nombreux et puissants qu'il s'est suscités, contrarié dans ses projets, traversé dans ses entreprises, condamné dans ses actions, il subit déjà au milieu de ses semblables le châtiment de ses noirceurs et de ses perfidies.

2° *Ruine spirituelle.* Le détracteur est responsable de toutes les suites de ses médisances et calomnies. Tous les maux qu'elles auront produits, il en doit compte à ses frères et à Dieu.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

JUGEMENT TÉMÉRAIRE.

TEXTE.

Cum vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris?

Matth. IX. 4.

Ainsi parla autrefois le Sauveur à ceux qui, mal intentionnés, l'accusaient de blasphème, pour avoir dit à un paralytique qui lui était présenté : *Confide fili, remittuntur tibi peccata tua* (Matth. IX. 2). Qui peut, disaient-ils entre eux, remettre les péchés, si ce n'est Dieu même? Cet homme blasphème en s'attribuant ce pouvoir : *Hic blasphemat.* Or, Jésus pénétrant le fond de leur cœur, leur reprocha leur jugement téméraire; et, en preuve de sa puissance et de leur coupable jugement, il dit au paralytique : *Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam;* ce que celui-ci fit à l'instant : *Et surrexit, et abiit in domum suam* (Id. ibid. 6, 7).

Apprenons de là, à ne jamais juger témérairement notre prochain, à interpréter en bonne part ses actions; c'est à quoi je viens vous exhorter dans cet entretien en vous montrant : 1° *comment nos jugements sont téméraires;* 2° *combien leurs effets sont funestes;* 3° *et quels remèdes nous pouvons y apporter.*

Ier Point.

COMMENT NOS JUGEMENTS SONT TÉMÉRAIRES.

1re SUBDIVISION. — **Par défaut d'autorité.**

1° DIEU SEUL A AUTORITÉ POUR JUGER. Il n'y a que Dieu qui, essentiellement et par lui-même, ait une légitime autorité pour juger les hommes, parce que seul il est créateur, maître et souverain. J.-C. en sa qualité d'homme n'aurait pas le pouvoir de nous juger, si le Père ne le lui avait concédé : *Deus judicium tuum regi da, et justitiam tuam filio regis* (Ps. LXXI. 2). *Pater omne judicium dedit filio* (Joan. V. 22). Juger le prochain est donc attenter aux droits de Dieu, et faire de notre chef ce que J.-C. ne fera que comme délégué de son Père céleste. Ne sommes-nous donc pas coupables en pareil cas?

S. Paul dit : *Tu quis es, qui judicas alienum servum? Domino suo stat aut cadit* (Rom. XIV. 4); c'est-à-dire, selon la paraphrase de S. Chrysostôme, pourquoi jugez-vous de ce qui n'est pas de votre domaine?...

2° VAINES ALLÉGATIONS. Le Sauveur nous a promis, dans la personne de ses apôtres, de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice, pour juger non-seulement les hommes mais même les anges.

Il est vrai, répond S. Augustin, nous serons assis avec J.-C. pour juger, mais attendons le temps où ce souverain juge nous communiquera son pouvoir. Ainsi a fait J.-C. lui-même, il n'a point jugé étant sur la terre, il a absous. Quand le temps sera venu, il jugera : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* (Ps. LXXIV. 3). *Nolite ergo ante tempus judicare* (1 Cor. IV. 5). Surtout ne jugeons pas les puissances mêmes : *Nolite tangere Christos meos, et in prophetis meis nolite malignari* (Ps. CIV. 15).

2e SUBD. — **Par défaut de connaissance.**

1° ON JUGE SUR DE SIMPLES APPARENCES. Beaucoup d'hommes ne montrent que des faces obscures, impénétrables, opposées. Or, c'est sur cela que nous jugeons : *Homo videt ea quæ parent* (1 Reg. XVI. 7); mais rien de plus trompeur que ces apparences. Jugeons comme Dieu ou ne jugeons pas. Comment juge Dieu? avec pleine connaissance : *Deus autem intuetur cor* (1 Reg. XVI. 7). *Scrutans corda et renes, Deus* (Ps. VII. 10).

2° ON JUGE DES INTENTIONS PAR LES ACTIONS. Une même action peut avoir cent motifs différents; or, ces motifs doivent donner lieu à autant de jugements opposés. Madeleine, répandant des parfums, fut accusée de prodigalité par les apôtres, tandis que le Sauveur l'en loua. Dans l'Ecriture, le S.-Esprit loue et condamne les mêmes actions selon la diversité des intentions.

3° ON JUGE SUR LE RAPPORT D'AUTRUI. Comment Dieu agit-il envers Sodome et Gomorrhe? Leur péché crie vengeance, dit-il, et j'apprends qu'ils ont mis le comble à leur iniquité, mais je ne m'en tiendrai pas là : *Descendam et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint, annon est ita ut sciam* (Gen. XVIII. 21). Est-ce ainsi que nous faisons? Combien cette précaution serait bonne, qu'elle éviterait des méprises, qu'elle éclairerait des jugements!

4° ON PREND DE VAINS SOUPÇONS POUR DES DÉMONSTRATIONS. Avant de juger il faut voir et bien voir. Si on avait bien vu, on aurait découvert l'illusion. Que de choses mal vues, mal interprétées, mal jugées et ensuite condamnées qui étaient pures! Que de fois on aura porté sur vous les jugements légers que vous portez sur les autres. Oh! écrions-nous avec S. Augustin : *Domine, noverim te, noverim me!* Si je vous connais, je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond des cœurs est ouvert, et si je me connais je comprendrai que mon propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser, sans entreprendre de pénétrer dans les sentiments des autres.

3e SUBD. — **Par défaut d'intégrité.**

David, selon la remarque de S. Ambroise, parlant des jugements soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes, les uns à l'égard des autres, fait toujours mention de la justice comme condition essentielle : *Feci judicium et justitiam* (Ps. CXVIII. 121). Mais cette condition ne se trouve guère dans nos jugements. Nous jugeons par prévention, par aversion, par chagrin, par interêt. Arrêtons-nous à l'interêt qui les comprend tous.

NOUS JUGEONS PAR INTÉRÊT. Ainsi firent les Pharisiens. J.-C. leur donnait de l'ombrage par son crédit. Ses miracles les condamnaient, alors ils se mirent à dire : *Nos scimus quia hic homo peccator est* (Joan. IX. 24). Qu'un homme tienne de près à nous; nous le louons, nous le jugeons favorablement. Qu'il soit notre ennemi, nous ne pouvons le supporter, nous dénigrons ses vertus mêmes.

Dans les tribunaux humains on n'a nul égard à la déposition d'un témoin et à l'opinion d'un juge, quelqu'irreprochables d'ailleurs qu'ils soient l'un et l'autre, s'ils sont intéressés à l'affaire. Prenons-garde, nos jugements sont très souvent intéressés : *Nolite judicare, et non judicabimini* (Luc. VI. 37).

IIe Point.

GRIÈVETÉ DU JUGEMENT TÉMÉRAIRE.

1° Le jugement téméraire *fait injure à Dieu* qui le défend expressément, et qui s'est réservé à lui seul le droit de juger les hommes; 2° *Il renferme une véritable injustice envers le prochain*, en le condamnant, sans aucun droit, et même contre toute équité; 3° *Il est préjudiciable à ce même prochain*, par les torts qu'il lui occasionne.

1re SUBD. — **Le jugement téméraire est injurieux à Dieu.**

1° DIEU LE DÉFEND. D'abord dans l'ancienne loi : *Non facies quod iniquum est, nec injuste judicabis. Ego Dominus* (Lev. XIX. 15). Ce précepte a été renouvelé par J.-C : *Nolite judicare et non judicabimini; nolite condemnare et non condemnabimini* (Luc. VI. 37). S. Paul en a recommandé l'observation : *Nolite ante tempus judicare* (1 Cor. IV. 5). L'apôtre S. Jacques a déclaré formellement que juger son frère, c'est violer la loi : *Qui judicat fratrem suum detrahit legi et judicat legem* (Jac. VI. 11).

2° DIEU SEUL EST JUGE : Ne savez-vous pas, continue S. Jacques, qu'il n'y a qu'un législateur et qu'un juge qui peut perdre et qui peut sauver : *Unus est legislator et judex, qui potest perdere et liberare.* Qui donc êtes-vous, vous qui jugez le prochain : *Tu quis es qui judicas proximum?* (Jac. IV. 12, 13).

2e SUBD.—**Il est contraire à la charité et à la justice.**

1° A LA CHARITÉ. La charité défend de penser mal du prochain, sans de justes motifs : *Charitas non cogitat malum* (1 Cor. XIII. 5).

La charité nous oblige à traiter notre frère comme nous voudrions être traités nous-mêmes; or, voudrions-nous qu'on nous condamnât sans sujet?

2° A LA JUSTICE. On juge des intentions par les actions; on juge sur des rapports d'autrui mal fondés et infidèles, sur des conjectures; on juge par prévention, par chagrin, par intérêt (*Voy.* ci-dessus à la 1re partie).

3e SUBD.—**Il est préjudiciable dans ses effets.**

S. François de Sales traitant de cette matière, dans son *Introduction à la vie dévote*, dit que les jugements téméraires produisent l'inquiétude, le mépris du prochain, l'orgueil, la complaisance de soi-même et cent autres effets très-pernicieux, entre lesquels la médisance tient le premier rang.

En effet, c'est de cette source empoisonnée que naissent des désordres dans les familles, comme la jalousie entre les époux, les faux rapports; des désordres dans la société civile, comme la mauvaise opinion que l'on a conçue du prochain, les inimitiés, les disputes; des troubles intérieurs et des sentiments entièrement contraires à la charité, soit dans celui qui en est le sujet, soit dans celui qui en est l'objet.

IIIe Point.

MOYENS POUR S'EN PRÉSERVER.

Trois moyens efficaces à employer pour se défendre des jugements téméraires.

1er MOYEN. Il consiste à arracher de son cœur la racine du jugement téméraire qui est, selon S. Augustin, l'orgueil ou l'envie.

2e MOYEN. Nous juger nous-mêmes : *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur* (1 Cor. XI. 31); détourner nos yeux et nos pensées de la conduite de notre prochain, à moins que la charité ou le devoir de notre état ne nous oblige de veiller sur les autres; nous occuper de nous-mêmes et de notre propre amendement.

3e MOYEN. Interpréter toujours, en bonne part, les actions du prochain, autant qu'il est possible, suivant cette règle du saint évêque de Genève : « Si une action pouvait avoir cent visages, il faudrait toujours la regarder du côté qui est le plus beau. »

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Calomnie. — Médisance.

Non facies calumniam proximo tuo.... non eris criminator nec susurro (Lev. XIX. 13, 16).

Sepulcrum patens est guttur eorum; linguis suis dolose agebant, judica illos Deus (Ps. V. 11).

Exacuerunt ut gladium linguas suas; intenderunt arcum rem amaram, ut sagittent in occultis immaculatum (Id. LXIII. 4).

Domine libera animam meam a labiis iniquis, et a lingua dolosa (Id. CIX. 2).

Pone, Domine, custodiam ori meo... (Id. CXI. 4).

Qui detrahit alicui rei, ipse se in futurum obligat (Prov. XIII. 13).

Abominatio hominum detractor..... cum detractoribus non commiscearis, quoniam repente consurget perditio eorum (Id. XXIV. 9, 21).

Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit (Eccle. X. 11).

A detractione parcite linguæ, quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit (Sap. I. 11).

Audisti verbum adversus proximum tuum? Commoriatur in te (Eccli. XIX. 10).

Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire (Id. XXVIII. 28).

Detractores Deo odibiles (Rom. I. 30).

Neque fornicarii... neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei possidebunt (1 Cor. VI. 10).

Ne forte contentiones, æmulationes, animositates, dissensiones, detractiones, susurrationes, inflationes, seditiones sint inter vos (2 Cor. XII. 20).

Lingua ignis est, universitas iniquitatis... inquietum malum, plena veneno mortifero (Jac. III. 6, 8).

Qui detrahit fratri aut qui judicat fratrem suum, detrahit legi, et judicat legem (Id. IV. 11).

Jugement téméraire.

Si vere justitiam loquimini, recta judicate, filii hominum (Ps. LVII. 2).

In via stultus ambulans, cum ipse insipiens sit, omnes stultos æstimat (Eccle. X. 3).

Væ! qui dicitis malum bonum et bonum malum, ponentes tenebras lucem et lucem tenebras (Is. V. 20).

Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides!... hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo (Matth. VII. 3, 5).

Nolite judicare ut non judicemini, in quo enim judicio judicaveritis, judicabimini (Matth. VII. 1).

Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris? (Id. IX. 4).

Nolite judicare et non judicabimini, nolite condemnare et non condemnabimini (Luc. VI. 37).

Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate (Joan. VII. 24).

Propter quod inexcusabilis es homo omnis qui judicas. In quo enim judicas alterum, teipsum condemnas (Rom. II. 1).

Tu autem quid judicas fratrem tuum?... Omnes enim stabimus ante tribunal Christi (Id. XIV. 10).

SS. PÈRES.

Calomnie. — Médisance.

Alia quidem peccata, licet causas habeant, a ratione alienas, habent tamen excusationem, utpote scortator libidinem explet, fur paupertatem, homicida iracundiam sedat; maledicus nullam potest excusationem offerre. Quam enim, quæso, pecuniarum copiam acquirit? Quam libidinem explet? Nihil aliud est quam invidiæ materia, cui nulla suppetit justa causa, nec injusta, propterea nulla venia digna censetur (S. Chrysost. *Hom.* 3).

Hæc cum Mariam Moysis quoque sororem attigisset veneno suo, leprosam eam confestim reddidit, ac vicissim Domini iracundiam et furorem adversus eam induxit. Hæc et universas domos subvertit et pacatas ad bellum excitat; hæc et pulchræ pacis vincula dissolvit, et magnæ charitatis nodum diffringit; hæc et a divinis mandatis abductum hominem, legem transgredi docet et a Dei amicitia avulsum procul a veritate detorquet (Id. *in Ps.* 100).

Parce a detractione linguæ, custodi sermones tuos et scito quia per cuncta quæ de aliis loqueris, tua conscientia judicaris, et in his ipse deprehenderis, quæ in aliis arguebas (S. Hier. *Ep.* 2).

Detractio est venenum amicitiæ (S. August. *de Amic.*).

Maxima pars generis humani, indiscreto judicio ad reprehendendum, prompta et parata esse probatur, cum tamen non ita se velit ab aliis judicari, quomodo vult alios judicare; propter hoc Scriptura divina admonet, dicens : *Priusquam interroges, ne vituperes quemquam* (Id. *Serm.* 101 *de Temp.*).

Inter omnia illa quæ de corde exeunt, et de ore procedunt, hominem, imo totum mundum inquinantia, sunt execrandæ detractiones (S. Bernardin. *Serm.* 29).

Jugement téméraire.

Qui se ad judicandum exercet, non tantum divinum et altissimum thronum invadit, sed in ipsam ineffabilem gloriam se peccare sciat, quæ nonnisi recte et juste judicare novit (S. Cyrill. Alex. *in C. 1 Deut.*).

Grave est de alio judicare. Unde etiam scriptum est : *Nolite judicare ut non judicemini.* Cum enim unusquisque sit suorum conscius peccatorum, quomodo potest de alterius judicare peccato? Judicet de alterius errore qui non habet quod in seipso condemnet. Judicet ille qui non agit eadem quæ in altero putaverit punienda (S. Ambr. *in Ps.* 118).

Temerarium judicium plerumque nihil nocet ei de quo temere judicatur; ei autem qui temere judicat, ipsa temeritas necesse est ut noceat (S. August. *in Serm. Dom. in Monte*).

Maxime hi temere judicant qui de meritis aliorum facile reprehendunt, qui magis amant vituperare et damnare, quam emendare et corrigere; quod vitium vel superbiæ vel invidiæ est (Id. ibid).

Quid perdo, si credo quia bonus est? Si incertum est utrum sit malus, licet quidem ut caveas, ne forte verum sit, non tamen damnes tanquam verum sit, hoc pax jubet; Quære pacem, ait, et sequere me (Id. *in Ps.* 147).

Quod si is (Pharisæus Evangelicus) qui nihil peccavit et peccantem alium (qui manifestus erat omnibus) verbo brevi condemnavit, tantum jacturæ fecit et in tantum est punitus; qui multum quotidie peccant, aliorumque vitam condemnant, cogita quantam pœnam? Quomodo omni venia excident? *In quo enim judicio judicatis, inquit, condemnabimini* (S. Chrysost.).

THÉOLOGIE MORALE.

Calomnie. — Médisance.

I. Notion.

L'atteinte qu'on porte à la réputation du prochain prend différents noms, selon les différentes manières dont on l'attaque. Lorsqu'on invente le mal qu'on attribue au prochain, c'est la *calomnie;* lorsqu'on lui reproche en face ses vices ou ses défauts, c'est la *contumélie;* lorsqu'on se contente de révéler les défauts secrets, mais réels du prochain, et non en sa présence, c'est la *médisance.*

II. Différentes manières de médire.

On peut commettre le péché de médisance ou *directement* ou *indirectement.* On le commet directement en quatre manières parfaitemont exprimées par ce vers :

Imponens, augens, manifestans, in mala vertens.

On le commet indirectement de quatre manières aussi également exprimées dans ce vers :

Qui negat, aut minuit, tacuit laudatque remisse

(Confér. d'Angers)

III. Grièveté du péché de médisance et de calomnie.

La calomnie est de sa nature un péché mortel. Toutefois en n'attribuant au prochain que des fautes ou des vices légers, elle peut devenir vénielle par défaut de matière.

La médisance en matière grave est un péché mortel. « Cependant, si celui qui s'en rend coupable n'agit pas par *malice*, avec l'intention de diffamer son prochain, dans l'esprit de la personne à laquelle il révèle une faute cachée, il est probable, dit S. Liguori, qu'il ne pèche que vénicllement, même en matière grave. » (Le Cl Gousset, *Théol. mor. T.* I. *n°* 1071).

Pour juger de la gravité de la médisance, il faut faire attention : 1° *à la grandeur des fautes et des défauts qui sont dévoilés;* 2° *au nombre des personnes auxquelles on a médit;* 3° *aux causes qui peuvent excuser ou diminuer la médisance.*

IV. Réparation.

La réputation du prochain est un bien auquel il a un droit de justice. Celui qui y porte atteinte par la calomnie ou par la médisance est obligé de la réparer. C'est à lui aussi bien qu'au voleur que s'adresse cette maxime de S. Augustin : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.*

V. Manière de faire cette réparation.

1° Pour la calomnie, on doit la retracter entièrement.

2° La médisance on ne peut la rétracter, ce serait mentir, et on ne peut réparer un mal par un autre mal. On conseille ordinairement au médisant de dire aux personnes qu'il a instruites de la médisance, qu'il a eu tort de mal parler de telle personne, qu'elle a de bonnes qualités, et ensuite faire l'éloge de ce qu'il y a de bien en elle.

L'oubli efface les mauvaises impressions comme les bonnes; lorsque la médisance est oubliée, il serait souvent dangereux de vouloir la réparer, ce serait souvent le moyen de la faire revivre (M. l'abbé Pierrot, *Dict. de Théol. mor.*).

MOTIFS ET MOYENS.

Calomnie. -- Médisance.

MOTIVA.

I. GRAVIUS FURTO EST HOC VITIUM. La réputation et l'honneur sont un bien préférable aux intérêts matériels. Si l'homme a un droit incontestable à ce qu'on ne porte pas atteinte à sa fortune, il doit aussi avoir le droit qu'on n'attente pas à sa réputation. Cet attentat qui est comme un vol, est très-grave (*Théol. Morale*).

Curam habe de bono nomine, hoc enim magis permanebit tibi quam mille thesauri pretiosi et magni (Eccli. XIV. 15).

II. GRAVISSIMA DAMNA INFERT. Numquid non est vipera lingua detractoris? ferocissima plane, nimirum quæ lethaliter inficiat tres, flatu uno (S. Bern. *de Tripl. Custod.*).

Excité par une sorte de besoin qui l'entraîne ou dominé par une pensée coupable, le détracteur ne respecte rien, ni les liens du sang, ni le sexe, ni le caractère. Il calomnie ses proches, s'ils lui font ombrage ou lui barrent le chemin pour arriver où son ambition le pousse; il calomnie la femme vertueuse, si elle repousse ses avances; il invente les anecdotes les plus dégoutantes et les plus basses pour flétrir le prêtre. Parle-t-il du médecin, il le traite d'empoisonneur; d'un ministre, il l'accuse de trahison; d'un soldat, il en fait un lâche; d'un gros commerçant enrichi, il l'assimile aux voleurs; la seule différence qu'il met entre eux, c'est que le négociant vole en gros et sans s'exposer en rien; tandis que le voleur joue sa liberté. S'agit-il d'un magistrat, il se laisse corrompre; d'un avocat, il n'a ni probité, ni jugement, ni talent; d'un banquier, c'est un Juif qui tripote et vole à la bourse, véritable forêt de Bondy, à l'aide de fausses nouvelles qu'il y débite, bref, rien n'est sacré pour lui. Il profite de ce qu'il y a de vrai dans les habitudes de certains individus, qui sont réellement capables de manquer à leurs devoirs, pour faire de fausses applications de leurs vices à ceux qui n'ont jamais failli (M. le Dr Poujol, *Des Passions*).

III. VILISSIMUM VITIUM EST. Vilis hominis est, suam laudem quærere alios viles faciendo (S. Hieron. *Ep.*),

IV. DIFFICILLIMÆ EST CURATIONIS. *Homo assuetus in verbis improperii, in omnibus diebus, suis non erudietur* (Eccli. XXIII. 20).

MEDIA.

I. DILECTIO PROXIMI. Aliena prorsus a charitate detractio est. Qui proximum sicut seipsum diligit detrahere nescit, neque detractoribus præstat auditum (S. Laur. Just.).

II. HUMILIATIO PROFUNDA. Optimum non detrahendi remedium est humiliatio, per quam homo recurrat ad arcana conscientiæ suæ, atque reminiscatur cogitando quod multa commisit ex quibus, gratia Dei, infamiam non incurrit (S. Bern. *Sent. L.* 9).

III. DIVERSIO SERMONIS; TRISTITIA VULTUS.

IV. BONA LOCUTIO DE DETRAHENTE. Si vis et teipsum beneficio afficere, et illum probe ulcisci, bene dicas de eo qui tibi fecit injuriam (S. Chrysost. *in Ps.* 99).

V. DEPOSITIO CURÆ DE ALIIS AD SE NON PERTINENTIBUS. Quid tua interest proximorum propalare facinora? (S. Laur. Just. *de Vit. Solit.*).

VI SEIPSUM ET SUOS DEFECTUS INSPICERE. Nunquam alienis detrahes, si te bene inspexeris? (S. Bern. *de Int. dom.* C. 21).

MOTIFS ET MOYENS.

Jugement téméraire.

MOTIVA.

I. DEO GRAVEM INJURIAM INFERT. Duo sunt quæ sibi Deus retinuit et spectant ad ipsum solum, scilicet *gloria* et *judicium: Gloriam meam alteri non dabo. Judicium dedit ei Pater facere.* Atqui Dei gloriam deprædari videtur quicumque humanarum mentium assuescit arcana perquirere (S. Bern. *Serm.* 28).

II. MATER EST CONTEMPTUS ET DETRACTIONIS. Ex hoc quod habet aliquis malam opinionem de aliquo, et absque sufficienti causa injuriatur ei, et contemnit ipsum in mente sua (S. Thom. *Ep.*).

III. SÆPE FALSUM ILLUD JUDICIUM. *Pravum est cor omnium et inscrutabile; quis cognoscet illud?* (Jerem. XVII. 9).

IV. PRIOR VITA NON NOSCITUR. Si contigerit ut quis deflectat et labatur, unde quæso, tu nosti quanta ille pertulerit prius, quo certamine sudaverit aut quanto sanguine maduerit? Fortasse fieri potest ut error illius coram Deo, tanquam justitia reputetur; intuetur enim Deus agonem et laborem illius et afflictionem quam pertulit, antequam errorem illum et casum incurrerit, proindeque miseretur et ignoscit. Itaque Deus miseretur et veniam illi præstat; tu vero condemnas et animam tuam perdis (S. Doroth. *Serm.* 6).

V. INCERTUM EST QUEM EXITUM HABITURA SIT VITA HOMINIS. Attende et penitus abstine a judicando, si quem videris peccantem. Judas in collegio discipulorum erat; latro vero in numero homicidarum, et mirandum est quanta rerum uno momento facta sit conversio (S. Climac. *Grad.* 10).

VI. PRÆCEPTO CHARITATIS SUMME EST CONTRARIUM. Cum enim hoc exigat ut proximum sicut et nos ipsos diligamus; nos autem nihil magis optemus quam ut omnes de nobis bene sentiant et loquantur, recte colligitur graviter hoc præceptum violari ab eo qui proximi actiones sinistre interpretari præsumit (Lohner, *in Bibl. man.*).

MEDIA.

I. RADICEM TOLLERE. Maxime hi temere judicant qui merita aliorum facile reprehendunt; quique magis amant vituperare et damnare quam emendare et corrigere; quod vitium est superbiæ vel invidiæ (S. August. *de Serm. in Monte*).

II. PROPRIA PECCATA CONSIDERARE. Sic enim Christus suasit: *Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides? hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo* (Matth. VII. 3, 5).

Quandocumque aliquid videris fieri quod tibi displiceat, antequam judices facientem, primo respicias temetipsum utrum in te invenias aliquid reprehensibile; quod si inveneris, tunc in illo in quo alium judicas temetipsum condemnas, dicendo cum propheta: *Ego sum qui peccavi, ego qui inique egi* (S. Bonav. *ap. Mansi*).

III. DILECTIO PROXIMI. Quare hoc grave videtur nobis esse in proximo, nisi quia nec nos sicut proximum, nec proximum conspicimus sicut nos? (S. Greg. *Hom.* 5 *in Ezech.*). Non judicat personnaliter qui diligit æqualiter (S. August. *Tr.* 30).

IV. OMNIA BENE INTERPRETARI DE PROXIMO. Excusa intentionem, si opus non potes; puta ignorantiam, puta subreptionem, puta casum, et monitum apostoli dicentis: *Nonne de iis qui, intus sunt, vos judicatis?* (I Cor. V. 12). (S. Bern. *Serm.* 4 *in Cant.*).

EXEMPLES.

Calomnie. -- Médisance.

MARIE SŒUR DE MOÏSE. Locutaque est Maria et Aaron contra Moysen, propter uxorem ejus Æthiopissam.... Et ecce Maria apparuit candens lepra quasi nix (Num. XII. 1, 10).

CORE, DATHAN ET ABIRON punis pour le même fait (Num. XXVI. 10).

DAVID: Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequebar (Ps. C. 5).

AMAN. Il calomnia tout Israël pour se venger d'un seul homme, Mardochée (Esther. III. 8).

LES ENNEMIS DE JÉRÉMIE. Venite, percutiamus eum lingua (Jerem. XVIII. 8).

LES ENNEMIS DE S. JEAN-BAPTISTE. Venit Joannes neque manducans neque bibens, et dicunt: Dæmonium habet (Matth. XI. 18).

LES ENNEMIS DE N. S. J.-C. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicunt: Ecce homo vorax, et potator vini, publicanorum et peccatorum amicus (Id. ibid. 19).

S. AUGUSTIN. Hoc distichum supra mensam habebat:

Quisquis amat dictis absentum rodere vitam,
Hanc mensam vetitam noverit esse sibi.
(Possid. *in Vit. C.* 22).

S. JEAN L'AUMÔNIER. Publice peccatores taxari vetabat, quia fieri posset ut peccatum pœnitendo deleverint, atque adeo iniquum sit, ut id ab homine petulanter exprobretur, quod ab ipso Deo jam fuit condonatum (Fab. *in Conc.* 6).

THOMAS MORUS. Angliæ Cancellarius cum alios falcem in alienam famam mittere adverteret, mox sermonem alio convertere conatus, dixit: Quivis, quod volet, sentiat et dicat; ego aio hanc domum bene structam esse, et bonum fuisse magistrum qui eam exstruxit (Drexel. *in Phaet.*).

Jugement téméraire.

LE Gr. PRÊTRE HÉLI. Porro Anna loquebatur in corde suo, tantumque labia illius movebantur... Æstimavit ergo eam Heli temulentam (I Reg. I. 12, 14).

S. JOSEPH. *Joseph autem vir ejus cum esset justus et nollet eam traducere...* (Matth. I. 19). Hæc enim vitæ justitia et innocentia efficiebat quod licet Joseph in gravido Virginis utero partem se non habere sciret, nossetque insuper ex lege adulteras lapidandas esse, nihilominus se minimam in præjudicium virginitatis sponsæ suæ, suspicionem concipere præsumpserit (S. Paschasius, *L. 2 in C.* I Matth.).

O inæstimabilis laus Mariæ, magis credebat castitati ejus quam utero ejus, et plus gratiæ quam naturæ! (Anet. *Op. imperf.*).

LE PHARISIEN SIMON. *Videns autem Pharisæus qui vocaverat eum, ait intra se dicens: hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum quia peccatrix est. Et respondens Jesus, dixit ad illum: Simon, habeo tibi aliquid dicere* (Luc. VII. 39, 40).

LES SCRIBES. *Et ecce quidam de Scribis dixerunt intra se: hic blasphemat. Et cum vidisset Jesus cogitationes eorum dixit, Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris?* (Matth. IX. 3, 4).

SS. PP. DU DÉSERT. Abbas Moyses accersitus ut sententiam in fratrem lapsum diceret, advenit sacco arena pleno onustus; rogatusque quid ferret? respondit, peccata mea; quæ quoniam vix portare valeo, multo minus aliena portare possum (*in Vita Patr.* p. 2).

Anachoreta quidam, si quando fratris cujuspiam sui lapsum cognovit, cum gemitu dixit: hei mihi! ille hodie, ego cras (S. Doroth. *Doctr.* 8).

MÉLANGES.

Calomnie. -- Médisance.

EXEMPLA PROFANA.

SOCRATE. Nuntianti quemdam esse qui maledictis eum perpetuo incesserat, respondit: *Bene loqui nescit* (Laert. L. 2).

PLATON. Cum ei diceretur esse nonnullos qui famæ illius detraherent, dixit: *Ast ego sic vivam, ut illis fides non habeatur* (Sylvius, *L.* 2, *de Reb.*).

ZOÏLE. Interrogatus cur sic omnibus malediceret? respondit: *quia male facere nequeo* (Ælian. L. 11).

VESPASIEN ET TITUS. Tanto odio detractores prosecuti sunt ut flagellis cæsos, veluti publico exitio destinatos, per Amphitheatri arenam spectandos traducerent (Alex. ab. Ales, *L.* 3 *Gen. C.* 22).

DOMITIEN. Detractores urbe expulit, hanc vocem crebro usurpans: Obtrectatores et calumniatores, qui non castigat, irritat (Tympius, *in Spec. Mag. p.* 1).

DICTA.

1° Theocritus olim interrogatus quæ essent immanissimæ feræ, respondit: in montibus et sylvis leones et ursos esse omnium ferarum ferocissimos; in oppidis vero et urbibus fœneratores et detractores (Aristot. *L. 7 Anim.*).

2° Detractores semper dicunt *nisi*; bonus esset *nisi* hoc vel illud vitium haberet; unde natum distichum:

Si *nisi* non esset, quam felix quilibet esset!
Sunt pauci visi, qui caruere *nisi* (Engelgrave).

3° La médisance est le plus lâche de tous les vices, en ce qu'il attaque les absents hors d'état de se défendre. De là cette maxime si juste et si vraie des païens: *La médisance est criminelle soit quand on la débite, soit lorsqu'on ajoute foi à celui qui la débite.*

AXIOMATA.

Murium pessimus qui lingua rodit.

Scire vis quid detractores faciunt? Tres uno sermone offendunt (Buchler. V *Detract.*).

Jugement téméraire.

DICTA.

SOCRATE. Si occasio se offerebat de rebus ad se non pertinentibus judicandi dicere solebat: *Quæ supra nos, nihil ad nos* (Laert.).

APPELLES. Tabulas à se pictas ante domum exponere, hominumque de iis judicia audire solitus; cum aliquando sutor quispiam crepidas non rite factas diceret, patienter tulit. Ubi vero etiam de crure aliisque membris judicium ferre cœpit, indignatus prospexit, dixitque: *Sutor, ne ultra crepidam* (Lang.).

SENÈQUE. Aliena vitia in oculis habemus, a tergo nostra sunt (*L.* 2 *de Ira, C.* 28).

AXIOMATA.

Quæ supra te, nihil ad te.
Cæcus de colore non judicat.
Quod tua non refert, percontari desinas.
Medice cura teipsum.

ACTUS.

1° Ex sola externa facie, alium criminosum judicare.
2° Actionem de se indifferentem, male interpretari.
3° De actione alterius, apparenter bona, sinistrum judicium ferre.
4° Alienam actionem, minus quam censeri oporteret, bonam ac laudabilem judicare.
5° Ex actu vitioso, unico commisso, proximum habitualiter talem esse judicare.
6° Ex facto unius personæ vitioso, totam aliquam communitatem vitiosam judicare (Lohner, *Bibl. Man.*).

PREMIER PLAN.

Devoirs envers soi-même.

(PHILOSOPHIE.—MORALE INDIVIDUELLE.)

Ier Point.

DEVOIRS ENVERS L'AME.

IIe Point.

DEVOIRS ENVERS LE CORPS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Devoirs envers l'âme.

1—Perfectionnement de l'intelligence;
2—Perfectionnement de la volonté;
3—Perfectionnement de la sensibilité.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Devoirs envers le corps.

1—Conservation de la santé;
2—Conservation de la vie;
3—Subordination du corps à l'âme.

DEUXIÈME PLAN.

Devoirs envers ses semblables.

(PHILOSOPHIE.—MORALE SOCIALE.)

Ier Point.

DEVOIRS ENVERS LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL.

IIe Point.

DEVOIRS ENVERS LA FAMILLE.

IIIe Point.

DEVOIRS ENVERS L'ÉTAT.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Devoirs envers la société en général.

1—Devoir de justice;
2—Devoir de bienfaisance.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Devoirs envers la famille.

1—Nécessité de la famille;
2—Devoirs des divers membres de la famille.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Devoirs envers l'État.

1—But de la société;
2—Devoirs des gouvernants;
3—Devoirs des gouvernés.

TROISIÈME PLAN.

Devoirs envers Dieu.

(PHILOSPPHIE.—MORALE RELIGIEUSE.)

Ier Point.

CULTE INTÉRIEUR.

IIe Point.

CULTE EXTÉRIEUR.

IIIe Point.

CULTE PUBLIC.

Ier POINT.

Culte intérieur.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Culte extérieur.

1—Sa nécessité;
2—Son importance.

IIIe POINT.

Culte public.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

DEVOIRS ENVERS SOI-MÊME.

TEXTE.

Integer spiritus vester, et corpus... servetur.

1 Thess. v. 23.

On s'est demandé si l'homme se doit quelque chose ; c'est disputer sur une équivoque. Sans doute il ne se doit rien, en ce sens que le devoir n'a pas son origine dans un droit de la personne sur elle-même ; le devoir est impersonnel. Mais si l'homme n'est pas le principe du devoir, il peut en être l'objet ; car il se sent obligé, envers la raison, de réaliser d'abord sur lui-même l'idée du bien qui doit être la règle de ses actes.

Les devoirs de l'homme envers lui-même sont de deux sortes : les uns regardent l'*âme*, l'être moral, les autres le *corps*, l'être physique ; distinction que nous conservons, mais qui s'évanouit, au fond, quand on y regarde de près ; car l'homme en réalité c'est l'âme et non le corps : *Homo ex animo constat* (Cic. *De Nat. Deor.*, 1, 35). Celui-ci ne peut être pris comme un but immédiat ; tous les devoirs qui se rapportent à lui sont subordonnés à ceux qui ont pour objet l'âme elle-même.

Ier Point.

DEVOIS ENVERS L'AME.

Tous nos devoirs envers nous-mêmes et envers notre âme, en particulier, sont compris dans un seul, celui de notre perfectionnement moral.

A la naissanee de l'homme aucune de ses facultés n'est développée. En outre pour établir entre les éléments de son être, l'ordre, l'harmonie qui constitue le bien, il faut de constants efforts, un travail, une lutte qui ne finit qu'avec la vie. Il doit donc chercher à se perfectionner, à développer ses facultés conformément au type de l'ordre et du bien que Dieu a mis en lui. Par là il se prend lui-même comme fin légitime de ses actions. Il réalise en lui-même, autant qu'il est en lui, l'idée de l'ordre et du bien, et s'il ne peut être parfait il tend sans cesse à la perfection, à ce but idéal. Enfin, en se perfectionnant lui-même il se rend plus capable d'être utile à ses semblables et à la société : *Perfice te ut finem, perfice te ut medium.*

L'homme a trois facultés principales : l'*intelligence*, la *volonté*, la *sensibilité*. Ces trois facultés doivent être perfectionnées, dans l'ordre que leur assigne leur nature et leur rapport de subornation mutuelle.

1re SUBDIVISION.—Perfectionnement de l'intelligence.

Cultiver son esprit, chercher à connaître la vérité est un devoir pour tous les hommes. Ce devoir comporte bien des différences ; chacun n'est pas tenu d'être savant ou philosophe, mais chacun doit chercher à s'éclairer sur les vérités qui importent réellement à la vie, sur les problèmes relatifs à son origine, à sa nature et à sa destinée. *Connais-toi toi-même* est un précepte de morale aussi bien qu'une règle de sagesse spéculative.

Il y a deux sortes de connaissances que nous devons surtout acquérir : 1° les *connaissances morales* ; 2° les *connaissances utiles*. Les premières sont immuables et les mêmes partout ; les secondes doivent varier suivant la place que chaque homme est appelé à remplir.

2e SUBD.—Perfectionnement de la volonté.

Nous devons travailler à l'affranchissement progressif de la volonté.

Les forces qui contrarient notre volonté sont ou au dedans de nous ou hors de nous. Au dedans de nous c'est nous-mêmes, c'est-à-dire nos inclinations. Au dehors, ce sont nos semblables ou les êtres de la nature. Ces forces se posent de deux manières, en contradiction avec notre volonté ; elles la *sollicitent* ou elles lui *résistent*. De là deux devoirs : le premier de résister aux sollicitations diverses, quand ces sollicitations sont contraires au devoir ; le second de lutter contre les obstacles, quand ils s'opposent à l'exécution de desseins légitimes.

La vertu de *résistance* et la vertu d'*action*, la *patience* et la *force* sont les deux vertus des âmes libres, et ce sont celles qui font toutes les grandes choses de ce monde. Au fond toute vertu découle de ces deux-là ; de plus celles qui tiennent de la force supposent aussi la patience et réciproquement. Dépendent directement de la force : *le courage*, *la religion*, *le patriotisme*, *la constance*... de la patience : *la résignation*, *la confiance*, *le pardon*, *la pitié*...

Il faut non seulement chercher à augmenter en nous l'énergie de la volonté, mais surtout l'accoutumer à se plier aux ordres de la raison.

3e SUBD.—Perfectionnement de la sensibilité.

Dieu a créé l'homme *sensible* aussi bien qu'intelligent et libre. Il ne doit pas chercher, comme l'ont voulu les Stoïciens, à détruire ses penchants et ses affections, mais à les régler. En soi, les passions ne sont ni bonnes ni mauvaises, elles le deviennent selon qu'elles sont bien ou mal dirigées. La passion est tantôt un obstacle tantôt un moyen. Le grand point est de la maintenir à sa place ; si, au lieu d'obéir elle commande, elle porte le trouble et le désordre dans l'âme ; modérées et bien dirigées les passions deviennent le principe des actions les plus héroïques,

Comme êtres sensibles ou capables d'amour, notre devoir général est de ne donner à nos affections que la direction et le degré convenable.

1° L'objet le plus proche de notre amour est nous-mêmes, mais nous devons nous aimer nous-mêmes d'un amour raisonnable, c'est-à-dire en vue de nos fins spirituelles, et sans porter préjudice à l'amour désintéressé des autres hommes, et à l'amour noble des choses impersonelles et de Dieu.

2° L'amour de nos semblables, supérieur à l'amour de soi, parce qu'il est désintéressé, résume en lui toutes nos obligations envers les hommes, en notre qualité d'êtres sociaux. Là où il n'y aurait nul amour des hommes, partant nul désintéressement, il n'y aurait pas de société possible.

Il est reconnu en économie politique : que la prospérité commune ne saurait ressortir des égoïsmes individuels. L'amour des hommes est donc, en réalité la plus grave de nos obligations, puisque c'est sur son accomplissement que reposent l'existence et l'économie du monde moral.

3° Enfin, notre troisième amour et celui-ci est le plus parfait, c'est l'amour de Dieu et des choses impersonnelles, c'est-à-dire des vérités supérieures. Notre âme est esprit, elle est donc appelée à des fins nobles et supérieures à la matière ; aspirer à ces fins, c'est-à-dire à Dieu, par l'amour, c'est donc remplir notre destinée.

Ainsi notre âme est faite pour se nourrir de vérité, de justice, de religion, c'est-à-dire pour aimer Dieu par-dessus tout.

IIe Point.

DEVOIRS ENVERS LE CORPS.

Le corps est l'instrument de l'âme. Il lui est uni : 1° comme moyen de connaissance ; 2° comme moyen d'expression : 3° comme moyen d'exécution. De là trois devoirs envers le corps : 1° *conservation de la santé* ; 2° *conservation de la vie* ; 3° *subordination à l'âme*.

1re SUBD.—Conservation de la santé.

1° La santé du corps est non-seulement le premier des biens temporels, mais aussi la condition ordinaire de la santé de l'âme : *Mens sana in corpore sano.* Un corps sain et robuste n'est pas simplement un avantage physique ; rarement une âme forte habite dans un corps débile, délicat et maladif. « Plus le corps est faible, dit J.-J. Rousseau, plus il commande ; plus il est fort plus il obéit. »

2° Si le corps est l'instrument de l'âme, il est aussi son siège, sa demeure ; il n'est donc pas défendu de l'embellir et de l'orner. Il est une enveloppe transparente de l'âme ; il la laisse apparaître dans toutes ses formes, ses mouvements, ses gestes, surtout dans la physionomie. Ce caractère symbolique nous impose le devoir de mettre l'extérieur en harmonie avec un intérieur lui-même bien ordonné et bien réglé. De là les soins de *propreté*, de *parure*, de *décence* et de *convenance* dans nos manières, dans nos gestes, nos discours ; règles qui se modifient selon le caractère, la position et le rang des individus.

2e SUBDr—Conservation de la vie.

Vivre pour vivre n'est ni un devoir, ni même le but de la vie. Ainsi, nous ne devons pas conserver le corps pour le corps, mais par rapport aux fins morales de l'âme. En ce sens ce que nous lui devons nous le devons à l'âme même, et les soins qu'il réclame sont ceux que réclame l'accomplissement d'une fin plus haute, celle de l'être moral.

La conservation de notre corps est un devoir sacré, car il est l'instrument nécessaire de l'âme, il est la condition, le moyen absolu de la vie morale.

« Il ne peut être permis, sous aucune condition, de quitter la vie, hors le cas où l'on aurait à remplir un devoir dans une autre vie. Or, c'est ce que ne peut soutenir un homme de bon sens. Nos devoirs bien connus appartiennent à la vie actuelle. La sphère où je dois agir est le monde présent. Ma vie est la condition nécessaire de l'accomplissement de la loi morale par moi-même. Or, il est ordonné absolument d'accomplir la loi. Il m'est donc ordonné de vivre en tant que cela dépend de moi. A cet ordre est précisément opposée la destruction de ma vie par moi-même. Je ne puis m'ôter la vie sans me soustraire à la domination de la loi morale. Je dois vivre uniquement pour faire mon devoir. Je ne veux pas vivre plus longtemps, cela veut dire, je ne veux pas plus longtemps faire mon devoir. » (Fichte, *Das Syst. der Sittenlhere, s.* 267).

3e SUBD.—Subordination.

Le corps ne doit jamais devenir le maître de l'âme. Ce serait le renversement de l'ordre établi et la destruction de notre liberté. Ses appétits doivent constament être subordonnés aux volontés de l'âme, soumises elles-mêmes à la loi du devoir. Nul vice ne nous paraît dégradant comme ceux qui sont en opposition avec ces principes, tels par exemple que la gourmandise, l'ivrognerie, l'impudicité....

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

DEVOIRS ENVERS SES SEMBLABLES.

TEXTE.

Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis, hæc est enim lex et prophetæ.

MATTH. VII. 12.

Diliges proximun tuum sicut teipsum.

Id. XIX. 12.

De ses rapports avec ses semblables naissent pour l'homme des devoirs, les uns généraux, les autres particuliers, selon qu'il est considéré comme membre de la *société humaine* en général, ou comme faisant partie des diverses associations qu'elle renferme dans son sein, telles que la *famille* ou la société domestique et la société civile ou l'*Etat*.

Nous examinerons les devoirs de l'homme envers ses semblables, sous ces trois points de vue.

Ier Point.

DEVOIRS ENVERS LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL.

Ces devoirs sont contenus dans ces deux préceptrs : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait à toi-même; fais à autrui, etc...* Le sens de ces maximes n'est pas que la volonté ou le désir de chacun soit la règle de ce qu'il doit à ses semblables, ce qui détruirait l'idée même de toute loi; mais l'homme trouve dans sa conscience une mesure fixe qu'il doit appliquer aux autres, comme il veut qu'elle lui soit appliquée à lui-même : celle de la *justice* ou de l'équité, à laquelle s'ajoute la charité ou la *bienfaisance*. Ces deux vertus embrassent, en effet, tous les devoirs de la morale sociale.

1re SUBDIVISION.—**Devoir de justice.**

La justice se définit ainsi : *Suum cuique tribuere*; rendre à chacun ce qui lui est dû. Cette formule, qui n'offre peut-être pas un sens assez précis, implique au moins cette idée, que tous les *devoirs* relatifs à la justice répondent à des *droits*, dans ceux qui en sont l'objet. La justice, selon le sens rigoureux du mot, c'est donc le *respect du droit*.

Sois juste, ne porte pas atteinte aux droits de tes semblables, tel est le premier précepte de la morale sociale. Ce devoir est plus *négatif* que *positif*, c'est une défense plutôt qu'un ordre. Il naît de l'obligation même où est chaque homme de faire le bien, car de cette obligation naît sa responsabilité, et de sa responsabilité naît son inviolabilité.

Ne pas porter atteinte aux droits d'autrui, ou si l'on veut au développement légitime des facultés des autres hommes, cela s'entend, soit de leur facultés organiques et de leur vie animale qui est sacrée, parcequ'elle est l'instrument, la condition de la vie morale; soit, et plus directement encore, de leur vie spirituelle.

2e SUBD.—**Devoir de bienfaisance.**

Ne pas nuire à autrui n'est que la moitié de la loi. A la justice et à la probité doit donc s'ajouter la *bienfaisance*. Si ce devoir n'entraîne pas un droit, dans ceux qui en sont l'objet, il n'est pas moins obligatoire.

Ce devoir est positif, il découle, non plus de l'inviolabilité des individus isolés, mais de leur solidarité, en vertu de leur nature commune. En effet étant doués de facultés semblables, appelés à un but commun et mis en société pour y coopérer, par des efforts communs, nul ne saurait isoler son devoir du devoir de ceux qui l'entourent et son bien de leur bien, sans dénaturer par là même ses obligations personnelles.

Aider les autres, dans le développement légitime de leurs facultés, c'est 1° les aider à vivre, leur procurer le bien-être, les secourir dans la misère, les maladies, la pauvreté; 2° former leur intelligence, la diriger vers le bien, le beau et le juste; 3° nourrir leur cœur de sentiments élevés et purs; 4° développer leur liberté morale par nos conseils, notre influence, nos exemples. Toute cette doctrine se résume dans ces paroles de l'Evangile : *Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter* (Luc. VI. 31).

IIe Point.

DEVOIRS ENVERS LA FAMILLE.

1re SUBD.—**Nécessité de la famille.**

La famille est d'institution naturelle et divine. Il ne dépend d'aucun pouvoir humain de la supprimer ou même d'en changer la nature et les bases. Il serait superflu de prouver cette évidente vérité, si elle n'avait été et n'était encore, tous les jours, attaquée ou méconnue.

Pour démontrer la nécessité de la famille on peut employer les arguments puisés : 1° dans la loi chrétienne : *Relinquet homo patrem et matrem suam, et adhærebit uxori suæ : et erunt duo in carne una. Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia* (Eph. V. 31, 32); 2° dans la considération de la nature humaine, de ses besoins moraux, de ses affections les plus chères et les plus indestructibles; 3° dans les devoirs et les droits qui s'établissent, dès l'origine, entre le père et la mère, les parents et les enfants, et dont nulle puissance humaine ne peut les dégager ou les dépouiller; 4° dans la nature de la société civile elle-même qui ne peut exister sans la famille, dont celle-ci est la condition comme le premier élément; 5° enfin, dans l'histoire où l'on voit que la famille s'est perfectionnée, en resserrant ses liens, à chaque nouveau progrès accompli par l'humanité (*Voy.* le Mandem. de Mgr Pavy, évêque d'Alger, sur *la Famille*, 1851).

2e SUBD.—**Devoirs des divers membres de la famille.**

Le genre humain ne se compose pas d'individus, mais de familles. Nous sortons de la famille à titre d'enfants, puis nous la renouvelons à titre de pères. Tel est l'ordre général auquel on n'échappe que par exception ou par un genre de dévoûment qui remplace la paternité, comme, par exemple, le sacerdoce.

Nos devoirs d'hommes sont donc particulièrement dans le cercle de la famille où ils se divisent en quatre espèces : 1° *devoirs des époux*; 2° *devoirs des parents*, 3° *devoirs des enfants*; 4° *devoirs des frères*. Il faut encore ajouter les devoirs des *serviteurs* et des *maîtres*.

1° EPOUX. Le *mari* doit à sa compagne amour, fidélité, confiance, protection, un entretien convenable et proportionné à ses moyens. La *femme* doit à son mari fidélité, amour et soumission.

2° PARENTS. Le père et la mère doivent à leurs enfants de les aimer, de les nourrir, de les élever, de les entretenir, de les instruire ou faire instruire, de veiller sur eux, de les corriger lorsqu'ils font mal, de leur donner le bon exemple, de les mettre en état de se suffire par un établissement assorti à leurs moyens et à leur vocation.

3° ENFANTS. Il doivent honorer leurs parents, leur obéir, les aimer, supporter leurs défauts, les soutenir dans leur vieillesse et leurs besoins. Ces devoirs sont compris dans la *piété filiale*, fondement de toutes les vertus, comme dit un ancien.

4° FRÈRES ET SOEURS. Leurs devoirs sont des devoirs d'affection, de concorde, de secours mutuels.

IIIe Point.

DEVOIRS ENVERS L'ÉTAT.

On peut définir l'Etat une association d'hommes soumis aux mêmes lois et au même gouvernement.

1re SUBD.—**But de la société civile.**

La société civile est une association d'êtres intelligents et libres, non formée dans un but particulier, semblable à celui de telle ou telle autre association, commerciale, industrielle, scientifique. Sa fin générale doit donc être celle de l'humanité même; savoir, le développement complet et régulier des facultés humaines, sous l'empire et la protection de la loi qui en règle l'exercice extérieur, et empêche que ces êtres n'empiètent les uns sur les autres, ne violent leurs droits réciproques. Ce principe est à la fois négatif et positif, limitatif et protecteur, ni oppresseur ni despotique.

2e SUBD.—**Devoirs des gouvernants.**

Chaque peuple a une vocation particulière qui résulte de son génie propre, de ses traditions, de ses mœurs, de sa position géographique, de ses rapports avec les autres peuples.

Ce qui est sacré chez une nation, c'est *sa destinée*. Cette destinée, elle ne la tient que de Dieu; rien ne peut prévaloir contre elle. Le devoir du gouvernement est donc de savoir comprendre cette double fin, de diriger vers ce but la société à la tête de laquelle il est placé. Nul doute que la souveraineté et la justice n'émanent de Dieu. Mais pour représénter Dieu sur la terre, il faut remplir une mission véritablement divine. Un gouvernement sage, éclairé, juste règne toujours par droit divin. Il est l'image de la Providence divine, et il participe de sa majesté et de son inviolabilité.

3e SUBD.—**Devoirs des gouvernés.**

Deux choses à considérer dans l'Etat : 1° les *institutions et les lois qui le régissent*; 2° les *hommes investis de l'autorité*; car il n'y a point de lois possibles sans pouvoir, et point de pouvoir sans hommes qui représentent le pouvoir.

1° Vis-à-vis des *institutions* et des lois, le devoir de tous les citoyens y compris les hommes appelés autorités, et qui par la nature même de leurs fonctions sont les *premiers* citoyens, c'est-à-dire les plus obligés, ce devoir se résume dans le *dévouement*.

Or, chacun doit se dévouer, suivant les prescriptions même de la loi, et la place qu'il occupe dans l'ensemble. Pour tous indistinctement c'est la *soumission* à ces lois jusqu'à la limite où elles se trouveraient en contradiction avec la conscience.

2° Vis-à-vis des hommes investis de l'autorité, le devoir est aussi la soumission. Par là même qu'ils ont l'autorité, ils deviennent sacrés, comme la conscience morale elle-même en qui est l'autorité primitive.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

DEVOIRS ENVERS DIEU.

TEXTE.

Scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

Matth. IV. 40.

Dieu a créé l'homme, il le conserve, il se fait connaître à lui, il le juge. De ces rapports, naissent pour l'homme des devoirs qu'on peut réduire à quatre chefs : *croire, aimer, obéir, adorer.*

Dieu existe : tout le prouve; la raison, les sentiments moraux, l'ordre de l'univers. L'homme doit donc *croire* en Dieu.

L'homme existe et ne conserve son existence que par Dieu; c'est à Dieu qu'il doit l'intelligence et la liberté qui le font roi de la nature. L'homme doit donc *aimer* Dieu.

Dieu, créateur de l'homme, se montre à lui comme une force, non-seulement bienfaisante, mais encore supérieure. L'homme doit donc *obéir* à Dieu.

L'homme tient tout de Dieu; c'est de lui qu'il dépend et qu'il relève; il lui doit donc l'hommage de tout son être; être fini, il doit s'abaisser devant l'être infini; il doit donc *adorer* Dieu.

La *foi*, l'*amour*, la *soumission* et l'*adoration* constituent la *religion*. Toute religion suppose un culte. Il y en a de trois sortes : 1° le *culte intérieur*; 2° le *culte extérieur*; 3° le *culte public*.

C'est sous ces trois formes que l'homme est tenu de rendre à Dieu ses devoirs.

Ier Point.

CULTE INTÉRIEUR.

Ce culte n'est autre chose que la pensée religieuse elle-même, et l'hommage que l'âme rend à Dieu par toutes ses facultés. En effet, dit Fénelon, le rapport de la pensée est de *connaître* Dieu, vérité suprême; le rapport de la sensibilité est d'*aimer* Dieu, bonté infinie; le rapport de la volonté est de se *conformer à la volonté divine*, source de tout bien et de tout devoir.

Pour déterminer, d'une manière plus précise, la nature du culte intérieur et des sentiments qu'il renferme, il faut considérer les divers *attributs* de Dieu auxquels ces sentiments correspondent. Ainsi la considération de son éternité, de son infinité, de sa sagesse infinie, doit nous remplir de la plus vive admiration. Sa toute-puissance doit nous tenir dans un perpétuel respect. L'autorité souveraine qu'il a sur nous, en tant que créateur et conservateur du monde, nous doit porter à lui rendre l'adoration et les honneurs qui lui sont dus. Sa bonté nous excite à l'aimer, sa miséricorde affermit notre espérance, ses bienfaits doivent exciter notre reconnaissance, sa véracité et son immutabilité notre confiance. Le sentiment de la dépendance continuelle dans laquelle nous sommes, et du besoin que nous avons de lui, nous dicte que nous lui devons nos prières. Tous ces sentiments se confondent en un seul qui ne s'adresse qu'à Dieu, *l'adoration en esprit et en vérité* (*Voy.* Clarke, *Disc. sur la Relig. nat.* c. III).

IIe Point.

CULTE EXTÉRIEUR.

1re SUBDIVISION. — **Sa nécessité.**

Le culte extérieur consiste, dans les actes et les signes, par lesquels se traduit et se manifeste, au dehors, le culte intérieur ou le sentiment religieux. Sa nécessité se démontre par l'étroite relation qui unit l'âme et le corps, la pensée et son expression. Sans doute le véritable culte est celui de l'âme et de la pensée : *car Dieu est esprit et il veut être adoré en esprit et en vérité;* mais il n'y a pas un seul acte de l'esprit, un seul sentiment qui, pour peu qu'ils aient de vivacité n'aspirent à se manifester et à s'exprimer. Tout sentiment, qui reste enseveli dans la conscience et ne prend pas une forme sensible, s'évanouit bientôt.

Comment donc le sentiment religieux, le plus profond et aussi le plus vif que l'âme puisse éprouver, ne se manifesterait-il pas au-dehors par le langage, par des actes et des symboles?

2e SUBD.—**Son importance.**

1° De tout temps, ce culte a été une profession solennelle des dogmes les plus essentiels, de la création, de l'unité de Dieu, de sa Providence, de la chute de l'homme, de la venue d'un Rédempteur, de la vie future. Les peuples qui n'ont pas été fidèles à pratiquer le cérémonial, tel que Dieu l'avait prescrit, n'ont pas tardé de méconnaître ces mêmes vérités.

Le culte extérieur est une profession très-claire des dogmes de notre croyance; de tout temps on s'en est servi pour montrer aux hérétiques la vraie doctrine de J.-C. et des apôtres, et pour éclaircir au besoin le sens des passages de l'Ecriture-Sainte, sur lesquels on contestait. Ainsi l'on a opposé aux Ariens les cantiques des fidèles, qui attribuaient à J.-C. la divinité; aux Pélagiens, les prières par lesquelles l'Eglise implore continuellement le secours de la grâce divine, et le pape Célestin 1er renvoyait à ces mêmes prières, pour discerner la croyance ancienne de l'Eglise. On a fait de même pour montrer aux protestants qu'ils se sont écartés de la foi primitive, et on a tiré des anciennes liturgies, un argument contre eux, auquel ils ne peuvent rien répliquer de solide.

2° Le culte extérieur est une leçon de morale, qui rappelle continuellement aux hommes leurs devoirs envers Dieu, envers leurs semblables, envers eux-mêmes; devoirs qui découlent naturellement des dogmes dont nous venons de parler. En effet, si Dieu est le seul distributeur des biens de ce monde, il faut nous contenter de ce qu'il nous donne, ne pas envahir ce qu'il a daigné accorder aux autres; lorsqu'il nous les prodigue au-delà de nos besoins, il est juste d'en faire part à ceux qui en sont privés. Puisqu'il est le seul arbitre de la vie et de la mort, il n'est pas permis d'attenter à la vie de personne. La conduite des anciens justes démontre qu'ils ont tiré toutes ces conséquences, ou plutôt que Dieu les leur a fait apercevoir. Il ne serait pas difficile de faire voir que les cérémonies du christianisme sont une leçon de morale encore plus énergique et plus éloquente que toutes les cérémonies anciennes.

3° Le culte extérieur est un lien de société qui réunit les hommes au pied des autels, leur inspire les sentiments de fraternité, maintient parmi eux l'ordre et la paix, contribue à la civilisation. Le culte primitif a formé la société domestique, le culte mosaïque la société nationale, le culte chrétien la société universelle de tous les peuples.

4° Le culte extérieur est un monument de faits qui, dans la suite des siècles ont prouvé la révélation; ainsi la Pâque et l'offrande des premiers-nés rappelaient aux juifs leur sortie miraculeuse de l'Egypte; la Pentecôte, la publication de la loi sur le mont Sinaï.... Le dimanche nous atteste la résurrection de J.-C. Nos fêtes célèbrent les principaux évènements de sa vie, etc.

— On a soutenu de nos jours que le culte intérieur est le seul qui honore Dieu; maxime commode pour se dispenser de toute pratique de religion, mais maxime très fausse. Dieu n'aurait pas institué le culte extérieur s'il ne s'en tenait pas honoré, et s'il n'était pas nécessaire pour entretenir le culte intérieur. Lorsque J.-C. a dit que les vrais adorateurs rendront à Dieu un *culte en esprit et en vérité* (Joan. IV. 23), il n'a pas prétendu exclure le culte extérieur, puisqu'il l'a observé lui-même. Il a institué, par lui-même, plusieurs sacrements, par ses apôtres la forme de la liturgie. Il condamnait, comme les prophètes, le culte uniquement extérieur auquel le cœur n'a point de part (Matth. XV. 8); mais il a loué les signes de componction du publicain, l'offrande de la veuve et a commandé la prière. En parlant des purifications et des œuvres de charité, il a dit qu'il fallait pratiquer les unes et ne pas omettre les autres (Luc. XI. 42).

Les déclamations, contre les abus du culte extérieur, ne sont souvent qu'un trait d'hypocrisie. Jusqu'à la fin des siècles les hommes abuseront des choses les plus saintes; les passions savent tourner à leur avantage le frein même destiné à les réprimer. Mais le plus odieux de tous les abus est de vouloir supprimer toutes les institutions desquelles on peut abuser. Faut-il bannir, de la société civile, les démonstrations de bienveillance et d'amitié, parce que ces signes sont souvent faux et perfides?

IIIe Point.

CULTE PUBLIC.

On appelle culte public celui que les hommes adressent à la Divinité, en commun, dans les temples. Sa nécessité repose sur ce principe : que le sentiment religieux est éminemment sociable, aspire à se communiquer et à former une société religieuse.

Le mot religion, seul, indique assez que le sentiment religieux est le lien le plus puissant qui réunisse les hommes. Dès lors il serait contraire à la nature que le culte rendu à Dieu fût simplement personnel, individuel et solitaire. D'ailleurs, les hommages les plus agréables à la Divinité ne sont-ils pas ceux qui lui sont adressés en public et dans les temples?

La nécessité du culte extérieur et public est démontrée d'une manière frappante dans ce passage de Fénélon : Il est vrai que ce qu'on nomme religion demande des signes extérieurs qui accompagnent le culte intérieur. En voici les raisons : Dieu a fait les hommes pour vivre en société. Il ne faut pas que leur société altère le culte intérieur; au contraire, il faut que leur société soit un culte continuel. Il faut donc que ce culte ait des signes sensibles qui soient le principal lien de la société humaine.

Voilà donc un culte extérieur qui est essentiel, et qui doit réunir les hommes. Dieu a sans doute voulu qu'ils s'aimassent, qu'ils vécussent tous ensemble, comme frères dans une même famille et comme enfants du même Père. Il faut donc qu'ils puissent s'édifier, s'instruire, se corriger, s'exhorter, s'encourager les uns les autres, louer ensemble le Père commun et s'enflammer de son amour. Ces choses demandaient des assemblées, des pasteurs qui y présidassent, une subordination, des prières communes, des signes communs pour exprimer les mêmes sentiments. (*Lettr. sur la Métaphys. Lettr.* 3e).

MORALISTES.

Devoirs envers soi-même.

I. Envers l'ame. L'homme, tel qu'il sort des mains de la nature, possède des qualités qui l'élèvent au-dessus des autres êtres; mais elles n'existent encore qu'en puissance; pour être en réalité, il faut que la culture et l'éducation viennent les développer. L'animal est renfermé dans un cercle qu'il ne peut franchir, et ses facultés atteignent d'elles-mêmes le développement dont elles sont capables. L'homme, au contraire, en sa qualité d'être libre et perfectible, doit se détacher de la nature, s'affranchir de ses liens et marcher vers un but qui l'éloigne de plus en plus d'elle. Ce but, c'est sa véritable nature à lui, celle de l'*esprit*, et, tant qu'il ne l'a pas atteint, son état normal est d'y tendre, de faire effort pour y parvenir, par conséquent de se développer. Autrement, il perd les nobles attributs qui le distinguent; il retombe même au-dessous de l'animal; car un être né pour se perfectionner, se déprave et se corrompt par cela même qu'il n'obéit pas à sa loi.

Se perfectionner, tel est donc le devoir général qui est imposé à l'homme à l'égard de son âme et des éléments qui la constituent (M. Ch. Bénard, *Précis de Philosoph.*).

— Le précepte le plus commun de la philosophie, tant païenne que chrétienne, est celui de *se connaître soi-même*; et il n'y a rien en quoi les hommes se soient plus accordés que dans l'aveu de ce devoir. C'est une de ces vérités sensibles qui n'ont point besoin de preuves, et qui trouvent, dans tous les hommes, un cœur qui les sent et une lumière qui les approuve....

Mais, bien loin de travailler sérieusement à acquérir la connaissance d'eux-mêmes, les hommes ne sont presque occupés, toute leur vie, que du soin de l'éviter. Rien n'est plus odieux que cette lumière, qui les découvre à leurs propres yeux, et qui les oblige de se voir tels qu'ils sont. Ainsi, ils font toutes choses pour se la cacher, et ils établissent leur repos à vivre dans l'ignorance et dans l'oubli de leur état (Nicole).

II. Envers le corps. Quelle que soit la force d'âme nécessaire pour se décider à mourir, elle est plus grande encore chez l'homme qui, pour ne rien faire d'indigne de lui, consent à supporter la vie, lorsque celle-ci ne lui offre en perspective que la douleur, ou lorsque, avec toutes ses jouissances, elle n'a plus aucun prix à ses yeux. Il y a en cela le triomphe de la loi, la pure manifestation de la moralité. Car on ne peut exiger de l'homme rien de plus élevé que de supporter une vie qui lui est devenue insupportable. Comparé à l'homme vertueux qui supporte la vie, celui qui se donne la mort est un lâche (Fichte, *Das Syst. der Sitt.*).

Des plaisirs. Le plaisir, en général, ne peut être le but de la vie, encore moins la jouissance physique, qui fait naître des désirs insatiables et bientôt amène la satiété et le dégoût. On ne peut trop s'élever contre la morale appelée vulgairement épicurienne, ni trop blâmer une vie molle et voluptueuse. On sait que les excès, dans les plaisirs des sens, ont pour résultat de nous enlever le plus précieux des biens temporels, la santé; d'énerver l'âme aussi bien que le corps; d'avilir et de dégrader l'homme; d'obscurcir et d'appesantir son intelligence; de porter le trouble dans les organes de la vie; de causer souvent une vieillesse ou une mort prématurées (M. Ch. Bénard, ibid.—Reid, T. vi).

MORALISTES.

Devoirs envers ses semblables.

I. Envers les hommes en général. Il n'est pas douteux que, si l'âme d'un homme brûle du feu de la véritable charité, cet homme ne soit dans un degré de perfection auquel il ne pourrait jamais parvenir, avec tous les préceptes et toutes les ressources de la philosophie morale (Bacon, *De Augm. Scient. L.* vii).

De même qu'il faut commencer par respecter Dieu pour l'aimer ensuite, de même à l'égard de l'homme, il faut commencer par l'estime pour arriver à l'amour.

La première des lois morales, celle dont l'apôtre S. Jean disait, au rapport de S. Jérôme, qu'elle tient lieu de toutes, c'est l'amour du prochain. Nous n'existons qu'en vertu d'une force sympathique qui unit tous les êtres, ôtez ce lien mystérieux, et la terre, devenant un théâtre de répulsion et de haine, sera le séjour de l'horreur et du brigandage (Un contemporain).

II. Envers la famille. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est que de nos jours où les sentiments sont si développés, il se soit trouvé des hommes qui non-seulement ont tenté de relâcher les liens sacrés du foyer domestique, mais qui ont exposé des théories propres à les détruire de fond en comble.

La famille est la base de toute société. Toucher là, c'est ôter la première pierre et mettre tout en pièces. La procréation de l'espèce et sa conservation efficace ne sont possibles qu'au moyen de cette sage institution. Il n'y a que la femme qui compte sur un époux et sur un enfant qu'on lui laissera aimer, qui veuille devenir mère. Il n'y a que les enfants élevés par les auteurs de leurs jours qui deviennent des hommes pour Dieu, la patrie et leurs semblables. Ces barbares qui nous inventent ces nouvelles lois n'ont jamais été bon fils, n'ont jamais connu leur mère et profanent sans doute les devoirs de la paternité.

Vénérons la famille, et remplissons les devoirs que cette institution nous impose. Les anciens ont fait des lois pour son maintien, le christianisme l'a bénie et consolidée en prohibant la polygamie et en resserrant les liens des époux par les grâces d'un sacrement *(Tribune sacrée)*.

III. Envers l'Etat. Notre amour pour la patrie sera vraiment élevé, si nous commençons par lui donner en nous des citoyens dont elle n'ait pas à rougir, dont au contraire elle puisse se faire gloire. Il n'y a de bon patriote que l'homme vertueux, qui comprend et aime ses devoirs, qui s'applique à les accomplir (Silvio Pellico, *Devoirs des hom.*).

Devoirs des peuples. Sur la terre, les peuples ont, comme peuples, des devoirs d'état à remplir, une vocation à suivre, une mission à accomplir..... Ont-ils respecté et défendu le principe d'autorité?... Ont-ils rendu à Dieu l'honneur qui n'est dû qu'à lui seul?... Ont-ils respecté l'enfance dans l'éducation?... Ont-ils entouré de leurs hommages la religion catholique?... C'est pour juger les nations sur ces devoirs et ces péchés, N. T. C. F., que le tribunal de Dieu se dressera sur la terre. Après une discussion vigoureuse, le Seigneur ouvre sa main pour laisser tomber sur elles les récompenses réservées à leurs vertus, ou les châtiments mérités par leurs prévarications (Le Cl de Bonald, *Mandem. pour le Carême de* 1852).

MORALISTES.

Devoirs envers Dieu.

Les hommes doivent s'appliquer sans cesse à la connaissance de Dieu et d'eux-mêmes, travailler sérieusement à se défaire de leurs erreurs et de leurs préjugés, de leurs passions et de leurs mauvaises inclinations, et rechercher avec ardeur les vérités qui sont les plus nécessaires (Malebranche).

La religion ne nous présente rien que de conforme à la raison, que d'aimable, que de touchant, que de digne d'être admiré dans tout ce qui regarde les sentiments qu'elle nous inspire et les mœurs qu'elle exige de nous. L'unique point qui puisse révolter notre cœur est l'obligation d'aimer Dieu plus que nous-mêmes et de nous rapporter entièrement à lui. Mais qu'y a-t-il de plus juste que de rendre tout à celui de qui tout nous vient, et que de lui rapporter ce moi que nous tenons de lui seul?.... C'est l'amour-propre aveuglé, effréné, insatiable, tyrannique qui veut tout pour lui seul, qui nous rend idolâtres de nous-mêmes, qui fait que nous voudrions être le centre du monde entier et que Dieu même ne servît qu'à flatter tous nos vains désirs. C'est lui qui est l'ennemi de l'amour de Dieu. Voilà la plaie profonde de notre cœur, voilà le grand principe de l'irréligion.

Connaître, craindre, aimer Dieu, c'est là tout l'homme, comme dit le Sage. Tout le reste n'est point le vrai homme, ce n'est que l'homme dénaturé, que l'homme corrompu et dégradé, que l'homme qui perd tout en voulant follement se donner tout et qui va mendier un faux bonheur chez les créatures, en méprisant le vrai bonheur que Dieu lui promet. Que met-on à la place de ce bien infini? Un plaisir honteux, un fantôme d'honneur, l'estime des hommes qu'on méprise.

Quand vous aurez affermi les principes de la religion dans votre cœur, il faudra régler votre vie. Le royaume de Dieu est au dedans de *nous*. Il est l'accomplissement du *devoir* dans l'amour de Dieu, dans le respect de nous-même, dans la sanctification de l'âme (Fénelon).

La sagesse consiste à connaître Dieu et à se connaître soi-même. La connaissance de nous-mêmes nous doit élever à la connaissance de Dieu (Bossuet, *Traité de la Conn. de Dieu et de soi-même*).

Si je suis paisiblement le cours de ma vie, allant d'un jour fini à un lendemain qui commence, m'ensevelissant dans le sommeil sans mourir, mais pour me réveiller avec plus d'ardeur et d'allégresse, c'est que celui qui tient dans ses mains le fil de mon existence, l'allonge à son gré jusqu'à un certain jour qui me demeure inconnu.

Actif et producteur, Dieu crée pour complaire à sa volonté et à sa gloire; bon et généreux, il conserve ce qu'une fois il a fait, parce que ses dons sont sans repentir.

Ces deux actes, tous deux émanés et de son amour et de sa puissance impliquent en moi réciprocité. Je ne puis rien pour Dieu, du côté de la puissance, mais je puis du côté de l'amour, parce que je suis doué d'une force étrange par cet endroit, et qu'une voix de mon cœur m'assure qu'il agrée les sentiments et les effets de ce même cœur. L'homme, pour tout ce qu'il tient de Dieu, lui doit la reconnaissance, la reconnaissance constitue le culte, le culte constitue la religion.

Ainsi les considérations les plus simples nous mènent à Dieu, et établissent envers lui nos devoirs, qui consistent dans la *foi*, dans l'*amour*, dans l'*adoration*, dans la *soumission* (Un contemporain).

DICTA PHILOSOPHICA CIRCA SEIPSUM.

DE AXIOMATIS PHILOSOPHIÆ CHRISTIANÆ, AD SEIPSUM SPECTANTIBUS.

1 Tantum quisque se amat, quantum se odit (S. August. *in Matth.* C. 10).
2 Tantum proficies, quantum tibi vim intuleris (*Imit. Chr.* L. 1, C. 25).
3 Non est pax impiis (Is. XLVIII. 21).
4 Nullum malum nisi peccatum.
5 Nemo lædituir nisi a seipso (ita communis ascetarum Schola).
6 Si vis vitam, muta vitam (S. August.).
7 Sæpe videtur esse charitas, et est magis sensualitas (*Imit. Chr.* L. 1, C. 15).
8 Non habitus, sed vita facit Monachum (Id. L. II. C. 17).
9 Una est vincendi ratio, lætitia spiritualis (P. Vincent. Caraffa).
10 Creaturis quasi memorialibus utendum (S. Franc. Borgia, *de Anim. chr. Hebd.* 2).
11 Horæ unius negotium, est æternitas (ita mater S. Symporiani).
12 Aut pati aut mori (S. Theres.).
13 Omnis terra et nulla terra nobis patria est (P. Vinc. Caraffa).
14 Qualis vir talis oratio (Id.).
15 In societate obedientem et sanctum esse, una res sunt (Id.).
16 Totum summum, totum perfectum (Id. *in Ep. ad Societ.*).
17 Non res sibi sed se rebus submittere oportet (S. Ignat. Loyol. *in Vit.*).
18 Non qui seipsum commendat, ille probatus est, sed quem Deus commendat (2 Cor. X. 18).
19 Quidquid agant homines, intentio judicat omnes (S. August. *in Ps.* 118).
20 Quid sis interest, non quid possideas (Id.).
21 Non quam multis placeas, sed qualibus stude (Martin Bracchar. *in Maximis*).
22 Facillime bonus eris, si ea vitaveris quæ vituperaveris (Id. ibid.).
23 Nihil impudentius anima cupiente in vanitatibus confoveri (Wigo, *de Tranq. anim.*).
24 Occasio hominem fragilem non facit, sed qualis sit, ostendit (*Imit. Chr.* L. 1, C. 16).
25 Omnis malorum radix, meum ac tuum (Mart. Bracch. *in Max.*).
26 In Christianis non laudantur exordia, sed finis (S. Hieron. L. 1, *Contr. Jov.*).
27 Nullum conscius peccatorum tuorum magis timueris quam temetipsum (Mart. Bracch. *in Max.*).
28 Contra minas et convicia veritas et patientia, et in bene agendo perseverantia, sunt arma omnium potentissima (P. Jac. Laynes).

DICTAMINA ET PRINCIPIA ETHNICORUM PHILOSOPHORUM.

I. DE ANIMA. 1 Magna et generosa res est humanus animus, nullos sibi poni, nisi communes et cum Deo terminos patitur (Senec. *Ep.* 102).
2 Multi sunt qui urbes, qui populos habuere in potestate; paucissimi qui se (Id. *Quæst.* L 3, *in Præf.*).
3 Stultum est imperare cæteris, qui nescit sibi (P. Syrus).
4 Principiis obsta. Sero medicina paratur,
Cum mala per longuas invaluere moras (Ovid. *de Remed.* V. 9).
5 Alii sibi divitias habeant nos virtutem, dicebat Solon (Plutarch. *de Util. ex inim.*).
6 Omnia mecum porto; hæc erat sententia Biantis (Valer. L. 7).
7 Non est emolliendus animus; si voluptati cessero, cedendum est dolori, cedendum labori, cedendum et paupertati (Senec. *Ep.* 51).
8 Nihil est virtute præstantius, nihil pulchrius, et bonum est et optabile quidquid ex hujus geritur imperio (Id. *Ep.* 67).
9 Aliquis vir bonus nobis eligendus est, ac semper ante oculos habendus, ut sic tanquam illo spectante vivamus, et omnia tanquam illo vidente faciamus (Id. *Ep.* 11).
10 In ipsa securitate animus ad difficilia se præparet (Id. *Ep.* 18).
11 Supervacaneum est dolere, si nihil dolendo proficias. Iniquum est queri de eo quod uni accidit et omnibus restat (Id. *Ep.* 99).
12 Optimum est pati quod emendare non possis, et Deum, quo auctore, cuncta proveniunt, sine murmuratione comitari (Id. *Ep.* 107).
II. DE CORPORE. 1. Major sum et ad majora genitus quam ut mancipium sim mei corporis; quod equidem non aliter aspicio quam vinculum et pondus et pœnam. Contemptus corporis sui certa libertas est (Senec. *Ep.* 65).
2 Longa est vita si plena est (Id. *Ep.* 10).
3 Rebus in adversis, facile est contemnere mortem.
Fortiter ille facit qui miser esse potest (Martial).
4 Corpus, quia nihil fieri sine illo potest, magis necessariam rem crede quam magnam. Vanas suggerit voluptates, breves, ac nisi magna moderatione temperentur, pœnitendas (Senec. *Ep.* 23).

DICTA PHILOSOPHICA CIRCA PROXIMUM.

DE AXIOMATIS PHILOSOPHIÆ CHRISTIANÆ, AD PROXIMUM SPECTANTIBUS.

1 Da mihi animas, cætera tolle tibi (Gen. XIV. 21).
2 Charitas et prudentia facit ut omnium nationum simus (P. Laynes, *in Ep. ad Petr. Canis*).
3 Gubernatio et crucifixio, nomine non re, differunt (P. Vinc. Caraffa).
4 Cum proximo agendum ut cum sclopeto (S. Franc. Borg.).
5 Dilige, et dic quod vis (S. Aug. *Tr.* 7 *in Ep.* 1 *Joan.*).
6 Oratorem te puta, si quod alios doces, tibi ipsi persuaseris (Mart.
7 Talis esto erga omnes, qualis erga te veritas existit (Wigo, *de Tranq. anim.*).
8 Curam, non curationem exigit ab operariis Deus (S. Bernard. *ad Eug.* L. 4, *Consid.*).
9 Ad conversionem animarum aptior est bonus orator, quam disertus concionator (P. Vincent. Caraffa).
10 Vires tuas magis sentiant beneficiis amici, quam injuriis (Mart. Bracch. *in Max.*).
11 Magnarum rerum, etsi successus non fuerit, honestus est ipse conatus (Id. ibid.).
12 In conversatione ingressus aliis concedendus, exitus sibi reservandus (S. Ignat. Loyol. *in Bartol.*).
13 Tantum per nos operabitur Deus, quantum se nostra in eo fiducia extenderit (S. Bernard. *in Ps. Qui habitat*).
14 Quantum nos addiderimus ad studium, tantum ille (Deus) apponet ad adjutorium (S. Cæsar. L. 3 *ad Monach.*).
15 Qui creavit te, sine te, non salvabit te, sine te (S. August.).

DICTAMINA ET PRINCIPIA ETHNICORUM PHILISOPHORUM.

I. DE PROXIMO. 1 Omnibus teipsum præbe. Infortunatum ne irriseris. Concordiam sectare. Bene meritos honora. Supplicibus misericors esto. Beneficium repende (*Ex dict. 7 Sap. Græc.*).

2 Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris (Quam sententiam adeo dilexit Alexander Severus ut et in palatio et in publicis ædibus præscribi juberet (Lamprid. *in Alex. Sever.*).

3 Malo a vobis, Athenienses, malum accipere, quam ipse vobis malum inferre. Ita Phocion ad Athenienses (Ælian. L. 2, C. 16).

4 Quod meum non est redeat ad Dominum (Senec. *de Benef.* 7).

5 Cæca invidia est, nec quidquam aliud scit, quam detrectare virtutes (Livius. L. 38, C. 49).

6 Lingua est maliloquax, mentis indicium malæ (Horat. L. 1, *Sat.* 4).
7 Bonitatis verba imitari, major malitia,
Malus, bonum ubi se simulat, tunc est pessimus (P. Syrus).

8 Quid est in quo maxime elaborare debemus? Ut mens sit justa, oratio mendacii expers (Marc. Aurel. L. 3, *Sect.* 16).

9 Ignoscito sæpe alteri, nunquam tibi (Cato Major, *in Plutarch.*).
10 .... Quippe minuti
Semper, et infirmi est animi exiguique voluptas,
Ultio (Juven. *Sat.* 13, V. 189).
11 Amico noli maledicere, ac ne inimico quidem (Pittacus, *in Diog. Laert.*).
12 Nihil est naturæ hominis accomodatius beneficentia (Cicer. *Offic.*).
13 Quas dederis, solas semper habebis opes (Martial, *Ep.* 43).
14 Sint gratuita, Deorum exemplo, beneficia (Senec. *Benef.*).
15 Eodem animo beneficium debetur quo datur (P. Syrus).
16 Homo sum, humani nihil a me alienum puto (Terent.).

II. DE FAMILIA. 1 Quisquis in vita sua parentes colit, hic et vivus et defunctus Diis carus est (Stob. *Serm.* 77).
2 Talem erga parentes te præsta, quales optares se tibi tuos liberos exhibere (Isocr *ad Dœm.*).
3 Pater nullum clarius potest relinquere monumentum sui quam, si filium relinquat, effigiem morum suorum, virtutis, constantiæ, pietatis, ingenii (Cic. *Off.*).
4 Maxima debetur puero reverentia (Juven. *Sat.* 14).

III. PATRIA. 1 Omnes omnium caritates patria complectitur (Cicer. *Off.*).
2 Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinit esse sui (Ovid. *Pont. Ep.* 3).
3 Ut parentum sic patriæ sævitia, patiendo ac ferendo lenienda est (Livius, L. 7).
4 Dulce et decorum est pro patria mori (Horat. L. 3, *Od.* 2)

DICTA PHILOSOPHICA CIRCA DEUM.

DE AXIOMATIS PHILOSOPHIÆ CHRISTIANÆ, AD DEUM SPECTANTIBUS.

1 Nemo bonus, nisi solus Deus (Luc. XVIII. 19).
2 Deus meus et omnia (S. Francis. Assis.).
3 Fecisti nos, Domine, ad te, et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te (S. August. L. 1 *Conf.* C. 13).
4 Minus te, Domine, amat qui præter te aliquid amat, quod propter te non amat (Id. ibid. L. 10, C. 24).
5 Quales impetus habebas ad mundum, tales habeas ad Artificem mundi (Id. ibid. L. 9, C. 1).
6 Diminutio cupiditatis, augmentum est charitatis (Id. ibid.).
7 Tantum quisque vivit Deo, quantum moritur sibi (S. Cathar. Senens. *in Dial.*).
8 Non est malum in civitate, quod non fecit Dominus (Amos. III. 9).
9 Heu! amor non amatur (B. Jacoponus, ord. S. Franc.).
10 Amat charitas, amat immensitas, et nos rependimus cum mensura (S. Bern.).
11 Non diligit utilitatem suam, qui Deum non diligit.
12 Non recte novit Deum diligere, qui non sit relinquere Deum propter Deum (S. Ignat. Loyol. *in Bartol.*).
13 Justum est hominem subditum esse Deo (2 Mach. IX. 12).
14 Tantum quisque vivit Deo transit, quantum a se exit (Thom.-à-Kemp. *Imit. chr.* L. III, C. 56).
15 Scire, Deum, sola vera scientia (S. August. *in Conf.*).

DICTAMINA ET PRINCIPIA ETHNICORUM PHILOSOPHORUM.

1 De Numine ne male loquere; quid sit autem ausculta. Ante omnia venerare Numen. Pietatem sectare (*Ex Dictis septem Sapient. Græc.*).
2 Facito sacra Diis caste et pure, pro facultate; atque placa eos; et quando ieris cubitum et quando tempus matutinum venerit, ut sint animo benevolo in te (Hesiod. *Opera et Dies* V. 336).
3 Conandum est ut efficiamur similes Deo, quantum licet homini. Homo autem efficitur similis Deo prudentia, justitia, sanctitate (Plato, *in Theat.*).
4 Agens injuste nequaquam latebis Deum, et ne cogitans quidem (Sext. Pythag. *Sent.*).
5 Inter homines nulla est gens tam immansueta tamque fera quæ non, etiamsi ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum esse sciat (Cicer. *de Legib.* 1, 8).
6 Quis est tam vecors, qui, cum suspexerit in cœlum, non sentiat Deum esse? (Id. *de Arusp.*).
7 Consuetudo disputandi contra Deos est mala et impia, sive id fit serio, sive simulate (Id. *de Nat. Deor.*).
8 Nihil est quod Deus non possit efficere, et quidem sine labore ullo (Id. ibid.).
9 Mundus administratur providentia Deorum; iidemque consulunt rebus humanis, nec solum universis, verum etiam singulis (Id. ibid.).
10 Prima officia debentur Diis immortalibus, secunda patriæ, tertia parentibus, deinceps gradatim reliquis (Id. *Offic.*).
11 Pietate adversus Deos sublata, fides etiam et societas humani generis, et excellentissima virtus, justitia, tollitur (Id. *de Natur. Deor.*).
12 Pietas et sanctitas efficiet Deos placatos (Id. *Offic.*).
13 Homines adeant caste ad Deos, adhibeant pietatem, amoveant opes (Id. *de Legib.*).
14 Primus est Deorum cultus, Deos credere (Seneca, *Ep.* 43).
15 Vis Deos propitiare? Bonus esto, satis illos coluit quisquis imitatus est (Id. ibid.).
16 Religionis erga Deos immortales præcipuum illud esse scito, rectas de iis habere opiniones, ut sentias, et esse eos, et bene justeque administrare universa; parendum eis esse, et omnibus iis quæ fiant acquiescendum (Id. *Ep.* 38).
17 Non procul est a te Deus, tecum est, intus est (Id. *Ep.* 41).
18 Bonus vir sine Deo nemo est (Id. ibid.).
19 Sic vivendum est tanquam in conspectu Dei vivamus (Id. *Ep.* 83).
20 Quid prodest ab homine aliquid esse secretum? Nihil Deo clausum est (Id. ibid.).
21 Illud frequenter et sine querela inter singula damna dixeris: *Diis aliter visum est* (Id. *Ep.* 98).
22 Tria sunt colenda maxime juvenibus: Dii, parentes, leges (Stob. *Serm.* 1).
23 Debemus colere Deos. Cultus autem Deorum optimus est ut veneremur semper eos mente pura, integra, incorrupta (Hierocl. *in Pythag. Carm.*).
24 Si pietas adsit, nihil non potest esse gratum Deo; contra autem, si desit (Id. ibid.).

PREMIER PLAN.

Par rapport à l'Esprit et au Coeur.

(M. L'ABBÉ HULOT.—FRAYSSINOUS.)

Ier Point.

LES MAUVAIS LIVRES GATENT L'ESPRIT.

IIe Point.

LES MAUVAIS LIVRES CORROMPENT LE COEUR.

IIIe Point.

RÉFUTATION DES PRÉTEXTES ALLÉGUÉS PAR LES LECTEURS DE MAUVAIS LIVRES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Les mauvais livres gâtent l'esprit.

1—Ils dépravent certaines facultés de l'âme ;
2—Ils ébranlent en nous les fondements de la foi.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Les mauvais livres corrompent le cœur.

1—Ils proclament des principes condamnés par la morale ;
2—Ils font l'apothéose du crime sous des formes séduisantes.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Réfutation des prétextes allégués par les lecteurs de mauvais livres.

1—Ces livres appartiennent à des auteurs en renom ;
2—Ils font connaître le monde et ses usages ;
3—Ils font connaître la littérature du temps, forment le goût, utilisent les loisirs.

DEUXIÈME PLAN.

Par rapport aux individus et aux peuples.

(DE MAC-CARTHY.—M. L'ABBÉ DEPLACE.—Mgr LACARRIÈRE.)

Ier Point.

LES MAUVAIS LIVRES SONT FUNESTES A LA FOI ET AUX MOEURS.

IIe Point.

ILS DÉGOUTENT L'INDIVIDU DE LA VIE RÉELLE, SÉRIEUSE ET PRATIQUE.

IIIe Point.

ILS OTENT AUX PEUPLES LEUR RAISON, LEUR CONSCIENCE, LEUR CIVILISATION.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Les mauvais livres sont funestes à la foi et aux mœurs.

1—A la foi ;
2—Aux mœurs.

IIe POINT.

Ils dégoûtent l'individu de la vie réelle, sérieuse et pratique.

En quoi consiste la vie réelle et pratique.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Ils ôtent aux peuples leur raison, leur conscience, leur civilisation.

1—Leur raison ;
2—Leur conscience ;
3—Leur civilisation.

TROISIÈME PLAN.

Par rapport à la foi et à la conscience.

(M. L'ABBÉ MAROLLES.—Mgr FAYET.)

Ier Point.

LES MAUVAISES LECTURES RUINENT EN NOUS LA FOI.

IIe Point.

ELLES SOUILLENT LA CONSCIENCE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Les mauvaises lectures ruinent en nous la foi.

1—La vérité est une dans ses enseignements ;
2—La vérité est sincère dans ses discours ;
3—La vérité est sage et grave dans ses discussions ;
4—La vérité est bienfaisante dans ses effets ;

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Les mauvaises lectures souillent la conscience.

1—Elles sont un piège pour l'innocence ;
2—Elles sont une école de tous les vices.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

DES MAUVAIS LIVRES PAR RAPPORT A L'ESPRIT ET AU CŒUR.

TEXTE.

Sermo eorum ut cancer serpit.

2 Tim. II. 17.

Il est un mal qui, après avoir désolé les générations présentes, peut amener la ruine entière des générations à venir; un mal qui, s'étant répandu de la capitale dans les provinces, comme une contagion, a fini par infecter les campagnes, non moins que les cités, les conditions obscures, non moins que les plus élevées; qui, par son étendue et sa profondeur, paraît incurable, et dont il faut pourtant chercher le remède, soit pour l'extirper, soit du moins pour en affaiblir les ravages, si l'on ne veut pas que tout périsse, les mœurs, les lois, les institutions, la société; je veux parler de la circulation toujours croissante d'une multitude de livres contre la religion.

Que d'illusions n'ai-je pas à dissiper, et dans ceux qui prostituent leur talent et leur veilles à ces œuvres d'iniquité, et dans ceux qui les propagent avec le succès le plus déplorable, et dans ceux qui en font la pâture de leur esprit avec une insatiable avidité! Je l'avoue, en m'élevant contre les livres irréligieux, j'ai la triste certitude que ma voix ne sera qu'une barrière bien impuissante contre le torrent dévastateur. Mais du moins, nous aurons éveillé le zèle des pères de famille, des instituteurs publics et particuliers, averti la jeunesse imprudente. Non, nos paroles n'auront pas retenti en vain dans cette enceinte; non, tous les cœurs ne seront pas fermés à la vérité.

Nous allons montrer les dangers des mauvais livres: 1° *par rapport à l'esprit;* 2° *par rapport au cœur.*

Ier Point.

LES MAUVAIS LIVRES GATENT L'ESPRIT.

1re SUBDIVISION.—Ils dépravent certaines facultés de l'âme.

Les facultés de l'âme mises en exercice par la lecture d'un livre sont l'*intelligence* et la *sensibilité*. Par l'intelligence, nous remarquons, nous comparons, nous raisonnons, nous jugeons, nous imaginons. Par la sensibilité, notre âme est affectée d'une manière quelconque.

Lisant un bon livre, je veux dire un livre exact et sain au point de vue philosophique, religieux et moral, vous donnerez, aux deux facultés dont je viens de parler, l'aliment qu'elles recherchent; à l'intelligence, la rectitude qui est toujours dans les principes; à la sensibilité, des impressions pures. Voilà ce qui fait l'homme, voilà ce que doit avoir pour base tout système de bonne éducation.

Est-ce là l'effet que produisent les mauvais livres? Nous entendons, par mauvais livres, tous ceux dont les doctrines sont funestes à la foi et aux bonnes mœurs. Ces livres, loin de régler, de développer, d'ennoblir les deux facultés susdites, les dépravent. Ceci porte sur ce principe incontestable que tout livre, toute doctrine contraire à la foi ou aux mœurs est vicieuse et fausse, soit dans les principes, soit dans les conséquences. Est-ce donc là une bonne école pour y développer votre intelligence? Elle n'y apprendra que le sophisme. Est-ce une source d'impressions vraies, réelles et selon la nature? Votre sensibilité n'y sera excitée que par l'exagération.

Le sentiment est faux là où la pensée est fausse. Si folle que soit l'imagination, elle veut des peintures vraies; or, les livres dont je parle ne sont que le produit d'une imagination factice, d'une sensibilité d'emprunt.

Rien n'appuie mieux la vérité de ce qui précède que l'examen critique du roman du temps. Qu'est-il au point de vue religieux? Panthéiste. Au point de vue de l'art? Exagéré. Au point de vue moral? Dévergondé. Mais le panthéisme est une erreur des plus niaises, l'exagération un des plus graves défauts, le dévergondage une chose déplorable et honteuse. Que deviendront donc nos facultés, en s'habituant à ces théories, à ces manières, à ces compositions, en dehors des règles, elles se dénatureront. Le doute prendra la place de la conviction dans votre esprit. Votre jugement et votre imagination seront détournés et gâtés par les formes vicieuses de l'exagération. L'apothéose du vice, l'habitude des scènes étranges, des tableaux fantastiques, des impressions vives et surexcitées vous feront rechercher le beau là où est le hideux. O noble nature! ô sublimes sentiments, ô admirables instincts, c'est un livre qui vous aura dégradés!

2e SUBD.—Ils ébranlent en nous la profondeur de la foi.

Au milieu de nous deux écoles de blasphème sont en présence, et disputent à Dieu l'empire et la souveraineté de l'intelligence humaine. L'une brutalement incrédule, se jouant de tous les dogmes, insultant à tous les autels, mêlant au blasphème la louange et se traînant dans la boue qu'elle donne à l'homme pour toute destinée.

L'autre plus réservée, plus grave dans le langage, non moins ennemie cependant de toute foi, si ce n'est de la foi en elle-même; n'acceptant certains dogmes que pour en faire des abstractions; et avec ses systèmes, ses rêves, ses doutes éternels, obscurcissant la raison, desséchant les cœurs, et éteignant au fond de toutes les âmes toute aspiration vers le ciel et vers Dieu.

L'une apprend à rire de tout, ôte aux croyances leur majesté, éloigne les hommes des autels, et par la frivolité qui se fait un jeu de toute chose, et par la vanité qui a peur du ridicule.

L'autre prend au sérieux tous les délires, passionne l'intelligence pour des rêves et, par l'idolâtrie de la raison, conduit infailliblement les hommes au mépris de toute institution religieuse et à l'oubli pratique de la Divinité (M. l'abbé Deplace, *Sur les Mauv. Livres*).

Comment de telles doctrines, dont tous les mauvais livres sont pleins, n'ébranleraient-elles pas en nous les fondements de la foi?

IIe Point.

LES MAUVAIS LIVRES CORROMPENT LE CŒUR.

1re SUBD.—Ils proclament les principes condamnés par la morale.

La morale évangelique, celle dont les maximes sont écrites dans le cœur de chacun nous dit: que nous devons faire à autrui ce que nous voudrions qu'on nous fît à nous-mêmes; que chacun a ici-bas une mission à remplir; que chaque condition impose des devoirs; que la vertu est sacrée, que nous ne sommes rien sans elle; que le vice est souverainement méprisable et mérite châtiment.

Voici maintenant la morale des livres anti-chrétiens et surtout du roman: le devoir est un vain mot, la vertu une agréable chimère, la conscience un préjugé: nous devons rechercher les jouissances partout où elles se trouvent, les plaisirs sont le souverain bonheur, etc.... il est aisé de conclure que de telles maximes corrompent le cœur.

2e SUBD.—Ils font l'apothéose du crime sous des formes séduisantes.

Le roman ne se contente pas d'émettre ces principes, il les colore, il les mêle à des faits, il les fait ressortir d'un récit, il les revêt des plus belles formes pour qu'elles saisissent le lecteur et s'imprègnent dans son esprit.

Les personnages qu'il met en scène vantent les charmes d'une beauté qui se fane, dissertent sur les plaisirs et les divertissements, prostituent leurs hommages à la créature et sourient de pitié au seul nom de religion et de sagesse. Vous y verrez des pères et des mères applaudir honteusement aux passions de leurs enfants, l'art funeste de plaire enseigné par ce qu'il y a de plus respectable et de plus chrétien; des hommes vindicatifs qui ne respirent que la fureur des duels, des femmes vendues au crime, sujettes à tous les transports de la colère, à tous les emportements de la jalousie. Enfin, dans de pareils livres, ce sont les passions qui meuvent tous les ressorts, qui décident des évènements, et qui sous des couleurs allégoriques exhalent une contagion pestilentielle plus dangereuse que les mauvais discours et les mauvais exemples.

IIIe Point.

RÉFUTATION DES PRÉTEXTES ALLÉGUÉS PAR LES LECTEURS DE MAUVAIS LIVRES.

1re SUBD.—Ces livres appartiennent à des auteurs en renom.

Combien est grande la distance de ces écrivains immortels que la religion avoue et dont elle s'honore, à ces héros de l'impiété dont la philosophie se vante! Et quelle immense supériorité n'ont-ils pas sur ceux-ci, ces hommes dont la plume fût toujours chaste, le goût toujours pur, les intentions toujours droites et le jugement toujours sain. Voilà les vrais auteurs en renom, qu'il faut louer et imiter et dont il faut lire les œuvres admirables.

2e SUBD.—Ils font connaître le monde et ses usages.

Les leçons que les romans donnent du monde sont extrêmement pernicieuses, ils le font aimer en le faisant connaître et les lumières qu'ils donnent ne servent qu'à corrompre plus facilement le cœur.

Il n'est pas nécessaire de connaître ce monde que les romans célèbrent, ce n'est pas le monde réel et pratique, c'est le monde fantastique d'une opulence imaginaire, c'est le monde du rêve et du plaisir, tandis que le monde que nous habitons est le monde que Job a décrit par ces lugubres mais trop vraies paroles, *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis* (Job. XIV. 1).

3e SUBD.—Ils font connaître la littérature du temps, forment le goût, utilisent nos loisirs.

On peut étudier la littérature contemporaine, dans des recueils bien supérieurs qui soient pour nous sans danger.

Nous avons montré ci-dessus que dans ces livres on n'apprend ni à bien penser ni à bien vivre. Ils dépravent donc le goût au lieu de le former.

Que de bons livres à parcourir pour utiliser nos loisirs! Livres de religion, de science, d'histoire, de morale, etc. Est-ce que Dieu nous donne le temps pour l'employer aux frivolités, au mensonge, au plaisir, au péché? Est-ce que Dieu nous donne le temps pour l'employer à la dépravation de notre esprit et de notre cœur, pour l'employer à déraciner la foi de notre âme? O lectures pernicieuses! malheur de la jeunesse, malheur des familles!

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

DES MAUVAIS LIVRES PAR RAPPORT AUX INDIVIDUS ET AUX PEUPLES.

TEXTE.

Mors et vita in manu linguæ.

Prov. xviii. 24.

Il est, M. F., une création du génie moderne qui a fait de la parole la puissance suprême des sociétés humaines; féconde pour le bien ou le mal, sans limite dans son action, soit qu'elle détruise ou qu'elle édifie, elle est, au gré de l'homme, et suivant qu'elle est appliquée par sa conscience ou par ses passions, le plus grand des bienfaits pour les peuples ou le plus grand des fléaux. Cette création moderne, c'est la *presse*.

Si la presse reste aux mains de la probité, de la sagesse et de la vertu, la plus heureuse des révolutions s'accomplit dans le monde; l'ignorance se dissipe, les préjugés tombent, la raison publique s'éclaire, les mœurs fleurissent, la religion grandit par le respect public... Si la presse tombe aux mains de la corruption et de l'impiété, tout se trouble et se confond dans le monde; toutes les notions s'obscurcissent, les préjugés sont réhabilités, l'erreur s'étend et s'incarne dans les intelligences; le talent oublie sa mission et devient puissance illimitée du mal.... Alors les mœurs tombent en décadence, la religion s'en va, l'intelligence s'obscurcit, l'humanité meurt : *Mors et vita in manu linguæ*.

C'est de cette presse, M. F., c'est de ces livres pernicieux et des maux qu'ils occasionnent que je veux vous entretenir.

Ier Point.

LES MAUVAIS LIVRES SONT FUNESTES A LA FOI ET AUX MŒURS.

1re SUBDIVISION.—**A la foi.**

Le monde est comme inondé d'un déluge de livres déistes, athées, sceptiques, matérialistes, où les dogmes chrétiens sont bafoués, la morale divine indignement travestie et calomniée, le culte pur et sublime de l'Eglise représenté comme une grossière superstition, où les ministres de Dieu sont voués à la haine publique comme des imposteurs et des ennemis du genre humain. Ce sont ces livres qui, circulant partout avec impunité, depuis quatre-vingts ans, et dévorés avidement par toutes les classes de lecteurs, ont fondé parmi nous un véritable antichristianisme.

Voyez dans les cités et jusque dans les hameaux combien la foi est affaiblie dans les esprits. Quelle en est la cause principale? Les mauvaises lectures. C'est à cette source funeste que se sont abreuvés les incrédules de nos jours. C'est là qu'ils ont appris à juger Dieu, à contrôler ses œuvres, à douter de son existence, à mépriser et contredire sa révélation, à blasphémer son saint nom. Ce n'est jamais impunément qu'on lit pendant des jours, des nuits, des semaines, des mois, des années tout ce que l'esprit de l'homme a pu ramasser de paroles rebelles et railleuses contre les paroles de la foi. Il n'est point possible que cette foi résiste aux habitudes de cette lecture antichrétienne.

2e SUBD. — **Aux mœurs.**

Avez-vous jamais considéré, M. F., quel puissant corrupteur est un mauvais livre?

1° *Corrupteur séduisant et agréable*, enfanté par le talent funeste de quelque maître habile dans l'art de pervertir les hommes; qui n'a rien négligé ni pour l'orner de toutes les grâces qui charment et captivent les esprits, ni pour l'armer de tous les traits qui font dans les cœurs de profondes et mortelles blessures.

2° *Corrupteur effronté* qui ne peut rougir, qui ne s'arrêtera pas aux limites où s'arrêterait quelquefois l'homme le plus dissolu; qui, sans rien respecter, épanchera jusqu'à la dernière goutte, dans le sein du lecteur, le venin impur dont il est rempli.

3° *Corrupteur enfin qu'on écoute sans honte*, parce qu'on est seul avec soi-même en l'écoutant; qu'on écoute à loisir et pendant les heures entières du jour et de la nuit, jusqu'à ce que la contagion qu'il répand ait infecté tous les sens et gagné la substance même de l'âme.

Suivez ce jeune homme qui vient, pour la première fois, de saisir un de ces détestables livres, de ces conseillers muets d'iniquité. Voyez comme impatient de connaître mille secrets honteux, il court s'enfermer avec ce précepteur du vice, pour recevoir, sans distraction et sans témoin les pernicieuses leçons qu'il en attend!.... O infortuné jeune homme, quelle science vous venez d'acquérir! Quels biens vous venez de perdre! Qui vous rendra tout ce qu'une lecture de quelques instants vient de vous ravir? Vous l'aviez commencée innocent, vous la finissez pervers. Le germe de tous les crimes vient d'être jeté dans votre sein; il se développera, et bientôt il portera ses fruits. Ces passions dont vous éprouvez les premières révoltes, bientôt furieuses et indomptées, vous emporteront dans tous les excès, vous précipiteront dans tous les gouffres du désordre. Ces doutes encore timides sur les principes fondamentaux de la morale se changeront en un audacieux mépris pour toutes les règles des mœurs; cette raison déjà obscurcie s'enfoncera bientôt dans les plus épaisses ténèbres; vous ne distinguerez plus le bien du mal que par votre amour effréné pour le mal et votre implacable haine pour le bien. Vous irez ainsi de précipice en précipice, jusqu'au fond de l'abîme, qui est en cette vie l'infamie ou le suicide, et en l'autre le malheur éternel. Voilà, M. F., où conduisent les mauvais livres.

IIe Point.

ILS DÉGOUTENT L'INDIVIDU DE LA VIE RÉELLE, SÉRIEUSE ET PRATIQUE.

Qu'est-ce que la vie réelle et en quoi consiste-t-elle?

Les siècles passés en parlaient peu et en vivaient beaucoup. Le siècle présent en parle beaucoup, mais il en vit peu.

La vie réelle, c'est la vie du devoir, c'est la fidélité de tous les jours et de toute la vie au devoir. Qu'est-ce, par exemple, que la vie réelle pour une mère de famille? C'est d'être, comme l'Esprit-Saint le lui enseigne au livre des Proverbes, une femme forte dont les yeux, le cœur, la prévoyance suivent tous et tout dans sa maison qui est son empire; c'est d'être pleine de sollicitude pour son époux, pour ses enfants, pour ses serviteurs, et de s'avancer jusque sur le seuil de sa demeure pour verser dans les mains du pauvre les aumônes abondantes de la charité.

Qu'est-ce que la vie réelle pour l'homme d'affaires, pour le jurisconsulte, pour le magistrat? C'est d'étudier les lois, d'approfondir les intérêts, de les mesurer, de les maintenir par une équitable distribution de la justice.

La vie réelle c'est la vie d'action, chacun dans son état, dans sa condition, et cela avec constance, avec persévérance, avec héroïsme jusqu'à la fin.

IIIe Point.

ILS OTENT AUX PEUPLES LEUR RAISON, LEUR CONSCIENCE, LEUR CIVILISATION.

1re SUBD.—**Leur raison.**

Ne voyez-vous pas, chrétiens, que le premier et inévitable effet des mauvais livres, c'est d'attenter à l'intelligence nationale d'une manière capable d'arrêter le progrès des lumières et la dignité de la raison? Eh bien! c'est au nom de la raison que je les accuse, ils sont ses plus implacables ennemis.

Autrefois un écrivain disait : ceci est la vérité; et de là il cherchait à l'établir. Aujourd'hui les écrivains disent : Le bruit avant tout; et pour arriver au bruit, ils laissent la vérité et se jettent dans les sophismes. Ainsi heurter le bon sens et la foi des siècles, renverser toutes les idées reçues, lutter, combattre pour toutes les opinions les plus désespérées; déraisonner avec talent, n'est-ce pas là l'analyse très fidèle de tant d'écrits célèbres depuis soixante ans?

Cependant la renommée de l'auteur propage ces livres; avec ces livres toutes les erreurs à la fois pénètrent dans la société; les croyances aussitôt ruinées, toutes les vérités reçues par le genre humain sont abandonnées. Au bon sens, qui est le maître de la vie humaine, succède l'imagination, mère féconde des illusions et des chimères. On ne pense plus, on rêve. Un scepticisme désolant détache les esprits de toute conviction..... Quelques années s'écoulent et la décadence intellectuelle sera complète; il se sera fait, passez-moi l'expression, comme une sorte d'idiotisme public; situation fatale d'une nation vieillie, usée, et où la vie en se retirant de l'intelligence, sera absorbée dans la plus vile de nos facultés, la faculté de sentir.

2e SUBD.—**Leur conscience.**

En second lieu, l'effet des mauvais livres est d'ôter aux peuples leur conscience. Et quelle peut être, en effet, je vous le demande, l'action de tant d'œuvres corruptrices qui circulent dans toutes les classes, si ce n'est d'affaiblir, de miner peu à peu et à la longue, de renverser tous les principes des mœurs? Par elles le mal ne connaît plus de limites, il se produit sous toutes les formes. Ici, c'est de la corruption raisonnée et savante, là, c'est de la corruption effrénée pour ceux qu'aucun excès n'épouvante; ou bien c'est de la corruption polie, élégante et de bon ton pour ceux qui veulent de la décence dans le blasphème et une sorte de pudeur jusque dans le scandale même. Il y a la corruption qui s'adresse à l'esprit; celle qui s'adresse aux penchants; celle qui s'adresse à l'innocence qu'il faut ménager pour la perdre plus sûrement; il y a la corruption satanique qui frappe avec des égards, qui égorge et qui tue avec des respects.

3e SUBD.—**Leur civilisation.**

En troisième lieu, l'effet des mauvais livres, c'est d'attenter à la civilisation. Qu'est-ce que la civilisation dans sa plus haute idée? C'est le respect des droits.

Or, je le demande, est-ce que les droits sont tout entiers dans les propriétés de la vie ou dans les intérêts matériels de l'homme? Est-ce qu'ils ne sont pas excellemment dans les croyances, dans les devoirs, dans la conscience en un mot? Eh bien! voilà la haute civilisation que ne cessent d'attaquer les écrivains impies et corrupteurs. (*Voy. T. sacr.* 1re an. p. 284).

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

DES MAUVAIS LIVRES PAR RAPPORT A LA FOI ET A LA CONSCIENCE.

TEXTE.

Narraverunt mihi iniqui fabulationes; sed non ut lex tua.

Ps. CXVIII. 85.

Un des plus beaux dons que l'homme ait reçus du Créateur, c'est celui du langage. Ce don est devenu plus précieux encore, depuis qu'on a trouvé l'art de peindre la parole aux yeux par l'écriture. Dès ce moment les découvertes utiles à l'humanité, les préceptes des sages, les dogmes de la religion, qui, n'étant confiés qu'à la tradition orale, pouvaient se perdre ou du moins se dénaturer, ont été enfermés dans des livres, et ils ont pu traverser les siècles sans altération et sans mélange.

Mais l'irréligion s'est aussi servie de l'écriture pour enchaîner ses mobiles erreurs. De là, les livres utiles et les livres dangereux; de là, cette division des bons et des mauvais livres, division fondée sur la nature même des choses, car autant la vérité nous est profitable; autant l'erreur nous est nuisible.

Le choix devient donc ici nécessaire. Aussi je dis : *Vous ne pouvez lire les mauvais livres sans vous exposer à perdre la foi*, parce qu'ils n'ont pas le caractère de la vérité; *vous ne pouvez lire les mauvais livres sans vous exposer à perdre votre innocence*, parce qu'ils n'ont pas le caractère de la vertu : deux réflexions qui feront le partage de ce discours.

Ier Point.

LES MAUVAISES LECTURES RUINENT EN NOUS LA FOI.

On l'a dit souvent, mais il ne faut pas craindre de le redire : l'homme est né pour la vérité. Le savant la cherche dans ses veilles, le voyageur la poursuit dans ses courses lointaines, l'artiste l'interroge dans ses ouvrages, l'enfant même ne multiplie ses questions et ses demandes que pour connaître la vérité.

De là, cette horreur naturelle que toute âme honnête éprouve pour le mensonge.

Mais, si Dieu a gravé dans nos cœurs un si grand amour pour la vérité, il doit l'avoir mise à la portée de tous les états et de tous les âges. En effet, elle est revêtue de signes qui lui sont propres et qui la feront toujours distinguer de l'erreur, les voici : 1° la *vérité est une dans ses enseignements*; 2° *elle est sincère dans ses discours*; 3° *elle est sage et grave dans ses discussions*; 4° *elle est bienfaisante dans ses effets.*

1re SUBDIVISION.—**La vérité est une dans ses enseignements.**

C'est-à-dire que ses dogmes sont toujours les mêmes, qu'elle ne soutient pas le pour et le contre, qu'elle ne nie pas ce qu'elle a une fois affirmé, que le temps qui détruit tout ne change pas ses leçons, et que les passions et les préjugés des hommes ne sauraient les altérer en rien.

Convaincu de ce principe incontestable, j'ouvre au hazard les ouvrages de l'incrédulité, et, sans m'arrêter au choix des expressions, ni à l'éclat du style, ni aux brillantes images dont ils sont remplis, car tout cela n'est qu'un vain prestige, et la vérité, selon S. Paul, n'a pas besoin des vêtements pompeux de l'éloquence humaine : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* (1 Cor. II. 4), je vais droit aux opinions qu'ils émettent. Or, quelles sont éloignées de la vérité! L'un me dit qu'il faut douter de tout, de l'existence du ciel et de la terre, de l'existence des corps, de celle de mes semblables et de la mienne propre; l'autre qu'il n'y a point de Dieu, que le hazard a formé le monde; celui-là veut qu'il existe un Dieu, mais il le relègue au fond du ciel, et, peu soigneux des affaires d'ici-bas, il laisse toutes choses errer à l'aventure. Ici, on vous apprend que Dieu n'exige aucun culte de nous; plus loin, que vous n'avez pas d'âme; ailleurs, que toutes vos actions sont indifférentes. Mais c'est peu que de se combattre les uns les autres. Voyageurs égarés au sein des ténèbres, on les voit changer de route, avancer, revenir sur leurs pas, et toujours incertains et flottants, abandonner leurs premières opinions, en soutenir de nouvelles, quitter celles-ci pour courir à d'autres. O mon Dieu! serait-ce dans ce chaos de doute et de contradiction que vous auriez placé la vérité! Non, M. F., rassurons-nous, Dieu ne se contredit pas lui-même et la vérité demeure éternellement exempte de variations et de changement : *Et veritas Domini manet in æternum* (Ps. CXVI. 2).

2e SUBD.—**La vérité est sincère dans ses discours.**

Assurée que son triomphe sera d'autant plus éclatant que ses ennemis auront paru d'autant plus redoutables, elle développe leurs objections sous le point de vue le plus favorable et ne craint pas d'étaler leur autorité quelque imposante qu'elle paraisse.

Mais ce n'est pas là la marche des écrivains incrédules. Leur insigne mauvaise foi est connue. Ils dissimulent, ils sont toujours prêts à se rétracter. A mesure que le nombre de leurs disciples croît, ils deviennent plus hardis; ils ont tout attaqué et toujours frauduleusement; ils ont dénaturé les textes de l'Ecriture pour mieux les parodier; ils ont donné comme insolubles des objections cent fois résolues; ils se sont servis de pièces apocryphes pour contester les faits révélés les plus authentiques.

Quels portraits n'ont-ils pas tracé des Evêques et des SS. Docteurs de la primitive Eglise, pour diminuer l'autorité de leurs écrits? Dans ces derniers temps, n'ont-ils pas imaginé de transformer nos grands hommes, les Fénelon, les Bossuet et tant d'autres en impies, en indifférents?

3e SUBD.—**La vérité est sage et grave dans ses discussions.**

Aux tribunaux où l'on décide de la fortune des citoyens; aux conseils des rois où l'on agite les plus grands intérêts des peuples, quel est le ministre qui oserait mêler la légèreté ou la raillerie à leurs importantes déterminations? Or, s'il en est ainsi des affaires du monde, qui, quoique sérieuses, se bornent après tout à la vie présente, quelle sagesse, quelle décence, quelle inviolable circonspection devrait présider aux discussions théologiques! Ici, c'est de Dieu qu'on parle, de sa nature, de ses promesses, de ses menaces, d'une vie future.... Certes, voilà des questions qu'on ne résout pas dans de bons mots et qu'on ne discute pas par des romans. Telle a été cependant la méthode de nos incrédules. Ils ont converti nos mystères en des rêves d'une imagination malade, nos cérémonies en pièces de théâtre, nos sacrements en usages passés de mode, les ministres du Dieu vivant en séducteurs des peuples, et la religion des plus beaux génies a été offerte comme le centre de toutes les superstitions.

4e SUBD.— **La vérité est bienfaisante dans ses effets.**

Les arts et les sciences utiles ne sont que l'application de certaines vérités aux besoins de l'homme. Le bien lui-même n'est que le vrai rendu sensible. Voilà pourquoi la religion chrétienne qui a le dépôt de toutes les vérités fût à sa naissance la mère de toutes les vertus; elle couvrit le monde de ses bienfaits, parce qu'elle l'éclaira des seules véritables lumières.

Pour éprouver les doctrines, il faut considérer leurs résultats; l'arbre se juge par ses fruits. Or, quels ont été les fruits des ouvrages contre la religion? Il est facile de le voir. Il y a dans l'histoire une suite d'événements déplorables liés aux livres de la philosophie et aux livres corrupteurs du temps, comme l'effet est lié à la cause. Ces événements sont publics ou privés. Les événements publics sont : les révolutions qui se renouvellent si fréquemment et bouleversent complètement la société; le socialisme qui, comme moyen de réforme et de progrès, redresse l'échafaud de la *Terreur*.

Les événements privés sont le relâchement des liens sacrés du sang dans les familles, l'insubordination et la dépravation de la jeunesse, l'oubli des devoirs pour un grand nombre, le dégoût et le mépris pour la vie sérieuse, réelle et pratique.

Oh! l'arbre peut être aisément jugé par ses fruits!

IIe Point.

LES MAUVAISES LECTURES SOUILLENT LA CONSCIENCE.

1re SUBDIVISION.—**Elles sont un piége pour l'innocence.**

La vertu réprime les mauvaises pensées et les mauvais désirs, les romans les font naître; la vertu enchaîne les penchants déréglés, les romans les éveillent et les enflamment. Différents pour les situations et le détail des passions, la scène est toujours occupée par deux personnages principaux, brûlant l'un pour l'autre de feux illégitimes; les aventures multipliées, les accidents ménagés avec adresse, les descriptions, tout se ressent de l'intrigue; toujours, puisqu'il faut le nommer ainsi, c'est toujours l'amour profane qu'on vous montre à sa naissance dès les premières lignes, qui va croissant dans les suivantes, qui éclate dans le cours de l'ouvrage et qui, après des obstacles accumulés à plaisir, triomphe sans cesse du devoir et de la vertu.

Or, voulez-vous que votre innocence ne soit pas exposée à lire des livres qui n'ont d'autre fin que de déranger le cœur de sa place, de vous mettre hors de vous-même, d'embraser vos passions?

2e SUBD. — **Elles sont une école de tous les vices.**

1° *Désobéissance.* C'est dans la lecture des romans que vous apprendrez à fouler aux pieds l'autorité paternelle, à mépriser les leçons des parents, à former des liaisons dangereuses contre leur volonté, à les traiter de censeurs incommodes, à les plonger dans le désespoir, et, après les avoir abreuvés d'amertume et rassasiés d'outrages, à fuir la maison paternelle pour vivre en paix au sein de la licence.

3° *Ambition, soupçon, envie, cruauté.* Ce sont de semblables passions qui meuvent tous les ressorts, qui décident des événements, et qui, sous des couleurs allégoriques, exhalent une contagion pestilentielle plus dangereuse que les mauvais discours et les mauvais exemples.

4° *Libertinage.* Vous verrez les personnages qu'on met en scène renfermés dans le cercle étroit de leurs intrigues, vanter les charmes d'une beauté qui se fane; disserter sur les plaisirs et les divertissements, et prostituer leurs hommages à la créature. Par un indigne renversement vous verrez des pères et des mères applaudir honteusement aux passions de leurs enfants, les favoriser de tout leur pouvoir dans les entreprises les plus criminelles.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Lecture spirituelle.

ANCIEN TESTAMENT.

Non recedat volumen legis hujus ab ore tuo, sed meditaberis in eo diebus ac noctibus, ut custodias et facias omnia quæ scripta sunt in eo (Josue, I. 8).

Diligenter investiga patrum memoriam.... Et ipsi docebunt te; loquentur tibi, et de corde suo proferent eloquia (Job. VIII. 8.)

Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis (Ps. CXVIII. 105).

Quam dulcia faucibus meis eloquia tua, super mel ori meo! (Id. ibid. 403).

Declaratio sermonum tuorum illuminat, et intellectum dat parvulis (Id. ibid. 130).

Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens, et in versutias parabolarum simul introibit (Eccli. XXXIX. 1).

Erudire, Jerusalem, ne forte recedat anima mea a te, ne forte ponam te terram desertam (Jerem. VI. 8).

Hic liber mandatorum Dei et lex quæ est in æternum; omnes qui tenent eam pervenient ad vitam, qui autem dereliquerunt eam, in mortem (Baruch. IV. 1).

NOUVEAU TETAMENT.

ÉVANGILES.

Qui legit, intelligat (Matth. XXIV. 15).

Intravit in Synagogam et surrexit legere, et traditus est illi liber et revolvit librum (Luc. IV. 26).

Et incipiens a Moyse et omnibus Prophetis interpretabatur illis in omnibus Scripturis quæ de ipso erant... Et aperti sunt oculi eorum et cognoverunt eum... Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loquereturin via et aperiret nobis Scripturas? (Id. XXIV. 27, 31, 32).

Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere; et illæ sunt quæ testimonium perhibent de me (Joan. V. 39).

ÉPITRES.

Quæcumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt, ut per patientiam et consolationem Scripturarum spem habeamus (Rom. XV. 4).

Littera occidit, spiritus autem vivificat (II Cor. III. 6).

Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ (I Tim. IV. 13).

Ab infantia sacras Litteras nosti, quæ te possunt instruere ad salutem (II Tim. III. 15).

Omnis Scriptura divinitus inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum ad corripiendum in justitia; ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus (Id. ibid. 16, 17).

Veniens affer tecum libros (Id. IV. 13).

Habemus firmiorem propheticum sermonem, cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco (II Petr. I. 19).

Non voluntate humana allata est aliquando prophetia, sed Spiritu Sancto inspirati locuti sunt Dei homines (Id. ibid. 21).

Beatus qui legit et audit verba prophetiæ hujus, et servat ea quæ scripta sunt (Apoc. I. 3).

Accepi librum de manu angeli, et devoravi illum, et erat in ore meo tanquam mel dulce (Id. X. 10).

SS. PÈRES.

Bons livres.

Cur non illa tempora, quibus ab Ecclesia vacas, lectioni impendis? (S. Ambr. *L.* I *Off.* c. 20).

Christum alloquimur, cum oramus; illum audimus cum divina oracula legimus (Id. ibid.).

Nunquam de manu tua et oculis tuis recedat liber, ama scientiam Scripturarum et carnis vitia non amabis (S. Hieron. *ad Rust.*).

Tenenti codicem somnus obrepat, et cadentem faciem pagina sancta suscipiat (Id. *ad Eustoch.*),

Habet infans quid lactet, puer quid laudet, adolescens quid corrigat, juvenis quid sequatur, senior quid precetur. Hinc discant fœminæ pudicitiam, populi pietatem, viduæ judicem, pauperes protectionem. Hæ tristem consolantur, lætum temperant, iratum mitigant, omnibus se suscipientibus apta medicamenta tribuunt (Id. *in Ps.*).

Sicut ferrum, nisi usum habuerit, æruginem generat; ita et anima nisi divinis exerceatur lectionibus, nascentur illi peccata (S. August. *Quæst.* 120, *Ex utr. Test.*).

Sacrarum lectio Scripturarum divina est præcognitio non parva beatitudinis (Id. *Serm.* 112 *de Temp.*).

Qui vult cum Deo semper esse, debet orare et legere (Id. ibid.).

Cum oramus, ipsi cum Deo loquimur, cum vero legimus, Deus nobiscum loquitur (Id. ibid.).

Geminum confert donum lectio sanctarum Litterarum, sive quia intellectum mentis erudit, sive quia, a mundi vanitatibus abstractum, hominem, ad amorem Dei perducit (Id. ibid.)

Optime uteris lectione divina, si tibi eam adhibeas speculi vice, ut ibi, velut ad imaginem suam, anima respiciat, et vel fœda quæque corrigat, vel pulchra plus ornet (Id. *Ep.* 143).

Ita Scripturas sanctas lege, ut semper memineris Dei verba illa esse, qui legem suam non sciri tantum, sed etiam adimpleri jubet (Id. *Ep.* 143 *ad Demetr. Virg.*).

Divinæ Scripturæ quasi litteræ de patria nostra sunt (Id. *Serm.* 36 *ad fr. in Erem.*).

Parate vobis libros, medicamenta animæ (S. Chrysost. *Hom.* 9 *in C.* 3 *ad Coloss.*).

Perspicuum est spiritali lectione animam sanctificari et gratiam Spiritus Sancti affatim infundi (Id. *Hom.* 13 *in Joan.*).

Non mediocriter solet illustrare et colligere mentem lectio; verba enim sancta sunt, et lectores omnino dirigunt et moderantur (S. Climac. *Gr.* 37).

Quid est Scriptura sacra, nisi quædam epistola Dei ad creaturam? (S. Greg. *L.* 4 *Ep. Ep.* 84).

Mens tua divinis se voluminibus occupet, his antiquus hostis cum te videt intentum velut hostem fugit armatum (S. Petr. Dam. *L.* 6, *Ep.* 29).

Si quis ad legendum accedat, non tam quærat scientiam quam saporem (S. Bernard. *Ep. ad Fr. de Monte Dei*).

Philosopho christiano lectio, exhortatio esse debet non occupatio (Hugo-a-S.-Vict.).

Libri pii docent ignaros; arguunt otiosos, excitant torpentes, exstimulant dormientes, corrigunt errantes, erigunt corruentes (Thom.-a-Kemp. *Opusc. des Discipl.*).

SS. PÈRES.

Mauvais livres.

Verbum ædificatorium mortis (Tertull. *de Carn. Chr. C.* 17).

Videamus peccatum Achan quale sit. Furatus est regulam auream et posuit eam in tabernaculo suo. Non puto, in illo furto parvi auri, tantam vim fuisse peccati, ut tam numerosam Domini Ecclesiam macularet. Sed videamus ne forte interioris intelligentiæ sit tanta ac tam gravis acerbitas ista peccati. Multus decor est in verbis et multa in philosophorum vel rhetorum sermonibus pulchritudo, qui omnes de civitate Jericho, id est, hujus mundi homines. Si ergo invenias apud philosophos perversa luculenti sermonis assertionibus decorata, ista est regula aurea; sed vide, ne te decipiat fulgor operis, ne te rapiat sermonis aurei pulchritudo. Memento, quia Jesus anathema jussit esse, omne aurum quod in Jericho fuerit inventum. Si poetam legeris, modulatis versibus et præfulgido carmine deos, deasque texentem, ne delecteris eloquii suavitate, regula aurea est; si eam sustuleris et posueris in tabernaculo tuo, si introduxeris in cor tuum ea quæ ab illis asseruntur, pollues omnem Ecclesiam Domini. Hoc fecit infelix Valentinus et Basilides, hoc fecit et Marcion hæretici (Origen. *Hom.* 7 *in Josue*).

Arma dæmonum, Ecclesia subversio (ita libros malos vocat) (S. Chrysost. *in Ep. ad Rom.*).

Quando philosophos legimus, quando in manus nostras libri veniunt sapientiæ sæcularis, si quid in eis utile reperimus ad nostrum dogma convertimus; si quid vero superfluum de idolis, de amore, de cura secularium rerum, hæc in unguium morem ferro accutissimo desecamus (S. Hieron. *in C.* 21 *Deuter.*).

Miser ego lecturus Tullium jejunabam... Plautus sumebatur in manus. Dum ita me antiquus serpens illuderet... raptus in spiritu ad tribunal Christi pertrahor. Interrogatus de conditione : Christianum me esse respondi; at ille qui præsidebat, mentiris, ait; Ciceronianus es, non Christianus, *ubi enim thesaurus tuus, ibi et cor tuum.* Illico obmutui et inter verbera, nam cædi me jusserat, conscientiæ magis igne torquebar.... clamare tamen cæpi et ejulans dicere: *Miserere Dei, Domine...* tunc dejerare cæpi et nomen obtestans dicere : *Domine si unquam habuero codices sæculares, aut si legero, te negavi* (Id. *in Reg. Mon.*).

Quis æstimare sufficit quam execrabiliter damnabilis sit, apud Deum et hominem Herodiana crudelitas quæ pueros occidit, atque malitia Pharaonis qui submersit parvulos Hæbreorum? Et illi quidem non animarum, sed corporum humicidæ fuerunt. Quanto ergo detestabilius est eorum non dicam homicidium, sed parricidium, qui tot innocentum animas occiderunt! Procul dubio, quanto excellentior est anima corpore, tanto infeliciores Pharaone sunt proditores et damnabiliores Herode. Putas quod dissimulando transeat, et non *requirat Deus de manu tua* quod in concupiscentiis et immunditiis tuis nobilissima ejus periit creatura? (Petr. Bless. *de Conf. Sac.*).

De historiis profanis quid dicam? bonæ ne sunt an malæ? bonæ sunt utique sed utendum est illis quemadmodum fungis, id est, valde raro, et solum ad excitandum appetitum; et tunc quidem etiam convenit ut bene sint digestæ et preparatæ (S. Franc. Sales. *in Ep.*).

THÉOLOGIE.

I. Interdiction des mauvais livres.

Les livres peuvent être interdits par deux espèces de droit; par le *droit naturel* et par le *droit positif*.

I. Droit naturel. Il y a un grand principe de droit naturel qui interdit, sous peine de péché mortel, la lecture de tout écrit qui expose au danger de perdre la foi ou les mœurs.

2° Droit positif. L'Église romaine voulant faire connaître quels sont les livres dangereux pour la foi ou les mœurs, a établi un tribunal de censure chargé d'examiner la doctrine des écrits qui paraissent dangereux. Il insère dans une table, appelée *Index*, le titre des livres dont il proscrit la lecture (M. l'abbé Pierrot, *Dict. de Théol.*).

II. Des livres hérétiques.

L'Eglise défend la lecture des livres qui portent atteinte à la pureté de la foi. Souvent les princes séculiers ont appuyé à ce sujet, par leurs lois, les censures de l'Eglise. Après la condamnation d'Arius par le concile de Nicée, Constantin ordonna que les livres de cet hérésiarque fussent brûlés; il défendit à toutes personnes de les cacher sous peine de mort (Socrate, *Hist. Eccl.* L. I, C. 9). Arcadius et Honorius portèrent la même loi contre ceux des Eunomiens (*Cod. Theod. L.* XIV. *T.* 5. *leg.* 34). Théodose-le-Jeune la renouvela contre ceux de Nestorius *(Ibid. leg.* 66). Le quatrième concile de Carthage ne permit, même aux évêques, la lecture des livres hérétiques, qu'autant que cela serait nécessaire pour les réfuter.

III. Des livres impies.

C'est un grand crime d'attaquer la vérité, de l'obscurcir par le mensonge. C'est un énorme attentat de ravir au peuple sa foi, de lui ôter ses consolations et ses espérances. Or, tel est le but des livres des incrédules. C'est pourquoi rien ne peut justifier ni ceux qui les écrivent, ni ceux qui les publient, ni ceux qui les vendent, ni ceux qui les lisent (M. l'abbé Pierrot, ibid.).

IV. Des livres immoraux.

Les poètes de l'ancienne Rome, Ovide, Juvénal et d'autres ont reconnu les pernicieux effets des livres obscènes, et la nécessité surtout d'en préserver la jeunesse.

Bayle, qui ne passera jamais pour un moraliste sévère, est convenu du danger attaché à la lecture des livres contraires à la pudeur; il a même répondu aux mauvaises raisons que certains auteurs de ces livres alléguaient pour pallier leur crime. Quand il a voulu justifier les obscénités qu'il avait mises dans la première édition de son *Dictionnaire*, Il n'a rien trouvé de mieux à faire que de promettre qu'il les corrigerait dans la seconde édition de ses œuvres. Il s'est donc formellement condamné lui-même.

V. Des Romans.

Le roman est une histoire fabuleuse dont le sujet le plus ordinaire est le tableau de l'amour profane. Le moindre mal que ces écrits produisent est de dégouter la jeunesse de toute lecture sérieuse, de lui donner un esprit faux, de lui peindre les hommes et les passions tout autres qu'ils ne sont en effet. On ne peut douter que ces lectures ne contribuent beaucoup à la dépravation des mœurs (*Voyez* Bergier, Hulot, de Boulogne, Frayssinous, Fayet, Mgr Cœur, M. l'abbé Deplace, etc).

SINGULIÈRE PROPRIÉTÉ DES MAUVAIS LIVRES.

I. La noblesse. Au fond des librairies du siècle dernier restaient de nombreuses collections des œuvres de Diderot, de Voltaire, de d'Alembert, de Rousseau, d'Helvétius, etc. Ces livres ont une propriété singulière et fort inquiétante pour ceux qui les choient, car *ils ont toujours fini par chasser dehors les imprudents qui les recevaient dans leurs maisons.*

C'est précisément ce qui est arrivé à l'ancienne noblesse. Pendant trente années, de 1760 à 1790, ces livres redoutables ont fait les délices des grands seigneurs; on les lisait dans les salons, dans les cabinets, dans les antichambres des grands; et dès 1791 c'en était fait de la noblesse, depuis les ducs jusqu'aux chevaliers, tous étaient arrachés de leurs donjons, dépouillés de leurs titres et de leurs terres, errants sur le chemin de l'exil.

II. La bourgeoisie, Quand je vois aujourd'hui ces mêmes ouvrages dans les bibliothèques de nos bourgeois, je me dis : Ou les bourgeois mettront à la porte ces livres impies, ou ces livres impies mettront à la porte de leurs châteaux ces téméraires bourgeois; et en disant cela, je sais ce que je dis.

III. Le peuple. Amis villageois, les lettrés d'aujourd'hui ont eu l'idée de faire pénétrer, dans vos maisons de bois et de boue, ces mêmes livres qui ont renversé si net les donjons à contre-forts de la noblesse, et qui ébranlent si violemment, sous vos yeux les châteaux de pierre de taille de la bourgeoisie,

Ils ont imaginé pour cela la boîte du colporteur. On met dans cette boîte le Voltaire des chaumières, un peu de Rousseau et de Diderot, tout Parny, Dupuy en abrégé; du Volney, du Marmontel, du Pigault-Lebrun réduits des trois quarts, Béranger tout entier, édition populaire; presque tout Eugène Sue, beaucoup de Janin, de Dumas, de Hugo; un peu moins de Considérant, de Pierre Leroux, de Proudhon, de Saint-Simon; des extraits de Michelet, de Quinet; Esquiros, Cabet, Vidocq retrécis en petit format; puis des almanachs de toutes les couleurs, force contes, force chansons, le petit Albert, le Dragon rouge, enfin tout ce qui peut indiquer une recette mystérieuse à la malice, à la haine ou au libertinage des ignorants tourmentés de quelques passions.

De plus, on a ménagé dans cette boîte, à l'aide d'un double fond, une cachette dont l'existence ne sera pas soupçonnée par la clairvoyance de la police rurale, avant quinze ans au moins. Dans ce compartiment secret seront déposées les gravures obscènes, les carricatures immorales et quelques grandes infamies littéraires qui ne peuvent être placées ailleurs.

Amis villageois, vous avez dû le voir ce petit colporteur, il a visité votre hameau, il a passé la nuit dans le foin de votre grange ou sur la paille de votre étable. En retour de votre hospitalité chrétienne qui l'a accueilli et nourri, il vous a vendu à vil prix le livre anti-chrétien et immoral qui tuera votre foi, corrompra votre probité, brisera la sainte paix de votre famille, troublera le cœur de votre fille, irritera l'insubordination de votre fils, pervertira l'honnêteté de vos domestiques, versera dans votre âme le dégoût de votre position, l'envie de la position des autres, la soif des jouissances ruineuses, le besoin des dépenses superflues, et changera, en peu de temps, votre calme en mécontentement, vos joies de ménage en discorde, votre économie en excès, votre aisance en gêne et votre avoir en dettes.

Alors ne sachant plus que faire, vous prendrez, le soir, le sentier détourné qui conduit à la demeure du petit prêteur d'argent.

Votre visite ne le surprendra pas, car depuis longtemps il prévoit que vous viendrez à lui, et déjà il a calculé la valeur de votre héritage, et il tient tout prêt dans son secrétaire et le rouleau d'écus que vous cherchez et le carré de papier timbré sur lequel votre ruine, libellée en bonne forme, n'attend plus que votre signature précédée de la redoutable formule : *Approuvé l'écriture ci-dessus.*

A l'instant même l'hypothèque et l'usure, ces deux insatiables vautours de la propriété, s'abattront sur votre bien. Quelques années s'écouleront; puis, à une triste matinée, l'huissier se présentera sur le seuil de votre porte, une cédule à la main et *parlant à votre personne*, il saisira meubles et immeubles. Car, ami villageois, ne l'oubliez jamais, le mauvais livre a la fatale puissance de jeter dehors l'imprudent qui le reçoit en sa maison, et partout où le petit colporteur entre et place un mauvais livre, l'huissier y viendra tôt ou tard, et vendra la demeure, le mobilier et la cendre du foyer.

Cette leçon est écrite sur les donjons de la noblesse; elle se lit déjà assez distinctement sur les châteaux lézardés de la bourgeoisie; elle se lira, amis villageois, sur toute maison, toute chaumière qui recèlera un mauvais livre (*Guerre à l'Eglise, ou le mineur de l'ordre social*).

EXEMPLES.

Les chrétiens d'Éphèse. Multi autem ex eis qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros et combusserunt coram omnibus (Act. XIX. 19).

Les livres hérétiques. Les conciles de tous les siècles jusqu'à celui de Trente, et même les conciles particuliers, prononcent tous anathème contre les auteurs et les propagateurs des livres hérétiques (*Bull.* Pii IV, *ante indicem libr. prohibit.*).

Le roman de Thalie. Le concile de Nicée prononça anathème contre le roman de Thalie d'Arius.

Le roman de Chariclée. L'évêque Héliodore fut déposé pour avoir publié le roman de Chariclée (Niceph. *L.* 12, *C.* 34).

Ste Thérèse. « Je commençai à me faire une occupation ordinaire de la lecture des romans, et cette lecture refroidissait mon amour pour Dieu et bannissait de mon cœur les sentiments de piété. Le désir de plaire se glissa dans mon cœur, je ne pensais qu'à me parer; mes mains, ma tête, mes cheveux, ma coiffure devinrent l'objet de mes soins; il fallut avoir des parfums, et je recherchais toutes les autres vanités de la parure. Plusieurs années se passèrent dans les pensées d'une frivolité criminelle. »

Tous les moralistes chrétiens disent, avec raison : Si les mauvais livres ont exercé une si fatale influence sur l'esprit et le cœur d'une Thérèse, quels ne doivent pas en être les effets sur tant d'âmes légères et irréfléchies ?

S. Louis de Gonzague. S. Louis de Gonzague ayant trouvé, pendant son enfance, un roman qu'il ne connaissait pas, et le prenant pour un bon livre, entreprit de le lire; mais il n'eut pas plutôt vu le titre qu'il le jeta dans le feu et courut se laver les mains pour en avoir seulement touché du bout des doigs la couverture, tant il était persuadé qu'il n'y a rien de plus pernicieux et de plus funeste à l'innocence que ces sortes d'ouvrages ! (*Dict. d'anecdot. chrét.*).

Marie Leczińska. Il lui suffisait de savoir, par des rapports étrangers, qu'un livre offensât le moins du monde la religion ou les bonnes mœurs pour n'être pas tentée de la curiosité de l'ouvrir (*Anecd. chrét.*).

Aveu d'un vieillard. Un Vieillard nous a raconté qu'il avait lu, jusqu'à quarante ans, les livres à la mode. S'étant converti à cet âge, il renonça à toute autre lecture qu'à celle des livres de piété.

Il y avait dans sa bibliothèque douze rayons dont chacun renfermait les livres qu'il lisait chaque mois. Il a avoué, dans sa simplicité, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, que ces excellents livres avaient, pour lui, chaque année, le mérite de la nouveauté. Sa mémoire était un vase criblé, d'où l'eau s'échappait sans cesse, tandis qu'il ne pouvait effacer de son esprit surtout de méchants vers, et généralement tout ce qu'il avait lu jusqu'à quarante ans, dont le souvenir le suivait, le poursuivait, le fatiguait, l'importunait jusqu'au pied des autels (Merault, *Enseignement de la religion*).

Mot de J.-J. Rousseau. « On se plaint que les romans troublent les têtes; je le crois bien. En montrant sans cesse à ceux qui les lisent les prétendus charmes d'un état qui n'est pas le leur, ils les séduisent, ils leur font prendre leur état en dédain, et leur font désirer d'en faire un échange imaginaire contre celui qu'on leur fait aimer. Voulant être ce qu'on n'est pas, on parvient à se croire autre chose que ce qu'on est, et voilà comment on devient fou. »

Lecture de Faublas. Le 25 avril 1796, une jeune femme se jeta du Pont-Royal dans la Seine. Les secours pour la sauver furent inutiles; on trouva sur elle le dernier volume de *Faublas*, et en l'examinant attentivement, on découvrit sur un des feuillets ces mots écrits des mains de la jeune dame : *Je fus trahie comme elle, je dois mourir comme elle.* Voilà où conduit la lecture des romans (Merault, ibid.).

Cri d'alarme. Les feuilles publiques réclament chaque jour contre la funeste influence des mauvais livres : « Personne aujourd'hui ne peut nier, s'écrie le *Pays*, l'influence délétère qu'a exercée sur notre génération la littérature des romans-feuilletons. Aujourd'hui nous voyons le résultat de ces enseignements pernicieux qui ont altéré les croyances religieuses et semé dans les âmes le germe du socialisme qui s'avance menaçant contre la civilisation épouvantée. » (*N° de* 1852).

Les Païens. Ils proscrivirent les romans : *Noluerunt his libris liberorum suorum, animos imbui, ne plus moribus nocerent quam prodessent ingeniis peccare docentes historias...* Sic hos libros vocat Seneca (Valer. Maxim.).

PREMIER PLAN.

Amour des ennemis.

(SEGAUD.—LA LUZERNE.)

Ier Point.

NATURE DE CE PRÉCEPTE.

IIe Point.

PRÉTEXTES CONTRE SON ACCOMPLISSEMENT.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Nature de ce précepte.

1—Il est sublime;
2—Il est praticable;

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Prétextes contre son accomplissement.

1—Grandeur de l'offense;
2—Caractère de la personne;
3—Suites du pardon;
4—Grandeur du sacrifice.

DEUXIÈME PLAN.

Pardon des offenses.

(BOURDALOUE.—MASSILLON.)

Ier Point.

DIEU A DROIT D'EXIGER DE NOUS LE PARDON DES INJURES.

IIe Point.

INJUSTICE DE NOS HAINES.

IIIe Point.

FAUSSETÉ DE NOS RÉCONCILIATIONS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Dieu a droit d'exiger de nous le pardon des injures.

1—Comme maître;
2—Comme père;
3—Comme modèle;
4—Comme juge.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Injustice de nos haines.

ELLES NE REPOSENT QUE SUR:

1—La différence des goûts;
2—L'intérêt;
3—La vanité.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Fausseté de nos réconciliations.

1—Elles ne sont pas sincères;
2—Elles ne sont qu'extérieures.

TROISIÈME PLAN.

Nécessité et caractères du pardon.

(BIROAT.—JOLY.—LINGENDES.—CAMBACÉRÈS.)

Ier Point.

NÉCESSITÉ DU PARDON.

IIe Point.

CARACTÈRES DU PARDON.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Nécessité du pardon.

FONDÉE SUR:

1—L'autorité de Dieu;
2—Les droits du prochain;
3—Notre intérêt propre.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Caractères du pardon.

IL DOIT ÊTRE:

1—Sincère comme celui de Dieu;
2—Bienfaisant comme celui de J.-C.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

AMOUR DES ENNEMIS.

TEXTE.

Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos.

Matth. v. 43.

Le législateur humain ne commande qu'aux actes extérieurs. J.-C., créateur et maître souverain de notre âme et de notre corps, exerce sur l'un et l'autre un empire égal. Si jamais il dût s'armer de cette double autorité, ce fut surtout pour étouffer dans l'homme l'ardeur de la vengeance, et pour faire succéder, dans un cœur ulcéré par l'injustice, aux mouvements impétueux de la colère, les douces affections de la bienveillance et de la charité.

C'est pour cette raison que le Sauveur ne s'est pas contenté de dire : vous ne haïrez point; mais qu'il nous a déclaré que le seul désir de se venger était un crime, et qu'il a voulu que nous ne répondissions, à la haine et aux injustices de notre ennemi, que par les bénédictions et par la charité la plus tendre : *Diligite inimicos vestros....*

Cependant, quoique élevés à l'école de celui qui a voulu nous apprendre à être doux et humbles de cœur, on ne voit parmi nous que dissensions et que vengeances.... Cessons de méconnaître le commandement le plus exprès de l'Evangile. Examinons, en ce jour : 1° *combien il est sublime* ; 2° *combien les prétextes que nous alléguons pour l'enfreindre sont frivoles.*

Ier Point.

NATURE DE CE PRÉCEPTE.

1re SUBDIVISION. — **Il est sublime.**

L'amour des ennemis est une loi propre du christianisme; c'est un des dons qu'il a faits à l'humanité. Les anciens avaient connu la clémence; ils s'étaient élevés, par l'effort de leurs raisonnements, jusqu'à comprendre qu'il est beau de pardonner une offense; mais là s'était arrêtée la raison humaine. La loi même donnée par Moïse, la plus parfaite que les hommes eussent jamais vue, ne passait pas ce point. Elle proscrivait la vengeance, interdisait la haine, commandait les services envers les ennemis, mais elle n'allait pas jusqu'à prescrire l'amour. Ce grand précepte était resté, dans le sein de Dieu, jusqu'au temps où J.-C. l'en a tiré pour le publier. Il a fallu, pour faire recevoir, goûter, pratiquer un commandement aussi onéreux que Dieu vînt lui-même l'apporter à la terre.

Admirable commandement! qui, en surpassant tout ce que la nature humaine avait pu imaginer, est cependant à portée de la raison. L'esprit humain n'avait pu s'élever jusqu'à le deviner; mais aussitôt qu'il lui est présenté, il en reconnaît la sagesse, il en sent l'utilité.

La loi qui se contente de désarmer le bras, sans changer le cœur, ne pourvoit qu'imparfaitement à la paix universelle; elle est un remède palliatif qui n'atteint point le mal, qui n'attaque que les symptômes; elle laisse subsister les ressentiments. Aura-t-elle toujours la force d'en arrêter les suites? Peut-on croire à la sincérité d'un pardon arraché par l'autorité, accordé à regret par la haine? Peut-on compter sur la durée des réconciliations, tant que durent les inimitiés? Le feu qui n'est que couvert est toujours prêt à se rallumer.

Mais l'amour des ennemis éteint entièrement ce feu de la vengeance, il détruit du même coup et l'effet et la cause. Quelle vengeance redoutera-t-on de celui dont on est aimé? Ce n'est plus un pardon politique que demande l'intérêt, un pardon timide qu'extorque la crainte; un pardon pharisaïque que demande l'hypocrisie; un pardon dédaigneux que suggère la pitié; un pardon superbe qu'accorde la vanité; c'est un pardon chrétien, inspiré par la charité.

2e SUBD.—**Il est pratiquable.**

Ne venez point nous dire que le précepte d'aimer vos ennemis excède les forces de la nature; que vous n'êtes pas plus maîtres de réprimer les mouvements impétueux qui s'élèvent en vous, malgré vous-mêmes, que d'empêcher le caillou frappé de jeter des étincelles; qu'il n'est pas au pouvoir de votre raison de prévenir ces transports soudains qui la préviennent elle-même; et que des sentiments involontaires ne peuvent jamais être des crimes. Non, sans doute, ils ne sont pas coupables tant qu'ils sont involontaires; c'est la volonté qui commet le péché. L'effervescence subite, qu'excite au-dedans de nous le souvenir d'une injure atroce ou la vue de celui qui l'a commise, est un malheureux effet de la dégradation de notre nature. La religion ne détruit pas la nature, elle la réforme; elle n'anéantit pas ses agitations, elle les réprime.

Ces transports que vous éprouvez sont des tentations et non pas des chutes; des provocations au péché et non pas des péchés. C'est le consentement que vous y donnez qui les rend criminels; c'est là seulement que commence le péché.

Mais qu'au milieu de ces agitations qui, comme des vagues furieuses, s'élèvent autour d'elle et viennent la frapper, votre volonté, appuyée sur la charité, se maintienne immobile; que, résistant vigoureusement à leur impulsion, elle ne se laisse entraîner ni à des sentiments de malveillance, ni à des discours de médisance, ni à des marques de mépris, ni à des actes de vengeance; alors, ces mouvements mêmes, qui vous poussent au vice, deviendront des principes de vertu; loin d'être punissables, ils seront méritoires; et de ces germes de réprobation vous aurez fait des semences de grâces.

IIe Point.

PRÉTEXTES CONTRE SON ACCOMPLISSEMENT.

1re SUBD.—**Grandeur de l'offense.**

Il est bien dur de *pardonner*, plus difficile encore d'*oublier*, presque impossible de *taire* une offense cruelle et qu'on tient pour considérable.

Je ne viens point ici, chrétiens, contester le sujet de vos plaintes. Je ne prétends point examiner, si le mal est aussi grand que vous le faites, je veux bien croire qu'on vous a fait tout l'outrage et tout le tort que vous dites. Tout ce que je réponds, c'est que vous êtes chrétiens. Voilà le grand principe que je pose, et voici la conclusion que j'en tire.

Vous êtes chrétiens; vous savez donc que les souffrances, de quelque nature qu'elles soient et de quelque part qu'elles viennent, sont toujours des effets d'une aimable Providence; qu'elles ont pour principe la volonté de Dieu et votre salut pour fin; qu'elles portent avec elles un double avantage : échange de peines et titre de récompenses. Vous êtes chrétiens, vous savez donc, mieux que David, que Dieu permet les insultes de quelque audacieux Séméï pour vous faire expier ici-bas vos révoltes criminelles. Vous savez donc, mieux que Job, que, par les mains de quelque avide usurpateur, c'est Dieu lui-même qui vous dépouille d'une abondance dangereuse. Vous savez, mieux que Joseph, que, par une conduite impénétrable, c'est Dieu lui-même qui permet que votre propre sang se soulève contre vous, vous abandonne et vous trahisse, pour vous élever au comble du bonheur.

Vous savez, comme les martyrs, que ceux qui vous persécutent ne font qu'accroître vos mérites.....

2e SUBD.—**Caractère de la personne.**

On veut, dites-vous, que je ne haïsse pas l'objet du monde le plus digne de mon aversion; un ingrat comblé de mes bienfaits dont il abuse, un perfide qui se sert de ma confiance pour me perdre; un imposteur qui partout me déchire; un ambitieux qui s'élève sur mes ruines; un injuste qui s'enrichit à mes dépens; un barbare qui de gaité de cœur m'égorge et m'assassine. Parmi tant de traits odieux qui crient vengeance, montrez m'en un seul favorable qui demande grâce.

Eh bien, chrétiens, pour un seul, ou plutôt dans un seul, en voici mille. Cet ennemi pour qui je parle, c'est un chrétien; en faut-il davantage pour le rendre respectable malgré ses défauts? C'est un chrétien, l'objet des recherches de J.-C., le prix de son sang. C'est un chrétien que Dieu souffre et que Dieu protège. Vous ne sauriez l'attaquer sans rencontrer partout J.-C. qui vous arrête et qui vous crie comme à Saul : *Ego sum quem tu persequeris* (Act. IX. 5).

3e SUBD.—**Suites du pardon.**

Pardonner une injure, dites-vous, c'est s'exposer à en recevoir mille.

Mais, est-il bien vrai que l'homme le moins modéré soit toujours le moins ménagé? Est-ce un moyen bien sûr de vivre tranquille que de se rendre redoutable? Une offense remise aurait éteint ou du moins assoupi les querelles; une vengeance poursuivie les nourrit et les éternise.

Et ensuite, cher auditeur, est ce un avantage pour vous de n'avoir rien à pardonner? N'êtes-vous pas pécheur, et en cette qualité, n'est-il pas de votre intérêt de vous assurer autant qu'il est possible les miséricordes de Dieu? Or, c'est dans le pardon des offenses que vous trouverez cette asssurance : *Dimittite et dimittemini* (Luc. VI. 37).

4e SUBD.—**Grandeur du sacrifice.**

Ce sacrifice me coûtera bien cher, dites-vous encore. Dès qu'il est nécessaire, il n'y a point à examiner s'il vous coûtera beaucoup ou s'il vous coûtera peu, puisqu'il n'y a rien, de quelque prix qu'il puisse être, que vous ne deviez sacrifier à Dieu. Tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu se laisse jamais fléchir en votre faveur. Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam* (Jac. II. 13).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

PARDON DES OFFENSES.

TEXTE.

Si offers munus tuum ad altare....

Matth. v. 23, 24.

Quel est ce précepte, ô Sauveur Jésus! Et comment nous ordonnez-vous de laisser le service de Dieu, pour nous acquitter de ce devoir humain? Est-il bienséant de quitter le Créateur pour la créature? Cela semble bien étrange, M. F., cependant c'est ce qu'ordonne le fils de Dieu. Il ordonne que nous quittions même le service divin, pour nous réconcilier à nos frères; il veut que nos ennemis nous soient en quelque sorte plus chers que ses propres autels, et que nous allions à eux avant de nous présenter à son Père, comme si c'était une affaire plus importante. N'est-ce pas pour nous enseigner, chrétiens, que devant lui, il n'est rien de si précieux que la charité et la paix; qu'il aime si fort les hommes, qu'il ne peut souffrir qu'ils soient en querelle; que Dieu considère la charité fraternelle comme une partie de son culte, et que nous ne saurions lui apporter de présent qui soit plus agréable à ses yeux qu'un cœur paisible et sans fiel, et une âme saintement réconciliée (Bossuet, *Serm. sur la Réconciliat.*).

Ier Point.

DIEU A DROIT D'EXIGER DE NOUS LE PARDON DES INJURES.

1re SUBDIVISION.—**Comme maître.**

Pardonner les injures et aimer ses ennemis est un précepte fondé sur toutes les lois divines et aussi ancien que la religion. Dans la loi de nature, dans la loi écrite, dans la loi de grâce, cet amour des ennemis a été d'une obligation indispensable, et quand on disait aux Juifs : *Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum* (Matth. v. 43), ce n'était pas Dieu qui le disait, remarque S. Augustin, mais ceux qui interprétaient mal la loi de Dieu. Ce n'était point une tradition de Moïse, mais une tradition des Pharisiens. J.-C. n'a donc pas établi une loi nouvelle, mais il a seulement renouvelé cette loi.

Or, supposé cette loi, je dis que Dieu a un droit incontestable de nous y assujétir, parcequ'il est maître : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros* (Matth. v. 44). Il commande, et je puis vous dire : *O homo, tu quis es qui respondeas Deo* ? (Rom. IX. 20). Qu'ai-je donc à vous dire pour détruire tous vos prétextes et vous engager à pardonner? Ce seul mot: Dieu l'ordonne, Dieu le veut. Vous ne devez rien répliquer à ce sujet. Il n'y a pas à examiner s'il vous en coûtera beaucoup ou peu, il n'y a qu'à vous soumettre. La chose est possible dès que Dieu l'ordonne, dit S. Jérôme. Et qu'y a-t-il de plus possible pour vous, continue ce docteur, que ce qui dépend de vous et de votre volonté.

2e SUBD.—**Comme père.**

C'est ensuite comme bienfaiteur et comme père que Dieu s'intéresse à cette loi. Ainsi il ne dit pas: pardonnez à cet homme, parcequ'il le mérite, mais il vous dit: pardonnez-lui, parce que je l'ai bien mérité moi-même. Je suis son père, je le supporte, je fais lever mon soleil sur ce pécheur. Je regarde fait à moi tout ce que vous lui ferez. Ce n'est donc pas à celui-ci ou à celui-là que vous accorderez ce pardon, mais à Dieu, qui veut bien se mettre en leur place. Ce fut par ce moyen que les enfants de Jacob touchèrent le cœur de leur frère: *Pater tuus præcepit nobis, ut hæc tibi verbis illius diceremus* (Gen. L. 17). Quel avantage pour vous, de pouvoir donner à Dieu ce témoignage de votre reconnaissance et de votre amour! Car il est votre Père qui est dans les cieux et, à son nom béni, votre cœur doit s'émouvoir et faire ce qu'il commande.

3e SUBD.—**Comme modèle.**

Allons plus avant. Considérons en ceci Dieu comme notre modèle. Que ne pardonne-t-il point sur la terre à tant de pécheurs, et que ne vous a-t-il point pardonné à vous en particulier? Ne peut-il donc pas vous dire: *Omne debitum dimisi tibi, nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui*? (Matth. XVIII. 33). J'aime mes ennemis et je leur pardonne. Je vous ai aimé vous-même, et combien souvent je vous ai pardonné? Ne devez-vous donc pas m'imiter en cela et pardonner comme moi? Raison qui nous ferme la bouche et qui nous accable du poids de son autorité.

PATIENCE DE DIEU. Des millions d'hommes sont rebelles aux lois de Dieu, et il les supporte. Les athées nient son existence, les déistes nient ses mystères, les indifférents dédaignent son culte. Que d'ennemis!

« Qu'y a-t-il de comparable, dit S. Chrysostôme, à tout ce qui se fait contre Dieu? impiétés, sacrilèges, blasphèmes! »

IMPATIENCE DE L'HOMME. Nous ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous. Nous sommes sensibles à une parole légère ou simplement équivoque, à un manque d'attention, à un air froid. La plupart des inimitiés des hommes sont frivoles dans leur principe, et c'est l'orgueil qui les entretient. Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si honteusement en toutes rencontres, Dieu n'a-t-il pas le droit de nous confondre par son exemple, en nous disant: *Omne debitum dimisi tibi....*

4e SUBD.—**Comme juge.**

Peut-être doutez-vous que Dieu vous ait pardonné jusqu'à présent. Eh bien! voici le moyen d'obtenir dans la suite le pardon de toutes vos fautes, et cette rémission dont vous ne pouvez être encore certain. Dieu en qualité de juge vous dit: *Dimittite et dimittemini* (Luc. VI. 37). Quel fonds d'espérance, et quel motif pour animer votre charité! Pardonnez donc, et il vous sera dit, comme à Madeleine : *Remittuntur tibi peccata, vade in pace* (Luc. VII. 48, 50). Si, au contraire, vous ne voulez pas accorder ce pardon si légitimement dû et si expressément enjoint, ne donnez-vous pas à Dieu un droit particulier de ne vous pardonner jamais vous-même.

IIe Point.

INJUSTICE DE NOS HAINES.

1re SUBD.—**Différence de goûts.—Prétexte injuste.**

Vous dites que vous ne pouvez ni voir, ni supporter cette personne, parce que tout vous choque et vous déplaît en elle.

Je vous répondrai d'*abord*, d'après la doctrine chrétienne : cet homme, pour vous déplaire et n'être pas de votre goût, en est-il moins votre frère, enfant de Dieu, citoyen du ciel, membre de J.-C. et héritier des promesses éternelles?

En second lieu, je dirai : Un chrétien doit-il se conduire par goût et par humeur, ou par des principes de raison, de foi, de religion et de grâce?

Quel chaos que la société, si le goût tout seul décidait des devoirs et des bienséances! Or, si la société nous défend d'agir ainsi, l'Evangile le défend bien davantage

En troisième lieu, je vous adresserai cette demande : Vous vous plaignez que votre frère vous déplaît, mais vous, croyez-vous ne déplaire à personne? Supportez donc les défauts d'autrui.

2e SUBD.—**L'intérêt.—Prétexte criminel.**

Rien n'est plus ordinaire que de vous entendre justifier vos animosités, en disant que cet homme n'a rien oublié pour vous perdre, qu'il a fait échouer votre fortune; qu'il vous suscite tous les jours des affaires injustes.

Supposant que vous disiez vrai, je réponds : Pourquoi voulez-vous ajouter à tous les maux que votre frère vous a faits celui de le haïr qui est le plus grand de tous! En le haïssant, vous vous nuisez bien plus à vous-même que toute sa malignité à votre égard n'a jamais su vous nuire.

Et de plus, votre haine envers lui vous restitue-t-elle les avantages qu'il vous a ravis? Vous vous consolez, dites-vous, en le haïssant. Triste consolation!

Si vous êtes chrétien remerçiez Dieu de vous avoir suscité des obstacles dans vos adversaires, afin de vous faire rentrer en vous-même et vous détacher des biens terrestres.

3e SUBD.—**La vanité.—Prétexte frivole.**

Vous vous plaignez que votre ennemi vous a décrié en secret et en public, qu'il a ajouté la calomnie à la médisance, qu'il a nui à votre réputation et à votre honneur.

Avant de répondre, je vous dirai d'abord : Défiez-vous des rapports.

Supposé que ces rapports soient vrais, je vous dirai : Et vous, êtes-vous irréprochable? Qui sait si votre frère n'a pas les mêmes reproches à vous faire?

Mais, soit que vous n'ayez aucun tort, que faites-vous en le haïssant? Une nouvelle plaie à votre cœur. Haïr est la vengeance des faibles, c'est la triste consolation des coupables. Si vous êtes innocent, montrez véritablement que vous l'êtes en pardonnant.

IIIe Point.

FAUSSETÉ DE NOS RÉCONCILIATIONS.

1re SUBD.—**Elles ne sont pas sincères.**

Vous dites que vous avez pardonné à votre frère, et cependant vous avez résolu de ne plus le voir.

En cela, je vous déclare que votre pardon n'est pas sincère, Car, je vous demande, craint-on de voir ceux qu'on aime? Quel est cet amour que la seule présence de l'objet aimé irrite?

Voudriez-vous que Dieu vous aimât à la condition qu'il ne vous verrait jamais?

2e SUBD.—**Elles ne sont qu'extérieures.**

Vous dites que vous ne manquez pas aux bienséances, mais que, du reste, celui qui vous a offensé ne doit pas beaucoup compter sur votre amitié.

Vous ne manquez pas aux bienséances et vous croyez que c'est là pardonner, se réconcilier avec son frère et l'aimer comme soi-même? Mais la charité que l'Evangile ordonne est dans le cœur. Vous aimez en Juif et en Pharisien, il vous est enjoint de rendre à votre frère tous les devoirs que la société nous impose les uns envers les autres, et tout cela sincèrement. Faites-le donc.

Si votre réconciliation est véritable, pardonnez du fond du cœur, dit S. Chrysostôme, joignez l'affection à la bienveillance. Pardonnez beaucoup, car la mesure de votre miséricorde sera celle dont Dieu usera envers vous.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

NÉCESSITÉ ET CARACTÈRES DU PARDON.

TEXTE.

Sic et Pater meus cœlestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.

Matth. XVIII. 35.

Telle est la conclusion de l'Evangile de ce jour, où le Sauveur nous montre comment seront traités ceux qui sont sans pitié pour leur prochain et qui ne veulent pas remettre ses offenses à leur ennemi.

Cet enseignement est dans une parabole dont voici l'exposé.... (Citez la parabole).

Admirable perfection de la loi chrétienne qui, ne se contentant pas de régler les actes extérieurs, commande par dessus tout à l'âme, l'élève au-dessus d'elle-même et la force de s'ennoblir sous peine de péché!

Heureux les hommes, heureuses les familles chrétiennes qui savent obéir à cette loi qui règle les mouvements impétueux du cœur! elles vivent dans la paix; la fraternité n'est pas dans leur langage un vain mot, et il y a déjà parmi elles, sinon la réalité, du moins le calme de la vie céleste.

Je veux, dans ce discours, vous montrer : 1° *la nécessité où nous sommes d'accomplir le précepte du pardon des injures;* 2° *de quelle manière nous devons le faire.*

Ier Point.

NÉCESSITÉ DU PARDON.

Cette nécessité est fondée sur trois principaux motifs qui sont : 1° *l'autorité de Dieu;* 2° *les droits du prochain;* 3° *notre intérêt propre.*

1re SUBDIVISION. — L'autorité de Dieu.

1° LOI ANCIENNE. Il était écrit dans le Lévitique : *Non oderis fratrem tuum in corde tuo* (Levit. XIX. 17), et dans le Deutéronome : *Mea est ultio, ego retribuam* (Deut. XXXII. 35). L'Esprit-Saint nous dit dans les Proverbes : *Qui in ruina lætatur alterius non erit impunitus* (Prov. XVII. 5); et plus loin : *Cum ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas, et in ruina ejus ne exultet cor tuum, ne forte videat Dominus et displiceat ei et auferat ab eo iram suam* (Id. XXIV. 17, 18). Il y a dans ces passages la défense formelle de haïr son frère, de se réjouir de sa ruine. En voici, qui défendent la vengeance et conseillent le pardon pour obtenir la remise des péchés : *Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam et peccata illius servans servabit. Relinque proximo tuo nocenti te, et tunc deprecanti tibi peccata solventur* (Eccli. XXVIII. 1, 2).

2° LOI DE L'ÉVANGILE. Le Sauveur a résumé le précepte ancien dans ces paroles courtes et explicites : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros* Il a, pour ainsi dire, perfectionné ce précepte en lui donnant tout son développement : *Benefacite his qui oderunt vos, orate pro persequentibus et calumniantibus vos* (Matth. V. 44). Le Sauveur a parlé du pardon des injures en plusieurs autres endroits de l'Evangile : *Dimittite et dimittemini* (Luc. VI. 37). Il en est fait mention dans l'oraison dominicale : *Dimitte nobis debita nostra...* (Matth. VI. 12). Et qui de vous ignore l'admirable passage? *Si offers munus tuum ad altare...* (Matth. V. 23, 24). Comme il est facile de le voir, le précepte du pardon des offenses et de l'amour des ennemis est formel dans l'Evangile.

3° EXEMPLE DE J.-C. Voulez-vous, dit S. Augustin, connaître toute l'étendue de vos devoirs à l'égard de ceux qui vous offensent, allez à la croix : *Vide pendentem.* Considérez la victime sur le bois du sacrifice : Entendez sa voix : *Audi precantem,* vous instruisant du haut de ce tribunal : *Et tanquam de tribunali præcipientem.* Quel spectacle et quel enseignement!

2e SUBD. — Les droits du prochain.

Quoique le prochain ait manqué à ses devoirs, en vous offensant, il n'a pas pour cela perdu ses droits à votre pardon et à votre amour. Il est resté ce qu'il était, c'est-à-dire votre *semblable* et votre *frère* en J.-C. Je dis plus, depuis qu'il s'est tourné contre vous, il est revêtu d'un autre caractère qui seul suffirait pour le rendre inviolable; il est l'instrument dont Dieu se sert pour vous châtier dans l'intérêt de votre salut.

1° VOTRE SEMBLABLE. En cette qualité il participe de toute l'infirmité humaine. Il est sujet à erreur, il est faible, inconsidéré. La passion le gagne quelquefois et couvre sa raison. Il souffre comme toute créature venue en ce monde et il lutte pour s'affranchir. Qui n'a senti que chaque situation a des angoisses poignantes qui aigrissent l'âme? Soucis domestiques, déceptions de l'amitié, difficultés extérieures, ébranlements de fortune, revers. La nature humaine n'est pas assez magnanime pour s'appartenir dans le conflit d'états si divers. Devez-vous donc vous étonner si parfois elle s'emporte?

C'est dans le trouble de la passion; dans l'entraînement du moment, dans l'étourdissement des affaires que tel homme s'est déclaré contre vous, qu'il a blessé votre réputation, qu'il a suscité une querelle à quelqu'un des vôtres. Quand Saül jura haine à David, il était dominé du démon de la jalousie. Il avait entendu les femmes de Jérusalem crier : Saül a tué mille Philistins, mais David en a tué dix mille, et cette préoccupation jetait le trouble dans son âme au point de lui faire oublier ses serments et les droits sacrés de la nature. Or, cet ennemi d'un jour, cet homme qu'un moment d'oubli, d'effervescence, d'irritation occasionnés par mille causes diverses, a rendu coupable envers vous, ne lui pardonnerez-vous plus? N'aura-t-il plus aucun droit à votre indulgence? Il a autant de droits à être pardonné que vous en avez vous-même à l'égard de ceux que vous avez offensés.

Ses motifs d'excuse sont les vôtres, comme vous il allègue sa passion, son emportement, les misères de sa nature. Agissez-donc à son égard comme vous voulez que vos ennemis agissent envers vous. Ce n'est point vous demander un sacrifice héroïque, c'est ne vous demander que de la justice, c'est même ne vous demander que de la pitié; pitié pour son ignorance, pour sa faiblesse, pour son emportement dont il rougit; pitié pour le bouleversement de ses sens qu'il n'a plus dominés, pitié pour sa folie, car la colère, la haine violente, la vengeance ne sont que des situations passagères d'une âme en délire. Donc, ce semblable, c'est-à-dire, cet être qui vous ressemble en toute chose, petit comme vous, plein de défauts comme vous en appelle au souvenir de ce que vous êtes et de ce que vous savez qu'il était lorsqu'il vous a offensé. Vous eût-il outragé sept fois ou septante fois sept fois, il aura encore droit à votre pardon et à votre amour, parce qu'il est homme et que, comme la vôtre, sa nature est faillible.

2° VOTRE FRÈRE. Selon la foi, cet ennemi auquel vous ne voulez pas pardonner est votre frère en J.-C. Son origine, sa vie spirituelle, ses destinées sont les mêmes que les vôtres. Il vient de Dieu, il voyage comme vous pour retourner à Dieu. Il a sa part du temple, des sacrements, des tabernacles sacrés. Il fait à vos côtés sa prière. Dieu lui a pardonné l'offense qu'il vous a faite, et vous, son frère, vous ne la lui pardonnerez point?

On est quelquefois témoin d'un spectacle hideux dans la société, c'est lorsqu'on voit des fils du même père s'entredéchirer et briser les liens sacrés du sang. Enfants de la même Eglise, disciples de J.-C., le spectacle que donnent vos dissensions n'est pas moins révoltant. Si depuis la promulgation de l'Evangile il ne doit plus y avoir de Juif, ni de Gentil, ni de Barbare, mais une seule famille, il doit moins encore y avoir d'Esaü et de Jacob sous le toit du Seigneur. Le Sauveur en versant son sang sur la croix pour le salut de tous a établi, entre ceux qui croient en lui, des liens aussi sacrés que ceux de la nature. Vous vivez tous dans les entrailles de J.-C. Voudrez-vous, sacrilèges, faire du sein de votre Rédempteur et Père le théâtre de vos combats? Serait-ce apaiser le Père que d'être sans merci pour le frère, ainsi que le dit Tertullien : *Quomodo placabit patrem iratus in fratrem?* (*L. de Orat.* c. 5).

3e SUBD. — Notre intérêt propre.

1° Il est avantageux de trouver, dans la vie chrétienne, des occasions de pratiquer certaines vertus héroïques qui sont d'ordinaire accompagnées d'une grande abondance de grâces, desquelles dépend souvent notre prédestination.

2° On éprouve une grande tranquillité d'âme à pardonner à ses ennemis. Aucun prince ne fut plus agité que Saül.

3° Le pardon des injures est un gage de paix publique. Si chacun cherchait à se venger, tout serait dans une horrible confusion.

4° En pardonnant à nos ennemis il nous sera pardonné à nous-mêmes de la part du Seigneur : *Dimittite et dimittemini* (Luc. VI. 37). Tels sont d'ailleurs les sentiments que nous exprimons dans la prière : *Dimitte nobis debita nostra* (Matth. VI. 12).

IIe Point.

CARACTÈRES DU PARDON.

1re SUBD. — Sincère comme celui de Dieu.

Aimer son ennemi d'un amour sincère, c'est tenir à son égard la même conduite que vous observiez avant qu'il vous eût offensé. Ainsi fait Dieu lorsqu'il nous a pardonné nos péchés.

2e SUBD. — Bienfaisant comme celui de J.-C.

Nous devons faire à nos ennemis tout le bien qu'il est en notre pouvoir de leur faire. Ainsi fait N. S. J.-C., il pardonne à ses bourreaux, il ouvre le ciel à un des larrons, il nous accorde ses grâces à nous, malgré nos offenses passées. Or, dit S. Paul : *Sicut Dominus donavit vobis, ita et vos* (Coloss. III. 13).

Pardonnons beaucoup et couvrons de bienfaits ces méchants qui ont voulu nous nuire, telle est la noblesse de la vengeance chrétienne.

Les injures dont je me plains égalent-elles celles dont j'ai mille fois déshonoré votre grandeur, o mon Dieu! Faut-il que le ver de terre s'irrite et s'enflamme des moindres mépris, tandis que votre majesté souveraine souffre avec tant de bonté ses rébellions et ses offenses!

ANC. ET. NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Non oderis fratrem tuum in corde tuo (Levit. XIX. 17).

Mea est ultio, et ego retribuam (Deut. XXXII. 35).

Qui in ruina lætatur alterius, non erit impunitus (Prov. XVII. 5).

Cum ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas, et in ruina ejus ne exultet cor tuum (Id. XXIV. 17).

Omnis injuriæ proximi ne memineris, et nihil agas in operibus injuriæ (Eccli. IX. 6).

Qui vindicari vult a Domino inveniet vindictam, et peccata illius servans servabit (Id. XXVIII. 1).

Relinque proximo tuo nocenti te, et tunc deprecanti tibi peccata solventur (Id. ibid. 2).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Si offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te, relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum (Matth. V. 24).

Si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram (Id. ibid. 39).

Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos, ut sitis filii Patris vestri qui in cœlis est (Id. ibid. 44).

Si diligitis eos qui vos diligunt quam mercedem habebitis? Nonne et publicani hoc faciunt? (Id. ibid. 46).

Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris (Id. VI. 12).

Si dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester cœlestis delicta vestra (Id. ibid. 14).

Si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester dimittet vobis peccata vestra (Id. ibid. 15).

Omne debitum dimisi tibi, nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui? (Id. XVIII. 33).

Diligite inimicos vestros, benefacite..... et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est super ingratos et malos (Luc. VI. 35).

Dimittite et dimittemini (Id. ibid. 37).

ÉPITRES.

Benefacite persequentibus vos (Rom. XII. 14).

Si esurierit inimicus tuus, ciba illum (Id. ibid. 20).

Nulli malum pro malo reddentes (Id. ibid. 17).

Sol non occidat super iracundiam vestram (Eph. IV. 32).

Supportantes invicem et donantes vobismetipsis, si quis adversus aliquem habet querelam; sicut et Dominus donavit vobis ita et vos (Coloss. III. 13).

Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam (Jac. II. 13).

Qui dicit se in luce esse et fratrem suum odit, in tenebris est usque adhuc (1 Joan. II. 9).

SS. PÈRES.

Christianus nullius est hostis (Tertull. *L. ad Scap.* c. 2).

Amicos diligere omnium est, inimicos autem sororum christianorum (Id. ibid).

Malum inferre peccare est, reddere malum gravius est (Origen.).

Christus addidit legem, certa nos sponsione constringens, ut sic nobis peccata dimitti postulemus, sicut nos *debitoribus nostris dimittimus*. Quare crimen est, nolle dimittere, quod martyrio non potest exorari (S. Cypr. *de Orat. Dom.*).

Qui referre injuriam nititur, eum ipsum a quo læsus est, gestit imitari (Lact. *Inst. L.* 6, c. 18).

Qua fronte dices Domino, remitte mihi multa peccata mea, si tu pauca conservo tuo non remiseris (S. Cyrill. *Hieros. Catech.* 2).

Imitatione Dei, gloriosius est injuriam tacendo fugere, quam respondendo superare (S, Greg. Naz. *in Sentent.*).

Qui cito movetur injuria facit se dignum videri contumelia, dum vult indignus videri (S. Ambr. *de Off.*

Multi præcepta Dei imbecillitate sua, non sanctorum viribus æstimantes, putant esse impossibilia quæ præcepta sunt, et dicunt sufficere virtutibus non odisse inimicos; cæterum diligere plus præcipi quam humana natura patiatur. Sciendum est ergo Christum non impossibilia præcipere, sed perfecta quæ fecit David in Saül et in Absalom. Stephanus quoque martyr pro inimicis lapidantibus deprecatus est, et Paulus anathema cupit esse pro persecutoribus suis. Hæc autem Jesus et docuit et fecit, dicens : *Pater ignosce illis; quod enim faciunt nesciunt*. In reliquis operibus bonis, interdum potest aliquis qualemcumque excusationem prætendere; ad habendum vero dilectionem, nullus se poterit excusare. Potest mihi aliquis dicere : non possum jejunare. Numquid potest dicere : non possum amare? Potest aliquis dicere : virginitatem non possum servare, non possum res totas vendere, et pauperibus erogare, numquid potest dicere non possum diligere inimicos? Non enim ibi aut pedes laborant currendo, aures audiendo, aut manus operando laxantur ut nos, per ipsam excusationem, liberare conemur. Non nobis dicitur : ite ad Orientem, et quærite charitatem; navigate ad Occidentem et invenietis dilectionem. Intus in toto corde est, ubi redire jubemur, dicente propheta : *Redite, prævaricatores, ad cor*. Non enim in longinquis regionibus invenitur quod a nobis petitur (S Hieron, *Comm. in C.* 5 *Matth.* L. 1).

Per amorem hominis inimici efficeris amicus Dei, imo non solum amicus sed etiam filius (S. August. *Serm.* 5 *de Sanct.*).

Sacrificium christianorum (Id. *L. de* 50 *Hom. hom.* 29).

Libet hominem vindicari, et nondum est Christus vindicatus (Id. ibid. *Hom.* 22).

Non putes te fortem quia percutis pugno, victus convicio. Non est ista fortitudo si conviciatus percuties quoniam ab ira victus es, et valde stultum est hominem victum fortem dicere (Id. *in Ps.* 92).

Vindicta cœlestis, inimicum diligere (S. Paulin.).

Diligere inimicos, culmen est bonitatis, pietatis fastigium, divinæ philosophiæ documentum (S. Chrysol.).

Remitte peccanti, remitte pœnitenti ut cum peccaveris repensetur in veniam (Id *in Serm.* 139).

Diligere inimicos, magis divinum est quam humanum (S. Bern. *Tract. de Pass*).

Vincar injuriis, vincam obsequiis, invitis præstabo, ingratis adjiciam, honorabo et contemnentes me (Id. *Ep.* 233).

THÉOLOGIE.

I. Sublimité de la loi du pardon des injures.

La loi du pardon des injures est une des plus magnifiques de l'Evangile. La philosophie s'est étonnée de sa grandeur. Pour bien l'apprécier, il faut *la connaître complètement*; il faut ensuite *en déduire les conséquences* qui en résultent pour le bonheur de l'homme.

II. De cette loi en elle-même.

Offenser quelqu'un, c'est porter atteinte à son droit, et rompre ainsi le lien d'union qui doit exister entre tous les chrétiens. Voilà une double violation de la loi divine, il faut aussi une double réparation. On doit d'abord rétablir le droit violé, réparer le tort fait à la fortune, à l'honneur du prochain. Cet acte réparateur préparera et facilitera l'accomplissement de second devoir, celui de renouer les liens rompus.

III. Conséquences de cette loi pour le bonheur de l'homme.

Cette loi a une très-grande influence sur le progrès humanitaire. Ce qui en est une preuve démonstrative, c'est que tous ceux qui rêvent des théories d'association y ont recours et prétendent en faire une application complète, Pour nous restreindre, et pour considérer uniquement la loi du pardon des injures, nous voulons rechercher si elle a une grande influence, non pas sur la société, ce qui est indubitable, mais sur le bien-être et la dignité de l'homme pris individuellement.

Pour être convaincu de la grande action de la loi du pardon des injures sur le bonheur de l'homme, il suffit d'établir un parallèle entre un chrétien fidèle et un homme de vengeance, en présence de l'injure. D'un côté quel calme! quelle paix! quelle tranquillité! De l'autre, quel emportement! quelle fureur! quelle cruauté! Voyez J.-C. le modèle des justes, Judas le trahit par un baiser : *Mon ami*, lui dit-il en recevant ses perfides caresses, *qu'êtes-vous venu faire? Vous livrez le Fils de l'homme par un baiser*! Pierre le renie, il jette sur lui un regard d'amour qui fait couler les larmes de l'infidèle. Sur la croix il pardonne au bon larron et il prie pour ses persécuteurs.

IV. Prétexte,

Le prétexte qu'on apporte ordinairement pour ne point pardonner, c'est que la dignité ne permet pas de descendre jusqu'au pardon. Cette raison est très grave. Si elle était fondée, ce serait un coup redoutable porté à la loi du pardon des injures. Mais en quoi donc la dignité de l'homme pourrait-elle être compromise? La loi chrétienne sauvegarde tous les intérêts; elle permet à l'homme de défendre ses biens contre l'usurpateur, de soutenir son honneur attaqué par un calomniateur, d'avoir pour le vice le mépris qu'il mérite. Elle lui dit seulement : sois juste, aime même dans ton ennemi, ce qu'il y a de bien; agis à son égard, comme ton intérêt bien entendu demande que tes ennemis se conduisent envers toi. Or ce langage est plein de dignité.

Proclamons donc hautement que cette loi apporte de la dignité et du bonheur à celui qui est assez fort pour la pratiquer (M. l'abbé Pierrot, *Dict. de Théol. morale*).

AMOUR DES ENNEMIS.

MORALISTES.

ANCIENS.

ZÉNON. Je vous montrerai, dit un jour quelqu'un à ce philosophe, ce que c'est que de m'avoir pour ennemi. — Et moi, répondit Zénon, je vous ferai tant de bien que vous redeviendrez mon ami (Diogène de Laërce).

CATON. Caton disait à ceux qui pouvaient l'entendre : Si je me venge, les dieux me puniront, parce que les offenses qu'on me fait s'adressent moins à moi qu'à eux, qui sont les auteurs des lois qu'on viole pour me nuire.

SÉNÈQUE. Ce philosophe établissait ce principe : Celui qui rend mal pour mal pèche seulement avec plus d'excuse, mais il n'en pèche pas moins (Sénèque, *de Ira*).

Quid juvat tanquam in æternum genitas iras indicere, et brevissimam ætatem dissipare? Quid juvat dies, quos honestissimis studiis impendere licet, in dolorem alicujus tormentumque transferre? Mors propius accedit, ac propius. Istud tempus quod, alienæ destinas morti, fortasse circa tuam est. Quin potius vitam brevem colligis placidamque tibi, et cæteris præstas? Quin potius amabilem te, dum vivis, omnibus exhibes, desiderabilem, cum excesseris, reddis? (Id. ibid. L. 3).

TITE-LIVE. Vulgatum illud, quia verum erat, in proverbium venit : *Amicitias immortales, inimicitias mortales esse debere* (L. 40, C. 46).

P. SYRUS. Magnanimum injuriæ remedium, oblivio est.

JUVÉNAL. ..... Quippe minuti
Semper, et infirmi est animi exiguique voluptas,
Ultio (*Sat.* 13, V. 189).

MODERNES.

Il n'y a rien de si honorable que de savoir pardonner. Chacun peut demander justice du tort qu'il a reçu, mais demander grâce et rémission, cela n'appartient qu'au souverain. Si donc tu veux être roi et roi de toi-même, et faire un acte royal, pardonne librement et use de grâce envers celui qui t'a offensé (Duvair, *de la sainte Philosophie*, p. 109; cité par Charron, *de la Sagesse*, L. 3, C. XXXIV).

Il semblerait, au premier abord, que haïr ceux qui nuisent à nos intérêts, s'opposent à notre avancement et nous empêchent d'arriver aux honneurs et à la fortune; vouer une haine éternelle à celui qui, par rivalité, brise notre carrière, contrarie nos projets, nous enlève la femme que nous aimions, nous ravit le bonheur, etc., est un sentiment si naturel, qu'il doit être à l'abri du blâme et de la censure; pourtant il n'en est pas ainsi, et c'est manquer à la sagesse. Chacun de nous ayant son libre arbitre sur la terre doit en profiter pour arriver à un but honorable, par des moyens honnêtes et irréprochables, mais non pour trahir et se venger, Dieu lui en fait une loi (Le Dr Poujol, *des Passions*).

Aie le courage d'être doux et pardonne de bon cœur aux malheureux qui t'ont fait du mal ou qui t'en voudront faire. Pardonne-leur, non sept fois, a dit le Sauveur, mais soixante-dix-sept fois sept fois, c'est-à-dire toujours.

Tu peux gagner le cœur de l'homme qui est ton ennemi en lui pardonnant l'injure qu'il t'a faite; tu peux faire naître dans son cœur de nobles sentiments. Qu'il est beau et consolant ce triomphe! il renferme une bien autre grandeur que le triste plaisir de la vengeance! (Silvio Pellico, *Devoirs des hommes*).

AXIOMATA.

Ignoscito sæpe alteri, nunquam tibi (P. Syrus).
Feræ, non hominis est quærere quomodo morsum pro morsu, malum pro malo reddat (Stobæus).
Amico noli maledicere ac ne inimico quidem (Pittacus).
Amicis benefacere, ex inimicis autem amicos facere (Socrates).
Nobile vincendi studium, patientia; vincit
Qui patitur; si vis vincere, disce pati (Cyren. *Apoph.* L. 2).

MOTIFS ET MOYENS.

MOTIVA.

I. NOBILISSIMUN VINDICTÆ GENUS EST PARCERE.

Id B. Ægidius S. Francisci socius docuit : Quando quis contendit tecum, inquit, si vis vincere parce; si vincis teipsum, vincis omnes inimicos tuos (Faber, *in S. Steph. Festo*).

Multo formosius est oblivisci injuriam quam ulcisci. Generosior nulla est oblivio quam offensæ (Petrarcha).

Se venger, c'est avouer qu'on a été blessé; or, il n'est pas d'un grand cœur d'être blessé d'une injure. Un cœur haut et qui sait s'apprécier ce qu'il vaut ne se venge point d'une injure, parce qu'il ne l'a point sentie (Sénèque, *De ira*, L. III, C. 5).

II. QUI VINDICTAM SPIRANT SEMETIPSOS CRUCIANT.

Quantum putas tormentum esse hominis afflictæ animæ, quotidie cogitare ut ulciscatur inimicum! necessarium semper apud se flagrare ignem. Ipse teipsum mordes, semper flamam vigescentem ferens, et animam in se quiescere non sinens, sed semper in exasperatione et in tempestate mentem habens (S. Chrysost. *in Act.*).

III. SI INIMICUS NON MEREATUR, DEUS DIGNUS EST UT CONDONES.

Occurrit tibi qui te læsit; occurrit tibi qui te spoliavit, occurrit tibi qui te in carcerem misit. Eia! attende cor tuum, respice Dominum tuum. Ecce malus inimicus tuus, ecce bonus Dominus tuus. Tuus equidem inimicus venia indignus est, sed Deus illa dignissimus, et tu amore ejus illi ignoscas, ipse meretur, respice Dominum tuum (S. August. *Serm.* 25 *de Temp.*).

MEDIA.

I. DEI IGNOSCENTIS EXEMPLUM CONSIDERARE.

Miser homo, ærumnose, non vis a conservo tuo derideri, sed odio haberi a Domino tuo; non vis contemni a conservo tuo et contemnis Dominum! non putas indignari Dominum et quod illum contemnis et quod illum deridens, non vis illi obtemperare? (S. Chrysost. *in Act.*).

II. NOVISSORUM MEMINISSE.

Memento novissimorum et desine inimicari (Eccli. XXVIII. 6).

Nihil, ait, Petrarcha, magis alit inimicitias quam conditionis oblivio. Siquidem iste, cujus mortem sitis, ne dubita, moriturus haud dubie est, et idipsum cito, fortasse hodie, tuque illum fortasse, quod non cogitas, præcursurus (L. 1, C, 104).

III. CHRISTI EXEMPLUM ET PRÆCEPTUM ANTE OCULOS HABERE.

Fecit bonus Doctor quod jusserat. Orat non solum pro persequentibus, sed etiam pro occidentibus se dicens : *Pater ignosce illis* (S. Augustin).

Voulez-vous, ajoute ce Père, connaître toute l'étendue de vos devoirs envers ceux qui vous offensent? allez à la croix : *Vide pendentem, audi precantem, et tanquam de tribunali præcipientem.* Quel spectacle et quel enseignement! Les méchants triomphent. Ils ont formé des conseils, disant : Détruisons l'arbre et son fruit, retranchons-le de la terre des vivants : *Eradamus* (Jerem. XI. 19). Sur cela ils vont saisir le fils de l'homme, armés de glaives et de bâtons. Ils le conduisent à Caïphe, qui lui fait cracher au visage, à Hérode, qui le fait vêtir d'écarlate, pour signifier la folie, à Pilate qui le fait flageller et auquel ils arrachent une sentence de mort. Ils le mènent en tumulte dans les rues de Jérusalem, couronné d'épines, chargé d'une croix, couvert de sang. Ils le crucifient enfin, et, pour achever d'assouvir leur haine, ils passent devant la victime exaltée entre le ciel et la terre, couverte de plaies, entrant dans l'agonie atroce des morts violentes, en branlant la tête de mépris et en la maudissant. Juifs, bourreaux du Christ, notre Sauveur, vous avez été pour lui des ennemis tels qu'aucun n'en eût de pires, puisque vous avez demandé son sang et que vous ne vous êtes arrêtés que lorsque, venant pour rompre ses membres, vous avez vu qu'il était mort. Eh bien! voilà la vengeance de votre crucifié : *Pater dimitte illis* (Luc. XXIII. 34) (Un Contemporain).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

JOSEPH. Nolite timere, vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum. Ego pascam vos et parvulos vestros. Consolatusque est eos, et blande ac leniter est locutus (Gen. C. ult. 21).

« Jacob mort, est-il dit dans la Genèse, les frères de Joseph tremblant, se dirent entre eux : Si par hasard Joseph se souvenait de l'injure qu'il a soufferte, il nous rendrait tout le mal que nous lui avons fait. Et ils envoyèrent vers lui, disant : Votre père nous a commandé, avant qu'il mourût, de vous dire, en son nom : Je te prie d'oublier le crime de tes frères, et le péché, et la malice dont ils ont usé contre toi. Et nous aussi, nous vous supplions de pardonner cette offense aux serviteurs du Dieu de votre père. — Joseph ayant entendu ces paroles pleura : *Quibus auditis, flevit Joseph*, et il leur répondit : Ne craignez point. Je vous nourrirai vous et vos enfants, et il les consola, et il leur parla avec douceur et avec tendresse » (Gen. 4, 15 *et Seqq.*).

— Dans la religion chrétienne, à laquelle vous appartenez, ceux qui vous ont offensés vous font demander grâce au nom du Seigneur votre Dieu, comme les frères de Jacob le firent au nom de Jacob leur père. Serez-vous inflexibles? Le nom béni de votre Père qui est dans les cieux, qui vous commande expressément de pardonner à vos ennemis, qui fait lever également son soleil sur les justes comme sur les pécheurs, ne touchera-t-il pas votre âme? Joseph pleura et pardonna au rapport des paroles de son père. Ne serez-vous pas attendris et ne pardonnerez-vous pas au récit des paraboles évangéliques qui commandent la miséricorde. *Nonne ergo oportuit et te misereri?* (Matth. XVIII. 35) Ah! faites pour Dieu ce qu'un fils a fait pour son père; l'autorité du Seigneur est bien plus grande, plus entière, plus imposante! (Un contemporain).

JOB. Si lætus sum ad ruinam ejus qui me oderat (Job. XXXI. 30).

DAVID. (De Semei) Dimittite eum, ut maledicat (2 Reg. XVI. 10).

Numquid superest aliquis de domo Saül ut faciam cum illo misericordiam (2 Reg. IX. 3).

Absalom, fili mi, fili mi Absalom! (Id. XVIII. 33).

NOUVEAU TESTAMENT.

N. S. J.-C. : Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt (Luc. XXIII. 34). — Mira res, Judæi clamabant : *Crucifige*, et Jesus clamabat *ignosce!* (S. Bern.).

— Flagellis cæsus, spinis coronatus, clavis confossus, affixus patibulo, omnium tamen injuriarum immemor : *Ignosce illis*, ait, *quia nesciunt quid faciunt* (Id. *Serm.* 4 *de Pass.*).

LE SERVITEUR IMPITOYABLE. Serve nequam, nonne debitum dimisi tibi? (Matth. XVIII. 32).

Magna et ineffabilis misericordia! cum in se quidem peccatum est, ad nudas tantum preces servo remittit; cum autem in conservum videt crudelem, suam revocat liberalitatem (S. Chrysost. *Hom.* 27 *in Gen.*).

S. ETIENNE. Positis genibus clamavit, dicens : Domine, ne statuas illis hoc peccatum (Act. VII. 59).

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

THÉODOSE. Beneficium se putabat accepisse augustæ memoriæ Theodosius, cum rogaretur ignoscere; et tunc propior erat venæ cum fuisset commotio major iracundiæ, et optabatur in eo quod timebatur in aliis (S. Ambr. *de Obitu Theod.*).

LES SAINTS EN GÉNÉRAL.

Quorum ergo, die mihi, tu cupis esse discipulus? Beatorum ne hominum ac Deo gratorum, an eorum qui spiritu magno sunt referti; approbas illorum facta, confiterisque illa fuisse honorifica, et tibi credis in dedecus cedere inimico et parcere? (S. Basil.).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

ORIGÈNE — Hom. 9 in Num.
— Hom. 2 in Ps. 37.
— Hom. 1 in Ps. 38.
— Hom 16 in Matth.
S. CYPRIEN — De bono patient.
S. BASILE — Orat. de ira.
— Orat. de odio.
— Hom. 10 ex. 29.
— Hom. 24.
S. AMBROISE — In Luc. 5.
— De offic. 1, 2, 3, 4, 5.
S. JÉROME — Ep. ad Demetr.
— In Comm. Matth. C. 5.
— In Thren. L. 2, C. 3.
— In Ps. 119.
S. CHRYSOST. — Hom. 9 et 59.
— Hom. de Simultate.
— Hom. de Cruce et Latr.
— Hom. in Ep. ad Philem.
S. AUGUSTIN — In Ep. 1 Joan.
— Ep. 5 ad Marcel.
— Serm. 59, 68 de de Temp.
— In Ps. 7, 54, 61, 119.
— Serm. de Sanctis.
— Serm. in S. Stephan.
— In Verb. Dom. Serm. 7.
S. P. CHRYSOL. — Serm. 139.
CASSIEN — Collat. 16, C. 29.
— Coll. 9, C. 21.
S. GRÉGOIRE — Moral. L. 10, C. 11.
— Ibid. L. 22, C. 6.
S. BERNARD — Tract. de Pass.
— Ep. 233.
HUGO de S. VICT. — De Anim. L. 7.

Ascétiques.

BELLARMIN — In 7 Verb. Christi in cruce.
CORNELIUS-A-LAP. — In C. 12 Ep. Rom.
ENGELGRAVE — In Luce Evangelica. Emb. 49.
ARIAS — T. 2, Tr. 4 Imit. Christi, C. 44.
S. JURE — Conn. et amour de J.-C.

Prédicateurs.

LINGENDES — Pardon des inj.
JOLY — Id.
TEXIER — Id.
FROMENTIÈRES — Id.
LAMBERT — Id.
LAFONT — Id.
GIROUST — Id.
COLOMBIÈRE — Id.
CHEMINAIS — Id.
BOSSUET — Char. frat.
BOURDALOUE — Pard. des inj.
MASSILLON — Pard. des off.
SEGAUD — Id.
CAMBACÉRÈS — Id.
BORDERIES — Id.

PREMIER PLAN.

Droit de Propriété.

(Mgr PAVY, ÉVÊQUE D'ALGER, *Mandement de* 1851.)

Ier Point.

L'ANCIENNE LOI, L'ÉVANGILE, LES ÉCRITS DES APOTRES CONSACRENT LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

IIe Point.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS TIRÉES DE LA COMMUNAUTÉ DE BIENS DES PREMIERS CHRÉTIENS ET DES MONASTÈRES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

L'ancienne loi, l'Évangile, les écrits des Apôtres consacrent le droit de propriété.

1—Ancienne loi ;
2—Évangile ;
3—Écrits des Apôtres.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Réponse aux objections tirées de la communauté de biens des premiers chrétiens et des monastères.

1—Premiers chrétiens ;
2—Monastères.

DEUXIÈME PLAN.

Injustices.

(L'ABBÉ COSSART.)

Ier Point.

DIEU CONDAMNE TOUTES LES FRAUDES ET INJUSTICES.

IIe Point.

FRAUDES ET INJUSTICES QUI SE COMMETTENT DANS LE MONDE.

IIIe Point.

PRÉTEXTES DONT ON SE SERT POUR LES COLORER.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Dieu condamne toutes les fraudes et injustices.

1—Injustices manifestes ;
2—Injustices secrètes.

IIe POINT.

Fraudes et injustices qui se commettent dans le monde.

Dans les divers états et les diverses conditions.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Prétextes dont on se sert pour les colorer.

1—La coutume et l'exemple ;
2—Injustices de peu d'importance ;
3—Le besoin.

TROISIÈME PLAN.

Restitution.

(BOURDALOUE.)

Ier Point.

FACILITÉ DE COMMETTRE L'INJUSTICE ET DIFFICULTÉ DE LA REPARER.

IIe Point.

FAUSSE IMPOSSIBILITÉ DE RESTITUER ; IMPOSSIBILITÉ RÉELLE DE SE SAUVER SANS LA RESTITUTION.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Facilité de commettre l'injustice et difficulté de la réparer.

1—Facilité de commettre l'injustice ;
2—Difficulté de la réparer.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Fausse impossibilité de restituer ; impossibilité réelle de se sauver sans la restitution.

1—Fausse impossibilité de restituer ;
2—Impossibilité réelle de se sauver sans la restitution.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

DROIT DE PROPRIÉTÉ.

Ier Point.

L'ANCIENNE LOI, L'ÉVANGILE, LES ÉCRITS DES APOTRES CONSACRENT LE DROIT DE PROPRIÉTÉ.

1re SUBDIVISION. — **Ancienne loi.**

Je vous ai jusqu'ici fait voir comment la propriété s'est établie dans le monde, avec les enfants du premier homme, et et vous l'avez vue se dessiner, sous toutes les formes, et par le ministère des saints auxquels Dieu avait confié les destinées même de l'univers. Si la propriété n'est qu'une invention coupable, si la richesse qu'elle a fait naître est une éclatante injustice, alors que Dieu viendra prendre la parole pour flétrir les crimes qui ont souillé les premières générations humaines, il est évident qu'il placera la propriété sous ses anathèmes. Si la propriété, sans être aussi condamnable, n'est toutefois que le produit d'une convention qu'il soit libre et facile aux hommes d'anéantir, sans sortir des voies providentielles par où marche le monde, au moins Dieu se refusera-t-il à sanctionner lui-même par un précepte de sa bouche, une simple découverte des hommes, et à exposer ainsi ses propres lois aux capricieux démentis des âges. Voyons donc ce qui va se passer.

1° Le Sinaï est en feu, il tremble sous le poids des grandeurs qui ombragent et recouvrent sa cime; des bruits mystérieux et solennels annoncent la présence du maître des cieux, il parle; je l'entends condamner l'idolâtrie, le faux témoignage, l'adultère, la fornication, l'homicide... et la propriété donc? La propriété, M. F., loin de la condamner, il la prend sous sa garde, il en interdit la violation par un commandement exprès : *Tu ne déroberas point, tu ne désireras pas la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni quoique se soit qui lui appartienne* (Exod. xx. 15-17). Et le voilà qui consacre à tout jamais le droit de propriété. Voilà l'oracle qui montre que ce droit antérieur est l'ouvrage de Dieu même, et qu'il ne l'a placé dans les instincts, dans l'esprit, dans le cœur, dans les facultés, dans les bras et sous les pieds de l'homme, qu'après l'avoir placé dans les décrets invariables de sa providence : *Tu ne déroberas point ...*

2° Mais il y a plus, M. F., ce n'est pas seulement le vol qui est ici défendu, c'est encore le désir du bien d'autrui. Une simple convention des hommes, arbitraire, variable, il ne saurait être interdit d'en rêver le changement, de désirer, au moins dans le secret de son âme, qu'elle fasse place à d'autres combinaisons, à d'autres systèmes. Eh bien! la propriété, Dieu prend sa défense même contre les désirs les plus cachés: *Non concupisces*; et par là sont condamnés tous ceux qui couvent dans leur cœur d'injustes convoitises, ou qui provoquent et enflamment celles d'autrui.

2e SUBD.—**Evangile.**

Mais peut-être le Sauveur a-t-il révoqué les arrêts du Sinaï, comme il a révoqué les tolérances mosaïques sur la polygamie et le divorce. Peut-être avait-il, en réalité, pour but d'unir les hommes sous le régime de la possession commune, ou du moins également répartie? Il tonne contre les riches, et pour les pauvres, il n'a que des paroles de douceur. Il vit en commun avec ses apôtres, et il laisse après lui des inspirations qui enfantent la communauté des premiers chrétiens et nos innombrables communautés religieuses. Telle est l'objection; voici la réponse.

Non, J.-C. n'a rien changé à la propriété, rien au droit, rien aux théories, rien même, de son vivant, aux applications de la propriété. Non, il n'a pas modifié le précepte général du Sinaï qui la consacre par la prohibition du vol et par la défense de désirer le bien d'autrui. *Il n'est pas venu pour renverser la loi, mais pour l'accomplir et la perfectionner* (Matth. v. 17); *Observez les commandements* (Id. xix. 17). C'est la base de la morale chrétienne, comme c'était la base de la morale antique. Propose-t-il, que vous sachiez, quelque innovation dans l'ordre matériel? Connaissez-vous de lui un plan, un dessein, un mot de réforme qui ait trait aux affaires d'ici-bas? Vous ne trouvez rien de semblable dans l'Evangile, et vous y lisez précisément le contraire. Dans la parabole des talents, le maître confie des sommes inégales à ses serviteurs, récompense celui qui a gagné davantage et punit celui qui n'a pas fait valoir le peu qu'on lui avait confié (Matth. xxv. 14, 30). Dans la parabole de la vigne, des ouvriers sont appelés au travail à différentes heures, le maître les paie tous également, disant aux uns qu'il leur donne *ce qui est juste et convenu* (Matth. xx. 13), laissant entendre qu'il fait une part égale aux autres, non qu'ils aient apporté plus de capacité ou plus d'ardeur à l'œuvre, mais par pure condescendance et pour récompenser leur docilité à repondre au premier appel (Matth. xx. 14).

Une femme versait des parfums sur ses pieds; Judas en murmura : *Ne valait-il pas mieux vendre cela et en donner le prix aux pauvres?* (Joan. xii. 4). Jésus répond : *Des pauvres vous en aurez toujours avec vous, et vous pouvez leur faire du bien quand vous voudrez; mais moi vous ne m'aurez pas toujours* (Joan. xii. 8). Le texte dit vous *avez* mais le sens futur est évident, le mot *toujours* l'indique suffisamment.

Rien d'ailleurs ne le prouve mieux que les éloges et les reproches que J.-C. adressera à toutes les nations assemblées au jour du jugement. Ses bénédictions et ses malédictions auront pour objet principal les soins de charité, donnés ou refusés aux pauvres. Il y aura donc des pauvres jusqu'à la fin. La traduction telle que nous la présentons ici ne fait pas doute dans l'Eglise. Elle est donnée sans réflexions comme sans hésitation par Bossuet, Sacy dans se notes, Maldonat, Ménochius, Carrières, etc. C'est la prophétie. Vous connaissez le précepte, c'est celui de l'aumône si souvent répété et, nous le dirons, si glorieusement exalté dans l'Evangile. Reprenons. Toujours des pauvres, donc nulle égalité possible dans les fortunes. L'aumône; donc, une seconde fois, la propriété; car l'aumône ne se fait que de nos biens et même du superflu de ces biens.

Après cela quand vous entendez le Sauveur tonner contre les riches, croyez-vous qu'il stigmatise en eux la richesse et même la simple propriété? Ce serait une contradiction manifeste avec ce que nous venons de voir; aussi ne condamne-t-il que les joies sensuelles ou l'avare insensibilité du riche (Luc. xvi. 20 et seqq.). Il est vrai, il vit dans l'indigence, mais nous le voyons s'asseoir à la table des riches Simon et Zachée (Matth. xxvi. 6.—Luc. xxix. 2). Il prêche la confraternité des cœurs, mais non la communauté des biens. Il dit à la masse du genre humain : *Observez les commandements*; par conséquent possédez si vous le pouvez les biens de la terre, mais justement et charitablement; il dit aux âmes d'elite : *Voulez-vous être parfaits? Dépouillez-vous de tout en faveur des pauvres*; c'est-à-dire devenez pauvres, à mon exemple, non par nécessité mais par amour.

3e SUBD.—**Ecrits des Apôtres.**

Si les bornes de cette instruction le permettaient, en passant des textes de l'Evangile aux écrits des Apôtres qui l'ont scellé de leur sang, quelle abondance de témoignages ne trouverions-nous pas en faveur de la propriété sur les lèvres même de ceux qui y ont le plus solennellement renoncé? S. Paul exclut du royaume des cieux les *ravisseurs du bien d'autrui* (I Cor. vi. 10). Il proclame la *légitimité du salaire* (Tim. v. 18.—Jac. v. 4). Il recommande aux esclaves de respecter le bien de leur maître (Coloss. iii. 22, 23). Il ordonne aux parents de *thésauriser pour leurs enfants* (II Cor. xii. 14). Qui donc soutiendra encore que l'Evangile et les Apôtres ont condamné la propriété ?

IIe Point.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS TIRÉES DE LA COMMUNAUTÉ DE BIENS DES PREMIERS CHRÉTIENS ET DES MONASTÈRES.

1re SUBD. — **Premiers chrétiens.**

Mais les premiers chrétiens, dit-on, mirent leurs biens en commun! Entendons-nous. Il ne peut être question ici que de ceux de Jérusalem; car pour les chrétiens d'Antioche, de Corinthe, d'Athènes, de Smyrne, de Thessalonique, d'Ephèse, de Rome, de l'Asie, des Gaules, de l'Afrique, en un mot, de cet ensemble de néophytes de l'Evangile qui forma la chrétienté du premier âge, jamais ils n'établirent parmi eux la communauté des biens, mais ils se conformèrent sur ce point aux lois du temps et de leur pays.

Ceux de Jerusalem, il est vrai, donnèrent quelque temps le ravissant spectacle de la communauté, mais leur association telle que nous en voudrions voir des milliers se reproduire et durer, si ce prodige était possible, était fondée *sur l'esprit de foi, sur la charité, sur l'humilité, sur la pénitence* et non sur l'orgueilleuse proclamation des droits de la *capacité*, sur la satisfaction des *besoins individuels*, sur la nécessité de *jouir* de cette vie, en un mot sur l'*intérêt personnel* caché au fond d'une communauté, où l'on espère monter de la pauvreté à la richesse et de la plus humble condition à la domination et au commandement.

2e SUBD. — **Monastères.**

Nous en dirons tout autant, à propos des communautés religieuses, ces libres associations de foi et de piété. Elles reconnaissent le droit de propriété qu'elles pratiquent sous une forme plus générale, il est vrai, mais non moins réelle. Les possessions d'un ordre n'appartiennent point à un autre ordre.

Chez elles à la pauvreté volontaire se joignent deux autres genres d'abnégation qui soutiennent le premier : l'*obéissance et la chasteté*. Or, prétendre substituer à ces prodigieuses institutions une communauté quelconque, sans le principe d'*abnégation*, en excitant au contraire la soif des jouissances matérielles et en exaltant l'indépendance des esprits, c'est méconnaître le cœur humain.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

INJUSTICES.

TEXTE.

Non furtum facies.

Exod. xx. 15.

Dieu se devait en quelque sorte à lui-même de faire ce commandement aux hommes, parce qu'il est le Dieu de toute justice. Il le devait à l'ordre de la société qu'il a établi, parce qu'il est le Dieu de paix. Il le devait au bonheur des hommes dont il est le Père commun. Ce que nous possédons, nous le tenons de sa main libérale, et il était de sa bonté de nous faire jouir en paix des dons qu'il a daigné nous faire. Les législateurs ont imité la sagesse de Dieu; ils se sont accordés à faire respecter la justice, et il n'est point de nation civilisée chez qui les lois ne regardent un voleur, comme un ennemi de la société, et ne décernent des peines rigoureuses contre lui.

Mais le vol n'est pas seulement condamné par la loi de Dieu et par les lois humaines, il l'est encore par le sentiment naturel de tous les hommes. Partout le vol est une infamie. La probité, au contraire, est en honneur chez toutes les nations. Ce que je voudrais surtout vous faire sentir aujourd'hui, c'est que votre estime de la probité, vos sentiments d'honneur ne doivent pas se borner à détester le vol, la rapine, les injustices criantes, mais encore vous détourner de toute espèce d'injustice envers le prochain, car c'est aussi jusque-là que s'étend le commandement que le Seigneur a fait contre ce mal.

Ier Point.

DIEU CONDAMNE TOUTES LES FRAUDES ET INJUSTICES.

1re SUBDIVISION.—**Injustices manifestes.**

Non furtum facies (Exod. xx. 15). Tel est le texte de la loi. Il est clairement formulé, il s'applique à toute violation du droit et n'admet aucune exception. Voyez ensuite, dans les autres endroits de l'Ecriture, comment Dieu défend toute injustice. Ici, le Seigneur recommande aux juges de ne jamais s'écarter de la droiture dans leurs jugements, de ne point mépriser la personne du pauvre, de ne point redouter l'autorité des riches et des puissants, mais de juger avec impartialité (Lev. xix. 15). *Malheur, dit-il par son prophète, malheur à vous qui justifiez l'impie à cause de ses présents, et ne rendez pas à l'innocent la justice qu'il a droit d'attendre* (Is. v. 23). Là, il ordonne aux riches de payer au mercenaire le prix de son travail (Lev. xix. 13). Ailleurs, il menace de sa colère ceux qui commettent des exactions. Il déclare que ceux qui donnent leur argent à usure n'entreront point dans les tabernacles éternels (Lev. xxv. 37). Il condamne toutes les tromperies dont on pourrait user dans le négoce. *Vous n'aurez point différents poids*, dit-il, *l'un plus grand l'autre plus petit; que vos poids et vos mesures soient justes; car le Seigneur a en abomination ceux qui commettent des fraudes et il déteste toute injustice* (Deut. xxv. 13-16).

Il défend encore d'étendre ses possessions au détriment des autres, d'enlever ou de transporter les bornes du champ de son voisin (Deut. xix. 14).

Vous connaissez les terribles menaces que Dieu fit, par la bouche du prophète Elie, à Achab, roi d'Israël et à Jésabel son épouse (3 Reg. xxi.).

2e SUBD.—**Injustices secrètes.**

Le Seigneur ne se borne pas à défendre les injustices manifestes : après avoir dit vous ne déroberez point : *Non facietis furtum*; il ajoute : Et aucun de vous n'usera de fourberie pour tromper son prochain : *Nec decipiet unusquisque proximum suum* (Lev. xix. 11). Ces paroles nous montrent que Dieu condamne toutes les fraudes, quelles qu'elles puissent être, toutes les tromperies, toutes les ruses par lesquelles on fait tort au prochain, même les plus secrètes,

En effet, est-on moins injuste lorsqu'on ravit le bien d'autrui, par des voies cachées et détournées, que lorsqu'on le ravit ouvertement? Le bien qu'on enlève, par ces détours, change-t-il de nature, en est-il moins le bien d'autrui? L'usurpation n'en devient-elle pas même plus dangereuse, en ce qu'il est plus difficile de s'en défendre et de se précautionner contre elle?

De plus, le Seigneur défend non-seulement les injustices manifestes, et les injustices secrètes, mais encore la convoitise, le simple désir du bien d'autrui : *Non concupisces domum proximi tui...* (Exod. xx. 17).

IIe Point.

FRAUDES ET INJUSTICES QUI SE COMMETTENT DANS LE MONDE.

Jetons maintenant les yeux sur ce qui se passe dans le monde, que verrons-nous? qu'entendrons-nous? Y trouverons-nous l'honneur, la probité, la bonne foi? Y trouverons-nous cette paix, cette tranquillité, cette union des esprits et des cœurs que le règne de la justice et de la droiture établirait infailliblement parmi les hommes? Hélas! nous verrons les hommes se faire en quelque sorte la guerre les uns aux autres; nous les entendrons s'imputer réciproquement des torts, chacun se plaindre des vexations, des fraudes, des injustices qu'il éprouve; et ces plaintes, ces imputations réciproques sont-elles sans fondement? Si nous parcourions les différents états, si nous sondions ce qui s'y passe, que de mystères d'iniquité ne trouverions-nous pas?

L'homme de loi se charge de causes qu'il sait injustes; il emploie toutes les ruses de la chicane pour les faire réussir; il traîne les affaires en longueur, il multiplie les écrits pour multiplier les frais.

Le domestique sert, lorsqu'on a l'œil sur lui (Eph. vi. 6); il ne travaille qu'autant qu'il faut pour qu'on ne s'aperçoive pas qu'il est demeuré oisif, il affecte, en présence du maître, le soin de ses intérêts, et laisse perdre ce qui lui appartient.

Et dans le négoce, combien de voies injustes pour grossir sa fortune! combien de prêts, de contrats usuraires, de fraudes, d'injustices! Combien de banqueroutes frauduleuses qui ruinent souvent plusieurs familles à la fois, tandis que ceux qui les font ne perdent souvent rien de leur aisance!

A Dieu ne plaise cependant que je veuille dire qu'il ne se trouve point dans tous les états des hommes vraiment honnêtes, vraiment chrétiens, qui ont la crainte de Dieu devant les yeux et s'éloignent de toute injustice! Dieu a encore, dans toutes les conditions, des serviteurs fidèles qui n'ont point fléchi le genou devant Baal (3 Reg. xix. 18); mais en même temps il n'est que trop vrai qu'il se commet une multitude d'injustices, dans tous les états, dans toutes les conditions, depuis la classe la plus élevée jusqu'à la plus humble; il n'est que trop vrai qu'on peut appliquer, à tous les lieux de la terre, aux campagnes comme aux villes, ce que disait le prophète : *Labor in medio ejus et injustitia, et non defecit de plateis ejus usura et dolus* (Ps. liv. 12).

IIIe Point.

PRÉTEXTES DONT ON SE SERT POUR LES COLORER.

Est-il donc quelque prétexte dont on puisse s'autoriser en manquant aux règles de la justice et de la probité? Oui, M. F., il en est; l'intérêt, la cupidité ont su en trouver. On s'autorise : 1° *de la coutume et de l'exemple des autres.* On excuse les fraudes et les injustices qu'on se permet; sous le prétexte qu'*elles sont de peu d'importance.* On allègue enfin 3° *le besoin, la nécessité de pourvoir à l'entretien de sa famille, de soutenir son rang.*

1re SUBD.—**La coutume et l'exemple.**

Toutes les maximes du monde, toutes les subtilités des hommes, tous les frivoles raisonnements que la cupidité invente, tous les usages d'un siècle corrompu, tous les mauvais exemples n'empêcheront pas que ce qui est mal, de sa nature, ne le soit toujours. Ils n'empêcheront pas que ce ne soit une iniquité, un vol véritable, d'usurper, d'envahir le bien d'autrui, quelques détours qu'on prenne pour cacher son injustice. Ces prétendus usages ne sont que des abus révoltants. Toutes ces coutumes du monde dont vous vous faites un rempart contre votre conscience, J.-C. les a condamnées.

2e SUBD.—**Injustices de peu d'importance,**

On dit que les fraudes et les injustices qu'on se permet sont de peu d'importance. Mais N. S. J.-C. a dit : *Qui fidelis est in minimo est in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est* (Luc. xvi. 10). On s'habitue peu à peu au mal; la conscience se raidit peu à peu contre le remords; on s'aveugle à la longue, et ce qui avait paru considérable, dans les premiers moments, paraît ensuite léger et de peu d'importance.

D'ailleurs ces injustices que vous appelez légères ne sont pas moins des injustices. Il n'est pas moins vrai, qu'en les commettant, vous péchez contre la loi qui défend de faire tort à son prochain.

Et que faites-vous en les accumulant ainsi? Vous grossissez à chaque fois la matière de votre condamnation. Un homme craignant Dieu calcule-t-il ainsi lorsqu'il est question de probité? Examine-t-il si le tort qu'il ferait au prochain serait grand ou petit, s'il pourrait le faire sans être découvert, s'il trouverait quelque prétexte pour se justifier, dans le cas où le public en aurait connaissance? Non, l'amour de Dieu et de la justice, voilà les règles invariables de sa conduite.

3e SUBD.—**Le besoin.**

On allègue enfin, pour dernier prétexte, le besoin, la nécessité de pourvoir à l'entretien de sa famille, de soutenir son rang.

Quelle illusion, M. F.! C'est par un commerce légitime, par une honnête industrie, et non par l'injustice qu'il faut pourvoir à ses besoins et se soutenir dans sa condition. C'est en modérant sa dépense, en retranchant ce luxe auquel on sacrifie une partie de sa fortune, en veillant au soin de ses affaires, à l'économie de sa maison, en se livrant à des occupations utiles pour remplir les vues de la divine Providence. Alors espérez que Dieu vous bénira.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

RESTITUTION.

TEXTE.

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo.

MATTH. XXII. 21.

S. J. Chrysostôme, parlant des injustices qui se commettent contre le prochain, et en particulier des usurpations soit violentes soit frauduleuses, dont la société humaine est continuellement troublée, a fait une réflexion bien solide quand il a dit que l'injustice était, de tous les désordres du monde, celui que l'on condamnait, que l'on détestait, que l'on craignait le plus dans les autres, mais en même temps que l'on négligeait, que l'on tolérait, que l'on fomentait davantage en soi-même. Il est étrange, disait ce S. Docteur, de voir le soin, avec lequel nous nous précautionnons contre la mauvaise foi des hommes à notre égard, et cependant le peu de défiance que nous avons de notre mauvaise foi envers eux. Et néanmoins, ajoute le même Père, il est évident que l'iniquité dont on use envers nous est bien moins préjudiciable que celle dont nous usons envers autrui, puisque dans les maximes du salut, c'est un mal sans comparaison plus grand de tromper que d'être trompé.

Il suit de là, qu'un chrétien, qui veut vivre selon les principes de la loi de Dieu, doit avoir plus de délicatesse, pour ne pas blesser les intérêts de son frère que pour conserver les siens propres. C'est pourquoi cette instruction aura pour but de vous inspirer la plus grande horreur pour tout ce qui ressent l'injustice.

Ier Point.

FACILITÉ DE COMMETTRE L'INJUSTICE, ET DIFFICULTÉ DE LA RÉPARER.

1re SUBDIVISION.—**Facilité de commettre l'injustice.**

S. Chrysostôme, examinant d'où peut naître cette facilité malheureuse, dit qu'elle vient de deux chefs : 1° *de la cupidité qui est en nous;* 2° *des occasions continuelles qui sont hors de nous.*

1° CUPIDITÉ QUI EST EN NOUS. Cette cupidité, nous fait regarder, avec jalousie, le bien du prochain. Or, cette cupidité est insatiable, elle ne dit jamais : c'est assez; au contraire, plus elle a, plus elle veut avoir, se persuadant toujours que tout lui manque, et par un prodige d'aveuglement que S. Ambroise a remarqué, se faisant une infinité de besoins auxquels elle tâche, à quelque prix que ce soit, de satisfaire. Et parce qu'elle ne trouve pas de quoi remplir tous ces besoins imaginaires, dans le peu de bien qui lui est échu selon les ordres de la Providence, Dieu tout Dieu qu'il est, dit S. Augustin, ne pouvant contenter un avare, que fait-elle? Ce qu'elle ne trouve pas dans son fonds, elle le cherche dans le fonds d'autrui, et elle considère le bien du prochain comme le supplément de son indigence. Voilà le caractère de cette passion.

Or, pour cela, il n'y a point d'artifice qu'elle n'emploie, point de ruse qu'elle n'invente, point de crime qu'elle ne commette et à qui elle ne donne même une couleur de vertu. De là tant d'usures, de fraudes, de contrats simulés,

2° OCCASIONS QUI SONT HORS DE NOUS. Les occasions qui sont hors de nous, et elles sont nombreuses, sont autant de piéges presque inévitables tendus de toutes parts à la convoitise des hommes. Un domestique a le bien de son maître entre les mains; s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocie, il donne et il reçoit; s'il n'est homme de probité, et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice; un fonctionnaire est dans une charge, dans une commission où il peut prendre à son gré; un grand a des dettes et par son crédit peut s'exempter de payer; ainsi d'une infinité d'autres occasions. Ce qui redouble le péril, c'est que ces occasions si dangereuses on les recherche, bien loin de les fuir. On veut se procurer certains emplois; on veut avoir certains maniements de deniers. Emplois avantageux selon le monde, mais bien pernicieux pour la conscience.

2e SUBD.—**Difficulté de la réparer.**

En voyons-nous beaucoup, qui pour satisfaire au christianisme et à la loi de Dieu, prennent le parti de restituer un bien mal acquis? Où sont ceux qui restituent de bonne foi? Que de peines même ne témoignent pas certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées? Où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur? Où voit-on des juges touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties intéressées ce qu'ils leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi?

Dès qu'on parle de restitution aux pécheurs, tous les bons sentiments où ils semblaient être s'évanouissent. D'où vient cela? C'est qu'il n'est rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se désaisir des choses qui flattent sa cupidité. Elle suggère mille prétextes que l'on écoute. Hé quoi, dit un mondain, délibérant avec soi-même sur une importante restitution, faudra-t-il donc ruiner mes enfants, en leur ôtant ce qu'ils ont toujours considéré comme l'héritage de leur père? Faudra-t-il déchoir du rang que je tiens dans le monde, et d'une fortune opulente me voir réduit à une vie obscure? Faudra-t-il me faire connaître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui, et en le restituant, exécuter contre moi-même un jugement si sévère? Où prendre de quoi réparer toutes les injustices dont je me sens coupable? Toutes ces raisons se présentent à son esprit, le jettent dans la confusion et dans le trouble, le portent à des désespoirs, lui donnent des dégoûts de sa religion, lui en rendent la pratique odieuse, le mettent au terme de tout risquer et de mourir impénitent.

IIe Point.

FAUSSE IMPOSSIBILITÉ DE RESTITUER; IMPOSSIBILITÉ RÉELLE DE SE SAUVER SANS LA RESTITUTION.

1re SUBD.—**Fausse impossibilité de restituer.**

En voulez-vous être convaincus? Appliquez-vous; car il n'y a pour cela qu'à examiner les prétendues raisons que j'ai déjà marquées, et les excuses que l'esprit du monde ne manque pas de suggérer à ses partisans, pour les entretenir dans une erreur aussi grossière que l'est celle dont j'entreprends de vous détromper et qu'il suffit d'exposer dans une simple vue, pour vous en faire d'abord comprendre le peu de solidité.

Que dit l'un? que s'il restitue, *il ruine sa famille.* Mais ne vaut-il pas mieux ruiner ses enfants que de les damner, répond S. Chrysostôme. Je vais plus loin et je soutiens que bien loin de ruiner ses enfants, en restituant un bien mal acquis, on les ruine tout à la fois, et on les damne, en ne restituant pas; ce qui revient au même principe. En effet, répond S. Chrysostôme, cet héritage d'autrui changera-t-il de nature entre leurs mains? Cessera-t-il d'être à autrui, parce que vous les en aurez injustement investis? L'obligation de le rendre s'éteindra-t-elle dans votre personne? Ne passera-t-elle pas de vous à eux? De là jugez lequel des deux doit être leur ruine; de leur ôter ce bien, ou de le leur laisser. Voudriez-vous que Dieu qui est la sainteté et l'équité même fît prospérer dans vos enfants l'injustice qu'il a eu en horreur et qu'il a détesté en vous?

Un autre dit : *Je suis obligé de conserver mon rang.* Moi je reponds que le premier devoir d'un chrétien est de restituer et non pas de maintenir son état, et que si l'état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non-seulement vous n'êtes pas obligé de le maintenir, mais que la loi de Dieu vous ordonne de le quitter.

On ajoute : *Il ne me restera pas même de quoi vivre;* abus, répond S. Augustin, car suivant ce principe, un voleur public pourrait justifier ses larcins. Confiez-vous en la Providence, elle y pourvoira. On dit : *Je me déshonorerai en restituant.* Il y a des voies secrètes pour faire une restitution, sans hasarder sa réputation. On dit : *Où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable,* et comment dédommagerai-je tout une ville, tout une province? 1° Concevez un vrai désir de le faire autant qu'il dépendra de vos soins; 2° cherchez-en de bonne foi les moyens; 3° si vous ne pouvez restituer le tout, restituez une partie; 4° consultez un homme intelligent et sage. Mais parce que la cupidité vous domine, vous vous contentez d'un examen superficiel, et vous n'en voulez croire que vous-même.

2e SUBD.—**Impossibilité réelle de se sauver sans la restitution.**

Point de salut sans la restitution. L'obligation de restituer, dit l'Ange de l'école, est rigoureuse soit *à l'égard des ministres de Dieu,* soit *à l'égard de Dieu même.* A l'égard des ministres de Dieu, parce qu'ils ne peuvent pas en dispenser; à l'égard de Dieu, parce que, s'il le peut, il ne le veut pas.

1° Les prêtres sont investis de tout pouvoir pour le salut des âmes; ils peuvent absoudre des censures les plus foudroyantes, relever des serments les plus authentiques, faire cesser l'engagement des vœux les plus solennels, effacer les crimes les plus énormes, remettre les peines et les satisfactions les plus légitimement imposées... mais s'agit-il d'absoudre de la restitution, ils ne peuvent pas. Les clefs données à S. Pierre n'ont pas la vertu d'ouvrir le ciel à quelqu'usurpateur que ce soit, tant qu'il se trouve volontairement chargé du bien de son prochain.

2° Dieu même, à proprement parler, ne peut user sur cela de dispense. Je sais que des théologiens prétendent que ce pouvoir qui est en Dieu, de transporter le domaine d'un bien mal acquis, est le même que le pouvoir de dispenser en matière de restitution; mais quoiqu'il en soit, je soutiens que Dieu, quand il aurait ce double pouvoir, ne veut se servir en notre faveur et au préjudice de l'équité ni de l'un ni de l'autre, qu'il ne l'a jamais voulu et que jamais il ne le voudra, car c'est l'oracle de l'Esprit-Saint : *Neque fures, neque avari neque rapaces regnum Dei possidebunt* (1 Cor. VI. 9).

ANC. ET. NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum (Gen. II. 15).

Non furtum facies (Exod. XX. 15).

Non concupisces domum proximi tui, nec desiderabis uxorem ejus, non servum, non ancillam, non bovem, non asinum, nec omnia quæ illius sunt (Id. ibid. 17).

Si inventum fuerit apud eum quod furatus est, vivens, sive bos, sive asinus, sive ovis, duplum restituet (Id. XXII. 4).

Quod si furto ablatum fuerit, restituet damnum domino (Id. ibid. 12).

Videte ne forte furtivus sit, reddite eum dominis suis, quia non licet nobis aut edere ex furto aliquid aut contingere (Tob. II. 21).

Alii dividunt propria et ditiores fiunt, alii rapiunt non sua et semper in egestate sunt (Prov. XI. 24).

Multi viri misericordes, virum autem fidelem quis inveniet? (Id. XX. 6).

Qui cum fure participat, odit animam suam (Id. XXIX. 24).

Qui subtrahit aliquid a patre suo et a matre et dicit non esse peccatum, particeps homicida est (Id. XXVIII. 24).

Immolantis ex iniquo oblatio est maculata, et non sunt beneplacitæ subsannationes injustorum (Eccli. XXXIV. 21).

Dona iniquorum non probat Altissimus, non respicit in oblationes iniquorum (Id. ibid. 23).

Qui effundit sanguinem et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt (Id. ibid. 27)..

Væ qui prædaris! nonne ipso prædaberis? (Is. XXXIII. 1).

Si egerit pœnitentiam et pignus restituerit, rapinamque reddiderit, nec fecerit quidquam injustum vita vivet et non morietur (Ezech. XXXIII. 15).

Furtum et adulterium inundaverunt super terram (Ose. IV. 2).

Væ ei qui multiplicat non sua! (Habac. II. 6).

Hæc est maledictio quæ veniet ad domum furis, et commorabitur in medio domus ejus et consumet eam (Zach. V. 4).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Ea coinquinant hominem... furta, falsa testimonia (Matth. XV. 19).

Jesus autem dixit : Non homicidium facies, non adulterabis, non facies furtum (Id. XIX. 18).

Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari (Id. XXII. 21).

Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus; et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum (Luc. XIX. 8).

ÉPITRES.

Ne commisceamini avaris aut rapacibus (1 Cor. V. 10).

Neque fornicarii... neque fures... neque rapaces regnum Dei possidebunt (Id. VI. 10).

Nemo autem vestrum patiatur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor (1 Petr. IV. 15).

SS. PÈRES.

Quid tibi proderit ita peccati veniam impetrasse, ut tamen ei quem læseris damnum non sarciatur, cum tu duplici scelere constrictus teneris : altero quia sceleratis artibus facultates tuas auxisti; altero quia male partas opes retines (S. Greg. Naz. *Orat.* 40).

Ad horrea tua aperienda, noli annonæ charitatem expectare, nam qui auget pretium annonæ publicæ execrationi obnoxius redditur. Noli, ob utilitatem privatam, communem inediam affectare, famem ob aurum ne appetito, ne per occasionem cumulandarum opum iram Dei accersas (S. Basil. *Hom. Contr. Avar.*).

Pecunia fratris tui furtum est, et ipsa substantiam tuam devorat. De cætero, nil recipias ab eo, et de modico quod adhuc superest negotiare, videbisque manum Domini super te bonam (S. Cæsar. *L.* 3 c. 19).

Si vis, filiis tradere divitias, posside justas, hæ enim manent, stantque firmæ et stabiles; quæ autem tales non sunt cito pereunt. Substantia injuste acquisita stabilis esse non potest, neque ad bonum proficit quod de malo congregatur. Quemadmodum enim si triticum aliud tale discernis cribro, dum huc illuc jactatur, omnia grana paulatim deorsum cadunt, et tandem in cribro nihil remanet nisi stercus; sic de substantia injusta novissime nihil remanet, nisi peccatum (S. Chrysost. *in Ep. ad Eph.*).

Qui successit hæreditati plenæ iniquitate, etiamsi ipse non rapuit, habet ea quæ sunt aliorum. Alius spoliavit, sed tu possides; ille rapuit sed tu frueris (Id. *Hom.* 14 *in C.* 5 1. *Cor.*).

Si res aliena propter quam peccatum est, cum reddi possit, non redditur; non agitur pœnitentia sed fingitur. Si autem veraciter agitur, non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum; sed ut dixi, cum restitui potest (S. August. *Serm.* 150).

Quod invenisti et non reddidisti, rapuisti; quantum potuisti, fecisti; quia non plus potuisti, ideo non plus fecisti (Id. *de Verb. apost.*).

O lucra damnosa! Vide quid perdit et invenit, rapit pecuniam et perdit animam (Id. *in Ps.* 61).

Lucrum in arca, damnum in conscientia; tollit vestem et perdit fidem, acquirit pecuniam et perdit justitiam (Id. *de Verb. apost.*).

Si sterilitas in ignem mittitur, rapacitas quid meretur? Aut quid recipiet qui aliena tulerit, si semper ardebit qui de suo non dederit? Et si *judicium sine misericordia erit illi qui non fecerit misericordiam*, quale judicium erit illi qui fecerit et rapinam? (S. Fulgent.).

Dæmon approbandi furti artifex, primum quidem a rebus vilibus et exiguis sumit auspicium suæ artis, sed temporis progressu ad magna progreditur. Et ita invalescente consuetudine gangrenæ in morem, ulcus fædissimum prospere invenitur, consuetudo enim est altera natura (*Bibl. SS. Patr. Antioch. Mon. Hom.* 41).

Falsa sit pœnitentia si aut odium in corde gestatur, aut si offenso non satisfiat (*Concil. Later.* 4, *Can.* 39).

Possessiones quæ de usuris comparatæ sunt vendi debent, et ipsa pretia his a quibus usuræ extortæ sunt, restitui (Alexand. III. *Decis. in append. Lat.*).

Natura æquum est, neminem cum alterius detrimento locupletiorem fieri (*Axioma. Juris*).

THÉOLOGIE.

Droit de propriété.

I. Notion.

La propriété est une des bases fondamentales de la société humaine. Elle seule peut fournir aux besoins de la vie. L'homme ne pourrait subsister, s'il ne s'appropriait aucune chose pour son usage. La propriété repose donc sur la nécessité de vivre.

Elle est encore la gardienne de la liberté et de la dignité de l'homme. Celui qui n'a aucune propriété sur la terre, qui ne possède aucune chose est sous la dépendance du propriétaire; il faut qu'il se soumette à celui qui possède. Dans les temps anciens, on tira toutes les conséquences de ce principe, et une partie du genre humain subit le plus profond avilissement. Dans nos sociétés modernes l'homme conserve la plus essentielle de toutes les propriétés, celle d'où découlent toutes les autres, celle de lui-même.

II. De l'attentat contre la propriété.

L'attentat contre la propriété est un très grand crime. Il est un ennemi redoutable de la société dont il attaque la base. Sans propriété les hommes se disputeraient sans cesse les choses nécessaires à la vie, ce serait un combat de tous les moments.

Si la propriété appartenait à l'Etat comme le rêve le communisme, les quelques hommes, chargés de distribuer à tous les choses nécessaires à la vie, seraient en réalité des maîtres qui tiendraient entre leurs mains la propriété, et avec elle, la vie et la mort des citoyens. Aussi que l'on parcoure les annales du genre humain, partout on trouvera consacré le droit de propriété.

De ces principes, il suit que l'attentat contre la propriété est, après l'attentat contre les personnes, le plus grand crime que nous puissions commettre contre nos semblables.

III. Comment s'acquiert la propriété?

L'homme a sur sa vie, sur ses membres, sur son corps un droit, celui d'être à lui-même. Il est incontestable que de droit naturel un homme n'est pas la propriété d'un autre homme. Ainsi, de droit naturel, tout homme est maître et propriétaire de lui-même. De la propriété de l'être découle celle du travail, et de celui-ci naissent tous les autres genres de propriété. Par son travail l'homme mêle à la terre une partie de sa substance, il l'arrose de sa sueur et quelquefois de son sang. Certes, s'il y a un moyen légitime d'acquérir la propriété, c'est bien celui-là.

IV. Des atteintes portées à la propriété.

Le droit de propriété emporte nécessairement celui de posséder, de conserver, de faire produire conformément aux lois. Priver le propriétaire de l'un de ces droits, c'est commettre à son égard un attentat à la propriété. Or, on peut violer ces droits : 1° en ravissant le bien d'autrui, ce qui constitue le vol; 2° en le détruisant ou en l'empêchant de produire, ce qui cause le dommage. *Respect à la loi de propriété, bonne foi dans les transactions, exactitude dans le payement des dettes;* la fidélité à ces trois maximes constitue la vraie équité. (M. l'abbé Pierrot, *Dict. de Théol. mor.*).

PHILOSOPHIE.

Droit de propriété.

FONDEMENT DE LA PROPRIÉTÉ.

1re *Preuve*. Le fondement de la *propriété* est la *liberté* dont elle dérive comme sa conséquence nécessaire. En effet, le caractère essentiel de la liberté c'est de *se posséder soi-même*, d'être maître de soi (*sui compos*) de s'emparer de ses facultés, de les exercer, de les cultiver, de les développer.

L'homme ayant pris possession de son corps et de ses organes, applique au monde extérieur son activité libre, s'empare des choses, les occupe d'abord, puis les façonne et les transforme par son travail. Par là il se les *approprie* et les fait *siennes*. Le moi, la personne communique à la chose son inviolabilité.

On peut définir la propriété : *La liberté elle-même dans sa manifestation extérieure*. Aussi tous les systèmes qui attaquent la propriété aboutissent forcément au despotisme et à l'esclavage. Ce qui constitue une seconde preuve, une preuve indirecte en faveur de la propriété (Ch. Bénard, *Précis de Philosophie, p.* 455).

2e *Preuve*. Le droit de propriété découle, pour l'homme, non-seulement de sa nature intelligente et libre, il découle aussi de sa nature bornée et précaire sujette à toutes les nécessités de la vie. En effet, ni par l'âme, ni par le corps, l'homme ne peut vivre sans manger; il lui faut le pain spirituel comme le pain matériel, et ce pain de l'esprit et du corps il faut qu'il se l'*assimile* ou le fasse *sien*, il faut qu'il se le rende propre ou se l'*approprie*. Il ne sera nourri et conservé qu'à cette condition. L'homme a donc un droit réel, fondé dans la nécessité même de sa nature, à ce qui est nécessaire à sa nourriture, à l'entretien de son existence, pour se conserver vivant; car celui qui lui a donné la vie veut qu'il vive.

3e *Preuve*. L'homme, par son travail, fait passer quelque chose de sa personne dans les objets extérieurs. Il y met de sa pensée, de sa volonté, de sa force, de ses peines, de ses sueurs, de sa vie, de sa substance. Il étend sa personnalité sur ces choses qui deviennent pour lui un nouveau domaine, et il a sur elles, par cette extension, un droit aussi légitime, aussi naturel, que sur les facultés de son esprit et les organes de son corps. Elles deviennent des accessoires, des appendices de son existence, et il peut les donner, comme il donne son temps et sa peine, les transmettre par succession, comme par la génération il communique son sang à sa postérité.

4e *Preuve*. A chacun selon ses œuvres, ainsi se formule l'idée de la justice morale. Le juge suprême ne suivra pas d'autre règle au dernier jour. Chacun doit recevoir en raison de ce qu'il fait, c'est la base de toute morale et de toute civilisation. Mais cette règle n'a plus de sens ni d'application, si tout appartient à tous, s'il n'y a de droit et de légitimité que dans la possession commune. La doctrine que nous combattons ici ne dit plus : *à chacun selon son travail;* mais : *à chacun selon ses besoins*.

Or, comme ceux-là ont en général plus de besoins, réels ou factices, qui sont moins occupés, il suit que l'équité, dans cet ordre de choses, consisterait à donner plus à ceux qui font le moins, par conséquent à nourrir les fainéants et les dissipateurs des sueurs et de la substance des citoyens laborieux et honnêtes (Mgr Sibour, archevêque de Paris, *Mandement de* 1851).

THÉOLOGIE.

Restitution.

I. Notion.

Il y a des droits tellement absolus qu'on ne peut y porter atteinte sans encourir l'obligation de restitution. Ces droits sont fondés uniquement sur la justice commutative.

Or, la justice commutative nous donne droit : 1° à ce qu'on ne porte aucune atteinte à notre propriété; 2° à ce qu'on ne cause aucun dommage en nos biens; 3° à ce qu'on ne nous empêche pas d'acquérir légitimement le bien que nous ne possédons pas encore. La restitution, qui n'est que la réparation de chacun de ces droits, peut donc être définie : *Un acte de la justice commutative, par lequel, on rend au prochain ce qu'on lui a pris ou ce qu'on lui retient; ou par lequel on répare le dommage qu'on lui a fait ou procuré injustement, par malice ou imprudence.*

II. Précepte de la restitution.

Tous les droits se réunissent pour établir la nécessité de restituer.

1° *Droit divin*. L'Ecriture nous enseigne l'obligation de restituer. Ezéchiel dit que l'homme injuste vivra, s'il restitue le bien mal acquis. Tobie, entendant un chevreau bêler, disait à son épouse de prendre garde qu'il n'eût pas été volé et en ce cas de le rendre au propriétaire. J.-C. ordonne de rendre à César ce qui est à César. La tradition n'est pas moins positive à ce sujet. Chacun connaît la belle maxime de S. Augustin, adoptée par les docteurs et les théologiens : *Non remittitur peccatum nisi restituatur ablatum* (*Serm.* 150).

2° *Droit naturel*. Le droit naturel nous dit qu'il faut garder l'équité en toute chose; or, l'équité veut qu'on rende ce qu'on a pris, qu'on répare le dommage qu'on a causé et qu'on remette au prochain ce qu'on l'a empêché d'acquérir.

III. Causes qui obligent à la restitution.

Il y a trois causes d'où naît l'obligation de restituer : 1° La première que les théologiens disent être *rationis rei acceptæ*, a lieu lorsque, sans aucune injustice, on a été mis en possession du bien d'autrui, comme lorsqu'on a acheté une chose qui n'appartenait pas au vendeur, qu'on a trouvé un objet perdu, etc...

2° La seconde est celle qui est nommée *ratione injustæ rei acceptionis, vel injustæ damnificationis*. C'est lorsqu'on a volé le bien d'autrui, ou qu'on lui a causé injustement du dommage en ses biens, ou qu'on l'a empêché d'acquérir le bien qu'il voulait et pouvait légitimement acquérir.

3° La troisième cause provient des conventions que les hommes font entre eux.

IV. En quel temps on doit restituer.

Celui qui est chargé d'une restitution doit la faire aussi promptement qu'il le peut.

V. Causes qui exemptent de la restitution.

Les causes qui exemptent de la restitution sont la remise de la dette, la compensation par un jugement équivalent et la sentence du juge.

VI. Causes qui suspendent la restitution.

Ces causes sont l'impuissance, la cession des biens, le dommage qu'on causerait au créancier, enfin la nécessité d'attendre que le créancier ait été retrouvé (Dict. *de Théol. morale*).

EXEMPLES.

ANCIEN TESTAMENT.

ACHAN. Achan filius Charmi... tulit aliquid de anathemate... Dixitque Dominus ad Josue : peccavit Israel et prævaricatus est pactum meum; tuleruntque de anathemate et furati sunt atque mentiti et absconderunt inter vasa sua.... Lapidavitque eum omnis Israel (Josue. VII. 1, 10, 25).

TOBIE. Anna uxor ejus de labore manuum suarum victum deferebat. Unde factum est ut hædum caprarum accipiens detulisset domi. Cujus cum balantis vir ejus audisset, dixit : videte ne forte furtivus sit, reddite dominis suis, quia non licet nobis aut edere ex furto aliquid aut contingere (Tob. II. 19, 20, 21).

LA VIGNE DE NABOTH. Lapidatus est Naboth et mortuus est..... hæc dicit Dominus : Occidisti, insuper et possedisti. In loco hoc in quo linxerunt canes sanguinem Naboth, lambent quoque sanguinem tuum (3 Reg. XXI. 14, 19).

NOUVEAU TESTAMENT.

ZACHÉE. Stans autem Zachæus dixit ad Dominum : Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus, et si quid aliquem defraudavi reddo quadruplum (Luc. XIX. 8).

JUDAS. Fur erat, et loculos habens (Joan. XII. 16).

TRAITS ADMIRABLES D'ÉQUITÉ.

UN PAUVRE DE MILAN. Au rapport de S. Augustin, ce pauvre réduit à une extrême indigence avait trouvé deux cents pièces d'or. Le voilà aussitôt dans le trouble, plus affligé d'avoir, quoique innocemment, ce qui n'est pas à lui, que celui même à qui la somme appartient, de l'avoir perdue. Il s'informe, il cherche, il use de toutes les diligences pour savoir qui a fait cette perte; il le trouve, et transporté de joie, il lui remet tout entre les mains. Celui-ci par une juste reconnaissance lui offre vingt pièces de cette monnaie, mais le pauvre refuse de les accepter. L'autre le presse au moins d'en recevoir dix; mais le pauvre persiste dans son refus. Enfin, piqué d'une si sainte générosité, le maître lui abandonne la somme entière, protestant qu'il n'y prétend rien. Et moi, répond le pauvre, j'y prétends encore beaucoup moins, puisque je n'ai en effet nul droit d'y prétendre (S. Augustin).

S. ELOI. Dans le temps qu'Eloi n'était encore que simple orfèvre, Clotaire II, père de Dagobert I, informé de son habileté, jeta les yeux sur lui pour exécuter une nouvelle espèce de chaise d'or enrichie de pierreries, qu'il voulait faire faire. Le roi lui fit donner pour cela une grande quantité d'or et de pierreries, qu'il ne reçut qu'après avoir fait tout peser. Il travailla sur le modèle qu'on lui avait donné; mais au lieu d'une seule chaise il en confectionna deux. Il n'en présenta d'abord qu'une à Clotaire, qui en fut très content. Il lui présenta ensuite la seconde. Le prince, qui ne s'attendait à rien moins, fut fort surpris; et comme il ne pouvait se persuader que ce qu'on avait fourni à Eloi eût été suffisant pour en faire deux, il fallut l'en convaincre par le poids, qui se trouva conforme à celui qu'on avait donné. Le roi charmé de la probité et de la droiture d'Eloi, disait qu'après une telle fidélité, on pouvait bien se fier à lui dans des choses plus importantes (*Diction. d'Anecdotes*).

S. LOUIS. Il fit triompher l'amour de la justice dans toutes les restitutions qu'il fit faire au préjudice de son domaine (La Chaise, *Tom.* 2, *p.* 236).

Les Sarrasins s'étant mécomptés de dix livres lorsqu'on paya sa rançon, il les fit donner avant son départ (Le même).

FUNÉRAILLES DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT. On achevait à Caen les funérailles de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre. Comme le cortége approchait de l'église de Saint-Etienne-de-Caen, un homme cria tout à coup : *Haro!* La marche funèbre s'arrêta. « Haro sur le corps du roi! reprit-il; ce terrain où vous voulez l'inhumer appartenait à mon père qui était maréchal-ferrant et bourgeois de cette ville. Guillaume, n'étant encore que duc de Normandie, l'en dépouilla sans lui en payer la valeur et y fonda cette abbaye. Je requiers et vous défends par les lois d'y enterrer son corps. » Le peuple aussitôt se saisit du cercueil et manifesta l'intention de ne le laisser mettre en terre que lorsqu'on aurait dédommagé le réclamant. Henri, le troisième des fils de Guillaume, composa avec lui moyennant cinquante écus qu'il lui donna et cinquante autres qu'il lui promit après l'enterrement. Heureux les siècles, dit l'historien Saint-Foix, après avoir rapporté ce trait, où l'on peut réclamer les lois sans ménagement et sans crainte! C'est une preuve qu'elles y sont dans toute leur vigueur (*Dict. d'Education.*)

PREMIER PLAN.

Culte des SS. Reliques.

(LE CARDINAL GIROD, *Mandement sur le culte des* SS. RELIQUES.)

Ier Point.

CULTE PUR DE TOUTE SUPERSTITION.

IIe Point.

PERPÉTUITÉ DE CE CULTE DANS L'ÉGLISE.

IIIe Point.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS DES IMPIES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Culte exempt de toute superstition.

1—Dans son principe et ses motifs;
2—Dans ses formes.

IIe POINT.

Perpétuité de ce culte dans l'église.

IIIe POINT.

Réponse aux objections des impies.

DEUXIÈME PLAN.

Des martyrs et du culte dû à leurs SS. Reliques.

(FÉNELON.)

Ier Point.

CE QUE C'EST QU'UN MARTYR.

IIe Point.

CULTE DU AUX SS. RELIQUES DES MARTYRS.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

Ce que c'est qu'un martyr.

1—Tableau des persécutions;
2—Magnanimité des martyrs.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Culte dû aux SS. Reliques des martyrs.

1—Antiquité de ce culte;
2—Puissance des SS. reliques;
3—Culte édifiant;
4—Culte glorieux.

TROISIÈME PLAN.

Légitimité et fruits du culte des SS. Reliques.

(M. L'ABBÉ DE LA TOUR, *Tribune sacrée*).

Ier Point.

CULTE LÉGITIME.

IIe Point.

CULTE UTILE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Culte légitime.

1—Il est conforme au texte et à l'esprit de l'Ecriture;
2—Il est consacré par l'Église;
3—Raison et motifs de ce culte.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Culte utile.

1—Les Reliques des saints nous rappellent leurs vertus;
2—Les Reliques nous montrent ce que sont nos corps;
3—Les Reliques sont le gage de la résurrection.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

CULTE DES SS. RELIQUES.

TEXTE.

Vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei.

Apoc. VI. 9.

Voici le jour, M. F,, où l'Eglise honore ceux que Dieu veut honorer; où elle glorifie ceux dont le Seigneur veut: *que la mémoire soit à jamais bénie et que les os germent et fleurissent dans leur tombeau* (Eccli. XLVI, 14). Venez, chrétiens, participer à cette belle fête. Venez, demander à Dieu, par les mérites et l'intercession de ses serviteurs, les biens temporels et spirituels selon la mesure de vos besoins, le pardon de vos offenses ou votre avancement dans la justice, votre pain de chaque jour et le pain plus substantiel de vos âmes, la paix de vos maisons, le triomphe de la foi sur les contradictions de l'esprit de mensonge, et le triomphe de la charité sur les cœurs divisés.

A cette occasion je veux vous entretenir du culte qui fait l'objet de cette solennité, du culte des Saintes Reliques, tel qu'il a été autorisé et pratiqué en tout temps dans l'Eglise.

Ier Point.

CULTE PUR DE TOUTE SUPERSTITION.

1re SUBDIVISION.—**Dans son principe et ses motifs.**

La superstition consiste à attribuer à la pure créature une vertu divine qui lui est propre et inhérente; une vertu opérant par elle-même, sans le concours de la volonté et de l'action de Dieu. Tel est le culte que les païens rendaient autrefois à leurs idoles, que le stupide Africain voue aujourd'hui à ses fétiches; ou tels encore les honneurs décernés aux ancêtres par les disciples de Confucius: honneurs impies que l'Eglise refusa de tolérer, bien qu'elle prévît que, par la proscription d'un usage si antique et si cher à tout un peuple, elle se fermait les portes d'un grand empire qui ne demandait que cette condescendance pour embrasser le christianisme.

Si donc il s'agissait de reconnaître et de vénérer dans les Reliques des saints un mérite et une excellence indépendante de tout rapport à Dieu, auteur de la grâce et sanctificateur des justes, d'espérer de leur protection un secours, une assistance quelconque, sans l'intervention du même Dieu, sanctificateur de ses élus, un pareil culte se terminant à la créature mériterait sans doute d'être flétri comme vain, impie, superstitieux, également injurieux à Dieu et pernicieux à l'homme. Mais telle n'est pas la pensée ni le langage du concile de Trente, car voici comment il s'exprime concernant les SS. Reliques: « Les corps des Martyrs et des autres Saints entrés en participation de la vie glorieuse de J.-C. sont dignes du respect et de la vénération des fidèles, parce que ces corps ont été les membres vivants de J.-C. et le temple de l'Esprit-Saint; que Dieu les ressuscitera un jour à une éternelle vie et les dotera d'une éternelle gloire, et que par eux enfin, il plaît à la divine bonté d'accorder aux hommes de nombreuses faveurs » *(Conc. Tr. Sess. 25)*. Pesons maintenant l'une après l'autre chacune de ces expressions.

A la vérité, les corps des bienheureux sont déclarés *saints*, mais parce que J.-C. les a sanctifiés, en habitant en eux par sa grâce; ils sont *vénérables*, mais parce que, ranimés au souffle du Dieu vivant, ils doivent refleurir et se revêtir, au dernier jour, de gloire et d'immortalité. Ils obtiennent des *grâces signalées* à ceux qui les invoquent; mais c'est Dieu lui-même qui nous confère ces grâces par leur médiation. Ne faut-il pas s'aveugler volontairement pour voir ici autre chose que l'expression et le sentiment légitime de la piété la plus respectable et la plus pure?

2e SUBD.—**Dans ses formes.**

Ce culte est également exempt de toute superstition dans les formes par lesquelles il se manifeste.

Il est vrai nous faisons fumer l'encens devant les Reliques des Saints, nous les entourons de flambeaux allumés, nous les exposons avec solennité à la vénération des peuples, nous les portons processionnellement dans nos rues et nos places publiques, nous entreprenons en leur honneur de lointains pélérinages, nous leur apportons avec nos vœux et nos supplications de pieuses offrandes, pour l'entretien des sanctuaires où elles reposent. Mais que voyez-nous dans tout cela qui soit digne de blâme? Le culte intérieur appelle le culte extérieur, comme la pensée appelle l'expression, et le culte extérieur ne peut exister sans l'emploi de cérémonies quelconques. Si celles-là ont été choisies de préférence, c'est qu'elles ont paru plus convenables pour exprimer notre vénération envers les saintes Reliques.

Indifférents en eux-mêmes, ces rites n'ont de portée et de signification que selon l'intention de ceux qui les emploient. Faudra-t-il donc retrancher tout le culte public, les temples, les fêtes, les chants sacrés, les assemblées religieuses, les prières communes; car les infidèles ont fait de toutes ces choses un abus sacrilège?

IIe Point.

PERPÉTUITÉ DE CE CULTE DANS L'ÉGLISE.

Il ne faut que parcourir les annales de l'Eglise, et en particulier celles de l'Eglise de France, pour juger combien ce culte fut cher dans tous les temps à la piété chrétienne. Chose remarquable! plus on remonte les siècles, plus se multiplient les témoignages de cette vénération, de cette confiance dont notre époque ne nous offre que de faibles réminiscences. Jérusalem, fière de ses souvenirs et de la possession des lieux consacrés par le mystère de l'Homme-Dieu, Jérusalem grande relique elle-même des colères et des miséricordes du Seigneur, voyait venir à elle, dès les premiers temps, des multitudes suppliantes, jalouses de visiter une terre de prodiges et d'honorer jusqu'à la poussière où s'étaient imprimées les traces du Sauveur, de sa bénite Mère, de ses premiers martyrs, de ses saints Apôtres, de ses illustres prophètes. Antioche gardait comme un trésor les os de l'incomparable Ignace. Smyrne ne se glorifiait pas moins de posséder ceux du grand Polycarpe. Constantinople s'estimait la première ville de l'univers, moins par l'empire du monde qu'elle sentait échapper à ses mains défaillantes, que par le grand nombre de Reliques insignes qu'elle avait rassemblées dans ses riches sanctuaires; et cette reine humiliée se consolait de ses grandeurs déchues, en montrant, aux étrangers qu'une pieuse curiosité conduisait dans ses murs, la vraie Croix, la sainte Couronne et autres instruments de la Passion; saintes conquêtes, qu'elle n'aurait pas cru payer trop cher par l'abandon de ses plus belles provinces. Rome, mal défendue par ses murailles contre les insultes des barbares, se confiait plus dans les tombeaux de ses martyrs et dans les glorieuses chaînes de Pierre et de Paul, ses bienheureux apôtres, que dans la terreur de son Capitole, désarmé de son tonnerre, et dans la valeur de ses légions, qui avaient oublié la victoire. Les Gaules, devenues chrétiennes, ne manifestaient pas un empressement moins vif, soit à honorer les cendres des hommes apostoliques qui leur avaient apporté le don de la foi, soit à se procurer une partie des richesses que possédaient en ce genre les autres nations.

On recourait de toutes parts aux Reliques des Saints dans les calamités publiques, et lorsqu'elles sortaient processionnellement de leurs mystérieuses retraites, le peuple, plein de confiance, y voyait un présage infaillible de l'apaisement de la colère divine et de la cessation des fléaux.

IIIe Point.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS.

Après avoir vengé le culte des Reliques des odieuses inculpations de l'erreur, il nous sera plus facile encore d'avoir raison des fiers dédains et des froides plaisanteries d'une philosophie sans cœur et sans conscience. A les entendre le respect que nous professons pour les cendres des Saints, les devoirs pieux que nous aimons à leur rendre ne sont que *momeries, ridicules observances, pitoyable anachronisme dans un siècle éclairé*; et, chose étonnante! les plus sérieux d'entre eux ne veulent voir dans ce culte qui a pour objet de glorifier les triomphes de l'esprit sur la force brutale, et qui est lui-même l'expression la plus haute de la foi à la résurrection et à la vie, qu'un *grossier sensualisme*.

Mais quel argument peuvent-ils nous opposer que nous ne puissions avec plus d'avantage retorquer contre eux-mêmes? Le philosophisme n'a-t-il pas aussi son culte et ses reliques? Ne leur souvient-il plus du culte rendu à la *Raison pure*? Vit-on jamais le culte des grands hommes ou prétendus tels affecter un caractère plus prononcé d'apothéose ou d'adoration?

Force est donc aux plus hardis penseurs de croire et d'adorer quelque chose. Depuis qu'ils ne savent plus s'abaisser devant Dieu, les voyez-vous ces fiers génies, à genoux devant les hommes. Et quels hommes, je vous prie, et quelle moralité peut-on tirer de leur vie pour le perfectionnement de l'humanité? Les uns ont corrompu les générations par le venin de leurs écrits, les autres ont fait couler des rivières de sang et de larmes. N'importe. Il faut des monuments dont le front touche les cieux pour couvrir la cendre de ces héros, de ces fléaux des nations? Honte et dérision sacrilège!

Et maintenant, philosophes, n'aurez-vous pas pour la simplicité de nos croyances et de nos pratiques un peu d'indulgence? Nous direz-vous si culte pour culte, le culte de la vertu ne vaut pas bien celui des passions; et reliques pour reliques, si les cendres d'un martyr de la vérité ne méritent pas autant d'honneur que celles d'un mécréant qui a passé sa vie à blasphémer contre elle; et, anachronisme pour anachronisme, s'il n'est pas plus raisonnable de croire avec tous les siècles, que de chercher à ressusciter le siècle impie dont le monde entier a salué par un long cri de joie les trop tardives funérailles?

Ah! venez dans nos sanctuaires interroger les cendres de nos martyrs! Voyez ces pieds; ils ont été agiles pour voler au secours de l'infortune. Voyez ces mains; elles ne se sont pas lassées de répandre des bienfaits. Voyez cette bouche; elle a porté au monde des paroles de paix et de salut.....

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

DES MARTYRS ET DU CULTE DU A LEURS SS. RELIQUES.

TEXTE.

Ossa pullulent de loco suo; nam corroboraverunt Jacob et redemerunt se in fide virtutis.

Eccli. XLIX. 12.

C'est ainsi qne l'auteur du livre sacré de l'Ecclésiaste, après avoir parlé de l'homme juste que le Seigneur a donné à la terre, loue douze prophètes qui ont instruit le peuple de Dieu. Que cette louange convient, M. F., aux Reliques des Saints Martyrs qui font la gloire de l'Eglise! On ne trouve plus ici-bas que des ossements desséchés, tristes victimes de la mort et de la corruption; mais ces ossements, presque réduits en poudre se relèveront au grand jour ou J.-C. les ranimera. Que dis-je? Je les vois déjà dans les mains des sacrés ministres; ils sont hors des tombeaux, parce qu'ils ont fortifié Jacob, parce qu'ils ont soutenu l'Eglise par leur invincible courage, et que la vertu de leur foi, qui était le don de Dieu, les a délivrés de la tentation.

Voici deux biens qui nous sont présentés dans cette fête, d'un côté l'exemple des martyrs, de l'autre leurs Reliques. Leur martyre, c'est l'exemple qu'il faut imiter; le dépôt de leurs Reliques demande notre culte. Considérons donc dans les deux points de ce discours: 1° *Ce que c'est qu'un martyr;* 2° *le culte qui est dû à son corps.*

Ier Point.

CE QUE C'EST QU'UN MARTYR.

1re SUBDIVISION.—**Tableau des persécutions.**

Un martyr, c'est celui qui endure des supplices et, d'ordinaire, la mort pour la défense de la foi de J.-C. Pour comprendre l'héroïsme des martyrs, représentons-nous comment ils vivaient dans les temps des persécutions. Leur vie était un perpétuel martyre, l'attente de la mort était la préparation à la mort même. Aucun jour d'assuré, aucun moment où l'on ne pût être trahi, accusé, traîné devant les juges et même au supplice. Tout à craindre des voisins, des amis, des proches.

Le père accuse sa fille, l'époux son épouse, le frère sa sœur. Ainsi le glaive, selon la parole de J.-C., divise les familles (Matth. x. 34, 35).

La persécution, un peu ralentie, se rallume tantôt par la politique des empereurs, tantôt par la rage du peuple capricieux auquel les chrétiens sont livrés.

Dans les persécutions rien n'est à couvert. On traîne, dans l'amphithéâtre, de vénérables vieillards de près de cent ans, pour être dévorés par les bêtes et pour servir de spectacle au peuple. O quelle indignité! les petits enfants, par leur âge si tendre et si innocent, ne trouvent aucune compassion. Les jeunes vierges, même les plus nobles, sont le jouet de la plus cruelle impudence. Les exils, les rudes travaux, les longues prisons, les supplices lents aussi bien que les plus cruels et dont l'appareil est terrible sont partout mis en usage. Il semble que la rage de l'enfer anime les hommes pour inventer de nouvelles douleurs et des morts inconnues à la nature.

2e SUBD.—**Magnanimité des Martyrs.**

Etait-il impossible, M. F., de se délivrer des tyrans? Il ne fallait qu'un mot pour apaiser les persécuteurs; que dis-je? Il ne fallait pas même parler. Il suffisait, en se taisant, de donner les Livres sacrés; il suffisait d'ouvrir la main et de laisser tomber un seul grain d'encens dans le feu allumé sur l'autel des faux dieux; il suffisait de donner de l'argent pour avoir un libelle qui servait de décharge vers les magistrats.

Au reste, M. F., ne croyez pas qu'on tente les confesseurs par les menaces sans les tenter aussi par les promesses. Les empereurs et ceux qui ont leur autorité font reluire les espérances les plus magnifiques... Souvent un martyr était réduit à ne pouvoir mourir. On mêlait les plaisirs avec les tourments, pour amollir ceux qu'on ne pouvait vaincre..; Que disiez-vous alors, ô hommes dignes d'être éprouvés comme l'or dans la fournaise ardente. Que disiez-vous? *Je suis chrétien*; et encore: *Je suis chrétien.*

J'entends S. Polycarpe qui dit aux persécuteurs: « Pourquoi abandonnerais-je un si bon maître que je sers depuis plus de quatre-vingts ans? » J'entends la sentence prononcée à S. Cyprien: « Que Cyprien ait la tête tranchée. » Il répond: *Deo gratias* et paie le bourreau. Bien plus, je vois de simples femmes, l'une qui emporte son fils mourant pour le mettre avec les autres sur le bûcher, de peur qu'il ne vive, et qu'il ne soit privé de la couronne; l'autre qui court hors de la ville d'Antioche avec ses petits enfants quelle mène par la main. Où allez-vous, lui dit-on, avec tant de hâte. Je cours, dit-elle, vers le faubourg, où j'apprends qu'on martyrise les chrétiens de peur qu'on ne meure pour J.-C. sans moi et sans les miens. Des légions entières de chrétiens se laissaient exterminer sans se plaindre. L'armée de Julien est toute chrétienne comme il parut après sa mort, lorsque Jovien fut couronné; elle peut tout, mais elle ne sait que souffrir et elle obéit à un persécuteur apostat. Voilà M. F., un portrait des martyrs.

Voilà ceux qui vous sont proposés en exemple. Souvenez-vous que le même esprit qui a produit ces héros du christianisme doit vous animer dans les tentations les plus communes de la vie. Est-il question d'étouffer un ressentiment, de sacrifier un intérêt injuste, de fouler aux pieds les grandeurs mondaines, d'abhorrer un plaisir impur, pour observer la loi de Dieu; ô martyr de la vérité et de la justice, armez-vous de courage. Plutôt répandre votre sang jusqu'à la dernière goutte, en combattant contre le péché.

IIe Point.

CULTE DU AUX SS. RELIQUES DES MARTYRS.

1re SUBD.—**Antiquité de ce culte.**

Voulez-vous savoir, M. F., la date précise du culte des Reliques des martyrs? Il est aussi ancien que le martyre même. Nous en avons des preuves qui sont de quarante ans presque immédiatement après la mort des apôtres. Il n'y avait rien que les tyrans ne fissent pour dissiper leurs cendres et pour les dérober à l'empressement des fidèles. Ils les faisaient jeter au vent ou à la rivière. Les fidèles s'exposaient souvent au supplice pour les recueillir, et ils allaient quelquefois jusqu'aux extrémités de l'empire pour les acheter chèrement. C'était sur leurs monuments ou tombeaux que l'on célébrait les mystères. De là s'est conservé l'usage de renfermer des Reliques dans nos autels quand on les consacre. En effet, qu'y a-t-il de plus convenable que d'offrir le sang de J.-C. sur le corps de ses disciples qui ont répandu le leur pour lui? S. Jérôme, parlant au nom de tous les chrétiens, contre l'impie Vigilance, nous dépeint les honneurs qu'on rendait alors aux Reliques, si semblables à ceux qu'on leur rend en nos jours, qu'en les lisant on croit voir nos châsses et nos processions. Il n'est pas nécessaire de prouver ces faits; nous les tirons même de la bouche de nos frères errants. L'Eglise, dès ces premiers jours, si voisins des Apôtres, regardait les cendres des martyrs comme étant pleines de la vertu de Dieu.

2e SUBD.—**Puissance des SS. Reliques.**

La puissance des SS. Reliques se manifesta au berceau même du christianisme. Nous lisons dans l'Evangile qu'une vertu était sortie de J.-C. au moment où l'Hémorroïsse toucha la frange de sa robe (Luc. VI. 19); au livre des Actes que l'ombre de S. Pierre opérait des miracles (Act. V. 15); que les linges et la ceinture de S. Paul, appliqués sur les malades, les guérissaient de leurs langueurs et de leurs infirmités (Id. XIX. 11, 12).

Dès ces premiers temps les corps des martyrs étaient déposés avec révérence sous l'autel même du sacrifice (Apoc. VI. 9). Témoin de ces faits et se souvenant des prodiges attribués au manteau d'Elie, et de ce mort ressuscité par l'attouchement des os d'Elisée, les premiers chrétiens eurent aussitôt en grande vénération les Reliques des martyrs et des saints.

S. Augustin assure que les miracles apostoliques se renouvelaient à la face de toutes les nations en faveur des corps des martyrs dans le commencement de la paix de l'Eglise où les peuples barbares venaient comme au devant de l'Evangile. Vous raconterai-je les miracles faits à Milan en faveur des corps de S. Gervais et de S. Protais, rapportés par S. Ambroise et par S. Augustin? Ajouterai-je ceux que les Reliques de S. Etienne répandaient dans la côte d'Afrique et que S. Augustin a décrits pour faire taire l'infidélité? Ainsi, après que les martyrs ont vaincu le monde par la constance de leur foi, ils l'ont encore vaincu pour lui inspirer la foi même par la vertu miraculeuse que Dieu a attachée à leurs saintes Reliques.

3e SUBD.—**Culte édifiant.**

Vous trouvez au dedans de vous-même le germe de piété qui porte naturellement l'Eglise à un culte si édifiant. La nature demande ce qui frappe les sens, pour affermir sa foi; et voici à quoi sert la présence des corps des martyrs. Ils réalisent tout ce que l'histoire ne fait que raconter; ils mettent devant nos yeux les choses mêmes que nous révérons. Pourrions-nous venir sur leurs cendres bénites et révérées de tous les siècles sans verser des larmes, non sur eux mais sur nous-mêmes, sans frapper nos lâches poitrines, sans ranimer notre foi et notre espérance par le souvenir de leurs combats et de leurs victoires?

4e SUBD.—**Culte glorieux.**

Enfin, M. F., ces corps des saints martyrs reçoivent parmi nous un culte qui est l'image de la gloire dont ils jouiront. O cendres des martyrs! vous voilà donc déjà glorifiées ici-bas, en attendant une autre gloire que Dieu seul peut donner! Qui pourrait donc, M. F., en considérant aujourd'hui cette pieuse pompe et cette douce joie de toute l'Eglise, n'élever pas son cœur vers le triomphe de la céleste Jérusalem où tous ceux qui suivant l'agneau, venus de la grande tribulation, verront la main de Dieu qui essuiera leurs larmes et chanteront éternellement les cantiques de la victoire?

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

LÉGITIMITÉ ET UTILITÉ DU CULTE DES SS. RELIQUES.

Custodit Dominus ossa eorum, unum ex his non conteretur.

Ps. XXXIII. 21.

Les bontés du Seigneur pour ses élus ne se bornent pas au temps de leur vie ; il conserve avec soin, il traite avec honneur, il fait respecter avec religion, après leur mort, jusqu'à leurs ossements. Rien n'en sera brisé, rien n'en sera perdu, et par un miracle constant de la puissance de Dieu et de la vertu de l'homme, on verra le monde entier honorer un peu de poussière.

Quel contraste de faiblesse et de puissance, de gloire et d'humiliation ! La poussière honorée ! Grandeurs humaines, vous n'êtes que poudre ! Puissance divine, la poudre même en vos mains est toute-puissante. Respectable vertu ! le vice même respecte les cendres de vos disciples.

C'est que, ouvrez les yeux, chrétiens, qu'ont-ils été, que doivent-ils être un jour ces ossements, cette poussière que l'Eglise à l'exemple des Machabées, renferme dans ses sanctuaires ? Ils furent, ces corps sacrés, le temple du S.-Esprit ; ils doivent être les pierres fondamentales de la céleste Jérusalem.

Je veux vous montrer aujourd'hui, M. F., combien le culte des SS. Reliques est 1° *légitime* ; 2° *utile*.

Ier Point.

CULTE LÉGITIME.

1re SUBDIVISION.—Il est conforme au texte et à l'esprit de l'Ecriture.

Ce culte découle si naturellement, sinon de quelques textes exprès de l'Ecriture, du moins de son esprit, de sa tendance, des éloges et des bénédictions dont elle couronne les corps des justes, des prodiges qu'elle attribue à leur vertu et à leur influence, qu'on ne peut raisonnablement supposer que, dès la naissance du christianisme, les Reliques des Saints n'aient pas été pour tout fidèle un objet de tendre et religieuse vénération. L'esprit de contradiction peut argumenter contre un passage isolé des saints Livres, l'interpréter à sa manière, le supposer altéré, interpolé ; il est sans force contre un ensemble de faits et de circonstances d'où ressort évidemment la profession d'une doctrine. Comment les premiers chrétiens n'auraient-ils pas été amenés à croire que les Reliques étaient dignes de respect et d'honneur, quand ils entendaient l'Ecclésiastique dire des juges fidèles à Dieu : *Que leur mémoire soit à jamais bénie, et que leurs os germent et fleurissent dans leur tombeau* (Eccli. XLVI. 14) ; quand ils voyaient au 4e livre des Rois un mort ressuscité par l'attouchement des os d'Elisée, héritier lui-même de ce manteau de son maître auquel le don des prodiges semblait être attaché ? (4 Reg. XIII. 21) ; quand ils lisaient dans l'Evangile qu'*une vertu était sortie de J.-C.* (Luc. VI. 19) au moment où l'hémorroïsse toucha la frange de sa robe ; quand ils apprenaient, au livre des Actes, que l'ombre de Pierre opérait des miracles (Act. V. 15) ; que les linges et la ceinture de Paul, appliqués sur les malades, les guérissait de leurs blessures et de leurs infirmités ? (Id. XIX. 11, 12). Pouvaient-ils enfin ne pas placer une pieuse confiance dans des objets qu'ils voyaient déposer avec révérence sous l'autel même du sacrifice, comme l'atteste dans son Apocalypse (VI. 9) l'apôtre S. Jean, témoin irrécusable, pour ceux qui n'admettraient pas ici son inspiration, des usages et des cérémonies observées de son temps dans l'Eglise (Le Cl Girod).

2e SUBD.—Culte consacré par l'Eglise.

1° Les conciles ont décidé en faveur de la légitimité du culte des Reliques ; les Papes ont établi des fêtes solennelles pour honorer les chaînes de S. Pierre ; ils ont prescrit les règles qu'on doit suivre dans la translation des Reliques ; les empereurs chrétiens ont bâti des temples avec l'applaudissement des pasteurs, les Pères de l'Eglise ont composé des discours en leur honneur. Qui contestera de pareils faits ?

2° Ce culte est d'une haute antiquité dans l'Eglise. Remontez aux premiers jours ; vous verrez S. Antoine porter avec respect les jours de fête, le cilice de S. Paul, et S. Athanase le manteau de S. Antoine. Les solennités publiques des translations commencèrent dès que les persécutions eurent cessé. Il y en eut sous Constantin et sous son fils Constance. S. Ambroise et S. Augustin en firent de très célèbres, et malgré la persécution de Julien l'Apostat, on fit celle des Reliques de S. Babylas. Comptez, s'il est possible, ces pieux chrétiens que l'histoire nous représente cherchant de tous côtés les corps des martyrs. Ils se traînent, dit Tertullien, en rampant dans les cachots pour baiser leurs chaînes, ils ramassent sur l'échafaud des morceaux de leur chair, trempent des linges dans leur sang, en remplissent des vases, les conservent avec respect et se partagent, comme un riche trésor, leurs habits, leurs chaînes et les instruments de leur supplice.

3e SUBD.—Raison et motifs de ce culte.

Nous trouvons la raison et les motifs du culte des Reliques dans cette décision du Concile de Trente : « Les corps des Martyrs et des autres Saints, dit-il, entrés en participation de la vie glorieuse de J.-C. sont dignes du respect et de la vénération des fidèles, parce que ces corps ont été les *membres vivants de J.-C. et le temple de l'Esprit-Saint ;* parce que le même Dieu doit un jour les *ressusciter* à une éternelle vie et les doter d'une éternelle gloire, et que par eux enfin il plaît à la divine Bonté d'accorder aux hommes de *nombreuses faveurs* » (*Conc. Trid. Sess.* 25). Ainsi donc, les corps des bienheureux sont déclarés *saints*, mais parce que J.-C. les a sanctifiés en habitant en eux par sa grâce. Ils sont *vénérables*, mais parce que ranimés au souffle du Dieu vivant, ils doivent refleurir et se revêtir, au dernier jour, de gloire et d'immortalité. Leurs pieux clients peuvent se promettre, de la confiance qu'ils placent en eux, des grâces signalées ; mais c'est *Dieu lui-même qui vous confère ces grâces par leur médiation.* Qui donc pourra voir dans ce culte autre chose que l'expression et le sentiment légitime de la piété la plus respectable et la plus pure ?

Eh quoi ! la nature toute seule nous rend chers et sacrés les objets qui nous rappellent la mémoire des êtres que nous avons aimés.... et la Religion ne nous commanderait aucun devoir envers les restes de ces Martyrs, de ces Confesseurs, de ces Vierges généreuses qui ont glorifié et porté Dieu dans leurs corps (1 Cor. VI. 20), et représenté dans leur chair la mortification de J.-C. (2 Cor. VI. 10) ; envers ces sacrés ossements qui jettent une odeur de vie et respirent comme un parfum de vertu ; envers cette illustre poussière où l'Eternel a déposé un germe de résurrection et une semence de gloire incorruptible ? (Le Cl Girod).

IIe Point.

CULTE UTILE.

1re SUBD.—Les Reliques des saints nous rappellent nos vertus.

Voyez-vous ces chairs desséchées ? l'abstinence et le jeûne, les austérités et les veilles les ont cent fois meurtries et affaiblies. Voyez-vous ces os brisés ? un tyran barbare exerça sur eux toute sa fureur. Voyez-vous ce peu de poussière ? Voilà ce que la piété arracha aux mains sacrilèges de l'hérésie. Pieds sacrés qui parcourûtes le monde, vous portâtes partout le trésor de l'Evangile : qu'ils sont beaux ces pieds évangéliques qui annoncent la paix ! *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem!* (Rom. X. 15). Mains respectables, mains sacrées, tour à tour chargées de chaînes et de palmes, que d'aumônes vous avez répandues, que de plaies vous avez guéries, que d'infortunes vous avez soulagées ! Combien de fois ces genoux durcis par la longueur de la prière ont-ils soutenu l'humiliante posture du respect. Front auguste, vous ne rougîtes point de l'Evangile ; vous conservâtes précieusement l'onction sainte que vous aviez reçue au baptême. Chastes yeux, dont la modestie dirigeait les regards, combien de fois la contrition vous a baignés de larmes !

C'est ainsi que les ossements des saints prophétisent en quelque sorte après la mort et deviennent féconds, selon l'expression de l'Ecriture : *Ossa pullulent... et post mortem prophetaverunt* (Eccli. XLIX. 12, 19). Disons de ces Reliques ce que Tertullien disait du sang des martyrs : elles sont la semence des chrétiens. Le corps d'une vierge apprend aux personnes de son sexe que la pureté fait leur plus bel apanage ; le corps d'un saint pénitent découvre aux pécheurs la seule ressource qui lui reste dans un baptême laborieux ; le corps d'un martyr encourage le timide, affermit le lâche qui chancelle dans la foi, confond le libertin et l'infidèle ; je vois avec respect les grils qui l'ont brûlé, les pierres qui l'ont brisé, les chaînes qui l'ont attaché, les fouets qui l'ont déchiré ; le corps d'un apôtre anime le zèle apostolique. Les Reliques vivent, parlent, agissent en quelque sorte et font encore des prosélytes : *Semen christianorum.* On peut dire d'elles, en un sens, ce que le Sauveur dit de lui-même : *Ubicumque fuerit corpus illic congregabuntur et aquilæ* (Matth. XXIV. 28).

2e SUBD.—Les Reliques nous montrent ce que sont nos corps.

Les Reliques vivent et parlent hautement. Elles nous rappellent que nos corps sont les temples du S.-Esprit : *Membra vestra templum sunt Spiritus Sancti* (1 Cor. VI. 19) ; que si l'âme puise dans les sacrements la force qui fait les vertus, c'est au corps qu'elle en est redevable ; c'est sur le corps qu'ils s'administrent, c'est par lui qu'elle les reçoit. Donc, respect à nos corps, car ils sont sanctifiés par la vertu de Dieu ; que jamais ils ne soient profanés : *Vita Jesu manifestetur in carne nostra* (II Cor. IV. 11).

3e SUBD.—Les Reliques sont le gage de la résurrection.

En voyant les SS. Reliques, voilà, disons-nous, ces membres qui paraissent morts mais qui sont encore vivants dans la main de Dieu. Voilà ces os brisés et humiliés qui tressailleront de joie quand la trompette sonnera pour rassembler toute chair aux pieds de J.-C. Il en sera de même de nous. Ne craignons donc pas la poussière du tombeau.

ANC. ET. NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Cum emisisset Pharao populum... Tulit Moyses ossa Joseph secum; eo quod adjurasset filios Israel dicens: Visitabit vos Deus, efferte ossa mea hinc vobiscum (Exod. XIII. 17, 19).

Eliseus autem levavit pallium Eliæ quod ceciderat ei; reversusque stetit super ripam Jordanis, et pallio Eliæ quod ceciderat ei, percussit aquas, et non sunt divisæ. Et dixit : Ubi est Deus Eliæ etiam nunc? Percussitque aquas, et divisæ sunt huc atque illuc, et transiit Eliseus (4 Reg. 11, 13, 14).

Quidam autem sepelientes hominem, viderunt latrunculos et projecerunt cadaver in sepulchro Elisei. Quod cum tetigisset ossa Elisei revixit homo, et stetit super pedes suos (Id. XIII. 21, 22).

Custodit Dominus ossa eorum; unum ex his non conteretur (Ps. XXXIII. 21).

Exultabunt ossa humiliata (Id. L. 10).

Justi quasi virens folium germinabunt; radix justorum non commovebitur (Prov. XI. 28).

Illi viri misericordiæ sunt quorum pietates non defuerunt.... Semen eorum et gloria eorum non derelinquetur (Eccli. XLIV. 10, 13).

Corpora ipsorum in pace sepulta sunt, et nomen eorum vivit in generationem et generationem (Id. ibid. 14).

Et judices singuli suo nomine, quorum non est corruptum cor; qui non aversi sunt a Domino, ut sit memoria illorum in benedictione, et ossa eorum pullulent de loco suo (Id. XLVI. 13, 14).

Et duodecim prophetarum ossa pullulent de loco suo; nam corroboraverunt Jacob, et redemerunt se in fide virtutis.... Ossa ipsius visitata sunt, et post mortem prophetaverunt (Id. XLIX. 12, 19).

Ossa vestra, quasi herba germinabunt (Is. LXVI. 14).

Dicit Dominus Deus ossibus his : Ecce ego intromittam in vos spiritum et vivetis (Ezech. XXXVII. 5).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Capilli capitis vestri omnes numerati sunt (Luc. XII. 7).

Deus autem non est mortuorum, sed vivorum (Id. XX. 38).

Ego sum resurrectio et vita (XI. 25).

ÉPITRES.

Per manus apostolorum fiebant prodigia, ita ut in plateis ejicerent infirmos; ut veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, qui curabantur omnes (Act. V. 12, 15, 16).

Virtutes non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli, ita ut super languidos deferrentur a corpore ejus sudaria et semicinctia et recedebant ab eis languores, et spiritus nequam egrediebantur (Act. XIX. 11, 12).

Vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, et propter testimonium quod habebant (Apoc. VI. 9).

SS. PÈRES.

Quis mihi dabit circumfundi corpori Pauli, affigi sepulcro, videre pulverem corporis illius, quæ adhuc in Christo deerant adimplentis, stigmata illius gestantis, prædicationem Evangelii ubique seminantis? Pulverem, inquam, oris illius per quod magnalia et ineffabilia Christus locutus est, et admiranda illa oracula orbi protulit Spiritus Sanctus? Quid enim os illud sanctum non effecit?.... Non solum autem oris, sed et cordis illius pulverem videre vellem. Cor istud adeo fuit latum ut in se susceperit et integras urbes, et populos, et gentes : cor cœlis sublimius, orbe latius, radiis solaribus splendidius, igne ferventius, adamante solidius. Cor Pauli cor erat Christi, et tabula Spiritus Sancti, atque gratiæ volumen. Quid opus est singula recensere? Vellem videre sepulcrum quo recondita sunt arma illa justitiæ, arma lucis, membra in quibus vivebat Christus, quæ templum fuerunt Spiritus Sancti. Hoc corpus Romam munit, et cum isto corpus etiam Petri (S. J. Chrysost. *Hom.* 32 *in Ep. ad Rom.*).

Sepulcra sanctorum qui Crucifixo servierunt, regias aulas splendore vincunt, non magnitudine aut pulchritudine ædificiorum; nam hac parte illa superant, sed quo majus est, coeuntium studio. Nam et ille qui purpuram gestat, ad sepulcra illa se confert, ut ea exosculetur; abjectoque fastu supplex stat, sanctosque obsecrat ut ipsi apud Deum sibi præsidio sint (Id. *Hom.* 25 *in* 2 *ad Cor.*).

Dolet Vigilantius Martyrum Reliquias pretioso operiri velamine, et non vel pannis, vel cilicio colligari, vel projici in sterquilinium ut solus Vigilantius adoretur. Ergo sacrilegi sumus, quando Apostolorum basilicas ingredimur? Sacrilegus fuit Constantius imperator qui sanctas Reliquias Andreæ, Lucæ, et Timothei transtulit, apud quas dæmones rugiunt, et illorum se sentire præsentiam confitentur?.... Male facit ergo Romanus Episcopus qui super mortuorum hominum Petri et Pauli, secundum nos, ossa veneranda, secundum te, vilem pulvisculum, offert Domino sacrificia et tumulos eorum Christi arbitratur altaria? Et non solum unius orbis sed totius orbis errant Episcopi qui Vigilantium contemnentes ingrediuntur basilicas mortuorum in quibus pulvis vilissimus jacet?.... (S. Hieron. *Ep.* 37 *adv. Vigil.*).

De hoc ait sermo divinus : *Et ponebant*, inquit, *infirmos suos ut umbra saltem transeuntis Petri obumbraret eos.* Si tam medicabilis fuit obumbratio visitantis, quanto magis catena vincientis, si inanis quædam species vacuæ imaginis habere potuit in se vim salutis, quanto plus de corpore meruerunt attrahere salubritatis ferreo pondere sacris impressa membris vincula passionis? (S. August. *Serm.* 29 *de Sanct.*).

Christus Dominus Sanctorum reliquias velut salutiferos fontes præbuit, ex quibus plurima nobis beneficia manant, suavissimumque unguentum profluit (S. Joan. Damasc. *de Fide Orthod. L.* 4, c. 16).

Per corpora sanctorum dæmones expelluntur, morbi profligantur; ægroti sanantur, cæci prospiciunt, leprosi mundantur, tentationes ac mœrores discutiuntur, ac denique *omne donum optimum a Patre luminum*, eorum opera ad eos qui fide minime dubia postulant, descendit (Id. ibid.).

Sanctorum quoque Martyrum et aliorum cum Christo viventium sancta corpora, quæ viva membra fuerunt Christi et templum Spiritus Sancti, ab ipso ad æternam vitam suscitanda et glorificanda, a fidelibus veneranda esse, per quæ multa beneficia a Deo hominibus præstantur (*Conc. Trid. Sess.* 25).

SS. PÈRES.

Le sang sacré des martyrs est partout reçu, et leurs ossements vénérables rendent chaque jour témoignage (S. Hilaire, *L. Cont. Const.*).

Si quelqu'un souffre pour le nom de J.-C., ses restes sont regardés comme précieux; et si quelqu'un touche les ossements d'un martyr, il devient en quelque chose participant de sa sainteté à cause de la grâce qui réside en lui. En effet « la mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur » (S. Basile, *Hom. in Ps.* 115).

La grâce du divin Esprit qui opère par elles des miracles réside toujours dans les Reliques des saints (S. Ephrem, *Eucom. in SS. Mart.*).

Je vous en supplie, SS. Martyrs qui avez tant souffert pour le Seigneur, intercédez pour nous auprès de lui, afin qu'il répande sa grâce sur nous (Le même, ibid.).

J'honore, dans le corps du martyr, les blessures qu'il a reçues au nom de J.-C.; j'honore la mémoire de cette vertu qui ne mourra jamais; j'honore ces cendres que la confession de la foi a consacrées; j'honore en elles les semences de l'éternité; j'honore ce corps qui m'a appris à aimer le Seigneur, et à ne point craindre de donner ma vie pour lui (S. Ambroise, *Serm.* 55).

Après la puissance de la parole, les tombeaux des saints sont ce qu'il y a de plus propre, lorsque nous les avons sous les yeux, à nous porter à l'imitation de leurs vertus. On ne saurait s'en approcher sans se sentir saisi d'une sainte impression; la vue de la châsse frappe vivement le cœur, on est ému comme si celui qui y repose était présent et adressait lui-même des prières pour nous; aussi s'y trouve-t-on pénétré d'une sainte joie, et l'on s'en retourne pour ainsi dire changé en un autre homme. C'est pour cela que Dieu nous a laissé les restes des saints (S. Chrysost. *L. Cont. Gent.*).

Ce que ne sauraient faire l'or et les richesses, les Reliques des Martyrs l'opèrent. Jamais l'or ne chassa les maladies et ne garantit contre la mort, mais les ossements des martyrs ont produit ce double effet. Le premier de ces miracles est arrivé du temps de nos pères, le second s'est vu de nos jours (Le même, *Hom. de S. Drosid. mart.*).

Quand on entre dans un lieu comme celui-ci, où l'on conserve la mémoire et les Reliques de ce juste, l'esprit est d'abord frappé à la vue de ces constructions et des ornements dont elles sont enrichies, et de cette magnificence qui y éclate de toutes parts. L'artiste y a déployé toute son habileté dans les figures des animaux, et la sculpture si parfaite de la pierre, tandis que la main du peintre se fait surtout admirer dans la représentation des circonstances du martyre. On y aperçoit aussi la figure du Christ qui contemple cette scène (S. Grégoire de Nysse, *Discours sur la fête de S. Théodore, martyr*).

Je reconnais les apôtres et les prophètes et les martyrs, je les conjure d'intercéder pour moi, afin que par leur intercession Dieu me soit miséricordieux et me pardonne mes péchés. C'est pour cette raison que je révère et honore leurs images, surtout depuis que la tradition des saints apôtres nous a appris à le faire; et bien loin qu'elles nous soient défendues, elles apparaissent dans nos églises (Le même, *Ep. ad Julian.*).

FRAGMENTS ORATOIRES.

I. Antiquité du Culte des Reliques dans l'Eglise.

(*Voy.* ci-dessus, p. 142, au IIe Point du développ. du 1er plan).

II. Antiquité de ce même Culte dans les Gaules.

Il ne faut que parcourir les annales de l'Eglise, et en particulier celles de *l'Eglise de France*, pour juger combien ce culte fût cher dans tous les temps à la piété chrétienne. Pour assigner l'époque où le culte des Reliques commença à être en honneur chez nos pères, il faut remonter jusqu'à l'établissement du christianisme dans notre belle patrie. Trophime à Arles, Pothin et Irénée à Lyon, Exupère à Toulouse, Martial à Limoges, Austremoine à Clermont, Amans à Rodez, avaient laissé après eux des dépouilles que la religion des peuples évangélisés par leurs soins plaçaient sur les autels. Les plus anciens monastères, les abbayes les plus illustres, S. Denis, Conques, Cluny, Lérins, Marmoutier, durent leur gloire à leurs châsses miraculeuses (Le Cl Girod, *Mandement*).

III. Moyen-Age.

On recourait de toutes parts aux reliques des Saints, dans les calamités publiques, et lorsqu'elles sortaient processionnellement de leurs mystérieuses retraites, le peuple, plein de confiance, y voyait un présage infaillible de l'apaisement de la colère divine et de la cessation des fléaux. Les sanctuaires où elles reposaient étaient réputés asiles inviolables, et dans plus d'une circonstance mentionnée par l'histoire, la sainte terreur d'une châsse révérée fit tomber le fer des mains du meurtrier et protégea les jours de l'innocence, à une époque où la violence n'avait de frein que la religion.

IV. Translation de la Se Couronne d'épines.

Qui peut lire de sang-froid, même à notre époque sans enthousiasme, le récit de la translation de la Couronne d'épines dans l'oratoire de nos rois? Le saint roi Louis, entouré des princes de sa maison et des grands de sa cour, s'avançant nu-pieds, à plusieurs journées de marche, au-devant du sacré trésor, le recevant à genoux des mains des ambassadeurs de Baudoin, aussi affligés de se dessaisir de ce gage adorable que s'ils eussent remis à un vainqueur les clefs de Constantinople; ce même roi ne voulant partager qu'avec son frère l'honneur de porter l'insigne Relique sur ses épaules, fières de se courber sous un poids si glorieux, les larmes de joie et de componction coulant de tous les yeux, les saints cantiques, les tendres soupirs, les ferventes invocations s'élevant avec les vapeurs de l'encens comme un concert unanime, du milieu des populations pressées sur les pas du pieux monarque!

V. Modernes.

On voyage aujourd'hui dans l'intérêt de la science, dans des vues de fortune ou de renommée.... Mais que le siècle pardonne aussi à nos religieux ancêtres d'avoir pensé qu'il pouvait se trouver dans des objets sacrés qui ne retracent que des souvenirs de patience, de dévouement, de charité, des plus héroïques vertus, autant et plus de lumières, d'encouragements et de consolations, d'éléments même de bonheur intime, domestique, social, que dans la découverte d'un animal rare, d'une plante curieuse, d'une ruine inexplorée, ou dans la description d'une perspective, d'un site heureux, dont le pinceau du poète ou de l'artiste reproduit pour la première fois les beautés (Le même).

EXEMPLES.

LES OSSEMENTS DE JOSEPH.

Tulit quoque Moyses ossa Joseph secum (Exod. XIII. 19).
Ossa quoque Joseph, quæ tulerant filii Israel de Ægypto, sepelierunt in Sichem (Josue. XXIV. 32).

LE MANTEAU D'ÉLIE.

Eliseus levavit pallium Eliæ quod ceciderat ei; reversusque stetit super ripam Jordanis, et pallio Eliæ quod ceciderat ei, percussit aquas.... Et divisæ sunt huc atque illuc, et transiit Eliseus (4 Reg. II. 13, 14).

LE CORPS D'ÉLISÉE.

Mortuus est ergo Eliseus, et sepelierunt eum. Latruncuti autem de Moab venerunt in terram in in ipso anno. Quidam autem sepelientes hominem, viderunt latrunculos, et projecerunt cadaver in sepulchro Elisei. Quod cum tetigisset ossa Elisei, revixit homo, et stetit super pedes suos (4 Reg. XIII. 20, 21).

L'OMBRE DE S. PIERRE.

Ita ut in plateas ejicerent infirmos.... ut veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum.... qui curabantur omnes (Act. V. 15, 16).

LES VÊTEMENTS DE S. PAUL.

Virtutes non quaslibet et faciebat Deus per manum Pauli; ita ut etiam super languidos deferrentur a corpore ejus sudaria et semicinctia, et recedebant ab eis languores (Id. XIX. 11, 12).

Actes des Martyrs.

S. IGNACE *(martyrisé l'an 107 de J.-C.)*.

Dans les actes du martyre de S. Ignace, évêque d'Antioche, arrivé l'an 107, nous lisons, au C. VI : « Il n'est resté que les plus durs de *ses saints os*, qui ont été reportés à Antioche et renfermés dans une châsse, comme un trésor inestimable laissé à la sainte Eglise, en considération de ce martyr.... » Et au C. VII : « Nous vous avons marqué le temps et le jour, afin que, nous assemblant au temps de son martyre, nous attestions notre communion avec ce généreux athlète et martyr de J.-C. » *(Act. S. Ignat.* C. 6, 7, *anno* 107).

S. POLYCARPE *(en l'an* 169).

Dans les actes du martyre de S. Polycarpe, évêque de Smyrne, dressés l'an 169, il est dit, C. XVIII : « Le démon a fait tous ses efforts pour que nous ne puissions pas emporter ses *Reliques*, quoique plusieurs désirassent de le faire, et de *communiquer à son saint corps*. Il a donc suggéré à Nicétas d'empêcher le proconsul de nous donner son corps pour l'ensevelir, de peur, dit-il, que les chrétiens n'abandonnent le Crucifié pour honorer celui-ci.... Ils ne savaient pas que jamais nous ne pourrons quitter J.-C., ni en honorer aucun autre. En effet, nous l'adorons comme fils de Dieu, et nous chérissons avec raison les martyrs comme ses disciples et ses imitateurs ... » Et au C. XVIII : « Cependant nous avons enlevé ses os, plus précieux que l'or et les pierreries, et nous les avons déposés où il convient. En nous assemblant dans le même lieu, lorsque nous le pourrons, Dieu nous fera la grâce de célébrer le jour natal de son martyre, soit pour conserver la mémoire de ceux qui ont souffert, soit pour exciter le zèle et le courage des autres » *(Act. S. Polyc.* C. 17, 18, *anno* 169).

LE MANTEAU DE S. PAUL ERMITE.

S. Antoine après avoir, selon l'usage, récité sur le tombeau de S. Paul les prières de l'Eglise, s'en retourna dans son désert (341), emportant la tunique de Paul, que celui-ci avait faite avec des feuilles de palmier, et il s'en revêtait tous les ans aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte. A sa mort, il légua cette tunique à S. Athanase. (S. Athan. *Vie de S. Antoine).*

RELIQUES DE S. BABYLAS, DES SS. GERVAIS ET PROTAIS, DE S. ÉTIENNE.

Il s'opéra des miracles à la translation des reliques de S. Babylas. « Raconterai-je les miracles faits à Milan en faveur des corps de S. Gervais et de S. Protais, rapportés par S. Ambroise et S. Augustin? Ajouterai-je ceux que les Reliques de S. Etienne répandaient dans la côte d'Afrique, et que S. Augustin a décrits pour faire taire l'infidélité? » (Fénelon, *Serm. pour la fête d'un martyr).*

RELIQUES DES HÉRÉTIQUES ET DES INCRÉDULES.

I.

La vénération que les catholiques ont pour les reliques est un sujet de railleries indécentes de la part des hérétiques et des incrédules. Et les hérétiques et les incrédules sont précisément ceux qui recherchent, avec le plus d'avidité, et achètent, à un plus haut prix, les objets qui ont appartenu à des personnages célèbres, c'est-à-dire leurs reliques.

Ils montrent, avec orgueil, la canne de Frédéric ou de Voltaire, une plume dont Napoléon a signé une fois son nom, une rose cueillie au rosier planté par Jean-Jacques, un fragment de leurs habits ou de leur mobilier, un autographe d'un littérateur, un objet quelconque qui a appartenu à un voleur ou à un assassin célèbre, et ils se vantent de l'avoir acquis à un prix exhorbitant. Or, relique pour relique, nous croyons les chaînes de S. Pierre non moins curieuses, en fait de souvenir historique, mais beaucoup plus vénérables que l'épée de Pierre-le-Grand; nous préférons les ossements de sainte Geneviève à la moustache d'Henri IV, un fragment des vêtements de S. Vincent-de-Paul à la tabatière du Régent ou au gilet de Nelson (M. l'abbé Bertrand, *Dict. des Relig.*).

II.

Le philosophisme n'a-t-il pas aussi son culte et ses reliques, et Dieu, pour humilier les esprits superbes, n'a-t-il pas permis que la superstition la plus insensée et la plus abjecte vint remplacer en eux les idées saines, les notions religieuses qu'ils ont abjurées? Et sans évoquer ici des souvenirs trop amers, sans rappeler ces saints nouveaux, produits monstrueux de leur fausse sagesse et déifiés par elle, ces dieux de sang, ces idoles de volupté qu'elle substituait à nos saints vénérables, dépossédés de leurs autels et même de leurs tombeaux, la *Raison pure* n'a-t-elle pas étalé les scènes d'un culte digne d'une universelle risée! Tel qui souriait de pitié à la vue d'un pieux fidèle qui venait honorer les reliques d'un apôtre ou d'un martyr, se prosternait avec respect devant la tombe d'un sceptique, meurtrier de lui-même. N'a-t-on pas vu naguère, lorsqu'on ne croyait plus à rien, des flots de pélerins croire aux cendres de Jean-Jacques, se presser au pied de son mausolée avec toute la solennité et toute la ferveur que l'on met à accomplir un vœu; des dévots de Voltaire se disputer quelques lambeaux de sa défroque et acheter, au poids de l'or, les plus vils meubles de sa maison?

Et, aujourd'hui même, nos *esprits forts* se montrent-ils plus sages? Vit-on jamais le culte des grands hommes, ou prétendus tels, affecter un caractère plus prononcé d'apothéose ou d'adoration? Force est donc aux plus hardis penseurs de croire et d'adorer quelque chose. Depuis qu'ils ne savent plus s'abaisser devant Dieu, les voyez-vous, ces fiers génies, à genoux devant les hommes? et quels hommes! des sophistes souvent, et quelquefois des perturbateurs du repos public. Or, honte et dérision sacrilèges! il faut des temples pour recevoir la dépouille de ces sages, corrupteurs de la morale, contempteurs de la religion, détracteurs des institutions de la patrie, dépouille immonde que Rome païenne aurait traînée aux gémonies, aux jours de sa vertu et de sa gloire, alors que l'incorruptible Caton refoulait hors des limites de la république cette écume de sophistes que la Grèce frondeuse et sceptique vomissait sur les rivages de l'Italie.

Et vous aussi, hommes de la science, qui consacrez tant de veilles et dépensez tant de sueurs à enrichir vos collections de phénomènes, à classer dans leur ordre vos minéraux, vos insectes, vos fossiles, et qui traitez ces détails comme choses sacrées, nous permettrez-vous d'attacher quelque prix à la possession des ossements de nos saints et ne pourrons-nous pas, sans trop exciter votre humeur, ou provoquer vos sarcasmes, entourer de notre amour et de nos respects ces objets vénérables? Vous remuez les montagnes et les vallées, vous fouillez dans les entrailles les plus cachées de la terre pour vous enquérir du nombre de ses couches, pour en extraire quelques débris de je ne sais quelles ébauches d'anciens mondes brisés. Eh bien! interrogez cette lave, questionnez cette ruine. Que vous répondra-t-elle? Espérez-vous quelle va prendre une langue pour vous raconter des nouvelles de la création et des grands naufrages de la terre? Ah! plutôt venez dans ce sanctuaire interroger les os de nos martyrs, et ils vous rendront de plus sûrs oracles. Voyez ces pieds....

(*Voy.* la suite de cette période au dernier § du développ. du 1er plan, p. 142) (Le Cl Girod, *Mandement sur les SS. Reliques).*

III.

Il paraîtrait que la maison de Rousseau, à l'Ermitage, près Montmorency, a été achetée, il y a un an ou dix-huit mois, par de nouveaux propriétaires, et qu'il serait question de détruire cette *intéressante relique historique et littéraire*, pour construire à la place une chapelle à la Vierge....

La maison de Rousseau n'est pas seulement une *relique* pour la philosophie et la libre pensée; c'est aussi une *relique* pour les artistes. Tout le monde sait que Grétry succéda à Rousseau dans cette poétique demeure *(Le journal* LA PRESSE, *n° du 21 janvier* 1853).

PREMIER PLAN.

Fin et caractères du temps.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

FIN DU TEMPS.

IIe Point.

CARACTÈRES DU TEMPS.

IIIe Point.

RACHAT DU TEMPS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Fin du temps.

1—Fin prochaine;
2—Fin principale.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Caractères du temps.

1—Il est fugitif;
2—Il est irréparable.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Rachat du temps.

1—Regret;
2—Bonnes œuvres;
3—Réglement de vie.

DEUXIÈME PLAN.

Brièveté du temps.

(UN CONTEMPORAIN—*Tribune sacrée.*)

Ier Point.

BRIÈVETÉ DU TEMPS, ÉCUEIL DU BONHEUR.

IIe Point.

BRIÈVETÉ DU TEMPS, ESPÉRANCE ET CONSOLATION DANS LE MALHEUR.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Brièveté du temps, écueil du bonheur.

ADRESSE :

1—A l'opulence;
2—Au succès et à la prospérité;
3—A la jeunesse;
4—A toutes les vanités du siècle.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Brièveté du temps, espérance et consolation dans le malheur.

ADRESSE :

1—Au deuil;
2—A la pauvreté;
3—Aux déceptions.

TROISIÈME PLAN.

Pensée de l'éternité.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

IL Y A UNE ÉTERNITÉ.

IIe Point.

DE L'ÉTERNITÉ EN ELLE-MÊME.

IIIe Point.

DE L'ÉTERNITÉ PAR RAPPORT A L'HOMME.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Il y a une éternité.

1—Des impies et des sages à l'égard de l'éternité;
2—Preuves de l'existence de l'éternité.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

De l'éternité en elle-même.

ELLE EST :

1—Une durée incommensurable;
2—Une situation fixe.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

De l'éternité par rapport à l'homme.

1—Qu'est pour nous l'éternité?
2—De quoi dépend notre éternité?
3—Qu'est-ce qui nous sépare de l'éternité?
4—Quels effets doit produire sur nous la pensée de l'éternité?

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

FIN ET CARACTÈRES DU TEMPS.

TEXTE.

Modicum et jam non videbitis me.

Joan. XVI. 16.

Tout a un terme. Le temps nous précipite vers une fin. Il semblait aux Apôtres qu'ils ne seraient jamais séparés du Sauveur. Revêtu de notre nature, il s'était soumis à la puissance du temps. Or, ses destinées en ce monde étant accomplies, le temps le presse et il s'écrie : *Modicum, et jam non videbitis me.*

Il en sera ainsi de nous. Un jour viendra qui sera le dernier, et où nous dirons adieu à tout ce qui nous entoure....

Puisque le temps nous emporte dans sa course rapide, apprenons à l'apprécier et à en faire un saint usage.

Ier Point.

FIN DU TEMPS.

Celui qui règne dans l'éternité est le seul maître du temps. Lui seul lui a donné un commencement; lui seul le distribue par siècles, par années, par heures; lui seul aussi aura la puissance de l'arrêter et de lui fixer un terme: *De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli cœlorum, nisi solus Pater* (Matth. XXIV. 36).

Mais pourquoi Dieu a-t-il ainsi fait le temps ? Pour deux fins: la première, qui regarde notre existence en ce monde; la seconde, qui a rapport à notre vie à venir.

1re SUBDIVISION.—**Fin prochaine.**

Nous avons une destinée à remplir en ce monde, voilà le premier but du temps.

L'homme a été créé pour vivre au milieu de ses semblables avec dignité, savoir et utilité.

Or, ces trois conditions exigent de sa part un bon emploi du temps.

Ce monde nous appartient : *Emisit eum Dominus.... ut operaretur terram* (Gen. III. 24). Il nous est donc permis d'agir ici-bas, de prendre place, de constituer une famille, d'acquérir un nom honorable, de perfectionner les arts, de concourir en tout à l'amélioration de la société.

Telle est notre fin première ou prochaine; voilà le premier but de notre existence. C'est d'abord pour cette fin que Dieu nous accorde le temps. Or, sous ce rapport, il est déjà précieux. En usons-nous pour réaliser cette fin !

2e SUBD.—**Fin principale.**

La fin première dont nous venons de parler est subordonnée à une autre, qui est la fin principale, la fin essentielle.

Cette fin principale, c'est le salut, l'honneur de Dieu, la pratique de la religion et de la vertu; c'est la conquête d'une heureuse éternité.

L'éternité voilà le but du temps; voilà la fin de notre vie terrestre. Ainsi, bon emploi du temps, condition de vertu, d'avenir, de félicité pour ce monde, mais surtout condition d'immortalité, de gloire et de bonheur dans l'autre.

Quelle fin ! En vérité, le temps est d'un bien haut prix : *Tempus tantum valet quantum Deus, quippe in tempore bene consumpto comparatur Deus* (S. Bernardin.).

Exiguum temporis perituri æternitatis est pretium (S. Hieron. *in Ep. ad Cypr.*).

Quis mente assequatur quam pretiosum sit tempus (S. Laur. Just. *De Vit. Solit.* C. 10),

IIe Point.

CARACTÈRES DU TEMPS.

1re SUBD.—**Il est fugitif.**

Hoc itaque dico, fratres: Tempus breve est (I Cor. XII. 20).

Qu'est-ce que la vie humaine? L'Esprit-Saint nous l'apprend. C'est une fleur qui se dessèche, une ombre qui passe, un vent qui s'évapore, une vapeur qui se dissipe. Le fil de notre vie est aussi promptement tranché que la toile l'est par le tisserand. Le nombre de nos jours est compté dans les decrets divins et il nous en est accordé une bien petite mesure. Du sein de notre mère au tombeau, l'intervalle est court. Que sont les années de la vie la plus longue, comparées aux années éternelles qui doivent les suivre ! Agé de cent trente ans, Jacob dit avec raison que les jours de son pélérinage ont été peu nombreux et mauvais. Ce qui a une fin ne doit pas paraître long. Que sont maintenant à vos yeux, celles de vos années qui se sont écoulées ! Vues dans l'avenir, elles vous paraissaient longues; passées, elles ne sont plus que comme un songe de la nuit. Arrivées à leur terme, elles ne seront de même pour vous qu'un éclair qui aura passé rapidement; elles ne laisseront pas à votre esprit plus de réalité.

Ils sont donc bien insensés ces hommes uniquement occupés du temps présent, sourds aux oracles que fait retentir à leurs oreilles la voix céleste : qu'entre eux et la mort il n'y a de distance qu'un point: que cette mort ne tarde pas à venir : qu'elle est prochaine l'exécution de la sentence qui les condamne au tombeau: que le juge suprême arrive incessamment, portant dans ses mains ses salaires pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Dieu nous donne le temps, heure par heure, et, lorsque la mesure sera comblée, il finira.

Il était moins court dans les premiers âges du monde pour les patriarches. Mais à nous que reste-t-il ? Moins d'un siècle de vie.

Notre existence à été réduite à de telles extrémites que nous en avons pitié nous-mêmes. O durée qui n'est pas une durée ! songe évanoui ! image qui a passé !

Notre vie si fugitive, si courte dans son ensemble, est encore raccourcie pour un grand nombre.

Que d'existences moissonnées à leur aurore ! ils étaient jeunes, forts, joyeux, tous ceux qui marchaient à vos côtés; ils regardaient l'avenir avec espérance; ils s'adonnaient à la science, ils recherchaient la renommée, ils voulaient vivre, et ils sont descendus dans la tombe parce que les jours leur ont manqué, que les années ont fui, que le temps leur a été ôté.

« Ah ! que nous avons raison de dire que nous passons notre temps ! Nous le passons véritablement, et nous passons avec lui. Tout mon être tient à un moment; voilà ce qui me sépare du rien. Celui-là s'écoule, j'en prends un autre. Ils se passent les uns après les autres, les uns après les autres je les joins tâchant de m'assurer, et je ne m'aperçois pas qu'ils m'entraînent insensiblement avec eux et que je manquerai au temps, non pas le temps à moi. Voilà ce que c'est que de ma vie; et ce qui est épouvantable, c'est que cela passe à mon regard; devant Dieu cela demeure, ces choses me regardent. Ce qui est à moi, la possession en dépend du temps parce que j'en dépends moi-même; mais elles sont à Dieu devant moi, elles dépendent de Dieu devant que du temps; le temps ne peut les retirer de son empire, il est au-dessus du temps; à son égard cela demeure, cela entre dans ses trésors. Ce que j'y aurai mis, je le retrouverai; ce que je fais dans le temps passe par le temps à l'éternite; d'autant que le temps est compris et est sous l'éternité et aboutit à l'éternité. Je ne jouis des moments de ce plaisir que durant le passage; il faut qne j'en réponde, comme s'ils demeuraient. Ce n'est pas assez dire, ils sont passés, je n'y songerai plus; ils sont passés, oui pour moi, mais à Dieu, non, il m'en demandera compte» (Bossuet, *Serm. sur la Brièv. de la vie*).

2e SUBD.—**Il est irréparable.**

Beaucoup de nos maux sont réparables. Nos affections brisées ou perdues se réparent par de nouvelles. Une fortune en ruines peut se réparer par l'industrie, l'honneur flétri reprend son éclat avec une conduite irréprochable. Une défaite est réparée par une victoire. Il en est ainsi de la plupart des choses de ce monde. Le temps seul ne se répare pas, ou plutôt ne revient pas. Il y a, si l'on veut, une sorte de réparation du temps qui consiste à bien employer celui qui est encore à notre disposition; mais pour cette réparation qui consisterait à faire revivre celui qui n'est plus, elle est impossible. Une année écoulée l'est pour jamais; essayez, si vous le pouvez, de rappeler les jours passés, ils se sont évanouis pour toujours.

Il en est du temps comme de la mort. De la mort à la vie il n'y a point de retour. La porte fatale ne se passe qu'une fois.

IIIe Point.

RACHAT DU TEMPS.

Le temps, comme nous venons de le dire, ne se répare pas, c'est-à-dire, ne revient pas, il passe sans retour. Toutefois pour nous consoler S. Paul nous dit qu'il existe une sorte de rachat du temps : *Redimentes tempus* (Eph. v. 16).

Ce rachat s'opère de trois manières : 1° *par le regret;* 2° *par les bonnes œuvres;* 3° *par un réglement de vie.*

1re SUBD.—**Regret.**

Regret d'avoir perdu un temps si important par son usage et sa fin, d'avoir laissé s'écouler inutilement des jours qu'aucun n'a le pouvoir de nous rendre, comme l'a si bien exprimé un poète :

Damna fleo rerum, sed plus fleo damna dierum.
Rex poterit rebus succurrere; nemo diebus.

Et encore, comme dit S. Anselme: *Tempus redimimus, quando anteactam vitam quam lasciviendo perdidimus, flendo reparamus* (*In Ep. ad Eph.*).

2e SUBD.—**Bonnes œuvres.**

Quando tempus in bono consumimus..... dies malos in bonos vertimus (S. Hieron. *in Ep. ad Eph.*).

3e SUBD.—**Réglement de vie.**

Quadret sibi ordo vitæ tuæ (S. Ambr. *Off. C.* 19).

Oh ! quand donc comprendrons-nous que le temps s'en va et que l'éternité demeure, que nous n'avons ici-bas qu'une place d'emprunt dont nos enfants nous chasseront demain comme nous avons fait à nos pères ! Quand comprendrons-nous qu'il nous faut récolter pour le temps de la vendange et de la moisson; qu'il faut se faire un trésor pour les mauvais jours, qu'il faut vendre la terre pour le ciel et le temps pour l'éternité !

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

BRIÈVETÉ DU TEMPS.

TEXTE.

Hoc itaque dico, fratres : Tempus breve est.

1 Cor. VII. 29.

L'Apôtre tire de cette considération l'argument le plus fort, le motif le plus concluant et le plus persuasif pour la règle ou la réforme de nos mœurs.

Les sages n'avaient su ou n'avaient voulu, jusque-là, déduire d'un principe si favorable à la vertu, que des conséquences tout au profit des passions, conséquences d'ailleurs bien dignes de leur fausse sagesse : « Le temps est court, disaient ces hommes réputés sages, mais visiblement insensés, donc il faut se hâter de jouir » : *Comedamus et bibamus cras enim moriemur* (Is. XXII. 13). S. Paul raisonne bien différemment, et c'est ici qu'il y a à remarquer quelle profonde ligne de démarcation sépare la sagesse évangélique de la sagesse mondaine : *Le temps est court*, dit-il, *que ceux donc qui ont des épouses soient comme n'en ayant point, ceux qui pleurent comme ne pleurant point, ceux qui se réjouissent comme ne se réjouissant point, ceux qui achètent comme ne possédant point, ceux qui usent de ce monde comme n'en usant point, parce que la figure de ce monde passe* (1 Cor. VII. 29, 30, 31). Paroles sévères mais fécondes en salutaires pensées; elles ne défendent pas l'usage des biens de la vie, mais elles le règlent. Or, voilà le seul point de vue philosophique et chrétien où l'on doive se placer pour juger sainement des choses soumises à l'action du temps et dépendantes de ses vicissitudes. Là est la sagesse, là surtout est le salut.

Méditons donc ces paroles saintes et cherchons-y les motifs de notre modération dans nos joies et de notre consolation dans nos douleurs. Cet entretien sera une *simple allocution adressée aux diverses classes de la société* pour les inviter à réfléchir sur la brièveté du temps et sur la nécessité de le mettre à profit.

Ier Point.

BRIÈVETÉ DU TEMPS, ÉCUEIL DU BONHEUR.

1re SUBDIVISION.—**A l'opulence.**

Adressons-nous d'abord aux heureux du siècle, et commençons par leur faire l'application de cette grande maxime : *Tempus breve est.*

Vous êtes opulent, vous nagez dans l'or, vos troupeaux sont nombreux, vos champs s'étendent sans limites, vos greniers sont pleins, vos celliers regorgent de fruits : *Promptuaria eorum plena eructantia ex hoc in illud, oves eorum fœtosæ* (Ps. CXLIII. 13); vous invitez votre âme à se réjouir à la vue de ces richesses que votre naissance vous a transmises ou que vos sueurs ont amassées : *Anima, habes multa bona posita in plurimos annos, requiesce, comede, bibe, epulare* (Luc. XXII. 15, 16). Ou bien, sans être opulent, vous possédez cette honorable aisance qui suffit à votre ambition, cette médiocrité plus précieuse à vos yeux que l'abondance de l'or, parce qu'elle vous épargne les soins d'une grande fortune sans vous ôter aucune de ses jouissances, et vous allez vous endormir dans une trompeuse sécurité, sur la foi de cet avenir qui se présente à vous brillant et pur; vous allez oublier la condition d'un mortel.

Mais si vous êtes prévoyant et sage vous vous direz à vous-même : *Le temps est court.* Ma condition présente, il est vrai, est heureuse, mais combien d'années puis-je me promettre d'en jouir? En admettant que la mort ne viendra pas me surprendre avant le temps, en admettant que je vive une vie d'homme, qu'est-ce qu'une année, qu'est-ce que dix, quinze, vingt années que je puis espérer de vivre encore? Si, regardant en arrière, vous revenez sur un nombre égal de vos jours écoulés, vous en retrouvez à peine la trace. Pensez-vous donc pouvoir jeter les fondements d'un bonheur solide sur ce flot qui passe, sur cette vapeur qui se dissipe, sur ce sable qui fuit sous vos pieds? Non, vous conclurez, avec le pieux auteur de l'Imitation : *que tout ce qui passe avec le temps est de peu de valeur* et ne mérite pas de fixer le cœur de l'homme, que vous ne devez pas placer *votre paix dans les richesses* qui ne vous rachèteront pas de la mort.

2e SUBD.—**Au succès et à la prospérité.**

Pour vous, après avoir long-temps travaillé, il ne vous reste plus qu'à jouir. Grâce à vos talents, à votre activité, à votre intelligence des affaires, vous vous êtes créé une existence pleine de dignité et d'indépendance; vos enfants sont établis avec tous les avantages qui peuvent flatter votre cœur de père, vous avez une vieillesse honorée, vos concitoyens vous apportent des tributs d'égards, de considération et de confiance. Cette situation est belle, mais a-t-elle des chances de durée? De peur que cette prospérité ne vous éblouisse, que vous ne fassiez votre paradis en ce monde, mon ministère me fait un devoir de vous déclarer que le *temps est court*, court pour tous et plus court encore pour vous; car telle est la rigueur de notre destinée que ces jours de quiétude et de paix dont on est si désireux de goûter les douceurs, n'arrivent, s'ils arrivent jamais, qu'après que le travail a dévoré la plus grande partie de notre vie, en sorte que, quand vient le temps du repos, le temps nous manque pour en jouir.

3e SUBD.—**A la jeunesse.**

Vous êtes florissant de santé et de jeunesse; vous marchez dans votre force, et vous n'imaginez pas que le mal puisse approcher de vous, ni que les années puissent faillir à cette surabondance de vie dont vous avez la conscience. Mais que faut-il à la mort, dites-le moi, pour avoir raison et de la jeunesse la plus vive, et du tempérament le plus robuste, et du plus fier courage? Une goutte de sang épanchée au cœur, une légère altération dans les moindres fibres du cerveau. Et quand votre existence se prolongerait au-delà des limites ordinaires, quand vous vivriez des siècles comme les patriarches, vous n'en devriez pas moins reconnaître que *le temps est court*, parce que tout ce qui se mesure par le temps et l'espace a un terme et que, dès qu'on touche à ce terme, un dernier point détruit tout, comme s'il n'avait jamais été.

4e SUBD.—**A toutes les vanités du siècle.**

Nous ne voulons pas multiplier sans fin ces détails, c'est pourquoi nous dirons en un seul mot, qu'il en est ainsi de toutes les autres vanités qui composent cette figure séduisante mais trompeuse, cette brillante mais fugitive représentation du monde. Quel que soit le charme qui vous attire ou l'espérance qui vous flatte, ou la passion qui vous captive, ou l'intérêt qui vous conseille; que votre cœur soit épris de l'ambition des richesses ou de celle de la gloire, de la jalousie du pouvoir ou de celle des honneurs, de l'attrait des plaisirs ou de celui du repos, de l'illustration que donne la naissance ou de celle que confèrent les talents, songez à la brièveté du temps, à la fragilité de la vie, et vous ne regarderez plus qu'avec indifférence ces biens qui excitaient votre envie; et si Dieu vous les donne, vous les possèderez sans en être possédé, et vous ne vous y reposerez plus comme dans votre fin.

Voyez ce fleuve qui coule sans s'arrêter, si vous lui demandez où il va, il vous répondra par le bruit de ses flots qui se précipitent vers l'Océan : Je vais à la mer. Tel, dans son passage sur la terre, le vrai chrétien court à Dieu. En vain les créatures se présentent sur sa route pour retarder ses pas : je vais à Dieu leur crie-t-il, en pressant sa marche, je ne puis m'arrêter à converser avec vous, *car le temps est court et le jour du Seigneur est proche* (Is. XIII. 6).

IIe Point.

BRIÈVETÉ DU TEMPS, ESPÉRANCE ET CONSOLATION DANS LE MALHEUR.

Tournons-nous maintenant vers la portion de l'humanité la plus nombreuse, vers la grande famille des infortunés et montrons-lui tout ce qu'elle peut puiser de forces, de consolations et d'espérances dans cette salutaire pensée : *Le temps est court.*

1re SUBD.—**Au deuil.**

Vous pleurez, mon cher frère, vous avez perdu un père tendre, une mère adorée, des enfants chéris, un protecteur généreux, un ami sûr, éprouvé. Vous les pleurez, et comme Rachel, *vous ne voulez pas être consolé parce qu'ils ne sont plus* (Matth. II, 18). Mais les aviez-vous cru immortels? Ils *sont entrés* comme parle l'Ecriture *dans la voie de tout ce qui respire sur la terre* (Job. XXIII. 14), et le flot qui les a poussés vous entraîne vers le même abîme.

Consolez-vous donc, car le *temps est court*, et vous irez bientôt rejoindre ceux que vous avez aimés.

2e SUBD.—**A la pauvreté.**

Vous êtes pauvres, vous souffrez de la faim, du froid, de la nudité. Vous êtes pauvres et vos enfants vous demandent du pain. Vous êtes malade, infirme, languissant; votre existence flétrie est, selon la pensée de S. Grégoire, *une mort plutôt qu'une vie, et ce dépérissement journalier de vos forces qui s'éteignent d'heure en heure est comme une agonie prolongée, une longue continuité de la mort* (S. Greg. *Hom.* 37 *in Evang.*). Quel cœur ne serait touché du spectacle de tant de misères et de tant de douleurs! Mais courage, encore quelques jours de douleurs patientes et résignées et cette *mortalité* qui se transforme revêtira l'*immortalité*, et cette corruption qui s'achève et se précipite *sera changée en une lumière incorruptible*. Non, ce *moment* fugitif, cette part légère de tribulations qui nous a été mesurée, ne vaut pas ce *poids éternel*, cette mesure immense de bonheur *qui en est le fruit* et la récompense (2 Cor. IV. 17).

3e SUBD.—**Aux déceptions.**

Que vous dirai-je à vous qui souffrez, non dans votre corps mais dans votre âme. Vous pleurez la perte de ces illusions qui vous berçaient en des rêves de gloire à votre entrée dans le monde, à vos premiers succès dans la carrière ouverte aux talents. Vous croyiez les hommes bons, et ils vous ont trompé; le monde généreux et il vous a indignement trahi. Des rivaux qui ne vous valaient pas vous ont supplanté; votre mérite a été méconnu, les couronnes que vous vous promettiez se sont posées sur d'autres fronts, votre âme est à la gêne dans ce monde étroit où il n'y a pas de place; vous dites que vous manquez d'air et vous voulez mourir.

Arrêtez, infortuné jeune homme, ce n'est pas la peine de vous tant hâter; la vie est-elle si longue qu'il soit besoin de l'abréger. Ah! n'éternisez pas votre malheur par un crime! Attendez un peu; les temps changent, et les hommes changent aussi. Aspirez à Dieu, cette immortalité que le monde vous refuse ne durerait qu'un jour; celle que la religion vous propose embrasse l'étendue des siècles éternels.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

PENSÉE DE L'ÉTERNITÉ.

TEXTE.

Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.

Ps. LXXVI. 6.

Cette parole est écrite à la porte des Monastères, elle est gravée sur la cellule des cénobites. Les solitaires la répètent quand ils se rencontrent, et ils la prononcent, d'une voix lugubre, quand ils vont visiter leur sépulcre.

Cependant, et qui le croira ! elle a été empruntée à un homme du monde. C'est un roi vivant au milieu d'une cour, occupé de guerres, de victoires, de fêtes, d'intérêts tout terrestres qui un jour s'écria dans un profond recueillement : *Cogitavi....*

La vérité qu'elle exprime est donc bien sérieuse, puisqu'elle va troubler la sécurité des princes assis sur leurs trônes, elle est donc une de celles que ne font oublier ni la grandeur, ni le faste, ni les préoccupations terrestres, mais qui apparaît toujours devant nous avec la même terreur.

Oui, M. F., l'éternité est un souvenir formidable qui veut avoir sa place dans la pensée des hommes quels qu'ils soient, grands ou petits, absorbés dans les affaires du temps ou accoutumés aux exercices d'une haute contemplation. Le monde avec ses fascinations, ses bruyants spectacles ne peut pas nous y soustraire.

Il y a une éternité vers laquelle se précipitent les générations et les peuples, et où nous courons nous-mêmes sans faire halte d'un instant. Mondains, cette éternité nous appartient comme à l'anachorète, comme à l'habitant des solitudes qui y médite nuit et jour ; comme le roi-prophète, faisons trêve à nos occupations profanes et livrons nos pensées aux plus sérieuses réflexions en disant avec lui : *Cogitavi....*

Ier Point.

IL Y A UNE ÉTERNITÉ.

1re SUBDIVISION. — Des impies et des sages à l'égard de l'éternité.

Les uns disent avec les libertins et les impies : *tout meurt avec le corps.*

C'est pourquoi, n'attendant ni peine ni récompense dans une autre vie, ils suivent ici-bas leurs penchants, recherchent les jouissances et se livrent à tous les excès, durant la courte durée de leur existence, s'écriant avec les insensés dont parle l'Ecriture : *Comedamus et bibamus ; cras enim moriemur.*

Les autres voyant que la terre n'a ni de quoi les satisfaire, ni de quoi les consoler, s'appuyant sur les principes de la conscience, sur les enseignements de la religion, disent avec le Sage : « Je vais dans la maison de mon éternité : » *Ibit homo in domum æternitatis suæ* (Eccle. XII. 5). Vous qui m'écoutez, à laquelle de ces deux classes voulez-vous appartenir ? Voulez-vous être de ceux qui ont des espérances ou aimez-vous mieux n'en avoir pas ? Mais je me trompe, il n'y a pas ici de question à résoudre, il n'y pas de choix à vous proposer. Humains, qu'il vous plaise ou non, votre destinée est faite et vous ne pouvez de vous-même y apporter le moindre changement.

2e SUBD.—Preuves de l'existence de l'éternité.

Qu'il y ait une éternité, cette vérité est partout gravée en caractères ineffaçables : dans notre âme, qui étant un pur esprit n'a en elle-même aucun élément de mort et ne peut être anéantie que par la volonté et la toute-puissance divines ; dans Dieu, qui gardera toujours cette âme et n'y touchera pas, parce que sa justice lui fait une loi de rétablir ailleurs l'ordre rompu en ce monde et d'y punir le vice comme d'y récompenser la vertu : dans la situation où sera cette âme qui, arrivée au seuil de l'éternité, ne pourra plus mériter ni démériter et demeurera telle qu'elle y est tombée : *In quocumque loco ceciderit, ibi erit* (Eccle. XI. 3), parce qu'il n'y aura aucun motif de lui faire subir un changement ; dans le fond même de notre cœur, où germe et vit le sentiment de l'immortalité sans jamais s'éteindre ; dans les annales des peuples, qui ont cru et croient toujours à leur existence éternelle dans une autre vie. Enfin, qui n'a vu en cent endroits des Ecritures la preuve évidente de son éternité dans ces paroles qui sont l'éclatant témoignage de la vérité de ce dogme : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam* (Matth. XXV. 46) ; *igni inextinguibili* (Luc. III. 17) ; *qui pœnas dabunt in interitu æternas* (II Thess I. 9) ; *æternum gloriæ pondus* (II Cor. IV. 17).

(Je me borne à indiquer les preuves de cette vérité fondamentale (dont on trouvera l'entier développement dans le sujet *Enfer*), il suffit ici de ce rapide exposé pour servir d'appui à ce qui me reste à dire.)

IIe Point.

DE L'ÉTERNITÉ EN ELLE-MÊME.

1re SUBD.—Elle est une durée incommensurable.

C'est ainsi que la considère S. Jérôme lorsqu'il dit : *Æternitati comparata, brevis est omnium temporum longitudo.* Que voulez vous en effet comparer à l'éternité qu'il ne soit court et qu'elle ne l'absorbe ? Par quelles années voulez-vous essayer de la combler, dit Lactance, puisqu'elle est sans fin : *Quibus annis saturari potest æternitas, cui nullus est finis ?* L'homme promène sa pensée dans l'espace, il mesure la profondeur des mers, il calcule les distances qui le séparent des mondes qui sont sur sa tête ; pour l'éternité elle demeure pour lui inaccessible, il ne peut en approcher son compas, elle déjoue ses calculs, dit S. Prosper : *Ipsa æternitas, absque diversitate mensuræ.* Elle est devant lui comme un océan sans limites, elle est pour la science un objet sans proportions qu'elle ne peut embrasser. Qu'est-ce autre chose, dit S. Augustin, que la grande image de Dieu, qui est partout, qui embrasse tout et qu'aucun pinceau ne pourra décrire : *Quid vero æternum est, et quid æternitate animum afficit, nisi Deus?*

L'éternité c'est la longueur et la largeur, la hauteur et la profondeur sacrées que l'œil de Dieu mesure, mais que l'homme ne peut regarder qu'en tremblant parce que sa vue s'égare, sa tête tourne et ses sens lui font défaut. Prenez les feuilles de tous les arbres, les cheveux de toutes les têtes, les grains de sable de toutes les rives, les gouttes d'eau de toutes les mers ; comptez.... quel nombre ! ajoutez les généalogies de tous les hommes depuis ceux qui vivaient 900 ans jusqu'aux nôtres qui vivent près d'un siècle ; de ces années faites des jours, des nuits, des heures, des minutes, des secondes et des parcelles de temps moindres encore, s'il est possible ; quel autre nombre !

Est-ce que l'un ou l'autre représentera l'éternité ? Non. Que le soleil et la lune et le terre et tous les globes du firmament forment une seule masse de bronze ou de marbre immobile dans l'espace, qu'un ange vienne de la part du Seigneur une fois tous les cent mille ans visiter cette monstrueuse création en l'effleurant légèrement du bout d'une de ses ailes. Ce soleil, et cette lune, et cette terre, et ces étoiles seront cependant usés et effacés après des millions d'années par le seul contact séculaire de l'aile du Chérubin. Et l'éternité ? L'éternité n'aura pas fait un pas. Là où vous croyez qu'elle finisse, dit S. Hilaire, c'est là même qu'elle commence : *Ubi putas finem, ibi incipit.* Comprenez-vous un présent sans passé, comprenez-vous mieux un présent sans avenir. Ces divers temps s'enchaînent et l'un ne peut subsister sans l'autre. Il n'en est point ainsi de l'éternité ; elle est un seul point, un seul moment, mais un moment éternel : *Est quasi momentum perpetuo consistens* (Franc. Till.). O durée perpétuelle, ténébreux mystère où l'âme jette en fuyant un regard d'épouvante !

L'éternité est le toujours et le jamais. Elle est le toujours, toujours, toujours qui accable la pensée humaine. Elle est le jamais, plus profond qu'un abîme où nous descendons après notre vie éphémère du temps. L'éternité c'est la fin qui toujours commence et jamais la fin qui finit : *Finis sine fine, finis semper incipit* (S. August.).

2e SUBD.—Elle est une situation fixe.

La vie humaine est un mouvement incessant, une variation constante de situations, d'évènements, de spectacles. Nous sommes ici bas dans une perpétuelle fluctuation. Tout passe, tout change, tout disparaît ou se renouvelle. L'éternité, au contraire, c'est la fixité, c'est la permanence. Rien n'y passe, rien n'y change, rien ne s'y renouvelle. Où sont ceux qui sont allés dans l'éternité, il y a mille ans ? A la même place qu'au premier jour. Ils ne sont plus revenus vers le temps, ils ne sont pas allés vers d'autres mondes. On peut dire de l'éternité ce que le prophète royal disait de Dieu même : *Tu autem idem ipse es* (Ps. CI. 28).

IIIe Point.

DE L'ÉTERNITE PAR RAPPORT A L'HOMME.

1re SUBD. — Qu'est pour nous l'éternité.

La *récompense* ou le *châtiment*. Approchez des portes de l'éternité, mortels, c'est ici qu'un autre ordre de choses commence. C'est le temps de la vendange et le temps de la moisson. C'est sur le seuil de cet abîme que le Seigneur prenant le van dans ses bras purge son aire : *Cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili* (Luc. III. 17). La justice de Dieu est à l'entrée de la maison de notre éternité, elle ouvrira deux tentes aux habitants de la terre, l'une en haut où ils monteront, en bénissant le Père céleste qui leur a préparé ce royaume dès le commencement du monde ; l'autre en bas où ils descendront, en se lamentant et en poussant des gémissements effroyables, parce qu'ils tomberont dans l'étang de feu : *In stagnum ignis* (Apoc. XX. 14). Quelle alternative !

2e SUBD. — De quoi dépend notre éternité.

De nos œuvres. Elle sera bonne si nos œuvres ont eté bonnes, mauvaise si nos œuvres ont été mauvaises.

3e SUBD.—Qu'est-ce qui nous sépare de l'éternité ?

Dans moins d'un siècle vous qui m'écoutez et moi qui vous parle nous y serons entrés. Il y en a qui en son séparés par vingt ans, dix ans, un an, un mois, un jour. Qui de nous est sûr qu'il vivra demain. L'éternité est un abîme toujours béant devant notre porte, prêt à nous engloutir.

4e SUBD.—Quels effets doit produire sur nous la pensée de l'éternité?

Deux principaux : 1° nous faire éviter tout ce qui est contraire à notre fin ; 2° nous faire employer tous les moyens de la vie présente, pour parvenir à la félicité.

ÉCRITURE.—SS. PÈRES.

Eternité.

ANCIEN TESTAMENT.

Qui sperant in te, in æternum exultabunt, et habitabis in eis (Ps. v. 12).

In te, Domini, speravi, non confundar in æternum (Id. xxx. 2).

Novit Dominus dies immaculatorum, et hereditas eorum in æternum erit (Id. xxxvi. 18).

Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui (Id. lxxvi. 6).

Ibit homo in domum æternitatis suæ, et circuibunt in platea plangentes (Eccle. xiv. 5).

Circumdabit te Deus diploide justitiæ, et imponet mitram capiti honoris æterni (Baruc. v. 22).

Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates (Dan. xii. 3).

NOUVEAU TESTAMENT.

Discedite a me, maledicti, in ignem æternum (Matth. xxv. 41).

Hæc est voluntas Patris mei, qui misit me, ut omnis qui videt Filium et credit in eum, habeat vitam æternam (Joan. vi. 40).

Scimus, quoniam si terrestris domus nostra hujus habitationis dissolvatur, quod ædificationem ex Deo habemus, domum non manufactam, æternam in cœlis (II Cor. v. 1).

Qui seminat in spiritu de spiritu metet vitam æternam (Galat. vi. 8).

Pœnas dabunt in interitu æternas (II Thess. i. 9).

SS. PÈRES.

Quid mihi tempus dividitis, aliud quidem præteritum dicentes, aliud præsens, aliud futurum? Quomodo enim futurum elabi possit, si præsens adest? Sed quemadmodum navigantes, præterlabente nave, putant, præ imperitia, montes currere, ita et vos non perspicitis, vos quidem prætercurrere, ævum autem stare (Tatian. *Contr. Græc. Orat. C.* 26).

Non habet tempus æternitas. Omne enim tempus ipsa est... caret ætate quod non licet nasci, Deus si est vetus, non erit; si est novus, non fuit. Novitas initium testificatur, vetustas finem comminatur (Tertull. *Adv. Marcion.. L.*

Si quis intra centum annos una solum nocte suave, lætumque somnium vidisset, et centenis ob id annis puniretur, an appetendum hoc somnium foret? quod autem est somnium ad centum annos, hoc est præsens vita ad futuram, imo multo minus, et quod est gutta ad pelagus, hoc anni mille sunt ad futuram æternitatem (S. Chrysost. *Hom.* 20 *ad popul.*).

Nullus labor durus, nullum tempus longum videri debet, quo gloria æternitatis acquiritur (S. Hieron.).

Nec putes quia verbis finitis finitur æternitas. Æternitas in verbis quatuor syllabis constat, in se, sine fine est (S. August. *in Ps.* 145).

Æternitas ipsa Dei substantia est, quæ nihil habet mutabile ibi nihil est præteritum, quasi jam non sit; nihil est futurum, quod nondum sit. Non est ibi, nisi est (Id. *Enarr. in Ps.* 101.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Temps.

ANCIEN TESTAMENT.

Dies mei velocius transierunt quam a texente tela succiditur, et comsumpti sunt absque ulla spe (Job. vii. 6).

Dies mei velociores fuerunt cursore; fugerunt.... pertransierunt quasi naves... sicut aquila volans (Id. ix. 25, 26).

Homo natus de muliere, brevi vivens tempore... Breves dies hominis sunt (Id. xiv. 1, 5).

Ecce mensurabiles posuisti dies meos (Ps. xxxviii. 6).

Dies pleni invenientur in eis (Id. lxxii. 10).

Quoniam mille anni ante oculos tuos tanquam dies hesterna quæ præteriit... Omnes dies nostri defecerunt.... Dies annorum nostrorum in ipsis, septuaginta anni. Si autem in potentatibus, octoginta anni; et amplius eorum, labor et dolor (Id. lxxxix. 4, 9, 10).

Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient (Id. ci. 28).

Ne glorieris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies (Prov. xvii. 1).

Omnia tempus habent... (Eccle. iii. 1-9).

Umbræ enim transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri: quoniam consignata est, et nemo revertitur (Sap. ii. 5).

Consummatus in brevi explevit tempora multa (Id. vi. 13).

Transierunt omnia illa tanquam umbra, et tanquam nuntius percurrens, et tanquam navis quæ pertransiit fluctuantem aquam: cujus cum præterierit, non est vestigium invenire... aut tanquam avis.... aut tanquam sagitta emissa in locum destinatum.... sic et nos nati continuo desivimus esse (Id. v. 9, 10, 11, 12, 13).

Fili, conserva tempus et devita a malo (Eccli. iv. 23).

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ (Is. xxxviii. 15).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Per totam noctem laborentes, nihil cepimus (Luc. v. 5).

Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebræ, comprehendant (Joan. xii. 35).

ÉPITRES.

Et hoc scientes tempus; quia hora est jam nos de somno surgere (Rom. xiii. 11).

Hoc itaque dico, fratres: Tempus breve est; reliquum est... ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur: præteriit enim figura hujus mundi (I Cor. vii. 29, 31).

Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis (II Cor. iv. 17).

Ecce nunc tempus acceptabile (Id. vi. 2).

Dum tempus habemus operemur bonum (Galat. vi. 10).

Videte, fratres, quomodo caute ambuletis.... redimentes tempus quoniam dies mali sunt (Eph. v. 15, 16).

In timore incolatus vestri tempore conversamini (I Petr, i. 17).

Et juravit per viventem in sæcula sæculorum... quia tempus non erit amplius (Apoc. x. 6, 7).

SS. PÈRES.

Eternité.

I. Notion.

Le temps est une manière d'être des créatures toujours changeantes; l'éternité est un attribut du Créateur. Elle n'est pas distincte de lui-même, elle est immuable comme lui. Toute l'éternité est donc essentiellement indivisible. On ne peut la considérer dans sa totalité que comme un seul instant. Pour en donner une idée imparfaite, on la compare au point central autour duquel tournent les points sans nombre de la circonférence. Ainsi, tous les moments du temps correspondent au moment unique de l'éternité. De changements en changements, le temps poursuit son cours devant l'éternité qui reste toujours fixe, ce qu'un de nos poètes a exprimé ainsi :

Le temps, cet image mobile
De l'immobile éternité.
(J.-B. Rousseau, *Ode au prince Eugène.*)

Vivant dans le temps, entraîné par le temps, voyant dans tout ce qui nous entoure, et éprouvant sans cesse en nous-mêmes les vicissitudes du temps, il n'est pas étonnant que nos idées habituelles se rapportent au temps. Il faut élever sa pensée au-delà de l'ordre des choses dans lequel nous sommes, et dont nous faisons partie, pour la transporter dans l'éternité (La Luzerne, *Dissert. sur les attrib. de Dieu*).

II. Tout passe ici-bas.

Cette pensée *tout passe* est comme un fiel qui devrait nous ôter le goût des choses d'ici-bas. Combien durera cette fortune, ce plaisir, cet honneur, cette beauté? Oh! que cette réflexion a sanctifié de personnes, en leur découvrant, même à la fleur de leur âge, la vanité de tout ce que le monde a de plus pompeux et de plus florissant! (Humbert, *Pensées*).

III. Du mélange des bons et des méchants et de leur séparation.

La terre nous est ici-bas à tous une commune patrie, le juste y vit comme le pécheur : *Sicut bonus, sic et peccator* (Eccle. ix. 2). C'est le champ du père de famille, le bon grain croît avec l'ivraie; l'arbre qui porte du fruit est à côté du figuier stérile. Il y a deux sociétés dans une société; nous vivons pêle-mêle les uns avec leurs vices, les autres avec leurs vertus. Jusques à quand durera ce mélange? Jusqu'au seuil de l'éternité. C'est ici que la division s'opère. Le juge souverain apparaîtra alors dans toute sa puissance, il prendra lui-même le *van dans ses bras et purgera son aire, mettant le bon grain dans son grenier et jetant la paille dans les flammes inextinguibles* (Luc. iii. 17) C'est ainsi que s'ouvrira l'éternité; le sort de chacun est fixé à l'entrée de ce nouveau monde.

IV. Nous devons souvent penser à l'éternité.

Pensons à l'éternité. Considérons que le temps s'en va et qu'elle demeure, que nous tenons ici-bas une place d'emprunt dont nos enfants nous chassent comme nous avons fait à nos aïeux. En toute chose nous devons regarder la fin; or, la fin pour nous, c'est la moisson et la vendange, c'est la justice souveraine de Dieu; la fin pour nous, c'est l'éternité avec ses gloires et ses délices dans le ciel, ou avec ses opprobres et ses tourments dans les enfers (Un contemporain).

SS. PÈRES.

Temps.

Ne dicas priora tempora meliora fuere quam nunc sunt, virtutes faciunt dies bonos, vitia malos (S. Hieron. *in Eccle.*).

Æternitati comparata, brevis est omnium temporum longitudo (Id. *Ep.* 139).

Breve est vitæ istius curriculum : hoc ipsum quod loquor, quod scribo, de tempore meo mihi aut crescit aut deperit (Id. L. 3 *Comment.*).

Omne tempus in quo non virtutibus deservimus, sed vitiis, perit, est quasi non fuerit, et reputatur in nihilum (Id. *In C. 1 Agg.*).

Una hora totius vitæ portio est (S. Ambros. *Ep.* 25).

Quid ergo est tempus? Si nemo ex me quærit, scio : si explicare velim, quærenti nescio (S. August. *Confess.* L. 11, C. 1).

Deputentur tempora, deputentur horæ pro salute animæ (Id. L. 6 *Confess.* C. 11).

Exardescit animus scire implicatissimum ænigma (Id. ibid. C. 22).

Inter æternum et tempus, hoc distat : quia istud stabile est, tempus autem mutabile (Id. L. 83 *Quæst.* 77).

Momentis transvolantibus cuncta rapiuntur; torrens vero fluit (Id. *Ep.* 138).

Isti dies non sunt ante, abeunt pene quam veniunt, et cum venerint, stare non possunt : jungunt se, sequuntur se, et non se tenent (Id. ibid.).

Hoc totum quod nobis longum videtur, quandiu volvitur sæculum, intellige punctum esse : non est diu quod habet æternum, quia transvolant tempora (Id. *in Ps.* 30).

Omnis spes quæ tempori committitur, incerta est, quia tempus incertum est (Id. ibid.).

Modo dicamus fructuose transeunt bona tempora, ne tunc dicamus infructuose transierunt (Id. ibid.).

Anni nostri non veniunt ut stent nobiscum, sed cum transeunt per nos, terunt nos (Id. *de Verb. Dom.*).

Quid est redimere tempus? nisi cum opus est, etiam detrimento temporalium commodorum, ad æterna comparanda et capescenda spatia temporis comparare (Id. *de* 50 *Homil. Hom.* 1).

Dies malos duæ res faciunt : miseria hominum et malitia (Id. *Serm.* 24 *de Verb. Apost.*).

Illo solo tempore nos vixisse gaudeamus quo innocenter et humiliter viximus (S. Greg. *in* 1 *Reg.* C. 13).

Melior est senectus morum quam annorum, meritorum quam temporum : perfecta est ætas ubi perfecta est virtus (Hugo-a-S.-Victore *Tract. de dif. Sacr.*).

MÉLANGES.

Eternité.

EXEMPLES.

DAVID. Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui (Ps, LXXVI. 6).

S. AUGUSTIN. Domine, hic ure, hic seca, modo in æternum parcas (*L. Conf.*).

S. FRANÇOIS D'ASSISE. Tyrones suos identidem his verbis confirmare solebat : fratres, magna promisimus, sed majora promissa sunt nobis. Modica hic voluptas, sed postea pœna immensa; modicus hic labor, sed postea gloria æterna (*Apud.* Engelgr.).

THOMAS MORUS. Cum Aloysia uxor ejus, in carcere visitans, rogaret ne vitam et bona quibus longo adhuc tempore frui posset sibi præcideret, quæsivit ex ea quot annis putaret ipsum adhuc vivere posse; cumque illa viginti responderet, subjecit ipse : *Ne tu imperita es mercatrix, o Aloysia, et quasi una de stultis mulieribus locuta es, dum æternitatem viginti annis vis computari!* (Stapleton, *in Vita*).

LE P. LÉONARD LESSIUS. Ipse animo suo æternitatem assiduo volvebat, et alios ad idem faciendum hortabatur, dicere solitus, nullam sibi ad vincendas tentationes, ac pericula peccatorum cavenda, efficaciorem cognitionem videri (L. 4 *de Perf.* C. 4).

LE P. CHRISTOPHORE CARUS. Christus ei apparens, hæc pauca animo verba volvere assiduo hortatus est : *O æternum! o momentaneum! o longum! o breve!* (Engelgr. *Luc. Ev.*).

Se THÉRÈSE. Cum horam indicari audisset, dicere solebat : *Jam una hora vicinior sum patriæ, æternitati* (Id. ibid.).

S. FRANÇOIS DE SALES. Dicere solebat : *Quidquid pro æternitate non est, vanitas est (In ej. Vit.).*

S. LOUIS DE GONZAGUE. Sæpe hæc in ore habebat : *Quid hoc ad æternitatem? (In Ej. vit.).*

LE PEINTRE ZEUXIS. Quæsitus cur tanta diligentia opera sua pingeret? Respondit : *Diu pingo, quia æternitati pingo.* Idem facient qui operum suorum præmium æternum fore credunt (Drexel. *Consid.* 4 *de Æternit.*).

AXIOMATA.

Momentaneum quod delectat, æternum quod cruciat.
Momentaneum quod cruciat, æternum quod delectat.
Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas.
Nil leve quod æternum est.
Si vis beatus esse, hoc primum cogita, æternorum
Intuitu contemnere et contemni (Engelgr. *Embl.* 1).

DICTA.

Sapienter pronuntiavit Tullius : sapienti nihil potest videri magnum in rebus humanis cui æternitas omnis totiusque mundi nota sit magnitudo (Cic. *Tuscul.* 1).

Vera æternitas in solo Deo est (S. Bern.).

DEFINITIONES.

Est interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio (Boet. L. 5 *de Consol.*).

Est circulus in se recurrens, cujus centrum *semper*, circumferentia *nusquam* est (Cornel.-a-Lapide).

Est orbis undique rotundus, in quo nec principium nec finis est (Drexel. *Consid. Ætern.*).

IMAGES.

Les Egyptiens représentaient l'éternité sous le symbole d'un serpent qui se mord la pointe de la queue, faisant ainsi une sorte de cercle sans commencement et sans fin.

Les indigènes de la Virginie offraient des sacrifices aux rivières et aux fontaines, parce qu'ils regardaient leur cours éternel comme l'image de l'éternité de Dieu *(Hist. des Voyages)*.

MÉLANGES.

Temps.

MOTIVA

(Ad tempus utiliter collocandum).

I. BREVITAS TEMPORIS. *Quæ est vita nostra? Vapor est ad modicum parens* (Jac. IV. 13).

Ubi sunt præterita tempora? (S. August, *in Ps.* 36).

II. NOBILITAS. Nihil pretiosius tempore (S. Bern. *ad Schol.*).

III. IRREVOCABILITAS. Nemo annos restituet, nemo iterum te tibi reddet. (Senec. *de Brev. Vit.* C. 9).

MEDIA

(Ad eumdem finem).

I. INTENTIO BONA. Quando tempus in bono consumimus, emimus illud et proprium facimus (S. Hieron. *in* C. 5 *Ep. ad Eph.*).

II. ORDINIS DIURNI EXACTA OBSERVATIO. Nam usus malus temporis oritur ex impatientia laboris, ex levitate naturæ, ex propensione ad vicissitudinem, tandem, ex inordinata vita (Penneq. *Isag.* P. 3, C. 4, L. 6).

AXIOMATA.

Omnia tempus habent (Eccle. III. 1).
Omnia alia aliena sunt, solum tempus nostrum est (Senec. *Ep.* 9).
Sæpe, quæ ratione sanari non poterant, sanata sunt tempore (Id. *de Morib.*).
Omnia fert tempus (*Florileg. polit.*).
Ipsa dies quandoque Parens, quandoque Noverca est (Ibid.).
Occasio calva est (Ibid.).
Miserum, venire post Festum (Ibid.).

AUTEURS PROFANES.

Infinita est velocitas temporis, quæ magis apparet respicientibus, nam ad præsentia intentos fallit (Senec. *Ep.* 49).

Ita fac, Lucili, vindica te tibi, et tempus quod adhuc, aut auferebatur, aut surripiebatur, aut excidebat, collige, et serva. Persuade tibi, hoc sic esse, ut scribo; quædam tempora surripiuntur nobis, quædam subducuntur, quædam effluunt; turpissima tamen est jactura, quæ per negligentiam fit. Et si volueris attendere, maxima pars vitæ elabitur male agentibus, tota vita aliud agentibus. Quem mihi dabis qui aliquod pretium temporis ponat? qui diem æstimet? (Id. *Ep. ad Lucil.*).

Sed fugit interea, fugit irreparabile tempus (Virgil. [*Georg.* L. III. V. 284).
Omnis quippe dies miseris mortalibus ævi
Prima fugit (Id.).
Tempora labuntur, tacitisque senescimus annis,
Et fugiunt, freno non remorante, dies (Ovid. L. 3, [*Fast.*).
Nec quæ preteriit, rursum revocabitur unda :
Nec quæ preteriit, hora redire potest (Id. ibid. L. 6).
Tabida consumit ferrum, lapidesque vetustas,
Nullaque res majus tempore robur habet (Id. L. 4, [*Pont.*).
Hoc etiam sævas paulatim mitigat iras,
Hoc minuit luctus, mœstuque corda levat,
Cuncta potest igitur, tacito pede, lapsa vetustas (Id. [L. 4 *Trist. Eleg.* 6).

Thales rogatus : quod esset in rerum natura sapientissimum? Tempus, respondit; docet enim, eruit, et invenit omnia (Beyerlinck, *in Theat. vit. hum.*).

Nihil turpius est quam grandis natu senex, qui nullum aliud habet argumentum quo se probet diu vixisse, præter ætatem (Senec. *de Tranq.*).

EXEMPLES.

Temps.

IMMORTALILÉ.

Deus creavit hominem inexterminabilem (Sap. II. 23).

DÉCHÉANCE.

Breves dies hominis sunt, numerus mensium ejus apud te est. Constituisti terminos ejus qui præteriri non poterunt (Job. XIV. 5).

— Humanæ vitæ brevitas damnatio delictorum est. Quod labentia in vitium sæcula testantur (S. Hieron. *Ep.* 21).

L'ENFANT DE CENT ANS.

Puer centum annorum morietur (Is. LXV. 20).

LE VIEILLARD DE VINGT ANS.

Consummatus in brevi, explevit tempora multa (Sap. IV. 13).

— Flos tenerus ætate, maturus autem cœlo (S. Paulin.).

VIE COURTE DES PÉCHEURS.

Viri sanguinum et dolosi non dimidiabunt dies suos (Ps. LIV. 24).

BALTHAZAR.

Numeravit Deus regnum tuum (Daniel, V. 26).

SÉDÉCIAS.

Tu autem, profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita (Ezech. XXI. 26).

ÉTERNITÉ.

Et Angelus quem vidi stantem super mare, et super terram, levavit manum suam ad cœlum : et juravit per viventem in sæcula sæculorum, qui creavit cœlum et ea quæ in eo sunt : et terram et ea quæ in ea sunt : et mare et ea quæ in eo sunt : quia tempus non erit amplius (Apoc. X. 5, 6).

S. AUGUSTIN.

Vix mihi paucissimæ guttæ temporis stillantur, quas aliis rebus si impendero, contra officium meum mihi facere videor (*Ep.* 136).

S. BERNARD.

De mea misera vita, Domine, sume residuum annorum meorum (*Serm.* 21 *in Cant.*).

S. FRANÇOIS DE SALES.

Ah! quando considero, quibus hactenus impenderim tempus Dei, magnis premor angustiis, timens ne me velit excludere ab æterna gloria (L. 7, *Ep.* 11).

Se FRANÇOISE DE CHANTAL.

Toto tempore viduitatis suæ nunquam visa est otiosa (*In ej. Vita*, L. 1).

ANCIENS.

SIMONIDE. Simonides rogatus quot annis vixisset, respondit : Tempus quidem exiguum, annos vero multos (Stobœus, *in Florileg.*).

PLATON. Platonis ea fuit constantia in legendo, ut morieus Sophronem poetam Syracusium capiti supposítum habuerit (Valer. Max. *Dict.* L. 8, C. 2).

CATON. Cato Uticensis nunquam sine libro Curiam adire solebat, ut illud temporis quo senatus coit, fabulis non consumeret, otiosus non permaneret (Id. ibid. C. 6).

TITUS. Titus Vespasiani filius, cum quadam nocte recordaretur, se eo die amicis nullum beneficium contulisse, cum gemitu dixit : *Hodie diem perdidi* (S. Hieron. *in Ep. ad Gal.* C. 6, V. 10).

MYSTÈRES

DE NOTRE-SEIGNEUR.

PREMIER PLAN.

Mystère de l'Incarnation.

(THÉOLOGIE.)

Ier Point.

VÉRITÉ DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

IIe Point.

FIN SUBLIME DE L'INCARNATION.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Vérité du Mystère de l'Incarnation.

1—Preuve tirée de l'Ecriture;
2—Preuve tirée de l'enseignement des Pères;
3—Preuve tirée de la décision des Conciles.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Fin sublime de l'Incarnation.

1—Gloire de Dieu;
2—Rédemption du genre humain.

DEUXIÈME PLAN.

Nativité de J.-C.

(DE MAC-CARTHY.)

UNE NAISSANCE HUMBLE ET ABJECTE ÉTAIT CE QUI CONVENAIT LE MIEUX :

Ier Point.

A LA GRANDEUR D'UN HOMME-DIEU.

IIe Point.

A LA SAGESSE D'UN HOMME-DIEU.

IIIe Point.

A LA BONTÉ D'UN HOMME-DIEU.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

A la grandeur d'un Homme-Dieu.

1—L'éclat est l'œuvre de l'homme;
2—Les petits moyens montrent le doigt de Dieu;

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

A la sagesse d'un Homme-Dieu.

1—Une étable; école où il confond l'orgueil;
2—Une crèche; chaire d'où il condamne la volupté;
3—Des langes; leçons par lesquelles il flétrit la cupidité.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

A la bonté d'un Homme-Dieu.

1—Il naît d'une mère mortelle;
2—Il naît dans la pauvreté;
3—Il naît dans les opprobres.

TROISIÈME PLAN.

Préparation à la fête de Noël.

(UN CONTEMPORAIN.—*Tribune sacrée*)

Ier Point.

EXEMPLE DES BERGERS.

IIePoint.

EXEMPLE DES ANGES.

IIIe Point.

EXEMPLE DES MAGES.

AUTRE PLAN.

Ier Point.

GRANDEUR DE CELUI QUI VIENT.

Préparatifs analogues.

IIe Point.

FINS POUR LESQUELLES IL VIENT.

Préparatifs pour détruire le péché et faire naître la vertu dans nos âmes.

IIIe Point.

FRUITS DE SA VENUE.

Opérer son salut efficacement.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

TEXTE.

Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Ioan. I. 14.

On ne peut prouver le mystère de l'Incarnation par la raison ; c'est un mystère qui n'est pas moins incompréhensible que le mystère de la Sainte-Trinité.

On prouve, par le fait, qu'il est possible, puisqu'on prouve qu'il existe; mais on ne peut en prouver philosophiquement ni l'existence, ni même la possibilité. Si la raison de l'homme ne peut démontrer que ce mystère est possible; elle ne peut non plus, par cela même que c'est un mystère, démontrer qu'il soit impossible.

La distinction de la nature divine et de la nature humaine dans une même personne, dans un seul et même sujet, dans un seul et même Christ, vrai Dieu et vrai homme, est un dogme que nous ne connaissons que par la révélation; c'est un mystère que nous devons adorer, en soumettant notre entendement à la parole de Dieu qui ne peut ni se tromper, ni tromper les hommes.

Nous allons donc démontrer la vérité de ce dogme par le seul genre de preuves qui puissent lui convenir, c'est-à-dire, par des preuves tirées de la révélation et puisées, soit dans les Ecritures, soit dans la tradition catholique.

Ier Point.

VÉRITÉ DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

1re SUBDIVISION.—**Preuve tirée de l'Ecriture.**

Tous les passages de l'Ecriture, par lesquels on prouve la divinité de J.-C., prouvent également le mystère de l'Incarnation, parce qu'ils s'appliquent à un seul et même Christ.

1° PROPHÉTIES. Il existe dans nos Saints-Livres un grand nombre de prophéties qui, depuis le commencement du monde, ont annoncé aux hommes un Rédempteur, un Sauveur, un Messie qui serait Dieu, qui serait néanmoins sujet aux souffrances de l'humanité. Evidemment ces prophéties ont rapport au mystère de l'Incarnation. J.-C. se les est appliquées; il s'est nommé tout à la fois *Fils de Dieu* et *Fils de l'homme*; si le premier de ces titres ne devait pas être pris dans un sens aussi propre et aussi littéral que le second, J.-C. serait coupable d'imposture, il aurait usurpé les honneurs de la divinité, il aurait jeté son Eglise dans une erreur inévitable.

2° TÉMOIGNAGE DE L'EVANGILE. On lit dans le premier chapitre, selon S. Jean: *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.... Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est... Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis* (Joan. I. 1, 3, 14). Il résulte de ces paroles que le Verbe éternel, par qui toutes choses ont été faites, qui est lui-même Dieu comme le Père, s'est fait chair; c'est-à-dire s'est fait homme, car le mot *chair* se prend ici pour l'homme, pour la nature de l'homme entière, en tant qu'elle se compose d'un corps terrestre et d'une âme raisonnable: *Ex anima rationali et humana carne subsistens*, comme il est dit dans le symbole de S. Athanase.

3° TÉMOIGNAGE DES APÔTRES. Les Apôtres dans les Epîtres qu'ils nous ont laissées ont constamment attribué à J.-C. la divinité, les honneurs et les titres qui ne conviennent qu'à Dieu, tout en avouant néanmoins qu'il a éprouvé et souffert tout ce que la nature humaine peut endurer. Ils l'ont reconnu pour vrai Dieu et vrai homme, comme l'atteste d'une manière éclatante cet endroit de S. Paul: *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu, qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo; sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (Philip. II. 5). On voit ici bien clairement qu'un seul et même Christ a tout à la fois et la *forme ou la nature de Dieu*, car il est égal à Dieu; et la *forme ou la nature de l'homme*, car il s'est montré comme homme, il a obéi comme homme, il est mort comme homme.

2e SUBD.—**Preuve tirée de l'enseignement des Pères.**

Tous les Pères ont constamment enseigné le mystère de l'Incarnation, tel qu'il est reçu aujourd'hui dans l'Eglise catholique (Nous citons ci-après, à leur colonne, les témoignages des plus célèbres).

3e SUBD.—**Preuve tirée des décisions des Conciles.**

L'Eglise a condamné avec rigueur tous les hérétiques qui ont attaqué directement ou indirectement le mystère de l'Incarnation. Dans le concile d'Ephèse, tenu en 431, elle déposa Nestorius et approuva les douze anathèmes de S. Cyrille contre les erreurs de cet hérésiarque. Or, ces douze anathèmes expriment bien clairement le dogme catholique touchant le mystère dont nous parlons.

Nous pourrions citer encore le symbole de Nicée, celui de Constantinople rédigés, le premier en 325, le second en 381; le concile d'Alexandrie, de l'an 362, et celui d'Antioche, de l'an 264, et surtout celui de Chalcédoine, tenu en 451, où fut anathématisé Eutychès. Qu'il nous suffise d'ajouter ceci: il est constant de l'aveu de tous qu'au cinquième et même au quatrième siècle toutes les Eglises, celles d'Orient comme celles d'Occident, professaient le dogme de l'Incarnation tel que le professent aujourd'hui les catholiques; les quatre premiers siècles en font foi. Or, cet accord, ce concert entre les différentes Eglises dispersées prouve jusqu'à l'évidence que le dogme qui en est l'objet remonte jusqu'aux apôtres.

IIe Point.

FIN SUBLIME DE L'INCARNATION.

Le mystère de l'Incarnation a une double fin: *la gloire de Dieu et le salut des hommes.*

1re SUBD.—**Gloire de Dieu.**

C'est une vérité qui se fait également sentir à tous, inspirée par la saine raison et surtout admirablement développée dans le christianisme, que Dieu ne pouvait rien créer que pour sa gloire et qu'il est la fin unique de toutes choses, par la raison même qu'il en est l'unique principe: *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus* (Prov. XVI. 4). Mais pour atteindre ce but unique de la création, celui de procurer sa gloire, que devait faire le Créateur? Quel plan devait-il suivre dans la formation du monde, soit intelligent, soit matériel? Certes, il ne nous appartient pas de tracer les voies qu'il devait suivre; et si la révélation n'était venue soulever pour nous une partie du voile qui nous dérobe les profondeurs des secrets divins, nos idées seraient bien vagues et bien incertaines. Je prends donc les choses telles que nous les enseigne le christianisme. Si d'un côté, je sais que Dieu a dû chercher sa gloire dans la création de l'univers, de l'autre, je trouve que par l'Incarnation, ce dessein est exécuté de la manière la plus merveilleuse, la plus digne de l'infinie majesté: pourquoi? Parce que alors les hommages des créatures prennent un caractère de grandeur toute divine: le monde entier adorant Dieu par l'homme, l'homme adorant par J.-C. étant Dieu et homme tout ensemble, il en résulte que Dieu est conçu et glorifié en Dieu.

Nous sommes autorisés à dire que les créatures matérielles bénissent, adorent leur Créateur, non par elles-mêmes, mais par la médiation de l'homme qui les connaît, qui par elles s'élève jusqu'à leur auteur et qui, pontife de la nature entière, en offre l'hommage à la Divinité. Mais l'homme quelque vertueux qu'il soit, quelque saint qu'on le suppose est toujours borné; ses hommages partent d'une nature trop faible pour ne pas rester à une distance infinie de l'infinie grandeur. Qui comblera cet intervalle immense? Comment l'homme acquerra-t-il ce qui lui manque pour offrir à Dieu un tribut qui ait quelque proportion avec sa majesté?.... Le fils de Dieu s'unit à la nature humaine; dans cette nature il s'abaisse et s'humilie devant le Très-Haut; en même temps il se forme un peuple d'adorateurs qu'il s'associe, qu'il remplit et pénètre de son esprit, il devient le chef d'un corps mystérieux, dont nous surtout, chrétiens, nous sommes les membres; et, dès-lors, voyez comment se déploie avec magnificence le plan de la création. Les êtres matériels adorent par la médiation de l'homme, l'homme adore par J.-C. et J.-C. Homme-Dieu adore par lui-même d'une manière digne de Dieu. Ainsi, par l'Incarnation du Verbe divin, l'univers forme un concert magnifique de louanges infinies comme l'infinie majesté qui en est l'objet. Tout ceci n'est point une théologie nouvelle mais c'est l'interprétation de ces paroles de S. Paul: *Omnia vestra sunt; vos autem Christi, Christus autem Dei* (I Cor. III. 22, 23).

2e SUBD.—**Rédemption du genre humain.**

La fin prochaine, le motif principal de l'Incarnation est la rédemption du genre humain; c'est pourquoi le Verbe fait chair, J.-C. est appelé le Sauveur du monde: *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret...* (Joan. III. 16, 17). *Venit Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat* Luc. XIX. 10). *Fidelis sermo et omni acceptione dignus, quod Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere* (I Tim. I. 15).

S. Léon expose ainsi le but de l'Incarnation : « Dieu qui a eu pitié de nous lorsque nous étions morts par le péché, nous a rendu la vie par J.-C., afin que nous fussions en lui de nouvelles créatures et un nouvel ouvrage de ses mains. Dépouillons-nous donc du vieil homme et de ses actions, et associés à la naissance de J.-C. renonçons aux œuvres de la chair... Par J.-C. est anéanti l'espèce de contrat que l'homme trompé avait fait avec le tentateur; toute la dette est acquittée par un Rédempteur qui a droit d'exiger davantage. Le fort armé est garroté par ses propres liens et les artifices de sa malignité retombent sur sa tête, tout ce qu'il nous avait ravi nous est rendu; la nature humaine, purifiée de ses tâches récupère son ancienne dignité; la mort est détruite par la mort, la naissance est reparée par une naissance nouvelle. Puisque la rédemption nous tire de l'esclavage, la régénération change notre origine et la foi justifie les pécheurs » (*Serm. I de Nat. Dom., et Serm. 2, C. 4*).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

NATIVITÉ DE J.-C.

TEXTE.

Parvulus natus est nobis, et Filius datus est nobis.

Is. IX. 6.

Quelles humbles paroles, quel langage simple et touchant pour exprimer le plus étonnant des mystères proposés à la croyance des hommes, l'événement le plus extraordinaire et le plus divin que présentent les annales du monde et de la religion! Ce fils qui nous est donné, ô cieux, soyez dans l'admiration! C'est le fils de Dieu même, devenu par un ineffable prodige le fils de l'homme, et conçu dans le temps, d'une mère mortelle, après avoir été engendré dans le sein du Père, avant la naissance des siècles. Ce petit enfant qui nous est né, c'est celui dont l'immensité remplit l'univers, devant qui les anges tremblent et se prosternent, qui d'une parole a fait le ciel et la terre. L'Être infini est renfermé dans l'étroite enceinte d'une étable; le Verbe éternel est muet dans une crèche; la Sagesse incréée est cachée sous des langes : ô mystère! ô abîme! ô profondeur vraiment impénétrable des divins conseils où la raison humaine ne peut que se troubler et se confondre : *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei* (Rom. XI. 33).

Vous vous êtes souvent étonnés, M. F., des humiliations de J.-C. dans sa naissance; je me propose aujourd'hui de vous faire voir qu'il a dû naître précisément comme il est né; que cette naissance si humble et si abjecte, aux yeux des sens, était par là même la plus digne de l'Homme-Dieu; pourquoi? Le voici en trois mots qui vont faire le partage de ce discours, parce que nulle manière de naître ne convenait mieux : 1° *à sa grandeur;* 2° *à sa sagesse;* 3° *à sa bonté.*

Ier Point.

UNE NAISSANCE HUMBLE ET ABJECTE ÉTAIT CE QUI CONVENAIT LE MIEUX A LA GRANDEUR D'UN HOMME-DIEU.

1re SUBDIVISION.—**L'éclat est l'œuvre de l'homme.**

Supposons pour un moment un Evangile d'invention humaine; supposons que le génie de l'homme eût entrepris de décrire la naissance d'un Dieu incarné. De quelles couleurs pensez-vous qu'il eût peint l'entrée de l'adorable enfant dans ce monde et la réception que lui auraient faite les mortels? Que de pompe et de magnificence il aurait déployées! que de richesses et de délices il aurait réunies autour de son berceau! quel somptueux palais eût été préparé pour le recevoir? comme l'or et le marbre y auraient brillé de toutes parts!..... Eh bien! M. F., à la vue d'un si riche et si fastueux appareil, vous écrieriez-vous : oh! que cela est grand et divin! Pour moi, je m'écrierais : oh! que cela est petit et puéril, quand il s'agit d'un Dieu! Eh! pourquoi rassembler autour de lui ces fragiles appuis de notre faiblesse? Est-ce donc qu'il en ait besoin ou qu'il en soit épris? Mais alors il n'est plus ce Dieu dont David disait : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* (Ps. XV. 2).

Ce n'est pas pour lui-même, dira-t-on, c'est pour nous, pour frapper plus vivement nos sens et nous attirer plus sûrement à lui que cet éclat lui est nécessaire. Eh! où est donc sa toute-puissance? N'est-il pas le maître des cœurs? Et ne peut-il pas, sans nous éblouir par de vains dehors, vous inspirer le respect et l'amour? Ah! je puis absolument concevoir qu'un Dieu s'abaisse, par condescendance et par compassion, jusqu'à nos misères; mais non qu'il s'avilisse jusqu'à emprunter notre fausse grandeur et se parer des puériles décorations de notre orgueil? Oui, je puis le dire en toute vérité, l'éclat, la pompe, les vains ornements du siècle sont l'œuvre et le besoin de l'homme, mais ils ne le seront jamais de Dieu.

2e SUBD.—**Les petits moyens montrent le doigt de Dieu.**

Dans la simplicité où se montre le Sauveur à sa naissance, je reconnais ces pensées de Dieu qui ne sont pas nos pensées, ces profondeurs divines que le prophète appelle un vaste abîme, cette véritable grandeur de Dieu qui se fait sentir ici comme dans l'univers en se rendant invisible. Où trouver, en effet, un signe certain d'une grandeur divine, si ce n'est dans de grands et admirables effets produits par les plus petites causes et les plus faibles moyens?

Regardez cet enfant qui pleure dans une crèche : *Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio* (Luc. II. 12). Quoi de plus petit, de plus faible, de plus impuissant!

Cependant, nous devons le reconnaître, au milieu des abaissements de la naissance dans une étable, il y a aussi des grandeurs, à côté des petits moyens que Dieu semble employer il y a aussi de grandes œuvres de grands effets. Voyez-les, et dites s'ils ne viennent pas de Dieu?

Voyez ce qui s'opère dans le monde, avant la naissance de cet enfant divin, pendant cette naissance, et après.

1° AVANT SA NAISSANCE. Depuis l'origine des choses tout parle de lui, tout l'annonce, tout soupire après sa venue et pendant quarante siècles le ciel et la terre sont en travail pour l'enfanter.

2° A SA NAISSANCE. A peine l'humble fils de Marie a-t-il reçu le jour que les anges descendent des cieux, les bergers accourent, les mages viennent de l'Orient. Son nom seul a jeté l'alarme dans Jérusalem; la Synagogue assemblée délibère sur l'interprétation des oracles qui le concernent, l'impie Hérode tremble sur son trône.....

3° APRÈS SA NAISSANCE. Il parle comme jamais homme n'a parlé avant lui; il entraîne tout à sa suite, il commande en maître à la nature, il révèle les secrets des cœurs, il guérit toutes les infirmités, il ressuscite les morts de quatre jours, il couvre la Judée de ses miracles, il la remplit du bruit de son nom, il meurt, et le soleil refuse sa lumière; la terre s'ébranle jusque dans ses fondements. Il sort vainqueur du tombeau, et, selon qu'il avait été prédit, tout dans l'univers prend une face nouvelle, les idoles sont abandonnées, les mœurs des nations sont changées. Toutes ces merveilles ont leur commencement à Bethléem; ce sont les fruits de cette crèche, de ces langes, de cette naissance si abjecte et si humiliante dont nous célébrons aujourd'hui le mystère. Et l'on ne reconnaîtrait pas la grandeur de Dieu dans de si petits moyens suivis de tels effets?

IIe Point.

UNE NAISSANCE HUMBLE ET ABJECTE ÉTAIT CE QUI CONVENAIT LE MIEUX A LA SAGESSE D'UN HOMME-DIEU.

Le Messie était envoyé pour corriger les vices des hommes et les désabuser de leurs erreurs. Or, toutes les erreurs et tous les vices coulaient de trois grandes sources : de l'*orgueil*, de la *volupté* et de *la soif insatiable des richesses*. La philosophie n'avait rien fait pour guérir ces maux. Voici les leçons du Sauveur.

1re SUBD.—**Une étable; — École où il confond l'orgueil.**

Ecoutez ce qu'il vous dit en silence. O homme, tu te crois grand, vois néanmoins jusqu'où il faut que je m'abaisse pour me rapprocher de toi. Tu es fier de ta raison et tes penchants t'assimilent à la brute. Tu te glorifies de ta science et il n'y a en toi que folie, c'est pourquoi il faut que la sagesse éternelle, se revêtant de la nature, paraisse sous les traits de l'enfance muette et stupide. Tu parles de ta puissance, connais enfin toute ta faiblesse, en voyant à quel excès d'infirmité la toute-puissance elle-même se réduit en s'unissant à toi? Tu es avide de gloire; apprends de mes ignominies qu'elle ne t'appartient plus ou plutôt suis-moi, en voici la route. Tu as voulu monter jusqu'à Dieu par ton orgueil, tu es tombé, rapproche-toi de lui par l'humilité.

2e SUBD.—**Une crèche; — Chaire d'où il condamne la volupté.**

La volupté est la reine et la divinité du monde. Que l'homme de plaisir s'arrête devant la crèche du divin enfant. Voilà mon Sauveur, mon modèle, se dira-t-il. Il naît dans la douleur et je prétendrais n'exister que pour le plaisir? Il est couché sur la paille, il est couvert de misérables langes et je voudrais n'être revêtu que d'habits délicats. Ah! si les délices de la vie étaient aussi compatibles avec la vertu que je tache de me le persuader, pourquoi le Dieu fait homme ne voudrait-il connaître que les privations et les peines? Tu te trompes donc, ô monde, quand tu dis qu'il y a un temps pour jouir, puisque le Sauveur n'a point connu ce partage!

3e SUBD.—**Des langes; — Leçons par lesquelles il flétrit la cupidité.**

Comment ne pas voir, dans tous les signes de pauvreté et d'indigence qui environnent le Sauveur naissant, la condamnation de la cupidité et une sorte de réprobation des richesses? *Hoc prædicat stabulum, hoc clamat præsepe, hoc panni evangelizant* (S. Bern.).

Et lorsque dans la suite le même Dieu prononcera cette admirable maxime : *Beati pauperes!.... Væ vobis divitibus!* Qu'enseignera-t-il que n'ait déjà enseigné si clairement sa naissance?

IIIe Point.

UNE NAISSANCE HUMBLE ET ABJECTE ÉTAIT CE QUI CONVENAIT LE MIEUX A LA BONTÉ D'UN HOMME-DIEU.

1re SUBD.—**Il naît d'une mère mortelle.**

En recevant le jour d'une fille d'Adam il a voulu être l'os de nos os et la chair de notre chair (Gen. II. 23). Il a voulu s'incorporer avec nous, appartenir véritablement à la famille du genre humain et rentrer dans notre filiation terrestre, et afin de nous mieux communiquer les droits de sa filiation divine. Pouvait-il porter plus loin la bonté. Aussi aimait-il à se nommer lui-même, non simplement homme, mais, par une expression bien plus touchante, le Fils de l'homme.

2e SUBD.—**Il naît dans la pauvreté.**

Les prophètes l'avaient annoncé comme celui qui devait guérir toutes les plaies de nos cœurs, essuyer toutes nos larmes : *Misit me... ut consolarer omnes lugentes* (Is. LXI. 2). Or, on n'est propre à guérir les peines qu'autant qu'on les partage. Ainsi fit le Sauveur en naissant dans la pauvreté : *Non enim habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris? Tentatum autem per omnia, pro similitudine absque peccato* (Hebr. IV. 15).

3e SUBD.—**Il naît dans les opprobres.**

Pourquoi? Pour l'encouragement des âmes pusillanimes et surtout des pécheurs touchés du désir de leur conversion.

La majesté de Dieu est terrible. Si Dieu se fût montré à nous dans l'appareil de sa grandeur, il nous eût effrayés. Pour nous attirer à lui il se fait petit : *Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei* (Tit. III. 4).

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

PRÉPARATION A LA FÊTE DE NOEL.

TEXTE.

Cum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes Angeli Dei.

Hebr. I. 6.

Encore quelques instants et les oracles des prophètes seront réalisés, et le Desiré des nations apparaîtra au milieu de vous. Voici venir cette nuit fortunée qui l'a donné au monde : Noël, c'est l'anniversaire de son glorieux avènement; c'est l'anniversaire de cet enfantement divin qui fût la source de toute joie, de toute consolation. Alors naquit ce Sauveur qui apporta à la terre ses espérances immortelles. Qu'il soit donc béni celui qui vient au nom du Seigneur! Bénie la Vierge auguste qui fût sa mère! Qu'il soit mille fois béni ce jour qui fût le témoin de ce grand mystère!

Examinons ensemble, M. F., quelles sont les dispositions nécessaires pour bien célébrer la fête de Noël.

Ces dispositions, la nature même du sujet vous les dicte. Dans le mystère qui vous est proposé c'est un Dieu qui, par amour pour vous, a pris la forme de l'esclave, qui s'est anéanti selon l'énergique expression de l'Apôtre; c'est le Verbe éternel fait chair : *Verbum caro factum est.* C'est la majesté divine s'abaissant jusqu'à l'homme, adoptant jusqu'à ses misères, se dépouillant des splendeurs célestes pour mieux se rapprocher de vous, vous témoigner l'infinie charité qu'elle vous porte. Ah! la grandeur d'un pareil bienfait trouble et embarrasse notre faiblesse. Comment s'en rendre digne? L'Evangile vous indique en cela des *modèles* et des *moyens*.

Ier Point.

EXEMPLE DES BERGERS.

Le premier exemple que nous y lisons, c'est celui des bergers. Ils veillaient sur la montagne, dit l'évangeliste, lorsque le messager céleste vint leur apporter l'heureuse nouvelle. Les fatigues du jour n'avaient point appesanti leurs paupières. Loin de descendre dans la vallée pour y trouver un asile plus doux, ils se tiennent sur les hauteurs, attentifs à tout ce qui se passe autour d'eux, comme à tout ce qui pourrait venir de loin.

Tel est l'exemple que vous devez imiter, telle est la règle que vous devez suivre. Cette solennité doit vous inspirer d'incessantes préoccupations. N'allez pas vous laisser endormir par les plaisirs du siècle; que votre cœur veille toujours; c'est maintenant que vous devez repousser les pensées vaines et les désirs frivoles. Trop longtemps peut-être, vous avez suivi le mensonge et la vanité. Veillez donc ainsi que le commande le Sauveur lui-même; veillez de peur d'entrer en tentation.

Ainsi veillaient ces vierges saintes dont parle l'Evangile, quand elles se disposaient à recevoir l'époux. Il va venir aussi l'époux de vos âmes; mais il viendra des cieux; restez donc sur les hauteurs, afin de mieux le voir venir, afin que la bonne nouvelle vous arrive, comme elle arriva aux bergers. Veillez donc dans la pensée du grand mystère qui va s'opérer pour vous. Attendez le Sauveur avec une sainte impatience, afin qu'il vous trouve prêts et disposés. Voilà pourquoi l'Eglise a institué l'Avent; voilà pourquoi ces prières plus nombreuses qu'elle vous a recommandées. Ranimez donc aujourd'hui votre zèle, ranimez votre ardeur, à mesure que le Seigneur s'approche. Hâtons par nos prières, l'avénement de Dieu, dit l'Eglise dans les prières de ce temps, et célébrons-le par des chants de fête.

IIe Point.

EXEMPLE DES ANGES.

C'est par des chants que les anges célébraient la naissance du divin Enfant : *Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum et dicentium : Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis* (Luc. II. 13, 14). Leur exemple vous explique la *seconde disposition* qui doit vous conduire au berceau du Sauveur.

Toutes les solennités ont leur joies; il y a dans toutes quelque chose qui réjouit et repose le cœur. Voilà pourquoi les jours consacrés à les célébrer se nomment des jours de fête, c'est-à-dire d'allégresse, de réjouissance. Or, quelles grâces, quelles vertus apporte avec lui le jour de Noël! cette crèche de Bethléem, si pauvre en apparence, quelle est riche en biens de toute espèce! De cette misérable cabane va sortir le soleil de justice qui, selon l'expression du prophète Isaïe, resplendira sur le monde et dissipera toutes les ténèbres. Les hommes auront un précepteur qui leur enseignera toute vérité. Par lui ils apprendront à connaître le vrai Dieu, à l'aimer, à le servir; par lui le culte des passions honteuses sera détruit pour faire place au règne de la vertu. Toute douleur sera consolée et la pauvreté ennoblie. Les hommes connaîtront qu'ils sont frères et comprendront la gloire et le bonheur de s'aimer; car alors naquit un frère aux esclaves, un ami aux malheureux, un père aux pauvres, un Dieu aux enfants. Comment donc ne pas se réjouir, lorsque Dieu se montre si bon et si prodigue! Si les peines qui affligent la terre ont pu quelquefois nous abattre, si parfois, tourmentés par des ennuis, par des chagrins, nous avons laissé le désespoir entrer dans notre cœur, ah! que notre cœur se relève plein d'espérance; car un Dieu se fait homme, et, par amour, il veut habiter parmi nous. Nous avons donc raison de vous dire, comme les anges aux bergers : réjouissez-vous; la nouvelle que nous vous annonçons fait la gloire des cieux et la paix de la terre. Réjouissez-vous comme l'enfant qui, dès longtemps séparé de son père ou de sa mère, contemple d'avance, avec bonheur, le jour qui les lui rendra. Réjouissez-vous comme l'esclave qui voit briser ses fers; réjouissez-vous comme le pauvre, que la faim tourmente, se réjouit à la vue de la main miséricordieuse qui lui porte le pain de la charité.

Réjouissez-vous; faites éclater partout votre joie; que votre piété redouble ses actions de grâces. L'Eglise a ses exercices qui vous appellent; que vos maisons aient aussi les leurs. Qu'elles renaissent parmi vous ces pratiques saintes des anciens temps. Aux approches de Noël, la famille prenait une physionomie, une forme plus religieuse. Tous les soirs, au retour du travail, les pères et les enfants se réunissaient autour du foyer domestique, et la soirée s'écoulait dans de pieux entretiens ou bien dans de saints cantiques. Des palais et des cabanes, de la bouche du riche et du pauvre, montaient vers le ciel mille voix qui le bénissaient. Ce mystère n'a rien perdu des grâces qu'il donne; il n'est ni moins fécond, ni moins saint, appliquez-vous à le célébrer avec toute la joie, mais aussi avec toute la pureté qu'il exige. C'est la *troisième disposition* dont les Mages nous offrent l'exemple.

IIIe Point.

EXEMPLE DES MAGES.

Cette troisième disposition est la plus importante et la plus nécessaire. Ce n'est pas assez du pieux recueillement et des saintes joies que doit vous inspirer l'arrivée du Seigneur, ce n'est pas assez de l'attendre, il faut le recevoir comme il convient. Lorsque les Mages se rendirent auprès du Sauveur, ils regardèrent comme un devoir de lui apporter, pour témoignage de leur sentiment, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Tel est aussi le tribut que vous devez préparer à J.-C. La pénitence qui guérit de la corruption du péché comme la myrrhe préserve les corps de la pourriture du sépulcre; la charité, qui élève le cœur et monte vers Dieu comme un encens d'agréable odeur. La justice, dont la beauté brille comme un or pur. Ainsi se réaliseront en vous ces recommandations du saint précurseur : *préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers;* purifiez-vous donc de toute souillure; c'est encore le but de l'Avent. Voilà pourquoi ces jeûnes, ces mortifications imposées jadis par l'Eglise. Si la discipline s'est relâchée sur ce point, c'est un adoucissement donné à notre faiblesse. Mais il n'en subsiste pas moins impérieux cet esprit de mortification qui ouvre le cœur au repentir; elle n'en subsiste pas moins l'obligation d'expier ses fautes, d'en réclamer le pardon. C'est surtout aux jours des grandes miséricordes que les pécheurs doivent accourir au tribunal de pénitence.

Il s'agit de préparer un berceau au Sauveur en vous-même. Sa naissance est le symbole de celle qui doit s'opérer dans votre cœur. Oui, il faut qu'il naisse en vous avec les vertus qui forment son glorieux apanage, avec son esprit d'humilité, de pauvreté, de mortification, de charité. Vous déplorez la misère du triste réduit qui l'a reçu. Ah! que vos cœurs ne soient donc pas délabrés comme sa cabane, ni froids comme la crèche de Bethléem.

Il fut bien solennel ce jour où les bergers et les rois vinrent adorer l'Enfant-Dieu. Il ne sera pas moins glorieux pour le ciel, moins consolant pour l'Eglise celui où vous viendrez aussi lui apporter vos adorations. Venez-y donc tous, pauvres et riches, car Jésus est le Sauveur de tous.

AUTRE PLAN.

Les raisons qui doivent engager les fidèles à se préparer à la grande fête de Noël se réduisent à trois principales : 1° *à la grandeur de celui qui vient;* 2° *aux fins pour lesquelles il vient;* 3° *aux fruits que nous devons retirer de sa venue.*

I. GRANDEUR DE CELUI QUI VIENT. C'est le maître du monde, c'est le fils du roi du ciel. Ce n'est plus seulement un prophète comme Isaïe ou Jérémie; ce n'est pas seulement un roi comme David ou Salomon.... Or, quels préparatifs ne fait-on pas pour recevoir un prince de la terre! En vérité, vous ne pouvez en faire d'assez grands.

II. FINS POUR LESQUELLES IL VIENT. Il vient pour être le Sauveur du monde : *Natus est vobis hodie Salvator* (Luc. II. 10). La préparation qu'il faut apporter à la venue du Sauveur consiste en deux choses : 1° *à ôter de nos âmes ce qui peut l'empêcher d'y naître spirituellement, c'est-à-dire le péché, l'affection au péché;* 2° *à les orner des vertus qui lui sont agréables, et surtout de l'humilité.*

III. FRUITS QUE NOUS DEVONS RETIRER DE SA VENUE. Nous devons désirer de participer aux biens qu'il nous apporte, mais d'un désir efficace qui nous fasse mettre la main à l'œuvre et pratiquer fidèlement ce que Dieu exige de nous.

ANC. ET. NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Ipse erit expectatio gentium (Gen. XLIX. 10).
Desiderium collium æternorum (Id. ibid. 26).
Misit Deus redemptionem populo suo (Ps. CX. 9).
Cum quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus de cœlo a regalibus sedibus prosilivit (Sap. XVIII, 14).
Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel (Is. VII. 14).
Parvulus natus est nobis, et Filius datus est nobis (Id. IX. 6).
Emitte Domine Agnum dominatorem terræ (Id. XVI. 1).
Deus ipse veniet et salvabit nos (Id. XXXV. 4).
Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum (Id. XLV. 8).
Generationem ejus quis enarrabit? (Id. LXIV. 1).
Expectatio Israel et salvator ejus... (Jerem. XIV. 8).
Desideratus cunctis gentibus (Agg. II. 8).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Peperit (Maria) filium suum primogenitum, et pannis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio; quia non erat locus eis in diversorio (Luc. II. 7).
Ecce evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo; quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus (Id. ibid. 10).
Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio (Id. ibid. 12).
Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis (Id. ibid. 14).
Videbit omnis caro salutare Dei (Id. III. 6).
In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum... Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est... Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis; et vidimus gloriam ejus (Joan. I. 1, 2, 3, 14).
Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret (Id. III. 16).
Abraham exultavit ut videret diem meum, vidit et gavisus est (Id. VIII. 56).
Hæc est vita æterna ut cognoscant te Deum verum, et quem misisti Jesum Christum (Id. XVII. 3).

ÉPITRES.

Pro nobis omnibus tradidit illum, quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit? (Rom. VIII. 32).
Cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo (Philip. II. 6, 7).
Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei (Tit. III. 4).
Cum introducit primogenitum in orbem terræ dixit: adorent eum omnes angeli Dei (Hebr. I. 16).
Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi, tunc dixi: Ecce venio (Hebr. X. 5).

SS. PÈRES.

Medicus unus est, et carnalis, et spiritualis; factus et non factus; in homine existens Deus, in morte vita vera, et ex Maria et ex Deo (S. Ignat. *Ep. ad Eph.*).
Filius cum Verbum sit primogenitum Dei, Deus etiam est (S. Justin. *Apol.* I. *N.* 63).
Unus Christus... invisibilis, visibilis factus... incarnatus est et homo factus (S. Iren. *Adv. hær.* c. 18).
Creditur Verbum filium ejus appellatum... postremo delatum ex Spiritu Patris Dei et virtute in Virginem Mariam, carnem factum in utero ejus et ex ea natum egisse Jesum Christum, exinde prædicasse novam legem et novam promissionem regni cœlorum (Tertull. *de Præscript. N.* 13).
Si non esset peccatum, mansisset quod in principio erat Deus, Verbum (Origen. *in Num.*).
Hujus indulgentiæ, gratiæ disciplinæque arbiter et magister, Sermo et Filius Dei mittitur.... hic Deus noster, hic Christus est qui mediator duorum, hominem induit, quem perducat ad Patrem (S. Cypr. *de Vanit. idol.*).
In extremis diebus ipse Dominus manifestatus est in carne, *factus ex muliere, factus sub lege, ut eos qui sub lege erant redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus* (S. Basil. *Ep.* 261).
Credamus in Jesum Christum qui in carne advenit et inhumanatus est.... Factus est id quod nos sumus, ut sic eo frui digni efficeremur (S. Cyril. Hier. *Catech.* 12).
Neque hominem a divinitate separamus, sed unum et eumdem profitemur, prius quidem non hominem sed Deum et filium unigenitum (S. Greg. Naz. *Orat.* 51).
Mihi quidem impossibile est generationis divinæ scire secretum, mens deficit, vox silet non mea tantum sed angelorum (S. Ambr. *de Incarnat.* c. 3).
Miror Deum in utero virginis; miror omnipotentem in incunabilis (Id. ibid.).
Ex nobis accepit quod proprium offerret pro nobis, ut nos redimeret ex nostro; et quod nostrum non erat ex suo nobis, divina largitate, donaret (Id. ibid.).
Verbum caro factum est, et Dominus servi formam accepit. Filius enim hominis effectus est, cum verus Dei filius esset, ut homines Dei filios efficeret... itaque cum audieris *Verbum caro factum est*, ne turberis, ne concidas. Neque enim substantia decidit in carnem; impium enim esset id recogitare, sed manens quod erat, sic formam servi accepit (S. Chrysost. *Hom.* II. *in Joan.*).
Tum cœlum terra acta, cum cœli Dominum contineret (Id. ibid.).
Deus tuus factus est frater tuus (S. August. *Serm.* 115 *ex div.*).
Vis nosse qualis sit qui sic natus est? Audi quis et quantus sit: Verbum Patris, artifex mundi, lumen cœli, pax terræ hominum salus, errantium via, bonorum jucunditas (Id. *Serm.* 1 *de Acces. ad Grat.*).
Nativitas Christi mors est vitiorum et vita virtutum (S. Leo, *Serm. de Nat.*).
O inæstimabilis dilectio charitatis! ut servum redimeres, filium tradidisti! S. Greg. *Moral. L.* 3).
Venit secundus Adam, ut imaginem in nobis suam ac similitudinem exemplis suis restauraret (Beda).
Advenientis personnæ consideranda majestas, dignationis magnitudo, charitatis latitudo, humanæ naturæ exaltatio (S. Bern. *Serm.* 3).

ORATEURS SACRÉS.

I. Mystère de l'Incarnation.

On peut considérer dans ce mystère :
1. Les causes qui ont porté un Dieu à s'incarner;
2. La manière dont ce mystère s'est accompli;
3. Les effets de l'Incarnation.

1. CAUSES. Ces causes sont 1° la réparation de la gloire de son Père; 2° le dessein de sauver et de sanctifier le monde.
2. MANIÈRE. Elle est admirablement exprimée par ces paroles de S. Léon : *Suscipitur a majestate humilitas, a virtute infirmitas, ab æternitate mortalitas.*
3. EFFETS. 1° Destruction du péché; 2° Sanctification de l'homme.

(Anonyme).

II. Nativité de J.-C.

Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis (Luc. II. 14).
J.-C. nous apporte en naissant la paix : 1° avec Dieu; 2° avec nous-mêmes; 3° avec le prochain.
I. AVEC DIEU. 1° *Comme médiateur.* Nous voyons dans cet enfant la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée : *Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri* (Tit. III. 4).
2° *Comme victime.* L'idée que nous devons avoir de ce mystère est exprimée par ces paroles de l'apôtre : *Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi* (2 Cor. V. 19); c'est-à-dire Jésus était dans la crèche humilié, pauvre, souffrant, et Dieu était dans J.-C. acceptant ses humiliations.
II. AVEC NOUS-MÊMES. Nous cherchons la paix où elle n'est pas. J.-C. qui est la voie, la vérité et la vie nous découvre, dans le mystère de sa naissance, les deux sources de la véritable paix; qui sont : 1° l'humilité de cœur; 2° la pauvreté de cœur.
III. AVEC LE PROCHAIN L'apôtre S. Paul exhortait les Romains à la charité en leur disant : *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes* (Rom. XII. 18). Or, quel est le principe de cette paix? Une sainte conformité avec J.-C. naissant.
1° C'est un Dieu qui se *dépouille* pour nous de tous ses intérêts; 2° c'est un Dieu qui nous prévient selon le langage du prophète de toutes les bénédictions de sa *douceur.* Deux moyens pour entretenir une paix éternelle avec nos frères (Le P. Masson, le P. Bourdaloue).

III. Homélie.

1° *Quis ad nos venit?* 2° *Ad quos venit?* 3° *Quomodo venit?* 4° *Ad quem finem venit* (Matth. Faber, *in Sylv. Conc.*).
1° QUIS? Le Verbe éternel, la splendeur du Père.....
2° AD QUOS? Des pécheurs entachés de la lèpre originelle : *Filii iræ;* des créatures qui avaient oublié le créateur : *Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.*
3° QUOMODO? *Semetipsum exinanivit formam servi accipiens.*
4° AD QUEM FINEM. *Reconciliari tibi, reconciliari mihi,* dit S. Bernard. *Nullum est tam evidens divinæ charitatis indicium,* ajoute S. Thomas, *quam quod Deus factus est creatum; Dominus noster factus est Deus noster, filius Dei factus est filius hominis.*

TRADITION SACRÉE.

HISTORIQUE.

Le Messie a été annoncé au genre humain aussitôt après la chute d'Adam, lorsque Dieu dit au serpent qu'un jour le fils de la femme lui écraserait la tête. Cette prédiction fut renouvelée avec plus de clarté à Abraham, à Isaac, à Jacob, quand Dieu leur annonça que toutes les nations de la terre seraient bénies en leur postérité, et que ce serait dans la tribu de Juda que le futur libérateur prendrait naissance. A mesure qu'on approchait des temps où devait s'accomplir la promesse, les prédictions devenaient plus explicites; c'est ainsi que, dans la suite, la race de David fut désignée entre toutes les familles de Juda, pour celle qui devait concourir immédiatement à la Rédemption. Une fois ce point bien établi, les prophètes s'appliquèrent à développer les différents caractères du Messie, à préciser l'époque de sa venue, le lieu de sa naissance; à détailler les différentes circonstances de sa vie, de ses travaux, de ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection, de son règne éternel; les conséquences de son sacrifice, l'établissement de son Eglise, etc. etc.

De plus la croyance de l'Eglise est que le Messie a été figuré et annoncé obscurément dans les sacrifices et les cérémonies de l'ancienne loi, dans la vie des patriarches et dans les divers événements qui se sont succédé avant sa venue chez le peuple d'Israël. Elle est persuadée que tous les événements qui se sont passés, dans le monde, n'ont pas eu d'autre but, dans les desseins de Dieu, que de préparer l'avènement du fils de Dieu, et d'établir son règne sur la terre.

Enfin, elle enseigne que c'est en vue des mérites du Messie que les patriarches, les prophètes, les saints de l'ancienne loi et les justes qui ont pu se trouver sur la terre antérieurement à sa venue ont été sauvés, et que depuis sa venue nul homme ne peut parvenir que par lui au salut éternel (M. l'abbé Bertrand, *Dict. des Relig.*).

FAITS ET TÉMOIGNAGES DE LA TRADITION SACRÉE.

EVE. Ipsa conteret caput tuum (Gen. III. 15).

ABRAHAM. Abrahæ dictæ sunt promissiones et semini ejus; non dicit in seminibus quasi in multis, sed in uno et semini tuo qui est Christus (Galat. III. 16).

JACOB. Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est (Gen. XLIX. 10).

DAVID. Filius meus es tu; ego hodie genui te (Ps. II. 7).

ISAÏE. Generationem ejus quis enarrabit? Ecce virgo concipiet et pariet filium... (Is. LIII. 8—VII. 14).

DANIEL. Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum... ut impleatur visio, et prophetia, et ungatur Sanctus Sanctorum (Dan. IX. 23).

MICHÉE. Et tu Bethleem Ephrata, parvulus es in millibus Juda, ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis (Mich. V. 2).

AGGÉE. Adhuc unum modicum est... et veniet desideratus cunctis gentibus; et implebo domum istam gloria, dicit Dominus omnipotens (Agg. II. 7, 8).

MALACHIE. Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam.... (Malach. III. 1).

ZACHARIE. Tu puer propheta Altissimi vocaberis: præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus (Luc. I. 76).

ATTENTE DU PEUPLE JUIF. Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne ne forte ipse esset Christus (Luc. III. 15).

LA SAMARITAINE. Scio quia Messias venit, qui dicitur Christus (Joan. IV. 25).

JOSÈPHE. Cet historien juif parle d'un passage de l'Écriture qui portait que l'on verrait en ce *temps-là* un homme de leur contrée commander à toute la terre, et il en fait l'application à Vespasien. C'est évidemment le passage de Daniel. VII. 14. (*De Bell. Jud. L.* XVI. *C.* 31).

TALMUD. Une ancienne tradition consignée dans le Talmud porte que le monde doit durer six mille ans, savoir: deux mille avant la loi; deux mille sous la loi, et deux mille sous le MESSIE (*Tract. Sanhedr. C. 11*).

JUIFS MODERNES. La croyance au Messie a toujours été un dogme fondamental chez les juifs, comme nous le voyons dans tous leurs livres tant anciens que modernes, et leur fameux docteur *Moïse Maimonides* l'a consigné au nombre de ses treize articles de foi. La plupart l'attendent encore; mais quelques-uns ayant de la peine à concilier ce long retard avec quelques prédictions positives énoncées dans l'Ancien Testament, croient qu'il est venu et en cherchent les caractères dans certains grands personnages historiques qui ont fait du bien à leur nation. Les uns l'ont vu dans Ézéchias, d'autres dans Cyrus, dans Esdras, dans Agrippa II, Vespasien, Saladin, Louis-Philippe. D'autres, sans fixer d'époque précise ne doutent pas que, suivant les anciens oracles, le Messie ne soit venu dans les temps marqués par les prophètes.

LES FAUX MESSIES. L'attente universelle du Messie chez les juifs a donné lieu à une multitude d'imposteurs qui ont voulu se faire passer pour le Messie véritable et dont on pourrait dresser une longue liste. Nous nous contenterons de citer: *Judas de Galilée et Théodas*, mentionnés dans les actes des apôtres; *Coziba* qui se fit surnommer *Bar-Kokebas* ou fils de l'étoile qui parut vers l'an 130; *Moïse* qui souleva les juifs de Crète en 434; *Hakem* surnommé *Burca* ou le masque, qui vivait en Orient dans le 8e siècle; un autre qui parut en Perse, l'an 1138; un autre en Moravie dans le 12e siècle; *El David* en Perse, l'an 1200; *David Leimlen* en Allemagne, vers la fin du 15e siècle; le fameux *Sabthui Tsevi* en Syrie, l'an 1666; enfin un certain *Daniel* qui voulut continuer le rôle et les fourberies de Tsevi en 1703 (*Dict. des Relig.*).

TRADITION PROFANE.

ORIENT.

ASIE. Les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs à la ruine de Jérusalem avaient répandu dans toute l'Asie un dogme parfaitement analogue à celui des Juifs sur le Messie. On n'y parlait que d'un *grand Médiateur*, d'un *juge final*, d'un Sauveur futur, d'un roi, d'un conquérant et législateur qui devait ramener l'âge d'or sur la terre, la délivrer de l'empire du mal et rendre aux hommes le règne du bien, la paix et le bonheur. Cette conformité entre les oracles des nations et ceux des prophètes excita l'attention des Juifs. C'était en Judée une attente générale que celle du *Grand Envoyé*, du *Sauveur final* (Volney, *Les Ruines, C.* XII. *N°* 13).

INDE. Un des poèmes sacrés des Hindous, le *Barta Chastram*, contenait il y a environ deux mille cinq cents ans cette prédiction: « Il naîtra un brahme dans la ville de Sçambelam; ce sera Wichnou iesoudou... Alors, ce qui était impossible à tout autre qu'à lui, ce Wichnou iesoudou, brahme, conversant parmi ceux de sa race, purgera la terre des pécheurs, y fera régner la justice et la vérité, offrira un sacrifice.... » Remarquez les noms donnés au Messie et à la ville où il naîtra. Quelle admirable concordance avec les livres hébreux! « Il naîtra un brahme, un prêtre *sacerdos in æternum* « dans la ville de Sçambelam (Bethléem). Bethléem signifie en hébreu, *maison de pain*, et Sçambelam veut dire dans le style sacré des Hindous, *pain de maison*. « Ce sera Wichnou iesoudou » Wichnou (seconde personne de la trinité indoue. « Iesoudou. » (Jésus!). *Dou* est dans cette langue, dit le traducteur du Barta Chastram, la terminaison commune aux noms propres masculins. Ainsi iesoudou n'est pas plus différent de *iesou* que *Tiberius* de *Tibère* (*Rech. Asiat. trad.* par Labeaume. *Notes*).

CHINE. Les livres chinois renfermaient une semblable espérance. « Il faut attendre cet homme, y est-il dit, et ensuite il y aura perfection. C'est pourquoi l'on dit: sans la vertu suprême, la suprême loi ne prendra pas racine. Cent chi (trois mille ans) se sont passés à attendre le saint homme... Aussi la gloire de son nom inondera comme un océan l'empire du Milieu; elle parviendra aux barbares et aux étrangers, en tous les lieux où vont les vaisseaux et les chars (*Le Tchoung-young, C.* 27, 29, 34).

Des ouvrages originaux, dit M. Abel Rémusat, attestent que souvent Confucius parlait du saint qui devait exister dans l'Occident: « Moi *Khièou*, j'ai entendu dire que dans les contrées *occidentales*, il y aurait un saint homme qui, sans exercer aucun acte de gouvernement préviendrait les troubles.... Aucun homme ne saurait dire son nom; mais moi Khièou, j'ai entendu dire que c'était là le véritable saint. » (*L'Invariable milieu*, p. 144, 145).

Les peuples l'attendent disait Memtius, disciple de Confucius, comme les plantes flétries attendent la rosée (Her. Jos. Schmit, *Orig. des Mythes*).

PERSE. Albufarage rapporte que sous le règne de Cambasous (Cambyse) Zerdascht, auteur du magisme, Mède, selon les uns, Assyrien et disciple du prophète Élie selon d'autres, avertit ses sectateurs de la venue du Christ et de l'étoile qui brillerait à sa naissance (D'Herbelot, *Bibl. orient.*).

OCCIDENT.

GRÈCE. Les philosophes grecs nous fournissent plusieurs passages qui témoignent qu'ils attendaient un futur réparateur. Nous citerons seulement une page du *Bouquet* de Platon qui nous paraît frappante, c'est un dialogue entre Socrate et Alcibiade: « Il faut attendre, dit Socrate, jusqu'à ce que quelqu'un nous enseigne quels doivent être nos sentiments envers Dieu et envers les hommes.

ALCIBIADE. Quel sera ce maître, et quand viendra-t-il? Je verrai avec grande joie cet homme quel qu'il soit.—SOCRATE. C'est celui à qui dès à présent vous êtes cher, mais pour le connaître, il faut que les ténèbres qui offusquent votre esprit et qui vous empêchent de discerner clairement le bien du mal, soient dissipées; de même que Minerve, dans Homère, ouvre les yeux de Diomède pour lui faire distinguer le dieu caché sous la figure d'un homme.—ALCIBIADE. Qu'il dissipe donc cette nuée épaisse, car je suis prêt à faire tout ce qu'il m'ordonnera pour devenir meilleur.—SOCRATE. Je vous le dis encore, celui dont nous parlons désire infiniment votre bien.—ALCIBIADE. Alors il me semble que je ferai mieux de remettre mon sacrifice jusqu'au temps de sa venue.—SOCRATE. Certainement, cela est plus sûr que de vous exposer à déplaire à Dieu.—ALCIBIADE. Eh bien! nous offrirons des couronnes et les dons que la loi prescrira lorsque je verrai ce jour désiré, et j'espère de la bonté des dieux qu'il ne tardera pas à venir. »

ITALIE. Les livres Sibyllins n'étaient pas moins explicites chez les Romains. Dès l'an 63, avant l'ère chrétienne, il circulait un oracle Sibyllin qui annonçait que la nature allait faire naître un roi pour le peuple romain: *Regem populo romano naturam parturire.*

VIRGILE. Pour flatter bassement la naissance d'un jeune prince, ce poète lui fit l'application presque sacrilège des anciens livres Sibyllins, comme il l'annonce dès son début:

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.

SUETONE. Percrebuerat Oriente toto, vetus et constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti, rerum potirentur (*in Vesp. C.* 4)

TACITE. Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur (*Ann. L.* V. C. 13).

HEYNE. Unum fuit aliquot (Sibyllinum oraculum) quod magnam aliquam futuram felicitatem promitteret. Hoc itaque oraculo et vaticinio seu commento ingenioso commodo usus est Virgilius.

Au reste il fallait que les livres Sibyllins fussent bien explicites puisque les savants chrétiens ne balançaient pas à y renvoyer les païens: « Prenez en main les livres grecs, leur disaient-ils, lisez la Sibylle, voyez comment elle révèle un seul Dieu et annonce les choses à venir, prenez Hystaspe et lisez-le, et vous y trouverez le fils de Dieu désigné d'une manière éclatante (S. Clément d'Alex. *Stromat. L.* VI).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. IGNACE, Mart— Ep. ad Eph.
S. JUSTIN. — Dialog. cum Tr.
TERTULLIEN. — De Præscript.
S. CYPRIEN. — De vanit. idol. — De Nat. Chr.
S. ATHANASE. — L. 1 Contr. Apoll. — Adv. Ar. Orat. 4.
S. BASILE. — Ep. 261.
S. CYRIL.-DE-J. — Catech. 4.
S. GRÉG.-DE-N. — Orat. 51.
S. GRÉG.-DE-N. — Orat. 4. Contr. Eunom.
S. AMBROISE. — De Inc. Serm. 12.
S. ÉPIPHANE. — Hæres. 30-77.
S. J. CHRYSOST. — Hom. 2 in Matth.
S. JÉRÔME. — In Ep. ad Eph.
S. AUGUSTIN. — De pecc. or. C. 27.
S. LÉON. — Serm. de Nat. D.
S. FULGENCE. — De Incarnat.
S. P. CHRYSOL. — Serm. 147, 148.
S. GRÉGOIRE. — Moral. L. 3.
BÈDE. — In Serm. T. 7.
S. BERNARD. — Serm. 4 in Vig. Nat. Dom.
— Serm. 6 in Nat.

Théologiens.

CATECH. du C. de Trent.—Symb.
SUAREZ. — In 3 p. D. Thom.
BELLARMIN. — In Controv.
LEGRAND. — De Incarn.

Ascétiques.

GERDILIUS. — De Ador. Hum. Chr.
BOSSUET. — Elév. sur les myst.
LE Cl DE BÉRUL. — Grand. de Jésus.
LE R. P. DOM GUÉRANGER. — Année Liturg.

Hagiographes.

THOMASSIN. —Tr. des fêt. de l'Eg.
BENOIT XIV. —De Fest. D. N. J.-C.
BAILLET. —Vies des Saints et Hist. des Fêtes.

Orientalistes.

DUBOIS. — Mœurs, inst. cér. des peupl. de l'Inde.
H.J. SCHMITTH.— Orig. des Mythes.
VOLNEY. — Les Ruin. de Palm.
WISTHON. — Vind. of Sibyl. Or.
W. JONES. — Asiat. Res. T. 1.
D'HERBELOT. — Biblioth. Orient.
Mémorial Encyclop. août 1833.
M. A. RÉMUSAT.— L'Invar. milieu.
M. BONNETY. — Ann. de philos. chrét. 1833.
M. l'abbé BERTRAND.— Dict. des Rel.

Prédicateurs.

TEXIER. — Jour de Noël.
GIROUT. — Id.
COLOMBIÈRE. — Id.
BOURDALOUE. — Id.
BOSSUET. — Id.
CHEMINAIS. — Id.
MASSILLON. — Id.
BORDERIES. — Id.
CAMBACÉRÈS. — Id.
DE MAC-CARTHY. — Id.
LE R. P. VENTURA.—Conf. sur l'Inc. (*En* 1852, *à l'Assomption, à Paris.*

PREMIER PLAN.

Circoncision.

(BOURDALOUE.)

Ier Point.

CIRCONCISION; — COMMENCEMENT DE SALUT.

IIe Point.

CIRCONCISION; — MOYEN DE SALUT.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Circoncision; — Commencement de salut.

1—Dispositions de J.-C. à sa circoncision;
2—Oblation des prémices de son sang;
3—Ses engagements en ce jour.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Circoncision; — Moyen de salut.

1—J.-C. nous fait une loi de la circoncision du cœur;
2—Il nous en explique le précepte;
3—Il nous en facilite l'usage.

DEUXIÈME PLAN.

Royauté de J.-C.

(BOSSUET.)

Ier Point.

EN QUOI CONSISTE LA ROYAUTÉ DE J.-C.

IIe Point.

COMMENT IL L'A ACQUISE.

IIIe Point.

COMMENT IL L'EXERCE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

En quoi consiste la royauté de J.-C.

1—Dignité royale;
2—Dignité sacerdotale.

IIe POINT.

Comment il l'a acquise.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Comment il l'exerce.

1—Avec clémence;
2—Avec étendue.

TROISIÈME PLAN.

Instruction pour le jour de l'An.

(PIERQUIN.—UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

DE L'ANNÉE QUI FINIT.

IIe Point.

DE L'ANNÉE QUI COMMENCE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

De l'année qui finit

1—En quoi consiste une bonne et heureuse année;
2—Comment avons-nous passé celle qui vient de finir.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

De l'année qui commence.

NOUS DEVONS LA PASSER :

1—En paix avec Dieu;
2—En paix avec les hommes;
3—En paix avec nous-mêmes.

(*Voyez* aussi pour le Sermon de la veille du jour de l'An, ou pour celui du jour même, le sujet, **le Temps**, qui est placé au 24e dimanche après la Pentecôte. 2e partie, page 117.)

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

CIRCONCISION.

TEXTE.

Postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo, priusquam in utero conciperetur.

Luc. II. 21.

Deux choses à considérer dans le mystère de ce jour: *la circoncision et le nom du Sauveur*. Pourquoi, demande S. Bernard, ce nom si auguste est-il attaché à la circoncision? Car il semble que la circoncision convienne plutôt à celui qui doit être sauvé qu'au Sauveur même: *Circumcisio quippe magis salvandi quam salvatoris esse videtur*. Quelle liaison y a-t-il donc entre ces deux mystères? Pourquoi attend-on que l'enfant soit circoncis pour lui donner le nom de Sauveur, et quel rapport le nom du Sauveur peut-il avoir avec la circoncision de l'enfant? C'est l'importante question que j'entreprends de résoudre et qui servira de fond à ce discours où j'ai à vous instruire des vérités du christianisme les plus essentielles.

En effet, le rapport qu'il y a entre la circoncision et le nom de Jésus c'est que J.-C., en s'y soumettant, *commença dès-lors à faire, de sa part, tout ce qu'un Homme-Dieu pouvait faire pour nous sauver;* c'est ma première proposition. En outre, il n'est pas moins vrai qu'en établissant la circoncision évangélique, il nous a enseigné comme législateur et comme maître, *tout ce que nous devons faire de notre part pour mériter nous-mêmes d'être sauvés;* c'est ma seconde proposition.

Ier Point.

CIRCONCISION.—COMMENCEMENT DE SALUT.

C'est en se soumettant à la circoncision de l'ancienne loi que le fils de Dieu s'est montré véritablement Sauveur; et c'est à proprement parler dans le mystère de ce jour qu'il a commencé à en exercer l'office. Ecoutez-en les preuves: 1° *Au moment où il fût circoncis il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être victime du péché*; 2° *Au moment où il fût circoncis, il offrit à Dieu les prémices de son sang adorable, qui devait être le remède du péché*; 3° *Au moment où il fût circoncis, et en vertu de sa circoncision, il s'engagea à répandre ce même sang plus abondamment sur la croix pour la réparation entière du péché*. Trois choses à quoi la rédemption du monde était attachée et dont la foi nous assure que le salut des hommes dépendait. Trois raisons solides que je vous prie d'approfondir avec moi.

1re SUBDIVISION.—**Dispositions de J.-C. à sa circoncision.**

Au moment où le fils de Dieu fût circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché et par conséquent pour être parfaitement Sauveur.

Pour offrir à Dieu une satisfaction rigoureuse, il fallait un sujet capable de souffrir et de mourir; pour être capable de souffrir et de mourir, il fallait au moins avoir la marque du péché, la chose est évidente et c'est sur quoi roule toute la théologie de S. Paul. Cette marque du péché ne devait être imprimée sur la chair innocente de J.-C. que par la circoncision, car la circoncision, quelque sainte que nous la concevions dans la personne du Sauveur, était en soi et selon l'institution divine le sçeau et la justification des pécheurs. Ainsi il est vrai de dire que marqué du signe des pécheurs par la circoncision, dès cet instant J.-C. fut dans la disposition d'être la victime du péché.

Donnons à cette vérité plus d'étendue. Pour sauver des pécheurs et des coupables il fallait un juste, mais un juste, dit S. Augustin, qui pût satisfaire à Dieu dans toute la rigueur de sa justice, et pour cela même un juste sur qui pût tomber la malédiction que traîne après soi le péché et le châtiment qui lui est dû. Ce juste c'était J.-C.

Il ne devait pas être pécheur, comme pécheur il eût été rejeté de Dieu. Il ne suffisait pas qu'il fût juste; comme juste il n'aurait pu être l'objet des vengeances de Dieu, mais en qualité de médiateur, il devait, quoique exempt du péché et impeccable même, tenir une espèce de milieu entre l'innocence et le péché: *Deus filium suum mittens in similitudinem carnis peccati* (Rom. VIII. 3); et ce milieu entre l'innocence et le péché c'était qu'il eût la marque du péché: *Eum qui non noverat peccatum pro nobis peccatum fecit* (II Cor. V. 21). *Factus pro nobis maledictum* (Galat. III. 13). Où a-t-il pris la marque du péché? Dans la circoncision.

2e SUBD.—**Oblation des prémices de son sang.**

Au moment où il fût circoncis, il offrit à Dieu les prémices de son sang qui devait être le remède du péché.

La moindre action du fils de Dieu pouvait suffire pour nous racheter, mais dans l'ordre des décrets divins et de cette rigide satisfaction à laquelle il était soumis, il fallait qu'il lui en coutât du sang: *Pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt* (Coloss. I. 20). D'où vient que lui-même l'appelait le sang de la nouvelle alliance, puisque dans le conseil de Dieu ce serait par ce moyen qu'il pacifierait le ciel et la terre: *Hic est sanguis meus novi testamenti* (Matth. XXVI. 28). Aussi était-il ordonné que dans la loi même de grâce, nul péché ne serait remis sans effusion de sang: *Sine sanguinis effusione, non fit remissio* (Hebr. IX. 22), et que le sang de J.-C. aurait seul la vertu de nous purifier et de nous laver: *Sanguis Jesu Christi filii ejus emundat nos ab omni peccato* (I Joan. I. 7). Or, c'est ici que la condition s'exécute; et quand je vois sous le couteau de la circoncision ce Dieu naissant, je puis vous dire mieux que Moïse: *Hic est sanguis fœderis, quod pepigit Dominus vobiscum* (Exod. XXIV. 8). Il est dit des prêtres de Baal: *Incidebant se juxta ritum suum cultris et lanceolis, donec perfunderentur sanguine* (3 Reg. XVIII. 26), afin d'honorer leur dieu; mais, dit S. Augustin, que la conduite de J.-C. est différente! Car nous voyons en lui un Dieu qui par l'excès d'une ardente charité se fait circoncire pour sauver son peuple.

3e SUBD.—**Son engagement en ce jour.**

Au moment ou J.-C. fût circoncis, il s'engagea à répandre plus abondamment son sang sur la croix, pour la réparation entière du péché.

Ce ne sont point ici mes propres pensées, ni des spéculations; c'est l'expresse doctrine de S. Paul lorsqu'il déclarait aux Galates que tout homme qui se faisait circoncire, en vertu de la circoncision même, se chargeait d'accomplir toute la loi: *Testificor omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ* (Gal. V. 3), conséquence onéreuse dont le fils de Dieu fut bien éloigné de se dispenser, puisqu'il protesta depuis hautement qu'il était venu pour l'accomplissement de la loi. Or, l'accomplissement de la loi, dit S. Jérôme, par rapport à J.-C., c'était la mort de J.-C. même; car J.-C. était la fin de la loi: *Finis enim legis Christus* (Rom. X. 4); et il n'en devait être la fin que par la consommation du sacrifice de son humanité sainte.

Le sang qu'il verse pour nous sauver nous fait bien voir de quel prix est notre salut et quelle estime nous devons en faire: *Vide quanto emit*, s'écriait S. Augustin, *et videbis quid emit*. Quelle opposition, M. F., entre ce Dieu circoncis et nous, et en cela quel aveuglement de notre part et quel renversement!

IIe Point.

CIRCONCISION.—MOYEN DE SALUT.

J.-C. nous a donné un moyen sûr pour nous aider à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle. Cette circoncision nouvelle est la circoncision du cœur.

Une circoncision qui n'est pas seulement extérieure mais qui pénètre, pour ainsi dire, jusque dans les parties les plus intimes de l'âme: *Non quæ in manifesto est circumcisio* (Rom. II. 28); une circoncision qui n'est plus de la main des hommes: *Circumcisio non manu facta* (Colos. II. 11); une circoncision qui consiste dans le renoncement aux vices et aux concupiscences de la chair: *In expoliatione corporis carne* (Id. ibid.); une circoncision de cœur, qui se fait non selon la lettre, mais dans la ferveur de l'esprit: *Circumcisio cordis in spiritu non littera* (Rom. II. 29). Voilà, M. F., les énergiques expressions dont s'est servi l'Apôtre pour définir ce que j'appelle la nouvelle circoncision ou la circoncision évangélique; voilà l'idée qu'il en a conçue; et par là, dit S. Chrysostôme, il nous a marqué l'essentielle différence et la perfection infinie du culte chrétien compare à celui des Juifs et des païens.

Que fait aujourd'hui le fils de Dieu pour nous apprendre comment nous devons coopérer à l'œuvre de notre salut?

1re SUBD.—**Il nous fait une loi de la circoncision du cœur.**

La source de notre damnation est dans notre cœur: *De corde exeunt cogitationes malæ, adulteria, furta* (Matth. XV. 19). Il faut donc que ce cœur soit circoncis. Circoncision entière, dit S. Jérôme, circoncision universelle qui s'étend à tout et qui n'excepte rien. La raison, dit ce Père, en est bien évidente, parce qu'il n'y a point de vice en nous qui ne puisse nous faire perdre le salut, si nous le laissons croître et se fortifier.

2e SUBD.—**Il nous explique cette loi par son exemple.**

Nous trouvons dans sa circoncision les quatre passions les plus dominantes et les plus difficiles à vaincre parfaitement sanctifiées et soumises à Dieu.

1° *Passion de la liberté*. Elle a été vaincue en J.-C., par l'obéissance qu'il rend à une loi qui ne l'obligeait pas

2° *Passion de l'intérêt*. Elle a été vaincue en J.-C., par le dépouillement où il veut paraître.

3° *Passion de l'honneur* Elle a été vaincue en J.-C., par le caractère ignominieux du péché dont il consent à subir toute la honte

4° *Passion du plaisir*. Elle a été vaincue en J.-C., par les souffrances qu'il endure dans la circoncision.

Or, voilà surtout les quatre passions que nous devons nous efforcer de déraciner de notre cœur.

3e SUBD.—**Il nous en facilite l'usage.**

Il nous facilite l'usage de cette circoncision par la vertu même du sang qu'il commence à répandre. Ce sang divin porte avec soi une double grâce, grâce intérieure qui est celle du Sauveur; grâce extérieure qui est celle de l'exemple.

Faudra-t-il donc pour se sauver; mourir soi-même? Oui, M. F. Le fils de Dieu nous l'a expressément déclaré lorsqu'il nous a dit que pour être son disciple et pour être digne de lui il fallait renoncer à tout et porter sa croix.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

ROYAUTÉ DE J.-C.

TEXTE.

Vocabis nomen ejus Jesum, ipse enim salvum faciet populum.

Matth. I. 21.

Aujourd'hui le Dieu d'Israël qui est venu visiter son peuple, revêtu d'une chair humaine, fait sa première entrée en son temple ; aujourd'hui le Grand-Prêtre du Nouveau Testament, le Souverain sacrificateur, selon l'ordre de Melchisédech, se met entre les mains des pontifes successeurs d'Aaron ; aujourd'hui le Dieu de Moïse se soumet volontairement à toute la loi de Moïse, aujourd'hui l'Ineffable dont le nom est incompréhensible, daigne recevoir un nom humain, qui lui est donné non par la bouche des hommes, mais par l'instigation de l'esprit de Dieu. Que dirai-je? Où me tournerai-je, environné de tant de mystères? Parlerai-je de la circoncision du Sauveur ou bien de l'imposition du nom de Jésus?...

Parlons du nom de Jésus, découvrons-en le mystère, faisons voir l'excellence de la qualité de Sauveur, et combien il est glorieux à notre grand Dieu et Rédempteur J.-C. d'avoir exercé sur nous une si grande miséricorde et de nous avoir sauvés par son sang.

Ier Point.

EN QUOI CONSISTE LA ROYAUTÉ DE J.-C.

Il y a deux inclinations en nous, l'une qui nous porte vers Dieu, l'autre qui nous porte vers nos semblables. Nous sommes d'une race divine : *Ipsius enim et genus sumus* (Act. XVII. 28). D'un autre côté nous sommes de la même nature que nos frères et nous tenons à eux par mille liens. De l'une de ces inclinations est née la religion, de l'autre la société. De là aussi deux sortes d'autorités légitimement établies dans le monde : celle des princes, des magistrats ; celle des prêtres, des pontifes. De là, la *puissance royale* ; de là, l'*ordre sacerdotal*.

Ces deux dignités J.-C. les réunit toutes deux en sa personne.

1re SUBDIVISION.—**Dignité royale.**

La royauté et le sacerdoce étant dérivés l'un et l'autre des deux inclinations, qui ont pris dans le cœur de l'homme de plus profondes racines, ont acquis justement une grande vénération parmi tous les peuples. Aussi les empereurs romains voulurent-ils les allier ; mais combien ils en furent indignes!

Le Messie étant le vrai Christ, c'est-à-dire l'oint du Seigneur, assemble, en sa personne, la royauté et le sacerdoce par l'excellence de son onction qui renferme l'une et l'autre puissance.

1° Que J.-C. ait été et dût être roi, c'est ce qu'avaient annoncé les prophètes. L'ange qui vint saluer Marie lui parla en ces termes : « Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera éternellement dans la maison de Jacob ; » or, c'est là précisément ce qu'avait prédit Isaïe, lorsqu'il dit du Messie : *Super solium David et super regnum ejus sedebit, ut confirmet illud et corroboret in judicio et justitia amodo et usque in sempiternum* (Is. IX. 7).

Ce que je suis bien aise de vous faire considérer, afin que vous voyez en ces deux passages la conformité de l'ancienne et nouvelle ailliance ; car il serait impossible de vous rapporter en ce lieu tous les textes des Ecritures qui promettent la royauté au Sauveur.

2° C'était une tradition dans le peuple que le Messie serait un grand roi. En effet nous lisons dans S. Jean qu'après cette multiplication des cinq pains, quelques peuples étant convaincus qu'un miracle si extraordinaire ne pouvait être fait que par le Messie, s'assemblèrent entre eux et conspirèrent de le faire roi. Et ils eussent exécuté leur dessein, s'il ne se fût échappé de leur vue.

3° Les Apôtres eux-mêmes n'avaient pu se déprendre de ce sentiment dont on avait préoccupé leur enfance. « Eh! Maître, lui disaient-ils, quand est-ce qu'arrivera votre règne? Sera-ce bientôt que vous rétablirez le royaume abattu d'Israël ? » Ils ne pouvaient goûter ce qu'il leur prédisait de sa mort.

4° Mais voyez dans sa réalité la royauté de J.-C. « J.-C. règne partout, dit Tertullien, J.-C. est adoré partout. Devant lui la condition des rois n'est pas meilleure que celle des moindres esclaves. Scythes ou Romains, Grecs ou Barbares, tout lui est égal ; il est égal de tous, il est roi de tous, il est le Seignenr et le Dieu de tous. » *Christi regnum et nomen ubique porrigitur, ubique regnat, ubique adoratur....*

2e SUBD.—**Dignité sacerdotale.**

Considérez maintenant J.-C. dans sa qualité de pontife. Pour comprendre la sublimité de son sacerdoce comparez-le avec celui d'Aaron. Aaron porte à un autel corruptible des génisses et des taureaux ; Jésus pontife et victime présente devant le trône de Dieu sa chair formée par le Saint-Esprit, oblation sainte et vivante pour l'expiation de nos crimes. Aaron dans un tabernacle mortel efface quelques immondices légales et certaines irrégularités de la loi par le sang des animaux égorgés ; Jésus à la droite de la Majesté fait par la vertu de son sang la vraie purification de nos âmes. Aaron est consacré par un sang étranger, comme il est écrit dans le Lévitique, et, par ce même sang étranger : *In sanguine alieno*, dit l'Apôtre, il entre dans le sanctuaire ; Jésus consacré par son propre sang, entre dans le sanctuaire éternel, dont il ouvre la porte à ses serviteurs ; Jésus, le Saint des Saints, le charitable pontife paraît entre Dieu et les hommes. Il se présente pour porter les coups qui allaient tomber sur nos têtes ; il répand son sang sur les hommes, il lève à Dieu ses mains innocentes et pacifie ainsi le ciel et la terre.

IIe Point.

COMMENT J.-C. L'A ACQUISE.

La royauté de J.-C. commence au jardin des Olives. Entendez-le ne parler plus que de gloire et n'entretenir plus ses disciples que de ses grandeurs, quand il sent approcher son heure dernière? *Nunc clarificatus est filius hominis* (Joan. XIII. 31), leur dit-il. Eh? M. F., que va-t-il faire? Que veut dire ce maintenant? demande fort à propos en ce lieu l'admirable S. Augustin? Va-t-il peut-être s'élever sur eux une nuée pour foudroyer tous ses ennemis? ou bien est-ce qu'il fera descendre des légions d'Anges pour se faire adorer par tous les peuples du monde? Non, non, ne le croyez- pas. Il va à la mort, au supplice, au plus cruel des tourments, à la dernière des infamies ; et c'est ce qu'il appelle sa gloire, c'est son règne, c'est son triomphe.

Regardez, je vous prie, mon Sauveur dans cette triomphante journée en laquelle il fait son entrée dans la ville de Jérusalem, peu de jours avant qu'il mourût. Jetez les yeux sur ce concours de peuple de toutes les conditions et de tous les âges, qui accourent au devant de lui des palmes et des rameaux à la main, en signe de réjouissance ; et qui pour faire paraître leur zèle à ce nouveau prince dans une si sainte cérémonie, font retentir l'air de leurs cris de joie : *Hosanna filio David, benedictus qui venit in nomine Domini, Rex Israel* (Joan. XII. 13).

Quel est ce nouveau procédé si éloigné de sa conduite ordinaire? et depuis quand, je vous prie, aime-t-il les applaudissements, lui qui autrefois s'était enfui sur une montagne, parce que le peuple voulait le faire roi. Aujourd'hui tout ce peuple l'appelle hautement son roi, les Pharisiens jaloux l'avertissent d'imposer silence à cette populace échauffée; non, non, répond mon Sauveur: *Si hi tacuerint, lapides clamabunt* (Luc. XIX. 40).

Ainsi il approuve maintenant ce qu'il rejetait, il accepte aujourd'hui une royauté qu'il avait autrefois refusée. Ah! n'en cherchez point d'autre cause ; c'est qu'à cette dernière fois qu'il entre dans Jérusalem, il y entre pour y mourir ; et mourir à mon Sauveur c'est régner. En effet, quand est-ce qu'on l'a vu paraître avec une contenance plus ferme et avec un maintien plus auguste que dans le temps de sa passion? Il ne répond à Pilate que lorsqu'il lui demande : Etes-vous roi? *Tu dicis, quia Rex sum ego* (Joan XVIII. 37).

Ainsi sa royauté J.-C. ne veut l'avoir acquise que par l'effusion de son sang. Ainsi la croix de mon roi, c'est son trône ; la croix de mon pontife, c'est son autel ; le sang de mon roi, c'est sa pourpre ; le sang de mon pontife, c'est sa consécration.

IIIe Point.

COMMENT IL L'EXERCE.

1re SUBD.—**Avec clémence.**

C'est avec clémence et miséricorde que J.-C. daigne régner sur nous. Ce ne lui est point un accroissement de puissance, mais c'est un témoignage de sa bonté dit S. Augustin : *Dignatio est, non promotio ; miserationis indicium, non potestatis augmentum* (*Tr.* 51 *in Joan.*). Regardez cette vaste étendue de l'univers ; tout ce qu'il y a de lumières célestes, toutes les saintes inspirations, toutes les vertus et les grâces, c'est le sang du prince Sauveur qui les a attirées sur la terre.

Le peuple d'élus que ne doit-il pas au Seigneur? Ecoutez l'hymne des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse : « O agneau immolé, disent-ils, vous nous avez rachetés en votre sang ; vous nous avez fait rois et sacrificateurs à notre Dieu et nous régnerons sur la terre. » (Apoc. V. 10).

Royauté auguste de mon Sauveur qui partage sa couronne avec les peuples qu'il a rachetés : *Servire Deo regnare est* (S. Leo, *Ep. ad Demetr.*).

Considérez les César, les Alexandre, ces ravageurs de provinces... Oh! qu'il n'est pas ainsi de mon prince, c'est un capitaine sauveur qui sauve les peuples et use de clémence.

2e SUBD.—**Avec étendue.**

Il a plu à notre grand Dieu que sa royauté fut attestée par une écriture publique au haut de la croix. Ecrivez donc, ô Pilate, les paroles que Dieu vous dicte et dont vous n'entendez pas le mystère. Que la royauté de Jésus soit écrite en langue hébraïque, qui est la langue du peuple de Dieu, en langue grecque, qui est la langue des doctes et des philosophes, en langue romaine, qui est celle de l'empire et du monde. Tous ces peuples viendront bientôt lire l'admirable écriteau et fléchir le genoux devant leur roi : *Et ego cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum* (Joan. XII. 32).

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

POUR LE JOUR DE L'AN.

TEXTE.

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.

Is. XXXVIII. 15.

Une année vient de finir, une autre année commence. Ainsi commencent et finissent, ainsi passent et se succèdent, avec une étonnante rapidité, tous les instants, tous les jours, toutes les années de notre vie, et avec eux la joie et les plaisirs, comme la douleur et la tristesse, la prospérité et le bonheur, comme l'adversité et l'infortune.

Tout passe ici-bas; il n'y a que nos œuvres, bonnes ou mauvaises, qui demeurent pour être jugées, pour être punies ou récompensées.

Une année vient de finir; mais comment l'avons-nous passée? A-t-elle été pour nous une année bonne et heureuse? C'est, M. F., le vœu qu'on a formé pour vous lorsqu'elle a commencé; c'est le vœu que, à votre tour, vous avez formé pour d'autres. Vous étiez pleins d'espérance qu'il en serait ainsi; mais vos vœux ont-ils été accomplis? Vos espérances ont-elles été réalisées?

Une autre année commence: sera-t-elle pour vous une bonne et heureuse année? C'est encore le vœu que vous formez et que vous recevez. Vous concevez encore les mêmes espérances; mais vos vœux s'accompliront-ils? Vos espérances se réaliseront-elles? En un mot; 1° *quelle a été pour vous l'année dernière qui vient de finir?* 2° *quelle sera celle qui commence?* C'est ce que je vais examiner avec vous aujourd'hui; ce sera la matière de cette instruction.

Ier Point.

DE L'ANNÉE QUI VIENT DE FINIR.

1re SUBDIVISION. — **En quoi consiste une bonne et heureuse année.**

Devons-nous regarder une année comme bonne et heureuse, précisément parce que, durant son cours, tout a réussi au gré de nos désirs, parce que nous avons eu du succès dans nos entreprises, que nos affaires ont prospéré, que nous l'avons passée au sein de l'abondance et des plaisirs? Voilà bien, il est vrai, l'idée qu'on s'en forme dans le monde; voilà ce que la plupart désirent par-dessus tout, ce qu'on appelle bonheur: *Beatum dixerunt cui hæc sunt.* Mais faux et fragile bonheur! trompeuse félicité, qui n'est ni à l'abri des revers ni exempte des chagrins, qui s'évanouit comme l'ombre, qui fuit et passe avec la rapidité de l'éclair! Non; que le monde qualifie d'heureux ceux qui la possèdent; pour nous, éclairés des lumières de la foi, instruits à l'école de J.-C., ce n'est pas sur cette terre de notre exil, dans cette vallée de larmes et de misères que nous cherchons le bonheur; c'est vers le ciel que nous élevons nos regards, que nous poussons nos soupirs; et, si le bonheur est possible sur la terre, nous ne regardons comme heureux, nous n'appelons de ce nom que ceux qui ont Dieu pour partage et qui sont fidèles à sa voix: *Beatus cujus Dominus Deus ejus.*

Une bonne, une heureuse année, M. F., est non-seulement celle où la santé se conserve, où les biens temporels abondent, où les travaux fructifient où les projets, les desseins ont un favorable succès, où on n'éprouve ni perte ni revers, ni maladie; mais celle où il n'y a point de péché dans une paroisse, où il y a moins d'occasions, moins de sollicitations au péché; celle où il y a plus de sagesse, plus de religion, plus de vertu, plus de justice, plus de probité, plus d'amour pour Dieu, plus de ferveur dans son service, plus de charité pour le prochain, plus de commisération pour les malheureux; celle où il y a plus d'union dans les familles, plus d'union entre les parents, plus d'édification dans le public, plus de pratique des bonnes œuvres, plus de piété, de dévotion dans les pères et les mères, plus de docilité, d'obéissance et de respect dans les enfants, plus de douceur et de bonté dans les maîtres, plus de fidélité et d'attachement dans les serviteurs, plus de ferveur dans les vieillards, plus de modestie, plus de tempérance dans la jeunesse, plus de pudeur et de retenue dans les femmes, plus de sobriété et de probité dans les hommes.

Voilà, M. F., la bonne année, l'année sainte passée dans le service de Dieu, que je vous désire dans toute la sincérité de mon cœur, parce qu'elle vous sera comptée pour la bienheureuse éternité.

2e SUBD.—**Comment avons nous passé celle qui vient de finir.**

Maintenant, M. F., souffrez que je vous demande quelle a été pour vous l'année qui vient de finir? Pouvez-vous dire qu'elle a été bonne et heureuse selon le Seigneur, c'est-à-dire qu'elle a été une année sainte, une année de vertu et de fidélité? Pouvez-vous vous rendre à vous-mêmes ce consolant témoignage que vous êtes dans la voie du salut, dans l'amitié de Dieu; que pour vous sauver, vous n'avez qu'à continuer de vivre comme vous faites?

Combien cependant sont grandes et multipliées les grâces que le Seigneur vous a faites durant cette année qui vient de s'écouler! Grâces naturelles: la santé, la force, l'industrie, les aliments, la récolte des fruits de la terre, la conservation de la vie, l'exemption des pertes, des accidents, des revers, des maux dont tant d'autres ont été frappés. Etions-nous meilleurs qu'eux pour n'en être pas accablés comme eux?

Grâces surnaturelles, grâces proprement dites; combien de bonnes pensées, de bons désirs, de salutaires inclinations, de pieux desseins! Messes, sacrements, avis, instructions saintes, bons exemples, et de là que chacun se dise à soi-même: combien de secours pour mon salut! combien de tentations dans lesquelles Dieu m'a soutenu; que je suis donc coupable d'être encore retombé, d'être redevenu prévaricateur!

Mais examinons-nous plus en détail; voyons comment chacun, dans notre état, nous avons rempli nos devoirs.

Moi prêtre et pasteur, ai-je prêché par mon exemple la vertu que j'ai prêchée par mes paroles et annoncée si souvent dans cette chaire?

Vous pères de famille, avez-vous servi Dieu, l'avez-vous fait servir par vos enfants, par vos domestiques?

Enfants de famille, n'avez-vous point contristé vos parents par votre désobéissance, par votre orgueil?

Serviteurs, n'avez-vous pas connivé à l'injustice de vos maîtres? Ne les avez-vous pas animés contre vous par votre peu d'intérêt, par votre indolence, par votre infidélité, par vos débauches?

IIe Point.

DE LA NOUVELLE ANNÉE QUI COMMENCE.

Cette année qui commence sera-t-elle pour vous une bonne et heureuse année? C'est le vœu que vous formez les uns pour les autres, c'es aussi celui que je forme pour vous. Toutefois ne croyez pas que je veuille me borner à des vœux impuissants et stériles; je veux encore aider à leur accomplissement; je veux travailler de tout mon pouvoir à vous rendre bonne et heureuse cette année que vous commencez, je veux vous fournir les moyens d'arriver au véritable bonheur.

Pax vobis: La paix soit avec vous! C'est le vœu que formait J.-C. pour ses disciples au moment de les quitter pour retourner à son Père; c'est aussi le vœu de votre pasteur: *Pax vobis!*

Mais la paix que je vous souhaite, M. F., le bonheur que je désire vous donner, ce n'est pas cette paix mensongère, ce faux bonheur que le monde promet dans la jouissance de ses biens et de ses plaisirs: *Non quomodo mundus dat (pacem), ego do vobis*: mais cette paix que J.-C. est venu apporter sur la terre et que les anges ont annoncée aux hommes de bonne volonté, cette paix que J.-C. a laissée à ses fidèles disciples, comme gage précieux de son amour et de sa tendresse: *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis.*

Oui, M. F., voulez-vous que cette année soit pour vous bonne et heureuse, qu'elle soit une année de bonheur? passez-là en *paix avec Dieu*, *en paix avec les hommes*, *en paix avec vous-mêmes*.

1re SUBDIVISION.—**En paix avec Dieu.**

Passez-là en paix avec Dieu, par votre attention à vous préserver du péché, à éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu et vous faire perdre son amitié; par votre fidélité à accomplir sa loi et ses commandements; c'est-à-dire, soyez exacts à offrir chaque jour au Seigneur l'hommage de vos prières et de vos adorations, à lui témoigner votre amour et votre reconnaissance pour ses bienfaits. Que jamais le jurement, ni le blasphème, ni l'imprécation ne souillent votre langue. Que votre bouche ne s'ouvre que pour bénir son saint nom. Sanctifiez par la pratique des bonnes œuvres, le jour du dimanche; prenez garde de le profaner par des excès ou par un travail défendu; venez en ce saint jour, dans le temple du Seigneur, le prier et chanter ses louanges avec l'assemblée des fidèles. Conservez-vous purs et innocents en sa présence; et si le péché venait à souiller votre âme, hâtez-vous d'aller la purifier au tribunal de la réconciliation et de laver vos fautes dans les larmes de la pénitence. Enfants dociles de l'Eglise de J.-C., soyez soumis à ses lois; observez les jeûnes et les pratiques de pénitence qu'elle vous prescrit et venez vous asseoir à la table sainte, au banquet sacré où elle vous convie au moins une fois l'an.

2e SUBD.—**En paix avec les hommes.**

Pères, élevez vos enfants dans la loi et la crainte du Seigneur; formez-les à la vertu, instruisez-les de leurs devoirs, veillez sur leur conduite; reprenez-les, corrigez-les lorsqu'ils le méritent, et surtout édifiez-les par vos bons exemples. Enfants, honorez votre père et votre mère, aimez-les, respectez-les, assistez-les dans leurs besoins, consolez-les dans leurs peines et Dieu vous bénira. Epoux, aimez-vous, respectez-vous, assistez-vous mutuellement. Fidèles, soyez attentifs à la voix de votre pasteur; soyez doux, affables, complaisants envers vos inférieurs; ayez des entrailles de miséricorde envers les malheureux, des sentiments de charité envers tout le monde.

3e SUBD.— **En paix avec vous-mêmes.**

Ne permettez-jamais que l'orgueil domine votre cœur, que l'envie le dessèche, que la colère l'agite et en trouble le repos. Si vous avez des richesses, n'y attachez pas votre cœur; fuyez l'avarice et le vil intérêt. Fuyez l'oisiveté, qui est la source de tous les vices et qui rendrait votre existence pénible et à charge à vous-mêmes.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Circumcidetis carnem præputii vestri, ut sit signum fœderis inter me et vos (Gen. XVII. 10).

Circumcidite præputium cordis vestri (Deut. X. 16).

Circumcidet Dominus cor tuum, et cor seminis tui, ut diligas Dominum Deum tuum in toto corde (Id. XXX. 6).

In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam, Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei (Ps. XXXIX. 9).

Haurietis aquas in gaudio, de fontibus Salvatoris (Is. XII. 3).

Circumcidimini Domino, et auferte præputia cordium vestrorum (Jerem. IV. 4).

Omnis domus Israel, incircumcisi sunt corde (Id. IX. 26).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Non veni solvere legem, sed adimplere (Matth. V. 17).

Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jésus, quod vocatum est ab angelo, prius quam in utero conciperetur (Luc. II. 21).

ÉPITRES.

Dura cervice et incircumcisis cordibus (Act. VII. 51).

Circumcisio cordis in spiritu, non littera; cujus laus non ex hominibus, sed ex Deo est (Rom. II. 29).

Circumcisio quidem prodest si legem observes, si autem prævaricator legis sis, circumcisio tua præputium facta est (Id. ibid. 25).

Abraham signum accepit circumcisionis, signaculum justitiæ et fidei, quæ est in præputio (Id. IV. 11).

Empti estis pretio magno, glorificate et portate Deum in cordibus vestris (2 Cor. VI. 20).

Mortificationem Christi in corpore nostro circumferentes (Id. IV. 10).

Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum factum ex muliere, factum sub lege, ut eos qui sub lege erant redimeret, et adoptionem filiorum reciperemus (Galat. IV. 5).

Si circumcidimini, Christus nihil vobis proderit (Id. V. 2).

Testificor omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ (Id. ibid. 3).

In Christo neque circumcisio aliquid valet neque præputium, sed fides quæ per charitatem operatur (Id. ibid. 6).

Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis (Id. ibid. 24).

Nos enim sumus circumcisio, qui spiritu servimus Deo et gloriamur in Christo Jesu, et non in carne fiduciam habentes (Philip. III. 3).

Circumcisi estis circumcisione non manufacta, in expoliatione corporis carnis, sed in circumcisione Christi (Coloss. II. 11).

In capite libri scriptum est de me, ut faciam Deus voluntatem tuam (Hebr. X. 7).

SS. PÈRES.

Ut primitias sanguinis proprii ei cui totum sanguinem oblaturus erat, offerret, et communia singulorum sacrificia, Christi præcederet holocaustum (S. Cypr. *de Circumcis.*).

Ubi Christus venit, cessarunt sacrificia, et jam cordis et omnem affectionum petulantiam gladio spiritus resecari, immutabili decreto, mandavit (Id. ibid.).

Sane originale peccatum, a primis parentibus, in totam generis hujus successionem defluxum, omni tempore aliquibus remediis oportuit expiari, licet vim plenam significantia non habuerint, donec ad ipsam rem ventum, quæ figurarum operiebantur velamine (*Ep.* 42).

Circumcidi voluit Christus ut obediendi virtutem suo commendaret exemplo (S. Epiph. *Hæres.* 30).

Signum circumcisio corporalis, veritas autem circumcisio spiritualis, illa membrum amputat, ista peccatum (S. Ambr. *L.* 9 *Ep.* 17).

Circumcisio fuit illius temporis sacramentum, quod figuravit nostri temporis baptismum (S. August. *L.* 2 *de Anim. et ej. Orig.*).

Quanti æstimavit Deus hominem, qui pro eo unici filii sanguinem fudit (Id. *in Ps.* 142).

Ligari se volunt homines et secari, daturi, pro incerta valetudine, dolorum magnam mercedem; Deus certius curat et gratis (Id. *in Ps.* 102).

Ab adventu Domini, a circumcisione carnis ad circumcisionem cordis transitum esse (Id. *in Exp, Ps.* 6).

Christus sicut suscepit pro nobis mortem, ita et circumcisionem non respuit, ut nos spiritu circumcideremur (Id. *Hom. de Circumc.*).

Quod apud nos valet aqua baptismatis, hoc agit pro his qui ex Abrahæ stipe prodierunt, mysterium circumcisionis (S. Greg. *L.* 4 *Moral.*).

Verbum abbreviatum in carne, amplius abbreviatur, facta circumcisione (S. Bern, *Serm.* 5 *de Circumc.*).

Minoratus paulo minus ab Angelis, Dei filius, humanam naturam induit, sed jam, nec ipsum respuens medium humanæ corruptionis, plane multo minoratus ab eis (Id. ibid.).

Circumciditur puer, agnus sine macula, et si non eguit, voluit tamen circumcidi (Id. ibid.).

Circumciditur tanquam Abrahæ filius; Jesus vocatur tanquam filius Dei (Id. ibid.).

Et nos fratres circumcidi necesse est, et sic nomen salutis accipere (Id. ibid.).

In circumcisione Domini habemus quod amemus et admiremur; habemus etiam quod imitemur (Id. *Serm.* 3).

Quid mirum si pro nobis dignatus est circumcidi, pro quibus dignatus est mori? (Id. ibid.).

Circumcisus fuit Christus, ut nobis documentum fidei et exemplum humilitatis præberet (Id. ibid.).

Propter hoc circumcisus est, propter quod natus, propter quod passus (Id. ibid.).

Parum est semel amputasse, sæpe amputandum est, imo si fieri potest, semper, quia semper quod amputari oportet, si non dissimulas, invenies (Id. *Serm. in Cant.*).

Per circumcisionem significari arbitror excisionem voluptatum, quæ mentem fascinant (Philo Jud. *de Circumc.*).

THÉOLOGIE.

I. Effets de la Circoncision.

1° Effet naturel. L'effet naturel de la circoncision était de distinguer les Juifs des autres peuples.

2° Effets moraux. Elle rappelait aux Juifs qu'ils descendaient du père des croyants, de la race dont devait naître le Messie; qu'ils devaient imiter la foi d'Abraham, croire comme lui aux promesses de Dieu. Selon Moïse (Deut. XXX. 6), c'était un symbole de la circoncision du cœur; selon Philon (*de Circumc.*), et S. Paul (Gal. V. 3), elle obligeait le circoncis à l'observation de toute la loi; enfin, elle était la figure du baptême.

3° Effets spirituels. On dispute si la circoncision remettait le péché originel, ou si c'était une simple marque qui distinguait les Juifs des gentils. Les anciens Pères, qui ont vécu avant S. Augustin, avaient borné les effets de la circoncision à imprimer aux Hébreux un caractère sensible qui les distinguât des autres peuples qui n'étaient point dans l'alliance du Seigneur. C'est le sentiment de S. Justin (*Dial. cum Tryph.*), de S. Irénée (*L.* IV, *C.* 3), de S. Chrysostôme (*Hom.* 39 *in Gen.*), de S. Epiphane (*Hæres.* 30), d'Hilaire, diacre (*Ambrosiast. in Rom.* IV), de S. Jérôme (*in Ep. ad Galat.*), de S. Jean Damascène (*de Fide Orthod.*).

Mais S. Augustin a prétendu que la circoncision remettait le péché originel, fondé sur ce que l'Ecriture condamne à l'extermination les enfants qui n'auraient pas été circoncis le huitième jour (*L.* 2 *de Nupt. et Concupisc. C.* XI). Or, de quel autre péché cet enfant pouvait-il être coupable, sinon du péché originel? S. Grégoire-le-Grand (*Moral. L. in Job C.* 3), Bède-le-Vénérable (*in Luc*, XI), S. Fulgence, S. Prosper, S. Bernard et plusieurs théologiens ont suivi le sentiment de S. Augustin (Dom Calmet, *Dict. de la Bible*).

II. Raisons de la Circoncision de J.-C.

Les SS. Pères indiquent plusieurs raisons qui auraient porté le Fils de Dieu à se soumettre à la loi de la Circoncision.

1° Il a voulu, dit S. Epiphane, ôter aux Juifs le prétexte apparent qu'ils auraient pu prendre de ne le pas reconnaître, s'il eût été incirconcis; 2° la Circoncision était d'institution divine, 3° il a voulu prouver par cette douloureuse cérémonie, dit S. Thomas, qu'il était véritablement homme, contre l'erreur des Manichéens qui ne lui donnaient qu'un corps fantastique; 4° il a voulu donner l'exemple d'une parfaite obéissance; 5° il a voulu, dit l'Apôtre, se charger du joug de la loi dont il venait nous affranchir.

III. Significations de la Circoncision.

On ne saurait douter que la circoncision ne signifiât de grandes choses pour la loi de grâce. Que nous figurait donc cette circoncision extérieure qui se faisait sur la chair des Juifs, si ce n'est la circoncision intérieure qui se doit faire dans le cœur des chrétiens? Cela est d'autant plus vrai que cet intérieur qui est l'essence de la religion chrétienne a été, dans tous les temps, comme l'âme du culte du vrai Dieu. C'est dans le cœur que la concupiscence réside. Or, puisque le mal vient du cœur, il faut y appliquer le remède, lequel n'est autre que la circoncision spirtuelle.

CIRCONCISION.

ORATEURS SACRÉS.

I. Royauté de J.-C. sur les ames.

J.-C. peut tout pour attirer à lui l'âme infidèle. 1° Il la trouble; 2° il la détache; 3° il la subjugue.

J.-C. peut tout pour renouveler l'âme infidèle, il lui donne : 1° une nouveauté de vue; 2° une nouveauté d'inclination; 3° une nouveauté de puissance et de vie (M. l'abbé Deplace).

II. Influence de J.-C. dans l'ancien monde.

Nous constaterons d'abord l'action de J.-C. au sein de l'ancien monde, et à cette époque nous le verrons : *Source de toute vie morale dans l'ancien monde.* Le développement de cette unique idée fera tout le sujet de ce discours.

1° La vie morale c'est la *justice* et la *vérité*. 1° La *justice* qui détermine les rapports qui doivent unir Dieu et l'homme; 2° la vérité qui éclaire dignement la justice, qui détermine la morale.

Or, considérons à la fois les Hébreux avec les Gentils, sous le double rapport de la justice et de la vérité, partout nous verrons l'infériorité de ceux chez qui s'est relâchée l'alliance avec le Pontife-Dieu de l'univers.

Partout nous verrons que la vie morale a baissé chez les Gentils, et que, dans une proportion égale, elle a grandi chez les Hébreux.

2° Si J.-C. a été la source de toute vie morale; nous pouvous ajouter qu'il a été *la source de toute grandeur au sein de l'ancien monde.*

1° J.-C. a été la source de la grandeur intellectuelle de l'ancien monde; 2° J.-C. a été la source de la grandeur morale de l'ancien monde (M. l'abbé Cœur, 1er et 2e *Serm.*).

IV. Obligations que J.-C. a contractées a sa circoncision.

1° Ayant pris alors le titre de Sauveur, il a contracté l'obligation de sauver les hommes, au prix de son sang, et il en a donné aussitôt des gages dans cette rigoureuse cérémonie; 2° de se faire notre Médiateur auprès de son Père, étant dès ce moment en état de victime; 3° de détruire le péché qui est l'unique obstacle à notre réconciliation avec Dieu.

— Obligations que J.-C. nous impose réciproquement pour être sauvés :

1° De travailler à notre salut par une circoncision générale de tout ce qui peut déplaire à Dieu; 2° de mener une vie de pénitence, afin de satisfaire pour nos péchés; 3° d'observer exactement la loi de l'Evangile, comme le Sauveur, en prenant la circoncision, s'est en même temps chargé d'accomplir toute loi (*Essais de Serm.*).

V. In circumcisione Domini habemus quod admiremur, et amemus; habemus etiam quod imitemur (S. Bernard, *Serm.* 3 *de Circumcis.*).

1° *Habemus quod admiremur.* Ce qui doit être l'objet de notre admiration est de voir que dans ce mystère, il se trouve un assemblage et un mélange de choses qui nous surprennent, par l'opposition qu'elles nous paraissent avoir avec la nature divine; savoir un Dieu souverain et indépendant, assujéti à une loi, nonobstant toutes les raisons qui pouvaient si justement l'en dispenser; un Dieu impassible qui se soumet à la souffrance; celui qui est la sainteté même, prendre l'apparence du péché et vouloir paraître pécheur.

2° *Habemus quod amemus.* Ce qui nous doit porter à l'aimer, c'est de voir qu'il nous aime jusqu'à vouloir nous sauver, aux dépens de sa gloire, de son sang et de sa vie même, puisque en voulant être circoncis il s'engage à mourir un jour pour nous sur la croix.

3° *Habemus quod imitemur.* L'objet de notre imitation, c'est son obéissance aux ordres de son Père, sa patience à souffrir, son humilité profonde qui le porte à vouloir paraître pécheur.

TRADITION SACRÉE.

RÉDEMPTION PAR LE SANG.

Rien ne frappe plus, dans les lois de Moïse, que ses constants efforts pour garantir les Juifs des pratiques du paganisme, pour séparer le peuple israélite du reste des peuples, en lui imposant des rites particuliers; mais relativement aux sacrifices il abandonne son système général; il se règle d'après les rites fondamentaux des autres nations, et même, ne se contentant pas de s'y conformer, il ajoute à leur rigueur, exposant ainsi le caractère national à acquérir une dureté dont, à coup sûr, il n'avait pas besoin. De toutes les cérémonies prescrites par ce célèbre législateur, il n'en est pas une, il n'est surtout aucune purification, même physique pour laquelle le *sang* ne soit nécessaire. Je signale principalement les purifications et les sacrifices expiatoires, fixés par les lois, et dont le but était de sanctifier et de réconcilier.

Remarquons surtout la fête de l'expiation solennelle, à laquelle tout le peuple se purifiait et rentrait en grâce avec le Seigneur. La purification s'opérait par l'immolation de certaines victimes, du *sang* desquelles on arrosait la terre et l'on faisait des aspersions. Voici quelques circonstances de la fête solennelle. Purifié déjà par le sacrifice d'une victime, le Grand-Prêtre apporte le *sang* du bouc tué pour les péchés du peuple, au-dedans du voile; il en arrose la terre devant l'oracle et purifie le sanctuaire des impuretés des enfants d'Israël, de leurs prévarications, de tous leurs péchés.... Offrant alors le bouc vivant, il met ses deux mains sur sa tête, confesse toutes les iniquités des enfants d'Israël, en charge avec imprécation la tête du bouc et l'envoie au désert par un homme destinée à cette mission (Levit. XVI, 15, 16, 21).

A la suite se trouve ce commandement fait à Israël : « Au dixième jour du septième mois, vous affligerez vos âmes; c'est en ce jour que se fera votre expiation et la purification de tous vos péchés; vous serez purifiés devant le Seigneur, car c'est le sabbat et le grand jour du repos (Id. ibid. 29, 31).

Cette expiation ordonnée par Moïse, inséparable de l'effusion du *sang* des victimes, était l'image de l'expiation générale des crimes du genre humain par le sacrifice de la croix et par le *sang* de J.-C. (Schmitt, *La Rédemption annoncée par les Traditions*).

Notre raison ne peut nous assurer que les souffrances de quelques individus ne soient pas nécessaires au bonheur du tout; elle ne peut nous démontrer que ce ne soit pas de nécessité que viennent le crime et le châtiment; qu'ils ne puissent pas pour cette raison être imposés sur nous et levés comme une taxe sur le bien général, ou que cette taxe ne puisse pas être payée par un être aussi bien que par un autre, et que par conséquent, si elle est volontairement offerte, elle ne puisse pas être justement acceptée de l'innocent à la place du coupable. Le christianisme nous a dévoilé plusieurs vérités importantes dont nous n'avions précédemment aucune connaissance et parmi ces vérités celle-ci : Que Dieu veut bien accepter les souffrances du Christ comme une expiation des péchés du genre humain. Cette vérité n'est pas moins intelligible que celle-ci : Un homme acquitte les dettes d'un autre homme (Jennyngs, *Vue de l'évidence de la Religion chrétienne*).

Les hommes n'ont jamais douté que l'innocence ne pût satisfaire pour le crime, et ils ont cru de plus qu'il y avait dans le *sang* une force expiatrice; de manière que la *vie* qui est dans le sang pouvait racheter une autre *vie*.

A cette théorie sur les sacrifices se rattache l'inexplicable usage de la circoncision pratiqué chez tant de nations de l'antiquité, que les descendants d'Isaac et d'Ismaël perpétuent sous nos yeux avec une constance non moins inexplicable, et que les navigateurs de ces derniers siècles ont retrouvé dans l'archipel de la mer Pacifique, nommément à Taïti, au Mexique, à la Dominique et dans l'Amérique septentrionale. Quelques nations ont pu varier dans la manière; mais toujours on retrouve *une opération douloureuse et sanglante faite sur les organes de la reproduction.* C'est-à-dire : *Anathème sur les générations humaines* et *salut par le sang* (J. de Maistre, *Soirées de S. Pétersbourg*, 9e *entretien*).

TRADITION PROFANE.

RÉDEMPTION PAR LE SANG.

De même que chez les Juifs d'après les lois mosaïques, l'immolation des victimes et l'effusion de leur *sang*, dans le but d'apaiser les dieux, étaient universellement en usage chez les païens.

D'après la reponse de l'oracle « Agamemnon ordonne aussitôt aux peuples de se purifier; ils se purifient et jettent l'eau lustrale dans la mer. Ils immolent au dieu du jour des hécatombes choisies, de taureaux et de chèvres, près la rive de l'indomptable Océan » (*Iliad.* Ch. 1).

Quiconque a étudié l'antiquité connaît les *tauroboles* et les *criboles* auxquels donna lieu en Orient le culte de Mithra. L'effet de ces sacrifices consistait dans une parfaite purification, dans la disparition de tous les crimes, dans une régénération morale et complète. Afin de renaître ainsi pour l'éternité, on descendait nu dans une fosse profonde, recouverte avec une planche percée d'une foule d'ouvertures. Sur cette planche on égorgeait un taureau ou un bélier, de manière à ce que leur sang, encore tiède, jaillit sur toutes les parties du corps du *pénitent*.

Au témoignage de S. Grégoire de Nazianze, Julien l'Apostat se soumit lui-même à cette bizarre superstition. Ce fut donc la croyance constante de tous les hommes et de tous les temps que l'effusion du sang avait la vertu de sanctifier et de racheter. Dans sa forme extérieure, cette croyance se modifia suivant le caractère et le culte des différents peuples; mais partout le principe est visible. Comment, dès-lors, prétendre avec quelque droit que le paganisme s'est fait illusion sur cette idée fondamentale et universelle, c'est-à-dire *la rédemption au moyen du sang.* S'appuierait-on sur l'impossibilité où était le genre humain de deviner la vertu de ce sang nécessaire à sa régénération? Sur ce que l'homme, abandonné à lui-même, ne pouvait connaître, ni la grandeur de sa chute, ni l'immensité de l'amour dont il redevenait l'objet? Nonobstant ces objections, toujours est-il que chaque peuple, quelques notions qu'il possédât sur la déchéance originelle, connaissait et le besoin et la nature du moyen de salut. Assurément les racines d'une croyance si extraordinaire, si générale doivent être profondes. Si elle n'avait pas eu un fondement réel et mystérieux, pourquoi Dieu même l'aurait-il consignée dans les lois mosaïques? Où les anciens auraient-ils puisé l'idée d'une régénération morale? Pourquoi, dans tous les lieux et à toutes les époques, afin d'honorer la Divinité, de se concilier ses faveurs, de détourner sa colère, aurait-on choisi une cérémonie dont l'esprit isolé de tout secours étranger ne saurait donner l'idée? La nécessité nous force de reconnaître l'existence de quelque cause cachée et cette cause était bien puissante.

Les anciens regardaient le sang comme un fluide vivant où résidait l'âme; la vie et le sang se trouvaient, pour ainsi dire, les deux termes d'une équation. De là vient aussi qu'ils pensaient que le ciel, irrité contre la chair et le sang, ne pouvait être apaisé que par son effusion, et aucun peuple n'a douté qu'elle n'eût la propriété d'expier le crime.

Que l'on songe que, d'une part, toute la doctrine de l'antiquité n'était qu'un cri prophétique du genre humain qui désignait le sang comme moyen de salut; que, de l'autre, le christianisme vint accomplir cette prophétie, remplaçant l'emblème par la réalité, en sorte que la docrine primitive ne cessa jamais de désigner l'auguste victime, objet de la révélation nouvelle; et que réciproquement, cette révélation, rayonnante de tout l'éclat de la vérité, découvre la source divine de la doctrine qui pendant des siècles nous apparaît comme un point lumineux au milieu des ténèbres du paganisme; à coup sûr, une pareille concordance est la preuve la plus irréfragable que l'esprit humain puisse se créer.

Dès-lors il demeure évident que la doctrine des sacrifices païens a un rapport intime avec la doctrine de la réconciliation du monde, par l'entremise d'un divin Rédempteur; et cette proposition paradoxale au premier abord, savoir : *que l'idée d'une rédemption opérée par un Dieu Sauveur est le fondement de la fable*, se trouve demontrée d'une manière complète, assise désormais sur une base inébranlable (Schmitt, *La Rédemption annoncée par les traditions.* — *Voy. Soirées de S. Pétersbourg*, 9e *entretien.*).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. Cyprien — L. 1 ad Quir. c. 8. — L. 5, Ep. 42.
S. Ambroise — Ep. 77.
S. Jérôme — Ep. 20.
S. Augustin — L. de pecc. Orig. c. 32.
S. Grégoire — Hom. 21 in Evang.
Bède — Hom. in Evang.
S. Bernard — 3 Serm. in Circ.
S. Bonaventur. — Serm. in Circumc.
S. Laurent J. — Serm.
Zénon de Ver. — Circumc. Jud.
S. Thomas — In Serm. fest.

Théologiens.

Catech. du Conc. de Trent. — Symb.
Suarès — In Myster Trac.
Cornel.-a-Lap. — In C. 17 Gen.
Benoit XIV — Tr. de Fest. Dom.
Billuart — De Myst. Chr.

Ascétiques.

S. Bernardin — Serm. 49.
Gerson — Serm.
Hugo de S. Vic. — Serm. 49.
Grenade — Mémor. Médit. sur la vie de N. S.
Bourgoin — Médit. sur la vie de N. S.
Haineuve — Id.
Nouet — L'homme d'or. 2 Médit.
Dupont — Myst. de la foi.
Nepveu — Réflex. Janv.
Alleaume — Souffr. de J.-C.
Le R. P. Dom Guéranger — Année liturg.

Apologistes.

Dom Calmet — Dict. de la Bible.
Bergier — Dict. théolog.
Jennyngs — Vue de l'Evid. de la Relig. chr.
De Maistre — Soir. de S. Pétersb. 9e Entret.
— Eclairciss. sur les sacrifices.
Schmitt — La Rédempt. ann. par les Trad.
M. l'abbé Bertrand — Dict. des Relig.

Prédicateurs.

Matth. Faber — Conc. in Circ.
Cartagène — Myst. Serm.
Biroat — Id.
Texier — Id.
La Colombière — Id.
Duneau — Id.
Masson — Id.
Monmorel — Homél.
Bourdaloue — Myst.
Bossuet — Id.
Massillon — Id.
Jarry — Serm.
Castillon — Id.
Laboissière — Gr. de J.-C.
M. l'abbé Deplace — Royauté de J.-C. sur les âmes.
M. l'abbé Cœur — Infl. de J.-C. dans l'anc. monde.

PREMIER PLAN.

Vocation des Gentils

(FÉNELON.)

Ier Point.

LA PROPAGATION DE L'ÉVANGILE A ÉTÉ RAPIDE ET CONTINUELLE.

IIe Point.

CARACTÈRES DE L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE L'ÉVANGILE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

La propagation de l'Évangile a été rapide et continuelle.

1—Première propagation;
2—Propagation moderne.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Caractères de l'œuvre de la propagation de l'Évangile.

1—OEuvre sublime;
2—OEuvre sainte.

DEUXIÈME PLAN.

Vocation des pécheurs.

(BOSSUET.)

Ier Point.

LES MAGES CHERCHANT J.-C., MODÈLES DES PÉCHEURS CHERCHANT DIEU.

IIe Point.

LES MAGES AYANT TROUVÉ J.-C., MODÈLES DES PÉNITENTS DEVANT DIEU.

IIIe Point.

LES MAGES S'EN RETOURNANT, MODÈLES DES VRAIS PÉNITENTS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Les Mages cherchant J.-C., modèles des pécheurs cherchant Dieu.

1—Ils le cherchent promptement;
2—Ils le cherchent généreusement;
3—Ils le cherchent constamment;
4—Ils le cherchent exactement.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Les Mages ayant trouvé J.-C., modèles des pénitents devant Dieu.

1—Ils le considèrent,
2—Ils l'adorent;
4—Ils lui offrent leurs présents.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Les Mages s'en retournant, modèles des vrais pénitents.

1—Ils évitent Hérode;
2—Ils s'en vont par un autre chemin.

TROISIÈME PLAN.

Circonstances principales de cette fête.

(BOSSUET.)

I.

L'ÉTOILE DES MAGES.

II.

QUI SONT LES MAGES?

III.

D'OU VIENNENT LES MAGES?

IV.

POLITIQUE D'HÉRODE TROMPÉE.

V.

AVEUGLEMENT DES JUIFS.

VI.

SENTIMENTS QUE DOIT NOUS INSPIRER CETTE FÊTE.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

VOCATION DES GENTILS,

TEXTE.

Surge, illuminare, Jerusalem; quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est.

Is. LX. 1.

A peine Jésus, l'attente et le désiré des nations, est né, et voici les mages, dignes prémices des Gentils, qui, conduits par l'étoile, viennent le reconnaître. Bientôt les nations ébranlées viendront en foule après eux; les idoles seront brisées, et la connaissance du vrai Dieu sera abondante comme les eaux de la mer qui couvrent la terre. Je vois les peuples, je vois les princes qui adorent dans la suite des siècles celui que les mages viennent adorer aujourd'hui. Nations de l'Orient vous y viendrez à votre tour; une lumière, dont celle de l'étoile n'est qu'une ombre, frappera vos yeux et dissipera vos ténèbres. Venez, venez, hâtez-vous de venir à la maison du Dieu de Jacob.

O Eglise! ô Jérusalem! réjouissez-vous, poussez des cris de joie. Vous qui étiez stérile dans ces régions, vous qui n'enfantiez pas, vous aurez dans cette extrémité de l'univers des enfants innombrables: *Surge, illuminare.*

Ier Point.

LA PROPAGATION DE L'ÉVANGILE A ÉTÉ RAPIDE ET CONTINUELLE.

1re SUBDIVISION.—**Première propagation de l'Evangile.**

Quelle est, M. F., cette Jérusalem dont parle le prophète, cette cité pacifique dont les portes ne se ferment ni jour ni nuit, qui suce le lait des nations, dont les rois de la terre sont les nourriciers et viennent adorer les sacrés vestiges? Elle est si puissante que tout royaume qui ne lui sera pas soumis périra; et si heureuse, qu'elle n'aura plus d'autre soleil que Dieu, qui fera luire sur elle un jour éternel. Cette Jérusalem ne peut être l'ancienne qui est en ruines, mais la nouvelle.

Qu'il est beau de voir comment les promesses se sont accomplies en elle! J.-C. naît et la face du monde se renouvelle. La loi de Moïse n'était observée que dans la Judée; à Jésus est reservé de posséder toutes les nations. Il les possède, vous le voyez. Depuis qu'il a été élevé sur la croix, il a attiré tout à lui. Dès l'origine du christianisme S. Irénée et Tertullien ont montré que l'Eglise était déjà plus étendue que cet empire même qui se vantait d'être lui seul tout l'univers. Les régions sauvages et inaccessibles du Nord, que le soleil éclaire à peine, ont vu la lumière céleste. Les plages brûlantes de l'Afrique ont été inondées des torrents de la grâce. Les empereurs eux-mêmes sont devenus les adorateurs du nom qu'ils blasphémaient et les nourriciers de l'Eglise dont ils versaient le sang.

Mais la vertu de l'Eglise ne doit pas s'éteindre après ces premiers efforts; le temps ne peut rien contre elle; J.-C. qui en est la source est de tous les temps; il était hier, il est aujourd'hui et sera au siècle des siècles. Aussi vois-je cette fécondité qui se renouvelle toujours; la vertu de la croix ne cesse d'attirer tout à elle. Regardez ces peuples barbares qui firent tomber l'empire romain; en renversant cet empire, ils se soumettent à celui du Sauveur.

Combien voyons-nous encore de peuples que l'Eglise a enfantés à J.-C. depuis le huitième siècle, dans ces temps même les plus malheureux où ses enfants révoltés contre elle n'ont point de honte de lui reprocher qu'elle a été stérile et répudiée par son époux! Vers le dixième siècle, dans ce siècle dont on exagère trop les malheurs, accourent en foule à l'Eglise, les uns sur les autres, l'Allemand, de loup ravissant devenu agneau; le Polonais, le Poméranien, le Bohémien, le Hongrois conduit aux pieds des Apôtres par son premier roi S. Etienne. Non, non, vous le voyez, la source des bénédictions célestes ne tarit point.

2e SUBD.—**Progagation moderne.**

Mais que vois-je depuis deux siècles? Des régions immenses qui s'ouvrent tout à coup; un nouveau monde inconnu à l'ancien et plus grand que lui. La foi est plantée dans l'Amérique et ne cesse d'y porter des fruits.

Que reste-t-il? Peuples des extrémités de l'Orient, votre heure est venue! Alexandre, ce conquérant rapide que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguer le monde entier, s'arrêta bien loin en deçà de vous. Mais la charité va plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent et les regardent en silence venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut et dire: O Sion, ton Dieu règne sur toi! Les voici ces nouveaux conquérants, qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste.

Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise, et qui peut la représenter? Des hommes qui viennent à vous sans être attirés par aucun motif ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, vous aiment tendrement, quittent tout pour vous, et vous cherchent au travers de toutes les mers avec tant de fatigues et de périls, pour vous faire part de la vie éternelle qu'ils ont découverte! Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes!

Par la vertu toute puissante du nom de J.-C., évêques, prêtres, allez annoncer l'Evangile à toute créature. J'entends la voix de Pierre qui vous envoie et qui vous anime. Il vit, il parle dans son successeur; son zèle et son autorité ne cessent de confirmer ses frères. C'est de la chaire principale, c'est du centre de l'unité chrétienne que sortent les rayons de la foi la plus pure et la plus féconde, pour percer les ténèbres de la gentilité. Allez donc, anges prompts et légers; que sous vos pas les montagnes descendent, que les vallées se comblent, que toute chair voie le salut de Dieu.

IIe Point.

CARACTÈRES DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE L'ÉVANGILE.

1re SUBD. — **Œuvre sublime.**

Quelle est grande cette œuvre qui console l'Eglise, qui la multiplie, qui répare ses pertes, qui accomplit si glorieusement les promesses, qui rend Dieu sensible aux hommes, qui montre J.-C. toujours vivant et régnant dans les cœurs par la foi selon sa parole, au milieu même de ses ennemis; qui répand en tous lieux son Eglise, afin que tous les peuples puissent l'écouter; qui met en elle ce signe éclatant que tout œil peut voir et auquel les simples sont assurés, sans discussion, que la vérité de la doctrine est attachée! Quelle est grande cette œuvre! Mais où sont les mains propres à recueillir ces moissons dont les campagnes pe l'Orient sont déjà blanchies? Eglise de France ne perdez pas votre couronne. D'une main, allaitez dans votre sein vos propres enfants; étendez l'autre sur cette extrémité de la terre où tant de nouveau-nés, encore tendres en J.-C., poussent de faibles cris vers vous, et attendent que vous ayez pour eux des entrailles de mère.

O vous qui avez dit à Dieu: « Vous êtes mon sort et mon héritage, » ministres du Seigneur, qui êtes aussi son héritage et sa portion, foulez aux pieds la chair et le sang. Dites à vos parents: Je vous ignore. Ne connaissez que Dieu, n'écoutez que lui. Que ceux qui sont attachés ici à un travail réglé y persévèrent; car les dons sont divers et il suffit que chacun suive le sien; mais qu'ils donnent du moins leurs vœux et leurs prières à l'œuvre naissante de la foi.

Que ne puis-je aujourd'hui, M. F., m'écrier, comme Moïse aux portes du camp d'Israël: « Si quelqu'un est au Seigneur qu'il se joigne à moi? » Dieu m'en est témoin, Dieu devant qui je parle, Dieu à la face duquel je sers chaque jour, Dieu qui lit dans les cœurs et qui sonde les reins; Seigneur vous le savez que c'est avec confusion et douleur qu'admirant votre œuvre je ne me sens ni les forces ni le courage d'aller l'accomplir. Heureux ceux à qui vous donnez de le faire! Heureux moi-même, malgré ma faiblesse et mon indignité, si mes paroles peuvent allumer dans le cœur de quelque saint prêtre cette flamme céleste dont un pécheur comme moi ne mérite pas de brûler!

2e SUBDr—**Œuvre sainte.**

Par ces hommes chargés des richesses de l'Eglise, la grâce croît et le nombre des croyants se multiplie de jour en jour; l'Eglise refleurit, et son entière et ancienne beauté se renouvelle. Là, on court pour baiser les pieds d'un prêtre quand il passe; là, on recueille avec soin, avec un cœur affamé et avide, jusqu'aux moindres parcelles de la parole de Dieu qui sort de sa bouche. Là on attend avec impatience pendant toute la semaine, le jour du Seigneur, où tous les frères dans un saint repos se donnent tendrement le baiser de paix, n'étant tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme. Là, on soupire après la joie des assemblées, après les chants des louanges de Dieu, après le sacré festin de l'agneau. Là, on croît voir encore les travaux, les voyages, les dangers des Apôtres, avec la ferveur des Eglises naissantes. Heureuses parmi ces Eglises, celles que le feu de la persécution éprouve pour les rendre plus pures! Heureuses ces Eglises, dont nous ne pouvons nous empêcher de regarder la gloire d'un œil jaloux! On y voit des catéchumènes qui désirent de se plonger, non seulement dans les eaux salutaires, mais dans les flammes du Saint-Esprit et dans le sang de l'agneau pour y blanchir leurs robes; des catéchumènes qui attendent le martyre avec le baptême. Là, être chrétien, et ne plus tenir à la terre, est la même chose. Là, on n'ose montrer à ces fidèles enflammés nos tièdes chrétiens d'Europe de peur que cet exemple contagieux ne leur apprenne à aimer la vie et à ouvrir leur cœur aux joies empoisonnées du siècle. L'Evangile dans son intégrité fait encore sur eux son impression naturelle.....

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

CONDUITE DES MAGES, MODÈLE DE LA NOTRE.

TEXTE.

Ecce Magi ab Oriente venerunt Jerosolymam.

Matth. II. 2.

Ces sages qui viennent aux pieds du Sauveur du monde étaient les plus égarés des voies du salut; ces prémices du christianisme furent les élèves de la gentilité; ces rois, qu'on peut appeler les rois des vrais adorateurs, n'avaient été jusqu'alors que des rois idolâtres; comment ont-ils donc passé des ténèbres de l'infidélité à la lumière de la foi, et de la mort du péché à la vie de la grâce? Double passage qu'on ne peut assez admirer dans ces premiers princes chrétiens, devenus en peu de temps, d'infidèles et de pécheurs, fidèles et justes.

Arrêtons-nous à ce dernier changement, le seul peut être qui nous reste à faire à leur exemple, et dans lequel nous devons les prendre pour modèles; regardons-les, non pas simplement comme des aveugles éclairés, mais comme des pécheurs convertis. Voyons 1° *dans les mages qui cherchent J.-C., les dispositions essentielles à une véritable conversion;* 2° *dans les mages qui trouvent J.-C., les qualités d'une sincère conversion;* 3° *dans les mages qui s'en retournent après avoir adoré J.-C., les fruits d'une solide conversion.*

Ier Point.

LES MAGES CHERCHANT J.-C., MODÈLES DES PÉCHEURS CHERCHANT DIEU.

Chercher Dieu sincèrement, c'est 1° le chercher *promptement;* 2° *généreusement;* 3° *constamment;* 4° *exactement.* Heureuses dispositions, qui ne manquent point d'opérer la conversion et le salut comme nous le voyons dans les mages!

1re SUBDIVISION.—**Ils le cherchèrent promptement.**

Nous avons vu son étoile, disent-ils, et nous sommes venus : *Vidimus Stellam ejus et venimus.* Nul intervalle pour eux entre voir et venir, c'est-à-dire entre sentir la vérité et s'y rendre, connaître le devoir et le remplir, discerner le bien et le faire. Chez eux la foi passe d'abord en conviction, le désir se change en résolution, et le projet se réduit en pratique. La grâce ne distingue point en eux le temps de ses attaques, les heures de ses combats et le moment de sa victoire. Elle vient, elle frappe, elle triomphe : *Vidimus et venimus.*

— Pécheurs, éclairés, non pas d'une étoile, mais de mille lumières plus perçantes et plus sûres, vous apercevez bien, mais vous n'allez pas où Dieu vous veut; vous promettez toujours assez, mais vous n'exécutez jamais rien.

2e SUBD.—**Ils le cherchèrent généreusement.**

La droiture de leur cœur les mit au-dessus des incertitudes de l'entreprise, des répugnances de la nature et de la crainte des hommes. Funestes obstacles! mais obstacles, hélas! trop ordinaires à la conversion des pécheurs! obstacles que la générosité de ceux-ci surmonte avec courage. Car demandez à ces mages s'ils sont sûrs de trouver cet enfant qu'ils cherchent, sans autre guide qu'une étoile fugitive; demandez-leur s'ils ne se font pas une peine de renoncer à leur occupation; s'ils ne craignent pas d'être la risée de leurs peuples qui taxeront de singularité leur conduite? Mais malgré ces obstacles, ils ne vous répondront que par ces deux paroles : *Vidimus et venimus.*

— Si je vous demande raison, pécheurs, de cette lente sagesse qui vous fait si longtemps mesurer vos démarches avant que de hasarder le premier pas de votre conversion, de cette timide circonspection qui veut tout examiner, de cette méticuleuse précaution qui compte tous les empêchements imaginables de la vertu, avant que d'en lever un seul obstacle, que pourrez-vous m'alléguer pour excuse, que des doutes frivoles, de faibles répugnances? Que pensera, que dira le monde si je change de sentiment? Terreurs chimériques!

Non, non, ces recherches qui rendent si craintif ne sont point de sincères recherches, elles n'ont point pour auteur le S.-Esprit : *Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia.*

3e SUBD.—**Ils le cherchèrent constamment.**

L'étoile qui les avait amenés d'Orient près de Jérusalem les abandonna. Les voilà désormais sans guide, sans lumière, sans consolation et presque sans espoir. Il n'en aurait pas fallu davantage pour arrêter des âmes moins généreuses au milieu de leur carrière. Mais ces âmes sincères dans leurs démarches, et déterminées une fois par l'attrait de la grâce ne savent ce que c'est que de reculer et d'abandonner Dieu pour une légère soustraction de ses faveurs. La fidélité de leur mémoire leur tient lieu d'astre, et le souvenir des douceurs passées supplée au défaut du goût présent.

Marchons, disent-ils, comme si nous voyions encore, et faisons comme si nous sentions toujours. Ainsi raisonne et agit une recherche véritable et sincère.

—Mais que fait une recherche apparente et trompeuse? Ce que vous avez fait, pécheurs, et ce que vous ferez peut-être encore souvent.... Vous avancerez un jour et vous reculerez le lendemain.

4e SUBD.—**Ils le cherchèrent exactement.**

Dès qu'ils perdent de vue ses lumières, ils prêtent l'oreille à ses oracles; ils s'adressent à son peuple, aux petits et aux grands; ils consultent ses ministres, ses docteurs et ses prêtres; ils ont recours à ses amis, aux premiers Patriarches et aux anciens Prophètes. Pourquoi ces perquisitions réitérées et ces consultations différentes? Ah! c'est, disent-ils, que nous savons qu'il est né, que nous venons le chercher et que nous voulons à quelque prix que ce soit l'adorer : *Vidimus et venimus adorare eum.*

— Il n'en est pas de même de vous, pécheurs. Vous dites assez souvent que vous savez bien qu'il y a pour vous une éternité, que vous la sentez approcher de jour en jour; que vous voulez tout de bon travailler à vous en assurer le bonheur. Mais quels moyens prenez-vous pour réussir et pour vous la rendre heureuse?

IIe Point.

LES MAGES AYANT TROUVÉ J.-C., MODÈLES DES PÉNITENTS DEVANT DIEU.

Les mages enfin ont-ils trouvé J.-C. : 1° ils le *considèrent;* 2° ils l'*adorent;* 3° ils lui *offrent leurs dons.*

1re SUBD.—**Ils le considèrent.**

Nul objet humain n'attire leurs regards. Une obscure demeure, un faible enfant, une pauvre mère; quel spectacle pour des rois! *Intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus* (Matth. II. 11).

Mais ils voient avec étonnement que les cieux, attentifs sur cette sombre demeure, y fixent le cours d'une nouvelle étoile; mais ils considèrent avec surprise que cet enfant, dans son berceau, alarme déjà Jérusalem dans ses murs et fait trembler Hérode sur son trône.

— Ce ne sont pas là vos vues, pécheurs! dans les feintes approches que vous faites de votre Dieu la terre y a plus de part que le ciel, et toute votre piété n'est au fond que pure politique. Ce qui vous occupe c'est bien plus la censure du monde que le respect, l'amour et la crainte de Dieu.

2e SUBD.—**Ils l'adorent.**

Ils ne renferment pas au-dedans les pieux sentiments que la grâce leur suggère; ils les font éclater au-dehors par les marques authentiques qu'ils en donnent; l'humble prosternement de leur corps atteste la parfaite soumission de leur esprit et l'entier accomplissement de leur cœur : *Et procidentes adoraverunt* (Matth. II. 11). Par là ils glorifient Dieu en édifiant les hommes; ils se sanctifient eux-mêmes en se sanctifiant les uns les autres; ils concourent aux desseins du Sauveur en s'encourageant par un mutuel exemple à puiser à ses pieds dans les sources du salut.

—Ah! pécheurs! souvent vous seriez bien convertis si vous vouliez bien le paraître. La crainte de passer pour différents de ce que vous étiez fait que vous êtes toujours les mêmes.

3e SUBD.—**Ils lui offrent leurs présents.**

Leur offrande est proportionnée à l'abus qu'ils ont fait de ce qu'ils avaient de plus précieux et de plus cher : de l'or, de l'encens et de la myrrhe; c'étaient ce qu'ils prodiguaient autrefois aux idoles, et c'est ce qu'ils répandent maintenant aux pieds de J.-C. Il est juste, Seigneur, disent-ils, que ce qui a servi à vous déshonorer, ne serve plus qu'à vous rendre hommage; il est juste que la religion vous rende ce que vous a dérobé l'impiété; il est juste de réparer l'abus criminel de vos dons par un plus saint usage.

—Oui, pécheurs, il est juste, et cependant c'est à quoi vous manquez. Assez heureux quelquefois dans vos recherches pour triompher du péché, vous n'êtes jamais assez reconnaissants pour offrir à Dieu ce que S. Paul en appelle les instruments et les armes : *Arma iniquitatis.*

IIIe Point.

LES MAGES S'EN RETOURNANT, MODÈLES DES VRAIS PÉNITENTS.

Les mages étant de retour : 1° *évitent Hérode;* 2° *ils s'en vont par un autre chemin.* En cela ils sont encore les modèles à proposer aux pénitents, parce qu'il leur apprennent : 1° *à fuir les occasions;* 2° *à changer de conduite.*

1re SUBD.—**Ils évitent Hérode.**

Le premier avis que Dieu donne aux mages, au retour du berceau de J.-C., c'est de ne point retourner à Hérode : *Ne redirent ad Herodem* (Matth. II. 12). Pourquoi? Sans doute parce que ce serait s'exposer à perdre celui qu'ils viennent de préférer à tous leurs trésors. Quoiqu'il en soit Dieu leur commande la fuite, et il est obéi. Ni l'accueil que leur avait fait ce prince, ni le bien qu'il leur pourrait faire, rien ne peut leur arracher vers lui un seul pas.

2e SUBD.—**Ils s'en vont par un autre chemin.**

Per aliam viam reversi sunt (Matth. II. 12). Ce chemin est-il plus doux ou plus pénible? C'est de quoi, dit S. Grégoire, il eût été superflu de nous instruire. C'était assez de nous faire entendre qu'à l'exemple des mages, nous ne pouvons aller au ciel, notre véritable patrie, que par un chemin différent de celui qui nous en a éloigné.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

CIRCONSTANCES PRINCIPALES DE CETTE FÊTE.

TEXTE.

Vidimus Stellam ejus in oriente, et venimus adorare eum.

Matth. II. 2.

De combien de prodiges l'étoile nouvelle que Dieu fait luire, dans les ténèbres de la gentilité, est le présage consolant! A la suite de ces sages qu'une lumière céleste conduit au berceau d'un Dieu fait homme, combien de peuples éclairés par les rayons de la foi se prosterneront aux pieds de Jésus! Quelles vertus vont sanctifier une terre si longtemps souillée par le crime. La vérité, descendue du séjour immortel, va répandre son éclat sur des régions plongées dans la nuit de l'erreur. Les rois mages ne sont que les prémices de la gentilité; ils sont nos pères dans la foi, de nombreux enfants suivront leurs pas!

Jérusalem nouvelle, église de J.-C., dilatez, élargissez votre enceinte. De l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion, Dieu appelle des âmes qui viendront l'adorer sous vos lois. Jérusalem céleste, Église du ciel, quelle multitude innombrable d'âmes sanctifiées par la foi, se sont déjà élevées, à la suite des rois mages, dans vos splendeurs éternelles!

Ce serait un beau sujet que de vous montrer partout l'immense diffusion de la lumière évangélique à dater de ce jour où commença la vocation des Gentils; je me bornerai toutefois à des considérations plus analogues encore à la fête en vous entretenant des circonstances principales qui la caractérisent.

I.

L'ÉTOILE DES MAGES.

1° Voici les premiers fruits du sang de Jésus parmi les gentils : *Vidimus Stellam ejus* (Matth. II. 2). Qu'avait cette étoile au-dessus des autres qui annoncent dans le ciel la gloire de Dieu? Qu'avait-elle de plus que les autres pour mériter d'être appelée l'étoile du Roi des rois, du Christ qui venait de naître, et d'y amener es mages? Balaam, prophète parmi les gentils, dans Moab et en Arabie, avait vu J.-C. comme une étoile; et il avait dit : *Orietur Stella ex Jacob* (Num. XXIV. 17). Cette étoile qui paraît aux Mages était la figure de celle que Balaam avait vue; et qui sait si la prophétie de Balaam ne s'était pas répandue en Orient et dans l'Arabie, et si le bruit n'en était pas venu jusqu'aux mages? Quoiqu'il en soit, une étoile qui ne paraissait qu'aux yeux n'était pas capable d'attirer les mages au roi nouveau-né, il fallait que l'étoile de Jacob « la lumière du Christ » (Luc. II. 32) se fût levée dans leur cœur. A la présence du signe qu'il leur donnait au dehors, Dieu les toucha au dedans par cette inspiration dont Jésus a dit : *Nemo potest venire ad me nisi Pater qui misit me, traxerit eum* (Joan. IV. 44).

2° L'étoile des mages est donc l'inspiration dans les cœurs. Je ne sais quoi vous luit au dedans; vous êtes dans les ténèbres et dans les amusements ou peut-être dans la corruption du monde; tournez vers l'Orient où se lèvent les astres; tournez-vous à J. C. qui est l'orient où se lève comme un bel astre l'amour de la vérité et de la vertu. Vous ne savez encore ce que c'est, non plus que les mages; et vous savez seulement en confusion que cette nouvelle étoile vous mène au roi des Juifs, des vrais enfants de Juda et de Jacob; allez, marchez, imitez les mages. *Vidimus Stellam ejus et venimus*. Nous sommes partis à l'instant. Pour aller où? nous ne le savons pas encore; nous commençons par quitter notre patrie. Quittez le monde de même; le monde pour lequel la nouvelle étoile, la chaste inspiration qui vous ébranle le cœur, commence à vous insinuer un secret dégoût.

Allez à Jérusalem, recevez les lumières de l'Eglise; vous y trouverez les docteurs qui vous interpréteront les prophéties, qui vous feront entendre les desseins de Dieu, et vous marcherez sûrement sous cette conduite.

Chrétiens qui m'entendez, peut-être qu'à ce moment l'étoile va se lever dans votre cœur; allez, sortez de votre patrie, ou plutôt sortez du lieu de votre bannissement que vous prenez pour votre patrie, parce que c'est dans cette corruption que vous avez pris naissance. Dès le sein de vos mères, accoutumés à la vie des sens, passez à une autre région, apprenez à connaître Jérusalem et la crèche de votre Sauveur et le pain qu'il vous prépare à Bethléem.

II.

QUI SONT LES MAGES?

Les mages, sont-ce des rois absolus ou dépendants d'un plus grand empire? où sont-ce seulement de grands seigneurs, des sages, des philosophes, des arbitres de la religion? Vous croyez que je vais résoudre ces doutes et contenter vos désirs curieux; vous vous trompez; je n'ai pas pris la plume à la main pour vous apprendre les pensées des hommes; je vous dirai seulement que c'étaient les savants de leur pays, observateurs des astres, que Dieu prend par leur attrait. S'ils étaient de ceux qui présidaient à la religion, Dieu s'était fait connaître à eux, et ils avaient renoncé au culte de leur pays.

C'est à quoi doivent mener les hautes sciences. Philosophes de nos jours, savants de tout ordre, je ne veux pas dire que vous n'ayez de dignes objets de vos pensées; car de vérité en vérité vous pouvez aller jusqu'à Dieu, qui est la vérité des vérités. Ne présumez pas toutefois et ne croyez pas être quelque chose plus que les autres, parce que vous savez les propriétés et les raisons des grandeurs et des petitesses, vaine pâture des esprits curieux et faibles et qui n'a rien de solide qu'autant que par l'amour de la vérité et l'habitude de la connaître dans des objets certains, elle fait chercher la véritable et utile certitude en Dieu seul.

III.

D'OU VIENNENT LES MAGES?

1° Viennent-ils de loin ou de près? Sont-ils venus en ce peu de jours qui s'écoulent entre la Nativité et l'Epiphanie, comme l'ancienne tradition de l'Eglise semble l'insinuer, ou y a-t-il quelqu'autre secret? Sont-ils venus de plus loin, avertis peut-être avant la Nativité du grand Roi, pour arriver au temps convenable? Qui le pourra dire, et que sert aussi que nous le disions? N'est-ce pas assez de savoir qu'ils viennent du pays de l'ignorance, du milieu de la gentilité où Dieu n'était pas connu, ni le Christ attendu et promis? Et néanmoins guidés d'en haut, ils viennent à Dieu et à son Christ, comme les prémices sacrées de l'Eglise et des Gentils.

2° A la venue du Christ, le monde s'ébranle pour venir reconnaître le Dieu véritable, oublié depuis tant de siècles. « Les rois d'Arabie et de Tharse, les Sabéens, les Egyptiens, les Chaldéens, les habitants des îles les plus éloignées viendront à leur tour pour adorer Dieu et faire leurs présents » au roi des Juifs (Ps. LXXI, 9, 10). Apportez, provinces des gentils : « Venez rendre au Seigneur honneur et gloire, apportez-lui, (comme seul présent digne de lui) la glorification de son nom » (Ps. XXVIII. 2). Pourquoi Dieu appelle-t-il aujourd'hui des sages et des philosophes? « Il n'y a pas plusieurs sages ni plusieurs savants, il n'y a pas plusieurs riches ni plusieurs nobles parmi vous » disait S. Paul (1 Cor. I. 26, 27, 28); « parce que Dieu veut confondre les savants et les puissants de la terre par les faibles et par ceux qu'il estime fous, et ce qui est par ce qui n'est pas. » Il veut pourtant commencer par le petit nombre des sages gentils qui viennent adorer Jésus, parce que ces sages et ces savants, dès qu'ils voient paraître l'étoile, et à sa première clarté, renoncent à leurs lumières pour venir à Jérusalem et aux docteurs de l'Eglise, par où il faut arriver à ce que Dieu leur inspire de chercher. Soumettez, sages du monde, toutes vos lumières, et celles-là mêmes qui vous sont données d'en haut, à la doctrine de l'Eglise; parce que Dieu qui vous éclaire veut vous faire humbles encore plus qu'éclairés.

IV.

POLITIQUE D'HÉRODE TROMPÉE.

Que de secrètes terreurs Dieu envoie aux âmes ambitieuses! Hérode n'avait rien à craindre de ce nouveau roi, dont le royaume n'est pas de ce monde (Joan. XVIII. 36); et lui qui donne le royaume du ciel, il ne désire point ceux de la terre. Mais c'est ainsi qu'il effraie les grands de la terre, si jaloux de leur puissance, et il faut que leur ambition soit leur supplice.

Mais en même temps Dieu se rit du plus haut des cieux de leurs ambitieux projets. Hérode avait poussé jusqu'au dernier point les raffinements politiques : « Allez, informez-vous soigneusement de cet enfant. » (Matt. II. 8). Voyez comme il les engage à une exacte recherche et à un fidèle rapport; mais Dieu souffle sur les desseins des politiques et il les renverse.

V.

AVEUGLEMENT DES JUIFS.

L'aveuglement obstiné des Juifs nous fait connaître quelles actions de grâces nous devons à Dieu pour avoir éclairé les gentils. Qu'y a-t-il de plus aveugle et de plus ennemi de la lumière que ces Prêtres et ces Scribes d'Israël qui expliquèrent par les prophéties le mystère que la nouvelle étoile annonçait, lorsque les mages s'informaient du lieu où le Messie devait naître? Cette étoile pouvait conduire les mages au lieu où J.-C. était né, sans les faire passer par Jérusalem, comme elle le fit effectivement à leur retour; mais les choses furent disposées de la sorte, pour confondre l'endurcissement des Juifs, et afin que la naissance du Sauveur fût manifestée, non-seulement par l'apparition d'une nouvelle étoile, mais aussi par le témoignage des Scribes mêmes.

VI.

SENTIMENTS QUE DOIT NOUS INSPIRER CETTE FÊTE.

Reconnaissons, dit S. Léon, dans les mages qui viennent adorer J.-C. les prémices de notre foi et de notre vocation, et qu'une espérance si consolante remplisse notre âme d'une joie spirituelle. C'est d'aujourd'hui que nous avons commencé d'être les héritiers adoptifs de la gloire éternelle et que nous avons commencé à pénétrer dans les oracles de l'Ecriture qui ont annoncé le Messie Honorons ce saint, cet heureux jour qui nous a fait connaître l'auteur de notre salut. Adorons dans les cieux la toute-puissance de celui dont les mages ont adoré l'enfance dans une crèche. Comme ils ont fait de leurs trésors des offrandes mystiques au Seigneur, il faut que nos cœurs nous fournissent des sentiments pour lui en faire des vœux qui soient dignes de cette majesté redoutable.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei (Ps. LXXI. 11).

Coram illo procident Æthiopes, et inimici ejus terram lingent (Id. ibid. 9).

Reges Tharsis et insulæ munera offerent, reges Arabum et Saba dona adducent (Id. ibid. 10).

Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis (Is. IX. 2).

Surge, illuminare Jerusalem, quia venit lumen tuum et gloria Domini super te orta est (Id. LX. 1).

Omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes, et laudem Domino annuntiantes (Id. ibid. 6).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Ecce Magi ab Oriente venerunt Hierosolymam, dicentes : ubi est qui natus est rex Judæorum (Matth. II. 1).

Vidimus stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum (Id. ibid. 2).

Audiens autem Herodes rex, turbatus est et omnis Jerosolyma cum illo (Id. ibid. 3).

Et congregans omnes principes sacerdotum et Scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur.

At illi dixerunt ei : in Bethlehem Judæ. Sic enim scriptum est per prophetam : Et tu Bethlehem terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda; ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israel (Id. ibid. 4, 5, 6).

Tunc Herodes, clam vocatis Magis, diligenter didicit ab eis tempus stellæ quæ apparuit eis, et mittens illos in Bethleem, dixit : ite et interrogate diligenter de puero, et cum inveneritis, renuntiate mihi, ut et ego veniens adorem eum (Id. ibid. 7, 8).

Qui cum audissent regem abierunt; et ecce stella quam viderant in oriente, antecedebat eos, usque dum veniens, staret supra ibi erat puer (Id. ibid. 9).

Videntes autem stellam, gavisi sunt gaudio magno valde. Et intrantes domum invenerunt puerum cum Maria matre ejus, et procidentes adoraverunt eum; et apertis thesauris suis obtulerunt ei munera, aurum, thus, et myrrham (Id. ibid. 10, 11).

Et responso accepto in somnis ne redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam (Id. ibid. 12)

EPITRES.

Invisibilia Dei per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur (Rom. I. 20).

Gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine; qui eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum filii dilectionis suæ (Colos. I. 12, 13).

Deus omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire (1 Tim. II. 4).

De tenebris vocabit nos in admirabile lumen suum (1 Petr. II. 9).

SS. PÈRES.

Magi sacramentalia munera obtulerunt (S. Cypr.).

In loco humili et supellectile vili, Rex regum et Dominus dominantium invenitur, cognoscitur, adoratur (S. Greg. Nyss. *Orat. de Sanct. Chr. Nat.*).

Alia venerunt Magi via alia redeunt; qui enim Christum viderant Christum intellexerant, meliores utique quam venerant revertuntur (S. Ambr. *in C. 2 Luc.*).

Sapientia hujus mundi ignorat Deum, quem solum deberet inquirere (Id. *in Ps.* 129).

Ex consideratione regis futuri, non timebant Magi regem præsentem (S. Chrysost. *in C. 2 Matth.*).

Ducatum nobis præbeat velut stella cœli, lux fidei (S. August. *Serm.* 29 *de Temp.*).

Quid erit tribunal judicantis, quando superbos reges cuna terrebat infantis? (Id. *Serm. 2 Epiph.*).

Quid erat illa stella, nisi magnifica lingua cœli, quæ narraret gloriam Dei (Id. *Serm. 3 Epiph.*).

Abscondebatur in stabulo et agnoscebatur in cœlo (Id. ibid.).

Quis est iste rex tam parvus et tam magnus, nondum in terris loquitur, et in cœlis edicta proponit (Id. ibid).

Non ita natus est Christus ut reges nascuntur in sæculo, quia natus est et ille, cujus regnum non de hoc sæculo (Id. *Serm. de Temp.*).

Pastoribus Angeli, Magis stella demonstrat, utraque loquitur lingua cœlorum, quia jam cessaverat lingua prophetarum (Id. *Serm. 11 de Epiph.*).

O infantia cui astra famulantur ad cunas! cujus est ista magnitudo, ad cujus cunas sydera obsecundant et reges trepidant, sectatores sapientiæ ingeniculantur (Id. ibid.).

O beatum tugurium! o sedes Dei secunda post cœlum, ubi non lucerna sed stella lucebat! (Id. ibid.).

Illa luce inchoata est fides gentium, illis tenebris accusata est perfidia Judæorum (Id. *Serm.* 31 *de Temp.*).

Hæc Magorum illuminatio, magnum testimonium cæcitatis Judæorum; in terra eorum isti requirebant, quem illi in sua non agnoscebant (Id. *Serm. 2 Epiph.*).

Dedit aspicientibus intellectum, qui præstitit signum, et quod fecit intelligi, fecit inquiri (S. Leo, *Serm. 1 de Epiph.*).

Magi adorant in carne Verbum, in infantia sapientiam, in infirmitate virtutem, in hominis veritate Dominum majestatis (Id. *Serm. 2 de Epiph.*).

Jam tunc cœli enarraverunt gloriam Dei, et in omnem terram sonus veritatis exivit (Id. ibid.).

Agnoscamus in Magis adoratoribus Christi, vocationis nostræ, fideique primitias (Id. ibid.).

Mox ab omnibus voluit agnosci, qui dignatus est omnibus nasci (Id. ibid.).

Quid est quod turbaris, Herodes? Inanis est ista turbatio tua? Rex enim qui natus est non venit reges pugnando superare, sed moriendo mirabiliter subjugare (S. Fulgent. *Serm. 5 in Epiph.*).

Indevotus est vacuus adorator (S. Chrysol. *Serm.* 103).

Qui Magos adduxit, ipse et instruxit; et qui per Stellam foris admonuit, ipse in occulto cordis edocuit (S. Bern. *Serm. 1 de Epiph.*).

Non illis (utique Magis) sordet stabulum, non pannis offenduntur, non scandalizantur lactentis infantia; procidentes adorant ut regem, adorant ut Deum (Id. *Serm. 2 de Epiph.*).

THÉOLOGIE.

I. Epiphanie ou Théophanie.

L'Epiphanie ou Théophanie, c'est-à-dire manifestation de Dieu, est la fête que l'Église chrétienne célèbre le 6 janvier, jour où les Mages vinrent d'Orient en Judée pour adorer J.-C. L'Eglise vénère pendant cette fête une triple manifestation du Verbe fait chair. La *première*, lorsque les Mages vinrent l'adorer; la *seconde*, lorsqu'à son baptême le Saint-Esprit descendit sur lui sous la forme d'une colombe et que la voix du Père céleste le proclama son fils bien-aimé; la *troisième*, lorsqu'il commença à exercer son pouvoir miraculeux en changeant l'eau en vin aux noces de Cana.

Autrefois l'Eglise célébrait ces trois mystères le même jour; mais depuis assez longtemps, dans l'église latine, on fait mémoire de l'Adoration des Mages le jour même de l'Epiphanie, du Baptême de N. S., le jour de l'octave de cette fête, et du Changement de l'eau en vin, le dimanche suivant.

II. Dessein de Dieu dans ce mystère.

Le dessein de Dieu dans le mystère de ce jour a été d'accomplir les promesses et les prophéties faites au sujet de la vocation des Gentils. Ils devaient être appelés à la connaissance du vrai Dieu et à la glorification de son fils J.-C.

Les Juifs furent appelés à la connaissance de J.-C. en la personne des Bergers; les Gentils le sont en ce jour en la personne des Mages. C'est pourquoi S. Léon dit expressément, dans son 2e sermon sur l'Epiphanie : *Agnoscamus in Magis adoratoribus Christi, vocationis nostræ, fideique primitias.*

III. Moyens que Dieu emploie pour nous appeler à lui.

Dieu se sert ordinairement de deux grâces de vocation, qui sont d'ordinaire réunies : 1° *d'une grâce extérieure;* 2° *d'une grâce intérieure.* Pour appeler les Mages, il se sert de ces deux moyens, l'un extérieur, qu'il produit dans le ciel, c'est une *étoile;* l'autre intérieur qui brille au fond de leur âme, c'est la grâce du Saint-Esprit.

IV. Doctrine de S. Thomas sur l'Epiphanie ou Manifestation de Dieu.

La naissance du fils de Dieu, dit ce S. Docteur, a dû être manifestée sinon à tous les hommes du moins à quelques-uns, par le moyen desquels elle pût parvenir à la connaissance des autres. Si elle fut demeurée cachée à tous les hommes, elle n'aurait profité à personne et aurait été inutile. Or, il est de l'ordre de la sagesse divine que les dons d'en haut ne se distribuent pas il est vrai également, mais qu'ils soient communiqués immédiatement à quelques-uns, afin que par leur entremise, comme par un canal ou un organe convenable, ils soient communiqués à tous les autres *(Part. 3 Quæst. 36, art. 1).*

V. Adoration des Mages.

La véritable adoration doit se faire de deux manières : 1° en *esprit*; 2° en *vérité. Adorer en esprit*, c'est avoir des sentiments intérieurs de la grandeur de celui qu'on adore; *adorer en vérité*, c'est adorer ce qui est réellement digne d'adoration.

Les Mages adorent *en esprit*, parce qu'ils accompagnent les signes extérieurs de leur soumission, d'une soumission intérieure; ils adorent *en vérité*, en croyant et confessant que J.-C. est le fils de Dieu *(Ex divers. Theol.).*

ORATEURS CHRÉTIENS.

I. L'ENCENS, SYMBOLE DE LA PRIÈRE; LA MYRRHE, SYMBOLE DE LA PÉNITENCE; L'OR, SYMBOLE DE LA CHARITÉ.

Aujourd'hui les mages viennent offrir à J.-C. de l'encens, de l'or et de la myrrhe, et reconnaître par ces trois symboles, et à la fois, sa *royauté*, son *humanité* et sa *divinité*.

L'encens, qui ne s'offre qu'à Dieu, est aussi le symbole de la prière; car s'il n'a de valeur qu'autant qu'il est détruit et consumé pour s'élever ensuite et embaumer le sanctuaire, de même la prière n'a de force qu'autant qu'elle part d'un cœur humilié et anéanti, et qu'elle s'élève par la confiance jusqu'au trône de Dieu.

La myrrhe qui est offerte à l'humanité de J.-C. est le symbole de la pénitence qui, nous faisant mourir à nous-mêmes et au monde, nous rend semblable à J.-C. crucifié et enseveli.

L'or, qui appartient à la royauté, et qui est la force matérielle de ce monde, est aussi le symbole de la charité, qui est la force spirituelle du monde et qui est l'expression la plus belle et la manifestation la plus parfaite de la vérité.

Nous allons méditer sur ces trois symboles posés auprès de la crèche de J.-C. le jour de la vocation des gentils

J'eserai de vous montrer, en même temps, que la *foi* s'obtient par la prière, qu'elle grandit et se fortifie par l'*espérance*, et qu'elle se manifeste au monde par la charité (Mgr Dupanloup, *Serm. sur l'Epiphanie*).

II. TRIPLE MANIFESTATION.

Elle est grande et auguste la solennité qui nous rassemble. C'est le jour anniversaire de notre vocation à la foi.

Méditons sur un si grand bonheur et un si ineffable bienfait. Avançons-nous pieusement à la suite des princes de l'Arabie jusqu'à l'humble couche du divin enfant de Bethléem. Ouvrons nos intelligences et nos cœurs aux douces influences de l'Epiphanie, c'est-à-dire, de la manifestation du Seigneur.

Cette manifestation se présente à nous avec un triple caractère: J.-C. *appelle, justifie, couronne*. C'est la manifestation par la *Foi*; la manifestation par la *Grâce*, la manifestation par *Gloire*. Je veux dire un mot sur chacune de ces merveilles (M. l'abbé Ch. Breton, *Voy. Trib. Sacr.* 3e *Année*).

III. LES MAGES, LES JUIFS, HÉRODE.

Il est parlé de trois sortes de personnes dans l'Evangile de cette fête: *des Mages, des Juifs, d'Hérode*. Les mages pleins de foi et d'amour vont à Jésus naissant et l'adorent; les Juifs sont indifférents; ils enseignent où est le Sauveur sans y aller eux-mêmes; l'impie Hérode feint de le vouloir adorer, et il tâche en vain de s'en défaire. Or, que nous représentent ces trois sortes de personnages?

1° Les premiers nous représentent ces pécheurs pénitents qui cherchent Dieu de bonne foi et qui le trouvent;

2° Les seconds, ces faux justes qui croient avoir trouvé Dieu et qui de plus en plus s'en éloignent,

3° Le dernier, ces impies qui, ne cherchant Dieu que pour le braver, en sont eux-mêmes réprouvés.

Desquels êtes-vous, chrétiens auditeurs? C'est ce qu'il vous sera aisé de connaître dans ces trois caractères, où vous allez voir l'*infidélité convertie*, la *fausse justice condamnée* et l'*impiété confondue* (Le P. Ségaud, *Pour le jour de l'Epiphanie*).

IV. L'ÉTOILE.

Ecce stella quam viderant in oriente, antecedebat eos, usque dum veniens staret supra ubi erat puer (Matth. II. 9).

Ces trois particularités de l'Evangile nous marquent: 1° *la naissance*; 2° *le progrès*; 3° *la perfection de la foi dans une âme*.

1° L'apparition de l'étoile aux Mages nous figure les premières lumières qu'une foi naissante répand dans une âme qui cherche Dieu. 2° Le progrès de cette étoile qui s'avance vers Bethléem et qui conduit les Mages nous figure l'accroissement de cette foi dans l'âme chrétienne. 3° Enfin, cette étoile qui s'arrête sur l'étable où est né le Sauveur nous figure la perfection de la foi dans l'âme qui s'unit à J.-C. (Anonyme).

VOCATION A LA FOI.

Promesses de Vocation.

L'Etoile de Jacob. Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israel (Num. XXIV. 17).

Les Rois de Tharse, d'Arabie et de Saba. Reges Tharsis et insulæ munera offerent; reges Arabum et Saba dona adducent (Ps. LXXI. 9).

Les Mages. Ecce Magi ab Oriente venerunt Hierosolymam (Matth. II. 1).

Vision de S. Pierre. Vidit cœlum apertum et descendens vas quoddam, velut linteum magnum, quatuor initiis submitti de cœlo in terram in quo erant omnia quadrupedia et serpentia terræ et volatilia cœli. Et facta est vox ad eum: Surge, Petre, occide et manduca. Ait autem Petrus: absit, Domine, quia nunquam manducavi omne commune et immundum. Et vox iterum secundo ad eum: Quod Deus purificavit tu commune ne dixeris. Hoc autem factum est per ter, et statim receptum est vas in cœlum (Act. X. 10-16).

Vocation formelle. Multi sunt vocati (Matth. XX. 16). Deus omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire (1 Tim. II. 4).

Prédication universelle de l'Évangile. Dès le commencement de son ministère J.-C. déclare que son Evangile s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre. Il le compare à un peu de levain qui se mêle avec toute la pâte et la fait entrer en fermentation; au grain de sénevé, une des plus petites semences et dont la tige s'élève à la hauteur d'un arbre; au bon grain que le père de famille sème dans son champ, et qui produit une abondante moisson malgré l'ivraie que l'ennemi y a semé pendant la nuit. Il prédit que les Juifs le feront mourir. Rien, dans le cours ordinaire des choses n'était plus propre assurément que cette mort prématurée à déconcerter ses mesures et à faire avorter son entreprise. Mais c'est de là même qu'il en fait dépendre tout le succès.

« L'heure est venue, dit-il, que le fils de l'homme doit-être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis: Si le grain de froment en tombant dans la terre, ne meurt pas, il demeure stérile; mais après qu'il est mort, il porte beaucoup de fruit... Le monde va être jugé, le prince du monde va être chassé dehors. Et quand on m'aura élevé de la terre, j'attirerai tout à moi » (Joan. XII. 31, 32).

Prophétie de J.-C. a l'égard de la vocation des gentils. Dico autem vobis, quod multi ab Oriente et Occidente venient et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cœlorum (Matth. VIII. 11).

Je relis ses dernières instructions aux Apôtres, et j'y reconnais autant de prophéties toutes justifiées par une suite d'événements que la sagesse humaine ne pourait ni prévoir, ni soupçonner, ni juger possibles.

« Voilà, dit-il à ces hommes pusillanimes qui devaient l'abandonner lâchement la veille de sa mort, voilà que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Défiez-vous des hommes, ils vous battront de verges dans leurs synagogues. Vous serez traînés à cause de moi devant les gouverneurs et les rois, pour me rendre témoignage....Vous recevrez le Saint-Esprit, qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et *jusqu'aux extrémités de la terre*. Allez, instruisez toutes les nations. Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Réprobation des Juifs. Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores (Matth. VIII. 12).

La seconde destruction est sans promesse de rétablissement, sans prophètes, sans rois, sans consolation, sans espérance, parce que le sceptre est ôté pour jamais (Pascal, *Pens.* XVI. § 6).

Lorsque le peuple Juif eût fatigué par son ingratitude et ses révoltes la bonté de Dieu qui l'avait choisi; lorsque, après avoir fait expirer J.-C. sur la croix il tourna sa rage contre les Apôtres et les disciples du Sauveur, le Seigneur alors réprouva cette nation perverse et lui substitua les Gentils.

VOCATION DES GENTILS.

Accomplissement des Promesses.

Temps apostoliques. Appositæ sunt in die illa, animæ circiter tria millia (Act. II. 41).

Et factus est numerus credentium quinque millia (Id. IV. 4).

Petrus Apostolus Jesu Christi electis advenis Ponti, Galatiæ, Capadociæ, Asiæ, Bithyniæ (I Petr. I. 1).

Fides vestra anuntiatur in universo mundo (Rom. I. 18).

Dans la suite des siècles. Fin du 1er siècle. Vulgus *christianos* appellabat.... Multitudo ingens (Tacit. *Annal. L.* XV. *C.* 44).

Victi victoribus leges dederunt (Seneca, Apud S. Aug. in Civ. Dei L. VI. C. 11).

2e siècle. Multi enim omnis ordinis, utriusque sexus etiam vocantur in periculum. Neque enim civitates, sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est (Plin. *ad Trajan. Ep*, 27).

J'en atteste les différents peuples de la terre, dit S. Justin, Grecs ou Barbares ou de tout autre race d'hommes quelles que soient leur dénomination ou leurs mœurs, quelle que puisse être leur ignorance des arts et de l'agriculture, soit qu'ils habitent sous des tentes, soit, qu'errants au milieu des déserts, ils transportent leurs demeures dans des chariots couverts, il n'existe point de nations chez lesquelles on n'ait offert au nom de J.-C. des prières au Père et au Créateur de toutes choses (*Dial. cum Tryph. C.* 117).

Et neque hæ, dit S. Irénée, quæ in Germania fundatæ sunt Ecclesiæ aliter credunt et aliter tradunt; neque hæ quæ in Iberis sunt, neque hæ quæ in Celtis, neque hæ quæ in Oriente, neque hæ quæ in Egypto, neque hæ quæ in Lybia, neque hæ quæ in medio mundi constitutæ (*Adv. hæres. L.* I, *C.* 10).

Vide *Stromat.* (S. Clém. Alex. *L.* X. *C.* 18).

3e siècle. Hesterni sumus et vestra omnia implevimus, urbes insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. Sola vobis relinquimus templa (Tertull. *Apol. C.* XXXVII).

S. Athanase, dans une épitre synodique, nomme les Eglises d'Espagne, de la Grande-Bretagne, des Gaules, de l'Italie, de la Dalmatie, de la Macédoine, de la Grèce, de l'Afrique, de la Sardaigne, etc.

Enfin, tous les conciles qui ont précédé le concile de Nicée sont des monuments irrécusables des vastes conquêtes que la foi chrétienne avait faites avant le règne et la conversion de Constantin (*Vide* Origen. *in Genes. hom.* IX; Arnob. *adv.* Gent. *L.* XVI. 55; Euseb. *Hist. eccl. L.* VI. *C.* 28; Lactant. *de Mort. pr. C.* XI; Theodor. *Hist. eccl. L.* V. *C.* 38).

L'histoire profane est d'accord avec l'histoire ecclésiastique (*Vide*: Tacit. *Annal. L.* XV. *C.* 11; Senec. *apud. S. Aug. in Civ. Dei L.* VI. *C.* 11; Plin. jun. *Ep.* 27 *ad Trajan*; Lamprid. *in Alex. Sever. C.* XLIII; Plutarch., Strabon., Lucan., Juvénal., Dion Cass., Libanium).

4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e et 19e siècles. Au 4e siècle eut lieu la célèbre conversion de Constantin; au 6e, celle des barbares du Nord; au 7e, celle de l'Angleterre; au 8e, celle d'une grande partie de l'Allemagne; au 9e, celle du Danemark; au 10e, celle de la Pologne et de la Russie; au 11e, celle de la Suède; au 12e, celle de la Poméranie; au 13e, celle de la Prusse; au 14e, celle de la Lithuanie.

Au commencement du 16e l'Amérique fut découverte, et bientôt une troupe de missionnaires accourut pour réparer les ravages que l'ambition et la soif de l'or causaient dans le Nouveau-Monde. Le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance permit ensuite d'établir des missions dans les Indes, au Tonkin, à la Chine, au Japon, et enfin, dans toute l'Océanie.

Il n'est presque plus de partie du monde dans laquelle les missionnaires n'aient pénétré; plusieurs ont été plus loin que les navigateurs et les voyageurs les plus intrépides.

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

Origène	— Homil. 8 in divers.
S. Cyprien	— Serm.
S. Basile.	— Hom. 25.
S. Ambroise	— L. 2. in Luc. C. 2. — In Serm. 18, 19, 20, 21, 23.
S. J. Crysost	— Serm. 6 in Matth.
S. Jérôme	— L. 1 Comment. in C. 2 Matth.
S. Augustin	— T. 10 Serm. de Ep. — Serm. 11, 12. — Serm. de Temp. a 29 usque ad 36. — Ex. diversis; Serm. 28, 29, 64-68. — Serm. ad Fr. in Er.
S. Fulgence	— In hærescol. Serm. 5.
S. Epiphane	— Serm. in Epiph.
S. P. Chrysol.	— 5 Serm. in Epiph.
S. Maxime	— 8 homil. in Epiph.
S. Léon	— Serm. in Epiph.
Eusèbe d'Emèse	— Homil.
S. Grégoire	— Hom. 10 in Evang.
S. Pierre Dam.	— In Serm.
S. Bernard	— 3 Serm. de Epiph.
S. Thomas	— Serm. in Fest.
S. Bonavent.	— 4 Serm.
S. Laur. Just.	— Serm.

Théologiens.- Ascétiq.

Suarès	— In Comment. — In Myst.
Benoit XIV	— Tr. de Fest. Dom.
Billuart	— De Myst. Chr.
Cat. Conc. Tr.	— Symbol.
Cornel. a Lap.	— Comment. in Luc. C. 2.
Thom. a Kemp.	— Imit. Chr. L. 3, C. 12.
Gerson	— In Myst.
Grenade	— Memorial.
Croiset	— Année Chrét.
Nepveu	— Réflex. Chrét.
Nouet	— L'homme d'orais.
Bossuet	— Elév. sur les Myst.
Le R. P. Dom Guérang.	— Ann. liturg.

Prédicateurs.

Bellarmin	— Serm.
Grenade	— It.
Osorius	— It.
La Colombière	— T. 1. 2 Serm. sur l'Epiph.
Molinier	— Serm. moraux.
Bourzeis	— Myst.
Duneau	— It.
L'ab. de la Trap.	— 2 Confer.
Fromentière	— Serm.
Sarrazin	— Avent.
Castillon	— Myst.
Texier	— It.
Biroat	— It.
Lambert	— Homél.
Du Jarry	— Serm.
Bourdaloue.	— Myst.
Bossuet	— Epiph.
Fénelon	— Vocat. à la foi.
Mgr Dupanloup	— Serm. sur l'Epiph.
M. l'ab. Ch. Breton	— It.

PREMIER PLAN.

S.-Nom de Jésus.

(LE R. P. HOUDRY.—M. L'ABBÉ GOSSELIN.)

Ier Point.

EXCELLENCE DU S.-NOM DE JÉSUS.

IIe Point.

OBLIGATIONS QUE LE FILS DE DIEU CONTRACTE PAR SON S.-NOM.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Excellence du S.-Nom de Jésus.

1—Nom venu du ciel;
2—Nom absolu;
4—Nom qui rappelle les actions et les souffrances du Messie;
5—Nom qui produit d'admirables effets dans l'âme.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Obligations que le Fils de Dieu contracte par son S.-Nom.

OBLIGATIONS :

1—De Médiateur;
2—De Docteur;
3—De Rédempteur.

DEUXIÈME PLAN.

Ste-Enfance de Jésus.

(BIROAT.—UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

HISTOIRE DE LA Ste-ENFANCE DE JÉSUS.

IIe Point.

MYSTÈRES DE LA Ste-ENFANCE DE JÉSUS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Histoire de la Ste-Enfance de Jésus.

1—Le Divin-Enfant révélé au monde;
2—Le Divin-Enfant persécuté;
3—Le Divin-Enfant caché au monde.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Mystère de la Ste-Enfance de Jésus.

1—Mystère d'humilité;
3—Mystère d'amour;
3—Mystère plein d'enseignements sacrés.

TROISIÈME PLAN.

Vie cachée de Jésus.

(GRISOT.—UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

EN QUOI CONSISTE LE MYSTÈRE DE LA VIE CACHÉE DE N. S. J.-C?

IIe Point.

DE QUELS ENSEIGNEMENTS EST POUR NOUS CE MYSTÈRE?

IIIe Point.

QUELS SONT NOS DEVOIRS A L'ÉGARD DE N. S. J.-C. DANS SA VIE CACHÉE?

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

En quoi consiste le mystère de la vie cachée de N. S. J.-C?

1—N. S. a caché aux hommes, dans ce mystère, les perfections de sa divinité;
2—N. S. a caché aux hommes, dans ce mystère, les vertus de son humanité.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

De quels enseignements est pour nous ce mystère?

N. S. J.-C. NOUS Y APPREND QUE :

1—La sainteté consiste à accomplir la volonté de Dieu;
2—La vie cachée est, pour un grand nombre, un moyen efficace de salut;
3—Dans la vie cachée il est facile de pratiquer certaines vertus importantes.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Quels sont nos devoirs à l'égard de N. S. J.-C. dans sa vie cachée?

1—Nous devons honorer J.-C. dans sa vie cachée;
2—Nous devons l'imiter.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

S.-NOM DE JÉSUS.

TEXTE.

Vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab Angelo priusquam in utero conciperetur.

Luc. II. 21.

Dieu avait lui-même choisi le nom de son fils; l'ange n'avait fait que l'apporter sur la terre. Nom divin qui ne peut être prononcé avec respect et avec fruit que par un mouvement du S.-Esprit : *Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto* (I Cor. XII. 3); nom auguste qui fait fléchir tout genou : *In nomine Jesu omne genu flectatur* (Philip. II. 10); nom redoutable à l'enfer : *In nomine meo dæmonia ejicient* (Marc. XVI. 17); nom puissant et plein de vertu : *In nomine Jesu Christi Nazarem, surge et ambula* (Act. III. 6); nom salutaire et efficace dont tous les sacrements tirent leur force : *His auditis baptizabantur in nomine Domini Jesu* (Id. XIX. 5); nom dont le mérite infini nous rend propice le Père céleste : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* (Joan. XVI. 23); nom glorieux que le zèle apostolique a porté aux Gentils et aux rois de la terre : *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus* (Act. IX. 15); nom qui faisait la joie des martyrs : *Ibant gaudentes* (Id. V. 41). Enfin, nom incomparable et unique, puisqu'il n'y en a point d'autre sous le ciel par qui nous puissions être sauvés : *Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri* (Id. IV. 12) (Bourdaloue).

Ier Point.

EXCELLENCE DU S. NOM DE JÉSUS.

Les Saintes-Ecritures et les Pères de l'Eglise nous font connaître plusieurs excellences de ce saint nom, qui peuvent être aujourd'hui pour nous un très utile sujet de réflexions.

1re SUBDIVISION. — **Nom venu du ciel.**

L'ange qui fit connaître ce nom à la très-sainte Vierge et à S. Joseph ne le fit pas de son chef, mais de la part de Dieu et comme ayant appris ce nom de la bouche même du Père éternel. En effet, pour donner le nom à une chose, il faut avoir quelque autorité sur elle, comme Adam en avait sur toutes les créatures destinées à son usage, et comme les pères en ont naturellement sur leurs enfants; or, il n'y avait proprement que Dieu qui eût autorité sur J.-C. considéré même en tant qu'homme; c'était donc à lui seul qu'il appartenait de lui donner un nom. De plus, pour donner à quelqu'un un nom qui lui soit convenable, il faut le connaître parfaitement et en bien pénétrer la nature et le mérite; or, N.-S. assure lui-même que personne ne le connaît que son Père éternel, comme il n'y a que lui qui connaisse parfaitement son Père (Matth. XI. 27); c'était donc de cet adorable Père qu'il devait recevoir un nom.

2e SUBD.—**Nom significatif.**

La seconde excellence du nom de Jésus est d'être le nom propre du Verbe incarné, il est vrai que plusieurs grands personnages qui étaient ses figures tels que Josué, Joseph, Gédeon, Jephté, Samson et quelques autres ont été appelés aussi du nom de Jésus, comme ayant été choisis de Dieu pour être les sauveurs et les libérateurs de son peuple; mais il y a une différence infinie entre eux et le Sauveur du monde pour la signification du nom; car ils ne l'ont eu que pour signifier quelque salut temporel qu'ils ont procuré au peuple, tandis que N.-S. porte ce nom comme celui qui sauve par sa propre vertu, et non par une vertu étrangère; comme celui dont le salut s'étend tout à la fois sur les corps et sur les âmes, sur les Juifs et sur les Gentils, sur les vivants et sur les morts, sur le temps et sur l'éternité. Aussi l'ange expliquant à S. Joseph la force de ce nom lui dit : *Vous l'appellerez Jésus, parce que c'est lui qui délivrera son peuple de ses péchés* (Matth. I. 31). En ce sens, le nom de Jésus est un nom nouveau, en tant qu'il ne signifie pas un Sauveur quelconque, mais un Sauveur qui délivre le genre humain du péché et de la mort, et qui lui apporte un salut parfait et accompli.

3e SUBD.—**Nom absolu.**

La troisième excellence du S.-Nom de Jésus consiste en ce qu'il comprend tous les autres noms que la Sainte-Ecriture donne au Messie, tant selon la nature divine que selon la nature humaine et selon l'union de l'une et de l'autre en une même personne; en sorte que nous avons dans ce nom l'accomplissement de cette prophétie d'Isaïe : *Il sera appelé Emmanuel*, l'*Admirable*, le *Dieu*, le *Fort*, le *Père du siècle à venir*, le *Prince de la paix* (Is. VII. 14; VIII. 3; IX. 6). La raison de ceci est que tous ces noms sont fondés ou sur la cause du salut qui est l'alliance de Dieu avec la nature de l'homme; ou sur les maux dont le salut nous délivre qui sont le péché avec toutes ses suites; ou sur les moyens employés pour notre salut qui sont de nous éclairer et de nous justifier, ou enfin sur le terme du salut qui est la paix éternelle. Le nom de Jésus, signifiant un Sauveur parfait, s'étend généralement à toutes ces choses; il renferme en lui seul les qualités augustes de chef, de pasteur, de docteur, de législateur, de pontife, de médiateur, de victime, de consolateur; en un mot, tous les autres noms qui peuvent exprimer les qualités propres à un véritable Sauveur.

4e SUBD. — **Nom qui rappelle les actions et les souffrances du Messie.**

C'est la quatrième excellence de ce nom. En effet il n'a jamais rien fait, ni souffert que pour remplir son nom et son office de Sauveur. S'il est né dans une étable, s'il a souffert la rigueur de la circoncision, s'il a fui en Egypte, s'il a passé trente ans dans une vie inconnue et méprisée, s'il s'est exposé à tant de travaux dans le cours de sa prédication, s'il a enduré le supplice de la croix, s'il est sorti glorieux du tombeau, s'il est monté à la droite de son Père, ce n'a été que pour être parfaitement Jésus et Sauveur.

Ainsi quand nous l'appelons *Jésus*, nous exprimons en un seul mot un Dieu homme, un Dieu pauvre, humilié, méprisé, souffrant et mourant; nous exprimons un avocat tout-puissant qui intercède continuellement pour nous dans le ciel; nous exprimons tous les biens qui découlent de cette source divine et qui se répandent sur la terre.

5e SUBD.—**Nom qui produit d'admirables effets dans l'âme.**

La cinquième et dernière excellence de ce saint nom est qu'il produit des effets admirables dans l'âme de ceux qui le méditent attentivement et qui le prononcent avec dévotion. Ecoutez ce que dit S. Bernard appliquant au nom de Jésus ces paroles de l'époux à l'épouse : *Oleum effusum nomen tuum.* « Pourquoi, s'écrie ce S. docteur, ce nom est-il comparé à une huile? Je me persuade que c'est parce que l'huile a trois qualités principales qui sont d'*éclairer*, de *nourrir* et d'*oindre*. Or, ces trois choses conviennent parfaitement au saint nom de Jésus : il *éclaire* lorsqu'on le prêche; il *nourrit*, lorsqu'on le médite; il *oint* et adoucit les maux quand on l'invoque. N'est-ce pas en effet, par la splendeur de ce nom que Dieu nous a appelés à son admirable lumière? Ne vous sentez-vous pas fortifiés toutes les fois que vous prononcez ce nom ineffable? Votre tristesse, votre découragement ne sont-ils pas dissipés aussitôt que vos lèvres et votre cœur l'invoquent? » (*Serm. 15 in Cant.*).

IIe Point.

OBLIGATIONS QUE LE FILS DE DIEU CONTRACTE PAR SON S.-NOM.

1re SUBD.—**Médiateur**

En prenant le nom de Jésus ou Sauveur le Fils de Dieu devient notre Médiateur ou avocat auprès de Dieu son Père : *Advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum* (I Joan. II. 1); il intercède pour nous : *Interpellat pro nobis* (Rom. VIII. 34). C'est pour cela qu'il veut que nous adressions nos prières à son Père en son propre nom : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo* (Joan. XVI. 24); et qu'il nous assure qu'en vertu de son nom il sera obtempéré à notre demande : *Amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis* (Ibid. 23). De là le constant usage de l'Eglise, dans sa liturgie, de ne rien demander à Dieu que par J.-C. : *Per Jesum Christum Dominum nostrum.*

2e SUBD. —**Docteur.**

En acceptant le nom de Jésus ou Sauveur, le Fils de Dieu prend l'engagement de marcher à la tête de ceux qu'il tire des chaînes. Ils étaient dans les ténèbres, il les éclaire, ils suivaient la voie du péché, il leur montre celle de la vertu. Admirez en effet sa doctrine sur Dieu, sur l'homme et ses devoirs, sur la vie future, c'est partout une doctrine de lumière qui nous révèle les plus sublimes enseignements.

3e SUBD.—**Rédempteur.**

C'est en vertu de son nom que le Fils de Dieu prend l'engagement d'attirer tout à lui : *Omnia traham ad meipsum* (Joan. XII. 32). C'est par ce nom qu'il s'oblige à sauver efficacement le monde. Mon Jésus, dit S. Bernard, n'est pas semblable aux anciens sauveurs du peuple de Dieu et ce n'est pas en vain qu'il porte ce nom : *Neque enim ad instar priorum meus iste Jesus nomen vacuum et inane portat*; il n'en est pas seulement l'ombre comme ceux-là, mais la vérité : *Non est in eo magni nominis umbra, sed veritas.* C'est pourquoi voyez comme il appelle à lui les nations; comme il étend son empire jusqu'aux extrémités de la terre.

La vraie dévotion au S.-Nom de Jésus consiste donc à procurer notre propre salut, car en nous sauvant, nous accomplissons le plus grand désir du Sauveur, et nous contribuons de notre part à ce qui lui est le plus glorieux qui est de nous sauver.

Si nous avons ce S.-Nom gravé bien avant dans le cœur, il sera difficile que nous ne l'ayons souvent dans la bouche et que nous ne tâchions de l'imprimer aussi dans le cœur des autres.

Que le S.-Nom de Jésus, M. F., soit un parfum délicieux qui réjouisse notre esprit et notre cœur et nous fasse être en tous lieux la bonne odeur de J.-C.; qu'il nous soit une manne céleste donnant à notre âme un contentement parfait. Ayons souvent sur nos lèvres ce nom adorable, ayons-le sans cesse dans notre cœur. Oh! si nous pouvions faire en sorte que tous les hommes lui rendissent hommage, que toutes les langues publiassent ses grandeurs : *Ut omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris* (Philip. II. 11).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

SAINTE-ENFANCE DE JÉSUS.

TEXTE.

Erant pater ejus et mater mirantes.

Luc. II. 33.

Le caractère particulier de la Sainte-Enfance de N.-S. a été d'inspirer l'étonnement au ciel et à la terre. Les anges descendent des cieux et s'étonnent de voir un Dieu-Enfant, les bergers viennent s'étonner au pied de la crèche; il en est de même des Mages, d'Hérode, de Jérusalem, de tout le peuple qui en entend parler; il en est de même de Marie et de Joseph : *Erant pater ejus et mater mirantes.*

C'est qu'il y a dans ce mystère une profondeur, une simplicité, une sainteté qui frappent et surprennent. Le Verbe éternel descendu des cieux et caché sous les formes humbles d'un enfant; le maître du monde oublié, dédaigné dans une petite ville de la Judée, repoussé d'une hôtellerie, naissant dans une étable, déposé dans une crèche; et d'un autre côté le ciel qui se déclare pour lui et la terre qui se remue pour le faire connaître; le ciel qui envoie ses anges, la terre qui lui députe des bergers et des mages; le temple qui a son prophète et sa prophétesse Siméon et Anne pour le proclamer devant les prêtres et la foule : « Que peut faire, s'écrie ici le grand Bossuet, une âme religieuse dans un si grand mélange de choses si sagement assemblées, sinon de se laisser jeter insensiblement avec Joseph et Marie dans cette sainte admiration que nous lisons dans l'Evangile : *Erant pater et mater ejus mirantes.* »

Approchons-nous aussi aujourd'hui avec l'impression de l'étonnement de la crèche de Bethléem pour y méditer sur les enseignements que nous fournit le mystère de la Sainte Enfance de Jésus.

Ce n'est pas de la naissance de J.-C. que j'ai particulièrement à vous parler, mais je veux vous présenter comme en raccourci tout ce qui a rapport à sa Sainte-Enfance. Je réduirai à deux considérations cette instruction : 1° *Ce qui se passa durant la Sainte-Enfance de Jésus;* 2° *Ce que N.-S. a voulu nous apprendre par sa Sainte-Enfance.*

Ier Point.

HISTOIRE DE LA SAINTE ENFANCE DE JÉSUS.

Trois choses à considérer dans ce qui se passa pendant le temps de la Sainte-Enfance de Jésus : 1° *le Divin-Enfant fut révélé au monde;* 2° *il fut persécuté;* 3° *il fut ensuite caché.*

1re SUBDIVISION.—Le Divin-Enfant révélé au monde.

La Vierge Marie n'ayant pas trouvé de place dans les hôtelleries de Bethléem se réfugia dans une étable et c'est en ce lieu que Jésus naquit. Si aucune voix ne se fût fait entendre du ciel, personne sur la terre n'eût remarqué cette naissance car la sainte famille était inconnue à Bethléem, et les dépositaires des prophéties habitaient Jérusalem; mais voici les manifestations célestes en faveur de cette naissance divine. Une multitude d'anges descendit aussitôt sur les nuées *Multitudo militiæ cœlestis* (Luc. II. 13) et chanta au-dessus de la crèche : *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis* (Ibid.). Un de ces anges alla avertir des bergers qui étaient près de là et les invita à venir adorer le Sauveur qui leur était né : *Quia natus est vobis hodie Salvator* (Ibid); trois mages conduits par une étoile miraculeuse vinrent de l'Orient. A leur vue Jérusalem se réveilla, Hérode se troubla, les princes des prêtres tinrent conseil et déclarèrent d'après les prophéties que c'était à Bethléem que devait naître le Messie. Enfin, le temps étant venu de présenter l'enfant au temple, le vieillard Siméon et la prophétesse Anne recevant l'enfant dans leurs bras proclamèrent qu'il était le Messie (Luc. II. 36, 37, 38). C'est par ces prodiges que l'Enfant-Jésus fut révélé au monde. Nous appellerons cette première période de la Sainte-Enfance la période de gloire.

2e SUBD. — Le Divin-Enfant persécuté.

L'ambitieux et cruel Hérode, ayant entendu parler de la naissance d'un nouveau roi, craignit aussitôt pour sa couronne. Se croyant trahi des mages qui ne l'avaient pas visité à leur retour, il fait rechercher l'enfant mystérieux et comme ses poursuites sont vaines il ordonne un massacre général afin de l'y envelopper. Des satellites féroces se précipitent sur Bethléem et font main basse sur tous les enfants au-dessous de deux ans. Ainsi l'Enfant-Dieu de Bethléem est déjà assimilé à l'Homme-Dieu du Calvaire. Cette seconde période de la Sainte-Enfance de Jésus est un essai de la vie de l'homme de douleurs : *Virum dolorum.*

3e SUBD.—Le Divin-Enfant caché au monde.

Un ange apparut alors à Joseph et lui ordonna de transporter l'Enfant-Jésus en Egypte. La tradition nous montre en effet Joseph et Marie quittant en silence la Judée, emportant l'Enfant dans leurs bras et allant chercher l'hospitalité sur une terre étrangère et païenne. La Sainte-Famille alla ainsi vivre dans l'exil, et c'est dès ce jour que le Sauveur pût dire : les bêtes fauves ont leur tanières pour s'y réfugier et le Fils-de-l'homme n'a pas où reposer sa tête. Rapporté d'Egypte, l'Enfant-Jésus vécut à Nazareth avec Marie et Joseph dans la plus profonde obscurité. C'est la troisième période de la Sainte-Enfance de Jésus, période d'humilité. (Tel est, en abrégé, l'historique de cette partie de la vie du Sauveur, sur laquelle on peut faire diverses considérations).

IIe Point.

MYSTÈRE DE LA SAINTE ENFANCE DE JÉSUS.

Le mystère de la Sainte-Enfance de Jésus est : 1° un mystère d'*humilité;* 2° un mystère d'*amour;* 3° un mystère plein d'*enseignements sacrés.*

1re SUBD. — Mystère d'humilité.

Le mystère de la Sainte-Enfance de Jésus est appelé par S. Augustin le dernier abaissement de la majesté divine : *Inclinatio divinæ majestatis.* Car de même, dit-il, que ce qu'il y a de plus grand en Dieu se trouve pour ainsi dire anéanti dans l'humanité à laquelle il s'est uni, de même ce qu'il y a de plus grand dans l'homme se trouve comme anéanti dans un enfant.

Je sais, dit S. Grégoire de Nazianze, que le Sauveur quoique enfant avait en lui la plénitude de la science et de la sagesse, mais il en cachait tous les rayons et ne les laissait paraître qu'à mesure que l'âge ordinaire les développe dans les autres enfants (*Orat.* 20). De là trois moyens par lesquels il exerce l'humilité : 1° par son état apparent d'*ignorance;* 2° de *faiblesse;* 3° de *dépendance.*

1° *Etat apparent d'ignorance.* Ce caractère d'abaissement est propre au mystère de la Sainte-Enfance de Jésus. Dans les autres parties de sa vie il montre au grand jour sa haute sagesse; mais voyez cet enfant à Bethléem, dans sa fuite en Egypte et à Nazareth... Il est muet, comme on l'est à cet âge. Il sait tout, il voit tout, il connaît le langage des cieux et celui des hommes; il entend les anges qui chantent au-dessus de son berceau, il voit les bergers qui le contemplent, les rois mages qui l'adorent et lui offrent des présents et aucune parole ne sort de ses lèvres et il n'apparaît dans cette crèche que comme un simple enfant qui ne comprendrait rien à ce qui se passe autour de lui. O humilité étonnante! Un Dieu muet! lui dont la parole est plus éclatante que la foudre! Un Dieu ignorant! lui qui possède tous les trésors de la science et de la sagesse!

2° *Etat apparent de faiblesse.* Etant sous la forme d'un enfant, il se montre dans un état où il a besoin du secours d'autrui. Il a, en effet, besoin du lait de sa mère pour être nourri, des bras de S. Joseph pour être transporté en Egypte; il a besoin d'emprunter au travail de l'un et de l'autre pour subvenir aux nécessités de sa vie terrestre.

Cependant, ô souverain des cieux! le firmament et ses mondes sont un jeu de votre puissance; la terre et les mers sont votre œuvre : *Dixit et facta sunt.*

3° *Etat apparent de dépendance.* Dieu est maître de lui-même et maître de la création. Or, dans l'état où se trouve le Sauveur durant son Enfance, il perd ces deux prérogatives. Sa personne il l'a met sous la dépendance de la Vierge sa mère et de Joseph : *Et erat subditus illis*; l'autorité, il semble l'avoir perdue puisqu'il a besoin du secours d'autrui. O profonds abaissements de la part d'un Dieu!

2e SUBD.—Mystère d'amour.

Sic nasci voluit quia sic amari voluit, dit S. Chrysostôme, il a pris la forme d'un enfant pour se faire aimer d'un amour de *tendresse*, de *reconnaissance* et de *confiance* : 1° de *tendresse*, car l'enfance est pleine de charmes, ses inclinations sont droites, ses vertus sont séduisantes; 2° de *reconnaissance*, car à Bethléem, en Egypte, à Nazareth ce divin enfant prépare le salut du monde, disant dès cet âge : *Baptismum habeo baptizari, quomodo coarctor usque dum perficiatur;* 3° *d'un amour de confiance;* car c'est pour nous donner plus d'accès auprès de sa personne, dit S. Bernard, que le Sauveur a voulu se faire enfant; doux, bon, tendre comme un enfant dont il prend les traits, nous sommes comme portés par entraînement à aller à lui.

3e SUBD.—Mystère plein d'enseignements sacrés.

Le Sauveur Jésus dans le mystère de sa Sainte-Enfance a voulu nous donner l'exemple des aimables vertus de cet âge : 1° de la *simplicité;* 2° de la *douceur;* 3° de la *candeur* ou *innocence.*

1° *Simplicité.* Cette vertu est celle qu'il recommandera un jour encore en disant : *Estote simplices sicut columbæ.—Beati pauperes spiritu.* C'est cette droiture de cœur dans laquelle l'homme avait été créé : *Fecit Deus hominem rectum.* Hélas! le péché la détourné de sa voie et a mis dans son âme le mensonge et l'hypocrisie. Cette vertu est encore dans l'enfance et le Sauveur nous exhorte à l'acquérir, en nous en donnant l'exemple et en nous faisant dire par son apôtre : *Sine dolo lac concupiscite.*

2° *Douceur.* Si plus tard, le bon Sauveur Jésus dit à ses apôtres : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde,* combien il nous le dit déjà aujourd'hui de sa crèche où il est l'agneau et la colombe, c'est-à-dire la douceur même.

3° *Candeur ou innocence.* Ce n'est pas une vertu mais le complément de toutes; c'est l'état de l'âme sortant des mains de Dieu, état de pureté et de candeur qui est celui de l'enfant. Heureux ceux qui ont gardé cette innocence! heureux ceux qui l'ont recouvrée après l'avoir perdue!

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

VIE CACHÉE DE N. S. J.-C.

TEXTE.

Venit Nazareth, et erat subditus illis.

Luc. II. 61.

Profond mystère! un Dieu tout-puissant, indépendant, maître de toutes choses, a voulu s'abaisser jusqu'à vivre dans un état de pauvreté, d'obéissance et d'oubli. Et, ce qui est au-delà de toute admiration, c'est que ce Dieu a voulu passer dans cette condition non pas quelques jours, quelques semaines, quelques années, mais la plus grande partie de sa vie, presque toute sa vie; car, de trente-trois ans qu'il a passés sur la terre, trois seulement ont été employés au ministère de la prédication, tous les autres ont été employés, à Nazareth, à l'accomplissement de ces paroles, les seules que prononce l'Évangile pour un si long espace de temps: *Venit Nazareth, et erat subditus illis.*

Un chrétien, qui a son salut à cœur, doit chercher à s'instruire des différentes vertus que Jésus a pratiquées durant le temps de sa vie cachée, car, sa vie étant et devant être le plus souvent une vie obscure et inconnue, c'est son bon Sauveur ignoré de tous qu'il doit par-dessus tout prendre pour modèle. Aucun de vous donc, M. F., qui ne trouve ici de quoi s'édifier et s'examiner. Nous nous arrêterons aux trois considérations suivantes: 1° *En quoi consiste le mystère de la vie privée de N. S. J.-C.?* 2° *De quels enseignements est pour nous ce mystère?* 3° *Quels sont nos devoirs à l'égard de N. S. J.-C. dans sa vie cachée?*

Ier Point.

EN QUOI CONSISTE LE MYSTÈRE DE LA VIE CACHÉE DE N. S. J.-C.?

Dans ce mystère, le Sauveur Jésus a caché: 1° *toutes les perfections de sa divinité;* 2° *toutes les vertus de son humanité.*

1re SUBDIVISION.—N. S. J.-C. a caché aux hommes, dans ce mystère, toutes les perfections de sa divinité.

SAGESSE. Sa sagesse infinie a été cachée sous l'apparence de l'ignorance, pendant son enfance. Durant l'espace de trente ans il n'en laissa échapper aucune lueur, si ce n'est, en ce jour, où à l'âge de douze ans il étonna les docteurs par la profondeur de son savoir: *Invenerunt illum in templo sedentem in medio doctorum, audientem illos et interrogantem eos. Stupebant autem omnes qui eum audiebant super prudentia et responsis ejus* (Luc. II. 46, 47). Cette sagesse se montra au grand jour, durant sa vie publique, dans ses prédications à la foule assemblée, dans son admirable sermon sur la montagne, dans ses paraboles sublimes et touchantes; mais voyez cet enfant divin à Bethléem, dans sa fuite en Egypte et à Nazareth, il est muet comme on l'est à cet âge. Il semble ne pas entendre le chant des anges qui sont dans les airs au-dessus de sa crèche, il semble ne pas voir les bergers qui viennent le visiter dans l'étable, il semble ne pas comprendre le langage de ces rois de l'Orient qui sont venus de loin lui offrir leurs présents.

PUISSANCE. Sa puissance qui éclata dans la suite en commandant aux vents, aux tempêtes, aux eaux de la mer, aux démons, à la nature entière et même à la mort, cette puissance il en parut comme privé durant tout le temps de sa vie cachée. Il eut besoin alors du secours d'autrui pour satisfaire aux nécessités de sa vie terrestre. Il eut besoin du lait de sa mère pour être nourri, du travail de ses mains pour être vêtu, des bras de S. Joseph pour être transporté en Egypte et de leur industrie et de la sienne propre pour vivre comme ses concitoyens de Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans.

INDÉPENDANCE. Lui à qui tout obéit, lui devant qui tout genou fléchit et sur la terre et dans les cieux et dans les enfers, comme dit S. Paul, il se mit sous la dépendance de Marie et de Joseph, il se mit sous la dépendance des besoins, sous la dépendance des évènements et par son industrie sous celle des hommes.

IMMUTABILITÉ. Elle fut cachée sous l'éclat de l'enfance qui n'acquiert la perfection du corps et de l'âme qu'à mesure que le temps les developpe, en dénouant les membres et en formant l'esprit par l'expérience et l'éducation.

2e SUBD.—N. S. J.-C. a caché aux hommes, dans ce mystère, les vertus de son humanité.

Les vertus que pratiqua le Sauveur durant sa vie cachée furent des vertus obscures, il est vrai, mais précieuses et fondamentales, car elles forment la base des vertus domestiques et civiles. Il fut *humble, doux, obéissant, pauvre, débonnaire....* Or, ces vertus, sans éclat par elles-mêmes, il les pratique encore comme dans le secret, loin des yeux du monde. Il vivait dans la retraite ne demandant à être connu que de son Père céleste. Il paraissait sans que rien ne le distinguât du commun; il était fidèle observateur de la loi de Moïse; il fréquentait la Synagogue; il allait au temps marqué adorer Dieu dans son temple à Jerusalem; il obéissait à Marie et à Joseph: *Et erat subditus illis*; il travaillait assidument de ses mains; il était parmi les habitants de Nazareth, comme l'un d'entre eux, inconnu ignoré jusque dans les exercices de son admirable vertu; à ce point qu'aucun ne soupçonna jamais, durant les trente années de cette vie de profonde obscurité, que le Messie demeurât à Nazareth et qu'il travaillât de ses mains dans l'atelier de Joseph: *Nonne hic est fabri filius? Nonne mater ejus dicitur Maria et fratres ejus Jacobus et Joseph et Simon et Judas? et sorores ejus nonne omnes apud nos sunt? Unde ergo huic omnia ista? Et scandalizabantur in eo* (Matth. XIII. 55, 56).

IIe Point.

DE QUELS ENSEIGNEMENTS EST POUR NOUS CE MYSTÈRE?

Le Sauveur nous apprend par ce mystère trois vérités: 1° *que la sainteté consiste à faire la volonté de Dieu;* 2° *que la vie cachée est pour un grand nombre un moyen efficace de salut;* 3° *que, dans la vie cachée, il est facile de pratiquer certaines vertus importantes.*

1re SUBD.—La sainteté consiste à accomplir la volonté de Dieu.

Il est certain que le fils de Dieu glorifiait autant son Père céleste dans l'atelier de Nazareth qu'il le fit depuis dans Jerusalem par ses predications admirables et par les miracles qu'il y operait, parce que dans l'un et l'autre état il faisait également la volonté de son Père. De cela nous pouvons légitimement conclure que faire de grandes choses, s'y mêler, souffrir beaucoup pour la foi est certainement une marque de sainteté, mais que, accepter avec résignation l'impuissance ou Dieu nous met, quand il ne veut pas se servir de nous pour des œuvres d'éclat, est encore un signe de sainteté plus certain.

C'est pourquoi vous que les maladies, que les occupations journalières de votre état, que les ordres de la Providence, par conséquent, empêchent de vaquer aux œuvres de charité, de pénitence, de zèle, consolez-vous et soyez sans inquiétude parce que vous faites la volonté de Dieu et qu'il ne vous sera pas demandé davantage.

2e SUBD.—La vie cachée est, pour un grand nombre, un moyen efficace de salut.

La vie cachée est en effet, pour un grand nombre, une source abondante de grâces et un moyen beaucoup plus sûr de glorifier Dieu que la vie apostolique, parce qu'elle fait mourir dans nous la passion de paraître et d'être dans l'estime des hommes, à laquelle sont sujets ceux même qui occupent les emplois les plus saints, pour peu qu'ils soient éclatants. Quel est en effet le sentiment que l'amour propre nous suggère chaque jour? C'est le sentiment qui était dans le cœur des parents du Sauveur lorsqu'ils lui disaient: *Manifesta teipsum mundo.* D'ailleurs, la vie commune qui n'est autre que la vie cachée, la vie ignorée, n'est-elle pas celle du plus grand nombre? Qui est appelé aux honneurs, aux grandes magistratures, aux emplois qui ont de l'éclat? Un très-petit nombre d'hommes. C'est donc cette vie dont le bruit ne s'étend pas au delà de la cité et même du foyer domestique qui, étant nécessaires mnt l'apanage de la plupart, est aussi leur plus sûr moyen de salut.

3e SUBD.—Dans la vie cachée il est facile de pratiquer certaines vertus importantes.

Il est en effet facile dans cet état de vie de pratiquer l'humilité, la pauvreté, l'obéissance, la résignation, la patience, la charité. Il est de plus aisé d'y éviter les occasions qui portent au crime, les compagnies dangereuses, puisque on est comme dans une solitude, hors du tumulte et de l'embarras du grand nombre.

IIIe Point.

QUELS SONT NOS DEVOIRS, A L'ÉGARD DE N. S. J.-C., DANS SA VIE PRIVÉE.

Nous avons deux principaux devoirs à remplir envers Jésus menant pour notre amour une vie obscure pendant trente ans; le 1er est de l'*honorer*; le 2e est de l'*imiter*.

1re SUBD —Nous devons honorer J.-C. dans sa vie cachée.

Quoi de plus juste! il mérite ici aussi bien nos hommages que dans ses autres mystères. Les mystères de sa Naissance, de sa Circoncision, de sa Résurrection, de son Ascension se sont opérés en peu d'heures, mais sa vie cachée comprend le plus grand nombre des années qu'il a passées sur la terre. Sa Passion, par laquelle il nous a rachetés, a commencé et s'est continuée durant toute cette vie cachée. Instruit de tout ce qu'il devait souffrir il faisait à son Père un continuel sacrifice. Il nous dit dans cet état: *Pauper sum ego, et in laboribus a juventute mea.* Pourquoi donc ne le remercierons-nous pas et ne nous occuperions-nous pas souvent de ce qu'il a fait et souffert pour nous pendant tant d'années?

2e SUBD. —Nous devons imiter J.-C. dans sa vie cachée.

Il est constant que nous sommes obligés d'imiter J.-C.: *Suæ quisque vitæ pictor est; colores sunt virtutes; exemplar Christus* dit S. Grégoire de Nysse. Jésus a voulu passer par les âges de la vie de l'homme jusqu'au plus parfait, afin d'être pour tous un modèle achevé de la vie qu'ils doivent mener. Imitons-le donc particulièrement dans sa vie cachée, c'est-à-dire, dans son amour de la solitude, dans ses soins à accomplir la volonté de son Père, dans son humilité, son obéissance, sa pauvreté, son assiduité au travail, son amour de l'obscurité et de l'oubli des hommes.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

S.-Nom de Jésus.

ANCIEN TESTAMENT.

Omnipotens nomen ejus (Exod. xv. 3).

Quam admirabile est nomen tuum in universa terra! (Ps. viii. 2).

Sanctum et terribile nomen ejus (Id. cx.).

A solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini (Id. cxiii. 3).

Quod nomen ejus et quod nomen filii ejus, si nosti (Prov. iv.).

Oleum effusum nomen tuum (Cant. i. 2).

Vocabitur nomen ejus Admirabilis, Consiliarius, Deus Fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis (Is. ix. 6).

Nomen novum quod os Domini locutum est (Id. xl. 5).

Suscitabo David germen justum.... et hoc est nomen, quod vocabunt eum, Dominus justus noster (Jerem. xxiii. 6).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

In nomine meo dæmonia ejicient, linguis loquentur novis, serpentes tollent, et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit (Marc. xvi. 17).

Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum; hic erit magnus et filius Altissimi vocabitur (Luc. i. 31).

Et postquam consummati sunt diés octo, ut circumcideretur puer; vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur (Id. ii. 21).

Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam.... Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam ut glorificetur Pater in Filio (Joan. xiv. 13, 14).

Usque modo non petistis quidquam in nomine meo : Petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum (Id. xvi. 24).

ÉPITRES.

In nomine Jesu Christi Nazareni surge et ambula (Act. iii. 6).

Non enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri (Id. iv. 12).

Ibant gaudentes a conspectu consilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati (Id. v. 41).

Ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati (Id. ix. 16).

Omnis qui invocaverit nomen Domini salvus erit (Rom. x. 13).

Nemo potest dicere Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto (1 Cor. xii.).

Justificati estis in nomine Domini nostri Jesu Christi (Id. vi. 11).

Donavit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum (Philip. ii. 9).

Omne quodcumque facietis in verbo, aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu facite (Coloss. iii. 17).

Ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis et vos in illo (2 Thess. i. 12).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Sainte-Enfance et Vie cachée de Jésus.

ANCIEN TESTAMENT.

Crevit puer (Samson) et benedixit ei Dominus, cœpitque Spiritus Domini esse cum eo (Judic. xiii. 24).

Ab infantia mea crevit mecum miseratio (Job. xxxi. 18).

Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem (Ps. viii. 3).

Posuit tenebras latibulum suum (Id. xvii. 12).

Pauper sum ego, et in laboribus a juventute mea (Id. lxxxvii. 16).

Justorum semita quasi lux splendens procedit, et crescit usque ad perfectam diem (Prov. iv. 18).

Vere tu es Deus absconditus (Is. xlv. 15).

Abscondita est fortitudo ejus (Habac. iii. 4).

Adolescentibus exemplum forte relinquam (2 Mach. vi. 28).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Discite a me quia mitis sum et humilis corde (Matth. xi. 29).

Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum (Id. xviii. 3).

Quicumque humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum (Id. ibid. 4).

Sinite parvulos venire ad me, talium est enim regnum cœlorum (Marc. x. 14).

Complexans eos et imponens manus super illos benedicebat (Id. ibid. 16).

Et descendit cum eis, et venit Nazareth; et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo. Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia apud Deum et homines (Luc. ii. 51, 52).

Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam in civitatem suam Nazareth. Puer autem crescebat et confortabatur, plenus sapientia; et gratia Dei erat in illo (Id. ii. 39, 40).

ÉPITRES.

Fratres, nolite pueri effici sensibus, sed malitia parvuli estote (1 Cor. xiv. 20).

Instructi in charitate, et in omnes divitias plenitudinis intellectus, in agnitionem mysterii Dei Patris et Christi Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi (Coloss. ii. 2, 3).

Sicut ergo accepistis Jesum Christum Dominum, in ipso ambulate, radicati et superædificati in ipso et confirmati fide, sicut et didicistis, abundantes in illo in gratiarum actione (Id. ibid. 6, 7).

Profectus tuus manifestus sit omnibus (Id. iv. 15).

Et quidem cum esset Filius Dei, didicit ex eis, quæ passus est, obedientiam; et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ (Hebr. v. 8, 9).

Crescite in gratia et in cognitione Domini nostri (2 Petr. iii. 20).

Sicut modo geniti infantes, rationabile sine dolo lac concupiscite, ut in eo crescatis in salutem (1 Petr. ii. 2).

SS. PÈRES.

S.-Nom de Jésus.

Nomen Jesu, nomen Omnipotentiæ (Origen. *in C. 1 Job*).

Hoc nomen Domini sit benedictum in sæcula quod iram avertit, quod maledictum abstulit, quod dæmones terruit (Id. ibid.).

Jesus meus et omnia (S. Ambros. *L. de Virgin.*)

Si mortem times, vita est; si cœlum tendis, via est, si febribus æstuas, salus est; si alimento indiges, cibus est; si labore opprimeris, requies, si in certamine versaris, corona est (Id. ibid.).

Misericordiæ pignus nomine portat (S. Greg. Nyss.).

Nomen continens totum bonum (S. Chrysost.).

Quid est Jesus, nisi Salvator? Ergo Jesu, propter temetipsum, fac mihi secundum nomen tuum (S. August. *in Medit.* c. 39).

Jesus est nomen dulce, nomen delectabile, nomen confortans peccatorem (Id. ibid.).

O bone Domine! Si admisi unde me damnare potes, tu non amisisti unde salvare soles (Id ibid.).

Scio, Domine mi, quia ex hoc quod me fecisti, debeo tibi meipsum, et quia redemisti, deberem plusquam me si haberem (Id. ibid.).

Christus dedit semetipsum redemptionem omnibus, nullo excepto (S. Prosp.).

Maria genuit Salvatorem, et vocavit nomen ejus Jesum, quia in hoc nomine Deitatis adoratur tota majestas (S. Chrysol.).

Multi nunc Jesus dici possunt, non tamen substantialiter, sed nuncupative (S. Greg. *Hom. in C.* II *Marc.)*.

Ne creatura ulla gloriam sibi nostræ redemptionis usurparet, neve nos tanquam redemptionem veneremur, et non soli Deo tanti operis gratias referemus, hanc gloriam ipsemet Salvator noster esse voluit (S. Anselm. *L.* I, *Cur Deus homo?*).

Nihil ita iræ impetum cohibet, superbiæ tumorem sedat, extinguit libidinis flammam, sitim temperat avaritiæ quam invocatio nominis Jesu (S. Bernard. *Serm.* 2 *de Circumcis.*).

Jesus Salvator interpretatur, anima mea liquefacta est in sermone isto. Quid tam necessarium perditis, quid tam optabile miseris? Alioquin unde salus vel salutis spes in isto afflictionis loco? (Id. *Serm.* 6 *in Vigil. Nativ. Dom.*).

Non otiose Spiritus Sanctus nomen Sponsi oleo comparat, cum ita docet sponsam ad sponsum clamare : *Oleum effusum nomen tuum.* Oleum enim lucet, pascit, et nutrit. Fovet ignem, nutrit carnem, lenit dolorem : lux, cibus, medicina. Vide idem nunc et de Sponsi nomine. Lucet prædicatum, pascit recogitatum, invocatum lenit et ungit (Id. *Serm.* 15 *in Cant.*).

Nec tantum lux est nomen Jesu, sed est et cibus. An non toties confortaris, quoties recordaris? Quid æque mentem cogitantis impinguat? Quid ita exercitatos reparat sensus, virtutes roborat, vegetat mores bonos atque honestos, castas fovet affectiones? Aridus est animæ cibus, si non oleo isto infunditur; insipidus est, si non hoc sale conditur. Si scribas, non sapit mihi, nisi legero ibi Jesum. Jesus mel in ore, in aure melos, in corde jubilus. Sed est et medicina. Tristatur aliquis nostrum? Veniat in cor ejus Jesus et inde saliat in os. Et ecce ad exortum nominis lumen nubilum omne diffugit, redit serenum. Labitur quis in crimen? Currit insuper ad laqueum mortis desperando? Nonne si invocet nomen vitæ, confestim respirabit ad vitam? (Id. ibid.).

SS. PÈRES.

Sainte-Enfance et Vie cachée de Jésus.

Augescente magnitudine corporis, una crescebat in eo divinitatis manifestatio (S. Athan. *Orat. 4 Contr. Arian.*).

Porro Jesus cum parentibus esset subjectus, sine dubio in perferendis una cum ipsis laboribus, morigeram declarabat suam obedientiam (S. Basil. *in Constit. Mon.* c. 5).

Innocentem te ostendet morum simplicitas et candor (Id. *Hom.* 12).

Subditus parentibus, omnem laborem corporalem mansuete et obedienter sustinuit (Id. ibid.).

Proficiebat Christus, ut ætate, sic sapientia, non quod hæc in illo incrementum caperet, sed quod hæc paulatim detegeretur et eluceret (S. Greg. Naz. *Orat.* 20 *de Laud. Basil.*).

Non pueritia sed æmula puerilis simplicitatis bonitas designatur, non enim virtutis est non posse peccare, sed nolle (S. Ambr. *L.* 8, *in Luc.*).

Verecundia cum sit omnibus ætatibus, personis, temporibus, locis apta, tamen adolescentes, juvenilesque animos maxime decet (Id. *L.* 1 *de Offic.*).

Christus est vir cujus viæ in juventute cognosci non possunt. Quis enim æstimare possit aut capere quanta ille opera exercuit (Id. *L. de Salom.* c. 5).

Nihil adeo vicinum Deo conformemque reddit quemadmodum mansuetudo (S. Chrysost. *in Ep. ad Rom.*).

Usque ad triginta annos, parentum paupertate contentus est (S. Hieron. *Ep.* 2 *ad Eustoch.*).

Non præcipitur apostolis ut ætatem habeant parvulorum, sed ut innocentiam. Et quod illi per annos possident, hi possideant per industriam, ut malitia non sapientia parvuli sint (Id. *L.* 2 *in Matth.*).

Agebat semper Christus Deo beneplacita (Id. ibid.).

Humilitatis signum in statura pueri commendasti, Rex noster, cum aisti : *Talium est regnum cœlorum* (S. August. *L.* 1 *Conf. C.* 19).

Infantiam Christus animo sumpsit et corpore (Id. *Serm. de Epiph.*).

Discant pueri subditi esse parentibus, quia Christo mundus subditur, et Christus tamen parentibus subditus fuit (Id. *Serm.* 63 *de divers.*).

Semper tibi displiceat quod es, si vis pervenire ad id quod nondum es; nam ubi tibi placuisti, ibi remansisti (Id. *Serm.* 5 *de Verb. apost.*).

Quantum proficiente ætate, sapientiæ et gratiæ dona patefaciebat, tantum homines ad laudem Dei Patris excitare curabat (V. Beda, *Hom. in Oct. Epiph.*).

Stupent senes, admirantur juvenes, et suæ ætatis pueri deterrentur morum ejus gravitate et sermonum pondere (S. Bern. *Hom. in Dom. infr. Epiph.*).

Sicut Dominus Jesus in nobis nascitur et concipitur, ita profecto crescit et nutritur in nobis, donec occurramus in virum perfectum et mensuram ætatis plenitudinis Christi (Id. *Hom. infr. Oct. S. Steph.*).

ASCÉTIQUES.

S.-NOM DE JÉSUS.

I. Etymologie. Les Juifs écrivent le nom de Jésus : *Ieschou;* mais son orthographe véritable est : *Ieschoua* ou *Ieschouang* qui signifie *salut* ou *sauveur* (M. l'abbé Bertrand, *Dict. des Relig.*).

II. De ceux qui ont porté le nom de Jésus dans l'ancienne loi. Joseph fut appelé le *Sauveur* de l'Égypte qu'il préserva de la famine; Josué fut appelé le Sauveur du peuple qu'il conduisit, au milieu de ses ennemis, jusque dans la terre promise; le fils de Josédech fut appelé Jésus ou Sauveur, parce que étant savant dans l'art de guérir, il assista le peuple durant de cruelles pestes. Voilà donc trois Jésus ou *Sauveurs*, l'un dans la famine, l'autre dans la guerre, l'autre dans la peste. Mais il ne s'est trouvé que le fils de Dieu qui ait sauvé les hommes de leurs péchés. Ce qui a fait dire à S. Bernard : *Habuit et Judæa quosdam Jesus, quorum vacuis gloriatur vocabulis, illa enim nec lucent, nec pascunt, nec medentur* (*Serm.* 15 *in Cant.*); et à S. Thomas : *Dicendum quod his qui fuerunt ante Christum, potuit convenire hoc nomen Jesus, secundum aliquam aliam rationem, puta quia aliquam corporalem et temporalem salutem attulerunt. Sed, secundum rationem spiritualis et universalis salutis, hoc nomen proprium est Christo, et secundum hoc dicitur esse nomen novum* (3 *Part. Quæst.* 37 *art.* 2).

III. Puissance du S.-Nom de Jésus. Ce nom comprend tous les autres noms que la Sainte-Ecriture donne au Messie : *Et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (Is. VII. 14). *Voca nomen ejus, accelera, spolia detrahere, festina prædari* (Id. VIII. 3). *Vocabitur nomen ejus Admirabilis, Consiliarius, Deus fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis* (Id. IX. 9). *Ecce vir, Oriens nomen ejus* (Zach. VI. 12). Ce nom est au-dessus de tous les noms : *Propter quod et Deus... donavit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur* (Philip. II. 9). C'est en ce nom que les apôtres opérèrent leurs miracles et implantèrent la foi : *Petrus autem dixit. Argentum et aurum non est mihi, quod autem habeo, hoc tibi do : in nomine Jesu Christi Nazareni surge et ambula. Et apprehensa manu ejus dextera allevavit eum, et protinus consolidatæ sunt bases ejus et plantæ. Et exiliens stetit et ambulabat* (Act. III. 6, 7).

IV. Les Saints. A l'exemple de S. Paul tous les saints ont éprouvé les sentiments de la plus tendre dévotion à la seule pensée du S.-Nom de Jésus. S. Augustin nous apprend que dès sa plus tendre enfance et même dans le temps de ses désordres, il ne pouvait penser à ce Saint-Nom, sans éprouver les plus douces impressions. Longtemps avant sa conversion, lorsque la lecture des œuvres philosophiques de Cicéron commençait à exciter en lui un vif désir de la contemplation des choses célestes : « Une seule chose, dit-il, refroidissait mon zèle, c'est que dans tout cela je n'y voyais pas le nom de J.-C., ce doux nom de mon Sauveur, dont votre miséricorde, ô mon Dieu, avait nourri et pénétré mon cœur, dès le temps que je suçais le lait de ma mère. Aussi quels que fussent l'érudition, les charmes et la solidité d'un livre, il ne pouvait me captiver entièrement, si ce nom divin n'y était pas : *Et hoc solo in me tanta flagrantia refrigebat quod nomen Christi non erat ibi.... Et quidquid sine hoc nomine fuisset, quamvis litteratum et expolitum et veridicum non me totum rapiebat (L. Conf. L.* 3, *C.* 4).

S. Bernardin de Sienne était si vivement pénétré des mêmes sentiments qu'il recommande à tous les chrétiens de porter au S.-Nom de Jésus le même respect qu'au Sauveur lui-même, à cause de la dignité incomparable du fils de Dieu fait homme que ce Saint-Nom nous rappelle.

S. Anselme avait coutume de s'écrier : *Jésus soyez-moi Jésus; Jésus montrez-moi que vous êtes Jésus.*

— L'Eglise a de tout temps autorisé et même encouragé la sainte pratique de s'incliner toutes les fois qu'on entend prononcer le Saint-Nom de Jésus (Concil. Lugd. II. *Constit,* 25—Sext. Decretal. *Tit.* XXXIII.—*Raccolta di orazioni.*

ASCÉTIQUES.

SAINTE-ENFANCE ET VIE CACHÉE DE JÉSUS.

I. De la volonté de Dieu et de l'obéissance. La volonté de Dieu tient lieu de tout à qui ne veut que Dieu. Mais que de vertus renfermées dans une seule! Le *fils de Dieu obéissait à Marie et à Joseph.* Voilà l'abrégé de sa vie, depuis douze ans jusqu'à trente. Ne dirait-on pas que l'obéissance est seule toutes les vertus, car on ne peut douter que J.-C. ne les ait toutes possédées. Que cette leçon est importante, mais quelle est peu goûtée! Que l'exemple du Sauveur est consolant, mais qu'il est peu suivi! Que cette voie de la perfection est abrégée, je n'ai qu'à obéir et dès-lors je pratique toutes les vertus, mais qu'elle est peu fréquentée! (Le P. Croiset, *Retrait. T.* 2).

II. Ce que J.-C. nous enseigne dans sa vie cachée. Quoi de plus admirable et de plus instructif que le mystère de la vie cachée de Jésus! Le Père éternel veut être glorifié par la vie obscure de son fils; le Sauveur préfère cette obscurité à toutes les merveilles d'une vie éclatante. Oh! quand donc serons-nous persuadés que la perfection et le mérite ne consistent pas à faire ou à souffrir de grandes choses pour la gloire de Dieu, mais à ne vouloir et à ne faire que ce qui lui plaît. Le Sauveur glorifiait autant son Père dans l'atelier de Nazareth, par l'humble travail de ses mains, qu'il le fit depuis dans la Judée par ses prédications et ses miracles. Dans quelle erreur ne sont pas ceux qui n'ont du zèle que pour les œuvres d'éclat et en qui l'obscurité éteint la ferveur! Le bruit dans le monde, le succès et l'éclat sont souvent pour celui qui les aime toute la récompense de sa vertu purement extérieure. Si nous ne voulons avoir que Dieu pour récompense, ne nous soucions que de l'avoir seul pour témoin (Le même).

— Cet exemple du Sauveur nous apprend : 1° à cacher les dons de Dieu, s'il n'est pas encore temps de les faire éclater pour sa gloire; 2° à aimer l'obscurité, l'humilité et l'obéissance; 3° à nous affermir dans l'amour du silence et de la retraite (Le P. Dupont, *Médit. sur les Myst.*).

— Ou J.-C. se trompe, dit excellemment S. Bernard, ou le monde est dans l'erreur; car ils aiment et ils repoussent des choses directement opposées. J.-C. choisit la pauvreté, le monde les richesses; J.-C. choisit l'obéissance, le monde la supériorité et l'indépendance; J.-C. recherche l'humiliation et le mépris, le monde l'estime, l'applaudissement et les louanges; J.-C. enfin choisit les douleurs et le monde les délices. Or, il est impossible que J.-C. se trompe puisqu'il est la sagesse même de Dieu; donc, le monde est dans l'illusion; il prend pour bien ce qui est mal et pour mal ce qui est bien, et nous ne pouvons sans folie nous attacher à ces sentiments. Attachons-nous donc à ceux de J.-C. dans sa vie cachée, considérons-le dans l'atelier de Nazareth, comme un maître dans sa chaire, recevons avec respect les divines leçons qu'il nous y donne et mettons-les fidèlement en pratique (M. l'abbé Gosselin, *Instr. sur les Fêtes*).

III. Amour des saints pour N. S. J.-C. Que n'opéra pas la connaissance de J.-C. dans un S. Paul? qui fut son vase d'élection; dans un S. Ignace martyr, qui versa si généreusement son sang pour son nom? dans un S. Jérôme qui voulut finir ses jours auprès de la crèche du Sauveur? dans un S. Augustin dont le cœur était entièrement consacré à J.-C.? dans un S. François d'Assise qui se retirait à chaque heure dans les plaies du Sauveur? dans un S. Antoine de Padoue qui s'occupait continuellement de sa Sainte-Enfance? dans un S. Bernard qui parlait avec tant d'effusion du cœur adorable de Jésus? dans un S. Charles Borromée qui ne cessait de méditer sa passion? dans un S. François de Sales, un S. Ignace de Loyola, un S. Philippe de Néri, qui furent si célèbres par leur ardent amour pour J.-C. (*Heureuse année*).

Auteurs à consulter.

S.-NOM DE JÉSUS.

SS. Pères.

Origène	—In C. 1 Job.
S. Ambroise	—L. de Virgin.
S. Augustin	—L. 4 de pecc. mer.
S. Grégoire	—Hom. 21 in Evang.
S. Anselme	—L. *Cur Deus homo?*
S. Bernard	—In Serm. sup. *Missus est.*
S. Thomas	—In Serm. festiv. Serm. 2.
S. Bonaventur.	—Serm. 4 de Circ.

Ascétiques.

S. Bernardin	—2 Serm.
Gerson	—Serm in Circumc.
Grenade	—Mémorial. L. 6.
Le P. Dupont	—Méd. sur les Myst.
Le P. Nouet	—Médit.
Le P. Nepveu	—Réflex.

Théologiens.

Suarès	—De Myst. Vit. Chr. Quæst. 37.
Benoit XIV	—De Fest. D. N. J.-C. et B. V.

Prédicateurs.

Osorius	—1 Serm. latin.
Biroat	—3 Serm. Circonc.
Texier	—Circonc.
La Colombière	—Myst.
Bourdaloue	—Myst. Circonc.
Castillon	—S.-Nom de Jésus.
Masson	—Circonc.
Lambert	—Homél.

SAINTE-ENFANCE.—VIE CACHÉE.

SS. Pères.

S. Basile.	—Constit. Monast.
S. Grég.-de-N.	—Orat. 20.
S. Cyrille.	—In hæc verb. *Vidimus glor. ejus.*
S. Chrysostôme	—Hom. 20 in Joan.
S. Jean Dam.	—L. 3 de Fide orthod.
Bède	—Domin. in Oct. Ep.
S. Bernard.	—Hom. in Dom. inf. Oct. Epiph.
S. Bonaventur.	—In Medit. Vitæ Chr.

Théologiens.

Suarez	—De Myst. quæst. 37.
Cornel.-a-lap.	—Comm. in Luc. c. 2.
Barradius	—In Concord. Ev.
Salmeron	—Tr. 4, 7.

Ascétiques.

Thom.-a-Kemp.	—Imit. chr. L. 1, C. 13.
Denys-le-Ch.	—Enarrat. in Luc.
Alleaume	—Souffr. de J.-C.
Suffren	—Ann. chret. Médit. 10, 11, 12, 13, 14.
Guéranger.	—Ann. liturg.

Prédicateurs.

Biroat	—Myst. T. 3 sur l'Enfant-Jésus.
Bossuet	—S.-Enfance, fragm.
Grisot	—Prônes.
M. l'abbé Gosselin.	— Inst. sur les fêt. chrét.

PREMIER PLAN.

Miracle de la Résurrection.

(BERGIER. — FRAYSSINOUS. — M. DE LAMENNAIS.)

LA DÉMONSTRATION PLEINE ET ENTIÈRE DE CE MIRACLE DOIT EMBRASSER LES TROIS FAITS SUIVANTS :

Ier Point.

J.-C. EST VÉRITABLEMENT MORT SUR LA CROIX.

IIe Point.

LES APOTRES N'ONT PAS ENLEVÉ SON CORPS.

IIIe Point.

LE FAIT DE LA RÉSURRECTION DE J.-C. EST ATTESTÉ PAR DES TÉMOIGNAGES IRRÉCUSABLES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

J.-C. est véritablement mort sur la croix.

1—Solennité de la mort de J.-C. ;
2—Circonstances servant à la preuve.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Les Apôtres n'ont pas enlevé son corps.

1—De la séduction des gardes ;
2—De l'enlèvement par violence ;
3—De l'enlèvement durant le sommeil des gardes.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le fait de la résurrection de J.-C. est attesté par des témoignages irrécusables.

1—Grand nombre de témoins ;
2—Désintéressement des témoins ;
3—Solennité de leur témoignage.

DEUXIÈME PLAN.

Effets de la Résurrection de J.-C.

(S. AUGUSTIN.—BOURDALOUE.—DUVOISIN.)

Habemus in hac resurrectione et miraculum et exemplum; MIRACULUM, UT CREDAS ; EXEMPLUM, UT SPERES (S. August.)

Ier Point.

LE MIRACLE DE LA RÉSURRECTION DE J.-C. EST LE FONDEMENT DE NOTRE FOI.

IIe Point.

LE MIRACLE DE LA RÉSURRECTION J.-C. EST LE FONDEMENT DE NOTRE ESPÉRANCE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Le miracle de la résurrection de J.-C. est le fondement de notre foi.

1—La résurrection de J.-C. est la preuve spéciale de sa divinité ;
2—La résurrection de J.-C. est la preuve la plus éclatante de sa divinité ;
3—Le miracle de la résurrection de J.-C. repose sur des preuves inébranlables.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le miracle de la résurrection de J.-C. est le fondemennt de notre espérance.

1—Cette résurrection est le principe de la nôtre ;
2—Cette résurrection est le motif de la nôtre ;
3—Cette résurrection est le modèle de la nôtre.

TROISIÈME PLAN.

Homélie pour le S. Jour de Pâques.

Prêchée à S. Pierre de Rome.

(LE T. R. P. VENTURA.)

Ier Point.

FIGURE ET PRÉDICTION DE LA RÉSURRECTION DE J.-C.

IIe Point.

ACCOMPLISSEMENT DE LA RÉSURRECTION DE J.-C.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Figure et prédiction de la résurrection de J.-C.

1—Figure ;
2—Prédiction.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Accomplissement de la résurrection de J.-C.

1—Glorification du corps de J.-C. ;
2—La nature paraissant ressusciter avec J.-C. ;
3—Confusion des ennemis de J.-C.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMER PLAN.

MIRACLE DE LA RÉSURRECTION.

TEXTE.

Surrexit, non est hic.

Marc. VI. 6.

C'est à un tombeau que nous convoque en ce jour l'Eglise. La hardiesse est grande, car la nature s'épouvante d'un sépulcre où il n'y a jamais rien à voir qui n'inspire l'effroi. On a beau le décorer du nom pompeux de monument ou de mausolée, on a beau y montrer des marbres polis, des colonnes majestueuses, des bronzes, des figures d'un jet admirable; ces objets d'art, riches, riants partout ailleurs, ont ici un air lugubre et déguisent mal les laideurs de la mort qu'ils veulent cacher. Un tombeau est toujours une horrible image.

Mais ne vous alarmez pas, ou plutôt soyez dans l'étonnement et l'allégresse, celui devant lequel je vous conduis à un autre spectacle à vous offrir. La pierre en est ôtée, point de dépouilles mortelles, point d'ossements, le suaire est vide: c'est un sépulcre de gloire qui n'a pas retenu sa victime; c'est le sépulcre de votre Christ : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum* (Is. XI. 10).

En ce théâtre la mort et la vie sont venues s'attendre pour se livrer un combat solennel. La rencontre s'est faite, la lutte où se déciderait le sort de l'humanité s'est engagée; mais la mort jusque là victorieuse a été abattue, elle a été ensevelie sous son triomphe : *Absorpta est mors in victoria* (1 Cor. XV. 54).

Ier Point.

J.-C. EST VÉRITABLEMENT MORT SUR LA CROIX.

1re SUBDIVISION.—**Solennité de la mort de J.-C.**

Tout le monde connaît la fameuse histoire de la Passion. Si l'on y fait attention, on remarquera surtout la publicité de la conspiration et plus encore celle de l'exécution. En effet, pour l'exécution; le Centurion et les soldats romains chargés de la garde du condamné assistaient au lamentable spectacle. Aucun n'y manquait. Pilate représentait César, la nation juive y était toute entière dans ses prêtres, ses grands, ses anciens et une partie de son peuple. C'était aux portes de la capitale; les citoyens du lieu et les étrangers pouvaient être également témoins. C'était au milieu du jour, à ces heures où les hommes se rencontrent et s'interrogent sur ce qui se passe.

Jésus expira à la vue de Pilate qui l'avait condamné, des princes des prêtres et de la multitude qui avaient demandé sa mort, des soldats païens qui le gardaient, du soleil qui s'éclipsa; car la nature attesta par son deuil l'attentat qu'on venait de commettre; la terre trembla, le voile du temple se déchira, des morts ressuscitèrent et apparurent aux vivants. Témoins de ces prodiges le Centurion et ses soldats frappés de terreur s'écrièrent : *Vere filius Dei erat iste* (Matth. XXVII. 54).

Manque-t-il quelque chose à la solennité de cette mort? Y en a-t-il de mieux attestées dans l'histoire?

2e SUBD. —**Circonstances servant à la preuve.**

1° LONGS TOURMENTS DE SA PASSION. Sueur de sang au jardin des Olives. Nuit de douleurs et d'angoisses chez Caïphe. Cruelle flagellation le matin. Transport de la croix au Calvaire. J.-C. succombe sous son poids; on ordonne à Simon le Cyrénéen de venir à son aide.

2° CRUCIFIEMENT. Affreuses douleurs du crucifiement. *Ad alias igitur causas cur Jesus crucifixus fuerit, addi forte potest ista : illum palam in cruce mortuum esse, ut ne quis diceret illum volentem ab oculis hominum recessisse, non mortuum revera sed visum esse duntaxat mori et reversum postea quando voluit, suam e mortuis prodigiose finxisse resurrectionem* (Origen. *Contr. Cels. L. 2 N.* 56).

3° COUP DE LANCE AU CÔTÉ. *Unus militum lancea latus ejus aperuit* (Joan. XIX. 34). Ce coup de lance fit sortir de son côté le sang qui lui restait avec l'eau du *péricarde*. Or, selon le témoignage de la science, il est impossible de survivre à une telle blessure.

4° EMBAUMEMENT. Les aromates qu'on mit dans son sépulcre auraient suffi pour le suffoquer, s'il n'avait point été véritablement mort.

6° SCELLÉ DE LA PIERRE DU SÉPULCRE. *Illi autem abeuntes munierunt sepulchrum, signantes lapidem cum custodibus* (Matth. XXVII. 66). Les Juifs visitèrent le tombeau, ils scellèrent la pierre, ils avaient donc la certitude que Jésus était réellement mort. D'ailleurs, s'ils ont contesté sa résurrection, ils n'ont jamais contesté sa mort.

IIe Point.

LES APOTRES N'ONT PAS ENLEVÉ LE CORPS DE J.-C.

L'argumentation se réduit à cette proposition : *Il était impossible que les apôtres pussent prendre le corps*. En effet on ne pourra rien imaginer au-delà de ces trois hypothèses : 1° *ou les gardes furent gagnés;* 2° *ou les apôtres usèrent de violence;* 3° *ou ils enlevèrent le corps pendant le sommeil des soldats;* mais ces suppositions ne feront que mieux ressortir l'impossibilité que nous voulons établir.

1re SUBD. — **Séduction des gardes.**

Les apôtres ne pouvaient gagner les gardes que par argent; or, ils n'en avaient pas. Les soldats romains envoyés au sépulcre d'après les ordres de Pilate avaient à redouter le courroux du gouverneur, s'ils venaient à trahir à ce point leur devoir.

Dans le cas de complicité qu'eussent-ils répondu au gouverneur et aux princes des prêtres qui le lendemain du sabbat, venant au sépulcre auraient trouvé le sceau brisé et le tombeau vide? *Qu'il était ressuscité!* Sur cela, pour bien jouer leur rôle, ils auraient dû faire les convertis et prêcher avec les apôtres; ce qu'ils ne firent pas puisqu'ils se laissèrent corrompre par les Juifs. — *Qu'ils l'avaient laissé enlever aux apôtres!* mais ils auraient par là attiré des châtiments sur leur tête. De quelque manière qu'ils fissent, ils auraient éveillé contre eux des soupçons, on les eût mis à la question ainsi que les apôtres et tout eût été révélé.

2e SUBD.—**Enlèvement par violence.**

Les apôtres s'étaient montrés sans cœur au jardin des Olives, durant la passion, et surtout sur le Calvaire où il ne resta que S. Jean. Ils étaient donc incapables de faire un coup de main pareil. D'ailleurs, dans une telle supposition, ou ils massacrèrent les soldats ou ils les mirent en fuite. Dans le premier cas, le Gouverneur romain dut les poursuivre; dans le second, les gardes durent venir jeter l'alarme dans Jérusalem; mais on ne porta jamais contre eux aucune semblable accusation.

3e SUBD.—**Enlèvement durant le sommeil des gardes.**

Ce fut le dire des Juifs. Cette hypothèse est dénuée de toute preuve, car elle ne s'appuie que sur le témoignage de *gens qui dormaient*.

Ce qu'il y a de plus étrange dans l'accusation contre les apôtres d'avoir enlevé le corps pendant que les gardes dormaient, et qui en montre évidemment la fausseté, c'est qu'aucun des coupables n'ait été puni pour un fait si grave, ni les soldats qui ont mal gardé, ni les apôtres qui auraient eu l'audace de briser le sceau de l'autorité publique.

On a parlé d'une voie souterraine; en effet ç'eût été le moyen le plus sûr, et les gardes n'auraient rien entendu. Le difficile était de la pratiquer. Le sepulcre était taillé dans le roc, on n'avait qu'un jour, il fallait ouvrir le chemin à une grande profondeur pour n'être point entendu des soldats. Mais une preuve sans replique c'est que la voie souterraine eût existé le lendemain et qu'on en verrait même encore la trace. Concluons, si les apôtres n'ont pas enlevé le corps de J.-C., il est donc ressuscité, car on n'expliquera pas autrement le vide du sépulcre au troisième jour.

IIIe Point.

LA RÉSURRECTION DE J.-C. EST ATTESTÉE PAR DES TÉMOIGNAGES IRRÉCUSABLES.

D'après le chef de l'école philosophique du dernier siècle et, aux termes même de l'Encyclopedie, le miracle pour mériter créance doit être revêtu de trois caractères :

1° *Il doit avoir été bien vu par un grand nombre de témoins sains et sensés;* 2° *ces témoins doivent n'avoir aucun intérêt à la chose;* 3° *il doit être attesté solennellement par eux.* Appliquons ces conditions au fait de la résurrection.

1re SUBD.—**Grand nombre de témoins.**

J.-C. a été vu ressuscité par ses apôtres pendant 40 jours; par les 72 disciples et par plus de 500 personnes : *Deinde visus est plusquam quingentis fratribus* (1 Cor. XV. 6).

La loi ancienne absolvait ou condamnait sur les dépositions de deux témoins. Cette manière de rendre la justice fut à peu près la même chez tous les peuples et les modernes n'y ont rien changé.

On a donc cru dans tous les temps que deux témoins peuvent avoir bien vu ou bien entendu, qu'ils peuvent suffire pour attester un fait. Mais alors pourra-t-on conserver du doute sur le témoignage de onze, de soixante-et-douze, de 500?

2e SUBD.—**Désintéressement des témoins.**

Les apôtres et les 500 disciples avaient intérêt, nous l'avouerons, un intérêt d'honneur très-puissant à la résurrection de J.-C. Il leur importait de ne point passer pour dupes. De plus ils devaient désirer de revoir leur maître qu'ils avaient beaucoup aimé; mais ils n'avaient aucun intérêt à proclamer une résurrection imaginaire. Quel profit auraient-ils pu retirer de leur mensonge, soit en cette vie soit en l'autre?

3e SUBD.—**Solennité de leur témoignage.**

Le fait de la résurrection de J.-C. comme les autres miracles de l'Evangile ont tous été attestés avec éclat soit par les apôtres, soit par les fidèles qui en ont été témoins.

La solennité du témoignage est dans leur martyre. « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger, » disait Pascal (*Pens.* p. 38).

La résurrection de J.-C. a eu trois sortes de témoins : les *anges*, les *gardes* et les 500 *disciples*. Je me trompe, l'attestation est bien autrement solennelle. Ceux qui ont vu d'autres miracles à l'appui de celui-là sont aussi d'irrécusables témoins.....

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

EFFETS DE LA RÉSURRECTION DE J.-C.

TEXTE.

Surrexit.

Luc. XXIV. 6.

Enfin, c'est assez de gémissements et de larmes, assez de deuil et de regrets, Jésus nous est rendu, et nul ne pourra plus nous le ravir. C'est assez d'humiliations et d'outrages, assez de déchirements et de douleurs; Jésus a repris les vêtements de sa gloire pour ne plus s'en dépouiller, et il se replace en ce jour à une hauteur où les flèches de ses ennemis ne pourront plus l'atteindre : *Surrexit.*

O jour, le plus beau des jours! où le soleil de justice vient éclairer de sa lumière une création nouvelle, et chasser par sa présence la plus obscure nuit. O victoire! où la mort, ennemi jusqu'alors indomptable, apprend enfin à se repentir d'avoir osé s'attaquer à l'Auteur de la vie, voit briser son aiguillon et trouve sa défaite dans son propre triomphe! D'un bout de l'univers à l'autre, sous le ciel le plus brûlant comme dans les climats les plus glacés, au sein des villes comme dans les retraites les plus solitaires, dans les palais de l'opulence comme sous le chaume de la pauvreté, tous accompagnent en ce jour le Fils de Dieu de leurs bénédictions, tous célèbrent cet agneau de Juda qui, devenu un lion redoutable, a renversé la puissance de ses cruels ennemis; tous font entendre l'antique chant d'allégresse et d'honneur qui, répété de siècle en siècle, ira jusqu'aux générations les plus reculées attester la résurrection de l'Homme-Dieu, l'inaltérable croyance de l'univers : *Surrexit.*

Nous suivrons dans cette instruction le plan que S. Augustin nous propose par ces paroles : *Habemus in hac resurrectione et miraculum et exemplum;* MIRACULUM, UT CREDAS; EXEMPLUM, UT SPERES.

Ier Point.

LE MIRACLE DE LA RÉSURRECTION DE J.-C. EST LE FONDEMENT DE NOTRE FOI.

1re SUBDIVISION.—La résurrection de J.-C. est le fondement de notre foi.

Qui prædestinatus est filius Dei in virtute ex resurrectione mortuorum (Rom. I. 4). La résurrection d'entre les morts, telle était la preuve qu'il avait promis de donner aux Juifs de sa divinité : *Quod signum ostendis nobis quia hæc facis? Respondit Jesus et dixit eis : Solvite templum hoc et in tribus diebus excitabo illud* (Joan. II. 18, 19). Et ailleurs : *Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei nisi signum Jonæ prophetæ. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus* (Matth. XII. 39, 40).

Il pouvait faire cent autres miracles, mais il insiste sur celui-ci; marque évidente, dit S. Chrysostôme, que, dans le dessein de Dieu, la résurrection de J.-C. avait été ordonnée comme le signe de sa filiation divine. De là dépendait la foi de tout le reste. C'est la pensée de S. Paul lorsqu'il dit : *Si Christus non resurrexit, inanis est fides vestra* (I Cor. XV. 14).

Sans la résurrection de J.-C. les miracles de sa vie n'auraient pu, il est vrai, être démentis, mais ils seraient demeurés inexplicables et n'auraient pu servir de preuve à rien, se trouvant contredits par une imposture manifeste; car où aurait-été ce fameux prodige de similitude avec Jonas qui devait servir de ratification à tous les autres? Que fût devenu ce corps glorieux dont David dit qu'il ne *verrait pas la corruption*, et en quel lieu du monde eût-on montré ce sépulcre *glorieux* qui devait rendre sa victime?

2e SUBD.—La résurrection de J.-C. est la preuve la plus éclatante de sa divinité.

Pourquoi J.-C. donne-t-il pour signe de sa divinité et pour base du christianisme le miracle de sa résurrection? C'est parce qu'il ne pouvait en choisir un plus éclatant et plus digne de lui-même. C'est pourquoi S. Augustin a dit : « Le miracle est le langage de Dieu; le plus grand de tous est la résurrection d'un mort. Mais entre toutes les résurrections quelle est la plus miraculeuse, n'est-ce point celle par laquelle on se rend la vie à soi-même par sa propre vertu! (*Serm.* CIV). *Potestatem habeo ponendi eam (animam meam); et potestatem habeo iterum sumendi eam* (Joan. X. 18). Voilà, d'après le grand docteur précité, le miracle des miracles, le prodige éminemment divin qui doit servir de base à une doctrine.

3 SUBD.—Le miracle de la résurrection de J.-C. repose sur des preuves inébranlables.

On peut réduire à trois chefs les preuves de la résurrection de J.-C. : 1° la tradition constante et la foi publique de l'Eglise chrétienne; 2° l'autorité des témoins cités dans l'histoire évangélique; 3° la liaison nécessaire de plusieurs faits incontestables avec le fait de la résurrection.

I. TRADITION CHRÉTIENNE. La tradition constante et la foi publique de l'Eglise nous conduit de siècle en siècle, par une succession ininterrompue, jusqu'aux témoins de la résurrection.

II. TÉMOINS DE LA RÉSURRECTION. Trois témoins de ce fait : 1° J.-C. qui l'a prédit; 2° les apôtres qui l'ont publié; 3° les juifs qui l'ont combattu.

1° J.-C. a prédit sa résurrection publiquement et de la manière la plus formelle : *Sicut fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus* (Matth. XII. 39).

Or, une semblable prédiction dans la bouche d'un imposteur ne pouvait avoir d'autre effet que de forcer ses disciples à l'abandonner; elle eût de plus préparé à ses ennemis un moyen sûr et facile de le convaincre de mensonge. J.-C. a prédit qu'il ressusciterait, donc il est ressuscité.

2° Les apôtres, les disciples, les écrivains du Nouveau Testament ont attesté le fait de la résurrection de J.-C. Leur témoignage unanime et persévérant ne peut être suspect d'imposture ni d'illusion 1° *ils n'ont pu être trompés.* La nature du fait, sa continuité, la multiplicité et la variété des apparitions qui le constataient ont empêché qu'ils ne fussent induits en erreur : *Præbuit seipsum vivum in multis argumentis per dies quadraginta, apparens eis et loquens* (Act. I. 3) 2° *ils n'ont pas voulu tromper.* Ou ils s'attendaient à voir leur maître ressusciter, comme il l'avait annoncé, ou ils ne s'y attendaient pas.

Dans la première supposition, ils ont dû se reposer sur lui-même du soin de vérifier sa prédiction; dans la seconde, nul motif, nul interêt, nul espoir ne pouvait les engager à concerter la fable de la résurrection; 3° *ils n'ont pas pu tromper.* Des obstacles insurmontables s'opposaient à leur entreprise : obstacles pris de la nature même du projet; obstacles de la part des complices qui se trouvaient en grand nombre; obstacles de la part des Juifs; obstacles de tout genre qui donnent à ce projet un caractère d'extravagance.

3° Nous pouvons compter parmi les témoins de la résurrection de J.-C. jusqu'aux Juifs qui ont refusé de la croire. Leur incrédulité porte avec elle des caractères si manifestes de mauvaise foi, qu'elle équivaut à un aveu formel.

III. Le fait de la résurrection de J.-C. est tellement lié avec d'autres faits incontestables qu'on ne peut l'en détacher, sans tomber dans un abîme d'invraisemblances, de contradictions et d'absurdités historiques. Un de ces faits c'est l'établissement du christianisme; car, si J.-C. n'est pas ressuscité, il est impossible de concevoir comment ses apôtres ont pu suivre et consommer l'entreprise qu'il avait commencée. Un autre fait c'est que l'Eglise a pris naissance à Jérusalem cinquante jours après la résurrection de J.-C., à la prédication de S. Pierre qui annonçait J.-C. ressuscité. Or, qui expliquera ce mouvement subit qui arrache des milliers de juifs à leurs préjugés, à leurs habitudes, à leurs intérêts pour leur faire adorer un homme qu'ils ont vu expirer entre deux brigands. Un troisième fait c'est que les apôtres ont prouvé le miracle de la résurrection par des miracles qu'ils ont opérés au nom de J.-C. ressuscité. (*Voy.* Duvoisin, *Demonstr. evang.*).

IIe Point.

LE MIRACLE DE LA RÉSURRECTION DE J.-C. EST LE FONDEMENT DE NOTRE ESPÉRANCE.

1re SUBDIVISION.—Cette résurrection est le principe de la nôtre.

La résurrection miraculeuse de J.-C. est l'effet d'une force souveraine et toute puissante. Il renaît avec la même chair, avec le même sang. Or, ce que je vois s'accomplir en lui, quelle raison aurais-je de croire qu'il ne puisse l'accomplir en moi?

C'est par cette suprême puissance qu'il ira dans les abîmes de la mer, dans les entrailles de la terre, dans le fond des antres et des cavernes... recueillir ces restes de nous-mêmes que la mort avait détruits, rassembler ces cendres dispersées et leur faire entendre sa voix : *Qui et reformabit corpus humilitatis nostræ* (Philip. III. 21).

2e SUBD. — Cette résurrection est le motif de la nôtre.

Il est naturel que les membres soient unis au chef; or, quand le chef se ressuscite lui-même, n'est-ce pas une suite qu'il doit ressusciter ses membres avec lui?

Notre chef c'est J.-C. et nous sommes ses membres : *membra sumus corporis ejus* (Eph. V. 30). Nous pouvons donc bien appliquer à ce mystère ce que S. Léon disait de la triomphante ascension du Sauveur, que là où entre le chef, les membres l'y doivent suivre; et de même que J.-C., selon la pensée de ce grand pape, n'est pas seulement rentré dans le sejour de sa gloire pour lui-même, mais pour nous... par la même règle et dans le même sens n'avons-nous pas le droit de conclure que c'est pour nous-mêmes qu'il a brisé les portes de la mort et qu'il est ressuscité? C'est la belle théologie de S. Paul qui appelle J.-C. : *Primitiæ dormientium* (I Cor. XV. 20). Des prémices supposent des suites.

3e SUBD.—Cette résurrection est le modèle de la nôtre.

Pourquoi, demande S. Augustin, Dieu a-t-il voulu que la résurrection de son fils fût si sensible, et pourquoi son fils unique a-t-il tant cherché à la faire connaître et à la rendre publique? Afin de nous découvrir dans sa personne la vaste étendue de nos perfections, afin de nous faire voir dans ce qu'il est ce que nous devons être et ce que nous pouvons devenir.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

HOMÉLIE.

TEXTE.

Surrexit, non est hic.

Marc. XVI. 6.

O joyeuse et consolante nouvelle! o sublime harmonie des mystères de J.-C.! De même qu'un ange annonça son incarnation et sa naissance, de même encore c'est un ange qui vient annoncer aujourd'hui sa résurrection et sa gloire : *Un ange prenant la parole, leur dit : il vient de ressusciter, il n'est plus ici.*

Ces paroles furent prononcées par un ange assis sur la pierre du sépulcre, dont elles deviennent l'inscription glorieuse. Au lieu donc de ces mots : CI-GÎT, *Hic jacet*, qui forment la lugubre épitaphe qu'écrit avec tristesse la main de l'homme sur le tombeau des autres hommes, au contraire : « Il est ressuscité, il n'est plus ici » *Surrexit, non est hic;* telle est la magnifique épitaphe qu'un ange radieux prononça sur le tombeau du Fils de Dieu, afin que, selon les prophéties, ce tombeau fût tout environné d'une gloire unique, incomparable : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum* (Is. XI. 10).

Aujourd'hui donc, notre Seigneur ensevelissant dans le tombeau toutes ses ignominies, toutes ses douleurs, manifeste toute l'économie de ses mystères, accomplit toutes les prophéties, dégage sa parole, maintient ses promesses, met un cachet divin à sa doctrine, confirme sa mission et donne au monde la preuve la plus sensible et la plus certaine de sa divinité. *Il se montre le fils de Dieu par sa résurrection d'entre les morts* (1 Cor.).

Et puisque la gloire du chef devient aussi la gloire de ses membres, applaudissons à la gloire de J.-C. ressuscité comme à notre gloire; et pour accroître la joie pure et sainte que le mystère de ce jour doit réveiller dans le cœur des vrais chrétiens, étudions 1° *la magnificence avec laquelle il fut prédit;* 2° *la grandeur avec laquelle il fut accompli.* Nous trouverons, dans cette étude, les moyens d'élever nos pensées et nos affections au-dessus des misères de cette vie et nous nous sentirons portés à rechercher et à mériter les biens du ciel.

Ier Point.

FIGURE ET PRÉDICTION DE LA RÉSURRECTION DE J.-C.

Ire SUBDIVISION.—Figure.

Tous les patriarches et tous les prophètes ont prédit quelque choses de la vie du Christ, mais il fut réservé spécialement à Jonas de figurer la résurrection et la gloire du Sauveur. C'est J.-C. lui-même qui s'est approprié cette figure, lorsqu'il disait : « De même que Jonas, après être resté trois jours et trois nuits dans le ventre d'une baleine, en est sorti vivant, de même aussi le fils de l'homme, après être resté trois jours et trois nuits dans les entrailles de la terre, en sortira ressuscité. »

O prodige! ô mystère! s'écrie à ce sujet S. Pierre Chrysologue, lorsque dans tous les autres sépulcres, c'est la mort qui ronge et détruit les corps; dans le sépulcre de J.-C., c'est le corps enseveli qui ronge et détruit la mort!

Les hommes sont la pâture de la mort dans le sépulcre, c'est pour l'étouffer que l'auteur de la vie y descend. Pour Jésus la tombe est comme un sein nouveau dans lequel il prend une nouvelle naissance, et, miracle étonnant! dans ces entrailles du tombeau, c'est avec la mort qu'il y est conçu, c'est avec la vie qu'il en sort.

Oui, dit S. Léon, Marie a conçu le Verbe immortel, elle l'a revêtu de notre humanité, elle l'a soumis à la mort, mais le sépulcre qui l'a reçu sans vie nous le rend immortel. Cette seconde naissance est donc, sous certains rapports, plus grande, plus illustre que la première.

Mais à cette splendide prophétie d'un fait historique joignons quelques-unes des magnifiques prophéties renfermées dans les paroles de nos livres saints annonçant directement le mystère de la résurrection.

2e SUBD.—Prédiction.

David avait dit : « J'en suis certain, Seigneur, vous ne laisserez point mon âme dans les abîmes de la mort, et votre saint dans la corruption du tombeau. » Or, l'apôtre S. Pierre, dans la première prédication qu'il adresse aux Juifs, s'écrie : « Il est impossible que David ait voulu parler de sa propre personne, puisqu'il mourût, qu'il fût enseveli, et que ses cendres reposent encore au milieu de nous dans leur sépulcre. » Mais David étant prophète et lisant dans l'avenir avait clairement prophétisé par ces paroles la résurrection de J.-C. qui s'est accomplie à la lettre comme il l'avait annoncée, puisque l'âme de Jésus n'est pas restée dans les limbes et que son corps n'a point connu la corruption. O gloire du mystère qui nous occupe! Il fut clairement prédit mille ans avant qu'il ne fût accompli.

En second lieu, J.-C., dit S. Grégoire, ressuscite, non par la grâce d'un autre, non par une puissance étrangère, mais par sa propre force, sa propre énergie, comme il était mort par son propre amour, sa propre volonté. Or, ce prodige avait également été prédit par la bouche de David : De même que moi, personne divine, je me suis uni à la nature humaine, « de même aussi je m'endormirai volontairement dans la mort, et de moi-même, par ma propre force, je ressusciterai vivant, immortel » (Ps. 3).

Le prophète se mettant à la place du Messie a prononcé encore cette admirable parole : « Ma chair refleurira » (Ps. 27); parole admirable, je le répète, et qui doit, sans aucun doute, selon S. Bernard, s'entendre de la résurrection.

O belle et douce prophétie! Cette chair immaculée, sainte et divine, avait fleuri pour la première fois, lorsque le Verbe la prit dans son incarnation. Alors cette fleur de Nazareth, pleine de grâce et de vérité, s'était élevée de la racine de Jessé dans le sein très-pur de Marie. La fureur des Juifs voulut ensuite l'arracher de la terre des vivants, dont elle était l'ornement, la consolation et la gloire; et cette fleur consentit de bon gré à se voir écrasée pour le salut de ceux-là même qui voulaient la briser, et son amour, plus encore que leur cruauté, la fit tomber à terre effeuillée, décolorée et mise en pièces. Mais elle puisait dans la personne du Verbe, à laquelle elle était unie, le germe de la vie et de l'immortalité. Aussi, bien loin de rester ensevelie sous terre, cette fleur choisie a relevé sur sa tige son orgueilleuse tête, elle a fait pousser un nouveau feuillage, elle a repris tout l'éclat de ses couleurs, de ses grâces et de sa beauté. La résurrection est devenue pour Jésus comme une floraison nouvelle.

IIe Point.

ACCOMPLISSEMENT DE LA RÉSURRECTION DE J.-C.

Ire SUBD. — Glorification du corps de J.-C.

Et qui pourrait jamais raconter la gloire de cette résurrection magnifiquement prédite et si divinement accomplie aujourd'hui? Dans un seul et même instant, par la puissance du Verbe, l'âme et le corps se réunissent, le corps reprend la vie et reste tout éclant de la gloire du Verbe, tout resplendissant des priviléges d'un corps glorifié. Il était sujet à la douleur, il devient impassible; il était charnel, il devient spirituel; il était pesant, opaque, mortel; il devient léger, brillant, immortel. O bienheureux corps! quelle beauté l'embellit! quelle grâce le décore! quelle majesté le couvre! quelle lumière l'environne! quelle gloire le revêt tout entier! Et, si dans sa fleur première, il fit de Jésus le plus beau des enfants des hommes, dans sa fleur nouvelle, il le rend la beauté, la grâce, la lumière, la gloire elle-même.

O Juifs insensés et méchants! entendez ce que vous dit S. Grégoire. A quoi donc vous a servi d'avoir environné d'une barrière le saint sépulcre, de l'avoir entouré de sentinelles et de gardes, et d'en avoir fermé l'entrée avec une pierre énorme? Voulez-vous donc en y apposant l'empreinte de vos sceaux, empêcher le corps du Seigneur d'en sortir? En vous efforçant d'emprisonner ainsi ce corps, pensez-vous en même temps retenir prisonnière la divinité qui lui est unie? Ah! la puissance de la mort, si terrible pour tous les hommes, s'évanouit quand c'est à Dieu qu'elle s'adresse. Le tombeau ne pouvait retenir celui que l'univers ne peut renfermer.

2e SUBD.—La nature paraissant ressusciter avec J.-C.

Tout célèbre la victoire de Jésus. La nature elle-même tressaille et veut, à sa manière, orner le triomphe du Christ reprenant la vie. Aujourd'hui, dit S. Jérôme, le soleil se lève avant son heure, il met la nuit en fuite et rend à la nature les heures de lumière dont il l'avait privée trois jours auparavant.

Ces transports de bonheur que semble faire éclater le soleil, se communiquent à toutes les autres créatures. Le ciel paraît orné d'un nouvel azur et d'une lumière inconnue; l'air, embaumé de parfums inaccoutumés, semble respirer la douceur. La terre, produisant tout à coup de nouvelles fleurs, se revêt d'un manteau émaillé des couleurs les plus brillantes, et l'emportant, par son éclat, sur les vêtements les plus riches de Salomon, elle se présente avec la parure d'une beauté rajeûnie pour fêter son auteur. Toute la nature paraît ressusciter avec Jésus, comme elle avait paru mourir avec lui.

3e SUBD.—Confusion des ennemis de J.-C.

Mais pour compléter la gloire d'un semblable triomphe, à cette joie si pure viennent se joindre la consternation profonde, l'abattement, la terreur, la confusion des ennemis de J.-C.

Au même instant où le corps glorieux du Sauveur s'élança du sépulcre, un violent tremblement de terre se fit sentir à l'entour. Eh bien! qu'aujourd'hui la terre frémisse d'allégresse, comme elle avait tremblé d'horreur au jour de la mort d'un Dieu. Cependant, à ce tremblement de terre, l'effroi vient glacer d'épouvante les vils satellites qui veillaient à la garde du tombeau. Au moment où la terre semblait se dérober sous leurs pieds, voici que l'ange du Seigneur vient accroître leur consternation en se montrant à leurs regards éblouis. Ses vêtements ont un éclat qui ferait pâlir la blancheur de la neige, son visage menaçant et sévère semble lancer les foudres et les feux de la vengeance. Ce messager céleste s'approche du sépulcre et lance dans les airs, à une grande distance, l'énorme pierre qui le couvrait, semblant dire, comme par mépris à la mort : « O mort, où donc est ta victoire? » Qui pourrait cependant exprimer la terreur des gardiens, à la vue de tous ces prodiges qui s'opèrent à la fois? C'est la terre qui tremble, c'est le rocher qui bondit, c'est la tombe qui s'ouvre, c'est la lumière qui éblouit, c'est l'ange qui foudroie. Ils restent donc anéantis.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum (Job. XIX. 25).

Ego dormivi et soporatus sum : et exsurrexi, quia Dominus suscepit me (Ps. III. 6).

Caro mea requiescet in spe; quoniam non derelinques animam meam in inferno , nec dabis sanctum tuum videre corruptionem (Id. XV. 9, 10).

Refloruit caro mea (Id. XXVII. 7).

Et erit sepulcrum ejus glsriosum (Is. XI. 10).

O Mors, ero mors tua! (Osee, XIII. 14).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Cæpit Jesus ostendere discipulis suis quia oporteret eum ire Jerosolymam, et multa pati a Senioribus et Scribis, et occidi, et tertia die resurgere (Matth. XVI. 21.—Luc. IX. 22).

Filius hominis tradendus est in manus hominum, et occident eum, et tertia die resurget (Id. XVII. 21; XX. 19).

Generatio mala et adultera signum quærit; et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus; sic erit filius hominis in corde terræ tribus noctibus (Id. XII. 39, 40).

Respondens autem Angelus, dixit mulieribus.... non est hic, surrexit enim sicut dixit (Id. XXVIII. 5).

Qui dicit illis: Nolite expavescere; Jesum quæritis Nazarenum crucifixum; surrexit, non est hic, ecce locus ubi posuerunt eum (Marc. XVI. 6).

Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud.... ille autem dicebat de templo corporis sui (Joan. II. 19, 21).

Ego pono animam meam ut iterum sumam eam. Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a meipso, et potestatem habeo iterum sumendi eam (Id. X. 17, 18).

ÉPITRES.

Virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrecnis Jesu Christi (Act. IV. 33).

Ut quomodo Christus surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus (Rom. VI. 4).

Qui suscitavit Jesum a mortuis, vivificabit et mortalia corpora nostra (Id. VIII. 11).

Si Christus non resurrexit, inanis est ergo prædicatio nostro, inanis est fides vestra (1 Cor. XV 14).

Christus resurrexit a mortuis, primitiæ dormientium (Id. ibid. 20).

Absorpta est mors in victoria (Id. ibid 54).

Si Christus prædicatur quod resurrexit a mortuis, quomodo quidem dicunt in vobis quoniam resurrectio mortuorum non est? (Id. ibid. 12).

Expectamus Salvatorem Dominum nostrum qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ (Philip. III. 21).

Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite... non quæ super terram (Coloss III. 2).

Ego sum vivus et fui mortuus, et habeo claves mortis et inferni (Apoc. I. 18).

SS. PÈRES.

Hujus festi sacramentum debet in nobis esse perpetuum (Tertull. L. *de Resurr. carn.*).

Totus hic ordo revolubilis rerum, testatio est resurrectionis mortuorum, operibus illam præscripsit Deus antequam vocibus (Id. ibid.).

Resurrectio ex miraculis indubitata redditur S. Chrysost. *Hom.* I *in Act. Apost.*).

Cerne manus, Judæe, quas fixeras, cerne latus quod foderas; videte corpus an sit quod dicebatis clam sustulisse discipulos (S. Hieron. *Ep. ad Heliod.*).

Post supplicia carnis et vulnera, post ipsam mortem, surrexit de suo funere Christus (Id. *de Resur. S.* 3).

Resurrectio vera fuit non in phantasmate (Id. *Ep. ad Pammach.*).

Resurrexit caput vestrum, hoc sperate membra cætera quod videtis in capite (S. August. *in Ps.* 29).

Non magnum est credere quod Christus mortuus est, hoc et pagani et Judæi credunt, sed pro magno habemus quia credimus eum resurrexisse a mortuis (Id. *Serm.* 4 *de Resurr.*).

Majus est resurrexisse mortuum quam non fuisse mortuum, magnitudo potentiæ Domini secundum quod homo factus est in virtute resurrectionnis apparuit (Id. *in Ps.* 65).

Amplius erat de sepulcro resurgere quam de cruce descendere (Id. *Serm.* 18 *de Verb. sec. Matth.*).

Tota hujus mundi administratio, testimonium est resurrectionis futuræ (Id. *Serm.* 34 *de Verb. Apost.*).

Propria fides christianorum est resurrectio mortuorum (Id. *Serm.* 4 *de Resurr.*).

Surrexit Christus, exultet mundus universus, sicut enim omnis creatura lugubri doluit ploratu in morte Creatoris sui, nunc triumphalem ab inferis reditum læta suscipiat resurgentis (Id. *in Serm. Pasch.*).

Resurrectio Christi potentiam ejus declaravit (Id. *in Ps.* 61).

Ille bene resurget in corpore qui primo resurrexit in spiritu (Id. *Serm.* 121 *ex variis*).

Christus passus et mortuus est, et resurrexit; passione ostendens quid pro veritate tolerare, resurrectionne quid in æternitate sperare debeamus (Id. *L.* 8 *de Civ. Dei C.* 49).

Factum est corpus impassibile quod potuit crucifigi, factum est immortale quod potuit occidi, factum est incorruptibile quod potuit vulnerari (S. Leo, *Serm.* 1 *de Resurr.*).

Resurgentis gloria sepelivit morientis infamiam (S. P. Chrysol. *de Resurr.*).

Mutatur hic ordo rerum, domus mortis fit mansio vitalis (Id. ibid.).

Resurrectioni non credens, nullius virtutis curam habet (S. Greg. *Serm.* 1 *de Resurr.*).

Redemptor noster suscepit mortem ne mori timeremus; ostendit resurrectionem ut nos resurrecturos speraremus (Id. *Moral.* 14).

Caro nostra post resurrectionem eadem erit per naturam, et diversa per gloriam (Id. ibid.).

Si mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivimus in illo? Si negligentias planximus, quid causæ est ut recidamus nunc in easdem? (S. Bern. *Serm.* 1 *de Resurr.*).

Christiani, toto tempore adinstantes, inhiant dies resurrectionis; heu! ut liberius indulgeant voluptati (Id. ibid.).

PREUVES DE LA RÉSURRECTION DE J.-C.

I. Dilemme.

Si la résurrection de J.-C. n'est point un fait avéré, elle est ou *une erreur des sens* ou *un mensonge.*

1° Erreur des sens. Toute l'argumentation que nous avons suivie dans les développements du premier plan ci-dessus, selon les principes de l'école philosophique, détruit cette première supposition. En effet, *un grand nombre de témoins, très sensés, ayant le libre exercice de leurs organes, ayant bien vu n'ont pu se tromper.*

« Pour ne pas croire les Apôtres, dit Pascal, il faut dire qu'ils ont été ou *trompés* ou *trompeurs.* L'un et l'autre est difficile; car pour le premier, il n'est pas *possible de s'abuser à prendre un homme pour être ressuscité.* »

2° Mensonge. « Et pour l'autre hypothèse, qu'ils aient été fourbes, elle est également absurde. Qu'on la suive tout au long; qu'on s'imagine ces douze hommes assemblés après la mort de J.-C., faisant ce complot de dire qu'il est ressuscité! Ils attaquent par là toutes les puissances. Le cœur des hommes a un extrême penchant à la légèreté, aux changements, aux promesses, aux biens. Si peu qu'un d'eux se fût démenti par tous ces attraits, et qui plus est, par les tortures, par les prisons, par la mort, ils étaient perdus, qu'on sache cela. » (*Pens.*).

II. Le miracle prouvé par le miracle.

Lisez le miracle opéré par S. Pierre et S. Jean à la porte du temple de Jérusalem. Ce prodige fit grand bruit. Le lendemain les prêtres et les magistrats firent comparaître devant eux les auteurs de ce fait extraordinaire. Or, voici comment le chef des Apôtres leur explique le fait extraordinaire :

« Puisque nous sommes aujourd'hui interrogés, dit-il, sur la guérison d'un infirme, et sur la manière dont il a été guéri, il faut que vous tous et le peuple d'Israël le sachent. C'est par le nom de J.-C. de Nazareth que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts que cet homme est ici guéri devant vous. » (Act. IV. 8 et suiv.).

Cette démonstration éclatante de la résurrection de J.-C. est ce que nous avons appelé le miracle prouvé par le miracle.

III. Autorité des Juifs et des païens.

Les Apôtres n'avaient aucun intérêt à proclamer une résurrection imaginaire. Ne sera-t-il pas vrai de dire que les Juifs et les païens avaient moins d'intérêt encore à accepter une pareille croyance? De quoi s'agissait-il, en effet, pour l'un et pour l'autre, en vertu d'un tel dogme? Pour les premiers, de changer leurs idées; pour ceux-ci, de changer de mœurs.

1° Juifs. Il était de tradition populaire parmi eux que le Messie serait un conquérant; les plus hardis étaient allés jusqu'à s'imaginer que, sous son commandement, l'empire romain serait remplacé par un empire judaïque... Or, Jésus avait été mis à mort par les mains du peuple dont il avait été l'espérance; il est *ressuscité* disaient les âpôtres, et c'est lui qui est le vrai Messie. Quel renversement! Cependant on croit et on demande le baptême. Donc le fait de la résurrection est pour eux avéré.

2° Païens. On ne peut pas dire non plus que leur conversion à l'Evangile ait été intéressée; ils ont cru parce que toutes les vérités chrétiennes leur ont été démontrées vraies.

RÉSURRECTION SPIRITUELLE.

TEXTE.

Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (Coloss. III. 2).

Il y a cette différence entre la mort de J.-C. et celle des autres hommes que celle des autres hommes est sigulière et celle de J.-C. est universelle. Mais comme il est le seul, dit S. Léon, en qui tous les hommes sont crucifiés, en qui tous les hommes sont morts et ensevelis; il est aussi le seul en qui tous les hommes sont ressuscités. Si bien que si nous sommes entrés avec lui dans l'obscurité du tombeau, nous en devons aussi sortir avec lui, avec une splendeur toute céleste. C'est à cette solennité de vie que j'ai à vous exhorter en ce jour que le Seigneur a fait.

Ier POINT.—NOUS DEVONS PURGER NOTRE TEMPLE.

IIe POINT.—NOUS DEVONS LE CONSACRER.

IIIe POINT.—NOUS DEVONS LE GARDER ET L'ENTRETENIR.

Ier POINT.—NOUS DEVONS PURGER NOTRE TEMPLE. Le renouvellement de ce temple que l'Eglise célèbre aujourd'hui dans toute la terre avec tant de joie, m'a fait penser que nous avions aussi un temple à renouveler. C'est nous-mêmes qui sommes le temple du Saint-Esprit.

1° *L'homme est le temple de Dieu.* Les philosophes ont appelé l'homme le petit monde, mais le théologien d'Orient, S. Grégoire, mieux instruit des desseins de Dieu, l'appelle le grand monde dans le petit monde, parce qu'il est plus capable de contenir Dieu que toute l'étendue de l'univers.

2° *Comment nous devons renouveler ce temple.* S. Augustin nous donne une belle idée de ce renouvellement, lorsqu'il nous dit que nous devons nous renouveler comme un vieux temple qui aurait autrefois servi aux idoles et que l'on voudrait consacrer au Dieu véritable (*Serm.* 168).

IIe POINT.—NOUS DEVONS CONSACRER NOTRE TEMPLE. 1° *Par la sanctification de l'esprit.* Cette consécration doit consister dans une sincère destination de toutes les facultés de notre âme à un usage plus saint, et c'est un effet de la charite qui est répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné. L'amour sera donc le principe de nos actions; venez donc, ô charité sainte! Venez, ô amour divin! pour consacrer notre temple!

2° *Par la sanctification de la chair.* Il faut détruire en nous, dit S. Augustin, les cupidités, comme autant d'idoles, convertir en de meilleurs usages les membres de notre corps, en sorte que ce qui a servi à l'impureté des passions serve à la grâce de la charité (*Serm.* 163).

IIe POINT.—NOUS DEVONS GARDER ET ENTRETENIR NOTRE TEMPLE. 1° *Perfectionnement.* La nouveauté chrétienne n'est pas l'ouvrage d'un jour, mais le travail de toute la vie. La vie naturelle va toujours en dépérissant, au contraire celle du baptême va toujours en se renouvelant et, pour parler de la sorte, en se rajeunissant.

Aussi l'Apôtre nous crie: *Renovamini* (Eph. IV. 23).

2° *Vigilance.* Ne nous lassons pas de combattre nos vices; entretenons notre édifice. Soutenons soigneusement notre temple toujours caduc et ne croyons pas que Dieu nous délaisse dans les tentations (Bossuet, *Serm. pour le jour de Pâques*).

PROPHÉTIES.—FIGURES.—TRAD. PROFANE.

PROPHÉTIES.

JOB. Scio quod Redemptor meus vivit (Job. XIX. 25).

DAVID. Non dabis sanctum tuum videre corruptionem (Ps. XV. 10).

ISAÏE. Si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur (Is. LIII. 10, 11). Et erit sepulcrum ejus gloriosum (Id. XI 10).

N. S. J.-C. Filius hominis tradendus est...et occident eum... tertia die resurget (Matth. XVII. 21.--XX. 16.--XVII. 63).

FIGURES.

AGNEAU PASCAL. Tollat unusquisque agnum per familias... ite tollentes animal per familias vestras et immolate Phase (Exod. XII. 3, 21). Pascha nostrum immolatus est Christus (I Cor. V. 7).

JONAS. Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei nisi signum Jonæ prophetæ. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus (Matth. XII 39, 40).

LE TEMPLE. Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud... ille autem dicebat de templo corporis sui (Joan. II. 19, 21).

SS. PERSONNAGES. Joseph sortant de prison, Moïse du Nil, Daniel de la fosse aux lions, Samson de Gaza, Jonas du ventre de la baleine, figures de J.-C. sortant du tombeau.

TROIS SORTES DE RÉSURRECTIONS. 1° Résurrection de Samuel; *fantastique, corps en figure.*

2° Résurrection de Lazarre; *même corps, même vie.*

3° Résurrection de J.-C.; *véritable, glorieuse, immortelle.*

TRADITION PROFANE.

JOSÈPHE. En ce temps là parut Jésus, homme sage, si cependant on doit l'appeler un homme; car il fit une infinité de prodiges et enseigna la vérité à tous ceux qui voulurent l'entendre. Il eut plusieurs disciples, tant Juifs que Gentils, qui embrassèrent sa doctrine. Pilate, sur l'accusation des premiers de notre nation, l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha pas ceux qui s'étaient attachés à lui dès le commencement, de lui demeurer fidèles. Il *leur apparut vivant, trois jours après sa mort,* selon la prédiction que les prophètes avaient faite de sa résurrection et de plusieurs autres choses qui le regardaient; et encore aujourd'hui la secte des chrétiens subsiste et porte son nom (*Ant. Jud. L.* XVIII. *C.* 4).

LE TREMBLEMENT DE TERRE A LA MORT DE J.-C. Ce tremblement est attesté encore aujourd'hui par un monument irrécusable; c'est la manière dont le rocher du Calvaire est fendu. Des voyageurs et des historiens célèbres, Max, Fleminy, Maundrell, Shaw et autres déclarent que ce rocher n'est point fendu naturellement selon les veines de la pierre; mais d'une manière évidemment surnaturelle (*Répert. crit. T.* 1 *p.* 54; Fleminy, *Christology, T.* 2 *p.* 97). Si je voulais nier, dit S. Cyrille de Jérusalem, que Jésus ait été crucifié, cette montagne du Golgotha sur laquelle nous sommes maintenant assemblés me l'apprendrait (*Col* XIII).

TALMUD. La veille de Pâques on attacha Jesus à une croix et on l'y fit mourir (Talmud, *de Fest. Exp.*).

Le corps de Jésus fut montré au peuple par le miracle de la résurrection (Seph. *Toldoth Jeschu* ou *Vie de Jésus.*

L'ÉCLIPSE. Attaché à la croix J.-C. rendit l'esprit en parlant. A l'instant le jour disparut en plein midi. Ceux qui ignoraient que ce phénomène avait été prédit pour la mort du Christ, le prirent pour une éclipse. Dans la suite, ne pouvant en découvrir la raison, ils l'ont nié, *mais vous le trouvez rapporté dans vos archives* (Tertull, *Apol. C.* XXI).

TRADITION SACRÉE.

Il n'en est pas du christianisme comme de certaines institutions que l'on trouve établies dans le monde, sans que l'on puisse dire où, comment, et par qui elles ont commencé. Nous en avons une histoire suivie qui remonte sans interruption jusqu'à l'époque de sa naissance; et nous apprenons de cette histoire que la *résurrection de J.-C. a toujours été l'objet et le fondement de la foi des chrétiens.*

I. Une fête solennelle, aussi ancienne que le christianisme, est encore aujourd'hui un monument authentique de la résurrection.

Vers le milieu du second siècle, il s'éleva dans l'Eglise une contestation sur le jour où cette fête devait se célébrer. Les Eglises d'Orient prétendaient que S. Jean leur avait appris à célébrer la Pâque le même jour que les Juifs; l'Eglise de Rome et celles d'Occident se fondaient sur l'autorité de S. Pierre pour renvoyer la Pâque chrétienne au dimanche qui suivait le jour de la Pâque Judaïque. La pratique de l'Eglise de Rome a prévalu; le concile de Nicée, en 325, en a fait une loi pour tous les chrétiens. Cette dispute qui dura longtemps et qui fut soutenue de part et d'autre avec beaucoup de vivacité, nous prouve évidemment que l'Eglise chrétienne a toujours fait profession de croire la résurrection de J.-C., et qu'elle a toujours regardé la commémoration de ce grand miracle, comme une partie essentielle de son culte.

II. VALEUR LOGIQUE DE CETTE INSTITUTION. Les faits qui n'ont d'autre fondement que les traditions populaires doivent nous être suspects: 1° *quand ils ne remontent pas à l'époque de l'événement;* 2° *lorsque, se trouvant conformes aux préjugés reçus, ils ne sont pas appuyés sur des témoignages irréfragables;* 3° *lorsqu'ils sont obscurs et peu importants.*

La tradition qui nous a transmis le fait de la résurrection est marquée par des caractères tout opposés.

1° Il est incontestable que la foi publique de la résurrection remonte jusqu'au temps de l'évènement. L'on ne peut assigner un seul instant où les chrétiens n'en aient pas fait profession. Il est même évident que cette croyance a toujours été le motif principal et le fondement du christianisme, et que jamais on n'aurait vu se former une seule Eglise chrétienne, si la résurrection de Jésus n'eût pas été annoncée et reconnue immédiatement après sa mort.

2° Nous ne pouvons supposer que ce soit par l'impulsion des préjugés et des opinions dominantes que les premiers chrétiens aient été conduits à la foi de la résurrection. Ces premiers chrétiens étaient ou des Juifs ou des idolâtres, ou des philosophes imbus de principes bien contraires à la nouvelle religion. Le christianisme, combattu par tous les préjugés de l'éducation et de l'habitude, méprisé et persécuté dans sa naissance, n'avait aucun de ces moyens de séduction qui agissent sur l'esprit et sur le cœur humain. Par quel autre motif que celui de la vérité connue, la foi de la résurrection a-t-elle donc pu s'établir?

3° Enfin, la résurrection de J.-C. n'était pas un fait obscur, indifférent, étranger aux intérêts et aux passions qui ont coutume de remuer les hommes. Il ne s'agissait pas entre ceux qui la croyaient et ceux qui ne la croyaient pas d'une simple diversité d'opinion sur un point d'histoire. La religion, l'ordre public en dépendaient. D'une part les pharisiens, les prêtres, les chefs de la nation juive ne pouvaient voir sans effroi que l'on entreprît de persuader la résurrection et la divinité d'un homme qu'ils avaient crucifié. De leur côté, les disciples de Jésus ne pouvaient se dissimuler le danger auquel ils s'exposaient, en accusant du plus grand des crimes les magistrats de leur nation. Toute la ville de Jérusalem avait les yeux ouverts sur une cause si importante (Voyez Duvoisin, *Démonstr. évang.* C. VI).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

TERTULLIEN — De Resur. Carn.
S. CYPRIEN — Serm. de Resurr.
S. AMBROISE — Serm. 55 de Util. Resurr. Dom.
— de Fide Resurr.
S. GREG. DE N. — Orat. 42.
S. GR. DE NYS. — 5 Orat. in Pasch.
S. EPIPHANE — Orat. de Resurr.
S. J. CHRYSOST. — 2 Hom in Resurr.
S. AUGUSTIN — Tr. 15 in Joan.
— Serm. 50 de Res. Chr.
— Serm. 20 de Temp.
— Serm. 34 de Verb. Apost.
— Serm. 138, 139, 163 de Temp.
— In Ps. 131, 148.
— L. Contr. Faust.
— Ep. 120 ad Honor.
— Ep. 49 ad Deograt.
— De Civit. Dei C. 49.
S. LÉON — 2 Serm. in Resurr.
CASSIODORE — In Ps.
S. P. CHRYSOL. — 2 Serm. in Resur.
S. GRÉGOIRE — Serm. 1 de Resurr.
— Hom. 21, 22 in Res.
— L. 14 Moral.
— Hom. 2 in 1 Cor.
— In Ps.
S. BERNARD — 4 Serm. in Fest. Pasch.
S. THOMAS — 3 Serm. in Resurr.
S. BONAVENTUR. — Serm.

Théologiens.

CATECH. DU CONC. DE TRENT. — Symb.
BENOIT XIV — Tr. de Fest. Dom.
BILLUARD — De Myst. Chr.

Ascétiques.

S. BRUNO — Serm.
GERSON — Id.
Le P. NOUET — L'hom. d'orais.

Apologistes.

DILLON — La rel. chr. démon. par la rés. de J.-C.
SHERLOK — Les tém. de la rés. de J.-C.
GILBERT WEST — Observ. sur les pr. de la rés. de J.-C.
GEORGES COOK — Réal. de la rés. de J.-C.
BERGIER — Dict. Théol.
DUVOISIN — Démonstr. évang.
LA LUZERNE — Dissert. 3e Dissert.
LECOZ — Défense de la rév.
M. de LAMENAIS — Essai sur l'indiff.

Prédicateurs.

MATH. FABER — 9 Serm. sur la Rés.
BOURDALOUE — 2 Serm.
BOSSUET — 4 Serm.
MASSILLON — 1 Serm.
SEGAUD — It.
DUFAY — It.
CAMBACÉRÈS — It.
TREVERN — It.
FRAYSSINOUS — It.
Mgr COEUR — 2 Serm.
Le R. P. VENTURA — Homél.

PREMIER PLAN.

Gloire méritée.

(BOURDALOUE.)

Ier Point.

POUR ARRIVER A LA MÊME GLOIRE QUE J.-C., IL FAUT LA MÉRITER COMME J.-C.

IIe Point.

POUR MÉRITER LA GLOIRE DE J.-C., IL FAUT SOUFFRIR COMME J.-C.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Pour arriver à la même gloire que J.-C., il faut la mériter comme J.-C.

1—On n'obtient cette gloire qu'en la méritant;
2—On est sûr de l'obtenir quand on la mérite.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Pour mériter la gloire de J.-C., il faut souffrir comme J.-C.

1—On ne va à la gloire du ciel que par les souffrances;
2—Toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à cette gloire.

DEUXIÈME PLAN.

J.-C. véritable Pontife.

(BOSSUET.)

SA QUALITÉ DE PONTIFE OBLIGEAIT LE SAUVEUR A SE RENDRE AUPRÈS DE SON PÈRE:

Ier Point.

POUR ÊTRE ÉTABLI PRÈS DE DIEU.

IIe Point.

POUR INTERCÉDER POUR NOUS.

IIIe Point.

POUR NOUS BÉNIR.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Pour être établi près de Dieu.

1—Pontife figuré dans les cérémonies de l'ancienne loi;
2—Besoin que nous avions d'un pareil pontife.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Pour intercéder pour nous.

1—Médiation universelle;
2—Médiation efficace.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Pour nous bénir.

1—Grâces, bénédictions célestes;
2—Motifs d'espérance.

TROISIÈME PLAN.

Gloires de J.-C. en son Ascension.

(UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

GLOIRE DE J.-C. DEVANT LES HOMMES.

IIe Point.

TRIOMPHE DE J.-C. SUR LE DÉMON.

IIIe Point.

GLOIRE DE J.-C. DEVANT DIEU SON PÈRE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Gloire de J.-C. devant les Hommes.

1—Abaissements;
2—Triomphe.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Triomphe de J.-C. sur le démon.

1—Puissance du démon avant la venue de J.-C.
2—Victoire sur le démon.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Gloire de J.-C. devant Dieu son Père.

1—Entrée triomphante de J.-C. dans les cieux;
2—J.-C. devant le trône de Dieu.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

GLOIRE MÉRITÉE.

TEXTE.

Et cum hæc dixisset, videntibus illis, elevatus est.

Act. I. 9.

Si le Sauveur du monde se montre en ce jour à ses apôtres dans tout l'éclat de sa majesté, s'il leur montre, en s'élevant dans les cieux, le séjour bienheureux où il va marquer leurs places, c'est pour les remplir de courage, pour enflammer leur espérance à la vue des biens qui les attendent.

Ce mystère doit opérer en nous les mêmes dispositions que dans les apôtres : la vue de notre Sauveur couronné, l'attente de cette gloire dont il nous assure la possession, voilà ce qui aussi doit allumer notre ferveur et soutenir notre courage.

En ce jour de son triomphe le divin Jésus nous fait connaître, par son exemple, que cette gloire est une récompense, et il nous fait en même temps entendre que cette récompense est surtout le fruit et le prix des souffrances. Arrêtons-nous à ces deux pensées, et faisons-en le partage de ce discours. *Cette gloire où nous appelle après lui J.-C. est une récompense ; il faut donc la mériter*, ce sera la première partie. *Cette récompense est surtout le fruit et le prix des souffrances, c'est donc en particulier par le bon usage des souffrances qu'il l'a faut mériter ;* ce sera la deuxième partie.

Ier Point.

POUR ARRIVER A LA MÊME GLOIRE QUE J.-C., IL FAUT LA MÉRITER COMME J.-C.

Isaïe l'avait dit, et S. Paul, dans les mêmes termes nous l'a déclaré, « que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu et que le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu, dans les trésors de sa miséricorde, a préparé pour ceux qui l'aiment et qui le servent. » S. Fulgence voyant la cour des empereurs romains s'écriait : *Si hæc tam pulchra sunt, qualis ipse ? Et si hæc tanta, quantus ipse ?*

Or, c'est cette immense gloire qui deviendra notre récompense.

1re SUBDIVISION.—**On n'obtient cette gloire qu'en la méritant.**

Ce royaume éternel où J.-C. comme notre chef entre glorieux et triomphant sera un jour notre récompense ; mais cette récompense, prenez garde à ces trois pensées : *on ne l'a point qu'on ne l'a mérite ; on ne l'a que parce qu'on la mérite ; on ne l'a qu'autant qu'on la mérite.*

1° ON NE L'A POINT QU'ON NE L'A MÉRITE. Dieu comme maître de ses biens, pourrait nous la donner gratuitement, sans qu'il nous en coûtât rien ; mais il ne l'a pas voulu ; et selon l'ordre qu'il a établi, il faut de deux choses l'une, ou que nous méritions cette récompense ou que nous y renoncions.

En effet, en vertu de quoi le Seigneur nous donnera-t-il son royaume ? en vertu de nos bonnes œuvres : *Venite ; possidete paratum vobis regnum ; esurivi enim, et dedistis mihi manducare* (Matth. XXV.). C'est en cela, remarque S. Thomas, que cette récompense du ciel est une véritable gloire, et même la gloire par excellence, parce qu'elle est le fruit du mérite.

2° ON NE L'A QUE PARCE QU'ON LA MÉRITE. Elle est le partage du mérite seul, à l'exclusion de tout autre titre. La raison est que, selon les décrets de la Providence, cette gloire ne doit être donnée aux hommes que d'après les lois d'une justice rigoureuse : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ* (I Tim. IV.).

Il n'en est pas ainsi des récompenses du monde ; elles sont toujours en butte à la cupidité et à l'ambition. Quoiqu'elles ne soient dues qu'au mérite, toute autre chose que le mérite contribue à les faire avoir.

Les hommes récompensent en hommes, dit S. Augustin, c'est-à-dire bien plus souvent par inclination que par raison. Rien de semblable dans les récompenses où Dieu nous appelle. Il pèsera ses élus dans la balance, mais dans la balance du sanctuaire. Quiconque n'en aura pas l'exacte mesure, fût il un des dieux de la terre sera rejeté : *Unicuique secundum meritum operum suorum* (Eccli. XVI. 15).

3° ON NE L'A QU'AUTANT QU'ON LA MÉRITE. Si l'un est plus récompensé que l'autre, s'il est dans un degré de gloire plus éminent que l'autre, ce n'est que parce qu'il a plus de mérite que l'autre.

Dans le monde on voit tous les jours des mérites médiocres l'emporter sur des mérites éclatants ; et vous le permettez, Seigneur, pour nous apprendre que ce n'est point ici que se doit faire le vrai discernement de nos personnes ; mais dans le royaume de Dieu, chacun est placé selon l'ordre où il doit être.

2e SUBD.—**On est sûr de l'obtenir quand on l'a mérité.**

On mérite souvent les récompenses du monde sans les obtenir. Outre le mérite il faut des patrons. On est exposé à l'envie, à l'intrigue, à la cabale, aux caprices, aux préjugés d'un maître. Mais rien de tout cela avec Dieu. Quoique je fasse, si c'est pour lui que je le fais, il m'en tiendra compte.

Il récompensera un désir, une parole, la moindre de nos actions. Sa toute-puissance, dit S. Augustin, n'aura point dans l'éternité d'autre occupation que de glorifier ses élus et tous leurs mérites.

Vos mérites, M. F., sont-ils bien des mérites pour le ciel ? Sont-ils semblables à ceux des saints ? Ne menez-vous pas une vie inutile ? Vos jours sont-ils pleins comme ceux des vrais serviteurs de Dieu ? Puis-je en vous voyant si indifférents vous montrer J.-C. montant au ciel et vous dire : *Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis* (Matth. V.). Ne dois-je pas plutôt vous dire : Pleurez et gémissez, parce que, travaillant si peu, votre récompense sera petite, peut-être même elle vous échappera.

Enfants des hommes, s'écriait le prophète, jusques à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge : *Usquequo diligitis vanitatem et quæritis mendacium ?* (Ps. IV.). Oui, jusques à quand vous fatiguerez-vous à chercher des récompenses corruptibles et qui ne servent qu'à vous faire oublier Dieu ? *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo* (Matth. VI.).

IIe Point.

POUR MÉRITER LA GLOIRE DE J.-C., IL FAUT SOUFFRIR COMME J.-C.

1re SUBD.—**On ne va à la gloire du ciel que par les souffrances.**

Tel est l'ordre établi de Dieu ; on n'arrive point à la gloire par le plaisir ; mais il faut renoncer au plaisir quand on se propose d'acquérir la véritable gloire. Le plaisir ne conduit à rien de solide, ni à rien de grand. Jamais ce qui s'appelle vie de plaisir n'a produit une vertu, n'a inspiré des sentiments nobles, n'a élevé l'homme au-dessus de lui-même. Soit donc par la nature des choses, soit par un effet de la corruption du péché, le plaisir et la gloire dans cette vie sont incompatibles.

Or, si cela est vrai de la gloire humaine, quel jugement devons-nous faire de la gloire du ciel ? de cette gloire pour laquelle nous avons tous été créés, mais sur laquelle nous avons perdu tous nos droits, en perdant la grâce de l'innocence et où il n'y a plus de retour pour nous que par les œuvres de la pénitence, de cette gloire où nous ne pouvons prétendre que par la croix de J.-C. et qu'il ne nous est permis d'espérer que si nous sommes entés sur J.-C., comme dit S. Paul, et sur J.-C. souffrant et mourant : *Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus* (Rom. VI. 5). Non, M. F., je le répète, jamais les plaisirs de la vie ne nous feront parvenir à cette gloire. Il faut y aller par la voie des souffrances.

Il faut comme J.-C. aller à la gloire céleste par la croix, c'est ce que le Sauveur fit entendre aux fils de Zébédée en réprimant par la dureté apparente de sa réponse la vanité de leurs prétentions. C'est ce que le même Sauveur nous a fait voir dans sa propre personne ? *Nonne et hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam ?* (Luc. XXIV. 26). Or, s'il l'a fallu pour le Christ, ne le faut-il pas pour nous ? C'est pourquoi les saints se glorifiaient et se félicitaient eux-mêmes de leurs souffrances et c'est cela même qui leur a donné, sur le sujet des prospérités temporelles, des sentiments si contradictoirement opposés à la cupidité et à l'amour-propre ; c'est ce qui les a convaincus aussi bien que S. Augustin, qu'une prospérité complète, s'il y en avait une dans le temps présent, serait une réprobation commencée.

C'est dans cette vue que J.-C. a prononcé ces fameux anathèmes à quoi le monde ne souscrira jamais : *Væ vobis divitibus... Væ vobis qui ridetis* (Luc. VI. 25) ; tandis qu'il érige en béatitude la souffrance, la pauvreté : *Beati pauperes ; Beati qui lugent ; Beati qui persecutionem patiuntur* (Matth. V. 5, 10). C'est ce que prêchaient les apôtres : *Confirmantes animas discipulorum et exhortantes ut permanerent in fide, et quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei* (Act. XIV. 21). Telle est la loi que Dieu a portée et qu'il ne changera pas. Cependant, au mépris de cette loi, on veut avoir en ce monde tous ses aises, et l'on écarte autant que possible tout ce qui fait de la peine et mortifie.

2e SUBD.—**Toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à cette gloire.**

Si cela était l'Enfer ne serait plus l'Enfer. Il faut que ce soit des souffrances pour la justice, parce qu'il n'y en a point d'autres que Dieu puisse couronner, ni qui puissent avoir de la proportion avec cette vie bienheureuse où J.-C. après lui nous appelle. Souffrir parce qu'on a le cœur déchiré de mille passions, parce qu'on est dévoré par une ambition que rien ne peut satisfaire ; souffrir parce qu'on est possédé d'une envie secrète ; souffrir parce qu'on a dans l'âme la haine et le fiel, c'est souffrir plus que n'ont souffert les pénitents les plus austères, et plus que ne souffrent ces malheureux condamnés par la justice et la rigueur des lois à traîner leurs chaînes dans un esclavage dur et honteux ; mais c'est souffrir comme les démons pour l'iniquité, et il répugne à la sainteté de Dieu de tenir compte aux hommes de ce qu'ils souffrent pour de si indignes sujets. Si donc l'on prétend au royaume de Dieu, il faut souffrir pour la cause de Dieu, il faut souffrir pour la charité, il faut souffrir pour la vérité, souffrir pour la paix, souffrir pour l'obéissance ; car tout cela est renfermé dans cette justice chrétienne dont parlait le fils de Dieu, quand il disait : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum* (Matth. V. 10).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

J.-C. VÉRITABLE PONTIFE.

TEXTE.

Præcursor pro nobis introivit Jesus, secundum ordinem Melchisedech Pontifex factus in æternum.

Hebr. VI. 20.

Si l'on voyait une telle magnificence lorsque les consuls et les dictateurs triomphaient des nations étrangères; si les arcs triomphaux portaient jusqu'aux nues le nom et la gloire du victorieux; s'il montait dans le Capitole au milieu de la foule de ses concitoyens qui faisaient retentir leurs acclamations jusque devant les autels de leurs dieux; aujourd'hui que notre invincible Libérateur fait son entrée au plus haut des cieux, enrichi des dépouilles de nos ennemis, quelle serait notre ingratitude si nous n'accompagnions son triomphe de pieux cantiques et de sincères actions de grâces!

Jésus est reçu en conquérant dans le ciel et c'est nous qui sommes sa conquête, nous avons donc une grande part dans cette journée.... C'est l'humanité sainte du Sauveur qui est aujourd'hui glorifiée. « Elevez-vous, Seigneur, et que vos ennemis disparaissent, et que ceux qui vous haïssent soient dissipés devant votre face » (Num. X. 35, 36).

Le fils de Dieu rentre aujourd'hui dans son royaume comme un prince magnifique qui a achevé au loin une expédition. Il était venu combattre le démon.... il l'a terrassé et il ne lui reste aujourd'hui plus autre chose à faire sinon de retourner triomphant au ciel.

Mais le Seigneur Jésus n'est pas seulement un roi victorieux, il est le grand sacrificateur de son peuple, le Pontife de la nouvelle alliance.

Cette qualité de Pontife obligeait le Sauveur à se rendre auprès de son Père :

Ier Point.

POUR ÊTRE ÉTABLI PRÈS DE DIEU.

Une des premières fonctions du Pontife est de s'approcher de Dieu au nom du peuple qui lui est commis : *Omnis pontifex pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum* (Hebr. V. 1).

1re SUBDIVISION. — Comment J.-C. s'approche du Père.

Les évangélistes remarquent qu'au moment où J.-C. expira « le voile qui était entre le lieu saint et le lieu très saint fut déchiré entièrement de haut en bas » (Matth. XXVII. 51). O merveilleuse suite de nos mystères! J.-C. était mort, il n'y a plus de voile; le Pontife le tirait pour entrer, le sang de J.-C. le déchire, il n'y en a plus désormais, le Saint des Saints sera découvert. Or, c'est là qu'entre en ce jour J.-C. Le pontife ancien, après avoir immolé sa victime sur l'autel du premier tabernacle, portait son sang devant la face de Dieu dans son sanctuaire, afin de l'apaiser sur son peuple; Jésus ayant été immolé sur la terre, accomplit le même mystère montant aujourd'hui dans les cieux. Voyez comme il s'approche du trône du Père, lui montrant ses blessures toutes récentes, toutes teintes et toutes vermeilles de ce divin sang, de ce sang de la nouvelle alliance, versé pour la rémission de nos crimes. N'est-ce pas là, M. F., porter vraiment devant la face de Dieu le sang de la victime innocente qui a été immolée pour notre salut?

Ouvrez-vous donc, voile mystérieux; ouvrez-vous, sanctuaire éternel de la Trinité adorable; laissez entrer J.-C. mon Pontife au plus intime secret du Père. Car si le sang des veaux et des boucs rendait accessible le Saint des Saints, bien qu'une loi rigoureuse en fermât la porte, le sang de l'Homme-Dieu, J.-C, n'ouvrira-t-il pas le vrai sanctuaire? Et si le pontife du Vieux Testament avait de si beaux privilèges; bien qu'il ne s'approchât de ce très-saint lieu que « par un sang étranger » comme dit l'Apôtre (Hebr. IX. 25); c'est-à-dire par le sang des victimes, quelle doit être la gloire de notre pontife, « qui se présente à Dieu en son propre sang! *Per proprium sanguinem* (Ibid. 12), dit le même apôtre.

2e SUBD.—Besoin que nous avions d'un pareil Pontife.

Examinons maintenant l'éminente dignité du sacerdoce de J.-C. Le pontife de l'ancienne loi offrait des sacrifices pour ses péchés et pour ceux du peuple, il faisait de même quand il était au dedans du voile.

J.-C. étant la justice et la sainteté n'a que faire de victimes pour ses péchés, mais étant innocent et sans tache, il est lui-même une très-digne hostie pour l'expiation des péchés du monde. S'il entre donc aujourd'hui dans le Saint des Saints, c'est-à-dire à la droite de son Père, ce n'est pas pour lui-même qu'il y va prier; aussi dit l'apôtre : « Jésus notre avant coureur est entré pour nous. »

C'était nous et uniquement nous qui avions besoin de son sang pour entrer au ciel. D'où l'apôtre : *Sine sanguinis effusione non fit remissio* (Hebr. IX. 22).

Jésus avait deux droits pour entrer dans le ciel, le droit naturel et le droit acquis. Le premier il le garde pour lui, le second il nous le transfère, avec lui et par lui nous pouvons entrer; par son sang l'accès nous est libre au dedans du voile.

O Sauveur! faites-nous entrer avec vous dans le Saint des Saints.

IIe Point.

POUR INTERCÉDER POUR NOUS.

1re SUBD.—Médiation universelle.

J'apprends de l'apôtre S. Paul que « tout Pontife doit être tiré d'entre les hommes et qu'il est établi pour les hommes en ce qui doit être traité avec Dieu » (Hebr. V. 1); d'où il résulte que le pontife est l'ambassadeur du peuple vers Dieu. Puis donc que notre Seigneur Jésus est notre pontife, il s'ensuit qu'il est notre ambassadeur.

Admirons ici le bonheur des hommes en ce que notre prince même daigne bien être notre ambassadeur. Or, il est sans doute qu'étant notre ambassadeur auprès de son Père, il fallait qu'il résidât près de sa personne, et ensuite qu'il y négociât nos affaires, qu'il y portât toutes les paroles de notre part, qu'il nous conciliât la bienveillance de ce grand Dieu et qu'il maintînt la bienheureuse alliance qu'il lui a plu de faire avec nous; telle est la fonction d'un ambassadeur. C'est pour cela que notre Pontife ne cesse de solliciter son Père pour nous; il est toujours vivant pour intercéder; de là vient que l'Ecriture lui donne l'excellente qualité de Médiateur dont il faut comprendre toute la force.

J.-C. prie pour nous et nous prions les uns pour les autres; mais voyez la haute médiation du Sauveur. Il est établi entre Dieu et nous, il est médiateur général, nul n'est agréé s'il n'est présenté de sa main; si la prière n'est faite en son nom elle ne sera pas seulement ouie; nul bienfait n'est accordé que par lui. De toutes les parties de la terre les vœux viennent à Dieu par Jésus; tous ceux qui invoquent Dieu comme il faut l'invoquent au nom de ce grand pontife que Tertullien appelle fort bien : *Catholicum Patris sacerdotem*. Non, ni les patriarches, ni les prophètes, ni les apôtres, ni les martyrs, ni les séraphins mêmes, tout brillants d'intelligence, tout brûlants d'amour, ni la reine de tous les esprits bienheureux, l'incomparable Marie, ne peuvent aborder du trône de Dieu, si Jésus ne les introduit : ils prient, nous n'en doutons pas, et ils prient pour nous; mais ils prient comme nous au nom de Jésus, et ils ne sont exaucés qu'en ce nom.

2e SUBD.—Médiation efficace.

Advocatum habemus apud Patrem (1 Joan. II. 1). Si l'ambassadeur négocie, si le sacrificateur intercède, l'avocat presse sollicite et convainc. J.-C. ne prie pas seulement qu'on nous fasse miséricorde, mais il prouve qu'il faut qu'on nous fasse miséricorde. Ils vous doivent, mon Père, dit-il, mais j'ai satisfait. Il montre ses plaies; et le Père se ressouvenant de l'obéissance de ce cher fils, s'attendrit sur lui, et, pour l'amour de lui, regarde le genre humain en pitié. C'est ainsi que plaide notre avocat. Il est comme l'agneau de l'Apocalypse, placé devant le trône en état de victime (Apoc. IV. 2).

C'est pour cela que ce trône redoutable de Dieu devient un trône de grâces : *Accedamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ* (Hebr. IV. 16).

Combien donc il était nécessaire que Jésus retournât à son Père! O confiance! O consolation des fidèles! Puisque l'agneau est devant le trône, vivons en repos; les foudres ne viendront pas jusqu'à nous; sa présence arrête le cours de la vengeance divine, et échange une faveur implacable en une éternelle miséricorde : *Quis accusabit adversus electos Dei? Deus qui justificat quis est qui condemnat? Christus Jesus qui mortuus est imo qui et resurrexit qui est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis* (Rom. VIII. 33, 34).

IIIe Point.

POUR NOUS BÉNIR.

1re SUBD.—Grâces, Bénédictions célestes.

C'est de ce trône que les bénédictions descendent sur nous. Que je suis ravi d'aise quand je considère J.-C. notre grand sacrificateur, officiant devant cet autel éternel où notre Dieu se fait adorer! Tantôt il se tourne à son Père pour lui parler de nos misères et de nos besoins, tantôt il se retourne sur nous et il nous comble de grâces par son regard.

Notre Pontife n'est pas seulement près de Dieu pour lui porter nos vœux et nos oraisons, il y est pour épancher sur nous les trésors célestes; il a toujours les mains pleines des offrandes que la terre envoie dans le ciel et des dons que le ciel verse sur la terre. C'est pourquoi l'Evangéliste S. Luc nous apprend qu'il est monté en nous bénissant : *Elevatis manibus suis benedixit eis; et factum est dum benediceret illis, ferebatur in cœlum* (Luc. XXIV. 50, 51).

2e SUBD.—Motifs d'espérance.

Donc entendons de quel lieu nous viennent les grâces. Si ce monde visible ne produit que des maux, détachons-nous en; si la source des biens, si la cause unique de notre salut est au ciel; soyons éternellement enflammés de désirs célestes; ne respirons désormais que le ciel, « où Jésus notre avant coureur est entré pour nous. » Il monte au ciel devant ses apôtres et ses disciples pour nous apprendre à le suivre : *Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos et super eos volitans* (Deut. XXXII. 11). Courage, chrétiens, suivons cet aigle divin qui nous précède : *Expandit alas suas atque portavit eos in humeris suis* (Ibid.).

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

GLOIRES DE J.-C. EN SON ASCENSION.

TEXTE.

Dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cœlum.

Luc. xxii. 51.

C'est en ce jour que s'accomplit cette parole du Sauveur: *Exivi a Patre et veni in mundum, iterum relinquo mundum et vado ad Patrem* (Joan. xvi. 28).

Il avait passé parmi les hommes en *faisant le bien*, il leur avait annoncé la bonne nouvelle, leur parlant du royaume de Dieu, leur montrant la voie pour y parvenir; il s'était humilié, il avait souffert, il avait donné son sang pour l'expiation de leurs péchés; sa mission étant terminée, il était juste qu'il retournât vers celui qui l'avait envoyé, et, comme dit S. Paul, couronné de gloire à cause de ses souffrances et de sa mort: *Videmus Jesum propter passionem mortis, gloria et honore coronatum* (Hebr. ii. 9).

C'est pourquoi ayant réuni ses disciples il les conduisit jusqu'à la montagne des Oliviers, s'entretenant avec eux, durant le chemin, des combats qu'ils auraient à soutenir pour devenir ses témoins: *In Jerusalem, et in omni Judæa et Samaria et usque ad ultimum terræ* (Act. i. 8). Il leur parlait encore, lorsqu'ils le virent ouvrir ses bras sur eux pour les bénir et s'élever sur une nuée vers les cieux.

A la vue de ce beau triomphe de notre Sauveur, en ce jour, élevons vers lui nos pensées et contemplons sa gloire: 1° *gloire de J.-C. devant les hommes;* 2° *triomphe de J.-C. sur le démon;* 3° *gloire de J.-C. devant son Père et la Cour céleste.*

Ier Point.

GLOIRE DE J.-C. DEVANT LES HOMMES.

1re SUBDIVISION. — **Abaissement.**

C'est en passant par les humiliations et les souffrances que J.-C. devait accomplir sa mission en ce monde. Quand il vint, il nous apparut dans son infirmité, si je puis ainsi dire; il se fit petit, il naquit comme un de nous; lui, roi du ciel et maître des palais des grands, il descendit dans une étable.

On le vit faible. Marie sa mère le tenait dans ses bras; il était passible, assujetti aux besoins de notre chair, à la faim, à la soif, à la fatigue, aux souffrances; il était homme, c'est ce qu'il avait voulu devenir, et non homme primitif, dominateur de la terre, heureux, immortel, mais homme semblable, à part le péché, à l'homme déchu, c'est-à-dire homme de *douleurs*, homme de combat, homme *serviteur: Non veni ministrari*, homme dédaigné, conspué, frappé: *Percussum*; homme mortel, ayant à subir la mort la plus ignominieuse: *Crucifixum*. Beaucoup de ceux qui le virent dans cet abaissement le méconnurent. Jérusalem resta muette et froide quand les mages vinrent lui en parler, Samarie lui fit fermer ses portes, Nazareth voulut le précipiter du haut de sa colline, les docteurs de la loi le raillèrent, les pharisiens blasphémèrent, et les synagogues l'expulsèrent; le peuple entier cria qu'on l'ôtât: *Tolle*, que ce ne pouvait être là son Messie.

Ses abaissements furent de trois sortes: abaissement quant au lieu: *Descendit de cœlo;* abaissement quant à l'honneur: *Verbum caro factum est;* abaissement quant au pouvoir: *Factus obediens usque ad mortem.*

2e SUBD. — **Triomphe.**

Peuple obstiné et aveugle, pharisiens jaloux et méchants, synagogues ignorantes qui ne comprîtes rien aux desseins de Dieu, puisque la gloire seule est pour vous le signe divin auquel vous voulez reconnaître celui qui fut votre attente et celle des nations: *Expectatio gentium*; venez voir ce signe en ce jour de son triomphe!

Quel est celui que je vois debout, au haut du mont des Oliviers, un de ses pieds posé sur la pierre, les regards vers le ciel et les mains étendues sur cinq cents disciples qu'il bénit; ne reconnaissez-vous point cette face auguste que la multitude considérait avec recueillement? Sa voix n'est-elle point celle qui retentit si souvent dans le temple, dans les synagogues et dans les assemblées populaires? Regardez dans ses mains, ses pieds, son côté les marques conservées des blessures que vous lui avez faites sur la croix. C'est lui-même. C'est celui que vous avez tenu pour un faux prophète et que vous avez fait maudire par la multitude à cause de son infirmité.

Or, le voilà, tel que vous l'avez vu dans votre tradition d'honneur; le voilà avec le faste que vos mœurs exigent, avec l'éclat que votre amour propre de peuple demande, avec la grandeur qu'ont eue vos royautés évanouies. Il est plus brillant que Salomon avec sa magnificence, plus fort que David dans ses batailles, plus beau qu'Absalon dans la fleur de sa jeunesse, plus saint qu'Hénoc et Elie qui furent enlevés de la terre. Son corps que vous aviez mis et scellé dans un sépulcre a subi en ressuscitant une transformation de gloire; ses blessures ne sont qu'apparentes; une auréole de lumière entoure ses membres; ils ont toute l'agilité des esprits, la subtilité de la pensée. Sa face resplendit comme un soleil, ses vêtements sont blancs comme la neige; son sceptre de roseau s'est changé en sceptre de commandement; sa couronne d'épines s'est convertie en un rayonnement éclatant; à ses pieds sont ses disciples, au-dessus de sa tête descendent des légions d'anges, la terre se tait devant sa face, les éléments attendent son commandement, et voilà qu'une nuée lui obéissant s'abaisse jusqu'à ses pieds et il monte; il monte dans les cieux, laissant la Judée, Bethléem, Nazareth, Jérusalem, le Calvaire pour aller prendre, en échange, possession de la Jérusalem céleste, de la sainte Sion, du royaume de son Père dont il nous a tant parlé.

Ses trois abaissements se sont changés en trois élévations: il retourne au ciel: *Ascendit in cœlum*; sa chair est transformée: *Surget corpus spiritale*; et son obéissance lui a valu le commandement: *Dominabitur a mari usque ad mare*. C'est pourquoi, ô nations frémissez: *Quare fremuerunt gentes;* soumettez-vous à son empire: *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam*. Juifs, gentils, peuples de la terre rendez tous gloire au Christ en ce jour: *Date gloriam Deo*; car s'il s'était fait humble et petit, le voilà grand et glorieux devant les hommes.

IIe Point.

TRIOMPHE DE J.-C. SUR LE DÉMON.

1re SUBD. — **Puissance du démon avant la venue de J.-C.**

Qu'était Satan avant la venue de J.-C.? la principauté souveraine. Il avait l'empire du monde et régnait à la place de Dieu. Le péché originel non réparé, cette faute malheureuse qui nous perdit tous lui donnait une entrée libre chez les hommes. Leur déchéance se signalait par trois faits déplorables qui ouvraient une large voie au génie du mal: *l'affaiblissement de leur intelligence, de leur volonté,* et *leur misère*. Au moyen de l'ignorance universelle il se fit passer pour Dieu et établit l'idolâtrie; au moyen de l'affaiblissement de la volonté, il déprava les cœurs; enfin, les misères des hommes les jetant dans le découragement, ils cédèrent aisément à ses suggestions et à ses fallacieuses promesses.

(Montrer que pendant quatre mille ans le mal domina *dans le culte* qui fut sacrilége, dans *les institutions* qui furent barbares, dans *la conduite* qui fut criminelle et vicieuse).

2e SUBD. — **Victoire sur le démon.**

« J.-C., dit Bossuet, dans l'infirmité de sa chair, au jour de sa passion douloureuse, a livré bataille à Satan et à ses anges rebelles qui étaient conjurés contre lui; mais aujourd'hui ce même Jésus, après son combat, montant à la droite de son Père, met tous ses ennemis à ses pieds. »

Le Christ t'a bien vaincu, Satan, et c'est à bon titre que tu es derrière son char pour honorer son triomphe; il t'a vaincu d'un signe et d'une parole dans tous ces malheureux démoniaques, dont, double usurpateur, tu avais pris le corps et l'âme; il t'a vaincu dans ton heure de ténèbres: *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum;* il t'a vaincu du fond de son sépulcre; il t'a vaincu dans l'humanité entière, par la promulgation de l'Evangile; il t'a vaincu dans les grandes misères de l'homme déchu; son *ignorance* a été dissipée par une immense diffusion de lumières, sa *volonté* faible a été fortifiée par d'abondantes effusions de grâces, son *malheur* a été consolé par les belles espérances de l'avenir. Aussi, voyez comme l'idolâtrie tombe, comme le règne de la vertu s'établit, comme le monde change de face!

C'est donc avec raison que S. Paul a dit de N. S. J.-C. en ce jour de son Ascension: *Expolians Principatus et Potestates, traduxit confidenter, palans triumphans illos in semetipso* (Coloss. ii. 15).

IIIe Point.

GROIRE DE J.-C. DEVANT DIEU SON PÈRE.

1re SUBD. — **Entrée triomphante de J.-C. dans les cieux.**

Ouvrez-vous portes éternelles, le roi de gloire entrera: *Attollite portas*... Venez au devant de ses pas, légions d'anges, vous le connaissez ce roi de gloire, c'est l'envoyé du Père qui revient de sa mission, c'est le vaillant capitaine qui a vaincu et qui rapporte des dépouilles et des trophées. Il lui a coûté de s'emparer de la sentence de condamnation; mais la voilà attachée à sa croix: *Delens quod adversus nos erat chirographum decreti* (Coloss. ii. 14).

Ouvrez-vous, voile mystéreux, sanctuaire éternel de la Trinité, pour laisser entrer J.-C. notre Pontife jusqu'aux plus intimes secrets du Père.

2e SUBD. — **J.-C. devant le trône de Dieu.**

Il est introduit, il entre le roi de gloire et c'est lui-même qui demande le prix de ses travaux à l'Ancien des jours: *Pater venit hora, clarifica filium tuum.... Ego te clarificavi super terram; opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam* (Joan. xviii. 4). Je ne suis plus dans le monde et voilà que je viens à vous: *Nunc autem ad te venio* (Id. ibid. 13).

Laissons maintenant parler le prophète qui entendit la voix de l'Eternel: *Aspiciebam in visione noctis, et ecce cum nubibus cœli quasi filius hominis veniebat, et usque ad antiquum dierum pervenit; et in conspectu ejus obtulerunt eum. Et dedit ei potestatem, et honorem et regnum: et omnes populi, tribus, et linguæ ipsi servient; potestas ejus, potestas æterna quæ non auferetur, et regnum ejus quod non corrumpetur* (Daniel. vii. 14). S. Jean ajoute.... (*Voy.* Apoc. v. 12, 13).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Inclinavit cœlos et descendit, et ascendit super Cherubim, et volavit super pennas ventorum (Ps. XVII. 11).

Attollite portas principes vestras, et elevamini portæ æternales, et introibit rex gloriæ (Id. XXIII. 9).

Exaltare super cœlos Deus, et in omni terra gloria tua (Id. LVI. 7).

Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem (Id. LXVI. 19.—Eph. IV. 18).

Date gloriam Deo super Israel, magnificentia ejus in nubibus (Id. LXVII. 35).

Et dominabitur a mari usque ad mare... (Id. LXXI. 8).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Et Dominus quidem Jesus, postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum, et sedet a dextris Dei (Marc. XVI. 19).

Factum est dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cœlum (Luc. XXIV. 51).

Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam? (Id. ibid. 26).

Vado parare vobis locum (Id. XIV. 2).

Exivi a Patre et veni in mundum; iterum relinquo mundum et vado ad Patrem (Id. XVI. 28).

Pater, venit hora, clarifica filium tuum.... Ego te clarificavi super terram; opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam; et nunc clarifica me, tu Pater, apud temetipsum, claritate quam habui priusquam mundus esset apud te.... Et jam non sum in mundo... et ego ad te venio (Id. XVII I. 4, 5, 11).

Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum (Id. XX. 17).

EPITRES.

Cum hæc dixisset, videntibus illis elevatus est (Act. I. 9-11).

Ascendit super omnes cœlos ut impleret omnia (Eph. IV. 10).

Deus exaltavit illum et dedit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum (Philip. II. 10).

Expolians Principatus et Potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso (Coloss. II. 15).

Quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Patris sedens, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (Id. III. 1).

Habemus Pontificem magnum Jesum qui penetravit cœlos (Hebr, IV. 14).

Præcursor pro nobis introivit Jesus (Id. VI. 20).

Introivit Jesus in ipsum cœlum ut appareat vultui Dei pro nobis (Id. IX. 24).

Et vidi, et audivi vocem Angelorum multorum, in circuitu throni, et animalium et seniorum, et erat numerus eorum millia millium dicentium, voce magna: Dignus est agnus qui occisus est accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem (Apoc. V 11, 12).

SS. PÈRES.

Cœlos transivit, supra Cherubim elevatur, nec ante stetit quam sedem dominicam meruisset (S. Chrysost. *Serm.* 3 *de Ascens.*).

Homo qui loco tam humili tenebatur ut descendere non posset ulterius, ad tam excelsam sedem pervenit ut altius non posset ascendere (Id. ibid.).

Hodie Angeli naturam nostram, in sede dominica immortali, gloria fulgentem viderunt (Id. ibid.).

Si fideliter, si devote Ascensionem Domini celebremus, ascendamus cum illo, ascendamus corde, ut cum dies promissus advenerit sequamur et corpore (S. August. *Serm.* 2 *de Ascens. et* 175 *de Temp.*).

Scirce debemus, fratres, quia cum Christo non ascendit superbia non avaritia, non luxuria, nullum vitium nostrum ascendit cum Medico nostro (Id. ibid.).

Dum naturam humanam sideribus importavit, credentibus cœlum patere monstravit; dum vincentem in cœlestibus elevavit victorem mortis quo sequamur ostendit (Id. *in Act.*).

Resurrectio Domini spes nostra est, ascensio, glorificatio nostra (Id. *Serm. de Ascens.*).

Ubi portio mei regnat, ibi me regnare credo; ubi caro mea glorificatur, ibi gloriosum me agnosco; ubi sanguis meus dominatur, ibi dominari me sentio (Id. ibid.).

Eadem persona Christi descendit et ascendit, descendit quidem sine corpore, ascendit vero corpore induta (Id. *in Verb.* Nemo ascendit).

In die Nativitatis Dominus vere hominem se esse confessus, in Ascensione vere se esse Deum testatus est (Id. *Serm. de Ascens.*).

Ascendit Dominus, post sepulcrum, cœlum, post crucem, thronum (Id. ibid. 20).

Stabant Apostoli toto suspensi corpore et ascendentem ad cœlum Dominum, quia, incessu non poterant, oculis sequebantur (Id. ibid. 7).

In gremium immortalitatis, mortalis natura nostra transfertur (Id. *Serm.* 178 *de Temp.*).

Pretium nostrum dedit cum penderet in ligno, collegit quos emit, cum sederet in cœlo (Id. *Serm.* 175 *de Temp.*).

Salvator noster ascendit in cœlum, non ergo turbemur in terra, ibi sit meus et hic erit requies (Id. ibid.).

Humilitas Christi claritatis est meritum, claritas humilitatis est præmium (Id. *Tract.* 10 *in Joan.*).

Hoc sperate membra quod videtis in capite (Id. *in Joan.*).

Christi Ascensio, nostra provectio est et quo processit gloria capitis eo spes vocatur et corporis (S. Leo, *Serm.* 3 *de Ascens.*).

Non solum hodie Paradisi possessores firmati sumus, sed superna cœlorum in Christo penetravimus (Id. ibid.).

Oportet ut illuc sequamur corde, ubi Christum credimus corpore ascendisse (S. Gregor. *Hom. in Evang.*).

Ascensio est felix clausula itinerarii filii Dei (S. Bern. *Serm.* 2 *de Ascens.*).

Sequamur, fratres, agnum quocumque ierit, sequamur patientem, sequamur et resurgentem, sequamur multo libentius et ascendentem, levantes corda ad illam in qua regnat gloriam Dei Patris (Id. ibid.).

Propter hoc Christus ascendit in cœlum ut sublevaret cor hominis ad suam dilectionem (S. Bern. *in Serm. de Ascens*).

HAGIOLOGIE.

I. HISTORIQUE. Quarante jours après sa résurrection, J.-C. apparut pour la dernière fois à ses disciples et les conduisit sur la montagne des Oliviers, où, après leur avoir donné ses ordres, il s'éleva en leur présence et monta insensiblement vers le ciel. Les apôtres et tous ceux qui se trouvaient présents, ravis d'un spectacle aussi merveilleux qu'il était nouveau, le suivirent des yeux jusqu'à ce qu'une nuée l'eût dérobé à leurs regards. Comme ils cherchaient à le découvrir encore dans les profondeurs des cieux, deux anges leur apparurent sous la forme d'hommes revêtus de blanc, et leur adressèrent ces paroles: « Pourquoi hommes de Galilée, vous appliquez-vous à regarder vers le ciel? Ce Jésus qui vient de vous être enlevé, viendra de nouveau comme vous l'avez vu partir. »

II. INSTITUTION DE LA FÊTE DE L'ASCENSION. Selon S. Augustin cette fête a été instituée par les Apôtres mêmes: *Illa autem quæ non scripta*, dit-il, *sed tradita custodimus, quæ quidem toto terrarum orbe servantur, dantur intelligi vel ab ipsis Apostolis, vel plenariis conciliis, quorum est in Ecclesia saluberrima auctoritas, commendata atque statuta retineri, sicut quod Domini Passio, Resurrectio et Ascensio in cœlum, et adventus Spiritus Sancti anniversaria solemnitate celebrantur, et si quid aliud occurit quod observatur ab universa quacumque se diffundit Ecclesia* (*Ep.* 118. *N.* 1). Le même saint docteur donne à cette fête le nom de *Quadragésime* parce qu'on la célébrait le quarantième jour après Pâques, d'où lui est venu, chez les Grecs, le nom de *Tétracoste* qui veut dire le quarantième jour, comme *Pentecôte* veut dire le cinquantième. Les *Constitutions apostoliques*, rédigées au cinquième siècle, ordonnent aussi de célébrer la fête de l'Ascension le jeudi de la cinquième semaine après Pâques. On la célébrait surtout avec une grande solennité, sur la montagne des Oliviers, tant que subsista la grande église que Sᵉ Hélène y avait fait bâtir sur le lieu même d'où J.-C. était monté au ciel.

III. ESPRIT DE CETTE FÊTE. Pour ce qui regarde l'esprit de cette solennité, il nous est clairement indiqué par le mystère même que nous y honorons. J.-C., après avoir accompli sur la terre l'œuvre pour laquelle il avait été envoyé, monte au ciel, pour y jouir, à la droite de Dieu, de la gloire éternelle qu'il a méritée par ses humiliations et ses souffrances. Il y monte comme notre *roi* et notre *Sauveur*, pour compléter sa victoire sur le monde, sur l'enfer et sur le péché; il y monte comme notre *Père*, pour y préparer une demeure à ses enfants qu'il a engendrés sur la croix; comme notre *Précurseur* pour nous en frayer le chemin et nous en ouvrir l'entrée; comme notre *Chef*, afin de prendre possession de son royaume, non seulement pour lui-même, mais encore au nom de tous ses membres; comme notre *Avocat*, pour y défendre les droits qu'il nous a acquis par son sang, comme notre *Médiateur*, pour nous présenter à son Père et nous donner accès auprès de lui; enfin comme notre *Pontife*, pour porter dans le sanctuaire céleste le sang qu'il a répandu pour nous, et pour l'offrir sans cesse à Dieu, en expiation de nos péchés. Suivons donc par la foi J.-C. montant au ciel, habitons-y dès à présent d'esprit et de cœur: *Ipsi quoque mente in cœlestibus habitemus* (*Instr. hist. dogm. et moral. sur les fêtes de l'Eglise*).

ORATEURS CHRÉTIENS.

I. Gloire de J.-C. devant les hommes.

Maintenant dites-nous, ô Juifs, devant le triomphe de J.-C. dans son Ascension, la croix est-elle encore pour vous un scandale? *Judæis quidem scandalum* (1 Cor. I. 23). Vous vouliez un Messie glorieux. Est-il sans gloire celui qui a vaincu la mort, et qui, ayant accompli sa mission sur la terre, s'en retourne au ciel avec magnificence? Parmi vos prophètes vénérés, quel est celui qui a opéré de pareilles merveilles? Qu'ont fait de semblable vos rois, vos guerriers, vos pontifes, vos prophètes? Moïse, Samson, David, les Machabées ont-ils fait des œuvres de gloire comparables à celles de J.-C.? Hénoc et Elie furent emportés en haut par une puissance étrangère, par le souffle de Dieu ou la vertu des Anges, mais celui qui monte aux cieux, en ce jour, s'élève dans les airs par sa propre puissance; il est roi, il est maître, il est Dieu. Or, cette œuvre de gloire sera votre confusion.

Vous, Gentils, traiterez-vous encore la croix de folie: *Gentibus autem stultitiam* (1 Cor. I. 23), quand les apôtres vous montreront J.-C. la tenant en ses mains dans son Ascension glorieuse et en faisant le plus bel ornement de son triomphe?

Et nous, chrétiens, ne devons-nous pas être fiers de ce titre en ce jour où J.-C. rouvre toutes les humiliations de l'homme par la force et la toute-puissance d'un Dieu? Nous étions dans la confusion quand nous le voyions le jouet des méchants, trahi par un des siens, déserté des autres, bafoué, méprisé, jeté hors de la ville, comme un anathème, pour y subir le dernier supplice: *Extra civitatem*. Mais ce jour est pour nous un jour d'honneur, car c'est celui où notre Christ paraît avec la majesté et la toute-puissance du Très-Haut: *Exaltare super cœlos Deus*.

II. Triomphe de J.-C. sur le démon.

Ainsi ce Lucifer altier qui avait osé porter ses désirs jusqu'au trône de l'Éternel, et qui fut dépossédé des demeures célestes, est cette fois dépossédé de la terre dont il avait usurpé l'empire, il est sous des chaînes exposé en spectacle de dérision. Ses Anges subissent les mêmes opprobres et ils seront retenus sous ces liens et dans de profondes ténèbres, dit S. Jude, jusqu'au jour du jugement: *In judicium magni diei vinculis æternis* (Jud. 6).

III. Glorification de J.-C. dans le ciel.

Le Pontife ayant pénétré au dedans du voile: *Incedentem usque ad interiora velaminis* (Hebr. VI. 19); le roi de gloire s'étant assis à la droite du Père, une couronne de victoire fut mise sur sa tête, la terre devint l'escabeau de ses pieds, les vieillards qui entourent le trône de Dieu l'adorèrent, les anges commencèrent des chants éternels, les saints qui étaient à sa suite le proclamèrent leur Sauveur. Le Fils avait glorifié le Père dans le temps, le Père glorifia le Fils dans l'éternité et les cieux en ce jour tressaillirent (Un contemporain).

FAITS MIRACULEUX.

I. VESTIGES SACRÉS.

Le Sauveur en montant au ciel voulut laisser sur la terre un monument sensible de ce grand miracle, en accomplissant à la lettre cette prédiction du prophète Zacharie: *Et stabunt pedes ejus in die super montem Olivarum, qui est contra Jerusalem ad Orientem* (Zach. XIV. 4); car il imprima si fortement les vestiges de ses pieds sacrés à l'endroit d'où il s'éleva au ciel, qu'ils y demeurèrent longtemps gravés, sans que ni le vent, ni la pluie, ni d'autres accidents fussent capables de les effacer. L'ancien auteur d'un *Traité des Lieux Saints* qu'on a longtemps attribué à S. Jérôme, et qui paraît avoir été composé pour le plus tard au 7e siècle, assure que ce miracle durait encore de son temps, et qu'encore que les fidèles prissent tous les jours par dévotion de la terre de ce même endroit, ces vestiges néanmoins ne disparaissaient point, retournant incontinent à leur premier état: *Mons Oliveti ad Orientem Hierosolymæ, torrente Cedron interfluente, ubi ultima vestigia Domini, humo impressa, hodieque monstrantur. Cumque terra eadem quotidie a credentibus hauriatur, nihilhominus tamen eadem sancta vestigia pristinum statum continuo recipiunt* (Le *Locis Hebraicis in Act. apost. nomin. apud* Hieron.).

S. Augustin confirme le même témoignage: *Ubi sunt vestigia ejus, modo adorantur, ubi novissime stetit, unde ascendit in cœlum* (*Tract.* 37 *in Joan.*); il en est de même de S. Paulin (*Ep.* 11 *ad Sever.*), et de l'historien Sulpice (*Hist. Sacr. C.* 2, *C.* 33). Aussi le célèbre critique protestant Casaubon, ne fait aucune difficulté de reconnaître qu'on ne peut révoquer en doute un fait si bien attesté (*Exercit.* 16, §. 154).

Ce qui rend ce miracle encore plus frappant, selon la remarque de plusieurs critiques, c'est que, pendant le siége de Jérusalem, une partie de l'armée romaine fut longtemps campée sur la montagne des Oliviers, au témoignage de l'historien Josèphe; en sorte qu'une multitude d'hommes et de chevaux durent fouler souvent aux pieds le lieu où étaient imprimés les vestiges du Sauveur, ce qui était plus que suffisant pour les effacer (Baillet, *Fêtes mobil. Ascension*).

Au temps du vénérable Bède, c'est-à-dire, vers l'an 700, les choses étaient encore dans le même état comme il l'écrit lui-même dans son *Livre des Saints Lieux* (Bède, *De Locis Sanctis C.* VII).

Quelques auteurs modernes, qui ont visité les Lieux Saints, nous aprennent qu'on apperçoit encore aujourd'hui, sur la montagne des Oliviers, un vestige de pied imprimé dans le roc, au milieu d'une petite chapelle bâtie par les chrétiens au 16e siècle. Il paraît que la partie du roc où l'on voyait autrefois l'autre vestige a été enlevée par les Turcs qui la conservent avec respect dans une de leurs mosquées (Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte, C.* 26.—Lacombe, *Via Crucis* p. 286.—Châteaubriand, *Itinér.*).

II. VENT MIRACULEUX.

Le vénérable Bède ajoute qe tous les ans, le jour de l'Ascension, après la messe solennelle, un tourbillon de vent, venant du haut de l'église renversait par terre tous ceux qui s'y trouvaient, et que pendant la nuit de la même solennité, on voyait toute la montagne, avec les lieux d'alentour, environnés d'une lumière extraordinaire.

III. DOME OUVERT.

L'auteur du traité des Lieux Saints attribué à S. Jérôme, dit que l'église au milieu de laquelle se trouvaient les vestiges des pieds du Sauveur ayant été bâtie en forme de dôme, on ne put jamais couvrir ni lambrisser l'espace par où le corps du Sauveur avait passé; en sorte que ce passage était demeuré ouvert depuis la terre jusqu'au ciel.

(*Voy.* S. Jérôme, *Loc. nom. ex Act.*; Bède, *de Locis Sanct. C.* VII.; Benoit XIV. *de Fest. D. N. J.-C.*).

FIGURES.—VISIONS.—TRIOMPHE.

FIGURES.

HENOC. Et ambulavit Henoc cum Deo... et non apparuit; quia tulit eum Deus (Gen. V. 24).

ELIE. Et ascendit Elias per turbinem in cœlum (4. Reg. II. 11, 12).

VISIONS PROPHÉTIQUES.

DANIEL. Aspiciebam ergo in visione noctis, et ecce cum nubibus cœli quasi Filius hominis veniebat et usque ad antiquum dierum pervenit, et in conspectu ejus obtulerunt eum. Et dedit ei potestatem, et honorem, et reguum... (Dan. VII. 13, 14).

ZACHARIE. Et ostendit mihi Dominus Jesum sacerdotem magnum stantem coram Angelo Domini; et Satan stabat a dextris ejus ut adversaretur ei.... Et Jesus erat indutus vestibus sordidis et stabat ante faciem Angeli, qui respondit et ait ad eos qui stabant coram se dicens: Auferte vestimenta sordida ab eo.... et dixit: ponite cidarim mundam super caput ejus.... (Zach. III. 1-7).

S. JEAN. Et vidi, et audivi vocem Angelorum multorum in circuitu throni et animalium et seniorum; et erat numerus eorum millia millium, dicentium voce magna: Dignus es Agnus qui occisus est accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem. Et omnem creaturam, quæ in cœlo est, et super terram, et sub terra, et quæ sunt in mari et quæ in eo, omnes audivi dicentes: sedenti in throno, et Agno, benedictio, et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum (Apoc. V. 11, 12, 13).

TRIOMPHE.

LE ROI DE GLOIRE. Attollite portas principes vestras et elevamini portæ æternales et introibit rex gloriæ (Ps. XXIII. 8).

TROPHÉES.

PUISSANCES VAINCUES. Expolians Principatus et Potestates traduxit confidenter palam triumphans illos in semetipso (Coloss. II. 15).

SENTENCE DE CONDAMNATION. Delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci (Coloss. II. 14).

CAPTIFS DÉLIVRÉS. *Ascendens in altum captivam duxit captivitatem* (Eph. IV. 8). Quæ D. Pauli verba ita communi sensu interpretantur Sacrarum Litterarum Professores, ut sententia sit, Christum animas justorum secum in cœlum adductus æternæ gloriæ fecisse compotes. « Qui ante ejus adventum in hunc mundum venerunt, ait S. Gregorius (*Moral. L.* 13, *C.* 14), quantamlibet justitiæ virtutem haberent ex corporibus ducti in sinum cœlestis patriæ statim recipi nullo modo poterant, quia necdum venerat, qui inferni claustra sua descensione solveret et justorum animas in perpetua jam sede collocaret » (Benedict. XIV. *De Fest. D. N. J.-C.*).

ANGES FORMANT SON CORTÉGE. *Ascendit Deus in jubilo et Dominus in voce tubæ* (Ps. XLVI. 6). De Angelico autem ministerio et comitatu quamvis in Scriptura nihil dictum sit, tamen non est dubium quin omnes Angelorum ordines descenderint, ut Christum ascendentem comitarentur, eique honorem et gloriam exhiberent, quod omnes sancti Patres scribentes de hoc mysterio luculenter exponunt (Suarez, *in* 3 *p. D. Thom.* 2 *quæst.* 58, *art.* 4 *disp.* 51, *sect.* 2).

Comme un prince qui a sur les bras une grande guerre contre une nation éloignée, quitte pour un temps son royaume, pour aller combattre ses ennemis en leur propre terre; puis l'expédition étant achevée, il rentre avec un superbe appareil dans la ville capitale de son royaume, et orne toute sa suite et ses chariots des dépouilles des peuples vaincus; ainsi le Fils de Dieu, notre roi, voulant renverser le trône du diable qui s'était hautement déclaré le prince de ce monde, est lui-même descendu en terre pour vaincre cet irréconciliable ennemi... (*Voy.* Bossuet, *Serm, sur l'Ascens.*).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. CYPRIEN — Homil. de Ascens.
S. EPIPHANE — de Christi Assump.
S. GRÉG.-DE-N. — Orat. in Asc.
S. CRYSOSTÔME — Homil. 3 de Ascen.
— Orat. 1 de Ascens.
S. AUGUSTIN — de Agone Chr.
— L. de Fid. et Symb.
— Serm. 58 de V. D.
— Ex div. Serm. 6, 17, 58, 175, 177, 178, 179, 180.
— Serm. 178 de Temp.
— In Ps. 65.
— Tract. 10 in Joan.
S. LÉON — 2 Serm. in Ascens.
S. GRÉGOIRE — Hom. 29 in Evang.
— In C. 8 Job.
— In Ps. 5.
— In 1 Reg.
S. BERNARD. — 6 Serm. in Ascens.
S. BONAVENTUR. — 5 Serm in Asc.
S. THOMAS — Serm. in Asc.

Théologiens.

CONC. DE TRENT. — Catech. Symb.
CORNEL.-A-LAP. — In Comment.
SUAREZ — de Myster.
BILLUART — De Myster. Chr.

Apologistes.

DOM CALMET — Dict. de la Bible.
BERGIER — Dict. de Théol.
M. l'ab. BERTR. — Dict. des Relig.

Hagiographes.

BENOIT XIV — De fest. D. N. J.-C.
THOMASSIN — Tr. des fêt. chrét.
MARTÈNE — De ant. Eccl. disc. in Off.
BAILLET — Hist. des F. de l'Eg.
MESENGUY — Vies des Saints.
COCHIN — Entret. sur les Fêt.
JANSON — Instr. fam. sur les Fêt.
ALBAN BUTLER — Fêt. mobil.
ANONYME — Instr. sur les Fêt.

Ascétiques.

Le P. DUPONT — Myst. de la foi.
Pe P. NOUET — Vie glor. de J.-C.
L'ab. de la TRAP. — 2 Confér.
DOM GUÉRANGER — Ann. liturgiq.

Prédicateurs.

MATTH. FABER — In Asc.
Le P. LEJEUNE — Serm.
LA COLOMBIÈRE — 2 Serm.
Le P. TEXIER — Myst.
BOURDALOUE — It.
BOSSUET — Serm. sur l'Asc.
CHEMINAIS — It.
BRETONNEAU — It.
SEGAUD — It.
COLLOT — Instr. sur les Fêtes.
Mgr COEUR — Serm.
M. l'ab. DEPLACE — It.

PREMIER PLAN.

Du Saint-Esprit.

(BIROAT.—BOURDALOUE.—UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

ESPRIT DE VÉRITÉ.

IIe Point.

ESPRIT DE SAINTETÉ.

IIIe Point.

ESPRIT DE FORCE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Esprit de vérité.

1—Il éclaire les apôtres;
2—Il éclaire le monde.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Esprit de sainteté.

1—Il sanctifie les apôtres;
2—Il sanctifie le monde.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Esprit de force.

1—Il remplit de courage les apôtres;
2—Il produit les héros chrétiens.

DEUXIÈME PLAN.

Etablissement du Christianisme.

(DUVOISIN.—FRAYSSINOUS, ETC.)

Ier Point.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME N'EST POINT DU AUX RESSOURCES NATURELLES DES APOTRES.

IIe Point.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME N'EST POINT DU A SA DOCTRINE.

IIIe Point.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME N'EST POINT DU AUX RESSOURCES NATURELLES DES APOTRES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

L'établissement du christianisme n'est point dû aux ressources naturelles des apôtres.

1—Leur impuissance;
2—Nature de leur zèle.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

L'établissement du christianisme n'est point dû à sa doctrine.

1—Dogme;
2—Morale;
3—Constitution de l'Eglise.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

L'établissement du christianisme n'est point dû à des circonstances favorables;

TELLES QUE :

1—Les dispositions des esprits;
2—La tendance au progrès;
3—La liaison entre le paganisme et le christianisme;
4—Le dégoût du polythéïsme;
5—L'enthousiasme;
6—Les maux de l'empire;
7—Les persécutions des empereurs chrétiens.

TROISIÈME PLAN.

Triomphe de l'Eglise.

(Mgr DUPANLOUP.)

Ier Point.

LA PUISSANCE DU CATHOLICISME EST UNE PUISSANCE DESTRUCTRICE QUI RENVERSE TOUT OBSTACLE HUMAIN.

IIe Point.

LA PUISSANCE DU CATHOLICISME EST UNE PUISSANCE CONSERVATRICE QUI MAINTIENT SES INSTITUTIONS TOUJOURS VIVANTES AU MILIEU DU MONDE.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

Puissance destructrice.

TRIOMPHE DU CATHOLICISME :

1—Sur le judaïsme;
2—Sur le paganisme.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Puissance conservatrice.

1—Intégralité de la doctrine chrétienne;
2—Succession non interrompue du sacerdoce catholique.

DU SAINT-ESPRIT.

TEXTE.

Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.

Act. II. 4.

Le Père éternel avait manifesté *sa puissance* dans la création du monde et dans la délivrance des Israélites sous la conduite de Moïse. Le fils de Dieu avait fait éclater les merveilles de *sa sagesse* dans la rédemption du genre humain et dans la défaite du démon par l'infirmité de sa chair. Il ne restait plus autre chose sinon que le Saint-Esprit manifestât les trésors de son *amour*, en se communiquant à nos âmes, et en se répandant dans nos cœurs, afin que par ces différentes opérations, nous pussions connaître les trois personnes de la très-sainte Trinité, selon leurs propres caractères et leurs différences personnelles. C'est ce qui est arrivé en ce jour où l'Esprit-Saint se montre avec trois principaux caractères : 1° *comme esprit de vérité;* 2° *comme esprit de sainteté;* 3° *comme esprit de force.* C'est de quoi nous allons vous entretenir.

Ier Point.

ESPRIT DE VÉRITÉ.

Comme Esprit de vérité le Saint-Esprit éclaire en ce jour les apôtres et le monde.

1re SUBDIVISION.—**Il éclaire les apôtres.**

Disciples du Fils de Dieu qu'ils ont accompagné pendant trois ans dans ses courses évangéliques, de la bouche duquel ils ont recueilli les oracles, lorsqu'il parlait à la multitude, avec lequel ils ont conversé comme un ami avec son ami, qu'ils ont interrogé, en l'appelant avec raison leur maître, les apôtres n'ont point encore toutefois entièrement compris la doctrine nouvelle : *Ipsi autem nihil intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab oculis eorum, et non intelligebant quæ dicebantur* (Luc. XVIII. 34). Le Sauveur lui-même leur reprochait leur ignorance : *Adhuc et vos sine intellectu estis?* (Matth. XV. 16). *O stulti et tardi corde ad credendum!* (Luc. XXIV. 25).

Or l'Esprit-Saint, dit S. Augustin, vint achever ce que le Sauveur avait commencé : *Missus est Spiritus Sanctus ut quæ Salvator inchoaverat Sancti Spiritus virtus confirmaret.* C'est ce que le divin Maître leur avait annoncé d'avance par ces paroles : *Paraclitus autem Spiritus Sanctus quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis* (Joan. XIV. 26). Et plus loin : *Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem* (Id. XVI. 13).

La prophétie fut suivie d'un prompt accomplissement. Aussitôt que le Saint-Esprit est communiqué aux apôtres, les voilà transformés en docteurs. Ils parlent diverses langues, dit S. Cyrille de Jérusalem, sans jamais les avoir apprises, ils citent des passages de l'Écriture sans qu'ils l'aient lue, ils parlent au peuple, ils excitent l'enthousiasme comme des orateurs exercés dans l'art de la parole, tandis qu'ils connaissent à peine ce qui regarde leur profession. Ils apprennent en un instant sans étude, sans travail, les vérités que la chair et le sang ne révèlent pas, ces vérités précieuses de la foi qui sont la vraie lumière de l'intelligence.

2e SUBD.—**Il éclaire le monde.**

Cette communication de la vérité faite aux apôtres par l'infusion du Saint-Esprit devient bientôt universelle. Il ne descendit des langues de feu que dans le Cénacle, mais ce fut assez pour embraser le monde. *Euntes docete omnes gentes* avait dit le maître; les voilà qui partent ne pouvant contenir l'élan qui les domine. Ils parcourent l'univers semant partout la vérité dans leurs prédications multipliées. Ils parlent de l'unité de Dieu à des peuples qui adorent les idoles, ils révèlent le mystère de la Rédemption, ils proclament J.-C. ressuscité, ils annoncent toutes les grandes vérités de la foi; aussitôt les ombres se dissipent, la lumière se fait et l'idolâtrie tombe. Les peuples qui marchaient dans les ténèbres voient la lumière : *Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam; habitantibus in regione umbræ mortis lux orta est eis* (Is. IX. 2).

IIe Point.

ESPRIT DE SAINTETÉ.

L'Esprit-Saint qui se communique aux apôtres en ce jour est un esprit de sainteté qui sanctifie : 1° les *apôtres;* 2° le *monde.*

1re SUBD.—**Il sanctifie les Apôtres.**

Les apôtres avaient tout quitté pour suivre J.-C. Par ce seul fait il est évident qu'ils étaient affranchis de tout vice grossier. Ils n'étaient donc point comme les Pharisiens blasphémateurs, avares, usuriers, violateurs de la loi en ses points fondamentaux, mais il y avait encore en eux beaucoup d'infirmités spirituelles; ils se disputaient la primauté, témoin les fils de Zébédée; ils avaient un zèle amer. Ils le montrèrent en demandant que le feu du ciel descendit sur Samarie qui avait refusé de les recevoir eux et leur maître. Ils songeaient à un royaume terrestre dont ils seraient les princes.

Le baptême de l'Esprit-Saint purifie entièrement leurs âmes : il leur fait aimer les abaissements, il leur donne un zèle prudent, il élève leur esprit vers le royaume des cieux; il crée en eux de nouveaux cœurs : *Cor novum*: il met dans leurs esprits des sentiments opposés à ceux de la nature corrompue. « Le feu divin survenant en eux, dit S. Bernard, et, y trouvant des demeures pures, fait dans leurs cœurs une riche et abondante effusion de ses dons et de ses grâces, il change toutes leurs affections en un amour purement spirituel. » Après avoir ainsi sanctifié les apôtres, voyez comme cet Esprit divin sanctifia le monde.

2e SUBD.—**Il sanctifie le monde.**

Lorsque les apôtres allèrent annoncer l'Evangile, le monde était dans un état déplorable relativement à la morale. Le paganisme tolérait tous les vices. Le culte des dieux et des déesses les autorisait. Ces dieux qu'on invoquait avaient été selon les récits mythologiques tout aussi criminels que les hommes. Ils avaient donné l'exemple du parjure, du vol, de l'adultère, de l'injustice. Que devaient être les générations avec de pareils modèles : *Omnis caro corruperat viam suam,* comme au temps du déluge (Gen. VI. 12). Purifiés dans le Cénacle par les langues de feu qui ont sanctifié leur cœur et leurs lèvres, les apôtres vont transmettre au dehors le secret de la sagesse qui leur a été révélé. Ils vont déposer chez les hommes les trésors de vertu qui leur ont été confiés. Ils vont dire aux hommes qui ne le savaient pas, qui ne le comprenaient pas et auxquels aucun philosophe ne l'avait enseigné jusque-là que la sainteté peut devenir leur apanage et qu'ils pourront surtout l'acquérir au moyen de quatre vertus précieuses et encore inconnues : 1° l'*humilité;* 2° la *chasteté;* 3° la *charité;* 4° le *détachement.*

Cette révélation relativement à la morale paraissait aussi étonnante que celles qu'ils faisaient quant à la croyance. Mais l'Esprit-Saint qui avait tout fait entendre aux apôtres, fit aussi tout comprendre aux évangélisés. Les langues de feu passèrent dans ceux qui avaient été baptisés de l'eau et du Saint-Esprit. Ils comprirent l'humilité et la mirent en honneur; ils admirèrent la chasteté et s'efforcèrent de la pratiquer; ils reconnurent l'excellence de la charité et ils l'exaltèrent; ils louèrent l'abnégation, et, pour la pratiquer avec perfection, il y en eut qui vendirent leurs biens et les donnèrent aux pauvres. La sainteté, cette admirable perfection de la Divinité, dont les hommes s'étaient crus jusque-là indignes, devint commune. On l'a vit dans le temple faisant l'ornement des Pontifes, dans les solitudes avec les anachorètes, dans les monastères avec les Vierges, dans les bourgades et les villes avec le peuple qui s'efforça de devenir saint dans ses lois, dans ses mœurs, dans sa vie de famille et dans sa vie sociale. C'est ainsi que l'Esprit-Saint changea la face de la terrre et *renovabis faciem terræ* (Ps. CIII. 30).

IIIe Point.

ESPRIT DE FORCE.

La communication de l'Esprit-Saint remplit de courage les Apôtres et produisit les héros chrétiens.

1re SUBD.—**Il remplit de courage les Apôtres.**

Les apôtres avaient été jusque-là faibles. Ils l'avaient montré à la passion du Sauveur. Après sa résurrection on les voit également se cacher à l'ombre du Cénacle. Hérode, Pilate, Ananie, les Scribes, les Pharisiens, le peuple, tous leur inspirent la terreur. D'un autre côté, la foi ne leur fait pas moins défaut que le cœur. Quand on leur annonce la résurrection de J.-C. ils ne veulent pas y croire.

Quand il leur apparaît, il le prennent pour un fantôme. Il a besoin de demeurer quarante jours auprès d'eux pour raffermir en eux cette foi si chancelante. Ces hommes, vous le voyez, ne donnent en tout qu'un triste spectacle de faiblesse et de lâcheté.

Mais admirez la transformation. Dès que le Cénacle a été ébranlé par le vent céleste : *De cœlo sonus tanquam advenientis spiritus vehementis* (Act. II. 2), voilà aussitôt d'autres hommes. Ils déposent toute crainte, ils s'avancent vers la multitude, ils la haranguent, ils se déclarent hautement disciples de J.-C. crucifié, ils lui rendent, en tout lieu, un témoignage public.

2e SUBD.—**Il produit les héros chrétiens.**

Mais, dites-moi, qui a donné également un cœur nouveau aux juifs déicides, aux Gentils prosternés devant les idoles de pierre, aux barbares de toute tribu et de toute langue qui a peine baptisés se montrent avec une foi invincible, une vertu austère, une sainteté parfaite? Qui leur a inspiré le détachement du monde, l'amour des cilices et des pénitences? Qui a mis dans les mœurs des peuples chrétiens cette austère sévérité qui est leur caractère distinctif, disons tout par un seul mot, qui a créé dans les âmes des disciples de l'Evangile l'héroïsme chrétien, qui est la foi dans sa force, le courage dans sa plénitude? Qui a fait les martyrs? les langues de feu.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

TEXTE.

Et ipse fundavit eam Altissimus.

Ps. LXXXVI. 5.

L'Eglise célèbre aujourd'hui le glorieux anniversaire de sa naissance. Elle célèbre ce jour où elle fut fondée par la vertu de l'Esprit de Dieu sur cette grande montagne, comme dit le prophète, où elle demeure inébranlable jusqu'à la fin des temps, malgré les efforts de l'enfer, le choc des passions et les tempêtes qui s'élèveront contre elle dans tous les âges.

Si l'anniversaire d'une naissance illustre, d'un héros, d'un monarque, d'un saint est réputé un jour de beau souvenir, l'anniversaire de la naissance de notre Eglise doit être de bien plus précieuse et plus magnifique mémoire Il nous montre des grandeurs bien autres que les grandeurs humaines; il nous rappelle des luttes autrement héroïques que celles des faits d'armes; il nous retrace de ces triomphes qui ne se sont vus, en ce monde, que lorsque Dieu a été avec nous et qu'il a pris parti pour ses serviteurs.

En ce jour donc, où il y a particulièrement de la fierté à être chrétien, parce que c'est pour nous un jour de gloire, nous nous entretiendrons de la naissance de l'Eglise, nous montrerons la *puissance merveilleuse qui a présidé à l'établissement du christianisme*, nous ferons voir que Dieu seul en est le fondateur : *Et ipse fundavit eam Altissimus.*

Tout ce discours reposera sur ce dilemme : l'établissement du christianisme est dû ou *à Dieu*, et alors il est divin ; ou bien 1° *aux apôtres ;* 2° *à sa doctrine;* 3° *à des circonstances favorables à son développement*, et alors c'est un fait humain et naturel. Or, il n'est dû ni aux apôtres, ni à sa doctrine, ni à des circonstances favorables.

Ier Point.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME N'EST POINT LE FAIT DES APOTRES, DÉNUÉS DU SECOURS D'EN HAUT.

1re SUBDIVISION.—**Leur impuissance.**

Les apôtres étaient douze pauvres pêcheurs galiléens. C'étaient des hommes rudes et grossiers, nés chez un peuple haï des autres peuples et que leur vile profession rendait méprisables aux yeux de leurs concitoyens. La mission de réformer l'univers dans sa religion, ses mœurs, ses idées n'est pas une mission ordinaire, et il me semble que pour une pareille entreprise, si on doit la tenter sans le secours de Dieu, il faut au moins du côté des hommes qui l'essaient des qualités supérieures, une naissance illustre, une éducation distinguée, l'expérience des affaires, du génie, des ressources de fortune, une grande influence sociale et l'appui des puissances terrestres. Mais les douze apôtres n'ont rien de tout cela. Si vous les dépouillez du don des miracles, vous les dépossédez de tout. Ils restent alors ce qu'ils sont, c'est-à-dire des hommes du plus abject populaire, ignorants, ineptes, sans crédit, sans hardiesse, incapables de rien entreprendre.

2e SUBD.—**Nature de leur zèle.**

On a parlé du zèle des apôtres, comme d'une cause naturelle qui aurait puissamment contribué à l'établissement de la foi. Il est vrai, leur zèle ardent les soutient et les empêche de se démentir en face de la mort; mais ce zèle n'est ni farouche ni sanguinaire; il prend sa source dans une conviction bien établie, dans la vue du miracle.

IIe Point.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME N'EST POINT DU A SA DOCTRINE.

1re SUBD.—**Dogme.**

Quelle était la situation du monde à la prédication des apôtres? Le matérialisme le plus grossier dominait partout ; les dieux étaient des statues d'or, de pierre, de bois ; les cosmogonies étaient des récits généalogiques honteux, absurdes ; l'histoire des dieux était plus dégradante que celle des hommes. On avait imaginé des divinités pour tous les sentiments ; pour toutes les passions et on les adorait sans honte... Enfin on connaît les fables de la mythologie.

Or, que vient-on opposer à cette croyance ! Une croyance tout autre, le spiritualisme le plus pur et le plus élevé. Un seul Dieu, un Dieu doué de toutes les perfections, un être créateur et conservateur. Puis après ces vérités fondamentales, d'autres vérités, d'autres mystères qui en dépendent et qui ne sont pas moins sublimes : la Trinité des personnes divines, la Rédemption des hommes par l'incarnation d'une de ces personnes et ses conséquences.

Un pareil enseignement allant à l'encontre de toutes les croyances religieuses reçues jusque-là ne devait-il pas éprouver de la répulsion et demeurer incompris? L'enseignement dogmatique n'a donc pu concourir comme cause naturelle à établir le christianisme.

2e SUBD.—**Morale.**

Situation morale de la société à l'époque de la prédication de l'Evangile.... C'était le règne des passions. Les hommes étaient dominés par l'orgueil, par l'amour des richesses, par des convoitises ardentes, et, qui plus est, ils trouvaient dans le culte païen la sanction de tous leurs coupables désirs.

La morale évangélique heurte de front toutes les passions. Elle prescrit l'humilité, le désintéressement, la chasteté.... Elle loue la pauvreté, prêche la pénitence et les austérités. Une religion qui prêche la mortification n'est jamais au goût du peuple. Cette morale n'a donc pu être un moyen naturel de propagation.

3e SUBD.—**Constitution de l'Eglise.**

Les constitutions gouvernementales de l'Eglise, les canons, les décrétales, œuvres pleines de sagesse n'ont été coordonnées qu'après le plein établissement du christianisme. Durant les premiers siècles les pontifes auraient eu de la peine à s'entendre pour formuler un projet humain. L'empereur romain ne formait-il pas d'ailleurs alors une unité et une force matérielle plus puissantes?

IIIe Point.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME N'EST POINT DU A DES CIRCONSTANCES FAVORABLES.

Ces circonstances auraient été selon quelques incrédules : 1° *les dispositions particulières des esprits* ; 2° *la tendance au progrès ;* 3° *la liaison qui existe entre le paganisme et le christianisme ;* 4° *le dégoût du polythéisme;* 5° *l'enthousiasme;* 6° *les maux de l'empire;* 7° *enfin, les persécutions des empereurs chrétiens*. Examinons cela en détail.

I. DISPOSITIONS DES ESPRITS. Les hommes à convertir étaient ou juifs ou païens. Les juifs ont toujours été attachés à leur croyance, et, d'après l'histoire, on ne leur a jamais reconnu des dispositions à embrasser le christianisme.

Il est également difficile de trouver dans les païens des dispositions particulières à embrasser la foi nouvelle, car leurs croyances sont entièrement opposées à celles de l'enseignement chrétien.

II. TENDANCE VERS LE PROGRÈS. En religion et en morale, la marche ordinaire de l'esprit humain n'est pas toujours pour le mieux. L'unité de Dieu a été d'abord la croyance du genre humain, puis il a passé au polythéisme. Les premiers humains furent plus vertueux que leurs descendants. Ce n'est qu'à l'apparition du christianisme que la régénération commence. Il y a droiture d'abord, puis chute, puis réhabilitation ; or, il n'y a pas en cela une marche progressive.

III. LIAISON ENTRE LE PAGANISME ET LE CHRISTIANISME. Loin d'y avoir liaison entre l'un et l'autre, il y a au contraire répulsion et opposition manifeste. Comment le polythéisme aurait-il conduit au monothéisme sans terme moyen? Comment le culte des passions aurait-il pu mener à la pratique de toute vertu? « L'abjuration de l'idolâtrie ne conduisait pas nécessairement à la profession du christianisme; elle en éloignait bien plutôt tous ceux qui voulaient secouer le joug de la religion ; et pour ce qui est du petit nombre de bons esprits capables de goûter l'excellence de la morale chrétienne, il leur était facile de se l'approprier, en la transportant dans leur philosophie, comme ont fait Epictète et Marc-Aurèle. » (Duvoisin).

IV. DÉGOUT DU POLYTHÉISME. Il n'est point vrai de dire qu'en ce temps là les hommes se détachaient du polythéisme par dégoût.

A part quelques philosophes, grands et peuple étaient fermement attachés aux croyances des ancêtres. Les persécutions de trois siècles le prouvent. En outre, la religion faisant partie de l'ordre public était nécessairement maintenue, malgré l'indifférence de quelques-uns.

V. ENTHOUSIASME. On a dit que ce temps fut le règne de l'imagination. Mais elle ne régnait pas seule, la philosophie avait aussi place. C'était à la fin du siècle d'Auguste ou au règne des lettres succéda celui de la philosophie. Celse, Porphyre, Hieroclès, Julien, Libanius et l'école d'Alexandrie entendaient le raisonnement.

VI. MAUX DE L'EMPIRE. Les invasions des Barbares qui occasionnèrent les maux de l'empire ne commencèrent que lorsque le christianisme fut établi.

VII. PERSÉCUTIONS DES EMPEREURS CHRÉTIENS. Constantin publia un édit de tolérance générale et non de persécution. D'ailleurs le christianisme était établi avant son avénement au trône.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

TRIOMPHE DE L'ÉGLISE.

TEXTE.

Deus fundavit eam in æternum.

Ps. XLVII. 9.

Il est des points de vue divers pour envisager l'action du catholicisme au sein des sociétés humaines. Nous en choisirons deux qui feront le sujet de ce discours.

Il y a dans le catholicisme *une puissance qui détruit* et il y a *une puissance qui conserve*. Cette force qui renverse l'obstacle humain, cette puissance qui soutient et perpétue l'œuvre divine, malheur à qui se fait son adversaire. Depuis dix-huit siècles la puissance du catholicisme renverse inexorablement quiconque ose lutter contre lui ; force immortelle à son tour, depuis dix-huit siècles, il maintient invinciblement ses institutions toujours vivantes au milieu du monde.

Voilà les deux pensées qui vont nous occuper quelques instants. Ce sera notre hommage à la solennité de ce jour, car ce sera célébrer la puissance et le triomphe du catholicisme.

Ier Point.

LA PUISSANCE DU CATHOLICISME EST UNE PUISSANCE DESTRUCTIVE QUI RENVERSE TOUT OBSTACLE HUMAIN.

Laissons de côté le raisonnement, ne prenons que des preuves plus simples, plus populaires et plus palpables, appelons-en à l'histoire. Or, l'histoire nous apprend que toutes les luttes de la liberté humaine se résument et se personnifient depuis dix-huit siècles dans trois grands adversaires. Le *judaïsme*, le *paganisme* et l'*hérésie*, et nous allons les voir tour à tour abattus.

1re SUBDIVISION.—Triomphe sur le judaïsme.

Le premier adversaire qui osa se déclarer contre le Fils de Dieu, c'est ce peuple chez lequel il daigna naître.

Ce peuple avait dit : « Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous ; que son sang soit à jamais sur nos têtes et sur celles de nos enfants. »

1° Voilà le crime ; voici la vengeance. Leur vœu impie est aussitôt accompli ; ce sang est sur leurs têtes, il est sur leur cité car la famine, la guerre, l'incendie, après avoir immolé onze cent mille victimes ne laissent plus de Jérusalem qu'un monceau de ruines toutes dégoûtantes du sang de ses habitants. Ce sang est sur le temple, c'est pour cela que ni les efforts des vaincus ni ceux de l'armée ennemie ne peuvent arrêter les flammes qui le dévorent. Ce sang est sur le peuple, c'est pour cela que le vainqueur, après avoir fait passer la charrue et semer du sel sur cette terre où la miséricorde a passé, envoie ses habitants aux quatre coins de l'empire pour y chercher le mépris et y fatiguer la haine des nations.

2° Et ce n'est encore là que le châtiment dans l'ordre temporel ; le supplice dans l'ordre spirituel est encore plus effrayant.

Les ténèbres sont sur ses yeux ; un sceau fatal pèse sur son cœur. Avec les Saintes-Ecritures, c'est lui qui porte le flambeau qui éclaire toutes les intelligences, et il est dans la nuit. C'est lui qui a été pour nous le prophète du salut, et il ne comprend pas ses propres oracles. C'est lui qui proclame la vertu, et il n'y croit pas. C'est lui qui nous a donné la miséricorde et l'espérance, et pour lui, il n'y a ni miséricorde, ni espérance, depuis dix-huit siècles.

2e SUBD. —Triomphe sur le paganisme.

Le second adversaire qui osa lutter contre le Christ fut le monde païen réuni sous la domination de Rome.

Vous dirai-je, fidèles, ce que, pendant trois siècles, Rome persécutrice entreprit contre le Christ et son Eglise ? (Tableau des persécutions).

Voilà le crime de Rome païenne ; voici le châtiment.

« Le peuple, dit S. Augustin, dont la Providence avait récompensé les vertus morales par l'empire du monde est puni de ses attentats contre le Christ et son Eglise par une de ces sentences de mort que la justice d'en haut décerne et qu'elle exécute en faisant disparaître un peuple de la face du monde. »

Il s'était vanté ce peuple impie, d'en finir avec le Christ, comme il en avait fini avec les nations étrangères. Or, c'est lui au contraire qui tombe et s'évanouit. Que sont devenus ses Césars, ses proconsuls, ses sophistes ? Qu'est devenu ce peuple même qu'on ne pouvait rassassier de sang chrétien ? Il est tombé, et il ne lui reste rien pour se consoler dans sa chute, pas même la gloire. Il est tombé sans se défendre, et comme un lâche esclave, devant ceux que, dans son mépris, il appelait des barbares.

Et cette Rome même qui se disait la ville éternelle, qu'est-elle devenue ? Elle a été foulée sous les pieds de deux conquérants, lesquels croyant à une mission divine qui les pousse, disent qu'il y a quelque chose en eux qui les presse d'effacer le nom romain de dessus la terre. Et, si après tant de désastres, il reste encore quelque chose de la ville éternelle, o prodige ! il se trouve que Rome le doit à cette Eglise qui ne reçut d'elle que des catacombes pour se cacher ou des échafauds pour mourir.

3e SUBD.—Triomphe sur l'hérésie.

Enfin le dernier adversaire qui a osé lutter contre J.-C., c'est l'hérésie qui d'école en école, de secte en secte, est venue se confondre et se perdre dans l'incrédulité.

Pendant quatorze siècles toutes les vérités de l'Evangile ont été attaquées successivement et l'une après l'autre. Au seizième siècle toutes les hérésies reparaissent dans une seule, car c'est alors la raison qui se pose en souveraine.

Pour vous dire les fureurs de ces grandes persécutions, il faudrait faire passer sous vos regards l'histoire entière de l'Eglise. Eglises veuves de vos pasteurs ; pontifes promenés d'exil en exil ou égorgés au pied des autels ; temples qui ne subsistez plus que dans vos ruines, tribus sacerdotales qui pleurez encore vos modèles, et vous peuples qui cherchez vainement les autels où priaient vos pères ; nations déshéritées des bienfaits de l'Evangile, c'est à vous d'élever la voix !

Cette voix a été entendue et Dieu a répondu par les coups les plus éclatants de sa colère.

N'est-ce pas, en effet, Dieu qui venge l'injure de J.-C. sur ces hommes tristement fameux par les malheurs de l'Eglise, lesquels expient leur révolte par une mort tragique comme Arius, ou par une plaie honteuse comme Nestorius, tous en perdant leur talent et leur génie qui les abandonnèrent dès l'instant où ils eurent abandonné la vérité ?

N'est-ce pas la colère de Dieu qui a visiblement vengé les injures de J.-C. sur ces Césars de l'Orient perdant fatalement leur puissance pour avoir osé corrompre la foi des peuples ; sur ces églises autrefois si florissantes de l'Orient, veuves aujourd'hui de leurs pontifes et de leur gloire ; sur ces nations modernes où l'impiété a déposé avec ses doutes un poison qui les tue ; sur ces chefs de l'incrédulité qui, s'étant promis de s'immortaliser par la ruine de la religion, n'ont recueilli que l'immortalité de la honte ?...

Et voici que notre siècle, dont ils furent les précepteurs, leur conteste le mérite dont ils furent le plus orgueilleux, celui d'une raison indépendante. Voici que leurs disciples, rougissant du délire de leurs maîtres, ne voient en eux que des hommes plus esclaves que tous les autres des préjugés, que des hommes qui ne savent jamais embrasser un grand ensemble dans la vérité.

Voilà que cette génération qu'ils élevèrent, à son tour, proteste contre eux, qu'elle leur redemande la foi de ses ancêtres. Voilà qu'elle s'élève contre eux et leur crie : Qu'avez-vous fait de nos croyances ? Rendez-nous cette vérité que nous avaient léguée nos ancêtres, cette vérité qui est notre vie, que vous avez fait mourir, que vous vous êtes ravie à vous-mêmes, que vous avez ravie à votre postérité ! Et, dans sa justice, elle brise entre leurs mains le sceptre qu'elle leur avait décerné et leur écrit au front une sentence d'anathème que confirmera à jamais la justice de tous les siècles.

Ainsi J.-C. exerce-t-il son empire dans le monde, toujours vivant, toujours présent, avec sa puissance inexorablement fatale à quiconque veut lutter contre lui.

IIe Point.

LA PUISSANCE DU CATHOLICISME EST UNE PUISSANCE CONSERVATRICE QUI MAINTIENT SES INSTITUTIONS VIVANTES AU MILIEU DU MONDE.

1re SUBD.—Intégralité de la doctrine chrétienne.

Les sages avaient dit : Cet Évangile humilie la raison, il ne vivra pas ; nous le combattrons de toute la puissance du talent et de la science.

Les politiques avaient dit : Cet Évangile contrarie nos lois, il ne vivra pas ; nous le combattrons par la force.

Les hommes de plaisir avaient dit : Cet Évangile veut bannir la joie et les fêtes du monde, il ne vivra pas ; nous allons soulever contre lui toutes les passions et tous les penchants de l'homme.

Eh bien ! cet Évangile a conquis le monde et les persécutions n'ont servi qu'à l'étendre. Il a traversé les âges sans subir la moindre altération. Ni les hérétiques, ni les incrédules, ni les hommes de plaisir ne nous montreront un précepte que nous ayons essayé non pas d'ôter mais d'adoucir.

L'Évangile ne passe pas, il ne s'use pas. L'Église est aussi vivante aujourd'hui qu'elle l'était, il y a 18 siècles ; elle est si vivante qu'elle a la force de convertir tous les cœurs même ceux des incrédules qui l'a méconnaissent et l'outragent.

2e SUBD.—Succession non interrompue du sacerdoce catholique.

L'intégralité de la doctrine se maintient surtout au moyen de la succession non interrompue du sacerdoce catholique.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Spiritus Domini ferebatur super aquas (Gen. I. 2).

Implevi eum Spiritu Dei, sapientia, et intelligentia, et scientia in omni opere (Exod. XXXI. 3).

Emittes Spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ (P. CIII. 30).

Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc quod continet, scientiam habet vocis (Sap. I. 7).

O quam bonus est et suavis, Domine, Spiritus tuus in omnibus! (Id. XII. 1).

Requiescet super eum Spiritus Domini, Spiritus sapientiæ et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus sapientiæ et pietatis, et replebit eum Spiritus timoris Domini (Is. XI. 2, 3).

Dominus misit me et Spiritus ejus (Id. XLVIII. 16).

Dabo eis cor novum, et Spiritum novum tribuam in visceribus eorum; et auferam cor lapideum de carne eorum, et dabo eis cor carneum, ut in præceptis meis ambulent et præcepta mea custodiant (Ezech. XI. 19).

Effundam Spiritum meum super omnem carnem et prophetabunt omnes filii vestri (Joel. II. 28).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto (Matth. III. 11).

Non vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis (Id. X. 20).

Ego rogabo Patrem et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere quia non videt eum nec scit eum; vos autem cognoscetis eum, quia apud vos manebit et in vobis erit (Joan. XIV. 16, 17).

Paraclitus autem Spiritus Sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis (Id. ibid. 26).

Expedit vobis ut ego vadam; si enim non abiero, mittam eum ad vos. Et cum venerit ille, arguet mundum de peccato et de justitia et de judicio (Id. XVI. 7, 8).

Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem (Id. ibid. 13).

ÉPITRES.

Accipietis virtutem Spiritus Sancti supervenientis in vos (Act. I. 8).

Et cum complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco. Et factus est repente de cœlo sonus tanquam advenientis Spiritus vehementis, et replevit totam domum ubi erant sedentes. Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum; et repleti sunt omnes Spiritu Sancto et cœperunt loqui variis linguis, prout Spiritus Sanctus dabat eloqui illis (Id. II. 1, 2, 3, 4).

Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis? (Id. III. 16).

Si Spiritu vivimus, Spiritu et ambulemus (Galat. V. 25).

Signati estis Spiritu Sancto promissionis qui est pignus hæreditatis vestræ (Eph. I. 13).

SS. PÈRES.

Inhabitaturus corpora nostra datus est Spiritus Sanctus (Tertull.).

Hæc est administratio Spiritus Sancti: Scripturæ revelantur, intellectus reformatur, disciplina dirigitur (Id.).

Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia (S. Ambr. *in C. I. Luc.*).

Dies Pentecostes dies propitiationis, dies remissionis, dies est indulgentiæ (S. Chrysost. *Serm. de Pentec.*).

Copula unionis nostræ cum Christo, Spiritus Sanctus (Id. *Hom. 2 de Pent.*).

Extinguit Spiritum vita impura (Id. *Hom. 21 in I. Thess.*).

Qui accipiunt Spiritum Sanctum, amore cœlestium terrena contemnunt (Id. *de Anim. et Orig.*).

Non est sæcularis anima habere Spiritum, multo opus est studio ut eum apud nos retinere possimus (Id. *Hom. 34 in Ep. ad Hebr.*).

Quod est anima corpori hominis, hoc est Spiritus Sanctus corpori Christi, quod est Ecclesiæ; hoc agit Spiritus Sanctus in tota Ecclesia quod agit omnia in omnibus membris unius corporis (S. August. *Serm. 2 in fer. 2 Pent.*).

Sicut ignis, venit Spiritus Sanctus fœnum consumpturus, aurum cocturus et purgaturus (Id. *in Ps.* 18).

Quia charitas diffusa est in cordibus nostris, ideo est consequens ut, quia Spiritus Deus est, nec diligere possimus Deum nisi per Spiritum Sanctum, et amemus Deum de Deo (Id. ibid.).

Missus est Spiritus ut quæ Salvator inchoaverat, Spiritus Sancti virtus consumeret; et quod iste acquisivit, ille custodiat; quod ille redemit, iste sanctificet (Id. *Tr.* 108 *in Joan.*).

Numquid modo non datur Spiritus Sanctus; quis hoc putat non est dignus accipere; datur et modo (Id. *Serm. 2 Pent.*).

Hominem Christus Dominus portavit ad cœlum et Deum misit ad terras (Id. *Serm. 185 de Temp.*).

Quæris a me si de substantia Patris et Filius, de substantia Patris et Spiritus Sanctus, cur unus Filius, alius non; respondeo, sive capias, sive non capias: de Patre est Filius, de Patre est Spiritus Sanctus, sed ille genitus, iste procedens (Id. *Contr. Maxim. L.* 3, c. 14).

Diligimus ut Spiritum accipiamus, quem nisi habeamus, diligere non valemus (Id. *en Quæst.*).

O quam velox est sermo sapientiæ! et ubi Deus magister est cito discitur quod docetur (S. Leo, *Serm. de Pent.*).

Ut Deus diligi possit ipse se tribuit, quia *Deus charitas est*, et Deum nonnisi charitate diligimus; nisi ergo Deum accipiamus, Deum diligere non possumus (S. Fulgent. *L. 2 de Pr.*).

In linguis igneis apparuit Spiritus quia omnes quos repleverat ardentes, pariter et loquentes facit (S. Greg. *Hom.* 30 *in Evang.*).

Pensate quanta sit dignitas habere in cordis hospitio adventum Dei (Id. ibid.).

Nec minimam paleam intra cordis quod possidet habitationem patitur residere, sed statim igne subtilissimæ circumspectionis et compunctionis exurit (Id. ibid.).

Spiritus Paracletus dat pignus salutis, robur vitæ, scientiæ lumen (S. Bern. *Serm. de Pent.*).

Cognoscam Spiritus Sancti præsentiam mutatione cordis mei cum e terreno illud cœleste factum video, e carneo spiritale (Id. *in Cant.*).

THÉOLOGIE.

I. Croyance au Saint-Esprit.

Ce que tout chrétien doit nécessairement croire du Saint-Esprit pour être sauvé, c'est : 1° que cet Esprit adorable est la troisième personne de la Très-Sainte-Trinité et qu'il procède des deux autres personnes; 2° qu'il est égal en toutes choses au Père et au Fils; 3° qu'il est un seul et même Dieu avec ces deux adorables personnes

II. Procession du Saint-Esprit.

La théologie fondée sur la doctrine de l'Ecriture et des Pères nous apprend que la *procession* ou émanation du Saint-Esprit se fait par *voie d'amour*, c'est-à-dire, par la fécondité infinie de l'amour dont le Père et le Fils s'aiment mutuellement, et dont ils aiment, dans une indivisibilité parfaite, tout ce qui est en Dieu; en sorte que, comme le Fils est le terme de la connaissance du Père, son image et son verbe, de même le Saint-Esprit est le terme de l'amour mutuel du Père et du Fils, et pour ainsi dire leur inclination et leur affection mutuelle (Suarez, *de Trinit. L.* X. *C.* 2. — Bossuet, *Elévat.* 2e *sem.* 5e *Elévat.*).

III. Noms du Saint-Esprit.

De là sont dérivés tous les noms admirables qui lui sont donnés dans les Livres-Saints et dans les écrits des saints Docteurs, pour désigner ses propriétés, soit en tant qu'il subsiste en Dieu, soit en tant qu'il se communique aux créatures intelligentes. Les principaux noms de ce divin Esprit, considéré en tant qu'il subsiste en Dieu sont ceux d'*Amour*, de *Charité*, de *Feu*, de *Flamme*, de *Baiser mutuel des personnes divines*, de *Lien indissoluble de toute la Sainte-Trinité*. En tant qu'il se communique aux créatures intelligentes on l'appelle encore : le *Don de Dieu*, l'*Onction spirituelle*, l'*Union des cœurs*, la *Source d'eau vive*, le *Rafraîchissement*, le *Paraclet* ou le *Consolateur*, le *parfait Repos*. Tous ces noms désignent les fruits admirables de grâce et de sainteté que le Saint-Esprit répand dans les âmes auxquelles il se communique (Pétau, *de Trin.* —Thomassin, *Tr. des Fêt.*—Anonym. *Instr. sur les Fêt.*).

IV. Dons du Saint-Esprit.

Sous ce nom, les théologiens entendent certaines qualités surnaturelles que Dieu donne par infusion à l'âme d'un chrétien par le sacrement de confirmation, pour la rendre docile aux inspirations de la grâce. Ces dons sont au nombre de sept et ils sont distingués dans Isaïe (XI. 2, 3) savoir : le don de *Sagesse* qui nous fait juger sainement de toutes choses, relativement à notre fin dernière; le don d'*Intelligence* ou d'*Entendement*, qui nous fait comprendre les vérités révélées, autant qu'un esprit borné en est capable; le don de *Science* qui nous apprend à connaître les divers moyens de nous sanctifier et de parvenir au salut éternel; le don de *Conseil* ou de *Prudence*, qui nous fait comprendre en toutes choses le meilleur parti eu égard à notre salut; le don de *Force* ou le courage de résister à tous les dangers et de surmonter toutes les tentations; le don de *Piété*, qui nous fait aimer les pratiques du service de Dieu; le don de *Crainte de Dieu* qui nous détourne du péché et de tout ce qui peut déplaire à notre souverain maître (*Voy.* Suarez, *De Trin.*—Pétau, ibid. — Thomassin, *Tr. sur les Fêt.*—Montagne, *De Trin.* —Bossuet, *Elévat.* —Bergier, *Dict. de Théol.*—*Catech. de Montpellier*)....

PROPAGATION RAPIDE DE L'ÉVANGILE.

I. TÉMOIGNAGES DES AUTEURS PAIENS.

L'histoire profane est d'accord sur ce point avec l'histoire ecclésiastique. Tacite nous apprend que, sous le règne de Néron, trente ans après la mort de J.-C., il *y avait à Rome une grande multitude de chrétiens*. Dans le même temps, Sénèque, cité par S. Augustin (*De Civ. Dei L.* VI. *C.* 13), s'indigne des progrès que font dans tout l'univers les coutumes des Juifs; c'est ainsi qu'il désigne les chrétiens sortis de la Judée. *Les vaincueurs*, dit-il, *ont reçu la loi des vaincus*. Avant la fin du 1er siècle, Pline-le-Jeune, proconsul de Bithynie, écrivait à Trajan *que les villes et les campagnes de cette province étaient remplies de chrétiens de tout rang, de tout âge et de tout sexe;* et l'on ne peut douter qu'il n'en fût de même des autres provinces de l'empire. Lucien nous apprend que, sous le règne de Commode, la *province du Pont, sa patrie, était pleine d'Epicuriens et de chrétiens*. Dion Cassius, au commencement du troisième siècle, avoue *que cette superstition, souvent réprimée, était plus forte que les lois et faisait tous les jours de nouveaux progrès*. Plutarque, Strabon, Lucain, Juvénal déplorent *le silence des oracles*, que l'on ne peut attribuer qu'au discrédit où ils tombaient à mesure que s'étendait le christianisme. Porphyre dit expressément qu'*Esculape et les autres dieux ne font plus sentir leur protection depuis que J.-C. est adoré*.

II. TÉMOIGNAGES DES AUTEURS CHRÉTIENS.

Avant la fin du 1er siècle, l'Apocalypse de S. Jean nous montre des Eglises régulières, gouvernées par des évêques *dans les principales villes de l'Asie-Mineure*. Vers la fin du 2e siècle, S. Justin, dans son dialogue avec le juif Tryphon, avance comme un fait généralement connu, qu'*il n'est point de nation, soit policée soit barbare où l'on n'adresse des prières et des actions de grâces à Dieu créateur, au nom de Jésus crucifié*. Quelques années après S. Irénée, évêque de Lyon, voulant prouver que la foi catholique était la même dans tout l'univers et jusqu'aux extrémités de la terre nomme *les Eglises des Gaules, de la Germanie, de l'Ibérie, de l'Orient, de l'Egypte et de la Lybie*. Tertullien, qui vivait au commencement du troisième siècle, entreprend de prouver contre les Juifs, par l'énumération des peuples qui croyaient à l'Evangile, *que le royaume de J.-C. était plus étendu que les empires de Nabuchodonosor, d'Alexandre et des Romains*. Nous ne *sommes que d'hier*, dit-il encore dans son Apologétique, et *nous remplissons vos villes, vos îles, vos forteresses, vos colonies, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, les assemblées. Nous ne vous avons laissé que vos temples*. Saint Athanase, dans une épître synodique, nomme *les Eglises d'Espagne, de la Grande-Bretagne, des Gaules, de l'Italie, de la Dalmatie, de la Mysie, de la Macédoine, de la Grèce, de l'Afrique, de la Sardaigne*, etc. Enfin tous les conciles qui ont précédé le concile de Nicée sont des monuments irrécusables des vastes conquêtes que la foi chrétienne avait faites avant le règne et la conversion de Constantin (Duvoisin, *Démonstr. évang.*).

III. TÉMOIGNAGES DE LA PHILOSOPHIE.

« L'Evangile prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis humains ne laissa pas de *s'établir en peu de temps* par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier et qui prouve que c'est l'ouvrage de Dieu » (Bayle, *Dict. hist. et crit.*).

« Après la mort de Jésus douze pauvres pêcheurs ou artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde Leur méthode était simple. Ils prêchaient sans art mais avec un cœur pénétré. De tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie. Leurs disciples suivirent cet exemple et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens alarmés firent entendre aux princes que l'état était perdu parce que les offrandes diminuaient. Les persécutions s'élevèrent et les persécuteurs ne firent qu'accélérer le progrès de cette religion qu'ils voulaient étouffer.

Tous les chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême et l'*histoire de ces premiers temps est un prodige continuel* (J.-J. Rousseau, *Rep. au roi de Pologne*).

Que reste-t-il à conclure après toutes ces allégations? Que le doigt de Dieu était dans l'œuvre de l'établissement du christianisme. Les Pères de l'Eglise et les philosophes chrétiens ont, comme S. Augustin, crié au miracle en parlant de l'établissement et de la propagation rapide du christianisme. Miracle de ce que les apôtres ont fait ce qu'ils ne pouvaient faire; miracle de ce qu'une doctrine sévère s'est propagée quand les passions des hommes la repoussaient; miracle de ce que des circonstances défavorables ont occasionné des succès. « Si l'on ne veut pas croire, dit S. Augustin, que les apôtres eux-mêmes aient opéré des miracles en preuve de la résurrection de J.-C., ce sera pour nous un assez grand miracle que toute la terre ait cru sans miracle » (*De Civ. Dei, L.* XXII. *C.* 5).

(Un contemporain).

DES CAUSES NATURELLES.

C'est un fait incontestable que la foi s'est étendue et affermie au milieu des persécutions et que le sang des martyrs, comme dit Tertullien, est devenu une semence féconde. Or, la puissance publique n'y ayant eu aucune part, à quoi donc attribuerons-nous l'établissement et les progrès de l'Evangile? Chercherons-nous les *causes naturelles* de ce phénomène singulier ou dans la *nature même de la doctrine chrétienne*, ou dans les *qualités personnelles de ceux qui l'enseignaient*, ou dans les *dispositions et les préjugés des peuples à qui elle était annoncée*, ou enfin dans l'*ignorance*, la *crédulité* ou les *besoins des premiers chrétiens?*

I. LA DOCTRINE.

Considérée en elle-même, et indépendamment de toute preuve extrinsèque, la doctrine chrétienne n'avait rien qui pût lui promettre un pareil succès. Ses dogmes sublimes n'étaient nullement à la portée du peuple, et les philosophes ne pouvaient qu'être révoltés de ces mystères qui confondaient tout leur savoir et ne s'accordaient avec les principes d'aucune secte. Sa morale était trop sévère pour un siècle où régnait la corruption la plus effrénée (*Voy.* ci-dessus développ. du 2e plan, p. 193).

II. LES APOTRES.

Ce n'était pas trop pour une pareille entreprise que la réunion de toutes les qualités qui peuvent imposer aux hommes, les éblouir ou les subjuguer. Cependant c'est à douze misérables pêcheurs sans lumières, sans courage, sans élévation que Jésus confie l'exécution de ses vastes desseins. « Allez, leur dit-il, instruisez toutes les nations et soumettez-les à ma loi. » Quel étrange commandement! quelle mission! quels ministres! Cependant les apôtres ont obéi, et ils ont vu la doctrine de leur maître établie dans toutes les provinces de l'empire romain (*Voy.* Développ. du 2e plan, p. 193).

III. DISPOSITIONS FAVORABLES DES PEUPLES.

Attribuerez-vous le succès des apôtres aux dispositions favorables qu'ils trouvèrent dans les esprits? Direz-vous que les juifs et les païens étaient préparés à recevoir la doctrine chrétienne? Ce serait une erreur manifeste. Pour ce qui est des Juifs, il est certain que jamais ils ne se montrèrent plus attachés à la religion de Moïse qu'à l'époque de la prédication des apôtres. On en trouvera la preuve dans tous les livres du Nouveau Testament et dans l'histoire de Josèphe. Pour les païens, ils durent d'abord mépriser le christianisme et le repousser; le mépriser à cause de son origine dans un pays décrié parmi toutes les nations éclairées et deshonoré par le supplice de son auteur; le repousser à cause de l'incompréhensibilité de ses dogmes et de la sévérité de sa morale.

DÉGOUT DU PAGANISME. Les édits des empereurs renouvelés pendant 250 ans, pour maintenir l'idolâtrie; l'apologie du paganisme faite par plusieurs philosophes, pendant le même intervalle, et leurs écrits sanglants contre la religion; les cris tumultueux pour l'amphithéâtre pour demander le sang des chrétiens ne sont pas des preuves du dégoût que l'on avait du paganisme. On n'a qu'à lire, dans Minutius Félix, l'apologie qu'un païen fait du polythéisme et de l'idolâtrie, on verra si le monde en était dégoûté.

IV. BESOINS, IGNORANCE, CRÉDULITÉ DES PREMIERS CHRÉTIENS.

« Le peuple, dit-on, avait besoin d'une religion qui lui apprît à souffrir au milieu des malheurs dont était accablé l'empire. » Cet argument est un hommage rendu à la religion. Les malheurs de l'empire occasionnés par l'invasion des barbares ne commencèrent que lorsque le christianisme fut fondé. Les premiers chrétiens n'étaient ni ignorants ni crédules, il y avait parmi eux des savants, des grands, etc. (*Voy.* Duvoisin, *Démonstr. évang.*).

V. ARGUMENT DES HUMANITAIRES.

« La religion suit le mouvement de la civilisation: elle se met toujours en rapport avec le degré de lumières que possède la société; c'est pourquoi elle se prête elle-même, selon les temps, à des transformations diverses. Ainsi le siècle d'Auguste trop éclairé pour demeurer idolâtre alla au christianisme comme le nôtre va à la philosophie. Ces révolutions s'opèrent sans effort, en vertu de la loi de progrès qui nous régit et il n'est pas besoin pour cela de manifestation divine. »

—Cet argument soulève trois questions distinctes: 1° la religion suit-elle le mouvement de la civilisation?—Non. La religion naturelle et la religion révélée sont invariables; 2° chaque religion peut-elle être vraie pour le temps où elle domine?—Non. La vérité religieuse est en dehors des goûts des hommes; 3° le christianisme s'est-il établi en vertu de la loi de progrès? —Non. La différence est trop grande entre l'idolâtrie et la religion de l'Evangile pour que l'une ait fait place à l'autre par voie de transformation lente et successive résultant de la civilisation. Qu'y a-t-il au monde de plus opposé que le paganisme et le christianisme? Comment voulez-vous que l'un donne naissance à l'autre tandis qu'ils se repoussent sur tous les points? Jamais on ne concevra que le paganisme se tournant sur lui-même et se mettant en travail ait pu produire la religion chrétienne. La fondation du christianisme au milieu de la gentilité est un fait isolé qui ne se rattache ni aux institutions, ni aux mœurs, ni aux croyances, ni aux idées reçues jusque-là, il est donc impossible qu'il en soit la conséquence par suite du progrès (*Voy.* M. de Montalembert, *Le Liv. du Peuple*, t. 2. — *Conférences de St-Flour*).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

ORIGÈNE. — Homil. in Ps. 38.
— Homil. 3 in C. 4 Is.
— L. de Principiis.
S. CYPRIEN — Homil. in Spir. Sancto.
S. GRÉG.-DE-N. — Orat. in Pentec.
S. BASILE — Hom. 12 in Ps. 45.
S. GRÉG.-DE-N. — Orat. in Pentec.
S AMBROISE — T. 5 Serm. 59.
— Serm. 60.
— Serm. in 2 fer. Pentec.
S. CHRYSOSTÔME — Hom. 47 in Joan.
— Hom. 4 in Act.
S. JÉRÔME — In C. 2 Joel.
S. AUGUSTIN — Serm. 183, 184, 186 de Temp.
S. LÉON — 3 Serm in Pentec.
S. GRÉGOIRE — Moral. L. 5, C. 11.
— Hom. 30 in Pent.
S. BERNARD. — 5 Serm. in Pent.

Théologiens.

SUAREZ — De Trin. L. XI. C. 2.
PÉTAU — De Trin. L. VIII. C. 4
MONTAGNE — De Trinit.
CAT. DE MONTP. — 1re part., sect. 1.

Hagiographes.

THOMASSIN — Traité des Fêt. de l'Eglise.
MARTÈNE — De ant. Eccl. disc. in div. Off.
BENOIT XIV — De Fest. D N. J.-C. et B. M. V.
BAILLET — Vies des Saints et Hist. des Fêt.

Ascétiques.

BOSSUET — Elév. sur les myst.
COCHIN — Entr. sur les Fêt.
GOSSELIN — Instr. hist. dogm. et mor. sur les Fêtes.

Apologistes.

BERGIER — Dict de Théol.
DUVOISIN — Demonstr. évang.
LE COZ — Défense de la Rév.
POINTER — Le Christianisme.
CONF. DE S. FLOUR — Progr. relig.

Prédicateurs.

S. BONAVENTUR. — 14 Serm. in Pent.
S. THOMAS — 4
INNOCENT III. — 3
S. LAURENT J. — 1
GERSON — 1
BOURDALOUE — Mystères.
FLÉCHIER — Serm. sur la Pent.
BOSSUET — It.
CHEMINAIS — T. 2.
MASSILLON. — It.
BRETONNEAU — It.
SEGAUD — It.
CLÉMENT — It.
GÉRY — It.
Mgr DUPANLOUP — Triomp. de l'Egl.
M. l'ab. BAUTAIN — 2 Serm. sur les Dons du S.-Esprit.—1850.

PREMIER PLAN.

SUJET DOGMATIQUE.

Preuves du Mystère.

(THÉOLOGIE.)

Ier Point.

ÉCRITURE.

IIe Point.

ENSEIGNEMENT DES SS. PÈRES.

IIIe Point.

CROYANCE DE L'ÉGLISE.

IVe Point.

OBJECTIONS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Écriture.

1—Ancien Testament;
2—Nouveau Testament.

IIe POINT.

Enseignement des SS. Pères.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Croyance de l'Église.

1—Croyance générale ;
2—Croyance constante.

IVe POINT.—SUBDIVISIONS.

Objections.

1—Ire Objection;
2—IIe Objection.

DEUXIÈME PLAN.

SUJET MORAL.

Effets de la croyance en ce Mystère.

(BOURDALOUE.—BOSSUET.)

LA CROYANCE EN CE MYSTÈRE EST POUR NOUS:

Ier Point.

UN HOMMAGE DE FOI.

IIe Point.

UN SUJET DE CONFIANCE.

IIIe Point.

UN MOTIF ET UN MODÈLE DE CHARITÉ.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Un hommage de foi.

1—A cause de l'incompréhensibilité de ce mystère;
2—A cause du sacrifice de la raison.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Un sujet de confiance.

1—Ce mystère est le fondement de notre espérance;
2—La Trinité préside à tout dans la religion.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Un motif et un modèle de charité.

1—Motif de charité;
2—Modèle de charité.

TROISIÈME PLAN.

SUJET PHILOSOPHIQUE.

Aperçus métaphysiques sur ce mystère.

(LE T. R. P. LACORDAIRE, *Conférences de* 1848.)

LOIS GÉNÉRALES DE LA VIE.

Ire Loi.

LA CONDITION DE TOUT ÊTRE C'EST L'ACTIVITÉ.

De cette loi par rapport à Dieu.

IIe Loi.

L'ACTION D'UN ÊTRE EST ÉGALE A SON ACTIVITÉ.

De cette loi par rapport à Dieu.

IIIe Loi.

LE BUT DE L'ACTIVITÉ EST LA FÉCONDITÉ.

De cette loi par rapport à Dieu.

IVe Loi

LE BUT DE LA FÉCONDITÉ EST L'UNITÉ DANS LA PLURALITÉ.

De cette loi par rapport à Dieu.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

PREUVES DU MYSTÈRE.

TEXTE.

Tres sunt, qui testimonium dant in cœlo: Pater, Verbum et Spiritus Sanctus; et hi tres unum sunt.

1 Joan. v. 7.

Il n'y a qu'un seul Dieu ; cette vérité est le fondement de la foi chrétienne. Mais cette foi nous apprend que l'unité même de Dieu est féconde ; que la nature divine sans cesser d'être numériquement une, se communique par le Père au Fils, et par le Père et le Fils au Saint-Esprit.

Ces trois personnes sont réellement distinctes : le Père n'est pas le Fils ni le Saint-Esprit ; le Fils n'est pas le Père ni le Saint-Esprit ; le Saint-Esprit n'est pas le Père ni le Fils ; mais la personne du Père, et la personne du Fils, et la personne du Saint-Esprit subsistent dans la nature divine, qui est une seule et même nature en trois personnes.

Et c'est en cela que consiste le grand, le profond, l'incompréhensible mystère de la très-sainte Trinité.

La vérité de ce dogme repose : 1° *sur l'Ecriture ;* 2° *sur l'enseignement des Saints Pères ;* 3° *sur la croyance de l'Eglise.*

Ier Point.

ÉCRITURE.

1re SUBDIVISION. —**Ancien Testament.**

Il ne paraît pas que le commun des Juifs ait eu une connaissance distincte du mystère de la très-sainte Trinité. « Cette vérité, dit Bossuet, a été montrée obscurément à nos pères » (*Discours sur l'hist. univ. p.* 11). Toutefois, disons-nous, avec S. Grégoire de Nysse, ce n'est pas en vain que nous nous appuyons sur les Ecritures de l'Ancien Testament pour établir cette vérité de notre foi, car Dieu nous y a révélé, quoique avec quelque obscurité, l'adorable mystère de la Trinité des personnes et de l'unité parfaite de nature.

Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram (Gen. i. 22).

Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est (Id. iii. 22).

Ces paroles indiquent clairement la pluralité des personnes: *Quis faber*, dit S. Basile, *inter instrumenta artis solus desidens, nemine ipsi cooperante; dicit sibi ipsi: faciamus gladium? (Hom.* 9). *Loquitur ad coopificem Filium et Spiritum Sanctum*, ajoute S. J. Chrysostôme. Tertullien, S. Théophile d'Antioche, S. Clément d'Alexandrie, S. Basile, S. Ambroise, S. Augustin, Théodoret, parmi les anciens, entendent tous le texte : *Faciamus hominem*, dans le sens de la pluralité des personnes.

Il est encore plusieurs passages de l'Ancien Testament, où l'on voit la distinction des personnes en Dieu, et dont on peut raisonner comme des passages précités (*Voy.* la colonne de l'Ecriture ci-après).

2e SUBD.—**Nouveau Testament.**

Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti (Matth. xxviii. 19). Le dessein de N.-S. ne fut certainement pas de faire baptiser en un autre nom que celui de Dieu. Cependant il prescrit aux apôtres de baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, qu'il désigne comme trois personnes distinctes ; il faut donc reconnaître que chacune de ces trois personnes est véritablement Dieu, quoiqu'il n'y ait réellement qu'un seul Dieu. Aussi N.-S. en disant au nom : *In nomine*, se sert-il du singulier, afin de montrer qu'il y a une nature ou substance divine et que cette substance est commune au Père, et au Fils et au Saint-Esprit. C'est la remarque de S. Athanase, de S. Hilaire, de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze, de Didyme d'Alexandrie, de Théodoret, de S. Fulgence et généralement de tous les interprètes anciens et modernes qui ont expliqué le passage dont il s'agit.

Ego rogabo Patrem et alium Paraclitum dabit vobis (Joan. xiv. 16). S. Athanase s'exprime ainsi sur ce texte : *Cum Christus de se loquitur, dicit* : EGO; *cum de Patre, dicit* : ILLE; *cum de Spiritu Sancto subjungit:* ALIUM; *nonne ergo manifestæ pertinaciæ est negare tres?* (*Orat.* 6 *Cont. Arian.*). Baptême de N.-S. : *Baptizatus autem Jesus, confestim ascendit de aqua, et ecce aperti sunt ei cœli, et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam et venientem super se. Et ecce vox de cœlis dicens: hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui* (Matth. iii. 16). Là encore trois personnes distinctes : le Père qui parle, le Fils qui est baptisé, et le Saint-Esprit qui descend en forme de colombe.

Langage de S. Paul : *Gratia Domini nostri Jesu Christi, et charitas Dei, et communicatio Sancti Spiritus sit cum omnibus vobis* (II Cor. xiii. 13).

Enfin, voici le fameux passage de S. Jean : *Tres sunt, qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum, et Spiritus Sanctus; et hi tres unum sunt* (1 Joan. v. 7).

IIe Point.

ENSEIGNEMENT DES SS. PÈRES.

Les Sociniens et ceux qui ont adopté leurs erreurs conviennent que depuis le concile de Nicée de 325 et celui de Constantinople de 381, tous les Pères grecs et latins professent l'unité de nature et la trinité des personnes en Dieu. Il nous suffira donc pour notre preuve de produire des témoignages des Pères qui appartiennent aux trois premiers siècles de l'Eglise.

1er SIÈCLE. *Subjecti estote Episcopo, et vobis mutuo, ut Jesus Christus Patri secundum carnem, et apostoli Christo et Patri et Spiritui Sancto* (S. Ignat. *Ep. ad Magn.* n° 13).

2e SIÈCLE. *In omnibus oblationibus laudamus Creatorem omnium per Filium ejus Jesum Christum et per Spiritum Sanctum* (S. Just. *Apol.* 1 n° 67).

3e SIÈCLE. *Duos quidem definimus, Patrem et Filium, et jam tres cum Spiritu Sancto* (Tertull. *L. Cont. Prax.*). (*Voy.* ci-après, colonne des SS. PP.).

IIIe Point.

CROYANCE DE L'ÉGLISE.

1re SUBD.—**Croyance générale.**

L'Eglise reconnaît et professe le mystère de la sainte Trinité. En Orient comme en Occident, dans toutes les parties de l'univers soumises à la doctrine de J.-C., tous les chrétiens croient en un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit ; partout on chante les symboles de Nicée et de Constantinople.

2e SUBD.—**Croyance constante.**

1° Ce que l'Eglise croit aujourd'hui touchant la Trinité, elle le croyait au quatrième siècle ; les décisions des différents conciles généraux et particuliers, les symboles rédigés par les évêques et les écrits des Pères contre les erreurs d'Arius et de Macédonius en font foi.

2° Ce que l'Eglise catholique croyait au quatrième siècle, elle l'avait cru pendant les trois premiers siècles. Comment en effet expliquer l'accord entre toutes les Eglises dispersées dans l'univers, entre les Pères des deux premiers conciles œcuméniques, entre les évêques et les docteurs, à frapper d'anathème les ennemis de la divinité du Verbe et du Saint-Esprit, si alors le dogme de la Trinité n'eût été reçu dans le monde chrétien ?

Si vous prétendez que ce dogme ne s'est établi qu'insensiblement, dites-nous donc quel en est l'inventeur ? Car on connaît tous ceux qui ont tenté d'innover sur la religion. Dites-nous quel est le premier qui ait eu de lui même l'idée de ce mystère, qui est inaccessible à l'intelligence humaine ! quel est celui qui, ayant inventé ce système, ait osé le proposer à la croyance des hommes, sans avoir d'autres lettres de créance que celles qu'il se serait données à lui-même !

Il est donc vrai de dire que l'Eglise a toujours cru, touchant la Trinité, ce qu'elle croyait au quatrième siècle. Mais ce qu'elle a toujours cru vient des apôtres ; ce qui vient des apôtres en matière de dogme, vient de J.-C. ; ce qui vient de J.-C. vient de Dieu. Donc la connaissance du mystère de la Trinité nous vient de Dieu même.

IVe Point.

OBJECTIONS.

1re OBJECTION.—**Ce mystère est contraire à la raison.**

On ne peut prouver le mystère de la Trinité par la raison. *Nemo novit Filium, nisi Pater, neque Patrem quis novit, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare* (Matth. xi. 27). « Ce mystère ineffable, dit S. Augustin, est incompréhensible. La langue des anges ne saurait l'exprimer ; comment la langue des hommes le pourrait-elle ! » (*Serm. ad Catech.*). Mais par cela même que ce mystère dépasse la portée de notre intelligence, on ne peut l'attaquer comme contraire à la raison ; vouloir le faire, ce serait vouloir attaquer Dieu lui-même, parce qu'il est infini ; ce serait lui reprocher, ou de n'avoir pas fait l'homme son égal, ou de ne s'être pas fait l'égal de l'homme. Si on ne peut prouver philosophiquement la possibilité d'un mystère, on ne peut non plus, pour cela même, prouver qu'il soit impossible. Comment en effet démontrer qu'il y ait impossibilité ou contradiction dans une chose qui est incompréhensible ? On ne le peut évidemment ; autrement cette chose ne serait plus incompréhensible ; car rien n'est plus compréhensible que ce dont on peut démontrer l'impossibilité.

2e OBJEC.—**Il y a contradiction dans le mystère de la Trinité.**

Il n'y a contradiction que là où il y a le *oui* et le *non*, l'affirmation et la négation d'une même idée dans un même sujet et sous le même rapport : la diversité des rapports, comme la diversité des sujets ou des idées, détruit toute contradiction. Or, le mystère de la Trinité, tel qu'il a toujours été professé dans l'Eglise, ne renferme point le *oui* et le *non*, l'affirmation et la négation d'une même idée dans le même sujet et sous le même rapport. Nous ne disons pas : *Trois Dieux sont un seul Dieu ; il y a une et trois substances en Dieu* ; mais, ce qui est bien différent, nous disons : *Il y a trois personnes et une seule essence, substance ou nature de Dieu ; les trois personnes n'ont qu'une seule et même nature.* L'unité, comme on le voit, ne tombe que sur la *nature* divine, et la Trinité ne tombe que sur les *personnes*. Il n'y a donc pas contradiction.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

EFFETS DE LA CROYANCE EN CE MYSTÈRE.

TEXTE.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.

Matth. XXVIII. 19.

Voilà, chrétiens, en trois paroles, le sommaire de notre foi, le fondement de notre religion, le caractère de notre profession, le plus auguste de nos mystères. Le Sauveur du monde en a fait une partie essentielle du premier de tous les sacrements, il a voulu qu'il entrât presque dans la composition de tous les autres; la primitive Eglise s'en servait comme d'un sceau public et universel, pour distinguer les fidèles; et c'est pour nous conformer à ses sentiments que nous le mettons à la tête de toutes nos actions, voulant qu'elles soient autant de témoignages du culte que nous rendons à l'adorable et très-sainte Trinité. Aussi est-ce cette foi, dit S. Augustin, que nous regardons comme le plus précieux trésor de l'Eglise; cette foi qui justifie les pécheurs, qui sanctifie les justes, qui baptise les catéchumènes, qui couronne les martyrs, qui consacre les prêtres, qui sauve tout le monde.

Cependant, mes chers auditeurs, à quoi m'engage la fête et la solennité de ce jour! Le prophète Jérémie disait à Dieu: « Seigneur, je suis un enfant qui ne fait encore que bégayer, et qui ne sait pas expliquer ses pensées... Ne crains pas, lui répondit le Seigneur, c'est moi qui t'envoie, et je mettrai dans ta bouche ce que tu auras à dire... » Voilà, M. F., ce qui fait aujourd'hui toute ma confiance; pour vous parler du plus profond de nos mystères.

Pour parler utilement, chrétiens, du mystère de la très-sainte Trinité, et le rapporter, autant que possible, à l'édification de nos mœurs, voici les trois propositions que j'avance et qui feront le partage de ce discours:

Croire un Dieu en trois personnes, c'est 1° *le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu.*

2° C'est *le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu.*

3° C'est *avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus parfait modèle de la charité qui doit nous unir en Dieu et selon Dieu.*

Ier Point.

HOMMAGE DE FOI.

1re SUBDIVISION.—**A cause de l'incompréhensibilité du mystère.**

Nous ne nous formons jamais d'idée plus haute ni plus digne de la grandeur de Dieu que quand nous avouons qu'il est incompréhensible.

La plus belle protestation que nous puissions lui faire, c'est sans doute celle-ci: Non, mon Dieu, je ne vous comprends pas, et je ne suis pas capable de vous comprendre. Si je vous comprenais, mon Dieu, vous ne seriez plus ce que vous êtes, ou bien je ne serais plus ce que je suis. Bien plus, dit S. Augustin, l'unique chose que nous puissions connaître de Dieu et que nous puissions lui attribuer c'est la qualité d'incompréhensible: *Tunc vere aliquid de Deo cognoscimus, quum ipsum comprehendere non possumus.*

Or, je vous demande, dans quel mystère Dieu est-il plus incompréhensible à l'homme? N'est-ce pas dans la Trinité? Les prophètes qui en ont eu les premières révélations, lui ont toujours donné ce caractère, nous le représentant tantôt comme une lumière inaccessible, tantôt comme une obscurité impénétrable, tantôt comme un abîme sans fond.

D'où il suit que je ne puis plus exalter de ma part, ni plus relever le souverain être de Dieu que par la créance de cette ineffable Trinité.

2e SUBD.—**A cause du sacrifice de la raison.**

Que fais-je, chrétiens, quand je crois un Dieu en trois personnes? Je lui fais le sacrifice de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison. Comment le fais-je? d'une manière excellente et la plus héroïque. En quoi consiste-t-il? Le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée, avant que Dieu me l'ait révélé; et quand Dieu me l'a révélé, je le crois de telle sorte que ma raison ne peut s'en faire juge, ni l'examiner; enfin, ce qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison. N'est-ce pas là tout l'effort que ma raison peut faire pour Dieu? Ne sont-ce pas là tous les droits auxquels elle peut renoncer? et n'est-ce pas surtout dans ce mystère qu'elle y renonce pleinement et qu'elle se sacrifie tout entière? car il n'en est pas de même des autres où je connais mille choses de Dieu indépendemment de ses révélations. Quand il ne m'aurait jamais parlé, je sais qu'il est sage, qu'il a une providence; toutes les créatures me le disent; en cela la foi ne marche point devant la raison, mais elle la suit; je crois ce que je savais déjà en partie. Mais qu'en Dieu il y ait trois personnes différentes; que la première s'appelle Père, la seconde Fils et la troisième Saint-Esprit; que le Fils soit engendré par la connaissance féconde que Dieu a de soi-même, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par voie d'amour, ce sont des secrets dont je ne découvre aucun vestige dans l'univers. Non, cela n'est point du ressort de ma raison.

Mais c'est de là même aussi que notre foi tire sa perfection, quand nous disons à Dieu: Oui, je crois tout ce que vous m'avez révélé de cet incompréhensible mystère, ma raison semble d'abord s'y opposer, mais je la désavoue, mais je la renonce, mais je vous l'immole au pied de vos autels.

IIe Point.

SUJET DE CONFIANCE.

1re SUBD. — **Ce mystère est le fondement de notre espérance.**

Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu. Quand on nous instruit sur le christianisme, par où commence-t-on? parce qu'il y a de plus relevé et de plus difficile à croire, qui est le mystère de la Trinité Pourquoi s'attache-t-on d'abord à cet article? Parce que c'est le fondement de toute notre espérance. Je ne puis être sauvé sans la foi d'un Dieu en trois personnes. Comme cette foi demande un grand effort de ma part, aussi la profession que nous en faisons est-elle d'un plus grand mérite, et Dieu nous dit alors ce qu'il dit à Abraham; *Quia fecisti hanc rem, multiplicabo semen tuum* (Gen. XXII. 16). De là vient que la formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité et qui est conçue en ces termes: Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, est si sainte et si vénérable dans notre religion. De là vient que nous la mettons à la tête de toutes nos actions, afin qu'elle les sanctifie et qu'elle les rende méritoires. Pratique qui nous est venue des apôtres, et que l'Eglise observe solennellement et constamment dans tous ses offices. Si nous l'avions jusqu'à présent observée nous-mêmes dans le même esprit et avec la même piété que l'Eglise, combien de mérites aurions-nous acquis devant Dieu!

Quand à l'heure de notre mort le prêtre priera pour nous quels noms emploiera-t-il pour rendre ses vœux plus efficaces? Les noms du Père, du Fils et du Saint-Esprit: *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo; in Nomine Dei Patris omnipotentis qui te creavit: in Nomine Jesu Christi Filii Dei vivi qui pro te passus est: in Nomine Spiritus Sancti qui in te effusus est* (*Rit. Rom. Ord. Commend. anim.*).

2e SUBD.—**La Trinité préside à tout dans la religion.**

Tout dans le christianisme est consacré au nom de l'adorable Trinité. C'est en ce nom auguste qu'est conféré le baptême, qu'est administré la confirmation, qu'est accordée la pénitence. C'est en ce nom trois fois saint que le prêtre est voué au sanctuaire, que les époux sont benis, que les malades sont visités et fortifiés.

L'Eglise dans ses chants et ses hymnes rend à toute heure gloire à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à Dieu le Saint-Esprit. Dans tout l'univers catholique ce nom adorable symbolisé par le signe de la croix consacre et sanctifie l'eau, le feu, la terre, le sel, l'huile, la pierre, le bois, le fer, les édifices, les grandes œuvres des hommes. Ce nom ne sera-t-il donc pas pour nous le plus grand sujet de confiance?

IIIe Point.

MOTIF ET MODÈLE DE CHARITÉ.

1re SUBD.—**Motif de charité.**

La foi de la Trinité est le motif et comme le lien substantiel de la charité qui doit être en nous. Ainsi l'enseigne S. Paul: « Puisque vous n'avez tous qu'un Dieu, disait-il aux premiers fidèles, que vous n'avez tous qu'un même baptême, et que vous ne faites tous qu'un même corps, qui est l'Eglise, n'est-il pas juste que vous n'ayez tous qu'un même esprit? Au nom de qui avez-vous été baptisés, ajoutait-il, pour arrêter certaines discordes? N'est-ce pas au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; et cette unité de religion ne doit-elle pas former entre nous l'union des saints? *Unum corpus et unus Spiritus, unus Dominus, una fides, unum baptisma* (Eph. IV. 4, 5). *Numquid in nomine Pauli baptizati estis?* (I Cor. I. 13).

2e SUBD.—**Modèle de charité.**

Le mystère de la Trinité est le grand modèle de notre charité. Que demandait J.-C. à son Père pour ses disciples? Qu'ils ne fussent qu'un entre eux comme le Père et le Fils, dans l'auguste Trinité ne sont qu'un: *Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos* (Joan. XVII. 11). Que veut-il dire et comment arriverons-nous à cette perfection? Le Père et le Fils ne font qu'un même Dieu dans la Trinité; quelle charité peut nous unir de la sorte? « Ah! répond S. Augustin, ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre, c'est que nous devons être parfaitement unis de cœur et de volonté; que nous devons être, par grâce et par imitation, ce que les trois personnes divines sont par la nécessité de leur être; que comme il n'y a rien qui ne soit commun entre elles, aussi la charité du christianisme doit nous faire renoncer à tous nos intérêts propres, que de même que le Fils disait à son Père: *Pater omnia tua sunt, et tua mea sunt* (Joan. XVII. 10); de même il faut que nous soyons prêts à dire à nos frères: Ces biens que Dieu m'a donnés sont pour moi, et ces misères que vous souffrez sont les miennes aussi bien que les vôtres. » Que serait-ce que le christianisme si cette charité y régnait? Que serait-ce que tant de familles, si les membres gardaient entre eux ce parfait accord? Alors, plein de consolation, j'aurais de quoi vous féliciter, et je m'écrierais avec le prophète: *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (Ps. CXXXII. 1).

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

APERÇUS MÉTAPHYSIQUES SUR CE MYSTÈRE.

Lois générales de la vie.

1° La condition de tout être c'est l'activité; 2° l'action d'un être est égale à son activité; 3° le but de l'activité est la fécondité; 4° le but de la fécondité est l'unité dans la pluralité.

Ire Loi.

LA CONDITION DE TOUT ÊTRE EST L'ACTIVITÉ.

L'être c'est l'activité; partout où il y a un être, le plus inerte du monde, un atome de poussière, il a une activité, c'est-à-dire qu'il a une force de cohésion, une force d'affinité, une force d'attraction, une force de résistance. Le bloc de pierre a son activité, car une force de cohésion unit et retient entre elles ses diverses molécules.

Le végétal a son activité. Il produit, il s'élance et le tronc flexible d'aujourd'hui projettera un jour au loin ses majestueux rameaux. L'animal se meut et s'agite. Enfin, l'homme est éminemment doué d'activité; il a une âme qui pense, qui étudie, qui cherche.

De cette loi par rapport à Dieu.

S. Thomas, définissant Dieu, dit: *Dieu est une activité pure.* En effet, quand tous les êtres, quand l'homme surtout veut sans cesse agir, créer, produire, en un mot, révéler son activité par mille actes divers, Dieu seul serait-il immobile, inerte, stérile, infécond?

IIe Loi.

L'ACTION D'UN ÊTRE EST ÉGALE A SON ACTIVITÉ.

Quelle raison aurait un être de limiter le ressort de son activité! Aussi l'action de tous les êtres c'est le rayonnement de leur forces.

De cette loi par rapport à Dieu

Dieu étant une activité pure et infinie, a de toute nécessité une action infinie.

IIIe Loi.

LE BUT DE L'ACTIVITÉ EST LA FÉCONDITÉ.

L'action des êtres étant égale à leur activité, et toute action étant un mouvement producteur de ce qui est égal à soi ou à l'être qui agit, il s'ensuit que la production des semblables ou la production de son semblable est le terme final de l'activité. En effet, tout est fécond autour de nous. L'animal produit son semblable; le végétal pareillement; la matière inerte a une force d'attraction ou d'affinité pour s'assimiler tous les êtres, toutes les portions d'être qui lui sont analogues et ne faire avec son antécédent qu'une seule et même existence.

De cette loi par rapport à Dieu.

Dieu étant un être vivant, ayant une activité et une action infinie, Dieu est infiniment fécond. Il est fécond ou il n'a pas d'action; car sans cela il aurait une action improductrice.

IVe Loi.

LE BUT DE LA FÉCONDITÉ EST L'UNITÉ DANS LA PLURALITÉ.

La vie étant une action, l'action étant un mouvement, on ne peut concevoir un mouvement sans un point de départ et un terme.

Or, un point de départ et un terme constituent ce que nous appelons une relation. La vie consiste donc dans la relation. Ainsi relation avec Dieu, relation avec les hommes, relation avec la nature, relation avec tout; nous ne faisons pas un acte sans poser une relation.

Or, qu'est-ce qu'une relation? C'est poser l'unité dans la pluralité; car pourquoi est-ce que nous voulons établir des relations? Est-ce pour perdre notre unité, pour devenir plusieurs? Au contraire, c'est pour enchaîner plusieurs dans une même unité; la relation n'a pour but que d'établir l'unité dans la pluralité.

De cette loi par rapport à Dieu.

Les lois de la vie étant mathématiquement déterminées, tout n'est pas fait. Il reste à concevoir comment Dieu pourra réaliser au dedans de lui l'unité dans la pluralité, car ces deux termes paraissent s'exclure parfaitement bien.

Il est vrai, la substance de Dieu est indivisible, je pose donc ceci: que la substance de Dieu est une, indivisible et absolue, c'est le dogme; mais je pose, en second lieu, que, pour accomplir tous les mystères de la vie, il suffit que Dieu produise, au dedans de lui, sans diviser son essence divisible, des termes de relation.

Or, je vais vous faire voir que rien n'est moins incompatible que ceci: unité de substance, comportant multiplicité de relations.

I. NATURE EXTÉRIEURE. Qu'est-ce que l'espace? C'est évidemment une unité. Eh bien! concevrez-vous l'espace sans ces trois termes de relation: la longueur, la largeur, la hauteur? Prenez un corps quelconque; tout corps a longueur, largeur et hauteur, et cela ne fera qu'un corps; remarquez-le, ces trois termes de relation ne sont pas distincts de la substance. Ainsi, je prouve par la nature que cette expression: l'unité de substance dans la multiplicité des termes de relation n'est pas une expression absurde, mais une expression de l'ordre même naturel.

Il suffit maintenant de voir comment Dieu réalise en lui ces trois relations.

Tout ce qui est en Dieu étant parfait, chaque terme de relation doit être à l'état parfait. Or, l'état parfait, c'est l'état personnel; par conséquent ses relations sont toutes à l'état personnel.

Tout ce qui est en Dieu est donc à l'état personnel, c'est-à-dire que chacune des relations a la conscience, l'intelligence d'être un terme relatif de Dieu; elle connaît la substance à laquelle elle est attachée indivisiblement; elle sait que, comme relation, elle est distincte de la substance divine, elle a conscience de son unité substantielle avec Dieu. Cela est clair comme le jour, non pas dans l'ordre des réalités, car nous n'avons pas achevé le mystère, mais cela est clair dans l'ordre des mystères. Prenez garde, c'est de l'algèbre théologique; nous ne savons pas encore comment cette algèbre va se poser dans la réalité, mais, en somme, les termes sont en proportions justes, en équation. Il n'y a rien à dire quand il y a équation, je dis donc que l'algèbre de la vie divine qui est dans le mystère de la Sainte-Trinité, est hors de toute discusssion; qu'elle n'emporte pas de contradiction, mais qu'elle est en harmonie avec les choses de la nature.

II. NATURE INTÉRIEURE. Pour entendre le mystère de la vie divine, à savoir: combien il y a de personnes en Dieu; comment elles y sont; comment elles se produisent en Dieu? je n'ai considéré jusqu'à présent que la nature extérieure. J'ai cherché dans la nature, telle que nous la connaissons, les lois de la vie, et de ces lois de la vie j'en ai conclu quelque chose d'analogue avec ce que la doctrine catholique nous affirme de la vie divine. Mais il est une autre nature plus parfaite, plus en rapport avec celle de Dieu, et que je dois surtout étudier en cette question, parce qu'il en jaillira plus de lumières; c'est la nature intérieure et spirituelle.

Eh bien! que me dira mon esprit du mystère de la vie? Voyez-le dans son action, que fait-il? Mon esprit ne fait que deux choses: 1° il en fait une première que nous appelons la pensée; il regarde l'infini, l'immuable, le combine dans certaines proportions qui produisent un ensemble d'idées. Or, cette pensée, action de mon esprit et qui en fait la vie, cette action qui est égale à moi-même parce que toute action est égale à l'activité qui la produit, cette pensée, je vous le demande est-elle mon esprit même? Non, voilà deux choses distinctes: mon esprit et la pensée que son activité a produite.

2° Mon esprit fait ensuite une seconde chose. Il aime sa pensée. En effet, quand nous avons pensé, nous aimons notre pensée, car ce n'est pas autre chose que nous aimons avant tout. Quand nous croyons aimer quelqu'un qui est loin de nous, ce n'est pas cet objet extérieur que nous aimons. Nous investissons de notre pensée l'objet que nous regardons et nous l'aimons parce que cet être lorsque nous le regardons revêt notre propre forme, notre propre manière d'être et nous renvoie un reflet de nous-mêmes. En sorte qu'au fond nous n'aimons et ne pouvons aimer que notre pensée.

Voyez maintenant par analogie ce qui se passe dans la vie divine.

1° De même que vous ne faites que penser et produire des idées multiples, Dieu de toute éternité ne fait que cela. Son action étant infinie parce que son activité est infinie, il produit, d'un seul coup, une pensée égale à lui, une pensée qui le représente tout entier, une pensée qui n'a pas besoin de seconde, une pensée qui est l'image de lui-même. Cette pensée il lui a donné dans les Ecritures le nom de *Verbe*.

2° Le second acte de notre esprit Dieu le fait aussi. Il aime sa pensée; et du résultat de sa pensée et de son esprit, et de la paternité et de la filiation, par un seul mouvement naît ce que nous appelons le Saint-Esprit, c'est-à-dire ce soufle d'amour qui va du Fils au Père et du Père au Fils, qui fait de leur triple personnalité un seul et même amour.

Maintenant vous me demanderez, pourquoi n'y a-t-il pas une quatrième personne? Parce qu'il n'y a plus rien à faire.

Dieu pense et aime, il a une pensée et un amour égal à lui, que voulez-vous de plus. Quand vous pensez et que vous aimez, qu'est-ce que vous faites? Vous pensez de nouveau et vous aimez de nouveau; vous vous couchez sur votre pensée et sur votre amour de la veille; vous vous levez avec une autre pensée et un autre amour. Quant à Dieu, qui ne se couche et ne s'éveille jamais, il reste selon son premier amour et sa première pensée; son premier amour et sa première pensée sont infinis et éternels comme lui. Nous nous arrêtons parce que l'univers et nous s'arrêtent là, et parce qu'il n'y a plus rien à produire au-delà.

Voilà le mystère de la vie divine que nous appelons le mystère de la très-sainte Trinité. C'est le mystère de la nature même où Dieu est *activité, fécondité et unité dans la pluralité.*

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram (Gen. I. 26).

Ecce Adam, quasi unus ex nobis factus est (Id. III. 22).

Venite descendamus et confundamus linguam eorum (Id. XI. 7).

Apparuit autem ei Dominus, in convalle Mambre, sedenti in ostio tabernaculi sui in ipso fervore diei.

Cumque elevasset oculos, apparuerunt ei tres viri stantes prope eum : quos cum vidisset, cucurrit in occursum eorum de ostio tabernaculi, et adoravit in terram.

Et dixit: Domine, si inveni gratiam in oculis tuis, ne transeas servum tuum (Id. XVIII. 1, 23).

Dominus dixit ad me: Filius meus es tu, ego hodie genui te (Ps. II. 7).

Vidi Dominum sedentem super solium excelsum et elevatum.... Seraphim stabant super illud.... et clamabant alter ad alterutrum et dicebant : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus exercituum, plena est omnis terra gloria ejus (Is. VI. 2, 3).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Baptizatus autem Jesus, confestim ascendit de aqua : et ecce aperti sunt ei cœli, et vidit Spiritum Dei descendentem de cœlo sicut columbam et venientem super se. Et ecce vox de cœlis dicens: hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui (Matth. III. 16, 17).

Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti (Id. XXVIII. 19).

Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum (Joan. XIV. 16).

Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum (Id. XVII. 3).

Pater Sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos... ut omnes unum sint sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint... ut sint unum, sicut et nos unum sumus... ut sint consummati in unum (Id. ibid. II. 21, 22, 23).

EPITRES.

O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! quam incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles viæ ejus! (Rom. XI. 33).

Gratia Domini nostri Jesu Christi, et charitas Dei, et communicatio Sancti Spiritus sit cum omnibus vobis (II Cor. XIII. 13).

Petrus apostolus Jesu Christi electus.... scundundum prescientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus, in obedientiam et aspersionem sanguinis Jesu Christi (I Petr. I. 1, 2).

Tres sunt qui testimonium dant in cœlo: Pater, Verbum, et Spiritus Sanctus; et hi tres unum sunt (I Joan V. 7).

SS. PÈRES.

1er siècle.

Studete ut confirmemini in dogmatibus Domini et apostolorum, ut omnia quæ facitis prospere vobis succedant, carne et Spiritu, fide et charitate, in Filio et Patre, et Spiritu Sancto (S. Ignat. Mart. *Ep. ad Magnes.*).

2e siècle.

De omnibus te laudo, te benedico, te glorifico per sempiternum pontificem Jesum Christum, unigenitum Filium tuum, per quem tibi una cum ipso in Spiritu Sancto gloria nunc et in sæcula sæculorum (S. Policarp. *Ep. Smyr.*—Euseb. *Hist. Eccl. L.* IV. *C.* 15).

Deum dicimus et Filium ipsius, et Spiritum Sanctum (Athenagor. *Legatio pro Christianis N.* XXIV).

Ecclesia per universum orbem usque ad fines terræ seminata, et ab apostolis et a discipulis eorum accepit eam fidem, quæ est in unum Deum, Patrem omnipotentem, qui fecit cœlum et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt; et in unum Jesum Christum Filium Dei, incarnatum pro nostræ salute, et in Spiritum Sanctum, qui per prophetas prædicavit dispositiones Dei et adventum (S. Iren. *L.* I *Adv. Hæres. C.* 10).

3e siècle.

O miraculum mysticum! Unus quidem est universorum Pater: unum est etiam Verbum universorum, et Spiritus Sanctus unus, et ipse est ubique (S. Clemens Alex. *Pædag. L.* I *C.* 6).

Duos quidem definimus, Patrem et Filium, et jam tres cum Spiritu Sancto, secundum rationem œconomiæ quæ facit numerum... Duos tamen Deos et duos Dominos numquam ex ore nostro proferimus: non quasi non et Pater Deus, et Filius Deus, et Spiritus Sanctus Deus, et Deus unusquisque (Tertull. *L. Cont. Prax. C.* 13).

4e siècle.

Dominum Christum confiteor, Filium altissimi Patris, unici unicum; ipsum cum Patre et Spiritu Sancto, unum solum Deum esse profiteor (S. Vicent. Mart. *Verb. Coram Tortor.*—*Act. Mart.* D. Ruinart.).

Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum adoro. Sanctam Trinitatem adoro, præterquam non est Deus (Ibid.).

Nos christiani sumus, Christum fatentes, qui Dominus est, per quem omnia, et nos per ipsum facti sumus... Consolatio mea Christus est... ideoque confitendus et laudandus est Deus Pater, Filius, et Spiritus Sanctus (Ibid.).

In anima est Trinitas, quæ ad imaginem summæ Trinitatis condita est (S. Ambr. *de Dign. cond. hum. C.* 2).

Quisque venerandam in seipso Sanctæ Trinitatis imaginem agnoscat, honoremque similitudinis divinæ, ad quam creatus est, nobilitate morum habere contendat (Id. ibid.).

Credere mihi jussum est mysterium Trinitatis non discutere permisssum est (Id. *de Fide, ad Gratian.*).

Est plenitudo divinitatis in Patre, et plenitudo divinitatis in Filio ; sed una divinitas ubi nec substantiæ nec voluntatis ulla est differentia (Id. ibid.).

Quid curiose quæris investigare, quod tibi non expedit scire, nec cognoscere datur (Id. *Lib.* I, *de Interp. C.* 9).

Non licet tibi curiosius investigare quæ in terris geruntur, et curiosius requiris quid supra cœlum agatur (Id. ibid.).

SS. PÈRES.

Disce hymnum Seraphim, ter dicendo: *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, manifestat unam et æqualem gloriam Patris et Filii et Spiritus Sancti (S. Chrysost. *Serm. de Trinit.*).

Trinitatis recta confessio est ignoratio scientiæ (S. Hieron.).

(Voir comme documents du même siècle : *Le symbole de Nicée de l'an 325; celui de Constantinople, de l'an 381; et celui de S. Athanase).*

5e siècle.

Inæstimabilis, ineffabilis, incomprehensibilis Deus (S. August. *de Verb. Apost.*).

Nobis sufficiat scire de Trinitate quod Dominus ipse exponere dignatus est (Id. *Serm.* I *de Trinit.*).

Omnes quos legere potui, qui ante me scripserunt de Trinitate, quæ Deus est, divinorum librorum veterum et novorum catholici tractatores, hoc intenderunt secundum Scripturas docere, quod Pater et Filius et Spiritus Sanctus unius ejusdemque substantiæ inseparabili æqualitate divinam insinuent divinitatem; ideoque non sunt tres dii, sed unus Deus (Id. *L.* I, *de Trinit. C.* 4).

6e siècle.

Aperte tunc videbinus in cœlo quomodo et unum divisibiliter tria sunt, et indivisibiliter tria unum (S. Greg. *Moral.*).

12e siècle.

Inquirere de Trinitate perversa curiositas est; credere et tenere sicut sancta tenet Ecclesia, fides et securitas est; *Videre autem eam, sicuti est,* perfecta et summa felicitas est (S. Bernard, *Serm.* I *in parv.*).

Trinitatis seu Divinitatis arcarnum nec ab Angelis, nec ab hominibus; nisi Spiritu Sancto revelante, agnoscitur (Id. *Serm.* 8 *in Cant.*).

Patre et Filio cognitis, cognoscitur utriusque bonitas, quæ est Spiritus Sanctus (Id. ibid.).

O Beata Trinitas, ad te mea misera trinitas suspirat! (Id. *Serm.* 12 *in Cant.*).

15e siècle.

Quid prodest tibi alta de Trinitate disputare, si careas humilitate unde displiceas Trinitati ? (*De Imit. Chr. L.* I, *C.* 1).

SYMBOLISME DU SIGNE DE LA CROIX.

Cum sibi ipsi benedicit christianus, vertat ad se palmam manus dextræ, et omnibus illius digitis junctis et extensis signum crucis formet, quæ fieri debet hoc modo: Primo manum dexteram ponat super frontem, et dicat : *In nomine Patris,* quia Pater est principium totius Deitatis, ut dicit Augustinus. Deinde, super umbilicum, et dicat: Et *Filii*, quia Filius æternaliter procedens a Patre, descendit temporaliter in ventrem Virginis. Deinde ponat manum ad scapulam sinistram trahens illam ad dexteram, dicendo: *Et Spiritus sancti*, quia Spiritus Sanctus procedit ut amor, et est tanquam nexus Patris et Filii, ab utroque procedens: et nos a sinistra, id est a tribulationibus hujus mundi transire speramus ad dexteram æternæ felicitatis. *Deinde*, elevata manu, dicat: *Amen*, id est fiat.

(Extrait du *Sacerdotal de Venise* de 1560; découvert par M. l'abbé Barbier en 1848, ce que le R.P. Lacordaire a appelé la découverte d'un petit trésor).

CONNAISSANCE DE CE MYSTÈRE.

GENTILS.

On trouve chez les anciens peuples quelques vestiges de la tradition primitive touchant la chute de l'homme et la promesse d'un Rédempteur ; mais il y a loin de là à la connaissance de la Trinité. La théologie ou plutôt la mythologie des Egyptiens, des Perses, des Grecs et des Romains, ne nous offre rien, dans ses mystères, qui ait trait à la distinction des trois personnes en un seul Dieu. Aussi comme nous l'avons fait voir plus haut, les premiers chrétiens ne parlaient qu'avec réserve de la divinité du Fils et du Saint-Esprit, de crainte de scandaliser les païens ; ce qui prouve bien évidemment qu'on était alors persuadé, dans l'Eglise, que le mystère de la Trinité n'était point connu des Gentils.

Quant aux philosophes de la Grèce, s'il est vrai qu'ils aient eu quelque notion de ce mystère, ils l'avaient puisée dans la lecture des livres de Moïse, ou dans les relations avec les docteurs juifs. C'est la remarque de S. Justin, de S. Clément d'Alexandrie, d'Eusèbe de Césarée, de S. Basile et de S. Augustin. (Le cardinal Gousset, *Théol. dogm. t.* 1, *p.* 203). Voyez toutefois *Mélang. asiat.*, par M. Abel Remusat ; *Mém. sur Lao-Tseu* par le même ; — *Mœurs etc. des peuples de l'Inde*, *part.* 11, par Dubois.—*Lettr. édif.* t. XIV.—*Bagavadam*, *L.* 4.—*Relig. de l'ant.* par Guigniaut.—*Hist. gén. des Indes*, *L.* IX, *c.* 4 par Herrera. —*Hist. des Religions*, *art. Trinité*, par M. l'abbé Bertrand.— *OEuvr. de Platon*, t. 1 *dans l'Epinomis.*

JUIFS.

Les Patriarches, les prophètes et les docteurs de l'ancienne loi avaient quelque connaissance du mystère de la Sainte Trinité... Néanmoins il ne paraît pas que le commun des Juifs ait eu une connaissance distincte de ce mystère. Ils connaissaient tous, il est vrai, la promesse d'un rédempteur, qui était leur attente et l'attente des nations, mais ils pouvaient connaître quelques caractères de celui qu'ils attendaient, tout en ignorant qu'il fût le fils de Dieu égal et consubstantiel au Père. Ils connaissaient aussi l'Esprit de Dieu, mais on ne voit pas qu'ils l'aient connu au point d'en faire une troisième personne, et de la distinguer des deux autres personnes divines (Le même.) Voy. *Tradit. de la Synag.*, *Comment.* d'Aben-Ezra et de M. Nahhménides, *Le Talmud Jerusalémite* ; *Galé-Razaya-Kozr.* ; *l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue* par M. Drach.

CHRÉTIENS.

C'était au Fils unique, qui *était dans le sein de son Père*, et qui sans en sortir venait à nous ; c'était à lui à nous découvrir pleinement ces admirables secrets de la nature divine que Moïse et les prophètes n'ont qu'effleurés. C'est pourquoi dans l'Evangile nous sont expliqués les mystères qui étaient enveloppés et comme scellés dans les anciennes Ecritures...

Ainsi le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, montré plus obscurément à nos pères, est clairement révélé dans la nouvelle alliance. Instruits d'un si haut mystère, et étonnés de sa profondeur incompréhensible nous couvrons notre face devant Dieu avec les Chérubins que dit Isaïe, et nous adorons avec eux celui qui est trois fois saint (Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ. part.* 11, n° 1).

THÉOLOGIE.

DEVOIRS ENVERS LA TT.-SS.-TRINITÉ.

Ce mystère impose quatre devoirs au chrétien : 1° la *foi* ; 2° l'*espérance* ; 3° l'*amour* ; 4° l'*imitation*.

I. FOI.

Le mystère de la Trinité exige le sacrifice de notre raison, car il est incompréhensible, mais, étant formellement révélé dans les Ecritures, nous devons le croire. Cette croyance abaisse notre orgueil et soumet à la parole de Dieu notre intelligence, hommage le plus profond et le plus pur qu'une créature puisse rendre à son souverain maître.

II. ESPÉRANCE.

L'adorable Trinité est la source féconde de tout bien, soit dans l'ordre naturel soit dans l'ordre spirituel. Elle est le principe et la fin, elle est la largeur et la profondeur, elle est la vie, l'éternité, le bonheur.... Elle est donc, à juste titre, l'unique espérance des hommes.

III. AMOUR.

Dieu ne nous commande pas dans sa loi de le connaître clairement, mais de l'aimer très-ardemment. Contentez-vous de fermer les yeux pour marcher avec soumission dans les ténèbres de la foi ; mais dilatez votre cœur pour le désirer, pour soupirer après lui et pour l'aimer de toutes vos forces (d'Argentan, *Conf.* 6, *art.* 2).

IV. IMITATION.

HAUT ENSEIGNEMENT DE CE MYSTÈRE. Le mystère de la Sainte-Trinité est la source de hautes lumières et d'enseignements précieux.

1° Il montre que le devoir est la source du droit. Si le Père a le droit d'être aimé du Fils, c'est que le Fils est d'abord aimé du Père. Le Père accomplit le devoir d'aimer, et ce devoir accompli produit le droit qu'il a d'être aimé à son tour. Donc, pour avoir à donner, il faut d'abord avoir reçu.

2° La Trinité nous enseigne la hiérarchie, car si le Père et le Fils et le Saint-Esprit sont égaux, ils ne procèdent pas moins le second du premier et le troisième des deux autres, comme des conséquences d'une cause. Égaux en nature, ils sont hiérarchiques par l'ordre nécessaire dans lequel ils se rangent. Cette hiérarchie prouve que le pouvoir vient d'en haut et non d'en bas. Ce principe se trouve dans la famille.

3° Enfin ce mystère est le mystère de la société humaine ; car la société humaine n'est pas autre chose que l'unité dans la pluralité, que l'égalité dans l'ordre et l'ordre dans l'égalité. Toutes les révolutions humaines n'ont pas d'autre but que d'accomplir et de réaliser ici-bas, dans la plus haute perfection, le mystère même de la Sainte-Trinité. La nature n'est occupée qu'à cela ; notre intelligence et celle de tous les êtres n'est occupée qu'à cela, et quand les empires s'agitent, c'est que, ou bien l'unité leur manque parce qu'il y a anarchie, ou bien la pluralité leur manque parce qu'il y a despotisme, ou bien l'égalité leur manque parce qu'il y a oublié des lois fraternelles de la nature, ou bien c'est l'ordre qui leur manque parce que l'orgueil a prévalu contre l'ordre (Le T. R. P. Lacordaire, *Conférence de* 1848).

I. IMITATIO PATRIS. Cum Pater *se suo contuitu beat* ut canit Ecclesia (*hymn. fest. omn. SS.*) et in ista contemplatione, qua filium suum producit, a diebus æternitatis sibi complacet, eum si velimus imitari, oportet ut in scientia Dei quantum in nobis est, crescere nitamur.

II. IMITATIO FILII. Sieut primaria ipsius proprietas est ut Patris naturam omnino referat, perfectaque sit illius imago ; illum imitabimur, si integram in nobis illæsam custodiamus imaginem Dei quam gerimus.

III. IMITATIO SPIRITUS SANCTI. Spiritus sancti ille imitator existit, qui ita se dilectioni Dei et proximi tradit, ut totus veluti amor efficiatur (Witassius, *Tract. de SS. Trinit. append.* 11).

FIGURES.—IMAGES.

CRÉATION.

Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram (Gen. I. 26).

— Pluraliter se præstans, pluraliter sibi loquitur. Immo quia jam adhærebat illi Filius, secunda persona ; Sermo ipsius, et tertia Spiritus in Sermone, ideo pluraliter pronuntiavit, *faciamus*, et *nostram*, et *nobis* (Tertull. *L. adv. Prax.*).

APPARITION A ABRAHAM.

Apparuerunt ei tres viri.... et dixit Domine.... (Gen. XVIII. 3).

— Tres vidit, et unum adoravit (S. August.).

GÉNÉRATION DU VERBE.

Dominus dixit ad me : filius meus es tu, ego hodie genui te (Ps. II. 7).

Generationem ejus quis enarrabit ? (Is. L. 18).

— In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum (Joan. I. 1).

VISIONS.

Vidi Dominum sedentem super solium excelsum... Seraphim stabant... et clamabant... Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus exercituum... (Is. VI. 2, 3).

— Post hæc vidi... Et quatuor animalia... requiem non habebant die ac nocte dicentia : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus omnipotens (Apoc. IV. 8).

BAPTÊME DE N.-S.

Baptizatus autem Jesus, confestim ascendit de aqua, et ecce aperti sunt ei cœli ; et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam et venientem super se. Et ecce vox de cœlis dicens : hic est filius meus dilectus in quo mihi complacui (Matth. XXVIII. 19).

— Pater loquitur, filius baptizatur, Spiritus descendit, ibi tota Trinitas (S. August., *L. de Trinit.* c. 5).

IMAGE DE LA TRINITÉ EN NOUS.

UNE AME ; dans cette âme trois facultés distinctes : 1° l'*intelligence*, 2° l'*amour* ; 3° la *volonté*.

— La Trinité a choisi l'homme entre toutes les créatures pour y peindre son image (Bossuet, *serm. sur la Trinité* ; d'après les Pères de l'Eglise, entre autres Tertullien, S. Grég. de Naz. et S. Augustin).

— La pensée que nous sentons naître comme le germe de notre esprit, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelque idée du fils de Dieu conçu éternellement dans l'intelligence du Père céleste... Mais la fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette parole intérieure. Nous aimons et cette parole intérieure et l'esprit où elle naît. Ainsi autant qu'il peut se trouver de rapport entre Dieu et l'homme, ainsi, dis-je, se produit en Dieu l'amour éternel qui sort du Père qui pense, et du Fils qui est sa pensée, pour faire avec lui et sa pensée, une même nature également heureuse et parfaite (Le même, *Hist. univ. p.* 11).

IMAGE DE LA TRINITÉ AUTOUR DE NOUS.

LE SOLEIL : les rayons, la lumière, la chaleur.
LE MONDE : la terre, l'eau, le feu.
LA SOCIÉTÉ : un roi, un ministre, des sujets.
LA FAMILLE : le père, la mère, l'enfant.

P. Franciscus Tolianus plenus erat, imo totus in SS. hoc mysterio commendando per sancta colloquia. Tria apud illum omnia. In rebus etiam creatis libenter tria seligebat, quæ consideraret, ut in *sole lumen, calorem, splendorem* (Alegam. *in Bibl. Script. sacr.*).

S. AUGUSTIN.

Cum S. August. in civitate Hippon. librum de SS.-TT. componeret, et more suo post studia, ad relaxandum animum mare adambularet, vidit puerum miri decoris argenteo cochleari aquam a mari haustam in fossulam, quam in littore effoderat, infundentem. A quo, cum, quid moliretur quæsiisset, respondit ille, se totum mare in fossulam eam transfusurum. Cumque Augustinus, hoc impossibile fore diceret, subjecit puer, citius ego mare in hanc scrobem colligam, quam tu parvo tuo volumine immensum atque inexplicabile SS. TT. mysterium comprehendas (Thom. Cantipr. L. 1 *Apum*, c. 40).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. IGNAT. MART. — Ep. ad Magnes.
S. POLYCARPE — Ep. Eccl. Smyrn.
S. JUSTIN — Apol. 1, N. LXVII.
ATHÉNAGORE — Legatio pro Christ. N. X.
S. IRÉNÉE — L. 1, adv. hæres. C. X.
S. CLÉM. D'ALEX. — L. V, Strom.
— L. 1, Pædag.
TERTULLIEN — L. Contr. Praxeam.
S. CYPRIEN — L. de Unit. Eccl. doct.
S. DEN. D'ALEX. — Doct S. Dyon.
S. GRÉG. LE TH. — Exp. fid.
CONC. DE NICÉE ET DE CONSTANTINOP.
S. ATHANASE — Symbol.
— Orat. 5 Contr. Ar.
S. BASILE — L. de Spir. Sanct. C. 8.
S. GRÉG. DE NAZ. — Orat. 37.
S. HILAIRE — L. 8 de Trinit.
S. AMBROISE — L. de fid. ad Grat.
— L. de dign. Animæ.
S. CHRYSOST. — Serm. de Trinit.
— De incompreh. Dei naturâ ; Hom. 5.
S. AUGUSTIN — L. 15 de Trinit.
— Serm. 1, de Verb. apost.
— Serm. 19, 189.
S. BERNARD — Serm. 1.
— L. de Consid. C. 7, 8, 9, 10.
S. THOMAS — Summa Theol.
S. BONAVENT. — 3 Serm. in fest. SS. TT.

Théologiens.

CATECH. DU CONC. DE TR. — In Symb. dogm. T. 11.
VITASSIUS — Tract. de Trinit.
TOURNELY — It.
Le P. PERRONE — It.

Ascétiques.

GERSON — 2 Serm. in Trinit.
D'ARGENTAN — Grand. de Dieu.
NOUET — Méditat.

Prédicateurs.

MATTH. FABER — 2 Serm.
CARTAGÈNE — Homél.
TEXIER — Mystères.
BIROAT — Id.
DUNEAU — Id.
FROMENTIÈRES — Id.
DU JARRY — Id.
BOURDALOUE — Id.
BOSSUET — Serm. sur la Trin.
SÉGAUD — Serm.
FRAYSSINOUS — Conf. sur les Myst.
MAC-CARTY — Id.
Le T. R. P. LACORD. — Conf. de 1848.

PREMIER PLAN.

Présence réelle.

(THÉOLOGIE.)

Ier Point.

FONDEMENTS DE CETTE VÉRITÉ.

IIe Point.

DEVOIRS QU'ELLE NOUS IMPOSE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Fondements sur lesquels cette vérité repose.

1—Ecriture ;
2—Enseignement des Pères et des Conciles ;
3—Croyance générale et constante de l'Eglise universelle.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Devoirs que cette vérité impose aux hommes.

1—Participation :
2—Amour envers J.-C.

DEUXIÈME PLAN.

Fête du TT.-SS.-Sacrement.

(LE P. Cl DE NEUVILLE.)

Ier Point.

BUT DE CETTE FÊTE.

IIe Point.

OBLIGATIONS QU'ELLE IMPOSE AUX FIDÈLES.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

But de l'Eglise dans l'institution de cette fête.

1—Fête de louanges et d'actions de grâces ;
2—Fête de réparation et d'expiation.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Obligations que cette fête impose aux fidèles.

1—Amour et reconnaissance ;
2—Satisfaction et pénitence.

TROISIÈME PLAN.

S. Sacrifice de la Messe.

(S. AUGUSTIN.—BOURDALOUE.)

Ier Point.

GRANDEUR DU SACRIFICE CHRÉTIEN.

IIe Point.

PROPRIÉTÉS DE CE SACRIFICE.

IIIe Point.

DISPOSITIONS A Y APPORTER.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Grandeur du sacrifice chrétien.

1—C'est à Dieu qu'est offert ce sacrifice ;
2—C'est un Dieu qui y est offert ;
3—C'est un Dieu qui l'offre.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Propriétés de ce sacrifice.

IL EST :

1—Latreutique ;
2—Impétratoire ;
3—Eucharistique ;
4—Propitiatoire.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Dispositions à y apporter.

1—Foi ;
2—Respect ;
2—Dévotion.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

PRÉSENCE RÉELLE.

TEXTE.

Accipite et comedite : hoc est corpus meum.

Matth. xxvi. 26.

Selon la croyance de l'Eglise catholique, 1° l'Eucharistie, sous les apparences du pain et du vin, contient réellement et substantiellement le corps et le sang de J.-C., par conséquent son âme et sa divinité; 2° J.-C. s'y trouve, non avec la substance du pain et du vin, mais par transsubstantiation, de manière qu'il ne reste plus de ces deux aliments que les espèces ou apparences; 3° il n'y est pas seulement dans l'usage, mais dans un état permanent; 4° il doit y être adoré; 5° il s'y offre en sacrifice à son Père par les mains des prêtres; 6° l'Eucharistie est un vrai sacrement, elle en a tous les caractères; 7° il y a pour les chrétiens une obligation de le recevoir par la communion. Tous ces points de doctrine se tiennent, et ont été décidés par le concile de Trente (*Sess.* XIII. *Can.* 1).

Nous ne pouvons ni ne voulons traiter toutes ces questions, mais nous les avons indiquées pour les rattacher au point capital de la docrine chrétienne, la *présence réelle* de J.-C. dans l'Eucharistie dont nous allons donner les preuves. Cette vérité fondamentale établie, tout le reste s'ensuit par des conséquences évidentes.

Ier Point.

FONDEMENTS SUR LESQUELS REPOSE LE DOGME DE LA PRÉSENCE RÉELLE.

1re SUBDIVISION.—**Ecriture**

1° PAROLES DE LA PROMESSE. Après avoir parlé de sa mission et de la nécessité de la foi à sa divinité, Jésus annonce aux Juifs le grand mystère qu'il devait opérer un jour, et s'exprime en ces termes: *Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum: et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita* (Joan. VI. 51, 52). A ces paroles les Juifs étonnés s'écrièrent: *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum* ? (Id. ibid. 53). Ils croyaient donc qu'il sagissait d'une manducation réelle de la chair de J.-C. La promesse d'une manducation figurée, purement symbolique, n'eût fait aucune impression sur eux. Or, au lieu de les calmer, en disant qu'il ne parlait que de la loi ou de la figure de son corps, Jésus confirma ses premières paroles et le sens qu'on leur donnait par des paroles plus fortes encore: *Amen, Amen dico Vobis : Nisi manducaveritis carnem Filii hominis et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis*... (Id. ibid. 54, 55, 56, 57, 58, 59). N.-S. a donc voulu qu'on prît ses paroles à la lettre, et qu'on les entendît d'une manducation réelle.

La plupart des Pères de l'Eglise, ceux des conciles d'Ephèse et de Nicée invoquent en faveur du dogme eucharistique, les *paroles de la promesse* que nous venons de citer, c'est-à-dire, le 6e ch. de S. Jean.

2° PAROLES DE L'INSTITUTION. Jésus, célébrant la Cène avec ses apôtres, prit du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples, en disant: *Accipite et comedite: hoc est corpus meum* (Matth. XXVI. 26). Prenant ensuite le calice, il rendit grâces à Dieu et le leur donna, en disant. *Bibite ex hoc omnes, hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum* (Id. ibid. 28).

Ces paroles, à les prendre dans leur sens naturel, prouvent évidemment la présence réelle. Or, ni la nature des choses, ni l'usage reçu parmi les Juifs, ni aucun autre passage de l'Ecriture, ni aucun avertissement, aucune explication de la part de celui qui parle, n'exige qu'on s'écarte du sens naturel et littéral. On doit donc les prendre à la lettre et non dans le sens figuré; elles établissent donc le dogme de la présence réelle.

3° USAGE DE L'EUCHARISTIE AUX TEMPS APOSTOLIQUES. Voici comment s'exprime S. Paul au sujet de la communion: *Quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indigne; reus erit corporis et Sanguinis Domini*....(1 Cor. XI. 28, 29). L'apôtre aurait-il parlé de la sorte s'il n'eût vu dans l'Eucharistie qu'une certaine vertu communiquée par la foi en J.-C., que le signe ou la figure du corps et du sang de J.-C.? Aurait-il pu dire la même chose de la Pâque des Juifs, de l'agneau pascal, qui était certainement la figure de J.-C. ?

S. Jean dans l'Apocalypse (v. 6) fait le tableau de la liturgie des apôtres. Il représente, au milieu d'une assemblée de prêtres un autel et un agneau en état de victime auquel on rend les honneurs de la divinité. S. Justin, cinquante ans après, nous le peint de même (*Apol.* I, *N.* 65). On a donc cru, aux temps apostoliques, que J.-C. était réellement présent dans l'Eucharistie.

2e SUBD—**Enseignement des Pères et des Conciles.**

Ceux qui nient le dogme de la présence réelle conviennent, qu'à partir du neuvième siècle, il a été constamment admis dans l'Eglise catholique. La plupart d'entre eux le font même remonter, les uns au sixième, les autres au cinquième, d'autres enfin au quatrième siècle. Il suffira donc de citer les Pères, les Papes et les Conciles des premiers siècles de l'Eglise (Voyez *ces citations siècle par siècle à l'article* COMMUNION, *page* 203 *de la* 1re *partie* du Panorama des Prédicateurs, et *encore ci-après à la colonne des SS. Pères*).

3e SUBD.—**Croyance générale et constante de l'Eglise universelle.**

C'est l'argument de *prescription*, c'est-à-dire de la *possession* ou croyance générale et constante de l'Eglise. Cet argument se formule ainsi: Ce que l'Eglise universelle croit et ce qu'elle a toujours cru ne peut venir que des apôtres, que de J.-C.

I. *L'Eglise universelle croit que N.-S. est réellement présent dans l'Eucharistie.*

De l'aveu de nos frères séparés, elle croit ce qu'elle croyait au seizième siècle, ce qu'elle croyait lorsque Zwingle et Calvin ont commencé à dogmatiser. Or, au seizième siècle elle croyait au dogme de la présence réelle. Il était reçu alors dans l'Eglise catholique chez les Latins, chez les Grecs, et ceux des Orientaux qui sont en communion avec le Saint-Siège, que J.-C. est *véritablement*, *réellement* et *substantiellement* présent dans le sacrement de l'autel, ainsi qu'on le voit par les décrets du concile de Trente, auxquels ont souscrit tous les catholiques.

C'est un fait historique bien avéré que les Eglises d'Orient et d'Occident admettaient le dogme de la présence réelle au temps de la réforme. Ce fait est démontré:

1° En ce que Bérenger n'appela jamais à son appui l'Eglise d'Orient;

2° En ce que, au concile de Florence où les Grecs et les Latins se donnèrent la main il ne s'éleva aucune controverse à ce sujet.

3° En ce que a aucune époque ces deux Eglises ne furent en désaccord sur ce point.

II. *Ce que l'Eglise universelle croit et croyait au seizième siècle, elle l'a toujours cru.*

D'abord, son enseignement ne varie point. Si, ensuite l'Eglise n'a pas toujours eu la même croyance au sujet de la présence réelle, si la foi de nos pères a été altérée sur ce point, dites-nous comment cette altération a pu être universellement adoptée, tant en Orient qu'en Occident ?

Dites-nous depuis quand ce nouveau dogme a paru dans le monde, quel en est l'auteur, et comment il s'est répandu partout ? Car un pareil changement dans une chose si importante n'a pu s'opérer sans bruit, sans difficulté, sans réclamation aucune. Or, l'histoire garde le silence en cela; il ne nous reste aucune trace des réclamations, des débats qu'eût infailliblement occasionés le dogme de la présence réelle, s'il n'eût toujours été reçu partout comme ayant été transmis par les apôtres. Donc, on a toujours cru dans l'Eglise à la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie.

IIe Point.

DEVOIRS QUE CETTE VÉRITÉ IMPOSE AUX HOMMES.

1re SUBD.—**Participation.**

« Ces paroles du Sauveur: « Prenez, mangez, ceci est mon corps donné pour vous, » nous font voir que comme les anciens Juifs ne s'unissaient pas seulement en esprit à l'immolation des victimes qui étaient offertes pour eux, mais qu'en effet ils mangeaient la chair sacrifiée, ce qui leur était une marque de la part qu'ils avaient à cette oblation; ainsi J.-C., s'étant fait lui-même notre victime, a voulu que nous mangeassions effectivement la chair de ce sacrifice, afin que la communication actuelle de cette chair adorable fut un témoignage perpétuel à chacun de nous en particulier, que c'est pour nous qu'il l'a prise, et que c'est pour nous qu'il l'a immolée » (Bossuet, *Expos. de la Doct Cathol.*).

N. S. J.-C. nous fait un devoir rigoureux de la participation à son corps et à son sang: *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis* (Joan. VI. 54).

2e SUBD.—**Amour.**

Il n'est point, dans la religion, de plus digne objet de notre piété que la divine Eucharistie, ni de lieu plus saint sur la terre que l'autel où elle repose, puisque J.-C. y réside en personne. Elle est ici-bas le trône de sa majesté, de sa grâce, de son amour.

Le *respect*, l'*assiduité*, la *ferveur*, tels sont donc les caractères de la piété qui doit guider nos pas dans son temple et répandre nos cœurs en sa présence.

1° RESPECT. Cette expression est trop faible pour peindre la situation d'esprit et de cœur où nous devons être en présence de J.-C., il faudrait dire un saisissement, un profond anéantissement de tout notre être devant Dieu.

2° ASSIDUITÉ. Il faut qu'elle nous conduise souvent au pied des autels où réside J.-C. Dès qu'il daigne habiter parmi nous, qui ne voit, qui ne sent que nous devons être assidus à lui rendre nos hommages?

3° FERVEUR. Quelle ferveur, quels vifs sentiments de la plus tendre et de la plus ardente piété devrait exciter, dans une âme chrétienne, l'adorable Eucharistie! Donnez-moi une âme qui voie son Dieu sous les voiles eucharistiques, qui entende son appel; ah! combien alors les tabernacles où il réside lui paraîtront aimables!

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

FÊTE DU TT. SS. SACREMENT.

TEXTE.

Homo quidam fecit cœnam magnam.

Luc. XIV. 6.

L'Eglise nous fait lire cet Evangile aujourd'hui, parce que le second dimanche après la Pentecôte se trouve toujours dans l'octave du S.-Sacrement, et c'est même à ce jour là qu'on a transféré en France, depuis le commencement de ce siècle, la *solennité de la fête du Corps et du Sang de N. S. J.-C.* Aussi a-t-on toujours appliqué au mystère de l'Eucharistie la parabole du festin que propose N.-S. aux Pharisiens.

Cette fête du TT.-SS.-Sacrement a pour objet J.-C. humilié, anéanti dans nos tabernacles; mais de ces humiliations, de ces anéantissements, il y en a que J.-C. veut, qu'il aime, qu'il a choisis, qui sont son ouvrage et qui sont pour nous la source des grâces les plus abondantes; l'Eglise devait s'appliquer à les honorer; il y en a que J.-C. ne veut pas, qui sont notre ouvrage, et qui ne peuvent manquer d'attirer sur nous les plus terribles anathèmes; l'Eglise devait s'appliquer à les réparer.

Ainsi donc, fête du Saint-Sacrement : *fête de louanges et d'actions de grâces pour les humiliations volontaires de J.-C. dans la Sainte-Eucharistie*; première partie.

Fête du Saint-Sacrement : *fête de réparation et d'expiation pour les humiliations involontaires de J.-C. au sacrement de l'Eucharistie*: deuxième partie.

Ier Point.

BUT DE L'ÉGLISE DANS L'INSTITUTION DE CETTE FÊTE.

1re SUBDIVISION.—**Fête de louanges et d'actions de grâces.**

Cette fête est une fête de louanges et d'actions de grâces pour les humiliations volontaires de J.-C. au sacrement de l'Eucharistie.

Par humiliations volontaires de J.-C. nous devons entendre cet état d'obscurité et de ténèbres, cet état de mort et d'insensibilité, cet état de victime et d'immolation que J.-C. prend au sacrement de l'Eucharistie. Or, l'Eglise s'est efforcée par l'institution de cette fête, de témoigner à J.-C. une reconnaissance en quelque sorte en rapport avec ses humiliations.

En effet, elle veut que cette solennité soit le *triomphe* du Dieu humilié dans l'Eucharistie.

1° TRIOMPHE PUBLIC. Dieu dans l'Eucharistie cesse, en ce jour de solennité, d'être un Dieu obscur et inconnu. L'Eglise le tire du sanctuaire où il repose, de l'enceinte des temples qui le renferment. Elle le porte dans toutes les rues et les places des villes, à la face du ciel et de la terre. Elle l'adore comme son Dieu, elle l'avoue pour son Dieu. J.-C. perd, pour ainsi dire, toute sa gloire dans le sacrement de l'Eucharistie, sa grandeur, son infinité, sa puissance, sa majesté; or, tout ce qu'il a perdu, tout ce qu'il a quitté, il le retrouve dans l'aveu public que l'Eglise fait aujourd'hui de sa divinité. L'hérétique, l'impie et le libertin, qui ne consultent que les sens, qui n'écoutent que les préjugés de l'imagination, ne peuvent croire que le Dieu de gloire et de majesté réside dans nos temples; instruits par la solennité de ce jour, ils reconnaîtront au moins, ils sauront, ils verront que le Dieu de nos autels est le Dieu qu'adora dans tous les temps l'Eglise catholique.

2° TRIOMPHE UNIVERSEL. Il n'est point renfermé dans l'enceinte d'une ville, d'une province d'un royaume; c'est la fête de toutes les villes, de toutes les provinces, de tous les royaumes; c'est la fête de tous les peuples. Partout où le soleil porte en ce jour la lumière, il trouve les diverses nations catholiques qui habitent l'ancien et le nouveau monde, prosternées aux pieds de la Sainte-Eucharistie.

Triomphe universel dans sa durée, pendant que l'Eglise durera. Or, elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles; et ainsi la suite des temps ramènera chaque année la fête de gloire de J.-C.

3° TRIOMPHE BRILLANT. N'attendez pas que je m'arrête à vous dépeindre la magnificence des cérémonies saintes qui accompagnent cette fête. Vous n'êtes point étranger dans Israël. L'Eglise qui vous vit naître accoutuma vos yeux dès vos premières années à la pompe de ce grand spectacle. Vous n'ignorez pas que ce qu'elle a de plus majestueux dans ses augustes cérémonies, de plus somptueux dans ses trésors, est employé à rehausser l'appareil du triomphe destiné à J.-C.

Vous voyez le concours des peuples, la pieuse agitation, le mouvement, le tumulte religieux des villes et des campagnes; c'est aujourd'hui que les filles de Sion consacrent leurs ornements à l'embellissement du tabernacle, que l'opulence de l'Egypte passe entre les mains d'Israël, qu'en faveur de J.-C. la terre se dépouille de ses fleurs, la vanité profane de son luxe et de son faste; c'est aujourd'hui que les magistrats, arbitres des destinées publiques descendent de leurs tribunaux redoutables pour se prosterner aux pieds de celui qui décidera leurs destinées éternelles, que les guerriers le reconnaissent pour le Dieu des combats et de la victoire, que les grands et les dominateurs de la terre confondus avec le peuple, viennent avouer par leurs adorations que puissants pour nous, ils ne sont devant lui que cendre et poussière : *Exaltabitur autem Dominus solus in die illa* (Is. II. 11).

2e SUBD.—**Fête de réparation et d'expiation.**

C'est une fête de réparation et d'expiation pour les humiliations involontaires de J.-C. au sacrement de l'Eucharistie.

Ce serait une erreur de ne juger de cette fête que par les apparences, elle ne nous semblerait qu'une fête d'applaudissement et de triomphe; cependant, dans l'intention de l'Eglise, elle est un jour de pénitence publique.

Voulez-vous savoir pourquoi l'Eglise environne J.-C. de pompe et de splendeur? C'est afin de couvrir la multitude de nos irrévérences. Egalement sensible aux outrages que reçoit son Dieu et aux malheurs que s'attire son peuple, l'Eglise vient se jeter entre Dieu et nous; elle établit cette solennité pour être comme un mur qu'elle élève afin d'arrêter, d'une part, l'indignation de Dieu qui se répand sur les hommes, et de l'autre, le cours de nos prévarications qui allume la colère de Dieu; une solennité par laquelle elle réconcilie le ciel et la terre, en réparant elle-même nos profanations et en nous les faisant réparer, en les pleurant pour nous et en nous les faisant pleurer avec elle.

Elle porte jusqu'au ciel ses cantiques et ses acclamations pour empêcher qu'on n'entende la voix de nos sacriléges; elle rassemble autour de J.-C. les justes, les saints de tous les peuples, afin que l'abondance de leurs vertus présente à J.-C. un spectacle qui lui fasse oublier, en quelque sorte, nos profanations; elle amène aux pieds de J.-C. des hommes de tous les rangs, de toutes les conditions, elle rend à J.-C. un hommage public et éclatant, un hommage composé des hommages de toutes les nations, une adoration qui est l'adoration de tous les peuples, afin de réparer dans un seul jour, par un seul hommage, par une même adoration, les scandales de tous les siècles et de tous les âges, les attentats de tous les peuples et de toutes les nations.

IIe Point.

OBLIGATIONS QUE CETTE FÊTE IMPOSE AUX FIDÈLES.

1re SUBD.—**Amour et reconnaissance.**

1° AMOUR. L'amour seul préside à cette fête; c'est lui qui ôte et qui rend à J.-C. la gloire à laquelle il avait tant de droits sur la terre.

Ce sera par l'amour que nous apporterons à ce Dieu anéanti les honneurs et les adorations qui lui sont dus. Nous aimerons un Dieu qui nous visite, un Dieu qui nous bénit, un Dieu qui nous sanctifie.

2° RECONNAISSANCE. Nous témoignerons notre reconnaissance à notre Sauveur, en ce jour de fête, pour ses abaissements dans l'intérêt de notre salut. Abaissements dans la crèche, abaissements à Nazareth, abaissements sur le Calvaire, et abaissements plus profonds encore dans le sacrement de l'Eucharistie, où il demeure perpétuellement dans un état d'immolation pour nous obtenir grâce devant son Père.

2e SUBD.—**Satisfaction et pénitence.**

1° SATISFACTION. Nous avons à satisfaire à Dieu, en ce jour, pour ne l'avoir pas reconnu et glorifié, dans sa présence réelle, sur nos autels. C'est mon Dieu qui habite ces temples et je suis venu étaler à ses yeux le luxe insensé de ma propre magnificence. Hardi profanateur de solennités respectables, je suis venu lui disputer le culte du peuple, lui enlever les adorations qu'on lui rendait et lui refuser celles que je lui dois : *Vere Dominus erat in loco isto et ego nesciebam* (Gen. XX. 16).

Nous avons à satisfaire à Dieu pour des communions faites peut-être dans la corruption d'un cœur aigri par la haine, dévoré par l'ambition, enflé par l'orgueil, amolli par la prospérité, dominé par l'avarice, desséché par la jalousie, tyrannisé par les caprices et par les folles coutumes du siècle, consumé par les ardeurs d'une flamme impure; pour des communions commandées par la bienséance et le respect humain, faites dans le trouble d'une conscience alarmée par de justes remords et enfin tranquillisée par de vaines subtilités.

2° PÉNITENCE. Nous devons entrer dans l'esprit de l'Eglise, joindre nos larmes et nos soupirs aux soupirs et aux larmes de l'Eglise, nos hommages à ses hommages, et, ce qu'elle fait par la pompe extérieure de ses cérémonies, le faire dans l'intérieur de notre âme, par la ferveur de nos désirs.

Dans l'amertume de notre âme, nous devons venir dire avec Israël pénitent : Nous avons péché, Seigneur, nous avons profané l'arche de votre Testament; les sacrifices de Sion sont tombés dans l'opprobre, et l'infidélité de votre peuple, hélas! trop connue, a fait blasphémer votre nom parmi les nations qui ne vous connaissent pas. Mais daignez oublier les prévarications de votre peuple, car pour lui il ne s'en souviendra que pour les pleurer.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

TEXTE.

Habemus altare.

Hebr. XIII.

Rien n'est plus digne de notre attention et de nos respects que l'excellent et très-saint sacrifice de la Messe. Trois raisons vont nous en convaincre, et je les résumerai dans la première partie de ce discours.

Je considère cet adorable sacrifice sous trois rapports : 1° par rapport à son objet ; 2° par rapport à son sujet ; 3° par rapport au ministre.

L'objet de ce sacrifice, c'est Dieu; le sujet c'est aussi Dieu; et le ministre c'est encore Dieu.

En effet, que nous proposons-nous dans le sacrifice de nos autels? d'honorer Dieu, et voilà comment Dieu même en est l'objet.

Pour honorer Dieu dans ce sacrifice, que lui présentons-nous? L'Homme-Dieu, et c'est ainsi que Dieu en est le sujet.

Enfin quel est le ministre de ce sacrifice? N. S. J.-C. C'est pourquoi un Dieu en est le prêtre.

D'où ces trois propositions; sacrifice de la messe, sacrifice grand et sublime : 1° *parce que c'est à Dieu même qu'il est offert* ; 2° *parce que c'est un Dieu qui y est offert* ; 3° *parce que c'est un Dieu qui l'offre*. Je parlerai ensuite des *propriétés* de ce sacrifice et des *dispositions* qu'il exige de nous.

Ier Point.

GRANDEUR DU SACRIFICE CHRÉTIEN.

1re SUBDIVISION —C'est à Dieu qu'est offert ce sacrifice.

Le sacrifice est une offrande faite a Dieu d'une chose qu'on détruit en son honneur, pour reconnaître son souverain domaine sur toutes les créatures.

1° Par cet énoncé, il est facile de comprendre que le sacrifice appartient uniquement à Dieu, que c'est le grand acte de la créature auprès de son créateur, l'éclatant témoignage de sa dépendance.

Dieu est un roi magnifique, maître dans le ciel et sur la terre, souverain dominateur de toutes choses. Sa toute-puissance est comprise et sentie du monde entier. Le firmament marche sous sa main, les eaux s'arrêtent au cercle qu'il leur a tracé, les vents et le tonnerre obéissent à sa voix. La nature entière s'incline devant sa terrible majesté; toutefois elle demeure muette parce qu'elle n'a pas de voix pour la proclamer, ni de témoignage pour la reconnaître. Il appartenait donc à l'homme de rompre le silence, lui qui a la parole pour louer et pour bénir. Il dut dire dès le commencement, et de sa voix, et au moyen de signes visibles : *Dieu est maître de la vie et de la mort, et je ne suis rien devant lui.* Or, il l'a dit du couchant à l'aurore, et il nous montre un symbole éclatant qui proclame la haute Majesté de Dieu et son souverain empire sur le monde, ce symbole c'est le *sacrifice*.

Que voyons-nous, en effet, dès l'origine du monde? Un autel est dressé; sur cet autel, du feu, un glaive, des victimes, des fruits de la terre, l'image de la destruction, parce que devant le grand roi, il faut montrer les effets de sa puissance et les traces de son passage. Il peut d'un signe vous anéantir; l'homme immole une victime pour reconnaître et proclamer cette force souveraine.

Par le sacrifice, l'homme s'avance vers Dieu comme un vassal auprès de son souverain et il lui demande alliance. La prière, ni les autres cérémonies du culte n'ont jamais ce caractère. Il y a ici un pacte, des otages, et le contrat est scellé avec le sang.

Le sacrifice en général est donc une action grande, et par sa nature et par celui auquel elle se rapporte.

2° Le sacrifice chrétien a éminemment ce caractère de grandeur. Il est offert à Dieu et il n'est offert qu'à lui seul. Le Verbe, par qui tout a été fait, et que le ciel, la terre et les enfers révèrent à genoux, prosterne devant son trône, s'offre en sacrifice sur son autel, et s'immole souverainement à la souveraineté de son empire. Pouvez-vous concevoir rien de plus magnifique et de plus sublime.

2e SUBD. — C'est un Dieu qui y est offert.

Remontons à l'origine de la Messe. Représentez-vous cette nuit mémorable qui ouvrit au Fils de Dieu la carrière de sa passion, et fut illustrée par un gage éclatant de son amour. Entendez-les ces paroles qui sortent de la bouche du Sauveur : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum.... Et accepto pane gratias egit et dedit eis dicens : hoc est corpus meum quod pro vobis datur; hoc facite in meam commemorationem. Similiter et calicem postquam cœnavit, dicens : hic est calix, novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur* (Luc, XXII. 15, 19, 20).

Que signifient-elles? qu'il offre son corps, qu'il offre son sang qui sera répandu pour la rémission des pécheurs.

Quid offertur? s'écrie S. Augustin, quelle est la matière du sacrifice, quelle est la victime? J.-C. lui-même, le Fils de Dieu revêtu de la nature humaine, éclipsé, humilié, anéanti devant le Père céleste.

Un Dieu s'immole à un Dieu. Ce sacrifice est le même que celui de la croix. Cette grande victime qui épuisa sur elle tous les traits de la colère céleste, pour en garantir un monde coupable, est encore offerte et sacrifiée sous vos yeux et l'autel vaut le Calvaire.

Voulez-vous comprendre la sublimité du sacrifice de nos autels. Comparez-le aux sacrifices anciens, voyez combien il l'emporte sur eux par la *dignité* et la *sainteté*.

1° DIGNITÉ. En quoi consistaient les sacrifices des Juifs? à offrir à Dieu cinq sortes de victimes : des vaches, des taureaux, des brebis ou des béliers, des chèvres ou des boucs, des pigeons et des tourterelles. On égorgeait ces victimes, on en repandait le sang au pied de l'autel, on en brûlait la graisse; et dans l'holocauste la victime était brûlée tout entière sur ce même autel, sans que personne n'en pût rien réserver.

Mais ces victimes pouvaient-elles être de quelque prix devant Dieu, étaient-elles dignes du Seigneur? Ecoutez ce que dit S. Paul des sacrifics judaïques.

« La loi n'ayant que l'ombre des biens à venir et non la forme des choses ne peut jamais par les victimes offertes.... rendre justes et parfaits ceux qui s'approchent de l'autel. Il est impossible que le sang des taureaux et des boucs efface les péchés.... C'est pourquoi le fils de Dieu entrant dans le monde dit : Vous n'avez point agréé les victimes, les oblations, les holocaustes et les sacrifices qui s'offrent pour les péchés selon la loi, et j'ai dit me voici.... »

Et l'apôtre ajoute : « Dieu abolit ces derniers sacrifices afin d'en établir un autre, et cette volonté de Dieu nous a sanctifiés par l'oblation du corps de J.-C. » (Hebr. X. 1-10, 14).

Les Juifs n'avaient donc que des moyens impuissants pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, l'*adoration*.

Dans le S. Sacrifice de la Messe, les chrétiens ont une victime d'un prix infini, une oblation digne de Dieu.

2° SAINTETÉ. Cette victime c'est l'agneau de Dieu, agneau sans tâche, sainteté par essence : *Sanctus, innocens, impollutus* (Heb. VII. 26). (*Le développement de ces vérités doit former le fond du discours*).

3e SUBD.—C'est un Dieu qui l'offre.

J.-C. est lui-même le prêtre qui offre le S. Sacrifice de la Messe, il est la victime et le ministre dit S. Augustin : *Ipse offerens et oblatio* (*De Civ. Dei L.* X. *C.* 20). « Il y a eu sous la loi, dit S. Paul, plusieurs prêtres qui se succédaient, parce que la mort les empêchait d'être toujours, mais celui ci (J.-C.), demeurant éternellement, possède un éternel sacerdoce. » (Hebr. VII. 23, 24).

Ainsi Dieu est partout dans le S. Sacrifice de la Messe et nous pouvons repondre aux trois questions de S. Augustin qui ont fait la base de nos subdivisions : *Cui offertur? Quid offertur? A quo offertur?* Dieu Et nous pouvons encore dire avec Eusèbe : *Sacrificium Deo plenum, sacrosanctum Deoque dignum* (*L.* X. *Hist.*).

IIe Point.

PROPRIÉTÉS DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Le sacrifice de la Messe a les mêmes propriétés que le sacrifice de la croix duquel il ne diffère que par la manière dont il s'opère sur nos autels. Il est par conséquent *latreutique*, *eucharistique*, *impétratoire* et *propitiatoire*.

1° LATREUTIQUE. C'est un holocauste, un sacrifice de louange, qui a pour but principal de reconnaître le souverain domaine de Dieu sur les créatures. J.-C. s'y offre tout entier à Dieu son Père, dans l'état humiliant de victime, comme l'hommage le plus parfait qu'on puisse rendre à la majesté suprême : *Offerimus præclaræ majestati tuæ hostiam puram* (*Can. Miss.*).

2° EUCHARISTIQUE. C'est un sacrifice d'action de grâces. On y rend grâces à Dieu des bienfaits qu'on a reçus de lui.

3° IMPÉTRATOIRE. Le sacrifice de la Messe est le moyen le plus efficace d'obtenir de Dieu les grâces dont nous avons besoin dans l'ordre spirituel, et même dans l'ordre temporel.

4° PROPITIATOIRE. Ce sacrifice nous obtient la grâce de conversion, l'esprit de pénitence, la rémission des pechés, en nous appliquant le prix du sacrifice de la croix.

IIIe Point.

DISPOSITIONS A APPORTER A LA SAINTE MESSE.

1° FOI. Nous devons croire à la vérité du mystère et à l'efficacite du sacrifice.

2° RESPECT. Le sacrifice a pour but d'honorer Dieu. Or, ce culte, dit S. Thomas, doit consister dans une protestation de notre dépendance, dans un aveu respectueux de notre bassesse et dans un exercice pour ainsi dire d'anéantissement.

3° DÉVOTION. Nous devons assister au Saint-Sacrifice avec dévotion, car disent les docteurs, nous sommes là comme *témoins*, comme *ministres* et comme victimes.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Eucharistie-Sacrement.

ANCIEN TESTAMENT.

Pinguis panis ejus et præbebit delicias regibus (Genes. XLIX. 20).

Nec est alia natio tam grandis quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest (Deuter. IV. 7).

Ambulavit (Elias) in fortitudine cibi illius quadraginta diebus et quadraginta noctibus (3 Reg. XIX. 8).

Percussus sum ut fœnum, et aruit cor meum; quia oblitus sum comedere panem meum (Ps. CI. 5).

Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus, escam dedit timentibus se (Id. CX. 4, 5).

Vere tu es Deus absconditus, Deus Israel Salvator (Is. XLV. 15).

Mundamini qui fertis vasa Domini (Id. LII. 11).

Omnes sitientes venite ad aquas; et qui non habetis argentum, properate, emite, et comedite: Venite, emite absque argento, et absque ulla commutatione, vinum et lac (Id. LV. 1).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum; sed tantum die verbo, et sanabitur puer meus (Matth. VIII. 8).

Cœnantibus autem eis, accepit Jesus panem et benedixit ac fregit deditque discipulis suis et ait: Accipite et comedite: hoc est corpus meum. Et accipiens calicem gratias egit et dedit illis dicens: bibite ex hoc omnes: Hic est enim sanguis meus novi testamenti qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum (Id. XXVI. 26, 27).

Et accepto corpore, Joseph involvit eum in sindone munda (Id. XXVII. 59).

Ego sum panis vitæ (Joan. XI. 48).

Hic est panis de cœlo descendens, ut si quis ex ipso manducaverit non moriatur (Id. VI. 50).

Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum; et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita (Id. ibid. 52).

Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam æternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die (Id. VI. 53).

ÉPITRES.

Epulemur, non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ; sed in azymis sinceritatis et veritatis (1 Cor. 8).

Unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus (Id. X. 17).

Non potestis calicem Domini bibere, et calicem dæmoniorum; non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ dæmoniorum (Id. ibid. 21).

Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit; non dijudicans corpus Domini (Id. XI. 29).

Vincenti dabo manna absconditum (Apoc. II. 17).

(*Voir*, pour d'autres textes sur ce sujet, l'article *Communion* 1re partie, p. 203).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Eucharistie-Sacrifice.

ANCIEN TESTAMENT.

Sanctificabitur altare in gloria mea (Exod. XXIX. 43).

Afferte Domine gloriam et honorem, tollite hostias, adorate Dominum in atrio sancto ejus (Ps. XCV. 7, 8).

Memor sit sacrificii tui et holocaustum tuum pingue fiat (Ps. X. 4).

Adducam eos in montem sanctum meum: et lætificabo eos in domo orationis meæ: holocausta eorum et victimæ eorum placebunt mihi super altari meo (Is LVI. 7).

Quid dignum offeram Domino? (Mich. VI. 5).

In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda (Malach. I. 11).

Erunt Domino offerentes sacrificia in justitia, et placebit Domino sacrificium Juda et Jerusalem sicut dies seculi et sicut anni antiqui (Ibid. III. 3, 4).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Accipite et comedite, hoc est corpus meum (Matth. XXVI. 26).

Hic est sanguis meus.... qui pro multis effundetur (Marc. XIV. 24).

Hoc facite in meam commemorationem (Luc. XXII. 19).

Cognoverunt eum in fractone panis (Id. XXIV. 35).

ÉPITRES.

Obsecro vos per misericordiam Dei ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem (Rom. XII. 1).

Talis enim decebat ut nobis esset Pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior cœlis factus, qui non habet neccessitatem quotidie, quemadmodum sacerdotes prius pro suis delictis hostias offerre, deinde pro populi; hoc enim fecit semel seipsum offerendo (Hebr. VII. 26, 27).

Omnis Pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis (Hebr. V. 1).

Si enim sanguis hircorum et cinis vitulæ aspersæ inquinatos sanctificat ad emundationem carnis, quanto magis sanguis Christi qui per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo, emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis, ad serviendum Deo viventi (Id. ibid. IX. 13, 14).

Impossibile est sanguine taurorum et hircorum auferri peccata; ideo ingrediens mundum dicit: hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi, holocautomata pro peccato non tibi placuerunt, tunc dixi: Ecce venio (Id. X. 4, 5, 6, 7).

Habemus altare de quo edere non habent potestatem, qui tabernaculo deserviunt (Id. XIII. 10).

Sacerdotium sanctum, offerre spiritales hostias acceptabiles Deo per Jesum Christum (1 Petr. II. 5).

Quoties hujus sacrificii hostia offertur, opus nostræ redemptionis exercetur (In *Miss. Defunct.*).

SS. PÈRES.

Eucharistie-Sacrifice.

(Les citations des SS. Pères qui ont rapport à l'*Eucharistie-Sacrement* se trouvent au long à l'article *Communion*, Ire partie, p. 203).

1er siècle.

Immaculatum agnum quotidie in altari crucis immolo; cujus carnes, postquam omnis populus credentium manducaverit, et ejus sanguinem biberit, agnus qui sacrificatus est integer perseverat (*In Act. S. Andreæ*).

2e siècle.

Christus novam corporis et sanguinis sui discipulos suos oblationem docuit, ne essent infructuosi et ingrati; quam Ecclesia ab apostolis accipiens in universo mundo offert Deo (S. Iren. *adv. Hæres. C.* 32).

3e siècle.

Melchisedech rex Salem sacerdos Dei altissimi qui panem et vinum sanctificatum dedit nutrimentum, in typum Eucharistiæ (S. Clem. Alex. *L. 4 Strom.*).

Quis magis sacerdos Dei summi quam Dominus noster Jesus Christus qui sacrificium Deo Patri obtulit? et obtulit hoc idem quod Melchisedech obtulerat, id est panem et vinum, suum scilicet corpus et sanguinem (S. Cypr. *Epist.* 63 *ad Cæcil.*).

4e siècle.

Quando sacrificamus, Christus adest, Christus immolatur: *etenim pascha nostrum immolatus est Christus* (S. Ambr. *In C. 1 Luc.*).

Tunc ipse Christus offerri manifestatur in nobis quando sermo ejus sanctificat sacrificium quod offerimus (Id. *Ps.*. 33).

Deum benignum exoramus ut emittat Sanctum Spiritum super dona proposita, ut faciat panem quidem corpus Christi, vinum vero sanguinem Christi: omnino enim quodcumque adtigerit Spiritus Sanctus, id sanctificatum et transmutatum est (S. Cyrill. Hieros. *Catech.* 23).

5e siècle.

Omnes differentias hostiarum una corporis et sanguinis implet oblatio, ut sicut est pro nobis victima, sacrificium ita nunc de omni gente sit dignum (S. Leo, *Serm.* 8 *de Pass.*).

Ipse enim Dominus hostia omnium sacerdotum est, semetipsum pro omnium reconciliatione Patri libans: victima sacerdotii sui et sacerdos suæ victimæ: quique nunc Domino omnis nova creatura sacrificium ipsi sunt uti sunt hostiæ sacerdotes (S. Paulin. *Ep.* 5).

Sacra oblatio qualis cujusve meriti illam sacerdos offerat; eadem est quam dedit ipse Christus discipulis suis: nihil habet ista quam illa minus, quia non hanc sanctificant homines, sed ipse Christus, qui illam ante sacraverat (S. Chrysost. *In 1 Ep. ad Timot.*).

Sacerdos quasi communis quidam pater est: dignum igitur est ut omnium curam agat, omnibusque provideat, sicut est Deus cujus fungitur vice (Id. *In C.* 6 *Isaiæ*).

Sacrificium corporis et sanguinis Christi successit omnibus sacrificiis veteris testamenti, quæ immolabantur in umbra hujus futuri (S. August. *L.* 17 *de Civ. Dei C.* 20).

SS. PÈRES.

Ipse (Christus) offerens, ipse et oblatio; cujus rei sacramentum quotidianum esse voluit Ecclesiæ sacrificium...hujus veri sacrificii multiplicia variaque signa erant, sacrificia prisca sanctorum cum hoc unum per multa figuraretur (S. August. *De Civ. Dei, C.* 20).

Quis antistitum aliquando dixit: offerimus tibi, Petre, aut Paule, aut Cypriane? Sed quod offertur, offertur Deo qui martyres coronavit (Id. *L.* 2 *Contr. Faust.*).

Cum videt sacrificium Judæus christianorum toto orbe pollere, sibi autem illum honorem magnum esse substractum, deficiunt oculi ejus et defluit anima ejus tabe mæroris (Id. *De Civ, Dei, C.* 5).

Sacrificium quod ipse est in Ecclesia, voluit pro illis omnibus celebrari, quia illis omnibus prænuntiabatur (Id. *L.* 1 *Contr. advers Leg. et Proph.).*

Nos de cruce Dom ini pascimur, quia corpus Christi manducamus (Id. *in Sp.* 100).

Novum est altare sacrificii Christi, quoniam immolatio nova et admirabilis; ipse enim hostia erat et sacerdos, hostia quidem secundum carnem, sacerdos vero secundum spiritum, idem ipse qui offerebat et quod offertur, simul ergo hostia et sacerdos in altari perfectus est (Id. *Tom.* 10, *Serm.* 130 *de Temp.*).

6e siècle.

Necesse est ut cum hæc agimus, nosmetipsos Deo in contritione cordis mactemus quia, qui passionis dominicæ mysteria celebramus, debemus imitari quod agimus; tunc ergo vere erit hostia Deo cum nos ipsos hostiam fecerimus (S. Greg. *L.* 4 *Dial. C.* 55*)*.

Christus qui in se resurgens a mortuis jam non moritur, adhuc per sacram hostiam in suo mysterio pro nobis patitur; nam quoties ei hostiam passionem offerimus, toties nobis ad absolutionem nostram passionem illius reparamus (Id. *Homil.* 3, *in Evang.*).

8e siècle.

Elevatur in manibus Sacerdotis in crucem et frangitur et distribuitur, et in nobis sepelitur et facit nos secum liberos a corruptione (S. Jean. Damasc. *de Corp. Christ. C.* 8).

13e siècle.

Memoria nominis Domini est sacrificium altaris, scilicet corpus Christi quod fieri jussit in commemorationem ejus (S. Thomas, *Opusc.* 58 *C.* 13).

Conciles.

Incruentum sacrificium (*Conc. Nicen. C.* 2).

Sanctum ac vivificum incruentumque sacrificium (*Concil. Ephes.* 1, *C.* 2).

Si quis dixerit in Missa non offeri Deo verum et proprium sacrificium aut quod offertur esse aliud quam nobis Christum ad manducandum dari, anathema sit (*Concil. Trid. Sess.* 22 *Can.* 1).

Una eademque est hostia, idemque nunc offerens sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit, sola ratione offerendi diversa (Id. *Sess.* 22 *Can.* 22).

THÉOLOGIE.

I. NOTION DU SACRIFICE.

Le sacrifice, en général, est une offrande que nous faisons à Dieu en signe de notre dépendance et de notre soumission.

DEUX SORTES DE SACRIFICES. On distingue le sacrifice *intérieur* et le sacrifice *extérieur*. Le premier est celui par lequel notre âme s'offre à Dieu; il s'opère par la foi, la charité, la prière et autres actes de religion.

Le sacrifice extérieur consiste dans l'offrande que nous faisons à Dieu d'une chose extérieure qui nous appartient; tel est, par exemple, le sacrifice de notre corps, que nous offrons à Dieu en quelque manière par le martyre, l'abstinence et la continence.

De plus le mot de *sacrifice* se prend, ou dans un sens étendu, pour toutes sortes de bonnes œuvres que l'on fait pour honorer Dieu, ou dans un sens plus restreint, pour l'offrande faite à Dieu d'une chose extérieure qu'on immole à son honneur.

On définit donc le sacrifice proprement dit: *l'oblation d'une chose extérieure qu'on immole à Dieu pour reconnaître son souverain domaine sur toutes choses.*

II. SACRIFICE EUCHARISTIQUE.

Selon la croyance de l'Eglise catholique, le sacrifice eucharistique est le sacrifice de la nouvelle loi, par lequel le prêtre offre à Dieu le corps et le sang de J.-C. sous les espèces du pain et du vin.

L'EUCHARISTIE EST UN VRAI SACRIFICE. Il est de foi que l'Eucharistie est un vrai sacrifice. Ce dogme catholique, proclamé par le dernier concile œcuménique *(Concil. Trid. Sess.* XXII. *C.* 1), est aussi ancien que le christianisme. Figuré par les sacrifices des anciens patriarches, prédit par les prophètes, le sacrifice eucharistique a été institué par J.-C., transmis par l'enseignement des Apôtres et des Pères, et perpétué par la croyance générale et constante de l'Eglise universelle. Aussi est-ce par les *Ecritures* et la *Tradition* que nous prouvons que l'Eucharistie est un sacrifice.

1° ECRITURE. *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech* (Ps. CIX. 4); S. Paul applique cet oracle à J.-C. (Hebr. V. 5, 6). *In omni loco sacrificatur et offertur mihi oblatio munda* (Malach. I. 10, 11). S. Justin (*Dial. ad Tryph.*), S. Irénée (*L.* IV *adv. Hær. C.* 17), Eusèbe de Césarée (*Dem. évang. L.* 1, *C.* 10), S. Chrysost. (*In Ps.* XCV.), S. Augustin (*De Civ. Dei L.* XVIII. *C.* 35), Théodoret (*In Malach. C.* 1), S. Jean Damascène (*De Fide, L.* IV. C. 14) s'accordent tous à rapporter la prophétie de Malachie au sacrifice de nos autels.

Les paroles mêmes de J.-C. prouvent qu'en instituant l'Eucharistie il instituait non seulement un sacrement, mais encore un sacrifice (Matth. XXVI. 28.—Luc. XXII. 19, 20). Les apôtres célébrèrent l'Eucharistie comme un sacrifice (1 Cor. X. 16, etc.—Hebr. XIII. 10).

2° TRADITION. Après les prophètes, les évangélistes et les apôtres, viennent les Pères, les Papes et les Conciles des premiers siècles; tous reconnaissent le sacrifice eucharistique, tel que nous l'admettons nous-mêmes (Voy. ci-devant à la colonne des SS. PP.).

Outre les preuves tirées de l'Ecriture sainte et de l'enseignement des Pères et des Conciles des premiers siècles, nous avons la croyance générale et constante de l'Eglise universelle, touchant le saint sacrifice de la Messe.

L'Eglise grecque s'accorde sur ce point avec l'Eglise latine; et les schismatiques, les hérétiques même, tels que les Nestoriens, les Eutychéens, les Arméniens, et autres sectes dispersées en Orient, professent, au sujet du sacrifice eucharistique, la même foi que ceux qui sont en communion avec l'Eglise romaine. Les différentes liturgies de toutes les Eglises du monde chrétien, si l'on en excepte celles des Luthériens et de Calvinistes, qui ne sont pas plus anciennes que Luther et Calvin, font mention du sacrifice qui s'opère sur nos autels Le Card. Gousset, *Théol. dogm. T.* II, *N.* 121).

TRADITION.

TRADITION SACRÉE.

MELCHISÉDECH. At vero Melchisedech rex Salem proferens panem et vinum (Gen. XIV. 18 —Ps. CIX. 4.—Hebr. VI. 20).

Melchisedech futurum mysterium incarnationis et passionis ostendit, dum Abrahæ primum quasi patri fidelium tradidit eucharistiam et corporis et sanguinis Domini, ut præfiguraretur in patre quæ in filiis futura erat veritas (S. August. *Litt. Vet. Test.*).

ISAAC. Posuit eum in altare (Gen. XXII. 7).

In figuris præsignatur, cum Isaac immolatur (S. Thom. *in Seq.* LAUDA SION).

AGNEAU PASCAL. Immolabitque eum (agnum) universa multitudo filiorum Israel (Exod. XII. 5). Agnus paschæ deputatus (S. Thom. ibid.).

MANNE. In qua urna aurea habens manna (Hebr. IX. 4). Datur manna patribus (S. Thom. ibid.).

SACRIFICIA TYPICA. 1° Sacrificium agni paschalis; 2° Sacrificium annuum expiationis per duos hircos; 3e Sacrificium vaccæ rufæ cujus cineribus omnia mundabantur; 4° Sacrificium pro mundatione lepræ (Natal. Alex. *De Cærem. leg. Mos. Dissert.*).

TRADITION PROFANE.

SACRIFICES DES PAÏENS. Tous les anciens attribuent l'origine du sacrifice à un commandement divin, et ils s'accordent également à ne regarder leurs sacrifices que comme de simples *types*.

De là vient que « les animaux carnassiers ou stupides, ou étrangers à l'homme, comme les bêtes fauves, les serpents, les poissons, les oiseaux de proie, etc. n'étaient point immolés. On choisissait toujours parmi les animaux les plus précieux par leur utilité, les plus doux, les plus innocents, les plus en rapport avec l'homme par leur instinct et leurs habitudes. Ne pouvant enfin immoler l'homme pour sauver l'homme, on choisissait, dans l'espèce animale, les victimes les plus *humaines*, s'il est permis de s'exprimer ainsi » (De Maistre, *Eclaircissem. sur les sacrifices*).

Les anciens Perses immolaient une victime couronnée (Strab. *L.* 15).

On trouve dans plusieurs rituels des anciens Mexicains la figure d'un animal inconnu, orné d'un collier et d'une espèce de harnois, mais percé de dards.

« D'après les traditions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, c'est un symbole de l'innocence souffrante: sous ce rapport, cette représentation rappelle l'agneau des Hébreux ou l'idée *mystique* d'un sacrifice expiatoire destiné à calmer la colère de la Divinité (M. de Humbold, *Vue des Cordilières, t.* 1).

SACRIFICES HUMAINS. Ces horribles sacrifices ont été essentiellement *figuratifs*. « Une tradition universelle nous apprend que la créature s'est jadis rendue coupable envers le Créateur. Toutes les nations ont cherché à apaiser le ciel; toutes ont cru qu'il fallait une victime, toutes en ont été si persuadées qu'elles ont commencé par offrir l'homme lui-même en holocauste » (Châteaubriand).

« Aucune nation n'a douté qu'il n'y eût dans l'effusion du sang une vertu expiatoire... L'histoire, sur ce point, ne présente pas une seule dissonance dans l'univers. La théorie entière reposait sur le dogme de la réversibilité. On croyait, comme on a toujours cru, comme on croira toujours, que l'innocent pouvait payer pour le coupable » (De Maistre, *Eclairc. sur les sacrifices*).

Philon de Biblos rapporte, d'après Sanchoniaton, qu'il y avait chez les Phéniciens des sacrifices qui renfermaient un *mystère*. « C'était, dit-il, la coutume des anciens, que dans les périls imminents, les princes, afin de prévenir la ruine de tout le peuple, immolassent celui de leurs fils qu'ils aimaient le plus, pour apaiser la colère des dieux. Ceux qu'on dévouait en ces occasions étaient, ajoute-t-il, offerts *mystiquement*» (Eusèb. *Præp. Evang. L.* 1, *C.* 10).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. IGNAT. MART.	— Ep. ad. Rom.
	— ad Eph.
	— ad Smyrn.
S. JUSTIN	— Apol.
	— Dial. Cont. Tryph.
S. IRÉNÉE	— Adv. hær. L. 4, C. 32.
TERTULLIEN	— L. 4 Cont. Marcion.
	— De idol. 1. C. 7
ORIGÈNE	— Hom. 9 in Levit.
	— L. 8 Cont. Cels.
S. CYPRIEN	— Ep. 57, 58.
	— De Laps.
S. HILAIRE	— De Trinit. L. 8.
S. OPTAT.	— Donat. Schism.
S. CYRIL. DE JÉR.	— Catech.
S. AMBROISE	— L. Myst. C. 8.
S. J. CHRYSOST.	— Hom. 82 in Matth.
	— L. 6 de Sacerd.
S. JÉRÔME	— Ep. ad Celant.
S. AUGUSTIN	— s. 26.
S. CYR. D'ALEX.	— Comm. in Joan. L. 10.
S. LÉON	— Serm. 6 de ejun.
	— Serm. 8 de Pass.
S. GRÉG. BÈDE	— Hom. 83.
	— Hom. in Epiph.
S. JEAN DAM.	— De fide.
S. BERNARD	— Ser. de Cœn. Dom.
S. THOMAS	— Opusc. 58.

Conciles.

1er DE NICÉE	— Can. 18
D'ÉPHÈSE	— Part. 1 C. 26.
2e DE NICÉE	— Act. 6.
DE TRENTE	— Sess. XIII.

Théologiens.

SUARÈS	— In S. Thom. T. 3.
BELLARMIN	— De Sacr. Miss.
DUPERRON	— Controvers.
BOSSUET	— Id.
Le Cl WISMAN	— Dissert. sur la pr. réelle.
Le Cl GOUSSET	— Théol. dogm.

Apologistes.

DE MAISTRE	— Soirées de S.-Pétersb. 9e Entret.
	— Ecl. sur les sacrif.
JENNYNGS	— Vue de l'évid. de la religion. chrét.
SCHMITT	— La Rédemp. ann. par la Tradition.
M. DE LAMENN.	— Essai sur l'ind. t. 3 C. 17.

Prédicateurs.

SEGNERI	— Serm. Euch.
FLÉCHIER	— Pour le jeud. saint.
CASTILLON	— Une Octave.
BOURDALOUE	— S. Sacrifice.
SEGAUD	— Id.
GEOFFROY	— Eucharist.
NEUVILLE	— Fête-Dieu.
RICHARD	— Id. Messe.
M. l'ab. DEPLACE	— Présence réelle.
Le R. P. RAVIGN.	— Eucharistie.
Le R. P. LACORD.	— Sacr. de l'Euchar.

PREMIER PLAN.

Nature de ce culte.

(L'ABBÉ LEGRIS.—DUVAL.)

Ier Point.

CULTE D'AMOUR.

IIe Point.

CULTE DE RÉPARATION.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Culte d'Amour.

1—Sa fin ;
2—Son objet ;
3—Sa pratique.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Culte de réparation.

1—Réparation générale ;
2—Réparation spéciale.

DEUXIÈME PLAN.

Excellence et avantages de cette Dévotion.

(DE BOULOGNE.—Mgr BESSON.)

Ier Point.

EXCELLENCE DE CETTE DÉVOTION.

IIe Point.

AVANTAGES DE CETTE DÉVOTION.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

Excellence de cette dévotion.

1—Son autorité ;
2—Son objet ;
3—Sa fin.

IIe POINT.

Avantages de cette dévotion.

TROISIÈME PLAN.

J.-C. source unique de vie et de bonheur.

(M. L'ABBÉ DEPLACE.)

Ier Point.

J.-C. EST LE BESOIN DE L'ESPRIT HUMAIN.

IIe Point.

J.-C. EST LE BESOIN DE LA VOLONTÉ HUMAINE.

IIIe Point.

J.-C. EST LE BESOIN DU COEUR DE L'HOMME.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

J.-C. est le besoin de l'esprit humain.

1—Ignorance de la vérité hors de J.-C ;
2—Connaissance de la vérité par J.-C.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

J.-C. est le besoin de la volonté humaine.

1—J.-C. nous révèle clairement le devoir.
2—J.-C. nous commande avec autorité le devoir ;
3—J.-C. donne la force d'accomplir le devoir.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

J.-C. est le besoin du cœur de l'homme.

1—J.-C. ôte à la souffrance son isolement ;
2—J.-C. ôte à la souffrance sa stérilité.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

NATURE DE CE CULTE.

TEXTE.

Nunquid est cor tuum rectum, sicut cor meum cum corde tuo?

4 Reg. x. 15.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est respectable, et par la piété qui l'a inspirée, et par son objet.

C'est un culte qui nous unit au cœur même de J.-C., qui nous associe à ses vues divines, et qui, rempli parfaitement, acquitterait, autant qu'il est permis à la faiblesse humaine, la dette immense que nous imposa sa charité.

Cette dévotion est essentiellement conforme à l'esprit de la religion, parce qu'elle est : 1° *un culte d'amour* ; 2° *un culte de réparation.*

Ier Point.

CULTE D'AMOUR.

Considérons ce culte : 1° *dans sa fin* ; 2° *dans son objet* ; 3° *dans sa pratique.*

1re SUBDIVISION.—**Sa fin.**

Sa fin consiste à honorer l'amour de Dieu pour les hommes. Ainsi s'exprime le pape Clément XIII dans son bref aux évêques de Pologne. « Nous savons que la dévotion au cœur de Jesus n'a d'autre objet que de renouveler, par un symbole vivant et naturel, la mémoire de l'amour immense de Dieu pour les hommes : » *Nihil aliud agi quam symbolice renovari memoriam illius charitatis.*

Ce culte, par cela seul, non-seulement se trouve conforme à l'esprit de la religion, mais il renferme en quelque sorte l'essence et le fond du christianisme. Le christianisme n'est qu'amour. Dans le Dieu qu'il nous présente, il nous fait adorer l'amour même : *Deus charitas est* (Joan. IV. 16).

Ces mystères qui nous étonnent, ne sont que le développement de sa charité pour les hommes ; et ils ne confondent notre raison que parce que l'amour de Dieu pour nous est un abîme où la faible intelligence humaine doit nécessairement se perdre : et l'amour est encore la plénitude de la loi : *Plenitudo legis dilectio* (Rom. XIII. 10).

Entre toutes les religions de la terre, cette religion seule, ébauchée dans la loi de Moïse, achevée dans l'Evangile, nous apprit à aimer Dieu en nous faisant connaître son amour.

Elle nous révèle en Dieu un amour tout-puissant, qui nous a tirés du néant : un amour infini qui franchissant un immense intervalle, éleva l'homme jusqu'à Dieu, en abaissant Dieu jusqu'à l'homme : un amour généreux, qui se dévoua pour nous aux amertumes et aux douleurs, et du sein de la gloire éternelle, daigne encore souffrir en silence les crimes sans nombre qui l'outragent : un amour constant et immuable, qui reste avec nous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles : un amour éternel, qui nous aima de toute éternité, et nous attend encore dans le ciel, pour nous rendre éternellement heureux. En sorte que notre destinée commence, se continue, se termine par l'amour d'un Dieu secondé par l'amour de l'homme : et que, vivant sous les lois de cette religion consolante, nous vivons sous les lois de l'amour.

2e SUBD.—**Son objet.**

S'il existe un culte dont la fin soit d'honorer l'amour de Dieu pour les hommes, le cœur de Jésus doit en être l'objet immédiat, parce qu'il est le sanctuaire de cet amour, comme il en fut l'ouvrage et la victime.

S'il fallait encore je ne dis pas justifier, mais vous expliquer les principes qui ont dirigé la conduite de l'Eglise, nous vous dirions : J.-C. n'est point divisé, nous adorons en lui une personne en deux natures. En vertu de l'union hypostatique, son humanité participe aux honneurs dus à sa divinité. L'Eglise adore dans l'Eucharistie, non-seulement sa nature divine, mais son corps et son sang. Une fête particulière est consacrée à ses plaies adorables. Nous adorons les épines dont son front fut couronné, les clous qui percèrent ses mains et ses pieds, la croix où il expira. Nous adorons le nom même de Jésus auquel tout genou fléchit, pourquoi donc refuserions-nous nos hommages à ce cœur sacré, la plus noble et la plus touchante portion de son humanité, à ce cœur du Verbe incarné, le plus grand, le plus généreux, le plus saint, le plus tendre et le plus compatissant qui soit sorti des mains de Dieu ? Là sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science et toutes les richesses de l'amour, là reside corporellement la plénitude de la Divinité, là se sont consommés tous les mystères de notre salut. Le cœur de Jésus est pour nous la porte du ciel, le trésor des grâces, l'holocauste toujours vivant qui ne cesse de se consumer pour nous et de nous appliquer les fruits de ses souffrances et de sa mort. Ah ! s'il est doux d'être uni de cœur avec ceux que nous aimons : si la communication intime des affections produit la seule félicité réelle ici-bas : si, dans des séparations douloureuses, il est permis de recueillir la plus noble portion de la dépouille mortelle d'un père ou d'un ami pour la déposer avec respect sous la garde de la religion et d'un amour vertueux.... si toutes les nations de la terre ont connu cet usage de conserver le cœur de leurs héros, enrichi de tout ce que la nature et l'art offraient de plus précieux : qui nous accusera de rendre hommage au cœur de notre Père, de notre Sauveur, de notre Dieu ? Et ce cœur qui ne fut formé que pour nous aimer et qui ne veut que notre bonheur, peut-on le contempler sans se sentir entraîné à l'aimer ? De là naît comme naturellement, je dirais presque nécessairement, la pratique de ce culte du cœur de Jésus, pratique qui se réduit à l'amour.

3e SUBD.—**Sa pratique.**

C'est encore l'amour : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis* (Matth. XI. 28). Affligés, vous aimerez ce cœur qui vous offre la seule consolation réelle que vous puissiez goûter ici bas. Venez au cœur de Jésus, le seul ami toujours prêt à vous écouter. Durant sa vie mortelle, il compatissait à toutes les douleurs ; il ne cherchait pas les heureux du monde ; les malades, les malheureux l'environnaient, une vertu sortait de lui et les guérissait tous... Venez donc à lui, vous lui raconterez vos peines, il vous accueillera.

Pécheurs, accourez à lui en lui disant : *Propitius esto mihi peccatori* (Luc. XVIII. 41), et il vous pardonnera.

Ames justes, pourriez-vous ne pas aimer J.-C. ?.... Dévouons-nous tous à ce culte d'amour, le cœur de Jésus est le trésor de toutes les grâces.

IIe Point.

CULTE DE RÉPARATION.

1re SUBD. — **Réparation générale.**

La divine Providence attentive aux besoins de son Eglise, lui a préparé dans tous les temps les secours que devait exiger la variété de ses épreuves. Aux approches de cette époque à jamais déplorable où l'erreur devait attaquer la réalité de la présence reelle de J.-C. dans l'Eucharistie, l'on avait vu se ranimer la dévotion envers le Saint-Sacrement de l'autel. Une fête avait été instituée, des honneurs lui avaient été décernés tels que le saint concile de Trente n'eût qu'à confirmer par son autorité ce qui se trouvait établi par l'usage de toutes les Eglises.

Mais pour réparer les maux d'un siècle qui devait tout attaquer, tout profaner, tout détruire, quoi de plus propre que l'établissement du culte du Sacré-Cœur de Jésus?... Non contents d'autoriser le culte du cœur de Jésus, les évêques sollicitèrent le S.-Siège d'y joindre son approbation.

Aussi quels fruits de grâces et de salut se sont répandus de toutes parts avec cette sainte dévotion ! que de pécheurs convertis, que d'âmes tièdes ranimées ! Dans les sociétés religieuses on a vu la ferveur ou se ranimer ou se maintenir, et au milieu du monde, on a vu revivre la piété, l'amour tendre pour J.-C., la méditation de ses mystères, l'assiduité dans les temples, la fréquentation des sacrements, la pratique des bonnes œuvres et la concorde entre les chrétiens. Aux faveurs spirituelles se sont jointes plus d'une fois les grâces temporelles. (*Peste de Marseille*, Belzunce).

Durant nos désastres de la fin du siècle dernier ; où ont-ils trouvé leur force les nouveaux martyrs ? A peine l'Eglise de France a-t-elle pu recueillir ses débris qu'elle s'est hâtée de ranimer la dévotion au cœur de Jésus, et on l'a vue reparaître avec un nouvel éclat. Ce culte a réparé ses maux.

Tel est, M. F., ce culte de réparation auquel nous devons vous inviter à vous unir, sinon dans le détail des pratiques, au moins de cœur et d'affection. Il faut réparer, il faut rendre à Dieu la gloire que nous lui avons ravie et que nos crimes ne cessent de lui ravir tous les jours ; or, quel moyen plus efficace que d'aimer Jésus, que de faire fleurir le culte de son adorable cœur !

2e SUBD.—**Réparation spéciale.**

Nous voulons parler ici de la réparation particulière que nous devons faire à J.-C. pour les outrages qu'il reçoit des impies et des mauvais chrétiens dans le Saint-Sacrement de l'autel. Outrages publics, causés par le vol dans les Eglises et les plus horribles profanations, par les irrévérences dans les temples ; outrages secrets, causés par les communions indignes des chrétiens hypocrites et des pécheurs impénitents. Que faire pour expier ces attentats ? Invoquons le cœur de Jésus, faisons aux pieds des autels d'humbles supplications, des amendes honorables. Ce cœur nous est ouvert, plongeons-nous avec un saint respect dans cet océan d'amour, gémissons-y avec les âmes innocentes qui se dévouent pour les prévaricateurs et crions avec une sainte componction : Pardon, ô notre bon Jésus ! pardon pour nous qui vous offensons sans cesse, et pardon pour les ingrats qui vous outragent !

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

EXCELLENCE ET AVANTAGES DE CETTE DÉVOTION.

TEXTE.

Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus.

Ps. CX. 4.

Rien de plus expressif, rien de plus touchant, M. F., que les paroles du prophète royal que je viens de rapporter. La charité miséricordieuse de Dieu, dit-il, l'a porté à nous laisser un monument de merveilles qu'il a opérées en notre faveur.

Où trouverons-nous ce monument? Dans les prodiges qu'il a manifestés aux hommes dans la loi de nature?

Mais ces prodiges n'étaient que comme des moyens qu'il employait pour se faire connaître.

Dans les préceptes et dans les promesses qu'il leur a données dans la loi écrite?

Mais ces préceptes et ces promesses n'étaient données que pour préparer les voies aux grands bienfaits qu'il voulait répandre sur eux.

Dans les mystères, les sacrements, les vertus, les exemples de son fils?

Mais ces mystères, ces sacrements, ces vertus et ces exemples sont bien, si vous voulez des parties de ce monument, mais ils ne sont pas le monument lui-même.

Ce monument, c'est dans le cœur de Jésus que nous le trouvons, car il est la source primitive d'où tout découle dans la religion.

Ier Point.

EXCELLENCE DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

1re SUBDIVISION.--**Son autorité.**

Cette dévotion mérite notre confiance et notre respect, d'abord à cause de l'*autorité qui la consacre.*

I. ANTIQUITÉ. Ce serait une erreur de croire que cette dévotion est tout-à-fait récente, parce que, plus généralement sentie, elle est aujourd'hui plus honorée par l'empressement et la ferveur des fidèles Déjà depuis bien longtemps les âmes pieuses en faisaient leurs délices. Les personnages les plus illustres par leur science et leur piété en ont parlé de la manière la plus touchante. Nous en avons des monuments qui appartiennent à des temps assez reculés.

1° Nous devons, avant d'en venir à ces citations, montrer par quelques passages que cette dévotion est, quant à son esprit, aussi ancienne que l'Eglise. Le Sauveur avait dit un jour à ses apôtres: *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* (Matth. XI. 29). La veille de sa passion, le disciple bien-aimé qui le lendemain représenta l'Eglise au pied de la croix, s'assit à ses côtés et mangea la Cène la tête appuyée sur son cœur: *Cum recubuisset ille supra pectus Jesu* (Joan. XIII. 25). S. Paul écrivait aux Romains: *Quis nos separabit a charitate Christi?* (Rom. VIII. 35); aux Corinthiens: *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum sit anathema* (I Cor. XVI. 22); *Charitas Christi urget nos* (II Cor. V. 14); aux Philipiens: *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* (Philip. II. 5).

2° Voici les témoignages sus-mentionnés: « Puisque nous sommes tombés, dit S. Bernard, sur le cœur tout aimable de Jésus, et qu'il fait si bon y demeurer, ne souffrons pas qu'on nous en sépare facilement... Oh! qu'il est bon! oh! qu'il est doux de faire sa demeure dans ce cœur! » (*Tract. de Pass. C.* 3).

« O vénérables plaies! s'écrie S. Bonaventure, c'est par vous que je suis entré et que je suis arrivé jusque dans les entrailles les plus intimes de la charité de J.-C. » (*De Stim. divini amor.*).

Le vénérable Lansberg, surnommé le *Juste*, dans son *Traité de l'amour de Dieu* adressait aux âmes fidèles les avis suivants: « Tachez de vous exciter à la dévotion au Sacré-Cœur de N.-S. J.-C. source abondante d'amour et de miséricorde, et pratiquez avec soin cette dévotion. »

Ecoutez encore S. François de Sales: « Que le Seigneur est bon, que son cœur est aimable! Demeurons-là dans ce saint domicile, que ce cœur vive toujours dans nos cœurs » (*Lettr.* 64, *L.* IV).

II. EGLISE. L'autorité qui consacre cette dévotion n'est rien moins que celle de l'Eglise même, représentée ici par son chef suprême et par les décrets vénérables du Saint-Siége.

En vain nous dirait-on que c'est une dévotion nouvelle; qu'importe qu'elle soit nouvelle, si c'est le Saint-Siége, si c'est l'Eglise qui l'approuve? Qu'importe qu'elle soit nouvelle par la forme, si son esprit est ancien, et si le fond est conforme aux plus saines maximes de la tradition?

2e SUBD.-- **Son objet.**

Cette dévotion est très-respectable *par l'objet sacré* qu'elle offre à notre culte.

Ce n'est plus ici ce sanctuaire ancien que la crainte fermait, et ce Saint des Saints interdit à tous les mortels, à l'exception d'un seul; ce n'est plus ce tabernacle de Jacob, cette arche inanimée, froide dépositaire d'objets aussi morts qu'elle. C'est le vrai tabernacle de cette arche toute vivante du Nouveau Testament, où se trouvent à la fois, non les tables de la loi, mais le législateur lui-même qui nous apporte la loi de son amour; non les cinq pains de proposition, mais le pain des Anges et le froment des élus; non la baguette fleurie d'Aaron, mais le Prêtre éternel et l'auteur même du sacerdoce; non la figure de quelques Chérubins se couvrant de leurs ailes, mais l'objet même de l'adoration de tous les Anges de la cour céleste. C'est Dieu en J.-C. se réconciliant le monde, et devenu malédiction par le péché; c'est l'hostie de propitiation, et la grande victime dont le prix infini met le prix à tous les autres; c'est enfin le cœur de Jésus, le plus magnifique héritage qu'il ait pu nous laisser; cœur immense qui embrasse tous les hommes, qui *aime jusqu'à la fin*; vrai trésor de bonté, vrai océan d'amour et de miséricorde, objet éternel des complaisances du Père céleste, et le plus grand et le plus bel ouvrage qui soit sorti de ses mains.

Voilà, M. F., l'objet trois fois saint que nous offrons à votre dévotion et à vos hommages; c'est le cœur de J.-C., cœur infiniment parfait, siége de la sensibilité et de la tendresse de l'Homme-Dieu; cœur divin, source intarissable d'amabilités et de grâces, inépuisable trésor de miséricorde; cœur tendre, qui ne soupira qu'après notre bonheur; cœur compatissant qui, pendant trente-trois ans, désira ardemment le jour et le moment où il devait s'immoler, pour effacer l'arrêt de notre condamnation et d'où a jailli, comme d'une fontaine sacrée, le sang précieux qui a racheté le genre humain.

3e SUBD.-- **Sa fin.**

La fin de cette dévotion consiste: 1° *à faire du cœur de Jésus le centre de nos affections;* 2° *à reconnaître et à célébrer l'amour immense qu'il a eu pour nous;* 3° *à réparer les outrages qu'il reçoit au Saint-Sacrement de l'autel.*

1° Nous devons faire du cœur de Jésus le centre de nos affections. Qu'y a-t-il en effet de plus digne d'un culte spécial, d'une vénération toute particulière? Quelle source de consolations?

Quelle fête plus belle, plus propre à inspirer et les hautes pensées et les désirs célestes? C'est le culte du cœur, c'est la dévotion du sentiment et de l'amour. Fût-il jamais une règle plus infaillible, une voie plus sure, et un moyen plus efficace pour aller à Dieu, pour nous réunir à lui et nous acquitter envers lui?

2° L'esprit de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus consiste à reconnaître, à célébrer d'une manière spéciale l'amour immense dont il nous a donné tant de témoignages.

Il nous a aimés ce bon Sauveur avant que nous le connussions.... durant notre enfance, notre folle jeunesse... il nous a aimés malgré que nous eussions mérité la haine du ciel... par le péché actuel.

Il nous a aimés dans le mystère de son Incarnation, dans les humilations de la crèche, de l'atelier de Nazareth et de l'arbre de la croix. Il nous a aimés en nous donnant une doctrine de salut, en nous accordant des grâces abondantes.

Toutes les œuvres de sa vie ont été des œuvres d'amour et de miséricorde, témoin ses miracles qui sont tous des actes de tendresse envers ceux qui souffrent (Enumération de ses œuvres d'amour).

3° Enfin, le but de cette dévotion consiste encore à faire au cœur de Jésus réparation et amende honorable pour les outrages qu'il reçoit tous les jours dans le très-auguste et très-saint sacrement de l'Eucharistie (*Voyez*, pour cette considération, le dévelop. du Ier plan, IIe point, *Culte de réparation*).

IIe Point.

AVANTAGES QUE PROCURE CETTE DÉVOTION.

Si la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est si belle, si utile et si précieuse considérée en elle-même et, pour ainsi dire, dans son intérieur, elle n'est pas moins avantageuse et salutaire sous le rapport d'une association et d'une dévotion publique.

Sans parler ici des trésors d'indulgence qu'a ouverts et qu'ouvre chaque jour l'Eglise en faveur de tous les fidèles qui s'y dévouent, qu'y a-t-il donc de plus favorable au salut et de plus propre à accélérer le grand ouvrage de notre sanctification, que ces pieuses confréries où l'on s'aide et l'on se soutient par des pratiques et des exercices communs; où l'on s'encourage par de salutaires conseils; où l'on s'édifie par des exemples réciproques; où l'on se réjouit dans le Seigneur par ces divins cantiques préludes de la joie des élus et des concerts célestes; où les oraisons sont plus ferventes, les bonnes œuvres plus multipliées; où chacun entre en participation des sentiments et des mérites de toutes les âmes aimantes, unies au cœur de Jésus par la même dévotion; où cette communion des saints se rend encore plus sensible dans ces fréquentes assemblées, images touchantes de celles des premiers chrétiens, qui, réunis par les liens de la même foi, l'étaient encore par ceux de la même charité, et où de tous les cœurs et de toutes les âmes ils ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme?

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

J.-C. SOURCE UNIQUE DE VIE ET DE BONHEUR.

TEXTE.

Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.

Joan. x. 10.

Telle a été la mission de J.-C. sur la terre. Et qui ne l'en bénirait? Quel est, en effet, le besoin suprême de nos âmes, si ce n'est la vie, et que voulons-nous par ces ardentes aspirations de nos désirs, si ce n'est de la développer en nous-mêmes, de l'étendre s'il se pouvait sans mesure. Mais c'est notre malheur de chercher la vie là où elle n'est pas, de la méconnaître, de la dédaigner là où elle est.

J.-C. est la vie et le besoin suprême de l'être humain. Toutes les âmes ont leur racine en lui, et toutes nos puissances ne vivent que de lui, comme la plante vit du suc et de la sève de la terre. Et tout ce qu'il y a en nous de vérité, de vertus pour le présent, de joies réelles et pures, d'espérance pour l'avenir, tout cela n'est que la végétation de son esprit et le fruit divin de sa grâce. C'est ce que je vais essayer de vous montrer dans ce discours.

Il y a dans chaque être humain trois puissances: *l'intelligence*, *la volonté*, *le sentiment*. L'intelligence veut la vérité; la volonté tend au bien; le sentiment appelle le bonheur. Or, c'est J.-C. et J.-C. seul qui peut réaliser pour l'être humain ces trois choses: 1° *la vérité*, 2° *la vertu*; 3° *le bonheur*, ainsi est-il la nécessité suprême de l'humanité.

Ier Point.

J.-C. EST LE BESOIN DE L'ESPRIT HUMAIN.

1re SUBDIVISION.—**Ignorance de la vérité hors de J.-C.**

Je dis d'abord que J.-C. est le besoin de l'intelligence humaine. Qu'est-ce, en effet, que ce besoin, sinon de connaître, et quel est l'objet nécessaire de la connaissance, sinon la vérité?

La vérité est donc le premier besoin de l'esprit humain, l'élément de sa vie, sa condition essentielle d'existence. Mais la vérité serait-elle tout entière dans ce monde matériel où s'accomplit ici-bas le travail de notre épreuve? Ne le pensez pas.

Par tout ce qu'il y a d'élevé dans notre être, nous appartenons à un monde supérieur, au monde des esprits; et il y a dans tout cœur d'homme quelque chose dont l'aspiration ardente et invincible ne cesse de monter vers ce qui est infini et éternel. Or, J.-C. est le le besoin de l'intelligence, parce que, seul, il possède et il donne, dans sa plénitude, cette vérité religieuse dont l'absence totale serait l'extinction même de l'être intelligent.

En effet, celui qui n'a pas appris à son école, que sait-il de la vérité religieuse, et que peut-il savoir? Il aura tout au plus quelques notions générales de la conscience et du devoir qui ne sauraient absolument manquer dans un être humain. Mais que connaî-il de Dieu, de lui-même et de l'avenir?

2e SUBD. — **Connaissance de la vérité par J.-C.**

Pour nous qui avons le bonheur de croire, nous connaissons tout ce qu'il importe à un être humain de savoir, le doute est pour nous un mystère et nous pouvons lui-dire: Je ne te connais pas! C'est qu'en effet Dieu nous a parlé par J.-C et dans la personne de cet adorable maître il nous a enseigné toute vérité. Nous pouvons tous venir apprendre et nous instruire à son école, depuis l'enfant encore dans l'ignorance, jusqu'au savant qui habite les hautes régions de l'intelligence. La foi, don divin, met la vérité à la portée de tous, l'Eglise la conserve et la redit invariablement à tous, et tout chrétien la possède dans ce symbole que tous connaissent et que dix-huit siècles possèdent, programme divin où toute vérité nous est révélée au nom et sous la garantie de Dieu même.

IIe Point.

J.-C. EST LE BESOIN DE LA VOLONTÉ HUMAINE.

De même que la vie de l'intelligence humaine c'est la pensée, la vie de la volonté humaine c'est l'action; comme le but de la pensée c'est la vérité, le but de la vérité c'est le bien. Mais le bien où le chercher et comment l'atteindre? Question nouvelle et que J.-C. peut seul résoudre. C'est que cette solution demande trois choses que J.-C. seul peut réaliser: 1° *assez de lumière pour montrer clairement à la volonté son but*; 2° *assez d'autorité pour le lui imposer souverainement*; 3° *assez de puissance pour l'y conduire*.

1re SUBD. — **J.-C. nous révèle clairement le devoir.**

Et d'abord, en dehors de J.-C., il n'y a que des hommes, et quel homme ici-bas possède complètement et invariablement la science du devoir? Ah! j'ai lu leurs livres, j'ai médité leurs raisons et je les ai trouvés tous flottants, indécis, hésitant sur la question du devoir comme sur la question de vérité, et ne sachant que s'arrêter à des conjectures vaines qui doutent d'elles-mêmes.

Mais il en est autrement de J.-C. Lui, avec une clarté qui saisit toutes les intelligences, avec une certitude qui exclut tous les doutes, il m'enseigne où est le bien, où est le mal, ce qui est le désordre et l'égarement. Ecoutez-le: Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre être: *Diliges*; ici pas d'hésitation, pas de conjecture, d'incertude, de contradiction. Voilà la science complète et immuable du devoir. Le devoir; il est dans la voix de votre raison et de votre cœur, lorsque tous deux appellent Dieu comme leur fin dernière et suprême. Le mal c'est la passion contentée et satisfaite; le bien c'est le sacrifice accepté et accompli. Le mal, c'est l'amour de soi avec le mépris de Dieu; le bien c'est l'amour de Dieu avec le mépris de soi.

2e SUBD. — **J.-C. nous commande avec autorité le devoir.**

Soyez ici-bas tout ce qu'il vous plaira: savant, philosophe, homme de génie, vous pouvez bien disserter sur le devoir; mais pouvez-vous me l'imposer? Non. En vertu de quelle autorité me prescririez-vous un devoir? l'autorité de la science? Mais êtes-vous invariable, et si vous ne l'êtes pas, qu'importe la science, si en route je peux m'égarer et me perdre?

Serait-ce l'autorité du génie? Il ne vous a pas créé une nature supérieure, et il vous laisse dans la foule des autres mortels. Ainsi donc, les sages, les hommes de génie peuvent bien nous proposer des maximes morales qui conduisent à la renommée; mais ils ne sauraient nous imposer le devoir qui mène à la vertu, à Dieu, à l'éternité.

Cela n'appartient qu'à J.-C., parce que J.-C. réunit en soi seul toutes les autorités possibles: 1° celle de la *sainteté*, qui va, par les exemples, les actes au-delà de ce que prêche la parole; 2° celle de l'*infaillibilité* absolue qui ne peut pas plus imposer l'erreur que la subir; 3° celle de la *mission surhumaine*, puisque son Père ne l'a envoyé sur la terre que pour prêcher la vertu et le devoir; 4° enfin l'*autorité d'une nature supérieure*; car il est homme, il est Dieu. Par conséquent, à toutes sortes de titres, il a le droit de commander et d'être obéi. Et ainsi ce qu'il révèle, n'est pas une opinion, comme ce qu'enseignent les hommes, c'est une loi: sa parole n'est plus seulement une lumière qui éclaire, c'est une règle qui enchaîne.

3e SUBD. — **J.-C. donne la force d'accomplir le devoir.**

C'est peu de savoir ce qui est le bien, ce qui est le mal; nous sommes moins ignorants, mais nous ne sommes pas moins faibles.

Si la sagesse du monde est obligée d'avouer son impuissance devant J.-C., qu'a-t-elle fait et que peut-elle faire pour nous? De quelles séductions nous a-t-elle jusqu'ici défendus? De quelles faiblesses nous a-t-elle garantis, ou plutôt à quels écueils ne nous a-t-elle pas laissé échouer?

Il en est autrement de J.-C. C'est lui qui inspire les grandes choses qui s'accomplissent dans le domaine de l'âme et de la science.

A quelle école, en effet, appartiennent les hommes qui dédaignent la fortune, qui ont le plaisir en mépris, qui sont chastes, humbles, détachés d'eux-mêmes, sachant souffrir et mourir pour Dieu et leurs frères, victimes de la conscience, et, quand il le faut, martyrs du devoir? On le sait, ils ne sortent pas des écoles du monde, mais de l'école de J.-C.

C'est que J.-C. a deux moyens d'exalter l'âme au-dessus d'elle-même: 1° la *grâce*, action intime et énergique, force surhumaine qui, en descendant dans l'âme, se mêle à toutes ses puissances et la pénètre de la vie de Dieu même; 2° ses *propres exemples*; voilà ce qui explique la vertu des saints et les prodiges de leurs actions héroïques.

IIIe Point.

J.-C. EST LE BESOIN DU CŒUR DE L'HOMME.

L'homme aspire sans cesse au bonheur, et cependant le joug du malheur pèse sur tous les enfants d'Adam. Il faut donc que quelqu'un vienne pour apprendre à l'homme à trouver le bonheur dans la souffrance puisqu'elle est générale et qu'elle embrasse tous les âges. Or, c'est ce que fera J.-C.

1re SUBD. — **J.-C. ôte à la souffrance son isolement.**

L'affligé ne trouve de consolations: 1° *ni dans les richesses*; 2° *ni dans l'amitié*; 3° *ni dans la raison*.

Les richesses sont vaines et passagères, l'amitié est inconstante et impuissante, la raison ne suffit pas: ainsi il est laissé seul.

Allez donc à J.-C., âmes souffrantes; avec lui pas de délaissement. Il l'a dit lui-même: Sa mission n'est autre chose ici-bas que de venir consoler ceux qui souffrent. Quelle que soit votre peine, il saura trouver pour elle quelque parole qui vous consolera. On vous a ravi vos biens; voici le bien du ciel! On a flétri votre réputation; voilà l'estime de votre Dieu! Un ami vous a trahi: ah! pour ce cœur mortel, voilà un cœur divin qui ne se reprend jamais! La mort vous a ravi ce que vous aimiez; ce n'est qu'une absence; J--C. est le Dieu de l'éternité.

2e SUBD. — **J.-C. ôte à la souffrance sa stérilité.**

Souffrir sans profit et sans but, voilà ce qui indigne et ce qui désespère l'homme. Eh bien! allez à J.-C. et voilà que tout change. Ecoutez-le: Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Voici que se révèle une théorie nouvelle et divine de la douleur.

Cette douleur qui jusque-là était une faiblesse devient une puissance, la première et la plus noble, la triple puissance de l'*expiation*, du *mérite* et du *dévouement*...

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Præbe, fili mi, cor tuum mihi (Prov. XXIII. 26).

Timor Domini dilatabit cor (Eccli. I. 12).

Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris (Is. I. 12).

Dabo vobis cor novum, et auferam cor lapideum (Ezech. XXXVI. 26).

Quid sunt plagæ istæ...? Et dicet : his plagatus sum in domo eorum qui diligebant me (Zach. XIII. 6).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos (Joan. XIII. 1).

Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me. Qui autem diligit me, diligetur a Patre meo : et ego diligam eum; et manifestabo ei meipsum (Id. XIV. 21).

Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus (Id. ibid. 23).

Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite; sic nec vos, nisi in me manseritis. Ego sum vitis, vos palmites; qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum; quia sine me nihil potestis facere (Id. XV. 4, 5).

Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint; quodcumque volueritis petetis, et fiet vobis (Id. ibid. 7).

Sicut dilexit me Pater et ego dilexi vos, mancte in dilectione mea (Id. ibid. 9).

Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis... Vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi a Patre meo nota feci vobis (Id. ibid. 13, 15).

Unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua (Id. XIX. 34).

EPITRES.

Quis nos separabit a charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius? (Rom. VIII. 35).

Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema (1 Cor. XVI. 22).

Charitas Christi urget nos.... Pro omnibus mortuus est Christus; ut, et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit (2 Cor. V. 14, 15).

Ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis (Eph. V. 2).

Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu (Philip. II. 5).

In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit (Id. III. 16).

Qui habet Filium habet vitam; qui non habet Filium, vitam non habet (Id. V. 12).

SS. PÈRES.

Sacré-Coeur de Jésus,

Venerunt milites.... et *latus ejus lancea aperuerunt*... O pessimam voluntatem ac scelestissimam! Noli tamen pertubari, o delectissime; quæ enim malo illi animo patrarunt, veritati consentiebant. Prophetia hinc impleta est, inquiens: *Videbunt in quem transfixerunt*. Neque hoc tantum, sed non crediturus fuit fidei argumentum, ut Thomæ, et qui cum eo erant. Ad hæc et arcanum mysterium confirmatum est, *exivit* enim *sanguis et aqua*. Non casu et simpliciter hi fontes scaturierunt, sed quoniam ex ambobus Ecclesia constituta est (S. Chrysost. *Hom.* 84 *in Joan.*).

Unus militum lancea latus ejus aperuit. Vigilanti verbo Evangelista usus est, ut non diceret: latus ejus percussit, aut vulneravit, aut quid aliud, sed aperuit; ut illic quodammodo vitæ ostium panderetur, unde Sacramenta manaverunt, sine quibus ad vitam, quæ vera vita est, non intratur (S. August. *Tr.* 120 *in Joan.*).

Tuta et firma requies est infirmis et peccatoribus in vulneribus Salvatoris, securus hic habita, patent mihi viscera per vulnera, quidquid ex me mihi deest, usurpo mihi ex visceribus Domini mei, quoniam misericordiæ affluunt, nec desunt foramina, per quæ effluant. Per foramina corporis patent mihi arcana cordis; patet magnum pietatis sacramentum, patent viscera misericordiæ Dei nostri in quibus *visitavit nos Oriens ex alto* (Id. *in Manual. C.* 21, 22).

Cor Christi cœleste gazophilacium et ærarium est (S. Petr. Damian. *Serm.* 1).

In omnibus adversitatibus non inveni tam efficax remedium quam vulnera Christi: in illis dormio securus, et requiesco intrepidus (Id. ibid.).

Quia semel venimus ad cor dulcissimi Jesu, et bonum est nos hic esse, ne sinamus nos facile avelli ab eo (S. Bernard. *Tract.* 3 *de Pass. Dom.*).

O quam bonum et quam jucundum habitare in corde hoc! Quin potius dabo omnia, omnes cogitationes, et affectus mentis commutabo, jactans omne cogitatum meum in cor Domini Jesu, et sine fallacia illud me enutriet (Id. ibid.).

Bonus thesaurus, bona margarita, cor tuum, bone Jesu! quis hanc margaritam abjiciat (Id. ibid.).

Ad hoc templum, ad hæc Sancta Sanctorum, ad hanc arcam testamenti adorabo, et laudabo nomen Domini, dicens cum David: *inveni cor meum ut orem Deum meum*. Et ego inveni cor regis, fratris, et amici benigni Jesu, et nunquid non adorabo? (Id. ibid.).

Ad hoc enim perforatum est latus tuum, ut nobis patescat introitus... propterea vulneratum est, ut, per vulnus visibile, vulnus amoris invisibile videamus... Carnale vulnus, vulnus spirituale ostendit. Quis illud cor tam vulneratum non diligat? Quis tam amans non redamet? Quis tam castum non amplectatur? (Id. ibid.).

Non volo amplius a Jesu separari. Bonum est enim cum illo esse, et in ipso volo tria tabernacula facere, unum in manibus, unum in pedibus, sed aliud continuum in latere. Ibi loquar ad cor ejus, et ab ipso quod voluero impetrabo (S. Bonavent. *Stim. Amor. p.* 1, *p.* 1).

SS. PÈRES.

Amour envers N. S. J.-C.

Simus ut Christus, quoniam Christus quoque sicut nos : efficiamur dii propter ipsum, quoniam ipse quoque propter nos homo factus est (S. Gregor. Naz. *Orat.* 40 *in Pasch.*).

Propter hoc naturam nostram ipse suscepit, ut in se velut in tabula quadam veram virtutem depingeret, tamque nobis omnibus tanquam archetypum imitandum proponeret (S. Basil. *Serm. de Tent.*).

Omnia habemus in Christo, et omnia in nobis Christus. Si a vulnere curari desideras, medicus est. Si febribus æstuas, fons est. Si gravaris iniquitate, justitia est. Si indiges auxilio, virtus est. Si mortem times, vita est. Si tenebras fugas, lux est. Si cœlum desideras, via est. Si cibum quæris, alimentum est (S. Ambr. *in Serm.*).

Ipse Christus est os nostrum, per quod Patri loquimur; oculus noster, per quem Patrem videmus; dextera nostra, per quam Patri offerimus (Id. *L. de Isaac, C.* 8).

Induere Christum, est undique in nobis per sanctimoniam et mansuetudinem Christum in nobis conspicuum esse. Homo quippe indutus id esse videtur, quod indutus est; appareat itaque in nobis Christus (S. Chrysost. *in Ep.* 2 *ad Cor.*).

Ego sum via, veritas, et vita; tanquam diceret: qua vis ire? ego via. Quo vis ire? ego sum veritas. Ubi vis permanere? ego sum vita (S. August. *in Matth.*).

Scio, Domine mi, quia ex hoc quod me fecisti, debeo tibi meipsum, et quia redemisti et pro me homo factus es, deberem tibi plus quam me, si haberem; quanto tu major es, pro quo dedisti teipsum (Id. *in Medit.*).

Quid est Jesus, nisi Salvator? Ergo propter temetipsum esto mihi Jesus. Noli, Domine, noli sic attendere malum meum ut obliviscaris bonum tuum, o bone Domine! Si ego commisi, unde me damnare potes, tu non omisisti, unde me salvare soles (Id. ibid.).

Videns Deus homines omnino carnales effectos, tantum eis dulcedinis in carne exhibuit, ut durissimi cordis sit, quisquis eum affectu toto non diligit (S. Bernard. *in Serm.*).

Tristatur aliquis vestrum veniat in cor Jesus et inde saliat in os, et ecce ad exortum nominis lumen, nubilum omne diffugit, reddit serenum. Labitur quis in crimen, currit insuper ad laqueum mortis desperando; nonne si invocet nomen vitæ, confestim respirabit ad vitam? (Id. *Serm.* 5 *in Cant.*).

Dignus est plane morte, qui tibi Christo, recusat vivere; et qui tibi non sapit, desipit; et qui curat esse nisi propter te, pro nihilo est, et nihil est (Id. *in Cant.*).

Habemus in Christo quod amemus, imitemur et admiremur (Id. *in Epist.*).

Hæc sit sapientia et meditatio tua, et studium, semper aliquid de Christo cogitare, unde vel provoceris ad imitandum eum, vel ad eum amandum exciteris. Quanto enim se quisque ei virtutis imitatione hic conformare studuerit, tanto ei in prima gloria et claritate appropinquabit et similior erit (S. Bonav. *in Serm.*).

Teneas te apud Jesum vivens ac moriens, et illius fidelitati te committe, qui omnibus deficientibus solus potest te juvare (*De Imit. Chr. L.* 2, *C.* 7).

HISTORIQUE DE CETTE FÊTE.

Il arriva que dans l'ordre de la Visitation, vers le milieu du dix-septième siècle, ordre très-sage, très-aimable, très-humble, qui n'a jamais laissé ici-bas d'autres traces que celles que l'on suit par des choses douces et bonnes, il arriva, dis-je, dans cet ordre de la Visitation, fondé par saint François de Sales, en Bourgogne, qu'une simple religieuse nommée *Marie-Marguerite*, reçut communication de N.-S. qu'il désirait que dans son Eglise une nouvelle dévotion fût instituée. Le Seigneur lui apparut, et lui montrant sa poitrine toute resplendissante d'amour, il lui dit : « Voilà le cœur qui a tant aimé les hommes ! »

Il lui demanda trois choses : 1° de se lever la nuit du jeudi au vendredi de onze heures à minuit, moment de son agonie au jardin des Olives, de se prosterner par terre et là de s'y unir de cœur à Dieu, à ce qu'il avait souffert à ce commencement de sa passion; 2° de communier tous les premiers vendredis de chaque mois; 3° d'obtenir de l'Eglise par l'intermédiaire de ses pasteurs, qu'il fût établi le vendredi dans l'octave de la Fête-Dieu une fête ou une solennité au Sacré-Cœur de Jésus.

Cette religieuse fut poursuivie pendant vingt ans de ces manifestations de Dieu; dans son couvent, on la repoussa pendant près de vingt années avec une obstination presqu'inébranlable jusqu'à la fin; ces bonnes religieuses de la Visitation ne voulaient pas concevoir que Dieu eût choisi leur ordre pour que son esprit y produisît quelque chose de nouveau; elles avaient horreur de la pensée qu'une simple fille, comme elles, pouvait recevoir de si hautes communications, et il n'est sorte de contrariété, d'amertume, de contradiction, d'humiliation que pendant près de vingt années cette sœur Marie-Marguerite, n'eût à souffrir, simplement parce qu'elle était fidèle à la parole de son bon maître. Elle disait à ses supérieurs et à ses directeurs les merveilles de grâce qui se passaient en elle.

Voilà l'origine de cette dévotion, comme de beaucoup de choses dans le monde, une très-simple, une pieuse fille ! Mais quand Dieu agit, il commence dans l'humilité, il commence dans le secret des âmes, mais quand il le veut il sait authentiquer et donner notoriété à ce qu'il fait! (Le R. P. Lacordaire, *Disc. pour le Sacré-Cœur*).

Vers la fin du dix-septième siècle, on publia des révélations faites par J.-C. même à une religieuse de l'ordre de la Visitation de Parai-le-Monial en Charollais, nommée Marie-Marguerite. On publia que cette simple fille avait plusieurs fois entendu J.-C. lui parler de l'amour dont son cœur est rempli pour les hommes; lui dire « que ce cœur les a tant aimés, » qu'il n'a rien épargné pour leur témoigner son amour; se » plaindre que cependant il ne recevait du plus grand nombre » que des marques d'ingratitude, son cœur étant sans cesse » outragé dans le Sacrement de son amour, par des froideurs, » des irrévérences, des mépris et des sacrilèges; demander » qu'une fête fût spécialement consacrée à honorer son cœur, » à lui faire réparation et amende honorable; et promettre » que son cœur se dilaterait pour répandre avec abondance » ses grâces sur ceux qui lui rendraient cet honneur. » (Mgr Besson, évêque de Metz, *Instr. sur la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus*).

MOTIFS ET MOYENS.

MOTIVA

(ad Christum amandum).

I. QUIA EST CAPUT NOSTRUM.

Ipse est caput corporis Ecclesiæ, qui est principium, primogenitus ex mortuis; ut sit in omnibus ipse primatum tenens, quia in ipso complacuit, omnem plenitudinem inhabitare, et per eum reconciliare omnia in ipsum (Coloss. I. 18, 19).

II. QUIA EST FRATER NOSTER.

Non confunditur fratres eos vocare, dicens : Nuntiabo nomen tuum fratribus meis (Hebr. II. 11, 12). *Ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam, ibi me videbunt* (Matth. XXVIII. 10).

III. QUIA EST SPONSUS ANIMÆ.

Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus (Cant. V. 10). *Candidus* per vitæ innocentiam, *rubicundus* per passionem, sanguinisque sui pretiosissimi totalem effusionem, ideo *electus ex millibus* (Lohner, *Bibl. Man. Tit. Christ.*).

IV. QUIA EST DUX, MAGISTER ET REDEMPTOR.

Quæ tria officia ipsemet Christus indicavit, dum dixit :

Ego sum via, veritas et vita (Joan. XIV. 6). Hinc S. Leo : Christus, inquit, est via sanctæ conversationis, veritas doctrinæ divinæ, vita beatitudinis sempiternæ. (*Serm. 4 de Resurr.*); Et S. Cyrillus : Christus nobis est via per vitæ actionem, veritas per fidei rectitudinem, vita per sanctificationem.

V. QUIA PASTOR, ADVOCATUS ET MEDIATOR NOSTER EST.

PASTOR. *Ego sum pastor bonus.... Oves meas vocem meam audiunt, et ego cognosco eas* (Joan. X. 14, 27).

ADVOCATUS. *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum justum* (1 Joan. II. 1).

MEDIATOR. *Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus* (1 Tim. II. 5).

MEDIA

(ad Christum amandum).

I. SERIA PONDERATIO AMORIS CHRISTI ERGA NOS.

Teste Seneca, amor est efficacissimum amoris philtrum. Quid ergo tantus Christi amor in corde humano non efficiet, si accurate secundum circumstantias consideretur (Lohner, *Bibl. man.*).

II. HUMILITATIS ET PACIS INTERNÆ STUDIUM.

Esto humilis et pacificus, et erit tecum Jesus. Sis devotus et quietus, et manebit tecum Jesus (*De Imit. Chr. L. 2, C. 8, N. 3*).

III. CONTEMPTUS EXTERNARUM CONSOLATIONUM.

Potes cito fugare Jesum... si volueris ad exteriora declinare (Id. ibid.). Verus amator Christi... non cadit super consolationes, nec quærit tales sensibiles dulcedines (Id. ibid. C. 9, N. 3).

IV. AMOR ARDENS ET INDEFICIENS.

Teneas te apud Jesum, vivens ac moriens, et illius fidelitati te committe, qui, omnibus deficientibus, solus te potest juvare. Dilectus tuus, talis est naturæ, ut alienum non velit admittere, sed solus vult cor tuum habere (Id. ibid. C. 7, N. 2).

V. PLURIMA MEDIA.

S. Vincent-de-Paul disait : « Une excellente manière de s'exercer dans l'amour de N.-S., c'est de s'accoutumer à l'avoir toujours présent à l'esprit. Voici trois moyens : 1° quand vous devez faire une action, représentez-vous la manière dont J.-C. agissait lorsqu'il était sur la terre; ayez les mêmes intentions qu'il avait, et efforcez-vous d'entrer dans ses dispositions avec le dessein de l'imiter; 2° pensez souvent qu'il vous regarde du haut du ciel, et qu'il répand sur vous l'abondance de ses grâces : 3° que la foi vous montre la personne de J.-C. dans tous ceux avec qui vous vous trouvez et que vous voyez. *(Heureuse Année.)*

EXEMPLES.

S. JEAN-BAPTISTE.

Tanti fecit Christum ut diceret : *Qui post me venturus est, qui ante me factus est; cujus non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti* (Joan. I. 27).

S. PIERRE.

Domine tu scis quia amo te (Joan. XXI. 17).

S. PAUL.

Vivo autem, jam non ego; vivit vero in me Christus (Galat. II. 20).

Sᵉ MARIE-MADELEINE.

Quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius (Luc. X. 39).

S. THOMAS D'AQUIN.

Audiens a Christo : Bene de me scripsisti Thoma, et quam mercedem petis? respondit : non aliam nisi te, Domine (Surius, *in Vit.*).

S. IGNACE.

Cum vitam Christi legisset, tanto eum imitandi desiderio exarsit, ut eam, quam novimus et miramur, vivendi rationem susceperit, societatemque Jesu elegerit (*In ej. vit.*).

S. FRANÇOIS XAVIER.

Orabat identidem hanc collectam : Domine Jesu Christe, Deus cordis mei, per quinque vulnera quæ tibi in cruce nostri amor inflixit, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti (Caraff. *in Fasc. Consid.*).

Sᵉ MECHTILDE.

A Deo inspirata hac utebatur oratione : O salutifera vulnera dulcissimi mei Jesu Christi, salvete, salvete, salvete in potentia Patris qui vos dedit, in sapientia Filii, qui in vobis sustinuit, in benignitate Spiritus Sancti, qui in vobis opus nostræ redemptionis perfecit (Id. ibid).

Sᵉ THÉRÈSE.

Voto se astrinxit, ut a quoquam mortalium in amore isthoc, sponsique sui expressa similitudine ne superaretur (Ribaden. *in Vit. L. 4 C. 20*).

LA MÊME SAINTE A JÉSUS CRUCIFIÉ.

Ce qui fait que je t'aime, ô mon Dieu, ce n'est pas l'idée du ciel que tu nous promets; ce qui fait que je redoute de t'offenser, ce n'est pas la crainte de l'enfer.

C'est par là seul que je t'aime; c'est quand je te vois livré à la torture, cloué sur la croix; c'est quand je songe à tes plaies sanglantes, aux angoisses de ta mort.

Je t'aime tant, mon Dieu, que s'il n'y avait pas de ciel je t'aimerais encore; que s'il n'y avait pas d'enfer, j'aurais encore peur de t'offenser, nulle récompense ne sert de but à mon amour; car si j'en venais à ne plus espérer tout ce que j'espère, je t'aimerais autant que je t'aime (*OEuvr.*).

S. FRANÇOIS DE SALES.

L'autre jour, dans l'oraison, considérant le côté ouvert de N.-S. et voyant son cœur, il m'était avis que nos cœurs étaient tous à l'entour de lui et qu'ils lui faisaient hommage comme au souverain roi des cœurs (*Lettr.* 105).

PESTE DE MARSEILLE EN 1720 ET 1721.

Marseille était ravagée par la peste. Dévouement, prières, supplications, rien n'apaisait la colère du ciel, lorsque le pieux et excellent évêque M. de Belzunce, qui avait eu des communications avec les religieuses de la Visitation de Moulins, conçut l'idée de donner son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. Il fit une procession, pieds nus et immédiatement le fléau cessa (Le R. P. Lacordaire, *Discours sur le Sacré-Cœur*).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

S. BASILE —Serm. de Tent.
S. GRÉG.-DE-N. —Orat. 40 in Pasch.
S AMBROISE —L. de Isaac, c. 8.
S. CHRYSOSTÔME —In Ep. 2 ad Cor.
—Hom. 84 in Joan.
S. JÉRÔME —Ep. ad Celant.
S. AUGUSTIN —In Matth.
—In Méditat.
—De Cat. rud. c. 4.
—L. 4 Confess
S. GRÉGOIRE —Hom. 4 in Ezech.
—Ep. 1 de Perf. chr.
S. MAXIME —Serm. de Nat.
S EUSÈBE D'EM —Hom. 1 de Nat.
PIERRE DAMIEN —Serm. 1.
—Hom. 2 de Symb.
—Hom. 2 de Epiph.
S. BERNARD. —In Cant. 5, 13, 22.
—De nova milit.
—In Serm. 12.
—In Serm. 4 Adv.
—In Epist.
—Serm. Epiph. Dom.
—Tract. 3 de Pass. Dom.
S. BONAVENTUR. —Stim. div. amor. p. 1, c 1.
—In Serm.

Ascétiques.

THOM.-A-KEMP. —De Imit. Chr. L. 1, c. 8—L. 2, c 1, 7, 8, 9—L. 3, c. 56.
E. NIEREMBERG. —Amor erga Jesum.
DREXELIUS —Christus, nascens, moriens, resurg.
TAUSCH —Fontes Salvatoris.
ARIAS —De Imit. Christi.
GAUDIER —Id.
BELLARMIN. —De Gem. Columb.
—De Sept. Verb. Dom.
CARAFFA —Seraphinum.
S. JURE —Con. et amour de J.-C.
Sᵉ THÉRÈSE —Œuvr.
S. FR. DE SALES —Lettr. 64, 65, 101.
LANSBERG. —Traité du div. am.
M.-M.-ALACOQUE —Révélations.
—Devot. au Sacré-Cœur de Jesus

Prédicateurs.

L'ab. LEGRIS-DUVAL. —Sacré-Cœur.
BOULOGNE —It. Inst. past.
RAMBERT —Merv. du S.-Cœur.
BESSON —Sacr.-Cœur, Inst. past.
FRAYSSINOUS —Dev. env. J.-C.
Le R. P. LACORDAIRE —Discours sur le Sac.-Cœur.
M. l'ab. DEPLACE —J.-C. source de vie et de bonheur.

MYSTÈRES

DE LA SAINTE VIERGE.

PREMIER PLAN.	DEUXIÈME PLAN.	TROISIÈME PLAN.
Annonciation. (BOURDALOUE.)	**Annonciation.** (LE P. LENFANT.)	**Purification.** (BOSSUET.)
Ier Point. LA B. V. MARIE DEVIENT, PAR CE MYSTÈRE, MÈRE DE DIEU ET MÈRE DES HOMMES.	**Ier Point.** PRÉPARATION DE MARIE AUX GRANDEURS QUE DIEU LUI DESTINE.	**Ier Point.** IMMOLATION DE LA VOLONTÉ.
IIe Point. CETTE DOUBLE MATERNITÉ, DANS MARIE, A ÉTÉ LA RÉCOMPENSE DE SON HUMILITÉ, DE SA PURETÉ ET DE SA FOI.	**IIe Point.** SENTIMENTS QUE MARIE RÉUNIT A SES GRANDEURS.	**IIe Point.** IMMOLATION DES SENS.
		IIIe Point. IMMOLATION DE LA VIE.
Ier POINT.—SUBDIVISIONS. **La B. V. Marie devient, par ce mystère, mère de Dieu et mère des Hommes.** 1—Mère de Dieu ; 2—Mère des Hommes.	Ier POINT. — SUBDIVISIONS. **Préparation de Marie aux grandeurs que Dieu lui destine.** 1—Elle n'y a point aspiré par l'ardeur de ses désirs ; 2—Elle s'y est disposée par la pratique.	Ier POINT. — SUBDIVISIONS. **Immolation de la volonté.** 1—N. S. J.-C. ; 2—La B. V. Marie.
IIe POINT. — SUBDIVISIONS. **Cette double maternité, dans Marie, a été la récompense de son humilité, de sa pureté et de sa foi.** 1—Ce que nous devons à Dieu ; 2—Ce que nous nous devons à nous-mêmes.	IIe POINT. — SUBDIVISIONS. **Sentiments que Marie réunit à ses grandeurs.** 1—Humilité profonde ; 2—Docilité courageuse.	IIe POINT.—SUBDIVISIONS. **Immolation des sens.** 1—N. S. J.-C. ; 2—La prophétesse Anne.
		IIIe POINT. — SUBDIVISIONS. **Immolation de la vie.** 1—N. S. J.-C. ; 2—Le vieillard Siméon.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

ANNONCIATION.

TEXTE.

Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum; hic erit magnus et filius Altissimi vocabitur.

Luc. I. 31, 32.

Est-il une grandeur comparable à celle de la Mère de Dieu? Tâchons, mes chers auditeurs, de nous en faire quelque idée; mais souvenons-nous d'abord de ce qu'a dit S. Bernard, que Marie elle-même n'eût pu la comprendre dans toute son étendue, ni l'expliquer : *Audacter dico, quod nec ipsa plane Maria potuerit explicare.* Après cela, vous ne serez pas surpris si ce que j'ai à vous dire se trouve encore infiniment au-dessous de mon sujet.

Je considère Marie sous deux rapports : l'un à Dieu et l'autre aux hommes. *Marie devient mère de Dieu;* c'est le premier rapport; et Marie, mère de Dieu, devient par là même la médiatrice et comme *la mère des hommes,* c'est le second. Or, voyons, autant qu'il nous est possible, quelle gloire doit revenir à cette vierge, de l'un et de l'autre, et quelles grandeurs y sont renfermées.

Ier Point.

LA B. V. MARIE DEVIENT PAR CE MYSTÈRE MÈRE DE DIEU ET MÈRE DES HOMMES.

1re SUBDIVISION.—**Marie mère de Dieu.**

Ecoute, ô homme! s'écrie là-dessus S. Anselme, contemple et admire : *Intendat mens humana, contempletur et stupeat.* « Le Père céleste avait un fils et consubstantiel; mais il n'a pas voulu que ce fils n'appartînt qu'à lui seul; il en a fait part à Marie, et elle est véritablement sa mère sur la terre, comme il est son Père dans le ciel » : *Non est passus manere suum; sed eum ipsum voluit esse Mariæ unicum.* Pensée sublime, mais qui dans sa sublimité n'exprime rien dont notre mystère ne nous fasse voir l'entier accomplissement. Ah! M. F., disait S. Paul, je fléchis le genou devant le Père de J.-C. mon maître, parce que c'est de lui que procède toute paternité, soit dans le ciel, soit sur la terre! Ainsi parlait le grand apôtre; et ne puis-je pas ajouter que je me prosterne en la présence de ce Père tout-puissant, pour le reconnaître, non plus seulement comme auteur de toute paternité, mais comme principe de cette maternité divine que j'honore dans Marie! Car quel prodige, chrétiens! et quel autre que Dieu même a pu opérer ce miracle? La virginité et la fécondité jointes ensemble; une vierge qui conçoit dans le temps le même fils que Dieu, avant tous les siècles, a produit dans l'éternité; une mère, dit S. Augustin, devenue mère par la seule obéissance de son esprit, de même que le Père, dans l'adorable Trinité, est père par la seule connaissance de ses infinies perfections. Qui jamais, avant Marie, entendit rien de pareil; et si la foi ne nous l'apprenait pas, qui jamais eût cru, qu'une créature dût un jour donner en quelque manière l'être à son créateur, et que le créateur pût devenir en quelque sorte l'ouvrage et la production de sa créature?

Ce qui me paraît plus surprenant, reprend l'archevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin, qui dans le ciel ne dépend point du Père dont il est le produit, ait voulu dépendre sur la terre de la mère en qui il s'est incarné. Que dis-je, mes chers auditeurs, le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la majesté de Dieu? Il faut bien le dire, puisque c'est une suite de la maternité divine de Marie. Dès-là que je la reconnais pour mère de Dieu, non-seulement je puis, mais je dois reconnaître que ce Dieu-Homme a voulu dépendre d'elle; qu'il lui a rendu des honneurs et une obéissance légitimes; qu'il s'est soumis à son pouvoir; et c'est aussi ce que l'Evangile nous a expressément marqué par ces courtes paroles : *Et erat subditus illis* (Luc. II. 51). Paroles à quoi se réduit presque tout ce que nous savons de la vie mortelle du Sauveur jusqu'au temps de sa prédication.

Mais encore, demande S. Bernard, de qui parlait l'Evangéliste? Est-ce Dieu, est-ce l'homme qui obéissait à Marie? Dieu et l'homme tout ensemble, répond ce Père. Or voyez, poursuit-il, lequel des deux est plus digne de votre admiration, ou la soumission du Fils ou l'empire de la Mère? *Elige utrum mireris aut Filii beneficientissimam dignationem, aut Matris excellentissimam dignitatem.* Car voici tout à la fois deux grands prodiges : prodige d'humilité, que Dieu soit dépendant d'une femme; et prodige de grandeur qu'une femme commande à Dieu : *Utrinque miraculum et quod Deus fœminæ obtemperet, humilitas sine exemplo; et quod fœmina præcipiat, sublimitas sine socio.*

De là ne nous étonnons plus qu'un ange descende aujourd'hui du ciel pour saluer Marie, qu'il s'humilie en sa présence, qu'il l'appelle pleine de grâce, qu'il l'élève au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à S. Augustin que rien après Dieu et parmi tous les êtres créés n'est égal à Marie, et n'est même comparable à Marie.

2e SUBD.—**Marie mère des hommes.**

Marie devenue mère de Dieu, devient par là même la mère des hommes, leur protectrice, la coopératrice de leur salut. Elle devient mère des hommes puisque tous les hommes sont non-seulement les frères mais les membres de ce Dieu-Homme qu'elle porte dans son sein, elle devient la protectrice des hommes, puisque c'est en leur faveur qu'elle est choisie et qu'en ce sens elle doit aux hommes leur élévation; elle devient la coopératrice du salut des hommes puisqu'elle sert à former le Sauveur qui vient racheter les hommes et qu'elle donne le sang qui doit être le prix de cette rédemption et de ce salut. J'ajouterai encore qu'elle devient une mère toute-puissante, parce qu'en qualité de mère de Dieu elle a singulièrement trouvé grâce auprès de Dieu.

C'est donc aujourd'hui que Marie nous tend les bras, pour nous admettre au nombre de ses enfants; et c'est dans cette pensée que nous devons imiter le zèle et la piété que témoignèrent les chrétiens d'Ephèse lorsqu'ils reçurent le jugement de l'Eglise universelle à la gloire de cette Vierge en qui ils avaient mis leur confiance. Prenons les mêmes sentiments et tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie est déclarée mère de Dieu, rendons-lui les hommages qu'elle mérite.

« O sainte, ô incomparable Marie! nous crions, nous gémissons après vous, misérables bannis, enfants d'Ève : *Ad te clamamus.* Car à qui auront leur recours les enfants captifs d'Ève, sinon à la mère des libres? Et si telle est la doctrine des anciens Pères, si telle est la foi des martyrs que vous soyez l'avocate d'Ève, ne prendrez-vous pas aussi la défense de sa postérité condamnée? » (Bossuet).

IIe Point.

CETTE DOUBLE MATERNITÉ DANS MARIE A ÉTÉ LA RÉCOMPENSE DE SON HUMILITÉ, DE SA PURETÉ, DE SA FOI.

1re SUBD.—**Récompense de son humilité.**

Qu'aperçoit le Très-Haut dans Marie, qui le détermine à fixer sur elle la préférence d'un choix si glorieux? Il y aperçoit tout ce qu'il aime : l'innocence, la pudeur, la sainteté la plus éminente, les fruits les plus précieux des grâces abondantes dont il l'a prévenue, et surtout l'humilité.

Mais qu'y eût-il de si singulier et de si rare dans l'humilité de Marie? En quoi l'humilité de cette Vierge Sainte lui parût-elle alors si digne de lui? S. Chrysostôme nous en donne quelque idée en s'exprimant ainsi : « Être humble sans mérite, c'est une nécessité; être humble avec quelque mérite, c'est une louange; être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, et il fallait ce miracle pour l'incarnation du Verbe. » Or, c'est ce miracle qui paraît visiblement dans la personne de Marie, lorsque l'archange Gabriel vient lui annoncer le mystère de l'Incarnation. La pensée de cette merveille incompréhensible que Dieu va faire éclater, avait autrefois rempli d'allégresse les Abraham, les David, les Isaïe; pour Marie, cette nouvelle la confond. Environnée de gloire et d'honneur, à tous les titres qu'on lui donne elle oppose un titre d'humilité qu'elle emploie à exprimer ce qu'elle est, ce qu'elle veut toujours être, la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* O miracle des miracles, s'écrie ici S. Chrysostôme, o prodige d'humilite! on salue Marie comme pleine de grâce : *Ave, gratia plena,* et elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Ah! continue le même Père, si elle n'eût été que servante ou si elle n'eût été que pleine de grâce, elle n'aurait jamais été mère de Dieu; mais parce qu'elle est l'une et l'autre tout ensemble, par un effet de l'opération divine, de servante de Dieu, elle en deviendra la mère : *Humilitate concepit.*

2e SUBD.—**Récompense de sa pureté.**

Si Marie mérita d'être bénie entre toutes les femmes, ce fut surtout sa pureté qui attira sur elle les regards du Seigneur : *Virginitate placuit.* Autrefois, dit un saint docteur, Dieu avait déclaré que son esprit ne reposerait jamais sur l'homme parce que l'homme s'était plongé dans des désordres qui attirèrent les eaux du déluge : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est;* mais ici, par une raison toute contraire, parce que la pureté de Marie égale sur la terre la pureté des anges dans le ciel, Marie attirera en elle, non plus seulement l'esprit de Dieu, mais elle y fera descendre corporellement la plénitude de la Divinité et deviendra la mère de J.-C.

3e SUBD.—**Récompense de sa foi.**

C'est à sa foi, selon l'Evangile même, que Marie est redevable de son bonheur, de sa gloire et de toutes les faveurs dont le Ciel la comble aujourd'hui. *Beata quæ credidisti,* lui dira le Saint-Esprit, *quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi.* Qu'avait donc la foi de Marie au-dessus de celle de tant de patriarches et de prophètes, pour être ainsi récompensée de Dieu? Ah! répondent les Pères, c'est qu'elle était plus humble, plus dépendante, plus soumise, non-seulement quant aux sentiments mais encore quant aux œuvres (l'Abbé Duquesne, *Grandeurs de Marie*).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

ANNONCIATION.

TEXTE.

Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum.

Luc. I. 30.

Est-il donc étrange, M. F., que Marie, à la vue de l'ange qui vient lui annoncer les plus frappantes merveilles, paraisse dans son étonnement, livrée au trouble et à la crainte? Un Dieu vient se faire homme et habiter parmi les hommes! C'est elle qui donnera naissance à ce Dieu sauveur; c'est de la part de Dieu qu'elle reçoit cet oracle; c'est le ministre de ce même Dieu qui lui rend déjà son hommage. Ah! comment ne se fût pas troublée alors la plus humble de toutes les créatures? Tant de grandeur, au lieu de l'éblouir sert à la confondre. A la majesté de l'Être suprême elle oppose le souvenir de son néant; elle répond à la voix de l'ange par l'aveu sincère de la surprise où il la jette. Il faut, pour la rassurer, toute la soumission de sa foi, toute la perfection de son obéissance, toute la force des promesses qui lui sont faites de la protection de Dieu sur elle : *Ne timeas.*

Quel assemblage admirable de vertus et de gloire ne nous présente pas aujourd'hui Marie! C'est véritablement le jour de son triomphe; n'est-il donc pas juste qu'il soit consacré à célébrer ses grandeurs?

Occupons-nous donc de la gloire de Marie; voyons *comment elle se prépare aux grandeurs que Dieu lui destine*, 1re partie; *quels sentiments elle réunit à ces grandeurs*, 2e partie. Apprenons de là ce qui doit efficacement disposer à l'élévation et ce qui doit soutenir saintement dans l'élévation.

Ier Point.

PRÉPARATION DE MARIE AUX GRANDEURS QUE DIEU LUI DESTINE.

Pour trouver une source d'instruction dans le mystère de ses grandeurs, voyons comme Marie était préparée à ce titre d'une grandeur suprême.

Elle n'y avait point aspiré par l'ardeur des désirs; et, en même temps, *elle s'y était disposée par la solidité des vertus.* Double mérite bien opposé à la conduite trop ordinaire des hommes qui souvent ne mettent à l'empressement de parvenir aux honneurs aucun frein, ni dans les moyens de s'en rendre dignes aucun effort.

1re SUBDIVISION.—Elle n'y a point aspiré par l'ardeur des désirs.

Totalement éloignée de l'agitation tumultueuse que produit toujours une ambitieuse avidité, Marie, loin de livrer son âme à ces désirs inquiets dont la vanité est le principe, et dont l'activité cause le tourment, était ensevelie dans le silence de la retraite, pour s'y occuper de Dieu, lorsque l'ange vient lui annoncer, de la part de Dieu, qu'elle est destinée à en devenir le temple et le sanctuaire : *Missus est angelus a Deo* (Luc. I. 26).

Cette seule idée de la gloire que le ciel lui prépare, ce respectueux langage de l'envoyé du Très-Haut alarmèrent aussitôt la modeste timidité de Marie : *Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus* (Id. ibid. 29). Elle soupirait, il est vrai, après la venue du Messie; elle cherchait à en hâter le moment par l'ardeur d'un zèle dont l'objet était le salut du monde, mais elle ne s'était point nourrie de la noble et consolante idée qu'elle était cette vierge privilégiée dont il devait naître; elle ne se proposait, pour elle, d'autre intérêt que celui de reconnaître saintement, de goûter efficacement, de seconder fidèlement le bienfait de la rédemption.

Sans doute il est juste que dans la société civile une économie de distinctions et de rangs réponde avec proportion à la variété, à l'importance des talents et des services; mais il n'est pas moins vrai qu'il est des désirs que réprouve la vraie sagesse; ce sont les désirs dont l'orgueil est l'unique source, dont l'illusion est l'unique aliment et que le sage demandait au Seigneur d'éloigner de lui : *Extollentiam oculorum meorum ne dederis mihi, et omne desiderium averte a me* (Eccle. XXIII. 5). Or, ces désirs sont incompatibles avec la véritable grandeur parce qu'ils occasionnent une agitation non-seulement destructive de toute tranquillité, mais nécessairement opposée à toute vertu, c'est pourquoi Marie les repousse, mettant d'avance en pratique la maxime que l'apôtre nous a depuis enseignée : *Nec quisquam sumit sibi honorem... sed qui vocatur a Deo* (Hebr. V. 4).

2e SUBD.—Elle s'y est disposée par la pratique des vertus.

Il y a une manière bien légitime de s'attirer l'éclat des grandeurs, c'est, comme fit Marie, de substituer à la vivacité des désirs, la réalité des mérites. Aussi voyons-nous qu'avant de lui révéler le mystère ineffable de la maternité divine, le ministre de Dieu reconnaît et honore dans elle la plénitude de grâce dont elle est ornée : *Ave gratia plena.... invenisti gratiam apud Deum* (Luc. I. 28, 30). Ces paroles signifient que Marie avait préparé de sa part le grand ouvrage que le Fils de Dieu devait consommer sur la terre, en lui présentant dans elle-même la consommation de toutes les vertus qui fixent les complaisances du ciel. Ainsi, en offrant à Dieu ce qu'il y a de plus saint, elle le mettait en liberté d'accomplir par elle ce qu'il y a de plus grand.

Manière de s'élever, la seule vraiment digne de la sublimité de son élévation! N'est-il pas, en effet, incontestablement vrai, au tribunal de la conscience et de la droiture des hommes mêmes, qu'il est bien plus honorable de mériter sans obtenir, que d'obtenir ce qu'on n'a pas su mériter. Sans une préparation à l'illustration, il est de la Providence de Dieu ou d'en éloigner ceux qui ont la témérité d'y prétendre ou de laisser succomber sous son poids ceux qui ont le malheur d'y parvenir. D'où il suit que, dans les vues de Dieu, rien n'est plus capable de faire échouer les projets de l'ambition ou d'en anéantir le succès que le vide des vertus.

IIe Point.

SENTIMENTS QUE MARIE RÉUNIT A SES GRANDEURS.

Dans l'immense abrégé, si j'ose m'exprimer ainsi, de l'éloge de Marie, que nous présente le mystère de son Annonciation, je m'attache à deux traits principaux qui me paraissent caractériser en elle la vraie grandeur : *Ecce ancilla Domini*, sentiment d'humilité profonde qui jusque dans le sein des grandeurs s'occupe de son néant : *Fiat mihi secundum verbum tuum*, sentiment de docilité courageuse qui souscrit à tous les pénibles engagements qui dérivent de l'acceptation même des grandeurs.

1re SUBD.—Humilité profonde.

Au plus haut degré de l'élévation, au moment même où elle s'y voit placée, Marie ne laisse point s'affaiblir le sentiment de son humilité sous le titre brillant de ses grandeurs, tout au contraire, l'éclat même de ses grandeurs fait mieux briller encore le sentiment de son humilité. C'est ainsi qu'elle réalise l'avis de l'Esprit-Saint qui nous apprend à proportionner l'humilité à la gloire : *Quanto magnus es, humilia te in omnibus* (Eccle. III. 10). « Je remarque dans l'Évangile de ce jour que dans cet admirable entretien de la Sainte-Vierge avec l'ange, elle ne lui parle que deux fois. Mais ô admirables paroles! Dieu a voulu qu'en ces deux réponses nous vissions paraître dans un grand éclat deux vertus d'une beauté souveraine et capables de charmer le cœur de Dieu même; l'une est la pauvreté virginale, l'autre est une humilité très-profonde.... *Ecce ancilla Domini.* C'est l'humilité qui parle en ce lieu. Marie ne s'élève pas par sa nouvelle dignité de mère de Dieu, et sans se laisser emporter aux transports d'une joie si juste elle déclare seulement sa soumission. Et aussitôt les cieux sont ouverts, tous les torrents de grâces tombent sur Marie, l'inondation du Saint-Esprit la pénètre toute. Le Verbe se fait un corps de son sang très-pur; le Père la couvre de son ombre : *Virtus Altissimi obumbrabit tibi* (Luc. I. 35), et ce fils qu'il engendre toujours dans son sein parce qu'il est si grand, si immense, si je puis ainsi parler, qu'il n'y a que l'infinité du sein paternel qui soit capable de le contenir, il l'engendre dans le sein de la Sainte-Vierge. Comment s'est pu faire un si grand miracle? C'est que l'humilité l'a rendue capable de contenir l'immensité même.

« C'est à cause de l'humilité, o heureuse Vierge! que vous recevez en vous la première celui qui est destiné pour tout le monde, qui a été promis et attendu tant de siècles : *Ecce, Domina mea, per tanta retro sæcula promissum prima suscipere mereris adventum* (Euseb. *Hom.* II. *de Nat.*). Vous devenez le temple d'un Dieu incarné et l'humilité qui vous a remplie lui rend cette demeure si agréable que par une grâce particulière *il veut que vous possédiez toute seule, durant l'espace de neuf mois entiers, l'espérance de la terre, la gloire des siècles, le bien commun de tout l'univers* (Id.).

« Ah! je ne m'étonne pas, chrétiens, si Dieu paraît si fort éloigné des hommes, ni s'il retire de nous ses miséricordes; c'est que l'humilité est bannie du monde. Un homme humble, je l'ai déjà dit mais il faut le redire encore, un homme retenu et modeste, c'est une rareté presqu'inouïe. Eh bien! néant superbe, que faut-il pour te rabaisser, si un Dieu anéanti n'y suffit pas! Rentre, superbe, dans ton néant, et apprends de la Sainte-Vierge à ne pas te laisser éblouir par l'éclat et par la douceur d'une grandeur nouvelle et imprévue. » (Bossuet).

2e SUBD.—Docilité courageuse.

Quelle est la réponse de Marie à l'ange du Seigneur? *Fiat mihi secundum verbum tuum.* Par cette parole elle accepte la gloire de la maternité divine : *Filius Altissimi vocabitur*; mais comme ce fils doit être un Sauveur qui répandra son sang, elle accepte aussi avec résignation le glaive de douleur qui devra un jour transpercer son âme. Elle consent donc en ce jour à ouvrir son cœur aux sollicitudes maternelles qui doivent l'occuper, aux torrents d'amertume qui doivent l'inonder. Elle consent à partager ainsi, en quelque sorte, les frais de la rédemption, par sa résignation au sacrifice qui doit l'opérer.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

PURIFICATION.

TEXTE.

Tulerunt Jesum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Luc. II. 22.

S. Paul nous dit que N. S. J.-C., faisant son entrée dans le monde, s'est offert à son Père pour être la victime du genre humain : *Ideo ingrediens mundum dicit : hostiam et oblationem noluisti ; corpus autem aptasti mihi.... tunc dixi : ecce venio* (Hebr. X. 5).

Voici le jour, M. F., où s'accomplissent ces paroles de l'apôtre. L'enfant Jésus est porté au temple afin d'y être présenté à son Père, et c'est dans le Saint des Saints que l'auguste victime dit à ce Père : *Ecce venio ut faciam voluntatem tuam* (Id. ibid.). Alors il demande sa croix, et le Père prévenant la fureur des Juifs la met de ses propres mains sur ses tendres épaules. Voilà le mystère de ce jour.

Ainsi nous voyons par là que J.-C. souffre dans le temple comme victime. Mais l'unité de son corps mystique fait que le chef s'étant immolé, tous les membres doivent être aussi des hosties vivantes. C'est le spectacle qui s'offre aussi aujourd'hui à nous ; toutes les personnes qui sont avec lui dans le temple sont également dans un état d'immolation. Marie sa mère, Anne la prophétesse, le vieillard Siméon participent en ce jour de l'immolation du Sauveur et nous exhortent à suivre son exemple.

Pour bien nous pénétrer de l'esprit de cette fête, entrons donc dans le temple avec J.-C à la suite des saints personnages qui l'accompagnent; nous y serons témoins de trois immolations dont il nous donne l'exemple dans sa personne : 1° *immolation de la volonté* ; 2° *immolation des sens* ; 3° *immolation de la vie* ; et nous considérerons ensuite comment il est aussitôt imité en ces sacrifices par *Marie, Anne* et *Siméon*.

Ier Point.

IMMOLATION DE LA VOLONTÉ.

1re SUBDIVISION.— **N. S. J.-C.**

Cette immolation du Sauveur était écrite au livre de la loi comme le fait remarquer S. Paul : *In capite libri scriptum est de me : ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (Hebr. X. 5). J.-C. s'y soumet aussitôt qu'il paraît en ce monde.

La loi de Moïse ordonnait de présenter au temple les premiers-nés et de les consacrer au Seigneur ou de les racheter par des victimes. Cette loi était pour les enfants d'Israël, c'est-à-dire pour les enfants des hommes qui naissent entachés de péché, mais pouvait-elle regarder le fils de Dieu, le Saint des Saints?

Or, le Sauveur se soumet à cette loi. Ainsi, dit un docteur : « le Sauveur est porté au temple, parce que la loi le commande, et le Fils de Dieu ne dédaigne pas d'être assujéti à la loi qu'il a établie pour les serviteurs. » Voilà la première immolation dont nous donne aujourd'hui l'exemple le Sauveur Jésus, c'est-à-dire l'immolation de la volonté, car c'est la volonté qui domine et subjugue toute loi. En pratiquant la loi dès son enfance le Sauveur abandonne à son Père toute la conduite de sa vie, c'est-à-dire de sa volonté. Donc premier sacrifice offert à Dieu par le grand sacrificateur J.-C. au jour de sa présentation au temple, sacrifice de la volonté.

2e SUBD.—**La B. Vierge Marie.**

Chaque exemple d'immolation qui nous est aujourd'hui donné par N. S. J.-C. est aussitôt imité par un des personnages qui l'accompagnent.

L'exemple de l'immolation de la volonté est suivie par Marie, sa divine mère. En effet, de même que son fils se soumet à la loi de la *présentation*, elle se soumet à celle des *purifications* qui ne peut obliger une mère-vierge. Formellement exceptée de cette loi servile, comme nous l'apprend la théologie, elle veut en porter le joug. Or, qu'est-ce que cela, sinon immoler sa volonté à la lettre de la loi? sinon se conformer à l'image de son fils?

Il est une autre circonstance où la volonté de Marie ne fut pas moins immolée en ce jour. Cette circonstance est dans les paroles que le vieillard Siméon lui adresse : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* (Luc. II. 35). Quelles paroles pour une mère! quelle lugubre prophétie! Dès cette heure son mal lui est annoncé, les longues amertumes de sa vie lui sont prédites.... Or, que fait-elle? elle se résigne, elle s'immole, elle se soumet à sa volonté. Second exemple qu'elle donne en ce jour de l'immolation de sa volonté en conformité avec celle de son fils.

IIe Point.

IMMOLATION DES SENS.

1re SUBD.—**N. S. J.-C.**

Adam perdit le genre humain, pour avoir voulu contenter ses sens. Il s'approcha d'un arbre, beau à voir, dit l'Ecriture, d'un aspect désirable, bon à manger. La tentation de satisfaire ses goûts le gagna et il désobéit à Dieu. Voyez ce que commence à faire aujourd'hui J.-C. en s'offrant en holocauste à son Père : *Ecce venio*. En commençant à prendre dès ce jour la place des anciennes victimes, il commence aussi à s'approcher non pas d'un arbre fleuri et délectable comme celui qu'avait trouvé Adam, mais d'un arbre terrible dont les branches sont pleines d'épines, dont le tronc est dur, dont le fruit est plein d'amertume.

Mais que sont ces expressions pour parler de l'arbre sanglant de la croix! Voyez en effet comme il va vers cet arbre le nouvel Adam : *Positus est in signum cui contradicetur*, dit Siméon, il est donc en butte dès aujourd'hui à la contradiction. On va contredire ses engagements, ses miracles, ses paroles, ses actions les plus innocentes. Cette contradiction lui viendra des princes, des pontifes, des citoyens, des étrangers, de ses amis, de ses ennemis, de ses disciples, de ses envieux. Il sera et il est dès aujourd'hui l'homme des douleurs : *Virum dolorum* (Is. LIII. 3). L'exemple que nous donne aujourd'hui le Sauveur, l'exemple de toute sa vie, c'est donc celui de l'immolation des sens. Heureux si nous en comprenions la portée, car là est toute la sagesse chrétienne.

2e SUBD.—**La prophétesse Anne.**

Maintenant, regardez dans le temple autour de l'enfant Jésus et voyez une sainte femme qui imite cet exemple de l'immolation des sens.

C'est Anne la prophétesse, c'est Anne cette pénitente admirable qui est exténuée par ses veilles et consumée par ses jeûnes, car que dit d'elle l'Evangile? *Quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die* (Luc. II. 37). Elle est indignée contre ses sens, elle les réprime ; elle appelle la douleur à son secours, elle emploie les anxiétés et les mortifications de la pénitence pour étourdir en elle tout le sentiment des plaisirs mortels après lesquels soupire notre esprit malade.....

Imitons le Sauveur, portons notre croix dès notre jeunesse, car la vie est semée de douleurs. Imitons Anne, réprimons nos sens, attaquons-les comme elle jusqu'au principe, au moyen de la pénitence.

Il est dit dans l'Ecriture : *Buvez de l'eau de votre puits et prenez l'eau dans votre fontaine* (Prov. V. 17). Cette parole simple mais mystérieuse, disent les commentateurs, s'adresse à l'âme raisonnable et faite à l'image de Dieu. Elle boit d'une eau étrangère, lorsqu'elle va puiser le plaisir dans les objets des sens, et le sage lui fait entendre qu'elle ne doit pas sortir d'elle-même pour se désaltérer.

IIIe Point.

IMMOLATION DE LA VIE.

1re SUBD.—**N. S. J.-C.**

Voici une troisième immolation qui met le comble aux deux premières, c'est l'immolation de la vie. C'est pour commencer ce mystère que J.-C. entre aujourd'hui dans le temple; car il y vient pour se mettre à la place des victimes qu'on y sacrifie. Il n'y reçoit, il est vrai, pas encore le coup de la mort, mais il l'accepte, mais il s'y prépare, mais il s'y dévoue. Il présente à son Père céleste ce corps dont il s'est revêtu pour souffrir et en faire l'holocauste du péché. Il lui immole d'avance ses membres qui seront un jour cloués à la croix. Il lui offre cette vie qui ne doit durer que trente-trois ans et qu'il n'a acceptée que pour l'immoler en expiation des péchés des hommes.

2e SUBD.—**Le vieillard Siméon.**

Le Sauveur est aussitôt imité dans cet exemple par le vieillard Siméon qui salue la mort avec bonheur autant qu'il la défie hardiment par ces paroles : *Nunc dimittis* (Luc. II. 29). Maintenant, Seigneur, laissez aller en paix votre serviteur, parce que mes yeux ont vu le Sauveur; ce Sauveur qui a vaincu le péché, qui désarmera la mort et lui arrachera sa proie. Maintenant, Seigneur, laissez aller votre serviteur, parce que la mort, effrayante jusqu'à ce jour, ne peut plus troubler ceux qui espèrent.

Cette immolation de la vie, ce détachement de l'existence est le sacrifice par excellence, car le désir de vivre est fortement enraciné dans les hommes ; c'est pour cela que Dieu, pour nous en donner le courage, nous met devant les yeux un si grand exemple, celui de J.-C., et que cet exemple trouve aussitôt un imitateur dans Siméon, comme il en eût ensuite dans les martyrs et dans les saints.

Imitons-le cet exemple, M. F. Cessons d'être enchaînés à l'amour de cette vie périssable. C'est vainement, dit S. Augustin, que vous paraissez passionnés pour elle; car ne voyez-vous pas qu'elle est pour vous une marâtre qui vous crie : Je suis hideuse et pourtant vous m'aimez : *Clamat tibi : fœda sum, et tu amos? Clamat; dura sum, et tu amplecteris? Clamat : volatica sam, et tu sequi conaris? Ecce respondit tibi amata tua : non tecum stabo* (*Serm.* 302). Ne nous fions donc plus à cette amie perfide et inconstante....

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Annonciation.

ANCIEN TESTAMENT.

Benedicentur in semine tuo omnes tribus terræ (Gen. XXII. 18).

Benedicta tu a Deo tuo, in omni tabernaculo Jacob, quoniam in omni gente quæ audierit nomen tuum, magnificabitur super te Deus Israel (Judith, XIII. 31).

Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus (Ps. XLV. 5).

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas (Prov. XXXI. 29).

Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel (Is. VII. 14).

Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum, aperiatur terra et germinet Salvatorem (Id. XLV. 8).

Lauda et lætare, filia Sion, quia ecce ego venio et habitabo in medio tui, ait Dominus (Zach. II. 10).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

In mense autem sexto, missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David et nomen virginis, Maria.

Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.

Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio.

Et ait Angelus ei: ne timeas Maria, invenisti enim gratiam apud Deum, ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et filius Altissimi vocabitur; et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus; et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis.

Dixit autem Maria ad Angelum: quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?

Et respondens Angelus dixit ei: Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei (Luc. I. 26-35).

Non erit impossibile apud Deum omne verbum.

Dixit autem Maria: Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa Angelus (Id. ibid. 37, 38).

Beata quæ credidisti quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino (Id. ibid. 45).

ÉPITRES.

Ubi venit plenitudo temporis misit Deus filium suum factum ex muliere, factum sub lege (Galat. IV. 4).

Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole (Apoc. XII. 1).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Purification.

ANCIEN TESTAMENT.

Quiquid habueris masculini sexus consecrabis Domino (Exod. XIII. 12).

Sanctifica mihi primogenitum; mea sunt enim omnia (Id. XVIII. 2).

Mulier si, suscepto semine, pepererit masculum, immunda erit septem diebus (Levit. XII. 2).

Omne Sanctum non tanget, nec ingredietur sanctuarium, donec impleantur dies purificationis suæ (Id. ibid. 4).

Quum expleti fuerint dies purificationis suæ, deferet agnum anniculum in holocaustum, et pullum columbæ, sive turturem pro peccato, et tradet sacerdoti qui offeret illa coram Domino, et orabit pro ea (Id. ibid. 6, 7).

Sacrificium et oblationem noluisti, aures autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulasti, tunc dixi: Ecce venio (Ps. XXXIX. 7. 8).

In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam; Deus meus volui, et legem tuam in meo cordis mei (Id. ibid. 9).

Suscepimus, Deus, misericordiam in medio templi tui (Id. XLVII. 10).

Tempus faciendi, Domine, dissipaverunt legem tuam (Id. CXVIII. 126).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Non veni solvere legem sed adimplere (Matth. V. 17).

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino..... et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum.

Et ecce homo erat in Jerusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus Sanctus erat in eo.

Et responsum acceperat a Spiritu Sancto, non visurum se mortem; nisi prius videret Christum Domini.

Et venit in Spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo; et ipse accepit eum in ulnas suas et benedixit Deum, et dixit:

Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.

Quia viderunt oculi mei salutare tuum. Quod parasti ante faciem omnium populorum.... (Luc. II. 32-32).

Et dixit ad Mariam matrem ejus: Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel; et in signum cui contradicetur; et tuam ipsius animam pertransibit gladius (Id. ibid. 34, 35).

Et erat Anna prophetissa... quæ non discedebat de templo jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die. Et hæc, ipsa hora superveniens, confitebatur Domino, et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel (Id. ibid. 36, 37, 38).

SS. PÈRES.

Annonciation,

Vide humilitatem, vide devotionem, ancillam se dicit Domini, quæ mater elígitur, nec repentino exaltata promisso est (S. Ambr. *de Virg.*).

Quid nobilius Dei matre? quid splendidius ea quam splendor elegit? quid castius ea quæ corpus sine corporis contagione generavit? (Id. ibid.).

Digna fuit ex qua Dei filius nasceretur (Id. ibid.).

Non est in mundo locus dignior utero virginali, in quo Dei filium Maria suscepit, nec in cœlis solio regali, quo Mariam Dei Filius sublimavit (S. Hieron. *Serm. de Assumpt.*).

Materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum corde quam carne gestasset (S. August. *L. de Virg. C.* 3).

Quid ego pauper ingenio, dicam de te, o Beata virgo! cum de te quid dixero, minor laus est quam dignitas tua meretur (Id. *Serm. de Sanctis*).

Illic Deus suum requisivit hospitium ut ostenderet in casto corpore, castum debere portari Deum (Id. *Serm. de Nativ.*).

Ave animatum templum Dei, ave cœli terræque æquissimum habitaculum; ave ejus mater qui non capitur a totius mundi spatio (Id. *Serm.* 18 *de Temp.*).

O fœmina super fœminas benedicta! quæ virum omnino non novit, et virum suo utero circumdedit (Id. *Serm.* 18 *de Sanctis*).

Virgo! concipitur ex te auctor tuus, tua ex te oritur origo; et in tua carne est Deus (S. Chrysol. *Serm.* 42).

Ut conceptionem Verbi æterni pertingeret, meritorum verticem supra omnes Angelorum choros, usque ad solium Deitatis erexit (S. Greg. Magn. *L.* 1 *in C.* 1 *Reg.*).

Taceat et contremiscat omnis creatura et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem (S. Petr. Dam. *Serm. de Nat. M.*).

Nihil tibi, o Domina, est æquale, nihil comparabile, omne enim quod est, vel supra te est, vel infra te, solus Deus; quod infra te omne quod non est Deus (S. Anselm. *de Concept. Virg.*).

Si virginitatem in Maria non potes nisi mirari, stude humilitatem imitari et sufficit tibi (S. Bernard. *Serm. super* MISSUS EST).

Virginitate placuit, humilitate concepit (Id. ibid.).

Maria cum Angelum interrogat: *quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* non de facto dubitavit, sed modum inquisivit (Id. *Hom.* 4).

Ex hoc beatam te dicent omnes generationes quæ omnibus generationibus vitam et gloriam tribuisti (Id. *Serm. in Nativ. B. M.*).

Virgo obtinuit tantum gratiæ ut esset auctori gratiæ propinquissima, ita quod eum qui plenus est omni gratiæ, reciperet, et eum pariendo quodamodo gratiam ad eam derivaret (S. Thom. *Opusc.* 8).

Ipsa est qua majorem Deus facere non potest, majorem mundum, majus cœlum potest, majorem matrem non potest (S. Bonavent.).

SS. PÈRES.

Purification,

A partu Virginis usque ad passionem, effectus hostia Jesus (Tertull, *Adv. Judæos*).

Nobis Christus circumciditur, et Maria purificatur (S. Hieron.).

Unde sordes in Maria quæ nec in concipiedo libidinem, nec in pariendo est passa dolorem? unde sordes in domo in qua nullus habitator terræ accessit? solus ad eam ejus fabricator et Dominus venit (S. August. *Contr. duas hæres.*).

Timenti grave præceptum Domini, amanti leve (Id. *in Joan.*).

Quantum Deum diligas, debes in dilectione legis ostendere (Id. ibid.).

Mariam supra legem fecerat gratia, sub leget fecit humilitas (Id. ibid.).

Non Abel ex muneribus, sed ex Abel munera placuerunt (S. Greg. *in Job. L.* 22, *C.* 8).

Nequaquam immunda judicatur, quæ Sancto Spiritu obumbrata, totius munditiæ et sanctitatis auctorem genuisse probatur (Euseb. Emiss. *Serm. de Purif.*).

Non est dissimilis ratio purificationis matris et filii circumcisionis (S. Bernard. *Serm.* 3 *de Purif.*).

Nihil in hoc conceptu, nihil in hoc partu impurum fuit, nihil purgandum, nimirum cum ipsa proles fons puritatis sit, et purgationem venerit facere delictorum (Id. ibid.).

Quid in me legalis purificet observatio, quæ purissima facta sum ipso partu immaculata (Id. ibid.).

Vere, o beata Virgo, vere non habes causam, nec tibi opus est purificatione, sed nunquid filio tuo opus erat circumcisione? (Id. ibid.).

Esto inter mulieres tanquam una illarum, nam et Filius tuus sic est in numero puerorum, circumcidi voluit et non multo magis voluit offerri (Id. ibid.).

Cur abstineam ab ingressu templi, cujus uterus nesciens virum, factus est templum, quæ peperi Dominum templi (Id. ibid.).

Offer filium tuum, Virgo sacrata, et benedictum fructum ventris tui Domino præsenta; offer ad nostram reconciliationem, hostiam sanctam, Deo placentem (Id. ibid.).

Veniet quando non in templo offeretur, nec intra brachia Simeonis, sed extra civitatem intra brachia crucis (Id. ibid.).

Illud erit sacrificium vespertinum, istud est matutinum; in utroque tamen potes accipere quod propheta predixit: *Oblatus est quia ipse voluit* (Id. ibid.).

Veniet quando non redimetur alieno, sed alios redimet sanguine proprio (Id. ibid.),

Et nos faciamus quod possumus, optimum quod habemus offerentes illi, quod sumus utique nosmetipsi (Id. ibid.).

L'ouvrage de notre corruption commence par Ève, l'ouvrage de notre réparation par Marie; la parole de mort est portée à Ève, la parole de vie à la Ste-Vierge; Ève était vierge encore, Marie est vierge; la malédiction est donnée à Ève, la bénédiction à Marie; l'ange de ténèbres inspire à Ève la rébellion, l'ange de lumière persuade à Marie l'obéissance; Ève crut au serpent, Marie crut à l'ange (Bossuet, 3 *Serm. pour l'Annonciat.*).

MÉLANGES.

Annonciation,

I. FIGURES.

NOUVEL ABEL. Posuit mihi Deus semen aliud pro Abel quem occidit Caïn (Gen. IV. 25).

VERGE FLEURIE. Invenit germinasse virgam Aaron (Num. XVII. 8).

TOISON DE GÉDÉON. Si ros in solo vellere fuerit et in terra siccitas... factum est ita (Judic. VI. 37).

L'ANGE A GÉDÉON. Apparuit ei Angelus Domini, et ait: Dominus tecum, virorum fortissime (Id. ibid. 12).

L'ARCHANGE A MARIE. Ave, gratia plena, Dominus tecum (Luc. I. 28).

JUDITH. Benedicta es tu, filia, a Domino Deo excelso, præ omnibus mulieribus super terram (Judith. XIII. 23).

TROUBLE de Gédéon, de Manué, de Zacharie à la vue d'un Ange.

Le trouble de Marie n'est pas occasionné par la crainte de mourir: *Trepidare virginum est* (S. Ambr. *de Virg.*).

Sola in penetralibus, sola sine teste, sine comite, ne quo degenere depravaretur affatu, ab Angelo salutatur (Id. ibid.).

MATERNITÉ DE MARIE. Attendite ad Abraham patrem vestrum et ad Saram quæ peperit vos (Is. LI. 2).

Numquid solius Christi mater est Maria? certe quod jucundissimum est etiam fidelium omnium mater est universalis (S. Bonavent. *in Spec. Virg.*).

Monstra te esse matrem (*Hymn. Eccl.*).

II. HISTOIRE DE CETTE FÊTE.

On ne peut douter que cette fête ne soit d'une très-haute antiquité; on peut même conjecturer avec beaucoup de vraisemblance, selon la remarque de Benoit XIV et de quelques autres savants auteurs, qu'elle doit son origine à la vive reconnaissance de la très-sainte Vierge, qui ne pouvait manquer de célébrer chaque année, avec une singulière dévotion, la mémoire du grand mystère qui s'était opéré dans son sein pour le salut du monde. Les apôtres et leurs premiers disciples, témoins de cette pieuse pratique de la très-sainte Vierge eurent sans doute la dévotion de s'y conformer, en célébrant eux-mêmes un si pieux anniversaire. Du moins est-il certain qu'on ne voit point, dans la tradition, l'origine de cette fête. Le témoignage de S. Augustin (*De Trinit. L.* IV. *C.* 5), et les homélies qui nous restent de quelques saints docteurs du même siècle, au sujet de cette fête, ne permettent pas de douter qu'elle ne fût dès lors établie dans un grand nombre d'Eglises.

Les Eglises d'Orient et d'Occident ont toujours célébré la fête de l'Annonciation le 25 mars (Bolland, *Act. SS. 25 Martii*).

III. ESPRIT DE CETTE FÊTE.

La dévotion singulière dont les fidèles ont toujours fait profession pour l'auguste mystère de l'Annonciation a donné lieu d'établir un grand nombre de sociétés religieuses connues sous le nom de l'*Annonciade* et particulièrement destinées à honorer ce grand mystère (Hélyot, *Hist. des ordr. monast.*—Moréri, *Dict. hist. art. Annonciade*).

Le même esprit de dévotion pour ce grand mystère a introduit dans l'Eglise, depuis le douzième siècle, l'usage de l'honorer chaque jour par la récitation de la salutation angélique et de la prière connue sous le nom d'*Angelus*. Il paraît que cette pieuse pratique doit son origine à S. Bonaventure, qui, dans un Chapitre général de l'ordre de S. François, recommanda à ses religieux d'exhorter les fidèles à réciter tous les soirs, à genoux et au son de la cloche, trois *Ave Maria*, en l'honneur du mystère de l'Incarnation (*Annal. Frat. min., T.* IV. *p.* 296).

MÉLANGES.

Purification.

I. FIGURES.

ABRAHAM. Tolle filium tuum unigenitum quem diligis Isaac, et vade in terram visionis, atque ibi offeres eum in holocaustum (Gen. XXII. 2).

ENTRÉE AU TEMPLE. Et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis, et Angelus testamenti quem vos vultis (Malach. III. 1).

Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ, dicit Dominus exercituum, et in loco isto dabo pacem (Agg. II. 10).

DOUBLE OBLATION. Veniet quando non in templo offeretur, nec intra brachia Simeonis, sed extra civitatem intra brachia crucis, illud erit sacrificium vespertinum, istud est matutinum; in utroque potes accipere quod propheta prædixit: *Oblatus est quia ipse voluit* (S. Bern. *Serm.* 3 *de Purif.*).

Et nos faciamus quod possumus, optimum quod habemus offerentes illi, quod sumus utique nosmetipsi (Id. ibid.).

ACCOMPLISSENT DE LA LOI. Non veni solvere legem, sed adimplere (Matth. V. 17).

II. HISTOIRE DE CETTE FÊTE.

Il serait difficile d'assigner avec précision l'époque à laquelle on a commencé à célébrer cette fête; mais il paraît certain qu'elle était établie en Orient avant le 5e siècle, particulièrement dans les Eglises de Phénicie, de Syrie, de Chypre et d'Egypte (Benoit XIV. *de Fest. L.* I, *C.* 2.— Heuschenius, 2 *febr.*).

Plusieurs auteurs, à la suite de Baronius, pensent qu'elle fut établie à Rome, vers la fin du 5e siècle, par le pape Gélase, à l'époque où il abolit les restes honteux de la fête des *Lupercales* que les païens célébraient au mois de février en l'honneur du dieu Pan (Thomassin, *Trait. des Fét.*— Honoré-de-Sainte-Marie, *Réflex. sur les régl. de la crit.*—Martène, *de Antiq. Eccl. discipl.*).

L'usage de porter des cierges allumés à la procession a donné lieu de désigner cette fête sous le nom de *Chandeleur*. Le but de cette cérémonie est de témoigner la part que tous les fidèles prennent aujourd'hui à la joie extraordinaire qu'éprouva le saint vieillard Siméon au moment où il porta le Sauveur entre ses bras et le proclama *la lumière des nations et la gloire d'Israël* (D. Ceillier, *Hist. des Antiq. eccl. T.* VI, *p.* 543).— Martène, *de Antiq. Eccl. discipl. C.* XV. —Benoit XIV. ibid.).

III. ESPRIT DE CETTE FÊTE.

L'esprit de cette fête nous est clairement indiqué par les dispositions de N.-S., de la T.-S. Vierge et des autres saints personnages présents au temple.

1° J.-C. présenté au temple par la T.-S. Vierge s'offre lui-même à Dieu son Père. Il consacre à la gloire de Dieu toutes ses pensées, toutes ses paroles, toutes ses actions et sa vie tout entière. Souvenons-nous que nous avons été consacrés à Dieu dès notre enfance par le sacrement du baptême et renouvelons aujourd'hui nos engagements.

2° Marie se soumet volontairement en esprit d'humiliation et d'obéissance à la loi de la purification dont elle était naturellement exempte. Quelle leçon pour nous! En outre, elle accepte avec la plus parfaite résignation tout ce qu'on lui prédit de douloureux. Imitons un si parfait modèle.

3° Les grâces abondantes que reçoivent aujourd'hui Siméon et Anne sont la récompense de cette foi vive qui les animait depuis si longtemps et qui leur faisait attendre avec une ferme confiance le salut d'Israël (*Catech. de Montpell.*— D. Janin, *Hist. des fét. de l'Egl.* — *Instr. hist. dogm. sur les fét.*).

Auteurs à consulter.

ANNONCIATION.

SS. Pères.

S. BASILE — Hom. de Chr.
S. GRÉG.-LE-TH.— 3 Serm.
S. J. CHRYSOST. — Serm. 35.
S. AUGUSTIN — Serm. 1, 2 de Ann.
S. CHRYSOLOG. — 9 Serm. de Incarn.
S. P. DAMIEN — Serm. de Annunt.
S. BERNARD — 4 Hom. super *Missus est.*

Hagiographes.

BENOIT XIV — De Festis, L. II, C. 3.
BOLLAND — Acta SS. 25 Martii.
HON.-DE-S^{te}-MAR.—Réfl. sur la critiq. t. II, p. 218.
HÉLYOT — Hist. des ord. mon. t. IV. C. 10.
MORÉRI — Dict. hist. art. *Annonciade.*
CROISET — Ann. ch. 25 mars.
MABILLON — Præf. in sæc. V. B.

Théologiens.

S. THOMAS — In Sum. p. 3, q. 30.
SUARÈS — In Theol.

Ascétiques.

D'ARGENTAN — Gr. de la S^{te} Vierge.
POIRÉ — Triple couronne.
DUQUESNE — Grand. de Marie.

Prédicateurs.

LA COLOMBIÈRE— 2 Serm.
BIROAT — Myst. de la S^{te} Vier.
BOURDALOUE — Id.
BOSSUET — 4 Serm. sur l'Ann.
SEGAUD — 1 Serm.
MASSILLON — 2 Serm.
NEUVILLE — 1 Serm.
LAMBERT — Homél.
MONMOREL — Id.
M. l'ab. GOSS. — Instr. sur les fêtes.

PURIFICATION.

SS. Pères.

S. GRÉG. DE NYS.— Orat. de Occ. Dom.
S. AMBROISE — L. 2 Comm. in C. 2 Luc.
S. CHRYSOST. — Serm. de Occursu Domini.
S. AUGUSTIN — Serm. 13 de Temp.
Le V. BÈDE — Homil. in Purific.
S. ANSELME — In Ev. Luc.
S. ILDEFONSE — 2 Serm.

Hagiographes.

D. JAMIN — Hist. des f. de l'Eg.
STAIDEL — De Sacris Rit. C. III
COLLET — Tr. des SS. Myst. 4^{e} dissert.
CAT. DE MONTP. — 11^{e} p. sect. 4.

Ascétiques.

GRENADE — Mémorial.
NOUET — Médit. sur les M.
NEPVEU — Réfl. p. le 2^{e} j. de f.
S. LIGUORI — Vertus de Marie.

Prédicateurs.

Les mêmes que ci-dessus.
TRIBUNE SACRÉE— 3^{e} année, p. 96.

PREMIER PLAN.

Immaculée-Conception.

(LE Cl. LAMBRUSCHINI. — L'HERMINIER.)

Ier Point.

PREUVES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA B. V. MARIE.

IIe Point.

NATURE DU PRIVILÉGE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA B. V. MARIE.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Preuves de l'Immaculée-conception de la B. V. Marie.

1—Preuves tirées de l'Écriture Sainte;
2—Preuves tirées de la Tradition;
3—Preuves tirées de l'autorité de l'Église;
4—Preuves tirées de la raison.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Nature du privilége de l'Immaculée-conception de la B. V. Marie.

1—Privilége de gloire;
2—Privilége de grâces et de sainteté.

DEUXIÈME PLAN.

Nativité.

(BOSSUET. — PALLU.)

Ier Point.

LA B. V. MARIE NAIT DANS LA SAINTETÉ.

IIe Point.

LA B. V. MARIE NAIT POUR LA SAINTETÉ.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

La B. V. Marie nait dans la sainteté.

1—Sainteté habituelle;
2—Sainteté actuelle.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

La B. V. Marie nait pour la sainteté.

1—Sainteté d'obligation;
2—Sainteté de perfection.

AUTRE PLAN.

(M. L'ABBÉ COMBALOT, *Tribune sacr.*, 2e *ann.*, *p.* 585.)

Ier Point.

LA NAISSANCE DE LA B. V. MARIE EST POUR L'UNIVERS LA SOURCE DE LA JOIE LA PLUS PURE.

SUBDIVISIONS.

1—Joie des hommes;
2—Joie des anges;
3—Joie des anciens justes.

IIe Point.

LA NAISSANCE DE MARIE EST LE GAGE LE PLUS DOUX DE LA MISÉRICORDE DIVINE SUR LE GENRE HUMAIN.

SUBDIVISIONS.

1—Marie nait pour être l'instrument de salut du monde;
2—Marie naît comblée de grâces pour nous obtenir d'y avoir part.

TROISIÈME PLAN.

Grandeurs de Marie.

(L'ABBÉ DUQUESNE.—UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

GRANDEUR DE MARIE DANS LES PROPHÉTIES ET LES FIGURES QUI L'ONT ANNONCÉE.

IIe Point.

GRANDEUR DE MARIE AU-DESSUS DE CELLE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES.

IIIe Point.

GRANDEUR DE MARIE DANS SES SUBLIMES DESTINÉES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Grandeur de Marie dans les prophéties et les figures qui l'ont annoncée.

1—Prophéties;
2—Figures.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Grandeur de Marie au-dessus de celle de ses glorieux ancêtres.

1—Au-dessus de celle des Patriarches;
2—Au-dessus de celle des Rois;
3—Au-dessus de celle des Pontifes.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Grandeur de Marie dans ses sublimes destinées.

1—Plénitude de grâces;
2—Plénitude de gloire;
3—Plénitude de puissance.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

IMMACULÉE-CONCEPTION.

TEXTE.

Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te.

Cant., v. 7.

L'Eglise célèbre aujourd'hui le premier des mystères de la très-sainte Vierge, et le commencement de cette longue suite de prodiges que Dieu avait résolu, de toute éternité, d'opérer pour le salut du monde. L'objet de cette fête est d'honorer Marie dans le mystère de son Immaculée-Conception, c'est-à-dire, dans ce premier moment où son âme fut unie à son corps, exempte de la tache du péché originel, et, par suite de ce glorieux privilége, ornée d'une grâce sanctifiante, proportionnée aux grands desseins que Dieu avait sur elle.

C'est un article de foi que la volonté de tous les hommes étant renfermée dans celle d'Adam, qui était leur chef dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre naturel, ils ont tous péché en lui et par lui, et qu'ils viennent tous au monde avec la souillure du péché. Marie seule, entre tous les enfants sortis d'Adam par voie de la génération commune, est exceptée de cette tache universelle. 1° L'*Ecriture sainte*, 2° la *Tradition*, 3° l'*autorité de l'Eglise*, 4° la *raison même, éclairée des lumières de la foi*, concourent à établir cette vérité.

Ier Point.

PREUVES DU MYSTÈRE DE L'IMACULÉE-CONCEPTION.

1re SUBDIVISION.—**Preuves tirées de l'Ecriture sainte.**

Quoique les saintes Ecritures n'enseignent pas expressément le mystère de l'Immaculée-Conception, elles l'insinuent en plusieurs endroits, tels que ceux-ci: *Ipsa conteret caput tuum* (Gen. III. 15); *Tota pulcha es, amica mea, et macula non est in te* (Cant. IV. 7). S. Augustin et plusieurs autres anciens Pères, dont le sentiment est autorisé par le texte de la Vulgate latine pensent que Marie est désignée dans le premier passage, dont le sens est qu'il y aura une guerre sans fin entre elle et le démon. Or, cette prédiction ne serait pas vérifiée si, dans le moment de sa conception, Marie avait été souillée du péché originel, car loin d'être alors victorieuse du démon elle aurait été son esclave. Pour ce qui est du second passage: *Tota pulchra es...* si Marie est toute sainte, toute sans tache, *toute belle*, ce n'est pas seulement dans sa naissance, dans sa vie, dans sa mort, dans sa résurrection et dans l'état de gloire céleste, elle l'a été aussi dans le moment de sa création, s'il n'y a *nulle tache* en elle, il faut donc, en exclure non-seulement le péché mortel et le péché véniel, mais aussi le péché originel, qui, selon S. Augustin et les autres Pères est une difformité horrible.

2e SUBD. — **Preuves tirées de la Tradition.**

Dans les éloges si fréquents que les SS. Pères ont coutume de donner à Marie, ils emploient constamment les expressions les plus propres à faire entendre qu'ils la croient entièrement exempte de toutes les souillures du péché, soit originel soit actuel. Parmi les glorieux titres qu'ils lui donnent on remarque ceux de *Vierge très-pure*, *Vierge sans tache*, *Immaculée*, *exempte de malédiction et de la contagion du péché*. C'est ce qu'on lit en particulier dans plusieurs anciennes liturgies rédigées au 4e ou au 5e siècle, d'après une tradition beaucoup plus ancienne (Le Card. Lambruschini, *Dissert.*).

On trouve de semblables expressions dans les plus anciens Pères de l'Eglise, particulièrement dans S. Epiphane, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Augustin et plusieurs autres (*Voy.* ci-après, aux citations des SS. Pères). S. Ephrem, S. Ildefonse, S. Jean Damascène, S. Pierre Damien, S. Anselme et plusieurs autres saints docteurs représentent constamment la très-sainte Vierge comme une créature d'une sainteté accomplie, comme un miroir sans tache que le souffle du serpent n'a jamais terni; comme un jardin où il n'est jamais entré; comme un lis ou une rose environnée d'épines, mais toujours parfaitement belle; comme un ciel vivant et animé qui n'a rien de la corruption des choses d'ici-bas. L'accord de tous les Pères à exprimer l'incomparable pureté de Marie, par des termes dont le sens propre et naturel éloigne toute idée de souillure soit originelle soit actuelle, est donc incontestable. Aussi voyons-nous que leur langage a toujours été entendu dans le sens de la conception immaculée de la Vierge Marie.

3e SUBD.—**Preuves tirées de l'autorité de l'Eglise.**

Ce qui confirme admirablement cette doctrine, c'est la persuasion universelle de tous les ordres de l'Eglise avec le consentement de l'Eglise elle-même depuis cinq cents ans. Il est vrai que cette doctrine ayant été professée pendant plusieurs siècles d'une manière moins explicite et renfermée dans les propositions générales dont les SS. Pères s'étaient servis pour exprimer l'incomparable pureté de Marie, on vit s'élever au 12e siècle quelques contestations entre les docteurs sur son imaculée Conception. Mais après quelques disputes assez vives, le sentiment favorable à cette doctrine prévalut bientôt dans toute l'Eglise comme le plus conforme à l'ancienne croyance. La plupart des théologiens l'enseignèrent publiquement dans les écoles et dans leurs écrits. Les prêtres et les docteurs assemblés à Bâle en 1439 l'autorisèrent expressément comme une vérité certaine et indubitable. Sixte IV en 1470 approuva par une bulle la *Fête de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge*. Urbain IV et Martin V attachèrent des indulgences à l'office de cette même fête, Le concile de Trente, dans son *Décret sur le péché originel*, après avoir expliqué la doctrine catholique, selon laquelle tous les enfants d'Adam naissent coupables de ce péché, déclara que *son intention n'était pas de comprendre dans son Décret la bienheureuse et immaculée Mère de Dieu.*

De nos jours, pour autoriser de plus en plus une doctrine si chère à la piété, les souverains Pontifes ont permis à un grand nombre d'évêques, de joindre au mot de *Conception*, le mot *Immaculée* dans la préface qui se chante à la Messe de ce jour.

4e SUBD. — **Preuves tirées de la raison.**

La raison elle-même, éclairée des lumières de la foi, fournit des peuves convaincantes de cette doctrine. Marie est mère de Dieu; elle a pour fils J.-C. le Saint des Saints qui a bien voulu la choisir pour sa coopératrice dans le grand ouvrage de la Rédemption. En faut-il davantage pour nous faire reconnaître en elle une innocence et une sainteté perpétuelles?

Il est dans l'ordre qu'il y ait de la ressemblance entre le fils et sa mère, et à plus forte raison qu'il n'y ait pas entre-eux incompatibilité ni opposition; or, le péché originel n'est autre chose qu'un état d'opposition et d'incompatibilité avec Dieu: *Habitus dissimilitudinis*, dit S. Denis; car Dieu ne peut s'empêcher de haïr celui qui est souillé de ce péché, et le haïssant, il ne peut s'empêcher de le condamner et de le rejeter de devant ses yeux. Jugez d'après cela, si Marie destinée à être sa mère, a jamais pu contracter la souillure du péché.

IIe Point.

NATURE DU PRIVILÉGE DE LA CONCEPTION IMMACULÉE DE MARIE.

1re SUBD.— **Privilége de gloire.**

Réunissez en Marie tous les avantages. Vantez sa naissance, ses perfections, son bonheur. Dites qu'elle était de la maison souveraine de Juda où se trouvaient réunis le sacerdoce et la royauté. Dites que fille de David, elle comptait parmi ses ancêtres des monarques et des conquérants; dites qu'elle était le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur, que rien dans la nature ne pouvait lui être comparé; que mille qualités éminentes, qui la distinguaient, la faisaient l'ornement et le miracle de son sexe; qu'elle devait être la mère du Messie prédite par tant de prophéties. Rien de plus grand, rien de plus beau que ce détail. Mais dites surtout que Marie n'a jamais été un seul instant l'objet de la haine de Dieu, qu'elle a été conçue sans péché, que dès l'origine le Seigneur l'estima et la chérit comme sa fille; n'est-ce pas là le comble de la véritable gloire?

J'appelle ce privilége un privilége de gloire: 1° *parce qu'il est grand en lui-même;* 2° *grand dans ses circonstances*; 3° *grand dans sa gratuité;* 4° *grand dans sa rareté.*

1° *Privilége grand en lui-même.* Voyez-vous vous-même, qu'êtes-vous? qu'a été votre origine? que seriez-vous sans le baptême?... O esclavage du démon, esclavage honteux qui nous rend ennemi de Dieu et nous fait victime de l'enfer!

2° *Privilége grand dans ses circonstances.* Marie naît de parents infectés de la souillure originelle sans en être atteinte elle-même. C'est un ruisseau pur qui sort d'une source corrompue...

3° *Privilége grand dans sa gratuité.* C'est en vue uniquement de la maternité divine que Marie est préservée de la tache originelle; or, cette grâce est gratuite.

4° *Privilége grand dans sa rareté.* Ce privilége est unique; car si Jérémie et Jean-Baptiste ont été sanctifiés dans le sein de leur mère toutefois ils avaient été conçus dans le péché, tandis que la Vierge Marie est immaculée dès le premier moment de sa Conception.

2e SUBD. — **Privilèges de grâces et de sainteté.**

L'exemption du péché étant inséparable de la grace sanctifiante, ce serait ici le lieu de montrer l'excellence de celle que Marie a reçue dès le moment de sa bienheureuse Conception. S. Jean Damascène l'appelle: *Un immense abîme de grâce*; S. Anselme assure qu'il ne peut penser à cette immensité sans tomber en défaillance et devenir muet: *Immensitatem gratiæ tuæ considerare cupienti, o virgo, sensus deficit, lingua fatiscit.*

Cette grâce surpassait infiniment toutes celles qui ont jamais été données aux autres créatures, soit au commencement, soit dans le progrès, soit dans la consommation de leur perfection. On ne peut douter qu'elle ne renfermât éminemment tous les avantages de la justice originelle, qui était de soumettre l'esprit à Dieu, la chair à l'esprit, les mouvements de l'esprit à la raison, et de donner à l'homme un pouvoir complet de ne jamais pécher ni mortellement ni véniellement.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

NATIVITÉ.

TEXTE.

Ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio Domini mei.

Gen. XXIV. 44.

Tertullien nous fait remarquer la grande occupation de Dieu en créant l'homme : *Recogita totum illi Deum occupatum ac deditum.* Pourquoi le Créateur est-il si appliqué à son œuvre? Parce que cette œuvre, dit ce Père, c'était J.-C. En formant le premier homme Dieu songeait à nous tracer ce Jésus qui devait un jour naître de sa race : *Quodcumque limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus.* S'il en a été ainsi pour l'homme, ajoute Bossuet, aujourd'hui que je vois naître Marie qui le doit porter dans ses entrailles, n'ai-je pas raison de conclure que Dieu en créant ce divin enfant avait sa pensée en J.-C. et qu'il ne travaillait que pour lui? Ainsi ne vous étonnez pas, chrétiens, ni s'il l'a formée avec tant de soin, ni s'il l'a fait naître avec tant de grâces ; c'est qu'il ne l'a formée qu'en vue du Sauveur. Pour la rendre digne de son Fils il l'a tire sur son Fils même, et, devant bientôt nous donner son Verbe incarné, il nous fait déjà paraître aujourd'hui en la Nativité de Marie un J.-C. ébauché, si je puis parler de la sorte, un J.-C. commencé, par une expression vive et naturelle de ses perfections infinies. Nous pouvons donc dire, avec vérité, d'après cela : 1° *que Marie naît dans la sainteté ;* 2° *qu'elle naît pour la sainteté ;* et ce sera la division de ce discours.

Ier Point.

LA B. V. MARIE NAIT DANS LA SAINTETÉ.

1re SUBDIVISION.—**Sainteté habituelle.**

Dieu aime le pécheur pénitent. Si une de ses brebis s'égare, celles qui demeurent au bercail semblent lui être moins chères : *Grex una charior non erat*, dit Tertullien. La miséricorde semble plus attendrie sur le prodigue qu'il a retrouvé que sur son aîné toujours fidèle : *Chariorem senserat quem lucrifecerat*, dit encore le même Père. Toutefois l'innocence a ses priviléges.

C'est elle que J.-C. a choisie : *Talis decebat ut esset nobis pontifex.... sanctus, impollutus, segregatus a peccatoribus* (Hebr. VII. 26). Or, si J.-C. a voulu, dit Bossuet, que l'innocence fût son partage, nous devons confesser qu'elle est sa bien-aimée. Quand il donne la préférence aux pécheurs ce n'est qu'en qualité de Sauveur; mais comme Dieu il estimera mieux l'innocence.

Eh bien! cette innocence il l'a recherchée sur la terre, il a voulu la trouver dans sa maison, à ses côtés lors de sa naissance, à ses côtés à l'heure de sa mort, c'était vous, ô Marie! qui en étiez la personnification.

S'il élève des pécheurs convertis aux premières places, il garde Marie pour lui : *Dilectus meus mihi et ego illi* (Cant. II. 16). Voyez comme il l'a crée pure et parfaite, voyez comme il l'a comble de grâces dès sa naissance!

Présuposant ici le principe de l'*Immaculée-Conception*, nous devons dire que Marie en vertu de ce privilége était dès sa naissance l'objet de l'amour et des complaisances de Dieu. Or, disent les théologiens, l'amour de Dieu ne peut être stérile ; et, vu sa nature, il n'est pas seulement *affectif* mais encore *effectif*, c'est-à-dire qu'il se communique naturellement par des bienfaits ; il est donc rigoureux de conclure que puisque Dieu a eu pour Marie un amour immense dès le moment de sa naissance, nous ne pouvons douter qu'il ne lui ait communiqué dès-lors une plénitude de grâces et de sainteté. Aussi ces mêmes docteurs ne font-ils aucune difficulté de reconnaître en elle dès le premier moment de son existence un *océan de grâces*, un trésor de sainteté, le plus *grand miracle*, dans l'ordre des pures créatures, *qui soit jamais sorti des mains du Tout-Puissant.*

La source de toutes les grâces qui ont orné la nature humaine c'est notre alliance avec J.-C. Cette alliance a ouvert un sacré commerce entre le ciel et la terre : *O admirabile commercium!* C'est ainsi que l'Eglise a appelé l'Incarnation. Mais telle a été l'alliance ou plutôt l'union de Marie au corps de Jésus lorsqu'elle la conçu dans ses entrailles qu'on ne peut en imaginer une plus étroite. Or, cette union était une source de grâces, que peut-on penser et que peut-on dire? Où doivent s'élever nos conceptions pour être en rapport avec la grandeur de Marie? Quand nous aurions recueilli tout ce qu'il y a de dons dans les créatures, tout cela réuni pourrait-il égaler la plénitude de grâces dont elle est comblée. Accourez-donc avec joie, M. F., s'écrie ici Bossuet, pour honorer, en Marie naissante, cette plénitude de grâces; car je crois qu'il est inutile de vouloir vous prouver par de longs discours qu'elle l'a apportée en venant au monde.

2e SUBD.—**Sainteté actuelle.**

Ce qui met le comble à la perfection de Marie, dans le mystère de sa naissance, c'est qu'elle n'est pas née avec la pente et l'inclination au péché, mais dans une heureuse impuissance de le commettre. Ce n'est pas qu'elle fût impeccable par sa nature; ce privilége n'appartient qu'à J.-C. ; mais sans être impeccable par sa nature, Marie l'était par la force et l'éminence de sa grâce, qui la remplissait et la possédait tellement qu'elle faisait toutes ses actions par un mouvement surnaturel, et sous l'influence toujours efficace des secours divins, qui la portaient en toutes choses à ce qu'il y avait de plus parfait ; en un mot elle était impeccable, par une admirable conduite de la divine providence qui éloignait d'elle tout ce qui eût été capable de la solliciter au péché. Cette sorte d'impeccabilité est sans doute bien inférieure à celle de J.-C. ; mais elle suffit pour exclure toute sorte de péché. Aussi est-ce la doctrine de l'Eglise que Marie n'en a jamais commis aucun et qu'elle a conservé son âme pure et sans tache jusqu'à la fin de sa vie (*Concil. Trid. Sess.* VI. *Can.* 23).

IIe Point.

LA B. V. MARIE NAIT POUR LA SAINTETÉ.

1re SUBD.—**Sainteté d'obligation.**

Si Marie naît couronnée de l'auréole de la sainteté, elle comprend les devoirs que cet état sublime lui impose. Elle gardera, durant tout le cours de sa vie, son innocence pure et sans tache, parce qu'elle est née sainte. Elle fera revivre en elle toutes les vertus des patriarches, parce qu'elle est leur glorieuse fille. Elle aura la foi vive d'Abraham, de Job, de Tobie, des prophètes. Elle aura la douceur de Rébecca et de Rachel, le courage de Judith, l'héroïsme de la mère des Machabées. Est-ce qu'elle ne dût pas être l'image de toutes ces nobles figures antiques qui annonçaient de loin en loin la venue de son glorieux fils et qui l'ont annoncée elle-même? Mais elle sera surtout sainte parce que son Père céleste est saint ; parce que J.-C. son fils sera la forme par excellence de toute perfection et de toute sainteté ; parce que l'Esprit-Saint son divin époux la couvrira de son ombre et demeurera en elle. O Marie! image pure! que sont nos vertus comparées aux vôtres? Qu'est notre sainteté comparée à celle dont votre cœur fut le tabernacle?

2e SUBD.—**Sainteté de perfection.**

A mesure qu'elle avance en âge, elle avance en sagesse, ainsi qu'il a été dit de son divin fils. Bien différente de ces âmes tièdes et indolentes qui craignent toujours d'en faire trop, et ne craignent jamais de n'en pas faire assez. Marie ne met point de bornes à sa ferveur ; et par là elle mérite que Dieu ne mette point de bornes à ses grâces. Si nous étudions sa vie, dit S. Ambroise, dans elle seule nous trouverons et toutes les vertus et toutes les victoires de tous les saints. Humilité, amour de la pudeur, courage héroïque, charité tendre, toute sa conduite est pleine de sagesse. Elle passe continuellement d'une vertu à une autre vertu, d'un sacrifice à un autre sacrifice ; elle donnera à Dieu tout ce qu'il demande, elle prévient tout ce qu'il peut lui demander. Dans toute sa vie, pas un moment qui se trouve vide, pas un moment où elle ne grossisse le trésor qu'elle a reçu du ciel. Suivons-là dans tous les âges, ce sont partout de nouveaux progrès. Partout c'est une fidélité qui éclate sans cesse par de nouvelles marques. Le travail, le jeûne, la prière concourent à l'accroissement de sa sainteté, les vertus sont pratiquées en tout temps et toutes ensemble. Pourrions-nous être surpris que la grâce se répande sans mesure dans un cœur qui la reçoit avec tant de fidélité!

Marie n'est pas sujette comme nous aux mêmes variations, aux mêmes vicissitudes. Pécheurs et pénitents, tour à tour, nous passons successivement des autels du Seigneur à ceux de Baal. Après avoir juré comme Laban par le Dieu d'Abraham, on ne tarde pas à redemander comme lui ses anciennes idoles, et à se plaindre de la main qui les enlève. Une chute pleurée est bientôt suivie d'une autre chute qui demande de nouvelles larmes. On rentre dans la route, un moment après on en sort; il est rare qu'on ne s'égare qu'une seule fois. Toute la vie n'est qu'un cercle de désordres véritables et de pénitences équivoques; de réconciliations avec Dieu et de retour avec le monde; d'engagements pris avec le premier et rompus presque aussitôt en faveur du second ; de sorte que, si nous pouvons répondre de quelque chose, ce n'est pas de notre constance, mais de notre penchant à l'infidélité.

Marie n'éprouva point ces retours d'un cœur changeant et infidèle ; elle était à Dieu, elle ne voulait être qu'à lui. Temple mystérieux, bâti par la sagesse éternelle, cet édifice de sainteté, de perfection, reposait sur l'assemblage de toutes les vertus, comme sur autant de colonnes inébranlables : *Sapientia ædificavit sibi domum, excidit columnas septem.*

Son enfance fut consacrée à Dieu dans le temple ; Nazareth fut témoin de son humilité, de sa douceur, de sa résignation. Le Calvaire nous la présente comme une véritable héroïne endurant dans l'âme un cruel crucifiement pour le salut du monde. Toute sa vie n'est qu'un élan d'amour divin.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

GRANDEURS DE MARIE.

TEXTE.

Quis, putas, puer iste erit?

Luc. I. 66.

C'est l'interrogation que s'adressaient mutuellement les parents de Jean-Baptiste... Si nous nous adressons la même question au sujet de la B. V. Marie qui fait en ce jour son entrée dans le monde, que répondrons-nous? Nous répondrons par une parole qui est dans l'Évangile, parole simple mais surprenante par l'incroyable vérité qu'elle exprime : *De qua natus est Jesus qui vocatur Christus* (Matth. I. 16). Admirables et sublimes destinées de cette divine enfant!

« La nativité de la sainte Vierge nous fait voir le temple vivant où se reposera le Dieu des armées, lorsqu'il viendra visiter son peuple. Elle nous fait voir le commencement de ce grand et bienheureux jour que Jésus doit bientôt faire luire au monde. Nous aurons bientôt le salut puisque nous voyons déjà sur la terre celle qui doit y attirer le Sauveur. La malédiction de notre nature commence à se changer aujourd'hui en bénédiction et en grâce, puisque de la race d'Adam, qui était si justement condamnée, naît la bienheureuse Marie, c'est-à-dire celle de toutes les créatures qui est tout ensemble la plus chère à Dieu et la plus libérale aux hommes, car la grandeur de la sainte Vierge est une grandeur bienfaisante, une grandeur qui se communique et qui se répand » (Bossuet, II^e *Serm. sur la Nativ. de la Sainte Vierge).*

I^er^ Point.

GRANDEUR DE MARIE DANS LES PROPHÉTIES ET LES FIGURES QUI L'ONT ANNONCÉE.

1re SUBDIVISION.—**Prophéties.**

Depuis la création du monde jusqu'à celle de Marie, il ne paraît rien de grand qui ne soit ou une prédiction ou une figure de la B. Vierge. Ouvrons les Livres sacrés; un Rédempteur nous y est promis immédiatement après le péché de l'homme, mais il ne nous est pas promis sans une mère.

Je mettrai, dit le Seigneur au serpent, *l'inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne; et cette même femme brisera ta tête.*

Voilà donc le mystère de la Rédemption du monde par J.-C., enfant de la femme, annoncé dès le commencement des siècles; et Marie sa mère qui entre dans l'ordre si élevé, si incompréhensible de l'incarnation du Verbe. Ainsi la première consolation de l'homme dans sa chute déplorable est la promesse d'une femme sainte qui, par la naissance d'un fils encore plus saint, d'un fils ennemi et vainqueur du serpent, réparera les misères de l'homme.

Or, combien ce grand événement n'a-t-il pas été depuis célébré par les prophètes! Celui-ci a vu Marie, sous l'image de l'*étoile de Jacob et de la verge d'Israël*, funeste aux rois idolâtres; celui-là, sous le nom d'une prophétesse mettant au monde un fils qui ne sachant encore nommer son père et sa mère, s'est *chargé de dépouilles remportées sur le paganisme.* C'est elle que le prophète royal appelle la *montagne de Sion;* montagne sainte, enrichie des dons du Seigneur et où il habite avec complaisance. C'est cette reine majestueuse qu'il a vue assise à la droite de Dieu. Isaïe l'a vue *sortir de la tige de Jessé* comme une branche sur laquelle devait germer et s'épanouir une fleur divine; et il annonce sans énigme aux races futures que *cette Vierge concevra et enfantera* le Sauveur du monde. Daniel la voit comme une *grande montagne* d'où se détache sous la main des hommes une petite pierre qui brise la puissance de tous les rois de la terre. Jérémie s'écrie dans un transport d'étonnement : Ecoutez le miracle nouveau que Dieu fera parmi vous : *Une femme renfermera dans son sein un homme extraordinaire, doué de toute sa raison sous le voile de l'enfance.*

2e SUBD.—**Figures.**

A ces grands traits dont l'Esprit-Saint a tracé d'avance le tableau de Marie ajoutons les figures qui l'ont représentée dans l'ancien Testament. Non-seulement elle est une seconde Ève qui a donné au genre humain une nouvelle vie plus précieuse que celle du corps; mais qui pourrait la méconnaître dans les mères auparavant stériles d'Isaac, de Samson et de Samuel auxquelles un ange promit un enfant miraculeux et un fruit béni du Seigneur? Qui pourrait la méconnaître dans Judith, Esther et Débora qui devinrent les libératrices de leur peuple; dans la vertueuse Abigaïl, qui fléchit par sa prudente humilité la colère de David outragé, dans la mère généreuse des Machabées qui montra tant d'héroïsme dans le martyre de ses fils; dans Bethsabée assise sur un trône à côté de Salomon qui était lui-même une vive image de J.-C. régnant dans le Ciel?

II^e^ Point.

GRANDEUR DE MARIE AU-DESSUS DE CELLE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES.

Les saints Pères tiennent pour constant que c'est la généalogie de Marie aussi bien que celle de J.-C., son fils, et celle de Joseph, son époux, que l'on nous met aujourd'hui sous les yeux. Or, examinons quels sont ces ancêtres de Marie dont l'Evangile de ce jour fait l'énumération. L'auteur l'a distribué en trois classes différentes. Ce sont des patriarches, des rois, des pontifes; or, je dis que quoique cette ascendance soit illustre, le rejeton le fut encore davantage.

1re SUBD.—**Grandeur de Marie au-dessus de celle des patriarches.**

La grandeur des patriarches se tire de leur fécondité et du peuple de Dieu dont ils furent les pères. Mais si Abraham, Isaac et Jacob ont eu une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et les sables de la mer, leur admirable fille mettra au monde celui devant qui tous les habitants de la terre doivent, selon les termes de l'Ecriture, être réputés pour rien. Si les patriarches ont été les pères et les ancêtres d'un peuple que Dieu nomme son peuple par préférence à tout autre, l'auguste Vierge qui vient de naître sera mère d'un fils que le Père céleste reconnaît pour le sien, qui est émané de son sein, égal à lui et Dieu comme lui.

2e SUBD. — **Grandeur de Marie au-dessus de celle des rois.**

Qu'on ne nous vante point la force de David, ni les richesses de Salomon. Que peuvent tous les rois de la terre en comparaison de la reine du ciel? Marie a la clef des trésors de Dieu, elle a le pouvoir de nous enrichir des biens véritables et solides. Non-seulement la puissance des princes de la Jérusalem terrestre n'est pas comparable à la sienne, mais celle même des princes de la Jérusalem céleste fait gloire de lui céder....

3e SUBD.—**Grandeur de Marie au-dessus de celle des Pontifes.**

Quelques vertueux et quelques saints que l'on suppose ces ministres et ces sacrificateurs du Très-Haut, elle les surpasse infiniment en vertu et en sainteté. Et comment les saints de l'ancienne loi pourraient-ils être égalés à Marie, puisque ceux de la nouvelle lui sont si inférieurs? Dieu, dit S. Grégoire, Pape, dispense aux autres saints ses grâces avec mesure; mais pour Marie, il lui en a donné, selon l'expression de l'ange, toute la plénitude.

III^e^ Point.

GRANDEUR DE MARIE DANS SES SUBLIMES DESTINÉES.

Les grandes destinées de Marie qui sont toutes renfermées dans sa qualité auguste de Mère de Dieu peuvent aussi être exprimées par ces paroles : 1° *elle reçut la plénitude des grâces;* 2° *de la gloire;* 3° *de la puissance.*

1re SUBDIVISION.—**Plénitude de grâces.**

Les hommes naissent dans la douleur et dans l'opprobre à cause du péché originel; la naissance de Marie fut belle et pleine d'allégresse parce qu'elle attira les regards du ciel. Les grâces qu'elle reçut dès ce moment surpassent celles de tous les saints : *Virgo sanctificata fuit in utero super omnes sanctos et Angelos* (S. Vinc. Ferr.).

Les grâces de prédestination et de justification furent plus abondantes en elle que dans tous les autres hommes.

2e SUBD.—**Plénitude de gloire.**

Que sont nos naissances? Que sont nos destinées à nous chétives créatures?.... Voyez cette heureuse Vierge, que vient-elle faire en ce monde; à quelles hautes destinées est-elle appelée?—A être la fille du Père, la Mère du fils Rédempteur du monde, à être la chaste épouse de l'Esprit-Saint; à être la médiatrice du genre humain, la reine du ciel, de la terre, des anges et des hommes.

« Dès le jour que Marie naît au monde, dit Bossuet, le fils de Dieu la regarde comme sa mère.... il regarde en elle ce sang dont sa chair doit être formée, et il le considère déjà comme sien; il s'en met pour ainsi dire en possession en le consacrant par le Saint-Esprit. Ainsi son alliance avec Marie commence avec la Nativité de cette princesse, et avec l'alliance l'amour, et avec l'amour la munificence. »

3e SUBD.—**Plénitude de puissance.**

Les deux fondements de la puissance de Marie sont : 1° *sa maternité;* 2° *sa sainteté.*

Maternité divine. Une mère exerce un pouvoir souverain sur le cœur de son fils. Plus grand, plus auguste, plus généreux que Salomon, son bien-aimé Jésus s'inclinant vers elle lui dit : *Pete, mater, neque enim fas est ut avertam* (3 Reg. II. 20). La puissance de Marie est attestée par des prodiges opérés dans tous les siècles.

2° *Sainteté.* La sainteté commande à Dieu. Or, quelle sainteté comparable à celle de Marie? Les mérites de cette mère du Sauveur étant au-dessus de ceux des plus grands saints, son entremise ne sera-t-elle pas plus efficace?

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Immaculée-Conception.

ANCIEN TESTAMENT.

Inimicitias ponam inter te et mulierem, et inter semen tuum et semen illius, ipsa conteret caput tuum (Gen. III. 15).

Opus grande est, neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo (1 Paralip. XXIX. 1).

Elegi et sanctificavi locum istum (2 Paralip. VII. 16).

Non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari (Judith. XIII. 20).

Non morieris, non enim pro te, sed pro omnibus, lex constituta est (Esth. XV. 13).

Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine? Nonne tu qui solus es? (Job. XIV. 4).

Quæretur peccatum illius et non invenietur (Ps. X. 15).

Non gaudebit inimicus meus super me (Id. XL. 12).

Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus (Id. XLV. 5).

Gloriosa dicta sunt de te, Civitas Dei (Ps. LXXXVI. 3).

Diligit Dominus portas Sion, super omnia tabernacula Jacob (Id. ibid. 2).

Benedixisti, Domine, terram tuam, avertisti captivitatem Jacob (Id. LXXXIV.).

Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum (Id. XCII. 5).

Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio (Prov. VIII. 22).

Ab æterno ordinata sum, et ex antiquis antequam terra fieret, necdum erant abyssi et ego jam concepta eram (Id. ibid. 23, 24).

Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias (Cant. II. 2).

Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te (Id. IV. 7).

Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea (Id. V. 2).

Ipse creavit illam in Spiritu Sancto, et vidit, et dinumeravit, et mensus est (Eccli. I. 9).

Gloria hominis ex honore patris sui, et dedecus filii, pater sine honore (Eccli. III. 13).

Primogenita ante omnem creaturam (Id. XXIV. 5).

Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo (Id. ibid. 12).

Speculum sine macula Dei majestatis (Sap. VII. 26).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes (Luc. I. 48).

Quia fecit mihi magna qui potens est (Id. 49).

Quis ex vobis arguet me de peccato? (Joan. VIII. 46).

ÉPITRES.

Gratia ejus in me vacua non fuit (1 Cor. XV. 10).

Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus (Apoc. XII. 1).

Non intrabit in eam aliquid coinquinatum (Id. XXI. 27).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Nativité.

ANCIEN TESTAMENT.

Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ (Gen. XXII. 18).

Ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio Domini mei (Id. XXIV. 44).

Orietur stella ex Jacob et consurget virga de Israel (Num. XXIV. 17).

Concepit Anna et peperit (1 Reg. I. 20).

Fons parvus crevit in fluvium, et in lucem solemque conversus est (Esth. X. 6).

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas (Prov. XXXI. 29).

Sapientia ædificavit sibi domum (Id. IX. 1).

Quæ est ista quæ progreditur, quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata (Cant. VI. 9).

Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis! (Id. VII. 1).

Caput tuum ut Carmelus, et comæ capitis tui sicut purpura regis vincta canalibus. Quam pulchra es et quam decora, charissima, in deliciis! (Id. ibid. 6).

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit (Id. VIII. 4).

Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens? (Id. ibid. 5).

Vapor est virtutis Dei et emanatio quædam claritatis omnipotentis Dei sincera; et ideo nihil inquinatum in eam incurrit. Candor est enim lucis æternæ (Sap. VII. 25).

Ego ex ore Altissimi prodivi (Eccli. XXIV. 5).

Ab initio et ante sæcula creata sum, et usque ad futurum sæculum non desinam (Id. ibid.).

Quasi cedrus exaltata sum in Libano, et quasi cypressus in monte Sion; quasi palma exaltata sum in cades, et quasi plantatio rosæ in Jericho (Id. ibid. 17).

Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel (Is. VII. 14).

Generationem ejus quis enarrabit? (Id. LIII. 8).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ de qua natus est Jesus qui vocatur Christus (Matth. I. 16).

Evangelizo vobis gaudium magnum (Luc. II. 10).

VERBA ECCLESIÆ.

Nativitas tua, Dei genitrix virgo, gaudium annuntiavit universo mundo; ex te enim ortus est sol justitiæ, Christus Deus noster.

Gloriosæ Virginis Mariæ ortum dignissimum recolamus, quæ et genitricis dignitatem obtinuit et virginalem pudicitiam non amisit.

Hodie nata est beata virgo Maria ex progenie David, per quam salus mundi credentibus apparuit, cujus vita gloriosa lucem dedit sæculo (Eccles. *offic. Nativ. B. M. V.*).

SS. PÈRES.

Immaculée-Conception.

3e siècle.

Nec serpentis venenosi afflatibus infecta est (Origen. *Hom.* 6 *in Luc.*).

Non sustinebat justitia ut vas illud electionis, communibus lacesseretur injuriis; naturæ communicavit non culpæ (S. Cypr. *de Nat. V. M.*).

4e siècle.

Virgo per gratiam ab omni integra labe peccati (S. Ambr. *in Ps.* 118).

Sine macula et sine peccato (S. Amphiloq. *Orat.. in B. M. V.*).

Non dubium est de matre Domini, quum talis debuerit esse, quæ non posset argui de peccato (S. Hieron. *Ep. ad Eustoch.*).

5e siècle.

Excepta sancta Virgine Maria, de qua propter honorem Domini nullam prorsus, cum de peccatis agitur, haberi volo quæstionem; unde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum ex omni parte peccatum; hac ergo Virgine excepta... *si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos decipimus, et veritas in nobis non est* (S. August. *L. de Nat. et Grat. C.* 36).

6e siècle.

Idoneum plane Maria Christi habitaculum, non pro habitu corporis, sed pro gratia originali (S. Maxim. Taur. *Hom.* 5).

7e siècle.

Constat Mariam ab originali peccato fuisse immunem (S. Ildeph. *De B. V.*).

8e siècle.

Quoniam futurum erat ut Dei genitrix et Virgo ex Anna oriretur, natura gratiæ fœtum antevertere minime ausa est, verum tantisper expectavit, dum gratia fructum suum produxisset (S. J. Damasc. *Orat. in Nat. B. M. V.*).

11e siècle.

Caro Virginis ex Adam sumpta maculas Adam non admisit (S. P. Damian. *Orat.* 2 *in Nat. B. M. V.*).

Omnes mortui sunt in peccatis, sive originalibus, sive voluntate additis, nemine prorsus excepto, dempta Matre Dei (S. Anselm. *in C.* 12 *Ep.* 2 *ad Cor.*).

12e siècle.

Invenisti gratiam apud Deum, quantam gratiam? Gratiam plenam et singularem; singularem an generalem? Utrumque sine dubio quia plenam et eo singularem quo generalem (S. Bernard. *Serm.* 3 *in Annunt.*).

13e siècle.

Domina nostra fuit plena gratia in sua sanctificatione, gratia scilicet præservativa contra fœditatem originalis culpæ (S. Bonav. *Serm.* 2 *in B. M. V.*).

16e siècle.

Declarat ipsa sancta Synodus, non esse suæ intentionis, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Virginem Mariam Dei genitricem, sed observandas esse constitutiones felicis recordationis Sixti Papæ IV, sub pœnis eis constitutionibus contentis quas innovat (*Concil. Trid. Sess. V. Can.* 5).

SS. PÈRES.

Nativité.

A Maria vita ipsa vere in mundum introducta est, ut viventem pariat et sit mater Maria viventium (S. Epiphan. *adv. Hæres.*).

Eva hominibus causam mortis attulit; per eam quippe mors intravit in mundum, Maria vero vitæ causam præbuit, per quam vita nobis nata est (Id. ibid.).

Nullus in superbiam de gloria parentum elevetur, sed considerans progenitores Domini, reprimet mentis tumorem et de solis virtutibus glorietur (S. Chrysost. *Hom.* 3 *in Matth.*).

Hæc sola cœlum ac terram amplitudine superavit. Quidnam illa sanctius? Non prophetæ, non Apostoli, non Martyres, non Patriarchæ, non Angeli, non Throni, non Dominationes, non Seraphim, non Cherubim, non denique aliud quidpiam in creatas res visibiles aut invisibiles, majus aut excellentius inveniri potest. Eadem ancilla Dei et mater; eadem virgo et genitrix (Id. *Apud Metaph.*).

Adest nobis, dilectissimi, optatus dies beatæ ac venerabilis semper virginis Mariæ; ideo cum summa exultatione gaudeat terra nostra, tantæ Virginis illustrata natali. Hæc est enim flos campi, de qua ortum est pretiosum lilium convallium, per cujus partum mutatur natura, protoplastorum deletur et culpa (S. August. *Serm.* 2 *de Annunt.*).

Omnem electæ creaturæ altitudinem, electionis suæ dignitate, transcendit (S. Greg. *in C.* I. *L.* I. *Reg.*).

In Nativitate Virginis felix Christi est inchoata Nativitas (S. Ildephons. *Serm.* 2 *de Nat.*).

Hodie, de radice Jesse, virga orta est, ex qua mundo flos divinitus existens ascendit. Hodie, ex terrena natura, cœlum in terra condidit, qui olim firmamentum ex aquis finxerat, atque in altum extulerat (S. Joan. Damasc. *Serm. in Nat. B. M.*).

Dei Genitricis natalem complectamur, per quam mortalium genus redintegratum est, per quam primigeniæ matris Evæ mœror in lætitiam mutatus est (Id. ibid.).

Quid micat in generatione Mariæ? Plane quod ex regibus orta, quod ex semine Abrahæ, quod generosa ex stirpe David. Si id parum videtur, adde quod generationi illi ob singulare privilegium sanctitatis divinitus noscitur esse concessa; quod longe ante eisdem patribus cœlitus repromissa; quod mysticis præfigurata miraculis; quod oraculis prænuntiata propheticis. Hanc enim sacerdotalis virga, dum sine radice floruit; hanc Gedeonis vellus, dum in medio siccæ areæ maduit; hanc in Ezechielis visione orientalis porta quæ nulli unquam patuit, præsignabat (S. Bernard. *Serm. de 12 prær. B. M.*).

Ipsa est stella ex Jacob orta, cujus radius universum mundum illuminat, cujus splendor et in supernis refulget et infernos penetrat ac terras etiam perlustrat (Id. *Serm.* 2 SUPER MISSUS EST).

Pretiosum hodie munus cœlum nobis largitus est, ut dando et accipiendo felici amicitiarum fœdere copularentur humana divinis, terrena cœlestibus, ima summis (Id. *Serm. de Assumpt.*).

Tanta gratia Virginis data est, quanta uni et puræ creaturæ dari possibile est; ipsa est cujus vita gloriosa lucem dedit sæculo; ipsa est lucerna Ecclesiæ ad hoc illuminata (S. Bernardin. Senens.).

FIGURES.—ESPRIT DE CETTE FÊTE.

Conception.

FIGURES.

TERRE VIERGE. Sicut primus Adam formatus fuit ex terra virgine nunquam maledicta, ita secundus Adam formatus fuit ex Maria Virgine nunquam maledicta (S. Andreas, ex Abdia).

ARCHE DE NOÉ. Porro arca ferebatur super aquas (Gen. VII. 18).

COLOMBE. Emisit columbam... at illa venit portans ramum olivæ virentibus foliis in ore suo (Id. VIII. 11). — Una est columba mea, perfecta mea (*Cant.* VI. 8).

ECHELLE DE JACOB. Viditque in somnis scalam stantem super terram, et cacumen illius tangens cœlum: angelosque Dei ascendentes et descendentes per eam et Dominum innixum scalæ (Gen. XXVIII. 12).

ARCHE D'ALLIANCE, TEMPLE, TABERNACLE. Fœderis arca (Verb. Eccl.). Sanctificavit tabernaculum sum Altissimus (Ps. XLV. 5).

ESTHER. Non pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est (Esth. XV. 13).

JÉRÉMIE, JEAN-BAPTISTE. Magna fuit sanctificatio Jeremiæ qua potuit facile vitare culpam mortalium... major Joannis Baptistæ qua potuit frequentiam vitare venialium; maxima Virginis Mariæ qua potuit vitare, imo vitavit omne peccatum (S. Bernard. *Ep. ad Can. Lugd.*).

ESPRIT DE CETTE FÊTE.

Les dispositions avec lesquelles nous devons célébrer cette fête et les fruits que nous devons en retirer nous sont clairement indiqués par la nature même du mystère que nous honorons en ce jour. Pour peu que nous méditions avec attention les glorieux priviléges de Marie dans sa Conception immaculée, cette méditation ne peut manquer de nous inspirer une horreur infinie pour le péché, une haute estime de la grâce sanctifiante, une application continuelle à conserver et à faire fructifier en nous ce précieux trésor.

1° L'Immaculée-Conception de Marie est une suite de la haine infinie que Dieu a nécessairement pour le péché. Cette horreur est si grande, que Dieu, plutôt que de souffrir que la Sainte Vierge soit souillée un seul instant de la tache du péché originel, aime mieux déroger, par un miracle unique de sa toute-puissance, à la loi générale qui soumet tous les enfants d'Adam à la malédiction de ce péché et à l'esclavage du démon. Mais si le péché originel dans lequel notre volonté propre n'a aucune part, lui est si odieux, combien doit-il détester davantage tous les péchés actuels qui sont pleinement volontaires?

2° Par suite de son exemption du péché originel, Marie est ornée, dès le moment de sa Conception, de la grâce sanctifiante, qui fait de sa bienheureuse âme l'objet de l'amour et des complaisances particulières de Dieu. Le baptême nous a conféré une semblable grâce, en sommes-nous reconnaissants à Dieu qui nous l'a accordée?

3° Marie a conservé et a fait continuellement fructifier en elle la grâce sanctifiante qu'elle avait reçue dans sa Conception, et le bon usage des premières grâces lui en méritait chaque jour de nouvelles pour s'élever à la plus haute perfection. Apprenons de là à veiller sans cesse, pour conserver le précieux trésor de la grâce et pour l'accroître tous les jours par notre fidélité. Dans cette vue recourons souvent à la puissante protection de Marie, et adressons-nous surtout à elle au nom de son Immaculée-Conception.

Célébrons surtout la fête de ce jour avec une singulière dévotion (Guillaume de Paris, *Serm.* 1 — Griffet, *Année du Chrétien.*—Croiset, 8 *Décembre*).

FIGURES.—ESPRIT DE CETTE FÊTE.

Nativité.

FIGURES.

CRÉATION. Fecit Deus duo luminaria, luminare majus et luminare minus (Gen. I. 16).

ENFANTS DE MIRACLE. Isaac, Samson, Samuel, Jérémie, Jean-Baptiste, la B. V. Marie.—Quis putas puer iste erit? (Luc. I. 66).

TROIS GÉNÉRATIONS INÉNARRABLES. Generatio Verbi, Jesu-Christi et Mariæ. — Generationem ejus quis enarrabit? (Is. LIII.)—Generationem Verbi, Assumptionem et Nativitatem Mariæ quis enarrabit? (S. Bernard).

GÉNÉRATION DU VERBE.—NATIVITÉ DE LA B. V. MARIE. Vapor est virtutis Dei, emanatio quædam est claritatis omnipotentis Dei sincera; et ideo nihil inquinatum in eam incurrit; candor enim est lucis, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius (Sap. VII. 25).

ÈVE, MARIE. Eva hominibus causam mortis attulit, per eam quippe mors intravit in mundum; Maria vero vitæ causam præbuit per quam vita nobis nata est (S. Epiph. *Adv. Hæres.*).

AURORE. Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol? (Cant. VI. 9).

CÈDRE. Quasi cedrus exaltata sum in Libano et quasi cypressus in monte Sion (Eccli. XXIV. 17).

TOISON DE GÉDÉON. Descendet sicut pluvia in vellus et sicut stillicidia stillantia super terram (Ps. LXXI. 6).

ESPRIT DE CETTE FÊTE.

L'esprit de cette fête consiste : 1° *à se réjouir avec l'Eglise de la naissance de la B. V. Marie*; 2° *à demander à avoir part aux grâces que Dieu accorde à cette divine enfant à sa naissance*; 3° *à prendre part selon qu'il est en nous a ses sublimes destinées.*

1° JOIE. Cette heureuse naissance n'est pas seulement la fête d'une ville ou d'un peuple en particulier; c'est véritablement la fête du monde entier, des Juifs et des Gentils, des justes et des pécheurs, des vivants et des morts, du ciel et de la terre, du temps et de l'éternité. Le Père éternel se réjouit, parce qu'il voit naître cette épouse chérie, qui, participant à sa divine fécondité, donnera une nouvelle nature et une nouvelle naissance à son fils unique. Le Verbe divin se réjouit, parce qu'il voit naître cette divine mère qui le revêtira d'un corps mortel pour le mettre en état de remplir les fonctions de Rédempteur du monde. Le Saint-Esprit se réjouit parce qu'il voit naître le temple vivant qui doit être le plus digne objet de ses complaisances et des opérations de sa grâce. Les anges et les hommes se réjouissent parce qu'ils voient naître cette auguste Vierge, qui doit contribuer de sa substance et de son sang à produire le Sauveur. Entrons donc aussi, nous, dans cet esprit d'allégresse...

2° GRÂCES. Dès sa Conception-Immaculée le Seigneur sanctifie Marie en l'affranchissant de la tache originelle. Il augmente cette grâce au moment de sa naissance, et tous les jours de sa vie ne sont que des accroissements de cette même grâce. Admirons, louons, remercions Dieu de ces bienfaits et considérons-nous ensuite nous-mêmes. Sommes-nous fidèles aux grâces dont Dieu nous a comblés?

3° DESTINÉES. Etre la plus sainte des créatures sur la terre; être la plus élevée en gloire dans le ciel; être l'objet du culte des mortels, faire le bonheur et la gloire du monde; telles sont à dater de sa naissance les sublimes destinées de Marie. Croissez donc, ô admirable enfant, pour être la joie du ciel et le bonheur de la terre; des temples seront bâtis en votre honneur, votre nom sera vénéré et béni jusqu'aux extrémités de la terre!..

Notre qualité d'enfants de Dieu et de frères de J.-C. nous élève aussi à de grandes destinées; nous pouvons concourir à la gloire de Dieu en cette vie et prendre rang un jour dans la glorieuse assemblée des saints.... Oublierons-nous une pareille fin? (Le Valois, *OEuvr. spir.* —Haineuve, *Médit. sur cette fête.*)

Auteurs à consulter.

CONCEPTION.

SS. Pères.

ABDIAS —Hist L.4 in Liturg. SS. Andreæ, Jacobi, Marci.
S. HIPPOLYTE, mart.—In Orat.
S. CYPRIEN —Serm. de Nat. Chr.
ORIGÈNE —Hom. 6 in Luc.
S. GRÉG.-LE-TH.—Serm. 2 de Ann.
S. EPIPHANE —De laud. B. M. V.
S. AMBROISE —In Ps. 118.
S. JÉRÔME —In Ps. 77.
S. AUGUSTIN —L. de Nat. et Gr. c. 36.
S. MAXIME DE T.—Hom. 5 de Nat. B. M.
S. CYRILLE D'AL.—In Evang. Joan.
S. ILDEFONSE —De B. M.
S. J. DAMASC. —Orat. in Nat. B. M.
S. ANSELME —In C. 12 Ep. 2 ad Cor.
S. BERNARD — Serm. 3 in Ann.
S. BONAVENTUR.—Serm. 2 in B. M.

Théologiens.

ALBERT-LE-GR. —In B. M.
SCOT —In Disput.
BELLARMIN —L. 4 de st. pecc,
L'HERMINIER —De peccat.
LE Cl LAMBRUSC.—Dissert. in Conc. Imm.

Hagiographes.

BENOIT XIV —De fest. B. M. V.
ABELLI —Tradit. de l'Egl.
CRASSET —De l'inst. de la fête de la Concept.
GOSSELIN — Inst. sur les fêtes chrét.

Ascétiques.

POIRÉ —Triple couronne.
V. JUSTINIEN —Tr. de l'Im.-Conc.
DUQUESNE —Gr. de Marie.
NOGARELLI —Offic. Im.-Concept. B. M.

Prédicateurs.

BOURDALOUE —Myst.
BOSSUET —3 Serm.
CHEMINAIS —1 Serm.
SEGAUD —Id.
PERRIN —Id.

NATIVITÉ.

SS. Pères.

S. EPIPHANE —Adv. Hæres.
S. J. CHRYSOST. —Hom. 3 in Matth.
S. AUGUSTIN —3 Serm.
S. ILDEFONSE —Id.
S. J. DE DAMAS —Id.
Le V. BÈDE —1 Serm.
S. BERNARD —Id.

Hagiographes.

BOLLAND —Act. SS. 8 sept.
CROISET —Ann. chr. ibid.
ALBAN BUTLER —Fêtes.

Ascétiques.

NEPVEU —Réflex. 8 sept.
S. LIGUORI —Vertus de Marie.

Prédicateurs.

Les mêmes que ci-dessus.
M. l'ab. COMBALOT—Serm. sur la Nat.

PREMIER PLAN.	DEUXIÈME PLAN.	TROISIÈME PLAN.
S. Nom de Marie. (MATTH. FABER. — LE P. NIQUET.)	**Présentation de la S^te Vierge au Temple.** (LE P. GIRY.—GROU.—M. L'ABBÉ GOSSELIN.)	**Visitation.** (BOSSUET. — DUQUESNE.)
I^er Point. EXCELLENCE DU S. NOM DE MARIE.	**I^er Point.** EMPRESSEMENT AVEC LEQUEL MARIE SE CONSACRE A DIEU.	**I^er Point.** ENSEIGNEMENTS QUI DÉCOULENT DU MYSTÈRE DE LA VISITATION.
II^e Point. INVOCATION DE CE S. NOM.	**II^e Point.** PERFECTION AVEC LAQUELLE MARIE SE VOUE AU SERVICE DE DIEU.	**II^e Point.** FIGURES REPRÉSENTÉES EN CE MYSTÈRE.
I^er POINT.—SUBDIVISIONS. **Excellence du S. Nom de Marie.** 1—Nom de gloire; 2—Nom de lumière; 3—Nom d'espérance.	I^er POINT. — SUBDIVISIONS. **Empressement avec lequel Marie se consacre à Dieu.** 1—Sa jeunesse; 2—De quel exemple est pour nous cet empressement.	I^er POINT. — SUBDIVISIONS. **Enseignements qui découlent du mystère de la Visitation.** 1—Mystère de charité et d'humilité; 2—Mystère de sanctification; 3—Mystère de reconnaissance envers Dieu.
II^e POINT. — SUBDIVISIONS. **Invocation de ce S. Nom.** 1—Invocation de ce S. Nom dans tous les siècles; 2—Effets de l'invocation du S. Nom de Marie.	II^e POINT. — SUBDIVISIONS. **Perfection avec laquelle Marie se voue au service de Dieu.** 1—Sentiments de Marie en ce jour de sa Présentation; 2—Vertus de Marie dans le temple.	II^e POINT.—SUBDIVISIONS. **Figures représentées en ce mystère.** 1—La synagogue figurée dans Elisabeth; 2—L'Église figurée dans Marie.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

S. NOM DE MARIE.

TEXTE.

Et nomen Virginis Maria.

Luc. I. 27.

Les noms doivent être les images des choses et l'expression de leurs qualités. Toutefois, rien de plus arbitraire que les noms, parce que c'est d'ordinaire le caprice ou la volonté des hommes qui en décide sans fondement et au hasard. Nous ne pouvons point dire qu'il en ait été ainsi de l'imposition du S. Nom de Marie, car Dieu seul en a été l'auteur.

De même qu'Adam reçut du ciel l'autorité d'imposer le nom à celle que Dieu lui avait donnée pour compagne, de même le Saint-Esprit s'est réservé le pouvoir de nommer celle qui devait être sa chaste épouse.

C'est le sentiment des SS. Pères et des théologiens qui comparent ce nom de Marie avec celui de Jésus.

Nous allons montrer, dans cet entretien : 1° l'*Excellence de ce saint Nom*; 2° *sa vertu*. Dans son *excellence* nous ferons voir la grandeur, la vérité et l'heureux présage qu'il contient; dans sa *vertu*, la consolation et l'appui qu'il procure à ceux qui l'invoquent.

I^er Point.

EXCELLENCE DU S. NOM DE MARIE.

1re SUBDIVISION.—**Nom de gloire.**

Le nom de Marie est glorieux et illustre, car il est comme l'abrégé des titres et des grandeurs de celle que Dieu a choisie pour sa mère. Pour exprimer la plus haute dignité qui fût jamais, le plus noble ouvrage de la grâce et de la nature, et enfin les prérogatives les plus avantageuses qui devaient soutenir un si haut rang, il fallait trouver un nom qui y eût du rapport; qui fût comme le centre où toutes ces perfections se réunissent; or, c'est ce que Dieu à fait en donnant à cette vierge naissante de nom de Marie qui signifie en notre langue Dame ou Souveraine. Il ne pouvait en effet en trouver un plus noble, ni plus glorieux que celui qu'il porte lui-même, ou du moins qu'il prend ordinairement dans les divines Ecritures : *Ego Dominus*.

Par le nom admirable de Marie donné à la Mère de Dieu, l'on comprend aisément que comme le Père éternel lui a communiqué une partie des droits qu'il a sur son fils, il lui a aussi communiqué sa puissance, non-seulement sur tous les êtres créés, mais encore sur le Verbe fait homme; c'est donc avec justice qu'elle est appelée Dame ou Souveraine; puisque l'on joint aussitôt les titres augustes de Reine du Ciel et de la terre qui sont renfermés dans cet admirable nom.

Faut-il s'étonner si, la gloire étant commune entre Jésus et Marie, l'un se nommant le Rédempteur des hommes et l'autre Rédemptrice, leur naissance ayant eu la même fin, Dieu les ayant renfermés dans le même projet et dans le même ordre de ses desseins, ils ont porté le même nom de Souverain! Dieu n'a-t-il pas voulu nous faire entendre par cette conformité de nom, l'excellence, l'autorité, le mérite et la supériorité que l'un et l'autre ont sur le reste des hommes et le culte que nous devons à l'un et à l'autre? Soyez à jamais glorifiés SS. Noms de Jésus et de Marie, noms de la puissance!

2e SUBD. — **Nom de lumière.**

Le nom de Marie, selon l'interprétation commune des SS. Pères, signifie non-seulement Souveraine, mais encore *Lumineuse* ou *Illuminée*, Or, c'est à juste titre; car qui a été plus éclairé des lumières du ciel que Marie? Sans parler des symboles les plus brillants que l'Eglise emploie pour la représenter : de l'aurore, du soleil, des astres; sans m'étendre sur les connaissances naturelles et surnaturelles, acquises et infuses, dont son esprit fut plus éclairé que ne le fût celui du premier homme, ne comptons que les lumières des grâces dont elle fut comme inondée par rapport à la foi : intelligence de tous les mystères de la religion, intelligence de tout ce qui regardait la personne de son divin fils. Si ensuite vous élevez vos yeux vers le trône de gloire qu'elle occupe dans les cieux, vous la verrez toute éclatante, toute lumineuse par quelque endroit que vous la considériez.

Mais comme on ne peut approcher d'un corps lumineux sans être éclairé par les rayons qui en jaillissent, je vous dirai : Si vous voulez recevoir les lumières du ciel, c'est-à-dire, les grâces qui vous sont nécessaires, approchez-vous de Marie. C'est elle, comme chante l'Eglise, qui a dissipé toutes les erreurs, c'est elle qui a donné au monde la lumière éternelle : *Quæ lumen æternum mundo effudit Jesum Christum.*

Si les Apôtres et tous ceux qui ont contribué au salut des hommes sont appelés la lumière du monde par le fils de Dieu lui-même, ne pouvons-nous pas dire avec plus de raison que ce nom appartient plus spécialement encore à celle qui a le plus coopéré à cet emploi après son divin fils? La naissance de Marie n'a-t-elle pas été comme l'aurore de ce grand jour de la foi, dont nous jouissons maintenant?

3e SUBD. — **Nom d'espérance.**

D'après les plus savants interprètes le nom de Marie signifie encore *étoile de la mer*; signification que l'Eglise a consacrée dans ses prières : *Ave maris stella*, et que S. Bernard déclare être légitime : *Nomen Virginis Maria, quod interpretatur maris stella, dicitur et matri virgini convenienter aptatur* (*Hom.* 2 SUP. MISS. EST).

Le nom de Marie, dit à ce sujet un célèbre maître de la vie spirituelle, que la Vierge reçoit à sa naissance, nous fait connaître et ce qu'elle est et ce que nous devons nous promettre d'elle. Ce nom mystérieux dans ses différentes significations exprime ses grandeurs et ranime notre espérance. Ce titre ne peut convenir qu'à elle, puisque, en qualité de mère de Dieu, elle ne verra pas seulement le monde, mais le maître du monde soumis à son pouvoir. Il nous apprend qu'il sera pour nous ce que l'étoile de la mer est pour les voyageurs à qui elle sert de guide et dont elle règle la course. Est-il une mer plus agitée que le monde où nous sommes continuellement battus de la tempête et exposés au naufrage. Or, Marie nous marquera la route que nous devons suivre et nous conduira au port.

S. Bernard, d'après la même signification de ce saint Nom, s'écrie : « Dans vos dangers, dans toutes les circonstances fâcheuses où vous vous trouverez, regardez cette étoile, invoquez le nom de Marie : » *Respice stellam voca Mariam.... in periculis, in augustiis, in rebus dubiis Mariam cogita, Mariam invoca* (*Hom.* 2 *sup.* MISSUS EST).

II^e Point.

INVOCATION DU S. NOM DE MARIE.

1re SUBD.—**Invocation de ce S. Nom dans tous les siècles.**

Le saint Nom de Marie est après le S. Nom de Jésus, le plus auguste, le plus saint, le plus vénérable des noms. Dans les siècles passés on en a été si persuadé que nous ne voyons autre chose dans les écrits des SS. Pères. Les fidèles ont eu conjointement pour ces Noms un si profond respect, une vénération si particulière que l'on jugeait aisément que c'était le même principe qui les faisait agir. Aussi, disait S. Bernard : *Neque enim post illud dilecti filii sui nomen quod est super omne nomen, aliud nomen cœlum aut terra nominat.....*

2e SUBD. — **Effets de l'invocation du S. Nom de Marie.**

Qui est-ce qui, ayant eu recours au nom sacré de Marie, n'a pas éprouvé ce que S. Ephrem a écrit d'elle avec un sentiment d'une extraordinaire ferveur? « Elle est vraiment l'étoile du Ciel qui nous éclaire dans nos ténèbres, car combien de fois ce seul nom ne nous a-t-il pas fait ressouvenir de Dieu et remis dans le devoir? Elle est en vérité la cité de refuge; car combien de fois, étant violemment combattus des tentations du démon, n'avons-nous pas trouvé notre assurance en invoquant ce saint Nom? Elle est la vraie arche d'alliance et le vrai propitiatoire, car combien de fois n'a-t-elle pas opéré notre paix avec Dieu, en nous le rendant propice par ses puissantes intercessions, quand nous l'avons irrité par nos offenses? Elle est la consolation des affligés, comme le dit l'Eglise, car qui pourrait compter ceux qui, noyés dans les douleurs et les larmes, ont retrouvé la joie dans le saint Nom de Marie, elle est le salut des infirmes; qui pourrait énumérer les guérisons miraculeuses qui s'opèrent et se sont opérées en tout temps à l'invocation de ce nom puissant? »

Comment ce saint Nom ne serait-il pas pour tous plein de salut, s'écrie un S. Père puisqu'il est plein du Sauveur? Car qui dit Marie dit la Mère du Sauveur du monde, dit un précieux trésor qui renferme en soi toutes les richesses infinies du Père des miséricordes.

Sera-t-il dit que Marie sera révérée dans le ciel comme Souveraine, qu'elle sera reconnue de toutes les nations, que toutes les créatures lui rendront hommage et que nous, en faveur de qui ce nom est donné, nous ne soyons pas les premiers à la reconnaître? O nom béni du monde entier! *Secundum nomen tuum, sic et laus tua in fines terræ* (S. Bonav. *Spec. Virg.*). O nom d'amour! *Tu nec nominari potes quin accendas* (Id. ibid.). O nom d'espérance! *Nec cogitari quin recrees affectus diligentium te* (Id. ibid.). Heureux celui qui le chérit votre bienheureux Nom, ô Marie, votre faveur le soutiendra et l'enrichira : *Beatus qui diligit nomen tuum, virgo Maria! gratia tua animam ejus confortabit, tanquam fontibus irrigatum in eo fructum propagabit* (S. Bonav. *in Psalt. Virg.*).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

PRÉSENTATION.

TEXTE.

Introibo in domum tuam in holocaustis, reddam tibi vota mea.

Ps. LXV. 13.

Le mystère que l'Eglise célèbre, en cette fête, n'est pas de ces mystères éclatants qui jettent d'abord l'admiration dans l'esprit et qui donnent une haute idée des mérites et des grandeurs de la glorieuse Vierge. On n'y voit point, comme en sa Conception, la grâce prévenir la nature et détruire le péché originel avec ses suites funestes. On n'y admire point, comme dans la fête de son Annonciation, une créature élevée jusqu'à la dignité de Mère de Dieu; elle n'y exerce point, comme dans sa Purification, l'office de Médiatrice des hommes, en offrant à Dieu le Rédempteur du monde; et l'on n'y remarque point, comme en son Assomption, un corps qui ressuscite et qui s'élevant de la terre tout éclatant de lumière va prendre place sur un trône dans les cieux. Tout se passe sans bruit dans le mystère de ce jour, tout y est sans appareil et sans éclat. Une fille de trois ans est conduite par son père et par sa mère, au temple de Jérusalem, selon le vœu qu'ils en avaient fait. Ils la présentent au Grand-Prêtre pour être reçue parmi les vierges consacrées au ministère des autels. Elle fait elle-même son offrande, et par une oblation volontaire elle ratifie celle de ses parents. Voilà tout ce que les sens rencontrent dans cette fête. Mais grand Dieu! que n'avons-nous les yeux de l'esprit assez perçants pour en pénétrer le fond? Que nous y découvririons de merveilles! que de rares exemples de vertus! Quel modèle d'une sainteté consommée et que d'excellentes instructions pour la conduite de la vie! C'est ce que nous devons tâcher de découvrir.

I^er^ Point.

EMPRESSEMENT AVEC LEQUEL MARIE SE CONSACRE A DIEU.

1re SUBDIVISION.—**Sa jeunesse.**

Marie se consacre à Dieu dès l'âge le plus tendre. Ni la faiblesse de l'âge, ni la tendre affection de ses parents ne peuvent l'arrêter. Tout ce qui peut différer son sacrifice, diffère son bonheur et afflige son cœur. Elle se fut extérieurement consacrée à Dieu dès le jour de sa naissance, si l'ardeur même de son amour et la raison parfaite dont elle jouissait déjà ne l'eussent obligée à suspendre l'exécution de son pieux dessein jusqu'au temps marqué par la volonté divine. En attendant, elle soupirait sans cesse après cet heureux jour; elle l'attendait avec une sainte impatience, elle ne pouvait se lasser de dire avec le prophète : *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei* (Ps. XLI. 3).

3e SUBD.—**De quel exemple est pour nous cet empressement.**

1° N'avons-nous pas sujet de croire qu'il y a quelque chose de contagieux et de bien dangereux dans le monde et dans l'air qu'on y respire quand nous voyons que celle qui était le principal objet des soins de la Providence, en a été tirée, et mise dans une sainte solitude, avant qu'elle fût en état d'en recevoir les impressions? Le fils de Dieu lui-même dont les exemples sont la règle de notre conduite a passé trente ans de sa vie, séparé du monde, dans une profonde solitude d'esprit et de cœur. Il ne s'est fait connaître aux hommes que pour les instruire et les convertir. Il a dit expressément à ses disciples: *Vous n'êtes point du monde, je vous ai séparés du monde.* Ces paroles de la vie éternelle se faisant entendre à l'oreille des premiers chrétiens, on vit aussitôt selon l'expression de S. Bernard les déserts devenir des villes et les villes devenir des solitudes, en sorte qu'il semblait que le monde fût sorti du monde et qu'il se fût abandonné lui-même. Or, que conclure de tout cela? sinon que c'est dans la retraite et dans la solitude au moins de cœur que Dieu dispose et prépare les personnes sur qui il a de grands desseins. Par là on connaît quelle insigne faveur Dieu fait à une âme lorsqu'il la retire des occasions dangereuses où elle aurait été engagée dans le monde, et qu'il lui persuade d'abandonner tout d'un coup patrie, famille, amis pour se consacrer à son service.

2° L'homme ayant été fait pour Dieu doit se donner à lui dès qu'il est libre et raisonnable, il doit dès lors former des actes d'adoration et d'amour dans lesquels consiste ce sacrifice intérieur que Dieu exige de nous et qui est comme l'esprit de sa religion.

Marie, en ce jour, confirme par une offrande publique de tout ce qu'elle est, l'offrande secrète qu'elle avait déjà faite à Dieu, elle lui présente un cœur qui l'a aimé, qui l'a adoré, qui l'a glorifié dès le moment de sa Conception. Imitez cet exemple, vous qui couronnés encore de l'auréole de l'innocence êtes à l'aurore de votre vie. Souvenez-vous que Dieu, dans l'ancienne loi, demandait les prémices des fruits, et l'offrande des premiers-nés pour nous apprendre que nous devons lui consacrer nos premières années. C'est en portant dès l'enfance son joug doux et léger que nous trouverons le bonheur : *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua* (Thr. III. 27).

II^e^ Point.

PERFECTION AVEC LAQUELLE MARIE SE VOUE AU SERVICE DE DIEU.

1re SUBD. — **Sentiments de Marie en ce jour de sa Présentation.**

On ne peut douter que les dispositions de Marie, dans la cérémonie de sa consécration solennelle, n'aient été aussi parfaites que son âge et sa grâce le comportaient. Jouissant déjà du plein usage de la raison et n'ignorant pas le vœu que ses parents avaient fait pour elle, elle se porta avec une pleine liberté et avec une joie souveraine à l'accomplir. En cela son oblation l'emporta beaucoup sur celle de Samuel, qui fut offert par sa mère, sans être capable de s'offrir lui-même. Marie ne fut pas seulement présentée par ses parents, elle se présenta aussi elle-même; et pendant qu'ils en accomplissaient extérieurement leur vœu, elle se consacra au fond de son cœur, d'une manière si parfaite que jamais aucune créature ne s'était jusque-là offerte à Dieu avec des dispositions si excellentes.

Fidèle au mouvement intérieur de la grâce, elle renonça généreusement à ce qu'elle avait de plus cher au monde, pour obéir à la voix de Dieu, qui l'appelait à une entière séparation des créatures. Elle s'appliqua, dans le sens le plus rigoureux, ces paroles du Psaume: « Prêtez l'oreille, ô ma fille, et suivez la voix qui vous appelle ; oubliez votre peuple et la maison de votre père, car le roi du ciel a mis en vous ses complaisances, et déjà il vous choisit pour son épouse » (Ps. XLIV. 11).

« Dieu des vertus, s'écria-t-elle encore, dans le sentiment de son bonheur; que vos tabernacles sont aimables! mon âme languit et se consume dans le désir de voir les parvis du Seigneur. Vos autels, ô Dieu des vertus, ô mon Dieu et mon roi, voilà l'unique asile que je désire... Oui, Seigneur, dans le ciel et sur la terre, il n'y a que vous qui puissiez me satisfaire! vous êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité » (Id. LXXII. 26.—LXXXIII. 1).

Voilà, sans doute, le sacrifice le plus parfait qui eut été offert à Dieu depuis l'origine du monde et qui pût lui être offert avant celui de J.-C. dont l'offrande de Marie était comme l'annonce et le prélude. Aussi, à la vue d'une offrande si pure et d'une victime si excellente, qui pourrait exprimer l'admiration des esprits célestes à cette cérémonie? Ne durent-ils pas s'écrier alors avec l'époux des saints Cantiques : *Que vous êtes belle, ô ma bien aimée! que vos démarches sont belles, ô fille du prince!* (Cant. VI. 8, 9).

2e SUBD.—**Vertus de Marie dans le temple.**

Mais qui pourrait exprimer surtout les trésors de grâce dont Marie fut comblée en ce jour et l'usage qu'elle en fit pour son avancement dans la perfection? Retirée désormais à l'ombre du sanctuaire, cachée aux regards des hommes, uniquement occupée de Dieu et de son culte, elle faisait chaque jour de nouveaux progrès dans la vie intérieure; et, sans le savoir, elle se préparait à l'auguste dignité que Dieu lui destinait. Les desseins de Dieu lui étaient inconnus; elle ne songeait qu'à s'unir de plus en plus à lui, sans prétendre à autre chose qu'à demeurer dans sa bassesse et son néant, qu'à être connue de Dieu seul et ignorée du monde entier.

S. Ambroise, dans un ouvrage sur l'excellence de la virginité, décrit admirablement ces dispositions de la très-sainte Vierge dans la retraite profonde où elle passa ses premières années. « Elle était vierge, dit-il, non-seulement de corps, mais d'esprit, et douée d'une candeur qui la rendait incapable du moindre déguisement. Elle était humble de cœur, grave dans ses discours, prudente dans toute sa conduite. Elle parlait peu, mais elle s'appliquait assidûment à la lecture des saintes Ecritures ; elle ne mettait point sa confiance dans les richesses incertaines, mais dans les prières des pauvres. Toujours appliquée au travail et modeste dans ses discours, elle ne voulait d'autre témoin de ses bonnes œuvres que Dieu seul... Ses regards étaient pleins de douceur, ses discours d'honnêteté, ses actions de modestie; enfin tout son extérieur était si bien réglé qu'il offrait une parfaite image de son âme et un modèle accompli de perfection » *(De Virginibus, L. II. C. 2).*

Parmi toutes les vertus qui ornaient l'intérieur de Marie, dans le saint asile où elle s'était retirée, une des plus excellentes et des plus chères était la sainte virginité pour laquelle Dieu lui avait inspiré de bonne heure un attrait particulier et jusque là sans exemple. Pour comprendre l'excellence et le mérite de ce vœu, il faut se rappeler que la stérilité passait pour un opprobre parmi les Juifs...

Tels sont les principaux traits de la vie cachée de la Vierge. O vie obscure, vie de silence et de recueillement, où l'on n'a que Dieu et les anges pour témoins, que tu es précieuse devant Dieu! mais que tu es peu connue des hommes et de ceux même qui devraient mieux connaître ton prix!

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

VISITATION.

TEXTE.

Exurgens autem Maria, in diebus illis, abiit in montana cum festinatione... Et intravit in domum Zachariæ et salutavit Elisabeth.

Luc. I. 39, 40.

A peine l'ange du Seigneur, dit S. Ambroise, eût-il annoncé à Marie les merveilles qui devaient s'opérer en elle, et, pour gage de l'accomplissement de sa promesse, lui eût-il cité l'exemple de sa cousine Elisabeth, qui, stérile depuis longtemps et déjà dans une vieillesse avancée avait cependant conçu un fils, qu'elle croit devoir aller la féliciter d'une fécondité d'autant plus heureuse que le fruit en a été plus ardemment désiré. Aussitôt elle *se lève*, dit l'Evangile, *elle part en toute hâte, traverse les montagnes de la Judée*, arrive dans la ville sacerdotale de la tribu de Juda, où résidait Zacharie et y demeure plusieurs mois.

Pleine de foi: *Non incrédula de oraculo*, dit S. Ambroise, elle n'entreprend pas ce voyage afin d'avoir pour garant de sa fécondité le miracle de la fécondité d'Elisabeth. Confiante aux paroles du messager céleste: *Non incerta de nuntio*, elle ne va pas pour lui demander ce qu'elle doit croire des paroles de l'ange. Son but, tout de charité, est d'aller faire à une famille qu'elle chérit tout le bien dont elle se sent capable. Elle va porter la lumière à ceux qui ne l'ont point encore, l'augmenter dans ceux qui l'ont déjà, et procurer tous ses soins à une parente bien-aimée. Quel modèle admirable de dévouement est pour nous en ce jour la généreuse Vierge!

Pour embrasser tout le mystère, considérons: 1° *de quel enseignement il est pour nous?* 2° *les figures qu'il nous représente.*

Ier Point.

ENSEIGNEMENTS QUI DÉCOULENT DU MYSTÈRE DE LA VISITATION.

1re SUBDIVISION —Mystère de charité et d'humilité.

1° La charité est le motif de la visite de Marie à sa cousine Elisabeth, et l'humilité compagne inséparable de cette vertu est le principe de sa démarche. Sans s'élever de sa nouvelle dignité, elle prévient Elisabeth, et dans sa visite et dans le salut qu'elle lui rend. La première en grandeur, elle est encore la première en humilité. Ici elle ne se déclare pas seulement la servante du Seigneur, mais elle devient effectivement la servante d'une simple femme.

Entre les divers caractères de la charité il y en a deux que S. Paul nous a marqués spécialement: *Charitas non æmulatur, charitas benigna est.*

Or, deux vertus corrigent ces deux défauts, et Marie nous en présente aujourd'hui le modèle. En premier lieu, loin d'envier le bonheur d'Elisabeth, elle va prendre part à sa joie et la féliciter; en second lieu, parce que l'âge avancé d'Elisabeth demandait de plus grands soins à cause de son état, elle va partager sa peine et l'assister de tout son pouvoir. Comme on le voit Marie sait que la véritable charité est agissante et que, comme reine des vertus, elle a des droits au dessus de tous les goûts de la piété la plus sensible. Malgré tous les prétextes qui pouvaient s'opposer à sa démarche, malgré sa dignité, son rang comme mère de Dieu, malgré les soins qu'elle doit prendre d'elle-même, sa charité bienfaisante la presse et ignore tous ces égards de prééminence, de prudence humaine, et de précaution.

2° Le feu allume le feu, dit un S. Père; aussi quels sentiments la charité de Marie produit-elle dans le cœur d'Elisabeth, et comment Elisabeth s'empresse-t-elle d'y répondre? Marie va prendre part à son bonheur et lui offrir son secours; mais de quel accueil Elisabeth ne paie-t-elle pas l'insigne faveur qu'elle reçoit? de quels éloges ne relève-t-elle pas les grandeurs de Marie? O l'heureux commerce de charité, dont l'esprit de Dieu est le nœud sacré!... Liaison sainte et bien éloignée de toutes les profanes idées du siècle, parce que l'âme de cette société fut uniquement la charité de Dieu! Heureux les cœurs que la piété unit!

2e SUBD.—Mystère de sanctification.

Deux femmes qui se saluent l'une vierge l'autre stérile et néanmoins portant dans leur sein l'une l'Homme-Dieu, l'autre un homme seulement, mais le précurseur de l'Homme-Dieu. Ce n'est pas assez; parmi les saints embrassements d'Elisabeth et de Marie, du sein de leurs mères ou ils sont renfermés, dit S. Chrysostôme, deux enfants se parlant sans se voir, ou s'entendant sans se parler, exercent déjà l'un et l'autre, et avant que de se produire au monde, les différentes fonctions pour lesquelles ils sont venus: J.-C. l'office de Sauveur, par la grâce qu'il a communiquée à Jean-Baptiste, et Jean-Baptiste, les sentiments de joie qui le font tressaillir et qui commencent à annoncer la présence de J.-C. Qui jamais entendit rien de semblable, et que de merveilles se trouvent ici rassemblées!

Il est évident que Dieu, dans le mystère de la Visitation de la sainte Vierge, eut spécialement en vue de faire passer à Jean-Baptiste les prémices de la grâce de J.-C.; que l'ayant choisi pour précéder et annoncer ce Messie qui venait effacer les péchés du monde, Dieu voulut d'abord le guérir des mortelles atteintes de ce péché dont nul homme n'est exempt et que le malheur de notre origine nous a rendu comme naturel; que Dieu voulut éclairer son esprit, purifier son cœur et combler son âme de tous les dons du salut. C'est pour cela que, pour conférer la grâce à Jean-Baptiste, il fallait que ce fût Marie elle-même qui lui portât l'auteur de la grâce; que ce fût la voix de Marie qui se fit entendre à ce divin précurseur afin qu'il entendît intérieurement la voix de son sanctificateur et qu'il en reçut l'impression salutaire. C'est en ce mystère de sanctification qu'était appelée Marie; en fût-il jamais un plus tendre pour nous? Combien d'âmes criminelles n'a-t-elle pas, en effet, retirées de leurs voies corrompues! quels miracles de conversion n'a-t-elle pas opérés! Combien d'âmes tièdes et lâches n'a-t-elle pas réveillées de leurs langueurs! Disons plus: à quels degrés de perfection n'a-t-elle pas fait parvenir une infinité d'autres?

3e SUBD.—Mystère de reconnaissance envers Dieu.

La reconnaissance, surtout la reconnaissance envers Dieu a deux sentiments: l'un de la grandeur du bienfait et du bienfaiteur; l'autre de notre indignité et de notre bassesse. Elle veut donner à Dieu la gloire de tout et pour cela elle fait deux choses: elle l'élève infiniment au-dessus de nous par le récit de ses innombrables perfections et elle nous abaisse infiniment au-dessous de lui par l'aveu de notre extrême faiblesse; de sorte qu'elle rapporte par là tout à Dieu, en reconnaissant que tout vient de lui et que tout doit par conséquent retourner à lui; or, jamais ce retour fût-il plus parfait que dans Marie?

Prenez garde, dit S. Bernard, comment elle répond aux éloges que lui donne Elisabeth. Vous m'élevez, lui dit-elle, parmi les femmes, comme la plus heureuse et la plus glorieuse; mais moi, c'est le Seigneur que je glorifie et nul ne mérite de l'être que lui; premier sentiment de reconnaissance: *Magnificat anima mea Dominum.* Vous m'appelez mère de Dieu; pour moi je me tiens assez honorée d'être dans le rang de celles qui le servent; deuxième sentiment de reconnaissance: *Rexpexit humilitatem ancillæ suæ.* Sa reconnaissance est donc aussi complète qu'elle peut l'être de la part d'une créature.

Heureux si nous profitons de l'exemple de Marie pour pratiquer cette humilité vraie qui consiste à reconnaître que tout ce qu'on peut avoir de mouvement et de vie, de talents et de vertus, de forces et de lumières, de piété et de religion, tout est un don du Seigneur!

IIe Point.

FIGURES REPRÉSENTÉES EN CE MYSTÈRE.

1re SUBD.—La Synagogue figurée dans Elisabeth.

L'Evangile nous montre sainte Elisabeth dans une extrême vieillesse et la divine Marie dans la fleur de l'âge, et je vois en la vieillesse d'Elisabeth la mourante caducité de la loi et dans la jeunesse de la sainte Vierge, l'éternelle nouveauté de l'Eglise. La jeunesse de l'Eglise est telle que le temps n'est pas capable de l'altérer, ni de s'acquérir aucun droit sur elle. Les choses éternelles ont cela de propre qu'elles ne vieillissent pas, au contraire ce qui doit périr ne cesse jamais de tendre à sa fin, et par conséquent vieillit toujours. Ainsi la synagogue vieillissait toujours parce qu'elle devait être un jour abolie. L'Eglise chrétienne ne vieillit jamais, parce qu'elle doit durer éternellement. C'est donc avec beaucoup de raison qu'Elisabeth vieille représente la Synagogue prête à tomber, et Marie, dans la fleur de l'âge, l'Eglise de J.-C. toujours jeune, toujours forte, toujours vigoureuse. Donc, M. F., puisque l'esprit du christianisme est un esprit de jeunesse et de nouveauté, « purifions-nous du vieux levain, comme dit l'Apôtre » (1 Cor. v. 7); que votre zèle ne vieillisse pas, qu'il soit toujours jeune et fervent.

2e SUBD.—L'Eglise figurée dans Marie.

Non-seulement l'âge de Marie nous représente la sainte Eglise, mais encore son état de perpétuelle virginité; car que fait la virginité? Elle est uniquement occupée du soin des choses du Seigneur: *Cogitat quæ Domini sunt* (1 Cor. VII. 34).

Or c'est le but de la sainte Eglise qui ne considère point les choses visibles et invisibles: *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur* (2 Cor. IV. 18).

Il me reste maintenant à vous proposer la partie la plus mystérieuse de notre Evangile. Vous avez déjà vu que la loi est figurée dans Elisabeth, l'Eglise chrétienne en la sainte Vierge; il faut maintenant qu'elles se rencontrent. Déjà vous voyez qu'elles sont parentes, mais ils faut encore qu'elles s'embrassent; et S. Jean, comme l'observe S. Augustin fait la liaison des deux lois (*Voy.* Bossuet, 2e *Serm. p. la Visit.*).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Saint-Nom de Marie.

ANCIEN TESTAMENT.

Et vocavit Adam nomen uxoris suæ, Heva; eo quod mater esset cunctorum viventium (Gen. III. 20).

Magnificabo nomen tuum.... benedicam benedicentibus tibi.... atque in te benedicentur universæ cognationes terræ (Id. XII. 2, 3).

Nomen tuum (Dominus) ita magnificavit ut non recedat laus tua de ore hominum..... pro quibus subvenisti ruinæ ante conspectum Dei nostri (Judith. XIII. 25).

Sperent in te qui noverunt nomen tuum, quoniam non dereliquisti quærentes te (Ps. IX. 11).

Secundum nomen tuum, Deus, sic et laus tua in fines terræ (Id. XLVII. 11).

Magnum est nomen meum in gentibus (Malach. I. 11).

NOUVEAU TESTAMENT.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ de qua natus est Jesus (Matth. I.).

Et nomen Virginis Maria (Luc. I. 27).

Ave gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus (Id. ibid. 18).

In nomine ejus Gentes sperabunt (Matth. XII. 21).

ÉPITRES.

Supra.... omne nomen quod nominatur (Eph. I. 21).

Dedit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine ejus omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum (Philip. II. 10).

Nuntiabo nomen tuum fratribus meis (Hebr. II. 12).

Et nomen meum novum (Id. ibid. 12).

Scribam super eum nomen Domini mei, et nomen civitatis Dei et nomen meum novum (Apoc. XII. 12).

Quis non magnificabit nomen tuum? (Id. XV. 4).

HAGIOLOGIE.

I. ORIGINE DE CETTE FÊTE. Magna erga nomen Mariæ fuit in Ecclesia veneratio, ut aliquando fœminis illud minime licuerit induere. Hæc festivitas firmata est pontificio diplomate anni 1513, in civitate et diœcesi Conchensi, in Hispania. Eam a Pio quinto sublatam restituit Sixtus quintus. Nunc dominica infra octavam Nativitatis festum hoc peragitur; officium vero Nominis Mariæ ab universali Ecclesia recitari jussit Innocentius XI decreto suo anni 1683, in ejus victoriæ memoriam qua Beatissimæ Matris ope a Christianorum copiis profligatus Turcarum exercitus ab obsidenda Vienna destitit (Benedict. XIV. *De præcip. Eccl. festis*).

II. ESPRIT DE CETTE FÊTE. L'Eglise a pour objet dans cette fête de nous faire considérer l'excellence du S.-Nom de Marie : 1° par rapport à lui-même; 2° par rapport à celle qui le porte; 3° par rapport aux hommes.

1° *Par rapport à lui-même*, ce nom est *saint*, il a été imposé par l'ordre de Dieu, il a été prononcé par un Ange, il est exprimé dans l'Ecriture, la personne qu'il désigne est sainte et a été conçue sans péché.

2° *Par rapport à celle qui le porte*, ce nom est *glorieux*, car il marque ses destinées, ses fonctions, son rang et la dignité dont elle sera honorée.

3° *Par rapport aux hommes* ce nom est un nom d'*espérance*, de *douceur*, d'*amour*, de *consolation*, parce qu'il leur rappelle que celle qui le porte peut aussi être appelée la *Médiatrice* et la *Rédemptrice* des hommes (*Diptyc. Marian.*).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Présentation.

Stetit (Dominus) in introitu tabernaculi, vocans Mariam (Num. XIII. 5).

Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei; tu es qui restitues hæreditatem meam mihi (Ps. XV. 5).

Unam petii a Domino, hanc requiram ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ (Id. XXVI. 4).

Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam et obliviscere populum tuum et domum patris tui, et concupiscet rex decorem tuum (Id. XLIV. 11).

Introibo in domum tuam in holocaustis, reddam tibi vota mea (Id. LXV. 13).

Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus (Id. CXXI. 1).

Quod reliqueris parentes tuos, reddet tibi Dominus pro opere tuo; et plenam mercedem recipias a Domino Deo tuo ad quem venisti, et sub cujus confugisti alas (Ruth. II. 11, 12).

Custodi pedem tuum, ingrediens domum Dei, et appropinqua ut audias (Eccle. IV. 17).

Cura disciplinæ dilectio est, et dilectio custodia legum illius est; custoditio autem legum consummatio incorruptionis est; incorruptio autem facit esse proximum Deo (Sap. VI. 19, 20).

Sub umbra illius, quem desideraveram, sedi; et fructus ejus dulcis gutturi meo (Cant. II 3).

Quam pulchri sunt gressus tui... filia principis! (Id. VII. 1).

Quæsivi sapientiam palam in oratione mea; ante templum postulabam pro illa (Eccli. LI. 18).

A juventute mea investigabam eam; inclinavi modice aurem meam et excepi illam (Id. ibid. 20).

Pars mea Dominus, dixit anima mea; bonus est animæ quærenti illum (Thren. III. 24).

NOUVEAU TESTAMENT.

Quæ placita sunt ei facio semper (Joan. VIII. 29).

Ecce venio,... ut faciam, Deus, voluntatem tuam (Hebr. X. 7).

Ecce tabernaculum Dei cum hominibus et habitabit cum eis (Apoc. XXI. 3).

Congratulamini mihi omnes qui diligitis Dominum, quia cum essem parvula, placui Altissimo (Ecclesia, *in Off. huj. fest.*).

HAGIOLOGIE.

I. ORIGINE DE CETTE FÊTE. Voici qu'elle est l'ancienne tradition de l'Eglise relativement à la consécration de la Sainte-Vierge au jour de sa Présentation au temple : « Le père de l'auguste Vierge, dit S. Grégoire de Nysse, homme vénérable, connu surtout pour son exacte probité et pour sa fidélité constante à l'observation de la loi, était arrivé à la vieillesse sans avoir d'enfants à cause de la stérilité de son épouse. A l'imitation de la mère de Samuel, il pria Dieu de ne lui point refuser la bénédiction accordée par la loi à la fécondité, promettant de consacrer à son service l'enfant qui lui naîtrait. Sa prière ayant été exaucée, il eut une fille qu'il appela *Marie*. Aussitôt qu'elle fût sevrée, il l'a conduisit au temple et s'acquitta de son vœu, en la consacrant à Dieu; après quoi les prêtres l'élevèrent dans ce saint asile comme autrefois Samuel (*De Nat. Dom.*).

II. ESPRIT DE CETTE FÊTE. Il consiste 1° à honorer Marie dans sa consécration solennelle à Dieu; 2° à étudier et à imiter ses excellentes dispositions et ses vertus dans sa Présentation au temple, et surtout la *promptitude* et la *perfection* de son dévouement (*Instr. sur les Fêtes*).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Visitation.

ANCIEN TESTAMENT.

Quid est homo quod memor es ejus? (Ps. VIII. 8).

Veni, Domine, et noli tardare, visita nos in salutari tuo (Id. CX. 4).

Surge, propera, amica mea, et veni (Cant. II. 10).

Non te pigeat visitare infirmum (Eccli. VII. 39).

In omnibus operibus tuis esto velox (Id. XXXI. 27).

NOUVEAU TESTAMENT.

Exurgens autem Maria in diebus illis abiit in montana cum festinatione in civitatem Judæ. Et intravit domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth.

Et factum est ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth; et exclamavit voce magna et dixit : benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.

Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me; ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis exultavit infans in utero meo, et beata quæ credidisti quoniam perficientur in te ea quæ dicta sunt tibi a Domino.

Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum.... (Luc. I. 39-55).

Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus et reversa est in domum suam (Id. ibid. 56).

HAGIOLOGIE.

I. INSTITUTION DE CETTE FÊTE. S. Bonaventure, général de l'ordre de S. François, fit un décret dans un Chapitre général tenu à Pise l'an 1263, par lequel il établissait cette fête dans toutes les églises de son ordre. Dans le siècle suivant le pape Urbain IV étendit cette fête à toute l'Eglise. Sa bulle qui est de l'an 1379 ne fut publiée que l'année suivante par Boniface IX son successeur. En 1431 le concile de Bâle l'ordonna de même pour toute l'Eglise et en fixa le jour au 2 juillet.

II. ESPRIT DE CETTE FÊTE. Cette fête est très-conforme à l'esprit du christianisme qui est de nous remettre souvent en mémoire les principales circonstances des mystères de notre rédemption. La Sainte-Vierge elle-même nous en donne l'exemple puisqu'elle célèbre en ce jour dans son cantique les bienfaits que Dieu avait accordés à son peuple, mais qui ne sont pas d'un aussi grand prix que ceux dont il nous a comblés par l'Incarnation de son Fils.

Les deux vertus dont Marie nous donne particulièrement l'exemple dans cette fête sont : l'*humilité* et la *charité*.

III. CIRCONSTANCES ADMIRABLES ET MERVEILLEUSES DE LA VISITATION. Elisabeth n'eut pas plutôt entendu la voix de Marie qu'elle sentit son enfant tressaillir dans son sein et qu'elle s'écria : *Benedicta tu inter mulieres et benedictus fructus ventris tui* (Luc. I. 42). Ce fut alors que Marie prononça le cantique sublime qui commence par *Magnificat*, et que l'Eglise répète tous les jours dans l'office divin.

Il est encore à remarquer que Marie et Elisabeth ont montré, dans cette circonstance, des connaissances et des lumières qu'elles ne pouvaient naturellement avoir. Il est dit qu'Élisabeth fut remplie du Saint-Esprit, qu'elle connut aussitôt le mystère de l'Incarnation, que son enfant tressaillit de joie dans son sein et qu'il fut sanctifié par la présence du Verbe incarné dans le sein de Marie; la Sainte-Vierge de son côté loue le Seigneur dans le style le plus sublime des prophètes... tout cela n'est-il pas miraculeux et divin? (Hagiographes).

SS. PÈRES.

Saint-Nom de Marie.

Quid dignum ea loqui possumus, cujus ne nomen quidem vacuum laudis est!... ut mihi videatur non hominis habuisse nomen, sed oraculum, quod indicavit quid esset futurum (S. Ambros. *L. de Virg.*).

Eloquentia conticescat, una vox præconum est, hanc senes, hanc juvenes, hanc pueri canant (Id. ibid.).

Quid erit nominare Mariam, nisi sanctificatio? (S. Hieron. *Ep. ad Pamm.*).

Lucis æternæ mater (S. Epiphan. *Serm. de Laud. Virg.*).

Dignitas Virginis annuntiatur ex nomine; nam Maria hebræo sermone, latine Domina nuncupatur. Vocat ergo Angelus Dominam, ut Dominatoris genitricem trepidatio deserat servitutis, quam nasci et vocari Dominam ipsa sui germinis fecit et impetravit auctoritas : *Ne timeas Maria, invenisti enim gratiam.* Verum est, quia qui invenit gratiam, nescit timere (S. P. Chrysol. *Serm.* 142 *de Annunt.*).

Nomen hoc prophetiæ germanum est, hoc renascentibus salutare, hoc virginitatis insigne, hoc prudentiæ decus, hoc indicium castitatis (Id. *Serm.* 148).

Velocior est nonnunquam salus, memorato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu (S. Anselm. *L. de Excell. Virg.*).

Vere facta est Domina omnium creaturarum, cum creatoris omnium facta est mater (S. Joan. Damasc. *Serm.* 4 *de fide*, c. 15).

Mentes christianorum sacrosanctum nomen tuum, o virgo, perpetim decantatum confirmat (Id. *Ode* 6 *de B. Virg.*).

Quomodo corpus nostrum, vitalis operationis signum, habet respirationem; o sanctissima Deipara! sanctissimum nomen tuum quod in ore servorum tuorum versatur in omni tempore, hoc vitæ non modo est signum et lætitiæ, sed etiam ea conciliat et procurat (S. Germ. Constant, *in Oper.*).

Dei matris nomen sit mihi ultimus linguæ loquentis motus, ut illud olivæ ramum in ore ferens, avolem et requiescam (Id. *Orat.* 6 *in Annunt.*).

Nomen Virginis Maria quod interpretatum, *maris stella dicitur*, et matri virgini convenienter aptatur (S. Bernard. *Hom.* 2 SUPER MISSUS EST).

Ipsa est igitur nobis stella ex Jacob orta, cujus radius universum orbem illuminat... fovet virtutes, excoquit vitia. Ipsa, inquam, est præclara et eximia stella super hoc mare magnum et spatiosum necessario sublevata, micans meritis, illustrans exemplis (Id. ibid.).

Si insurgant venti tentationum si incurras scopulos tribulationum, respice stellam, voca Mariam. Si jactaris superbiæ undis, si ambitionis, si detractionis, si æmulationis, respice stellam, voca Mariam. Si iracundia aut avaritia, aut carnis illecebra naviculam concusserit mentis, respice ad Mariam... in periculis, in angustiis, in rebus dubiis Mariam cogita, Mariam invoca. Non recedat ab ore, non recedat a corde (Id. ibid.).

Beatus qui diligit nomen tuum, virgo Maria! gratia tua animam ejus confortabit, tanquam fontibus irrigatum in eo fructum propagabit (S. Bonav. *in Psalt. Virg.*).

Pax multa observantibus nomen tuum, Mater Dei (Id. ibid.).

O magna! o pia! o multum laudabilis Maria! tu nec nominari potes quin accendas, nec cogitari quidem quin recreas affectus diligentium te! (Idiota).

SS. PÈRES.

Présentation.

Gloria virginum (*In Liturgia* S. *Jacobi*).

Arbitror rationi consentaneum esse virilis quidam puritatis in castitate, primitus fuisse Jesum, muliebris vero Mariam (Origen. *in C.* 13 *Matth.*).

Quid potest habere laudis si effectum corpus voluptatibus, et jam senectutis frigore gelidum ad sacra devotionis officia deposito jam senectutis flore convertat (S. Ambros. *Serm. in Ps.* 118).

Homo cujus est Deus, quid amplius quærit? Si sufficis Deo, sufficiat tibi Deus (S. Cyprian. *in Laps.*).

Vellem ut nihil aliud agerem quam me reddere cui me maxime debeo ((S. Augustin. *de Quantit. Anim.*).

Solitudo quædam necessaria est menti nostræ, ut videatur Deus, turba strepitum habet, visio ista secretum desiderat (Id. *Tr.* 17 *in Joan.*).

Beatior Maria percipiendo fidem Christi quam concipiendo carnem Christi. Nam et dicenti cuidam : *Beatus venter qui te portavit, respondit : imo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt* (Id. *de Virg.* c. 3).

Materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum corde quam carne gestasset (Id. ibid.).

Ipsa virginitas ejus ideo gratior et acceptior, quia Christus priusquam conciperetur, jam Deo dicata de qua nascerctur. Hoc indicant verba : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* quod profecto non diceret, nisi Deo virginem se ante vovisset (Id. ibid.).

Oportebat virginem, non in sanctis sanctorum tabernaculis, sed in ipso cœlo cœli, in prima ætate educari eam quæ his, collata puritate, antecellebat (S. Grégor. Nicom. *Orat. de Præsent. Virg.*).

Qui perfecte placere Deo desiderat, de se nihil relinquat (S. Greg.).

Fastigium omnium virginum (S. Ildephons. *Serm.* 5 *de Assumpt.*).

Optimam partem elegit Maria, quia prima omnium fœminarum Deo virginitatem obtulit (Id. ibid.).

Omnis virtutis habitaculum facta est, cum ab omni sæculari vita et carnali concupiscentia mentem abduxisset; et sic virgineum animum simul et corpus conservasset, ut decebat eam quæ in sinu Deum susceptura erat (S. Joan. Damasc. *L.* 4 *de Fide Orthod.*).

Mater virginitatis (S. Anselm. *L. de Excell. B. V.*, c. *ultimo).*

Voluit esse virginem de qua immaculata *immaculatus* procederet, omnium maculas purgaturus; voluit et humilem de qua *mitis et humilis corde* prodiret, harum in se virtutum necessarium omnibus saluberrimumque exemplum ostensurus. Dedit ergo Virgini partum qui ei jam ante et virginitatis inspiraverat votum et humilitatis prærogaverat meritum (S. Bernard. *Hom.* 2 *de Laud. Virg.*).

Fecerat enim quidquid longe antea præmonita fuerat a patre suo David, dicente sibi : *Audi, filia, et vide et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui.* Audivit et credidit, vidit et intellexit; et inclinavit aurem suam ad obedientiam et cor suum ad disciplinam (Id. *Hom.* 3 ibid.).

SS. PÈRES.

Visitation.

Morale est omnibus ut qui fidem exigunt, fidem astruant. Et ideo Angelus cum abscondita nuntiaret, ut fides astrueretur exemplo, senioris fœminæ sterilisque conceptum Virgini Mariæ nuntiavit, ut possibile Deo omne quod ei placuerit assereret. Ubi audivit hoc non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo; sed quasi læta præ voto, religiosa præ officio, festina præ gaudio, in montana perrexit. Quo enim jam Deo plena, nisi ad superiora cum festinatione contenderet? Nescit tarda molimina Sancti Spiritus gratia (S. Ambros. *in Luc. L.* 2).

In montana Virgo cum festinatione, virgo officii memor, injuriæ immemor, affectu vigente, non sexu, relicta perrexit domo. Discite virgines, non circumcursare per alienas domos, non demorari in plateis, non aliquos in publico miscere sermones (Id. ibid.).

Maria, in domo sera, festinat in publico. Didicistis, Virgines, pudorem Mariæ; discite humilitatem. Venit propinqua ad proximam, junior ad seniorem; nec solum venit, sed etiam prior salutavit; decet enim ut quanto castior virgo, tanto humilior sit (Id. ibid).

Sit magistra humilitatis in qua est professio castitatis. Est et causa pietatis, est etiam norma doctrinæ. Contuendum est enim quia superior venit ad inferiorem, ut inferior adjuvetur; Maria ad Elisabeth, Christus ad Joannem (Id. ibid.).

Cito quoque adventus Mariæ et præsentiæ Dominicæ beneficia declarantur. Simul enim ut *audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus et repleta est Spiritu Sancto.* Vide distinctionem, singulorumque verborum proprietates. Vocem prior Elisabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit. Illa naturæ ordine audivit, iste exultavit ratione mysterii (Id. ibid.).

Vide, o dilecte, quam sit novum et admirabile mysterium. Nondum nascitur et saltibus loquitur; nondum ducit vitam et Deum prædicat; nondum aspicit lucem et solem indicat (S. Chrysost. *Apud Metaphr.*).

Nondum natus Joannes prophetica exultatione commotus est, quasi etiam intra matris viscera jam exclamaret : *Ecce Agnus Dei* (S. Leo, *Serm.* 4 *in Epiph.).*

Per iter devium et abrupta montium veniens Maria ut deferret actualis vitæ laboriosum officium, Zachariæ ingreditur domum (S. Ildephons. *Serm.* 5 *de Assumpt.*).

Verumtamen nunquid putamus, fratres, Elisabeth sanctam in eo quod per Spiritum utique loquebatur errasse? Absit. Beata plane quam respexit Deus et beata quæ credidit (S. Bern. *De* 12 *Prærog.*).

Agit hoc nimirum in cordibus electorum gratiæ prærogativa divinæ, ut eos nec humilitas pusillanimes faciat, nec magnanimitas arrogantes; magis autem cooperentur sibi, ut non solum nulla ex magnanimitate subintret elatio, sed hinc maxime provehatur humilitas; ut inveniantur eo amplius timorati et largitori munerum non ingrati; ac vicissim ex occasione humilitatis pussillanimitas nulla suprebat (Id. ibid.).

PREMIER PLAN.

Saint usage de la vie et de la mort.

(FÉNELON.)

Ier Point.

USAGE QUE LA Ste-VIERGE A FAIT DE LA VIE.

IIe Point.

USAGE QUE LA Ste-VIERGE A FAIT DE LA MORT.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Usage que la Ste-Vierge a fait de la vie.

ELLE L'A PASSÉE :

1—Dans la pauvreté et le travail ;
2—Dans l'obscurité et le renoncement ;
3—Dans les douleurs.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Usage que la Ste-Vierge a fait de la mort.

1—Elle l'a attendue avec patience ;
2—Elle l'a acceptée avec joie.

DEUXIÈME PLAN.

Grandeurs de Marie durant sa vie et après sa mort.

(DE MAC-CARTHY.)

Ier Point.

MARIE EST GRANDE PENDANT SA VIE PAR SES HUMILIATIONS.

IIe Point.

MARIE EST GRANDE APRÈS SA MORT PAR LA GLOIRE DONT ELLE EST COMBLÉE.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

Marie est grande pendant sa vie par ses humiliations.

1—Obscurité qui enveloppe tous ses titres de gloire ;
2—Abjection où la plongèrent les opprobres de son Fils ;
3—Froideurs apparentes de la part de son Fils.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Marie est grande après sa mort par la gloire dont elle est comblée.

1—Son obscurité est remplacée par l'éclat de son triomphe ;
2—L'exaltation de son Fils fait le second degré de sa gloire ;
3—Le comble de sa grandeur c'est que J.-C. lui-même la glorifie.

TROISIÈME PLAN.

Homélie.

(HAGIOGRAPHES.)

I.

Précieuse mort de la sainte Vierge.

1—Réalité de cette mort ;
2—Pourquoi la B. V. Marie a-t-elle été soumise à la mort ?
3—Comment mourut la très-sainte Vierge ?

II.

Son assomption en corps et en âme dans le ciel après sa mort.

MAGNIFICENCES DE SON TRIOMPHE, A CAUSE :

1—De ses mérites personnels ;
2—De son cortége ;
3—Des honneurs qui lui sont rendus.

III.

Grand pouvoir qui lui fut donné par l'Auguste Trinité.

1—Témoignages des SS. Pères ;
2—Son crédit auprès de Dieu ;
3—Sa tendresse pour les hommes.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

SAINT USAGE DE LA VIE ET DE LA MORT.

TEXTE.

Maria, de qua natus est Jesus qui vocatur Christus.

Matth. I. 16.

Les hommes ne sauraient d'ordinaire expliquer de grandes choses qu'en beaucoup de paroles ; à peine peuvent-ils par de longues expressions, donner une haute idée de ce qu'ils s'efforcent de louer. Mais, quand il plaît à l'esprit de Dieu d'honorer quelqu'un d'une louange, il la rend courte, simple, majestueuse ; c'est pourquoi il dit simplement de Marie qu'elle est la Mère de Dieu, et cela suffit pour nous faire entendre tout ce qu'elle est digne d'être : *Maria, de qua natus est Jesus.*

Que ne puis-je tout animé de cet esprit qui aide notre faiblesse, comme dit S. Paul, par des termes simples et persuasifs vous remplir de zèle et d'admiration pour Marie? C'est aujourd'hui que nous célébrons son triomphe, jour où elle finit une si pure et si belle vie ; c'est aujourd'hui que nous lui devons toutes nos louanges, jour où elle commence une autre vie si heureuse, si pleine de gloire, jour où le ciel, pour qui elle était faite, ravit enfin à la terre le plus précieux dépôt que le Fils de Dieu y eût laissé, jour qui étant le dernier de ceux qu'elle a paru au monde, doit être employé par nous à admirer toutes ses vertus rassemblées. Qu'il est beau, qu'il est naturel, qu'il est convenable aujourd'hui à l'édification du peuple fidèle de voir toute la suite de ses actions avec la sainte mort qui les a couronnées !

Considérons donc : 1° l'*usage qu'elle a fait de la vie ;* 2° l'*usage qu'elle a fait de la mort.* Apprenons par son exemple à bien vivre et à bien mourir.

Ier Point.

USAGE QUE LA B. V. MARIE A FAIT DE LA VIE.

1re SUBDIVISION — **Elle l'a passée dans la pauvreté et le travail.**

Pauvreté. La vie de Marie n'a été qu'un long et douloureux sacrifice, qui n'a fini qu'à sa mort. C'est ainsi que Dieu détache du monde les âmes dont le monde n'est pas digne ; c'est ainsi que la Providence conduit par un chemin de douleur la Mère même du fils de Dieu.

Dans sa généalogie nous voyons que la B. Vierge eut pour ancêtres, les rois, les pontifes, les patriarches. Parmi ces rois apparaissent David et Salomon, l'un grand par sa valeur, l'autre par ses magnificences. Les pontifes partageaient pour ainsi dire l'autorité royale, ils étaient aussi les premiers de la nation. Quant aux patriarches, ils furent des chefs de famille puissants ; ils étaient possesseurs d'immenses troupeaux, ils avaient à eux des régions, de grandes contrées. Or, voilà que Marie, fille de ces rois, de ces pontifes, de ces patriarches, Marie destinée à être la Mère du roi des rois, dit S. Grégoire de Nazianze, naquit dans la pauvreté et la bassesse. « Joachim et Anne, princes par leur naissance, dit S. Jean de Damas, étaient par leur fortune de pauvres gens. Ils vivaient à Nazareth sans biens, comme des étrangers, excepté quelques troupeaux et le profit de leur travail. »

Travail. Représentons-nous donc Marie, l'auguste reine du ciel, se soumettant aux plus humbles fatigues, selon l'exemple des plus illustres femmes des patriarches. Tantôt nous la voyons faisant elle-même les habits de toute la famille, selon la coutume des femmes juives, tantôt allant puiser de l'eau pour les besoins domestiques, tantôt apprêtant les doux repas que devaient faire avec elle son père et sa mère et son chaste époux. Qu'il est beau de la voir ainsi, dans ces humbles fatigues, mortifier son corps innocent, pour faire rougir les femmes chrétiennes de tous les siècles par un exemple qui confond si bien leur vanité et leur délicatesse !

2e SUBD. — **Elle l'a passée dans l'obscurité et le renoncement.**

Obscurité. Dès l'âge de douze ans Jésus quitte sa mère pour les intérêts de son père. Bientôt il ne reconnaît plus pour parents que ceux qui font la volonté de Dieu. Attentive aux conseils d'en haut comme l'Evangile dit qu'elle fût dès la naissance de ce fils, elle l'écoute, elle l'admire, elle ne songe qu'à s'instruire dans un humble silence. Nous ne voyons pas qu'elle ait fait des miracles, et qu'il est beau à elle de s'en être abstenue ! Nous ne voyons pas qu'elle ait entrepris de communiquer aux autres la sagesse dont elle était pleine ; que ce silence est grand, M. F., et que Marie est admirable dans les endroits même de sa vie les plus obscurs et les plus inconnus ! Nous ne voyons pas que les hommes l'aient glorifiée durant sa vie à Bethléem, soit à Nazareth, soit à Jérusalem. Elle était pour tous la femme du charpentier Joseph. Aucun signe qui la distinguât des autres femmes juives, aucun caractère spécial, aucun honneur qui la fît jamais remarquer ; quelle héroïque humilité ! quelle vie d'abaissement ! Nous ne voyons pas que les Evangélistes aient beaucoup cité son nom et mentionné ses actions ; dans leurs Epîtres les apôtres gardent sur Marie un profond silence. Que signifie cela, sinon que son obscurité devait nous instruire infiniment mieux que n'auraient pu le faire les actions les plus éclatantes. Il y a en effet, dans le monde, assez d'exemples sous les yeux pour nous apprendre à agir et à parler.

Renoncement. Dans cette vie humble et retirée Marie s'unit de plus en plus à Dieu par la prière. Elle s'exerce aux vertus les plus pénibles et les plus austères. Elle dédaigne le monde. Elle vit avec son Dieu, avec son fils. Elle oublie ses titres profanes pour ne plus se souvenir que de celui de Mère de Dieu, de servante du Seigneur, de Vierge immaculée. Elle achève cette sainteté qui lui méritera un jour un couronnement si glorieux.

3e SUBD. — **Elle l'a passée dans les douleurs.**

Ce Fils qui entraîne les peuples dans les déserts par les charmes de sa docrine, qui répand ses bienfaits partout où il passe, qui guérit toutes les langueurs, s'est fait lui-même notre remède pour nous guérir du péché, qui est le plus grand des maux ; il faut qu'il meure ce Fils, ce cher Fils, il est notre victime ; et à la vue des tourments cruels qu'il va souffrir, un glaive de douleur déchirera le cœur de sa mère. Marie, immobile au pied de la croix, y contemple déjà ce mystère d'ignominie.

Hélas ! l'eût-elle cru ? Marie, l'eussiez-vous pensé, qu'en donnant au monde celui qui en devait être la joie et le bonheur, qui était l'attente de toutes les nations et de tous les siècles, il dût vous en coûter sitôt après tant de larmes et tant de douleurs !

Si elle ne meurt pas d'accablement avec son Fils qu'elle voit mourir, c'est qu'elle est réservée à une peine plus longue et plus rude. Que de douloureuses années passées depuis, privée de son bien-aimé, pauvre, errante dans sa vieillesse même, n'ayant d'autre ressource humaine que les soins de S. Jean, qui la nourrissait à Ephèse, et exposée à toutes sortes de persécutions !

Oh ! oui, tout a été douleurs pour Marie depuis ce jour où Siméon lui montra le glaive qui transpercerait son cœur jusqu'en ce jour où enfin elle quitte cette vallée de larmes. La pauvreté, le travail, l'obscurité, le renoncement, la douleur furent son partage, mais aussi ils furent la consommation de sa sainteté. Heureux nous-mêmes et mille fois heureux si nous savons faire pour notre salut ce qu'elle a fait pour l'accroissement de ses mérites.

IIe Point.

USAGE QUE LA B. V. MARIE A FAIT DE LA MORT.

L'âme fidèle ne peut regarder la vie présente que comme un court passage à une meilleure. Elle doit, dit S. Augustin, supporter patiemment les misères de l'une et soupirer avec ferveur après les délices de l'autre ; ce qui en d'autres termes veut dire qu'elle doit savoir *attendre la mort avec patience,* et savoir l'*accepter avec joie quand elle se présente.*

1re SUBD. — **Elle attendit la mort avec patience.**

Si savoir attendre avec patience la fin de ses peines doit être la disposition de toute âme chrétienne, quelle ne dût pas être, M. F., celle de cette Vierge épouse du Saint-Esprit, de cette créature si noble et si sainte qui redoublait sans cesse l'ardeur de sa charité par celle de ses gémissements et de ses prières ? S. Luc assure que les apôtres, ayant perdu de vue J.-C. qui montait au ciel, ils se retirèrent à Jérusalem où ils persévéraient dans un même esprit en prières avec Marie mère de Jésus ; prières où Marie tâchait de recouvrer par une vive foi ce que ses sens venaient de perdre ; prières où elle se consolait par le doux souvenir de tout ce que son cher Fils avait fait de plus tendre pour elle ; prières où elle se fortifiait pour pouvoir supporter sans murmure le long exil de cette vie ; prières où elle trouvait le courage d'attendre avec patience le moment qui briserait ses chaînes.... Oh ! prions de même, M. F., afin que l'esprit de Dieu s'abaisse sur nous et nous donne aussi cette vertu la première de toutes, la vertu de savoir attendre avec courage l'heure de notre délivrance ! Nous nous trouvons parfois fatigués de vivre, car l'ennui, le dégoût, les peines nous assaillent.... Sachons attendre !

2e SUBD. — **Elle l'a acceptée avec joie.**

Il n'appartient de craindre la mort, dit S. Cyprien, qu'à ceux qui n'aiment point le Seigneur et qui ne veulent point aller à lui, qu'à ceux qui manquent de foi et d'espérance, qu'à ceux qui ne sont point persuadés que nous regnerons avec lui. Pour Marie ce moment solennel de la mort étant venu, son âme tressaillit d'allégresse et elle dut s'écrier comme le prophète royal : *Heu! mihi quia incolatus meus prolongatus est!* (Ps. CXIX. 5) et comme l'apôtre : *Mihi mori lucrum.... desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* (Philip. I. 21, 23).

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÉME PLAN.

GRANDEURS DE MARIE DURANT SA VIE ET APRÈS SA MORT.

TEXTE.

Fecit mihi magna qui potens est.

Luc. I. 29.

L'homme était grand dans son origine parce qu'il était uni à son Dieu et immortel. Ses priviléges furent perdus avec son innocence et sa grandeur s'évanouit. Il dut alors s'humilier pour être de nouveau élevé. Le Christ lui-même dut subir cette loi: *Oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam* (Luc. XXIV. 26).

La Vierge, cette créature qui devait occuper la première place auprès du Sauveur, se soumit à la même loi: *Ecce ancilla Domini* (Luc. I. 38); aussi mérita-t-elle d'être exaltée: *Quia respexit hmmilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Ibid.).

C'est ce mystère d'ignominie et de gloire qui va faire le sujet de ce discours, comme il est l'objet de la solennité que nous célébrons. Je veux donc en ce jour de triomphe de Marie développer dans toute son étendue le sens de cette parole de mon texte: *Fecit mihi magna qui potens est.*

Ier Point.

MARIE EST GRANDE, DURANT SA VIE, PAR SES HUMILIATIONS.

Suivons tous les degrés des humiliations de Marie. J'en distingue trois principaux et je trouve le premier, dans l'*obscurité* presque impénétrable qui enveloppa, durant sa vie, tous ses titres de gloire; le second, dans l'*abjection* profonde où la plongèrent les opprobres de son fils; enfin, le troisième et le plus sensible à son cœur, dans les *froideurs* apparentes qu'elle essuya jusqu'à la fin, de la part de ce fils unique et bien-aimé.

1re SUBDIVISION.—Obscurité qui enveloppe tous ses titres de gloire.

Qu'y eût-il de grand et d'illustre dans Marie qui ne fût caché, tant qu'elle vécut, aux regards des mortels?

Elle sortait de la race de David, la plus antique maison royale qui fût alors sur la terre. Jouît-elle des distinctions et des honneurs dus à une si haute naissance? Qui songea seulement à l'envisager comme une auguste princesse? Quand S. Luc raconte la visite qu'elle reçut de l'ange Gabriel, vous croiriez à la manière dont il s'exprime qu'il parle de la plus obscure et de la plus ignorée des filles de Juda: *Missus est*, dit-il, *Angelus Gabriel a Deo, in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth... et nomen Virginis Maria* (Luc. I. 26, 27). C'était une humiliation de plus pour elle d'habiter loin de la patrie de David et de ses aïeux, dans une ville tellement méprisée des Juifs, que c'était un axiome reçu parmi eux, qu'il n'en pouvait rien sortir que de vil: *A Nazareth potest aliquid boni esse?* (Joan. I. 46).

Mais si sa naissance est obscurcie en tant de manières, ses autres avantages naturels, les grâces du corps, les talents de l'esprit, les qualités de sa grande âme brilleront-ils de plus d'éclat aux yeux du monde? Tous ces dons si précieux dont elle était douée au suprême degré furent tellement ensevelis dans les ténèbres et le silence de sa retraite qu'ils ne furent point aperçus des hommes, qu'on n'en parla point et que nous n'en pouvons rien apprendre. Les histoires sont pleines des moindres circonstances de la vie des personnages célèbres, pour Marie l'histoire, la science et l'art se taisent: *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus* (Ps. XLIV. 14).

2e SUBD.—Abjection où la plongèrent les opprobres de son fils.

On a vu des mères se résoudre sans peine à vivre dans l'obscurité pourvu que leurs enfants fussent dans l'éclat. Marie avait un fils unique pour qui seul elle respirait. S'il eût été glorifié comme il devait l'être, qu'aurait-elle eu à désirer? Mais, au contraire, quelle nouvelle ombre les ignominies de son fils vont répandre sur la vie déjà si humble et si obscure de la mère!

L'Ange lui avait annoncé que son fils serait le Fils du Très-Haut, qu'il s'assierait sur le trône de David... Dût-elle s'attendre alors que pour le mettre au monde elle n'aurait qu'une étable... que ses jours seraient menacés par Hérode, que ce nouveau roi vivrait trente ans muet et ignoré, que pour ses bienfaits il serait persécuté, trahi, livré, crucifié!....

Je ne comprends plus votre constance, ô Marie, quand vous suivez votre divin fils jusqu'au Calvaire, marchant sur les traces de son sang; que, témoin volontaire de la plus horrible des morts, vous vous tenez debout auprès de lui..... *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (Ps. LXVIII. 10).

3e SUBD.—Froideurs apparentes de la part de son fils.

Y a-t-il encore un autre degré d'humiliation pour Marie? Oui. Le Sauveur se conformant en toutes choses aux desseins de la sagesse éternelle et voulant consommer le mystère des abaissements de cette âme sainte la traita souvent avec des rigueurs apparentes qui furent pour elle la plus sensible des épreuves: *Quid mihi et tibi est mulier?* (Joan. II. 4). *Quæ est mater mea et qui sunt fratres mei?* (Matth. XII. 48). *Mulier ecce filius tuus; deinde dicit discipulo: ecce mater tua* (Joan. XIX. 26).

O mère du Dieu caché, du Dieu anéanti, vous avez rempli votre destinée. La carrière de douleur et d'opprobre est enfin fermée pour vous, celle de la joie et de la gloire va s'ouvrir. Mais il convenait qu'avant d'y entrer vous fissiez preuve d'une magnanimité et d'une constance supérieures à des afflictions dont nul autre que vous n'eût pu soutenir le poids. Il convenait qu'avant de paraître grande, au sein d'une élévation sans bornes, vous fissiez admirer une autre genre de grandeur dans des abaissements sans mesure.

IIe Point.

MARIE EST GRANDE APRÈS SA MORT.

Voici maintenant les trois degrés d'abaissement de Marie remplacés par un triple degré d'élévation et de gloire.

1re SUBD.—Son obscurité est remplacée par l'éclat de son triomphe.

Quelles grandes choses j'ai maintenant à vous décrire!

Depuis que le fils a quitté la terre, la mère languit; l'ardeur de ses désirs est comme un feu qui la dévore: *Amore langueo* (Cant. II. 5). Elle demande son bien-aimé à toutes les créatures: *Adjuro vos, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei* (Id. V. 8). Il se laisse toucher à tant de larmes, il l'appelle à son tour et lui dit: *Surge, amica mea, columba mea, et veni* (Id. II. 13).

Elle meurt, mais son corps ne sera point sujet à la corruption.

Les restes précieux de Marie descendront dans le sépulcre, parce que ceux de son fils y descendirent; mais ils seront confiés comme un dépôt à la tombe, et ne lui seront pas abandonnés comme une proie, ils triompheront pleinement de la mort par la vertu de celui qui le premier la vainquit en ressuscitant glorieux.

Mais en quel état elle sort et renaît du tombeau! quelle nouvelle et florissante jeunesse! La première Ève fut belle au moment où elle sortit pure des mains du Créateur, mais que la seconde Ève est bien plus belle encore, au moment où elle va entrer en qualité de reine du ciel dans son nouveau royaume.

Quel spectacle fut donné alors, non plus aux habitants de la terre qui n'en étaient pas dignes, mais à toutes les immortelles troupes de la milice céleste. Depuis l'Ascension de leur divin roi, elles n'avaient rien vu de si ravissant que l'Assomption de Marie. Je parle d'après les Ecritures interprétées par les SS. Pères. Voyez leurs légions s'ébranler, se précipiter au devant d'elle, s'interroger mutuellement et se dire: *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum* (Cant. VIII. 5). *Mulier amicta sole, luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim* (Apoc. XII. 1). (Tableau de son triomphe).

2e SUBD.—L'exaltation de son fils fait le second dégré de sa gloire.

Parce qu'il s'est humilié, dit S. Paul, jusqu'à mourir sur la croix, Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Marie donc, en entrant dans la céleste Sion, y voit tout prosterné devant celui qu'elle a porté dans son sein: les vingt-quatre vieillards, qui représentent toute l'Eglise des prédestinés, jetant à ses pieds leurs couronnes, les Anges de tous les chœurs donnant mille signes en sa présence de leur adoration profonde. Pour lui assis au plus haut des cieux sur un trône d'où partent sans cesse des feux et des éclairs, il habite avec son Père au sein de la lumière inaccessible: *Portans omnia verbo virtutis suæ... sedet ad dexteram majestatis in excelsis* (Hebr. I. 3). A ses côtés est sa mère, non plus comme au pied de la croix... mais heureuse, partageant sa puissance et les hommages qui lui sont rendus: *Astitit regina a dextris tuis* (Ps. XLIV. 10).

3e SUBD.—Le comble de sa grandeur c'est que J.-C. lui-même la glorifie.

C'est ici le dédommagement de ces froideurs apparentes qui lui causèrent de si cuisants chagrins pendant sa vie. Il lui donne maintenant et le nom de mère et tous les droits, tous les honneurs qui y sont attachés. Il l'élève, en cette qualité, incomparablement au-dessus, non-seulement de tous les saints, mais de toutes les hierarchies des esprits célestes. Il veut que tous lui obéissent et la reconnaissent pour reine. Il l'établit la médiatrice des hommes, la protectrice de son Eglise. De là le culte si ancien, si solennel, si universel que l'Eglise catholique lui rend sous ce titre auguste de Mère de Dieu, culte bien inférieur à celui qui n'est dû qu'au Souverain-Etre, mais aussi très supérieur à tout autre.

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

HOMÉLIE.

TEXTE.

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol?

Cant. VI. 9.

C'est ici la consommation des mystères de la très-sainte Vierge, et celui qui met, pour ainsi dire, le dernier sceau à toutes les merveilles de sa vie. C'est en ce jour qu'après avoir subi quelque temps l'humiliation de la mort, elle entre, par sa glorieuse Assomption, dans l'éclat de cette vie bienheureuse et immortelle qui la rend parfaitement semblable à J.-C. ressuscité. S. Bernard, dans un discours sur ce sujet, assure qu'il n'y a rien au monde qui lui donne tant de joie et de consolation que d'avoir à parler de ce mystère; mais il proteste en même temps qu'il est saisi de crainte et d'épouvante, lorsqu'il fait réflexion sur la profondeur de ce sujet; la gloire de Marie étant quelque chose de si relevé, qu'on n'en peut rien dire ni concevoir qui ne soit infiniment au dessous de ce qu'elle est en effet (*Serm. in Assumpt. B. M. V.*). Nous aurions sans doute beaucoup plus de raisons que ce saint docteur d'entrer dans ces sentiments de crainte et de frayeur, n'ayant que des lumières si faibles et si éloignées de celles dont il était éclairé; aussi nous contenterons-nous, dans cette instruction, de résumer, en peu de mots, ce que les saints docteurs nous apprennent du mystère de ce jour et de la gloire incomparable dont Marie paraît environnée. Nous exposerons les principales circonstances de ce brillant triomphe qui sont: 1° *la précieuse mort de la Ste-Vierge;* 2° *son Assomption;* 3° enfin, *le grand pouvoir qui lui a été donné pour le bien de l'Eglise et pour la protection de tous les fidèles;* d'où il nous sera aisé de conclure avec quelle dévotion nous devons l'honorer et avec quelle confiance nous devons l'invoquer.

I. PRÉCIEUSE MORT DE LA SAINTE VIERGE.

1° RÉALITÉ DE CETTE MORT. S. Epiphane ne voyant rien de précis sur la mort de la Sainte-Vierge ni dans l'Ecriture, ni dans la doctrine de l'Eglise croyait devoir suspendre son jugement sur cette question dans la crainte de rien avancer qui pût blesser le respect dû à la plus excellente des créatures (*Hæres.* 78). Mais le sentiment commun des saints docteurs, adopté par l'Eglise elle-même dans l'office de ce jour, dissipe tous les doutes sur ce point. La collecte de la messe tirée du Sacramentaire de S. Grégoire, dit expressément « que Marie a subi la mort temporelle »: *mortem subiit temporalem.* Aussi est-ce l'enseignement commun des théologiens.

2° POURQUOI LA Ste-VIERGE A-T-ELLE ÉTÉ SOUMISE A LA MORT? La mort de Marie n'a pas été pour elle le châtiment du péché puisqu'elle n'en a jamais commis, mais elle a été le résultat de sa nature mortelle, et, d'un autre côté, N. S. J.-C. qui pouvait l'exempter de cette épreuve ne l'a point voulu, pour plusieurs excellentes raisons: 1° afin qu'elle eût plus de ressemblance avec lui en mourant et ressuscitant comme lui; 2° afin qu'elle ne fût pas privée du mérite inestimable du sacrifice de sa propre vie; 3° afin qu'en mourant, elle adoucit et diminuât la peine que nous avons tous à mourir; 4° afin que, comme J.-C. nous a donné l'exemple de la mort la plus héroïque, au milieu des plus cruels tourments, Marie nous donnât le plus parfait exemple d'une mort naturelle, en mourant avec la plus parfaite soumission à la volonté de Dieu.

3° COMMENT MOURUT LA Ste-VIERGE? Le sentiment commun des saints docteurs et des théologiens est que cette mort ne fut l'effet d'aucune maladie, ni d'aucune cause naturelle, mais uniquement des ardeurs de la charité dont le cœur de Marie était continuellement embrasé et qui, prenant sans cesse de nouveaux accroissements, brisèrent enfin, par un dernier effort les liens de sa mortalité (Suarez, *in 3 p. D. Thom.*). Marie est morte non-seulement dans l'exercice de l'amour, mais par la véhémence de son amour qui lui a ôté la vie naturelle pour lui en donner une glorieuse et immortelle.

II. SON ASSOMPTION EN CORPS ET EN AME, DANS LE CIEL, APRÈS SA MORT.

Mais il ne suffirait point à la bonté divine de glorifier l'âme sainte de la bienheureuse Vierge; le Sauveur, qui ne l'avait assujettie à la mort que pour lui donner un nouveau trait de ressemblance avec lui, voulut aussi la faire participer à la gloire de sa résurrection, en préservant son corps de la putréfaction et le transportant dans le ciel aussitôt après sa résurrection. Tel est proprement l'objet de la fête de ce jour que les anciens auteurs ecclésiastiques ont désignée tantôt par le mot d'*Assomption*, tantôt par ceux de Sommeil ou de Passage: *Dormitio seu Transitus Beatissimæ Mariæ Virginis.*

TRIOMPHE DE MARIE. C'est ici le lieu de décrire la magnificence de ce triomphe qui fait aujourd'hui la joie de l'Eglise et l'objet de nos respects. Mais quand nous parlerions le langage des Anges et des hommes, dit S. Bernard, qui de nous pourrait exprimer avec quelle gloire la Reine du monde s'élève dans les cieux, avec quel empressement et quelle sainte ardeur la multitude des esprits célestes vient à sa rencontre, avec quels sublimes cantiques ils la conduisent au trône de gloire qui lui était préparé? (*Serm. 1 in Assumpt. B. M. V.*).

Marie s'élève dans le ciel, au milieu d'une cour nombreuse, composée des Anges et des saints; elle y monte avec des richesses infinies, chargée d'un trésor inestimable de vertus et de mérites; ce sont là les riches présents qu'elle offre à J.-C. son fils, lui en faisant hommage, comme à celui dont elle a tout reçu.

Pour expliquer davantage la gloire de ce triomphe il faut remarquer qu'il y a trois circonstances principales qui peuvent rendre un triomphe auguste et magnifique: 1° *les mérites de la personne qu'on veut honorer;* 2° *la dignité des personnes qui l'accompagnent dans sa marche;* 3° *les honneurs qui lui sont rendus.* Or, toutes ces circonstances concourent admirablement, pour donner à l'Assomption de Marie un éclat et une magnificence inestimables.

1° Si nous considérons d'abord les mérites de sa personne, ils sont infiniment au-dessus de toutes nos pensées. Les amis de l'époux, dans le *Cantique des Cantiques*, expriment la beauté de l'épouse par trois acclamations différentes qui donnent la plus haute idée de sa profondeur. « Quelle est celle, disent-ils, qui s'élève du désert, comme une vapeur de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de parfums?... Quelle est celle qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille? Quelle est celle qui s'élève du désert, remplie de délices, et appuyée sur son bien-aimé?» (Cant. III. 6.—VIII. 5). Par la première de ces acclamations les amis de l'époux expriment toutes les vertus de l'épouse, qui sont comme autant de parfums d'une excellente odeur. Par la seconde, ils expriment l'éclat éblouissant de ses vertus, l'ardeur de son amour pour Dieu... Par la troisième, ils expriment sa parfaite ressemblance avec son bien-aimé, son union intime avec lui et les douceurs ineffables qu'elle goûte dans cette union. Qui pourrait, en effet, exprimer les biens infinis qu'elle a procurés au monde! qui pourrait raconter ses vertus!

2° Le triomphe de Marie est ensuite relevé par les mérites des personnes qui l'accompagnent. Nous ne pouvons douter que N.-S. ne fût le chef de ce glorieux cortége d'après ces paroles: *Innixa super dilectum suum.* Après lui vient toute la cour céleste; tous les chœurs des Anges, tous les ordres des saints, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Vierges....

3° Enfin, ce qui relève de plus en plus la gloire de ce triomphe, ce sont les honneurs que notre auguste reine y reçoit. Tous les esprits célestes sachant qu'elle venait ajouter un nouvel éclat à leur séjour se prosternèrent devant elle, la reconnurent pour leur Reine et leur Souveraine et lui firent hommage de leurs personnes. L'adorable Trinité l'accueillit avec bonté et tendresse; le Père l'appela sa fille, le Fils sa Mère chérie, le Saint-Esprit son Epouse bien-aimée.

III. GRAND POUVOIR QUI LUI FUT DONNÉ PAR L'AUGUSTE TRINITÉ.

Ce que nous devons surtout considérer dans ce haut degré de gloire auquel Marie est aujourd'hui élevée, c'est le grand pouvoir que Dieu lui a donné pour le bien de l'Eglise et pour la protection de tous les fidèles. Les saints docteurs disent à ce sujet des choses admirables, c'est pourquoi ils lui donnent pour cela les titres les plus glorieux. S. Epiphane appelle Marie « la confiance des chrétiens; » S. Bernard « tout le sujet de notre confiance; » Richard de S. Laurent « le canal par où doivent passer toutes les grâces de J.-C., pour se répandre dans ses membres; » une ancienne hymne des Grecs l'appelle « notre mur, notre soutien et notre invincible défense; » S. Germain de Constantinople « le flambeau qui éclaire nos ténèbres, la rosée qui éteint nos convoitises, le conseil qui dissipe nos doutes, le remède qui guérit nos plaies, la consolation qui apaise nos douleurs, le trésor qui enrichit notre pauvreté; » enfin le bienheureux Pierre Damien et plusieurs autres Pères l'appellent encore « l'échelle céleste par laquelle Dieu est descendu sur la terre; » S. Ephrem « le port assuré de ceux qui étaient sur le point de faire naufrage. »

Marie est donc véritablement notre avocate et notre médiatrice auprès de son fils, mais une avocate qui a toutes les qualités pour se bien acquitter de cette fonction, je veux dire *le crédit sur le cœur de Dieu* et *la tendresse pour nous.*

1° Le crédit sur le cœur de Dieu, parce qu'étant sa mère, elle peut lui représenter pour le fléchir les entrailles qui l'ont porté, les bras qui l'ont soutenu et surtout le cœur qui l'a toujours aimé;

2° La tendresse pour nous, parce qu'étant aussi notre mère, elle a pour nous des entrailles de miséricorde dont la douceur ne peut être exprimée.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Venit Bethsabee ad regem Salomonem ut loqueretur ei pro Adonia; et surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam et sedit super thronum suum; positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus. Dixitque ei: Petitionem unam parvulam ego deprecor a te, ne confundas faciem meam. Et dixit ei rex: Pete, mater mea, neque enim fas est ut avertam faciem tuam (3 Reg. II. 19, 20).

Nunc, Domine, secundum voluntatem tuam fac mecum, et præcipe in pace recipi spiritum meum: expedit enim mihi mori magis quam vivere (Tob. III. 6).

Magnificata est anima mea hodie, præomnibus diebus meis (Judith. XII. 18).

Benedixerunt eam omnes, una voce dicentes: Tu gloria Jerusalem, tu honorificentia populi nostri (Id. XV. 10).

Præcepit Rex iis qui in conspectu ejus ministrabant, ut introducerent reginam coram se, posito super caput ejus diademate (Esther. I. 11).

Habuit gratiam et misericordiam coram rege, super omnes mulieres fecitque eam regnare (Id. II. 17).

Non dabis sanctum tuum videre corruptionem (Ps. XV. 10).

Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus (Id. XLV. 5).

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus (Id. CXV. 15).

Heu mihi! quia incolatus meus prolongatus est (Id. CXIX. 5).

Educ de custodia animam meam (Id. CVLI. 8).

Astitit regina a dextris tuis (Id. XLIV. 10).

Quæ est ista quæ progreditur, quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol? (Cant. VI. 9).

Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum? (Id. ibid. 5).

Dixit mihi Creator omnium, et qui creavit me requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi: in Jacob inhabita et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices...Et sic in Sion firmatasum, et in civitate sanctificata similiter requievi et in Jerusalem potestas mea. Et radicavi in populo honorificato et in parte Dei mei hæreditas illius, et in plenitudine sanctorum detentio meo (Eccli. XXIV. 12-17).

Erit sepulchrum ejus gloriosum (Is. XI. 10).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea (Luc. X. 42).

ÉPITRES.

Mihi vivere Christus est et mori lucrum.... desiderium habens dissolvi et esse cum Christo (Phiilip. I. 21, 23).

Apertum est templum Dei in cœlo, et visa est arca testamenti ejus in templo ejus (Apoc. XI. 19).

Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole, et luna sub. pedibus ejus (Id. XII. 4).

SS. PÉRES.

Hodie collocatur Maria a dextris Dei ut canitur in Psalmo: *Astitit Regina a dextris tuis* (S. Athanas. *in Explic. hunc Psal.*).

Hodie gloriosa Virgo Maria cœlos ascendit; gaudete quia ineffabiliter sublevata, regnat in æternum (S. Hieron. *in Ep. ad Paulam et Eustoch. de Assumpt. B. V.*).

Credendum est, hodierna die, militiam cœlorum cum suis agminibus festine obviam venisse Genitricis Dei, eamque ingenti lumine circumfulsisse, et usque ad thronum perduxisse (Id. ibid.).

Si omnium Sanctorum mors pretiosa, Mariæ certe est pretiosissima, quam tanta comitata est gratia, ut Mater Dei dicatur et sit, Angelicam transiens dignitatem, usque ad summi regis thronum sublimata est (Id. ibid.).

Non enim fas est alibi te esse quam ubi est quod a te genitum est (Id. ibid.).

Quid est hoc? in vita Christus Matrem integram servavit, et in morte illius corpus incorruptum non servaverit? (Id. ibid.)

Illud sacratissimum corpus in quo Christus carnem assumpsit, escam vermibus traditum, quia sentire non valeo, dicere pertimesco (Id. *Serm. de Assumpt.*).

Quamvis omnium sanctorum memoriæ mirabiles sint, nihil tamen diei hujus solemniis æquale. Abel propter sacrificium celebratur; Abraham propter fidem præclaris laudibus cumulatur; Moyses tanquam legislator prædicatur, Elias ut zelotes testimonium habet; David, ut pater mysterii in carne peracti, commendatur; verum illi nihil tale est qualis est Dei Genitrix Maria; ipsa enim quem in ænigmate viderunt incarnatum in utero portavit. Cunctas res creatas, o homo, cogitatione percurre, et vide an quicquam sit æquale vel majus Maria Deipara. Terram undique lustra, cœlos mente scrutare, invisibiles omnes virtute cogita, ac perspice num sit in universis creatis aliud ejus modi miraculum (S. Proclus Episc. *in S. Deip. Orat. hab. in Conc. Ephes.).*

Sicut est inæstimabile quod gessit, ita et incomprehensibile præmium gloriæ quod obtinuit (S. Ildephons.).

Sublimis illa dies est in qua Virgo regalis ad thronum Dei Patris evehitur, et in ipsius Trinitatis sede reposita naturam angelicam sollicitet ad vivendum (S. Petr. Dam. *in Serm. Assumpt.*).

O misericordiæ Creatoris abyssum! o beneficiorum magnitudinem quæ nemini pervestigabilis est!... o gloria filiarum, matrum decus! o miraculum quo missi a Deo prophetæ perculsi sunt, et cujus gloria Angelos sanctos superat! (S. Joan. Damasc. *in Annunt. B. M. V.*).

Christi generationem et Mariæ Assumptionem quis enarrabit? (S. Bern. *Serm. I de Assumpt.*).

Quantum gratiæ in terris adepta est præ cæteris, tantum et in cœlis obtinet gloriæ singularis (Id. ibid.).

Felix sane Maria sive cum suscipit Salvatorem, sive cum a Salvatore suscipitur (Id. ibid.).

Ascendens in altum Virgo Beata, dabit ipsa quoque dona hominibus (Id. ibid.).

Nullus ardorem Beatæ Virginis sufficit explicare, quanto desideriorum cremabatur incendio, quam crebris suspiris augebatur (S. Laur. Justin. *Serm. de Assumpt.*).

TRADITION.

I. Fait miraculeux de l'Assomption.

C'est une croyance commune fondée sur une tradition antique que Marie fut, à l'exemple de son divin fils, délivrée des liens de la mort, trois jours après son trépas. Voici ce que nous trouvons dans Nicéphore Calixte qui vivait au commencement du XIVe siècle, mais qui nous assure tirer son récit d'une lettre que Juvénal, évêque de Jérusalem, écrivait à Marcien monté sur le trône impérial en 457:

« Juvénal, évêque de Jérusalem, homme inspiré de Dieu, assure, d'après une ancienne tradition, que les choses se passèrent ainsi après la mort de Marie. Il assure donc que les Apôtres se tinrent pendant trois jours auprès du tombeau où avait été enfermé son corps, au milieu du chant des divins concerts. Or, il arriva que Thomas n'était pas avec eux; sans doute pour que l'Assomption de la mère de Dieu fût connue et prouvée de même que l'avait été, après trois jours, la résurrection de son fils. En effet, Thomas, privé du bonheur d'avoir vu Marie une dernière fois, était plongé dans une douleur amère et ne pouvait goûter le repos. Alors le collége sacré des Apôtres jugeant qu'il n'était pas juste que Thomas ne pût pas voir et embrasser pour la dernière fois le corps de la Vierge Marie décida que le tombeau serait ouvert. Or, lorsque cela fût effectué, le corps que l'on cherchait ne s'y trouva plus. Cependant les linceuils qui avaient servi à l'ensevelir furent trouvés à la même place où on les avaient mis, ainsi que cela était arrivé pour ceux qui avaient été laissés dans le tombeau de son fils. Alors Thomas et ceux qui étaient avec lui ayant baisé avec vénération et joie ces Reliques qui répandaient une douce odeur, refermèrent le tombeau. C'est de leur bouche et comme transmis de main en main par leurs successeurs que ce miracle est arrivé jusqu'à nous.

II. Du lieu où mourut la B. V. Marie.

Il est probable que la Sainte-Vierge mourut à Jérusalem, ou au bourg de Gethsémani; on croit qu'elle avait soixante-douze ans. Cependant Eusèbe fixe sa mort à l'an 48 de l'ère vulgaire et lui donne soixante-huit ans.

III. De la fête de l'Assomption.

Plusieurs Pères latins ont appelé cette fête *Dormitio*, le sommeil de Marie; les Grecs l'ont nommée *Metastasis*, trépas ou passage, et *Chœmesis*, repos ou sommeil.

Cette fête est très-ancienne dans l'Eglise; elle était solennisée autrefois le 16 janvier dans l'Eglise grecque, et le 18 du même mois en France et dans d'autres contrées de l'Eglise latine; actuellement elle se célèbre le 15 août.

Cette fête a pris en France un caractère de solennité plus grande en 1638, lorsque Louis XIII choisit ce jour pour mettre sa personne et son royaume sous la protection de la Sainte-Vierge et pour demander à Dieu par son intercession qu'il lui donnât un Dauphin. La naissance de Louis XIV fut regardée comme l'effet de la piété et du vœu de son père. Ce vœu fut renouvelé au bout de cent ans par le roi Louis XV, et c'est en exécution de cette rénovation que l'on fait encore des prières publiques et des processions le jour de l'*Assomption*, comme actions de grâces de ce bienfait (*Instr. sur les fêtes*).

PLANS DIVERS.

I. JÉSUS INTRAVIT IN QUODDAM CASTELLUM, ET MULIER QUÆDAM, MARTHA NOMINE, EXCEPIT ILLUM IN DOMUM SUAM (Luc. x. 38).

Mystiquement, cette femme qui eut l'honneur de recevoir J.-C. n'est autre que la Sainte-Vierge qui lui prêta son chaste sein, comme la plus digne demeure qu'un Dieu pouvait trouver sur la terre ; et parce que Marie avait reçu J.-C. dans sa maison J.-C. la reçoit aujourd'hui dans la sienne et l'enrichit de toutes les prérogatives de la gloire, après l'avoir ornée de tous les dons de la grâce. Je réduis les avantages dont elle fut honorée à trois principaux :

Le premier est l'*incorruptibilité de son corps dans le tombeau ;*

Le second est *sa résurrection bienheureuse avant le temps fixé pour la résurrection générale ;*

Le troisième est *son exaltation triomphante dans le ciel* (*Essais de Panégyriques*).

II. MARIA OPTIMAM PARTEM ELEGIT QUÆ NON AUFERETUR AB EA (Luc. x. 42).

L'Assomption est par excellence *le mystère de la gloire* de la Bienheureuse Vierge ; mais, si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter, il n'est pas moins *le mystère de notre espérance.*

1° *Mystère de la gloire de Marie.* C'est en effet en ce jour que Marie entrant dans les cieux est comblée de gloire. Quel a été le principe de cette gloire ? 1° son *obéissance*, 2° son *humilité.*

2° *Mystère de notre espérance.* Nous avons dans cette Vierge glorifiée : 1° une avocate toute-puissante auprès de son fils qui est notre juge ; 2° une mère de miséricorde pour les pécheurs (Bourdaloue).

III. TROIS MYSTÈRES DANS LE MYSTÈRE DE CE JOUR.

1° *Mort précieuse de la très-sainte Vierge ;*
2° *Résurrection glorieuse de Marie ;*
3° *Son Assomption triomphante dans le ciel.*

En réunissant dans un corps de discours ces trois mystères, je dirai : 1° que la bienheureuse Marie mourut dans une extase d'amour pour son fils et pour son Dieu ; or, que cette mort fut sainte et précieuse devant le Seigneur ;

2° Que c'est l'amour que le Sauveur Jésus son divin fils eut pour sa mère qui la préserva de la corruption du tombeau et l'en tira promptement, par une résurrection anticipée ;

3° Que c'est l'amour que le Fils et la Mère ont eu pour les hommes qui a fait de Marie leur Protectrice, leur Avocate, leur Médiatrice dans le ciel ; car dans la pompe du triomphe de l'Assomption son Fils lui communique tout son pouvoir dont elle use continuellement en notre faveur (Un contemporain).

IV. MARIA OPTIMAM PARTEM ELEGIT (Luc. x. 42).

Faire voir trois avantages incomparables qui ont fait la meilleure part de Marie.

Le premier est la vie la plus sainte que jamais personne ait menée sur la terre après J.-C.

Le second est la mort la plus précieuse qui ait jamais été aux yeux de Dieu.

Le troisième est la 1re place qui lui est accordée dans le ciel, ce qui rend sa gloire incomparable et sa personne digne du culte et de la vénération des anges et des hommes (Ibid.).

ORATEURS SACRÉS.

I. L'AMOUR DIVIN DÉPOUILLE MARIE DE SA MORTALITÉ.

La nature et la grâce concourent à établir immuablement la nécessité de mourir. C'est une loi de la nature que tout ce qui est mortel doit le tribut à la mort ; et la grâce n'a pas exempté les hommes de cette commune nécessité, parce que le Fils de Dieu s'étant proposé de ruiner la mort par la mort même, il a posé cette loi : qu'il fallait passer par ses mains pour en échapper, qu'il faut mourir une fois pour dépouiller entièrement la mortalité. Ainsi Marie dut aussi mourir.

Mais ne nous persuadons pas qu'en subissant cette loi commune elle ait dû la subir d'une façon ordinaire. Tout est surnaturel en Marie. Un miracle lui a donné J.-C., un miracle lui doit rendre ce fils bien-aimé, et sa vie pleine de merveilles a dû enfin être terminée par une mort toute divine ? Mais quel sera le principe de cette mort toute divine ? Chrétiens, ce sera l'amour maternel ; l'amour divin fera cet ouvrage ; c'est lui qui enlèvera l'âme de Marie, et qui, rompant les liens du corps qui l'empêchent de joindre son fils Jésus, réunira dans le ciel ce qui ne peut aussi bien être séparé sans une extrême violence (Bossuet, 1er *Serm. sur l'Assomp.*).

II. COMMENT L'AMOUR DIVIN FAIT MOURIR.

L'amour divin emporte avec soi un dépouillement et une solitude effroyables que la nature n'est pas capable de porter.... Le cœur étant ainsi dépouillé de tout amour superflu, est attiré au seul nécessaire avec une force incroyable ; et ne le trouvant pas il se meurt d'ennui.... O union des cœurs qui ne veulent plus être qu'un ! O mystère de l'unité après lequel soupirent toutes les âmes exilées qui s'affligent démesurément sur les fleuves de Babylone en se souvenant de Sion. Ainsi Marie dominée par cet amour était toujours défaillante et toujours mourante, appelant toujours son bien-aimé avec une angoisse mortelle. Ainsi point d'autre cause de la mort de Marie que la vivacité de son amour. Sauveur Jésus, allumez votre amour dans nos cœurs par une semblable impatience (Le même, 2e *Serm. sur l'Assomp.*).

III. TRIPLE GROIRE DE MARIE DANS SON ASSOMPTION.

Je remarque trois sortes d'abaissements dans la vie de la Sainte-Vierge : 1° un abaissement de privations ; 2° un abaissement de dépendance ; 3° un abaissement de confusion et de mépris ; or, je dis que son Assomption dans le ciel lui rend aujourd'hui une triple gloire proportionnée aux abaissements de sa vie mortelle : 1° une gloire d'élévation et d'excellence ; 2° une gloire de puissance et d'autorité ; 3° une gloire de vénération et d'hommage (Massillon).

IV. COURONNEMENT DE MARIE DANS LE CIEL.

Voyez Marie portée triomphante dans les cieux. Elle y est exaltée, nous dit l'Eglise, au-dessus des chœurs des Anges ; elle y reçoit pour couronne le diadème de la gloire ; elle y est proclamée Reine de tous les Saints. Ce n'est pas seulement un Ange qui la salue pleine de grâce, ce sont tous les Anges qui la félicitent d'être devenue la dépositaire de toutes les grâces du ciel. Ce n'est pas seulement Elisabeth qui s'écrie à son approche : Eh ! d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Dieu vienne à moi ? Ce sont toutes les phalanges célestes qui s'interdisent à la vue de son triomphe (Segaud).

Qui pourrait imaginer la gloire de l'entrée triomphante de la reine du monde dans le ciel ? Heureuse et mille fois heureuse Marie ! soit qu'elle reçoive le Sauveur dans son sein, soit que le Sauveur la reçoive lui-même dans le ciel ! Admirable dignité de Vierge-Mère, quelque part qu'on la considère ! (S. Bernard).

FIGURES. — EXEMPLES.

ARCHE D'ALLIANCE. Arcam de lignis setim (lignum incorruptibile) compingite (Exod. xxv. 10).

Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ (Ps. cxxxi. 8).

BETHSABÉE. Surrexit rex in occursum ejus adoravitque eam... Et dixit ei rex : Pete mater mea (3 Reg. ii. 20).

Ascendens in altum Beata Virgo dedit ipsa quoque dona hominibus (S. Bernard).

FIGURES DU TRIOMPHE DE LA SAINTE-VIERGE. Nous avons une belle figure du glorieux triomphe de Marie dans la pompe extraordinaire avec laquelle l'arche d'alliance fut transportée par David dans la ville sainte au milieu des acclamations de joie, des psaumes et des cantiques dont les prêtres et les lévites faisaient retentir les airs (2 Reg. vi. 5).

Nous en avons encore une autre figure dans la magnificence avec laquelle la reine de Saba fit son entrée dans Jérusalem où elle était venue de si loin pour jouir quelque temps de l'entretien de Salomon (3 Reg. x. 2). Elle y entra au milieu d'une cour nombreuse, avec des richesses infinies en or, en pierres précieuses et en parfums, dont elle fit présent à Salomon ; jamais on n'avait vu jusque-là dans Jérusalem, et jamais on y vit depuis une telle quantité de parfums. Salomon, de son côté, donna à la reine tout ce qu'elle voulut et beaucoup plus qu'elle ne lui avait donné. Voilà une faible image de Marie dans son Assomption (*Instr. sur les fêtes*).

MERVEILLES OPÉRÉES PAR LE POUVOIR DE LA B. VIERGE MARIE. Oh ! combien tous ceux qui ont mis en Marie leur confiance et l'ont invoquée dans tous les besoins ont éprouvé d'heureux effets de sa puissante intercession ! Combien de fois elle a adouci le sort des infortunés, brisé les chaînes des captifs, sauvé du naufrage ceux qui périssaient sur les flots, ramené des voies de l'erreur et de la région des ombres de la mort ceux que l'hérésie ou l'impiété avait séduits, rendu à eux-mêmes des jeunes cœurs que les plus violentes et les plus dangereuses passions avaient entraînés, converti des pécheurs endurcis dont le retour semblait désespéré, comblé des plus rares faveurs du ciel des âmes pieuses et ferventes qui lui avaient voué un respect et un amour filial ! Qu'on lise ce que les Bernard, les François d'Assise, les Bonaventure, les Thérèse ont raconté de tant de prodiges opérés, de tant de victoires remportées sur l'enfer par la seule invocation de son Nom. Quel prince, quelle nation, quelle race royale s'est jamais mise en vain sous sa protection ? Plusieurs discours suffiraient à peine pour rapporter, je ne dis pas les faits particuliers et obscurs, mais les miracles éclatants et publics qui, dans la suite des siècles ont eu, en quelque sorte, le monde entier pour témoin. Je n'essaierai donc pas de les rapporter ici en détail ; je ne parlerai pas même de cette fameuse bataille navale de Lépante, où les immenses armées du fier musulman assurées de marcher à de nouvelles conquêtes, enflées de tant de succès, et comme un torrent débordé qui a rompu presque toutes ses digues, n'ayant plus qu'une dernière barrière à renverser pour se répandre et pour inonder toute l'Europe, furent tout à coup arrêtées, terrassées, mises en fuite par un faible ennemi qu'elles étaient accoutumées à mépriser et à vaincre ; où la chrétienté tout entière fut sauvée du plus grand des périls, et les vastes espérances des infidèles abattues pour jamais, par une intervention si manifeste de la Mère de Dieu, que la gloire de ce triomphe lui fut universellement attribuée, et que le saint pape Pie V institua à cette occasion la fête si connue de *Notre-Dame de la Victoire* qui se célèbre encore dans tout le monde catholique (Le P. de Mac-Carthy).

Auteurs à consulter.

SS Pères.

S. JÉRÔME — In Ep. ad Paul. et Eustoch.
— In Serm. T. 9.
S. AUGUSTIN — In Serm. de Ass.
— Serm. 83 ex diver.
S. JEAN DAMASC. — Orat. II in Dormit. B. M. V
— Serm. de Assumpt.
S. GRÉG. LE GR. — Sacramentar.
S. GR. DE TOURS — S. de Mirac. C. IV.
S. ILDEFONSE — Serm. VI de Ass.
S. ANDRÉ DE CR. — Orat. 1.
— In Dor. SS. Deipar.
S. GER. DE CON. — Orat. I in Dormit. Deip.
Le V. BÈDE — T. 7 Var. Serm.
S. P. DAMIEN — Serm. in Assump.
S. BERNARD — In Serm. de Temp.
— Serm. I de Assum. B. M. V.

Théologiens.--Panégyr.

S. THOMAS — Serm. de Assump.
S. BER. DE SIEN. — I Serm.
GUILL. DE PARIS — 2 Serm.
INNOCENT III — 2 Serm.
DENYS LE CHAR. — 2 Serm.
S. LAUR. JUST. — 1 Serm.
S. ODILON — Id.
S. THOM. DE VIL. — 4 Serm.
BILLUART — Tr. de Myst. Chr. Dissert. XIV.

Ascétiques.

Le P. POIRÉ — Triple Cour. C. II.
GRENADE — Médit. sur N.-S.
DU PONT — Médit. 34, 35, 37.

Hagiographes,

NICÉP. CALIXTE — Hist. L. XVII, C. 28.
ANASTASE — Vita Sergii.
BENOIT XIV — De Festis L. II, C. 7.
THOMASSIN — Des Fêtes, L. II, C. 20.
MARTÈNE — De Ant. Eccl. Disc. C. III, p. 577.
GR. CAT. DE MON. — IIe p. Sect. I, C. II §. 18.
GODESCARD — Vie des Saints.

Prédicateurs.

COLOMBIÈRE — 1 Serm.
BIROAT — 2 Panégyr.
TEXIER — Myst.
DUNEAU — 2 Serm.
MONMOREL — 1 homél.
BOURDALOUE — 1 Serm.
BOSSUET — 2 Serm.
MASSILON — 1 Serm.
SEGAUD — Id.
MAC-CARTY — Id.

(*Voyez* aussi les contemporains dans la *Trib. sacrée* et le *Journal des Prédicateurs.*)

PREMIER PLAN.

Fondement de cette Dévotion.

(BOSSUET.—DE MAC-CARTHY.)

Ier Point.

LE CULTE DE LA Ste-VIERGE EST FONDÉ SUR LES AUTORITÉS LES PLUS IMPORTANTES ET LES PLUS SACRÉES.

IIe Point.

LE CULTE DE LA Ste-VIERGE EST FONDÉ SUR LES MOTIFS RATIONNELS LES PLUS GRAVES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Le culte de la Ste-Vierge est fondé sur les autorités les plus importantes et les plus sacrées.

1—Sur l'Ecriture;
2—Sur les décrets et la pratique de l'Église;
3—Sur les témoignages des SS. Pères;
4—Sur des miracles.

IIe POINT. — SUBDIVISIONS.

Le culte de la Ste-Vierge est fondé sur les motifs rationnels les plus graves.

1—Motif de justice;
2—Motif de reconnaissance;
3—Motif d'amour.

DEUXIÈME PLAN.

Caractères de cette Dévotion.

(*Instructions sur les fêtes chrét.*)

NOTRE DÉVOTION ENVERS MARIE DOIT SURTOUT CONSISTER:

Ier Point.

A L'INVOQUER.

IIe Point.

A L'IMITER.

IIIe Point.

A ÊTRE ENVERS ELLE PLEIN DE CONFIANCE ET D'AMOUR.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Nous devons invoquer la Ste-Vierge.

1—Obligation de cette invocation;
2—Comment nous devons invoquer la Ste-Vierge.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Nous devons imiter la Ste-Vierge.

1—Obligation de cette imitation;
2—Ce que nous devons imiter dans Marie.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Nous devons honorer Marie par la vénération, la confiance et l'amour.

1—Vénération;
2—Confiance et amour;

TROISIÈME PLAN.

Effets de cette Dévotion.

(M. L'ABBÉ SAINT-ARROMAND.—*Tribune sacrée.*)

Ier Point.

LE CULTE DE MARIE PROTÈGE LES CROYANCES.

IIe Point.

LE CULTE DE MARIE MAINTIENT LES BONNES MOEURS.

IIIe Point.

LE CULTE DE MARIE INSPIRE LE GÉNIE.

Ier POINT. — SUBDIVISIONS.

Le culte de Marie protège les croyances.

1—Nature de ce culte;
2—Faits.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le culte de Marie maintient les bonnes mœurs.

1—Son influence sur la morale;
2—Faits.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le culte de Marie inspire le génie.

1—Arts et lettres;
2—Stérilité de l'hérésie et de l'impiété.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

FONDEMENT DE CETTE DÉVOTION.

TEXTE.

Dicit Jesus matri suæ : Mulier, ecce filius tuus ; deinde dicit discipulo : Ecce mater tua.

Joan. XIX. 26, 27.

Jésus du haut de la croix regarde Marie et son cher disciple, c'est-à-dire, ce qu'il a de plus cher au monde; et comme il veut laisser en mourant quelque marque de sa tendresse, il donne premièrement S. Jean à sa Mère; après il donne sa Mère à son bien-aimé et il établit par ce testament la dévotion pour la Sainte-Vierge.

Allez au Calvaire. Saint et admirable spectacle! J.-C. nous enfante au milieu des douleurs, et il veut aussi que sa mère nous engendre et il lui donne S. Jean pour son fils. Tous ses disciples l'ont abandonné, mais celui-ci représente tous ses fidèles et toute l'universalité des enfants de Dieu.

C'est tout le peuple nouveau, c'est toute la société de l'Eglise que Jésus, recommande à la Sainte-Vierge et par cette divine parole elle devient non-seulement mère de Saint-Jean mais encore de tous les fidèles (Bossuet).

Ier Point.

LE CULTE DE LA Ste-VIERGE EST FONDÉ SUR LES AUTORITÉS LES PLUS IMPOSANTES ET LES PLUS SACRÉES.

1re SUBDIVISION. —**Il est fondé sur l'Ecriture.**

On a dit que les Saints-Livres parlaient peu de la bienheureuse Marie. Voici cependant ce qu'a dit à ce sujet S. Bernard qui les connaissait si bien : *Maria patribus cœlitus repromissa... mysticis præfigurata miraculis... oraculis prænuntiata propheticis... scrutare Scripturas et proba quæ dico (Serm. infr. Oct. Assumpt.).*

Non, Marie n'est pas oubliée dans les Ecritures; écoutez : *Ait Dominus ad serpentem quia fecisti hoc, inimicitias ponam inter te et mulierem... ipsa conteret caput tuum* (Gen. III. 14). A qui se rapportent ces paroles? Entendez ensuite Isaïe : *Ecce Virgo concipiet...* (Is. VII. 14). Le prophète royal nous la montre assise sur un trône à la droite de Dieu : *Astitit regina a dextris tuis* (Ps. XLIV. 10). Toutes les prophéties sont pleines d'images qui se rapportent à elle. Mais voyons les sublimes idées que nous donne de Marie l'Evangile : *Missus est Angelus Gabriel a Deo... ad Virginem* (Luc. I. 26) ; *Ave gratia plena* (Ibid. 28) ; *Benedicta tu in mulieribus* (Ibid.); *Fecit mihi magna qui potens est* (Ibid. 44); *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Ibid. 48).

2e SUBD.—**Il est fondé sur les décrets et la pratique de l'Eglise.**

La doctrine de Nestorius qui refusait à Marie le titre de Mère de Dieu et qui par conséquent anéantissait son culte fut repoussée avec indignation par toute l'Eglise. L'anathème prononcé contre le novateur fut répété dans toute la chrétienté comme il l'a été depuis par tous les siècles. Des temples magnifiques s'élevèrent et furent dédiés sous l'invocation de la Mère de Dieu. Les fêtes déjà nombreuses qui se célébraient en son honneur se multiplièrent encore et la piété envers elle devint le signe distinctif auquel on reconnut les vrais fidèles. Tels sont les exemples de la sainte et vénérable antiquité; telle a été la croyance et la pratique de l'Eglise dans tous les siècles.

3e SUBD.—**Il est fondé sur les témoignages des SS. Pères.**

Que ne puis-je citer ici ce qu'ont dit de la B. V. Marie les plus anciens Pères, ces pieux et savants hommes que le paganisme admira, devant qui les hérésies pâlirent et que toute la chrétienté catholique révère : les Irénée, les Basile, les Ephrem, les Epiphane, les Augustin, les Jérôme, les Ambroise, les Cyrille d'Alexandrie! Que ne puis-je rapporter encore quelques unes des belles paroles de ces autres docteurs qui furent les flambeaux de l'Eglise le long des siècles : des Jean Damascène, des Ildefonse, des Anselme, des Bernard, des Thomas, des Bonaventure qui ont consacré des volumes entiers à la louange de Marie!

4e SUBD.—**Il est fondé sur les miracles.**

1° MIRACLES DANS L'ORDRE DE LA NATURE. Est-il dans l'ordre de la nature aucune espèce de secours que Marie n'ait obtenu? Ici, ce sont les vents déchaînés, les flots soulevés, la mer en fureur, et tout-à-coup, au nom de Marie, le calme est répandu sur la surface des eaux; là, c'est un naufrage où les passagers consternés, le pilote éperdu s'attendaient à périr, et sous la garde de Marie, le vaisseau échappé à tous les périls est conduit heureusement au port. Que de malades guéris, que de malheureux soulagés, que de fléaux dissipés, que de victoires remportées au nom de Marie! L'empereur Justinien a confessé hautement qu'il devait à Dieu par l'intercession de Marie la conquête de l'Afrique, Justin déclara d'avoir par son entremise dompté les Perses, Narsès d'avoir vaincu les Goths et les vainqueurs de la fameuse bataille de Lépante proclamèrent qu'ils devaient leur triomphe à Notre-Dame des Victoires. Aussi tant de monuments érigés de toutes parts, sous le nom de Marie, en mémoire de ses nombreux bienfaits ne témoignent-ils pas que c'est par elle qu'on les a reçus?

2° MIRACLES DANS L'ORDRE DE LA GRACE. Miracles de conversion et de sanctification. Combien de vertus chancelantes que Marie a raffermies! Combien de passions indomptées que sa compassion pour les pécheurs a soumises au joug de la raison et de la grâce! Combien de vocations saintes qu'elle a inspirées, combien de généreux projets qu'elle a formés dans les cœurs les plus faibles! Non, il n'est personne qui puisse se plaindre de l'avoir réclamée inutilement! Mère sensible et compatissante, elle ne peut voir les maux de ses enfants sans employer tout son crédit pour leur soulagement. Plus nos besoins sont étendus plus elle insiste auprès de Dieu pour qu'il daigne y subvenir.

IIe Point.

LE CULTE DE LA Ste-VIERGE EST FONDÉ SUR LES MOTIFS RATIONELS LES PLUS GRAVES.

1re SUBD.—**Motif de justice.**

Ce motif est pris de la dignité singulière et de l'élévation sans égale de Marie. Dieu seul est grand et à lui seul est dû tout honneur : *Soli Deo honor et gloria* (I Tim. I. 17). Mais il plaît à ce grand Dieu de glorifier ses créatures faites à son image, et il veut qu'on les révère à proportion de ce qu'il les élève. De là le précepte de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû : *Cui honorem, honorem* (Rom. XIII. 7). De là les hommages que nous rendons aux saints comme aux amis de Dieu, et aux anges comme aux ministres de ses volontés. Or, si tels sont les droits que donnent à de simples créatures les titres d'amis, d'envoyés de Dieu, quels seront les droits d'une créature privilégiée, entre tous les autres qui, par une faveur ineffable et unique, a été choisie pour être la mère de ce même Dieu ?

Plus l'élévation qui résulte pour Marie du mystère de l'Incarnation est étonnante et incompréhensible à notre raison, plus cette même raison nous dit qu'il est juste que nous honorions celle à qui l'Homme-Dieu, notre modèle et notre maître, s'est fait un devoir de rendre l'honneur et l'obéissance même : *Erat subditus* (Luc. II. 51).

2e SUBD.—**Motif de reconnaissance.**

La théologie reconnaît trois opérations principales de la grâce de J.-C.. Dieu nous appelle; Dieu nous justifie; Dieu nous donne la persévérance. La vocation c'est le premier pas; la justification fait notre progrès; la persévérance conclut le voyage. Vous savez qu'en ces trois états l'influence de J.-C. nous est nécessaire; mais il faut vous faire voir par les Ecritures que la charité de Marie est associée à ces trois ouvrages.

1° La grâce de la vocation nous est figurée par la soudaine illumination que reçoit le saint Précurseur dans les entrailles de sa mère. Considérez ce miracle ; vous y verrez une image des pécheurs que la grâce appelle.... mais si ce miracle nous montre dans le tressaillement de S. Jean l'image des pécheurs prévenus, il nous fait voir aussi que Marie concourut avec lui à ce grand ouvrage. C'est Marie, dit S. Ambroise, qui a élevé Jean-Baptiste au-dessus de la nature : *Levavit (Maria) Joannem in utero constitutum qui ad vocem ejus exsilivit.... prius sensu devotionis quam spiritus infusione vitalis animatus.*

2° La justification est représentée dans les noces de Cana en la personne des apôtres. Les apôtres étaient déjà appelés mais ils ne croyaient pas encore assez vivement pour être justifiés; et c'est pour cela que le Sauveur fit ce miracle : *Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus* (Joan. II. 11).

Or, qui ne sait que ce grand miracle sur lequel a été fondée la foi des apôtres fut l'effet de la charité et des prières de Marie.

3° C'est encore la bienheureuse Vierge qui encourage et aide de sa protection les enfants de la miséricorde et de la grâce, d'adoption et de prédestination éternelle, les fidèles compagnons du Sauveur Jésus qui persévérèrent avec lui jusqu'à la fin. Ceci nous est montré par ce qui se passe sur le Calvaire où S. Jean suit avec Marie J.-C. et où, à cause de cela, le Sauveur le donne à sa mère.

Ainsi donc Marie concourt à l'appel des enfants de Dieu, à leur naissance spirituelle et à leur fidèle persévérance; mais ces titres n'appuient-ils pas notre dévotion envers cette auguste reine sur un fondement solide et inébranlable? (Bossuet).

3e SUBD.— **Motif d'amour.**

La même adoption qui nous fait enfants de Dieu nous fait aussi enfants de Marie. Par son incarnation le fils unique de Dieu est devenu notre frère : *Primogenitus in multis fratribus* (Rom. VII. 27). Il nous a donné lui-même ce glorieux nom : *Vade ad fratres meos* (Joan. XX. 17). Or, J.-C. n'étant pas moins le fils de Marie par son humanité qu'il est par sa divinité le fils du Très-Haut, nous ne serions ses frères qu'à demi, si nous n'étions associés à cette double filiation divine et humaine; si nous n'avions en qualité de chrétiens un même père et une même mère avec lui.

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

CARACTÈRES DE CETTE DÉVOTION.

TEXTE.

Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei.

Eccli. XXIV. 24.

Nous honorons les saints et la bienheureuse Vierge, non par un culte de servitude, mais par un culte d'amour, comme dit S. Augustin: *Honoramus eos charitate, non servitute.* Nous révérons en eux les miracles de la main du Très-Haut, la communication de sa grâce, l'épanchement de sa gloire, la sainte et glorieuse dépendance par laquelle ils demeurent assujettis à ce premier Etre, auquel seul nous rapportons tout autre culte, comme au seul principe de tout notre bien et au terme unique de tous nos désirs. Ne soyons donc pas de ceux qui pensent diminuer la gloire de Dieu et de J.-C., quand ils prennent de hauts sentiments de la Sainte-Vierge et des saints (Bossuet, 3e *Serm. sur la Concept.*).

Le culte que nous devons rendre à Marie doit être un culte d'*invocation*, d'*imitation*, de *vénération*, de *confiance* et d'*amour*.

Ier Point.

NOUS DEVONS INVOQUER LA Ste-VIERGE.

1re SUBDIVISION.—Obligation de cette invocation.

Pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer, contre les dangers du monde, un secours puissant, pour assurer notre salut, notre devoir est de faire un appel à la puissance de la bienheureuse Vierge. En effet, chrétiens, si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Eglise, comme la règle de notre foi, ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Eglise, comme la règle de nos mœurs? Or, combien de prières solennelles l'Eglise n'adresse-t-elle pas chaque jour à la Mère de Dieu pour implorer son assistance? C'est donc une espèce d'infidélité de ne pas pratiquer ce qu'elle pratique avec tant de soin et de ne pas demander ce qu'elle demande ni à qui ou plutôt par qui elle le demande?

Si la grâce nous est nécessaire et si nous ne pouvons surtout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines grâces particulières et en certaines conjonctures, nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyens de l'obtenir? Or, ce moyen, c'est l'intercession de Marie; et mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons, et par ses mains qu'il les fait passer en nous les communiquant? Si nous sentons notre faiblesse, et si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls, dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre? Or, de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, rien de plus efficace que la médiation de Marie; et puisque tant d'autres qui l'ont éprouvée nous en instruisent, n'est-ce pas consentir à notre perte que de ne vouloir pas nous servir d'une telle défense?

Si le salut est notre affaire essentielle, nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre à en garantir le succès? Or, la coadjutrice de Dieu dans l'accomplissement de ce salut, c'est Marie, et comme ce salut a commencé par elle et par son consentement à la parole de Dieu, c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé. Nous devons donc penser, solliciter, intéresser en notre faveur la Mère de Dieu.

2e SUBD.—Comment nous devons invoquer la Ste-Vierge.

Plusieurs invoquent en vain la Reine du ciel, parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentiments convenables pour l'engager dans leurs intérêts et pour la toucher. Il y a ici deux écueils à craindre. Les uns *comptent trop* sur la protection de Marie, les autres ne l'*apprécient* point assez.

Nous dirons aux premiers: le salut dépend d'abord de Dieu, et ensuite de vous-mêmes; mais prétendre que, sous la protection de Marie, le salut ne vous coûtera plus rien, c'est une coupable erreur. Vos prières, faites dans cet esprit, sont indignes de la Mère de Dieu, car c'est attendre d'elle qu'elle vous autorise contre Dieu-même.

Nous dirons aux seconds que la puissance de Marie est grande, que quelques pécheurs qu'ils aient été ils peuvent favorablement être écoutés de la reine des cieux en s'adressant à elle avec une confiance humble et filiale, que bien loin de les rejeter elle leur tend les bras et leur offre son secours.

IIe Point.

NOUS DEVONS IMITER LA Ste-VIERGE.

1re SUBD.—Obligation de cette imitation.

1° Le dessein de l'Eglise dans les fêtes qu'elle célèbre en l'honneur des saints est de nous porter à les imiter. Elle le déclare par cette belle prière: « O Seigneur donnez-nous la grâce d'imiter ce que nous honorons. » Autant de fêtes que nous célébrons, dit S. Basile de Séleucie, autant de tableaux pour nous servir de modèles. Les solennités des martyrs, dit S. Augustin, sont des exhortations au martyre: *Solemnitates enim martyrum exhortationes sunt martyriorum.* Les martyrs, ajoute ce même Père, ne se portent pas volontiers à prier pour nous, s'ils n'y reconnaissent quelques unes de leurs vertus. C'est donc la tradition et la doctrine constante de l'Eglise catholique, que la partie la plus essentielle de l'honneur des saints, c'est de savoir profiter de leurs bons exemples.

2° Il est dans la nature de vouloir ressembler à ce qu'on estime, à ce qu'on aime; si nos sentiments pour Marie sont ce qu'ils doivent être, nous devons nous sentir disposés de nous-mêmes à marcher sur ses traces. Ce n'est pas assez de nous dire ses serviteurs et ses enfants, il faut prouver que nous le sommes, et nous ne le prouverons jamais qu'en nous rendant ses imitateurs.

2e SUBD.—Ce que nous devons imiter dans Marie.

Nous devons imiter Marie, non dans les grâces extraordinaires qu'elle a reçues du ciel, mais dans la sainteté de sa vie; par conséquent dans la *plénitude*, dans la *perfection*, dans la *persévérance* de cette sainteté.

1° PLÉNITUDE DE SA SAINTETÉ. Etudions la vie de la Bienheureuse Vierge, dit S. Ambroise, c'est une leçon universelle de toute vertu et pour tout état: *Talis fuit Maria ut ejus unius vita omnium sit disciplina.* Dans la prospérité ou dans l'adversité, qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir, prier ou vaquer aux affaires, satisfaire aux devoirs de la vie civile ou à ceux de la vie chrétienne, partout Marie se présente à nous pour nous introduire et pour nous servir d'exemple et de guide.

2° PERFECTION DE SA SAINTETÉ. Nous voulons parler de sa sainteté éminente et au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu; car voilà où sa fidélité à la grâce l'a élevée. Mais ne semble-t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime et parfaite moins nous pouvons l'imiter? A cela je réponds que J.-C. veut bien que nous l'imitions lui-même tout Dieu qu'il est, qu'il veut bien que nous imitions son Père: *Estote ergo vos perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est* (Matth. v. 48).

Il est vrai, nous n'avons pas été prévenus des mêmes grâces que la Mère de Dieu et nous ne pouvons par conséquent espérer d'atteindre jamais au haut degré de perfection où elle est parvenue, mais nous pouvons plus ou moins en approcher.

3° PERSÉVÉRANCE DE SA SAINTETÉ. Sa sainteté fut constante et durable, elle ne fit que s'accroître jusqu'au jour de son couronnement. Tel est l'excellent modèle que nous devons sans cesse avoir sous les yeux. C'est dans cette constance, c'est dans ce point essentiel que notre dévotion se dément et que notre zèle se refroidit. Un jour nous sommes à Dieu, un autre au monde; nous avons du zèle pour publier les grandeurs de Marie et nous sommes indifférents pour la suivre dans la pratique des vertus.

IIIe Point.

NOTRE DÉVOTION ENVERS MARIE DOIT ÊTRE UNE DÉVOTION DE VÉNÉRATION, DE CONFIANCE ET D'AMOUR.

1re SUBD.—Vénération.

Après l'union de la nature divine avec la nature humaine jamais créature ne fut plus étroitement unie à la Divinité que Marie. A moins d'être Dieu, comme dit un S. docteur, Marie ne pouvait approcher la Divinité de plus près: *Majorem gratiam habere non potuit, nisi ipsa esset Deus.* Or, sur ces idées également grandes et solides que la religion nous donne de Marie, il est facile de voir que la gloire de J.-C. est intéressée dans celle d'une créature qui lui fut si étroitement liée: *Filii gloriam cum matre non tam communem judico quam eamdem*, dit S. J. Damascène; dans celle dont la substance devint sa substance comme dit S. Augustin: *Caro Christi, caro Mariæ*; mais si le fond du culte envers l'Homme-Dieu, c'est le respect et la vénération dus à sa personne divine, celui de Marie doit lui ressembler. Nous devons donc avoir pour la Mère de Dieu les plus grands sentiments de vénération.

2e SUBD.—Confiance et amour.

Cette dévotion doit ensuite avoir pour base la confiance et l'amour qu'inspire la nature même à des enfants bien nés. Le Calvaire est le lieu où Marie nous a été donnée pour Mère, et où elle nous a adoptés pour ses enfants. Quelle mère! De quel zèle, de quelle charité, de quelle compassion elle est pénétrée pour nous! Dieu est-il irrité, elle travaille à l'apaiser; a-t-il le bras levé pour nous frapper, elle se met entre lui et nous; sommes-nous criminels, elle excuse nos infidélités; sommes-nous justes, elle exalte nos bonnes œuvres. De tous les titres qu'elle possède, celui de mère est le seul dont elle se prévale. Or, quel retour ne demande pas de nous son amour! Elle met son bonheur à faire le nôtre; il est juste que dans nous tout exprime la reconnaissance.....

Mère de Dieu, Mère toujours Vierge, la joie, la consolation des pauvres voyageurs qui voguent sur la mer orageuse de ce monde, étoile heureuse qui annoncez le calme, espérance des pécheurs, Vierge douce et bonne: *Inter omnes mitis*, nous allons à vous pleins de confiance, persuadés que vous vous montrerez toujours notre Mère: *Monstra te esse matrem.*

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

EFFETS DE CETTE DÉVOTION.

TEXTE.

In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis.

Eccli. XXIV. 25.

Elle est belle l'histoire des bienfaits que les saints, durant leur course mortelle, ont répandu sur la terre. Partout où ils habitèrent, la trace de leurs pas est marquée par autant de prodiges, et toutes les contrées qui vénèrent leur souvenir nous offrent encore le plus magnifique témoignage de leur amour. Ce n'est pas seulement sur les contemporains qu'ils exercent, par leur vie, une salutaire influence; leurs paroles et leurs actions ont encore, après leur mort, un immense retentissement dans les générations suivantes. Il s'échappe des exemples qu'ils ont donnés au monde une vertu secrète qui rechauffe la piété, ranime la foi, confond l'erreur dans l'âme de ceux qui lisent avec quelque attention le récit de leur vie. Cette voix mystérieuse qui nous reproche nos faiblesses, en nous mettant en présence d'un saint ou d'une sainte qui a acquis tant de gloire avec les mêmes ressources que nous tous, qui ne l'a pas entendue? Du sein de cette éternité qui les couronne, que de grâces ne répandent-ils pas sur la terre?

Enfin, quelles salutaires et fécondes influences le culte qui leur est dû n'a-t-il pas jadis exercées, n'exerce-t-il pas encore sur la vie, les mœurs et les institutions des peuples qui les honorent? Et si le culte des saints a été si fécond, que dire du culte de la *Reine des Saints*, le culte de celle que l'on se plaît à nommer la Toute-Sainte, celle qui porta le Sauveur dans ses augustes entrailles, le nourrit de son lait, qui fut la dépositaire, la compagne du Verbe fait cher, celle que l'Esprit-Saint s'était plu à orner des dons les plus magnifiques? Non-seulement le culte de Marie *protégea les croyances*, il servit, il sert encore à *maintenir les mœurs chrétiennes*; on lui doit les plus saintes institutions, les plus belles et *les plus sublimes productions du génie*. Etudions ensemble ses effets sous le rapport religieux, moral et artistique.

Ier Point.

LE CULTE DE MARIE PROTÈGE LES CROYANCES.

1re SUBDIVISION.—**Nature de ce culte.**

Quoique le culte de Jésus soit aussi différent de celui de Marie que le Créateur diffère de la créature, quoiqu'il le surpasse en excellence de toute la distance qui sépare la terre du ciel, car le premier est tout d'adoration, le second d'hommage et de respect, le culte de la Vierge est néanmoins lié à celui du Sauveur par ces mêmes rapports qui unissent la Mère et le Fils. Si la splendeur de sa gloire éternelle rejaillit sur elle, la rend si digne de nos respects, de notre amour, Marie à son tour nous rappelle le Fils; tout, ce qui s'est opéré de merveilles, de prodiges dans la Mère n'avait d'autre but que sa maternité divine, la naissance, la vie, la mission du Sauveur sur la terre. Les mystères de la Mère sont donc aussi les mystères du Fils; les priviléges dont elle est revêtue, les gloires que nous célébrons en elle sont non-seulement le reflet, mais encore le témoignage des priviléges et des gloires plus resplendissantes et plus sublimes du Sauveur.

Aussi est-ce d'abord contre elle que les plus fameuses hérésies ont dirigé leurs attaques pour renverser le dogme de la consubstantialité du Verbe. C'est la maternité divine de la Vierge qu'Arius veut détruire; c'est encore sa maternité divine que Nestorius attaque pour induire que dans le Sauveur il n'y a qu'une personne humaine. Ainsi nier la maternité divine de Marie c'est renverser l'économie du dogme de la Rédemption; dépouiller Marie de ses priviléges, c'est aussi dépouiller son Fils de ses titres et anéantir son œuvre.

Marie est donc, vous le voyez, comme le miroir du Sauveur. Son culte est comme un symbole, comme un acte de foi.

2e SUBD.—**Faits.**

C'est le culte de Marie surtout qui contribua puissamment à extirper l'idolatrie des forêts de la Germanie, des Gaules, de la Bretagne. Vainement les vertus des anachorètes et la voix des évêques attiraient les peuplades; l'idolatrie renaissait bientôt avec ses pratiques superstitieuses. Alors l'ingénieuse charité des Apôtres sanctifia ce qu'elle n'avait pu abolir; des croix furent plantées aux sommets des chênes et dans leurs troncs furent creusées des niches où ils placèrent l'image de la Vierge et bientôt les offrandes des fausses divinités ne servirent qu'à orner l'image de la Toute-Sainte, et les torches des druides s'éteignirent pour faire place à la lampe mystérieuse.

Si le moyen-âge fut si religieux, si la foi fut si ardente c'est que le culte de Marie l'animait. C'est en son nom que les Dominique de Gusman, les François d'Assise, les S. Bernard soulèvent les peuples, et à leur voix, la piété et la ferveur se raniment.

C'est sous les auspices de Marie que se formèrent les ordres religieux, c'est aussi et toujours sous ses auspices que se forment les associations de charité qui versent à pleines mains leurs bienfaits sur le pauvre....

IIe Point.

LE CULTE DE MARIE MAINTIENT LES BONNES MŒURS.

1re SUBD.— **Son influence salutaire sur la morale.**

Marie est reine de la terre autant que du ciel. Tandis que tous les fronts s'inclinaient devant elle, les cœurs se transformaient sous ses influences, se pénétraient de ses vertus si douces qui les attiraient près d'elle. Elle apprit aux grands de la terre combien l'humilité élève l'âme, puisqu'elle fait descendre Dieu jusqu'à nous, nous élève jusqu'à lui et nous associe aux desseins mêmes de sa Providence. La voix tumultueuse des passions se calme plus vite au nom de celle qui, par sa pureté, mérita d'être l'épouse du Saint-Esprit. Par elle la vierge chrétienne connut le prix de la plus belle, de la plus excellente de toutes le vertus. Qui ne rougit de ses faiblesses à la vue de sa sainte image? Combien de fois, au milieu d'un monde si plein de séductions où le vice se manifeste, se propage sous tant de formes, sa seule pensée ne vous a-t-elle pas préservés des dangers qui vous environnaient? Combien de fois dans les emportements d'une nature corrompue, dans le délire d'une imagination coupable, son image, vous rappelant à des idées plus saintes, ne vous a-t-elle pas rendu l'innocence et la paix? La charité enfin se revêtit de formes plus tendres près de celle qu'on honorait comme la mère de la compassion et de la miséricorde. C'est ainsi qu'elle seconda les progrès de la civilisation. Aussi devint-elle après son divin fils l'élément le plus nécessaire de la société chrétienne.

2e SUBD. — **Faits.**

Marie présida toutes les scènes, toutes les fêtes de la vie. Les chevaliers l'invoquèrent dans leurs tournois, les guerriers marchèrent sous son oriflamme, les savants dissertèrent sur ses glorieux titres, les poètes chantèrent ses louanges, les jeunes vierges l'appelèrent leur reine, les confréries la choisirent pour patronne, les cités et les provinces lui élevèrent des sanctuaires, les peuples trouvèrent leur joie et leur salut à célébrer ses fêtes et à invoquer son nom.

Mais c'est surtout sur les femmes qu'elle exerça une heureuse influence. Affranchies par le christianisme, elles s'élevèrent graduellement dans l'estime des peuples à proportion des progrès que faisaient le culte de Marie. « Il faut tenir compte à toutes les femmes, dit un auteur, qu'une d'entre elles ait été choisie pour nous donner un Rédempteur. Comment, en effet, les peuples l'auraient-ils prise pour médiatrice et pour patronne, sans reporter une partie de leur vénération sur le sexe qu'elle représentait auprès de Dieu, dont elle était le type régénéré. »

IIIe Point.

LE CULTE DE MARIE INSPIRE LE GÉNIE.

1re SUBD.—**Arts et lettres.**

Le culte du paganisme eut des chefs-d'œuvre, sans doute, si toutefois on ne les considère que sous le rapport de la forme; mais toutes ses œuvres ne sont-elles pas dégradées comme ses divinités? Que sont-elles sinon l'expression de la passion et du vice?

Le christianisme n'a pas été moins riche en conceptions de toute espèce; ses conceptions surtout ont été plus nobles et plus saintes et le culte de la Vierge n'a pas peu servi à les féconder. L'art lui doit ses plus belles inspirations. Il y a en effet, dans l'image vénérée de la Vierge quelque chose de si suave, de si gracieux et de si noble! Pour parler le langage de l'Ecriture, elle réunit la beauté des cèdres du Liban à la beauté des vignes d'Engaldi, l'éclat des roses du Carmel aux parfums des myrthes du Saaron. Il y a tant de poésie dans cette vie si mystérieuse à la fois et si rayonnante de la Mère de Dieu! Son ministère sacré répand sur le monde une gloire, une grâce si merveilleuse que le génie ne pouvait trouver un thème plus riche, plus fécond pour inspirer sa lyre ou son pinceau. Ecoutez ces chants qui la célèbrent, ces hymnes, ces prières qu'elle inspire; comme elles reposent l'âme et la consolent! Demandez aux Michel-Ange, aux Raphaël et à tant d'autres à quelle source s'abreuvait leur génie qui nous a valu tant de chefs-d'œuvre?

2e SUBD. — **Stérilité de l'hérésie et de l'impiété.**

Que l'on compare à nos chefs-d'œuvre les productions des peuples hérétiques qui rejettent son culte! Les plus beaux temples que possède le protestantisme il les prit à l'Eglise; pour lui il n'a rien produit et d'où lui viendrait l'inspiration qui fait les grandes choses? La littérature de nos jours qui repousse les plus saintes croyances, qu'est-elle sinon une bachante toute souillée de sang et de boue? Les beaux arts que sont-ils sinon l'affreuse peinture des vices les plus éhontés? Les œuvres des génies qui s'abreuvent aux sources de la foi sont seules fécondes et sanctifiantes.

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

ANCIEN TESTAMENT.

Et ait Dominus ad serpentem :.... inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius ; ipsa conteret caput tuum et tu insidiaberis calcaneo illius (Gen. III. 14, 15).

Salvum fac filium ancillæ tuæ, fac mecum signum in bonum ut videant qui oderunt me et confundantur (Ps. LXXXV. 16, 17).

O Domine, quia ego servus tuus et filius ancillæ tuæ (Id. CXV. 16).

Mecum sunt divitiæ et gloria, opes superbæ et justitia (Prov. VIII. 18).

Ego diligentes me diligo, et qui mane vigilant ad me, invenient me (Id. ibid. 17).

Dominus possedit me ab initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio (Id. ibid. 22).

Nunc ergo, filii, audite me : Beati qui custodiunt vias meas. Audite disciplinam et estote sapientes, et nolite abjicere eam. Beatus homo qui audit me et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino (Id. ibid. 32-35).

Qui in me peccaverit, lædet animam suam ; omnes qui me oderunt diligunt mortem (Id. ibid. 36).

Oleum effusum nomen tuum.... Trahe me ; post te curremus in odorem unguentorum tuorum (Cant. I. 2, 3).

Filii matris meæ pugnaverunt contra me (Id. ibid. 5).

Ego flos campi et lilium convallium (Id. II. 1).

Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhæ et thuris universi pulveris pigmentarii ? (Id. III. 6).

Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis ! (Id. VII. 1).

Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : in Jacob inhabita, et in Israël hæreditare, et in electis meis mitte radices (Eccli. XXIV. 12, 13).

Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris ; et flores mei fructus honoris et honestatis (Id. ibid. 23).

Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris et agnitionis et sanctæ spei In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis (Id. ibid. 24).

Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur utero filii sui ? (Is. XLIX. 15).

NOUVEAU TESTAMENT.

Et ait Maria : Magnificat anima mea Dominum..... ecce enim... beatam me dicent omnes generationes.... fecit mihi magna qui potens est (Luc. I. 46, 47, 48).

Deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent (Joan. II. 3).

Cum vidisset ergo Jesu matrem, et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua (Id. XIX. 26, 27).

SS. PÈRES.

Vult Mariam Deus omnium bonorum esse principium (S. Iræn. *L.* 5 *Contr. Valent.* c. 3).

O mulier, in mulieribus benedicta, ad te confugimus ! (Origen. *Hom.*).

Spes desperantium, portus naufragantium, et auxilio destitutorum unica adjutrix (S. Ephrem. *De Laud. Virg.*).

Ne diffidas, peccator, sed in cunctis Mariam sequere et invoca, quam voluit Deus in cunctis subvenire (S. Basil. *De Annuntiat. B. V.*).

Post Deum sola spes nostra (Id. ibid.).

De Virgine qui omnia illustria dixerit, nunquam is a veritatis aberraverit scopo, attamen dignitatis magnitudinem nulla unquam oratione exæquabit (Id. ibid.).

Veneramur salutis auctricem, quæ dum auctorem suum concepit de cœlo, nobis Redemptorem præbuit in terra (S. Hieron. *De Assumpt.*).

Nulli dubium quin totum ad laudem Christi pertineat, quidquid Genitrici suæ impensum fuerit (Id. *ad Eustoch.*).

Digna est Beata Maria inter omnes creaturas, ut eam præ cæteris homines et angeli suscipiant (S. Epiphan. *De Laud. Virg.*).

Tu es spes unica peccatorum, Maria, in te nostrorum est expectatio præmiorum (S. August. *Serm.* 2 *de Annunt.*).

Quibus te laudibus efferam nescio (Id. ibid.).

Nemo qui salvus fiat nisi per te, o beata Virgo, nemo qui liberetur a malis nisi per te, nemo est cujus misereatur gratia nisi per te (S. German. Constantinop. *Serm. de B. V.*).

Si tu nos deserueris, quidnam de nobis fiet, o sanctissima Deipara, spiritus et vita christianorum (Id. ibid.).

Hanc, Dei tantum est pro dignitate laudare (S. Andr. Cretens. *Orat. de Dormit. Virg.*).

Serviamus semper tali reginæ Mariæ, quæ non derelinquit sperantes in se (Beda, *Homil. de Sancta Maria*).

Beata Virgo omnium encomiorum legem excedit (S. Joan. Damasc. *Orat. de Assumpt.*).

Virginem non hominum lingua, non mundo sublimior angelorum mens sat dignis laudibus efferre potest (Id. ibid.).

Maria est civitas refugii omnibus confugientibus ad eam (Id. ibid).

Devotum tibi esse, o Beata Virgo, est arma quædam habere quæ Deus iis dat quos vult salvos fieri (Id. ibid.).

Omnes amat Beata Virgo, amore invincibili quos in ea et per eam Filius ejus et Deus summa dilectione dilexit (S. Petr. Damian.).

In manibus ejus sunt thesauri miserationum Domini (Id.).

Scimus Beatam Virginem tanti esse meriti et gratiæ apud Deum, ut nihil eorum quæ velit efficere possit aliquatenus effectu carere (S. Auselm. *de Concept. Virg.*).

Si merita invocantis non merentur ut exaudiatur, merita tamen matris intercedunt ut exaudiatur (Id. *de Excellent. Virg.*).

Data est illi omnis potestas in cœlo et in terra, nihil illi impossibile, cui possibile est relevare in salutis spem desperantes (Id. *de Laud. Virg.*).

Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest (S. Bernard. *Serm. de Nativ.*).

CULTE DE MARIE.

I. Premiers siècles.

Remontez à l'origine du christianisme, interrogez les siècles écoulés. Partout vous retrouvez le culte de la bienheureuse Mère de Dieu. Les premiers fidèles en donnèrent l'exemple.

Un oratoire fut bâti en son honneur, dans ces mêmes lieux sanctifiés par ses douleurs. Une tradition juive rapporte que les fidèles allaient prier sur son tombeau, et que plus de cent chrétiens périrent dans la persécution excitée par la synagogue contre ceux qui s'y rendaient.

La Grèce vit bientôt aussi fleurir sous son beau ciel cette dévotion si gracieuse, si analogue d'ailleurs au génie de ses peuples. Les vierges grecques allaient, couvertes de longs voiles, orner de festons de fleurs l'image vénérée de la Reine des vierges.

Dès le commencement du troisième siècle un oratoire fut bâti par les soins du pape Calixte I dans le quartier le plus populeux de Rome. Bientôt d'autres autels furent élevés à la Sainte-Madone sur les montagnes, dans les gorges de l'Apennin et des Alpes. Tous les peuples en Asie, en Afrique, en Europe, embrassèrent avec enthousiasme le culte de Marie. Les rois lui consacrèrent leurs empires ; les reines, pour orner ses autels, déposèrent à ses pieds leurs bandelettes d'or, et les guerriers les trophées de leurs victoires.

II. Moyen-âge.

Tout le moyen-âge, cette époque d'une foi si active, si ardente, n'est qu'un hymne d'amour pour la Mère du Rédempteur. Dans les cours comme sur les champs de bataille, dans les castels comme sous l'humble toit du pauvre, le nom de Marie se mêlait à tous les chants. Si quelqu'un de ses sanctuaires était devenu célèbre par ses bienfaits, si quelque lieu avait été sanctifié par sa miséricorde, pour les visiter, on traversait les contrées les plus lointaines. Gens du peuple, hauts seigneurs et rois, tous accouraient pour solliciter ses faveurs ou acquitter la dette de leur reconnaissance.

III. Temps modernes.

Et dans ces temps modernes, malgré les passions et les systèmes qui agitent la société, le culte de Marie n'a rien perdu de sa pureté, de sa ferveur. Dans les palais des grands, dans la demeure de l'indigent on lui paie un tribut d'amour. C'est son image qui décore les vierges chrétiennes, c'est sa bannière qui les conduit dans les solennités. Pour elle la jeune épouse se dépouille de sa couronne ; c'est sur son autel qu'elle offre son premier-né ; c'est son nom qu'elle aime le plus à répéter sur son berceau. Quel est le foyer domestique où vous ne trouveriez point son image ? Qui n'aime à la posséder, à la porter sur son cœur ? L'impie même la vénère ; le plus indifférent, le plus mauvais chrétien la prie et l'invoque.

Puisse ce culte vous être toujours cher, âmes chrétiennes, car il est le culte de la reconnaissance et de l'amour, il est le gage précieux du salut ! (M. l'abbé Saint-Arromand, *Tribune sacr., juillet* 1852).

TRADITION.

Le culte de la Sainte-Vierge, comme celui de tous les saints qu'il surpasse en excellence est un culte d'honneur qu'on lui rend à cause de l'*éminence de ses vertus*, des *grâces supérieures* dont elle est ornée et surtout à cause du titre *de Mère de Dieu*, dont seule entre toutes les femmes elle fut jugée digne. On ne l'adore point, ainsi que l'hérésie le prétend, l'adoration n'est due qu'à Dieu seul; mais en la reconnaissant comme la plus sainte entre tous les saints, nous la vénérons aussi comme notre patronne, notre bienveillante médiatrice. Telle est la foi catholique, et cette foi n'est pas nouvelle. Elle remonte aux premiers jours du monde.

I. TRADITION JUIVE.

Quand l'homme fut tombé par le péché, Dieu lui promit, dit la Genèse, qu'une nouvelle Ève viendrait régnérer la race déchue, lui rendre ses privilèges, son avenir. Dès-lors ce fut une tradition générale qu'une femme réparerait le mal que la femme avait fait. Et cette tradition, sacrée, confirmée par les enfants d'Adam dans les contrées diverses qu'ils habitèrent, vécut toujours au sein du peuple, avec les dogmes de la religion primitive, sous la tente des patriarches comme dans le temple des Juifs.

C'est Marie qu'ils montraient à leur fils comme l'étoile de l'avenir, comme l'astre messager de ces jours glorieux réservés au monde; c'est en Marie qu'ils saluaient encore de leur lit de mort cette espérance lointaine, gage des promesses qui leur avaient été faites. C'est la Vierge victorieuse de l'antique serpent qui leur est montrée sous une foule de symboles, de prodiges mystérieux. Tantôt c'est un buisson ardent du sein duquel le Seigneur parle à Moïse, ou la toison de Gédéon qui se couvre d'une rosée céleste; tantôt c'est la verge d'Aaron, qui fleurit aux portes du tabernacle, ou la tige de Jessé, d'où naît, comme une fleur, le Messie. Ici, c'est une terre promise où coulent le lait et le miel; là c'est un tabernacle où le Seigneur a fixé sa demeure. Et de même que les grandes figures de l'Ancien-Testament furent l'emblème du Sauveur, car dans Melchisédech nous voyons son sacerdoce, dans Abraham son titre de Père des croyants, dans Isaac son sacrifice, dans Job ses persécutions, dans Moïse son office de médiateur: ainsi les héroïnes d'Israël annoncent la Vierge sainte; la fidélité de Sara, les victoires de Débora, la beauté d'Esther, le courage de la mère des Machabées nous annoncent ses vertus, ses joies, ses douleurs, ses grâces et ses gloires divines. C'est la Mère du Rédempteur que célébrait David lorsqu'il chantait les doux embrassements de la miséricorde et de la justice, lorsqu'il parlait de cette fille issue du sang royal dont toute la beauté est intérieure, dont la naissance serait pure comme la rosée de l'aurore. Plus explicite encore Salomon la voit s'élever entre les filles de Juda comme le lis parmi les épines.

Entendez les prophètes. Leurs oracles sont une hymne à sa gloire. En annonçant le *Désiré des Nations*, c'est toujours Marie qu'ils montrent comme l'aurore de ce soleil de justice qui doit éclairer le monde.

II. TRADITION PAIENNE.

La croyance d'une Vierge-Mère ne fut pas particulière au peuple juif, elle fut générale. Parcourez toutes les régions du globe, examinez les annales religieuses de toutes les nations, vous trouverez partout la Vierge promise et son enfantement divin: au Thibet, au Japon, en Chine, au Paraguay, parmi les tribus du nord de l'Europe comme chez les peuplades de la Gaule, chez les nations de l'Asie, chez les peuples du Nouveau-Monde. Ici, c'est une Vierge qui conçoit un Dieu qui s'incarne pour sauver le monde; là, c'est une Vierge devenue féconde par le simple contact d'une fleur; ailleurs, par les rayons du soleil, et qui a ensuite, sans cesser d'être Vierge, donné naissance à un prince, à un législateur, à un fils célèbre par ses prodiges. Or, l'analogie de ces traditions avec nos Livres-Sacrés accuse une source commune. Le hasard ne peut l'avoir produite. Sans le dogme de la Vierge, l'antiquité est un problème insoluble (*Tribune sacr.* 1852).

MOTIFS ET MOYENS.

MOTIVA

(ad Mariam amandam).

I. Quia est Mater nostra. Diligit nos amore invincibili, utpote filios Benoni, seu filios dolorum, quos sub cruce peperit. Cum ergo amor non nisi amore compensetur, an non mérito amemus tam ardenter diligentem? (S. J. Damasc. *Serm. de Nat. V.*).

II. Quia est Adjutrix Redemptionis nostræ. Christus Virginem fecit participem beneficii Redemptionis per compassionem ut fieret Mater omnium per recreationem (S. Antonin. *p.* 4, *T.* 15, c. 20).

O Beata Maria, quis tibi digne valeat jura gratiarum ac laudum præconia rependere, quæ singulari tuo assensu mundo succuristi perdito! (S. August. *Serm.* 10 *de Sanctis*).

III. Quia in ipsa sunt præcipue motiva amoris. Scilicet: 1° *Bonitas.* Inventa Maria Virgine, invenitur omne bonum (Beda, *in Contempl. de B. V. proœm.*); 2° *Pulchritudo*, juxta illud Cantic. *Tota pulchra es amica mea....*; 3° *Amor.* Amat nos summa dilectione in filio suo (S. Petr. Dam.).

IV. Quia amor illius est signum prædestinationis. *Qui me invenerit inveniet vitam et hauriet salutem a Domino* (Prov. VIII. 35). Quæramus gratiam et per Mariam quæramus, quia quod quærit invenit, et frustrari non potest (S. Bern. *de Nat. B. V.*).

(Ad Mariam honorandam).

V. Quia Mater dei est. Hoc solum prædicari de illa excedit omnem altitudinem quæ post Deum dici vel cogitari potest (S. Anselm. *de Excell. Virg.*).

VI. Quia in ea Christus laudatur. *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (Matth. XXV. 40). Non est dubium, quidquid in laudibus Virginis proferimus, ad Filium pertinere (S. Bern. *Hom. sup.* Missus est).

VII. Quia est Domina ac regina nostra. Prædicabitur de te, quod sis Mater Christi, et proinde regina cœlorum, quia totum jure possides filii regnum (Rupert. *Sup. Cant.*).

VIII. Quia est benefactrix nostra. Nemo est cui donum concedatur nisi per ipsam (S. Germ. Constant. *Hom. de Zona*).

Omnia nos voluit habere per Mariam (S. Bern. Serm. *de Aquæductu*).

(Ad Mariam invocandam).

IX. Quia scit juvare. Omnia observat, omnia contuetur (S. Germ. Constant. *Serm.* 2 *de Assumpt.*).

X. Quia potest juvare. *Pete Mater* (3 Reg. II. 21). Ipsa accedit ad thronum Dei, non solum rogans, sed imperans; Domina, non ancilla (S. Petr. Dam. *Serm. de Nat. V.*).

XI. Quia vult juvare. Adeo pietate replentur ubera tua ut non possis miserias scire et non subvenire (Richard. à S. Vict. *in Cant.*).

MEDIA

(ad eumdem finem).

I. Meditatio et consideratio frequens privilegiorum, favorum, et præconiorum passim a SS. Patribus decantatorum.

II. Jesum per cor Mariæ, et hanc per cor Jesu impense ac demisse rogare.

III. Exempla eorum qui ardentiori erga hanc sanctissimam Virginem studio atque amoris affectu ferebantur, crebro ob oculos habere.

IV. Frequenter cum illa de suis negotiis ac necessitatibus colloqui et tractare.

V. Sodalitatem aliquam Marianam sedulo et religiose frequentare in hac quippe reperitur quidquid fere ad amoris Mariani augmentum conducere potest, nimirum: 1° preces; 2° *lectio spiritualis*; 3° *exhortatio sacra*; 4° *mutua exempla*; 5° *correctiones pro tepescente in exercitio amoris Mariani.*

Pro tantis beneficiis sodalis quidam in agone positus, exclamavit: Quam dulce, quam salutare est, o B. Virgo, sodalitium tuum! quid egi? quid commerui ut in illud adscriberer? (*Pædagog. Christ. p.* 2, c. 26, § 4).

EXEMPLES.

Premiers chrétiens. C'est à l'an 48 que l'on rapporte la mort de la Sainte-Vierge. Pendant sa vie, tous les fidèles l'avaient entourée de leur vénération. On la considéra toujours comme le tabernacle vivant du Seigneur; mais, à sa mort, on commença dans la Judée à lui rendre un culte qui, malgré les hérésies et les persécutions, s'est maintenu comme celui du Christ lui-même.

Jusqu'au quatrième siècle aucune voix n'interrompit l'hymne de ses louanges. Alors vinrent les hommes qu'on appelle Antidicomarianites, contradicteurs de Marie et qui attaquèrent sa virginité. Mais Dieu lui suscita un puissant défenseur dans S. Epiphane (*Hist. de l'Egl.—Anm. de Marie*).

S. Bernard. Filioli, hæc peccatorum scala, hæc mea maxima fiducia est, hæc tota ratio spei meæ (*Serm. in Nat. Virg.*).

S. Bonaventure. Ut tua devotio sit Mariæ accepta, et reverentia grata, ipsius puritatem et munditiam omni virtute mente et corpore illibate in teipso servando, toto conatu nitaris humilitate et mansuetudine ejus vestigia imitari (*In Ep.* 27).

S. Ignace de Loyola. Augustissimam cœli reginam inexplicabili complectabatur amore. Hinc prima sua conversione ipsam in patronam et matrem elegit, et coram ejus imagine integras quandoque noctes orando consumens, satiari, et avelli a tanto opere dilecto non potuit (Boarc. *in Soc.*).

S. Louis de Gonzague. Adhuc puerulus ad quemlibet scalæ gradum salutationem angelicam recitabat. Singulis sabbatis jejunabat, ejus ædiculas libentissime visitabat, ejus officium quotidie recitabat (*In vita*).

S. Thomas d'Aquin. Ce saint assura lorsqu'il était sur le point de mourir, que jamais il n'avait rien demandé à Dieu, par l'intercession de Marie, qu'il ne l'eût obtenu (*Ann. de Marie*).

S. Jérôme Emilien. Jérôme Émilien, étant soldat et plein de vices, fut enfermé dans une tour par les ennemis; touché de ce malheur, et éclairé de la lumière divine, il résolut de changer de vie et implora le secours de Marie. Aussitôt, avec l'aide de cette divine Mère, il commença à mener une vie sainte, tellement qu'il mérita de voir une fois la belle place que Dieu lui préparait dans le ciel. Il devint le fondateur des pères *Somaschi;* il mourut en odeur de sainteté, et fut déclaré bienheureux par la sainte Église (S. Liguori, *Vertus de Marie*).

Bataille de Lépante. La journée de Lépante sera un monument éternel du pouvoir de la Mère de Dieu, puisque c'est à elle que la chrétienté est redevable de cette fameuse victoire que les chrétiens remportèrent sur les Turcs l'an 1571.

Toute l'Europe était en prières. Les fidèles couraient en foule à Notre-Dame-de-Lorette, pour y implorer l'assistance du ciel par l'intercession de la mère de Dieu. Don Juan d'Autriche, général de l'armée, fit vœu d'aller en personne visiter ce sanctuaire. Les chrétiens obtinrent ce qu'ils demandaient. C'est à l'occasion de cette journée que fut établie par le pape Pie V, la fête solennelle du *Rosaire*, transportée par Grégoire XIII au premier dimanche d'octobre (*Hist. ecclés.*).

Sobieski. Vienne, ce boulevard de la chrétienté, déjà presque réduit en cendres, allait tomber sous le joug de l'impiété ottomane. Mais que n'obtient pas une confiance véritable en la Mère de Dieu? Le jour de la *Nativité*, les habitants et les soldats redoublèrent leurs prières, et le même jour un avis extraordinaire d'un secours prompt et certain leur est donné. En effet, bientôt on voit sur les montagnes voisines flotter des étendards: c'était le grand Sobieski avec ses Polonais.

Le 12 au matin Sobieski assiste à la messe et la sert lui-même à genoux, les bras étendus en forme de croix; il communie, il se met lui et ses soldats sous la protection de la Sainte-Vierge, reçoit avec eux, au nom du Souverain-Pontife, une bénédiction solennelle, et plein d'une ardeur et d'une confiance nouvelles, il s'écrie; « Marchons maintenant sous la protection toute puissante de la Mère de Dieu » (*Hist. ecclés.*).

Auteurs à consulter.

SS. Pères.

Origène	—Hom.
S. Ephrem.	—De B. M. Laud.
S. Jérôme	—Ep. ad Eustoch.
S. Augustin	—Serm. 83 ex div. —2 Hom. in Assump.
S. Epiphane	—De Laud. Virg.
S. Germain de C.	—In Encom. Vener. Zonæ S. Deiparæ. c. 10, 11, 12.
Venant-Fort.	—In Hom.
Bède.	—In Hom. de Ev. Visit.
S. J. Damasc.	—In Serm. de B. M. —Orat. de Dormit. B. M. V.
S. André de C.	—Orat. de Dormit. B. Virg. M.
S. Pierre Dam.	—Serm. de Nativ. B. M. V.
S. Anselme	—De Excellent. B. V.
S. Bernard	—Serm. 4 de Assum.
Innocent III.	—Serm. in Assumpt.
Guillaume de P.	—In Rhetor. divina, c. 18.
S. Thomas d'Aq.	—Opusc. 8.

Ascétiques.

S. Bonaventur.	—In Psalterio.
Thom.-a-Kemp.	—De Invoc. B. M.
Léon X.	—Diplom. pro Eccl. Lauret.
Louis de Blois.	—In Speculo Spirit.
Rupert	—In Cant. L. 6.
S. Antonin.	—Summ. Theol. T. 15.
Fr. Arrias.	—De Imitat. B. V.
Sandæus	—Gemma myst.
J. Drexelius	—In Rosis Marianis.
J. Nadasi	—Anno Mariano
Le P. Poiré	—La triple Couronne.
Le P. Spinelli	—Trait. des perf. de Marie.
Le P. d'Argent.	— Grandeurs de la V. M.
Boudon	—Dévotion à l'Imm. Vierge.
Duquesne	—Gr. de Marie.
S. Liguori	—Dévot. env. Marie.
M. l'ab. Orsini	—Hist. de la Mère de Dieu.

Prédicateurs.

Bourdaloue	—Dévotion.
Cheminais	—Id.
Segaud	—Id.
Pallu	—Id.
Le Chapelain	—Id.
Lenfant	—Id.
Mac-Carty	—Id.
Tous les contemporains.	—Id.

Répertoires.

Labatha	—Summ. Prædic. *Tit. Maria*
Lohner	—Hyperdul. Mariana
Houdry	—Bibl. des Prédic.
Dassance	—Nouv. Bibl. des Prédic.

PREMIER PLAN.

Récompense des Saints.

(BOURDALOUE.)

Ier Point.

LA RÉCOMPENSE DES SAINTS EST SURE; CELLES DU MONDE SONT INCERTAINES.

IIe Point.

LA RÉCOMPENSE DES SAINTS EST ABONDANTE; CELLES DU MONDE SONT DÉFECTUEUSES.

IIIe Point.

LA RÉCOMPENSE DES SAINTS EST ÉTERNELLE; CELLES DU MONDE SONT PÉRISSABLES.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

La récompense des Saints et sûre; celles du monde sont incertaines.

1—Certitude de la récompense des Saints;
2—Incertitude des récompenses du monde.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

La récompense des Saints est abondante; celles du monde sont défectueuses.

1—Elle surpasse nos services;
2—Elle donne le bonheur.

IIIe POINT.—SUBDIVISIONS.

La récompense des Saints est éternelle; celles du monde sont périssables.

1—Les récompenses du monde sont périssables;
2—La récompense des Saints est éternelle.

DEUXIÈME PLAN.

Bonheur du Ciel.

(S BERNARD.—*Serm.* I, *in Cant.*—UN CONTEMPORAIN.)

Ier Point.

DEUS ERIT RATIONI PLENITUDO LUCIS.

IIe Point.

DEUS ERIT VOLUNTATI PLENITUDO PACIS.

IIIe Point.

DEUS ERIT MEMORIÆ CONTINUATIO ÆTERNITATIS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Plénitude de lumière.

1—Vision de Dieu;
2—Vision de la vérité.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Plénitude de paix.

1—Amour;
2—Repos.

IIe POINT.

Plénitude de durée.

TROISIÈME PLAN.

Culte des Saints.

(M. L'ABBÉ CH. BRETON, *Tribune sacrée.*)

Ier Point.

LE CULTE DES SAINTS EST SOUVERAINEMENT RAISONNABLE.

IIe Point.

LE CULTE DES SAINTS EST ÉMINEMMENT CONSOLANT.

IIIe Point.

EN QUOI CONSISTE LE CULTE DES SAINTS.

Ier POINT.—SUBDIVISIONS.

Le culte des Saints est souverainement raisonnable.

1—Les Saints sont les amis de Dieu;
2—Les Saints sont nos frères;
3—Les Saints ont toujours été honorés dans l'Église;
4—Le culte des Saints a ses racines dans le cœur de l'homme.

IIe POINT.—SUBDIVISIONS.

Le culte des Saints est éminemment consolant.

1—Les Saints sont nos Médiateurs;
2—Les Saints sont nos Modèles.

IIIe POINT. — SUBDIVISIONS.

En quoi consiste le culte des Saints.

1—Nous devons les honorer;
2—Nous devons les prier;
3—Nous devons les imiter.

DÉVELOPPEMENTS DU PREMIER PLAN.

RÉCOMPENSE DES SAINTS.

TEXTE.

Gaudete et exultate : ecce enim merces vestra copiosa est in cœlis.

Matth. v. 12.

N. S. J.-C. dans ces paroles nous propose la gloire céleste comme une récompense, et en cela même il nous fait connaître que nous pouvons aimer et servir Dieu par intérêt, pourvu que ce ne soit point un intérêt servile, mais un intérêt chrétien.

Il est de foi que nous pouvons et que nous devons mériter cette récompense, c'est ce que je suppose ici comme un principe dont il ne nous est pas permis de douter. Mais ce principe supposé, je veux vous montrer combien cette récompense est digne de nos désirs et de nos soins.

Pour vous en donner une idée juste, je m'arrête aux paroles de mon texte dont l'exposition littérale va développer d'abord tout mon dessein. Concevez-en bien l'ordre et le partage : *Ecce merces vestra copiosa est in cœlis.* Cette récompense est sûre : *Ecce*, la voilà, c'est un Dieu qui vous la promet. C'est une récompense abondante : *Copiosa.* Enfin elle est éternelle, parce qu'elle vous est réservée dans le ciel, où il n'y a plus de changement : *In cœlis.*

Pour que vous jugiez mieux encore de son excellence je la comparerai avec les récompenses du monde en disant : 1° *la récompense des saints est une récompense sûre, au lieu que les récompenses du monde sont douteuses et incertaines ;* 2° *la récompense des saints est abondante, tandis que celles du monde sont vides et défectueuses ;* 3° *la récompense des saints est éternelle, tandis que celles du monde sont caduques et périssables.*

Ier Point.

LA RÉCOMPENSE DES SAINTS EST SURE AU LIEU QUE CELLES DU MONDE SONT INCERTAINES.

1re SUBDIVISION.—Certitude de la récompense des saints.

Ces preuves nous les tirons de deux passages formels de S. Paul : *Scio cui credidi, dit-il, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* (2 Tim. I. 12). Qu'entendait-il par son dépôt ? Le fond de mérites qu'il s'était acquis devant Dieu.

J'ai combattu, disait-il encore dans la même Epitre, et c'est notre second passage, j'ai achevé ma course, j'ai été constant dans la foi et il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, et que le Seigneur en ce jour-là me donnera comme juste juge : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die, justus judex; non solum autem mihi sed et iis qui diligunt adventum ejus* (Id. IV. 8).

Nous pouvons donc raisonner de même et nous dire; je ne sais si je serai assez heureux pour mériter la récompense que Dieu prépare à ceux qu'il aime, mais je sais que si je la mérite, je l'obtiendrai. Je ne suis pas sûr de moi, mais je suis sûr de Dieu.

2e SUBD. — Incertitude des récompenses du monde.

Il y a dans le monde : 1° *des mérites inconnus ;* 2° *des mérites méconnus ;* 3° *des mérites sans prix.*

1° MÉRITES INCONNUS. Ce sont des mérites que les hommes ne connaissent pas. En effet, combien de mérites perdus, ignorés, oubliés ! combien d'effacés par le temps ! combien de détruits par les mauvais offices ! combien d'étouffés dans la foule ! je serais infini si je voulais pousser cette induction. Avec Dieu rien de pareil à craindre. Il connaît tous nos mérites, toute leur étendue, tout leur prix.

2° MÉRITES MÉCONNUS. Ce sont des mérites qui ne plaisent pas aux hommes. Rien de plus commun dans le monde. Il y a partout des mérites malheureux, des mérites rebutés, des mérites, si j'ose ainsi dire, réprouvés. Or, ce n'est point à cela que seront sujets ceux qui travaillent à acquérir des mérites auprès de Dieu. Comme il hait nécessairement le péché aussi ne peut-il pas ne pas aimer le mérite des œuvres chrétiennes, et en l'aimant ne le point couronner.

3° MÉRITES SANS PRIX. Ce sont ceux que les hommes ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas. Ce sont des mérites qui, ou par leur qualité ou par leur nombre, surpassent la valeur et le nombre des grâces dont ils sont dispensateurs, et qui leur deviennent malgré eux des mérites onéreux, et même des mérites importuns. Or, il n'y en a point de tels auprès de Dieu. Sa magnificence est sans bornes : *Dives in omnes qui invocant illum* (Rom. X. 12). Recourons donc à Dieu et écrions-nous comme le roi-prophète : *Bonum est confidere in Domino quam confidere in homine* (Ps. CXVII. 8).

IIe Point.

LA RÉCOMPENSE DES SAINTS EST ABONDANTE TANDIS QUE CELLES DU MONDE SONT DÉFECTUEUSES.

1° Cette récompense surpasse ou du moins égale nos services; 2° elle est capable par elle-même de nous rendre parfaitement heureux. Deux propriétés dont nulle ne convient aux récompenses du monde.

1re SUBD. — Cette récompense surpasse nos services.

Que ne faisons-nous pas tous les jours dans le monde, pour y obtenir des grâces que le monde est en possession de vendre bien chèrement ? Quelles peines, quelles fatigues pour acquérir de la gloire ! quels empressements pour parvenir à la fortune ! puis cette gloire et cette fortune nous les voyons s'évanouir dans nos mains et se réduire à rien ; de sorte qu'on peut nous appliquer ces paroles d'un prophète : *Seminastis multum, et intulistis parum* (Agg. I. 6).

Les saints ont un sort bien différent. En travaillant pour Dieu ils ont souffert, il est vrai, mais au milieu de leurs austérités et de leurs pénitences ils ont eu l'avantage de pouvoir dire aussi bien que le grand apôtre : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis* (Rom. VIII. 19). Ils marchaient, dit l'Ecriture, dans l'esprit d'une componction salutaire, ils versaient des larmes en jetant sur la terre les précieuses semences de leurs mérites : *Euntes ibant, et flebant, mittentes semina sua* (Ps. CXXV. 6); mais ils se consolaient par cette pensée qu'ils reviendraient bientôt triomphants et comblés de joie, portant avec eux l'abondante moisson qu'ils auraient cueillie : *Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos* (Id. ibid. 7). Ils possédaient leurs âmes dans la patience, fondés sur l'espérance qu'ils avaient d'entendre bientôt ces délicieuses paroles : *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam* (Matth. XXV. 21); et d'être mis en possession d'une gloire immense : *Mensuram bonam et confertam et coagitatam et superefluentem dabunt in sinu vestro* (Luc. VI. 38).

2e SUBD. — Cette récompense nous rendra parfaitement heureux.

Voit-on des hommes contents dans le monde ? Et, s'ils ne sont pas contents, à quoi leur servent leurs prétendues récompenses ? Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux, mais leur cœur est-il satisfait ? Pourquoi, malgré les faveurs dont le monde les comble, sont-ils encore insatiables ? Parce que, dit S. Chrysostôme, c'est une vérité reconnue, constante, éternelle que jamais les faveurs du monde, quelque abondantes que nous les concevions, ne pourront rassasier le cœur humain.

Pour la récompense céleste, au contraire, elle remplira toute la capacité et même toute l'immensité de notre cœur. Il est de foi que nous trouverons en elle l'accomplissement de tous nos désirs, qu'elle sera pour nous une béatitude consommée. Il est de foi qu'avec cette récompense, tout insatiables que nous sommes, nous serons rassasiés : *Satiabor, cum apparuerit gloria tua* (Ps. XVI. 15). (Voyez pour plus de développ. de ceci, le sujet suivant : *Bonheur du Ciel*).

IIIe Point.

LA RÉCOMPENSE DES SAINTS EST ÉTERNELLE, TANDIS QUE CELLES DU MONDE SONT PÉRISSABLES.

1re SUBD.—Les récompenses du monde sont périssables.

Nous sommes appelés à combattre comme les athlètes, dit S. Paul, à courir dans la carrière du salut pour remporter le prix : *Sit currite ut comprehendatis* (1 Cor. IX. 24). Mais la différence qu'il y a entre ces athlètes et nous c'est que le but de leurs efforts est une couronne corruptible, tandis que la notre est immortelle : *Illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam* (1 Cor. IX. 25).

En suivant ce beau parallèle dont l'apôtre s'est servi avec tant d'avantage nous pouvons dire que toutes les récompenses de la terre sont périssables. Combien vous et moi en avons-nous vu périr ! De combien de fortunes érigées et bâties sur ces prétendues récompenses, ne voyons-nous pas les tristes ruines et les pitoyables débris ! Combien de fois depuis que vous êtes spectateurs et témoins des révolutions du monde, n'avez-vous pas pu dire avec le prophète : J'ai vu cet homme élevé comme les cèdres du Liban, j'ai passé, et il n'était plus : *Transivi, et ecce non erat* (Ps. XXXVI. 36) Tout passe ici-bas, et ceux qui récompensent et ceux qui reçoivent leurs dons. Les couronnes se flétrissent, les royautés tombent, les fortunes et les renommées s'évanonissent.

2e SUBD.—La récompense des saints est éternelle.

Les justes, dit l'Ecriture, vivront éternellement. leur récompense est en Dieu qui ne peut changer : *Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum* (Sap. V. 16).

Il n'y a que cette récompense des élus qui soit immuable, invariable, inaltérable, parce qu'elle consiste, dit J.-C., dans le bonheur qu'ils ont de voir Dieu, d'aimer Dieu, de posséder Dieu. Or, éternellement ils le verront, éternellement ils l'aimeront, éternellement ils le possèderont.

Ils régneront ; mais leur règne, aussi bien que celui de Dieu, sera le règne de tous les siècles : *Éternité de puissance.*

Ils seront comblés de joie, mais d'une joie qui n'aura jamais de fin : *Éternité de bonheur.*

Ils auront la gloire en partage, mais une gloire qui sera toujours nouvelle : *Éternité de gloire.* Voilà la récompense des saints : *Ecce merces sanctorum (Off. div. Antiph. 3, Noct. 3 plur. Mart.).*

DÉVELOPPEMENTS DU DEUXIÈME PLAN.

BONHEUR DU CIEL.

TEXTE.

Ut sit Deus omnia in omnibus.

1 Cor. xv. 28.

Ce que l'œil n'a point aperçu, ce que l'oreille n'a point ouï, ce qui jamais n'est entré dans le cœur de l'homme, c'est ce qui doit faire aujourd'hui le sujet de notre entretien.

Dieu, dit l'Apôtre, sera tout dans tous. Que peut-on entendre de plus court? Que peut-on imaginer de plus vaste ou de plus immense? S'il faut aux élus un triomphe pour honorer leur victoire, Dieu est tout; s'ils demandent la consolation après avoir saintement gémi par les amertumes de la pénitence, Dieu est tout. Dieu est la vérité qu'ils voient, la lumière qui les éclaire. Dieu est la gloire qui les environne; Dieu est le plaisir qui les transporte, Dieu est la vie qui les anime; Dieu est l'éternité qui les établit dans un glorieux repos. O largeur, o profondeur! (Bossuet, *Serm. sur la Toussaint).*

Ier Point.

DEUS ERIT RATIONI PLENITUDO LUCIS.

1re SUBDIVISION —**Vision de Dieu.**

Pendant que nous habitons dans nos corps, dit S. Paul, nous marchons hors du Seigneur : *Dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino* (1 Cor. v. 6). Nous levons la tête pour voir la face du grand roi; nous demandons, comme Moïse, qu'il passe devant nous une seule fois pour contempler sa majesté, mais c'est en vain, car ajoute l'apôtre : « Il ne nous est donné de voir Dieu maintenant que comme dans un miroir et sous des images obscures : » *Videmus nunc per speculum in ænigmate* (1 Cor. xiii. 12). Ce miroir où il se montre, ces images obscures où il nous apparaît, ce sont ses œuvres, les cieux, la mer, la terre qui sont sortis de ses mains puissantes, qui sont les signes de son existence, de son action continue, de sa force, de sa grandeur. La vision de Dieu pour la créature terrestre n'a lieu qu'à travers ces emblèmes, car pour le souverain créateur de ce bel univers nous ne le voyons pas dit S. Augustin : *Non te video, Deus meus!*

Il en sera autrement dans le ciel. L'âme dégagée de ses liens terrestres est aussitôt favorisée de la vision de Dieu : *Tunc autem facie ad faciem* (1 Cor. xiii. 12). Alors, en effet, nous verrons Dieu tel qu'il est : *Videbimus eum sicuti est* (1 Joan. iii. 2). Nous le verrons dans sa majesté devant qui tout genou fléchit, pour parler le langage des Écritures, dans sa beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, dans sa sainteté sans tâche, dans sa sagesse plus profonde que les abîmes, dans sa justice plus élevée que les montagnes, dans sa bonté plus étendue que la terre et les cieux. Nous admirerons sa providence qui gouverne, sa puissance qui domine, sa vérité toujours inaltérée, sa miséricorde toujours inépuisable. Nous verrons sa grandeur devant qui toutes les puissances tremblent, son immensité que rien ne borne, son éternité sans commencement et sans fin. Nous connaîtrons tous les attributs de Dieu, toutes ses infinies perfections.

2e SUBD. —**Vision de la vérité.**

Si nous l'entendons bien, la vérité c'est Dieu même, dit Bossuet. Or, ne voyant point Dieu en ce monde, nous ne voyons pas non plus avec plénitude la vérité. Elle est couverte, il n'en luit que quelques rayons. Notre raison est incertaine et ne sait à quoi se prendre parmi les ombres qui l'enveloppent. La parole de Dieu, sa révélation est seule pour nous la lumière véritable; le reste n'est que ténèbres, doute, abîme. Aussi, voyez comme la philosophie se voile la face dans son impuissance, comme l'esprit humain est découragé de ne pouvoir soulever un coin du voile. Il gémit, il crie, il se révolte contre lui-même; son infirmité fait son malheur, il souffre de voir trop peu, de ne connaître qu'à demi, de s'abîmer dans les profondeurs du mystère.

Monte dans les cieux intelligence humaine, voici la lumière, voici la vérité sans nuages, voici la satisfaction de tes besoins. Après avoir contemplé Dieu dans sa nature et ses attributs, il nous sera donné de le voir dans ses trois adorables personnes. Les profonds mystères de l'incarnation, de la prédestination, de la grâce nous seront dévoilés; la conduite de Dieu envers les justes comme envers les pécheurs nous sera manifestée. Que ne verront pas ceux qui voient celui qui voit tout, s'écrie S. Grégoire : *Quid est quod non vident qui videntem omnia vident?* (*In Homil.*). Nous pénétrerons jusqu'au plus intime du sanctuaire qui est au-dedans du voile, dit S. Paul : *Usque ad interiora velaminis* (Hebr. vi. 9); là où le soleil n'a point de couchant ni la lune de décroissance : *Non occidet ultra sol tuus, et luna tua non minuetur* (Is. x. 20), c'est-à-dire là où la vérité luit dans les éternelles splendeurs, frappante, visible, saisissable pour tous; la vérité des choses de Dieu, la vérité des choses de l'homme, la vérité des choses incomprises de ce monde et de l'éternité; la vérité nue, absolue, entière telle que la réclame notre intelligence : *In lumine tuo videbimus lumen* (Ps. xxxv. 10). Ainsi il sera vrai de dire avec S. Bernard : *Deus erit rationi plenitudo lucis.*

IIe Point.

DEUS ERIT VOLUNTATI PLENITUDO PACIS.

1re SUBDIVISION —**Amour.**

« J'ai soif, Seigneur, s'écrie S. Augustin, vous êtes la source de vie, désaltérez-moi, c'est de vous que j'ai soif, ô Dieu vivant! »

Profond abîme du cœur de l'homme, rien ne peut le satisfaire ici-bas, ni les honneurs, ni les richesses, ni les plaisirs, ni la science. Il se jette dans l'avenir avec un effort impétueux. Il a le sentiment de son bonheur hors des limites de cette terre. Il aperçoit cette coupe où il boira à longs traits et où il se désaltérera.

Que de fatigues! que de langueurs! un regard d'amour de notre Dieu nous fera oublier toutes nos douleurs.

Cet amour pressenti a été la force des martyrs, des anachorètes, il l'est encore des âmes chrétiennes.

Oh! qui pourra décrire ces extases de l'amour céleste! Dieu sera tout à tous : *Ut sit Deus omnia in omnibus* (1 Cor. xv. 28). C'est en lui que les élus trouveront la vie, le salut, la force, l'aliment, la gloire, l'amour, tous les biens : *Ego ero illorum Deus* (2 Cor. vi. 16); c'est-à-dire, ajoute S. Augustin : *Ego ero unde satientur;* car : *Sine fine videbitur, sine fastidio amabitur, sine fatigatione laudabitur (De Civ. Dei).* Ainsi : *Exultabitis lætitia inenarrabili* (1 Petr. i. 8). *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ; torrente voluptatis tuæ potabis eos* (Ps. xxxv. 9).

2e SUBD.—**Repos.**

C'est dans les cieux qu'est ce séjour inaccessible aux agitations et aux souffrances, où, selon les expressions des Écritures, il n'y a plus de plaintes, plus d'angoisses, plus de tristesses, mais où Dieu essuye de ses mains les larmes de ses élus : *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum* (Apoc. xxi. 4). C'est là qu'est cette demeure où nous ne serons plus condamnés à de durs sacrifices, à d'amères privations, à de longs travaux, mais où le repos éternel de Dieu nous délassera de nos fatigues terrestres. C'est là qu'est ce lieu où le Seigneur fait couler sur les siens comme un fleuve de paix : *Ecce ego declinabo super eam quasi fluvium pacis et quasi torrentem inundantem gloriam gentium..... quomodo si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos* (Is. lxvi. 12). Quel cœur, dit Bossuet, serait insensible à ces divines tendresses!

IIIe Point.

DEUS ERIT MEMORIÆ CONTINUATIO ÆTERNITATIS.

Que ne puis-je donner à vos âmes, non le sentiment de l'immortalité, elles le portent empreint en elles-mêmes, mais leur montrer la vraie image de sa réalité! Que ne puis-je vous faire comprendre tout le bonheur d'une vie sans terme, afin que dédaignant celle qui jusqu'ici a eu nos pensées, nous nous élevions vers l'éternité. Rien ne servira mieux à cet effet qu'un coup d'œil sur notre situation présente. Que sommes-nous? Qu'est-ce que notre existence sur la terre? Quelle est ici-bas la source de nos maux?

La source et le complément de nos maux, ne nous trompons pas, c'est notre mortalité. Elle est le tourment de notre vie, elle trouble le présent, remplit d'épouvante l'avenir, elle sème dans notre âme la terreur et l'angoisse par la vue incessante de la destruction de notre nature. C'est par elle que nos corps sont malades en naissant, qu'un poison lent mais sûr les gagne et les dévore à mesure qu'ils vont vers les années, et qu'enfin monte l'agonie dernière de nos innombrables douleurs. Oh! il est triste de se sentir mortel! il est lamentable de voir que bientôt nous serons abattus et absorbés dans des sépulcres. O mortalité, désolante condition de ma vie terrestre!

Mais réjouissez-vous. S'il vous a été cruel de dire comme Agag, à votre jour de mort : *Siccine separat amara mors?* (1 Reg. xv. 32), il y aura pour vous un ineffable bonheur, dans l'autre patrie à dire : je ne meurs pas. Ce sera la suprême volupté des cieux, dit S. Cyprien, dans son langage énergique : *Qualis illic cœlorum regnorum voluptas sine timore moriendi, et cum æternitate vivendi! quam summa et perpetua felicitas!* (*De Mortal.*).

Une fois mis en possession de la vie immortelle à laquelle ils sont destinés, les justes n'auront plus à craindre que cette vie passe. Ils ne s'alarmeront plus sur leurs destinées futures comme nous le faisons sur la rapidité du temps, sur les vicissitudes des événements.

Rois, perpétuellement immuables sur leurs trônes, ils pourront s'écrier avec vérité : les gloires qui nous environnent, nous environneront toujours. Nous voilà donc avec Dieu. Qui nous séparera? Qu'est pour nous maintenant la souffrance, le temps et la mort?.....

DÉVELOPPEMENTS DU TROISIÈME PLAN.

CULTE DES SAINTS.

TEXTE.

Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, et populis, et linguis.

Apoc. VII. 9.

Quelle est, M. F., cette multitude innombrable qu'a vue l'illustre et saint vieillard de Pathmos? C'est celle des glorieux habitants des cieux. Voyez sous quels traits caractéristiques il nous les peint. Ils sont rassemblés, dit-il, de toutes les nations, de toutes les langues, de toutes les tribus, de tous les âges; ils sont revêtus de robes blanches, parce qu'il ne reste en eux aucun vestige de la contagion du péché; ils environnent le trône de Dieu, parce qu'ils sont admis à jouir éternellement de sa divine essence; ils ont en main des vases d'or, pleins de parfums, parce que les prières qu'ils adressent pour nous au Seigneur sont toujours agréables. Oh! que cette sainte et nouvelle Jérusalem est auguste et éclatante! Essayons aujourd'hui d'en franchir le seuil, chrétiens bien-aimés. L'Eglise nous y convie. Venons avec respect baiser la poussière des sacrés parvis où retentit l'alleluia éternel. Félicitons ces saints amis de Dieu, de leur bonheur, de leur triomphes, et, en déposant à leurs pieds l'hommage de notre vénération, peut être que nous nous les rendrons favorables et que nous mériterons leur puissante intercession.

Dans ce dessein, je veux aujourd'hui vous parler du culte des saints. Je vous montrerai que c'est un culte, tout à la fois *souverainement raisonnable et éminemment consolant;* et je vous dirai ensuite *en quoi il doit consister.*

Ier Point.

LE CULTE DES SAINTS EST SOUVERAINEMENT RAISONNABLE.

1re SUBDIVISION.—**Les saints sont les amis de Dieu.**

Tous les jours dans le monde, quand nous sommes engagés en une entreprise difficile et périlleuse, nous tâchons de trouver quelque ami, quelque protecteur généreux qui veuille bien intercéder pour nous et recommander nos intérêts aux hommes puissants qui tiennent, pour ainsi dire, entre leurs mains l'issue heureuse ou malheureuse de nos affaires. C'est là aussi, M. F., ce qui arrive dans l'ordre surnaturel, et le culte que nous rendons aux saints n'a pas d'autre fondement.

Les saints sont les amis de Dieu, ses serviteurs les plus dévoués, honorés de ses faveurs toutes spéciales et revêtus, en récompense de leur fidélité et de leurs mérites, d'une participation à sa puissance. Ils sont couronnés de la gloire divine, et ils puisent abondamment à la source de tous les biens.

2e SUBD.—**Les saints sont nos frères.**

D'un autre côté, les saints nous portent une tendre affection. Ils ont été comme nous voyageurs et exilés; comme nous ils ont mangé sur la terre un pain souvent trempé de leurs larmes; comme nous ils se sont assis plus d'une fois en pleurant, sur le bord du chemin, au souvenir de la céleste patrie qu'ils craignaient tant de ne pouvoir gagner. Les saints, ce sont nos frères; les saintes, ce sont nos sœurs. Le sang d'Adam a coulé dans leurs veines comme dans les nôtres; ils ont traversé les premiers nos faiblesses, nos misères, nos angoisses. Ils voudront donc nous secourir, parce qu'ils sont puissants auprès de Dieu, et qu'ayant passé par toutes les difficiles épreuves auxquelles nous sommes nous-mêmes exposés, ils nous savent plus malheureux, plus dignes de leur tendre compassion. Ainsi a pensé de tout temps l'Eglise de Dieu; et c'est pour cela qu'elle s'est empressée de se lier d'intérêt avec tous les saints habitants du ciel, et de recourir à leur intercession. S. Jérôme, au 4e siècle, répondait déjà à l'hérétique Vigilance qui osait s'élever contre le culte des saints : « Quoi? les apôtres et les martyrs, tandis qu'ils vivaient sur la terre et qu'ils étaient encore dans l'inquiétude sur leur propre sort, ne laissaient pas de prier pour leurs frères, et nous croirions qu'étant couronnés dans le ciel, il les oublient?

3e SUBD.—**Les saints ont toujours été honorés dans l'Eglise.**

Quel respect, quelle vénération l'Eglise n'a-t-elle pas professés dès l'origine pour la bienheureuse Vierge Marie, pour les apôtres, pour les martyrs, pour les confesseurs, pour les vierges, pour toute la cour du roi éternel des siècles? Combien de temples érigés sous leur invocation, combien de sociétés établies sous leur nom, combien de fêtes instituées pour célébrer leurs triomphes, combien d'écrits publiés pour défendre leur culte, pour annoncer leurs miracles, pour proposer l'exemple de leurs vertus?

4e SUBD. — **Le culte des saints a ses racines dans le cœur de l'homme.**

Le culte des saints a ses racines dans les lois les plus imprescriptibles de notre nature. Nous aimons, nous vénérons un père, une mère, une sœur, une épouse, un enfant. La simple vue d'une personne solidement vertueuse nous impressionne, nous touche. Or, qu'est-ce que cela? un culte. C'est le culte de la piété filiale, de l'amour maternel, de l'amour conjugal, c'est le culte de la vertu; c'est un hommage, un honneur rendu publiquement à d'éminentes qualités. Eh bien! le culte des saints n'est pas autre chose. C'est aussi la reconnaissance solennelle et pleinement manifestée de leurs mérites et de leurs vertus.

Il y a des hommes qui recherchent avec une infatigable persévérance tous les débris d'un passé qui n'est plus. Ils ramasseront les armures rouillées qu'ils trouveront sur tous les champs de bataille anciens et modernes. Ils enrichiront nos capitales et nos musées des tronçons de colonnes retrouvées à Memphis ou à Thèbes, et ces mêmes hommes s'indigneront du culte que nous rendons aux saints, ils ne pourront comprendre que nous attachions à leurs ossements quelque importance? Mais qu'ils sachent donc ces hommes aveugles et inconséquents, que nous avons nous aussi nos musées à nous, des musées religieux, des musées sacrés; qu'ils sachent que les saints, les martyrs, les confesseurs, les pontifes, les vierges sont nos glorieux ancêtres, et qu'en recueillant pieusement leurs restes vénérés, ce sont les témoins du berceau de notre civilisation, les témoins du commencement de nos croyances, les témoins du principe de notre bonheur que nous conservons avec un religieux respect.

IIe Point.

LE CULTE DES SAINTS EST ÉMINEMMENT CONSOLANT.

1re SUBD. — **Les saints sont nos médiateurs.**

Dieu habitant une lumière inaccessible, ne pouvait être connu et aimé des hommes comme il le voulait; car il ne désire rien tant que d'être aimé. C'est pour cela qu'il s'est rendu visible et qu'il nous a envoyé son fils unique, son Verbe, la splendeur de sa gloire. Jésus est donc le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme.

Mais comme il arrive que nous conservons toujours une sainte terreur à cause de la gloire de sa divinité, le Verbe dans sa bonté infinie nous a encore donné les saints, et à la tête de tous les saints, sa bienheureuse Mère pour médiateurs entre lui et nous, afin que par leur intermédiaire, nous puissions, avec plus de confiance nous approcher de son trône.

2e SUBD.—**Les saints sont nos modèles.**

J.-C. étant le type accompli de la perfection, l'exemplaire de toutes les vertus, l'homme eût pu trouver trop difficile l'imitation de Dieu, et la perfection même du modèle divin nous eût détourné peut-être de l'imiter. Dieu alors dans sa bonté, nous a donné des modèles plus accessibles à notre faiblesse; il nous a proposé les saints pour nous servir d'exemple, afin qu'il nous fût plus facile, à travers ces copies de l'original divin, d'en retracer les vertus; car en imitant les saints, ce sont les vertus même de J.-C., dont les saints ont été les plus parfaites images que nous reproduisons en nous. Par là la voie de la perfection devient accessible à tous. Les saints ont gagné le ciel dans toutes les positions de la vie par où nous pouvons passer nous-mêmes. Dans les mêmes dangers, dans les mêmes tentations, ils ont conservé ceux-ci l'intégrité d'une chair virginale, ceux-là l'honnêteté du lit nuptial. Les uns ont fait briller les plus éclatantes vertus sur les degrés du trône; les autres, sous les toits de chaume, ont mené une vie plus obscure aux yeux du monde, mais également précieuse aux yeux de Dieu.... Or, tous ces saints étant hommes comme nous, nous pouvons donc faire ce qu'ils ont fait.

IIIe Point.

EN QUOI CONSISTE LE CULTE DES SAINTS.

Le culte que nous rendons aux saints consiste : 1° à *les honorer*; 2° à *les prier*; 3° à *les imiter*.

1re SUBD.—**Nous devons honorer les saints.**

La différence entre les anges et les saints, dit S. J. Chrysostôme, n'est que dans le nom. Le ciel est le séjour des anges, les martyrs l'habitent également. Les anges sont immortels, les martyrs le sont également, car J.-C. a donné à leur chair une gloire plus éclatante que l'immortalité même. Qu'il est donc juste de vénérer ces serviteurs de Dieu si grands et si puissants! (*Hom. in Ep. ad Hebr.*).

2e SUBD. — **Nous devons invoquer les saints.**

Mille raisons, dit S. Grégoire de Nysse, me démontrent tout le pouvoir, toute la liberté dont les saints jouissent auprès de Dieu. J'ai été témoin de plusieurs miracles qu'ils ont opérés (*Orat. in 40 Mart.*).

3e SUBD.—**Nous devons imiter les saints.**

Nous pouvons, dit S. Augustin, non-seulement imiter les saints en général, imiter les martyrs, mais avec l'aide de Dieu, nous imiterons Dieu même (*Serm. 47 de Sanct.*). Les saints, dit S. Cyprien, nous ont donné l'exemple de toutes les vertus, ils doivent donc être nos modèles (*L. de Mortal.*).

ANC. ET NOUV. TESTAMENT.

Béatitude des saints ou bonheur du ciel.

ANCIEN TESTAMENT.

Ego protector tuus sum et merces tua magna nimis (Gen. xv. 1).

Ostende mihi gloriam tuam. Respondit : Ego ostendam omne bonum tibi (Exod. xxxiii. 19).

Adimplebis me lætitia cum vultu tuo (Ps. xv. 11.).

Satiabor cum apparuerit gloria tua (Ps. xvi. 15).

Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ; et torrente voluptatis tuæ potabis eos. Quoniam apud te est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen (Id. xxxv. 9, 10).

Replebimur in bonis domus tuæ (Id. lxiv. 5).

Gloriosa dicta sunt de te civitas Dei (Id. lxxxvi. 3).

Non esurient neque sitient et non percutiet eos æstus et sol, quia miserator eorum reget eos, et ad fontes aquarum potabit eos (Is. xlix. 10).

O Israel, quam magna est domus Dei, et quam ingens locus possessionis ejus! (Baruch. iii. 24).

Fulgebunt justi et tanquam scintillæ in arundineto discurrent; judicabunt nationes et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum (Sap. iii. 7).

Justi in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum et cogitatio illorum apud Altissimum. Ideo accipient regnum decoris et diadema speciei de manu Domini (Id. v. 16, 17).

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILES.

Gaudete et exultate; quoniam merces vestra copiosa est in cœlis (Matth. v. 12).

Tunc fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum (Id. xii. 43).

Possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi (Id. xxv. 34).

Euge serve bone et fidelis... intra in gaudium Domini tui (Id. ibid. 21).

Regni ejus non erit finis (Luc. i. 23).

In domo Patris mei mansiones multæ sunt (Joan. xiv. 2).

ÉPITRES.

Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis (Rom. viii. 19).

Videmus nunc per speculum in ænigmate, tunc autem facie ad faciem (1 Cor. xiii. 12).

Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum (1 Cor. ii. 9).

Ut sit Deus omnia in omnibus (Id. xv. 28).

Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est (1 Joan. iii. 2).

Vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat....

Vidi sanctam civitatem Jerusalem novam. Ecce tabernaculum Dei cum hominibus et habitabit cum eis. Et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus. Et absterget omnem lacrymam ab oculis eorum, et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt (Id. xxi. 3, 4).

SS. PÈRES.

Béatitude des saints ou bonheur du ciel.

Qualis illa cœlestium regnorum voluptas, sine timore moriendi, et cum æternitate vivendi; quam summa et perpetua felicitas! (S. Cypr. *de Mortal.*).

Non possunt cœlum aspicere quorum mens humi defixa est (Lactant. *L. de Vit. Beat.*).

Quid hoc bono melius, quid hac felicitate felicius, vivere Deo, vivere de Deo! (S. Ambr. *L. de Offic.*).

Omnia bona in uno bono (Id. *Ep.* ii. *L.* 3).

Summa merces hæc est ut Deo fruamur (S. Hieron. *L. de Tr.* c. 33).

Nemo beatus est qui eo quod amat non fruitur (Id. ibid. c. 9).

Quotiescumque te vana sæculi delectaverit ambitio, quoties in mundo videris aliquid gloriosum; ad paradisum mente transgredere, esse incipe quod futura es (Id. *in Ep.* 22 *ad Eustoch.*).

Facilius possumus dicere quid ibi non sit (in cœlo) quam quid sit (S. August. *L.* 3 *de Symbol.*).

Hæreditas Christi qua coheredes sumus, non minuitur copia possessorum, nec fit augustior numerositate coheredum; sed tanta est multis quanta paucis; tanta singulis quanta omnibus (Id. *in Ps.* 49).

Si pulchra sunt hæc, quid ipse? Si hæc magna sunt, quantus est ipse (Id. *in Ps.* 84).

Qui non gemit ut peregrinus, non gaudebit ut civis (Id. *in Ps.* 145).

Ipse finis est desideriorum nostrorum qui sine fine videbitur, sine fastidio amabitur, sine fatigatione laudabitur (Id. *de Civ. Dei, L.* 22, c. 30).

Ecce venale est regnum Dei; eme si vis, tantum valet quantum habes. Noli quærere quod habeas, sed qualis sis; res ita valet tantum quantum es tu. Te da, et habebis illam (Id. *L. de Sp. et anim.*).

Ibi vacabimus et videbimus; videbimus et amabimus; amabimus et laudabimus; ecce quod erit in fine sine fine. Nam quis alius noster est finis, nisi pervenire ad regnum cujus nullus est finis (Id. *L.* 22 *de Civ. Dei*).

Ibi nec desiderium pœnam generat, nec satietas fastidium parit (Id. ibid. *L.* 21, c. 24).

O regnum beatitudinis sempiternæ, ubi juventus nunquam senescit, ubi vigor nunquam tepescit, ubi sanitas nunquam marcessit, ubi gaudium nunquam decrescit, ubi vita terminum nescit! (Id. *in Solit.* c. 15).

Si considerentur quæ nobis promittuntur in cœlis, vilescunt omnia quæ habentur in terris; terrena namque substantia, supernæ felicitati comparata, pondus est non subsidium (S. Greg. *Hom. in Evang.*).

Quid non videbunt qui videntem omnia videbunt? (Id. ibid).

Gaudebunt toto corde ut totum cor non sufficiat plenitudini gaudii (S. Anselm.).

Semper avidi, semper pleni, quod habent esuriunt beati (S. P. Dam. *in Hymn. de Parad.*).

Plenitudo quam expectamus non erit a Deo, nisi de Deo (S. Bern. *Serm.* 11 *in Cant.*).

Beatitudo est divinæ dulcedinis inebriatio sine fine (S. Bonav. *de Stim. div. am. p.* 2, c. 13).

SS. PÈRES.

Culte des saints.

Ineptum, si sanctis, qui res orbis universas contempserunt, his esse opus commendationibus putamus; igitur nostri tantum causa profectus, sat fuerit illorum celebrare memoriam; non enim indigent laudibus nostris ornari sed nos ipsorum vitæ historia et commemoratione imitationis gratia indigemus. Quemadmodum enim ex igne naturaliter emicat splendor, ex unguento quoque præstanti diffunditur odor, sic e sanctorum commemoratione festorum ad omnes provenit utilitas (S. Basil. *Hom.* 19 *in S. Gord. Mart.*).

Martyrum festa non ex dierum circuitu solum, sed etiam ex eorum animo, qui ea celebrant, æstimantur. Exempli causa : imitatus es martyrem? virtutem ejus æmulatus es? etiam cum festum non esset martyris, celebrasti festivitatem martyris. Honor martyris imitatio est martyris (S. Chrysol. *Serm.* 1 *fest.*).

Nihil sollicitius providendum est quam ut solemnem diem non tam ciborum abundantia quam spiritus exultatione celebremus; quia valde absurdum est, nimia saturitate velle honorare martyrem quem scimus Deo placuisse jejuniis (S. Hieron. *ad Eustoch.*).

Populus christianus memorias martyrum religiosa solemnitate concelebrat, ad excitandam imitationem, ut meritis eorum consocietur, atque orationibus adjuvetur (S. August. *Contr. Faust.* c. 21).

Quotiescumque martyrum memorias celebramus, prætermissis omnibus sæculi actibus, sine aliqua dilatione concurrere debemus ad domum Dei, reddere illis honorificentiam, qui nobis salutem effusione sui sanguinis pepererunt, qui tam sacratam hostiam pro nostra propitiatione Domino se obtulerunt, præsertim cum dicat ad sanctos suos Omnipotens Deus : *Qui vos honorat me honorat, qui vos spernit me spernit* (Id. *Serm.* 26 *de Sanctis*).

Tunc pro nobis Sanctus, quidquid petierimus, poterit obtinere, si nos festivitatem suam sobrios, castos, absque ullo turpiloquio cognoverit celebrare (Id. *Serm. de S. Joan. Bapt.*).

Sanctorum solemnitates celebrandas Patres censuerunt, ut vel eorum in animis nostris, excitarent imitationem, vel ut eorumdem meritis consociati beatorum mentium precibus juvaremur; nam, ut ait Augustinus, solemnitates martyrum exhortationes martyriorum sunt, ut eos imitari non pigeat quos celebrare delectat (*Concil. Narbon.* c. 9).

Festivitates apostolorum seu in honore martyrum solemnitates, antiqui Patres sanxerunt in venerationis mysteria celebrari, vel ad excitandam imitationem, vel ut meritis consociemur atque orationibus adjuvemur, ita tamen ut nulli martyrum, sed ipsi Deo martyrum offeramus, quamvis in memoriis martyrum constituamus altaria. Quis enim Antistitum in locis sanctorum corporum assistens altari aliquando dixit : Offerimus tibi Petre, aut Paule, aut Cypriane? Sed quod offertur, offertur Deo qui martyres coronavit (S. Isid. *de Eccl. Or.* c. 24).

Tria sunt quæ in festivitatibus sanctorum vigilanter considerare debemus : auxilium sancti; exemplum ejus; confusionem nostram (S. Bern. *in Serm.*).

(*Voyez*, pour d'autres textes sur les Saints le titre : SAINTETÉ-SAINTS, p. 38 de ce vol.).

MÉLANGES.

Culte des Saints.

I. EXEMPLES.

BÉNÉDICTION DE JACOB. Jacob benedicens nepotes suos filios Joseph hac precandi formula utitur : *Invocetur super eos nomen meum, nomina quoque patrum meorum Abraham et Isaac, et crescant in multitudinem super terram* (Gen. XLVIII. 16).

PRIÈRE DES TROIS ENFANTS DANS LA FOURNAISE. *Ne auferas misericordiam tuam a nobis, propter Abraham dilectum tuum et Isaac servum tuum et Israel sanctum tuum* (Dan. III. 35).

ORIGÈNE. De seipso ait : incipiam me genibus prosternere, et deprecari universos sanctos. O sancti Dei, vos lacrymis et fletibus pleno dolore deprecor, ut procidatis misericordiis ejus pro me misero. Heu pater Abraham ! deprecare. O beate Job ! vivens in perpetuum apud Deum et victor permanens in conspectu regis Domini, ora pro nobis (*L. 2 in Job.*).

S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE. S. Basilium pro stimulo carnis avertendo sic orabat : Tu Basili, sacrum ac divinum caput, ex alto nos respice, et carnis stimulum, instructionem nostram nobis a Deo datam, aut tuis siste precibus, aut fortiter nos ferre persuade (Apud Beyerlink, *In Fest. omn. Sanct.*).

S. JÉRÔME. Paulam post mortem in cœlos assumptam credens, sic allocutus est : Vale, o Paula, et tui cultoris ultimam senectutem orationibus juva; fides et opera Christo te sociant præsenti, quod postulas, facilius impetrabis (Ibid.).

S. IGNACE. Peculiari semper affectu et honore S. Petrum apost. principem prosequebatur (*Gloria S. Ignat.*).

S. FRANÇOIS XAVIER. Peculiari devotione in S. Hieronymum ferebatur (*Hist. Soc. p.* 1).

II. ANTIQUITÉ DU CULTE DES SAINTS.

(*Outre les témoignages ci-dessus des SS. PP., voyez ceux qui ont été cités au sujet* SAINTETÉ—SAINTS (*p.* 37 *et* 38) ; *voyez encore*, dans Moore, VOYAGES A LA RECHERCHE D'UNE RELIGION, *les invocations et prières qu'adressaient aux saints :* Origène, S. Cyprien, S. Athanase, S. Hilaire, S. Basile, S. Ephrem d'Edesse, S. Ambroise, S. Chrysostôme, S. Grégoire de Nysse, S. Nil, S. Augustin, etc.).

III. AVEUX DE PROTESTANTS CÉLÈBRES.

Ceux qui affirment que les catholiques *adorent* les saints ne sont pas guidés par la vérité mais par la haine (Dordelein, *Instit. Théol.* C. 2, L. 1).

On ne rougit pas dans ce siècle éclairé de nommer cette vénération une idolâtrie, parce qu'on se sent incapable de glorifier sa propre secte autrement qu'en calomniant le catholicisme (Le Dr Fessler, *T.* 11 *p.* 219).

MOTIVA

(*ad sanctos colendos*).

I. HONOR DEI. Honoramus reliquias martyrum ut eum, cujus sunt martyres, adoremus (S. Hieron, *Ep.* 35).

II. GRATITUDO, UTILITAS, NECESSITAS NOSTRA ; DIGNITAS, POTENTIA DOTESQUE SANCTORUM.

MEDIA

(*ad eumdem finem*).

I. FREQUENTEM SANCTITATEM, SAPIENTIAM ET DIGNITATEM SANCTORUM PONDERARE.

II. ILLORUM ERGA HOMINES CHARITATEM IN MENTEM HABERE. Nam latitudo cœli dilatat corda, non arctat (S. Bern. *Serm.* 2 *de S. Victor.*).

III. FREQUENTEM CUM ILLIS PER PRECES ET SUSPIRIA CONVERSARI. Nihil fructuosius, nihil efficacius ad amorem divinum augendum (Barry, *in fest. Sanct.*).

MOTIFS ET MOYENS.

Béatitude des Saints ou Bonheur du ciel.

MOTIVA

(*ad Beatitudinem quærendam*).

I. QUIA IN COELIS SUNT MERI REGES. Ut Jeremias propheta indicavit, dicens : *Ingredientur per portas civitatis hujus, reges et principes sedentes super solium* (Jerem. XVII. 25). Reges utique sunt qui de manu supremi imperatoris coronam regni accipiunt (S. Bonavent. *de Stim. div.*).

II. QUIA VOLUNTAS BEATORUM SEMPER IMPLETUR. Voluntas cujusque semper et ubique complebitur, juxta illud S. Augustini : Omnipotentes erunt voluntatis suæ, sicut Deus suæ (S. Thom. *in Opusc.* 63 C. 4).

III. QUIA IBI OMNES PULCHRITUDINE SUMMA SUNT PRÆDITI. S. Vincentius Ferrerius corpus aliquod gloriosum septies sole luminosius futurum scribit (*Serm.* 3 *in Dom. in Albis*). Hujus corporis claritas, inquit S. Augustinus, tantum solem excedit quantum sol nostrum corpus in claritate præcellit (*In Tract.* 5, C. 9).

IV. QUIA OMNES BEATI IMPASSIBILES ERUNT. Unde in Apoc. dicetur : *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum*..... (Apoc. XXI. 3, 4). Ibi lætitia sine tristitia, salus sine dolore, vita sine labore, lux sine tenebris, vita sine morte, bonum sine omni malo.

V QUIA IBIDEM ERIT PERFECTA PERPETUITAS OMNIUM GAUDIORUM. Quæ dat in præsenti Deus, temporalia sunt, quæ autem in futuro sæculo suis promittit daturum, æterna sunt (S. Aug. *Medit.* C. 10).

Cui consentiens S. Bonav. ait; Cujus cursus sine termino, usus sine fastidio, refectio sine cibo, sub antiquis perpetuisque gaudiis semper nova jucunditas, et sine timore amittendi continuata felicitas.

VI. QUIA BREVIS LABOR ET FACILIS VIA PERVENIENDI AD BEATITUDINEM.

Qualis misericordia Dei! non dicit: decies centena millia annorum labora, sed : labora in paucis annis, inde jam requies erit : *Quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (2 Cor. IV. 17). (S. Aug. *in Ps.* 91). Non exigitur a te, o christiane, mors, non sanguis, non supplicia : ama et regna; quid facilius quam amare? O quam constrata est via, et quam plana ut diligendo pervenias quo pervenit Laurentius patiendo! (S. Thom. Villan. *Conc. in Quinquages.*).

MEDIA

(*ad Beatitudinem obtinendam*).

I. DESIDERIUM ARDENS. Uti S. Eusebius monet : *Petite et accipietis; quærite et invenietis; pulsate et aperietur vobis*, id est ut petamus orando, quæramus laborando, pulsemus desiderando, pulsemus proficiendo, pulsemus perseverando in spem cœlestium promissorum ardenti incitati studio (S. Euseb. Emiss. in C. 11).

II. PATIENTIA CONSTANS IN TRIBULATIONIBUS. *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei* (Act. XIV. 21).

III. CONTEMPTUS MUNDI ET RERUM TERRENARUM. *Amen dico vobis... omnis qui reliquerit domum, vel fratres aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit* (Matth. XIX. 29).

IV. CONSIDERATIO SERIA COELESTIUM GAUDIORUM. Si semel quisque ad æterna se erigat, atque in his quæ incommutabiliter permanent oculum cordis figat, prope nihil esse hoc conspicit quidquid ad finem currit (S. Greg. L. 10 *Moral. C.* 19).

V. IMMACULATA VITA. Juxta illud Psalmi : *Beati immaculati in via*; tanquam diceret, inquit S. August., scio quid velis; quæris beatitudinem. Si ergo vis esse beatus esto immaculatus. *Quis enim ascendet in montem Domini?... innocens manibus et mundo corde* (Psal. XXIII. 3). (S. August. *id eumd. Psalm.*).

THÉOLOGIE.—EXEMPLES.

Béatitude des Saints ou Bonheur du ciel.

THÉOLOGIE.—NOTIONS.

CIEL. C'est le séjour du bonheur éternel, dans lequel Dieu se fait connaître aux justes d'une manière plus parfaite que sur la terre et les rend heureux par la possession de lui-même.

—Jérusalem céleste, Paradis, Collines de Sion, Royaume de Dieu, etc. sont dans le langage de l'Eglise, synonymes de Ciel.

BÉATITUDE CÉLESTE. La béatitude des saints est parfaite. *L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, l'esprit de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (I Cor. II. 9). Cette félicité consiste *à voir Dieu tel qu'il est et à l'aimer parfaitement.* Isaïe et l'apôtre S. Jean ont fait de magnifiques descriptions de ce séjour.

CONDITIONS POUR ACQUÉRIR LE CIEL. Pour obtenir immédiatement le ciel il faut : 1° mourir en état de grâce; 2° n'être coupable d'aucun péché véniel; 3° avoir entièrement satisfait à la justice de Dieu pour les peines temporelles dues au péché. Or, on peut satisfaire à cette justice : 1° par le baptême; 2° le martyre; 3° une pénitence parfaite (*Dict. d'Anecdotes chrét.*).

EXEMPLES.

S. ANTOINE. S. Athanase écrit de S. Antoine qu'on le voyait en tout temps si content, que chaque jour semblait être pour lui le jour de Pâques. Cette grande joie venait de la grande espérance qu'il avait du Paradis. Son esprit était toujours occupé des choses éternelles auxquelles il ne pouvait penser sans être pénétré d'une sainte joie (S. Athan. *Vie de S. Antoine*).

S. MARTIN. Un des disciples de S. Martin qui se trouvait près de lui le jour de sa mort lui dit de se mettre sur le côté, parce qu'il souffrirait moins; le saint lui répondit : « Laissez-moi regarder le ciel plutôt que la terre. Ne m'empêchez pas de considérer la route que mon âme doit tenir pour aller s'unir à mon Dieu. » (*Heureuse année*).

S. AMBROISE. Dans son ouvrage, sur la Foi et la Résurrection, ce saint docteur raconte que les peuples de Thrace pleuraient et poussaient des cris lamentables à la naissance des hommes, et qu'au contraire il se réjouissaient et entonnaient des chants de joie à leur mort; croyant, et avec raison, que ceux qui entraient dans le monde, où tout est rempli de misères, étaient dignes de compassion, et que, lorsqu'ils sortaient de ce triste exil, on devait être bien aise de les voir affranchis de tant de maux. Si des peuples barbares, ajoute le même saint, qui vivaient dans les ténèbres du paganisme, et qui n'avaient nulle connaissance de la gloire que nous attendons, avaient de pareils sentiments, quels doivent être les nôtres, nous qui sommes éclairés des lumières de la foi, et qui savons quels biens nous sont réservés si nous avons le bonheur de mourir dans la grâce de Dieu ! C'est dans cette vue que le sage a dit que le jour de la mort est préférable à celui de la naissance : *Melior est dies mortis die nativitatis* (Eccle. VII. 2). (*Tiré de S. Ambroise*).

S. AUGUSTIN. Il avait parlé si souvent au peuple d'Hippone du royaume des cieux que, lui ayant dit un jour : « Je suppose que Dieu vous promette de vivre cent ans, mille ans même, dans l'abondance de tous les biens de la terre, mais à condition de ne jamais régner avec lui....» Aussitôt un cri unanime s'éleva dans l'assemblée : « Que tout périsse et que Dieu nous reste : » *Pereant universa* (*Vie de S. Augustin*).

S. FULGENCE. Témoin des splendeurs de Rome en un jour solennel où Théodoric, roi des Goths, haranguait la noblesse de cette ville : « O Dieu, s'écria-t-il, combien doit être belle la Jérusalem céleste, puisqu'ici bas on voit Rome si pompeuse! et si l'on accorde en ce moment tant de splendeur aux amateurs de la vanité, qu'elle gloire doit être réservée à ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme et de toutes leurs forces ! (*Vie de S. Fulgence*).

Auteurs à consulter.

BONHEUR DU CIEL.

SS Pères.

S. CYPRIEN	— Tr. de Mortal.
LACTANCE	— De Vita Beata.
S. AMBROISE	— De Offic.
S. BASILE	— Hom. 12 in Ps. 45.
S. GREG. DE NAZ.	— Orat. in S. Athan.
S. JÉRÔME	— In Ps. 41.
S. CHRYSOST.	— Hom. 6, 24.
S. AUGUSTIN	— Ep. ad Jan.
	— In Soliloq. C. 35.
S. GRÉGOIRE	— Hom. 4 in Ev.
S. ANSELME	— De Simil. C. 63.
S. P. DAMIEN	— Hym. de Parad.
S. BERNARD	— Serm. in Sanct.
S. THOMAS	— Opusc. 63.

Hagiographes.

THOMASSIN	— Tr. des Fêt. chr.
MARTÈNE	— De ant. Eccl. disc.
BAILLET	— Hist. des Fêtes.
MÉSENGUY	— Vie des Saints.
COCHIN	— Entr. sur les Fêt.
JANSON	— Ins. fam. sur les F.
ALBAN BUTLER	— Fêtes mobiles.

Ascétiques.

S. BONAVENT.	— De stim. div. am.
THOM.-A-KEMP.	— Imit. Chr. L. 311, C. 47, 49.
BELLARMIN	— Opusc.
P. CANISIUS	— In sum. Th.
DREXELIUS	— In Cœlo.
P. BESSÆUS	— In 4 Novissimis.
INCHINUS	— De Novissimis.
OUTREMAN	— In Pædag. christ.
JOAN. MAJOR	— In Spec. exempl. Tit. Glor. cœlest.
DAOUROULTIUS	— In Catechism. hist. p. 3, C. 8,
CROISET	— Année chrét.
D. GUÉRANGER	— Ann. liturg.

Prédicateurs.

S. TOM. DE VILL.	— Serm.
MATTH. FABER	— Conc. 1, 2, 3 in fest. omn. Sanct.
GIROUST	— 1 Serm.
BOURDALOUE	— 2.
BOSSUET	— 3.
LA RUE	— 2.
LE CHAPELAIN	— It.
BRIDAINE	— It.
NEUVILLE	— It.
POULLE	— It.
CAMBACÉRÈS	— It.

(*Voy.* les contemporains : Trib. sacrée. —Echo de la chaire.—Journ. des prêd.)

Répertoires.

L. GRANAT.	— In Loc. comm.
LOHNER	— Bibl. man. conc. Tit. *Beatitudo.*
HOUDRY	— Bibl. des prédic.
DASSANCE	—Nouv. Bibl. des pr. T. 1.

TABLE DES MATIÈRES.

Dominicale de la Pentecôte.

1re Dimanche après la Pentecôte.—Baptême.—Dignité du chrétien. 9
2e Dimanche.—Respect humain.—Zèle. 15
3e Dimanche.—Blasphème.—Colère.—Douceur. 21
4e Dimanche.—Travail.—Oisiveté. 27
5e Dimanche.—Sainteté.—Saints. 33
6e Dimanche.—Monde. 39
7e Dimanche.—Bonnes œuvres.—Bon exemple. 45
8e Dimanche.—Jugement particulier. 51
9e Dimanche.—Temples.—Dédicace. 57
10e Dimanche.—Ambition.—Vanité des grandeurs. 63
11e Dimanche.—Impureté. 69
12e Dimanche.—Amour de Dieu. 75
13e Dimanche.—Conscience. 81
14e Dimanche.—Service de Dieu.—Crainte de Dieu. 87
15e Dimanche.—Fuite des occasions. 93
16e Dimanche.—Dimanches.—Fêtes. 99
17e Dimanche.—Amour du prochain. 105
18e Dimanche.—Calomnie.—Médisance.—Jugement téméraire. 111
19e Dimanche.—Des devoirs. 117
20e Dimanche.—Mauvais livres. 123
21e Dimanche.—Amour des ennemis. 129
22e Dimanche.—Droit de propriété.—Injustices.—Restitution. 135
23e Dimanche.—SSes. Reliques. 141
24e Dimanche.—Temps.—Éternité. 147

Mystères de Notre-Seigneur.

Noel. 153
Circoncision. 161
Epiphanie. 167
S.-Nom.—Se-Enfance.—Vie cachée de Jésus. 173
Paques. 179
Ascension. 185
Pentecôte. 191
TT. SS. Trinité. 197
Fête-Dieu. 203
Sacré-Cœur de Jésus. 209

Mystères de la Sainte-Vierge.

Annonciation.—Purification. 217
Conception.—Nativité. 223
S.-Nom de Marie.—Présentation.—Visitation. 229
Assomption. 235
Dévotion a la Sainte-Vierge. 241

Toussaint. 247

TABLE DES SUJETS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A

Ambition. 63
Amour de Dieu. 75
Amour des ennemis. 129
Amour du prochain. 105
An (1er de l'). (*Voy.* p. 147 et 161).
Annonciation. 247
Ascension. 185
Assomption. 235

B

Baptême (Excellence du—Rénovation des vœux du). 9
Bienfaisance (OEuvres de) 45
Blasphême. 21

C

Calomnie. 111
Chrétien (Devoirs du). 9
Christianisme (Etablissement du). 191
Ciel (Bonheur du). 247
Circoncision. 161
Colère. 21
Conception. 223
Conscience (Vraie et fausse). 81
Crainte de Dieu. 87

D

Dédicace. 57
Devoirs. (Envers Dieu, soi et le prochain). 117
Dévotion a la Ste-Vierge. 241
Dignité du chrétien. 9
Dimanches. 99
Douceur. 21

E

Eglise (Triomphe de l'). 191
Epiphanie. 167
Eternité. 147
Exemple (Bon). 45

F

Fête-Dieu. (Présence réelle.—Fête du TT. SS. Sacrement). 203
Fêtes. 99

G

Gentils (Vocation des). 167
Grandeurs (Vanité des). 63

H

Honneurs (Vanité des). 63

I

Impureté. 69
Incarnation. 155
Injustices. 135

J

Jésus (Ste-Enfance de). 173
Jésus (Sacré-Cœur de). 209
Jésus (S.-Nom de) 173
Jésus (Vie cachée de) 173
J.-C. Pontife. 185
J.-C. Roi. 161
J.-C. source de vie et de bonheur. 209
Jugement particulier (Vérité, nature, pensée du). 51
Jugement téméraire. 111

L

Lecture spirituelle. 127
Livres (Bons). 127
Livres (Mauvais). 123

M

Marie (S. Nom de). 229
Marie (Grandeurs de). 235
Martyrs (Culte des). 141
Médisance. 111
Messe (S. Sacrifice de la). 203
Monde (Fuite, mépris, haine du). 39
Mort (Saint usage de la). (*Voy.* Assompt. 235).

N

Nativité. 223
Noel. 155

O

Occasions (Fuite des). 93
Offenses (Pardon des). 129
OEuvres (Bonnes). 45
Oisiveté. 27

P

Paques. 179
Pénitence (Marques d'une fausse). 93
Pentecôte. 191
Présentation. 229
Propriété (Droit de propriété). 135
Purification. 229

R

Reliques (SSies.). 141
Respect humain. 45
Restitution. 135
Résurrection spirituelle. 184

S

Saint-Esprit. 191
Sainteté. 33
Saints (Culte des). 247
Saints (Exemple des). 33
Saints (Grandeur des). 33
Sens dépravé (*Voy.* Impureté, 69).
Service de Dieu. 87

T

Temples. 57
Temps. 147
Toussaint. 247
Travail. 27
Trinité (TT. SS.). 197

V

Vie (Saint usage de la). (*Voy.* Assomption, 235).
Visitation. 229

Z

Zèle (du chrétien). 45

TABLE DES SUJETS DES DEUX PARTIES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

NOTA. Les Chiffres romains indiquent le volume et les Chiffres arabes le folio.

A

Ambition. II—63
Amour de Dieu. II—75
Amour de Dieu. I—193
Amour des ennemis. II—129
Amour du prochain. II—105
An (1er de l'). II—147 et 161
Annonciation. II—217
Ascension. II—185
Assomption. II—235

B

Baptême (Excellence—Rénovation des vœux du). II—9
Bienfaisance (OEuvres de). II—45
Bienfaits de la Religion chrétienne. I—139
Blasphême. II—21

C

Calomnie. II—111
Chrétien (Devoirs du). II—9
Christianisme (Etablissement du). II—191
Ciel (Bonheur du). II—247
Circoncision. II—161
Colère. II—21
Communion. I—199
Communion indigne. I—199
Conception. II—223
Confession. I—181
Confiance en Dieu. I—53
Conscience (Vraie et fausse). II—81
Conversion (Délai de la). I—77
Conversion (Grâce de la). I—193
Crainte de Dieu. II—87
Culte. I—127

D

Dédicace. II—57
Devoirs. (Envers Dieu, soi et le prochain). II—117
Dévotion. I—231
Dévotion a la Ste-Vierge. II—241
Dieu (Existence de). I—115
Dignité du chrétien. II—9
Dimanches. II—99
Divertissements profanes. I—89
Dogme. I—127
Douceur. II—21

E

Education. I—157
Eglise (Nécessité, Unité, Autorité de l'). I—169
Eglise (Triomphe de l'). II—191
Enfants (Devoirs des). I—41
Enfer. I—15
Epiphanie. II—167
Eternité. II—147
Etude de la Religion. I—109
Exemple (Bon). II—45

F

Fête-Dieu. II—203
Fêtes. II—99
Foi. I—213

G

Gentils (Vocation des). II—167
Grace. I—33
Grandeurs (Vanité des). II—63

H

Honneurs (Vanité des). II—63
Humilité. I—21

I

Immortalité de l'ame. I—151
Impénitence finale. I—77
Impureté. II—69
Incarnation. II—155
Incrédulité. I—145
Indifférence. I—145
Indifférence pratique. I—213
Injustices. II—135
Intempérance. I—103

J

Jésus (S.-Nom de). II—173
Jésus (Ste-Enfance de). II—173
Jésus (Sacré-Cœur de). II—209
Jésus (Vie cachée de). II—173
J.-C. (Divinité, Grandeurs de). I—115
J.-C. Pontife. II—185
J.-C. Roi. II—161
J.-C. source de vie et de bonheur. II—209
Jeune. I—103
Jugement dernier. I—9
Jugement particulier. II—51
Jugement téméraire. II—111

L

Lazare. I—193
Lecture spirituelle. II—127
Livres (Bons). II—127
Livres (Mauvais). II—123
Loi chrétienne. I—71

M

Madeleine. I—193
Marie (S.-Nom de). II—229
Marie (Grandeurs de). II—235

M

Martyrs (Les). I—139
Martyrs (Culte des). II—141
Médisance. II—111
Messe (S. Sacrifice de la). II—203
Miracles. I—121
Miracles évangéliques. I—139
Miséricorde de Dieu. I—53
Monde. II—39
Mort. I—97
Mort (Saint usage de la). II—235
Morts (Piété envers les). I—65

N

Nativité. II—223
Noel. II—155

O

Occasions (Fuite des). II—93
Offenses (Pardon des). II—129
Œuvres (Bonnes). II—45
Oisiveté. II—27
Orgueil. I—21

P

Paques. II—179
Parents (Devoir des). I—41
Parole de Dieu. I—83
Passion. I—205
Pauvres (Les). I—47
Péché. I—173
Péché d'habitude. I—173
Pénitence. I—27
Pénitence (Fausse). II—93
Pentecôte. II—191
Persévérance. I—243
Plaisirs. I—89
Présentation. II—229
Prière. I—237
Prodigue (L'Enfant). I—187
Prophéties. I—121
Propriété (Droit de). II—135
Providence. I—163
Purgatoire. I—65
Purification. II—229

R

Rechute. I—243
Religion (Divinité de la). I—133
Religion (Bienfaits, Martyrs, Miracles de la). I—139
Reliques (SSes). II—141
Respect humain. II—15
Restitution. II—135
Résurrection des corps. I—151
Résurrection spirituelle. II—184
Révélation. I—121
Riche (Le Mauvais Riche). I—187
Richesses. I—187

S

Sacerdoce. I—219
Sainteté. II—33
Saints (Culte des). II—247
Saints (Exemple des). II—33
Saints (Grandeur des). II—38
Saint-Esprit. II—191
Salut. I—21
Samaritaine (La). I—293
Scandale. I—89
Sens dépravé (Le). II—69
Service de Dieu. II—8
Souffrances. I—5
Spectacles. I—8

T

Temples. II—5
Temps. I—219 et II—14
Tentations. I—59
Tiédeur. I—231
Toussaint (La). II—247
Travail. II—27
Trinité (TT. SS.). II—1

V

Vie (Saint usage de la) II—2
Vie molle, inutile. I—18
Visitation. II—229
Volupté. I—198

Z

Zèle (du chrétien). II—13

252
M 363
27460
MARTIN, L'ABBE C.
AUTHOR
Panorama
des Predicateurs....
TITLE
Vol. 2
DATE LOANED
BORROWER'S NAME
F. O'Toole NOV 15
STORAGE - CBPL
27460